HELVETIA SACRA

SECTION IV · VOLUME 1

HELVETIA SACRA

FONDÉE PAR LE P. RUDOLF HENGGELER OSB
CONTINUÉE PAR ALBERT BRUCKNER

PUBLIÉE
PAR LE CURATORIUM DE L'HELVETIA SACRA

SECTION IV
LES ORDRES SUIVANT LA RÈGLE DE SAINT-AUGUSTIN
VOLUME 1

HELBING & LICHTENHAHN
BÂLE ET FRANCFORT-SUR-LE-MAIN

LES CHANOINES RÉGULIERS DE SAINT-AUGUSTIN EN VALAIS

LE GRAND-SAINT-BERNARD
SAINT-MAURICE D'AGAUNE
LES PRIEURÉS VALAISANS D'ABONDANCE

PAR

GILBERT COUTAZ, VERONIKA FELLER-VEST,
ELSANNE GILOMEN-SCHENKEL, GERMAIN HAUSMANN,
PHILIPP KALBERMATTER, GREGOR ZENHÄUSERN

RÉDACTION

BRIGITTE DEGLER-SPENGLER ET
ELSANNE GILOMEN-SCHENKEL

STIFTSBIBLIOTHEK · ST. GALLEN

HELBING & LICHTENHAHN
BÂLE ET FRANCFORT-SUR-LE-MAIN

Die Deutsche Bibliothek – CIP-Einheitsaufnahme

Helvetia Sacra / hrsg. vom Kuratorium der Helvetia Sacra.
Begr. von Rudolf Henggeler. Weitergeführt von Albert Bruckner. –
Basel; Frankfurt am Main: Helbing und Lichtenhahn.
Früher im Francke-Verl., Bern
Abt. 4., Die Orden mit Augustinerregel.
vol. 1. Les chanoines réguliers de Saint-Augustin en Valais: le Grand-Saint-Bernard, Saint-Maurice d'Agaune, les prieurés valaisans d'Abondance. – 1997

Les chanoines réguliers de Saint-Augustin en Valais: le Grand-Saint-Bernard, Saint-Maurice d'Agaune, les prieurés valaisans d'Abondance / par Gilbert Coutaz ... Réd. Brigitte Degler-Spengler et Elsanne Gilomen-Schenkel. – Bâle; Francfort-sur-le-Main: Helbing et Lichtenhahn, 1997.
(Helvetia Sacra: sect. 4; vol. 1)
ISBN 3-7190-1595-5 Gb.

Tous droits réservés. L'œuvre et ses parties sont protégées par la loi.
Toute utilisation en dehors des limites
de la loi demande l'accord préalable de l'éditeur.

ISBN 3-7190-1595-5
Numéro de commande 21 01595

© 1997 by Helbing & Lichtenhahn, Bâle
Printed in Germany

Publié avec l'aide du Fonds national suisse
de la recherche scientifique

AVANT-PROPOS

A la fin des années 80, diverses considérations ont abouti à la conception du volume des chanoines réguliers valaisans tel qu'il se présente aujourd'hui. La rédaction constata que jusqu'alors, dans le cadre de l'Helvetia Sacra, peu de travaux avaient été consacrés au Valais en comparaison des autres régions suisses. A cette époque on préparait, entre autres, le volume consacré aux clunisiens, avec les articles traitant des grands monastères de Suisse occidentale: Saint-Victor de Genève GE, Payerne VD, et Romainmôtier VD, ainsi que le volume traitant des diocèses de Constance et de Saint-Gall[1]. La planification de la suite des travaux, fit apparaître que, des institutions ecclésiastiques majeures de la Suisse, seules les deux communautés valaisannes de chanoines réguliers, le Grand-Saint-Bernard et Saint-Maurice, n'avaient pas été étudiées et que, de tous les diocèses de Suisse, seul celui de Sion n'avait pas été traité. Par ailleurs, le volume consacré aux humiliés du Tessin[2], alors également en cours de rédaction, nous encourageait à renouveler l'expérience dans une région, tel le Valais, présentant les mêmes difficultés quant à la recherche; enfin, cet exemple d'un volume régional exclusivement thématique, nous suggérait une approche similaire pour le Valais.

Ainsi fut-il décidé de commencer les travaux sur le Grand-Saint-Bernard et Saint-Maurice. Ceci allait nous permettre de prendre pied en Valais d'un point de vue scientifique, c'est-à-dire de constituer un groupe d'auteurs, de le familiariser avec la bibliographie, de l'informer de l'état des archives et surtout de lui permettre d'étudier le contexte général du Valais. Après quoi il serait plus facile d'affronter les difficultés pressenties pour la réalisation du volume consacré à l'évêché de Sion[3].

Préparation et rédaction: Afin de mener à bien rapidement les travaux en Valais, un poste de «rédacteur valaisan de l'Helvetia Sacra» a été créé en 1989 avec la participation financière du canton, travail à mi-temps, confié à Gregor Zenhäusern, auteur de l'article «Grand-Saint-Bernard». Gregor Zenhäusern devait en outre assumer la coordination de l'article «Saint-Maurice» et la rédaction de l'ensemble du volume.

[1] *Helvetia Sacra* III/2, *Die Cluniazenser in der Schweiz,* Basel/Frankfurt am Main 1991; I/2, *Das Bistum Konstanz, das Erzbistum Mainz, das Bistum St. Gallen,* ib. 1993.

[2] *Helvetia Sacra* IX/1, *Gli Umiliati, le comunità degli ospizi della Svizzera italiana,* Basilea, Francoforte sul Meno 1992.

[3] A ce propos, v. Brigitte Degler-Spengler, *L'Helvetia Sacra et la Suisse romande III. Rapport spécialement rédigé à l'intention du Valais,* in *Vallesia* 51, 1996, 217–238.

D'entrée de jeu, le travail s'est avéré complètement différent pour le Grand-Saint-Bernard et pour Saint-Maurice. Ceci tenait à la meilleure situation des archives et à la base historiographique plus développée du Grand-Saint-Bernard: en effet, l'hospice possède des archives classées dont les microfilms sont disponibles aux Archives cantonales à Sion, et son histoire a été étudiée par le chanoine Lucien Quaglia dans une bonne monographie – même si les références n'en sont pas toujours détaillées[4]. Les archives de Saint-Maurice, en revanche, ne sont que partiellement classées et leur accès n'est pas toujours aisé; quant à l'histoire de l'abbaye, elle a seulement été, jusqu'à présent, l'objet de travaux partiels, de valeur inégale. Ce n'est donc pas un hasard si, pour le Grand-Saint-Bernard, il s'est trouvé un auteur prêt à prendre l'ensemble de l'article en charge, tandis que, pour Saint-Maurice, il a fallu répartir le travail entre quatre collaborateurs car une seule personne n'aurait tout simplement pas réussi à mener le travail à chef dans le délai imparti.

Pour ce qui est de la partie traitant de Saint-Maurice à la période ancienne, jusqu'à l'an 830, il s'agit d'une seconde édition revue par Elsanne Gilomen-Schenkel, co-rédactrice de ce volume: en effet, cette contribution avait paru une première fois, comme article indépendant, dans la partie consacrée aux «Premiers monastères», à savoir les couvents fondés avant 800, dont la règle n'est pas définie, et qui forment un groupe spécifique du volume de l'Helvetia Sacra consacré aux bénédictins[5]. Cette partie ne présentait évidemment pas de difficulté. Quant aux trois autres parties, on ne saurait dire que leur réalisation soit allée sans problème. Les trois auteurs d'abord retenus durent se désister au bout d'un certain temps, deux d'entre eux pour des raisons de santé. Finalement, en 1991, c'est Gilbert Coutaz qui accepta de traiter la période 830–1128 ainsi que la partie «Archives et historiographie»; Philipp Kalbermatter se chargea en 1993 de l'époque moderne et Germain Hausmann, en 1994, de la période 1128–1500. Gilbert Coutaz est, du fait de sa thèse, un excellent spécialiste de la question[6] tandis que Germain Hausmann et Philipp Kalbermatter durent entrer dans ce sujet, nouveau pour eux, «en urgence» car le temps qui restait à dispo-

[4] Lucien Quaglia, *La maison du Grand-Saint-Bernard des origines aux temps actuels,* Aoste 1955; 2e éd. revue et augmentée, Martigny 1972.

[5] *Helvetia Sacra* III/1, *Frühe Klöster, die Benediktiner und Benediktinerinnen in der Schweiz,* Bern 1986, 304–320.

[6] *L'Acte privé en Bourgogne transjurane, des origines à 1030. Etude de diplomatique régionale* (en préparation).

sition était extrêmement limité. Germain Hausmann a pu, pour les vies des abbés, de Rodolphe à Nantelme (1153–1259) et de Jacques d'Ayent (1292–1313), partir des textes rédigés par celle qui l'avait précédé, Isabelle Bissegger-Garin.

Un moment difficile fut la décision prise en 1993 par Gregor Zenhäusern et la soussignée, en tant que rédactrice en chef de l'Helvetia Sacra, de remettre la rédaction du volume au bureau central à Bâle. L'expérience avait montré que cette tâche astreignante ne pouvait être maîtrisée par Gregor Zenhäusern déjà chargé des travaux préparatoires pour le Grand-Saint-Bernard et occupé à mi-temps par un autre poste[7].

Une autre difficulté, sans doute un peu sous-estimée au départ, se fit de plus en plus sentir: l'ensemble de l'article «Grand-Saint-Bernard» qui serait écrit par un auteur de langue allemande, devrait être traduit en français, tout comme la partie de «Saint-Maurice» à l'époque moderne. L'Helvetia Sacra doit souvent faire appel à des traductions, notamment d'allemand en français, car elle ne trouve pas toujours des auteurs francophones pour les articles concernant la Suisse romande. Mais cela n'avait encore jamais atteint une telle proportion, à savoir près des deux tiers du texte total. Les travaux de traduction commencèrent en 1992. Isabelle Bissegger-Garin en a effectué la plus grande partie, à savoir l'ensemble de l'article «Grand-Saint-Bernard» (sauf la partie «Archives»), avant d'être contrainte, en 1996, d'interrompre son travail pour raisons de santé. Alain Nadeau a traduit la partie de Saint-Maurice à l'époque moderne. En 1996, Françoise Vannotti est venue pour ce qui restait à traduire: la section «Archives» et l'appendice de l'article «Grand-Saint-Bernard» ainsi que l'article traitant des prieurés de l'abbaye d'Abondance en Valais. L'aspect financier des problèmes de traduction a pu être résolu grâce à un subside de la Délégation valaisanne à la Loterie Romande.

Lorsqu'en 1993 la responsabilité de la rédaction du volume fit retour au bureau central de Bâle, aucun rédacteur n'était disponible pour s'atteler immédiatement à la tâche. A cette époque, la soussignée était occupée à la publication des volumes traitant des évêchés de Constance et de Saint-Gall et jusqu'en 1995 avec celle du volume consacré aux béguines[8]. Elle prit en charge l'organisation générale du volume et, chaque fois qu'elle le pouvait, les travaux de rédaction de la partie

[7] Pour la rédaction de Gregor Zenhäusern v. aussi *Redaktionsbericht zum Walliser Augustiner-Chorherren-Band,* dans *Revue suisse d'histoire* 42, 1992, 254–256.

[8] V. n. 1; *Helvetia Sacra* IX/2, *Die Beginen und Begarden in der Schweiz,* Basel/Frankfurt am Main 1995.

«Grand-Saint-Bernard», afin de ne pas laisser le volume «en rade». Il lui fallut attendre le début de 1996 pour pouvoir se consacrer intensivement au volume des chanoines réguliers du Valais. A ce moment décision fut prise d'énumérer les dépendances du Grand-Saint-Bernard en appendice et de constituer une troisième partie avec les prieurés valaisans d'Abondance (Haute-Savoie/France). Ces deux articles ont été faits, pour ainsi dire à la dernière minute, par Philipp Kalbermatter. Depuis 1994, Elsanne Gilomen-Schenkel avait pris en main la rédaction de la partie consacrée à Saint-Maurice. Ce travail fut d'abord souvent interrompu par les finitions et l'impression du volume traitant des ordres hospitaliers[9]; ce n'est qu'après la parution de celui-ci, à l'automne 1996, que la rédaction put être menée de façon intensive à son point final.

Pendant toute l'année 1996 et plus particulièrement à partir de l'automne, les auteurs, la traductrice et les rédactrices ont travaillé avec acharnement pour être en mesure de livrer le volume à la composition en temps voulu. Tous ont collaboré à cet important effort et l'aide supplémentaire de Petra Zimmer et de Patrick Braun, tous deux rédacteurs de l'Helvetia Sacra, dans la fièvre de la phase terminale, a permis d'apporter le volume à l'imprimerie le 15 janvier 1997.

Conception: L'idée d'un volume des chanoines réguliers du Valais constitue une nouveauté dans l'histoire de l'Helvetia Sacra par le fait que – pour faire ce volume régional – il a fallu extraire les thèmes qui y sont traités de la série alphabétique du futur volume des chanoines augustins en Suisse. La rédaction ne s'est pas résolue facilement à rompre l'ordre des articles d'un volume. Dans le cas du canton du Valais, les raisons exposées ci-dessus lui ont paru suffisantes.

Le volume fait partie de la Section IV de l'Helvetia Sacra, qui comprend les ordres suivant la règle de saint Augustin. Les deux premiers volumes de cette section sont consacrés aux chanoines augustins: celui-ci traite des chanoines du Valais et le second, à paraître, des autres communautés de cet ordre en Suisse.

Les deux grands articles «Grand-Saint-Bernard» et «Saint-Maurice» sont présentés selon le schéma habituel de l'Helvetia Sacra: après une brève introduction viennent les rubriques principales: Histoire, Archives et Bibliographie ainsi que les biographies des prévôts, respectivement des abbés. En outre, les deux articles sont complétés chacun

[9] *Helvetia Sacra* IV/4: *Die Antoniter, die Chorherren vom Heiligen Grab in Jerusalem und die Hospitaliter vom Heiligen Geist in der Schweiz*, ib. 1996.

par un appendice qui donne la liste des dépendances. Pour ce qui est du Grand-Saint-Bernard, cet appendice est en deux parties: une liste générale énumère l'ensemble des dépendances ecclésiastiques de l'hospice, lequel étendait ainsi son influence jusqu'en France, en Angleterre et en Italie; et une série de 20 notices présente les dépendances de l'hospice en Suisse qu'on peut qualifier de prieurés au sens le plus large. L'article «Saint-Maurice» comporte un appendice de 13 notices traitant des dépendances médiévales de l'abbaye situées en France et en Suisse.

L'abbaye d'Abondance possédait en Valais les quatre prieurés de Géronde, Kippel, Niedergesteln et Val d'Illiez. Après un préambule sur Abondance, ils sont également décrits dans des notices.

Les références sont données conformément aux usages de l'Helvetia Sacra: les titres complets des œuvres citées en abrégé se trouvent soit dans la liste des abréviations au début du volume, soit dans la bibliographie de l'article concerné.

Remerciements: Le sentiment de soulagement que procure l'achèvement du volume s'accompagne du souci de remercier tous ceux qui ont contribué à sa réalisation. Et tout d'abord les auteurs: malgré les difficultés dues à l'ampleur de la tâche ou au fait qu'elle leur a été confiée tardivement, ils ont fourni un bon travail. Ensuite les traducteurs: ils ont eu, dans un délai relativement restreint, à traduire en français des textes pas toujours faciles.

Nous remercions aussi le Curatorium de l'Helvetia Sacra, et plus particulièrement son vice-président, Monsieur Bernard Truffer, Archiviste de l'Etat du Valais, qui a prodigué aide et conseils aux auteurs et aux rédactrices avec une cordialité toute valaisanne.

La réalisation du volume a bénéficié, comme déjà mentionné, de l'appui du Canton du Valais et de la Délégation valaisanne à la Loterie Romande. L'abbaye de Saint-Maurice et l'hospice du Grand-Saint-Bernard ont également apporté une contribution financière bienvenue aux travaux de recherche et d'impression. La rédaction remercie vivement de ces divers soutiens; elle y voit une reconnaissance de son travail. En tant que «quartier général» de l'Helvetia Sacra, elle ne sait que trop combien un financement stable est indispensable aux entreprises scientifiques qui veulent porter des fruits. C'est pourquoi elle remercie le Fonds national suisse de la recherche scientifique d'assurer l'assise financière de l'Helvetia Sacra et d'avoir, pour ce volume encore, supporté la plus grosse charge.

Pour passer du manuscrit au livre terminé il faut effectuer, en fin de parcours, bien des travaux «techniques». Nous remercions pour

leur lecture des épreuves: Françoise Vannotti (Grand-Saint-Bernard, Les prieurés d'Abondance), Marie-Luce Dumas (Saint-Maurice) et, ce n'est pas la moindre, notre collègue de la rédaction, Petra Zimmer (contrôles de forme); pour la réalisation des index: Gregor Zenhäusern (Grand-Saint-Bernard) et Veronika Feller-Vest (Saint-Maurice, Les prieurés d'Abondance).

Depuis 1988, l'Helvetia Sacra est éditée chez Helbing & Lichtenhahn: nous remercions Martina Parshchikov et Rolf Schöner de leur travail rigoureux.

Le présent travail constitue le premier des deux «volumes valaisans» prévus. Pendant que celui-ci est publié, le deuxième est déjà en préparation. La rédaction espère que cet ouvrage recevra un accueil favorable, et plus particulièrement en Valais, sa «patrie», afin d'y assurer la réalisation du prochain «volume valaisan».

Bâle, mai 1997 Brigitte Degler-Spengler

LISTE DES COLLABORATEURS

Gilbert Coutaz, lic. ès lettres, Lausanne VD
Saint-Maurice, Histoire et abbés 830–1128
Archives et historiographie

Veronika Feller-Vest, Dr ès lettres, Glarus GL
Index: Saint-Maurice; Les prieurés valaisans d'Abondance

Elsanne Gilomen-Schenkel, Dr ès lettres, Arlesheim BL
Saint-Maurice, Histoire et abbés avant 830

Germain Hausmann, lic. ès lettres, Bevaix NE
Saint-Maurice, Histoire et abbés 1128–1500
Saint-Maurice, Appendice: Les dépendances

Philipp Kalbermatter, lic. ès lettres, Turtmann VS
Le Grand-Saint-Bernard, Appendice: Les dépendances
(en collaboration avec Gregor Zenhäusern)
Saint-Maurice, Histoire et abbés à l'époque moderne
Les prieurés valaisans d'Abondance

Gregor Zenhäusern, Dr ès lettres, Unterbäch VS
Le Grand-Saint-Bernard
Le Grand-Saint-Bernard, Appendice: Les dépendances
(en collaboration avec Philipp Kalbermatter)
Index: Le Grand-Saint-Bernard

Traductions:

Isabelle Bissegger-Garin, lic. ès lettres, Cugy VD
Le Grand-Saint-Bernard (sans les archives)
Saint-Maurice, Histoire et abbés avant 830

Alain Nadeau, Dr ès lettres, Berne BE
Saint-Maurice, Histoire et abbés à l'époque moderne

Françoise Vannotti, archiviste-paléographe, Sion VS
Le Grand-Saint-Bernard, Archives
Le Grand-Saint-Bernard, Appendice: Les dépendances
Les prieurés valaisans d'Abondance

Rédaction: Helvetia Sacra, p.a. Archives de l'Etat de Bâle-Ville,
Martinsgasse 2, CH-4001 Bâle

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

I. Abréviations générales

a.	année
arr.	arrondissement
art.	article
bibliogr.	bibliographie
cap.	capitulum
cf.	confer
chap.	chapitre
col.	columna, colonne
com.	commune
ct.	canton
dép.	département
Diss.	Dissertation
distr.	district
ed., éd.	editio, edidit, édition, édité, éditeur
f.	folio, feuille
fasc.	fascicule
fig.	figure
ib.	ibidem
id.	idem
inv.	inventaire, inventario
loc.	localité
mém.	mémoire
ms.	manuscrit
n.	note
n°	numéro
nouv. sér.	nouvelle série
n. s.	nouveau style (année restituée selon le calendrier moderne)
p.	pagina, page
publ.	publication, publié
r	recto
reg.	registrum, registre
resp.	respectivement
s.	siècle
s.	(page) suivante
s. a.	sine anno
s. d.	sine dato
ser., sér.	series, série
s. l.	sine loco
ss.	(pages) suivantes
St-, Ste-, Sts-	Saint-, Sainte-, Saints
suppl.	supplément

t.	tomus, tome
tir.	tiroir
tit.	titulus
v	verso
v.	voir
vol.	volumen, volume
Zs.	Zeitschrift

II. Archives et bibliothèques

A	Archiv, Archives, Archivio
AAb	Archives de l'abbaye
AAVesc	Archivio arcivescovile
AC	Archives cantonales
ACh	Archives du chapitre
ACom	Archives communales
AE	Archives de l'Etat
AEv	Archives de l'évêché
AFam	Archives familiales
AH	Archives de l'hospice
AO	Archivio dell'ordine
APar	Archives paroissiales
APrév	Archives de la prévôté
AS	Archivio di Stato
AVat	Archives du Vatican
B	Bibliothèque, Biblioteca
BC	Bibliothèque cantonale
BCU	Bibliothèque cantonale et universitaire

III. Ouvrages souvent cités

AAS	*Acta Apostolicae Sedis: commentarium officiale,* Romae 1909ss.
AASS	*Acta Sanctorum,* ed. Ioannes Bollandus et Godefridus Henschenius, 70 vol., Antverpiae/Bruxellis/Tongerloe 1693–1940; ed. altera, 43 vol., Venetiis 1734–1770; ed. tertia, 60 vol., Parisiis et Romae 1863–1870.
AHS	*Archives héraldiques suisses,* Neuchâtel 1887ss.
APH	*Acta Pontificum Helvetica. Quellen schweizerischer Geschichte aus dem päpstlichen Archiv in Rom* (t. 1: *1190–1268;* seul paru), éd. Johannes Bernoulli, Basel 1891.
Armorial valaisan	*Armorial valaisan. Walliser Wappenbuch,* Zurich 1946.
ASHR	*Amtliche Sammlung der Acten aus der Zeit der Helvetischen Republik (1798–1803),* éd. Johannes Strickler et Alfred Rufer, 16 vol., Bern/Freiburg 1886–1966.

AV	*Annales valaisannes,* t. 1, 1916/17 – t. 7, 1929/32; *Petites annales valaisannes,* 2e sér. t. 1, années 1–5, 1926/30, t. 2, années 6–10, 1931/35; *Annales valaisannes,* 2e sér. t. 3, années 11–14, 1936/39 – t. 15, années 42–44, 1967/69, à partir de 1970 les tomes ne sont plus donnés mais remplacés par les années, c'est-à-dire 2e sér. 45, 1970ss.
Battaglino	Giuseppe Battaglino, *Le carte dell'Archivio dell'Ospedale Mauriziano di Aosta fino al 1300,* dans *Biblioteca della Società storica subalpina* 17, 1903, 239–290 (Miscellanea Valdostana).
Bautier/Sornay	Robert-Henri Bautier et Janine Sornay, *Les sources de l'histoire économique et sociale du moyen âge,* t. I: *Provence, Comtat Venaissin, Dauphiné, Etats de la Maison de Savoie,* vol. 1: *Archives des principautés territoriales et archives seigneuriales,* Paris 1968; vol. 2: *Archives ecclésiastiques, communales et notariales. Archives des marchands et des particuliers,* Paris 1971; vol. 3: *Mise à jour: additions et corrections. Index des noms de personne et de lieu. Index des matières,* Paris 1974.
BHV	*Bibliothèque historique vaudoise,* Lausanne 1940ss.
Bruckner	Albert Bruckner, *Scriptoria medii aevi helvetica. Denkmäler schweizerischer Schreibkunst des Mittelalters,* 14 vol., Genève 1935–1978 (vol. 14: *Indices*).
BWG	*Blätter aus der Walliser Geschichte,* Sitten/Brig 1889ss.
Cartulaire de Lausanne	*Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne,* éd. Charles Roth, Lausanne 1948 (MDR, 3e sér. 3).
Chartes sédunoises	Jean Gremaud, *Chartes sédunoises,* dans *MDR* 1ère sér. 18, 1863, 333–524.
CIMAH	*Corpus inscriptionum medii aevi Helvetiae. Die frühchristlichen und mittelalterlichen Inschriften der Schweiz,* éd. Carl Pfaff, vol. 1: *Die Inschriften des Kantons Wallis bis 1300,* éd. Christoph Jörg, Freiburg/Schweiz 1977 (Scrinium Friburgense, Sonderband 1).
Concilium Basiliense	*Concilium Basiliense. Studien und Quellen zur Geschichte des Concils von Basel,* éd. Johannes Haller et autres, 8 vol., Basel 1896–1936.
Cottineau	Laurent Henri Cottineau, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés,* 2 vol., Mâcon 1935–1939, suppl., 1970.
Dellion	Apollinaire Dellion, *Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg,* 12 vol., Fribourg 1884–1902.
DHBS	*Dictionnaire historique et biographique de la Suisse,* 7 vol. et suppl., Neuchâtel 1921–1934.
DHGE	*Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques,* Paris 1912ss.
DIP	*Dizionario degli istituti di perfezione,* Roma 1974ss.
Dubuis/Lugon 1–3	François-Olivier Dubuis et Antoine Lugon, *Les premiers siècles d'un diocèse alpin. Recherches, acquis et questions sur l'évêché de Sion.*

	Première partie: Les débuts du christianisme en Valais et les centres de rayonnement, dans *Vallesia* 47, 1992, 1–61; *Deuxième partie: Les cadres de la vie chrétienne locale jusqu'à la fin du XIIIe siècle,* ib. 48, 1993, 1–74; *Troisième partie: Notes et documents pour servir à l'histoire des origines paroissiales,* ib. 50, 1995, 1–196.
EA	*Amtliche Sammlung der älteren eidgenössischen Abschiede, Serie 1245 bis 1798,* divers lieux d'édition 1839–1890.
ESM	*Les Echos de Saint-Maurice,* Saint-Maurice 1899ss.
Eubel	*Hierarchia catholica medii aevi* resp. *medii et recentioris aevi,* t. 1–3, 2e ed. Konrad Eubel et Ludwig Schmitz-Kallenberg, Monasterii 1913–1923; t. 4, ed. Patrick Gauchat, Monasterii 1935; t. 5–8, ed. Remigius Ritzler et Pirmin Sefrin, Patavii 1952–1978.
FGB	*Freiburger Geschichtsblätter,* Freiburg/Schweiz 1894ss.
Foras	Eloi-Amédée de Foras, François-Clément de Mareschal, Pierre de Viry, Félix d'Yvoire, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie,* 5 vol., Grenoble 1863–1910, et 11 fasc. de supplément depuis 1938.
Gallia christiana 12	*Gallia christiana in provincias ecclesiasticas distributa...,* vol. 12, *Provinciae Senonensis et Tarentasiensis,* Paris 1770.
Gremaud	Jean Gremaud, *Documents relatifs à l'histoire du Vallais,* 8 vol., Lausanne 1875–1898 (MDR 29–33, 37–39).
Hidber	Basilius Hidber, *Schweizerisches Urkundenregister,* 3 vol., Bern 1863–1877.
Hisely	*Monuments de l'histoire du comté de Gruyère et d'autres fiefs de la maison souveraine de ce nom,* rassemblés par Jean-Joseph Hisely, publ. par Jean Gremaud, 2 vol., Lausanne 1867–1869 (MDR 22, 23).
HP	*Helvetia pontificia,* ed. Albert Brackmann, Berolini 1927 (Regesta Pontificum Romanorum, Germania pontificia 2/2).
HPM	*Historiae Patriae Monumenta*
– *Chartarum* 1 et 2	– t. 1 et 6: *Chartarum* 1 et 2, Augustae Taurinorum 1836, 1853.
– *Scriptores* 1–3	– t. 3–5: *Scriptores* 1–3, Augustae Taurinorum 1840, 1839, 1848.
HS	*Helvetia Sacra,* fondée par le P. Rudolf Henggeler OSB, continuée par Albert Bruckner, publiée par le Curatorium de l'Helvetia Sacra.
– I/2	– *Erzbistümer und Bistümer II. Das Bistum Konstanz. Das Erzbistum Mainz. Das Bistum St. Gallen,* Basel/Frankfurt am Main 1993.
– I/3	– *Archidiocèses et diocèses III. Le diocèse de Genève. L'Archidiocèse de Vienne en Dauphiné,* Berne 1980.
– I/4	– *Archidiocèses et diocèses IV. Le diocèse de Lausanne (VIe siècle–1821), de Lausanne et Genève (1821–1925) et de Lausanne, Genève et Fribourg (depuis 1925),* Bâle/Francfort-sur-le Main 1988.

– III/1	– *Frühe Klöster, die Benediktiner und Benediktinerinnen in der Schweiz,* Bern 1986.
– III/2	– *Die Cluniazenser in der Schweiz,* Basel/Frankfurt am Main 1991.
– III/3	– *Die Zisterzienser und Zisterzienserinnen, die reformierten Bernhardinerinnen, die Trappisten und Trappistinnen und die Wilhelmiten in der Schweiz,* Bern 1982.
– V/2	– *Die Kapuziner und Kapuzinerinnen in der Schweiz,* Bern 1974.
– VI	– *Die Karmeliter in der Schweiz,* Bern 1974.
– IX/1	– *Gli Umiliati, le comunità degli ospizi della Svizzera italiana,* Basilea/Francoforte sul Meno 1992.
HS	Helvetia Sacra (volumes en préparation).
Jaffé	Philipp Jaffé (ed.), *Regesta pontificum romanorum ab condita ecclesia ad annum post Christum natum 1198,* 2 vol., Lipsiae 1885–1888.
Largiadèr, *Papsturkunden Schweiz*	Anton Largiadèr, *Die Papsturkunden der Schweiz von Innozenz III. bis Martin V. ohne Zürich. Ein Beitrag zum Censimentum Helveticum,* 2 vol., Zürich 1968–1970.
Logoz	Roger-Charles Logoz, *Lettres secrètes et communes, suppliques et pièces administratives diverses du pape Clément VII d'Avignon (1378–1394) concernant les clercs et les églises des diocèses de Genève, Lausanne et Sion* (une photocopie du ms. est accessible aux ACVaud).
MAH (et nom du canton)	*Les monuments d'art et d'histoire de la Suisse,* Bâle 1927ss.
Matile	George-Auguste Matile, *Monuments de l'histoire de Neuchâtel,* 3 vol., Neuchâtel 1844–1848.
MDG	*Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève,* 20 vol., Genève 1841–1888; 2e sér. 1882ss.
MDR	*Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande,* 39 vol., Lausanne 1838–1898; 2e sér., 16 vol., 1887–1937; 3e sér., 20 vol., 1941–1993; 4e sér., 1993ss.
MGH	*Monumenta Germaniae Historica*
– *DD* (et nom du souverain)	– *Diplomata regum et imperatorum Germaniae* (Conrad Ier et suivants), 1879ss.
– *DD Reg. Burg.*	– *Regum Burgundiae e stirpe Rudolfina diplomata et acta. Die Urkunden der burgundischen Rudolfinger,* ed. Theodor Schieffer et Hans Eberhard Mayer, 1977.
– *Epp.*	– *Epistolae* (sér. in –4°), 8 vol., 1891–1939.
– *LL Conc.*	– (Legum sectio III) *Concilia,* t. 1: *aevi Merowingici,* 1893; t. 2: *aevi Karolini,* 2 vol., 1906 et 1908.
– SS	– *Scriptores* (in folio), 30 vol., 1826–1934.
– *SS rer. Mer.*	– *Scriptores rerum Merovingicarum,* 7 vol., ed. Bruno Krusch et Wilhelm Levison, 1884–1951.
MGS	*Manuel généalogique pour servir à l'histoire de la Suisse,* 4 vol., Zurich/Coire 1900–1980.

Mottaz	Eugène Mottaz, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud,* 2 vol., Lausanne 1914–1921; vol. 3: *Index onomastique,* Genève 1982.
Mülinen	Egbert Friedrich von Mülinen, *Helvetia Sacra oder Reihenfolge der kirchlichen Oberen und Oberinnen in den ehemaligen und noch bestehenden innerhalb dem gegenwärtigen Umfange der Schweizerischen Eidgenossenschaft gelegenen Bisthümern, Collegiatstiften und Klöstern,* 2 vol., Bern 1858–1861.
Nouvel armorial	*Nouvel armorial valaisan. Neues Walliser Wappenbuch,* vol. 1, St-Maurice 1974.
Pivano	Silvio Pivano, *Le carte delle case del Grande e del Piccolo San Bernardo esistenti nell'archivio dell'Ordine Mauriziano,* dans *Biblioteca della Società storica subalpina* 17, 1903, 58–238 (Miscellanea Valdostana).
Pouillés 7	*Pouillés des provinces de Besançon, de Tarentaise et de Vienne,* publ. par Etienne Clouzot, Paris 1940 (Recueil des Historiens de la France, Pouillés 7).
QSG	*Quellen zur Schweizergeschichte,* 25 vol., Basel 1877–1906, NF Basel 1908ss.
Régeste genevois	*Régeste genevois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312,* publ. par Paul Lullin et Charles Le Fort, Genève 1866.
RHES	*Revue d'histoire ecclésiastique suisse,* Stans/Fribourg 1907ss.
RHS	*Revue d'histoire suisse,* Zurich 1921–1950 (depuis 1951, RSH).
RHV	*Revue historique vaudoise,* Lausanne 1893ss.
RI	Johann Friedrich Böhmer, *Regesta Imperii.*
– IV/2	– *Die Regesten des Kaiserreichs unter Friedrich I., 1152 (1122)–1190,* éd. Ferdinand Opll et Hubert Mayr, Wien-Köln-Graz 1980.
– IV/3	– *Die Regesten des Kaiserreichs unter Heinrich VI., 1165 (1190)–1197,* éd. Gerhard Baaken, Köln-Wien 1972, 1979.
RSH	*Revue suisse d'histoire,* Zurich 1951ss. (avant 1951, RHS).
SDS (et nom du canton)	*Les sources du droit suisse,* Aarau 1889ss.
SKZ	*Schweizerische Kirchenzeitung. Amtliches Organ der Bistümer Basel, Chur, St. Gallen, Lausanne-Genf-Freiburg und Sitten,* Luzern 1832–1847, Solothurn 1848–1899, Luzern 1900ss.
Tamini/Délèze	Jean-Emile Tamini et Pierre Délèze, *Nouvel essai de Vallesia christiana,* St-Maurice 1940.
UBZürich 1	*Urkundenbuch der Stadt und Landschaft Zürich* 1, Zürich 1888.
Westlake	H. F. Westlake, *Hornchurch Priory. A Kalendar of Documents in the Possession of the Warden and Fellows of New College Oxford,* London 1923.
Wirz, *Bullen*	*Bullen und Breven aus italienischen Archiven 1116–1623,* Basel 1902.
Wirz, *Regesten*	Caspar Wirz, *Regesten zur Schweizergeschichte aus den päpstlichen Archiven,* 1447–1513, 6 vol., Bern 1911-1918.

WLA	*Die Walliser Landratsabschiede seit dem Jahre 1500,* 8 vol. (1500–1604), Freiburg (Schweiz), Brig/Sitten 1916–1992.

IV. Ordres religieux

CRSA	Chanoines réguliers de Saint-Augustin
OCist.	Cisterciens
OClun.	Clunisiens
OSB	Bénédictins

V. Cantons suisses et pays autres que la Suisse

AG	Aargau
AI	Appenzell-Innerrhoden
AR	Appenzell-Ausserrhoden
BE	Berne
BL	Basel-Land
BS	Basel-Stadt
FR	Fribourg/Freiburg
GE	Genève
GL	Glarus
GR	Graubünden
JU	Jura
LU	Luzern
NE	Neuchâtel
NW	Nidwalden
OW	Obwalden
SG	St. Gallen
SH	Schaffhausen
SO	Solothurn
SZ	Schwyz
TG	Thurgau
TI	Ticino/Tessin
UR	Uri
VD	Vaud
VS	Valais
ZG	Zug
ZH	Zürich
D	Deutschland/Allemagne
F	France
I	Italie
GB	Grande-Bretagne

LE GRAND-SAINT-BERNARD

LE GRAND-SAINT-BERNARD

PAR GREGOR ZENHÄUSERN
TRADUCTION: ISABELLE BISSEGGER-GARIN

Situation: com. de Bourg-Saint-Pierre, distr. d'Entremont (hospice); com. et distr. de Martigny (prévôté), ct. du Valais.

Diocèse: Sion.

Nom: hospitalarii xenodochii Montisjovis (1109–1135)[1]; ecclesia sancti Nicolai montis iouis (1125)[2]; seruitores ecclesiae sancti nicholai montis iouis (1137)[3]; hospitale de monte Iouis (1145)[4]; ecclesia Sancti Bernardi que in monte iouis sita est (1149)[5]; clerici de Monte Jouis (...) prepositus eiusdem loci (...) [et] capitulum suum (1145–1159)[6]; Biarnards spitala (1154–1160)[7]; ecclesia S. Nicolai et S. Bernardi de Monte Jovis (1158)[8]; prepositus hospitalis pauperum montis iouis (1158)[9]; canonici regulares de Monte Iouis (1158–1163)[10]; monaci/canonici de sancto Bernardo (1159)[11]; rector hospitalis sanctorum Nicolai et Bernardi Montis Jouis, eiusque fratribus (...) regularem uitam professis (1177)[12]; prepositus Sancti Bernardi de Monte Iovis et totus conventus (1187)[13]; ecclesia et domus hospitalis montis iouis (1189)[14]; canonici regulares hospitalis sancti Nicholai et sancti Bernardi de Alpibus (1189)[15]; prepositura Montis Jovis (1224)[16]; prepositus Montis Jovis totumque ejusdem loci capitulum et conventus (1265)[17]; hospitale Montis Bernardi (1268)[18]; ordo canonicus qui secundum Deum et beati Augustini regulam in (...) hospitali [Sancti Bernardi de Monte Jouis, Sedun. diocesis] institutus esse dignoscitur (1286)[19]; prepositus et conuentus monasterii Sanctorum Nicolai et Bernardi Montis Jouis nuncupati, per priorem soliti gubernari, ordinis sancti Augustini, Sedun. diocesis (1374)[20]; prepositura hospitalis Sanctorum Nicolai et Bernardi Montisiouis (...) quod conuentuale existit (1392)[21]; hospitale sanctorum Nicolai et Bernardi Montisiouis (...) in ius et proprietatem beati Petri et dicte sedis ac sub eorum protectione [susceptum] (1411)[22]; hospitale sanctorum Nicolai et Bernardi Montis Iovis, (...) per Prepositum soliti gubernari (1438)[23]; hospitale et domus SS. Nicolai et Bernardi, sub regula canonicorum S. Augustini et titulo praepositurae insignita (1510)[24]; die closterherren des gottshus zuo Sant Bernhart (1587)[25]; Praepositura conventualis Monasterij ... Sanctorum Nicolai & Bernardi Montis & Columnae Jovis nuncupati ... Sedunens. Dioecesis in Confinibus Sabaudiae & Vallis Augustanae existentis (1752)[26]; Ordo Canonicorum Regularium S. Augustini Congregationis

SS. Nicolai et Bernardi Montis Iovis (1959)[27]; Abbas et Praepositus Generalis Congregationis Ordinis Canonicorum Regularium Sancti Augustini, sub titulo «Sancti Nicolai et Sancti Bernardi Montis Iovis» (1990)[28].

[1] *Mélanges historiques,* 44 n° 16. – [2] Pivano, 85 n° 6 et 135 n° 48/45. – [3] Ib., 87 n° 8. – [4] *HPM Chartarum* 2, 260 n° 218. – [5] Pivano, 136 n° 48/46. – [6] Gremaud 1, 95 n° 144. – [7] *Symbolae ad Geographiam medii aevi ex monumentis Islandicis,* éd. Erich Christian Werlauff, Copenhagen 1821, 18; Kristian Kålund (éd.), *En islandsk Vejviser for Pilgrimme fra 12. Aarhundrede,* dans *Aarbøger for nordisk Oldkyndighed og Historie,* 3[e] sér. 3, 1913, 55s. – [8] Gremaud 1, 93s. n° 142. – [9] AOMaurizianoTorino, Prevostura e casa de' santi Nicolao e Bernardo d'Aosta, Chiese diverse ... nelle provincie di Torino, Ivrea e Vercelli, n° 1. – [10] Salter, *Facsimiles,* n° 36. – [11] *The publications of the Pipe Roll Society* 1, London 1884, 4, 58. – [12] Gremaud 1, 102 n° 156. – [13] AHGd-St-Bernard, n° 195; *RI* IV/3, 22 n° 38. – [14] Pivano, 103 n° 27. – [15] ANewCollegeOxford, Administration 9791: Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 202 n° 151 (copie XVII[e] s.). – [16] Gremaud 1, 245 n° 311. – [17] Gremaud 2, 102 n° 714. – [18] Ib., 123 n° 736. – [19] Ib., 348 n° 951. – [20] Gremaud 5, 411 n° 2160. – [21] Gremaud 6, 411 n° 2430. – [22] Gremaud 7, 92 n° 2603. – [23] Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 64. – [24] Albert Büchi, *Urkunden und Akten zur Geschichte des Augustiner Chorherrenstiftes auf dem Grossen St. Bernhard (1503–1513),* dans *RHES* 12, 1918, 87 n° 3. – [25] *WLA* 7, 44 d. – [26] *Bullarium seu literae Romanorum pontificum pertinentes ad sacram religionem et ordinem d.d. Mauritii et Lazari necnon ad aedem Thononiensem... eidem religioni adiectam...,* Torino ex Typographia regia, s. d. [1778], 120. – [27] *Regula et constitutiones ordinis canonicorum regularium sancti Augustini Congregationis sanctorum Nicolai et Bernardi Montis Iovis,* Martigny (St-Maurice) 1959. – [28] *Congrégation des chanoines réguliers du Grand-Saint-Bernard. Constitutions,* Martigny (St-Maurice) 1991, 7.

Patron: d'abord saint Nicolas, évêque, depuis 1149 saint Nicolas et saint Bernard (de Mont-Joux), archidiacre d'Aoste[1].

[1] V. supra Nom. Vénéré en tant que «Bernard de Menthon» sous l'influence d'une légende du XV[e] s. très répandue, inséré, en 1681, dans le martyrologe romain; sous ce même nom Pie XI le désigna, en 1923, comme patron des montagnards et des alpinistes, v. Donnet, *Les origines,* 133–143; Lucien Quaglia, *S. Bernard de Montjou d'après les documents liturgiques,* dans *RHES* 38, 1944, 1–32; id., *Saint Bernard de Montjou. Patron des alpinistes,* Aoste s. d. (1985).

Position canonique: institut de droit pontifical, exempt.

Fondation: avant 1081/1086. – Dès 1752, la prévôté se voit réduite au monastère-hospice du col et à ses dépendances valaisannes; à partir de 1753 les prévôts résident à Martigny. La réorganisation interne (constitutions de 1959, modifiées en 1990) transforme la prévôté en congrégation canoniale et réduit l'ancienne maison-mère, l'hospice du col, à l'état d'une simple maison.

HISTOIRE

I. LES ORIGINES DE L'HOSPICE

Du sanctuaire de Jupiter à l'hôpital du col. Le Grand-Saint-Bernard, autrefois le plus haut des cols alpins (2469 m), constitue la liaison la plus courte entre le Val d'Aoste et la vallée du Rhône. Le Summus Poeninus que l'on trouve dans l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger avait déjà un intérêt de premier plan dans l'Antiquité[1]. Les Romains aménagèrent leur liaison militaire principale avec la Gaule en une route carrossable dont ils assurèrent la sécurité par des relais et des gîtes («mutationes et mansiones»); au col, plusieurs inscriptions votives l'attestent, on rendait hommage au dieu Poeninus, assimilé vers la fin du Ier s. de notre ère à Jupiter Optimus Maximus. Le nom médiéval de la montagne, Mont-Joux («Mons Iovis»), est lui-même dérivé du sanctuaire de Jupiter[2].

Route de considérable importance militaire pour le Saint Empire, ce passage des Alpes joua au haut Moyen Age un rôle grandissant également pour les pèlerinages et le trafic commercial[3]; la protection des pèlerins et des voyageurs devint donc prioritaire. Un monastère-hospice au pied du Mont-Joux, à Bourg-Saint-Pierre, est mentionné dès le IXe s. Les débuts de cet hospice, dédié à saint Pierre, remontent probablement au VIIIe s. Il avait acquis une certaine importance à l'époque carolingienne, mais, au Xe s. déjà, à Bourg-Saint-Pierre la vie monastique ne résista pas aux incursions des Sarrasins. L'évêque de Genève Hugues (993–1020) rebâtit l'église de l'hospice; enfin, l'«abbaye de Saint-Pierre de Mont-Joux», possession royale, fut donnée en 1011 par Rodolphe III de Bourgogne, à sa fiancée Ermengarde. Plus tard, le monastère fit probablement partie de la dot de fondation de l'hospice du Saint-Bernard[4].

La fondation de l'hospice et sa tradition. Les sources authentiques rapportant la fondation de l'hospice au sommet du col font défaut. Certains textes hagiographiques et le vocable de l'hospice[5] permettent indirectement de conclure que Bernard archidiacre d'Aoste doit l'avoir fondé vers le milieu du XIe s. La vénération de l'archidiacre à l'échelon supra-régional a en effet commencé peu après sa canonisation épiscopale (vers 1123) par Richard évêque de Novare: le plus ancien témoignage de ce culte se trouve dans le Passionale d'Intra (vers 1128)[6]. La vie et l'œuvre de l'archidiacre d'Aoste seront ensuite l'objet de dix-huit Vitae médiévales. Comme ces textes divergent sur des données essentielles concernant Bernard, la recherche distingue trois traditions selon

l'époque et le lieu de rédaction: une première, italienne; une plus récente, savoyarde; enfin, une tradition empruntant des éléments aux deux premières («contaminatio»)[7].

Les plus anciens manuscrits – la Vita beati Bernardi (ms. B) et la Vie du saint augmentée d'un prologue (ms. A), conservées aux bibliothèques des chapitres de Sainte-Marie et Saint-Gaudens à Novare – ne datent que de la fin du XIIe ou du début du XIIIe s.[8]; mais les deux textes remontent à une version qui pourrait avoir été rédigée peu après la mort de Bernard dans l'entourage du monastère de Saint-Laurent à Novare, où l'archidiacre à été enseveli en 1081 ou 1086. L'«anonyme de Novare» ne mentionne cependant pas la fondation de l'hospice[9].

Une compilation plus récente, nourrie d'une tradition populaire déjà riche (ms. G), est à l'origine de la tradition savoyarde. Contrairement à l'«anonyme de Novare», cette Vie donne du saint l'image d'un personnage «semi-mythique»[10]: Bernard aurait vécu de 923 à 1008 et appartiendrait prétendûment à la famille baroniale de Menthon. Ces données et d'autres contestables forment, mêlées avec la fondation des hospices du Grand et du Petit-Saint-Bernard et la protohistoire païenne des deux cols alpins, la trame d'un texte de type légendaire.

Cette légende, dont l'auteur dit s'appeler Richard de la Valdisère et se prétend compagnon du saint et son successeur à l'archidiaconat, a longtemps été tenue pour authentique; le pseudo-Richard n'a donc pas influencé seulement la piété populaire, l'iconographie[11] et le martyrologe romain[12], mais également les historiens[13]. Cependant, Donnet a pu prouver que la légende du soi-disant Richard doit avoir été rédigée vers la fin du XIVe ou le début du XVe s. dans un milieu savoisien; elle a également inspiré l'auteur du «Mystère de S. Bernard de Menthon»[14], œuvre anonyme du XVe s., qui a connu un grand succès[15].

Ainsi, pour l'historien, seul l'«anonyme de Novare» est crédible. En voici les éléments essentiels: de noble origine («nobili prosapia genitus»)[16] et doué dès son enfance de toutes les vertus, Bernard se serait vu confier la charge d'archidiacre d'Aoste; ascète itinérant, il aurait tout d'abord prêché dans les montagnes du diocèse de Novare et opéré des miracles («omnia montana Novariensis parrochie verbis et miraculis adornasset») pour annoncer ensuite la parole divine partout dans la plaine («exinde planitiem peragrans castella villas vicosque sua predicatione glorificans»). Parvenu ainsi jusqu'à Pavie, l'archidiacre y aurait tenté, en vain, de détourner de son dessein le roi Henri (IV), qui préparait une expédition contre le pape Grégoire (VII); Bernard serait revenu à Novare, point de départ de sa mission, la veille de la Saint-

Laurent (29 avril); mort peu après – probablement le 15 juin – au monastère de Saint-Laurent, après une maladie combattue durant six semaines, c'est dans ce couvent qu'il fut enseveli[17].

La rencontre entre Bernard et Henri IV à Pavie, en général placée en l'an 1081[18], racontée par un partisan du pape[19] avec, en arrière-plan, la querelle des investitures, est le seul critère – quand bien même son authenticité n'est nullement certaine – qui permette de fixer l'année de la mort du saint: la date de 1081 (ou 1086, si l'on se fonde sur un récit postérieur de la translation des reliques de Bernard[20]) constitue, pour la chronologie de la Vie, le terminus post quem, et donc le terminus ante quam pour la fondation de l'hospice.

Ainsi donc, il existait avant 1081/1086 et peut-être déjà vers le milieu du XIe s. un établissement religieux au Mont-Joux. Il est attesté depuis 1125, date à laquelle les plus anciens documents[21] mentionnent pour la première fois une église dédiée à saint Nicolas[22]. Le choix de ce vocable n'est pas étonnant, car le culte de l'évêque de Myre, patron des voyageurs, a connu une diffusion importante au XIe s.; les nombreux sanctuaires dédiés à saint Nicolas le long des grands axes le prouvent[23]. Comme le pape Léon IX, qui encourageait le culte de ce saint, a franchi à plusieurs reprises le Mont-Joux entre 1049 et 1050[24], on présume qu'il a influencé le choix du saint patron de l'hospice; on date d'ordinaire, pour la même raison, cette fondation du milieu du XIe s., avant donc la translation des reliques de Nicolas à Bari (1087) qui devait avoir un tel retentissement sur le culte du saint[25]. Deux sources permettent de supposer que la fondation remontait à un certain temps déjà: d'après le «Guide du pèlerin de Saint-Jacques» (après 1139) et l'itinéraire vers la Terre-Sainte (entre 1154 et 1160) de l'abbé bénédictin islandais Nicolas de Munkathvera, la renommée de l'hospice avait déjà atteint des dimensions européennes[26].

C'est en 1149 que saint Bernard apparaît pour la première fois comme saint protecteur de l'église de l'hospice, désormais vouée à deux patrons[27]. Le vocable de Saint-Bernard, expression d'un culte de saint régional et alpin qui réunit les traditions païennes et chrétiennes, marque une étape dans la christianisation des Alpes[28]; il est également le seul indice d'une possible participation de l'archidiacre à la fondation de l'hospice. La montagne porte elle aussi son nom dès la seconde moitié du XIIIe s.[29]

Les débuts de l'hospice et de sa communauté. De même que la fondation de l'hospice, l'implantation d'une communauté au Mont-Joux reste fort obscure. Des conceptions opposées se font face dans divers travaux.

Selon l'une d'elles, une communauté laïque aurait desservi l'hospice durant un certain temps après sa fondation, peu à peu relayée dans ses tâches par des clercs[30]. Un diplôme non daté émanant d'Amédée III de Maurienne (1103–1148) paraît étayer cette supposition; il mentionne «hospitalarii xenodochii Montisjovis» et fait allusion à des débuts probables de l'hospice sous la forme d'un hôpital laïque organisé en fraternité et dirigé par un religieux («magister», «hospitalarius»)[31]. D'ailleurs, l'assistance aux pèlerins exercée par des laïcs au Mont-Joux repose sur une certaine tradition: dès le Xe s. des textes hagiographiques soulignent l'importance de guides de montagne («marrones») pour la sécurité des pèlerins et voyageurs franchissant le col[32].

D'autres auteurs partent de l'idée qu'une communauté régulière aurait déjà existé à l'hospice sous la direction de Bernard, son fondateur. Comme le saint était archidiacre et membre du chapitre cathédral d'Aoste, ils en concluent que c'étaient des clercs de la cathédrale ou de la collégiale Saint-Ours qui occupaient l'hospice et en avaient la charge[33]. Avec pour arrière-plan la réforme canoniale du XIe s., ils postulent – parfois en contradiction avec les sources – que les deux chapitres avaient subi une évolution vers une forme de vie communautaire «ad instar primitivae ecclesiae»; pour une partie de leurs membres, celle-ci aurait abouti à sa perfection par la fondation de l'hospice[34].

Le fait que le monastère-hospice de Bourg-Saint-Pierre ait passé, à un moment inconnu, au nouvel hospice fondé au sommet du col et soit dès lors resté sa possession incontestée est, selon un avis récent, le signe d'un lien étroit entre les deux établissements: la continuité d'un monastère à l'autre ne se serait pas limitée aux aspects économiques et juridiques, mais concernerait également la communauté, au sein de laquelle c'est la règle dite de saint Augustin qui deviendra la norme de vie[35].

Pour leur part, les sources parlent, depuis 1125 seulement, tantôt d'une «ecclesia», tantôt d'un «hospitale» ou d'une «domus», dont les résidents sont qualifiés de «fratres», «servitores», «pauperes» ou «clerici» – termes qui semblent bien faire allusion à une communauté canoniale déjà développée[36]. L'approche archéologique indique en tous cas une construction primitive, remontant au XIe s., et dans laquelle il serait même possible de voir les vestiges de plusieurs «cellae» d'origine érémitique[37].

En 1159 des «monaci» ou «canonici de sancto Bernardo» aparaissent[38]. Entre 1158 et 1163 le diplôme du roi d'Angleterre Henri II parle,

le premier, de «canonici regulares» à propos du Mont-Joux, faisant sans doute allusion ici à une communauté de chanoines observant la régularité[39]. Dans son privilège de 1177, le pape Alexandre III souligne expressément la vie régulière menée par la communauté du Mont-Joux, mais sans référence à la règle augustinienne, et lui confirme des possessions déjà étendues: reflet de la grande diversité du mouvement canonial, l'hospice apparaît à ce moment comme un centre de chanoines réguliers bien établi auquel se rattache un grand nombre de filiales plus ou moins importantes, sans toutefois former ni un ordre sur le modèle des cisterciens, ni même une congrégation à la mode des grands ensembles canoniaux par exemple Arrouaise et Saint-Ruf d'Avignon[40].

La régularisation dans le contexte de la réforme canoniale. Les sources les plus anciennes, on l'a vu, ne contiennent aucune mention d'une règle particulière à laquelle seraient astreints les chanoines du Mont-Joux; la date précise de la régularisation est inconnue. Il faut attendre 1225 pour qu'une bulle d'Honorius III mentionne que les chanoines suivent la règle de saint Augustin; en 1286 elle est expressément confirmée par Honorius IV comme la discipline en usage[41].

La règle dite de saint Augustin, entendue d'abord comme une attitude de vie modelée sur celle d'Augustin et de sa communauté de clercs, mais ensuite, dès le XIIe s., comme un texte concret[42], a probablement été adoptée avant le milieu du XIIe s. déjà à l'hospice. Son introduction est liée à la diffusion du mouvement canonial.

L'institution canoniale[43], jusqu'alors astreinte à la règle d'Aix de 816, reçut de la réforme grégorienne un élan nouveau. Les chanoines, tout d'abord ceux du nord et du centre de l'Italie et ceux du midi de la France, en référence à la «vita apostolica» et aux traditions de l'Eglise primitive, se donnèrent une nouvelle orientation, plus en accord avec l'idéal de pauvreté: dans la première moitié du XIe s., ils modifièrent la règle d'Aix (cap. 115 et 122) en faveur de la désappropriation individuelle et d'une vie communautaire plus stricte. Dans la seconde moitié du siècle, Augustin et sa communauté de clercs devinrent les modèles de la vie communautaire. Par ailleurs, les nouvelles communautés canoniales ayant des origines diverses, il s'avéra que l'activité hospitalière s'accordait particulièrement avec le nouvel idéal. Finalement, au tournant du XIIe s., l'institution des chanoines réguliers se forma avec l'appui de la papauté[44]. Des centres de réforme naquirent, groupant autour d'une abbaye-mère des filiales observant la même coutume:

Saint-Ruf d'Avignon comptait sans doute parmi les plus célèbres. Tenant de la ligne modérée («ordo antiquus») dans le conflit sur l'authenticité de la règle augustinienne, en opposition à l'«ordo novus» plus austère, Saint-Ruf d'Avignon prit une place prépondérante dans la diffusion du nouvel idéal[45].

Il est possible que le rayonnement de ce centre canonial de premier plan ait été déterminant pour la régularisation à l'hospice du Mont-Joux également. Les usages des chanoines réguliers de Saint-Ruf furent adoptés avant tout dans le midi de la France, en Espagne et au Portugal et, par endroits, en Italie; par l'intermédiaire de l'abbaye de Marbach en Alsace, ils influencèrent la discipline des chanoines réguliers en terre d'Empire: en effet, les chanoines de Marbach établirent des unions de prières avec la majorité des communautés canoniales allemandes au XIIe et au XIIIe s. Siegwart a prouvé que la liste de ces «fraternités»[46] exprime un lien d'observance entre les institutions, énumérées selon un ordre correspondant à «l'ordre chronologique dans lequel elles ont adopté la règle de saint Augustin et les coutumes de Marbach»[47]. Partant des associations, dont la date est établie, on peut conclure que les chanoines du Mont-Joux ont fait partie de l'union spirituelle de prières de Marbach depuis 1150/1151 environ; ils en ont probablement adopté les usages au même moment[48]. Ainsi, les coutumes de Saint-Ruf auraient indirectement marqué de leur empreinte le mode de vie à l'hospice par l'intermédiaire des coutumes de Marbach[49], une compilation rédigée vers 1122 à partir de sources diverses, mais dont la tradition de Saint-Ruf forme l'apport principal[50]. En revanche, même si les relations des chanoines du Mont-Joux avec l'évêque de Lausanne Amédée (1145–1159), fondateur de la communauté des chanoines réguliers de Saint-Maire à Lausanne, sont attestées, cela ne signifie pas forcément que celui-ci a introduit la règle de saint Augustin à l'hospice également[51].

II. LA MAISON DU MONT-JOUX DU XIIe AU XVIe S.

Dotation et consolidation institutionnelle. On ne connaît ni les composantes, ni l'ampleur de la dot de fondation de l'hospice. Le monastère de Bourg-Saint-Pierre, qui avait peut-être passé à l'hospice du vivant de la reine Ermengarde (†1058) déjà[52], en forma probablement le noyau primitif.

Au XIIe s., la documentation écrite de l'hospice devient plus riche; on a dès lors une meilleure connaissance des diverses initiatives dont il bénéficie. Il est tout d'abord doté par un certain nombre de donateurs

locaux, dont les principaux sont les comtes de Maurienne-Savoie, qui commencent à bâtir un véritable «état routier alpin» tout autour du Grand-Saint-Bernard[53]: en 1125, le comte Amédée III consent à ce que plusieurs chevaliers cèdent à l'hospice des biens qu'ils tenaient de lui en fief, y compris, entre Bourg-Saint-Pierre et les hauteurs du col, les droits d'échute sur les voyageurs décédés[54]; il augmente en 1137 les possessions de l'hospice sur le versant sud du col, en lui donnant toutes les terres de l'hôpital de Château-Verdun (Saint-Oyen, Val d'Aoste) en amont d'Etroubles[55]. En 1189, le comte Thomas Ier de Savoie fait don aux chanoines des bois de Ferret et des forêts voisines; il les autorise à ouvrir un chemin pour le transport du bois et leur accorde l'usage des pâturages environnants pour les bêtes de somme, au grand déplaisir des gens d'Orsières[56]. Les comtes de Savoie et la noblesse de la région contribuèrent de manière essentielle à la consolidation de l'hospice par leurs cession de droits et de biens fonciers sur les deux versants du col; c'est précisement leur importance que soulignent les actes de confirmation des papes Alexandre III (1169/1179), Lucius III (1183) et Clément III (1190) et ceux des comtes de Savoie Thomas Ier (1206) et Amédée IV (1248)[57].

Par la suite, un cercle de bienfaiteurs toujours plus large et dépassant le cadre régional contribua à l'extension progressive de l'assise économique et juridique de l'hospice. Le privilège d'Alexandre III de 1177 marque une étape de la phase d'expansion qui allait atteindre son point culminant vers la fin du XIIIe s.: le pape place l'hospice sous la protection du Saint-Siège et lui confirme ses possessions. Il s'appuyait sur une bulle d'Eugène III (1145–1153), aujourd'hui perdue, dont il a peut-être repris mot pour mot le dispositif, complétant l'énumération des bénéfices par ceux qui s'y étaient ajoutés dans l'intervalle. En plus de biens et droits non précisés, le privilège cite trente-sept églises, quatre chapelles, dix-neuf «cellae» et «loci», onze hospices ou maisons et deux granges[58]. Les biens parvenus à l'hospice après 1177 sont confirmés par les papes Innocent III (1204), Grégoire IX (1231) et Honorius IV (1286)[59].

On peut déterminer la provenance de certaines possessions garanties par les papes; pour d'autres, elle reste inconnue. Cependant, leur répartition géographique est révélatrice; l'importance géopolitique du Grand-Saint-Bernard explique pourquoi c'est avant tout le long des axes de transit nord-ouest et sud-est passant par le col que l'hospice détenait des bénéfices[60]: dans le diocèse de Sion[61], les églises de Martigny, Sembrancher, Orsières et Liddes bordaient la

rampe d'accès septentrionale du col. Propriété de l'évêque, elles parvinrent aux religieux du Mont-Joux vers le milieu du XII[e] s.[62]; l'église de Bourg-Saint-Pierre, auparavant abbatiale, appartint pour sa part à l'hospice dès ses débuts. L'église de Lens construite sur une terrasse dominant la vallée du Rhône entre Sierre et Sion passa probablement à la même époque du chapitre de Sion au Mont-Joux.

A Sion, siège du diocèse, les chanoines ne prennent pied qu'au XIII[e] s.; la chapelle Saint-Michel, dans la tour de la Majorie (résidence épiscopale depuis 1373), leur appartient dès 1221; ils acquièrent avant 1229 une maison derrière l'église Saint-Théodule: la «rectorie», avec la maison voisine (mentionnée depuis 1323), servira pour la gestion des droits de dîmes parvenues à l'hospice et pour ses acquisitions ultérieures dans la région[63].

A l'extrémité nord-ouest du diocèse, là où la vallée s'ouvre sur le Léman, la chapelle Saint-Pierre d'Aigle, l'église et l'hôpital de Roche ainsi que les églises de Noville et de Corb (près de Noville, aujourd'hui disparu) viennent arrondir les possessions de l'hospice sur la rive droite du Rhône. Le sanctuaire Sainte-Marie de Belmont[64] dans la vallée de l'Avançon, cité pour la première fois en 1286 parmi les biens du Mont-Joux, n'était probablement alors qu'une chapelle. A Vouvry, dernière localité de quelque importance avant l'embouchure du Rhône, l'église appartenait à l'hospice depuis 1204 au plus tard; bien que le vocable de Saint-Hippolyte paraisse indiquer une ancienne appartenance à l'abbaye de Saint-Maurice, cette église pourrait avoir été fondée par les chanoines du Mont-Joux comme filiale de Corb et avoir obtenu le rang paroissial entre 1177 et 1204, ou alors, selon un avis récent, provenir plutôt du chapitre de Sion[65].

Dans le diocèse voisin, celui de Lausanne[66], on observe des dépendances de l'hospice aux points névralgiques d'importants axes de transit. A Vevey, grand carrefour à l'époque romaine déjà, les chanoines disposaient d'un hôpital et d'une grange. Ils possédaient une «cella» à Semsales, aux abords immédiats du bassin de Bulle et de la campagne fribourgeoise[67], mais à l'écart de la grande route passant par la Broye; à Sâles, sur la route de Riaz à Romont par Rueyres et Mézières, encore utilisée au Moyen Age, se trouvait une autre «cella»; s'y ajoutaient, à l'est et au nord du Gibloux, les églises Saint-Martin d'Avry-devant-Pont et Saint-Vincent de Farvagny avec leurs chapelles filiales mentionnées en 1453 à Pont-en-Ogoz et Vuisternens-en-Ogoz[68]. L'ancienneté de ces deux vocables semble exclure une fondation par les chanoines: Avry était peut-être une église privée, cédée à l'hospice par la famille de

Ponte; quant à Farvagny, faut-il voir un lien entre la fondation de l'église et les comtes d'Oltingen, qui possédaient des biens dans la localité[69]? Des indices toponymiques suggèrent l'existence d'autres biens, non désignés nommément par les privilèges pontificaux: c'est le cas à Lussy FR et dans la région de Romont, où se croisaient depuis bien longtemps d'importantes voies de communication[70]. Les chanoines avaient également implanté un hospice, attesté depuis 1228, aux portes de la ville de Fribourg, aux Places[71].

Dans les bois du Jorat, sur la route Lausanne-Moudon, se trouvait la «cella» de Montpreveyres, peut-être construite sur des terres du chapitre de Lausanne[72]. De là, les chanoines desservaient l'église paroissiale de Chapelle-sur-Moudon, village du plateau entre la Broye et la Menthue, et, en 1453, sa chapelle filiale de Sottens[73]. Moudon comptait depuis 1234 un hôpital dépendant du Mont-Joux[74], sur la route menant à la région rhénane par Soleure et le haut Hauenstein.

Sur la route reliant Yverdon au Vully, un embranchement pour Payerne, qui rejoignait ensuite la route de la Broye, passait près de la «cella» de Sévaz. L'hospice possédait encore une «cella de Semmurs», lieu qui pourrait bien être Sermuz, au sud d'Yverdon[75]; on n'a en revanche pas encore réussi à identifier de façon satisfaisante la «cella» d'«Excepte». Comme les sanctuaires de Sévaz, Sermuz et celui de Semsales, cité plus haut, étaient dédiés à saint Nicolas, leurs fondateurs paraissent donc bien avoir été les chanoines du Mont-Joux[76].

A Lausanne, siège épiscopal, les chanoines avaient la charge de l'hôpital de Saint-Jean, ancienne propriété du chapitre[77]. C'est dans cette ville que le double itinéraire bisontin et salinois passant par le col de Jougne rejoignait celui de Genève; le grand axe sud-ouest/nord-est poursuivait alors en direction d'Avenches, tandis qu'une autre voie, sur la rive nord du Léman, permettait d'accéder au Grand-Saint-Bernard par Vevey. La «cella» de Bettens, dont les origines sont obscures, et l'hôpital de Bornu (près de La Sarraz VD), géré par les chanoines depuis 1228 au plus tard, étaient situés dans le voisinage de cette importante voie de communication franchissant le Jura. On retrouve les chanoines à Bière, où ils possèdent l'église Sainte-Marie; comme les seigneurs de Mont y exercent l'avouerie, tardivement attestée il est vrai, ce droit proviendrait-il d'une participation directe à la fondation[78]?

La «cella» des saints Nicolas et Bernard d'Etoy, à quelque distance de la rive nord du Léman, est vraisemblablement une très ancienne propriété du Mont-Joux: le monastère-hospice de Bourg-Saint-Pierre possédait déjà des biens entre l'Aubonne et la Venoge[79]. Vu que les

seigneurs d'Aubonne apparaissent relativement tard comme avoués d'Etoy (1234) et non sans restrictions à leur droit, lequel, de plus, ne provient pas forcement d'une participation à la fondation, il semble donc bien que les débuts de la «cella» soient plutôt liés aux chevaliers de Hauteville, ses soutiens traditionnels[80]. Ce n'est pas par hasard qu'Etoy est devenu un important centre secondaire de la prévôté dans le Pays de Vaud: celle-ci possédait, dans les environs immédiats, les églises de Lussy-sur-Morges, Lully, Denens, Villars-sous-Yens et Reverolle – puis, après avoir cédé en échange le patronage de Saint-Loup (Versoix GE), l'église de Saint-Livres VD, incorporée en 1269 au prieuré d'Etoy avec la chapelle filiale de Lavigny[81].

Dans le diocèse de Genève, les bénéfices appartenant à l'hospice en 1177 étaient les suivants: sur la rive droite du Léman, les églises de Féchy[82] et de Saint-Loup (Versoix GE); sur la rive gauche, la «cella» de Meillerie (Haute-Savoie F)[83] liée à l'hospice par une union spirituelle de prières avant 1153/1154, la maison de Rumilly (Haute-Savoie F), sur la route de Chambéry à Genève, et le «casale de Chamarettaz», difficile à identifier. Avant 1191 encore, les églises de Brenthonne, Vigny et sans doute aussi celles de Marin et Thollon (Haute-Savoie F) étaient parvenues à l'hospice, qui renonça, à cette date, à des droits contestés sur l'abbaye de Filly et l'église de Lugrin[84]. La propriété d'une grange au lieu-dit «Viniacum» est déjà attéstée en 1231; avec quelques réserves, on peut l'assimiler à Vigny près de Brenthonne (Haute-Savoie F). Les droits de patronage du Mont-Joux sur les églises de Germagny et Novel sont cités en 1286, de même que ses serfs à Concise (Haute-Savoie F). L'église et la paroisse Notre-Dame du Pont-de-la-Dranse près de Marin, possessions des chanoines en 1323, ont été anéanties par une crue de la Dranse entre 1377 et 1414[85].

Les ambitions politiques continentales de l'Empire angevin, qui se traduisent notamment par l'alliance dynastique négociée dès 1171 entre le roi Henri II Plantagenêt et les Maurienne-Savoie, «portiers des Alpes», expliquent les contacts suivis de l'hospice avec le diocèse de Londres[86]: le roi accorda en 1158 aux chanoines des terres à Chislehurst dans le Kent et à Havering en Essex (aujourd'hui Greater London GB), site d'un manoir royal, qui englobait l'ancienne paroisse de Hornchurch[87]. Il leur confia vers 1163 l'église de Havering, soit Hornchurch, et ses appartenances, au nombre desquelles, probablement, la chapelle de Romford, citée pour la première fois dans le privilège d'Alexandre III; quant aux terres obtenues en 1158 et 1163 par donation royale à Chislehurst et Havering, il s'agissait du manoir de

Kemnal (alias Keminghole ou Keminghall) respectivement de ceux de Suttons et Hornchurch Hall, qui formèrent la dot de fondation du prieuré, érigé au nord de l'église Saint-André[88]. Le roi exempta de plus les chanoines «de tout péage, pontonage et de toute coutume sur tout le territoire anglo-aquitain»[89]. En route pour la Terre-Sainte, Jocelin de Louvain, frère d'Adelize, l'épouse défunte d'Henri Ier, donna aux chanoines un moulin à «Gincheford» (? GB)[90]. Les sujets de la couronne suivent son exemple: on peut citer la concession de l'église de «Stow» (? GB) par Henri de Arniteriis, entre 1182 et 1191[91], et les biens et revenus cédés aux chanoines vers 1270 par Richard Elms (de Ulmis) à Havering, non loin de leur «cella» de Hornchurch[92]; vers le milieu du XIIIe s., ils acquirent dans les environs les granges ou manoirs de Newbury (autrefois manoir de Reyns) à Havering et Risebridge à Romford[93]. Les successeurs d'Henri II, Richard Ier et Jean, mais surtout Henri III et Edouard Ier, favorisèrent ensuite l'établissement du Mont-Joux[94]; l'influence du comte Pierre II de Savoie et d'Othon de Grandson à la cour d'Angleterre joua certainement là son rôle[95]. Les chanoines vendent à la reine, en 1270 déjà, leur maison au bord de la Tamise, située dans le quartier du Strand, aux portes de Londres, un legs de Pierre II de 1264/68[96]; apparemment, l'auberge du «Mont-Joux» («Montejofysyn» ou «Prior's Inn») de Londres, à Aldgate, acquise vers 1195[97], et leurs quatre propriétés («mesnagia») dans le petit quartier juif à l'Aldgatestreet leur suffisaient[98].

Romipètes et voyageurs quittant l'Angleterre, le nord de la France, Paris ou les villes de foires de Champagne pour remonter la Seine en direction de Dijon franchissaient le col de Jougne entre Pontarlier et Orbe et atteignaient enfin l'Italie par le Grand-Saint-Bernard[99]; sur leur chemin s'égrenaient les établissements de l'hospice des diocèses de Troyes, Langres, Sens, Autun et Besançon. Henri Ier (le Libéral), comte de Champagne (1152–1181), confirma aux religieux du Mont-Joux la possession de l'hôtel-Dieu (Saint-Bernard) de Troyes (Aube F) qui leur avait été reconnue dès le temps du comte Hugues (1093–1125): situé sur le marché aux grains, il jouissait d'un emplacement favorable[100]. De plus, l'hospice avait reçu du comte la moitié du péage des toiles qui se vendaient à Provins (Seine-et-Marne F), ainsi qu'un serf et ses biens[101]. Des dépendances du Mont-Joux existaient à Bar-sur-Seine (Aube F), sur la route longeant la rivière, à Sézanne (Marne F), sur la voie commerciale contournant la vallée de la Seine, de même qu'à Sexfontaines (Haute-Marne F); elles soulignent une nouvelle fois l'importance du Grand-Saint-Bernard pour le commerce international qui, florissant au

XII[e] s., animait depuis la seconde moitié du siècle les foires de Champagne[102].

Fondation épiscopale au bord de l'Yonne, près d'Auxerre, l'hôpital Saint-Bernard d'Appoigny (Yonne F) appartenait aux chanoines depuis 1204 au plus tard; de même, la «villa» toute proche de Branches avec son église[103] et ses habitants (1286), et des vignes à Chablis (1323). Entre Avallon et Dijon, région où se croisaient plusieurs routes, les chanoines s'étaient implantés à Montréal (Yonne F) où ils possédaient une «cella» Saint-Bernard depuis 1204; à Epoisses (Côte-d'Or F), ils disposaient d'un hôpital et jouissaient d'une prébende dans l'église Saint-Symphorien.

On ne sait pas exactement comment parvinrent à l'hospice l'établissement («locus») de Val-Suzon (Côte-d'Or F), au nord-ouest de Dijon, et la «cella» d'Eclans[104] (Jura F), près de Dôle, sur la route[105] menant de Chalon au Rhin par la vallée du Doubs. Mais les chanoines cèdent en 1182 à Saint-Paul de Besançon l'église de Cendrey (Doubs F), dans la vallée de l'Ognon, après avoir abandonné à l'abbaye cistercienne d'Acey une terre à Fonteleney (Haute-Saône F), sur la route Besançon-Gray, vers 1135–1140 – cession regrettée par la suite[106].

L'hôpital des chanoines à Salins, au Bourg-Dessus, sans doute fondé par Renaud III de Bourgogne, et la grange toute proche de Saint-Ferréol rendaient l'accès au col de Jougne plus sûr; c'était également le cas de la «cella Aquabella», citée vers 1135, qui doit correspondre plutôt à Bellaigue, localité disparue à mi-chemin entre Pontarlier et Salins, qu'à Ballaigues VD dans le diocèse de Lausanne[107]. A Jougne même (Doubs F), l'hospice possédait l'église en 1177 et, depuis 1286, l'hôpital établi dans la localité voisine des Hôpitaux (Doubs F); ce dernier avait été construit sur des terres franches accordées en 1282 par Othon IV, comte palatin de Bourgogne et seigneur de Salins, à son oncle Jean de Chalon-Arlay, qui contrôlait la route de Jougne à Besançon[108]. Besançon, où les chanoines disposaient de quelques biens vers le milieu du XIII[e] s., abritait en 1286 une dépendance du Mont-Joux de caractère plutôt modeste[109]; auparavant, en 1204 déjà, les sources mentionnent un hôpital à Voisey puis, en 1286, une grange et une vigne près de Presles (?), dans la région à l'est de Langres, important carrefour, accessible depuis Besançon.

Besançon était par ailleurs relié à Bâle et la région rhénane par une route passant par Delle et Ferrette. A une date inconnue, les chanoines du Mont-Joux avaient vendu une maison près du couvent Saint-Léonard à Bâle au «custos» de Constance Henri (Küchelin); celui-ci la

légua en 1288 aux chanoines réguliers de Saint-Léonard[110]. En 1255, le chapitre du Saint-Bernard confirma l'aliénation de sa propriété au Spalen au profit des «sœurs de Tänikon» TG, afin de couvrir les frais d'incorporation de l'église paroissiale de Ferrette (Haut-Rhin F)[111]. Parmi les biens des chanoines à Ferrette, dont il est fait mention en 1286, figurait sans doute déjà l'église de Lilliskirch (soit Saint-Blaise), cédée en 1314 au chapitre de Saint-Ursanne en échange contre des biens et revenus à Koestlach, Liebsdorf et Ligsdorf. Comme cela avait été le cas de Bâle auparavant, Ferrette servit à l'hospice de centre administratif pour le diocèse[112]. La route[113] toute proche menant en Lorraine et en Champagne par Saint-Amarin, le col de Bussang et Epinal permettait d'atteindre l'établissement de Pont-Saint-Vincent (Meurthe-et-Moselle F) et l'hôpital «Dieu-le-Mire» près de Reims (Marne F), propriétés des chanoines respectivement depuis 1204 et 1286; leurs droits sur une grange dite «La Folia» dans le diocèse de Reims, une tour à Sissonne (Aisne F) et des moulins près de Vincent(?) en Picardie sont mentionnés en 1286 pour l'une et en 1323 pour les autres[114].

Dans la ville d'Andernach sur le Rhin moyen, à proximité de la route menant à Trèves et dans l'Eifel, particulièrement bien située du point de vue des échanges économiques, un immeuble («curtis») est parvenu aux chanoines par donation en 1220[115].

Dès 1177, l'hospice disposait d'une maison à Prémeaux (Côte-d'Or F) dans le diocèse d'Autun, sur la route[116] qui, du nord-ouest de la France et du bassin parisien, gagnait la vallée de la Saône à Dijon, traversait la Bourgogne en direction de Lyon ou de Chambéry et rejoignait à Montmélian les voies d'accès au Petit-Saint-Bernard et au Mont-Cenis par les vallées de l'Isère et de l'Arc.

Sur le versant méridional du Grand-Saint-Bernard, le long de la route conduisant du sommet du col par le val du même nom à la ville d'Aoste, l'hospice possédait le patronage des églises de Saint-Rhémy, Saint-Oyen et Etroubles. A Aoste même, sur le cours supérieur de la Doire Baltée, siège épiscopal et carrefour des voies de communication franchissant le Petit et le Grand-Saint-Bernard, le Mont-Joux disposait d'importantes dépendances: l'église Saint-Jacquême et celle de Saint-Georges de Pollein relevaient de l'archevêque de Tarentaise avant de revenir à l'hospice à une date inconnue[117]. L'église Saint-Bénin, établissement des moines de Fruttuaria – les premiers bénédictins en Val d'Aoste (1032) –, lui est parvenue avant 1177[118]. En 1165, le vicomte Boso céda aux chanoines une terre à Châtillon, lieu de transit important, pour y édifier un hôpital; outre divers droits, l'alpage de Champ-Tornay

faisait partie de la dotation[119]. L'église Saint-Pierre de Donnaz, entre la cluse de Bard et le péage de Pont-Saint-Martin[120], constituait la dernière possession de l'hospice dans le Val d'Aoste avant que la Doire Baltée débouche dans la plaine du Pô.

Si Aoste et Ivrée jouaient un rôle essentiel pour le contrôle du Petit et du Grand-Saint-Bernard, Suse et Turin assumaient cette fonction pour les routes franchissant le Mont-Cenis et le Montgenèvre; c'est à Verceil qu'aboutissait le flot des voyageurs qui avaient emprunté l'un ou l'autre de ces itinéraires[121]. Les chanoines disposaient de propriétés tant à Turin, Ivrée et Verceil que sur les axes principaux reliant ces trois villes. Sans doute la maison de Turin, citée pour la première fois en 1176 dans un diplôme de Frédéric Ier Barberousse, était-elle un hôpital[122]. L'évêque Charles, en 1158 déjà, avait confié à l'hospice l'église Saint-Martin de Ciriè, au nord de Turin, sur la route menant de Chivasso (dans la plaine du Pô) aux hautes vallées de Lanzo en passant par Volpiano et San Maurizio Canavese[123]. A Favrià, entre les cours supérieurs du Malone et de l'Orco, il possédait une église[124]. Il n'est pas certain qu'il faille voir une relation entre le Mont-Joux et le prieuré voisin de Saint-Eusèbe à Feletto, dépendant de la prévôté de Verrès, ou l'hôpital qui, peut-être, exista à Bairo[125]; sont en revanche attestés les droits des chanoines sur des églises situées le long de la route romaine Turin-Ivrée, à San Martino Canavese, à Morano (Perosa Canavese) et à Grimaldengo (Vialfrè Canavese)[126].

Ivrée, siège du diocèse, abritait une chapelle Saint-Michel («de Curseria»), une dépendance de l'hospice dont il ne subsiste que des ruines[127]; l'hôpital «dei Ventuno» (soit des vingt et un lits), sur la route d'Aoste, passa en 1310 du Mont-Joux aux chanoines de Saint-Ours d'Aoste[128]. L'hospice prit pied en 1170 sur la rive gauche de la Doire Baltée grâce aux comtes de Canavese, qui lui cédèrent l'église du Saint-Sauveur de Borgomasino[129]. Sur la rive droite de la rivière, où passait la route venant de Turin, les chanoines desservaient l'église Saint-Etienne, dans la région de Candia Canavese[130] et les églises de Saint-André et Saint-Calocer à Caluso, unies dès les plus anciens temps et considérées comme une seule et même possession du Mont-Joux[131]. A Ugliacco (près de Villareggia), sur un embranchement de la «strada Mazenga» menant à Verceil, là où débouchait la route pour Ivrée passant par Vestignè et Tina, ils possédaient un hospice en 1177[132]. Les chanoines disposaient de «cellae» à Cimena, sur la rive droite du Pô, et à Chivasso, où la route de Turin bifurque en direction d'Ivrée et de Verceil[133].

Le nom et l'emplacement exact de la «cella de Tassairi» sont inconnus, contrairement à la «cella de Sauzeon», qu'on peut selon toute vraisemblance identifier comme étant San Secondo (près de Salussola), sur la route de Verceil[134]. Le manse «ad Ponl(t)iolum» qu'Oddo de Viverone avait léguée à l'hospice en 1145[135] se trouvait probablement dans les environs. Santhià, une étape sur la route de Rome déjà appréciée des premiers guides des pèlerins[136], comptait un hôpital du Mont-Joux. Au sud-est de Santhià, à San Germano Vercellese, les chanoines avaient la charge de la chapelle Saint-Georges. Leur présence est attestée en 1152 déjà dans la cité épiscopale de Verceil, important carrefour qui permettait de rejoindre la Via francigena[137], la principale route de Pavie à Rome au Moyen Age; un acte de l'évêque Uguccione de Verceil mentionne en 1164 l'église hors les murs dédiée à saint Bernard (d'Aoste) ainsi qu'Ardizzone Alciati, son avoué[138].

De Verceil, les chanoines s'établirent dans la région de Novare: à l'ouest de la ville, au croisement de la route romaine venant de Verceil avec la voie qui menait de la Lomellina, par Robbio et Confienza, à Mosezzo et dans la Valsesia, se situait probablement l'«ecclesia de Rione», une dépendance de l'hospice aujourd'hui disparue; appelée tantôt «cella» ou «maison», tantôt «église des saints Philippe et Jacques», elle lui avait été cédée avec toutes ses appartenances en 1170 par des membres de la famille fondatrice, les da Briona, vassaux du chapitre de Saint-Gaudens de Novare[139].

L'hospice entretenait des relations jusqu'aux lointains archevêchés de Conza et Messine. En 1149, la comtesse B. de Loritelli lui faisait don de l'église Sainte-Marie, fondée à Castiglione, pour le salut de son âme, celui de son époux Rodolphe et de ses fils[140]. On ne peut déterminer, à l'aide du seul vocable, quand et comment est parvenue à l'hospice la «domus» appelée bientôt église Saint-Pierre de Capizzi, qui est, avec ses chapelles, la possession la plus méridionale du Mont-Joux; la création de l'état normand et, dès la fin du XIe s., l'implantation canoniale croissante en Italie du sud et en Sicile pourraient avoir joué là un rôle[141].

Le réseau canonial du Mont-Joux qui vient d'être esquissé ne s'étendit plus, ni au nord ni au sud, jusqu'à la Réforme; depuis la perte des églises de Castiglione et de Capizzi, respectivement après 1231 et après 1286, ainsi que l'aliénation du prieuré de Hornchurch en 1391, ce sont en fait les établissements de Turin et de Reims qui constituent les dépendances les plus lointaines de l'hospice au sud et au nord. Mais ces pertes ont été compensées par l'acquisition de la maison de Thonon (1405) et par les fondations hospitalières de Pizy (1374)[142] et de Genève

(avant 1376)[143]; puis, l'église paroissiale d'Allinges lui est incorporée en 1392[144], de même que le prieuré Saint-Martin de Miséré (1393)[145] et celui de Villard-Benoît (1419 au plus tard)[146]. Quant à l'hospice du Petit-Saint-Bernard, il est incorporé à la maison du Grand-Saint-Bernard vers 1466 avec ses appartenances[147], notamment les églises de La Thuile et Arvier, le prieuré Saint-Jacquême de Châtel-Argent à Saint-Pierre, l'hôpital de Morgex dans le Val d'Aoste et celui du quartier de Marchévaudan à Aoste même, l'église de Montvalezan, les prieurés de Séez et de Bellentre et l'église Saint-Martin des Chapelles en Tarentaise.

Les bénéfices de l'hospice s'égrenaient dans leur très grande majorité le long des axes internationaux. Ce large réseau de dépendances, dont la densité atteint son maximum dans le diocèse de Lausanne, «corrobore l'idée d'une animation routière et une volonté systématique de créer des infrastructures d'accueil»[148].

Relations avec le Saint-Siège et l'épiscopat. Les papes garantissent périodiquement à la maison du Mont-Joux leur protection, qui s'étend à ses propriétés comme à ses personnes; ils réaffirment l'exemption de la dîme pour les terres exploitées par les religieux[149] et exemptent l'hospice de toutes tailles[150]; ils privilégient également ses quêteurs[151]. On peut considérer la bulle d'Honorius IV de 1286 comme l'acte qui fixe les droits et privilèges que ses successeurs[152] renouvelleront sommairement: ce pape confirme la règle de saint Augustin et l'appartenance du Mont-Joux à l'ordre canonial; il garantit toutes ses possessions et le droit de percevoir la dîme; il dispense les religieux du paiement de la dîme pour les terres de défrichement, donc les novales, et leur accorde la faculté de racheter dîmes et biens appartenant aux églises dépendantes et détenus par des tiers. Le premier, il permet que clercs et laïques désireux de vie plus parfaite soient librement acceptés en religion et il soumet à l'assentiment du prévôt tout passage des chanoines ayant fait profession de vie régulière au monachisme. Il autorise la célébration du service divin dans leurs églises portes closes durant les périodes d'interdit; les chanoines sont par ailleurs renvoyés à l'évêque pour l'obtention du chrême et des saintes huiles, la consécration des autels et des églises ainsi que les ordinations; la construction d'oratoires dans les paroisses du Mont-Joux est interdite à des tiers, sauf autorisation du prévôt et de l'ordinaire: toute exigence nouvelle et injustifiée à ce sujet est prohibée, qu'elle soit le fait d'un archevêque ou d'un évêque, d'un archidiacre ou d'un doyen, d'une personne ecclésiastique ou laïque. Chaque fidèle y peut librement élire sépulture, sous réserve des droits

de sa paroisse. Le pape garantit enfin la libre élection du supérieur, le prévôt, et interdit toute violence à l'encontre des maisons dépendant de l'hospice[153]. La prévôté n'est cependant pas encore soumise immédiatement à l'église romaine.

Le grand nombre d'églises possédées par le Mont-Joux contribue à multiplier ses rapports avec l'épiscopat. En 1190, Clément III confirme aux religieux du Mont-Joux le droit d'instituer les desservants des églises dépendantes, droit dont ils usaient depuis quarante ans[154]. La portée de ce privilège est perceptible aux XIIe et XIIIe s. dans l'application du droit de patronage qui résout les problèmes juridiques liés au ministère paroissial des chanoines: ainsi l'église Sainte-Marie de Castiglione donnée à l'hospice par la comtesse B. de Loritelli en 1149, reste soumise à l'autorité de la basilique de Conza à laquelle elle doit verser des censes en cire, en encens et en argent, symbole de sa dépendance vis-à-vis du siège épiscopal; son desservant a l'obligation de répondre aux convocations synodales et de payer la quarte funéraire; les saintes huiles sont délivrées à Conza, où les clercs doivent recevoir l'ordination[155]. Lorsqu'en 1158 l'évêque de Turin confère à l'hospice l'église Saint-Martin de Ciriè, il se réserve, pour lui et ses successeurs, le droit de confirmer les candidats présentés par le prévôt, qui sont tenus à l'obédience[156]. Des réglementations semblables, fondées sur le droit de patronage et rendues nécessaires par les changements de propriétaires d'églises (incorporations, échanges) ainsi que les conflits touchant soit leur légitimité, soit la nomination aux bénéfices et la perception des revenus, furent imposées dans les diocèses de Genève (1191), d'Aoste (1206 et 1208), de Turin (1237), de Sion (1250), d'Ivrea (1263) et de Lausanne (1269, 1295 et 1300)[157]. En Angleterre, les intérêts de la couronne se conjuguent avec les orientations de la curie romaine pour procurer aux monastères une liberté, plus ou moins large, à l'égard de l'épiscopat[158]: ils entraînent les chanoines du Mont-Joux à dépendre davantage du roi, qui s'immisce dans les affaires du prieuré de Hornchurch, tant au temporel qu'au spirituel; cependant, l'évêque de Londres veille lui aussi à maintenir sa juridiction sur l'église de Havering et ses chapelles[159].

Les intérêts territoriaux opposés de la maison de Savoie et de l'église de Sion, le principal propriétaire foncier dans le comté valaisan, interfèrent dans ce diocèse avec le principe de sujétion de la prévôté au pouvoir juridictionel des évêques. La politique de protection des Savoie en faveur de l'hospice, qui se rapproche beaucoup d'une avouerie[160], constitue un élément de l'expansion savoyarde en Valais

poursuivie avec détermination depuis le XIIe s. Concurrençant l'évêque de Sion, comte du Valais depuis 999 et prince d'Empire dès 1032, et s'opposant même momentanément à la politique bourguignonne et italienne des Hohenstaufen, telle qu'elle apparaît par exemple dans les privilèges accordés à l'hospice par Frédéric Ier et Henri VI (en 1176, 1187, 1191 et 1192), les comtes de Savoie parviennent à dominer non seulement l'accès septentrional du Grand-Saint-Bernard, mais également le Bas-Valais, ainsi donc une grande partie de l'ancien comté valaisan dont l'étendue ne suivait plus depuis bien longtemps les frontières diocésaines; s'étant emparés des droits régaliens de l'évêché, on ne sait à quel titre, les comtes de Savoie réussissent à étendre peu à peu leur influence sur l'église de Sion, malgré sa mouvance immédiate de l'Empire[161]. C'est dans ce contexte que se situe le conflit de la prévôté avec l'évêque de Sion au sujet de quelques églises[162] sises dans une zone attirant les rivalités d'intérêts: sur plainte du chapitre cathédral et de l'évêque Amédée, partisan d'Alexandre III, celui-ci ordonne en 1163 la restitution des églises de Martigny, Sembrancher, Orsières et Liddes, que l'évêque Louis, fidèle de l'empereur et favorable à l'antipape Victor IV (1159–1164), a selon eux illicitement cédées aux chanoines du Mont-Joux[163]. Or, en 1168, l'évêque Amédée, par l'entremise de l'archevêque Pierre de Tarentaise, un partisan d'Alexandre III comme le comte Humbert III, leur confirme les églises contestées[164]. Enfin, par la transaction de 1199, qui reconnaît expressément que la maison du Mont-Joux est soumise au «dominium» de l'église de Sion, les chanoines conviennent avec l'évêque Nantelme d'Ecublens que ces églises, y compris celle de Lens, lui seront restituées; ce dernier en renouvelle alors la concession au Mont-Joux, sous réserve de son droit de juridiction et en échange d'une cense en faveur de la mense épiscopale et de celle du chapitre[165]. Ces allers et retours d'églises reflètent d'une part le souci avec lequel les ordinaires veillent à l'intégrité des droits épiscopaux sur le plan du diocèse, d'autre part l'imbrication des intérêts territoriaux propres des comtes-évêques avec ceux de l'Empire; ils soulignent également leur volte-face vis-à-vis de la Savoie et de la politique impériale relative à un passage alpin de l'importance du Grand-Saint-Bernard. Lorsque la question ressurgit durant l'épiscopat d'Henri Ier de Rarogne – liée, peut-être, à la politique d'expansion du comte Pierre II de Savoie qui s'annonce en Valais[166] – l'arbitrage du 17. 10. 1250 fixa les droits de la prévôté sur ses églises dans ce diocèse, une fois pour toutes: le prévôt fait obédience à l'évêque pour les églises du Mont-Joux; il en reçoit la

charge d'âmes et affecte les chanoines de son choix à la desservance; avec le consentement du chapitre général, il a droit de retirer les institués s'il les trouve incorrigibles ou s'il en a besoin ailleurs, mais non sans avoir fait trois dénonciations à l'évêque. En cas de résignation spontanée du desservant, le prévôt peut repourvoir l'église sans intervention de l'ordinaire[167]. C'est cette réglementation, confirmée le 10. 1. 1251 par Innocent IV[168], qu'invoquent en 1334 le prévôt Guillaume (de Thora) et l'évêque Aymon de La Tour en mettant fin à un long conflit provoqué, entre autres, par les empiétements du second sur les droits du prévôt touchant le spolium des bénéficiers défunts et la nomination au prieuré-cure de Martigny[169]; le prévôt prête le serment d'obédience, le 12. 5. 1336 seulement[170]. Les relations tendues avec l'église de Sion s'améliorent lorsque les évêques deviennent alliés du comte de Savoie et que celui-ci fait placer sur le trône épiscopal, tantôt un de ses fidèles (comme Guichard Tavel 1342–1375[171]), tantôt un des membres de sa famille (comme Edouard de Savoie 1375–1386[172]), ou lorsque des partisans de la Savoie (comme Aymon Séchal 1398–1404, ancien prévôt du Mont-Joux) dirigent au cours du Grand Schisme la partie du diocèse demeurée dans l'obédience d'Avignon[173]. Si, par ailleurs, le recteur de la maison du Mont-Joux à Sion, comme délégué du prévôt, put investir en 1417 son confrère Jacques de Platea du prieuré-cure de Lens, et ceci en présence de la majorité des paroissiens et sans aucune ingérence de l'ordinaire[174], c'est probablement à cause de la guerre de Rarogne qui opposaient la puissante famille de ce nom aux communes du Haut-Valais et menèrent à la vacance du siège épiscopal (septembre 1417)[175]; mais peut-être l'exemption de la juridiction épiscopale accordée à la prévôté en 1411 se fait-elle également déjà sentir.

L'exemption de la juridiction des ordinaires ne fut tout d'abord qu'épisodique: c'est le passage de la prévôté à l'obédience pisane, suivant l'exemple de la Savoie, qui lui valut le privilège d'exemption délivré le 15. 3. 1411 par Jean XXIII[176]. Violemment combattue par les évêques et entrée en vigueur uniquement par mandat exécutoire (21. 12. 1414)[177], la bulle d'exemption fut révoquée par Martin V le 12. 2. 1418 à Constance, à l'instigation du cardinal et archevêque de Tarentaise, Antoine de Challant; cette abrogation fut confirmée le 10. 1. 1421[178]; seules les décisions pontificales en faveur de la prévôté étaient désormais exemptes du placet des officialités diocésaines (16. 6. 1419)[179], les immunités et libertés déjà accordées demeuraient, y compris l'exemption de toute taille (30. 5. 1422)[180]. Le procès intenté dès

1420 à la prévôté par les évêques, devant la cour de Tarentaise entre autres, afin d'établir leurs droits de juridiction[181], se termina par la décision de l'archevêque acceptée par les parties. Le prélat donnait, en substance, sa sanction au principe général, ayant valeur obligatoire pour les moines comme les chanoines réguliers: exemption de la loi diocésaine, c'est-à-dire de la surveillance exercée par l'évêque dans le domaine administratif, mais sujétion à sa juridiction dans le domaine spirituel. Concrètement, le droit de présenter les desservants des églises relevant du patronage du Mont-Joux revient au prévôt; celui-ci procède à la visite de l'hospice et des prieurés et y excerce sans restriction son droit de correction; dans les bénéfices où des chanoines ont charge d'âmes, ce droit de correction ne s'applique cependant qu'à la discipline régulière: contrairement aux prieurs, les vicaires temporels ou perpétuels qui remplaçent les chanoines curés non résidents sont entièrement soumis à la juridiction de l'évêque et aux tributs prélevés à l'occasion de son intronisation ou lors de sa visite canonique. Les chanoines curés reçoivent, pour leur part, la faculté de soumettre leurs causes civiles à l'évêque ou au prévôt[182].

En 1453, le prévôt Jean de Grolée obtint de Nicolas V la confirmation de divers privilèges pontificaux, dont le privilège d'exemption de Jean XXIII[183]. Sa mise en pratique s'annonçait toutefois difficile et se heurta aux prétentions des évêques d'Aoste et de Sion qui, à plusieurs reprises, notamment aux XVIe et XVIIe s., revendiquèrent la collation des bénéfices du Mont-Joux dans leurs diocèses, réclamèrent le spolium des bénéficiers défunts et exigèrent leur représentation lors de l'élection des prévôts[184]. Par la suite, la prévôté ne réussit pas à faire prévaloir de facto son immédiateté pontificale contre l'opposition des ordinaires; le droit de correction des religieux et la collation des bénéfices furent quant à eux préservés: à moins d'une délégation de l'autorité apostolique[185], l'évêque de Sion n'intervenait pas directement dans la nomination du supérieur ou dans sa destitution; en tant qu'ordinaire du lieu, il consacrait toutefois les prévôts qui, dans les cas extraordinaires seulement, obtenaient la faculté de recourir à l'évêque de leur choix[186]; de même, les consécrations d'églises dépendantes et d'autels par un dignitaire autre que l'évêque diocésain constituaient une exception[187]; l'ordinaire recevait leur serment d'obédience et conférait la tonsure et les ordres aux religieux; dès 1803 ce droit à l'ordination des clercs, à l'exclusion des ordres majeurs, revenait au prévôt, qui usait de plus, depuis 1762 déjà, du privilège des insignes pontificaux (crosse et mitre)[188]. En accord avec le nouveau code (1983),

les constitutions entrées en vigueur en 1991 prévoient, pour toute œuvre d'apostolat des chanoines, une convention écrite précisant les relations entre la congrégation comme institut de droit pontifical, exempt, et l'ordinaire[189].

Activités des chanoines: 1) Activité hospitalière. Le célèbre «Guide du pèlerin de Saint-Jacques» cite l'hospice du Mont-Joux parmi les trois grands hospices du monde, à égalité avec la maison Sainte-Catherine de Somport et l'hôpital de Jérusalem: c'est là en effet que les pèlerins se voient offrir le réconfort, les indigents le repos, les malades la consolation, les morts le salut et les vivants de l'aide[190]. Les actes des papes et des comtes de Savoie corroborent ce témoignage; ils prennent l'hospice et ses dépendances sous leur protection et font l'éloge des chanoines pour leur œuvre de charité envers tant de passants, pauvres ou riches[191]. Au milieu du XIIe s., l'hospice de Saint-Bernard, point d'appui sur le chemin de Rome, était déjà familier aux Francs, aux Flamands et aux Gaulois de même qu'aux Anglais, aux Saxons et aux Scandinaves[192]. Dès le haut Moyen Age, été comme hiver, pèlerins et marchands, mais aussi dignitaires laïques et ecclésiastiques en route pour diverses missions mettaient à contribution ses services[193]. L'institution de l'année sainte par Boniface VIII et la promesse d'une indulgence plénière pour qui visiterait les basiliques des princes des apôtres à Rome suscitèrent probablement une affluence inhabituelle de pèlerins à l'hospice en 1300, puis également en 1350, 1400 et 1450; parfois, des romipètes franchissaient le Grand-Saint-Bernard en dehors des années jubilaires[194].

Il est difficile de préciser le nombre exact des passants qui furent accueillis à l'hospice, parfois épuisés et effrayés par les intempéries hivernales[195]. Cependant, selon toute vraisemblance, les transformations des bâtiments effectuées avec l'aide financière de la maison de Savoie, notamment entre 1259 et 1261[196], prennent en compte un flux grandissant de pèlerins. L'approche archéologique a révélé une importante phase de construction au XIIIe s., au cours de laquelle les bâtiments d'origine ont été augmentés d'un tiers au nord et à l'ouest[197]. Les sources économiques de l'hospice au XVe s. complètent ce tableau lacunaire des installations. Les inventaires du cellérier pour les années 1419 et 1447 mentionnent environ vingt locaux, sur deux étages; à part l'église et la chapelle Saint-Michel, sont cités entre autres la cuisine, le réfectoire, le chauffoir, l'ancien et le nouveau dortoir, la chambre du cellérier, la «chambre de l'hôpital» ou «chambre des pauvres», sans compter la «chambre de charité», probablement réservées aux passants nécessitant

des soins, et la «chambre des couches»; cette dernière servait de salle de délivrance pour les femmes qui allaient accoucher. L'existence d'autres locaux destinés aux servantes, aux sœurs converses, au cordonnier, au frère lai, à l'hospitalier et aux muletiers de l'hospice donne une idée de son évolution par rapport à ses débuts[198].

Quinze chanoines et un personnel stable ou additionnel, recruté dans la région selon les besoins[199], assuraient l'hospitalité quotidienne à l'hospice sous la supervision du prieur et selon les directives de l'infirmier, de l'aumônier, du responsable du vestiaire, du clavendier et du cellérier; leurs obligations sont décrites avec précision dans les constitutions réformatrices de 1438: les passants devaient être restaurés, femmes et hommes logés dans des locaux séparés, les couples – sur demande – dans une chambre privée; les arrivants avaient droit à des chaussures et à des habits conformes à leur rang social, parfois également en prêt selon les conditions atmosphériques; les guides de l'hospice accompagnaient les voyageurs dans les passages les plus dangereux, pour autant que le voyage puisse être poursuivi après un repos d'un ou deux jours; les malades gravement atteints qui ne se rétablissaient pas étaient transportés à Bourg-Saint-Pierre ou Martigny, ou alors à Saint-Oyen ou à Aoste pour recevoir des soins médicaux[200]. Selon des sources du XIVe s.[201], une coutume ancienne voulait que, de la Saint-Martin (11 novembre) à la fête des saints Philippe et Jacques (1er mai), l'hospitalier descende chaque jour de l'hospice au refuge situé sur le versant nord du col pour y attendre les voyageurs, les nourrir et les accompagner en toute sécurité sur les hauteurs avant la tombée de la nuit, usage qui restera en vigueur jusqu'à la fin du XIXe s. D'après les constitutions de 1438, cette tâche incombait à quatre guides ou marroniers («marrones») dont l'hospice assurait l'entretien; ils allaient par deux à la rencontre des passants jusqu'à l'hôpital situé sur le versant sud du col (Fonteinte, 2203 m)[202], et jusqu'au refuge sus-mentionné (L'Hospitalet, 2113 m) sur la rampe septentrionale[203]. Le charnier de l'hospice, cité dès 1274[204], souligne de façon macabre les dangers de cette étape, qui justifient les mesures prises en faveur de la sécurité des passants.

Les chanoines étaient par ailleurs soutenus dans leur action par des corporations de marroniers, qui s'étaient constituées dans les communautés bordant la route du Mont-Joux, de part et d'autre du col, et dont les services sont documentés à partir du Xe s.[205] Représentants d'un organisme assurant le transit des personnes et des marchandises par le Grand-Saint-Bernard, ils devaient à ce titre le

service d'accueil et d'accompagnement au comte de Savoie et contribuaient à l'entretien des chemins et au sauvetage des passants. Des statuts réglaient les modalités de transport entre Saint-Rhémy et Martigny: ceux des corporations de Saint-Rhémy et d'Etroubles remontent à l'an 1273; les marroniers de Bourg-Saint-Pierre étaient organisés de façon similaire, comme en témoignent des documents plus récents. Par la suite, ces corporations eurent fréquemment à recourir contre d'autres communautés devant le comte, puis le duc de Savoie ou devant l'évêque de Sion et la Diète du Valais pour faire respecter leur monopole du transport: celui-ci offrait en effet des possibilités de gain bienvenues dans une région de montagne difficile[206]. La diminution du volume du transit par le Grand-Saint-Bernard, interrompue par de courtes phases d'amélioration, est perceptible dans les comptes des châtellenies et des péages de la Savoie dès le début du XIVe s.: elle est due à la fois au déclin des foires de Champagne, à l'essor de celles de Genève et à la déviation du trafic par les cols nouvellement ouverts, ainsi qu'à l'utilisation des voies maritimes[207]; les guerres d'expansion de la Savoie en Valais et dans le Piémont[208], les conflits entre Savoie et Valais pendant les guerres de Bourgogne (1475–1476)[209] et, plus tard, le passage périodique des troupes durant les campagnes de Milan (1499–1516)[210] ont sans doute aussi joué un rôle dans la stagnation du trafic; le Grand Schisme (1378–1417) et l'attrait de nouveaux lieux de pèlerinage n'ont probablement pas manqué d'affecter également l'hospice[211].

Des travaux d'agrandissement importants doivent avoir touché les bâtiments de la partie ouest de l'hospice vers 1469, comme l'indique une fenêtre de cuisine datée[212]. En 1476, le chapitre décida en outre de construire une morgue destinée également aux pèlerins: à la différence des charniers, que les textes permettent de situer sous la chapelle Saint-Michel, il s'agissait d'un bâtiment indépendant au sud de l'église[213].

Dans les hospices dépendant du Mont-Joux, l'assistance aux pèlerins a sans doute pris des formes semblables, dans la mesure des moyens disponibles; toutefois, les sources, qui privilégient largement les données économiques au détriment des aspects caritatifs, ne contiennent pas de renseignements précis. Cependant, au XVe s., la participation des chanoines à des œuvres d'utilité publique est attestée: à Meillerie et au bord de la Dranse, ils réparent la route menant du Chablais en Valais et reconstruisent le pont sur la Dranse entre Evian et Thonon; entre 1448 et 1450, le prieur de Lens dirige la construction du Grand Bisse, ouvrage qui étonne encore aujourd'hui[214].

2) Le ministère paroissial. Le troisième concile de Latran (1179), ayant considéré la dispersion des religieux dans des paroisses comme péril réel pour l'idéal conventuel, imposa aux moines et aux chanoines réguliers de mener une vie communautaire, au moins réduite, dans leurs cures[215]. Malgré cette restriction de principe, les chanoines du Mont-Joux faisaient du ministère paroissial l'une de leurs principales activités, en dehors de l'assistance traditionnelle exercée dans leurs hospices et maisons. Dans la mesure du possible, ils assumaient eux-mêmes le ministère dans leurs églises; les cures rurales abritaient le plus souvent le religieux desservant assisté par un ou deux chanoines, plus rarement trois, quatre ou plus et parfois par des convers[216]. Et pourtant, un chanoine pouvait vivre seul dans une église ou une chapelle, pourvu qu'il reste soumis au contrôle du prieuré voisin: c'est ainsi que dès 1269 un chanoine résidant à Saint-Livres et ne relevant que de son supérieur, le prieur d'Etoy, desservait seul l'église du lieu (incorporée au prieuré) et sa filiale de Lavigny[217]; de même l'église de Jougne et la chapelle de l'hôpital du lieu (aux Hôpitaux) unies depuis 1295, se trouvaient placées sous la responsabilité d'un seul recteur, chanoine du Mont-Joux[218]. Cependant, le grand nombre d'églises appartenant au Mont-Joux et leur dispersion géographique limitaient l'exercice personnel de la cura animarum par les chanoines. C'est pourquoi le chapitre général céda en 1234 l'église Saint-Georges de San Germano Vercellese à l'abbé et au couvent de Saint-André de Verceil, membres de la congrégation des chanoines réguliers de Saint-Victor, pour une redevance annuelle de 15 livres de Pavie; le prévôt du Mont-Joux conserva cependant le logement (procuratio canonica) pour lui et son escorte de douze personnes lors de sa visite annuelle[219]. De même, l'église de Caluso passa en 1235 à la prévôté de Verrès[220] et, avant 1286, celle de Chivasso à l'ordre des humiliés[221]. Néanmoins, les chanoines ont dû recourir à des clercs séculiers. Dans le diocèse de Londres, des fondations pieuses liaient des chapelains au prieuré de Hornchurch, à son église et aux chapelles qui en dépendaient: sans toujours appartenir eux-mêmes à la communauté des chanoines, ils les déchargeaient des tâches paroissiales[222]. Les constitutions réformatrices de la prévôté maintinrent en 1438 le principe de la desserte personnelle des églises dépendantes[223]. Au XVe s. toutefois, des clercs séculiers continuent à détenir la charge de certaines paroisses, comme le montrent les visites des églises du diocèse de Lausanne: en 1453, c'est le cas à Sâles et à Reverolle tout comme à la chapelle de Sermuz[224]. En revanche, des chanoines du Mont-Joux résident en personne dans les paroisses

de Chapelle-sur-Moudon, Farvagny, Semsales, de même qu'aux Hôpitaux, à Etoy et à Denens[225], alors que le curé d'Avry-devant-Pont fait desservir sa paroisse par un prémontré et que ceux de Saint-Livres et de Lussy-sur-Morges se font remplacer par des vicaires, séculiers ou réguliers[226].

La conjuguaison de la vie claustrale et du ministère paroissial valut aux chanoines un large cercle de bienfaiteurs. De plus, dans divers diocèses, avec la recommandation du Saint-Siège et le soutien royal ou ducal[227], les quêteurs de l'hospice (mentionnés dès 1167 et souvent imités par des escrocs) appelaient à la générosité des fidèles par la prédication et la promesse d'indulgences, au grand déplaisir d'un clergé parfois envieux et cupide[228]. Les premiers bienfaiteurs de l'hospice cherchaient à participer, grâce à leurs dons, aux bonnes œuvres et aux mérites spirituels des chanoines[229]; depuis le XIIIe s. cependant, les fidèles requièrent de plus en plus une intercession précise et le nombre de legs pieux assortis de conditions va croissant. La pratique de recevoir des legs est devenue un droit expressément confirmé aux chanoines du Mont-Joux par Innocent IV (1247), Alexandre IV (1259), Clément V (1310) et Jean XXII (1323)[230]. Certains autels et prébendes ont pour origine des dons importants: il en va ainsi du canonicat avec prébende dans la cathédrale d'Aoste, uni à l'hospice avant 1272[231], et de la chapelle Saint-Michel au-dessus du charnier de l'hospice, fondée et dotée d'une prébende en 1274[232]. Au XVe s., l'église de l'hospice comporte un maître-autel, une chapelle de la Sainte-Croix et une autre de la Vierge[233]. Eglise et autels bénéficient d'importantes fondations d'anniversaires: l'exemple des comtes de Savoie[234] est suivi par les chanoines et les prévôts, lorsque le pécule devient usuel au XIVe s.; ils contribuent par ailleurs à augmenter le trésor de l'église, le mobilier de l'hospice et le nombre de ses cloches[235]. Selon les décisions du chapitre tenu à Etoy en 1437, chaque prévôt doit fournir les ornements et paraments nécessaires à une chapelle[236]. Le clergé séculier compte lui aussi parmi les bienfaiteurs de l'hospice et de son église, en particulier les membres des chapitres d'Aoste et de Sion, dont certains sont apparentés aux chanoines[237].

Les dépendances du Mont-Joux sont également favorisées: en 1274, la reine-mère d'Angleterre Eléonore de Provence ordonne qu'une redevance annuelle des chanoines due à son échiquier soit affectée à l'entretien d'un chapelain; celui-ci, qui doit résider auprès de la chapelle du manoir royal à Havering et y célébrer chaque jour une messe votive selon l'office requis, sera rattaché au prieuré de Hornchurch[238]. Pour sa

part Jean Hermer, de la paroisse de Hornchurch, pourvoit en 1345 à la construction d'une chapelle de la Vierge à Maryland (?) et à l'entretien de son chapelain[239]. Des chapelles sont érigées en outre à Vouvry (1384), Orsières (1365) et Sembrancher (1445); la chapelle Saint-Antoine, près de l'église du prieuré d'Etoy, est une fondation du prévôt Jean d'Arces (1425), celle de Saint-Laurent, à Liddes est fondée vers 1502 par le sacristain Louis Parisii[240]. Si d'importants personnages, soucieux du salut de leur âme, tels les comtes de Hertford et Gloucester, Roger (†1173), Richard (†1217) et Gilbert de Clare (†1230)[241], la noblesse valdôtaine et celle de la Suisse romande[242] prévoient des donations en faveur des chanoines, des gens de condition plus modeste, issus des paroisses du Mont-Joux, font de même[243]. Les paroissiens et les prébendiers – clercs auxiliaires comme laïques des deux sexes – auxquels le chapitre assigne çà et là des prébendes au XIVe s.[244], font partie du cercle très proche de la maison du Mont-Joux, souvent de sa «familia»; comme les convers et les membres de la confrérie de Saint-Bernard[245], citée depuis 1189, ils bénéficient de commémorations spéciales lors de leur décès[246].

Les renseignements relatifs à la vie dans les paroisses du Mont-Joux paraissent en général assez unilatéraux: ce sont souvent les scandales qui ont passé à la postérité. Ici ou là, des chanoines avaient à souffrir de propos irrespectueux ou de voies de fait; certains furent même menacés de mort[247]. Mais les religieux eux-mêmes n'étaient pas toujours irréprochables. Les relations parfois tendues entre le berger et ses ouailles transparaissent non seulement dans les sources administratives savoyardes, mais également dans les procès-verbaux des visites des églises, par exemple ceux du diocèse de Lausanne. Ce sont surtout les manquements au devoir de résidence et la pratique du remplacement, qui entraînent la négligence du service divin dans certaines paroisses du Mont-Joux; la règle du célibat y est également enfreinte: en 1416/1417 déjà, les curés et vicaires de Lussy, Lavigny, Montpreveyres, Sâles et Avry-devant-Pont sont l'objet de telles plaintes[248]. La non-résidence et le remplacement par des prêtres séculiers sont parfois si bien ancrés que certains paroissiens, ceux de Denens par exemple, ne peuvent se souvenir d'avoir jamais vu leur église desservie par un chapelain régulier[249]. A Bière, les visiteurs de 1416/1417 ne trouvent même ni curé ni vicaire, mais un simple auxiliaire abandonné à son sort[250]. Robert Dumoulin, délégué du cardinal Jean Cervantès, auquel Eugène IV avait confié la réforme de la prévôté en 1436[251], effectue la visite des prieurés au début de 1438; arrivé le 7 février à Montpreveyres, il est reçu, en

l'absence du prieur, par une femme qui se présente comme sa mère[252]. Cependant, les visiteurs de 1416/1417 parlent aussi de desservants consciencieux, particulièrement le curés de Saint-Livres, Jougne et Farvagny[253]; cela vaut également pour le chanoine Nicolas Sersioris, desservant de la maison-Dieu de Voisey, qui s'attire en 1434, après deux ans de ministère environ, les louanges des paroissiens[254]. Il est aussi arrivé que les instances ecclésiastiques rejettent des plaintes contre les chanoines comme indéfendables: ainsi en 1315 déjà, l'évêque de Londres Gilbert Segrave, après des vérifications approfondies, refuse-t-il d'accorder crédit aux doléances des paroissiens de Hornchurch[255]. Peut-être ceux d'Avry-devant-Pont étaient-ils aussi prévenus contre leur curé, le chanoine Nicod Sovez? Ils le dénoncent lors de la visite pastorale de 1416/1417 pour vivre ouvertement en concubinage et pour avoir acquis une maison à côté de l'église pour sa concubine laquelle y tient un estaminet, débitant du vin tiré des caves du presbytère[256]. Cet esprit d'entreprise – même s'il est incompatible avec la discipline régulière – représentait peut-être le seul remède à l'indigence; celle-ci transparaît notamment dans les constatations des visiteurs, qui relèvent presque partout le délabrement des bâtiments[257]: sans doute cet état résulte-t-il aussi d'épisodes de guerre et de pillage.

3) Vie intellectuelle. On ne dispose que de maigres données touchant les activités intellectuelles des religieux. Au XIVe et au XVe s., les chanoines produisent à l'occasion des manuscrits, soit pour leur usage propre, soit sur demande de tiers; on ne peut cependant en déduire l'existence d'un scriptorium à l'hospice[258]. Celui-ci possédait en revanche une collection de livres, au plus tard depuis le XVe s. Une bibliothèque destinée à l'étude et installée au lieu de résidence des prévôts (Meillerie, Etoy ou l'hospice) est exigée par le chapitre général en 1437; les constitutions réformatrices donnent des précisions l'année suivante, mais nous savons peu de choses de leur exécution: on ne connaît pas de catalogue, et les livres, essentiellement liturgiques, cités par les inventaires de l'hospice et de certaines dépendances à la fin du Moyen Age, concernent manifestement ceux de la sacristie et du trésor de l'église[259]. Pas plus que les quelques manuscrits ou fragments conservés[260], ces éléments ne permettent d'apprécier exactement les possibilités de formation à l'hospice et dans les maisons qui en dépendaient. Il ne faut cependant pas surestimer les efforts intellectuels des chanoines: à la fin du Moyen Age, on en trouve assez peu qui soient immatriculés aux universités, à Bologne, à Orléans et à Paris par exemple, en comparaison des chanoines de Sion et des diocèses voisins,

qui y étudiaient régulièrement[261]. Il semble que les connaissances acquises à l'hospice et transmises par le chantre (le maître des novices[262]) suffisaient aux religieux dans l'exercice de leur activité principale, au service de leur prochain. Les prévôts, ainsi que les vicaires généraux et les administrateurs qui les remplaçaient, constituaient une exception car, dès la fin du XIVe s., la plupart possédaient un titre académique; à la différence de leurs confrères et subordonnés, d'origine bourgeoise ou rurale[263], les supérieurs, d'une couche sociale plus élevée, aspiraient davantage à l'étude et à une carrière ecclésiastique qu'à la vie claustrale.

Administration et économie: 1) Les organes de l'institution. Des dépendances du Mont-Joux, aux fonctions très variées, figurent sous forme d'église, prieuré, ferme, grange, rectorie, maison, hôpital ou hospice dans plusieurs diocèses; ces implantations disséminées mettent fin à l'homogénéité administrative qui avait caractérisé la communauté primitive de l'hospice. Cette diversité, due à l'expansion extraordinaire des XIIe et XIIIe siècles, se répercute sur l'organisation interne: les organes dirigeants de l'institution, dont l'hospice forme le noyau, sont désormais le supérieur, son couvent et le chapitre général, chacun avec ses compétences, ses revenus et son activité propre. Il n'est cependant pas aisé de définir leurs pouvoirs, qui s'étendent tant au spirituel qu'au temporel, et sur lesquels les sources postérieures (les constitutions de 1438 notamment) seront plus précises.

Au début, le supérieur – qui, suivant une coutume répandue dans les communautés canoniales en terre d'Empire, prend le titre de prévôt (terme utilisé par Possidius dans sa «Vie de saint Augustin»)[264] – assume personnellement l'administration des biens de l'hospice. Dès le XIIIe s., le prévôt, dont les compétences se distinguent mal parfois de celles du chapitre, use de son sceau propre[265], signe d'une autonomie relative dans la gestion des affaires – que ce soit celles de l'hospice ou celles de l'ordre; cette autonomie est cependant limitée par l'aval de son couvent ou, le cas échéant, du chapitre général. Il revient également au prévôt de représenter l'institution auprès des chapitres provinciaux des chanoines réguliers[266], conformément à la constitution de Benoît XII de 1339[267].

Depuis la constitution d'une mense prévôtale spécifique – phénomène perceptible dans les sources au XIVe s., mais sans doute antérieur à cette époque – s'accentue la tendance à créer diverses entités administratives particulières: en 1323, le chapitre général élabore une liste de soixante-cinq bénéfices dont les revenus sont affectés en totalité ou en

partie au prévôt ou, dans quelques cas, à la mense indivise du prévôt et de l'hospice[268]. En 1437 la mense prévôtale, augmentée, comprend les prieurés d'Etoy, Meillerie, Saint-Martin de Miséré et Villard-Benoît, les maisons fortes de Pizy et de Rives (près de Thonon), la cure d'Allinges ainsi que tous les revenus – censes, rentes et quêtes – dont la gestion échappe au cellérier[269]. Celui-ci, dont l'office a probablement été créé vers le milieu du XIVe s., décharge les prévôts, absorbés par les exigences administratives de leur mense mais manifestement aussi, et de plus en plus, par des obligations extérieures à l'ordre. D'abord homme du prévôt, le cellérier devient ensuite un officier du chapitre; avec l'aide d'un secrétaire et la collaboration des quêteurs et du trésorier du prévôt, il régit la mense de l'hospice et en gère les revenus provenant des fermes de Saint-Oyen et de Bibian dans le Val d'Aoste, ainsi que celles de Martigny, Verbier et Ecône en Valais, d'Ollon, Roche et Pizy dans le Pays de Vaud et de Meillerie, Thonon et Vernay en Savoie. Les pensions annuelles dues par les bénéfices d'Italie et de Suisse occidentale, les censes du Val d'Aoste et du Valais, les quêtes du Val d'Aoste, de Lombardie, du Valais, de Vaud, de Fribourg et d'Allemagne font aussi partie de ses attributions[270].

Ensemble, prévôt et chanoines claustraux de l'hospice formaient le couvent. Celui-ci, mentionné en 1187[271], a son sceau particulier, au moins en 1265[272]. Les sources médiévales ne sont cependant pas très claires quant à ses compétences et les constitutions de 1438 elles-mêmes réservent certains pouvoirs tantôt au prévôt et à son couvent (soit le chapitre conventuel), tantôt au chapitre annuel, bien que ce dernier ne réunisse pas à l'hospice uniquement les membres du couvent au sens strict du mot, mais également – en tant que «foranei» semble-t-il[273] – tous les prieurs, curés, recteurs et administrateurs (ou leurs délégués) de la même province ecclésiastique que la «maison-mère»[274]. Cette composition du chapitre tient probablement compte du nombre des chanoines à l'hospice ainsi que de l'évolution des menses décrite plus haut; c'est d'ailleurs à ces organes que revient l'élection des officiers de l'hospice et celle des quatre «claves» (au nombre desquels le prévôt figure comme premier claviste) qui gardent sous clef les valeurs des chapitres; c'est également au chapitre conventuel ou annuel que le cellérier et les officiers doivent rendre leurs comptes[275].

Les chanoines claustraux conservent toutefois leur propre administration pour les valeurs provenant des offices fondés, de la succession des religieux et d'autres biens dont la gestion, confiée au XVe s. à un procureur, est distincte de celle du cellérier et des officiers de l'hospice.

A la fin du XIII[e] s. ces derniers commencent à se voir attribuer outre leurs occupations principales, des fonctions administratives; c'est le cas notamment du prieur claustral ou du sous-prieur, son représentant: tenu à la résidence à l'hospice, responsable de l'observance régulière, de la surveillance des offices, avec juridiction au for interne et externe sur les religieux conventuels, il est chargé, en 1438 de la ferme de Saint-Oyen ainsi que du prieuré-uni de Bourg-Saint-Pierre et cumule parfois d'autres bénéfices[276]. Ce n'est pas par hasard que d'anciens ou de futurs prieurs claustraux assument également, à un moment ou à un autre – ou cumulent – la charge de cellérier ou, durant le régime commendataire, celle de vicaire général[277].

C'est sur le chapitre général que repose la cohésion de l'institution. Selon les données disponibles, il ne devient un organe régulier que vers la fin du XII[e] et au XIII[e] s.: reflet de la réalité ou plutôt des défaillances documentaires? Attesté vers 1145–1159[278], nous le voyons convoqué entre autres à Bourg-Saint-Pierre en 1167, à l'hospice en 1225 et 1234, à Roche en 1290, 1306 et 1310; le plus souvent réuni à Meillerie entre 1309 et 1437 (comme en 1294 déjà), on le retrouve parfois à Vevey et à Thonon ainsi qu'à Etoy; le choix de ces lieux de réunion témoigne d'un déplacement du centre de gravité de l'hospice sur les rives du Léman, où les prévôts résident de préférence[279]. Le chapitre général, qui dure plusieurs jours, se réunit d'abord à des dates variables, tout en respectant les principales fêtes de l'ordre: à savoir la translation des reliques de saint Nicolas (9 mai), la fête de saint Bernard de Mont-Joux (15 juin) – date prescrite par décision capitulaire de 1327[280] –, la Saint-Augustin (29 août), auxquelles s'ajoutent la Saint-Denis (9 octobre) et la Saint-Luc (18 octobre)[281]. Il faut cependant attendre les constitutions réformatrices de 1438 pour que la tenue des chapitres soit fixée au lendemain de la Saint-Augustin, date qui semble finalement prévaloir[282]. Convoqué par le prévôt ou, à défaut, par les procureurs capitulaires[283], le chapitre général ou universel se réunit tous les trois ans soit à l'hospice, soit à l'endroit désigné par le chapitre annuel précédent, sous la présidence du supérieur ou de son représentant, le prieur claustral; tous les administrateurs ou leurs délégués, y compris ceux des dépendances éloignées qui ne peuvent participer au chapitre annuel doivent être présents et rendre leurs comptes par écrit[284].

Le chapitre général intervient dans toutes les affaires importantes de la prévôté et les authentifie de son sceau, mentionné en 1219[285]. Comme le chapitre annuel dont il n'est qu'une amplification, il légifère non seulement en matière d'observance, mais également de gestion du

temporel. Pour cette tâche primordiale, le chapitre général n'a pas tardé à structurer son administration. Au XIIIe s. déjà, il semble désigner des procureurs[286]; ultérieurement, il confie à des définiteurs la surveillance des dépendances lointaines, regroupées par territoires ou «provinces» dont le nombre varie et qui prennent le nom d'un pays, d'un diocèse ou d'une région: en 1340 par exemple, les prieurs du Mont-Joux et de Bourg-Saint-Pierre sont responsables pour l'Italie, celui de Lens pour le diocèse de Sion, le recteur de l'hôpital Saint-Jean de Lausanne pour Vaud, celui de Salins pour la Bourgogne, le recteur de Sézanne et de Voisey pour la France et le curé de Marin pour le diocèse de Genève[287]. Quant aux prieurs ou recteurs de Hornchurch-Havering, ils occupent également la fonction de procureurs du Mont-Joux pour l'Angleterre, au plus tard dès le XIIIe s.[288] On remarquera toutefois que ces dicastères administratifs ne semblent pas prendre des contours définitifs; en effet, en 1409, le chapitre général réunit quelques territoires et les définiteurs désignés ne sont que quatre: le prieur du Mont-Joux a la responsabilité des maisons situées dans les diocèses de Sion et de Genève, le prieur de Saint-Jacquême d'Aoste des dépendances dans le diocèse d'Aoste et en Lombardie, le prieur de Montpreveyres de celles du diocèse de Lausanne; quant au recteur de l'église de Jougne, il est chargé de la France et de la Bourgogne; tous quatre seront cependant assistés par les prieurs de Semsales, de Martigny, de Rumilly et par le recteur de l'hôpital Saint-Jean de Lausanne, leurs conseillers[289]. Les textes normatifs de 1437 et 1438 ne parlent plus de définiteurs; par contre, le chapitre continue à nommer ses procureurs, distincts sans doute des visiteurs de l'ordre. Les compétences de ces derniers ainsi que la procédure de leurs visites sont décrites avec précision dans les constitutions réformatrices[290], prescriptions qui ont été mises en pratique, par exemple en 1464[291]; malheureusement, ni les itinéraires ni les protocoles ne nous sont parvenus.

2) Economie et exploitation. Chaque bénéfice jouissait d'une certaine autonomie dans la gestion du temporel (les supérieurs disposaient souvent de sceaux propres)[292], tout en devant respecter ses obligations envers l'hospice et les chapitres annuel ou général. Cependant, la ferme de Saint-Oyen et les prieurés de Saint-Bénin, Meillerie et Etoy ont toujours occupé une place prépondérante parmi les dépendances du Mont-Joux et leur économie ne saurait être dissociée des structures de la seigneurie[293].

L'économie de l'hospice, dont il est ici principalement question, reposait sur une solide base agro-pastorale; le budget a en effet toujours

été tributaire des revenus fonciers de sa mense. Ce sont au premier chef les biens et droits dans les environs qui en formaient l'assise économique, consolidée au XIIe et au XIIIe siècles par des donations ainsi que par l'achat et l'échange. Aux biens relativement compacts que gère la ferme de Saint-Oyen à Saint-Rhémy et Etroubles ainsi qu'à ceux d'Aoste s'ajoutent de nombreuses possessions éparses dans le Val d'Aoste – de Morgex à Châtillon – et en Valpelline. Les acquisitions consistent en alleux, en parcelles isolées (parmi lesquelles des vignes), parfois en maisons et chesaux ainsi qu'en droits seigneuriaux sur des alpages, pâturages, forêts et dîmes de part et d'autre du col[294]. Le plus ancien cartulaire du début du XIIIe s. – peut-être rédigé au prieuré de Saint-Bénin d'Aoste, important centre administratif du Mont-Joux – présente une économie clairement orientée sur le Val d'Aoste; il recense également des redevances dans les vals d'Entremont et de Bagnes jusqu'au torrent du Trient[295], à l'exclusion du Valais épiscopal, du Vieux-Chablais et du Pays de Vaud, régions où les prévôts étendent avec détermination les biens de l'hospice au XIIIe et au XIVe s.[296]

Dans le cadre d'une exploitation agro-pastorale telle qu'elle ressort des comptes minutieux des cellériers[297], la culture dominante était celle des céréales. En outre, l'élevage occupait une place importante dans l'économie de l'hospice, comme le présuppose la remarquable production de ses fromageries installées dans les alpages de Citren (Saint-Rhémy) et de La Pierre (Bourg-Saint-Pierre)[298], où le Mont-Joux possédait des droits remontant respectivement au XIIe et au XIVe s. Dans ses fermes et domaines de part et d'autre du col, particulièrement celles de plaine, à Roche (entre Villeneuve et Aigle) et à Bibian (près d'Aoste), hivernaient de considérables troupeaux. Aussi exceptionnels que paraissent pour la région les effectifs du gros et du petit bétail tels qu'ils figurent dans les inventaires du cellérier pour 1419 et 1447, ils ne soutiennent pas la comparaison avec les troupeaux des couvents piémontais ou savoyards[299]. L'élevage des moutons domine, précédant de loin celui des bovins, mais surtout celui des équins et des porcs. L'importance de l'aviculture est difficile à évaluer d'après les sources[300]; celle de l'apiculture, en revanche, est soulignée par l'existence de ruches à Saint-Oyen, fournissant à l'hospice à la fois un miel apprécié et la cire nécessaire à la confection des cierges; celle-ci ne suffisait cependant pas à couvrir les besoins du luminaire[301].

L'élevage – surtout celui du mouton – donnait lieu à un commerce actif, principalement dans un rayon local; les autres animaux y tenaient

une place plus modeste: souvent, l'hospice manquait de bovins et de porcs, et les cellériers devaient en acheter dans l'Entremont ou même à Vevey et à Ivrée[302]. En 1476, un achat de bœufs est effectué en Bresse, à la foire de Bagé-le-Châtel (Ain F), entreprise fort coûteuse[303].

Les chanoines tirent profit des peaux, qu'ils font travailler par des artisans des villages environnants; à quoi s'ajoute, après les tontes de printemps et d'automne, le produit de la laine, vendue soit brute soit travaillée et écoulée à un bon prix non seulement localement, mais aussi dans le Piémont[304]. Des chanoines se rendent régulièrement aux foires et marchés de Genève, Lausanne, Vevey ou Ivrée, où ils s'approvisionnent en épices et aromates ainsi qu'en poisson. Il leur arrive aussi d'y vendre de leurs produits – mais nous en ignorons la nature. Le drap nécessaire à la confection de vêtements destinés aux pauvres est fourni par des marchands de Romont et Fribourg, présents également à Vevey[305].

Ni les chanoines de l'hospice, ni ceux de ses dépendances, n'exploitaient eux-mêmes tous leurs domaines, mais ils en accensaient ou affermaient une partie; cependant, ils ont toujours pu compter sur les services de leur «familia» – cercle de personnes étroitement liées à l'hospice et à ses dépendances – à commencer par les convers[306], frères ou sœurs laïques et célibataires qui prenaient en charge, semble-t-il, également des tâches administratives: on en rencontre à la «cella» de Bellaigue avant 1150[307] et à celle d'Eclans à la fin du XIIe s., où la converse Petronilla assiste à un miracle dû à l'intercession de saint Claude[308]. En 1196, ce sont des convers qui administrent l'hôpital de Santhià[309]. Au prieuré de Hornchurch, l'institution des convers est connue au XIIIe s. en tout cas[310]; quant à l'importante ferme de Roche, elle est assez souvent gérée par un frère lai durant le XIVe s.[311] A l'hospice du col, les convers ne sont attestés qu'en 1219, mais il y en avait probablement déjà plus tôt[312]. Des converses demeurant à l'hospice – régulièrement citées depuis le XIVe s. – rendent d'indispensables services dans l'accueil des passants et des pèlerins[313].

Seules ou en famille, d'autres personnes au service de l'hospice ou de ses dépendances jouissaient d'un statut proche de celui des convers, dont les gens mariés se voyaient proposer l'habit; leurs filles adultes mais encore célibataires pouvaient même parfois espérer recevoir une dot[314]. D'autres serviteurs s'intégraient à l'hospice après s'être donnés à lui corps et biens («se et sua»)[315]; c'est à cette condition que le chapitre général pourvoit à l'entretien de diverses personnes âgées et isolées des deux sexes, d'anciens domestiques le plus souvent[316].

L'hospice et les administrateurs de ses granges avaient besoin de main-d'œuvre pour les tâches saisonnières. Des hommes et femmes de la région, parfois de Chamonix, de la Valsesia ou de Gressoney offraient leurs services à l'époque des travaux de la vigne, pour les foins, les moissons et les vendanges; bûcherons, gardiens de troupeaux, messeillers et fromagers d'alpage étaient engagés à plus long terme[317].

3) Evolution économique. Si les débuts économiques de l'hospice et de ses dépendances restent obscurs, on en connaît mieux, nous l'avons vu, l'essor du XIIe s., fondé sur une active politique d'acquisitions par les prévôts ainsi que sur de nombreuses donations. Un coup d'arrêt survient dans la première décennie du XIIIe s. ou peut-être quelques années plus tôt, mais la situation de la maison du Mont-Joux est déjà rétablie dans la seconde moitié du siècle; c'est même sous le prévôt Martin (1274–1301) que culmine sa puissance économique[318], qui se maintiendra sous les successeurs de ce dernier. A première vue, le XIVe s. semble encore une période prospère et stable, mais peut-être faut-il interpréter comme signe d'une évolution défavorable le fait que certaines dépendances présentent des arriérés de censes et que leurs responsables soient endettés[319]. De même, le chapitre général, poussé par l'urgence de la situation, décide en 1325 de percevoir à l'avance les dîmes des quatre prochaines années[320]. Ces symptômes deviennent intelligibles dans le contexte des crises agraires en Europe, encore accentuées depuis le milieu du siècle par les ravages périodiques de la peste. La grande épidémie de 1349 n'épargne pas la zone alpine et, selon les recherches les plus récentes, réduit d'environ un tiers la population de l'Entremont[321]. Les pertes démographiques de 1349, comme celles des poussées épidémiques de la seconde moitié du XIVe ainsi que du XVe s. – certes compensées, ici ou là dans l'Entremont, par l'immigration[322] –, peuvent également être approximativement évaluées pour les paroisses romandes du Mont-Joux[323], et ont probablement entraîné des conséquences économiques à long terme pour l'hospice et ses dépendances. S'il transparaît dans les comptes des cellériers, le sentiment de crise vécu à la fin du Moyen Age se reflète de manière plus sensible encore dans les constitutions réformatrices de 1438: celles-ci prévoient qu'en cas de guerres, d'épidémies ou de mauvaises récoltes, les dépendances de l'hospice peuvent être libérées partiellement ou en totalité du paiement des pensions[324].

L'exemple du prieuré de Hornchurch en Angleterre, bien documenté, permet de distinguer clairement l'action conjuguée de divers facteurs de crise au XIVe s., bien qu'on ne puisse transposer sans autres

ces éléments sur le continent. Situé à proximité de la route Londres-Colchester et du marché de Romford, dans une région où prospèrent l'industrie et le commerce du cuir, ce prieuré, doté en outre d'une brasserie, disposait des débouchés nécessaires[325]. Au début du XIVe s., il est cependant déjà endetté à un tel point que le roi Edouard II lui accorde, à la requête des chanoines, d'être administré par deux fonctionnaires de sa cour[326], sans succès durable semble-t-il. Des droits de dîmes doivent être imposés par des interventions en justice devant l'évêque de Londres ou en cour de Rome[327]; de plus, le manque de liquidités force les prieurs à contracter des emprunts[328]; des candidats souhaitant prendre l'habit se voient même opposer un refus, motivé par l'impossibilité d'assurer leur entretien[329]. En 1391, le prévôt Aymon Séchal et le chapitre général attribuent aux «événements sinistres liés aux guerres, aux épidémies de peste et autres maux de ce monde» la vente de ce prieuré totalement appauvri à l'évêque de Winchester, Guillaume de Wykeham, qui en utilisa les biens pour doter sa fondation, l'important collège Sainte-Marie à Oxford, aujourd'hui le New College[330]. Parmi les raisons qui déterminèrent cette cession figure entre autres l'adoption, par le Mont-Joux, de positions calquées sur celles de la Savoie, soit l'abandon du parti anglais pendant la guerre de Cent Ans et le soutien apporté à l'antipape Clément VII durant le Grand Schisme[331].

Au cours du XVe s., le budget de l'hospice pâtit de façon directe et indirecte des troubles liés aux guerres de Bourgogne. Les comptes du cellérier pour 1476 contiennent de multiples allusions à des incidents militaires qui sont à l'origine de pillages (à Roche notamment)[332] et d'arriérés de paiements (dépendances de Sévaz, Avry-devant-Pont et Farvagny par exemple)[333]. Selon un témoignage contemporain, durant les événements avant-coureurs, tels que la guerre dite de Savoie, les Fribourgeois avaient ravagé les villages d'Avry-devant-Pont et de Farvagny-le-Grand[334]; il n'est pas exclu que les établissements du Mont-Joux aient également subi des dommages à cette occasion.

Symptômes de déclin à la fin du Moyen Age: 1) Le relâchement de la discipline régulière. Rien ne transparaît de la vie religieuse au Mont-Joux, rien ne permet de connaître dans le détail les préceptes que la communauté devait respecter à ses débuts. Il est probable que les chanoines vivaient alors consciencieusement, tant à l'hospice que dans ses dépendances, selon le nouvel idéal canonial exigeant la pauvreté et la «vita com-

munis», soit les repas, le sommeil et la récitation des heures canoniales en commun[335].

Des symptômes de déclin, bien que phénomènes isolés, sont cependant perceptibles dès le début du XIIIe s. L'accroissement rapide des biens du Mont-Joux durant le XIIe s. portait probablement en germe un premier bouleversement d'importance. En 1201, le pape Innocent III dut intervenir pour interdire la propriété privée aux chanoines[336]. Peu après, lorsque P. de Sancto Albino, mandaté par les évêques délégués de Verceil et de Novare, voulut remédier, tant au spirituel qu'au temporel, à la ruine imminente de la maison du Mont-Joux, il fut gravement malmené à l'hospice, devant l'autel de l'église, par des chanoines récalcitrants; soigné à Aoste, le malheureux survécut et se rendit, à peine remis, à Verceil; surpris par ses poursuivants, il fut ligoté, emmené de force à Ivrée à la faveur de la nuit et là, on lui creva les yeux. Devant une telle énormité, Innocent III exigea en 1212 le dédommagement de la victime; il excommunia les chanoines coupables, jeta l'interdit sur l'église de l'hospice jusqu'à l'expiation du crime et ordonna à l'archevêque de Tarentaise, à l'évêque de Genève et à l'abbé de Saint-Maurice de remplacer le prévôt et les autres complices par des religieux dignes de ce nom[337]. On ignore en revanche quelles circonstances entraînèrent, avant 1225, la destitution du prévôt Nicolas[338].

Après ces turbulences, le calme semble être revenu à la prévôté et la rigueur disciplinaire avoir temporairement prévalu. Preuve en soit la sévère réprimande adressée au chanoine Guerric à Moudon en 1246: le prévôt Falco, sur l'intervention du Saint-Siège, enjoint à son subordonné récalcitrant de respecter les membres de la communauté du Mont-Joux ainsi que ses biens, de porter l'habit des chanoines, de réciter les heures canoniales et d'observer la règle et les constitutions; il lui interdit la chasse, le port d'armes et les jeux de dés, et lui prescrit de recevoir la prêtrise; il doit aussi se dessaisir de son pécule et de son sceau, rendre tous les titres du prieuré de Meillerie et remettre les contrats qu'il a conclus, de sa propre autorité, avec l'évêque de Lausanne au sujet du prieuré de Bière, dont il n'avait pas la charge; défense lui est faite d'user d'un sceau personnel sans le consentement du prévôt et de passer à l'avenir des actes juridiques; assigné à résidence au prieuré de Montréal, il ne devra pas le quitter et obéira au prieur du lieu[339].

La situation économique florissante dont jouit le Mont-Joux sous le prévôt Martin (1274–1301), situation qui se prolonge durant une bonne partie du XIVe s.[340], va-t-elle de pair avec un renouveau spirituel complet? On peut en douter, malgré la concession de privilèges

pontificaux et la confirmation expresse de la règle de saint Augustin en 1286. A elle seule, l'élection du prévôt Martin, auparavant économe de la grange de Saint-Oyen et prieur de Meillerie, souligne l'importance des charges administratives pour accéder à la prévôté; le rôle prépondérant du facteur économique pour l'institution dans son ensemble est ainsi manifeste.

L'implication grandissante des prévôts dans les affaires temporelles, dès le XIVe et surtout au XVe s., entraîna un certain relâchement dans l'observance. Au XIIIe s. déjà, ils délaissaient le devoir de résidence et préféraient séjourner sur les rives du Léman, plutôt que de subir les privations qu'impliquait la vie à l'hospice durant les longs hivers[341]. Pour autant qu'ils ne soient pas en mission diplomatique, à Ripaille (dans l'entourage des comtes et ducs de Savoie) voire, parfois, à la cour pontificale d'Avignon, les prévôts résidaient à Meillerie, Roche, Etoy, Pizy ou à la maison forte de Thonon (château de Rives); à l'hospice, ils étaient représentés par le prieur claustral et le sous-prieur[342]. Même au chapitre général, on s'accommodait de leur absence et la présidence était parfois confiée à des ecclésiastiques extérieurs au Mont-Joux[343].

Depuis longtemps, les chanoines avaient également cessé de se conformer au vœu de pauvreté. Se référant à une ancienne habitude, le chapitre général approuvait en 1333 le droit des chanoines à disposer des biens acquis et d'en user leur vie durant[344]. L'autorisation du pécule réveilla la convoitise de certains prévôts, qui s'enrichirent en faisant usage du droit de dépouille sur les bénéficiers défunts, au détriment de l'institution; le chapitre général de 1338 prit des mesures, n'accordant au prévôt que le bréviaire et les livres du défunt, sa chape avec capuce, son meilleur habit, son palefroi, ses objets d'or et d'argent, ses bijoux, son bétail enfin, à charge pour lui de payer ses dettes[345].

Le chapitre général dut souvent porter remède à une gestion déficiente provoquée par des épisodes de déchéance morale et de manquements disciplinaires: en 1333/1334, par exemple, le prieuré de Bière se retrouve en mauvaise posture et il faut y désigner des procureurs et un nouveau prieur[346]; il y a vraisemblablement un rapport entre ces décisions et la gestion du prieur Guillaume de Composta, contre lequel le prévôt prononce l'anathème et l'excommunication en 1330 pour ses méfaits[347]. En 1310 déjà, le chapitre général lutte contre les excès et défend à tous les prieurs et recteurs de mettre en gage des biens de la prévôté pour une somme dépassant deux marcs d'argent[348].

Si la maison du Mont-Joux subit diverses pertes liées aux manquements de prévôts et de prieurs qui outrepassent leurs droits, elle pâtit également d'empiétements extérieurs, comme le prouvent plusieurs bulles pontificales: en 1323, Jean XXII désigne les abbés de Saint-Maurice et de Goailles ainsi que le prévôt de Verrès comme conservateurs de la prévôté et les charge de faire restituer à celle-ci des biens aliénés[349]. La même année, l'évêque de Londres enquête au nom du pape sur des conflits touchant la dîme[350]; pour sa part, le prieur de Reading, délégué de Clément VI, doit s'occuper en 1344 de diverses dérogations aux droits paroissiaux du Mont-Joux dans le diocèse de Londres[351]. Grégoire XI charge successivement le prieur de Saint-Augustin de Canterbury (en 1371) et l'official de Genève (en 1374) d'aider les chanoines à recouvrer des possessions perdues[352]. Citons enfin l'intervention du pape à propos de l'hôpital fortifié de Pizy, auquel le prieuré d'Etoy a été uni en 1374[353] selon le vœu de son fondateur, le prévôt Guillaume de Pizy: les seigneurs de Vullierens, Jacquemet et Humbert de Colombier, au bénéfice d'une pension annuelle à condition de veiller sur les droits de l'hôpital, l'accaparent en toute illégalité, ainsi que sa grange de Trévelin et divers biens; le pape ordonne donc à l'abbé d'Abondance de les forcer à la restitution[354].

Comme bien des couvents à la fin du Moyen Age, la maison du Mont-Joux ne fut pas épargnée par d'autres relâchements de la discipline. Au XIVe s. déjà, on enfreint la règle du célibat[355]. Les scandales s'accumulent dès le début du XVe s. Entre 1422 et 1424, le prévôt Jean d'Arces doit examiner diverses plaintes[356] laissant entendre que certains chanoines ont un comportement dépravé. Les prescriptions du chapitre général de 1437, mieux connues sous le nom de constitutions d'Etoy, visant, entre autres, les habits de luxe, les coiffures laïques, les chansons satiriques et toute forme de divertissement, la passion du jeu, le brigandage, le vol, la simonie, l'usure, l'apostasie[357], n'ont pas uniquement un caractère de formulaire dépourvu de tout fondement, mais reflètent également la réalité. Une profonde réforme de la prévôté devait y porter remède.

2) La réforme de la prévôté: les constitutions de 1438. Il est probable que la réforme introduite en 1436 par Eugène IV a reçu son impulsion du concile de Bâle; en effet, une réforme générale de l'institution canoniale y avait été discutée à plusieurs reprises depuis 1433[358]. Lorsque le cardinal Jean Cervantès, institué visiteur[359] de la prévôté, acheva sa mission en rédigeant de nouvelles constitutions, il disposait selon toute vraisemblance des statuts que le président du concile, le

cardinal Giuliano Cesarini, un réformateur engagé, avait élaborés pour les chanoines réguliers de Saint-Léonard de Bâle en 1434; il s'inspirait également des statuts – au succès éphémère – édictés sous le prévôt Jean d'Arces en 1437 au chapitre général d'Etoy, puis adoptés peu après sous serment à l'hospice[360]. Les nouvelles constitutions, que le cardinal Jean fit précéder de la règle de saint Augustin et de la constitution «Ad decorem ecclesiae sponsae Dei» fulminée en 1339 par Benoît XII pour la réforme de tous les chanoines réguliers[361], furent promulguées au couvent cistercien de Wettingen le 15. 5. 1438 et reçurent l'approbation du concile le 23 mai suivant[362]. Confirmé par Pie II le 11. 10. 1459[363], ce texte normatif, le plus important de la congrégation des chanoines du Grand-Saint-Bernard, y resta en vigueur jusqu'en 1959[364].

Ce texte montre quels étaient les points de la discipline régulière qui n'allaient plus d'eux-mêmes et demandaient une réglementation spéciale: les prévôts doivent à l'avenir résider à l'hospice et n'ont le droit de séjourner ailleurs que pour de justes motifs, avec l'aval du chapitre conventuel[365]. Le devoir de résidence et l'obligation de mener la vie commune sont également contraignants dans les bénéfices et administrations de l'hospice, les remplacements sont subordonnés à l'accord du chapitre et il est interdit aux chanoines d'y vivre seuls, sauf si les revenus ne suffisent pas à l'entretien d'un compagnon[366]. Les ressources disponibles obligent les religieux à revenir à l'ancienne coutume fixant leur nombre à quinze à l'hospice, six au prieuré d'Etoy, quatre à Meillerie et deux à Pizy[367]. La suite du prévôt et des titulaires de certains offices est réduite afin d'alléger les charges pesant sur l'hospice et ses dépendances[368]. Les compétences et les obligations liées à chaque office sont réglées dans le détail[369]. La propriété privée, reconnue comme la racine de tous les maux, est par conséquent interdite au prévôt comme aux chanoines[370]: une éventuelle succession des prévôts doit servir à payer leurs frais de sépulture et leurs dettes, à régler le salaire de leurs serviteurs et à pourvoir aux besoins de l'hospice; la succession de leurs subordonnés sera traitée selon la constitution de Benoît XII[371], règle qui vaut aussi pour l'amodiation de biens de la prévôté; les religieux s'abstiendront de passer des actes juridiques, de gérer les aumônes ou l'argent de fondations pieuses et d'emporter des biens en cas de mutation; partout, on dressera des registres et inventaires relatifs à l'administration et on les gardera avec les autres titres conservés aux archives de l'hospice[372]. Outre leurs compétences administratives des chanoines, leurs devoirs proprement religieux (office

de jour, office de nuit et commémorations) sont l'objet d'une réglementation détaillée: à l'hospice comme dans les églises et prieurés qui en dépendent, les chanoines célébreront les offices du chœur conformément aux prescriptions et feront mémoire des confrères et des bienfaiteurs défunts[373]. Pour des raisons de discipline claustrale, les cellules individuelles du dortoir doivent être facile à surveiller et le prieur en gardera les clés; l'accès est interdit aux étrangers et les religieux ont la défense de s'y livrer à des beuveries; ils n'y porteront pas d'armes sans permission, pas plus qu'à l'extérieur de la clôture. Même le repas en commun, accompagné d'une lecture édifiante, doit être à nouveau l'objet d'une pressante injonction[374]. En dehors de temps expressément spécifiés, le silence est de règle à l'intérieur du couvent, au chœur, dans le dortoir et au réfectoire; les infractions seront avouées publiquement, au moins une fois par semaine, lors du chapitre[375]. Une mise simple et correcte, signe extérieur de bonnes mœurs et d'un mode de vie honorable, sera adoptée en toute occasion, que ce soit lors d'obligations religieuses ou civiles[376]. Les chanoines éviteront les contacts avec les femmes et se borneront à leur adresser la parole lorsque les besoins de l'institution l'exigent; ils observeront la stabilitas loci conformément aux limites données; à l'exception du cellérier, les chanoines ne s'absenteront qu'avec la permission de leur supérieur; ils seront habillés décemment, sans armes et en compagnie d'un ou plusieurs confrères; pour éviter le risque d'un comportement indigne, ils renonceront au jeu, à la danse et à la chasse et, s'ils ont à voyager, logeront de préférence dans une dépendance du Mont-Joux et non dans les tavernes, mal famées[377]. En cas de pèlerinage, pour se rendre au Saint-Sépulcre, à Saint-Jacques-de-Compostelle ou à Rome, ils devront avoir l'autorisation du prévôt, et feront auparavant l'inventaire de tous les biens reçus de la maison du Mont-Joux[378]. On se gardera d'accepter des personnes indignes au nombre des chanoines; toute réception s'accomplira gratuitement, après un temps de probation, par la prise d'habit et la profession à l'église de l'hospice en présence du prévôt et avec l'assentiment de son couvent[379]; dans la pratique, cependant, on s'écartera parfois de cette règle[380]; l'attribution de prébendes à des séculiers, clercs ou laïques, ne doit être effectuée, conformément à la constitution de Benoît XII, qu'après la donation corps et biens («se et sua») de la personne en cause[381]. On n'autorisera également que des candidats idoines à recevoir les ordres; il est indispensable de faire partie de la communauté des chanoines du Mont-Joux et de posséder les qualifications requises pour se voir conférer un office ou un bénéfice, et

ceux-ci seront concédés à titre gratuit[382]. Les religieux qui en sont dignes et capables doivent pouvoir bénéficier de séjours de formation à l'extérieur; les constitutions exigent, par ailleurs, que la bibliothèque se trouve à l'hospice, sous la surveillance du prévôt, du prieur et de la communauté; si des ouvrages y figurent à double, on peut les transférer à Meillerie ou à Etoy pour y servir à l'instruction des religieux; les chanoines ont l'obligation de se livrer à une lecture quotidienne pour parfaire leur formation: chacun le fera en privé, après nones, sous la direction du prévôt, du prieur ou du bibliothécaire[383]. Pour préserver la cohésion de l'institution, les absences non motivées aux chapitres, telles qu'on les reprochait déjà en 1340 à plusieurs de ses membres[384], ne seront pas tolérées: tous les prieurs, curés, recteurs et administrateurs résidant dans la même province ecclésiastique que l'hospice doivent se rendre au chapitre annuel; les dépendances comptant plus de deux chanoines envoient au moins un délégué; les prieurs absents non représentés par un procureur autorisé sont passibles d'une peine appropriée et encourent même, le cas échéant, des censures ecclésiastiques. Les délégués de dépendances très éloignées participeront au moins tous les trois ans au chapitre général[385]. Des visiteurs intègres et discrets doivent veiller à l'état matériel et moral de la prévôté et en référer par écrit au chapitre général[386].

Les constitutions réformatrices de 1438 et leurs tendances centralisatrices ne visent donc pas seulement à la restauration spirituelle de la prévôté, mais aussi au renforcement de ses institutions[387], minées par la politique bénéficiale des papes; elles ne réussiront cependant pas à empêcher l'imminent régime commendataire, qui durera un siècle et demi.

3) La commende. Divers actes pontificaux s'élèvent déjà au XIIIe s. contre les atteintes portées aux bénéfices ecclésiastiques et en particulier contre les provisions et les pensions. En 1245, une indulgence d'Innocent IV accorde à la prévôté de ne pas être obligée par des lettres apostoliques de conférer pensions ou bénéfices, à moins que ces actes ne mentionnent expressément cette dérogation[388]. Cette bulle est renouvelée en 1436 par le concile de Bâle, devant l'emprise grandissante de la commende[389]. Divers bénéfices de la prévôté étaient déjà menacés au XIVe s. Les taxes élevées de la décime telles quelles figurent dans les pouillés[390] permettent d'imaginer les motifs des chasseurs de prébendes qui convoitaient, par exemple, le canonicat de Saint-Bernard dans la cathédrale d'Aoste après son union avec le prieuré Saint-Jacquême en 1384[391]; les chanoines se défendirent avec un succès variable[392]. Afin d'évincer les candidats étrangers, le prévôt

Aymon Séchal intervient à plusieurs reprises à Avignon pour que les dépendances vacantes soient concédées à des chanoines du Mont-Joux[393]. Le chapitre général interdit en 1409 aux prieurs et recteurs d'accenser ou de confier des prieurés à des personnes étrangères au Mont-Joux ou à des laïques[394]; cependant, de telles pratiques auront lieu par la suite avec l'aval des prévôts[395]. La prévôté elle-même, qu'Aymon Séchal, fonctionnaire de la curie d'Avignon, cumule avec d'autres bénéfices en commende depuis 1385[396], est convoitée: en effet, le prieur de Bassens, Guillaume Roussin (1388)[397], et celui de Saint-Jeoire, Guy Sauvage (1392)[398], en obtiennent l'expectative, tout comme le prieur de Saint-Martin de Miséré, Hugues d'Arces (1390)[399], à qui elle va en définitive échoir (1393)[400]. En 1391, le chanoine de Naples Jean Manco, clerc de la chambre, portait le titre d'administrateur de la prévôté[401]; mais il est évident que, partisan de Boniface IX et tenant de l'obédience romaine, il ne l'a jamais réellement administrée[402]. En revanche, conséquence de la politique bénéficiale de Clément VII, le prieuré d'Etoy et l'hôpital de Pizy avaient passé en commende, en 1378, à Jean de la Grange, cardinal de Saint-Marcel[403]. Aymon Séchal conserve le prieuré d'Etoy, tributaire dès 1323 en tous cas de la mense du prévôt richement dotée[404], en échange d'une pension annuelle de 300 florins d'or au cardinal, désigné comme protecteur de la prévôté[405]. Enfin, en 1393, le prieuré passa à Guillaume Roussin en dédommagement de la prévôté qui lui échappait; cette concession fut cependant révoquée sur intervention du cardinal-protecteur susmentionné[406].

Le régime de la commende continua à gagner du terrain, devenant même la norme dans la seconde moitié du XVe s. Le népotisme, les liens de parenté ou des postes importants à la cour de Savoie valurent à des personnes étrangères au Mont-Joux, voire même à de jeunes enfants d'accéder à la charge de prévôt, en contournant le droit d'élection des chanoines; c'est le cas de Jean de Grolée (1438–1459), François de Savoie (1459–1490), Louis de Savoie (1491–1494), Philippe de Savoie (1494–1509), Jean de La Forest (1510–1524), Philibert de La Forest (1524–1552), Benoît de La Forest (1552–1563) et de René de Tollen (1563–1586). Des entorses aux compétences du chapitre conventuel, connues dans certains cas, supposées dans d'autres, avaient déjà marqué la désignation des prévôts Aymon Séchal (1374–1393), Hugues d'Arces (1393–1419), Jean d'Arces (1419–1438) et probablement aussi Rodolphe de Billens (1356–1360); sans doute s'agit-il de cas apparentés à ceux qui occasionnèrent les protestations, d'ailleurs infructueuses, des

chanoines Jean de Solace et Philibert de Chaffardon, élus régulièrement prévôts en 1459 et 1490. En 1445 déjà, Félix V (Amédée VIII de Savoie) avait interdit que les monastères de Saint-Maurice, de Hautecombe et la prévôté de Mont-Joux soient attribués à des commendataires[407]; cependant, en 1451 le duc de Savoie reçoit de Nicolas V le droit de ratifier toute nomination aux bénéfices majeurs dans ses états[408], droit qui supprime la libre élection du prévôt, garantie aux chanoines en 1286, et qui conduira finalement à la séparation de 1752.

A partir de la seconde moitié du XVe s., les bénéfices de la maison du Mont-Joux tombèrent eux aussi en commende; c'est ainsi qu'un chanoine de Verrès devient commendataire de la paroisse de Noville en 1458 à la place de Barthélemy Bouvier, qui accède à l'abbatiat de Saint-Maurice; en 1482, un chanoine d'Abondance succède à un confrère comme détenteur de la paroisse de Vouvry[409]. Humbert Baiuli, doyen de l'église des Augustins de Grenoble, cumule en 1476 les commendes de la paroisse de Farvagny et du prieuré de Saint-Bénin[410]. Divers ecclésiastiques, membres des ordres augustinien et bénédictin, fonctionnaires de la cour pontificale, familiers et protégés des cardinaux Antoniotto Pallavicino et Laurentius Cibo, perçoivent des revenus sur une série de bénéfices ou en postulent la collation[411]: citons les paroisses et églises d'Allinges et Mésinges[412], Jougne[413], Orsières[414] et Saint-Livres[415], ainsi que des prébendes d'altaristes dans l'église de Martigny, la chapelle de Belmont[416] et le prieuré de Martigny[417]. Ce dernier intéresse non seulement le futur abbé de Saint-Maurice Jean Bernardi d'Allinges, mais, entre autres, l'influent grand-sacristain de Sion, Barthélemy Kalbermatter, ainsi que Pierre de Hertenstein, le puissant doyen de Valère, familier du futur pape Jules II, le cardinal Giuliano della Rovere[418]. Domenico della Rovere, cardinal, archevêque de Tarentaise et de Turin, reçoit en 1478 la paroisse d'Allinges parmi d'autres bénéfices; au cardinal Oliviero Carafa reviennent ceux de feu Etienne de Cabanis, doyen de Sion, son familier: la paroisse d'Orsières et, probablement, le prieuré de Lens en font partie[419]. La paroisse d'Orsières, que convoitent plusieurs compétiteurs, fera par la suite l'objet d'un procès[420]. Quant au prieuré de Lens, il est aux mains du chanoine de Saint-Maurice (François) Jean Fabri de 1501 à 1524[421], puis du chanoine de Sion Jean de Platea de 1524 à 1532[422]. Des clercs séculiers des diocèses de Lyon, de Genève, de Lausanne et de Sion ont des prétensions sur les paroisses de Féchy[423], Saint-Livres[424] et Lussy[425], sur les prieurés de Montpreveyres[426] et de Semsales[427], sur l'hôpital Saint-Jean de Lausanne[428] et la rectorie de Sion[429] – une liste que l'on

pourrait encore allonger[430].

Parmi les procès au sujet de la prévôté celui qui fut intenté par Matthieu Schiner, évêque de Sion et cardinal, fit sensation; il dura de 1509 à 1519. De même que Louis de Savoie s'était opposé auparavant avec succès aux prétentions de l'évêque Josse de Silenen[431], le commendataire Jean de La Forest obtint gain de cause contre l'ambitieux prélat valaisan; Schiner avait désigné en 1510 le chanoine de la cathédrale Pierre Grand comme procureur de la prévôté dont il convoitait la commende, pour lui-même dans un premier temps, puis pour ses neveux André Kretz et Martin Schiner; l'influence de la Savoie sur l'hospice ayant fortement décliné depuis les guerres de Bourgogne (1475–1476), l'évêque espéra, mais en vain, la supplanter dans le contrôle d'un passage stratégique aussi important que le col du Grand-Saint-Bernard[432].

Il était rare que les prévôts commendataires interviennent personnellement dans les affaires de la prévôté; ils en confiaient généralement la gestion à des administrateurs ou à un vicaire général qui exerçait souvent en même temps la charge de cellérier[433]; toutefois, les conséquences du régime commendataire ne furent pas uniquement négatives. Les chapitres généraux réunis au temps de François de Savoie, par exemple, laissent une bonne impression, tant par le nombre des participants que par leurs décisions, prises dans l'esprit des constitutions[434]. Son administrateur, Louis de Romagnon, évêque de Turin, ordonne en 1464 la visite de l'hospice et de ses dépendances, conformément aux statuts[435]; quant au commendataire lui-même, il fait agrandir l'hospice[436]. C'est aussi en bonne partie à l'origine familiale de François de Savoie que la prévôté doit l'incorporation de l'hospice du Petit-Saint-Bernard situé au col du même nom (2188 m): jusqu'alors dépendance de Verrès, il augmenta considérablement les biens du Mont-Joux[437]. Ainsi donc, Schiner argumente tout à son avantage lorsqu'il invoque en 1510 une série de griefs à l'appui de ses revendications sur l'hospice du col: commençant par le mépris des prévôts pour le droit de synode de l'évêque, la réduction du nombre des chanoines et le relâchement de la discipline régulière à l'hospice, passant ensuite au délaissement des pèlerins et à la négligence de l'entretien des bâtiments et des objets de culte, il y ajoute l'abandon de réunions du chapitre et l'attribution de prébendes à des personnes étrangères au Mont-Joux[438]; il est évident que le prélat passe soigneusement sous silence les difficultés résultant, pour l'hospice, d'une situation géopolitique modifiée par les guerres de Bourgogne.

III. LA MAISON DU MONT-JOUX À L'ÉPOQUE MODERNE

Réforme et Contre-Réforme. Située au sommet du col, la maison du Mont-Joux a toujours été englobée dans la politique territoriale de la Savoie, sa protectrice traditionnelle; après les guerres de Bourgogne, l'hospice se retrouva cependant dans une situation géopolitique nouvelle. Les victoires remportées à la Planta (13. 11. 1475) et à Sembrancher (16. 4. 1476) par les sept dizains valaisans[439] sur leur rivale de longue date mirent fin à la domination savoyarde sur la région sise entre la Morge de Conthey et Massongex, qui devint pays sujet sous le nom de gouvernement de Saint-Maurice: après plus de trois siècles d'existence, l'hospice se trouvait sur une frontière[440].

Lorsque, en 1536, la Berne protestante porta un coup décisif à la Savoie en s'emparant du pourtour du Léman (Pays de Vaud, Pays de Gex et Chablais)[441], le Valais catholique, pour des motifs territoriaux et confessionnels, d'entente avec son voisin du Nord, occupa Monthey et Evian, qui faisait partie de la Savoie, pourtant son alliée (depuis 1528)[442]. Toutefois, les envahisseurs ne purent s'opposer longtemps à la restitution des terres conquises exigée par Emmanuel-Philibert, rétabli dans son duché par le traité de Cateau-Cambrésis, qui scellait la paix entre la France et l'Espagne (1559): seul Fribourg – fixé dans ses frontières actuelles depuis la dissolution et le partage du comté de Gruyère (1555) – préserva ses extensions territoriales de 1536, les châtellenies riveraines de la Glâne et de la Broye[443]; le traité de Lausanne (1564) restreignait en revanche les conquêtes bernoises, ne laissant à LL. EE. que le Pays de Vaud; le Valais, après avoir rendu Evian et Saint-Jean-d'Aulps aux termes du traité de Thonon (1569), garda la mainmise sur le gouvernement de Monthey et gagna sa frontière occidentale actuelle de Saint-Gingolph[444]. Depuis lors, la Savoie, le Valais, Berne et Fribourg exercèrent chacun leur part d'influence sur la prévôté; c'est à leurs représentants que les prévôts devaient prêter serment pour les possessions du Mont-Joux.

La nouvelle situation géopolitique et confessionnelle joua un rôle prépondérant dans la destinée des biens que possédait la prévôté dans les diocèses de Lausanne, de Sion et de Genève. Si Fribourg et le Valais demeuraient catholiques, Berne imposait la nouvelle foi dans le Pays de Vaud et sur le pourtour lémanique[445]. Dans le mandement d'Aigle, bernois depuis 1475, la messe fut supprimée en 1527 déjà sous l'influence de Guillaume Farel, entraînant la destruction de la chapelle Saint-Pierre, un bénéfice de la prévôté[446]. Le sort de la chapelle de Belmont, temporairement unie à la paroisse de Bex en 1499, est

incertain: il est probablement lié à l'incendie qui aurait anéanti le village du même nom vers la fin du XVe s.; cependant, la prévôté disposait encore des propriétés de ce bénéfice au XVIe et au XVIIe s.[447] Après la Dispute de Lausanne, l'édit de réformation réduisit les possessions considérables du Mont-Joux dans le diocèse de Lausanne aux bénéfices fribourgeois d'Avry-devant-Pont, Farvagny (avec Vuisternens-en-Ogoz), Sâles, Semsales, Sévaz et Saint-Pierre-aux-Places (Fribourg), dont l'incorporation à la collégiale Saint-Nicolas de Fribourg suscita de longs procès; les bénéfices vaudois furent, quant à eux, perdus[448]. L'église et les chapelles des Hôpitaux, de Jougne et des Longevilles échappaient à la Réforme[449]. Dans le diocèse de Genève, la prévôté conserva les paroisses du Chablais oriental (entre la Morge de Saint-Gingolph et la Dranse), occupé par le Valais jusqu'en 1569; quant aux collatures d'Allinges et de Brenthonne, divers biens avaient été aliénés en 1543 sous le régime bernois[450]. L'hôpital de Pizy et sa grange de Trévelin, sur la rive droite du Léman, avaient dû être abandonnés en 1536, de même que l'hôpital Saint-Bernard de la cité de Calvin, possession attestée de la prévôté depuis le XIVe s.[451] On ignore en revanche les circonstances exactes dans lesquelles la prévôté de Ferrette, dans le diocèse de Bâle, se soustrait à l'administration du Mont-Joux et passe sous celle des cisterciens de Lucelle (après 1537)[452].

Les conséquences de la Réforme menaçaient les fondements économiques de l'hospice: la perte des bénéfices vaudois, en particulier du prieuré d'Etoy, se fit lourdement sentir[453]. Toutefois, grâce à un accord entre le Valais et Berne, les chanoines continuèrent à percevoir des revenus sur d'anciennes propriétés; de longues négociations à propos de redevances contestées étaient cependant la règle[454]. C'est pourquoi un avoué désigné par la Diète s'occupait depuis 1558 des intérêts de l'hospice menacés en maint endroit[455]. Les registres fonciers laissés à l'abandon, conséquence de l'administration négligente des prévôts commendataires – en particulier René de Tollen –, contribuèrent à compliquer encore la récupération des biens perdus; dans le cas d'Etoy, les négociations avec LL. EE. de Berne se prolongèrent jusqu'en 1625, pour échouer finalement à cause de positions inconciliables sur la question religieuse, accentuées par les décisions anti-protestantes de la Diète valaisanne (1604)[456]. Pour l'hôpital Saint-Jean de Lausanne, possession contestée dès le XVIe s., les chanoines abandonnèrent leurs droits à la ville en 1602/1603 par un arrangement[457].

Désormais, outre le prieuré de Meillerie et la «rectorie» de Sion, ce sont les fermes de Saint-Oyen sur le versant sud du col, et de Bibian

dans le Val d'Aoste, exploitées par des fermiers, celles de Martigny et d'Ecône en Valais, celles d'Ollon et de Roche VD qui pourvoient aux besoins de l'hospice; leur état inquiète le chapitre en 1573[458]. Le délabrement est général, à tel point que le duc Emmanuel-Philibert, par exemple, ordonne cette année-là aux débiteurs de la prévôté habitant ses territoires de payer leurs dettes[459]. Par la suite, les chanoines se défendent encore contre des empiètements bernois concernant leur ferme de Roche[460]. Le prieuré de Meillerie, déjà pillé en 1536, est à nouveau saccagé par des troupes genevoises durant la guerre de 1589 à 1593[461]; prieuré et domaine foncier restent cependant propriété de la prévôté grâce à l'intervention du Valais auprès de l'ambassadeur français à Genève[462]. Quant à la maison jouxtant la «rectorie» de Sion, attestée depuis 1323, elle a dû faire place à l'église Saint-Théodule encore inachevée, ce qui valut aux chanoines une indemnité de 300 florins de Savoie décrétée par la Diète en 1528[463]. Afin de pouvoir mieux défendre ses possessions contre les prétentions des Seigneurs Patriotes (les deputés à la Diète), la prévôté fit inventorier ses titres importants et dresser, en 1584, un rôle de ses censitaires dans l'Entremont[464]. La légitimité des droits de juridiction sur Illiez et Miex, souvent méconnus par les représentants des sept dizains depuis l'annexion de Monthey (1536), lui a été finalement reconnue en 1573[465].

Si le Mont-Cenis et le Petit-Saint-Bernard constituaient des passages privilégiés permettant de relier Chambéry à Turin, le Grand-Saint-Bernard offrait toutefois à l'Etat sabaudo-piémontais une voie de rechange en cas de blocus de ces cols: de là son importance stratégique, soulignée par les traités d'alliance conclus avec le Valais en 1528, 1569 et 1590, prévoyant son utilisation par les troupes au service du duc. Du point de vue économique en revanche, les diverses mesures sanitaires et policières de la Diète, destinées à limiter la propagation de la peste ou l'immigration et appliquées par une garnison qui garde fréquemment le col durant le XVIe s., pèsent sur le volume des échanges; le trafic de transit ne semble guère être comparable à celui du Moyen Age[466]. Comme les passants, la garnison du col est ravitaillée par l'hospice, grevant ainsi son budget[467]. L'institution est en outre privée de moyens importants par la décision du concile de Trente d'interdire les quêtes; cependant, malgré l'opposition fréquente des évêques, l'hospice reçoit de Pie IV (1563), de Clément VIII (1604), plus tard de Grégoire XV (1622) et de plusieurs princes la permission de poursuivre la collecte des aumônes, sous certaines conditions; les quêtes sont en général amodiées à des chanoines ou à des personnes étrangères au Mont-Joux, qui

les effectuent par la suite sous leur propre responsabilité, parcourant les diocèses de Sion, de Lausanne et de Besançon, la Bourgogne, la France et la Savoie, le Saint-Empire, le Val d'Aoste, le Piémont, la Lombardie, le Tessin et le Tyrol[468].

Au début du XVIe s., l'hospice est en piteux état. On l'a vu, Matthieu Schiner dénonçait déjà en 1510 la qualité des soins prodigués aux pèlerins et le délabrement des bâtiments[469]. Les comptes du cellérier pour l'an 1507 font cependant état d'un achat de matériaux de construction; ces travaux n'impliquent toutefois pas une transformation importante de l'hospice[470]. C'est seulement après l'incendie du 29. 9. 1554, qui toucha principalement la toiture et la partie supérieure des murs, entravant l'hébergement des pèlerins, qu'une nouvelle phase de construction débuta[471]. Le chapitre vendit des biens-fonds en 1556 pour financer une reconstruction qui ne fut pas entreprise sans hésitations[472]. La Diète valaisanne donna à l'hospice un poêle[473] afin d'améliorer quelque peu les conditions de logement déplorables des chanoines claustraux et des passants[474]. Le millésime de 1563, au-dessus de la porte de la cuisine, indique sans doute la fin des travaux, qui n'avaient débuté qu'en 1558[475]. Cependant, ni la reconstruction qui suivit l'incendie de 1554, ni les améliorations partielles effectuées entre 1570 et 1621, à l'église et au réfectoire en particulier, n'agrandirent les installations; selon l'inventaire du clavendier, celles-ci offraient en 1574 vingt-deux locaux et trente-trois lits[476].

Au XVIe s., il n'y eut guère à l'hospice de vie claustrale digne de ce nom; sous les commendataires Jean, Philibert et Benoît de La Forest, la discipline régulière fut laissé à l'abandon. Le régime de la commende, en vigueur jusqu'à la mort de René de Tollen (1563–1586), contraire aux idées réformatrices du concile de Trente, constituait même un obstacle à l'introduction rapide de ces dernières au Mont-Joux. Les premiers efforts de réforme allant dans le sens des constitutions (qui subsistaient, quoique largement tombées dans l'oubli), furent le fait du chapitre général: celui-ci, réuni pour la première fois après une longue interruption le 28. 8. 1573, tint depuis lors des séances régulières. Les chanoines de l'hospice poussaient à la réforme; leur capitulation, arrachée chaque fois aux prévôts lors de la prise de possession à l'hospice, dressait, sous une forme tantôt particulière, tantôt générale, la liste des anomalies dont ils réclamaient la suppression; malgré ces doléances qui provoquaient des tensions entre les chanoines claustraux et les prévôts, et en dépit des prescriptions qu'édictaient ces derniers au sujet de la discipline claustrale, la maison du Mont-Joux ne connut

d'impulsion décisive ni pour un retour à l'observance régulière, ni pour l'introduction des réformes tridentines[477].

Dans les bénéfices de la prévôté, les chanoines prirent peu d'initiatives pour mettre en œuvre la réforme[478]; la réalisation des décrets conciliaires dépendit souvent de la volonté réformatrice des ordinaires diocésains. Le concile avait précisément renforcé la position des évêques, également par rapport aux ordres exempts, au vu des besoins pressants des paroisses et des hôpitaux[479]; dans le cas particulier de la prévôté, il y eut, sous prétexte de réforme, des visites épiscopales, diverses entorses au droit de collation et des immixtions touchant l'administration de ses propriétés, qui aboutirent à des querelles d'exemption avec les évêques d'Aoste et de Sion[480]. Les efforts en vue de réformer les diocèses de la Savoie, dont auraient donc aussi profité les paroisses du Mont-Joux, font l'objet de rapports défavorables des nonces, à l'exception du diocèse d'Aoste[481]. Dans le diocèse de Sion également, l'écho rencontré par les décrets conciliaires, expédiés en 1564, fut nul; ils demeurèrent lettre morte sous l'évêque Jean Jordan (1548–1565), auparavant commendataire du prieuré de Martigny (1524–1548) et souvent suspecté d'hérésie en raison de son attitude peu claire envers le concile et les foyers de protestantisme en Valais[482]. Durant l'épiscopat de Hildebrand de Riedmatten (1565–1604), les décisions du concile se heurtèrent même à une résistance ouverte: le nonce Jean-François Bonhomini, qui avait librement visité le diocèse d'Aoste en 1576 et avait trouvé les bénéfices de la prévôté en relativement bon état[483], fut empêché de parcourir le diocèse valaisan durant l'été 1579 et se vit interdire l'entrée de la ville de Sion en décembre de la même année[484]. En ville de Fribourg et dans la contrée environnante – la seule partie du diocèse de Lausanne demeurée catholique – les visites de Bonhomini en 1579/1580 complétèrent certes la réforme propagée par la collégiale Saint-Nicolas; mais la prévôté ne devait pas y recouvrer ses droits sur les bénéfices contestés: bien au contraire, le nonce lui-même unit en 1580 Farvagny (avec Vuisternens-en-Ogoz) au chapitre de Saint-Nicolas. A la suite de nombreux procès l'opposant aux chanoines et à LL. EE. de Fribourg, la prévôté renonça en 1602 à ses droits, au terme d'âpres négociations dans lesquelles furent impliqués la Diète valaisanne, l'évêque de Sion et l'archevêque de Tarentaise[485].

En 1572, au cours de la restauration catholique en Chablais, conséquence de la politique religieuse et militaire du duc Emmanuel-Philibert, l'ordre hospitalier de Saint-Lazare fut uni à l'ordre militaire

de Saint-Maurice et doté, en 1575, des bénéfices ecclésiastiques des anciens bailliages bernois par Grégoire XIII[486]: les chanoines du Mont-Joux se défendirent alors avec succès contre la réduction de leurs droits dans le diocèse de Genève; ils parvinrent notamment à conserver les paroisses d'Allinges, Brenthonne et Marin, ainsi que leur maison de Thonon[487]. Puis ils gagnèrent également un procès relatif au droit de collation de la paroisse d'Allinges (1597–1618 et 1705–1715), s'opposant aux évêques de Genève, dont saint François de Sales; celui-ci interpréta à tort leur réaction comme un désir de contrecarrer son œuvre réformatrice[488].

La réforme tridentine s'implanta dans le diocèse d'Aoste plus tôt que dans les diocèses voisins. Le décret conciliaire de 1563, ordonnant la création de séminaires destinés à l'instruction des prêtres, y fut la cause principale de la confrontation des chanoines avec l'évêque Marc-Antoine Bobba (1557–1568)[489]. En 1565, ce dernier avait mis fin, par indult apostolique, à l'union du prieuré Saint-Jacquême d'Aoste avec la prévôté, pour le convertir en séminaire diocésain. A sa suppression (1596), ce prieuré restitué, qui avait été uni dès 1551 à la personne des prévôts, leur servit de résidence jusqu'en 1752, date à laquelle il passa à l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare; dévolu à l'évêché en 1773, il redevint séminaire en 1780 (Grand Séminaire)[490]. Quant au prieuré Saint-Bénin supprimé le 1. 2. 1597 (n. s.) et érigé en collège ducal sous le patronage de l'évêque[491], il fut définitivement perdu.

La prévôté aux XVIIe et XVIIIe siècles (jusqu'à 1752): 1) Evolution de la congrégation. Les durs conflits au XVIIe et au XVIIIe siècles qui frappèrent l'Europe ne touchèrent qu'indirectement l'hospice. Le Valais louvoya entre les puissances belligérentes en conservant une habile neutralité, et maintint le col ouvert au passage des armées tant savoyardes que françaises[492]. Contrairement à l'hospice du Petit-Saint-Bernard, dévasté une première fois en 1587 par les troupes espagnoles, puis par les Français lors de l'invasion du Val d'Aoste (1691) et durant la guerre de succession d'Espagne (1701–1714), la maison-mère n'eut pas à souffrir de dommages de guerre[493]. Cependant, les mesures de quarantaine instaurant des postes de garde valaisans et valdôtains sur les hauteurs du col afin d'éviter les épidémies de peste[494] portèrent du même coup atteinte à la vie de l'hospice, de même qu'à la circulation des personnes et des marchandises; d'ailleurs, le détournement du transit entre l'Italie et la France, délaissant les cols valaisans au profit du Mont-Cenis, correspondait à la politique économique piémontaise.

Au tournant du XVII[e] s., malgré des signes encourageants apparus après l'élimination du régime commendataire, la situation de la prévôté était loin d'être stablilisée, tant au niveau des personnes que du point de vue institutionnel. Le nombre des chanoines fluctue fortement[495]: si les effectifs du chapitre sont en augmentation à l'époque du prévôt de Tollen (vingt-six capitulants en 1573), le renouvellement se fait mal sous ses successeurs et il ne reste que treize membres en 1613. Après une phase de stagnation, les chiffres augmentent et se stabilisent à la fin du XVII[e] et au début du XVIII[e] s., grâce au renouveau interne né sous Antoine Norat (1671–1693) et au retour à l'observance obstinément poursuivi par Louis Boniface (1724–1728); les soubresauts enregistrés à partir de 1734 sont, quant à eux, à porter au compte des procès de patronage et de séparation, qui allaient atteindre leur point culminant.

L'évolution de la communauté à l'hospice suit un cours semblable: le «chapitre réformateur» de 1573 avait décidé que quatorze chanoines résideraient à l'hôpital du col; en 1596, leur nombre est tombé à quatre; en 1634, l'évêque de Sion, Hildebrand Jost, intervient en faveur des chanoines claustraux auprès du prévôt, exigeant qu'il subvienne aux besoins de six prêtres et de deux novices au moins; en 1682, la norme de quinze religieux exigée par les constitutions est presque atteinte puisque dix prêtres, un profès, un novice et deux frères lais résident à l'hospice[496]. Les charges peuvent alors y être en partie repourvues; la chantrerie, l'infirmerie et l'aumônerie restent cependant vacantes durant une longue période. Certains offices évoluent, d'autres sont créés au cours du XVII[e] et du XVIII[e] s.: le cellérier, chargé de l'administration de la mense de l'hospice, mais dont les prévôts valdôtains avaient cumulé l'office jusqu'en 1714, se voit adjuger depuis lors toutes les affaires ayant trait à la congrégation. Contrairement aux charges d'hospitalier, de «vestiaire» et de recteur de l'horloge, celle de buffetier est créée ultérieurement et, en règle générale, confiée à un frère lai. Celui-ci est subordonné au clavendier (économe), avec lequel il se charge des tâches de l'aumônerie vacante: le clavendier héberge les voyageurs de haut rang, les bienfaiteurs et les amis de l'hospice; le buffetier s'occupe des passants ordinaires. Le prieur claustral, remplacé par le sous-prieur ou, en son absence, par l'hebdomadier, continue à exercer la surveillance sur la vie interne de l'hospice. Prieur et clavendier sont longtemps les seuls à être désignés par le chapitre. Le principe de l'inamovibilité, valable pour toutes les charges depuis l'adoption des constitutions de 1438, est cependant souvent battu en brèche au

XVII[e] s. La limitation de la durée à trois ans s'impose en 1718, alors qu'en 1710 encore, elles étaient attribuées à vie[497].

Elément remarquable, signe des relations étroites qui perdurent entre la maison du Mont-Joux et la Savoie: la proportion de la congrégation à être originaire des terres ducales est assez élevée[498]. Comme cela avait déjà été le cas durant une assez longue période au Moyen Age, les prévôts, de René de Tollen (1563–1586) à Jean-Léonard Avoyer (1749–1752), sont exclusivement valdôtains[499]. Cependant, dès 1734, en raison des conflits déjà évoqués (procès de patronage et de séparation), la relève vient principalement du nord des Alpes, des paroisses de l'Entremont; des candidats de Fribourg, de Besançon et du Valais central prononcent également leurs vœux[500].

L'entrée en religion suit les usages déjà observés sous les prévôts valdôtains: le postulant adresse sa demande au prévôt; en cas de réponse favorable, il est proposé au chapitre pour admission. Après un mois de probation à l'hospice, le candidat accomplit une retraite de huit à dix jours au prieuré Saint-Jacquême d'Aoste. Puis, dans son contrat d'entrée, il renonce à son héritage et ses parents s'engagent à payer sa pension pour la durée du noviciat, ainsi qu'à lui fournir les vêtements jusqu'à la prêtrise; dans la mesure de leurs moyens, ils doivent également financer ses études. Les cérémonies de la vêture et de la profession se déroulent d'abord au prieuré Saint-Jacquême d'Aoste, puis presque uniquement à l'hospice, selon un rite ancien remanié par le prévôt Roland Viot: pour la profession, la formule prescrite par ce dernier sera longtemps en usage. Après sa vêture, le novice se prépare à la profession durant un an; à l'hospice, il apprend la récitation chorale et se familiarise avec la règle de saint Augustin et la «Pratique de la perfection chrétienne» du père jésuite Alonso Rodriguez. La profession faite, des cours de philosophie et de théologie de deux ans chacun préparent le candidat à la prêtrise[501].

2) Enseignement et formation. L'enseignement philosophique et théologique était dispensé au prieuré Saint-Jacquême d'Aoste, préféré de par sa situation à celui de Châtel-Argent. Sa transformation en séminaire de la congrégation, en 1687, répondait à une nécessité d'autant plus pressante que la formation des religieux avait été très négligée à l'époque des commendataires (1438–1586), de même que sous les prévôts issus du clergé séculier (1586–1671). Une chaire de théologie fut rattachée en 1695 au scolasticat, qui devint un centre supra-régional de formation du clergé: hormis des cours d'Ecriture Sainte, la philosophie et la théologie très marquées par la scolastique (Duns Scot, Thomas

d'Aquin) étaient données par des frères mineurs et des dominicains, puis par des membres de la congrégation, au premier rang desquels ils faut mentionner Louis Boniface. Le prieuré remplit sa fonction de centre de formation de la congrégation jusqu'à la scission de celle-ci en deux fractions (1734–1752), l'une savoisienne et l'autre valaisanne. Après 1734, les religieux valaisans suivirent momentanément les cours de philosophie des jésuites à Sion et, pour certains, ceux de théologie morale dispensés par l'ordre à Brigue; la théologie était enseignée à l'abbaye de Saint-Maurice (1738) puis à Martigny (dès 1739), où un chanoine de la congrégation de Notre-Sauveur de Lorraine professa jusqu'en 1742; des chanoines du Saint-Bernard enseignèrent ensuite la philosophie à Sion et la théologie à Martigny[502].

Bien que certains religieux aient étudié, et parfois obtenu leurs grades, à Turin, Chambéry, Annecy, Grenoble ou Vienne (Autriche) ainsi qu'à la Sorbonne[503], la congrégation ne déploya pas au XVIIe et durant la première moitié du XVIIIe s. une activité scientifique comparable à celle des ordres monastiques; des travaux d'une certaine importance, surtout en sciences naturelles, marqueront pourtant la fin du XVIIIe et le XIXe s.[504] Toutefois, pour différentes raisons, on accorda déjà bien plus tôt un certain intérêt à l'étude du passé. Le prévôt Roland Viot, érudit et humaniste, publia en 1627 le «Miroir de toute saincteté en la vie du Saint merveilleux Bernard de Menthon»: cette œuvre d'édification, qui connut un grand succès, emprunte beaucoup à la légende de Richard de la Valdisère et à une biographie du saint par Nicolas Farnex éditée en 1605 et en 1612 à Thonon. Viot a également laissé une «Histoire ou Chronologie du Duché d'Aouste» manuscrite, postérieure à 1624. Ces deux œuvres séduisent plus par leurs qualités littéraires que par leur fidélité aux sources[505], ce qui vaut aussi pour la vie de saint Bernard publiée à Fribourg en 1745 par le chanoine Jean-Claude Le Grand, bachelier de la Sorbonne[506]. Le chanoine Pierre-François Ballalu a, quant à lui, produit une œuvre remarquable: sa chronique achevée en 1709 mais restée inédite, est méthodique et précise; elle représente une source de premier ordre pour la connaissance de la vie à l'hospice au tournant du XVIIIe s.[507] Louis Boniface, coadjuteur puis prévôt, a facilité l'accès à de nombreux documents d'archives par ses copies fidèles, et les a également remarquablement exploitées dans le cadre de travaux importants relatifs à l'observance régulière. Bien sûr, dans le contexte de cette question litigieuse au début du XVIIIe s., ses études servirent avant tout à la défense des constitutions de 1438, et c'est parfois le juriste

et l'apologiste, plus que l'historien, qui s'exprime dans ces manuscrits[508].

La bibliothèque, transférée au prieuré Saint-Jacquême d'Aoste, ne tarda pas à bénéficier de cet essor intellectuel. Elle comptait au moins 4500 volumes en 1724, selon l'inventaire, qui recense entre autres des œuvres provenant de la succession de l'homme de lettres et collectionneur qu'avait été le prévôt Roland Viot[509].

3) Liturgie et piété populaire. Les décrets du concile de Trente produisirent peu à peu leur effet, en particulier sur la liturgie. Au XVIe s., aucun rite uniforme ne prévalait dans les paroisses de la prévôté, bien que les chanoines officient çà et là selon leur propre rite, le «ritus divi Bernardi». Celui-ci est remplacé au XVIIe s. par le bréviaire romain de 1568 et le missel romain de 1570[510]. L'adaptation de l'office des chanoines réguliers du Saint-Sauveur de Latran, déjà entrée dans les habitudes en 1697, résulte sans doute de l'affiliation qui unit les deux congrégations depuis le 1. 10. 1681[511]. L'insertion au martyrologe romain du saint patron de la congrégation au 15 juin, sous le nom de «Bernard de Menthon» (corrigé par la suite), représente un autre événement liturgique notable (décret de la Congrégation des rites du 9. 8. 1681)[512]. Les changements apportés à l'habit des chanoines durant le XVIIe et le XVIIIe s. sont, pour leur part, de moindre importance[513].

Les nouvelles formes de religiosité qui se développent au XVIIe s. touchent également les paroisses de la prévôté. La piété baroque souvent cultivée par les confréries trouve tout particulièrement son expression dans les dévotions communes, les processions et les pèlerinages; la vénération de saint Bernard refleurit ici et là, comme en témoigne la construction de plusieurs chapelles qui lui sont dédiées, ainsi à Chamoille (1686, com. Sembrancher), à Commeire (1652, com. Orsières), à Champsec (1684, com. Bagnes) et à Vens (XVIIIe s., com. Vollèges)[514]. Les fidèles des vallées environnantes, voire même du Chablais, du Faucigny, de Fribourg ou de Suisse centrale, encouragés par des promesses d'indulgences, affluent à l'hospice dont ils font le but même de leur pèlerinage, et non plus seulement une étape sur le chemin de Rome; ceci indique combien les chanoines se dépensent pour favoriser la piété populaire grandissante pour ce saint polyvalent, dont la protection s'étend aux hommes, aux troupeaux et aux récoltes[515]. De nombreuses prières privées ou collectives, présentées lors de processions, ont été exaucées, comme l'attestent, dès le XVIIe s., les récits de miracles et ex-voto offerts à l'église de l'hospice[516].

4) Transformations des bâtiments. Le développement du sentiment religieux se reflète également dans le domaine architectural. Cependant, la plus ancienne vue de l'hospice, qui date de 1626, montre encore les bâtiments dans leur extension du XVe s. Par la suite, l'église surtout a été l'objet de profondes transformations, dont le coût s'éleva à 50 000 livres; en 1681, le prévôt Antoine Norat, s'adressant à l'architecte Giuletta et au maître-maçon Jean-Antoine Marcoz, de Brissogne, fit en effet construire l'édifice actuel sur les fondations de l'ancienne église antérieure au XVe s.[517]: la nef, partiellement intégrée à l'hospice, fut voûtée et agrandie à trois travées, le chœur, allongé de l'ancienne sacristie et marqué par un arc triomphal, le clocher déplacé plus au nord[518]. Dotée de cinq autels et de stalles magnifiques (1681) l'église fut consacrée en 1689; bon nombre d'ornements à l'église de l'hospice et dans son trésor comme dans d'autres édifices religieux qui en dépendaient, témoignent du mécénat de certains prévôts, particulièrement celui de Roland Viot[519].

La reconstruction de l'église s'accompagne d'importantes transformations apportées à l'hospice; elles consistent pour l'essentiel en la surélévation du rez-de-chaussée au niveau du premier étage antérieur, en la création de deux portes, au nord et au sud, accessibles par un escalier, et de corridors voûtés dessinant une croix au rez-de-chaussée pour desservir le bâtiment[520]. Il se peut que les réparations ordonnées en 1642[521] par le nonce Jérôme Farnèse aient alors été réalisées en grande partie; on attendit en revanche 1716 pour aménager au-dessus de la sacristie le local destiné aux archives[522].

L'institution était désormais mieux à même de faire face à son activité hospitalière. En temps de guerre cependant, il fallut parfois rationner les vivres distribués aux passants. L'hospice dépendait de quêtes pour étoffer ses moyens financiers, souvent bien maigres. En Valais, sur recommandation de la Diète, une collecte annuelle était autorisée depuis 1695: hormis les chanoines, seuls les capucins et l'ermite de Longeborgne jouirent de ce privilège[523]. Frère Jean Jacki, quêteur de l'hospice qui parcourut infatigablement l'Allemagne entre 1727 et 1753, fit imprimer en 1739 un tract qui nous renseigne sur les motifs de la quête et les régions visitées[524].

5) Développement économique. Divers biens accroissent au XVIIe et au XVIIIe s. les ressources de la prévôté, principalement dans le Val d'Aoste. A l'achat de la seigneurie d'Allaman (Haute-Savoie F), voisine du prieuré de Meillerie (1603), s'ajoute l'acquisition de l'hôpital de Rumeyran (Aoste), dépendant de la commanderie des chevaliers de

Saint-Jean de Chambéry, avec ses annexes, l'hospice de Plout à Montjovet et celui de La Pierre, entre Bard et Donnaz (1654). En 1696/1697, la prévôté participe pour trois-quarts à l'achat de la seigneurie de Courmayeur et Entrèves. Autres biens nouveaux: les alpages de Voyoux, dans la baronie de Nus (1700), de Chabod près d'Avise (1709) et de Réal, non loin de l'hospice (date inconnue); s'y ajoute en 1622, mais pour un temps seulement, l'alpe dit l'Arp de Gilliet près de Saint-Rhémy; citons enfin la maison Carron à Courmayeur (1711), les fermes de Crettala à Saint-Pierre (1644) et de Champ-Rottard près de Villeneuve (1711) de même que celle de Chantes près Gressan (léguée au Grand-Saint-Bernard en 1670). En Valais, en revanche, d'importants revenus sont aliénés, tels les dîmes d'Hérens, de Sion, d'Isérables, de Leytron et de Bagnes, des biens-fonds à Saint-Pierre-de-Clages et dans le Val Ferret, des alpages dans la région de Bourg-Saint-Pierre, notamment le Sommet-de-Proz, ainsi que les droits seigneuriaux dans le Val d'Illiez et sur l'alpage de Tanay; ces derniers passent en 1613 à la famille du Fay, de Monthey. La recette de ces ventes est en grande partie réinvestie dans des acquisitions sur le versant sud du col par les prévôts valdôtains, conformément aux intérêts politiques de la Savoie, mais au détriment de l'hospice, ce qui devait susciter les protestations des chanoines claustraux ainsi que du gouvernement valaisan. Les possessions du Mont-Joux en Savoie et dans le Piémont finiront par être l'objet de la séparation de 1752[525].

La bulle de séparation de Benoît XIV (1752). En sécularisant, le 19. 8. 1752[526], les possessions de la congrégation du Grand-Saint-Bernard en Savoie et au Piémont, Benoît XIV mettait un terme aux prétentions séculaires tant de l'Etat sabaudo-piémontais que du Valais sur la prévôté; la congrégation se retrouva, quant à elle, à un tournant historique.

Le motif principal du conflit d'intérêts qui aboutit à la solution radicale de 1752 était vieux de trois siècles. Si l'abdication de Félix V (Amédée VIII) en 1449 marqua la fin des ambitions pontificales des Savoie, elle ne les empêcha pas de garder un pouvoir réel sur les territoires de l'ancienne obédience de leur ex-pape; et l'on voit, en 1451, Nicolas V accorder au duc de Savoie le droit de ratifier toute nomination aux bénéfices majeurs situés dans ses Etats, dont la prévôté[527]. Sixte IV confirma ce privilège en 1474, de même que Léon X (1515), Clément VII (1524), Jules III (1554), Grégoire XIII (1572) et Clément VIII (1595)[528]. La Savoie l'interpréta au sens large comme un véritable droit de nomination, tandis que le Saint-Siège et, bien sûr,

le Valais, n'y voyaient qu'une obligation de consultation. Certes, le traditionnel rôle protecteur qu'assumait la Savoie semblait légitimer un droit de patronat; mais les sept dizains valaisans, qui avaient, à la suite des guerres de Bourgogne, gagné des territoires considérables aux dépens du duc et avaient fait passer l'hospice, maison-mère de la congrégation, sous leur contrôle, refusaient de reconnaître un prévôt désigné par la Savoie et dont la juridiction s'étendrait sur les deux Etats. D'ailleurs, le droit d'élection reconnu, dans les constitutions de 1438, au chapitre conventuel[529] puis, dès 1718, au chapitre général[530], s'opposait à une telle nomination.

L'évêque et la Diète ne parvinrent pas à imposer la libre élection du prévôt par le chapitre, procédure qu'ils espéraient influencer au bénéfice de l'hospice et de l'Etat valaisan par le truchement des chanoines claustraux. Cela signifiait un affaiblissement de la position des Seigneurs Patriotes à divers points de vue: depuis la Réforme en effet, sur le plan économique, l'hospice dépendait plus qu'auparavant de ses possessions situées dans le Piémont et en Savoie – donc, des bonnes grâces ducales; les prévôts dévoués à la Savoie établissaient visiblement leur résidence d'Aoste en un nouveau «centre de gravité», se soustrayant ainsi à l'influence directe du Valais. Leur politique d'aliénation[531] des biens du Grand-Saint-Bernard au nord des Alpes nuisait à l'hospice et contribuait ainsi à sa marginalisation. Le déplacement d'une bonne partie des documents administratifs, transférés des archives de l'hospice au prieuré Saint-Jacquême d'Aoste au début du XVIIe s.[532], influa dans le même sens. Il s'ensuivit des tensions durables avec le Valais. Au siècle précédent déjà, les relations étaient tendues, à tel point que le duc, à la suite de violentes réactions de l'évêque Hildebrand de Riedmatten, envisagea une première fois la séparation en 1596[533]. Les évêques de Sion, soit «auctoritate delegata», soit par l'intervention du nonce de Lucerne (Jérôme Farnèse en 1642), s'opposèrent à diverses reprises à l'administration des prévôts valdôtains qui ne servaient d'autres intérêts que ceux de la Savoie[534]. Le gouverneur de Saint-Maurice, en protecteur de l'hospice, intervint plusieurs fois aux chapitres où des agents de la Savoie représentaient parfois les vues de la cour de Turin[535].

Lors de chaque repourvue de la prévôté, les intérêts contradictoires en présence généraient des obstacles insurmontables à tout accord sur un candidat commun. Dès 1605, à l'instigation de la cour de Turin, les prévôts en charge[536] se virent attribuer un coadjuteur avec droit de succession. Cette nouvelle manœuvre excluait toute élection et fournit

durant le XVII[e] s. de dangereux prétextes à conflit, d'autant plus que la Diète valaisanne réserva en 1618 toutes les charges ecclésiastiques à ses ressortissants[537]. La question du droit d'élection menaça parfois de mener à une escalade militaire, comme le prouvent les circonstances de l'élection d'Ours Arnod en 1646, qui eut lieu sous la protection d'un détachement de troupes commandées par le gouverneur de Saint-Maurice. En règle générale, le Valais dut s'accommoder des prévôts «octroyés» par la Savoie, puisqu'ils obtenaient la confirmation du Saint-Siège; cependant, en dépit de tous les différends, un modus vivendi se dégagea du fait que les prévôts continuaient à prêter, selon l'usage médiéval, le serment d'obédience à l'évêque de Sion, ce qui allait habituellement de pair avec la prise de possession de la prévôté à l'hospice; quant au duc, ils lui devaient le serment de fidélité.

Au début du XVIII[e] s., le conflit fut aiguisé par la querelle de l'observance. La congrégation trouva en Louis Boniface, coadjuteur de 1700 à 1724 puis prévôt de 1724 à 1728, un ardent défenseur des constitutions de 1438. Celles-ci n'étaient plus, depuis un certain temps, que partiellement en usage, comme le constata déjà le nonce Jérôme Farnèse lors de sa visite de l'hospice en 1642; les modifications insérées en 1653, 1668 et 1675 et prenant en compte les intérêts savoyards s'opposaient à la réintroduction d'une observance plus stricte[538]. Les appels des chanoines claustraux en faveur des constitutions donnèrent des ailes à l'ardeur réformatrice de Boniface; cependant, son rigorisme divisa la congrégation entre partisans et adversaires des constitutions de 1438, soit, respectivement, en une fraction valaisanne et une fraction savoisienne. A la suite de l'intervention du nonce de Lucerne et avec son appui, Boniface fit imprimer les constitutions en 1711[539]; il gagna le procès intenté à ce propos par la Savoie à Rome, devant la Congrégation des évêques et des réguliers (1716–1718)[540]. Toutefois, la cour de Turin, craignant pour son droit de nomination, en obtint la confirmation de Benoît XIII en 1727, tandis que la fraction pro-savoyarde préconisait la modification des constitutions dans un sens favorable au droit de patronat; les chanoines valaisans, emmenés depuis 1735 par l'administrateur Jean-François Michellod, demandèrent alors à Rome la séparation d'avec leurs confrères savoisiens[541]. Le procès en séparation dura de 1735 à 1752: cette aspiration des chanoines valaisans donna tout d'abord naissance à un projet d'union avec l'abbaye de Saint-Maurice, projet auquel la Diète s'opposa; un plan allant dans le même sens fut approuvé par l'abbaye en 1747, mais ne se réalisa pas. La tentative royale de désigner comme prévôt Jean-Léonard Avoyer en 1749 eut un

effet déterminant et accélera le cours du procès; malgré l'assentiment du Souverain Pontife, elle échoua devant l'opposition acharnée du Valais et des cantons catholiques, provoquant enfin la séparation qu'avait retardé la mort de Clément XII en 1740[542]. Benoît XIV rendit donc effective cette séparation par la bulle «In supereminenti» du 19. 8. 1752[543]: huit paroisses (Allinges-Mésinges et Brenthonne avec leurs dépendances de Vigny et Avully dans le diocèse de Genève; Montvalezan et Séez en Tarentaise; Saint-Rhémy, Saint-Oyen, Etroubles et Pollein dans le diocèse d'Aoste), cinq prieurés (Saint-Jacquême d'Aoste, Meillerie, Thonon, Rumilly, Saint-Jacquême de Châtel-Argent), les hospices du Petit-Saint-Bernard et de Séez ainsi que l'hôpital ou économat Saint-Théodule de Châtillon et l'hôpital de Marchévaudan à Aoste furent sécularisés, détachés de la prévôté et (à l'exception des bénéfices paroissiaux) unis à l'ordre mauricien; les religieux qui y résidaient perdirent leur statut, conservant toutefois la faculté de rejoindre un autre ordre; les revenus des bénéfices sécularisés furent attribués à la création d'une commanderie à Aoste, destinée à subvenir à l'entretien des deux hôpitaux existants ou à financer la construction d'une nouvelle léproserie, ainsi qu'à une autre commanderie dans le Chablais; l'ordre mauricien devait par ailleurs garantir l'activité hospitalière au col du Petit-Saint-Bernard; le roi de Sardaigne reçut le droit de nomination des églises sécularisées et les chanoines du Grand-Saint-Bernard obtinrent la libre élection du prévôt.

De la séparation au Kulturkampf (1752–1878): 1) Le climat politique. Depuis la séparation d'avec le royaume de Sardaigne, la prévôté partage le sort du Valais sur le plan politique: elle survit à son passage de la république des sept dizains aux diverses constitutions imposées par la France – canton de la République helvétique de 1798 à 1802, république «indépendante» de 1802 à 1810, département du Simplon de 1810 à 1813 – et résiste également, entre 1830 et 1857, aux luttes politiques empreintes d'anticléricalisme dans le vingtième canton suisse (dès 1815)[544].

La communauté du Saint-Bernard échappe, grâce à son activité de bienfaisance, aux mesures radicales de la République helvétique hostile aux couvents[545]. L'importance stratégique et économique des cols du Grand-Saint-Bernard et du Simplon est à l'origine de la décision prise en 1802 par Napoléon Bonaparte, de soustraire le Valais à la République helvétique pour en faire une république «indépendante» – qu'il incorpore cependant en 1810 à la France en tant que 130e département; la volonté de contrôler ces cols alpins explique la bienveillance du futur

empereur à l'égard de la maison du Grand-Saint-Bernard[546], qui verra perdurer ce climat politique favorable même au-delà de la chute de Napoléon. La constitution de 1815 garantie par le Congrès de Vienne et par laquelle la Suisse se reconstitue en tant qu'Etat fédéral des vingt-deux cantons – dont le Valais – rétablit pour l'essentiel l'ancien droit ecclésiastique de l'Etat: l'article XII garantit le maintien des couvents dans l'ensemble de la Suisse. L'entrée du Valais dans la Confédération suisse ne change cependant rien à sa structure interne; la constitution valaisanne de 1815 renforce plutôt la prépondérance politique des sept dizains supérieurs sur la partie inférieure du pays[547].

Après la révolution libérale de 1830, qui inaugure la période dite de «régénération», la maison du Grand-Saint-Bernard vit des temps difficiles et son existence même est menacée. Certes, la lutte politique des forces libérales en faveur de l'égalité des droits pour le Bas-Valais est tout d'abord soutenue par le clergé bas-valaisan, emmené par le prévôt Filliez (1830–1865), ainsi que par les cercles laïcs conservateurs favorables à l'Eglise de la partie inférieure du canton. Mais cette lutte se transforme bientôt en un affrontement entre deux conceptions, l'une conservatrice-catholique, l'autre libérale-radicale, fortement teintée d'anticléricalisme. Pierre d'achoppement: les immunités du clergé, soit la libre juridiction des ecclésiastiques («privilegium fori»), la représentation à la Diète, l'exemption des charges communales et l'exonération d'impôts. Durant une décennie agitée, de 1839 à 1849, le Valais ne connaît pas moins de trois gouvernements et trois constitutions (1839/1840, 1844 et 1848), résultant des deux guerres civiles de 1840 et 1844 ainsi que de la défaite du Sonderbund en 1847[548]. L'adhésion du Valais au Sonderbund en décembre 1845, qu'avait appuyé le clergé valaisan, motivé par l'affaire des couvents d'Argovie (1841), eut de lourdes conséquences pour la prévôté, qui avait accordé un prêt au canton pour ses préparatifs de guerre. La défaite de l'alliance défensive en novembre 1847 fournit au nouveau gouvernement provisoire radical l'occasion d'infliger à la maison du Grand-Saint-Bernard, par décret du 9 décembre, une contribution de 80 000 frs. aux frais de guerre imposés par la Diète fédérale aux cantons catholiques[549]. A l'hospice, qui ne veut pas subir le sort de la maison de Martigny, tous les objets de valeur sont emportés hors du pays juste avant que les commissaires de l'Etat ne viennent en dresser l'inventaire; le prieur et le procureur, de même que le prévôt, réfugié à Aoste, s'opposent à ce que les avoirs du couvent soient détournés[550]. Mais la constitution cantonale adoptée le 10. 1. 1848, sous influence radicale, préparait le terrain à de nouvelles ingérences

de l'Etat dans les affaires internes des couvents. Certes, comme la constitution libérale modérée de 1839/1840 – et, bien sûr, sa contre-partie conservatrice de 1844 – la nouvelle constituante garantissait la confession catholique-romaine comme religion de l'Etat; elle abolissait cependant les immunités du clergé. Se conformant à ce principe, le Grand Conseil publiait le 11 janvier son décret de sécularisation réunissant les biens de l'évêché, des corporations religieuses et des couvents à l'Etat, qui devait pour sa part rétribuer convenablement les membres du clergé, supporter les charges du culte et garantir l'hospitalité au Grand-Saint-Bernard et au Simplon; l'excédent était réservé à l'amortissement de la dette publique, qui s'élevait à 1 400 000 frs. environ[551]. Dix jours plus tard, les chanoines furent obligés de quitter temporairement l'hospice sur ordre des troupes d'occupation[552]. Le décret d'exécution édicté le 29 janvier par le Grand Conseil ne supprimait pas les hospices du Grand-Saint-Bernard et du Simplon, mais soumettait l'administration de leurs biens au contrôle de l'Etat; le retour des valeurs transférées à l'étranger était spécifié et un état détaillé de sa fortune exigé, de même que la comptabilité des dix dernières années. En cas de refus, l'Etat pouvait remplacer les chanoines par d'autres religieux et user des biens du couvent sis dans le canton de Vaud, ainsi que d'une part égale des biens valaisans. Les avoirs des paroisses régulières étaient dévolus aux communes politiques et destinés au traitement des curés, tout surplus devant revenir aux écoles. Le droit de collation des paroisses et prébendes passait du prévôt à l'évêque, qui devait obligatoirement choisir parmi les quatre candidats présentés par le Conseil d'Etat et le conseil communal; en cas de récusation, la collation revenait à l'Etat[553]. La prévôté n'eut aucune part à la convention passée le 19. 11. 1849 entre l'Etat et l'évêché, qui imposait les modalités de l'amortissement de la dette publique par le clergé et que l'évêque et abbé de Saint-Maurice négocia directement, après le rappel du délégué extraordinaire du Saint-Siège, Luquet. L'Etat confisqua ensuite les biens du Grand-Saint-Bernard en Valais et dans le canton de Vaud et en aliéna une partie, dont la propriété de Roche VD, pour la somme de 360 000 frs. environ. Les vains appels de la maison du Grand-Saint-Bernard à l'Europe, au Saint-Siège, au Conseil fédéral et à la France montrent à quel point elle se considérait encore comme une institution européenne. Ce n'est que le 26. 3. 1856 que le Grand-Saint-Bernard recouvra le droit d'administrer ce qui restait de ses biens[554].

Les relations entre l'Eglise et l'Etat se normalisèrent après la reprise du pouvoir par les conservateurs en 1857. Le gouvernement rechercha

aussitôt un accord avec le clergé, tout en évitant délibéremment de passer avec le Saint-Siège un concordat dans l'esprit de la constituante cantonale de 1852; un contrat passé avec une puissance étrangère (le pape) aurait en effet nécessité l'assentiment des autorités fédérales libérales, critiques par rapport à l'Eglise, et aurait de ce fait difficilement abouti. Le décret du 24. 5. 1859 intervint à la suite de transactions au niveau épiscopal. Bien que le Grand Conseil y écartât les décrets de sécularisation de janvier 1848 et laissât entrevoir le retour à l'Eglise des biens qui n'avaient pas encore été vendus, ni le Grand-Saint-Bernard, ni le Saint-Siège ne se montrèrent satisfaits. Ce décret fut cependant la condition préalable à d'autres négociations, qui durèrent de 1859 à 1878 et aboutirent à la convention du 7. 11. 1879 passée avec l'évêque de Sion, sans que la prévôté y prît officiellement part: l'Etat promettait la levée des mesures d'exception anticléricales et un dédommagement symbolique de 55 000 frs. pour tous les biens aliénés de l'Eglise. La somme de 15 336.80 frs. allouée en réparation au Grand-Saint-Bernard est à mettre en regard de celle de 361 515.63 frs., valeur des biens sécularisés; la prévôté refusa de renoncer à cette somme, comme elle avait déjà refusé de mandater l'évêque pour traiter, en acceptant toutefois finalement le règlement matériel de la convention[555].

2) Vie interne. Les événements survenus entre 1752 et 1878 eurent d'importantes répercussions sur la vie interne de la maison du Grand-Saint-Bernard. Après la séparation, dès 1753, Martigny devint le lieu de résidence des prévôts. L'institution comptait à ce moment-là 27 chanoines déjà; la relève, formée principalement de gens du pays, acquérait sa formation à Martigny ou à l'hospice, puis, dès 1771, uniquement au Grand-Saint-Bernard[556]. Les conflits agitant la communauté furent un objet de préoccupation pour la nonciature à Lucerne comme pour le gouvernement valaisan pendant la seconde moitié du XVIIIe s.; il fallut contrer les ambitions et les intrigues de clans familiaux en limitant l'admission de novices à trois par paroisse[557]. Dans l'ensemble, toutefois, on peut dire que la qualité de la vie religieuse était bonne; le prévôt Louis-Antoine Luder (1775–1803) se préoccupa à diverses reprises de la discipline régulière et parvint également à la traduire dans le domaine architectural en séparant le cloître de l'hospice destiné aux passants. Toutefois, l'adaptation des constitutions, décidée par le chapitre en 1775 et 1777, demeura sans effet. Dans la première moitié du XIXe s., par suite des bouleversements politiques, des projets allant dans le même sens passèrent totalement à l'arrière-plan[558].

Le décret de Napoléon ordonnant, le 26. 12. 1810, l'union de l'abbaye de Saint-Maurice à la prévôté eut une portée particulière pour la vie interne du couvent. Le décret prévoyait entre autres une administration commune des biens ainsi que la création d'un noviciat commun, à l'hospice, et soumettait les chanoines de l'abbaye au prévôt. Un projet de constitutions prenant en compte la nouvelle situation, soumis le 17. 9. 1811 au ministre des cultes par le prévôt, fut profondément modifié par le décret impérial du 17. 3. 1812 qui limita l'institution tant au spirituel qu'au temporel. Ces constitutions impériales diminuent le nombre des capitulants, réservent la nomination du prévôt à l'empereur, retirent au chapitre la repourvue des offices et n'accordent qu'au seul prévôt le droit d'admettre un candidat à la profession; une simple promesse remplace désormais les vœux et un conseil de surveillance formé du préfet, de l'évêque et du président du conseil général du département fixe le nombre des novices et arrête le budget, qui doit être ratifié par le ministre des cultes. Ces prescriptions ne survivent pas à la chute de Napoléon (1814): l'union qui avait évité à l'abbaye de Saint-Maurice la suppression est alors dissoute; des problèmes économiques et disciplinaires poussent pourtant l'abbaye à rechercher une telle union, tant en 1840 qu'en 1857, mais ces plans se heurtent au refus de la prévôté. En 1802 déjà, un autre projet d'union, celui des chanoines de Verrès avec la maison du Grand-Saint-Bernard, avait été mis en échec par la suppression de la prévôté de Verrès par les consuls français. L'idée d'union resta cependant vivante; elle est encore évoquée en 1890 et en 1912, mais sans résultat concret[559].

3) Le Grand-Saint-Bernard et ses paroisses. Après la séparation, les chanoines limitèrent leur activité paroissiale aux bénéfices valaisans de Bourg-Saint-Pierre, Liddes, Orsières, Sembrancher, Martigny, Vouvry, Lens, Bovernier et Trient. Bovernier, autrefois membre de la paroisse de Sembrancher, fut érigé en paroisse régulière en 1747; Trient quitta Martigny pour se constituer en rectorat en 1827, puis en paroisse régulière en 1868. La législation anticléricale du régime radical (1848–1857) ternit les relations des chanoines avec les communes; la perte du droit de collation empêcha temporairement l'exercice du ministère. Dans quelques paroisses, des chanoines dispensèrent cependant un enseignement public; leurs écoles supérieures de Lens (vers 1850 et jusqu'à 1897) et de Bourg-Saint-Pierre (1851–1905) connurent un certain renom à l'échelon régional. Hors du diocèse de Sion, la maison du Grand-Saint-Bernard conserva jusque vers 1784/1801 la paroisse de Jougne et l'église des Hôpitaux-Neufs; quant aux autres bénéfices situés

en France, elle y renonça ou les aliéna, comme ce fut le cas en 1757/1760 pour l'hôpital de Troyes[560].

4) Activité hospitalière. Loin de cesser leur activité hospitalière, les chanoines continuèrent à assurer cette tâche éminente. Comme la séparation avait supprimé la possibilité de quêter ailleurs qu'en Suisse et dans les régions avoisinantes et qu'il avait même fallu y renoncer totalement en 1844[561], les chanoines devaient répondre aux besoins des flots de passants avec des ressources diminuées. En conséquence de la révolution française, c'est par milliers que les émigrés franchirent le col; parmi eux, nombre de prêtres réfugiés qui refusaient l'assermentation à la constitution civile, mais aussi les cisterciens de Tamié et le théoricien de la contre-révolution chrétienne et ultramontaine Joseph de Maistre furent reçus charitablement par les chanoines entre 1792 et 1793, de même que la princesse française Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé, future trappistine de Sembrancher, en 1796[562]. C'est cependant avant tout le franchissement du Grand-Saint-Bernard par Bonaparte et son armée de réserve, en mai 1800, qui rendit l'hospice célèbre, – passage qui mit fortement ses ressources à contribution[563]. Une plaque commémore cet événement exceptionnel dont s'emparèrent la littérature et le théâtre[564]. C'est ce haut lieu qui, en 1805, offrira également le dernier asile au héros de Marengo, le général Desaix, conformément à la volonté du Premier Consul[565]. Dès la seconde moitié du XVIII[e] s. la passion de la nature conduit savants et promeneurs en nombre croissant à l'hospice[566]. L'admiration d'un doyen Bridel pour l'œuvre des chanoines est bientôt partagée, au XIX[e] s., par des Français, des Anglais, des Américains, des Allemands et des Italiens, dont les impressions de voyage ont été la source de diverses œuvres littéraires et artistiques[567].

De nombreux dessins, estampes et tableaux donnent dorénavant de l'hospice une image plus fidèle que les images-type du XVI[e] et du XVII[e] s.[568] Ils rendent compte des transformations architecturales effectuées après l'incendie de 1775, par exemple du bâtiment de quatre étages élevé au nord de l'hospice et terminé en 1786, qui aurait été construit pour servir de refuge en cas d'incendie et de logement d'appoint; en souvenir de l'aide financière que les rois de France lui accordèrent, il reçut le nom d'«Hôpital Saint-Louis». Les illustrations de l'époque montrent également l'agrandissement de l'hospice et la création d'un troisième étage, travaux réalisés entre 1821 et 1827[569].

5) L'hospice du Simplon. C'est la pression des circonstances plutôt que leur propre initiative qui poussa les chanoines à exercer une activité

hospitalière au col du Simplon. Napoléon avait reconnu très tôt l'importance de ce passage des Alpes, si difficile; le vainqueur de Marengo décréta le 7. 9. 1800 la construction de la route du Simplon. Entre 1801 et 1806, l'ingénieur en chef Nicolas Céard dirigea les travaux de cette première grande route de l'arc alpin. Par décret du 21. 2. 1801, Napoléon ordonna la construction, sur les hauteurs du col (2020 m), d'un hospice qui serait géré par des chanoines du Grand-Saint-Bernard et servirait également de caserne. L'hospice se vit attribuer en dotation, par la République d'Italie, les biens de la chartreuse (Certosa) et du monastère du Senatore à Pavie, qui avaient été supprimés: leurs propriétés de Guardabiate, de Corbesate, de Carpignano et de Torre di Mangano lui furent cédés en 1802, suivis en 1804 des granges de Tagnani et de Santa Cristina à Borgomanero; cette dernière fut vendue en 1859 et le capital investi dans le rachat de l'importante grange de Saint-Oyen, ancienne possession du Grand-Saint-Bernard. En attendant que l'hospice soit construit, quelques chanoines s'installèrent en 1802 au vieil hospice (Alte Spittel ou hospice Saint-Jacques, 1869 m), achevé vers 1666 par Gaspard-Jodoc de Stockalper et qui remplaçe l'hospice des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem (cité depuis 1235). Une planification coûteuse retarda la nouvelle construction: les travaux préparatoires sur le site même n'eurent lieu qu'en 1808, on ne posa la première pierre qu'en 1813, pour finalement interrompre les travaux en 1814, à la chute de Napoléon. L'hospice n'avait pas dépassé le premier étage lorsqu'en 1825, après de longues négociations, les chanoines en rachetèrent les bâtiments à l'Etat du Valais pour 15 000 frs. L'édifice, construit selon les plans de l'architecte lausannois Henri Perregaux, était suffisamment aménagé pour recevoir le 21. 11. 1831 les chanoines du vieil hospice: haut de trois étages, pouvant accueillir jusqu'à trois cents personnes avec ses 64 m sur 20 m, c'est le plus grand hospice alpin d'Europe. L'évêque Maurice-Fabien Roten en consacra l'église en 1832. Contrairement au plan original de Napoléon qui, tout comme les modifications apportées par le décret impérial de 1808, prévoyait un effectif de quinze religieux puis – à l'instar de l'hospice du Montgenèvre – de neuf chanoines et huit employés, l'hospice du Simplon était généralement occupé par trois prêtres et un frère. Ils se conformaient aux constitutions du Grand-Saint-Bernard et, depuis 1832, à un règlement adapté aux conditions particulières du Simplon. Jusqu'en 1812, le supérieur auquel étaient attribuées les compétences administratives portait le titre de recteur, remplacé ensuite par celui de prieur. A partir de 1806/1807 le

procureur de la maison du Grand-Saint-Bernard se chargea de l'administration des biens de fondation; ceux-ci furent augmentés en 1806 de l'alpage de Bärnetscha et, en 1808 et 1837, d'immeubles à Domodossola; s'y ajoutèrent entre 1825 et 1896 la propriété de Mittubäch et les alpes de Susta et de Rotels, cependant que celles de Spitelmatten et de Bärnetscha étaient abandonnées ou vendues (respectivement en 1840 et 1872), de même que les biens de Domodossola (entre 1888 et 1910). Si, de 1810 à 1813, des fonctions douanières et l'administration de la route du col incombèrent également aux chanoines, ceux-ci se concentrèrent ensuite sur leur rôle spécifique: l'accueil des hôtes en transit; offert gratuitement aux passants, comme au Grand-Saint-Bernard, il fut maintenu même pendant les troubles politiques de 1848 à 1857. Les chanoines reçurent jusqu'à dix ou douze mille étrangers par an et même vingt-sept mille travailleurs italiens pendant la construction du tunnel du Simplon[570]. Le roi Charles-Albert de Sardaigne caressa le projet de confier aux chanoines, à l'exemple du Simplon, la gestion des hospices du Mont-Cenis (en 1833) et du Petit-Saint-Bernard (en 1836), mais sans succès[571].

6) Vie intellectuelle. Depuis le milieu du XVIIIe s., outre leur vocation caritative et religieuse, les chanoines marquèrent un intérêt scientifique grandissant. L'historien Jean-Jérôme Darbellay (1726–1809)[572], de même que Laurent-Joseph Murith (1742–1816), François-Joseph Biselx (1791–1870) et Jean-François-Benoît Lamon (1792–1858) se consacrèrent à l'étude des sciences naturelles[573]. En dépit de l'inexistence à l'hospice de toute véritable tradition intellectuelle, ils furent reconnus par les cercles érudits, Laurent-Joseph Murith en particulier. Murith accompagna, en 1767, 1774, 1778 et 1781 le savant genevois Horace-Bénédict de Saussure lors de ses courses dans la région. Les mesures barométriques auxquelles procéda ce chanoine alpiniste lors de la première du Mont-Vélan (3731 m) en 1779 furent insérées dans l'ouvrage de Marc-Théodore Bourrit. Intéressé par l'archéologie, la géologie, la minéralogie et la zoologie, Murith fut avant tout un chercheur en botanique: son herbier, célèbre, est conservé au musée de l'hospice. Murith publia les résultats de ses recherches dans son «Guide du Botaniste qui voyage dans le Valais» (Lausanne 1810), fondé sur sa correspondance avec le botaniste vaudois Abraham Thomas. Il fut invité à assister à la fondation de la Société helvétique des sciences naturelles en 1815 et donna son nom à la Société valaisanne des sciences naturelles (Société Murithienne), constituée en 1861, principalement à l'initiative des chanoines Pierre-Germain

Tissières (1828–1868) et Gaspard-Abdon Delasoie (1818–1877)[574]. Ses confrères François-Joseph Biselx et Jean-François-Benoît Lamon étaient membres de la Société helvétique des sciences naturelles, qui se réunit en 1829 à l'hospice sous la présidence du chanoine Biselx, son vice-président et membre correspondant[575]. Grâce aux contacts avec les cercles savants genevois, la première station météorologique d'altitude fut installée à l'hospice en 1817; les relevés quotidiens étaient publiés chaque mois dans la «Bibliothèque Universelle des Sciences, Belles-Lettres et Arts», ce qui les faisait connaître dans toute l'Europe; ils sont actuellement transmis chaque jour à Zurich[576]. Dans la seconde moitié du XIXe et durant le XXe s., plusieurs chanoines ont suivi les traces de leurs devanciers: citons Emile Favre (1834–1905), Maurice Besse (1864–1924), Nestor Cerutti (1886–1940) et Philippe Farquet (1883–1945)[577]. Grâce à l'élan scientifique des XVIIIe et XIXe siècles, l'hospice possède un cabinet de minéraux ainsi qu'une collection de monnaies anciennes et de trouvailles achéologiques, commencée par Murith et augmentée à la suite des fouilles au Plan-de-Jupiter (1890–1892)[578]; le tout est aujourd'hui installé dans le nouveau musée[579]. L'hospice dispose encore d'une remarquable bibliothèque, souvent déplacée, qui compte actuellement plus de 30 000 volumes[580].

La congrégation depuis 1878: 1) Les mutations de l'assistance aux voyageurs. Les changements sociaux des XIXe et XXe siècles affectèrent également la maison du Grand-Saint-Bernard. Elle dut repenser l'assistance aux pèlerins, devenue en bonne partie obsolète dans ses formes habituelles, et adopter des voies nouvelles. C'est dans la conjuguaison de ses tâches traditionnelles avec des activités d'un type différent que l'institution trouva dès lors la justification de son existence.

L'impulsion que donna le romantisme aux voyages ainsi que la mobilité induite par l'industrialisation amenèrent à l'hospice des visiteurs d'un genre nouveau, les touristes. Jusqu'au milieu du XIXe s., le Grand-Saint-Bernard n'était cependant pas carrossable sur une bonne partie du trajet[581]; les gens de l'Entremont assuraient le passage des personnes et des marchandises à dos de mulets et de chevaux de bât, conservant jalousement les anciens droits de transport[582]. Toutefois, sous la pression des états voisins, la Diète valaisanne supprima en 1786 ce monopole, dont jouissaient depuis des siècles les communes de Bourg-Saint-Pierre et de Sembrancher; par la loi du 26. 11. 1808, elle créa les conditions nécessaires à la libre circulation des personnes et des marchandises[583]. Mais comme, au XIXe s., le canton considérait la

construction des routes comme une tâche essentiellement communale, sa législation hésita longuement à décharger les communes locales de leurs efforts. Les bordiers s'attelèrent cependant à l'achèvement de la route du Grand-Saint-Bernard[584]. La diligence atteignait Liddes en 1857 et Bourg-Saint-Pierre en 1864, complétant ainsi le service postal qui passait par le col, limité à ses débuts au courrier; ce service, qui remontait à la fin du XVII[e] s., fonctionna de mieux en mieux depuis 1720[585], grâce au concours des chanoines. Concurrençant les sociétés de guides-muletiers, le service des diligences devint bientôt l'entreprise de transports la plus importante de la région. Après l'achèvement du dernier tronçon de route (1890–1893), en partie financé par les chanoines, la diligence postale – remplacée en 1928 par un autocar – circula jusqu'au sommet du col. L'accès sud ne fut ouvert au trafic qu'en 1905, après cinq ans de travaux. L'avènement du trafic motorisé, au tournant du siècle, marqué par l'apparition du premier camion-automobile à l'hospice en 1905[586], puis l'ouverture de la route du col à la circulation de tous les véhicules en 1918, amenèrent un flot de voyageurs[587]. La circulation, interrompue par les deux guerres mondiales, s'intensifia considérablement depuis la construction du tunnel du Grand-Saint-Bernard (1958–1964), le premier tunnel routier sous les Alpes, qui garantissait l'accès à l'autoroute Aoste-Turin durant toute l'année. La déviation du trafic qui en résulta, loin d'être considérée par la communauté des chanoines comme une menace pour son existence (comme l'avait été un projet de tunnel au col de Menouve[588], qui avait échoué en 1857), fut saluée avec soulagement[589]. L'hospice, qui, d'étape pour pèlerins et voyageurs, est devenu un centre de rencontres et de retraites – notamment grâce aux pèlerinages alpins lancés par le chanoine-guide bien connu, Gratien Volluz (1929–1966)[590] – demeure cependant une attraction touristique de premier plan.

Les chanoines furent obligés d'adapter les modalités de leur accueil aux données nouvelles. Dans le domaine des infrastructures, par exemple, ils installèrent l'éclairage électrique et le chauffage central à vapeur en 1911[591]. Les capacités d'hébergement furent doublées grâce à la construction de la Maison Neuve (1894–1899), bâtiment annexe relié depuis 1900 à l'hospice par une galerie. Entre 1920 et 1922, devant l'affluence grandissante des visiteurs, les chanoines furent contraints de restreindre l'hospitalité et de refuser l'hébergement gratuit aux touristes arrivés en véhicule. Finalement, le chapitre fut obligé en 1924/1925 de louer la Maison Neuve, qui devint l'«Hôtel de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard»; l'hospice resta, lui, ouvert gratuitement aux passants

d'origine modeste[592]. Il est actuellement possible d'y loger à prix réduit.

Situé à proximité de la frontière – qui ne fut définitivement fixée qu'en 1906, après de difficiles négociations entre le Valais et l'Italie – l'hospice assuma périodiquement le rôle périlleux de station de mise en quarantaine en cas d'épidémies[593]. Pendant l'occupation des frontières entre 1914 et 1918, puis de 1939 à 1945, il abrita constamment les troupes-frontière suisses en garnison. Les chanoines ont fait construire deux refuges dans les alentours de l'hospice, celui des Tronchets (1917) et celui de l'Hospitalet (1920), auxquels s'ajoutèrent, entre 1945 et 1947, les deux bâtisses des autorités douanières suisses et italiennes, rendues nécessaires par la lutte contre le trafic de contrebande, florissant depuis plus d'un siècle[594]. L'hospice dispose actuellement d'installations modernes: l'église a été restaurée entre 1977 et 1979 et divers locaux ont subi des transformations par la suite[595].

A l'hospice du Simplon, fortement mis à contribution pendant la construction du tunnel ferroviaire et durant les deux guerres mondiales, les installations ont également été modernisées; une gestion prudente a permis d'en faire un centre de rencontres offrant de multiples possibilités, à la fois bien enraciné dans la région et connu loin à la ronde.

2) Chiens et sauvetage. Jusque vers la fin du XIXe s., l'accompagnement que les chanoines devaient aux passants entre novembre et mai se faisait selon l'usage médiéval dont le détail est donné dans les constitutions[596]. La mise en service du télégraphe en 1885 et la liaison téléphonique établie en 1886 entre l'hospice et la Cantine de Proz (bâtiment noyé sous les eaux du barrage des Toules en 1963) comme celle installée entre le col, Fonteinte et Saint-Rhémy en 1887, facilitèrent cette tâche et améliorèrent considérablement la sécurité du trajet. Les réalisations techniques du XXe s. révolutionnèrent le sauvetage des passants accidentés et augmentèrent leurs chances de survie. Les chanoines continuèrent, au XXe s. encore, à les rechercher et à leur prodiguer les soins nécessaires ainsi qu'à offrir une sépulture aux victimes de la montagne dans la morgue (aujourd'hui fermée au public). Depuis 1808, ils effectuaient aussi, avec l'autorisation du nonce apostolique à Lucerne, diverses interventions d'ordre chirurgical (saignées, amputations)[597]. Les chanoines se limitent actuellement au sauvetage et aux premiers soins, en collaboration avec les organisations locales de secours; l'assistance médicale est assurée par les hôpitaux de la région.

On ne saurait parler des chanoines sans mentionner leurs fidèles compagnons à quatre pattes, les célèbres saints-bernards. Il n'y a pas lieu de s'interroger ici sur leur origine, très discutée[598]. Attestés pour la

première fois en 1700, ils sont devenus un mythe et leur rôle a été très souvent surestimé[599]. Annette von Droste-Hülshoff (1797–1848) a consacré au légendaire Barry, mort en 1814, empaillé et exposé l'année suivante au Musée d'histoire naturelle de Berne, un récit versifié en quatrains iambiques riche de tensions et de contrastes[600]. D'innombrables gravures du XVIIIe et du XIXe s. mettent en scène le chanoine et son chien[601], thème développé à plusieurs reprises par divers auteurs[602]. Barry, élevé au rang de légende, voit son nom régulièrement donné aujourd'hui au meilleur chien de la meute ou au plus beau; porté à l'écran, héros de bandes dessinées, il est l'article-souvenir favori des touristes. Le saint-bernard et son petit tonneau, adoptés comme motif publicitaire par les promoteurs du tourisme, puis également par le monde économique et celui des sports, sont devenus un symbole national[603]. Il n'est donc pas étonnant que ces chiens, élevés par les chanoines, soient souvent plus connus que la vénérable institution elle-même; cet intérêt a inspiré en 1987 la création, dans les salles d'exposition de l'Hôpital Saint-Louis, d'un musée didactique de conception originale[604], incluant la visite du chenil, très prisée des nombreux touristes.

3) Education et formation. Depuis la fin du XIXe s., la congrégation s'est orientée vers une activité pédagogique. Les chanoines ont été des pionniers de la formation dans le domaine agricole. Propriétaires dès le Moyen Age de la ferme d'Ecône, agrandie en 1743, ils mûrirent l'idée d'en faire une école cantonale d'agriculture. Ce projet reçut en 1891 l'approbation unanime des autorités valaisannes, dont les moyens étaient limités: une convention attribuait à l'Etat la nomination du personnel enseignant et sa rémuneration et aux chanoines la direction de l'établissement. L'école d'agriculture d'Ecône, la première du canton, ouvrit ses portes le 25. 1. 1892. Les cours théoriques et pratiques, d'une durée de deux ans, puis d'un an et demi, connurent un taux de fréquentation élevé. L'augmentation du nombre d'élèves imposa des travaux d'agrandissement (surélévation de la maison d'habitation en 1891, nouveau bâtiment avec salle d'étude, musée, laboratoire et chapelle en 1895), mesures qui s'avérèrent bientôt insuffisantes. Après prorogation de la convention, en 1913, la prévôté et le canton ne purent s'entendre sur le financement des nouveaux projets de construction. La prévôté dénonça finalement le contrat en 1916 et déclina en 1919 une offre d'achat du canton, qui ordonna en 1920 la création d'un centre de formation à Châteauneuf. Lorsque l'école ferma en 1923, elle avait formé 713 agriculteurs et donné une forte impulsion à l'arboriculture et

à la viticulture; ses produits ont été primés à de nombreuses reprises au niveau international. Le domaine d'Ecône fut ensuite exploité par des chanoines avant de devenir le centre d'enseignement théologique de la congrégation en 1947[605]. Le domaine a été vendu en 1968; la Fraternité sacerdotale de saint Pie X, mouvement traditionaliste initié par Mgr Marcel Lefebvre, s'y installait en 1970[606].

La congrégation ouvrit, le 19. 11. 1951, une école d'agriculture sur le modèle valaisan près d'Aoste, à la demande de l'Administration régionale valdôtaine, qui mit à disposition les bâtiments nécessaires à Saint-Martin-de-Corléans. Les fermes de Moncenis et de Montfleury, acquises par le Grand-Saint-Bernard respectivement en 1857 et en 1950, servent de stations d'essais agricoles. D'importantes fluctuations d'effectifs et un budget réduit menaçant l'institution, celle-ci s'est constituée, en 1982, en fondation, l'Institut agricole régional[607]. Vers 1970, la congrégation s'est chargée de la direction du convict «Villa Panorama» à Châtillon (dès 1972 pensionnat «Gervasone»)[608].

L'ouverture du collège de Champittet à Pully VD, en 1951, marque l'engagement de la congrégation en faveur de la jeunesse estudiantine. Il s'agissait de poursuivre l'œuvre éducative commencée en France par le Tiers-Ordre enseignant fondé par le dominicain Jean-Baptiste-Henri Lacordaire (1802–1861); cette institution, touchée par une interdiction d'enseigner découlant des Lois Combes, avait déplacé en 1903 son collège d'Oullins, dans la banlieue lyonnaise, à Pully. Après la réouverture d'Oullins en 1928, le Champittet dominicain subsista avec des effectifs restreints; les locaux disponibles servaient à la Croix-Rouge et aux réfugiés français durant la Seconde Guerre mondiale. Le manque de personnel poussa finalement les dominicains à s'en défaire. La reprise de Champittet par les chanoines en 1951 permit d'intégrer dans la nouvelle école, organisée selon le programme d'enseignement vaudois et suisse, le collège alpin du Simplon: ouvert en 1946, celui-ci offrait les premières classes de gymnase ainsi que des cours de langues et de vacances. Champittet a été complètement rénové et agrandi en 1960. De 150 élèves en 1951, répartis en sept classes, tous dans une seule section, il a passé à 728 élèves, 36 classes et quatre sections en 1976; des chanoines ainsi que des enseignants laïques préparent les élèves de nombreux pays à la maturité fédérale[609]. Le collège compte actuellement 360 élèves.

4) Paroisses et activité missionnaire. Durant la première moitié du XXe s., les chanoines étendent leur activité paroissiale. Les nouveaux rectorats, ceux de Ravoire (1926), Charrat (1936), Praz-de-Fort, Champex et

Martigny-Bourg, auxquels s'associe en 1957 la paroisse de Corléans à Aoste, viennent s'ajouter aux paroisses du diocèse de Sion dont le Grand-Saint-Bernard avait la charge depuis le Moyen Age; la paroisse de Lens (avec le rectorat de Flanthey, dès 1923) a, quant à elle, vu sa taille réduite par la création des paroisses séculières de Montana-Village (1863), Montana-Station (1928) et Chermignon (1948)[610].

La desservance des paroisses, l'activité hospitalière et l'enseignement ne mobilisant pas toutes les forces disponibles de la congrégation, la question de sa réorientation fut remise à une commission d'étude en 1929. C'est en réponse à une demande venue de l'extérieur que les chanoines décidèrent de s'engager dans la mission universelle relancée par Benoît XV (1914–1922) et Pie XI (1922–1939): la Société des Missions Etrangères de Paris (MEP), responsable de l'apostolat dans de vastes régions de Chine, obtint leur collaboration pour la province de Yunnan, aux frontières du Tibet, alors indépendant. Après des investigations sur place, la congrégation délégua en 1933 quatre religieux pour y organiser la pastorale et mettre en route la construction d'un hospice au col de Latsa, situé à près de 4000 mètres d'altitude, qui relie les hautes vallées de la Salouen et du Mékong. Trois confrères les rejoignirent en 1936, deux autres en 1938, puis quatre nouveaux après la Seconde Guerre mondiale; il n'y eut cependant jamais plus de huit chanoines en poste simultanément. Ils ouvrirent un dispensaire et une école à Weisi, puis, en 1935, un premier probatoire destiné à recruter et à former le clergé indigène; un second fut ouvert en 1936 à Houa-Lo Pa. Cependant, la construction de l'hospice du col de Latsa, commencée en 1935, piétinait, retardée par des difficultés avec les autorités locales et par le manque de moyens, auquels vint s'ajouter la rupture des communications avec l'Europe durant la Seconde Guerre mondiale. Mais l'œuvre missionnaire fut surtout entravée par les événements mouvementés survenus en Chine, à commencer par la Longue Marche de 1934/1935, puis la guerre sino-japonaise de 1937 à 1945 et finalement la guerre civile de 1945 à 1950. Tous les efforts pour implanter l'Evangile au Tibet échouèrent devant la résistance des lamas, coûtant même, en 1949, la vie au chanoine Maurice Tornay[611], qui travaillait à Yerkalo; il a été béatifié en 1993. Les succès obtenus à Weisi, Siao-Weisi, Atuntze, Houa-Lo-Pa, Kitchra, Tchrongteu et Tsechung, où les chanoines avaient fondé des églises et des chapelles et où était née une communauté chrétienne importante, autorisaient en revanche les plus grands espoirs; le décret du 23. 6. 1950 sur la répression de toute «activité contre-révolutionnaire» ouvrit cependant la lutte systématique

menée contre l'église par la jeune République populaire de Chine, qui se termina par l'expulsion des chanoines en janvier 1952. Les autorités indiennes ayant fait échouer la collaboration à l'œuvre missionnaire des chanoines de Saint-Maurice au Sikkim, la congrégation commença en août 1952 son apostolat dans l'île de Formose (Taiwan). Les chanoines ont, depuis 1958, la charge de la préfecture apostolique de Hwalien, érigée en 1952 pour les Missions Etrangères de Paris, et sont responsables des catholiques de Hsincheng (avec Fouche et Toboco), Kalaiwan (avec Kiaming, Peipou et Tashan), Sieoulin (avec Kiawan et Santchan), Takiri (avec Hoping et Kinébo) et enfin de Tienshiang (avec Chang mei iuen et Siapo)[612]. Il y a actuellement (1996) cinq chanoines à Formose.

5) Réorganisation de la congrégation. Après la séparation de 1752, il devenait indispensable d'adapter les constitutions imprimées en 1711, qui remontaient au Moyen Age. Depuis 1718, leur interprétation en cas de doute revenait au nonce apostolique à Lucerne, souvent mis à contribution à ce propos; malgré la nécessité d'une réforme aux XVIIIe et XIXe siècles, il fallut attendre 1906 pour que le chapitre édicte de nouveaux décrets. Pour compléter les constitutions de 1438, ces décrets codifiaient aussi bien des coutumes existantes que des décisions antérieures du chapitre ou des nonces et des prescriptions empruntées aux divers projets de constitution inaboutis des années 1832 à 1844[613]. C'est finalement un chapitre extraordinaire, tenu le 16. 12. 1948, qui mit en route la réforme des constitutions: un premier projet, présenté en 1952, fut critiqué et suivi d'un second, approuvé par le Saint-Siège le 25. 3. 1959[614]. La législation actuelle, qui remplace les statuts provisoires du 8. 9. 1974, est principalement due à la promulgation du nouveau code de droit canonique (CIC) en 1983: une commission a soumis au chapitre général, en 1988, un projet de constitution mis en accord avec les dispositions du nouveau CIC; présenté en 1989 au Saint-Siège, avec des modifications, le texte des Constitutions et le Directoire général ont finalement été approuvés le 8.12.1990 par la Congrégation pour les Religieux et Instituts séculiers. La nouvelle législation est entrée en vigueur le 15. 6. 1991[615].

En résumé, la structure de la congrégation voulue par ces nouveaux textes, s'éloigne du centralisme des statuts médiévaux, orientés unilatéralement sur l'hospice en tant que «maison-mère» et qui demeuraient vagues dans leurs prescriptions concernant les dépendances. Les constitutions de 1959, déjà, créaient quatres maisons majeures soit prieurés conventuels «ayant une personnalité juridique propre», une

nouveauté sur le plan structurel[616]. Les nouvelles constitutions divisent la congrégation en prieurés conventuels et régionaux. Le prieuré conventuel désigne d'une maison canoniquement érigée, où résident en permanence six religieux au moins et à laquelle peuvent être rattachées d'autres maisons au titre de filiales. Quant au prieuré régional, calqué sur le territoire du diocèse, il réunit les maisons locales occupées par un ou plusieurs religieux, y compris des cures. Il existe deux prieurés conventuels, celui de Montfleury (érigé en 1950), dans la Vallée d'Aoste, composé de la ferme de Château-Verdun (Saint-Oyen) et de l'Institut agricole régional (Aoste), et celui de Champittet à Pully VD (dès 1951), soit le collège. Le prieuré régional du Valais regroupe la prévôté de Martigny, les hospices du Grand-Saint-Bernard et du Simplon, le prieuré de Martigny, les cures d'Orsières (avec Liddes, Bourg-Saint-Pierre et Sembrancher) et Bovernier, le prieuré de Lens et la cure de Vouvry; lui est rattachée la maison de formation de Fribourg, qui jouit d'un statut spécial et a été transférée provisoirement, en 1995, suite à une convention avec l'évêque de Sion, dans les bâtiments du séminaire diocésain valaisan à Givisiez FR. Le prieuré régional de Hsincheng comprend les établissements de Formose.

Institut de droit pontifical, exempt, la congrégation est régie par un gouvernement à plusieurs niveaux. A sa tête, depuis 1959 (mais de fait depuis 1762, lorsque les insignes pontificaux et la bénédiction abbatiale furent conférés aux supérieurs), se trouve un abbé général appelé prévôt. Elu par l'assemblée plénière des religieux, le prévôt se démet de sa fonction à l'âge de soixante-dix ans (avec possibilité de prolonger le mandat pour cinq ans). Il dirige les affaires de la congrégation avec le conseil général, qui compte cinq membres et assure une certaine représentativité des différents prieurés; le prieur régional du Valais en fait partie d'office, à titre de premier conseiller. En cas de vacance de la fonction prévôtale, ce dernier, en tant que vicaire capitulaire, convoque l'assemblée plénière élective et remplit la charge de supérieur général jusqu'à l'installation du nouveau prévôt. A titre exceptionnel, le chapitre général intervient dans le gouvernement ordinaire du prévôt et de son conseil. Il comprend les membres de droit, soit le prévôt comme président, son prédécesseur, les prieurs, les conseillers généraux, le maître des novices, le directeur de la maison de formation, l'économe général et le procureur auprès du Saint-Siège, puis les membres élus, soit les délégués des prieurés. Dans la règle, le chapitre général est convoqué tous les trois ans par le prévôt et le conseil général. Seul organe jouissant du pouvoir législatif sur toute la congrégation, il est le garant

de la législation et veille sur l'état spirituel et matériel de l'institution; il peut, dans ce sens, ordonner une visite extraordinaire, effectuée par un ou plusieurs visiteurs. Il élit les officiers, entre autres le secrétaire du chapitre, les prieurs conventuels et régionaux, les conseillers généraux et l'économe général. Le prévôt repourvoit les autres charges; lui-même ou son délégué procèdent tous les trois ans à la visite canonique de la congrégation mais lui seul use, s'il le juge nécessaire, de son droit de correction.

Les prieurés et les maisons locales sont dirigés de manière analogue par un prieur ou supérieur local (qui peut être le curé ou l'économe). Le supérieur local, désigné pour trois ans par le prévôt, administre la maison qui lui est confiée sous la supervision du prieur et de son conseil, avec l'aide éventuelle d'un économe. La direction d'un prieuré repose également sur un économe désigné par le prévôt et le conseil général: il leur doit des comptes, de même qu'au prieur et à son conseil, et il informe le chapitre du prieuré. Ce dernier, aussi appelé chapitre conventuel (ou régional selon le cas), élit les délégués au chapitre général, le conseil du prieuré, le cas échéant le sous-prieur. Selon leurs besoins propres, les prieurés conventuels et certaines maisons emploient un responsable des vocations, un secrétaire, un sacristain, un hebdomadier, un aumônier, un bibliothécaire ou un archiviste; outre les religieux, la congrégation réunit des frères convers ainsi que des personnes qui se vouent à son service à titre d'oblats ou d'auxiliaires.

Depuis 1959, la congrégation est membre la Confédération des chanoines réguliers érigée par Jean XXIII (bref du 4 mai), dont elle suit les statuts; en 1980, son prévôt en a été désigné abbé primat pour six ans[617].

La congrégation compte actuellement 70 religieux et profès[618]. Même si son activité dépasse largement, aujourd'hui, l'unique accueil des pèlerins, les chanoines de l'hospice, berceau de l'institution, continuent à accomplir leur devoir au service du prochain: «Hic Christus adoratur et pascitur – Ici, le Christ est adoré et nourri».

NOTES

[1]*HP,* 132. – [2]Armon Planta, *Zum römischen Weg über den Grossen St. Bernhard,* dans *Helvetia archaeologica* 10, 1979, fasc. 37, 15–30; Gerold Walser, *Römische Inschriften in der Schweiz* 1–3, Bern 1979–1980; id., *Summus Poeninus. Beiträge zur Geschichte des Grossen St. Bernhard-Passes in römischer Zeit,* Wiesbaden 1984 (Historia, Einzelschriften 46); id., *Le temple de Jupiter au Grand-St-Bernard,* dans *Bulletin d'etudes préhistoriques alpines* 18, 1986, 55–62; repris dans *Studien zur Alpengeschichte in antiker Zeit,* Stuttgart 1994 (Historia, Einzelschriften 86), 101–107; François Wiblé, *Quelques réflexions sur la «romanisation» du*

Mont-Joux, dans *Ceux qui passent et ceux qui restent,* 191–204. V. aussi les diverses contributions dans *Une région, un passage,* en particulier 39–60. – [3]Pour l'utilisation du col et sa signification, v. Konrad Schrod, *Reichsstrassen und Reichsverwaltung im Königreich Italien 754–1197,* Stuttgart 1931 (Beihefte der Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte 25), 8–12 (d'après les sources narratives); Pierre Duparc, *Les cols des Alpes occidentales et centrales au moyen âge,* dans *Actes du colloque international sur les cols des Alpes,* Bourg-en-Bresse 1969, 183–196 (essai d'analyse avec bibliogr. critique). – [4]V. *HS* III/1, 248–252, art. *Bourg-Saint-Pierre,* par François Huot. – [5]V. supra Nom. – [6]Pour la canonisation épiscopale et la critique des sources tardives s'y rapportant (XV[e] s.), v. Andenna, *Documenti intorno al culto di san Bernardo d'Aosta,* 86–104; pour le Passionale d'Intra, v. G. Cavigioli, *Della chiesa di San Maurizio della Costa,* dans *Verbania* 3, 1911, 269–271. – [7]Pour la tradition manuscrite des Vitae, v. Donnet, *Les origines,* 53–68, et Frutaz, *Le fonti,* 167s. – [8]Ms. B, éd. Alessandro Colombo, *La «Vita beati Bernardi» dell'anonimo novarese,* dans *Miscellanea valdostana,* Pinerolo 1903 (Biblioteca della Società storica subalpina 17), 291–302 (introduction), 303–312 (texte); la datation de Colombo (X[e]/XI[e] s.) est corrigée par Albert Poncelet, *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum bibliothecae capituli Novariensis,* dans *Analecta Bollandiana* 43, 1925, 330–376, en particulier 332 n° 33. Ms. A, éd. Donnet, *Les origines,* 145–160, réédité et amélioré par Frutaz, *Le fonti,* 169–177, d'après lequel nous citons dorénavant, faute d'édition critique du texte tenant compte des diverses traditions manuscrites, v. également Andenna, *Documenti intorno al culto di san Bernardo d'Aosta,* 86s. n. 1. – [9]Dans le prologue (ms. A) l'«anonyme» déclare qu'il se limite aux événements précédant immédiatement la mort de Bernard ainsi qu'aux miracles qui suivent, en promettant une vie détaillée par Azolin, frère du saint, v. Frutaz, *Le fonti,* 169s. Si Donnet et Quaglia interprètent ce texte comme un panégyrique, expliquant ainsi l'absence presque totale de renseignements de valeur historique dans cette Vita, Volpini rejette cette hypothèse en renvoyant au schéma du texte, typique de l'hagiographie médiévale, v. *Dizionario biografico degli italiani* 9, 1967, 259, art. *Bernardo d'Aosta (santo),* par Raffaelo Volpini. – [10]Original aujourd'hui disparu, auparavant aux Archives du chapitre de Saint-Jean-de-Maurienne, éd. *AASS Jun.* t. 3, Paris 1867, 550–557 (d'après une copie). – [11]V. Anna Gattiglia et Maurizio Rossi, *Aspects de la religiosité populaire des Alpes occidentales: le culte de saint Bernard de Menthon. Actes du Colloque «Ethnohistoire et Archéologie», Paris 7–8 mai 1983,* dans *Caesarodunum. Bulletin de l'Institut d'Etudes Latines et du Centre de recherches A. Piganiol* 19, 1984, 155–169 (avec une carte incomplète de la diffusion du culte de saint Bernard), et Xavière Perrin, *Culte et iconographie de Saint Bernard de Menthon,* dans *Revue suisse d'art et d'archéologie* 49, 1992, 66–70. En représentant Bernard avec le diable enchaîné, les sceaux du Mont-Joux font pour la première fois une allusion iconographique au pseudo-Richard en 1443, indice supplémentaire de sa composition tardive, v. Quaglia/Galbreath, *Sigillographie,* dans *AHS* 58, 1944, 73 fig. 82, et Claude Lapaire, *La matrice du sceau des indulgences du Grand Saint-Bernard,* dans *Vallesia* 12, 1957, 327–334 (avec d'autres illustrations). – [12]V. supra Patron (en note). – [13]C'est encore le cas d'André Pidoux de la Maduère, dans *DHGE* 8, 1935, 690–696, art. *Bernard de Menthon (Saint),* qui ne partage pas l'opinion de Wilhelm Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter bis zur Mitte des XIII. Jahrhunderts,* 2 vol., Berlin, 6[e] éd. 1893–1894, vol. 2, 241 n. 2. Le pseudo-Richard a ses défenseurs dans les ouvrages d'édification religieuse, v. par exemple Marguerite Jardel, *Le chevalier des cimes: Saint Bernard de Menthon,* Paris 1960, et Marcel

Michelet, *Dieu sur les montagnes. Saint Bernard de Menthon,* Martigny 1961. Les vues critiques de Quaglia, Donnet et Volpini au sujet de la Vita ne percent que difficilement, v. par exemple Angelin-Maurice Lovey, *Saint Bernard de Menthon,* dans *Mission du Grand St-Bernard* 28, 1973, n° 3, 90–92; id., dans *DIP* 1, 1974, 1396–1398, art. *Bernardo di Mentone (o di Aosta);* id., dans *Lexikon des Mittelalters* 1, 1980, 1990, art. *Bernhard v. Aosta, hl.;* enfin Lucien Quaglia et Angelin Lovey, dans *DIP* 2, 1975, 89–97, art. *Canonici regolari della Congregazione ospitaliera del Gran S. Bernardo.* – [14] Ed. Albert Lecoy de la Marche, *Le mystère de S. Bernard de Menthon,* Paris 1888, réimprimé New York/London 1968 (Société des anciens textes français 27). – [15] Pour les raisons de la composition de la «Richardine» et son influence sur l'auteur du «Mystère», v. Donnet, *Les origines,* 82–92, et Suzanne Duparc-Quioc, *Saint Bernard des Alpes,* dans *Recueil de travaux offert à M. Clovis Brunel,* vol. 1, Paris 1955, 401–408. – [16] Pour les origines réelles du saint et sa prétendue parenté avec la reine Ermengarde, v. les hypothèses de Carlo E. Patrucco, *Aosta dalle invasioni barbariche alla signoria Sabauda,* dans *Miscellanea valdostana,* Pinerolo 1903 (Biblioteca della Società storica subalpina 17), V–LXXXVIII, modifiées par Lucien Quaglia, *Saint Bernard de Montjou,* s.l.s.a. (1939), 1s. et résumées par Donnet, *Les origines,* 98–101, reprises dans Lucien Quaglia, *S. Bernard de Montjou d'après les documents liturgiques,* dans *RHES* 38, 1944, 1–32, en particulier 23, et André Donnet, *Le fondateur de l'Hospice du Grand Saint Bernard était-il Valdôtain?,* dans *Revue valdôtaine de pensée et d'action régionalistes* 1, 1948, 13–20. Enfin Quaglia, *Maison,* XXVIII–XXX, et id., *Les origines de l'hospice du Grand-Saint-Bernard,* dans *Publication du centre européen d'études burgundo-médianes* 15, 1973, 31–36, réimprimé sous le titre *Fondation de l'hospice du Mont-Joux par Saint Bernard,* dans *Novarien* 10, 1980, 12–19; v. aussi id., *Saint Bernard de Montjou. Patron des alpinistes,* Aoste s. a. (1985), 9–14. – [17] Frutaz, *Le fonti,* 169–177. – [18] V. Donnet, *Les origines,* 103–107, qui analyse de façon critique les ouvrages plus anciens traitant de la chronologie de cette Vita. Les conclusions de Donnet sont résumées, en général de manière fiable, par (Johann Siegen), *St. Bernhard von Aosta,* dans *BWG* 13, a. 1, 1961, 13–35. – [19] Pour le contexte politique et idéologique de l'«anonyme» et la date possible de sa composition (1118–1123), v. Andenna, *Documenti intorno al culto di san Bernardo d'Aosta,* 98–104. – [20] Ed. ib., 104s. n° 1 (15. 6. 1424). Pour les reliques du saint, v. Giovanni Judica Cordiglia, *Saint Bernard d'Aoste et les restes de ses ossements en la cathédrale de Novare,* dans *Bulletin de l'Académie Saint-Anselme* 45, 1970–1971, 41–53. – [21] La charte portant la date 1087 et mentionnant une «domus sancti Bernardi Montis Iovis» est sans doute à dater de 1287, cf. AOMaurizianoTorino, Inv. 8, Prevostura, Diverse, n° 1, éd. Pivano, 82s. n° 2. V. aussi Joseph-Auguste Duc, *Saint Bernard de Menthon et une charte de 1087,* Aoste 1901. Quant aux donations à «l'hôpital de Mont-Joux» et à «l'église de Saint-Bernard», de 1100 et 1115, il s'agit de regestes invérifiables, cf. Pivano, 83 et 84s. n° 3 et 5. – [22] V. supra Nom. Le plus ancien cartulaire de la prévôté, qui contient des actes antérieurs à l'an 1200, reproduit ce document et lui attribue la date: «Regnante Henrico imperatore (Henri V 1106–1125) et papa Honorio (Honorius II 1124–1130)», éd. Pivano, 136 n° 48/45 [1124]. – [23] Pour la diffusion du culte de saint Nicolas, v. Karl Meisen, *Nikolauskult und Nikolausbrauch im Abendlande. Eine kultgeographisch-volkskundliche Untersuchung,* Düsseldorf 1931 (Forschungen zur Volkskunde, H. 9–12) réimprimé 1981 (Abhandlungen zur mittelrheinischen Kirchengeschichte 41), en particulier 85. – [24] Pour l'encouragement du culte de saint Nicolas par les papes de la réforme, en particulier Léon IX, et pour les passages du col par ce pape, v. Cyriakus Heinrich Brakel, *Die vom Reformpapsttum geförderten*

Heiligenkulte, dans *Studi Gregoriani* 9, 1972, 239–311, en particulier 251s., 279 et 309; Raissa Bloch, *Die Klosterpolitik Leos IX. in Deutschland, Burgund und Italien,* dans *Archiv für Urkundenforschung* 11, 1930, 176–257, en particulier 195s. – [25] Donnet, *Les origines,* 112–115. – [26] V. infra Histoire II, chap. Activités des chanoines: 1) Activité hospitalière. – [27] V. supra Nom. – [28] Gattiglia/Rossi (supra n. 11), 158. – [29] V. supra Nom, et Georg Schreiber, *Mittelalterliche Alpenpässe und ihre Hospitalkultur,* dans *Miscellanea Giovanni Galbiati III,* Milano 1951, 335–352, en particulier 350–352. – [30] Ainsi Charles Dereine, dans *DHGE* 12, 1953, 385s., en analogie avec des hôpitaux comparables fondés au sommet d'un col; Emilio Nasalli Rocca, *Ospedali e canoniche regolari,* dans *La vita comune del clero nei secoli XI et XII. Atti della [prima] settimana [internazionale] di studio, Mendola, settembre 1959,* 2 vol., Milano 1962 (Pubblicazioni dell'Università cattolica del S. Cuore. Serie terza. Scienze storiche 2: Miscellanea del centro di studi medioevali 3), vol. 2, 16–25, en particulier 21s. – [31] *Mélanges historiques,* 44 n° 16. V. aussi Josef Siegwart, *Die Chorherren- und Chorfrauengemeinschaften in der deutschsprachigen Schweiz vom 6. Jahrhundert bis 1160,* Freiburg/Schweiz 1962 (Studia Friburgensia, NF 30), 314s. n. 8. Pour des débuts comparables, v. *HS* IX/1, 161–170, art. *Ospizi di S. Gottardo e Valle, Airolo,* et 171–195, art. *Ospizi di S. Remigio a Brusio e S. Perpetua a Tirano,* par Antonietta Moretti. – [32] Des marroniers ou guides de montagne sont mentionnés pour la première fois dans la «Vie de saint Gérald d'Aurillac», écrite après 925, éd. *AASS Oct.* t. 6, Paris 1868, 320. Leurs services sont décrits avec vivacité dans «De Gallica Petri Damiani profectione et eius ultramontano itinere» pour l'an 1063, éd. *MGH SS* 30/2, 1037, 1039, et dans «Gesta abbatum Trudonensium» pour l'an 1128, éd. *MGH SS* 10, 306s. – [33] Voici ce qu'écrit Bligny: «... C'est lui [S. Bernard] qui ... lui [à l'hospice] affecta un corps de chanoines tiré de la collégiale de Saint-Ours», v. Bernard Bligny, *L'Eglise et les ordres religieux dans le royaume de Bourgogne aux XIe et XIIe siècles,* Paris 1960 (Collection des Cahiers d'histoire publiée par les universités de Clermont, Lyon, Grenoble 4), 444s. Les premiers historiens de l'hospice ont au contraire tendance à exclure une influence directe de St-Ours ou St-Maurice soit sur l'implantation d'une communauté à l'hospice, soit sur sa régularisation; ainsi par exemple de Rivaz, analysant les vues antérieures, v. AEValais, Fonds de Rivaz, Opera hist. t. 17, p. 393–398. Il écrit entre autres: «Je ne vois pas pourquoi on n'irait pas chercher aussi bien à Novarre, qu'à la cité d'Aosta ou à l'abbaye de St-Maurice les chanoines réguliers. ... Quant à l'abbaye de St-Maurice la chose n'est nullement probable, parceque depuis le IXe siècle jusqu'au XIIe cette maison accablée d'infortunes languissait...» (p. 398). Il faut également prendre en considération la densité comparativement élevée d'établissements de chanoines réguliers en Italie du Nord, cf. Anna Maria Nada Patrone, *I centri monastici nell'Italia occidentale (Repertorio per i secoli VII–XIII),* dans *Monasteri in Alta Italia dopo le invasioni saracene e magiare (sec. X–XII). Relazioni e comunicazioni presentate al XXXII Congresso storico subalpino. III Convegno di storia della chiesa in Italia, Pinerolo 6–9 settembre 1964,* Torino 1966, 629–785. – [34] Bien que, selon une donation d'Humbert aux Blanches Mains de l'an 1040, les deux chapitres appartiennent à l'«ordo canonicalis» *(Mélanges historiques,* 137 n° 1), la «regularitas» ne semble pas avoir touché le chapitre cathédral d'Aoste; quant à celui de Saint-Ours, elle ne paraît s'être d'abord réalisée que pour une partie de ses membres, et ceci en 1132 seulement, v. Joseph Auguste Duc, *Le chapitre de la cathédrale d'Aoste a-t-il été autrefois régulier?,* dans *Bulletin de l'Académie Saint-Anselme* 10, 1879, 61–73, et Cosimo Damiano Fonseca, *Le canoniche regolari riformate nell'Italia nord-occidentale. Ricerche e problemi,* dans

Monasteri in Alta Italia (supra n. 33), 335–382, en particulier 356s. et 360. Pour l'ambiguïté de la notion d'«ordo canonicus», v. Siegwart (supra n. 31), 6. – [35] V. supra n. 4. – [36] V. supra Nom. – [37] V. Blondel, *L'Hospice du Grand St-Bernard,* 20s., 34–37, et Catherine Santschi, *Les ermites du Valais,* dans *Vallesia* 43, 1988, 13s. – [38] *The publications of the Pipe Roll Society* 1, London 1884, 4 et 58 (ad annum 1159: Essex et Kent), cité par Round, *Hornchurch Priory,* 4s. – [39] Salter, *Facsimiles,* n° 36; Westlake, n° 105 (regeste). Pour le terme «canonicus regularis», v. Siegwart (supra n. 31), 6 n. 3. – [40] V. supra Nom; pour les structures des ensembles canoniaux en général et du Mont-Joux en particulier, v. René Locatelli, *Réseau monastique et canonial de part et d'autre du Jura au XIIe siècle,* dans *RHES* 82, 1988, 89–114, en particulier 104. – [41] *APH,* 97 n° 136 (20. 11. 1225); Gremaud 2, 348 n° 951 (11. 6. 1286). – [42] V. Charles Dereine, *Vie commune, règle de Saint Augustin et chanoines réguliers au XIe siècle,* dans *Revue d'histoire ecclésiastique* 41, 1946, 365–406. Pour le texte de la règle et sa tradition, v. Luc Verheijen, *La Règle de Saint Augustin,* 2 vol., Paris 1967 (Etudes Augustiniennes) (éd. critique et bibliogr.). – [43] La diversité des problèmes que pose la vie commune des clercs a fait l'objet de congrès tenus au Centre culturel de l'Université Catholique de Milan au Passo della Mendola; les actes ont été publiés dans les *Pubblicazioni dell'Università Cattolica del S. Cuore. Serie terza. Scienze storiche 2,* entre autres: *La vita comune del clero nei secoli XI e XII. Atti della [prima] settimana [internazionale] di studio: Mendola, settembre 1959,* 2 vol., Milano 1962 (Miscellanea del centro di studi medioevali 3), et *Istituzioni monastiche e istituzioni canonicali in Occidente (1123–1215). Atti della settima settimana internazionale di studio: Mendola, 28 agosto–3 settembre 1977,* Milano 1980 (Miscellanea del centro di studi medioevali 9); pour les thèmes traités et les perspectives de travail ainsi que d'autres aspects de la recherche, v. Cinzio Violante e Cosimo Damiano Fonseca, *Introduzione allo studio della vita canonicale del medioevo: questionario,* dans *La vita comune...,* vol. 1, 495–536 (questionnaire systématique sur tous les aspects de la vie canoniale); Pierre Toubert, *La vie commune des clercs aux XIe–XIIe siècles: un questionnaire,* dans *Revue historique* 231, 1964, 11–26 (sommaire du questionnaire de Violante et Fonseca); Stefan Weinfurter, *Neuere Forschung zu den Regularkanonikern im Deutschen Reich des 11. und 12. Jahrhunderts,* dans *Historische Zs.* 224, 1977, 379–397, et Karl Bosl, *Regularkanoniker (Augustinerchorherren) und Seelsorge in Kirche und Gesellschaft des europäischen 12. Jahrhunderts,* München 1979 (Bayerische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse, Abhandlungen, nouv. sér. 96). – [44] V. l'article fondamental de Charles Dereine (supra n. 30), 353–405; au sujet des rapports entre service hospitalier et chanoines réguliers, v. Nasalli Rocca (supra n. 30), 16–25, et Cosimo Damiano Fonseca, *Canoniche e ospedali,* dans *Atti del primo congresso europeo di storia ospitaliera, 6–12 giugno 1960, Centro Italiano di storia ospitaliera, Reggio Emilia,* Rocca San Casciano 1962, 482–499, en particulier 487. – [45] *Lexikon des Mittelalters* 7, 1995, 1198–1200, art. *Saint-Ruf,* par Ursula Vones-Liebenstein. – [46] Ed. Charles Hoffmann, *L'abbaye de Marbach et le nécrologe de 1241,* dans *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace,* 2e sér. 20, 1902, 67–230, en particulier 173–230. – [47] Siegwart (supra n. 31), 316. – [48] Hoffmann (supra n. 46), 177s.; v. aussi Siegwart (supra n. 31), 269, 312–317, en particulier 314. – [49] Un recueil de règles et de coutumes, dont le contenu (entre autres la «regula prima» ou «consensoria monachorum») dénote une influence de St-Ruf ou indirectement de Marbach, est conservé au Grand Séminaire d'Aoste dans un manuscrit de la seconde moitié du XIIe s. (ms. B 2) faisant partie de la collection du prévôt Roland Viot (1611–1644), éd. Lucien Quaglia, *Le coutumier de la Prévôté*

d'Oulx, dans *Ordo canonicus,* ser. altera 2, 1982, 115–156. Dereine l'a pris pour la législation canoniale de l'hospice. Mais Fonseca en a attribué la provenance au centre canonial d'Oulx, v. Charles Dereine, *Coutumiers et ordinaires de chanoines réguliers (Addenda),* dans *Scriptorium* 13, 1959, 244, et Cosimo Damiano Fonseca, *Medioevo canonicale,* Milano 1970 (Pubblicazioni dell'Università cattolica del S. Cuore, Contributi. Serie terza, Scienze storiche 12), 162–170, repris sous le titre *Oulx e Avignone (A proposito del ms. B 2 del Seminario Maggiore di Aosta),* dans *Miscellanea Gilles Gérard Meersseman,* vol. 1, Padova 1970 (Italia Sacra 15), 139–150. A part les constitutions bien connues de 1438 (v. infra Histoire II, chap. Symptômes de déclin à la fin du Moyen Age: 2) La réforme de la prévôté), l'hospice possède, au moins depuis le XVI[e] s., un manuscrit de la règle de saint Augustin avec un commentaire (écrit vers 1300 dans le midi de la France?), v. AHGd-St-Bernard, n° 688, et Bruckner 13, 143s. et n. 30. – [50] V. Josef Siegwart, *Die Consuetudines des Augustiner-Chorherrenstiftes Marbach im Elsass (12. Jh.),* Freiburg/Schweiz 1965 (Spicilegium Friburgense 10), 24–31, 57–60, 78–83, en particulier 82. – [51] C'est ce que suppose Siegwart (supra n. 31), 316s. Il est cependant improbable, pour des raisons chronologiques, que ce soit l'évêque Amédée (1145–1159) qui ait envoyé les clercs qui occupèrent l'hospice, vu que le Mont-Joux avait connu une certaine expansion bien avant 1150 déjà, cf. infra Histoire II, chap. Dotation et consolidation institutionelle. – [52] Ni la concession du monastère de Saint-Pierre à l'hospice ni la collaboration d'Ermengarde ne figurent dans les sources. Un proche lien de parenté de l'archidiacre Bernard avec la reine Ermengarde, issue de la famille des vicomtes d'Aoste et dont il serait le neveu, et la bienveillance marquée des membres de cette famille envers l'hospice par la suite expliqueraient dans une certaine mesure le passage de ces biens au Mont-Joux, selon l'hypothèse reprise par Lucien Quaglia, *Les hospices du Grand et du Petit Saint-Bernard du X[e] au XII[e] siècle,* dans *Monasteri in Alta Italia* (supra n. 33), 427–441, en particulier 435, et supra Histoire I, La fondation de l'hospice et sa tradition, n. 16. – [53] V. à ce sujet Giovanni Tabacco, *Forme medievali di dominazione nelle Alpi Occidentali,* dans *Bolletino storico-bibliografico subalpino* 60, 1962, 327–354; id., *La formazione della potenza sabauda come dominazione alpina,* dans *Die Alpen in der europäischen Geschichte des Mittelalters,* Stuttgart 1965 (Vorträge und Forschungen 10), 233–243. *Lexikon des Mittelalters* 7, 1995, 1415–1422, art. *Savoyen*, par Bernard Demotz. V. aussi l'article de Giuseppe Sergi, *«Domus Montis Cenisii». Lo sviluppo di un ente ospedaliero in una competizione di poteri,* dans *Bolletino storico-bibliografico subalpino* 70, 1972, 435–488, qui ouvre des perspectives intéressantes. – [54] Pivano, 85 n° 6 et 135 n° 48/45. Humbert II aurait déjà augmenté considérablement les revenus de l'hospice en 1100, selon Samuel Guichenon, *Histoire généalogique de la royale maison de Savoye,* 2 vol., Lyon 1660, vol. 1, 216. Pour le droit d'«échute» des autorités locales, qui nécessiterait une recherche détaillée, v. d'autres références aux sources dans Dubuis, *Pèlerins et indigènes,* 45 (avec n. 78), 60 (Annexe). – [55] Pivano, 87 n° 8. – [56] La datation de Pivano, 103 n° 27 (16. 3. 1189) est à préférer à celle de Gremaud 1, 120s. n° 174 (1. 4. 1189). Pour la querelle entre les gens d'Orsières et les religieux du Mont-Joux concernant les bois de Ferret, v. Henri Rausis, *Les bois de Ferret. Contestations entre la Maison du Saint-Bernard et la Commune d'Orsières,* dans *AV,* 2[e] sér. 3; 1936–1939, 573–576. – [57] *HP,* 134s. n° 6 (23. 5. 1161–1179), n° 7 (14. 3. 1183) et n° 9 (15. 3. 1190); Pivano, 141s. n° 53 (1206), 201s. n° 134 (1248) et 203 n° 135 (1248). – [58] Gremaud 1, 102-107 n° 156 (18. 6. 1177). – [59] Pivano, 141 n° 52, et Largiadèr, *Papsturkunden Schweiz* 1, 44 n° 246 et 275 n° 652. – [60] On peut s'en faire une idée grâce aux cartes dans

Hektor Ammann, *Zur Geschichte der Westschweiz in savoyischer Zeit,* dans *RHS* 21, 1941, 37, et Quaglia, *Maison,* (planche II). – [61] V. Dubuis/Lugon 1, dans *Vallesia* 47, 1992, 1–61; 2, ib. 48, 1993, 1–74; 3, ib. 50, 1995, 1–196. – [62] V. infra Histoire II, chap. Relations avec le Saint-Siège et l'épiscopat. – [63] V. infra Prévôts, Guy (d'Aigle), 1219–1224, n. 7 et 9, et Pierre, 1225–1237, n. 6, et AHGd-St-Bernard, n° 821, f. 13v–14r (29. 8. 1323). – [64] Dupont Lachenal, *Une dépendance vaudoise,* 45–61. – [65] V. Iso Müller *Zur Entstehung der Pfarreien im Wallis,* dans *Vallesia* 22, 1967, 30s., et Dubuis/Lugon 2, dans *Vallesia* 48, 1993, 58. – [66] V. Hermann Hüffer, *Die Abteien und Priorate Welschburgunds unter den Zähringern,* dans *RHES* 15, 1921, 230–232, 261–264, et *HS* I/4, 443–445 (Liste de Kathrin Tremp-Utz). – [67] Pour le réseau routier existant entre Fribourg et Bulle au Moyen Age et le carrefour vaudois, v. Roland Flückiger, *Mittelalterliche Gründungsstädte zwischen Freiburg und Greyerz als Beispiel einer überfüllten Städtelandschaft im Hochmittelalter,* dans *FGB* 63, 1983–1984, 5–350, en particulier 208–215 et 214 (carte), et Eric Vion, chap. II: *Espace. Voies de communications. Déplacements,* dans *La Maison de Savoie en Pays de Vaud,* publ. par Bernard Andenmatten et Daniel de Raemy, Lausanne 1990, 27–37. – [68] Wildermann, *Visite des églises* 2, 43 n° 20 et 351s. n° 258. – [69] En 1082, Henri IV céda à un comte Conon (sans doute d'Oltingen) la seigneurie d'Arconciel et également des biens-fonds à Farvagny et Sales, éd. *MGH DD Heinrich IV.,* 454–456 n° 344. V. aussi Jean Pierre Kirsch, *Die ältesten Pfarrkirchen des Kantons Freiburg,* dans *FGB* 24, 1917, 128–130. – [70] *Liber donationum Altaeripae. Cartulaire de l'abbaye cistercienne d'Hauterive (XIIe–XIIIe siècles),* éd. Ernst Tremp, Lausanne 1984 (MDR, 3e sér. 15), 171 n° 122 (1167) avec n. 2, 175 n° 129 (vor 1200) avec n. 1, et Paul Aebischer, *Le nom de lieu «Montjoret» et les possessions hypothétiques du Grand-Saint-Bernard aux environs de Romont,* dans *RHES* 25, 1931, 261–274. – [71] *MAHFribourg* 3, 371f. – [72] Hüffer (supra n. 66), 262s. – [73] Wildermann, *Visite des églises* 2, 319–321 n° 236 et 237. – [74] Julien Pignet, *Parchemins valdôtains des XIIe et XIIIe siècles,* dans *Bulletin de l'Académie St-Anselme* 41, 1964, 131–151, en particulier 140 n° 4 (28. 8. 1234: Première mention d'un «Amedeus hospitalarius de mauduno», présent au chapitre général). – [75] Déjà citée en 1177, contrairement à Hüffer (supra n. 66), 262. – [76] V. Michel Benzerath, *Statistique des Saints Patrons des églises du diocèse de Lausanne au moyen-âge,* dans *RHES* 6, 1912, 110, 187 et 196, et Kirsch (supra n. 69), 116. – [77] *Pouillés* 7, 102A. – [78] Hüffer (supra n. 66), 231. – [79] *MGH DD Reg. Burg.* 175 n° 48: «in pago Lausonense inter Albinna et Uenubia» (vers 979). Un rôle des cens du chapitre de Lausanne énumère d'autres possessions de ce monastère dans la région de Vevey, v. Maxime Reymond, *Un rôle de cens pour le chapitre de Lausanne en l'an mille,* dans *RHES* 11, 1917, 18–28. – [80] C'est ce qu'indique une donation du chevalier Pierre de Hauteville pour le salut de son âme; il donne lui-même à Etoy des terres et confirme également toutes les donations de ses prédécesseurs. La date de cet acte, juillet 1206, est assurée par celles de l'épiscopat de Roger, évêque de Lausanne de 1178 à 1212, éd. Pivano, 84 n° 4 (date erronée). – [81] Gremaud 2, 145–147 n° 752. – [82] En 1177 déjà, et non au début du XIVe s. seulement, contrairement à Hüffer (supra n. 66), 261s. – [83] *HP,* 172 n° 15 (avant le 8. 7. 1153), et Gremaud 1, 90-92 n° 137 (14. 10. 1154). V. aussi Quaglia, *Meillerie,* 11s. – [84] Edouard Mallet, *Documents,* dans *MDG* 2/2, 1843, 48s. n° 20, et *Régeste genevois,* 126 n° 455, qui fait de l'«ecclesia de Vinie» celle de Vinzier, au-dessus de Larringes. – [85] AHGd-St-Bernard, n° 821, f. 15r (29. 8. 1323), et Max Bruchet, *Le château de Ripaille,* Paris 1907, 18 n. 1 et 191. – [86] V. Round, *Hornchurch Priory,* 1–12, et Chapuisat, *Les deux faces,* 5–14. Le soutien du roi Henri II aux chanoines du Mont-Joux a d'autant plus de relief que le

roi d'Angleterre n'a lui-même fondé que deux couvents de chanoines de St-Augustin (Newstead-in-Sherwood, Nottinghamshire; Waltham, Essex) et que les établissements de congrégations étrangères étaient rares dans l'île. Si le comté de Kent était une région traditionnellement bénédictine, l'Essex avait la préférence des chanoines réguliers, v. John Compton Dickinson, *The origins of the Austin canons and their introduction into England,* London 1950, 141, 153 et 161 ainsi que David Knowles et R. Neville Hadcock, *Medieval religious houses: England and Wales,* London 1971 (catalogue et cartes), en particulier 323 et 365 (Hospitals: Hornchurch). – [87] Salter, *Facsimiles,* n° 34. V. aussi *The Victoria History of the Counties of England, Essex,* vol. 7, Oxford 1978, 11 et 25s. – [88] Salter, *Facsimiles,* n° 35, et Round, *Hornchurch Priory,* 6s. Pour les manoirs de Kemnal (Chislehurst), Suttons et Hornchurch Hall (Havering), v. E. A. Webb, G. W. Miller et J. Beckwith, *The History of Chislehurst: its Church, Manors and Parish,* 1899, et *The Victoria History* (supra n. 87), 11 et 31s. – [89] Salter, *Facsimiles,* n° 36. – [90] Ib., n° 38. – [91] ANewCollegeOxford, Administration, 9791 Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 160 n° 454; Westlake, n° 454. – [92] Round, *Hornchurch Priory,* 9s.; Westlake, n° 91. Pour l'emplacement du prieuré aujourd'hui disparu à Hornchurch, v. Charles Thomas Perfect, *Ye Olde Village of Hornchurch, being an illustrated historical Handbook of the Village and Parish of Hornchurch,* Colchester 1917, réimprimé Hornchurch 1976, 60. – [93] Mentionnées comme possessions des chanoines du Mont-Joux dès le XIII[e] et XIV[e] s., v. Westlake, Index sub voce.; v. aussi *The Victoria History* (v. supra n. 87), 17 et 71. – [94] Outre les diplômes royaux déjà cités, signalons encore Salter, *Facsimiles,* n° 40 (Henri II 1187), Westlake,n° 85, 151, 164 (Richard I[er] 1189), n° 11 (Jean 1199), n° 13, 72, 10/132, 184, 71, 95, 398, 70, 91 (Henri III s. d., s. d., 1242, 1242, 1248, 1253, 1261, 1270, 1270), n° 83, 200 (Edouard I[er] 1285, 1290) ainsi que Chapuisat, *Les deux faces,* 11–13. – [95] Tous deux sont témoins de confirmations royales des biens de Hornchurch-Havering, v. Westlake, n° 10 (Pierre II de Savoie 7. 1. 1242), 95 (idem 7. 7. 1253) et 83 (Othon de Grandson 18. 6. 1285). Pour les relations entre la Savoie et l'Angleterre au Moyen Age, v. Stefan Jäggi, *Waadtländer Adel im spätmittelalterlichen England: Das Beispiel Gerhards, Heinrichs und Jakobs von Grandson,* dans *RSH* 38, 1988, 151–164 (avec bibliogr.). – [96] V. Chapuisat, *Les deux faces,* 11s. – [97] *The Cartulary of Holy Trinity, Aldgate,* éd. Gerald A. J. Hodgett, London 1971 (London Record Society 7), 32, 43–44, 68, 80. Pour la date et l'emplacement de cette auberge, v. Mary D. Lobel (éd.), *The British Atlas of Historic Towns,* vol. 3: *The City of London. From Prehistoric Times to c. 1520,* Oxford 1989, 80s., sub voce «Monte Jovis Inn» et Round, *Hornchurch Priory,* 10. – [98] Mentionnées dans Westlake, n° 287 (s. d.), 371 (1245–1246), 368 (1281), 49 (1347). V. aussi Chapuisat, *Les deux faces,* 13. – [99] Les principales routes qui menaient de France en Italie et à Rome et qui en ramenaient, ont été données par Aloys Schulte, *Geschichte des mittelalterlichen Handels und Verkehrs zwischen Westdeutschland und Italien mit Ausschluss von Venedig,* 2 vol., Leipzig 1900, réimprimé Berlin 1966, vol. 2, 350; par Joseph Bédier, *Les chansons de geste et les routes d'Italie,* dans *Les légendes épiques. Recherches sur la formation des chansons de geste,* Paris 1917, vol. 2, 143–293 et carte entre p. 152 et 153; par Vital Chomel et Jean Ebersolt, *Cinq siècles de circulation internationale vue de Jougne. Un péage jurassien du XIII[e] au XVIII[e] siècle,* Paris 1951 (Ecole pratique des Hautes-Etudes, VI[e] section, Ports, routes et trafics 2), 185–195 (cartes). – [100] V. Elizabeth Chapin, *Les villes de foires de Champagne des origines au début du XIV[e] siècle,* Paris 1937 (Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes. Sciences historiques et philologiques, fasc. 268), 78 avec n. 108 (citant l'acte original de 1158) et 141. Cependant, selon la bulle de confirmation d'Adrien IV

(1154–1159) cet hôpital aurait été donné au Mont-Joux par l'évêque de Troyes F. (sic) et le comte Henri, v. AHGd-St-Bernard, n° 4697 (bulle originale; sans indication de l'année); *HP*, 133 n° 3 (6.3.[1157–1159]; d'après copies fautives). Pour l'emplacement de l'hôtel-Dieu St-Bernard, v. ib., planche II (plan de Troyes). – [101]AHGd-St-Bernard, n° 4696 (s. d.; acte original), éd. Gremaud 1, 512s. n° 594. – [102]Pour le tracé des routes, v. Chapin (supra n. 100), 1–13, 233–236 et planche I (Réseau routier du Comté de Champagne et de Brie); pour les grands marchés internationaux et les petites foires d'intérêt local en Champagne, v. Robert-Henri Bautier, *Les Foires de Champagne. Recherches sur une évolution historique,* dans *Recueils de la Société Jean Bodin, t. 5: La Foire,* Bruxelles 1953, 97–145, et Michel Bur, *Notes sur quelques petites foires de Champagne,* dans *Studi in memoria di Federigo Melis,* vol. 1, Napoli 1978, 255–267. – [103]En 1220, Guillaume, évêque d'Auxerre, donna à la maison-Dieu d'Appoigny, fondée par son prédécesseur Hugues et confiée aux chanoines du Mont-Joux (cf. AHGd-St-Bernard, n° 4699), le domaine de Branches qu'il avait acheté du prieuré clunisien de La Charité-sur-Loire, ainsi que la forêt du Cuiveron, v. AHGd-St-Bernard, n° 4720 (d'après ADépYonne, sér. H, sous n° 2354: Hôpital d'Appoigny). Selon Cottineau, St-Martin de Branches, prieuré augustin de St-Jean d'Auxerre, aurait été fondé vers 1220 par Guillaume de Seignelay (cf. Cottineau 1, 476). En 1647, le procès-verbal de la visite faite par le vicaire général du chapitre de Mont-Joux qualifie le prieur-curé de St-Martin de Branches d'administrateur de droit de l'hôpital d'Appoigny (cf. AHGd-St-Bernard, n° 4720). – [104]La «cella» d'Eclans doit avoir été fondée avec l'aide des comtes de Bourgogne Renaud III (1126–1148) et Guillaume (1148–1159), v. René Locatelli, *Sur les chemins de la perfection. Moines et chanoines dans le diocèse de Besançon vers 1060–1220,* St-Etienne 1992 (Centre européen de recherches sur les congrégations et ordres religieux. Travaux et recherches 2), 454. Il est possible qu'il s'agisse du «prieuré de Montjeu» à Lavans-les-Orchamps, cf. Jules de Trévillers, *Sequania monastica. Dictionnaire des abbayes, prieurés, couvents, collèges et hôpitaux conventuels, ermitages de Franche-Comté et du diocèse de Besançon antérieurs à 1790,* Vesoul s. a. (1950), 135. Un «prieuré de Saint-Bernard de Montjeu», dont les sources propres de l'hospice ne disent rien, est également censé avoir existé à Grammont, cf. ib., 118. – [105]Pour les divers tracés des routes en Franche-Comté mentionnées par la suite, v. Roland Fiétier, *Les voies de communication en Franche-Comté à l'époque médiévale. Essai de bilan et perspectives de recherches,* dans *Cahiers de l'Association interuniversitaire de l'Est* 8, Dijon 1977, 37–52 (avec cartes). – [106]Locatelli (supra n. 104), 454, 455 et planche XV (carte). – [107]Trévillers (supra n. 104), 192 et 194; Locatelli (supra n. 104), 453s. et planche XVIII (plan de Salins) contrairement à Quaglia, *Maison,* 21. Bellaigue près d'Arcsous-Montenot, ct. Levier, arr. Pontarlier, dép. Doubs F. – [108]V. Chomel/Ebersolt (supra n. 99), 53 n. 33, et Marie-Thérèse Stauffenegger, *Le gouvernement d'Othon IV comte de Bourgogne,* dans *Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et les institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands* 25, 1964, 7–56, en particulier 34. – [109]Locatelli (supra n. 104), 454s. – [110]Joseph Trouillat, *Monuments de l'histoire de l'ancien évêche de Bâle* 2, Porrentruy 1854, 458 n° 357 (4. 9. 1288). V. aussi *HS* I/2, 527. – [111]*Urkundenbuch der Stadt Basel* 1, Basel 1890, 208s. n° 287. V. aussi *HS* III/3, 575, et Rudolf Wackernagel, *Geschichte der Stadt Basel,* 3 vol., Basel 1907–1924, vol. 1, 181s. Le vendeur de ces biens est Albert, procureur du Mont-Joux pour l'Allemagne. Des fouilles archéologiques à l'emplacement de l'ancien couvent des Augustins (datant de 1276) ont mis au jour la matrice du sceau de son prédécesseur (ou successeur?) Henri, qui offre la plus ancienne représentation

sigillographique connue de saint Bernard (d'Aoste), v. *Jahresbericht der Archäologischen Bodenforschung des Kantons Basel-Stadt 1968,* dans *Basler Zs. für Geschichte und Altertumskunde* 69, 1969, 360s. (fig. 5). – [112] Joseph Trouillat, *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle,* 3, Porrentruy 1858, 202–206 n° 117–119. V. aussi (Lucien Quaglia), *Le Grand St-Bernard et Ferrette,* dans *Annuaire de la Société d'histoire sundgovienne,* 1957, 116–118 (à utiliser avec quelques précautions). – [113] Pour les principaux itinéraires du Sundgau, v. Anne Zundel, *Les routes en Haute-Alsace à la fin du Moyen Age,* dans *Ecole nationale des chartes, Positions des thèses ... 1960,* Paris 1960, 107–114, en particulier 113s. – [114] AHGd-St-Bernard, n° 821, f. 12v. – [115] Robert Hoeniger, *Der Rotulus der Stadt Andernach 1173-1256,* dans *Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein* 42, 1884, 23 n° 66. – [116] Pour le tracé des voies de communication, v. Jean Richard, *Passages de Saône aux XIIe et XIIIe siècles,* dans *Annales de Bourgogne* 22, 1950, 245–274, et Yves Renouard, *Les voies de communications entre la France et le Piémont au Moyen Age,* dans *Bollettino storico-bibliografico subalpino* 71, 1963, 233–256, en particulier 235 (carte). – [117] Frutaz, *Le fonti,* 236 et 280 n. 4. Selon Duc, l'archevêque Pierre II céda les deux églises à la prévôté de Verrès et elles passèrent ensuite à l'hospice, avant 1177, v. Duc, *Maison,* 29 n. 2. Cependant, la bulle d'Alexandre III en faveur de l'hospice (1177) ne mentionne pas l'église de Pollein; cette dernière figure toujours, en 1226, parmi les biens de l'archevêque de Tarentaise (cf. Frutaz, *Le fonti,* 236), bien qu'elle ait déjà été l'objet d'une controverse entre l'hospice et l'évêque d'Aoste en 1206, v. *Cartulaire de l'évêché d'Aoste (XIIIe s.),* publ. par Joseph Auguste Duc, dans *Miscellanea di storia italiana* 23, 1884, 300s. n° 101 (s. d.). – [118] Frutaz, *Le fonti,* 279 n. 3. – [119] AOMaurizianoTorino, Inv. 3, Territorio di Castillione (Châtillon), n° 248 (mai 1165), et Gremaud 1, 514s. n° 596 (regeste). – [120] Pour les cluses et les péages, v. Pierre Duparc, *Les cluses et la frontière des Alpes,* dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* 109, 1951, 5–31, et Maria Clotilde Daviso di Charvensod, *I pedaggi delle Alpi occidentali nel medio evo,* Torino 1961 (Miscellanea di storia italiana, ser. 4, vol. 5), 382–386. – [121] Pour le tracé des routes dont il va être question, v. Giandomenico Serra, *Contributo toponomastico alla descrizione delle vie romane e romee nel Canavese,* dans *Lineamenti di una storia linguistica dell'Italia medioevale,* vol. 1, Napoli 1954, 152–219, et Daviso di Charvensod (supra n. 120), 363–395 avec carte entre p. 462 et 463. – [122] *MGH DD Friedrich I.* vol. 3, 147 n° 646 (5. 1. 1176). Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'emplacement et la qualité de cette dépendance à Turin: selon Quaglia, *Maison,* 506 (liste) la maison du St-Bernard à Turin est à distinguer d'un autre établissement comprenant une chapelle et sis hors les murs. D'autres données parlent d'un prieuré avec hôpital devant les portes de Turin ou situent un «prieuré Saint-Bernard» à Collegno (à l'ouest de Turin), v. Nada Patrone (supra n. 33), 682. – [123] V. Angelo Sismonda, *Notizie storiche di Ciriè. Con note ed aggiunte del Teol. Enrico Giachetti,* Ciriè 1924, 158s. et note. Contrairement à ce qu'écrit Sismonda, «l'ecclesia, scilicet sancti M(artini), que est sita in loco et fundo, qui dicitur Ciriacum» (AOMaurizianoTorino, Inv. 1, Chiese diverse ... nelle provincie di Torino, Ivrea e Vercelli, n° 1) n'est pas la «pieve-prevostura» gérée par des chanoines réguliers à Saint-Martin à Liramo, une localité aujourd'hui disparue, entre Ciriè, Nole et Grosso, mais l'église Saint-Martin de Ciriè, dépendant de la «pieve» de San Maurizio Canavese, v. Giampetro Casiraghi, *Il problema della diocesi di Torino nel medioevo,* dans *Bollettino storico-bibliografico subalpino* 75, 1977, 405–534, en particulier 462s., 482s. n° 7 avec n. 316, et 484 n° 9. – [124] La bulle d'Alexandre III place l'église de Favrià, dont elle n'indique pas le saint patron, dans le diocèse d'Ivrée; mais Favrià se trouve sur le ter-

ritoire du diocèse de Turin. Cependant, c'est là que passe au Moyen Age la frontière diocésaine, ce qui rend possibles des chevauchements de juridiction, v. Casiraghi (supra n. 123), 442 avec n. 167 et carte du diocèse entre p. 424 et 425. A part diverses églises de Favrià dépendant de l'évêque de Turin, Casiraghi signale aussi une église San Pietro «de Peza» di Favrià, dans le diocèse d'Ivrea (ib.). On ne peut assurer qu'il s'agisse de celle du Grand-St-Bernard, v. également Ilo Vignono et Giuseppe Ravera, *Il «Liber decimarum» della diocesi di Ivrea (1368–1370),* Roma 1970 (Thesaurus ecclesiarum Italiae 1/2), 97 n. 1 et la carte du diocèse entre p. 32 et 33. – [125] Vignono/Ravera (supra n. 124), 82 n° 237; ce dernier dépendait de l'hospice du Petit-St-Bernard, v. Serra (supra n. 121), 184. – [126] Vignono/Ravera (supra n. 124), 69 n° 191–193. – [127] Ib., 70 n° 197. – [128] Ib., 71 n° 200; Serra (supra n. 121), 177 avec n. 88, et Ilo Vignono, *I dieci ospedali d'Ivrea,* Ivrea 1964, 32. – [129] Vignono/Ravera (supra n. 124), 73 n° 213. L'église Ste-Marie de Borgarello, entre Vestignè et Borgomasino, lui était unie (ib., 73 n° 212). – [130] Ib., 68 n° 185. – [131] Ib., 62 n° 163. – [132] Serra (supra n. 121), 195s. – [133] Le privilège d'Honorius IV mentionne une «ecclesia de Clivasio», cédée par le Grand-St-Bernard à l'ordre des Humiliés contre une redevance (Gremaud 2, 350 n° 951, 11. 6. 1286); peut-être faut-il l'assimiler à «l'ecclesia humiliatorum de Clauaxio» (cf. Vignono/Ravera, supra n. 124, 65 n° 176). Des sources postérieures parlent tantôt d'une «domus in Clavaxio» (Vignono/Ravera, supra n. 124, 86 n° 248; Quaglia/Theurillat, *Comptes* 2, 212 n° 3886: 1475), tantôt d'une «ecclesia beate Marie Magdallene prope Clavacum» (AHGd-St-Bernard, n° 828, p. 11; 1459); pour cette dernière l'église Sainte-Marie (Maddalena) di Foglizzo doit entrer en ligne de compte en raison de son vocable, cf. Vignono/Ravera (supra n. 124, 74 n° 214), et Ilo Vignono, *Visite pastorali in diocesi di Ivrea negli anni 1329 e 1346,* Roma 1980 (Thesaurus ecclesiarum Italiae 1/3), 18 n. 35. On ignore s'il y a un rapport entre Cimena (ou Chivasso) et le «prieuré» de Mongiove près de Chivasso (cf. Serra, supra n. 121, 206 avec n. 152) et la «plebs Montis Iovis ubi dicitur Vergnanum», aujourd'hui Mongioetto, près de San Giorgio de Vergnano, citée pour la première fois en 1265 (cf. Casiraghi, supra n. 123, 489 n° 17). – [134] Dans le privilège de Grégoire IX, qui suit de près l'énumération des possessions de la bulle d'Alexandre III, la «cella» de San Secondo vient immédiatement après celle de «Tassairi», éd. Gremaud 1, 527 n° 608 (5. 5. 1231). – [135] Gremaud 1, 84s. n° 131. De plus, la toponymie indique des possessions du Mont-Joux à Piverone, v. Serra (supra n. 121), 206 n. 152. – [136] Par exemple l'itinéraire de l'archevêque Sigeric de Canterbury, v. Francis P. Magoun jr., *An English Pilgrim-Diary of the Year 990,* dans *Mediaeval Studies* 2, 1940, 231–252, en particulier 233 et 243 n° 44 (avec les sources et les ouvrages antérieurs), et Renato Stopani, *Le vie di pellegrinaggio del Medioevo. Gli itinerari per Roma, Gerusalemme, Compostella. (Con una Antologia di fonti),* Firenze 1991, 43–65 (avec les études récentes et une carte). – [137] Pour la Via francigena, v. Renato Stopani, *La via Francigena. Una strada europea nell'Italia del Medioevo,* Firenze 1988. – [138] Ed. D. Arnoldi, G. C. Faccio, F. Gabotto e G. Rocchi, *Le carte dell'archivio capitolare di Vercelli* 1, Pinerolo 1912 (Biblioteca della Società storica subalpina 70), 223–224 n° 184 (2. 10. 1164). Selon Quaglia, *Maison,* 18 et 19 (sans références), l'église aurait été donnée par l'évêque en 1152 à l'hospice. – [139] Ed. D. Prinetti, *Due carte inedite del dodicesimo secolo conservate nell'archivio Prinetti,* dans *Novara. Notiziario economico* 2, 1975, 83–87, en particulier 84s. n° 1 (date erronnée). Pour son identification, son emplacement et la famille fondatrice, v. Andenna, *Documenti intorno al culto di san Bernardo d'Aosta,* 91–96. – [140] Pivano, 136 n° 48, et ib., 76 et 77. – [141] Quaglia, *Maison,* 20 suppose une relation avec

le passage des Alpes par les Normands en 1020 (cf. Donnet, *Les origines,* 44) bien avant que l'hospice existe. Pour l'implantation du mouvement canonial en Sicile, v. Lynn Townsend White jr., *Latin monasticism in Norman Sicily,* Cambridge, Massachusetts 1938, 184–206 et 229–233. – [142] V. infra Appendice: Liste des dépendances n° 52; Les prieurés en Suisse, Pizy. – [143] Les marchands de Genève André de Thonnay et sa femme Dognette sont cités comme les fondateurs de l'hôpital dédié à la Vierge et à saint Bernard, v. Jean Jacques Chaponnière et Louis Sordet, *Des hôpitaux de Genève avant la Réformation,* dans *MDG* 3, 1844, 165–471, en particulier 239–247 (Hôpital St-Bernard). – [144] Gremaud 6, 410–412 n° 2430 (28. 11. 1392). – [145] ASTorino, Sezione prima (Corte), Abbazie, Gran San Bernardo, mazzo 1, n° 20 (27. 1. 1393); Gremaud 7, 253–255 n° 2681 (23. 7. 1418). – [146] Quaglia, *Maison,* 129. – [147] Ib., 203s. – [148] Locatelli, (supra n. 40), 103 et 105 (carte). – [149] *HP,* 133–135 n° 1 et 2 (Eugène III: avant le 8. 7. 1153 et entre 1145–1153), 5 (Alexandre III: 18. 6. 1177), 8 (Lucius III: 1181–1185); Largiadèr, *Papsturkunden Schweiz* 1, 44 n° 246 (Grégoire IX: 5. 5. 1231). – [150] *APH,* 73s. n° 97 (Honorius III: 21. 6. 1218), 155 n° 232 (Innocent IV: 21. 2. 1245), 194 n° 310 (idem: 23. 12. 1247); Gremaud 2, 101s. n° 713 (Clément IV: 9. 6. 1265); Largiadèr, *Papsturkunden Schweiz* 2, 10 n° 719 (Clément V: 3. 7. 1310), 84s. n° 836 et 837 (Urbain V: 22. 6. 1368). – [151] *APH,* 93 n° 129 (Honorius III: 18. 1. 1225), 198s. n° 320 (Innocent IV: 9. 4. 1247); ANewCollegeOxford, Administration, 9791 Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 218s. (Alexandre IV: 27. 1. 1259; inséré dans une bulle de Jean XXII du 1. 4. 1323); Largiadèr, *Papsturkunden Schweiz* 2, 11 n° 720 (Clément V: 3. 7. 1310), 30 n° 751 (Jean XXII: 1. 4. 1323), 85 n° 838 (Urbain V: 22. 6. 1368), 149s. n° 937 (Clément VII: 7. 12. 1381), 167 n° 957 (Benoît XIII: 27. 5. 1405), 184 n° 980 (Jean XXIII: 5. 2. 1414); AHGd-St-Bernard, n° 2248b (Jean XXIII: 6. 3. 1414; transumptum), n° 2249 (Calixte III: 20. 4. 1455), n° 2250 (Calixte III: 25. 2. 1455; copie du 12. 12. 1456), n° 2252 (Pie II: 21. 8. 1459). – [152] Largiadèr, *Papsturkunden Schweiz* 2, 55s. n° 791 (Clément VI: 4. 11. 1342), 147s. n° 933 (Clément VII: 29. 3. 1380); Gremaud 4, 466 n° 1918 (Innocent VI: 8. 11. 1357; vidimus du 10. 8. 1358). – [153] Gremaud 2, 347–354 n° 951. – [154] Ed. Walther Holtzmann, *Eine ältere Papsturkunde für das Hospiz auf dem Grossen St. Bernhard,* dans *RHS* 30, 1950, 263s. – [155] Pivano, 136 n° 48/46. – [156] AOMauriziano Torino, Inv. 1, Chiese diverse ... nelle provincie di Torino, Ivrea e Vercelli, n° 1. – [157] V. infra Prévôts: Pierre, 1182–1206, n. 5 (1191), n. 10 (1206); Vaucher, 1206–1208, n. 2; Pierre, 1225–1237, n. 12 (1237); Falco, 1240–1259, n. 9 (1250); Pierre, 1265–1273, n. 4 (1269); Martin, 1274–1301, n. 16 (1295), n. 17 (1300); AHGd-St-Bernard, n° 4531 (5. 1. 1263; copie XX[e] s.). V. également Lucien Quaglia, *Relations de la Prévôté du Grand-Saint-Bernard avec les évêques diocésains,* dans *Ordo canonicus,* ser. altera 3, 1986, 62–75, en particulier 64–66. – [158] Pour l'exemption en Angleterre, v. David Knowles, *The monastic order in England: 943–1246,* Cambridge 1949, en particulier chap. XXIII: The Origin and Development of exemption in England (abondante bibliogr.). – [159] V. par exemple les actes relatifs à Hornchurch-Havering émanant des évêques de Londres dans Westlake, n° 399 (Gilbert Foliot: vers 1163–1175), 148 (Richard de Gravesend: 13. 2. 1293/1294), 21 (Gilbert Segrave: 21. 11. 1315), 137 (idem 30. 10. 1315), 234 (Stephen de Gravesend: 14. 9. 1323), 88 (Ralph de Stratford: 11. 12. 1346 et 18. 4. 1347), et infra Histoire II, chap. Administration et économie: 3) Evolution économique. – [160] V. Olimpia Aureggi, *Gli ospizi del Monte Giove nell'ordinamento giuridico medioevale,* dans *Studi di Storia Ospedaliera Piemontese in onore di Giovanni Donna d'Oldenico. Annali dell'Ospedale Maria Vittoria di Torino,* Torino 1958, 41–57, en particulier 50–53. – [161] V. à ce

sujet Margrit Werder, *Das Nachleben Karls des Grossen im Wallis,* Diss. Bern, Brig 1977 (BWG 16, a. 3 et 4, 1976/77), 307–490, en particulier 317–345, et Robert Walpen, *Studien zur Geschichte des Wallis im Mittelalter (9. bis 15. Jahrhundert),* Bern 1983 (Geist und Werk der Zeiten. Arbeiten aus dem Historischen Seminar der Universität Zürich 63), 126–139. – [162] Pour l'état actuel de la recherche relative à la provenance et aux débuts des églises contestées, v. Dubuis/Lugon 1, dans *Vallesia* 47, 1992, 1–61; 2, ib. 48, 1993, 1–74 (avec cartes du réseau paroissial: planche I et II entre p. 32 et 33; planche III et IV entre p. 48 et 49), en particulier 60s.; 3, ib. 50, 1995, 82–86. – [163] *HP,* 129 n° 7. – [164] *Chartes sédunoises,* 365s. n° 16. – [165] Ib., 383s. n° 29. – [166] Pour les querelles ultérieures avec Pierre II, v. Victor van Berchem, *Les dernières campagnes de Pierre II comte de Savoie en Valais et en Suisse,* dans *RHV* 15, 1907, 257–269, 289–297, 321–329, 353–365. Le contexte général est présenté par Bertram Resmini, *Das Arelat im Kräftefeld der französischen, englischen und angiovinischen Politik nach 1250 und das Einwirken Rudolfs von Habsburg,* Köln-Wien 1980 (Kölner historische Abhandlungen 25), en particulier 62–104. – [167] Gremaud 1, 423–426 n° 530. – [168] *APH,* 331–333 n° 548 et 549 – [169] Gremaud 4, 73–77 n° 1669 (17. 8. 1334). Pour les empiétements auxquels cet acte fait allusion, v. également Ferdinand Rüegg, *Vatikanische Aktenstücke zur schweizerischen Kirchengeschichte aus der Zeit Johanns XXII.,* dans *RHES* 5, 1911, 62 n° 32 (17. 8. 1329) et 227 n. 1. Pour le conflit relatif au chanoine Rodolphe Robelini, installé comme prieur de Martigny par l'évêque, agissant de sa propre autorité, v. Quaglia, *Maison,* 123. – [170] Gremaud 4, 100s. n° 1689 (12. 5. 1336). – [171] Victor van Berchem, *Guichard Tavel, évêque de Sion 1342–1375. Etude sur le Vallais au XIVe siècle,* dans *Jahrbuch für schweizerische Geschichte* 24, 1899, 27–297. – [172] Bernard Truffer, *Das Wallis zur Zeit Bischof Eduards von Savoyen-Achaia (1375–1386),* Diss. Freiburg Schweiz 1971, paru dans *RHES* 65, 1971, 1–113, 197–301. – [173] Roger Charles Logoz, *Clément VII (Robert de Genève), sa chancellerie et le clergé romand au début du Grand Schisme (1378–1394),* Lausanne 1974 (MDR, 3e sér. 10), 83–126, en particulier 113–126. – [174] Gremaud 7, 164s. n° 2654 (5. 9. 1417). – [175] V. Hans Bellwald, *Erzbischof Andreas dei Benzi von Gualdo, ein Helfer Kaiser Sigismunds im Grossen Schisma,* Diss. Freiburg 1951, Gossau 1957, 76–80. – [176] AHGd-St-Bernard, n° 237, éd. Gremaud 7, 91–93 n° 2603. Pour ce qui suit, v. aussi Quaglia (supra n. 157), 66–68. – [177] AHGd-St-Bernard, n° 239, éd. Gremaud 7, 130s. n° 2624 (d'après copie). – [178] AHGd-St-Bernard, n° 240 et 242. – [179] Ib., n° 241 (16. 6. 1419). – [180] Ib., n° 243 (30. 5. 1422), éd. Gremaud 7, 356 n° 2721 (d'après copie). – [181] L'évêque de Lausanne Guillaume de Challant obtint en 1420 de Martin V la suppression de tous les privilèges d'exemption touchant des églises de la prévôté situées dans sa juridiction, v. Duc, *Maison,* 69. A part Duc, *Histoire* 4, 281, ce procès concernait les évêques de Sion, de Genève, de Grenoble et d'Aoste. – [182] AHGd-St-Bernard, n° 4614 (7. 6. 1424: prévôté et évêché de Lausanne), n° 4461 (12. 7. 1424: prévôté et évêché d'Aoste), n° 4558, éd. Gremaud 7, 490–496 n° 2761 (21. 5. 1425: prévôté et évêché de Genève conforme à l'accord conclu entre l'administrateur de Sion et la prévôté; copie). – [183] AHGd-St-Bernard, n°254 (17. 4. 1453; vidimé par l'évêque d'Aoste François de Prez, le 1. 10. 1485) et n° 255 (copies). – [184] V. Quaglia (supra n. 157), 68–72. – [185] V. infra Prévôts, Roland Viot, 1611–1644, n. 13. – [186] V. infra Prévôts, Louis Boniface, 1724–1728, n. 8. – [187] Ainsi l'évêque d'Annaghdown (Irlande), François Brunaud, consacre-t-il l'église paroissiale d'Orsières le 11. 2. 1497, à l'occasion d'un séjour en Valais durant la vacance du siège épiscopal, v. Léon Dupont Lachenal, *Un évêque d'Irlande en Valais à la fin du XVe siècle,* dans *AV,* 2e sér. 12, 1938, 376–380, en particulier

378. – [188] V. infra Prévôts, Claude-Philibert Thévenot, 1758–1775, n. 13. – [189] *Congrégation des chanoines réguliers du Grand-Saint-Bernard. Constitutions,* Martigny (St-Maurice) 1991, 92s. (cap. 20), 128 (cap. 92.). – [190] *Guide du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle,* éd. Jeanne Vielliard, Paris, 5[e] éd., 1990, 10: «cap. IV De tribus hospitalibus cosmi». – [191] V. par exemple Gremaud 1, 395–397 n° 502 (Innocent IV: 9. 4. 1247); Pivano, 193 n° 123 (Amédée IV: 9. 10. 1242), 209 n° 144 (Thomas III: 31. 8. 1253); Gremaud 3, 26 n° 1166 (Amédée V: 20. 9. 1301): «... pauperum refrigerium et summi regis palatium ...»; Pivano, 204 n° 138 (Cécile de Baux, deuxième épouse d'Amédée IV: 11. 11. 1248): «domus Montis Iovis ... tam pauperum quam divitum refrigerium non modicum per eandem transeuntium ...». – [192] C'est ce qu'indique l'itinéraire de Nicolas de Munkathvera, v. *Symbolae ad Geographiam medii aevi ex monumentis Islandicis,* éd. Erich Christian Werlauff, Copenhagen 1821, 18, et Kristian Kålund (éd.), *En islandsk Vejviser for Pilgrimme fra 12. Aarhundrede,* dans *Aarbøger for nordisk Oldkyndighed og Historie,* 3[e] sér. 3, 1913, 55s. Au sujet des routes que préféraient les pèlerins de Scandinavie se rendant à Rome, et pour l'itinéraire du moine bénédictin islandais, v. Rudolf Meissner, *Der isländische Name der Alpen,* dans *Zs. für deutsches Altertum* 47, 1904, 192–196; Otto Springer, *Mediaeval Pilgrim Routes from Scandinavia to Rome,* dans *Mediaeval Studies* 12, 1950, 92–122 (avec carte); Francis P. Magoun, jr., *The Pilgrim-Diary of Nikulas of Munkathvera: The Road to Rome,* dans *Mediaeval Studies* 6, 1944, 314–354 (ouvrages anciens), et Stopani (supra n. 136), 57–72 (ouvrages récents et cartes). – [193] V. Quaglia, *Maison,* 118–120, 195–197, et José Clément, *Un passage alpin au XV[e] siècle: le Mont-Joux,* dans *Publ. du Centre européen d'études burgundo-médianes* 15, 1973, 37–52. – [194] V. Dubuis, *Pèlerins et indigènes,* 33–60, en particulier 39–44 et 49. Pour l'année sainte, v. Ludwig Schmugge, *Die Anfänge des organisierten Pilgerverkehrs im Mittelalter,* dans *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken* 64, 1984, 1–83, en particulier 73–78 (avec bibliogr.). – [195] V. l'impressionnant témoignage de Jean de Bremble, moine de Christ-Church, à Canterbury, sur son passage du col en février 1188, éd. *The letters of the prior and convent of Christ Church, Canterbury. From a. d. 1187 to a. d. 1199,* éd. William Stubbs, London 1865 (Rerum britannicarum medii aevi scriptores, Rolls series 38: Chronicles and memorials of the reign of Richard I., vol. 2), 181 n° 197, reproduit dans Alexander Cartellieri, *Reiseeindrücke vom Grossen St. Bernhard aus dem Jahre 1183 (sic),* dans *Neues Heidelberger Jahrbuch* 11, 1902, 177–179, et 12, 1903, 63–64, également dans Chapuisat, *Les deux faces,* 14 (appendice), et traduit dans William August Brevoort Coolidge, *Swiss Travel and Swiss Guide-Books,* London 1889, 8s., repris par John Ecclesfield Tyler, *The Alpine passes: the Middle Ages (962–1250),* Oxford 1930, 29; on retrouve une traduction partielle dans Quaglia, *Maison,* 42, reprise de Gavin Rylands De Beer. Autre récit publié dans F. Schröder, *Die Reise des Klevers Arnold Heymerick über den Grossen St. Bernhard (1460),* dans *Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein* 102, 1918, 40–81, ainsi que Léon Dupont Lachenal, *Un magistrat et pèlerin belge en Suisse romande au XV[e] siècle,* dans *AV,* 2[e] sér. 12, 1963–1964, 9–34. – [196] Mario Chiaudano, *La finanza sabauda nel sec. XIII,* 3 vol., Torino 1933–1938 (Biblioteca della Società storica subalpina 131–133), vol. 1, 41. – [197] V. Blondel, *L'Hospice du Grand St-Bernard,* 19–44, en particulier 37s. – [198] Quaglia/Theurillat, *Comptes* 1, 66s. n° 1221–1237 (1419); 83s. n° 1470–1484 (1447). – [199] Ib., 132 n° 2563–2582 (1447), 154–156 n° 2961–2990 (1468); 2, 183s. n° 3309–3330 (1473), 235s. n° 4444–4468 (1475), 292 n° 5777–5784 (1476), 294–296 n° 5803–5843 (1477). – [200] Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 71s. (tit. 3) et 74–79 (tit. 7–11). V. aussi les décisions correspondantes

du chapitre général tenu à Etoy (13. 5. 1437), ib., 31s. (tit. 5), 34–37 (tit. 9–12) et 41 (tit. 16). – [201]ACVaud, Ah 1 b, f. 92r (21. 10. 1379), cité par Dubuis, *Pèlerins et indigènes,* 46s. n. 91. – [202]Pour cet hôpital, Quaglia, *Maison,* 66s. et 323. – [203]C'est probablement ainsi qu'il faut comprendre l'expression «usque ad parva hospitalia», cf. Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 80 (tit. 12). – [204]V. infra n. 232, et Quaglia/Theurillat, *Comptes* 1, 25 n° 334 (1397). – [205]V. supra n. 32. – [206]V. Ezio-Emériс Gerbore, *Une communauté sur la route du Mont-Joux au bas Moyen Age: l'exemple d'Etroubles,* dans *Ceux qui passent,* 57–75; Lucien Quaglia, *Les services du passage du Saint-Bernard établis à Bourg-Saint-Pierre,* dans *AV,* 2e sér. 48, 1973, 43–76, en particulier 45s. – [207]V. Dubuis, *Pèlerins et indigènes,* 43s. V. aussi Jean-François Bergier, *Le cycle médiéval: des sociétés féodales aux états territoriaux,* dans *Histoire et civilisations des Alpes,* sous la direction de Paul Guichonnet, t. 1, *Destin historique,* Toulouse et Lausanne 1980, 201–211 et 260–264 (importante bibliogr.); Chantal Fournier, *Le trafic commercial par le col du Grand-Saint-Bernard à la fin du XIIIe siècle,* mém. de licence Fribourg 1979, dactyl.; eadem, *Walliser Pässe und internationaler Verkehr im Mittelalter,* dans *BWG* 17, a. 4, 1981, 453–462; eadem, *Warenverkehr am Grossen Sankt Bernhard am Ende des XIII. Jahrhunderts: ein offenes Problem,* dans *Alpenübergänge vor 1850. Landkarten – Strassen – Verkehr, Symposium am 14. und 15. Februar 1986 in München,* publ. par Uta Lindgren, Stuttgart 1987 (Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte, Beiheft 83), 123–126; Antoine Lugon, *Le trafic commercial par le Simplon et le désenclavement du Valais oriental (fin du XIIe – milieu du XIVe siècle),* dans *Ceux qui passent,* 87–99. – [208]Vue d'ensemble dans Bernard Demotz, *La politique internationale du Comté de Savoie durant deux siècles d'expansion (début XIIIe – début XVe siècles),* dans *Cahiers d'histoire* 19, 1974, 29–64. – [209]V. Frédéric Gingins-La-Sarraz, *Développement de l'indépendance du Haut-Vallais et conquête du Bas-Vallais. Etude rétrospective,* dans *Archiv für schweizerische Geschichte* 2, 1844, 1–26 (texte), 201–248 (documents); 3, 1845, 109–148 (texte), 165–250 (documents); Alfred Grand, *Der Anteil des Wallis an den Burgunderkriegen,* dans *BWG* 4, a. 4 et 5, 1912–1913, 315–472, et Grégoire Ghika, *Pour le cinquième centenaire des guerres de Bourgogne,* dans *AV,* 2e sér. 51, 1976, 105–129. V. aussi la source contemporaine importante pour les relations du Valais avec la Savoie *Registrum domini Walteri Supersaxo episcopi Sedunensis. Ein Kopialbuch von Walter II. Supersaxo, Bischof von Sitten, Graf und Präfekt von Wallis (1457–1482),* éd. Philipp Kalbermatter, dans *Vallesia* 45, 1990, 121–347. – [210]V. Quaglia, *Maison,* 196. – [211]V. Dubuis, *Pèlerins et indigènes,* 39 et 43. – [212]V. Blondel, *L'Hospice du Grand St-Bernard,* 40. – [213]AHGd-St-Bernard, n° 828, p. 102 (1476). La tradition fait le lien entre cette construction et les combats sanglants que se livrèrent au col Valaisans et troupes du comte de Challant entre les 17 et 19 avril 1476, v. Blondel, *L'Hospice du Grand St-Bernard,* 26 et 39. – [214]Max Bruchet, *Le château de Ripaille,* Paris 1917, 191s. et 276 n° 1; Peter Kaiser, *Architectes et corvées dans la construction des bisses au XVe siècle,* dans *Actes du colloque international sur les bisses, Sion, 15–18 septembre 1994,* Sion 1995 (AV, 2e sér. 70), 193–197. – [215]Pour les problèmes liés à la desserte des paroisses par les moines et les chanoines réguliers, v. Guy Devailly, *Le clergé régulier et le ministère paroissial,* dans *Aspects de la vie conventuelle aux XIe–XIIe siècles. Actes du 5e congrès de la Société des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public, Saint-Etienne, 7–8 juin 1974,* Lyon-Grenoble 1975 (Cahiers d'histoire 20), 259–277; Joseph Avril, *Recherches sur la politique paroissiale des établissements monastiques et canoniaux (XIe–XIIIe s.),* dans *Revue Mabillon* 59, 1980, 453–517, et id., *L'encadrement diocésain et l'organisation paroissiale,* dans *Le troisième concile de Latran (1179). Sa place dans l'histoire. Table ronde du C.N.R.S. (1980),* Paris 1982, 53–74.

– [216] Quaglia, *Maison,* 45s. – [217] Gremaud 2, 146 n° 752. – [218] AHGd-St-Bernard, n° 4591. – [219] Ed. Pignet (supra n. 74). – [220] Quaglia, *Maison,* 48. – [221] Gremaud 2, 350 n° 951. – [222] V. infra n. 238 et 239. V. aussi *The Victoria History of the Counties of England, Essex,* vol. 7, Oxford 1978, 23. – [223] Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 106 (tit. 35). V. infra Histoire II, chap. Symptômes de déclin à la fin du Moyen Age. – [224] Wildermann, *Visite des églises* 2, 28 n° 11, 549 n° 385 et 619 n° 431. En 1399 déjà, la chapelle de Sermuz est desservie par le curé d'Eclépens, son recteur, ACVaud, C V a 1520. – [225] Wildermann, *Visite des églises* 2, 319 n° 236, 349 n° 257, 402 n° 295, 469 n° 329, 559 n° 391 et 641 n° 448. En 1329, le prieur de Martigny cumule le bénéfice de Semsales, v. Quaglia, *Maison,* 123 n. 25. – [226] Wildermann, *Visite des églises* 2, 40 n° 19, 562 n° 393 et 644 n° 450. – [227] Pour les bulles papales relatives aux quêtes, v. supra n. 151. Parmi les diplômes des souverains citons ANewCollegeOxford, Administration, 9791 Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 202s. n° 151 (Richard I[er] d'Angleterre: 28. 10. 1189), Westlake, n° 151 (regeste incomplet); ASTorino, Sezione prima (Corte), Abbazie, Gran San Bernardo, mazzo 1, sans n° (Maximilien et Marie, ducs d'Autriche et de Bourgogne: 26. 9. 1478); AHGd-St-Bernard, n° 2253 (François Sforza, duc de Milan: 5. 4. 1463; photographie de l'original), éd. Aureggi (supra n. 160), 54 n. 80. – [228] Quaglia, *Maison,* 21s., 58s., 96–98; Chapuisat, *Les deux faces,* 12s. – [229] Pivano, passim. – [230] V. supra n. 151. – [231] *Liber reddituum capituli Auguste,* éd. Anna Maria Patrone, Torino 1957 (Miscellanea di storia italiana, ser. 4, vol. 2), 110s., 133s., 260–262. Orphée Zanolli, *Les «obitus» et les notes marginales du martyrologe de la cathédrale d'Aoste (XIII[e] siècle),* dans *Sources et documents d'histoire valdôtaine* 1, 1982 (Bibliothèque de l'Archivum Augustanum 13), 51 n° 227. – [232] Zanolli (supra n. 231), 47 n° 201, et Duc, *Maison,* 50. – [233] Quaglia/Theurillat, *Comptes* 1, 65 n° 1181, 1182, 67 n° 1231 (1419), 91 n° 1656, 1658 et 1660 (1447). Selon Quaglia, *Maison,* 88 (sans référence) le maître-autel était dédié à Saint-Bernard et l'autel de la Vierge déjà attesté en 1308; ainsi, la fondation de la chapelle de la Vierge attribuée par certains sources à Hugues d'Arces, ne peut-elle en fait être qu'une dotation par ce prévôt, v. infra Prévôts, 1393–1419, n. 18. – [234] Gremaud 1, 477 n° 554 (Amédée IV: 19. 9. 1252); 2, 457 n° 1051 (Sybille de Baugé, épouse d'Amédée V: 11. 5. 1294); 4, 366s. n° 1859 (Amédée VI: 16. 9. 1343); AHGd-St-Bernard, n° 2568 (Edouard de Savoie: août et 2. 10. 1329). – [235] Quaglia, *Maison,* 86–89; Thurre, *L'Hospice,* passim; Gaëtan Cassina, *Le coffre gothique de l'Hospice du Grand Saint-Bernard,* dans *Vallesia* 32, 1977, 267–273. – [236] Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 59s. (tit. 66). – [237] V. Gregor Zenhäusern, *Zeitliches Wohl und ewiges Heil. Studie zu mittelalterlichen Testamenten aus der Diözese Sitten,* Sitten 1992 (Beihefte zu Vallesia 2), 180s. et 253. – [238] ANewCollegeOxford, Administration, 9791 Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 203s. n° 200; Westlake, n° 200 (3. 5. 1274); AHGd-St-Bernard, n° 4735 (inspeximus d'Edouard I[er] du 18. 7. 1290). – [239] ANewCollegeOxford, Administration, 9791 Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 84s. n° 46; Westlake, n° 46 (17. 6. 1345). – [240] V. Eugen Gruber, *Die Stiftungsheiligen der Diözese Sitten im Mittelalter,* Freiburg 1932, 41 (Orsières), 43 (Sembrancher), 50 (Vouvry), et infra Prévôts, Jean d'Arces, 1419–1438, n. 22; v. en outre Cassina (supra n. 235), 271. – [241] ANewCollegeOxford, Administration, 9791 Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 199 n° 526 (avant 1173), 527 (vers 1173) et 528 (vers 1218); Westlake, n° 526–528. Pour l'importante famille Clare, propriétaire des comtés (earldoms) de Hertford et Gloucester, v. *Lexikon des Mittelalters* 2, 1983, 2125–2128, art. sub voce, par Michael C. Prestwich. – [242] V. par exemple Orphée Zanolli, *Les testaments des Seigneurs de Challant,* 2 t., Aoste 1974 et

1979 (Bibliothèque de l'Archivum Augustanum 3 et 9), t. 1, 23 n° 4 (23. 5. 1323), 32 n° 6 (8.2/21. 10. 1339), 52 n° 9 (2. 3. 1376), 99 n° 14 (10. 2. 1406), 124 n° 17 (20. 1. 1410), 139 n° 18 (24. 4. 1410), 231 n. 7 n° 28 (23. 2. 1439); t. 2, 22 n° 44 (29. 7. 1513). – [243] V. par exemple ACVaud, C XX 20 (Bière: 13. 8. 1392, 6. 9. 1411, 1. 8. 1415, 1. 8. 1476, 15. 6. 1485, 6. 10. 1506); ib., IB 222 A/516 (Etoy: 1490); ib., IB 290/204 (Etoy: 1327); Véronique Pasche, *«Pour le salut de mon âme». Les Lausannois face à la mort (XIV[e] siècle),* Lausanne 1989 (Cahiers lausannois d'histoire médiévale 2), 128 n° 1 (19. 11. 1327), 210 n° 9 (1. 3. 1388). – [244] V. infra Histoire II, chap. Administration et économie: 2) Economie et exploitation. – [245] Pivano, 105s. n° 30. – [246] Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 86–88 (tit. 17). – [247] Pierre Dubuis, *Documents sur le clergé, les fidèles et la vie religieuse dans le Valais occidental et les vallées d'Aoste et de Suse aux XIV[e] et XV[e] siècles (textes tirés des comptes de l'administration savoyarde),* dans *Vallesia* 43, 1988, 165–204, en particulier 171 n° 2 (1301–02), 172 n° 14 (1315–16), 175 n° 38 (1351–52), 177 n° 58 (1369–70), 180 n° 79 (1391–93), 180 n° 85 (1394), 182 n° 109 (1422–23), 184 n° 130 (1446), 185 n° 134 (1462–63). – [248] François Ducrest (éd.), *La visite des églises du diocèse de Lausanne en 1416–1417,* Lausanne 1921 (MDR, 2[e] sér. 11), 8s., 11, 137s., 156 et 165. – [249] Ib., 10. – [250] Ib., 13. – [251] Texte de la bulle du 3. 7. 1436, éd. Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 65–67. – [252] L'itinéraire de cette visite se trouve aux AHGd-St-Bernard, n° 694: Codex des constitutions de 1438, f. 84–93 (instruments relatifs aux constitutions), éd. *Regula sancti patris Augustini pro canonicis regularibus nec non constitutiones particulares pro inclyta congregatione canonicorum regularium Montis et Columnae Jovis* ..., Lucernae, apud Wyssing, 1723, 61–70, en particulier 67. V. aussi Quaglia, *Maison,* 116. – [253] Ducrest (supra n. 248), 12s., 50 et 146s. – [254] AHGd-St-Bernard, n° 4707 (10. et 11. 3. 1434). – [255] Selon ces plaintes, les chanoines auraient supprimé depuis des années une chapellenie richement dotée et rattachée à l'autel Saint-Pierre; ils se seraient approprié abusivement le cierge pascal confectionné chaque année aux frais de la paroisse et auraient fait paître leur bétail dans le cimetière; ils auraient également à plusieurs reprises détourné ou aliéné indûment des legs destinés à la fabrique ou au luminaire de l'église, auraient négligé de repourvoir des postes vacants de vicaire perpétuel ou de chapelain et auraient enfin refusé de célébrer des funérailles avec toute la solennité requise, v. ANewCollegeOxford, Administration, 9791 Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 263 n° 21 (21. 11. 1315) et p. 221s. n° 137 (30. 10. 1315); Westlake, n° 21 et 137. – [256] Ducrest (supra n. 248), 165s. – [257] Ib., 8–11, 17, 143, 147 et 166; Wildermann, *Visite des églises* 2, 29 n° 11, 404 n° 295, 550 n° 385. – [258] Bruckner 13, 137–157, en particulier 141s. avec n. 16 et 17; Quaglia/Theurillat, *Comptes* 1, 69 n° 1268 et 1269, 89s. n° 1613, 1624 et 1630. – [259] Bruckner 13, 149–157, en particulier 151–155 (inventaires), et Quaglia/Theurillat, *Comptes* 1, 65 n° 1168–1179 (1419: hospice), 69 n° 1268–1269 (1425–1443: hospice), 79 n° 1336–1342 (1447: Pizy), 89s. n° 1608–1637 (1447: hospice), 104 n° 2068–2078 (1447: Meillerie); Bruckner 13, 155 (1356: Liddes); ANewCollegeOxford, Administration, 9791 Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 83s. n° 76, et Westlake, n° 76 (1385: Havering). – [260] Description dans Bruckner 13, 137–149. V. aussi Emanuela Lagnier, *La route et la musique: l'exemple du Grand Saint-Bernard au Moyen Age,* dans *Ceux qui passent,* 77-86. – [261] V. Suzanne et Sven Stelling-Michaud, *Les Juristes Suisses à Bologne (1255–1330). Notices biographiques et regestes des actes bolonais,* Genève 1960 (Travaux d'Humanisme et Renaissance 38), 135 n° 146: Gérard de Pont est à Bologne le 9. 10. 1287 et il est appelé chanoine en 1303. Pour Orléans, v. Sven Stelling-Michaud, *L'ancienne Université d'Orléans et la Suisse du XIV[e] au XVI[e] siècles,* Tiré à part de: *Actes du Congrès sur l'ancienne Université d'Orléans,*

Orléans 1962, 125–138. Pour Paris v. aussi Jean-Daniel Morerod, *Le Pays de Vaud et les universités aux XIIe et XIIIe siècles,* dans *Ecoles et vie intellectuelle à Lausanne au Moyen Age. Textes réunis par Agostino Paravicini Bagliani,* Lausanne 1987 (Etudes et documents pour servir à l'histoire de l'Université de Lausanne, fasc. 12), 25–52, en particulier 38–47. – [262] Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 33s. (tit. 8) et 72 (tit. 4). – [263] Pour l'origine géographique et la provenance sociale des chanoines au XIVe s., v. Sven Stelling-Michaud, *Les relations entre le Val d'Aoste et le Valais avant 1350,* dans *La valle d'Aosta, Relazioni e communicazioni presentate al XXXI Congresso storico subalpino di Aosta, 9–11 settembre 1956,* 2 vol., Torino 1958–1959, vol. 1, 487–507, en particulier 503s. (d'après APrévMartigny, Fichier des chanoines). – [264] V. Dereine (supra n. 30), 399s., et Dickinson (supra n. 86), 201s. Pour l'évolution du titre de «prepositus» à Marbach, dont la prévôté est censée avoir adopté les usages, v. Siegwart (supra n. 50), 34–45. – [265] V. Quaglia/Galbreath, *Sigillographie,* dans *AHS* 58, 1944, 10–14, 70–75. – [266] V. infra Prévôts, Guillaume de Pizy, 1360–1374, n. 20, et Aymon Séchal, 1374–1393, n. 8. – [267] Cf. *Bullarum, diplomatum et privilegiorum sanctorum Romanorum pontificum Taurinensis editio ...,* 27 vol., Turin/Naples 1857–1855, vol. 4, 429–434 (§ 9–21). Au sujet des chapitres provinciaux des chanoines réguliers, v. Charles Giroud, *L'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin et ses diverses formes de régime interne. Essai de synthèse historico-juridique,* Martigny 1961, 148–152. – [268] AHGd-St-Bernard, n° 821. V. aussi Quaglia, *Maison,* 100s. – [269] Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 38s. (tit. 12). – [270] Quaglia/Theurillat, *Comptes* 1, 4–6 (introduction) et passim. – [271] V. supra Nom, n. 13. – [272] V. Duc, *Maison,* 49 (description du sceau), et Giacomo Carlo Bascapè, *I sigilli della congregazione di S. Bernardo di Montegiove,* dans *Archivum Augustanum* 1, 1968, 7–10 (planche, fig. 11). – [273] V. à ce sujet Dereine (supra n. 30), 394. – [274] Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 95–97 (tit. 25). – [275] Ib., 80 (tit. 12), 83 (tit. 14). – [276] V. Quaglia, *Maison,* 85–86, 106–108, 190. – [277] Cf. Quaglia/Theurillat, *Comptes* 1, 5–6 (introduction: liste des cellériers). – [278] V. supra Nom, n. 6. – [279] Cf. Quaglia, *Maison,* 6 avec n. 8 (liste). Pour la tenue des chapitres entre 1225 et 1459, v. aussi AHGd-St-Bernard, n° 827: Ebauche écrite par Louis Boniface, coadjuteur, vers 1708, et repris dans son livre «Idealis observatio» (AHGd-St-Bernard, n° 5053). – [280] AHGd-St-Bernard, n° 819 (copie). – [281] V. Quaglia, *Maison,* 84s. – [282] Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 95 (tit. 25). – [283] V. par exemple la convocation d'un chapitre électoral à la mort du prévôt Guillaume de Pizy (AHGd-St-Bernard, n° 878: 2. 8. 1374). – [284] Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 97s. (tit. 26). – [285] V. Quaglia/Galbreath, *Sigillographie,* dans *AHS* 58, 1944, 13. – [286] V. supra n. 111. – [287] AHGd-St-Bernard, n° 823. – [288] V. par exemple Westlake, n° 15a, 41, 42a, 82, 89, 377, 458 et 464. – [289] Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 21s. – [290] Ib., 99–101 (tit. 27). – [291] AHGd-St-Bernard, n° 256 (23. 4. 1464; copie). – [292] V. par exemple Donald Lindsay Galbreath, *Inventaire des sceaux vaudois,* Lausanne/Genève 1937 (MDR), 281/2 (Avry-devant-Pont: 1346); 277/1 (Bière: 1290); 281/3 (?: 1524); 254s./9 et 310/4–6 (Moudon: 1272 et 1286/1296, 1307, 1312); 277/2-5 (Etoy: 1289/1290, 1296, 1302, 1303, 1438); 243/6 (Semsales: 1313). – [293] Quaglia, *Maison,* 23s., 32–34, 110–111. Il est impossible d'aborder dans le cadre de cette étude les différents aspects de la situation agricole, pas plus que de la gestion ou de l'exploitation de chacune des dépendances du Mont-Joux, bien que les sources à ce propos ne manquent pas, v. infra, Archives. – [294] V. Pivano, Battaglino, Gremaud 1, passim, et Giuseppe Gerandin, *I beni fondiari dell'ospizio del Gran San Bernardo fino al 1300,* Università di Torino, Tesi di laurea in Storia medioevale, anno accademico 1972–1973, dactyl. – [295] Pivano, 60–63 (introduction), 117–138 n° 48 (édition).

V. aussi Quaglia, *Maison,* 31s. – [296] V. infra, Biographies des prévôts. – [297] Cf. les comptes du cellérier, complets pour les années 1397, 1447, 1474–1476 et 1502–1503, ainsi que les fragments conservés pour les années 1401–1402, 1402–1403, 1410, 1416–1424, 1461–1463, 1468, 1470 et 1477, éd. Quaglia/Theurillat, *Comptes* 1 et 2, et Lucien Quaglia, *Comptes de l'hospice du Grand St-Bernard pour l'année 1502–1503,* dans *Bollettino storico-bibliografico subalpino* 60, 1962, 161–225. Les comptes de la période médiévale sont évalués et commentés dans l'ouvrage fondamental de Dubuis, *Une économie alpine,* sur lequel nous nous fondons dans les pages qui suivent. – [298] Pour la seule année 1397, le nombre imposant de 15 600 fromages est enregistré dans les comptes; ils sont en grande majorité destinés à la consommation à l'hospice même, v. Quaglia/Theurillat, *Comptes* 1, 418–434. D'autres données quantitatives dans Dubuis, *Une économie alpine,* 255–257. – [299] Dubuis, *Une économie alpine,* 205s. et 209 (avec les chiffres). Les chiffres donnés par le cellérier en 1397 (ib., 206) sont même plus bas que ceux du prieuré anglais de Hornchurch (cf. ANewCollegeOxford, Administration, 9791 Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 111 n° 3; Westlake, n° 3: inventaire de 1384). – [300] Dubuis, *Une économie alpine,* 207s. – [301] Ib., 221. – [302] Ib., 206s. – [303] Ib., 286. – [304] Ib., 210s. et 260. – [305] Ib., 221 et 285s. V. aussi Hektor Ammann, *Mittelalterliche Wirtschaft im Alltag. Quellen zur Geschichte von Gewerbe, Industrie und Handel des 14. und 15. Jahrhunderts aus den Notariatsregistern von Freiburg im Uechtland,* vol. 1, Aarau 1942/1954, n° 3592 (30. 9. 1455). – [306] Pour le contexte général de cette institution, v. Cosimo Damiano Fonseca, *I conversi nelle comunità canonicali,* dans *I laici nella «societas christiana» dei secoli XI et XII. Atti della terza settimana internazionale di studio: Mendola, 21–27 agosto 1965,* Milano 1968 (Miscellanea del Centro di studi medioevali 5), 262–305. – [307] Locatelli (supra n. 104), 453. – [308] Miracles de saint Claude, éd. *AASS Jun.* t. 1, Paris 1867, 646. – [309] Comme on peut le déduire de Pivano, 110s. n° 38 (21. 8. 1196). – [310] ANewCollegeOxford, Administration, 9791 Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 130 n° 140 (vers 1233) et p. 94 n° 375 (vers 1240); Westlake, n° 140 et 375. – [311] AHGd-St-Bernard, n° 1885 (23. 5. 1347), n° 1891 (22. 10. 1356), n° 1907 (18. 5. 1364). – [312] Battaglino, 253 n° 12: «frater Johannes et frater Guillelmus et frater Bonnus, conversi Montis Jovis». – [313] Quaglia, *Maison,* 92, et supra Histoire II, chap. Activités des chanoines: 1) Activité hospitalière, n. 198. – [314] V. le bel exemple du XIII[e] s. au prieuré de Hornchurch ANewCollegeOxford, Administration, 9791 Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 103 n° 19 (vers 1233/37); Westlake, n° 19. – [315] AHGd-St-Bernard, n° 1848 (1. 1. 1280); ANewCollegeOxford, Administration, 9791 Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 85 n° 50: «... damus eidem Richardo, tanquam benemerito, prebendam suam ... ad vitam ipsius obtinendam ... se et sua nobis et ordini nostro perpetue conferendo», et Westlake, n° 50 (23. 4. 1358). – [316] AHGd-St-Bernard, n° 823. Des égards ont toujours été manifestés aux personnes vieillissantes et dans l'incapacité de travailler, v. par exemple ib., n° 234 (1. 8. 1387). V. aussi Quaglia, *Maison,* 93. – [317] Dubuis, *Une économie alpine,* 239, 240, 247s., 251, 253s., 256 et 257. – [318] V. infra Prévôts, Martin, 1274–1301. – [319] V. l'exemple du prieur de Montpreveyres, Rodolphe Robelini, Quaglia, *Maison,* 102 et 123. Plus tôt déjà, le prieur de la «Maison de l'Aumône» près de Rumilly s'était vu dans l'obligation d'accenser pour douze ans les revenus du prieuré en raison du grand dénuement de la maison, v. ASTorino, Sezione prima (Corte), Abbazie, Gran San Bernardo, mazzo 1, sans numéro (30. 9. 1294). – [320] AHGd-St-Bernard, n° 822 (13. 10. 1325). – [321] Dubuis, *Une économie alpine,* 35–67, et id., *Le jeu de la vie et de la mort. La population du Valais (XIV[e]-XVI[e] s.),* Lausanne 1994 (Cahiers lausannois d'histoire médiévale 13). – [322] Ib. – [323] Selon les données des

visites des églises des diocèses de Lausanne et de Genève, exploitées par Hektor Ammann, *Die Bevölkerung der Westschweiz im ausgehenden Mittelalter,* dans *Festschrift Friedrich Emil Welti,* Aarau 1937, 390–447. – [324] Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 101 (tit. 28). Peu auparavant, par exemple, le prévôt Jean d'Arces dut intenter procès au recteur de Salins pour le paiement d'une pension annuelle: l'abbé de Filly trancha en faveur du prévôt, v. AOMaurizianoTorino, Inv. 7, Valley [4], Spedale e territorio di Salin (Salins), n° 41 (nov. 1430) et 42 (7. 5. 1432). – [325] V. *The Victoria History of the Counties of England, Essex,* vol. 7, Oxford 1978, 26, 28, 40, 72, 75. – [326] V. Chapuisat, *Les deux faces,* 13. – [327] V. par exemple ANewCollegeOxford, Administration, 9791 Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 220s. n° 142, 79–82 n° 232 et 233, et Westlake, n° 142, 232 et 233 (12. 2.–22. 3. 1304/1305): procès contre Wygan Bretoun de la paroisse de Hornchurch; ib., p. 219s. n° 316 et Westlake, n° 316 (15. 3. 1323): décision de Jean XXII dans la dispute opposant les chanoines au recteur de Chislehurst. – [328] ANewCollegeOxford, Administration, 9791 Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 78s. n° 229 (22. 7. 1384), 243s. n° 310 (1. 12. 1385); Westlake, n° 229 et 310. – [329] Westlake, n° 542 (29. 9. 1376). – [330] ANewCollegeOxford, Administration, 9791 Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 229 n° 84 (8. 4. 1391). Pour l'important New College, fondé en 1379, v. *New College Oxford 1379–1979.* Edited by John Buxton and Penry Williams, Oxford 1979 (diverses contributions et bibliographie). – [331] V. l'exposé des motifs de Boniface IX dans sa confirmation de cette vente (2. 2. 1392), éd. *Calendar of Papal Registers,* vol. 4, London 1902, 439s. – [332] Quaglia/Theurillat, *Comptes* 2, 214 n° 3919, 234 n° 4427, 235s. n° 4461, 241 n° 4555, 254 n° 4887–4888, 275 n° 5364, 278 n° 5424. – [333] Ib. 2, 283 n° 5526–5528. Pour le détail des événements survenus dans les Anciennes Terres de Fribourg, v. Albert Büchi, *Freiburgs Bruch mit Österreich, sein Übergang an Savoyen und Anschluss an die Eidgenossenschaft,* Freiburg i. Ue. 1897 (Collectanea Friburgensia 7). – [334] Ed. Stefan Jäggi, *Eine savoyische Streitschrift gegen Freiburg aus dem Jahr 1448,* dans *Freiburger Geschichtsblätter* 68, 1991, 87–137, en particulier 102 (§ 5) et 112 (§ 21 et 22). – [335] V. supra Histoire I, chap. La régularisation dans le contexte de la réforme canoniale. – [336] *APH,* 18 n° 19. – [337] Ib., 45–47 n° 61 (30. 5. 1212). En 1220, Honorius III charge l'évêque, le doyen et le sacristain de Grenoble de pourvoir à l'entretien de la victime auprès du chapitre de Moûtiers où elle s'est retirée; la maison du Mont-Joux supportera les autres frais, ib., 80s. n° 107 (28. 7. 1220). Pour l'identité de ce personnage, qui ne semble pas être le prieur de Saint-Ours d'Aoste, Pierre de Saint-Alban, v. Quaglia, *Maison,* 37 n. 5. – [338] V. infra Prévôts, Nicolas, 1222–avant 1225?, n. 4. – [339] AHGd-St-Bernard, n° 4587, éd. Gremaud 1, 536–538 n° 619 (14. 1. 1246 n.s.); Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 17. – [340] V. supra Histoire II, chap. Administration et économie. – [341] C'est ce qui semble ressortir, entre autres, des lieux où se réunissait le chapitre général, v. Quaglia, *Maison,* 6 n. 8 (liste). – [342] L'adresse de la bulle de Grégoire XI, présuppose que le remplacement à l'hospice du prévôt par le prieur ou le sous-prieur était un phénomène permanent, cf. Gremaud 5, 411 n° 2160: «... conventus monasterii Sanctorum Nicolai et Bernardi Montis Jovis ..., per priorem soliti gubernari ...» (1. 12. 1374). – [343] Quaglia, *Maison,* 83. – [344] Cité au nombre des décisions du chapitre général de 1409 et formellement approuvé, éd. Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 18s. – [345] AHGd-St-Bernard, n° 224 (9. 11. 1338), éd. Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 49 n. 3, repris et précisé en 1409, éd. ib., 20s. – [346] AHGd-St-Bernard, n° 4593 (11. 10. 1333) et 4594 (12. 8. 1334). – [347] AOMaurizianoTorino, Inv. 8, Prevostura, Diverse, n° 58: «... et cum crescente ipsius malicia ... ipsum dominum Willelmum de Composta ... in hiis scriptis maledicamus, excomuni[camus] ...» (6. 8. 1330).

– [348] Cité parmi les décisions du chapitre général de 1409 et formellement approuvé, éd. Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 18. – [349] AHGd-St-Bernard, n° 220 et 221, éd. Gremaud 5, 464–469 n° 2188 (1. 2. 1323) et 2189 (15. 3. 1323). En 1379, Clément VII confirme la «littera conservatoria» de Jean XXII du 1. 2. 1323 mot pour mot; Eugène IV fait de même en 1434, v. AHGd-St-Bernard, n° 231, éd. Gremaud 6, 159s. n° 2290 (27. 3. 1379); AHGd-St-Bernard, n° 245 (22. 8. 1434). – [350] ANewCollegeOxford, Administration, 9791 Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 219s. n° 316; Westlake, n° 316 (15. 3. 1323). – [351] Notamment à propos d'un oratoire édifié par Jean Dover au détriment de la paroisse de Hornchurch, v. ANewCollegeOxford, Administration, 9791 Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 218 n° 320; Westlake, n° 320 (28. 10. 1344). – [352] ANewCollegeOxford, Administration, 9791 Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 217s. n° 159 et 321, Westlake, n° 159 (20. 2. 1371) et 321 (28. 2. 1371); AHGd-St-Bernard, n° 230, éd. Gremaud 5, 411s. n° 2160 (1. 12. 1374). – [353] AHGd-St-Bernard, n° 4599: fulmination de la bulle d'union de Grégoire XI par son délégué Guy de Prangins, prévôt de Lausanne (4. 8. 1374). – [354] AHGd-St-Bernard, n° 4600, éd. Gremaud 6, 15–17 n° 2209 (17. 4. 1376; d'après copie). – [355] AHGd-St-Bernard, n° 3363 (26. 5. 1371), et Dubuis (supra n. 247), 186 n° 149 (1351–1353). – [356] AHGd-St-Bernard, n° 691: Codex de 212 pages contenant des procès contre divers chanoines. – [357] Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 53s. (tit. 42–46) et 56 (tit. 51). – [358] V. Johannes Helmrath, *Das Basler Konzil 1431–1449. Forschungsstand und Probleme,* Köln/Wien 1987 *(Kölner historische Abhandlungen* 32), 121–132. – [359] Visite effectuée du 22 janvier au 7 février 1438 par son délégué Robert Dumoulin, cf. AHGd-St-Bernard, n° 694: Codex des constitutions de 1438, f. 84–93 (instruments relatifs aux constitutions; itinéraire de cette visite), éd. *Regula* (supra n. 252), 61–70. – [360] Ib., n° 695: Antiqua statuta regularia (Codex XV[e] s.), et Bruckner 13, 143 n. 24. Un problème peu débattu est celui de l'influence décisive du concile sur la rédaction des constitutions de 1437 et 1438 et des modèles utilisés. Il mériterait d'être approfondi en s'aidant des statuts de Saint-Léonard que comprend le codex sus-mentionné (p. 1–23) ainsi que d'une version des constitutions d'Etoy (p. 25–51) que Quaglia et Giroud n'ont pas prise en considération pour leur édition (Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 23–61 d'après AHGd-St-Bernard, n° 692); il faudrait également prendre en compte les constitutions de Benoît XII et d'Urbain V pour les chanoines réguliers (p. 15–122), vidimées par le cardinal Jean Cervantès (15. 5. 1438). Pour la teneur des statuts de Cesarini destinés à Saint-Léonard, v. Pascal Ladner, *Kardinal Cesarinis Reformstatuten für das St. Leonhardstift in Basel,* dans *RHES* 74, 1980, 125–160. – [361] AHGd-St-Bernard, n° 694, éd. Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 62–117. Pour le texte de la constitution de Benoît XII (15. 5. 1339), cf. *Bullarum, diplomatum et privilegiorum sanctorum Romanorum pontificum Taurinensis editio ...,* 27 vol., Turin/Naples 1857–1885, vol. 4, 424–459. – [362] *Concilium Basiliense* 6, 234. – [363] AHGd-St-Bernard, n° 699. – [364] Giroud (supra n. 267), 54, 107–113, 208–213. – [365] Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 70 (tit. 1). – [366] Ib., 107s. (tit. 37). – [367] Ib., 83s. (tit. 15). – [368] Ib., 70s. (tit. 2). – [369] Ib., 71-82 (tit. 3–12) et 82s. (tit. 14). – [370] Ib., 82 (tit. 13). – [371] Ib., 112 (tit. 46). – [372] Ib., 110–112 (tit. 41–45). – [373] Ib., 84-88 (tit. 16 et 17). – [374] Ib., 88s. (tit. 18 et 19). – [375] Ib., 90s. et 94s. (tit. 20 et 24). – [376] Ib., 108s. (tit. 39). Pour l'habit des chanoines du Mont-Joux, v. Lucien Quaglia, *L'habit des chanoines du Grand-Saint-Bernard,* dans *RHES* 39, 1945, 33–46. – [377] Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 91s. (tit. 21). – [378] Ib., 109 (tit. 40). Cette exigence est respéctée par la suite; c'est ainsi que le chanoine Louis Parisii, curé de Liddes, teste, le 17. 5. 1483, en faveur des chanoines claustraux et du prévôt, avant de partir pour

un pèlerinage à Notre-Dame du Puy et aux SS. Claude et Antoine, v. AHGd-St-Bernard, n° 265. V. aussi Quaglia, *Maison,* 179s. Pour le statut de pèlerin des clercs et des moines, v. Louis Carlen, *Wallfahrt und Recht im Abendland,* Freiburg Schweiz 1987 (Freiburger Veröffentlichungen aus dem Gebiete von Kirche und Staat 23), 116s. – [379] Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 102–105 (tit. 30, 32–33). – [380] Pour le rite de la profession dans la deuxième moitié du XV[e] s. et pour les dérogations relatives à l'endroit où se faisaient la probation et la prise d'habit, v. Quaglia, *Maison,* 172s. – [381] Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 103 (tit. 31). – [382] Ib., 105–107 (tit. 34–36). – [383] Ib., 73 (tit. 5) et 93s. (tit. 23). – [384] AHGd-St-Bernard, n° 823. – [385] Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 95–98 (tit. 25 et 26). – [386] Ib., 99–101 (tit. 27). – [387] V. aussi Lucien Quaglia, *Les Constitutions de l'hospice du Grand-St-Bernard,* dans *AHS* 63, 1949, 26–29. – [388] Gremaud 1, 385 n° 489 (7. 11. 1245); ANewCollegeOxford, Administration, 9791 Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 77s. n° 227, Westlake, n° 227 (expédition pour Hornchurch). – [389] AHGd-St-Bernard, n° 248 (23. 5. 1436). – [390] V. par exemple *Pouillés* 7, 267 (diocèse d'Aoste, taxe de la décime XIV[e] s.: prieurés St-Bénin et St-Jacquême). – [391] Union accordée par Clément VII le 5. 3. 1384, à l'instigation de l'évêque Jacques Ferrandin, ancien chanoine du Mont-Joux, v. Joseph-Auguste Duc, *Notice biographique sur monseigneur Jacques Ferrandin de Saint-Marcel, évêque d'Aoste,* dans *Bulletin de l'Académie Saint-Anselme* 8, 1873, 1–27. – [392] V. Quaglia, *Maison,* 122s. – [393] Logoz, n° 636 (22. 11. 1378), 2707 (22. 2. 1384), 2709 (22. 2. 1384), 3340 (1. 4. 1387); AHGd-St-Bernard, n° 4604 (3. 7. 1388), 4605 (25. 1. 1392). – [394] Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 21. – [395] V. par exemple Wirz, *Regesten* 1, 33 n° 85 et 67 n° 189 (1452 et 1455: amodiation de revenus à des laïques). – [396] Logoz, n° 2970 à 2972 (16. 8. 1385). – [397] Ib., n° 3839 (13. 7 .1388) et 4340 en note. Bassens, CRSA de St-Martin de Miséré, arr. Chambéry, ct. Saint-Alban-Leysse, dép. Savoie F. – [398] Ib., n° 4894 à 4896 (28. 11. 1392), 4957 (8. 2. 1393). Saint-Jeoire-Prieuré, CRSA, arr. Chambéry, ct. La Ravoire, dép. Savoie F. – [399] Ib., n° 4341, 4342 (1. 4. 1390). – [400] Ib., n° 4957 (avec note), 4958 (8. 2. 1393). – [401] *Repertorium Germanicum II: Verzeichnis der in den Registern und Kameralakten Urbans VI., Bonifaz' IX., Innozenz' VII. und Gregors XII. vorkommenden Personen, Kirchen und Orte des Deutschen Reiches, seiner Diözesen und Territorien. 1378–1415,* établi par Gerd Tellenbach, Berlin 1933, 689 (8. 6. 1391). – [402] Pour la complexité des choix entre les deux obédiences dans les évêchés helvétiques, v. Logoz (supra n. 173), 83–126. – [403] Logoz, n° 411 (20. 11. 1378). Jean de la Grange, évêque d'Amiens, fut promu cardinal de Saint-Marcel le 20. 12. 1375 (ib., n° 4014) et transféré à l'évêché de Tusculum en 1394, cf. Eubel 1, 22, 39 et 85. – [404] AHGd-St-Bernard, n° 821, f. 12r–15v, en particulier 13r–13v (29. 8. 1323). – [405] Logoz, n° 1690 (21. 7. 1379). – [406] Ib., n° 4986 et 4987 (3. 3. 1393); n° 5107, et AHGd-St-Bernard, n° 4606 (19. 7. 1393). – [407] AHGd-St-Bernard, n° 252 (20. 7. 1445). – [408] Wirz, *Bullen,* 12s. n° 13. – [409] Wirz, *Regesten* 1, 109 n° 315 (29. 5. 1458); 4, 234s. n° 595 (17. 12. 1482). – [410] Wirz, *Regesten* 4, 96 n° 243 (10. 5. 1476) et en note (18. 12. 1476). – [411] Les fréquentes références à la prévôté du Grand-Saint-Bernard dans Wirz, *Bullen,* 104–106 n° 108 avec n. 5 (1463) ainsi que dans Wirz, *Regesten* 2, 68 n° 189 (1461), 88s. n° 239 (1462), 90s. n° 243 (1462), 97 n° 263 (1462); 3, 3 n° 5 (1464), 13s. n° 35 (1465), d'après lesquelles Nicolas Garriliat, un chasseur de prébendes notoire en Suisse romande, aurait perçu des revenus sur «la paroisse du Grand-Saint-Bernard, dans le diocèse de Genève» [!], sont probablement dûes à une mauvaise interprétation de «ecclesia de Magno Bernardo» (Le Grand Bornand, diocèse de Genève). La paroisse de Vuisternens à propos de laquelle Garriliat est ici en procès est celle de Vuisternens-devant-Romont, probablement confondue par

Wirz avec la chapelle de Vuisternens-en-Ogoz, filiale de l'église paroissiale de Farvagny, qui dépendait de la prévôté. Au sujet de Nicolas Garriliat, v. Emile Küpfer, *Un prélat morgien [Nicolas Garriliat] à la fin du XVe siècle,* dans *RHV* 59, 1951, 98–107, et *HS* III/2, 685–687. – [412] Wirz, *Regesten* 2, 40 n° 113 (13. 5. 1460); 4, 138 n° 346 (29. 7. 1478). – [413] Wirz, *Regesten* 4, 27 n° 68 (18. 8. 1472). – [414] Wirz, *Regesten* 5, 72 n° 177 (12. 3. 1488); 6, 130 n° 334 (24. 10. 1496). – [415] Wirz, *Regesten* 6, 332s. n° 880 (19. 11. 1502). – [416] Wirz, *Regesten* 5, 193s. n° 461 (10. 8. 1491); 6, 3 n° 6 (26. 8. 1492), 220 n° 569 (21. 11. 1499). Pour Petrus Colini, abréviateur et maître des suppliques, v. Dupont Lachenal, *Une dépendance vaudoise,* 57. – [417] Wirz, *Regesten* 5, 186s. n° 444 (1. 6. 1491), 230 n° 550 (8. 7. 1492). – [418] Ib., 187s. n° 447 (6. 6. 1491) et en note (15. 6. 1491); 6, 207 n° 535 (26. 4. 1499), 250 n° 654 (5. 10. 1500) et 329 n° 870 (22. 10. 1502). Pour Pierre de Hertenstein et Barthélemy Kalbermatter, v. Dionys Imesch, *Das Domkapitel von Sitten zur Zeit des Kardinals Matthäus Schiner,* dans *BWG* 6, a. 1, 1921, 90–92 et 96s. – [419] Wirz, *Regesten* 4, 138 n° 346 (29. 7. 1478); 6, 124 n° 320 (6. 8. 1496), 152 n° 389 (17. 6. 1497), 199 n° 512 (10. 2. 1499) et 117 n° 301 (23. 4. 1496). Concernant Etienne de Cabanis, v. Imesch (supra n. 418), 60s. – [420] Wirz, *Regesten* 6, 328 n° 867 (14. 10. 1502). – [421] Ib., 270 n° 709 (28. 3. 1501). Une autorisation papale date déjà du 20. 4. 1496 où il est nommé Jean et censé être chanoine de St-Maurice, ib., 117 n° 301 en note. S'agit-il du même personnage? Pour François Jean Fabri, v. Quaglia, *Le Mont de Lens,* 344–349. – [422] Ib., 351–353, et Imesch (supra n. 418), 108. – [423] Wirz, *Regesten* 6, 303 n° 806 (26. 1. 1502). – [424] Ib., 338 n° 894 (11. 2. 1503). – [425] Ib., 139 n° 359 (14. 3. 1497) et note. – [426] Wirz, *Regesten* 5, 221 n° 529 (12. 5. 1492), 229 n° 546 (3. 7. 1492); 6, 293 n° 770 en note (7. 10. 1501). – [427] Wirz, *Regesten* 6, 224 n° 579 (31. 12. 1499). – [428] Wirz, *Regesten* 4, 18 n° 46 (vers 1471); 6, 339s. n° 898 (21. 2. 1503). – [429] Wirz, *Regesten* 6, 318 n° 838 (9. 5. 1502). – [430] V. Quaglia, *Maison,* 197–208, en particulier 197–199. Louis d'Allinges, chanoine de Sion, de Lausanne et de Lyon, est censé avoir reçu en commende un prieuré d'«Aquae», sis dans le diocèse de Grenoble et dépendant de la prévôté, mais qu'on n'a pas réussi à identifier. Il l'aurait obtenu par l'entremise de sa sœur, la reine Charlotte de Chypre, cf. Wirz, *Regesten* 2, 73 n° 201 en note (8. 11. 1461). – [431] Wirz, *Regesten* 5, 228 n° 544 (26. 6. 1492); v. Albert Büchi, *Kardinal Matthäus Schiner als Staatsmann und Kirchenfürst. Ein Beitrag zur allgemeinen und schweizerischen Geschichte von der Wende des XV.–XVI. Jahrhunderts,* 2 vol., Zürich 1923 et Freiburg (Schweiz)/Leipzig 1937 (Collectanea Friburgensia NF 27 et 32), vol. 1, 382. – [432] V. ib., en particulier chap. XXI: Propstei vom Grossen St. Bernhard und Abtei St. Moritz (avec les sources). – [433] V. Quaglia/Theurillat, *Comptes* 1, 5s. (liste). – [434] Cf. AHGd-St-Bernard, n° 828, p. 55–145 (actes des chapitres de 1461 à 1490). – [435] AHGd-St-Bernard, n° 256 (23. 4. 1464; copie). – [436] V. supra Histoire II, chap. Activités des chanoines: 1) Activité hospitalière, n. 212 et 213. – [437] Donnet, *Les origines,* 127–131, et Quaglia, *Maison,* 203s. – [438] Büchi, *Urkunden und Akten,* 86–92 n° 3 (vers 1510). – [439] Pour la souveraineté des sept dizains (Sion, Sierre, Loèche, Viège, Brigue, Rarogne et Conches), v. Grégoire Ghika, *La fin de l'état corporatif en Valais et l'établissement de la souveraineté des dizains au XVIIe siècle,* Sion 1947; Wolfgang-Amédée Liebeskind, *L'Etat valaisan: esquisse d'une histoire politique des origines au milieu du XIXe siècle,* dans *AV,* 2e sér. 46, 1971, 3–80; id., *Das Wallis im Corpus Helveticum,* dans *BWG* 16, a. 2, 1975, 293–298. – [440] V. Alfred Grand, *Der Anteil des Wallis an den Burgunderkriegen,* Diss. Freiburg/Schweiz, Brig 1913 (BWG 4, a. 4 et 5, 1912/13), 315–472; Grégoire Ghika, *Pour le cinquième centenaire des guerres de Bourgogne,* dans *AV,* 2e sér. 51, 1976, 105–129, en particulier 120–129. Pour l'évolution de la

frontière, longtemps litigieuse, v. Fernando Scorretti, *Etude sur l'histoire des limites entre le Valais et le Piémont,* dans *AV,* 2e sér. 16, 1941, 221–241. V. également l'exposé détaillé à ce sujet, rédigé vers 1780–1790 par le prévôt Louis-Antoine Luder (AHGd-St-Bernard, n° 117) et les sources conservées aux AEValais, Confinia. – [441] Pour les sources à ce propos, v. Oskar Vasella, *Der Krieg Berns gegen Savoyen im Jahre 1536 und die Unterwerfung der savoyischen Territorien durch Bern nach den amtlichen Aufzeichnungen der bernischen Kanzlei,* dans *RHES* 29, 1935, 239–274; 30, 1936, 1–24, 81–106, 201–223 et 293–319. V. aussi Charles Gilliard, *La conquête du Pays de Vaud par les Bernois,* Lausanne 1935; id., *Pages d'histoire vaudoise,* Lausanne 1959 (BHV 22). – [442] V. Dionys Imesch, *Die Erwerbung von Evian und Monthey 1536,* dans *BWG* 2, a. 1, 1896, 1–34 (avec pièces justificatives en annexe). Pour l'alliance avec la Savoie, v. Ferdinand Schmid, *Bündnis zwischen Wallis und dem Herzog von Savoyen (1. Mai 1528),* dans *BWG* 1, a. 3, 1891, 233–237. – [443] V. *Histoire du Canton de Fribourg* 1, Fribourg 1981, chap. X: *Réforme catholique et politique extérieure,* par Marie-Humbert Vicaire, Simone de Reyff-Glasson, Bernard Prongué, en particulier 364–368. – [444] V. André Donnet, *L'occupation du Chablais oriental par les Valaisans (1536–1569): l'organisation et l'administration du territoire par les gouverneurs,* dans *Vallesia* 15, 1960, 155–178. Teneur du traité de Thonon dans *WLA* 5, 112–148. – [445] Pour la Réforme dans les diocèses de Genève et de Lausanne, v. *HS* I/3 et I/4 (bibliogr.); pour le diocèse de Sion, v. Mario Possa, *Die Reformation im Wallis bis zum Tode Bischof Johann Jordans 1565,* Diss. Fribourg, Brig 1940 (BWG 9, a. 1 et 2); Jean E. Delaloye, *Aperçus historiques sur la Réforme protestante dans les anciens dicoèses de Genève et de Sion,* St-Maurice 1936 (sans esprit critique). – [446] Léon Dupont Lachenal, *Le pays de Monthey aux XVIe et XVIIe siècles,* dans *AV,* 2e sér. 27, 1952, 73–160, en particulier 79–91. Pour l'emplacement de ce bénéfice, sis dans le quartier de la Chapelle, v. Mottaz 1, 41. – [447] Dupont Lachenal, *Une dépendance vaudoise,* 56 et 58s. – [448] V. infra n. 485. V. aussi Louis Waeber, *Les décanats de l'ancien diocèse de Lausanne et leur transformation après la Réforme,* dans *RHES* 35, 1941, 35–61, 98–113, 270–308, et *HS* I/4, 411–436. – [449] V. infra, Appendice, Liste des dépendances, n° 90, 91, 94 et 95. – [450] Quaglia, *Maison,* 201. Pour la situation confessionnelle dans le Chablais bernois, v. Paul-Edmond Martin, *Trois cas de pluralisme confessionnel aux XVIe et XVIIe siècles: Genève-Savoie-France,* Genève 1961 (avec bibliogr.). – [451] Francey, *Etoy,* 113; Jean-Jacques Chaponnière et Louis Sordet, *Des hôpitaux de Genève avant la Réformation,* dans *MDG* 3, 1844, 246. – [452] (Lucien Quaglia), *Le Grand Saint-Bernard et Ferrette,* Mulhouse 1957 (Annuaire de la Société d'histoire Sundgovienne), 118; Quaglia, *Maison,* 202. – [453] V. Francey, *Etoy,* 113s. Pour le sort de quelques dépendances vaudoises du Mont-Joux après la Réforme, v. également Monique Fontannaz, *Les cures vaudoises. Histoire architecturale 1536–1845,* Lausanne 1987 (BHV 84), 397–430 (catalogue sub voce Bière, Etoy, Lussy, Montpreveyres, Moudon, St-Livres; avec références aux sources). – [454] *WLA* 3, 157 w (14. 11. 1537), 177 h (16–22. 12. 1537), 185 g (6. 1. 1539); 4, 249 h (10. 2. 1555); 7, 44 d (5–6. 4. 1586); ACVaud, IB 379/8, n° 13 et 14 (24. 1 et 16. 2. 1538). – [455] *WLA* 4, 300 o (13–22. 7. 1558) et 302 d (21. 9. 1558). – [456] ACVaud, Bk 10, n° 4 à 11 (1579–1625). Cependant, le Grand-St-Bernard maintint ses prétentions sur Etoy auprès de la Diète, v. AEValais, Archives de la Bourgeoisie de Sion, tir. 205 n° 4, p. 346s. (7–16. 10. 1644). V. aussi Francey, *Etoy,* 113s.; Quaglia, *Maison,* 200s. – [457] *MAHVaud* 1, 297s. – [458] AHGd-St-Bernard, n° 862 (sub dato 28. 8. 1573). – [459] ASTorino, Sezione prima (Corte), Abbazie, Gran San Bernardo, mazzo 1, n° 47: Inventaire de plusieurs titres (sub dato 26. 11. 1573). – [460] *WLA* 7, 375 (22. 3. 1594) et 376–377 a (6. 4. 1594). – [461] *WLA* 3, 106 h

et 113 b (26–29. 4. 1536 et 1. 6. 1536); 7, 225 d (4–18. 12. 1590); AOMaurizianoTorino, Inv. 7, Collette, Scritture, senza data, n° 7: «Le 6 julliet passé 1590 les huguenotz on saccagé le château de Melleria ... et emporté tous meubles et escriptures, que tombe en perte d'icelle maison de plus de mille et cinq cents escus» (le prévôt de Tillier au roi de France). Pour le contexte, v. Lucien Cramer, *La Seigneurie de Genève et la Maison de Savoie de 1559 à 1663*, vol. 4: Alain Dufour, *La guerre de 1589–1593*, Genève 1958. – [462] Quaglia, *Maison*, 308. – [463] *WLA* 2, 277 h (30. 4. 1528) et 3, 18 p (15–21. 12. 1530). Pour l'emplacement de la «rectorie», v. François-Olivier Dubuis et Antoine Lugon, *Inventaire topographique des maisons de Sion aux XVIIe et XVIIIe siècles*, dans *Vallesia* 35, 1980, 302 (P 49). – [464] Quaglia, *Maison*, 188s. – [465] Ib., 191. – [466] *Une région, un passage*, chap. II: *Passage et pouvoirs (XVe–XIXe siècles)*, par Marianne Stubenvoll, 17–37 (avec bibliogr.). – [467] *WLA* 4, 23 i et 33 y (14. 8. 1548 et 17. 12. 1548); 5, 56 a (21. 5–1. 6. 1567). – [468] Quaglia, *Maison*, 182–185, 268s. V. également Medard Barth, *Heiltumführer und Almosensammler des Mittelalters. Die Mandate des Strassburger Bischofs Wilhelm von Honstein, (1506–1541)*, dans *Freiburger Diözesan-Archiv* 74, 1954, 100–131, en particulier 111s.: Das St. Bernhard-Hospiz in der Schweiz und die Bettelfahrten seiner nuntii. – [469] V. supra Histoire II, chap. Symptômes de déclin à la fin du Moyen Age, n. 438. – [470] Quaglia, *Maison*, 176. – [471] La date de l'incendie (1555) que l'on retrouve dans diverses études, est infirmée par AHGd-St-Bernard, n° 1173, p. 3 et passim (1554) et par le *Catalogus reverendissimorum presulum civitatis Auguste Pretoree* du chanoine Giovanni Lodovico Vaudan, éd. Frutaz, *Le fonti*, 266s. n° 85; cf. en revanche *WLA* 4, 282 s (1556) et 289 o (1557). – [472] Quaglia, *Maison*, 176. – [473] *WLA* 4 (supra n. 471); signalons encore les subsides versés à l'hospice par le pays d'Appenzell durant la seconde moitié du XVIe s., probablement dus à cet événement, Achilles Weishaupt, *Der Finanzhaushalt des Landes Appenzell 1519–1597*, mém. de licence Fribourg 1995, dactyl., 130. – [474] La lettre des chanoines claustraux adressée au prévôt le 11. 10. 1557 donne une idée de leurs tristes conditions, v. AHGd-St-Bernard, n° 957. – [475] Blondel, *L'Hospice du Grand St-Bernard*, 40. Ses sources sont les comptes du maître de fabrique François Junod, v. AHGd-St-Bernard, n° 2867. – [476] AHGd-St-Bernard, n° 2868. V. aussi Blondel, *L'Hospice du Grand St-Bernard*, 32 et 40; Quaglia, *Maison*, 171, 176–178. – [477] Quaglia, *Maison*, 162s., 193 et 220s. – [478] On notera toutefois que les paroisses de Lens (dès 1540) et de Liddes (dès 1584) possèdent les premièrs registres de baptêmes du Valais, conformément au décret conciliaire «Tametsi» du 11. 11. 1563, et même avant. Pour cette législation, v. *Handbuch der Kirchengeschichte* 4, éd. Hubert Jedin, Freiburg i. Br. 1985, 517. – [479] V. Olimpia Aureggi, *Ospedali e vescovi. Fonti e metodi di studio*, dans *Atti del Primo Congresso Europeo di Storia Ospitaliera, 6–12 giugno 1960, Centro Italiano di Storia Ospitaliera, Reggio Emilia*, Rocca San Casciano 1962, 38–56, en particulier 41. – [480] Quaglia, *Maison*, 315–319, et id. (supra n. 157), 68s. – [481] V. Maria Franca Mellano, *Note su alcune delle principali fonti edite ed inedite, riguardanti la storia degli ospizi del Piccolo e Gran S. Bernardo nei secoli XVI e XVII*, dans *Atti* (supra n. 479), 805–811. – [482] Détails à ce propos dans Possa (supra n. 445). V. aussi Hans Anton von Roten, *Zur Geschichte der reformierten Gemeinde Leuk 1560–1651*, dans *Vallesia* 46, 1991, 39–66. – [483] Giuseppe Ferraris et Amato Pietro Frutaz, *La visita apostolica di mons. Giovanni Francesco Bonomi alla diocesi di Aosta nel 1576*, dans *Rivista di storia della Chiesa in Italia* 12, 1958, 27–80, en particulier 50s. n° 1 (hospice du Petit-Saint-Bernard), 51s. n° 2 (La Thuile), 57 n° 9 (prieuré St-Jacquême d'Aoste), 57s. n° 10 (Etroubles), 58s. n° 11 (St-Oyen) et 59s. n° 12 (St-Rhémy). – [484] *WLA* 6, 147 a–149 c (18. 8. 1579), 156 a–163 c (9. 1. 1580); Franz Steffens et Heinrich Reinhardt, *Die*

Nuntiatur von Giovanni Francesco Bonhomini (1579–1581), vol. 1–3: *Documente*, Solothurn 1906–1929, vol. 1, 445s. n° 384 et 710–713 n° 534–536. – [485]AHGd-St-Bernard, n° 4636–4637, 4640–4665 (1572–1621), 4668 (1637); *WLA* 7, 223 b, 224 c, 225 d (4. 12–18. 12. 1590). V. aussi Gustave Brasey, *Le chapitre de l'insigne et exempte Collégiale de Saint-Nicolas à Fribourg, Suisse, 1512–1912. Notice historique*, Fribourg 1912, 48, 57, 61s., et Quaglia, *Maison*, 310s. – [486]V. Martin (supra n. 450), 55 et 73–106; Achille Erba, *La chiesa sabauda tra cinque e seicento: ortodossia tridentina, gallicanismo savoiardo e assolutismo ducale (1580–1630)*, Roma 1979 (Italia sacra 29), en particulier 225–235. – [487]Quaglia, *Maison*, 201s. La maison de la prévôté à Thonon avait temporairement servi de base à saint François de Sales durant sa campagne de conversion du Chablais, entreprise avec le père capucin Chérubin de Maurienne; le centre effectif de la réforme fut cependant la Ste-Maison de Thonon, fondée en 1599, plus tard incorporée à l'ordre des Sts-Maurice-et-Lazare, qui fut dotée entre autres du prieuré de Bellentre, le plus riche bénéfice du Petit-Saint-Bernard, v. P. Charles de Genève, *Les Trophées sacrés, ou Missions des Capucins en Savoie, dans l'Ain, la Suisse romande et la vallée d'Aoste, à la fin du XVIe et au XVIIe siècle*, publ. par Félix Tisserand, 3 vol., Lausanne 1976 (MDR, 2e sér. 12–14), vol. 1, 61, 111, 349, 402, et Piera Grisoli, *L'Ordre des Sts. Maurice et Lazare et la Sainte Maison de Thonon*, dans *Bâtir une ville au siècle des lumières. Carouge: modèles et réalités. Catalogue de l'exposition à Carouge 29 mai–30 septembre*, Torino, Archivio di Stato (1986), 121–126. V. aussi *HS* V/2, 764 avec n. 10 – [488]André Donnet et Grégoire Ghika, *Saint François de Sales et le Valais*, dans *RHES* 43, 1949, 43–60, 81–99, en particulier 53–56. Ce conflit mériterait d'être approfondi en s'aidant des documents conservés à Turin et à l'hospice, cf. ASTorino, Sezione prima (Corte), Abbazie, Gran San Bernardo, mazzo 1, n° 34: Contestations avec l'evêque de Genève au sujet d'Allinges et de Mésinges (1610–1715), et AHGd-St-Bernard, n° 4546a–c (1610–1727). – [489]Pour Marc-Antoine Bobba, v. Frutaz, *Le fonti*, 314 (bibliogr.). – [490]Frutaz, *Le Fonti*, 280 n. 4; Quaglia, *Maison*, 212, 213s. et 292s. – [491]Louis-J. Laurent, *Mémoire historique sur le Collège Royal de Saint Bénigne d'Aoste*, dans *Bulletin de l'Académie Saint-Anselme* 3, 1859, 89–103; François-Gabriel Frutaz, *Pierre-Léonard Roncas et la bulle d'érection du Collège d'Aoste. Notes et documents*, dans *Bulletin de l'Académie Saint-Anselme* 19, 1905, 135–188 n° 1–15, en particulier 161–170 n° 10; Marcel Bovi, *Historique du Prieuré et du Collège de Saint-Bénin*, dans *Bulletin de l'Académie Saint-Anselme* 36, 1959, 57–89, en particulier 69–71; Quaglia, *Maison*, 302. La date de la bulle, «Kal. febr. ab incarnatione 1596 an. V» correspond à l'an 1597, contrairement à la date généralement donnée dans les publications. – [492]V. *Une région, un passage* (supra n. 466), en particulier 24; Albert Julen, *Die Neutralitätspolitik des Wallis während des spanischen Erbfolgekrieges (1701–1714)*, dans *BWG* 9, a. 4, 1943, 426–455. – [493]Quaglia, *Maison*, 304s. – [494]V. Norbert Furrer, *L'attitude de la Diète valaisanne face à la peste aux XVIe et XVIIe siècles d'après les recès de la Diète*, mém. de licence Lausanne 1978, dactyl., et Josef Guntern, *Die Pest im Wallis*, Brig 1995 (BWG 27) 99–159; Fiorenzo Negro, *La peste del 1630 in Valle d'Aosta nei documenti del «Conseil des Commis»*, dans *Archivum Augustanum* 7, 1974–1975, 219–289, et id., *Documenti sulla peste del 1630 in Valle d'Aosta*, dans *Sources et documents d'histoire valdôtaine*, t. 1, Aoste 1982 (Bibliothèque de l'Archivum Augustanum 13), 493–606. – [495]Selon les actes du chapitre, qui n'indiquent bien sûr pas tous les participants de droit, cf. AHGd-St-Bernard, n° 862: «Acta capituli» (1573–1732); Quaglia, *Maison*, 252 et 380s. – [496]Quaglia, *Maison*, 254s. – [497]Ib., 169–172, 257–261, 274s., 284, 339. – [498]Pour l'origine sociale des religieux et l'aire de recrutement, v. APrevMartigny, Fichier des chanoines ainsi que

les divers catalogues de chanoines (en particulier AHGd-St-Bernard, n° 189, 670). – [499] V. infra Prévôts, et Lucien Quaglia, *Les prévôts du Saint-Bernard et la vallée d'Aoste,* dans *La valle d'Aosta, Relazioni e communicazioni presentate al XXXI Congresso storico subalpino di Aosta, 9–11 settembre 1956,* vol. 1, Torino 1958–1959, 479–484. – [500] Quaglia, *Maison,* 381. – [501] Ib., 266s. – [502] Ib., 292–295, 388s. – [503] V. infra Prévôts, et APrévMartigny Fichier des chanoines. – [504] V. infra Histoire III, chap. De la séparation au Kulturkampf (1752–1878): 6) Vie intellectuelle. – [505] V. infra Prévôts, Roland Viot, 1611–1644 (Publications). Pour une appréciation de son œuvre littéraire, v. Pierre Fournier, *Un écrivain valdôtain du XVIIe siècle: Roland Viot,* dans *Bulletin de l'Académie de Saint-Anselme* 38, 1961, 141–184, en particulier 170–179. – [506] Jean Claude Legrand, *Vie de saint Bernard de Menthon,* Fribourg en Suisse 1745. – [507] AHGd-St-Bernard, n° 332: «Relation de l'Etat du Monastère et Hôpital du Mont Ioux, soit du Grand Saint Bernard, divisée en deux Parties ...». – [508] V. Quaglia, *Maison,* 245s. avec n. 89 (écrits de Boniface conservés à l'hospice d'après AHGd-St-Bernard, n° 5314), et l'appréciation de Lucien Quaglia, *Les voyages de Louis Boniface, coadjuteur du Grand Saint-Bernard, autour du Mont-Blanc (1695–1724),* dans *Vallesia* 14, 1959, 65–98, en particulier 82s. – [509] Selon Frutaz, cet inventaire, effectué à la suite du décès du prévôt Jean-Pierre Persod, en recense la bibliothèque privée, et non, comme le pense Etienne-Pierre Duc, celle de l'institution, cf. Frutaz, *Le fonti,* 49–53. – [510] Quaglia, *Maison,* 194, 263 et 289s. Pour le manque d'uniformité de la liturgie dans les paroisses valdôtaines, y compris celles de la prévôté, v. Ferraris/Frutaz (supra n. 483), en particulier 46s., 58 n° 10 (Etroubles). – [511] AHGd-St-Bernard, n° 322 (copie: diplôme d'affiliation), et Quaglia, *Maison,* 319. – [512] AHGd-St-Bernard, n° 59. V. supra Patron. – [513] V. Lucien Quaglia, *L'habit des chanoines du Grand-Saint-Bernard,* dans *RHES* 39, 1945, 33–46, et Quaglia, *Maison,* 290–292 et 387s. – [514] V. *Une région, un passage,* chap. VII: *Passants,* par Marianne Stubenvoll, 157–181, en particulier, 160. – [515] Ib., 161–165. En 1469 déjà, une femme de Lens, accusée de sorcellerie, avait cherché refuge auprès de saint Bernard, cf. AEValais, Archives de la Bourgeoisie de Sion, tir. 245, fasc. 1, n° 9, p. 15, cit. par Dubuis, *Pèlerins et indigènes,* 47 n. 94. – [516] AHGd-St-Bernard, n° 39–40, 43, 45–48, 52, 54–56, 62 etc., éd. en grande partie par (Gaspard Dorsaz), *Vie de Saint Bernard de Menthon, archidiacre d'Aoste, fondateur de l'hospice des Mont et Colonne-Joux,* par un chanoine du Grand-Saint-Bernard, Paris 1862, 136–147. V. aussi Xavière Perrin, *Culte et Iconographie de Saint Bernard de Menthon,* dans *Revue suisse d'Art et d'Archéologie* 49, 1992, 66–70. – [517] Blondel, *L'Hospice du Grand St-Bernard,* 39s. (fig. 6). – [518] Ib., 30–34; Quaglia, *Maison,* 264. – [519] Thurre, *L'Hospice,* passim. – [520] Blondel, *L'Hospice du Grand St-Bernard,* 42. – [521] Ed. Fournier (supra n. 505), 183 n° 2 (12. 9. 1642), et Blondel, *L'Hospice du Grand St-Bernard,* 40s. – [522] Quaglia, *Maison,* 265. – [523] AEValais, Archives de la Bourgeoisie de Sion, tir. 204 n° 21, p. 244 (7–19. 12. 1695). Pour plus de détails, v. Quaglia, *Maison,* 270–273. – [524] Johann Jacki, *Denckwürdige History* ..., Lucern, J. C. Rüttimann 1739. – [525] Quaglia, *Maison,* 279–288, 303. – [526] V. infra n. 543. – [527] Wirz, *Bullen,* 12s. n° 13 (10. 1. 1451). – [528] Quaglia, Maison, 149. – [529] Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 108 (tit. 38). – [530] Giroud (supra n. 267), 107. – [531] V. supra Histoire III, chap. La prévôté aux XVIIe et XVIIIe s. (jusqu'à 1752). – [532] V. infra Archives. – [533] AOMaurizianoTorino, Inv. 8, Prevostura, Diverse, n° 336 (26. 11. 1596): Supplique du prévôt André de Tillier au duc Charles-Emmanuel pour qu'il s'oppose à la séparation des biens valaisans. – [534] V. infra Prévôts. – [535] Quaglia, *Maison,* 322. – [536] V. infra Prévôts. – [537] AEValais, Archives de la Bourgeoisie de Sion, tir. 204, n° 13, p. 534–536 (30. 6–4. 7. 1618). – [538] Quaglia, *Maison,*

324–327. – [539] Ib., 328–335. – [540] Ib., 335–340. – [541] Ib., 341–349. – [542] Ib., 351–371. – [543] Ed. *Bullarium seu literae Romanorum pontificum pertinentes ad sacram religionem et ordinem d. d. Mauritii et Lazari necnon ad aedem Thononiensem... eidem religioni adiectam...*, Torino, ex Typographia regia, s. d. [1778], 120–134; A. Réan, *La bulle de fondation de l'hôpital d'Aoste violée*, Aosta 1898, 35–53. V. aussi Quaglia, *Maison*, 371–379; Tirsi Mario Caffaratto, *Notizie storiche sulla fondazione del nuovo ospedale e lebbrosario dell'Ordine dei SS. Maurizio e Lazzaro, in Aosta*, dans *Bulletin de l'Académie Saint-Anselme* 49, 1979, 87–114. – [544] V. à ce sujet Leopold Borter, *Vom Wallis der 7 Zenden zum Schweizerkanton 1790–1815*, dans *BWG* 14, a. 1, 1965/66, 75–119 (avec bibliogr.) et Patrick Willisch, *Anton de Augustini (1743–1823). Ein Walliser Politiker zwischen Revolution und Restauration*, dans *BWG* 24, 1992, 3–124 (sources et ouvrages récents). V. aussi Grégoire Ghika (éd.), *Relation de Félix Barras (1779–1842), chanoine du Grand-St-Bernard, sur sa participation aux combats de 1799 en Valais et à quelques autres événements militaires remarquables*, dans *AV*, 2[e] sér. 68, 1993, 115–143. – [545] *Amtliche Sammlung der Acten aus der Zeit der Helvetischen Republik (1798–1803)*, établi par Johannes Strickler et Alfred Rufer, 16 vol., Bern/Freiburg 1886–1966, vol. 1, 1026 n° 114; 2, 205–210 n° 33, 577 n° 126, 1142–1148 n° 300. – [546] V. infra n. 570. – [547] Borter (supra n. 544), 111–118; Andreas Seiler, *Die politische Geschichte des Wallis 1815–1844*, Zürich 1939, 35–40 trad. de l'allemand par Grégoire Ghika, dans *AV*, 2[e] sér. 26, 1951, 453–579, en particulier 478–482. – [548] V. à ce sujet Leopold Borter, *Kirche, Klerus und Staat des Wallis von 1839 bis 1849*, Diss. Freiburg, Brig 1962 (BWG 13, a. 2, 1962) (traduction française par Grégoire Ghika, dans *AV*, 2[e] sér. 39, 1964, 241–420. – [549] Ib., 169–202 (Ghika, 317–352). – [550] Luquet, *Grand Saint-Bernard*, 188–202 et 241–247 n° 2–5 (pièces justificatives). – [551] Borter (supra n. 548), 203–218 (Ghika, 352–368). – [552] Luquet, *Grand Saint-Bernard*, 203s. – [553] Borter (supra n. 548), 218–226 (Ghika, 368–376). – [554] Ib., 227–244 (Ghika, 376–396). – [555] V. à ce sujet Oskar Stoffel, *Die Konvention vom 7. November 1879 zwischen dem Bischof von Sitten und dem Staat Wallis. Rechtshistorische Studie über die Restitution der säkularisierten Kirchengüter*, Naters-Brig 1967. – [556] Quaglia, *Maison*, 382 et 431. – [557] V. infra Prévôts, Claude-Philibert Thévenot, 1758–1775, n. 14. – [558] Quaglia, *Maison*, 440s. – [559] Ib., 441s. et 481–484. – [560] Ib., 389s. et 469–475. – [561] Ib., 421–423, et Walter Zurbuchen, *La quête de Genève en faveur du Grand-Saint-Bernard*, dans *Vallesia* 33, 1978, 419–438. – [562] Quaglia, *Maison*, 450s. V. aussi *HS* III/3, 1066–1068, art. par Patrick Braun. – [563] V. à ce sujet Quaglia, *Maison*, 451–453, et *Une région, un passage* (supra n. 514), 172–179. V. aussi Jean de Cugnac, *Campagne de l'armée de réserve en 1800*, première partie, *Passage du Grand-Saint-Bernard*, Paris 1900; Oscar Perrolaz, *Beiträge zur Geschichte des Übergangs Napoleons über den Grossen St. Bernhard*, dans *BWG* 2, a. 5, 1900 (1901), 305–378; Pierre-Alain Putallaz, *Sur le passage du Saint-Bernard par Bonaparte en 1800. Témoignage inédit de Charles d'Odet, responsable des manœuvres valaisans*, dans *AV*, 2[e] sér. 50, 1975, 157–201, et Lucien Lathion, *Bonaparte et ses soldats au Grand-Saint-Bernard*, Neuchâtel 1978. – [564] V. Claudine Lacoste-Veysseyre, *Les Alpes romantiques. Le thème des Alpes dans la littérature française de 1800 à 1852*, 2 vol., Genève 1981 (Bibliothèque du voyage en Italie, Etudes, 4). – [565] Frédéric Barbey, *Desaix au Grand Saint-Bernard*, dans *Les pierres parlent*, Lausanne 1941, 61–95, et Ferdinand Boyer, *Le sculpteur [Jean-Guillaume] Moitte et le tombeau du général Desaix au Grand-Saint-Bernard, [1806]*, dans *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, Paris 1964, 127–136. – [566] V. *Une région, un passage* (supra n. 514), 165–172. – [567] (Philippe-Sirice Bridel), *Journal d'un pèlerinage à la vallée de Bagnes et au St. Bernard, adressé à mes filles L. B. et C. L., née B.*, dans *Conservateur suisse ou Recueil complet des Etrennes hel-*

vétiennes 38, 1820, 65–144; 39, 1821, 233–276; Jean-Louis Bridel, *Course au St. Bernard en avril 1801,* dans *Le Conservateur suisse ou Recueil complet des Etrennes helvétiennes et patriotiques,* éd. augmentée, t. 5, Lausanne 1814, 231–280; *Passages romantiques des Alpes: Charles Dickens, Stendhal, Alexandre Dumas, Rodolphe Töpffer, Charles Nodier, Maxime Du Champ, Senancour, Astolphe de Custine et le Bibliophile Jacob (Paul Lacroix),* textes réunis et présentés par Daniel Sangsue, Lausanne 1990. – [568] V. Rudolf Degen, *Der Grosse St. Bernhard in alten Beschreibungen und Berichten,* dans *Helvetia archaeologica* 10, 1979, fasc. 37, 31–41; v. surtout Anton Gattlen, *L'estampe topographique du Valais,* vol. 1: *1548–1850,* et vol. 2: *1850–1899,* Martigny et Brigue 1987 et 1992, Index (sub voce); Aldo Audisio, Ada Peyrot et Giuseppe Garimoldi, *Valle d'Aosta nelle immagini dei viaggiatori dell'ottocento: collezione della Sopraintendenza per i beni culturali della regione autonoma della valle d'Aosta: mostra permanente Castello di Verrès,* Aosta 1986 (Cahier / Museo nazionale della montagna «Duca degli Abruzzi» 48). – [569] Blondel, *L'Hospice du Grand St-Bernard,* 42–44. – [570] Quaglia, *Maison,* 460–469 repris par Lucien Quaglia, *Présence et activité des chanoines du Gd-St-Bernard au col du Simplon,* dans *Novarien* 11, 1981, 30–38; Klaus Anderegg, *Simplon. Dorf und Pass. Der alte Baubestand,* Visp 1986 (bibliogr.). Pour les sources, v. infra, Archives: AHGd-St-Bernard, n° 4398–4454, et Archives de l'hospice du Simplon. – [571] Quaglia, *Maison,* 486. – [572] V. Jules-Bernard Bertrand, *Le chanoine Jérôme Darbellay,* dans *AV,* 2e sér. 1, a. 3, 1928, 17–26, et Maurice Ribordy, *La Paroisse de Bourg-Saint-Pierre et ses Prieurs,* dans *AV,* 2e sér 8, a. 28, 1953, 313–345 en particulier 331–338. – [573] V. François-Joseph Biselx, *Notice sur l'histoire naturelle du Mont St. Bernard,* dans *Bibliothèque universelle des Sciences, Belles-Lettres et Arts* 11, 1819, 265–272, et 12, 1819, 43–52 et 144–150; Maurice Besse, *Les naturalistes valaisans,* dans *Actes de la Société Helvétique des Sciences naturelles,* 1923, 10–32, et Lucien Quaglia, *Notice sur les chanoines du Saint-Bernard qui se sont distingués dans les sciences naturelles,* dans *Bulletin de la Murithienne* 100, 1983, 9–14. V. aussi *Une région, un passage* (supra n. 514), 168–172. – [574] Pierre-Germain Tissière, *Notice sur le chanoine Laurent-Joseph Murith,* St-Maurice 1862; Philippe Farquet, *Laurent-Joseph Murith,* dans *La Cordée* 1931, fasc. 7, 3–8; fasc. 8, 1–10; fasc. 9, 2–8, et Quaglia (supra n. 573), 9s. – [575] Daniel Alexandre Chavannes, *Rapport fait à la Société des Sciences naturelles du canton de Vaud, le 5 août 1829, sur la réunion de la Société Helvétique au St. Bernard, les 21, 22 et 23 juillet 1829,* dans *Bulletin de la Société des Sciences naturelles du canton de Vaud,* 1829, 236–256, et François-Joseph Biselx, *Discours d'ouverture prononcé par le président dans la séance du 21 juillet,* dans *Actes de la Société Helvétique des Sciences naturelles,* 1830, 1–14. – [576] Marc-Auguste Pictet, *Notice sur un établissement météorologique récemment formé au couvent du Grand St-Bernard,* dans *Bibliothèque universelle des Sciences, Belles-Lettres et Arts* 6, 1817, 106–115 et Ernst Ambuehl, *Les températures observées au Grand Saint-Bernard (2478 m), notamment durant les mois d'été, de 1816 à 1965,* dans *Les Alpes* 47, 1971, 91–104. – [577] Quaglia (supra n. 573), 11–14. V. aussi Léon Dupont Lachenal, *Philippe Farquet, membre du comité de la Société d'histoire du Valais romand,* dans *AV,* 2e sér. 5, a. 20, 1945, 491–496; Alfred Pellouchoud, André Donnet et Victor Dupuis, *Hommage à Philippe Farquet dit Alpinus,* dans *AV,* 2e sér. 6, a. 22, 1947, 265–271; Marie-José de Rivaz et Léon Imhoff, *Bibliographie des travaux de Philippe Farquet (Alpinus),* dans *AV,* 2e sér. 6, a. 22, 1947, 272–292. – [578] René Gabioud, *Médailler de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard,* Bourg-Saint-Pierre 1986, dactyl.; Anne Geiser (rédactrice), *Grand-Saint-Bernard: les monnaies antiques. Guide de l'exposition,* Lausanne 1989, et Mario Orlandoni, *Le monete alto medioevali del museo del Gran San Bernardo nelle vicende archeologiche del Plan de Jupiter,* dans *Gazette numismatique*

suisse 32, 1982, n° 130, 43–49, repris dans *Lo Flambò* 36, 1989, 44–51. – [579] V. *Musée, Grand-Saint-Bernard, 1er août 1987,* Martigny 1987. – [580] Quaglia, *Maison,* 433s. – [581] *Une région, un passage,* chap. III/1: *De Sembrancher au col du Grand-Saint-Bernard: une approche archéologique des vestiges routiers,* par Nathalie Pichard Sardet, 39–60. – [582] Ib., chap. IV: *L'organisation du transport des marchandises (XVIe–XVIIIe siècles),* par Mary-Claude Henchoz, 101–117. – [583] Ib., chap. V: *XIXe–XXe siècles: Renouvellement de l'organisation et des moyens de transport,* par Catherine Berthod, 119–137, en particulier 119s. – [584] Ib., chap. III/2: *La route carrossable,* par Catherine Berthod, 61–86, en particulier 63. – [585] V. Marc Henrioud, *Les anciennes postes valaisannes et les communications internationales par le Simplon et le Grand St-Bernard 1616–1848,* dans *RHV* 13, 1905, 198–206, 235–245, 269–283, 295–308, et Quaglia, *Maison,* 296. – [586] Angelin Lovey, *Il y a 50 ans, le premier camion-automobile montait au Grand-Saint-Bernard,* dans *Gd-St-Bernard – Thibet* 10, 1955, 99–106. – [587] V. Berthod (supra n. 583), 126–136, et eadem (supra n. 584), 73–76. V. aussi Quaglia, *Maison,* 446s. – [588] V. Berthod (supra n. 584), 70–72. – [589] V. Walter Staub, *Die Strassen-Tunnel durch den Mont Blanc und unter dem Gr. St. Bernhard. Bemerkungen zu einer verkehrsgeographischen Karte der Südwest-Schweiz,* dans *Erdkunde, Bonn* 15, 1961, 309–311; Marie-Thérèse Billet, *Les conséquences de l'ouverture des tunnels du Mont-Blanc et du Saint-Bernard sur le tourisme alpin,* dans *Bulletin de l'Académie Saint-Anselme* 42, 1965, 299–378; *Une région, un passage,* chap. III/3: *Le tunnel et sa route d'accès,* par Isabelle Raboud-Schüle, 87–100. – [590] Sur Gratien Volluz et sa spiritualité, v. Jacques Darbellay et autres, *Dans l'audace et l'adoration,* Martigny 1976. – [591] V. Quaglia, *Maison,* 417. – [592] Ib., 449s. – [593] *Une région, un passage* (supra n. 466), 17–35, en particulier 17–20 et 28. – [594] V. Quaglia, *Maison,* 417s., 455s.; *Une région, un passage* (supra n. 466), 29s., et ib., chap. VIII: *Vivre aujourd'hui près de la route du Grand-Saint-Bernard,* par Isabelle Raboud-Schüle, 183–205, en particulier 189–192. – [595] V. Thurre, *L'Hospice,* 9. – [596] V. supra Histoire II, chap. Activité des chanoines: 1) Activité hospitalière. – [597] V. Quaglia, *Maison,* 447, et *Une région, un passage,* chap. VI: *Soutien et assistance aux passants,* par Mary-Claude Henchoz, 139–156, en particulier 148–154. – [598] V. Maurice Luquet, *Le Saint-Bernard: origine, caractéristiques, standard, élevage, alimentation, soins,* Paris 1983 (avec bibliogr.). – [599] V. Paul Achard, *Hommes et chiens du Grand-Saint-Bernard,* 5e éd., Paris 1937; Marcel Marquis, *Les chiens du Grand-Saint-Bernard et leurs sauvetage,* Martigny, 4e éd., 1967; Quaglia, *Maison,* 301, 458–460. – [600] Annette von Droste-Hülshoff, *Das Hospiz auf dem Grossen St. Bernhard. Dritter Gesang,* dans *Sämtliche Werke,* Zürich 1981, vol. 2, 237–264. – [601] V. Gattlen (supra n. 568). – [602] Citons par exemple Ruth Adams Knight, *Barry, chien des neiges,* trad. de l'américain par Louis de Bouville, Tours 1954; Adolf Fux, *Barry vom Grossen St. Bernhard. Die Geschichte eines berühmten Hundes,* Birsfelden/Basel, 5e éd. 1976 (en annexe: *Barry heute. Ernährung und Pflege,* par Werner Hager). – [603] V. Raboud-Schüle (supra n. 594), 199–201; Monika Putschögl, *Mythos hinter Glas: der Grosse Sankt Bernhard – ein Pass, ein Hospiz und weltberühmte Hunde,* dans *Die Zeit,* du 15 septembre 1989. – [604] V. *Musée, Grand-Saint-Bernard, 1er août 1987,* Martigny 1987. – [605] V. Georges Crettol, *Ecône, première école valaisanne d'agriculture,* Sion 1967; Quaglia, *Maison,* 435–437. – [606] V. *Ecône, portes ouvertes. Fraternité Saint Pie X,* Martigny 1976, 10. – [607] V. Joseph Vaudan, *De l'Ecole pratique d'Agriculture à l'Institut Agricole Régional,* dans *Société académique, religieuse et scientifique de l'Ancien Duché d'Aoste,* nouv. sér. 2, 1987, 129–143. – [608] V. Angelin Lovey, *Congrégation du Grand-Saint-Bernard. Chronique succinte de ces dernières années,* dans *Ordo canonicus,* 1969/70, 18. – [609] V. *Collège Champittet-Pully, 1951–76, Collège Champittet,*

25e anniversaire, par Angelin Lovey et autres, Martigny 1976. – [610] V. Quaglia, *Maison,* 469–474, en particulier 471–474; A(lfred) P(ellouchoud), *La paroisse de St-Martin de Corléans, en Ville d'Aoste,* dans *Gd-St-Bernard – Thibet* 14, 1959, 67–68. – [611] Jacques Darbellay (éd.), *Maurice Tornay, chanoine régulier du Grand-Saint-Bernard. Ecrits valaisans et tibétains,* Brepols 1993 (Sous la règle de Saint Augustin 2), 22–23 (bibliogr.). – [612] V. Quaglia, *Maison,* 475–480, et surtout Frédéric Giroud, *La mission des chanoines du Grand Saint-Bernard au Tibet (1933–1952),* mém. de licence Fribourg/Suisse 1986, dactyl.; id., *La Chine Méridionale et ses habitants vus par des religieux valaisans ou les chanoines du Grand-Saint-Bernard au Tibet, 1933–1952,* dans *Valais d'émigration,* Sion 1991 (Cahiers d'archéologie valaisanne 2), 241–250. – [613] V. Quaglia, *Maison,* 442s. – [614] V. *Regula et constitutiones ordinis canonicorum regularium sancti Augustini Congregationis sanctorum Nicolai et Bernardi Montis Iovis,* Martigny (St-Maurice) 1959, en particulier 9–12 (lettre-préface par Angelin-Maurice Lovey), et l'analyse par Giroud (supra n. 267), 208–215. – [615] *Congrégation des chanoines réguliers du Grand-Saint-Bernard. Constitutions,* Martigny (St-Maurice) 1991, 5 (lettre-préface par Angelin-Maurice Lovey); *Congrégation des chanoines réguliers du Grand-Saint-Bernard. Directoire général,* Martigny (St-Maurice) 1991. C'est à ces textes législatifs que nous nous référons pour ce qui suit. – [616] V. *Caritatis unitas. Commentarium confoederationis canonicorum regularium S. Augustini,* a. 1, 1960, fasc. 1, 20, et Giroud (supra n. 267), 208s. avec n. 335. – [617] V. infra Prévôts, Angelin-Maurice Lovey, 1952–1991, n. 19. – [618] V. *Annuaire de la Congrégation du Grand-Saint-Bernard de l'Ordre des Chanoines réguliers de Saint Augustin pour 1997,* St-Maurice (1996).

ARCHIVES

Les archives du Grand-Saint-Bernard n'ont plus aujourd'hui leur unité originelle. La plus grande partie, et de loin, des archives primitivement constituées ont passé légalement à l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare en 1752; elles forment le fonds «Prevostura e casa dei santi Nicolao e Bernardo di Aosta» des archives centrales de l'ordre, à Turin, actuellement déposées aux archives de l'hôpital Humbert Ier (v. infra, Sources manuscrites n° 2). Les titres et documents restés à l'hospice du col en 1752 – un modeste reliquat du riche ensemble historique – complétés par des restitutions et augmentés des pièces administratives modernes, y constituent le fonds du «Grand-Saint-Bernard» (n° 1). A la résidence du prévôt, à Martigny, se trouvent les archives de la prévôté, à savoir du prévôt, du procureur général et de la mission, qui recueillent des documents du XVIIIe au XXe s. (n° 3). L'hospice du Simplon, achevé en 1831, possède ses propres archives (n° 4). La répartition actuelle des archives reflète donc le développement historique de l'institution.

Nous savons peu de choses des archives à l'époque médiévale. D'après quelques actes des XIIIe et XIVe siècles, il semble que des titres et documents étaient alors conservés tant à l'hospice que dans ses

dépendances. Nous avons des indications plus précises pour le XVe s., grâce aux statuts du chapitre général d'Etoy en 1437, lesquels codifiaient les coutumes en usage: conservation à l'hospice des bulles pontificales et des titres concernant l'hôpital du col; rassemblement à Meillerie des documents relatifs aux résidences favorites des prévôts (Meillerie, Etoy, Pizy et Rives-sous-Thonon) ainsi qu'aux autres dépendances et transfert éventuel au Mont-Joux – de l'inventaire tout au moins (tit. 39). Cependant, les constitutions réformatrices de 1438 allaient dans le sens d'une plus grande centralisation des archives à l'hospice, maison-mère de l'institution et résidence obligée des prévôts (tit. 43). Même si les constitutions de 1438 ne sont pas restées lettre morte, les préceptes concernant les archives ont été appliqués sans empressement: comme par le passé, celles-ci et même une partie de la bibliothèque, suivaient vraisemblablement les prévôts dans leur lieu de résidence. La suite du destin des archives reste peu claire; ce qui, en fait d'archives, n'avait pas été recueilli à l'hospice avant la conquête bernoise de 1536 a probablement partagé le sort des archives ecclésiastiques en Suisse romande, savoir la dispersion après la Réforme ou – comme dans le cas de Meillerie – le pillage lors de la guerre de Genève (1589–1593). Quoi qu'il en soit, l'hospice, siège présumé des archives principales, a été visité par le feu à diverses reprises. Il n'est guère possible d'apprécier les dégâts et de chiffrer les pertes éventuelles subies par les archives qui s'y trouvaient lors des incendies de 1554 et 1775.

La sécularisation des possessions sabaudo-piémontaises en 1752, constitue aussurément la plus profonde cassure de toute l'histoire de la prévôté jusqu'à nos jours. Point final d'un conflit, qui depuis trois siècles, agitait et divisait la congrégation des chanoines, la séparation a de nouveau couvert d'ombre les archives du monastère. Au XVIIe s. déjà, une bonne partie des titres avait été emportée à Aoste, devenue lieu de résidence des prévôts. Par la suite, les restitutions préconisées par la nonciature de Lucerne, à l'instigation des chanoines claustraux, ne furent pas durablement suivies d'effet; en sorte que l'aménagement, à l'hospice, en 1716, d'un local destiné aux archives (transférées en 1952 de l'ancien local au-dessus de la sacristie de l'église conventuelle et actuellement installées dans une pièce contiguë au cloître) parut alors obsolète. Ce qui, en fait d'archives, n'avait pu être préservé par la communauté des chanoines de la mainmise des prévôts d'Aoste, fut déplacé officiellement ou officieusement au prieuré Saint-Jacquême. Là se trouvaient, au moment de la séparation de 1752, au plus tard vers 1780, date de la transformation du prieuré en séminaire diocésain

(Grand Séminaire), les documents incorporés alors pour la plupart aux archives centrales de l'ordre mauricien à Turin et, pour une partie, à son nouvel hôpital d'Aoste (Hôpital mauricien). On peut apprécier le volume et l'importance du fonds si l'on songe que l'inventorisation des 12 000 pièces cotées a occupé pendant environ vingt ans deux archivistes et leurs aides, remplissant neuf in-folio d'inventaire reliés cuir. Bien que le fonds comprît surtout des titres relatifs aux bénéfices sécularisés, il s'y trouvait aussi un nombre important de pièces concernant les biens restés en possession de la prévôté; les démarches répétées des chanoines pour récupérer ces documents aboutirent finalement à leur restitution en 1785. A la différence des documents incorporés aux archives centrales de l'ordre mauricien à Turin et qui ont traversé sans dommage la suppression des archives, leur transfert à Paris à l'époque napoléonienne, puis leur retour à Turin, ainsi que plusieurs déménagements au cours du XIX[e] s., les fonds restés à l'Hôpital mauricien d'Aoste (aujourd'hui conservés à Turin) ont subi en 1916 des pertes de documents dont la trace s'est perdue.

L'histoire conflictuelle de l'institution jusqu'à la séparation a certainement été dommageable à l'exercice régulier de l'activité archivistique. Cette dernière connut une période florissante passagère, au tout début du XVIII[e] s., sous le coadjuteur puis prévôt Louis Boniface, avec, en arrière-plan, la querelle de l'observance; et plus tard, après 1752, en relation avec les efforts des chanoines pour obtenir la restitution. On ne s'étonne donc pas de constater, dans tous les cas où d'anciens inventaires d'archives ont été conservés, que leur rédaction, le plus souvent à l'initiative de tiers, répondait généralement au besoin de légitimer les possessions contestées par les autorités ecclésiastiques ou civiles. Cela vaut pour le plus ancien inventaire à nous être parvenu (1574) comme pour ceux du XVII[e] s.; les premiers inventaires à avoir été dressés par les chanoines sont ceux, nombreux et inachevés, du XIX[e] s. Toutefois, à l'exception des brefs intermèdes du XIX[e] s., la fonction d'archiviste semble n'avoir pas véritablement existé; les archives tombèrent sous la responsabilité du prieur claustral et devinrent – heureusement – le domaine réservé de quelques historiens issus des rangs des chanoines: le classement aujourd'hui en vigueur des archives conservées à l'hospice, réalisé en collaboration avec les archives de l'Etat du Valais sur la base de regestes fiables, n'est pas la moindre des contributions de l'historien de la maison, le chanoine Lucien Quaglia. Reste à souhaiter que la charge d'archiviste définie par les nouvelles constitutions de 1990 prenne une importance proportionnée au grand passé de l'institution.

Outre ce qui précède, on trouve aujourd'hui à l'hospice – dans les archives, la bibliothèque et le musée – douze codex et quelque dix fragments de manuscrits datant du XIe au XVIe s., modestes reliefs d'une bibliothèque jadis considérable; une partie seulement de ces pièces provient de l'ancienne collection de l'hospice. Quant à la bibliothèque de l'ancien prieuré Saint-Jacquême, elle est restée au séminaire diocésain (Grand Séminaire) qui y fut installé.

Mis à part les dépôts d'archives principaux, deux petits fonds médiévaux méritent une mention spéciale: ce sont ceux du prieuré Saint-Bénin d'Aoste et celui de Hornchurch en Angleterre. Le premier, provenant des Archives historiques de la ville d'Aoste et appartenant à la commune d'Aoste, est actuellement déposé aux Archives historiques régionales (n° 5); le second est conservé au New College d'Oxford, héritier des biens de l'ancien prieuré (n° 6). On trouve des documents concernant la prévôté et ses dépendances dans les archives suisses des cantons de Bâle, Fribourg, Genève, Lucerne, Vaud et surtout du Valais (n° 7), et dans les archives des villes (n° 8), ainsi que dans les archives du diocèse de Sion et des anciens évêchés de Genève et de Lausanne (n° 9). Parmi les archives des états européens en relations diplomatiques avec la prévôté, relevons celles de Turin (Archivio di Stato) avec, entre autres, l'important fonds «Gran San Bernardo» des archives de la cour (n° 11). Pour ce qui est des bénéfices de la prévôté à l'étranger, il conviendrait de consulter, à part les archives de l'église d'Aoste, celles des anciennes provinces ecclésiastiques d'Italie et de France, et pour ces dernières notamment les séries G (clergé séculier) et H (clergé régulier) des archives départementales (n° 10). Il est probable que les archives communales et hospitalières renferment également de petits fonds, relatifs aux bénéfices de la prévôté.

Comme pour la prévôté, et outre les fonds ecclésiastiques brièvement mentionnés, un fonds important est celui des Archives du Vatican à Rome (n° 12) où on relève: les archives des nonciatures de Lucerne, de Savoie, de Turin, les archives de la sainte Congrégation du Concile (Archivio della S. Congregazione del Concilio) ainsi que, dans les locaux de la Secrétairie d'Etat (Segreteria di Stato), les archives de la Sainte Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires (Archivio della S. Congregazione degli Affari Ecclesiastici Straordinari) avec les ensembles (Posizioni) touchant à la prévôté dans le Fonds suisse (Fondo Svizzera) et, entre autres, le fonds «Nunziatura Svizzera». De plus, il y a grande chance de trouver des documents dans les Archives de la Propagande (Archivio della S. Congregazione «de Propaganda Fide»).

Pour plus de détails, voir les travaux suivants: Donnet, André, *Etude sur les sources de l'histoire de l'hospice du Grand Saint-Bernard,* mém. de licence, Genève 1937, dactyl. – Id., *Note sur les archives de l'Hospice du Grand Saint-Bernard,* dans *Mélanges offerts à M. Paul-E. Martin,* Genève 1961 (MDG 40), 213–229; repris dans *Archivum Augustanum* 6, 1973, 211–221. – Frutaz, Amato Pietro, *Le fonti per la storia della Valle d'Aosta,* Roma 1966 (Thesaurus ecclesiarum Italiae, 1ère sér., 1). – Frutaz, François-Gabriel, *Les archives de la Vallée d'Aoste et leur dispersion au XIXe et au XXe siècles,* dans *Bulletin de l'Académie Saint-Anselme* 28, 1950, 81–98. – Grisoli, Piera, *Le pergamene dell'Ospedale mauriziano di Aosta conservate a Torino,* dans *Sanità, scienza et storia. Semestrale del Centro Italiano di storia sanitaria e ospitaliera* 1, 1987, 181–196. – Mellano, Maria Franca, *Note su alcune delle principali fonti edite ed inedite, riguardanti la storia degli ospizi del Piccolo e Gran S. Bernardo nei secoli XVI e XVII,* dans *Atti del Primo Congresso Europeo di Storia Ospitaliera, 6–12 giugno 1960, Centro Italiano di Storia Ospitaliera, Reggio Emilia,* Rocca San Casciano 1962, 805–811. – Rivolin, Joseph-Gabriel, *Notes sur les archives valdôtaines,* dans *Les Archives Historiques Régionales (1950–1990),* Aoste 1991, 13–41. – Rück, Peter, *La dispersion des archives ecclésiastiques en Suisse romande après la Réforme,* dans *Archiva Ecclesiae* 12/17, 1969/1974, 230–239.

SOURCES MANUSCRITES

Remarque préliminaire: Nous ne donnerons, ci-après, la liste des rubriques que pour les fonds principaux, à savoir les archives de l'hospice du Grand-Saint-Bernard (n° 1) et les archives de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare à Turin (n° 2), en signalant toutefois les fonds les plus riches conservés dans d'autres archives. Quant aux archives mentionnées sous les numéros 5, 6, 7a–d, 8, 9, 10, 12, la liste, non exhaustive, des fonds relatifs aux bénéfices et dépendances de la prévôté du Grand-Saint-Bernard a été dressée d'après les inventaires ou répertoires publiés et sur la base des indications fournies par les archivistes (que nous remercions ici très vivement). Certains classements ne sont pas encore achevés.

Nous sommes en particulier reconnaissant à M. Ansgar Wildermann, Lausanne, qui a bien voulu nous signaler les principaux titres épars relatifs aux bénéfices vaudois du Grand-Saint-Bernard conservés aux archives cantonales (v. n° 7f); nous tenons également à le remercier de sa collaboration durant les visites des riches archives de Turin, tant des archives de l'ordre mauricien (n° 2) que de celles d'Etat (n° 11).

1. Archives de l'Hospice du Grand-St-Bernard (AHGd-St-Bernard):

Bautier/Sornay 2, 916–920; 3, 1521. – Frutaz, *Le fonti,* 132–133 (catalogue sommaire des archives et notice sur la bibliothèque de l'hospice par Lucien Quaglia).

Inventaire: Le fonds Grand-St-Bernard (inventaire dressé par Lucien Quaglia et Grégoire Ghika à l'occasion du nouveau classement du fonds, comprenant 6 vol., dactyl. Une copie est accessible aux AEValais).

Les rubriques sont citées d'après le nouvel inventaire:

n° 1–33ter Notes sur les archives (1574–1981).

n° 34/1–45 St-Bernard (Documents liturgiques) (XIIe–XXe s.): A. Hospice du St-Bernard (XIIIe s.–1956). – B. Aoste (1237–1756). – C. Sion (XIVe s.–1929). – D. St-Maurice (1615–1936). – E. Novare (XIIe–XVe s.). – F. Tarentaise (1486–1937). – G. Genève

(1498–1777). – H. Maurienne (1492–1512). – IJ. Culte de St-Bernard chez les chanoines réguliers. – K. Turin. – L. Verceil (1194–1467). – M. Ivrée (1426).

n° 35–113 St-Bernard (1070–1978).

n° 114–181 Milieu géographique, économique et politique; météorologie; moyens de communication (1720–1973).

n° 182–190 Recueils de titres concernant le St-Bernard, Copies (XIIe–XXe s.).

n° 191–687 Collection générale (1011–1965).

n° 688–818 Constitutions et observance (XIIIe s.–1959).

n° 819–877 Chapitre général (1225–1968).

n° 878–925 Prévôts (1215–1965).

n° 926–1149 Chapitre claustral et communauté (1280–1973).

n° 1150–2244 Administration (XIIe–XXe s.): Administration générale (1305–1787). – Administration générale à Bourg-St-Pierre: Raveyres (1436–1824); Litige avec Bourg-St-Pierre, Chérité (1591–1828); Procès de Pontibert (1548–1747); Procès de la Granges (1773–1792); Rachat de droit de parcours de l'alpage de la Pierre (1303–1912); Divers (1293–1955). – Administration générale à Orsières et Ferret (1189–1920). – Administration générale à Sembrancher (1235–1794). – Administration générale à Bagnes (1333–1807). – Administration générale à Martigny (1267–1971). – Administration générale, Rectorie de Sion (1221–1863). – Administration générale à Roche: Registres de reconnaissance (1420–1664); Actes divers (1273–1847). – Administration générale du diocèse d'Aoste (1290–1940). – Administration générale en Lombardie (1732–1938). – Administration générale en Piémont (1391–1933).

n° 2245–2564 Quêtes (1310–1844).

n° 2565–2733 Service de Dieu (XIe–XXe s.): Eglises, offices fondés, sacristains (XIe s. – 1981).

n° 2734–2866/1–36 Service des passants (XVIe–XXe s.): Aumônier (1594–1963). – Chiens du St-Bernard (1800–1985). – Registres des passants (1812–1970).

n° 2867–2962 Clavendier (1558–1974).

n° 2963–3018 Bibliothèque, Musée (1515–1972).

n° 3019–3098 Bénéfices en général (1168–1964).

n° 3099–4758 Bénéfices ou maisons en particulier dans les diocèses (XIIe–XXe s.):

n° 3099–4454 Sion:

n° 3099–3345 Bourg-St-Pierre (1294–1968); n° 3346–3592 Liddes (1312–1967); n° 3593–3598 Liddes, Minutes de notaires (1517–1715); n° 3599–3601 Orsières, Rouleaux de parchemins (1347–1446); n° 3602–3726 Orsières (1320–1968); n° 3727–3740 Orsières, Codex (1535–1834); n° 3741–3744 Sembrancher, Rouleaux de parchemins et registre (1385–1607); n° 3745–3838 Sembrancher (1297–1968); n° 3839–3874 Bovernier (1374–1968); n° 3875–4141 Martigny (1310–1968); n° 4142–4151 Trient (1720–1968); n° 4152–4258 Lens (1234–1968); n° 4259–4316 Vouvry (1044–1968); n° 4317–4323 Noville (1378–1529); n°4324–4329 Belmont, au-dessus de Bex (1502–1774); n° 4330–4346 St-Maurice, abbaye (1566–1857); n° 4347–4397 Ecône (1302–1968); n° 4398–4454 Simplon, hospice (1801–1967).

n° 4455–4526 Aoste (1290–1957).

n° 4527–4528 Verrès (1332–1910).

n° 4529–4532 Piémont et Lombardie (1158–1630).

n° 4533–4553 Genève (1344–1893).
n° 4554–4577 Tarentaise, avec Petit-St-Bernard et dépendances (1323–1976).
n° 4578–4629 Lausanne (1161–1526).
n° 4630–4689 Fribourg, Jougne etc. (1530–1942).
n° 4690–4692 Champittet, collège (1953–1961).
n° 4693–4695 Bâle et Allemagne (1220–1314).
n° 4696–4732 France (1154–1895).
n° 4733–4738 Angleterre (1245–1958).
n° 4739–4758 Chine, mission (1935–1959).
n° 4759–4848 Bienfaiteurs, affiliés, donations (1109–1957).
n° 4849–5017 Documents étrangers au St-Bernard (concernant le Valais, la Savoie, ni le Valais ni la Savoie, la Débâcle du Giétroz) (IXe–XIXe s.).
n° 5018–5273 Ecrits des religieux du St-Bernard (XVIIe–XXe s.).
n° 5274–5705 Dossiers personnels des chanoines (XIVe–XXe s.).
Météorologie, Meteo 1–17 (1817–1982).
Plans, Plan 1–13 (1718–1907).
Inventaire d'Archives, Arch 1–2 (XIXe s.)

2. Archivio storico dell'Ordine Mauriziano, Torino (AOMaurizianoTorino):

Sur le fonds «Prevostura e casa dei santi Nicolao e Bernardo di Aosta» XIe–XVIIIe s.): Bautier/Sornay 1, L–LI. – Frutaz, *Le fonti,* 46–47. – Grisoli, *Le pergamene,* 190–193 (recensement des séries [66] contenant des parchemins: 4434 unités, dont une infime partie a été publiée par Pivano et Battaglino).

Inventaire: Inventaire du fonds «Prevostura e casa dei santi Nicolao e Bernardo di Aosta», 9 vol. in-folio (ms.).

L'énumération des séries (categorie) est reproduite d'après l'inventaire, qui signale également les titres restitués à la prévôté en 1785. A l'intérieur de chaque série, les documents sont groupés en paquets (mazzi), mais la numérotation est faite par série. La graphie de l'inventaire est respectée, les noms de lieux encore officiellement en usage étant restitués, voire rectifiés, entre parenthèses. Les dates extrêmes sont, dans la mesure du possible, corrigées d'après l'original.

Inventario, t. 1:
Bolle riguardanti la Prevostura, n° 1–154/(155) (1156/1175–1753); senza data, n° 1–23.
Canonicato spettante alla Prevostura di San Bernardo nella chiesa cattedrale d'Aosta, n° 1–42/(43) (1338–1753/1772); senza data, n° 1–13.
Chiesa parrochiale di San Martino de la Chapelle (Les Chapelles), dipendente dalla prevostura di San Bernardo, n° 1–54/(55) (1328–1747/1768); senza data, n° 1–6.
Chiese diverse riguardanti la Prevostura, n° 1–76/ (79) (1123–1708/1762); senza data, n° 1–7.
Chiese diverse ne'stati esteri già spettanti alla Prevostura di San Bernardo, n° 1–21/(29) (1208/1211–1473/1709).
Chiese diverse dipendenti dalla Prevostura di San Bernardo esistenti nelle provincie di Torino, Ivrea e Vercelli, n° 1–59 (1158–1710).

Diplomi de' duchi di Savoia ed altri principi a favore della casa e prevostura di San Bernardo, n° 1–121 (1125–1739); senza data, n° 1–8.
Minutari e protocolli ed altri volumi riguardanti la Prevostura di San Bernardo, n° 1–43/(54) (1291–1720/1840).
Ospedale e casa del Piccolo San Bernardo, n° 1–254 (1218–1732/1772); senza data, n° 1–17.

Inventario, t. 2:
Attestati diversi de' miracoli, fatti da San Bernardo, n° 1–13 (1559–1681). Restitution à l'hospice en 1785.
Parrochia di Marin, n° 1–13/(14) (1434–1645/1761); senza data, n° 1.
Ospedale Marchévaudan, n° 1–21/(22) (1535–1742/1774); supplemento, n° 23–28/(29) (1408–1548/1760); senza data, n° 1.
Territorio di San Martino di Corliano, n° 1–567(58) (1202–1753/768); senza data, n° 1–2.
Territorii di Mellierée (Meillerie) e Thonon, n° 1–282 (1277–1772); senza data, n° 1–32.
Borgo, ossia parrochia di San Maurizio (Bourg-St-Maurice), n° 1–8/(11) (1304–1628/1772); senza data, n° 1.
Territorio di Morgex, n° 1–41 (1459–1773); senza data, n° 1–2.
Territorio di Monvalesano (Montvalezan), n° 1–48 (1190–1763); senza data, n° 1–3.
Territorio di St-Oyen, n° 1–310 (1100–1769); senza data, n° 1–8.
Territorio di San Paolo ed Aquiano (St-Paul, Evian), n° 1–202 (1299–1602).

Inventario, t. 3:
Territorio d'Aymavilla (Aymavilles), n° 1-84 (1254–1756); senza data, n° 1.
Territorio d'Alleno (Allein), n° 1–46 (1542–1692); senza data, n° 1.
Territorio d'Aosta, riguardante il priorato de' santi Pietro ed Orso, n° 1–19 (1408–1756); senza data, n° 1–3 (sans rapport avec le Grand-St-Bernard).
Territorio d'Altavilla e Monvenisio (Hauteville, Montvenix), riguardante l'ospedale del Piccolo San Bernardo, n° 1–34 (1285–1389).
Priorato di San Benigno (Aoste, St-Bénin), n° 1–64 (1177–1766); senza data, n° 1–5.
Territorio di Bibian (Aoste, Bibian), n° 1–37 (1177–1772); senza data, n° 1–3.
Territorio di Bocza (Bosses). Diverse, n° 1–31 (1200–1681); senza data, n° 1.
Territorio di Brissogne. Diverse, n° 1–29 (1336–1771); senza data, n° 1.
Territorio di Castillione (Châtillon), n° 1–259 (1165–1771); senza data, n° 1–5.
Territorio di Charvenzod (Charvensod), n° 1–75 (1364–1707); senza data, n° 1–3.
Territorio di Chezalet (Chezallet). Diverse, n° 1–45 (1215–1771).
Territorio di Chevrot, n° 1–154 (1350–1768).
Grangia di Champrotard (Champ-Rottard près de Villeneuve), n° 1–11 (1753–1773).
Territorio di Cinzodo (Sinzo près de Sarre?), n° 1–8 (1310–1482).
Territorio di Cognie (Cogne), n° 1–7 (1500–1683).
Territorio di Cormajore (Courmayeur), n° 1–287 (1238–1778/1785); senza data, n° 1–7.

Inventario, t. 4:
Territorio di Decimo (Diémoz com. Verrayes), n° 1–25 (1353–1567); senza data, n° 1–2.
Territorio e priorato di S. Elena di Sarra (Sarre), n° 1–13 (1311–1603); senza data, n° 1–3 (sans rapport avec le Grand-St-Bernard).
Territorio d'Estues [sic] (Echines, près Bourg-St-Maurice), riguardante il Piccolo San Bernardo, n° 1–10 (1279–1378).

Territorio di Estroubles e Stipule [sic] (Etroubles), n° 1–274 (1102/1181–1761); senza data, n° 1–13.
Ospedale di Fonteinte, n° 1–251 (1222–1702); senza data, n° 1–6.
Territorio di Gignodo (Gignod), n° 1–83 (1316–1759); senza data, n° 1.
Territorio di Gressan, n° 1–183 (1428–1756); senza data, n° 1–4.
Territorio d'Introdo (Introd), n° 1–55 (1364–1759); senza data, n° 1–6.

Inventario, t. 5:
Territorio di Polleno (Pollein), n° 1–169 (1347–1772); senza data, n° 1–4.
Territorio di San Pietro Castelargento (St-Pierre). Scritture diverse, n° 1–190 (1202–1771); senza data, n° 1–16.
Territorio di San Pietro d'Albigny. Scritture diverse, n° 1–42 (1545–1586); sans rapport avec le Grand-St-Bernard.
Territorio di Pra San Didier (Pré-St-Didier), n° 1–19 (1402–1754).
Territorio di Prally (Praille, Ollon), n° 1–11 (1304–1564).
Territorio di Quarto (Quart), n° 1–177 (1255–1700); senza data, n° 1–3.
Territorio di San Remiggio (St-Rhémy), n° 1–72 (1127–1769); senza data, n° 1–5.
Territorio di Romejrano (Rumeyran près d'Aoste), n° 1–30 (1199–1680); senza data, n° 1–3.
Territorio di Sesto (Séez), n° 1–228 (1223–1769); senza data, n° 1–5.
Territorio di Tignes, riguardante l'ospedale del Piccolo San Bernardo, n° 1–11 (1364–1402).
Territorio della Tullia (La Thuile), riguardante l'ospedale del Piccolo San Bernardo, n° 1–20 (1308–1772).
Territorio del Valais riguardante la prevostura, n° 1–71 (1189/1218–1757).
Territorio di Valgrisenche, n° 1–23 (1313–1484).

Inventario, t. 6:
Territorio d'Aosta, riguardante il priorato di San Giacomo (St-Jacquême d'Aoste) e diverse, n° 1–1411 (1127–1772); senza data, n° 1–195.

Inventario, t. 7:
Valley (Valais) [1]. Riguardante la prevostura, casa e ospedale di Mongiove (Mont-Joux/Grand-St-Bernard) e la Rettoria di Sedunno (Sion), n° 1–343 (1168/1271–1752); senza data, n° 344–364 (avec suite dans Inventario, t. 5, f. 313, mazzo 6: n° 365–367). La plus grande partie a été restituée à l'Hospice en 1785.
Valley (Valais) [2]. Chiese diverse e riguardanti la prevostura di Mongiove (Mont-Joux/Grand-St-Bernard), n° 1–55 (1247/1302–1708; senza data, n° 56–61. Restitution partielle à l'Hospice en 1785.
Valley (Valais) [3]. Borgo di Mongiove (Bourg-St-Pierre), n° 1–9 (1352–1602). Restitution à l'Hospice en 1785.
Valley [sic] (Valais) [4]. Riguardo le parrochie d'Aprile (Avry-devant-Pont), e degli Spedali nuovi (Les Hôpitaux-Neufs), capella di Belmonte (Belmont) e spedale di Salin (Salins): Parrochia d'Aprile (Avry-devant-Pont), n° 1–9 (1441–1643). Restitution partielle (n° 2 à 5) à l'Hospice en 1785. – Spedali nuovi (Les Hôpitaux-Neufs), n° 10–29 (1285–1693); senza data, n° 30–31. Restitution partielle à l'Hospice en 1785. – Parrochia di Belmonte (Belmont), n° 32–37 (1307–1638). Restitution à l'Hospice en 1785. – Spedale e territorio di Salin (Salins), n° 38–47 (1295–1661).

Territorio de Valley [sic] (Valais). Diverse (concerne la région d'Aubonne, de Bière, de Martigny, de Sion etc.), n° 1–89 (1252–1689); senza data, n° 90–95. Restitution partielle à l'Hospice en 1785.
Ospedale di Viviaco (Vevey), n° 1–47 (1231/1262–1671; senza data, n° 48. Restitution partielle (n° 1, 2, 46, 47) à l'Hospice en 1785.
Chiesa parrochiale di Lins (Lens), n° 1–35 (1290–1724). Restitution à l'Hospice en 1785.
Valley (Valais) [5]. Territorio di Martigniaco (Martigny) riguardante la Prevostura di Montgiove (Mont-Joux/Grand-St-Bernard), n° 1–64 (1280–1706); senza data, n° 65–66. Restitution à l'Hospice en 1785.
Territorio di Martigniaco (Martigny). Diverse, n° 1–77 (1300–1574); senza data, n° 78.
Territorio di Liddes riguardante la Prevostura di San Bernardo, n° 1–33 (1351–1711); senza data, n° 34. Restitution à l'Hospice en 1785.
Territorio e cura di Dignens (Denens), n° 1–34 (1365–1533). Restitution partielle (n° 34) à l'Hospice en 1785.
Territorio e cura d'Orsières. Diverse, n° 1–105 (1291–1721); senza data, n° 106–108. Restitution partielle (dès le n° 31 presque complète) à l'Hospice en 1785.
Parrochia di San Brancher (Sembrancher VS), n° 1–29 (1235–1728); senza data, n° 30–35. Restitution à l'Hospice en 1785.
Territorio e priorato d'Estues (Etoy), n° 1–128 (1206–1623); senza data, n° 129–131. Restitution partielle (n° 127–131) à l'Hospice en 1785.
Chiesa di Septem Salis (Semsales), n° 1–23 (1304–1600); senza data, n° 24.
Abbazia des Roches (Roche), n° 1–117 (1318–1718); senza data, n° 118–127. Restitution (à l'exception de quelques nos) à l'Hospice en 1785.
Priorato di Nostra Signora di Rumilly, già dipendente della Prevostura de'Santi Nicolao e Bernardo, n° 1–56 (1729–1786); Scritture senza data, n° 1–6.
Parrochia d'Allinges nel Chiablese, già dipendente dalla Prevostura de'Santi Nicolao e Bernardo stata secolarizzata con Bolla Pontifica 19. Agosto 1752, n° 1–14 (1230–1715); Scritture senza data, n° 1–5.
Collette per gli spedali della Prevostura de'Santi Nicolao e Bernardo d'Aosta, secolarizzata ... 19. Agosto 1752, n° 1–387 (1338–1740); Scritture delle collette senza data, n° 1–14.

Inventario, t. 8:
Prevostura, Diverse, n° 1–873 (1129–1768); senza data, n° 1–173.
Scritture diverse de'particolari che non riguardano direttamente la casa di San Bernardo, n° 1–686 (1182–1739).

Inventario, t. 9:
Ospedale dell'ordine de'santi Maurizio e Lazzaro in Aosta, n° 1–1110 (1752/1773–1899).
Ospizio del Piccolo San Bernardo, n° 1–51 (1823–1920).

3. Archives de la Prévôté à Martigny (APrévMartigny):

Archives non inventoriées, dotées surtout de documents du XVIIIe–XXe s. relatifs au prévôt (Confédération des Chanoines Réguliers), au procureur général, à la mission; classement et inventorisation en cours par les soins des AEValais.

4. Archives de l'Hospice du Simplon:

Archives non inventoriées, dotées de documents et de livres du XIXe–XXe s.; classement et inventorisation en cours par les soins des AEValais (dépôt provisoire).

5. Archives historiques régionales à Aoste:

Les Archives Historiques Régionales (1950–1990), Aoste 1991 (diverses contributions; bibliographie).

Fonds «Saint-Bénin» (223 documents, XIIIe–XVIIIe s.).

Sur ce fonds: Bautier/Sornay 2, 830 n. 1. – Costa, Maria, *Les fonds d'archives,* dans *Les Archives Historiques Régionales (1950–1990),* Aoste 1991, 77–110, en particulier 103. – Eadem, *Le più antiche carte del priorato aostano di Saint-Bénin (1239–1370). Edizione critica e commento,* Aoste 1988 (Bibliothèque de l'Archivum Augustanum 23), en particulier IX–XVII (Introduction à l'édition critique des parchemins du premier volume de l'inventaire publié, v. infra). – Frutaz, *Le fonti,* 42–44, en particulier 43.

Inventaire: Perrin, Joseph-César, *Inventaire des archives du prieuré de Saint-Bénin,* dans *Sources et documents d'histoire valdôtaine* 1, Aoste 1982 (Bibliothèque de l'Archivum Augustanum 13), 151–219.

6. Archives of New College, Oxford (ANewCollegeOxford):

Pour l'histoire de cet important College, fondé en 1379, et au sujet de ses riches archives (environ 14 000 unités, qui correspondent à plus de 150 000 pièces, dont la plupart du XIVe–XXe s.): Forster, Janet et Julia Sheppard, *British Archives. Third edition. A Guide to Archive Ressources in the United Kingdom,* New York 1995, en particulier 462s. n° 892 (New College). – *New College Oxford 1379–1979.* Edited by John Buxton and Penry Williams, Oxford 1979 (diverses contributions et bibliographie; en particulier chap. X, 306–316: *Thoughts on the Archives,* par Francis W. Steer).

Inventaire: *The Archives of New College, Oxford. A Catalogue,* compiled by Francis W. Steer, London and Chichester 1974 (catalogue détaillé avec Index, en particulier sub voce: Chislehurst, Havering-atte-Bower, Hornchurch [avec Newberies], London [Fenchurch Street, Mountjoy's Inn], Risebridge in Romford, Romford, Suttons in Hornchurch), cité: Steer, *Catalogue.*

Parmi les séries de documents très nombreuses et variées signalons celles relatives aux possessions anglaises de la prévôté du Mont-Joux pour la période de 1158, environ, à 1391, date de leur vente au New College d'Oxford:

Administration:

Evidences and extracts from records (v. Steer, *Catalogue,* 47–49), en particulier: 9791 Registrum evidentiarum, vol. 5 (ms. écrit entre 1658 et 1661 par William Ball contenant les copies des documents («Early deeds») dont Westlake a publié les regestes, v. infra). Un microfilm de ce volume se trouve également aux AHGd-St-Bernard, sans cote).

Estate Records:

Essex: Hornchurch (v. Steer, *Catalogue,* 246–268, Introduction: 246s.), en particulier: Manor of Hornchurch Hall (936, 3731–3732, 4576, 10'746: «court rolls/rentals», surtout du XIVe s.). – Manor of Havering-atte-Bower (10'873: «rental»?, XIVe s.). – Manor

of Suttons (9812: «court roll», 1298/1299). – Charter (4594: unique pièce, vers 1162/1170). – Evidences (2985: copies, tirées des documents et «evidence books» concernant Hornchurch dès 1274, 48 pièces, XVIe–XIXe s.; 2933–2935: copies, entre autres, des chartes relatives aux donations à l'hospice du Mont-Joux, 3 rouleaux, XVIIe s.). – Benefice (4595: unique pièce, 1274).

Kent: Chislehurst (v. Steer, *Catalogue,* 308–310), en particulier: Manor of Kemnal alias Keminghole alias Keminghall (3976, 4175: «court rolls» concernant également la fin du XIVe s.). – Evidences (3992: Cartulaire de 68 chartes relatives aux possessions du Mont-Joux à Chislehurst dès 1199, 1 rouleau, XVIe ou XVIIe s.).

Early Deeds:

Sur les vicissitudes de ce fonds d'une importance particulière comptant 3577 documents, parmi lesquels 530 pièces concernant le prieuré de Hornchurch, v. Steer, *Catalogue,* 513s. (Introduction).

Essex (v. Steer, *Catalogue,* 517 avec n. 3), en particulier: Hornchurch 10'667–10'745, 10'747–10'766, 10'768–10'807, 10'809–10'867, 10'869, 10'870, 10'872, 10'874–11'180, 11'182–11'192, 11'194–11'197: 530 documents, 1158–1796; v. les regestes publiés par Westlake ainsi que les documents édités par Herbert Edward Salter, *Facsimiles of early charters in Oxford Muniment Rooms,* Oxford 1929, n° 34–40.

7. Archives cantonales en Suisse

a) AEBâle-Ville/StABasel-Stadt:

Klöster B 2: Propstei auf dem Grossen St. Bernhardsberg, 1738–1833 (Documents relatifs à la quête).

b) AEFribourg:

Guide des Archives de l'Etat de Fribourg, par Nicolas Morard et Hubert Foerster, Fribourg 1986.

Collection Jean Gremaud: v. Paul-Edmond Martin, *Catalogue des manuscrits de la collection Gremaud conservés aux Archives d'Etat de Fribourg,* Fribourg 1911:

n° 8: p. 263ss. (Annotationes pro domo hospitali S. Bernardi). – n° 18: Mélanges d'Histoire valaisanne, f. 104–163 (Notice sur le Gd-St-Bernard); f. 164–186 (Notes et documents sur le Mont-Joux ... [543–1640]). – n° 25: XXXI, f. 664–672 (Documents relatifs au Prieuré de Semsales [1279–1542]). – n° 36: XIV, f. 529–609, en particulier 553s. (Lausanne, Hôpital [1282–1332]).

c) AEGenève:

Guide des Archives d'Etat de Genève, par Catherine Santschi, Genève 1973.

Hôpital de St-Nicolas et St-Bernard:

Titres et droits: Ocf 1–5 (1376–1525); Ba 19, f. 30 (1536); Ac 10, f. 369s. (1565).

Pièces historiques: n° 1549 (1554).

Registres du Conseil (éd. *Registres du Conseil de Genève,* 13 vol., Genève 1900–1940): t. 1, p. 114 (1429); t. 5, p. 107 (1493); t. 6, p. 85 (1502), 187 (1504), 251 (1505); t. 7, p. 115 (1510), 156s. (1510), 237 (1512); t. 10, p. 539 (1528); t. 13, p. 513s. (1536).

Eglise St-Loup à Versoix:

Titres et droits, visites pastorales: Ad 1, f. 71v; Ad 3, f. 1; Ad 4, f. 464v.

Titres et droits, fiefs particuliers: Pa 403 (1480–1495), Pa 615 (1470); Pa 745 (1471–1472); Pa 765 (1471–1483).
Pièces historiques: n° 33 (1191, publ. *MDG* 2, 2e partie, 48).

Pizy:

Titres et droits, visites pastorales: Ad 1, f. 75 v; Ad 3, f. 14; Ad 4, f. 446.

d) AELucerne/StALuzern:

Das Staatsarchiv Luzern im Überblick. Ein Archivführer. Erarbeitet von Fritz Glauser, Anton Gössi, Max Huber und Stefan Jäggi, Luzern/Stuttgart 1993 (Luzerner Historische Veröffentlichungen, Heft 4).

Akten, Archiv 1: Fach 1, Diplomatie: Zugewandte Orte: AKT A1 F1, Wallis, Bistum und Landschaft, Schachteln 250–262 (quelques documents relatifs à l'élection du prévôt et à la délimitation au St-Bernard).
Akten, Archiv 2: Fach 7, Staatswirtschaft: Unterstützungen, Liebessteuern, Armenwesen: AKT 27/74–84 (quelques documents relatifs à l'hospice du Grand-St-Bernard).

e) AEValais à Sion:

Les fonds conservés concernent surtout les relations des autorités valaisannes avec la prévôté.

AV 104: Grand-Saint-Bernard, n° 1–207 (1229–1864).
Confinia, en particulier: IVa Grand-St-Bernard: 1/4 n° 70–120. – Délimitation au St-Bernard: 2/1/1–2/6/1 (1422–1906).
Ancien Fonds du Département de l'Intérieur (DI), en particulier:
Ecclesiastica: n° 1: Hospice du Simplon 1808–1846. – n° 2: Hospice du Grand-St-Bernard 1802–1862. – n° 4: Sécularisation de 1848, 1837–1865 (4.4–4.6 Hospice Grand-St-Bernard et Simplon). – n° 4bis: Incamération des biens ecclésiastiques aux domaines de l'Etat 1831–1860 (4bis.3, 4bis Grand-St-Bernard). – n° 6: Parochiana I 1806–1934 (6.9 Bourg-St-Pierre, 6.20 Fully, 6.22 Lens, 6.24 Liddes, 6.25–26 Martigny 1810–1861). – n° 7: Parochiana II 1801–1893 (7.33 Orsières, 7.40 Sembrancher, 7.47 Vouvry).
Catastrophe, Bienfaisance: n° 22: Secours pour les victimes des inondations de 1809 à 1855 (22.1.3 Débâcle du Giétroz). – n° 31: Bienfaisance: établissement, guerre, églises, catastrophes naturelles 1803–1902 (31.5 Refuge de Proz). – n° 32: Subsides aux hospices, hôpitaux, orphelinats (32.1 Hospices: subsides [1804–1861]: 32.1.1 Simplon, 32.1.2 Grand-St-Bernard). – n° 35: Legs et dons ... (35.7 Grand-St-Bernard).
Commerce: n° 203: Péages fédéraux: correspondance 1847–1881 (203.3 Simplon, Grand-St-Bernard). – n° 233: ... (233.1 Grand-St-Bernard).
Catastrophes naturelles, Secours: n° 267: Secours, subsides, collectes 1870–1897 (267.1.3 notice sur les hôpitaux et hospices valaisans, 267.1.4 subsides).
Agriculture: n° 337–339: Ecole pratique d'agriculture d'Ecône 1890–1897.

Parmi les fonds en dépôt:

Archives de la Bourgeoisie de Sion: en particulier tir. 53: Saint-Bernard (monastère), n° 1–42 (1224–1752).

Fonds privés:

Fonds de Rivaz, en particulier: Rz 1–18: Anne-Joseph de Rivaz, Opera hist., t. 1–18, ms., en particulier t. 3, p. 565 et 644: Visite des églises (Liddes, 1444–1445; Liddes et

Orsières 1477); t. 17, 849 pp.: Historia abbatiae Agaunensis (suite). Monasterium Sancti Bernardi Montis Jovis. Capit. Sedun.; t. 18bis/3, p. 1–13: Additions sur St. Bernard de Menthon. – Rz 32: Charles-Emmanuel de Rivaz: Recueil de pièces relatives au Grand-Saint-Bernard, 189 pp., ms. – Rz 36: Pierre-Joseph de Rivaz (Chartes tirées des archives d'Aoste, X^e–XIe s., copies), 270 p., ms. – Rz (?): Charles-Emmanuel de Rivaz: Recueil de documents et notes sur le Valais, 4 vol., ms., en particulier vol. 3: St-Bernard. Notes historiques sur les différends qui ont amené la séparation de cette maison dans les états de Savoie, 369 pp. (cité par Donnet, *Etude sur les sources*).

Fonds Ducrey-Pignat, Vouvry, en particulier: Parchemins, Pg 1–25 (1300–1710). – Papiers, P 472–474 (Route du Grand-St-Bernard: 1853–1858); 449–471 (Documents concernant la paroisse de Vouvry: 1628–1836).

Fonds Jean Marclay, en particulier: Papiers, P 1-111 (St-Bernard: 1646–1743).

Fonds Philippe de Torrenté, en particulier: ATL Collectanea 1–10 (plusieurs documents: lettres, mémoires, actes concernant l'hospice et son administration 1563–1752; en particulier: ATL 1, n° 70 avec 149 numéros [copies: 1137–1703]. – ATN 50, fasc. 6: St-Bernard, n° 1–18 (1632–1752); fasc. 6 (2e partie): Grand-St-Bernard, n° 1–10 (?–1744).

Fonds de Torrenté-Riedmatten, en particulier: Collectanea I–IV (pièces éparses, XVIe–XVIIe s.).

Il convient de signaler également les fonds d'archives communales et paroissiales de Bourg-Saint-Pierre, Bovernier, Lens, Liddes, Martigny (en particulier Fonds Martigny-Mixte), Orsières, Sembrancher et Vouvry, dont certains sont déposés aux AEValais; pour les autres, les inventaires peuvent y être consultés.

f) ACVaud à Chavannes-près-Renens:

Guide des Archives cantonales vaudoises, par Jean-Pierre Chapuisat et autres, Chavannes-près-Renens 1990.

Des documents épars relatifs aux anciens prieurés, hospices ou bénéfices de la prévôté du Mont-Joux situés dans le Canton de Vaud sont dispersés dans les diverses séries (v. les inventaires cotés Aa et Ai), dont:

Sér. A: Epoque savoyarde et épiscopale:

Ad (Couvents): 34 Rentier des revenus du prieuré d'Etoy et de la maison forte de Pizy 1512.

Sér. B: Epoque Bernoise:

Bk (Domaines, abergements, vignes, dîmes): 1 Inventaire des biens ecclésiastiques du Pays de Vaud 1536: Bettens, f. 450r; Etoy, f. 357r, 358v, 464r. – 2 Abergements des biens ecclésiastiques 1542: Etoy, f. 292v–293r. – 10: 11 documents relatifs au prieuré d'Etoy, à la maison forte de Pizy et à la ferme de Trévelin 1537–1625.

Bp (Comptes et rentiers): 63/1 Rentier de divers revenus du Pays de Vaud 1536: Etoy, f. 55r–56r. – 63/2 Rentier de divers revenus du Pays de Vaud 1536–1537: Bettens, f. 50v; Etoy, f. 58v, 122v et 123v.

Sér. C: Parchemins et papiers:

C IV (Evêques de Lausanne): 89 (Etoy, XIIIe s.); 475 (Bière, XVe s.); 542 (Montpreveyres, XVe s.).

C V a (Chapitre Notre-Dame de Lausanne): 1520 (Sermuz, XIIIe–XIVe s.); 2590 (Montpreveyres, XVIe s.).

C XIII a (Augustins: Saint-Bernard de Montjoux): Bettens (3 pièces: XVe–XVIe s.);
C XX (Communes vaudoises): 20 Commune de Bière (14 pièces, XIVe–XVIe s.). – 46 Commune de Bettens, 4 (1 pièce, XVIe s.). – 291 Commune de Montpreveyres (1 pièce, XVIe s.).

Sér. IB: Inventaire blanc:
37/2 (Montpreveyres, XIIIe s.); 217/148, 220/402 et 442 (Bière, XIVe–XVe s.); 222 A/516, 289/178, 290/204, 291/278, 295 A/726, 295 A/732, 296 B/876, 296 B/ 885, 296 B/886, 298 A/1005, 300 B/1197, 379/2 (Etoy, XIIIe–XVIIe s.); 379/8 (Prévôté du Mont-Joux, 14 pièces, copies et 3 originaux, XIIe–XVIe s.).

Sér. F: Terriers:
Ff (Lausanne): 69 Extrait des extentes en faveur de LL. EE. Livre 3: Moudon à cause de Montpreveyres (copie de Fn 218, v. infra).
Fg (Morges): 38 Extrait des reconnaissances du prieuré de Bière (1 cahier, 1488–89).
Fh (Aubonne): 149 Grosse relative au prieuré d'Etoy et à la maison forte de Pizy, 1537–1539.
Fn (Moudon): 62 Grosse de reconnaissances ... en faveur du prieuré de Montpreveyres 1526 – 218: Extentes et reconnaissances ... Montpreveyres 1544–1548.

8. Archives des villes en Suisse:
AVLausanne:
Guide des Archives de la Ville de Lausanne, par Gilbert Coutaz, Lausanne 1993.
Sér. Poncer: Hôpital du St-Bernard (1387–1509).
ACom Vevey:
Bautier/Sornay 2, 920.
G (hôpital du Pont de la Veveyse, à Vevey): 114 Reconnaissances et abergements (1231–1472). – 115 Reconnaissances et abergements (1254–1464). – 116 Abergements (1332–1538). – 117 Extraits de reconnaissances (1338–1416). – 118 Reconnaissances et actes divers (1357–1452). – 119 Reconnaissances (1419–1420). – 120 Reconnaissances (1468–1469). – 121 Reconnaissances (1468–1470).

9. Archives épiscopales en Suisse:
AEvLausanne, Genève et Fribourg (à Fribourg):
Religieux VI.4.: Hospice S. Bernard (1599–1790).
AEvSion:
Religieux Nv. 373: Grand-Saint-Bernard, n° 1–204 (1420–1979).

10. Archives départementales en France:
Etat des inventaires des Archives Nationales, départementales, communales et hospitalières. Supplément (1937–1954), par Robert-Henri Bautier, Paris, 2e éd., 1955.
Un recensement systématique des fonds d'archives relatifs aux dépendances du Grand-St-Bernard en France n'était pas possible dans le cadre de cette étude; signalons toutefois:
ADépHaute-Savoie à Annecy:
23 H (Série SA 221): Rumilly, prieuré de chanoines augustins de Notre-Dame-de-l'Aumône.

23 H (Sous-séries: 1 J 187, 242, 485, 831): Hospice du Grand-Saint-Bernard et prieuré de Meillerie (1180–XVIII[e] s.).

11. Archivio di Stato, Torino (ASTorino):

L'Archivio di Stato de Turin est particulièrement important pour les relations de la Maison de Savoie avec les prévôts du Mont-Joux. A quelques exceptions près, les documents contenus dans les paquets 1–9 (mazzi) signalés ci-dessous concernent un unique objet: la lutte des Savoie pour le droit de nommer le prévôt.

Sur ces Archives en général et les fonds relatifs au Grand-St-Bernard en particulier: *Guida generale degli Archivi di Stato italiani,* pubblicato dal Ministero per i beni culturali e ambientali, Ufficio centrale per i beni archivistici, vol. 1–4, Roma 1981–1994, en particulier vol. 4, 406–409. – *Archivum* 15, 1965, 258–263. – Kehr, Paul, *Papsturkunden in Turin. Bericht über die Forschungen von L. Schiaparelli,* dans *Nachrichten von der königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen,* Philologisch-historische Klasse 1, 1901, 63 et 74. – Rück, Peter, *Die Ordnung der herzoglich savoyischen Archive unter Amadeus VIII. (1398–1451),* dans *Archivalische Zs.* 67, 1971, 11–101; réimpr.: *L'ordinamento degli archivi ducali di Savoia sotto Amedeo VIII (1398–1451),* Roma 1977 (Quaderni della rassegna degli Archivi di stato 48).

Sezione prima (Corte):

Materie ecclesiastiche:

Abbazie, Gran San Bernardo: mazzo 1, n° 1–48 (44, suivant les numérotations) et quelques pièces sans numéro; à part 13 originaux, la plupart des documents sont des copies du XVIII[e] s. (1125–1646/1739). – mazzo 2, n° 1–45 (1647–1718). – mazzo 3: «Relation historique de la fondation et des statuts de la congrégation des chanoines réguliers de S. Nicolas et du Grand S. Bernard» (1719). – mazzo 4, n° 1–30 (1719–1724). – mazzo 5, n° 1–47 (46) (1724–1728). – mazzo 6, n° 1–44 (1728–1746). – mazzo 7, n° 1–2 (1747–1752). – mazzo 8, n° 1–3 (1747–1752). – mazzo 9, nombreuses pièces (1622–1828) – V. également les regestes conservés aux archives de l'hospice du Grand-St-Bernard (AHGd-St-Bernard, n° 29, 40 pp., par les chanoines Quaglia et Gabioud).

Benefizi divisi per paesi: mazzo 54, VII: Gran San Bernardo (début XIX[e] s.–1831). – mazzo 54, 4, VIII,9: Gran San Bernardo (1728–1822).

Materie politiche relative all'estero, Negoziazioni co' Vallesani: mazzo 2, n° 1 (1646).

Paesi, Genève, XIV[e] catégorie: mazzo 1, n° 8 (1452–1454). – mazzo 2, n° 1–3 (1452–1454; 1456–1460). – mazzo 3, n° 1, 4, 7. – mazzo 4, n° 1, 2, 6ss. (1494–1496/1501ss.).

Sezioni riunite (Sezioni II à IV):

Les «Sezioni riunite» contiennent peu d'actes concernant le Grand-St-Bernard. Le fonds «Prevostura e monastero detti del Gran San Bernardo» signalé par Kehr, *Papsturkunden,* p. 74, alors conservé à l'«Archivio del Reale Economato dei benefizi vacanti» n'y est jamais parvenu (aimable communication de M[me] I. Massabò Ricci, Turin). Il faut également savoir que les Archives des «Sezioni riunite» ne sont pas rigoureusement ordonnées du fait de la répartition des archives en 1950/1951: à cette date un grand nombre de documents, en particulier ceux de l'Archivio camerale (Sezione III), concernant la Savoie française ont été remis à la France (déposés aux ADépSavoie à Chambéry, ADépHaute-Savoie à Annecy, ADépAlpes-Maritimes à Nice), v. Rück, *Die Ordnung,* 24–29).

Le document signalé par l'inventaire 119 (f. 55, n° 1: «Compte de Guillaume Folliet, fermier des revenus de la maison de la Meillerie ... 1499–1506»), bien qu'il n'y figure pas parmi les pièces remises à la France (restitution partielle), ne se trouve pas à Turin. Il faudrait probablement le chercher à Chambéry (SA 3221–3517), v. Rück, *Die Ordnung*, 28, et Bautier-Sornay 2, 917).

12. Archives vaticanes:

Archivio della Nunziatura di Lucerna: vol. 42–45 (boîtes thématiques relatives au Grand-St-Bernard). Pour plus de détails, v. Urban Fink, *Die Luzerner Nuntiatur (1586–1873). Zur Behördengeschichte und Quellenkunde der päpstlichen Diplomatie in der Schweiz*, Luzern-Stuttgart/Città del Vaticano 1997 (Luzerner historische Veröffentlichungen 32/Collectanea Archivi Vaticani 40) ainsi que l'inventaire par Urban Fink et Roger Liggenstorfer (à paraître).

Archivio della Nunziatura di Savoia: vol. 24, 32, 33 et 34 (v. Mellano, supra, 805–811).

Segreteria di Stato: Nunziature e Legazioni, Nunziatura Svizzera (aimable communication par Urban Fink).

Segreteria di Stato: Archivio della S. Congregazione degli Affari Ecclesiastici Straordinari: Fondo Svizzera (posizione/fascicolo) 56/42 (Vallese: 1830–1831), 161/106 (S. Maurizio [Vallese]: 1847–1850), 179/113–114 (Vallese: 1848–1851) et 488/276 (Vallese: 1906). Pour plus de détails, v. l'inventaire de Urban Fink et Roger Liggenstorfer, *Schweizer Sonderakten im Vatikan. Das Archiv der Kongregation für Ausserordentliche Kirchliche Angelegenheiten, Abteilung Schweiz 1799–1921*, Luzern-Stuttgart 1996 (Luzerner historische Veröffentlichungen. Archivinventare, Heft 5).

TRADUCTION: FRANÇOISE VANNOTTI

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES IMPRIMÉES

Amiet, Robert, *Repertorium Liturgicum Augustanum. Les témoins de la liturgie du diocèse d'Aoste*, 3 vol., Aoste 1974 et 1984 (Monumenta liturgica ecclesiae Augustanae 1, 2 et 6).

APH.

Battaglino.

Büchi, Albert, *Urkunden und Akten zur Geschichte des Augustiner Chorherrenstiftes auf dem Grossen St. Bernhard (1503–1513)*, dans *RHES* 12, 1918, 81–100.

Chartes sédunoises.

Concilium Basiliense.

Congrégation des chanoines réguliers du Grand-Saint-Bernard. Constitutions, Martigny (St-Maurice) 1991.

Congrégation des chanoines réguliers du Grand-Saint-Bernard. Directoire général, Martigny (St-Maurice) 1991.

Constitutiones pro vener. Hospitali SS Nicolai, et Bernardi Montis Jovis a S. Apostolica Sede editae, et approbatae, ac jussu ill. et rev. D. Jacobi Caraccioli... ad Helvetios, Rhoetos, aliosque Confoederatos cum potestate Legati a latere Nuntij apostolici tandem impressae, Lucerne (1723).

Constitutiones pro vener. hospitali SS. Nicolai et Bernardi Montis Jovis a S. apostolica Sede editae et approbatae, (Aoste) (ca. 1920).

Costa, Maria, *Le più antiche carte del priorato aostano di Saint-Bénin (1239–1370). Edizione critica e commento,* Aoste 1988 (Bibliothèque de l'Archivum Augustanum 23).

(Dorsaz, Gaspard-Joseph), *Vie de Saint Bernard de Menthon, archidiacre d'Aoste, fondateur de l'hospice des Mont et Colonne-Joux,* par un chanoine du Grand-Saint-Bernard, Paris 1862 (avec pièces justificatives).

Dubuis, Pierre, *Documents sur le clergé, les fidèles et la vie religieuse dans le Valais occidental et les vallées d'Aoste et de Suse aux XIVe et XVe siècles (textes tirés des comptes de l'administration savoyarde),* dans *Vallesia* 43, 1988, 165–204.

Ducrest, François, *La visite des églises du diocèse de Lausanne en 1416–1417,* Lausanne 1921 (MDR, 2e sér. 11).

Ferraris, Giuseppe et Amato Pietro Frutaz, *La visita apostolica di mons. Giovanni Francesco Bonomi alla diocesi di Aosta nel 1576,* dans *Rivista di storia della Chiesa in Italia* 12, 1958, 27–80.

Frutaz, Amato Pietro, *Le fonti per la storia della Valle d'Aosta,* Roma 1966 (Thesaurus ecclesiarum Italiae, 1/1).

Gremaud.

Hidber.

Holtzmann, Walther, *Eine ältere Papsturkunde für das Hospiz auf dem Grossen St. Bernhard,* dans *RHS* 30, 1950, 263s.

HP, 131–135.

HPM Chartarum.

Largiadèr, *Papsturkunden Schweiz.*

Leisibach, Josef et François Huot, *Die liturgischen Handschriften des Kantons Wallis (ohne Kapitelsarchiv Sitten),* dans *Iter Helveticum,* partie 4, éd. Pascal Ladner, Freiburg 1984 (Spicilegii Friburgensis subsidia 18), 77–111 n° 14–21 (Grosser St. Bernhard, Hospiz).

Logoz.

Mélanges historiques et hagiographiques valdôtains par l'école des chartes, éd. Justin Boson, Aoste 1953 (Miscellanea Augustana 2).

Pivano.

Pouillés 7.

Quaglia, Lucien, *Comptes de l'hospice du Grand St-Bernard pour l'année 1502–1503,* dans *Bollettino storico-bibliografico subalpino* 60, 1962, 161–225.

Quaglia, Lucien et Charles Giroud, *Les constitutions de la prévôté du Grand-Saint-Bernard,* Torino 1965 (Deputazione subalpina di storia patria, Miscellanea di storia italiana, ser. 4, vol. 3, parte 1).

Quaglia, Lucien et Jean-Marie Theurillat, *Les comptes de l'hospice du Grand Saint-Bernard (1397–1477). Première partie,* dans *Vallesia* 28, 1973, 1–162; *Seconde partie,* ib. 30, 1975, 169–384; glossaire établi par Ernest Schüle.

Rebord, Charles-Marie, *Visites pastorales du diocèse de Genève-Annecy, 1411–1900. Analyses détaillées des visites de saint François de Sales 1604–1618,* 2 vol., Annecy 1921–1922.

Regula et constitutiones Ordinis canonicorum regularium Sancti Augustini, congregationis sanctorum Nicolai et Bernardi Montis Jovis, Martigny (St-Maurice) 1959.

Rivaz, Anne-Joseph de, *Mémoires historiques sur le Valais (1798–1834),* publ. par André Donnet, 3 vol., Lausanne 1961 (MDR, 3e sér. 5–7).

Salter, Herbert Edward, *Facsimiles of early charters in Oxford Muniment Rooms,* Oxford 1929, n° 34–40 (Charters of Hornchurch Priory at New College).
Vignono, Ilo, *Visite pastorali in diocesi di Ivrea negli anni 1329 e 1346,* Roma 1980 (Thesaurus ecclesiarum Italiae 1/3).
Vignono, Ilo et Giuseppe Ravera, *Il «Liber decimarum» della diocesi di Ivrea (1368–1370),* Roma 1970 (Thesaurus ecclesiarum Italiae 1/2) (importante bibliogr.).
Westlake.
Wildermann, Ansgar, en collaboration avec Véronique Pasche, *La visite des églises du diocèse de Lausanne en 1453,* 2 vol., Lausanne 1993 (MDR, 3e sér. 19 et 20).
Wirz, *Bullen.*
Wirz, *Regesten.*
WLA.

TRAVAUX

Aebischer, Paul, *Le nom de lieu et les possessions hypothétiques du Grand-Saint-Bernard aux environs de Romont,* dans *RHES* 25, 1931, 261–274.
Andenna, Giancarlo, *Documenti intorno al culto di san Bernardo d'Aosta nel Novarese (secoli XII–XVI) con alcune riflessioni sull'uso etico e politico di una agiografia,* dans *Novarien* 10, 1980, 86–108.
Annuaire de la Congrégation du Grand-Saint-Bernard v. *Directorium.*
Art valaisan dans les paroisses du Saint-Bernard [Martigny et Entremont]. Exposition du 13 juin au 4 octobre 1964, Martigny (Catalogue établi par Albert de Wolff et autres), Martigny 1964; v. à ce sujet Marcel Grandjean, *Martigny: L'art valaisan dans les paroisses du Saint-Bernard,* dans *Nos monuments d'art et d'histoire* 15, 1964, 147–149.
Aureggi, Olimpia, *Gli ospizi del Monte Giove nell'ordinamento giuridico medioevale,* dans *Studi di storia ospedaliera piemontese in onore di Giovanni Donna d'Oldenico,* (Ciriè) 1958, 41–57.
Barth, Medard, *Heiltumführer und Almosensammler des Mittelalters. Die Mandate des Strassburger Bischofs Wilhelm von Honstein (1506–1541),* dans *Freiburger Diözesan-Archiv* 74, 1954, 100–131 en particulier 111s.
Bascapè, Giacomo Carlo, *I sigilli della congregazione di S. Bernardo di Montegiove,* dans *Archivum Augustanum* 1, 1968, 7–10.
Benzerath, Michel, *Statistique des Saints Patrons des églises du diocèse de Lausanne au moyen-âge,* dans *RHES* 6, 1912, 81–115, 187–228.
Berthod, René, *La Congrégation des SS. Nicolas et Bernard de Mont Joux,* dans *Canonicorum Regularium Sodalitates... Liber iubilaeus,* Vorau Austria 1954, 84–94.
Besson, Joseph-Antoine, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Aoste et Maurienne et du décanat de Savoye,* Nancy (= Annecy) 1759; réédité Moûtiers 1871.
Bibliotheca Sanctorum 2, 1962, col. 1325–1333, art. *Bernardo, arcidiacono di Aosta, santo,* par Jean Baptiste Villiger et Renato Aprile.
Blondel, Louis, *L'église et le prieuré de Bourg-Saint-Pierre,* dans *Vallesia* 1, 1946, 21–41.
– *L'hospice du Grand St-Bernard. Etude archéologique,* dans *Vallesia* 2, 1947, 19–44.
Bovi, Marcel, *Historique du prieuré et du collège de Saint-Bénin,* dans *Bulletin de l'Académie Saint-Anselme* 36, 1959, 57–89.
Bruckner 13, 135–157.
Carlen, Louis, *Kultur des Wallis im Mittelalter,* Brig 1981.
– *Kultur des Wallis 1500–1800,* Brig 1984.

Casiraghi, Giampetro, *Il problema della diocesi di Torino nel medioevo,* dans *Bollettino storico-bibliografico subalpino* 75, 1977, 405–534.

Cassina, Gaëtan, *Le coffre gothique de l'hospice du Grand Saint-Bernard,* dans *Vallesia* 32, 1977, 267–273.

Ceux qui passent et ceux qui restent. Etudes sur les trafics transalpins et leur impact local. Actes du colloque de Bourg-Saint-Pierre 23–25 septembre 1988, publ. par Pierre Dubuis, St-Maurice 1989.

Chaponnière, Jean-Jacques et Louis Sordet, *Des hôpitaux de Genève avant la Réformation,* dans *MDG* 3, 1844, 165–471, en particulier 239–247 (Hôpital Saint-Bernard).

Chapuisat, Jean-Pierre, *Les deux faces anglaises du Grand-Saint-Bernard au moyen âge,* dans *Vallesia* 26, 1971, 5–14.

Cognasso, Francesco, *La casa del Gran San Bernardo nelle ricerche recenti,* dans *Bolletino storico-bibliografico subalpino* 55, 1957, 164–168.

Collège Champittet – Pully, 1951–1976, Collège Champittet, 25e anniversaire, Martigny 1976.

Cottineau 1, 1320–1321.

Crettol, Georges, *Ecône, première école valaisanne d'agriculture,* Sion 1967.

(Crettol, Georges et Léon Dupont Lachenal), *Les ordres religieux en Valais,* par un prêtre diocésain, dans *Bulletin du diocèse de Sion* 9, 1962, numéro spécial, 119–130.

DHBS 5, 1930, 636–638, art. *Saint-Bernard (Grand),* par Jean-Emile Tamini.

DHGE 8, 1935, 690–696, art. *Bernard de Menthon (Saint),* par André Pidoux de la Maduère (sans valeur scientifique).

Directorium praepositurae S. Bernardi Montis Jovis, St-Maurice 1956–1959; devenu *Ordo Congregationis canonicalis SS. Nicolai et Bernardi, ...* 1960–1970; devenu *Congrégation canoniale des SS. Nicolas et Bernard de Mont-Joux. Ordo,* 1971; devenu *Congrégation du Grand-St-Bernard de l'Ordre des chanoines, ...* 1972–1975; devenu *Annuaire de la Congrégation du Grand-St-Bernard, ...* 1976ss.

Dizionario biografico degli italiani 9, 1967, 259–263, art. *Bernardo d'Aosta, santo,* par Raffaelo Volpini.

DIP 1, 1974, 1396–1398, art. *Bernardo di Mentone (o di Aosta), santo,* par Angelin-Maurice Lovey; 2, 1975, 89–97, art. *Canonici regolari della Congregazione Ospitaliera del Gran S. Bernardo,* par Lucien Quaglia et Angelin-Maurice Lovey.

Donnet, André, *Le Grand Saint-Bernard,* Neuchâtel 1950 (Trésors de mon pays 45).

– *Saint Bernard et les origines de l'hospice du Mont Joux (Grand-St-Bernard),* St-Maurice 1942 (ESM 41/1).

Dubois, Frédéric-Théodore, *Les armoiries de l'hospice du Grand Saint-Bernard,* dans *AHS* 28, 1914, 150–153; repris dans *Augusta praetoria* 3, 1921, 100–103.

– *Armoiries des prévôts du St-Bernard,* dans *AHS* 53, 1939, 8–13, 48–53, 72–78, 126–132.

– *Les armoiries du prévôt du Grand St. Bernard,* dans *AHS* 40, 1926, 131s.

Dubuis, François-Olivier et Antoine Lugon, *Les premiers siècles d'un diocèse alpin: Recherches, acquis et questions sur l'évêché de Sion. Première partie: Les débuts du christianisme en Valais et les centres de rayonnement,* dans *Vallesia* 47, 1992, 1–61; *Deuxième partie: Les cadres de la vie chrétienne locale jusqu'à la fin du XIIIe siècle,* dans *Vallesia* 48, 1993, 1–74; *Troisième partie: Notes et documents pour servir à l'histoire des origines paroissiales,* dans *Vallesia* 50, 1995, 1–196.

Dubuis, Pierre, *Pèlerins et indigènes dans la châtellenie d'Entremont au bas moyen âge (XIVe–XVe siècles),* dans *Vallesia* 36, 1981, 33–60.

– *Une économie alpine à la fin du Moyen Age. Orsières, l'Entremont et les régions voisines 1250–1500,* 2 vol., Sion 1990 (Cahiers de Vallesia 1) (avec bibliogr.).

Duc, Joseph-Auguste, *Histoire de l'église d'Aoste,* 10 vol., Aoste et St-Maurice 1901–1915.

Duc, Pierre-Etienne, *La maison du Grand-Saint-Bernard et ses très révérends prévôts,* Aoste 1898.

Duparc-Quioc, Suzanne, *Saint Bernard des Alpes,* dans *Recueil de travaux offert à M. Clovis Brunel,* vol. 1, Paris 1955, 401–408.

Dupont Lachenal, Léon, *Une dépendance vaudoise de l'hospice du Grand-Saint-Bernard: Sainte-Marie de Belmont,* dans *AV,* 2e sér. 54, 1979, 45–61.

Enciclopedia cattolica 2, 1949, col. 1417–1421, art. *Bernardo, arcidiacono di Aosta, santo,* par Amato Pietro Frutaz (importante bibliogr.).

Essais historiques sur le Mont-Saint-Bernard par Chrétien Desloges, docteur de Montpellier, s. l. 1789. Texte intégral avec les notes inédites de Jérôme Darbellay, publ. par René Berthod avec une biographie de l'auteur et des notes de lecture, St-Maurice 1989.

Francey, Germain-Marie, *Le prieuré d'Etoy,* dans *RHES* 4, 1910, 98–115.

Frutaz, François-Gabriel, *Pierre-Léonard Roncas et la bulle d'érection du Collège d'Aoste, Notes et documents,* dans *Bulletin de l'Académie Saint-Anselme* 19, 1905, 135–188.

Gabioud, René, *Médailler de l'hospice du Grand-Saint-Bernard,* Bourg-Saint-Pierre 1986, dactyl.

Galbreath, Donald Lindsay, *Inventaire des sceaux vaudois,* Lausanne/Genève 1937 (MDR).

Gattiglia, Anna et Maurizio Rossi, *Aspects de la religiosité populaire des Alpes occidentales: le culte de saint Bernard de Menthon. Actes du colloque, Paris 7–8 mai 1983,* dans *Caesarodunum. Bulletin de l'Institut d'Etudes Latines et du Centre de recherches A. Piganiol* 19, 1984, 155–169.

Gattlen, Anton, *L'estampe topographique du Valais,* vol. 1: *1548–1850,* et vol. 2: *1850–1899,* Martigny et Brigue 1987 et 1992.

Geiser, Anne, *Un monnayage celtique en Valais: Les monnaies des Véragres,* dans *Revue Suisse de Numismatique* 63, 1984, 55–107 (avec 9 planches).

– *Grand-Saint-Bernard: les monnaies antiques. Guide de l'exposition,* Lausanne 1989.

Gerandin, Giuseppe, *I beni fondiari dell'ospizio del Gran San Bernardo fino al 1300,* Università di Torino, Tesi di laurea in Storia medioevale, anno accademico 1972–1973, dactyl.

Gex, F., *Le Petit-Saint-Bernard,* Chambéry 1924.

Giampaoli, Lorenzo, *Il monumentale ospizio del Gran S. Bernardo sul Monte Giove. Memoria storica compilata su documenti inediti con breve appendice,* Prato 1884.

Giroud, Charles, *L'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin et ses diverses formes de régime interne. Essai de synthèse historico-juridique,* Martigny 1961.

Giroud, Frédéric, *La mission des chanoines du Grand Saint-Bernard au Tibet (1933–1952),* mém. de licence Fribourg (Suisse) 1986, dactyl.

– *La Chine Méridionale et ses habitants vus par des religieux valaisans ou les chanoines du Grand-Saint-Bernard à la rencontre des marches du Tibet. La Mission du Grand-Saint-Bernard au Tibet (1933–1952),* dans *Valais d'émigration = Auswanderungsland Wallis,* Sion 1991 (Cahiers d'ethnologie valaisanne 2), 241–250.

Grand-St-Bernard – Thibet. Revue trimestrielle de la mission du Saint-Bernard au Thibet chinois, Fribourg, Maison du Grand-St-Bernard, a. 1, 1946–16, 1961; devenu *Mission du Grand-Saint-Bernard, ex mission du Thibet,* a. 17, 1962ss.

Gruber, Eugen, *Die Stiftungsheiligen der Diözese Sitten im Mittelalter,* Diss. Freiburg 1932.

Helvetia archaeologica 10, 1979, fasc. 37, 1–41 (diverses contributions).

Henrioud, Marc, *Les anciennes postes valaisannes et les communications internationales par le Simplon et le Grand St-Bernard 1616–1848,* dans *RHV* 13, 1905, 198–206, 235–245, 269–283, 295–308.

Hoppeler, Robert, *Beiträge zur Geschichte des Wallis im Mittelalter,* Zürich 1895, 284–289.

– *Nachtrag zum Propstverzeichniss (sic) von St. Bernhard,* dans *Anzeiger für schweizerische Geschichte,* NF 6, 1889–1893, 389–391.

– *Zum Propstverzeichniss (sic) von St. Bernhard,* ib., NF 6, 1889–1893, 245–254; 7, 1894–1897, 95s.

Hüffer, Hermann, *Die Abteien und Priorate Welschburgunds unter den Zähringern,* dans *RHES* 15, 1921, 1–25, 122–145, 207–232, 261–278.

Inventaire du trésor de la vénérable église prévôtale du Grand St-Bernard, dressé en 1666, historié et annoté par l'abbé Pierre-Etienne Duc, chanoine de la cathédrale d'Aoste avec le concours de Mgr Xavier Barbier de Montault, Turin 1888.

Kirsch, Jean Pierre, *Die ältesten Pfarrkirchen des Kantons Freiburg,* dans *FGB* 24, 1917, 75–142.

Lapaire, Claude, *Une matrice de sceau de l'hospice du Grand-Saint-Bernard,* dans *Archivum Heraldicum* 70, 1976, 33–35.

– *La matrice du sceau des indulgences du Grand-Saint-Bernard,* dans *Vallesia* 12, 1957, 327–334.

Lathion, Lucien, *Bonaparte et ses soldats au Grand-Saint-Bernard: d'après les documents de l'armée,* Neuchâtel 1978.

Laurent, Louis-J., *Mémoire historique sur le Collège royal de Saint Bénigne d'Aoste,* dans *Bulletin de l'Académie Saint-Anselme* 3, 1859, 89–103.

Lexikon der christlichen Ikonographie, vol. 5: *Ikonographie der Heiligen,* Rom/Freiburg/Basel/Wien 1973, col. 370, art. *Bernhard von Aosta (von Menthon),* par Vincent Mayr.

Lexikon des Mittelalters, vol. 1, München/Zürich 1980, col. 1990, art. *Bernhard von Aosta,* par Angelin-Maurice Lovey; vol. 4, 1989, col. 1727, art. *Grosser St. Bernhard,* par Hans Conrad Peyer.

Lexikon für Theologie und Kirche, 2e éd., vol. 2, Freiburg im Breisgau 1958, col. 237, art. *Bernhard, hl. (Archidiakon v. Aosta),* par Johann Baptist Villiger; vol. 9, ib. 1964, col. 135, art. *Sankt Bernhard,* par Marcel Giroud;

– 3e éd., vol. 2, ib. 1994, col. 266, art. *Bernhard v. Aosta,* par Ernst Tremp.

Locatelli, René, *Réseau monastique et canonial de part et d'autre du Jura au XIIe siècle,* dans *RHES* 82, 1988, 89–114.

– *Sur les chemins de la perfection. Moines et chanoines dans le diocèse de Besançon vers 1060–1220,* St-Etienne 1992 (Centre européen de recherches sur les congrégations et ordres religieux. Travaux et recherches 2) (importante bibliogr.).

Luquet, Jean-Félix-Onésime, *Etudes historiques sur l'établissement hospitalier du Grand Saint-Bernard,* Paris/Marseille 1849.

Marguerettaz, Anselme, *Mémoire sur les anciens hôpitaux de la Vallée d'Aoste,* dans *Société académique religieuse et scientifique du duché d'Aoste* (= Bulletin de l'Académie Saint-Anselme) 7, 1871, 1–66; 8, 1873, 1–95; 9, 1876, 1–98; 10, 1879, 85–291.

Mission du Grand-St-Bernard v. *Grand-St-Bernard – Thibet.*

Mottaz.

Mülinen 1.

Passages romantiques des Alpes. Charles Dickens, Stendhal, Alexandre Dumas, Charles Nodier, Maxime du Camp, Senancour, Astolphe de Custine, le Bibliophile (Paul Lacroix), Rodolphe Töpffer, textes réunis et présentées par Daniel Sangsue, Lausanne 1990.

Perfect, Charles Thomas, *Ye Olde Village of Hornchurch, being an illustrated historical Handbook of the Village and Parish of Hornchurch,* Colchester 1917 (reprinted Hornchurch 1976).

Perrin, Xavière, *Culte et iconographie de saint Bernard de Menthon,* dans *Revue suisse d'art et d'archéologie* 49, 1992, 66–70.

Putallaz, Pierre-Alain, *Sur le passage du Saint-Bernard par Bonaparte en 1800. Témoignage inédit de Charles d'Odet, responsable de manœuvres valaisans,* dans *AV,* 2e sér. 50, 1975, 157–201.

Quaglia, Lucien, *Les constitutions de l'hospice du Grand-St-Bernard,* dans *AHS* 63, 1949, 26–29.

- *Le Grand St-Bernard et Ferrette,* Mulhouse 1957 (Annuaire de la Société d'histoire sundgovienne), 116–118.
- *L'habit des chanoines du Grand-Saint-Bernard,* dans *RHES* 39, 1945, 33–46.
- *Les hospices du Grand et Petit Saint-Bernard du Xe au XIIe siècle,* dans *Monasteri in Alta Italia dopo le invasioni saracene e magiare (sec. X–XII). Relazioni e comunicazioni al XXXII Congresso storico subalpino. III Convegno di storia della chiesa in Italia, Pinerolo 6–9 settembre 1964,* Torino 1966, 427–441.
- *La maison du Grand-Saint-Bernard des origines aux temps actuels,* Aoste 1955; 2e éd. revue et augmentée, Martigny 1972.
- *Meillerie et la prévôté du Grand-Saint-Bernard,* dans *AV,* 2e sér. 36, 1961, 10–39.
- *Le Mont de Lens,* Lens 1988.
- *Notice sur les chanoines du Saint-Bernard qui se sont distingués dans les sciences naturelles,* dans *Bulletin de la Murithienne* 100, 1983, 9–14.
- *Les origines de l'hospice du Grand-Saint-Bernard,* dans *Publication du centre européen d'études burgundo-médianes* 15, 1973, 31–36, repris sous le titre *Fondation de l'hospice du Mont-Joux par Saint Bernard,* dans *Novarien* 10, 1980, 12–19.
- *Présence et activité des chanoines du Gd-St-Bernard au col du Simplon,* dans *Novarien* 11, 1981, 30–38.
- *La prévôté du Grand-Saint-Bernard et le diocèse de Sion,* dans *Bulletin du diocèse de Sion,* 9, 1962, numéro spécial, 101–106.
- *Les prévôts du Saint-Bernard et la vallée d'Aoste,* dans *La valle d'Aosta. Relazioni e comunicazioni al XXXI Congresso storico subalpino, Aosta 9–11 settembre 1956,* Torino 1958–1959, 481–484.
- *S. Bernard de Montjou,* s. l. s. d. (1939), dactyl.
- *S. Bernard de Montjou d'après les documents liturgiques,* dans *RHES* 38, 1944, 1–32.
- *Saint Bernard de Montjou. Patron des alpinistes,* Aoste s. d. (1985).
- *Les services du passage du Saint-Bernard établis à Bourg-Saint-Pierre,* dans *AV,* 2e sér. 48, 1973, 43–76.
- *La suppression de l'ordre du S. Bernard dans les Etats sardes en 1572 (sic),* dans *Bulletin de l'Académie Saint-Anselme* 31, 1953, 65–71.

Quaglia, Lucien et Donald Lindsay Galbreath, *Sigillographie du Grand St-Bernard,* dans *AHS* 58, 1944, 10–14, 70–75; tiré à part 1944, 3–12.

Une région, un passage. L'Entremont de la fin du Moyen Age à nos jours. Contributions de Catherine Berthod et autres, réunies par Pierre Dubuis, s. l. (Martigny) 1989 (bibliogr.).

Ribordy, Maurice, *La paroisse de Bourg-Saint-Pierre et ses prieurs,* dans *AV,* 2e sér. 28, 1953, 313–345.

Richermoz, Frédéric et Joseph-Marie Emprin, *Le diocèse de Tarentaise des origines au Concordat de 1802,* Moûtiers 1928 (Tarentasia christiana 1).

Roten, Ferdinand, *Un conflit forestier au temps passé. Difficultés entre la Maison du Grand St-Bernard et la commune d'Orsières au sujet des bois de Ferret,* dans *Journal forestier suisse* 95, 1944, 29–33.

Round, J. Horace, *Hornchurch Priory,* Colchester 1896 (Transactions of the Essex Archaeological Society 6, part 1, New Series), 1–12.

Schmitt, Martin, *Notices sur les couvents du diocèse de Lausanne,* dans *Mémorial de Fribourg* 2, 1855, 142–159 et 200–206, en particulier 204–206 (D. Prieurés des chanoines du St. Bernard).

Schmugge, Ludwig, *Die Anfänge des organisierten Pilgerverkehrs im Mittelalter,* dans *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken* 64, 1984, 1–83 (importante bibliogr.).

Schreiber, Georg, *Mittelalterliche Alpenpässe und ihre Hospitalkultur,* dans *Miscellanea Giovanni Galbiati II,* Milano 1951, 335–352.

Sismonda, Angelo, *Notizie storiche di Ciriè. Con note ed aggiunte del Teol. Enrico Giachetti,* Ciriè 1924.

Tamini, Jean-Emile et Pierre Delèze, *Nouvel essai de Vallesia christiana,* St-Maurice 1940.

Thommen, Rudolf, *Zum Propstverzeichniss (sic) von St. Bernhard,* dans *Anzeiger für schweizerische Geschichte,* NF 6, 1890–1893, 319.

Thurre, Daniel, *L'hospice du Grand-St-Bernard, son eglise, son trésor,* Berne 1994 (Guides de monuments suisses).

Trévillers, Jules de, *Sequania monastica. Dictionnaire des abbayes, prieurés, couvents, collèges et hôpitaux conventuels, ermitages de Franche-Comté et du diocèse de Besançon antérieurs à 1790,* Vesoul s. a. (1950).

Vaudan, Joseph, *De l'Ecole pratique d'agriculture à l'Institut agricole régional,* dans *Société académique, religieuse et scientifique de l'Ancien Duché d'Aoste,* nouv. sér. 2, 1987, 129–143.

Walser, Georg, *Summus Poeninus. Beiträge zur Geschichte des Grossen St. Bernhard-Passes in römischer Zeit,* Wiesbaden 1984 (Historia, Einzelschriften 46) (bibliogr.).

Zurbuchen, Walter, *La quête de Genève en faveur du Grand-Saint-Bernard,* dans *Vallesia* 33, 1978, 419–438.

PRÉVÔTS

Listes antérieures:

Listes manuscrites (sélection): AHGd-St-Bernard, n° 915: «Catalogue historique des prévôts du monastère hôpital des SS Nicolas et Bernard de Mont-Jou...(d'Anne-Joseph de Rivaz, chanoine de Sion)» (2 cahiers; copie XVIIIe s.). – AEValais, Fonds de Rivaz, Opera hist., t. 17, p. 413–663 (XVIIIe/XIXe s.). – Archiv des Geschichtsforschenden Vereins Oberwallis in Brig, Coll. Joller, J 26: «Vallesiaca III: [Catalogus] Praepositorum Montis Jov.» (XIXe s.). – Ib., Coll. Joller, J 61: «Necrologium cleri tam saecularis quam regularis ecclesiae Sedunensis» (Fichier A–Z; XIXe s.). – AHGd-St-Bernard, n° 189: Catalogue des chanoines par Maurice-André Maret (2 vol.; XIXe/XXe s.). – Ib., n° 670: Catalogue

des chanoines par Pierre Gard (3 carnets; XIXe/XXe s.). – BSéminaireAoste, Ms. 1, p. 461–464: «Chronologie des Reverendissimes Seigneurs Prevosts de St. Nicolas de Mont Joux» (par Jean-Baptiste de Tillier); v. aussi les autres listes manuscrites de Tillier signalées par Lin Colliard, *Les manuscrits de Jean-Baptiste de Tillier,* dans *Sources et documents d'histoire valdôtaine* 2, Aoste 1982 (Bibliothèque de l'Archivum Augustanum 14), 25, 32, 72.

Listes imprimées: Hans Jakob Leu, *Allgemeines Helvetisches Eydgenössisches oder Schweitzerisches Lexicon* 3, Zürich 1749, 248–251; Hans Jakob Holzhalb, *Supplement zu dem allgemeinen helvetisch-eidgenössischen oder schweizerischen Lexicon von Hans Jakob Leu* 1, Zug 1786, 215s. – Joseph-Antoine Besson, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Aoste et Maurienne et du decanat de Savoye,* Nancy (= Annecy) 1759; réédité Moûtiers 1871, 274–278. – *Essais historiques sur le Mont-Saint-Bernard par Chrétien Desloges, docteur de Montpellier, s. l. 1789. Texte intégral avec les notes inédites de Jérôme Darbellay,* publ. par René Berthod avec une biographie de l'auteur et des notes de lecture, St-Maurice 1989. – Sigismund Furrer, *Geschichte, Statistik und Urkundensammlung über Wallis,* 3 vol., Sion 1850–1852, vol. 2, 1852, 315. – Mülinen 1, 1858, 151–153. – (Dorsaz, Gaspard-Joseph), *Vie de Saint Bernard de Menthon, archidiacre d'Aoste, fondateur de l'hospice des Mont et Colonne-Joux,* par un chanoine du Grand-Saint-Bernard, Paris 1862, 163–170. – Laurenz Burgener, *Der heilige Bernhard von Menthon, Stifter der beiden Hospize auf dem großen und kleinen St. Bernhardsberge,* 2e éd. remaniée et augmentée, Luzern 1870, 290–328. – Robert Hoppeler, *Zum Propstverzeichniss (sic) von St. Bernhard,* dans *Anzeiger für schweizerische Geschichte,* NF 6, 1889–1893, 245–254; 7, 1894–1897, 95s. – Pierre-Etienne Duc, *La Maison du Grand Saint-Bernard et ses très révérends Prévôts,* Aoste 1898. – Mottaz 2, 1921, 578s. – Frédéric-Théodore Dubois, *Armoiries des prévôts du St-Bernard,* dans *AHS* 53, 1939, 8–13, 48–53, 72-78, 126–132. – Tamini/Delèze, 1940, 344s. – Lucien Quaglia et Donald Lindsay Galbreath, *Sigillographie du Grand St-Bernard,* dans *AHS* 58, 1944, 10–14, 70–75. – Lucien Quaglia, *La Maison du Grand-Saint-Bernard des origines au temps actuels,* Aoste 1955; 2e éd. remaniée et augmentée, Martigny 1972.

Arman, 1127–(1152?). Un A.(rmannus) est attesté à deux reprises, mais sans mention d'un office particulier. La seule indication de son rôle dirigeant est fournie par l'acte de donation de janvier 1127, où son nom est mis pour la première fois en relation avec la maison du Mont-Joux[1]. Il n'est pas certain que la mention d'A. figurant dans le privilège d'Humbert III en faveur des chanoines réguliers de Saint-Ours, à Aoste (de 1152 environ) se rapporte au même personnage[2].

[1] Pivano, 86s. n° 7: «Armannus et ipsa ecclesia». Les listes antérieures mettent en doute son existence (cf. Hoppeler, *Propstverzeichnis,* 247) ou lui attribuent une place erronée dans la série des prévôts. – [2] *Cartulaire de Saint-Ours (XVe siècle),* éd. Orphée Zanolli, Aoste 1975 (Bibliothèque de l'Archivum Augustanum 5), 357 n° 635, 364 n° 643; Marie-Anselme Dimier, *Amédée de Lausanne, disciple de saint Bernard,* Abbaye St-Wandrille 1949 (Figures monastiques), 321 n° 24 (avec note): «A. et Vu. suisque fratribus de monte Juvino».

Uldry[1], 1158–1173. En 1158, Charles, évêque de Turin, concède à l'hospice l'église Saint-Martin de Ciriè[2]; cet acte contient la première

mention du prévôt Uldry. Celui-ci prend énergiquement en main les intérêts économiques de l'hospice et contribue largement à l'accroissement de ses possessions. Il apparaît dans plusieurs donations entre 1165 et 1168[3]. Il reçoit en mai 1165 du vicomte Boso d'Aoste la dotation nécessaire à l'établissement d'un hôpital à Châtillon[4]. A une date non précisée, il passe un accord avec les chanoines réguliers de Saint-Ours d'Aoste, mettant fin à une querelle au sujet d'aumônes léguées par des pèlerins ou des voyageurs[5]. En 1167, Uldry abandonne à l'abbaye cistercienne de Hautcrêt une part de dîme à Peney[6]. C'est à lui qu'Amédée, évêque de Sion, confirme la possession de l'église de Martigny et des autres églises contestées[7]. Les frères Obizo et Bernard da Briona remettent au prévôt, le 29. 12. 1170, l'église de «Rione», dont ils sont les fondateurs et les avoués, avec toutes ses appartenances dans le diocèse de Novare et l'Italie impériale, sauf l'avouerie de l'église[8]. En 1163, puis en 1168 et 1172, des achats appellent le prévôt à Aoste[9]. C'est dans un contrat d'achat qu'il est cité pour la dernière fois en mars 1173[10]. Le martyrologe de la cathédrale d'Aoste le commémore le 10 avril[11].

[1] Variantes: Huldricus, Oldericus, Olricus, Uldricus. – [2] AOMaurizianoTorino, Inv. 1, Chiese diverse... nelle provincie di Torino, Ivrea e Vercelli, n° 1. – [3] Gremaud 1, 513s. n° 595, 97s. n° 150; Pivano, 89s. n° 11, 90s. n° 12. – [4] AOMaurizianoTorino, Inv. 3, Territorio di Castillione (Châtillon), n° 248 (mai 1165), et Gremaud 1, 514s. n° 596 (regeste). – [5] AHGd-St-Bernard, n° 193 (sans date), éd. Gremaud 1, 515s. n° 597 (1165–1172). Premier sceau connu, cf. Quaglia/Galbreath, *Sigillographie,* dans *AHS* 58, 1944, 11; Giacomo Carlo Bascapè, *I sigilli della congregazione di S. Bernardo di Montegiove,* dans *Archivum Augustanum* 1, 1968, 7–10, en particulier 8 (et planche, fig. 2). – [6] *Cartulaire de l'abbaye de Hautcrêt,* éd. Jean-Joseph Hisely, dans *MDR* 12/2, 1854, 33s. n° 22. – [7] AHGd-St-Bernard, n° 3019, éd. *Chartes sédunoises,* 365s. n° 16. – [8] Ed. D. Prinetti, *Due carte inedite del dodicesimo secolo conservate nell'archivio Prinetti,* dans *Novara. Notiziario economico* 2, 1975, 83–87, en particulier 84s. n° 1 (date erronnée). – [9] Pivano, 131 n° 48/30, 134 n° 48/40 et 41, 132s. n° 48/35, 91 n° 13; Gremaud 1, 98s. n° 151, 100s. n° 154. – [10] Pivano, 91s. n° 14 donne 1173/1183: 1173 est préférable, vu la date à laquelle son successeur est en fonction. – [11] Orphée Zanolli, *Les «Obitus» et les notes marginales du Martyrologe de la Cathédrale d'Aoste (XIIIe siècle),* dans *Sources et documents d'histoire valdôtaine* 1, Aoste 1982 (Bibliothèque de l'Archivum Augustanum 13), 25 n° 70.

Guigo, 1174. Le prévôt Guigo n'est attesté que dans un document, la sentence d'arbitrage prononcée par Pierre (II), archevêque de Tarentaise, pour régler une controverse entre l'évêque d'Aoste et les chanoines de la cathédrale: Guigo en est témoin en 1174[1].

[1] *Mélanges historiques et hagiographiques valdôtains par l'école des chartes,* éd. Justin Boson, Aoste 1953 (Miscellanea Augustana 2), 140–142 n° 3.

Guillaume[1]**, 1177–1181.** C'est à lui qu'est adressé le privilège d'Alexandre III du 18. 6. 1177, qui, sur le modèle de celui d'Eugène III, prend l'hospice sous la protection pontificale et confirme ses possessions (78 bénéfices sont énumérés)[2]. Guillaume est encore cité dans un conflit avec les cisterciens de San Salvatore di Casalvolone au sujet de droits sur la maison de «Rioni»; l'évêque de Novare, délégué apostolique, y met fin le 21. 9. 1181[3].

[1] Variantes: Guilielmus, Willelmus. Les listes antérieures l'assimilent à tort au prévôt Guigo, cf. Hoppeler, *Propstverzeichnis,* 246; AEValais, Fonds de Rivaz, Opera hist. t. 17, p. 419, qui émet cependant des réserves. – [2] AHGd-St-Bernard, n° 194, éd. Gremaud 1, 102–107 n° 156, et Frutaz, *Le fonti,* 239–242 n° 4a; *HP,* 134 n° 5. – [3] *Italia Pontificia,* éd. Paul Fridolin Kehr, vol. 6/2, Berlin 1914, 75; O. Scarzello, G. B. Morandi, A. Leone, *Le carte dello Archivio capitolare di Santa Maria di Novara,* vol. 3: *1172–1205,* Torino 1924 (Biblioteca della società storica subalpina 80), 70s. n° 520.

Pierre (de Laucel, Lesel, Lezel, Lousel)[1]**, 1182–1206.** En 1182, le prévôt Pierre cède l'église de Cendrey à Saint-Paul de Besançon, moyennant un cens annuel de 8 sols payables à la dédicace de Saint-Etienne[2]. Pierre et le prévôt de la cathédrale d'Aoste se mettent d'accord sur des dîmes litigieuses le 29. 9. 1183, devant l'évêque du lieu[3]. En 1190, Pierre apparaît comme témoin avec Guillaume, évêque de Sion, dans un acte de l'évêque de Lausanne, Roger, pour l'abbaye de Saint-Maurice[4]. Il conclut un compromis à Thonon en 1191 avec l'évêque de Genève, Nantelme, au sujet de diverses églises contestées[5]. Grâce à un arrangement semblable l'évêque de Sion lui confère en 1199, avec le consentement du chapitre, les églises de Martigny, Sembrancher, Orsières, Liddes et Lens, qui font partie des biens des menses épiscopale ou capitulaire, en échange d'une cense annuelle[6]. A une date non précisée, Henri de Arniteriis lui donne l'église de «Stow»[7]. Pierre obtient en 1206 de Thomas I[er], comte de Maurienne et de Savoie, la confirmation de diverses donations[8]; c'est la dernière mention de ce prévôt, qui n'était plus en fonction en avril 1206[9]. C'est donc bien encore en 1206 que la controverse oppose le prévôt Pierre à l'évêque Walbert d'Aoste au sujet de l'église de Pollein[10]. Durant la période que Pierre passa à la tête de l'hospice, plusieurs papes et les comtes de Savoie accordèrent à la maison religieuse privilèges et protection[11]; vinrent s'y ajouter les diplômes de Richard Cœur de Lion de 1189[12], les donations du roi puis empereur Henri VI de 1187 et 1191[13] et son privilège de protection donné à Gelnhausen le 13. 5. 1192[14].

[1]Les listes antérieures lui donnent ces noms. – [2]V. *Dictionnaire des communes du département du Doubs* 2, Besançon 1983, 596. – [3]*HPM Chartarum* 2, 1110s. n° 1608. – [4]Basilius Hidber, *Diplomata helvetica varia. Als Beilage zum Schweizerischen Urkundenregister,* Bern 1873, 95s. n° 78; Robert Hoppeler, *Nachtrag zum Propstverzeichnis von St. Bernhard,* dans *ASG* NF 23, 1892, 389. – [5]Gremaud 1, 128s. n° 181. – [6]*Chartes sédunoises,* 383s. n° 29. – [7]ANewCollegeOxford, Administration, 9791 Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 160 n° 454; Westlake, n° 454. – [8]Pivano, 141s. n° 53. – [9]V. infra Vaucher, 1206–1208. – [10]*Cartulaire de l'évêché d'Aoste (XIIIe siècle),* publ. par Joseph-Auguste Duc, dans *Miscellanea di storia italiana* 23, 1884, 300–301 n° 101 (s. d.). – [11]V. supra Histoire, n. 56 et 57. – [12]Westlake, n° 85 (27. 10. 1189), 151 et 164 (28. 10. 1189). – [13]AHGd-St-Bernard, n° 195; *RI* IV/3, 22 n° 38 (30. 3. 1187). Le même jour, il prend avec son père Frédéric Ier l'hospice sous sa protection, v. Gremaud 1, 111s. n° 162, et pour la date *RI* IV/3, 22 n° 37; AHGd-St-Bernard, n° 199, éd. Gremaud 1, 519s. n° 601 (16. 4. 1191). – [14]AHGd-St-Bernard, n° 200, éd. Gremaud 1, 520 n° 602, et pour la date *RI* IV/3, 89 n° 217.

Vaucher[1]**, 1206–1208 (1212?).** Le prévôt Vaucher se met d'accord avec Walbert, évêque d'Aoste, au sujet de la repourvue des paroisses de Saint-Oyen, Saint-Rhémy et Etroubles, par des actes datés d'avril 1206 et de 1208[2]. Peut-être la controverse à propos de l'église de Pollein a-t-elle eu lieu quand il était déjà à la tête de l'hospice[3]. On ne peut déterminer s'il était encore en fonction le 30. 5. 1212 lorsqu'Innocent III chargea l'archevêque de Tarentaise, l'évêque de Genève et l'abbé de Saint-Maurice de faire sortir du couvent le prévôt et les chanoines coupables pour les remplacer par d'autres[4].

[1]Variantes: Valcherus, Walch(erius). – [2]Pivano, 143 n° 54, 147s. n° 56; Hoppeler, *Propstverzeichnis,* 247 met à tort son existence en doute. – [3]V. supra Pierre (de Laucel), 1182–1206, n. 10. – [4]*APH,* 45–47 n° 61.

Arducius, 1213?–1215. La seule mention de ce prévôt se trouve dans la transaction passée le 9. 6. 1215 entre le chapitre de Lausanne et le prieuré d'Etoy, dépendant du Mont-Joux, au sujet de biens litigieux à Saint-Prex[1]. Il est possible que ce soit lui qui ait intenté un procès à l'abbaye de Saint-Seine à propos de l'hôpital de Val-Suzon; Innocent III se prononça par lettre du 20. 6. 1213 en faveur de l'hospice[2].

[1]*Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne,* éd. Charles Roth, Lausanne 1948 (MDR, 3e sér. 3), 275 n° 310. – [2]*APH,* 55s. n° 72. St-Seine et Val-Suzon (dép. Côte-d'Or, arr. Dijon, ct. St-Seine-l'Abbaye).

Guy[1] **(d'Aigle), 1219–1224.** Selon Anne-Joseph de Rivaz, il appartient à la famille seigneuriale d'Aigle VD[2]. En 1219, Guy et son chapitre scellent un échange de biens avec Falco de Bosses, chevalier[3]. La même année, le prévôt passe un accord avec Guillaume, évêque d'Auxerre,

au sujet des droits de l'hospice sur la maison-Dieu d'Appoigny, une fondation épiscopale[4]. En 1220, Guy met un terme à la querelle qui l'oppose à l'abbaye de Hautcrêt concernant les paroissiens de Villeneuve et la dîme de Peney, devant le chapitre de Lausanne[5]. Il est témoin, le 10. 7. 1220, à Lausanne, du contrat qui règle le droit d'avouerie des seigneurs de Montagny sur le prieuré clunisien de Payerne[6]. A Saint-Pierre-de-Clages, les frères Aymon et Guillaume de La Tour et leur neveu Rodolphe lui donnent le 30. 3. 1221 la chapelle Saint-Michel du château de la Majorie[7]. Le 8. 4. 1221, le camérier du comte de Savoie exempte de toute taxe les actes scellés pour l'hospice par les comtes; le prévôt n'est pas désigné nommément dans ce document[8]. En 1224, une nouvelle donation d'Aymon de La Tour apporte à l'hospice diverses dîmes dans la région de Sion et dans le Val d'Hérens[9]; elle contient la dernière mention du prévôt.

[1] Variantes: Guido, Wido. Son sceau est décrit par Quaglia/Galbreath, *Sigillographie,* dans *AHS* 58, 1944, 13. – [2] AEValais, Fonds de Rivaz, Opera hist. t. 17, p. 426. – [3] Battaglino, 253s. n° 12. – [4] AHGd-St-Bernard, n° 4699 (vidimus du 9. 11. 1433). Appoigny (dép. Yonne, arr. Auxerre, ct. Auxerre-nord-ouest). – [5] *Cartulaire de l'abbaye de Hautcrêt,* éd. Jean-Joseph Hisely, dans *MDR* 12/2, 1854, 57–59 n° 37. – [6] *Fontes rerum bernensium. Berns Geschichtsquellen* 2, Bern 1877, 22 n° 13. Contrairement à Hoppeler, *Propstverzeichnis,* 248 la date «anno incarnationis Dominice M°CC°XX° VI° idus julii» (10. 7. 1220) peut être déterminée par la présence de l'évêque de Lausanne, Berthold de Neuchâtel, mort le 13. 7. 1220. – [7] Gremaud 1, 226s. n° 288. – [8] Pivano, 163 n° 82. – [9] Gremaud 1, 245s. n° 311.

Nicolas, 1222–avant 1225? Il est possible qu'il soit le prieur Nicolas attesté à Saint-Bénin en 1199 et 1219[1]. Un prévôt de ce nom signe un contrat le 24. 6. 1222: le procureur du Mont-Joux pour l'Angleterre devra verser une somme annuelle à Jean Ailwin et à sa femme[2]. Landri, évêque de Sion, confirme le 21. 10. 1222 différents achats au prévôt Nicolas[3]. Les raisons pour lesquelles il fut privé de son office ne sont pas connues; mais on sait par un acte d'Honorius III du 20. 11. 1225 que les bénéfices de Saint-Bénin à Aoste et de Saint-Bernard à Verceil, qui lui avaient été attribués pour son entretien, devraient être restitués à l'hospice[4]. Comme les dates auxquelles il est cité se recoupent avec celles du prévôt Guy, peut-être Nicolas est-il un intrus[5].

[1] Battaglino, 247s. n° 6, 253s. n° 13. Quaglia, *Maison,* 9 l'identifie à Nicolas Quarteri, mentionné dans Pivano, 147 n° 56 (1208). Cette identification demeure vague. – [2] ANewCollegeOxford, Administration, 9791 Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 95s. n° 377; Westlake, n° 377. – [3] Pivano, 167 n° 89. – [4] *APH,* 97 n° 136. – [5] Quaglia, *Maison,* 9; Rudolf Thommen, *Zum Propstverzeichnis von St. Bernhard,* dans *ASG* NF 23, 1892, 319, qui suppose un lien avec la réforme ordonnée par Innocent III en 1212, v. supra Vaucher, 1206–1208, n. 4.

Pierre[1], **1225–1237.** Les listes antérieures lui donnent le nom de «du Pertuis» et en font un membre de la famille de la Porte Saint-Ours d'Aoste[2]. C'est probablement déjà lui qui est témoin, comme chanoine, de la donation des seigneurs de La Tour à son prédécesseur Guy, le 30. 3. 1221[3]. Le premier acte connu scellé par le prévôt Pierre, avec son chapitre, le 24. 8. 1225, est une décision concernant les modalités des paiements annuels à l'hospice par les bénéficiers de Lombardie[4]. En 1227, Pierre aurait relevé de sa charge le prieur de l'église de Havering sans l'aval du roi d'Angleterre, qui fait saisir le domaine[5]. Le 30. 1. 1229, le chantre du chapitre de Sion lui cède une pièce de terre sise derrière la maison que l'hospice possède déjà dans cette ville, ce qui met un terme à plusieurs conflits en cours[6]. Pierre est cité dans une quittance de dette donnée à Villeneuve le 3. 4. 1229[7]. Le 15 juin de la même année, le chapitre consent à renoncer aux droits de l'hospice à Lanvy et Peceney en faveur de Boniface, évêque d'Aoste[8]. Le chapitre réuni sous sa présidence le 28. 8. 1234 cède à l'abbé et au couvent de Saint-André de Verceil l'église Saint-Georges à San Germano Vercellese, en échange d'une cense annuelle de 15 livres de Pavie et de l'obligation d'héberger le prévôt du moment et son escorte lors de sa visite annuelle[9]. En janvier 1235, Pierre obtient les deux tiers de la grande dîme de Sembrancher[10]; cette acquisition sera complétée en 1236 par divers droits dans la région et dans la paroisse d'Orsières, cédés par Henri d'Allinges[11]. Pierre apparaît pour la dernière fois dans un arrangement passé avec l'évêque de Turin au sujet de la collation de l'église Saint-Martin de Ciriè, le 4. 8. 1237[12]. De nombreuses donations sont parvenues à l'hospice pendant qu'il était à sa tête: Aimon de Blonay confirme par exemple en 1231 les droits sur le moulin et les autres biens dont l'hôpital de Vevey avait été investi[13]. Le 5. 5. 1231, Grégoire IX confirme et prend sous la protection du Saint-Siège les possessions de l'hospice, en forte augmentation (84 bénéfices)[14]. Les comtes de Savoie Thomas Ier et Amédée IV marquent eux aussi durant cette période leur volonté de protéger la prévôté[15].

[1] Variante: Petrinus. – [2] Au sujet de cette famille seigneuriale, qui porte aussi le nom «de Quart», v. Jean Baptiste de Tillier, *Historique de la Vallée d'Aoste,* ms. 1734, Aoste 2e éd. 1888, réimpr. 1953, 311–319; Lin Colliard, *Notes généalogiques sur les seigneurs du Quart, de Verrès et les Alexini,* dans *Familles nobles et notables du Val d'Aoste. Notes de généalogie et d'héraldique,* Aoste, 2e éd. revue et augmentée, 1985, 13–17. – [3] Gremaud 1, 227 n° 288; Hoppeler, *Propstverzeichnis,* 248. – [4] AHGd-St-Bernard, n° 204, éd. Gremaud 1, 523s. n° 606; Lucien Quaglia, *Sceau de Pierre du Pertuis, prévôt du Grand-Saint-Bernard au XIIIe siècle,* dans *AHS* 96, 1982, 3. – [5] *The Victoria History of the Counties of England, Essex,* vol. 2, London 1907, 196.

– [6]AHGd-St-Bernard, n° 1599, éd. Gremaud 1, 278s. n° 360 (d'après AEValais, Archives de la Bourgeoisie de Sion, tir. 53 n° 2). – [7]AHGd-St-Bernard, n° 4761. – [8] *HPM Chartarum* 1, 1306 n° 875 avec rectifications dans *Cartulaire de l'évêché d'Aoste (XIII[e] siècle),* publ. par Joseph-Auguste Duc, dans *Miscellanea di storia italiana* 23, 1884, 299 n° 100. – [9]AHGd-St-Bernard, n° 820 (photographie d'après l'original à la BRealeTorino), éd. Julien Pignet, *Parchemins valdôtains des XII[e] et XIII[e] siècles,* dans *Bulletin de l'Académie Saint-Anselme* 41, 1964, 131–151, en particulier 140s. n° 4. – [10]AHGd-St-Bernard, n° 1411 (19. 1. 1235). – [11]Ib., n° 1342/1, éd. Gremaud 1, 324 n° 413 (26. 5. 1236). – [12]Ib., n° 4530 (copie XX[e] s.): «Petrinus, prior (sic) Montis Iovis». – [13]Ib., n° 4585, éd. Gremaud 1, 528 n° 609. – [14]Ib., n° 205, éd. Gremaud 1, 526–528 n° 608. – [15]Pivano, 174 n° 100 (8. 9. 1227; regeste); AHGd-St-Bernard, n° 206 (23. 7. 1234), et Pivano, 180 n° 110 (regeste).

A., 1237. Il n'apparaît qu'une seule fois, dans un acte de 1237; le prévôt et le chapitre confirment la donation de la veuve d'Albert de Blessens et l'assurent que son époux défunt aura part aux prières des chanoines du Mont-Joux[1].

[1]AHGd-St-Bernard, n° 4586. Les listes antérieures l'appellent Armod, Armand; Hoppeler, *Propstverzeichnis,* 249 met à tort son existence en doute.

Falco, 1240–1259. Avant d'accéder à la prévôté, il a vraisemblablement la charge du prieuré de Lens en 1219 et, en 1229, il dirige la paroisse de Bourg-Saint-Pierre comme prieur[1]. Il est cité pour la première fois comme prévôt dans une transaction conclue le 3. 12. 1240 avec Pierre de Saxon au sujet d'une vigne située sous le château de la Soie[2]. Un acte expédié à Troyes le 2. 7. 1244 atteste son accord pour une vente et le prêt d'une terre effectués par le prieur d'Appoigny[3]. Le prévôt donne en location vers 1245/1246, avec ses confrères anglais de Hornchurch, une terre sise à Londres (Aldgate)[4], et confirme à Willermus Dun de Barking la fondation d'une chapellenie dans l'église de Havering[5]. Falco se rend à Moudon le 14. 1. 1246 (n.s.) pour corriger le chanoine Guerric, coupable de divers manquements et indûment en possession du prieuré de Bière[6]. Il intente un procès à la veuve de Borcard Warin à propos d'une donation corps et biens à la maison du Mont-Joux; les témoignages sont entendus le 7. 7. 1248 par Nantelme, abbé de Saint-Maurice, à la demande d'Henri, évêque de Sion[7]. En 1250, après le 25 janvier, le prévôt porte plainte contre son vassal négligent Anselme dit Tacol devant Normand, chantre du chapitre de Sion, le chanoine Nicolas de Grimisuat et le métral de Sion, dont il réclame l'arbitrage[8]. Devant un autre tribunal arbitral, Falco met fin le 17. 10. 1250 à un différend avec l'évêque Henri concernant la repourvue des églises du Mont-Joux situées dans le diocèse de Sion[9]. Ce compromis est confirmé par Innocent IV le 10. 1. 1251[10]. Le

24. 6. 1255, Falco et son chapitre approuvent l'aliénation d'une maison à Bâle, consentie aux sœurs de Tänikon par le procureur de l'hospice pour les pays germaniques, Albert[11]. Avec l'abbé d'Hauterive, le prévôt vidime en juin 1259 un acte de Rodolphe III, comte de Gruyère, concernant l'avouerie de Vevey[12]. C'est sa dernière mention. Le nécrologe des chanoines réguliers de Saint-Ours à Aoste, qui le commémore le 7 septembre, le qualifie aussi de chanoine de Saint-Ours[13].

[1] Quaglia, *Le Mont de Lens,* 327; Maurice Ribordy, *La paroisse de Bourg-Saint-Pierre et ses prieurs,* dans *AV,* 2e sér. 8, 1952–1953, 320; v. infra, Appendice: Les prieurés en Suisse, Bourg-St-Pierre, Lens. – [2] AHGd-St-Bernard, n° 1600, éd. Gremaud 1, 533s. n° 615. – [3] Ib., n° 4700, éd. Gremaud 1, 535 n° 617. – [4] ANewCollegeOxford, Administration, 9791 Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 90s. n° 371; Westlake, n° 371. – [5] AHGd-St-Bernard, n° 4733. – [6] Ib., n° 4587, éd. Gremaud 1, 536–538 n° 619. D'après Quaglia, *Meillerie,* 22 et 39 (liste) Guerric était aussi prieur de Meillerie. – [7] AHGd-St-Bernard, n° 4764, éd. Gremaud 1, 539 n° 620. – [8] Ib., n° 1601. – [9] Ib., n° 3021, éd. Gremaud 1, 423–426 n° 530. – [10] *APH,* 331–333 n° 548 et 549. – [11] *Urkundenbuch der Stadt Basel* 1, Basel 1890, 208s. n° 287; v. supra Histoire, n. 111. – [12] *Monuments de l'histoire du comté de Gruyère et d'autres fiefs de la maison souveraine de ce nom* 1, éd. Jean-Joseph Hisely et Jean Gremaud, Lausanne 1867 (MDR 22), 34s. n° 32. – [13] *Les Obituaires d'Aoste,* éd. Orphée Zanolli, Lin Colliard, Aoste 1980 (Bibliothèque de l'Archivum Augustanum 10), 302.

? Girod (de la Sala, Sale, Salle), 1253–1255/1268? Des données sûres concernant ce prévôt font défaut[1]. Il est cité comme prévôt de 1253 à 1255 ou 1268 dans les anciennes listes et serait censé être originaire du Faucigny[2].

[1] Hoppeler, *Propstverzeichnis,* 250s.; Robert Hoppeler, *Nachtrag zum Propstverzeichnis von St. Bernhard,* dans *ASG* NF 23, 1892, 389. – [2] AEValais, Fonds de Rivaz, Opera hist. t. 17, p. 436; Mülinen 1, 151; Duc, *Maison,* 47s. On pourrait résoudre le problème chronologique en admettant une double élection, mais cela reste une pure supposition, v. Quaglia, *Maison,* 10s.

Pierre, 1265–1273? Pierre était prieur de Meillerie avant 1265[1]. L'un de ses premiers actes comme prévôt, en août 1265, est de céder le droit de patronage de l'église de Saint-Loup près de Versoix au comte Pierre II de Savoie, en échange de celui de l'église de Saint-Livres[2]. Cet accord est confirmé par Henri, évêque de Genève le 23. 8. 1267[3]. En mai 1269, un arbitrage entre le prévôt et l'évêque de Lausanne Jean de Cossonay règle les droits de l'hospice sur ses cures dans le diocèse de Lausanne et, en particulier, l'institution du curé de l'église de Saint-Livres et de la chapelle filiale de Lavigny incorporées au prieuré d'Etoy[4]. Pierre aurait

passé le 10. 4. 1271 un acte d'inféodation en faveur du donzel Aymo d'Arvier[5]. Il serait encore à la tête de l'hospice en 1273[6].

[1] Quaglia, *Meillerie*, 15 et 39 (liste). – [2] Gremaud 2, 102s. n° 714. Pour les sceaux apposés à l'acte par le prévôt et son chapitre, v. Quaglia/Galbreath, *Sigillographie*, dans *AHS* 58, 1944, 14 et 71 (planche VIII, fig. 67). L'exemption de toute taille accordée à l'hospice par le privilège de Clément IV du 9. 6. 1265 tombe vraisemblablement au moment où Pierre est déjà en fonction, Gremaud 2, 101s. n° 713; Largiadèr, *Papsturkunden Schweiz* 2, 84 n° 836. – [3] Gremaud 2, 117s. n° 731. – [4] Ib., 145–147 n° 752. – [5] AOMaurizianoTorino, Inv. 6, Territorio d'Aosta, priorato S. Giacomo e diverse, n° 13 (l'original manque; regeste d'après inventaire). – [6] Quaglia, *Maison*, 24 (sans référence).

Martin[1], 1274–1301. Peut-être est-il le Martin «frater» (économe?) attesté en 1257 et 1266 à Saint-Oyen[2]. Il semble qu'il était prieur de Meillerie lors de son accession à la prévôté[3]. Il est cité pour la première fois comme prévôt dans un acte de 1274: le chapitre, sous sa présidence, confirme le legs de Vullierme Nocher destiné à l'entretien d'un prêtre qui devra célébrer chaque jour une messe dans la chapelle Saint-Michel de l'hospice située «super carnerium»[4]. A une date non précisée, le prévôt est mentionné dans un document du prieuré de Hornchurch[5]. Son activité administrative est richement documentée: en septembre et octobre 1276, il acquiert des terres dans la région d'Orsières et de Villeneuve[6], augmentées par des achats ultérieurs[7]. En mars 1277, Martin procède à une audition de témoins destinée à légitimer les droits seigneuriaux du Mont-Joux à Meillerie[8]. Le 1. 1. 1280, à Roche, il accède au vœu de Nicholetus de Roche d'être reçu par l'hospice, lui et les siens, avec tous leurs biens[9]. La cour de justice du comte de Savoie se prononce le 28. 3. 1280 sur un litige concernant des fiefs, entre le prévôt et Pierre Quartéry, bourgeois de Saint-Maurice[10]. En 1281, à Havering, Martin obtient la victoire devant la cour de justice anglaise de la reine-mère, Eléonore, dans le conflit qui l'oppose à Christine, veuve de Richard Elms (de Ulmis), au sujet de ses prétentions à une rente annuelle[11]. Par inspeximus du 18. 6. 1285, le roi Edouard I[er] confirme à la prévôté les donations de ses prédécesseurs[12]. D'Honorius IV, le prévôt Martin obtient le 11. 6. 1286 le privilège dans lequel sont confirmés la règle de saint Augustin, les libertés spirituelles et temporelles, les immunités et exemptions dont jouit l'hospice, ainsi que tous ses biens (86 bénéfices, de Messine à Londres)[13]. Martin a encore de nombreuses occasions de prouver ses talents administratifs[14]. Le 9. 5. 1294, il ratifie l'accensement d'un chesal par le recteur de la maison de l'hospice à Sion, aux bourgeois de la ville, pour leur permettre l'aménagement d'une cuisine pour la confrérie[15]. C'est sous ce prévôt que l'évêque de Lausanne, Guillaume, unit en 1295 l'église de Jougne

avec la chapelle de l'hôpital de l'endroit, qui dépend du Mont-Joux[16]. Un accord passé le 17. 10. 1300 entre le même évêque et le prévôt décide du droit de patronage sur l'église paroissiale de Sâles; le 26 décembre suivant, en conséquence de cet accord, le curé de Sâles reconnaît devoir verser une rente annuelle à l'hospice, à l'exemple des autres églises dépendantes[17]. L'acte de 1301 par lequel Amédée V de Savoie prend l'hospice sous la protection comtale, comme en 1288 déjà, est sans doute stipulé alors que Martin est encore prévôt[18]. C'est également durant cette période que le réseau des dépendances du Mont-Joux atteint sa plus grande extension. Meillerie, résidence du prévôt, lieu de réunion du chapitre général et centre administratif, gagne en importance par rapport au prieuré Saint-Bénin d'Aoste[19].

[1]La forme «Marcus», que l'on trouve chez Gremaud (infra, n. 10), est une mauvaise lecture de «Martinus». Hoppeler, *Propstverzeichnis,* 251s. distingue donc à tort trois supérieurs (Martinus I, Marcus, Martinus II). Son sceau est décrit par Quaglia/Galbreath, *Sigillographie,* dans *AHS* 58, 1944, 70 et 71 (planche VIII, fig. 68). – [2]Battaglino, 268 n° 29 (1. 3. 1257), 270 n° 31 (16. 2. 1266). Les listes antérieures le qualifient d'«économe». – [3]Quaglia, *Meillerie,* 15, 22 et 39 (liste). – [4]Duc, *Maison,* 50; Duc, *Histoire* 2, 446. – [5]ANewCollegeOxford, Administration, 9791 Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 89 n° 369; Westlake, n° 369 (vers 1272). La date proposée par Westlake est probablement trop précoce, si l'on se réfère aux dates du prédécesseur de Martin, Pierre (1265–1273?). – [6]Gremaud 2, 250 n° 843, 251 n° 844. – [7]AHGd-St-Bernard, n° 1295 (29. 1. 1293), 4588 (février 1292); Gremaud 2, 544 n° 1135 (23. 12. 1299). Le chanoine et curé de Noville Guillaume de Féternes achète en son nom un pré dans les environs de Roche (AHGd-St-Bernard, n° 1852: 28. 2. 1299). – [8]Quaglia, *Meillerie,* 22. – [9]AHGd-St-Bernard, n° 1848. – [10]Ib., n° 1849, éd. Gremaud 2, 284–286 n° 884. – [11]ANewCollegeOxford, Administration, 9791 Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 120 n° 69; Westlake, n° 69. – [12]Westlake, n° 83. – [13]AHGd-St-Bernard, n° 212, éd. Gremaud 2, 347–354 n° 951. Pour le lien possible entre le diplôme pontifical et le préalable d'une supplique du prévôt et du chapitre, v. Hans Martin Schaller, *Eine kuriale Briefsammlung des 13. Jahrhunderts mit unbekannten Briefen Friedrichs II. (Trier, Stadtbibliothek Cod. 859/1097),* dans *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters* 18, 1962 (nouv. éd. 1970), 173 et n. 6. – [14]AHGd-St-Bernard, n° 4455 et 2098, éd. Gremaud 2, 395s. n° 1001 et 1002; ib., n° 3350 (28. 8. 1290), 4457 (28. 8. 1292); Duc, *Maison,* 52 (19. 9. 1293); Costa, *Le più antiche carte,* 16s. n° 10 (30. 8. 1291). – [15]AEValais, Archives de la Bourgeoisie de Sion, tir. 53 n° 4, éd. Gremaud 2, 456s. n° 1050. – [16]AOMaurizianoTorino, Inv. 7, Valley [4], Spedale e Territorio di Salin (Salins), n° 38 (promesse de ratification par le prévôt et le chapitre, 23. 4. 1295). Jougne (dép. Doubs, arr. Pontarlier, ct. Mouthe). – [17]AOMaurizianoTorino, Inv. 7, Valley [1], Rettoria di Sedunno (Sion), n° 25; AHGd-St-Bernard, n° 4591. – [18]AHGd-St-Bernard, n° 214 (13. 8. 1288); Gremaud 3, 26 n° 1166 (20. 9. 1301, copie XVII[e] s.) – [19]Quaglia, *Maison,* 12.

Jean de Duyn[1]**, 1302–1316/1317.** Il est d'une famille noble de la Savoie, qui tire son nom du château de Duingt, près du lac d'Annecy, et dont

les membres apparaissent aussi par la suite comme seigneurs de Bex VD[2]; de nombreux dignitaires ecclésiastiques du XIIIe et du XIVe s. apartiennent à cette famille[3]. Un chanoine du Mont-Joux portant le même nom est attesté de 1282 à 1289[4]. Le 20. 12. 1301, Jean porte le titre de prieur d'Etoy lorsqu'il est témoin du traité de paix entre Amédée V de Savoie et l'évêque de Sion Boniface de Challant[5]. Comme prieur d'Etoy, il utilise son propre sceau en 1302[6]. Il est élu prévôt par compromis, en été 1302, par dix chanoines et la confirmation de son élection est demandée à l'évêque le 14. 8. 1302[7]. En décembre de la même année, Pierre de La Tour lui vend en franc-alleu la ferme d'Ecône[8]. Le prévôt Jean appose son sceau à l'accord passé en octobre 1303 par le prieur d'Etoy avec Jean, coseigneur d'Aubonne, au sujet de l'avouerie et de leurs compétences juridictionnelles respectives sur les habitants d'Yens, de Lavigny et de la Maladière à Aubonne[9]. Il acense, le 28. 11. 1303, des biens à Havering à Jean Elms (de Ulmis) junior, avec l'assentiment des confrères de Hornchurch[10]. Des difficultés avec les seigneurs de la région empêchent l'hospice d'exercer les droits de juridiction temporelle attachés à la propriété de l'église de Semsales; le prévôt et son chapitre envisagent donc, le 30. 8. 1304, de procéder à un échange ou de se défaire de cette église[11]. Comme seigneur de l'alpe de Tanay, le prévôt tranche en septembre 1305 une querelle entre les consorts de l'alpe de Miex et de Port-Valais[12]; en 1311 un différend entre Pierre, sacristain et recteur de Salaz, et les seigneurs de Pontverre, de Saint-Triphon et de Saillon sur les limites des montagnes de Culan, Orgevaux et Arpille est soumis à l'arbitrage du prévôt, du bailli du Chablais et du châtelain de Chillon[13]. Au même moment, les gens de Vouvry se réclamant eux-aussi de son influence, en appellent entre autres à lui pour maintenir leurs droits sur les forêts de Ruscimi(?) et Plambois, que leur conteste le prieur de Lutry[14]. Le prévôt se verra fréquemment appelé à jouer ce rôle de médiateur: en janvier 1305, Jean de Duyn et son frère Guillaume, prieur de Lutry, arbitrent le conflit qui oppose l'évêque aux Lausannois[15]. Le 13. 1. 1306, Clément V le nomme pour trois ans visiteur délégué du diocèse de Genève, durant les troubles politiques qui agitent cet évêché[16]. Lorsqu'Aymo de Quart, évêque de Genève, et Amédée V de Savoie négocient à Lyon le 15. 1. 1306, ils font appel au prévôt Jean pour arbitrer leur conflit concernant le château de Genève[17]. L'action du prévôt dans ce processus de réconciliation permet aux parties de signer, le 21. 6. 1306, un accord sur les droits des détenteurs du vidomnat de Genève[18]. C'est aussi en sa présence qu'Aymon de Châtillon, évêque de Sion, et le

comte Amédée V se prêtent mutuellement hommage le 16. 12. 1308 sur les rives de la Morge, selon l'usage[19]. Une nouvelle mission de médiation échoit au prévôt lors de la querelle de l'évêque de Genève avec les citoyens de la ville; l'arbitrage du 28. 2. 1309 accorde à ces derniers le droit de former une commune[20]. Jean de Duyn est aussi témoin de la charte de franchises qu'Amédée V, comte de Savoie, accorde aux bourgeois et habitants d'Aigle le 18. 5. 1314[21]. Dans le procès qui oppose la prévôté au chapitre de Saint-Ursanne à propos du droit de patronage sur l'église de Lilliskirch, il reconnaît en juillet 1314 la sentence du doyen de la cathédrale de Bâle[22]. Jean de Duyn est l'un des médiateurs qui permettent à l'évêque de Lausanne et à Louis de Savoie, seigneur de Vaud, de signer la paix, en 1316 probablement[23]. Il remplit sa charge jusqu'en 1316 ou 1317; le 31. 5. 1320, il est qualifié d'«olim prepositus»[24].

[1]Variantes: de Dignico, Dugnie, Dugnyer, Dunye. – [2]V. Foras 2, 285–293; Joseph-Marie Lavanchy, *Les châteaux de Duin,* dans *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne* 7, 1884, 89–191; Georges Foëx, *La famille de Duyn dans le Vieux Chablais (1404–1597),* dans *AV,* 1ère sér. 3, 1920–1921, 9–25. – [3]V. *HS* I/3, 86 n. 1; I/4, 251; III/1, 818s. et n. 4, 1478. Pour les chanoines de ce nom, v. Dupont Lachenal, *Une dépendance vaudoise,* 52s.; Francey, *Etoy,* 104, 115. V. aussi infra n. 4. – [4]Costa, *Le più antiche carte,* 14 n° 8 (10. 4. 1282). Un chanoine du nom de Jean apparaît déjà le 15. 5. 1256 (ib., 3 n° 2); Battaglino, 275s. n° 37 (5. 8. 1286); Jean-François Gonthier, *Le bois de Bret, ou Evian et Meillerie aux XIVe, XVe et XVIe siècles,* dans *Œuvres historiques,* t. 3, Thonon-les-Bains 1903, 482 (19. 4. 1289). Le prévôt ne devrait donc pas être assimilé au clerc de ce nom *(SDSGenève* 1, 58 n° 34: 7. 3. 1291, 61 n° 36: 13. 5. 1291) et c'est avec raison qu'il a été distingué du chanoine de Lausanne et de l'official qui sont ses homonymes *(HS* I/4, 251). – [5]AEValais, Archives de la Bourgeoisie de Sion, tir. 54 n° 1 (original), éd. Gremaud 3, 30 n° 1170 (d'après copie); infra, Appendice: Les prieurés en Suisse, Etoy. – [6]Donald Lindsay Galbreath, *Inventaire des sceaux vaudois,* Lausanne-Genève 1937 (MDR), 277/3. – [7]Gremaud 3, 46 n° 1180; Robert Hoppeler, *Eine mittelalterliche Wahlart,* dans *BWG* 1, a. 5, 1895, 430–432. – [8]AHGd-St-Bernard, n° 4347/1 (original: 12./13. 12. 1302), éd. Gremaud 3, 62 n° 1186 (d'après copie). – [9]ACVaud, IB 289/178. V. aussi Louis de Charrière, *Les dynastes d'Aubonne,* Lausanne 1870 (MDR, 1ère sér. 26), 212, 333–335 n° 13. – [10]ANewCollege-Oxford, Administration, 9791 Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 89 n° 396; Westlake, n° 396. – [11]AOMaurizianoTorino, Inv. 7, Chiesa di Septem Salis (Semsales), n° 1. – [12]ACom-Vouvry, Pg 2, 3 et SPg 1, 2 (17–18. 9. 1305 et 28. 8. 1306). – [13]AAbSt-Maurice, Inventaire Charles II/1, p. 666 (46/1/4). – [14]AEValais, Fonds Ducrey-Pigniat, Vouvry, Pg 1 (vers 1302/1310). – [15] *SDSVaud* 1, 365 n° 203. V. aussi Maxime Reymond, *Les origines de l'organisation municipale,* dans *RHV* 16, 1908, 228–230. – [16]Ed. Edouard Mallet, *Aimon du Quart et Genève pendant son épiscopat 1304–1311,* Genève 1855 (MDG 9), 126; Largiadèr, *Papsturkunden Schweiz* 2, 5 n° 710. – [17]Mallet (supra n. 16), 239s. n° 13; *Régeste genevois,* 395 n° 1570. – [18] *SDSGenève* 1, 100 n° 55; *Régeste genevois,* 398 n° 1585. – [19]Gremaud 3, 168–170 n° 1284. – [20] *SDSGenève* 1, 104 n° 58. – [21]François Forel, *Chartes communales du pays de Vaud de l'an 1214 à l'an 1527,* Lausanne 1872 (MDR 27), 45–49 n° 15. – [22]Joseph Trouillat,

Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle 3, Porrentruy 1858, 202–204 n° 117 avec n. 1, 204s. n° 118. – [23] *SDSVaud* 1, 82 n° 71. – [24] V. infra Guillaume de Pléod, 1317–1353/1356; Victor van Berchem, *Jean de la Tour-Châtillon. Un grand seigneur vallaisan au XIVe siècle*, dans *MDR*, 2e sér. 4, 1902, 1–91, en particulier 89 n° 10.

Guillaume de Pléod ou de Thora[1], **1317–1353/1356.** D'une famille noble valdôtaine, qui tire son nom du hameau de Pléod, non loin du village de Thora près de Sarre, enseveli en 1564 par l'éboulement de la Becca France[2]. Cette famille, dont la sépulture se trouve dans la cathédrale d'Aoste[3], compte aux XIIIe et XIVe s. de nombreux dignitaires ecclésiastiques dans les diocèses d'Aoste, de Sion et de Genève[4]. Guillaume est attesté pour la première fois comme prévôt dans un acte du 17. 5. 1317, par lequel il donne quittance au procureur du comte de Savoie de 600 livres provenant d'une vente[5]. Il sert de médiateur entre le donzel Jacquemet d'Allinges et la communauté d'Orsières, le 9. 7. 1320[6], et scelle l'année suivante avec le prieur de Bière l'accensement de biens fonciers de ce prieuré[7]. Ses talents administratifs et son sens des affaires, pas toujours désintéressé[8], sont attestés par une série d'achats immobiliers: il étend entre autres, en 1321, les possessions de la ferme d'Ecône[9], acquiert la même année une maison appelée «domum quadratam» à Thonon, et, par la suite, plusieurs autres maisons sur la rive gauche du lac, non loin de sa résidence de Meillerie[10]. Le 20. 6. 1322, il défend avec succès cette seigneurie foncière devant le comte Amédée V[11]; il obtient du comte Edouard, le 8. 2. 1324, la confirmation du mère et mixte empire avec entière juridiction sur les habitants des paroisses de Lugrin, Mutinier, Thollon et Bernex[12]. C'est vraisemblablement à lui que la prévôté doit de posséder des droits seigneuriaux dans le Val d'Illiez, comme l'indiquent des reconnaissances postérieures, dans lesquelles Guillaume porte aussi le nom «de Thora»[13]. Le 27. 8. 1325, il achète pour 200 livres lausannoises les importantes propriétés de Jeannette, veuve du bourgeois Jean dit Pittet de Vevey[14]; un peu plus tard, il acquiert les biens du lombard Roland Guerreti, péager de Villeneuve, criblé de dettes à son décès[15]. A Aoste est réglée le 11. 11. 1326 une querelle entre le chanoine de la cathédrale Guillaume de Challant et ses deux créanciers, le prévôt Guillaume et le prieur de Saint-Bénin[16]; le prévôt est encore dans cette ville dix jours plus tard, dans l'entourage du comte de Savoie[17]. Il est possible qu'un plus long voyage l'ait conduit en Angleterre en 1328 afin de s'occuper du conflit qui l'opposait au souverain anglais au sujet du prieuré de Hornchurch[18]. Guillaume autorise le 25. 7. 1333 un chanoine à choisir

un confesseur[19]. Le prévôt, qui avait excommunié le prieur de Bière, Guillaume de Composta, le 6. 8. 1330[20], désigne le 11.10.1333 avec le chapitre général les procureurs chargés de remédier à la situation spirituelle et temporelle désastreuse du prieuré; le 12.8.1334, il nomme avec leur accord Hugues de Duyn, recteur de la maison d'Aumône près de Rumilly, comme nouveau prieur[21]. Le prévôt ratifie en 1333 et 1336 diverses transactions passées au nom de la prévôté par les curés de Vouvry et Semsales[22]. Ses qualités de diplomate en font un arbitre recherché: il est témoin du jugement prononcé à Yverdon le 5. 2. 1336 par le comte Aymon de Savoie dans le conflit qui oppose le comte Rodolphe de Neuchâtel à Pierre de Grandson[23]. Lors du traité conclu le 22. 1. 1348 avec Guichard Tavel, évêque de Sion, le prévôt – son nom n'est pas donné – est choisi par le comte Amédée VI comme membre de la commission de médiation désignée pour régler à l'avenir les différends entre les parties[24]. Guillaume est présent à Evian lorsque le même comte précise l'application de la charte de franchise de Saint-Maurice, à la requête de la bourgeoisie du lieu[25]. Le prieur de Saint-Bernard de Troyes, Jean des Heriers, reconnaît le 9. 3. 1351 devoir rembourser au prévôt Guillaume le prix d'un cheval, un prêt sollicité par son prédécesseur, et diverses redevances[26]. La même année, Guillaume présente le chanoine Nicolas de la Porte-Saint-Ours comme curé de Perosa (Ivrea)[27]. C'est peu après que se termine cette longue carrière à la tête de la prévôté; bien que le prévôt soit encore en vie le 24. 7. 1357, il a déjà un successeur en 1356, et pourrait donc avoir résigné sa charge en 1353 ou 1356[28]. On ignore s'il a été enseveli dans la cathédrale d'Aoste, où il est mentionné le 15. 4. 1338 comme bénéficiaire de la prébende de Saint-Bernard[29], ou s'il repose à Meillerie, comme son parent Denis[30].

[1] Variantes: Guillelmus Pioleti, Guilliermus Pleoleti, Willelmus de Thora, de Thoura. Hoppeler, *Propstverzeichnis,* 253s. et les listes antérieures distinguent à tort deux supérieurs, cf. infra n. 13. – [2] Selon Duc, *Maison,* 54 (sans références) il est le quatrième fils de Boniface, seigneur de Sarre, dans le village de Thora, et propriétaire du «Palais» d'Aoste. Pour le nom de Pléod comme qualificatif d'origine, v. Quaglia, *Maison,* 136 n. 8. Pour le village de Thora et les relations de famille des «de Thora» avec les nobles «de Pallatio», v. Melinda Forcellati e Pia Bonfant, *Il borgo di Thora: esempio di relazioni economico-culturali tra Valle d'Aosta e Svizzera,* dans *Ceux qui passent et ceux qui restent,* 29–35. – [3] *Les Obituaires d'Aoste,* éd. Orphée Zanolli, Lin Colliard, Aoste 1980 (Bibliothèque de l'Archivum Augustanum 10), 345. – [4] *Armorial valaisan,* 258; *HS* I/3, 199 (avec bibliogr.). Pour la parenté du prévôt avec Denis et Jean, chanoines de Sion, v. aussi Gregor Zenhäusern, *Zeitliches Wohl und ewiges Heil. Studie zu mittelalterlichen Testamenten aus der Diözese Sitten,* Sitten 1992 (Beihefte zu Vallesia 2), Index sub voce. – [5] ASTorino, Sezione prima (Corte), Abbazie,

Gran San Bernardo, mazzo 1, n° 15. – [6]AHGd-St-Bernard, n° 3602. – [7]ACVaud, IB 217/148. – [8]AHGd-St-Bernard, n° 224 (9. 11. 1338), éd. Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 49 n. 3, repris et précisé en 1409, éd. ib., 20s. – [9]AHGd-St-Bernard, n° 4348–4350. – [10]Duc, *Maison,* 55. Leur nombre s'élève à cinq ou six le 18. 11. 1339, v. ASTorino, Sezione prima (Corte), Abbazie, Gran San Bernardo, mazzo 1, n° 17 (copie). – [11]ASTorino, Sezione prima (Corte), Abbazie, Gran San Bernardo, mazzo 1, n° 47: Inventaire de plusieurs titres, sub dato. – [12]Gremaud 5, 470–473 n° 2190. – [13]AHGd-St-Bernard, n° 225 (20. 12. 1338–4. 1. 1339). Il porte le nom «de Thora» dans un document du 11. 5. 1318 (AHGd-St-Bernard, n° 1864) et dans d'autres du 24. 4. 1324 (AOMaurizianoTorino, Inv. 8, Prevostura, Diverse, n° 56) et du 23. 5. 1325 (AHGd-St-Bernard, n° 1866). – [14]AComVouvry, Pg 12. – [15]ACVaud, IB 379/8, 4 (3. 1. 1326). – [16]Duc, *Histoire* 3, 346s. – [17]Ib., 350s. – [18]AHGd-St-Bernard, n° 4738f, p. 5 (ms. chanoine Jules Detry) avec la date de 1322. La date de 1328 proposée par Quaglia, *Maison,* 128 (sans référence) est à préférer, à cause des dates du règne d'Edouard III (1327–1377). – [19]AHGd-St-Bernard, n° 689. – [20]AOMaurizianoTorino, Inv. 8, Prevostura, Diverse, n° 58. – [21]AHGd-St-Bernard, n° 4593, 4594. – [22]AComVouvry, Pg 25/2 (sceau du prévôt); AHGd-St-Bernard, n° 4595 (sceau du prévôt). – [23]Matile 1, 425 n° 407. – [24]Gremaud 4, 483 n° 1930. V. aussi Victor van Berchem, *Guichard Tavel, évêque de Sion 1342–1375. Etude sur le Vallais au XIVe siècle,* dans *Jahrbuch für schweizerische Geschichte* 24, 1899, 136s., 138 n. 1. – [25]Gremaud 4, 533 n° 1964. – [26]AHGd-St-Bernard, n° 4701. – [27]Duc, *Maison,* 59, qui attribue par erreur cette présentation au prévôt Guillaume de Pizy, 1360–1374. – [28]V. infra Rodolphe de Billens, 1356–1360, n. 12. La date de 1353 qui se trouve chez Quaglia, *Maison,* 72 se réfère à des reconnaissances, v. AHGd-St-Bernard, n° 1887 à 1889. – [29]Duc, *Histoire* 3, 398. Un «Willelmus de Thora», sans autre indication, est mort le 16 février, v. *Liber reddituum Capituli Auguste,* éd. Anna Maria Patrone, Torino 1957 (Miscellanea di storia italiana, ser. 4, vol. 2), 204. – [30]*HS* I/3, 199 n. 11.

Rodolphe[1] de Billens, 1356–1360. Il est de la famille seigneuriale de Billens FR, qui possède des biens tant sur les rives du Léman que dans la région de Romont et dont sont issus de nombreux dignitaires laïques et ecclésiastiques[2]. Rodolphe est le fils de Jean Ier, chevalier, seigneur de Billens, et d'Alexia de Montricher[3]. Bien que son père l'ait destiné au couvent, par testament du 28. 6. 1330[4], il est chanoine de Lausanne de 1344 à 1359[5]. A la requête de son oncle, le chanoine de Châlons Guillaume de Billens, administrateur du prieuré augustinien de Saint-Maire à Lausanne[6], il obtient la dignité de prieur de cette maison. Rodolphe exerce cette fonction lorsqu'il est attesté, le 13. 1. 1355 (n. s.), comme l'un des administrateurs du diocèse de Lausanne pendant la vacance du siège épiscopal[7]. A la tête du prieuré Saint-Maire de 1344 à 1356[8], il est désigné le 29. 9. 1356 par Innocent VI comme prévôt du Mont-Joux[9]. Rodolphe quitte le prieuré Saint-Maire le 3 décembre pour revêtir ses nouvelles fonctions[10]. Le 9. 1. 1357, le prévôt désigne le prieur de l'hospice, Jacques de Donia, comme son procureur général[11]. Il conclut un accord le 24 et le 30. 7. 1357 avec les gens de Miex, avec

lesquels il était en conflit comme seigneur de l'alpage de Tanay; les consorts de cet alpage contestaient devoir le plaid levé par le successeur de chaque prévôt défunt, arguant du fait que le prédécesseur de Rodolphe vivait encore[12]. Par la suite, d'autres actes administratifs du prévôt ont pour objet des acensements de biens à Rennaz, Noville et Aigle ainsi qu'une location de maison à Roche[13]. Le 23. 4. 1358, le prévôt Rodolphe est à Thonon, d'où il concède à vie une prébende au prieuré de Hornchurch à Richard de Reynam[14]. Dans ses dernières volontés du 25. 5 et 21. 6. 1359, la mère du prévôt le désigne comme héritier universel et exécuteur testamentaire[15]. En septembre 1359, Rodolphe de Billens charge le recteur de l'hôpital Saint-Jean de Lausanne de conférer l'habit au prêtre Jean de Versonay (plus tard prieur de Bourg-Saint-Pierre), qui a été reçu comme chanoine[16]. L'année suivante, le prévôt Rodolphe et le prieur de Saint-Maire approuvent, avec leurs chapitres, le passage d'un religieux de Saint-Maire au nombre des chanoines du Mont-Joux[17]. Le prévôt apparaît encore le 29. 2. 1360 dans un litige avec la communauté de Villeneuve, porté devant le bailli du Chablais[18]; le 27. 5. 1360, il reconnaît devoir 24 florins d'or à un muletier de l'hospice[19]. Il est mentionné comme prévôt défunt le 9. 4. 1372[20].

V. HS, Chanoines réguliers de Saint-Augustin, Saint-Maire à Lausanne, Prieurs.

[1]Variante: Rodulphus, Roletus. – [2]*DHBS* 2, 182; Pierre de Zurich, *Histoire et généalogie de la famille seigneuriale de Billens,* dans *Annales fribourgeoises* 9, 1921, 149s., 206, 275; id., *Histoire de la seigneurie de Billens,* dans *RHS* 2, 1922, 145–182. – [3]V. infra n. 4 et 15. – [4]AEFribourg, Gruyère, n° 272: «Item volo et ordino, quod Roletus, filius meus, sit monachus». – [5]Maxime Reymond, *Les dignitaires de l'église Notre-Dame de Lausanne jusqu'en 1536,* Lausanne 1912 (MDR, 2[e] sér. 8), 245 (liste). – [6]Ib., 233. – [7]ACVaud, C IV 328. – [8]Ib., Ad 22, p. 105 (septembre 1344), 88 (1345 et 1349), 101 (20. 3. 1351, n. s.), 120 (21. 10. 1351), 93 (16. 11. 1353); C V a 761, éd. *SDSVaud* 1, 446 n° 237 (9. 2. 1355, n. s.). Tamini/Délèze, 420 le donnent sans preuve comme chanoine du Grand-St-Bernard en 1346 déjà. – [9]Reymond (supra n. 5), 476. – [10]Ib. Il ratifie encore la même année des transactions, v. AOMaurizianoTorino, Inv. 8, Prevostura, Diverse, n° 85. – [11]Ib., Inv. 8, Prevostura, Diverse, n° 89. – [12]AComVouvry, Pg 48 (sceau du prévôt); AOMaurizianoTorino, Inv. 7, Valley [1], Rettoria di Sedunno (Sion), n° 88. – [13]AHGd-St-Bernard, n° 1899, 1900, 1901 (4.1 et 8. 2. 1358), 1898 (22. 1. 1358). Une reconnaissance en faveur du comte de Savoie pour divers biens dans la même région mentionne le prévôt le 17. 5. 1359, v. AOMaurizianoTorino, Inv. 7, Abbazia des Roches (Roche), n° 29. – [14]ANewCollege-Oxford, Administration, 9791 Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 85s. n° 50; Westlake, n° 50. – [15]ACVaud, C IX b 556: «Item heredes meos generales et universales instituo et facio dilectos filios meos, videlicet dominum Rodulphum, prepositum Montis Jovis, et dominum Petrum de Billens, militem,...». – [16]AHGd-St-Bernard, n° 690 (10 et 21. 9. 1359). Sur Jean de Versonay, v. Maurice Ribordy, *La paroisse de Bourg-Saint-Pierre et ses prieurs,* dans

AV, 2e sér. 8, 1952–1953, 321. – [17]ACVaud, Ad 22, p. 15 et 65: «Data fuit dicta littera anno M°CCC°LX°». Contrairement à Reymond (supra n. 5), 228 qui lit 1361, la date doit être résolue par 1360. – [18]AHGd-St-Bernard, n° 1904. – [19]AOMaurizianoTorino, Inv. 8, Prevostura, Diverse, n° 87. – [20]De Zurich (supra n. 2), 206 (d'après ACVaud, IB 1504, document manquant). Dubois, *Armoiries,* dans *AHS* 53, 1939, 48 donne sans preuve l'an 1360 comme celui de son décès.

? Jean de Vigner, 1360[1].

[1]Duc, *Maison,* 60 donne un prévôt Jean de Vigner pour l'an 1360. Il n'existe pas d'autres données.

Guillaume de Pizy[1]**, 1360–1374.** D'une famille noble du Pays de Vaud qui doit son nom à la localité de Pizy, où sont situées ses possessions[2]. Sa première mention comme chanoine est peu glorieuse: au bénéfice d'une prébende à Etoy, il s'est attiré l'excommunication pour voies de fait contre le clerc de Lausanne Perrod de Cully; par autorisation épiscopale du 10. 3. 1343, le prieur d'Etoy reçoit compétence pour lever cette mesure[3]. Guillaume semble avoir revêtu par la suite la dignité de prieur d'Etoy[4]. Une fondation de messes annuelles le mentionne pour la première fois comme prévôt du Mont-Joux le 27. 10. 1360[5]. D'Etoy, il confère le 13. 3. 1361 au prieur de Bar-sur-Seine, Guerricus de Marcleys, l'administration plénipotentiaire de l'église et la maison de Hornchurch et de toutes les autres possessions anglaises du Mont-Joux[6]. Jean, coseigneur d'Aubonne, le désigne comme exécuteur testamentaire par codicille du 18. 9. 1369[7]. Jouissant manifestement de bonnes relations avec la noblesse de Suisse romande, le prévôt est appelé à se prononcer dans de nombreux litiges: mandaté comme arbitre par Amédée VI, il tranche le 15. 4. 1363 un différend entre l'évêque de Lausanne et le châtelain du comte fixant les droits de l'église à Vevey[8]. En décembre de la même année, il est à nouveau choisi comme arbitre de la querelle opposant Amédée III, comte de Genève, au prévôt du chapitre cathédral, Nicolas de Begnins, à propos du village de Cologny[9]. Lorsqu'Amédée VI départage Louis de Neuchâtel et Guillaume de Grandson le 8. 7. 1364 à Morges, le prévôt en est témoin[10]. C'est en sa présence que Guichard Tavel, évêque de Sion, et Antoine de La Tour décident de prendre pour juge de leurs désaccords le comte de Savoie[11]. Le 24. 4. 1365, nous retrouvons le prévôt à Evian en raison des prétentions opposées du comte Rodolphe IV de Gruyère et d'Aymon de Pontverre et Pierre de Goumoëns à hériter des seigneuries d'Aubonne et de Coppet[12]. Guillaume de Pizy est à nouveau présent lorsque le même Rodolphe de Gruyère et son frère Jean se font confirmer par

Amédée VI, le 4. 2. 1368 (n. s.), la donation par leur oncle Jean Ier de Montsalvan des châteaux d'Œx et Montsalvens et de la maison forte de Broc[13]. Le prévôt enquête encore sur la plainte déposée par la bourgeoisie de Moudon à l'encontre de l'église de Lausanne et prononce son jugement le 28. 2. 1366[14]. Des documents traitant d'affaires moins importantes le citent également entre 1361 et 1370[15]. Il présente en 1369 à l'évêque de Turin le chanoine Ludovico Conte Manuel di Frinco, d'Asti, comme curé de Saint-Martin de Ciriè[16]. On le retrouve par trois fois dans des affaires extérieures au monastère: «monsegnour le prevost de Montjuef» apparaît comme témoin à Neuchâtel le 8. 11. 1369[17]; il assiste, le 15. 6 ou le 15. 7. 1370, à la sentence arbitrale d'Amédée VI concernant le prieur de Payerne, Henri de Sévery[18]; le 25. 12. 1371 enfin, il est présent lorsque Louis de Neuchâtel prête hommage à l'évêque de Lausanne[19]. Il atteint le faîte de sa carrière ecclésiastique en présidant, le 25. 4. 1372, le chapitre provincial des chanoines de Saint-Augustin à Belley[20]. Sa dernière mention est du 9. 6. 1373, date à laquelle il règle le différend qui oppose la femme et les filles de Louis de Neuchâtel qui se disputent son héritage[21]. Sa mort est annoncée aux chanoines le 2. 8. 1374[22]. Guillaume use de ses biens pour doter un hospice fortifié, à Pizy, de moyens suffisant à l'entretien de douze chanoines auquel le prieuré d'Etoy serait uni; l'union est rendue effective par bulle de Grégoire XI fulminée par Guy de Prangins, chanoine de Lyon et de Lausanne, le 4. 8. 1374, quelques jours seulement après le décès du prévôt[23].

[1] Variantes: de Pisi, Pissy, Pisu, Pysy. – [2] Francey, *Etoy,* 104s., et Mottaz 2, 456. – [3] AHGd-St-Bernhard, n° 227. – [4] Quaglia, *Maison,* 75 (sans référence) le mentionne en 1359 ou 1360 dans cette fonction; v. infra, Appendice: Les prieurés en Suisse, Etoy. – [5] AHGd-St-Bernard, n° 1453. – [6] ANewCollegeOxford, Administration, 9791 Reg. evidentiarum, vol. 5, p. 83 n° 41; Westlake, n° 41. Bar-sur-Seine (dép. Aube, arr. Troyes F). – [7] Louis de Charrière, *Les dynastes d'Aubonne,* Lausanne 1870 (MDR, 1ère sér. 26), 242 et 372 n° 30. Francey, *Etoy,* 104 donne par erreur la date de 1350. – [8] *SDSVaud* 1, 95–97 n° 80. – [9] *SDSGenève* 1, 162 n° 86 (8. 12. 1363). – [10] Matile 2, 861 n° 640. – [11] V. Victor van Berchem, *Guichard Tavel, évêque de Sion 1342–1375. Etude sur le Vallais au XIVe s.,* dans *Jahrbuch für schweizerische Geschichte* 24, 1899, 262 n. 2. – [12] *Monuments de l'histoire du comté de Gruyère et d'autres fiefs de la maison souveraine de ce nom* 1, éd. Jean-Joseph Hisely et Jean Gremaud, Lausanne 1867 (MDR 22), 173 n° 121. – [13] Ib., 185 n° 128. – [14] Robert Hoppeler, *Nachtrag zum Propstverzeichnis von St. Bernhard,* dans *ASG* NF 23, 1892, 391. – [15] AOMaurizianoTorino, Inv. 8, Prevostura, Diverse, n° 88 (9. 8. 1361), 92 (7. 8. 1370); Inv. 7, Abbazia des Roches (Roche), n° 34 (1366); Inv. 7, Territorio e cura di Dignens (Denens), n° 1; ACVaud, IB 379/8,5 (17. 7. 1365); AHGd-St-Bernard, n° 1347 (26. 3. 1365); ACVaud, C XX 20 (23. 4. 1369). – [16] V. Angelo Sismonda, *Notizie storiche di Ciriè. Con note ed aggiunte del Teol. Enrico Giachetti,* Ciriè 1924, 159 n. 1 (d'après AAVescTorino, vol. 20 A, prot. n° 12, p. 393 [Ciriè]). – [17] Matile 2, 915

n° 670. – [18]ACVaud, C II 112. – [19]Matile 2, 937 n° 687. – [20]AHGd-St-Bernard, n° 824. – [21]Matile 2, 975 n° 706. – [22]AHGd-St-Bernard, n° 878. Le testament de la comtesse de Gruyère, Marguerite de Grandson, mentionne les héritiers du prévôt, éd. *Monuments* (supra n. 12), 210 n° 137 (22. 4. 1377). – [23]AHGd-St-Bernard, n° 4599. V. aussi Francey, *Etoy,* 104s.

Aymon Séchal[1]**, 1374–1393.** Fils de Jean, d'une famille de la petite noblesse du Bois en Tarentaise[2]. Il semblerait que la chapelle de Saint-Bernard à Turin lui ait été confiée[3]; il ne résida en revanche jamais à Sion, où il est censé avoir possédé un canonicat[4]. Aymon Séchal doit vraisemblablement sa charge de prévôt à une provision pontificale et non à une élection canonique[5], bien que le chapitre ait été convoqué pour le 10. 8. 1374, soit huit jours seulement après la mort de Guillaume de Pizy (le 2 août), pour élire un successeur[6]. Deux ans après, un conflit oppose le prévôt à Guillaume de Grandson au sujet de l'hôpital de Pizy; les parties concluent un accord à Lucens le 1. 9. 1376[7]. Par la suite, Aymon Séchal prend part au chapitre provincial des chanoines de Saint-Augustin à Mâcon le 22. 4. 1380[8] et dirige le chapitre général du 21. 10. 1381 à Meillerie[9]. Sa fidélité au parti de Clément VII durant le Grand Schisme lui vaut une carrière ecclésiastique brillante: licencié ès décrets, Aymon Séchal est membre de la curie à Avignon, «capellanus commensalis» dès 1379[10]; en 1383, il est élevé au rang de «judex causarum appellationum camere apostolice», avec siège à l'entrée de la Trésorerie[11]. Son influence à la curie empêche la mainmise des chasseurs de prébendes étrangers sur les bénéfices de la prévôté[12]; des parents lui sont redevables de leurs bénéfices[13]. L'octroi du titre de patriarche de Jérusalem le 16. 8. 1385[14] ainsi que la permission de conserver la prévôté du Mont-Joux en commende pour compenser l'absence de revenus de cet office purement honorifique[15] sont le prélude à une mission diplomatique de longue durée au service de Clément VII. En effet, Aymon Séchal, muni de pouvoirs étendus, quitte sa résidence de Meillerie le 3. 8. 1387 et se rend à Rhodes, à Smyrne et en «Romanie»; il ne revient à Avignon que le 14. 2. 1390[16]. Début 1391, le prévôt mène des négociations avec le souverain anglais concernant la vente des biens de la prévôté en Angleterre[17]. Le 3. 11. 1391, le prévôt accompagne la dépouille mortelle d'Amédée VII de Ripaille à l'abbaye d'Hautecombe où, avec l'élite de la noblesse, il assiste à l'ensevelissement du comte le 2. 4. 1392[18]. En dépit des intrigues et des divers prétendants à sa succession[19], Aymon Séchal conserve, officiellement, la prévôté en commende jusqu'au 28. 11. 1392; il est cependant probable qu'il demeura à la tête de l'institution jusqu'à la désignation de son

successeur Hugues d'Arces, le 8. 2. 1393[20]. Benoît XIII lui confie l'administration de l'archevêché de Tarentaise le 17. 9. 1397[21]; entretemps, de 1393 à 1397, Aymon Séchal avait été à la tête du diocèse de Saint-Pons-de-Thomières (Bas-Languedoc)[22]; il a dirigé brièvement celui de Lausanne en 1394, puis jusqu'à 1395 l'évêché de Belley[23]; finalement, de 1398 à sa mort en 1404, il administre la partie du diocèse de Sion demeurée fidèle à Avignon[24]. A l'occasion de sa désignation comme administrateur de Tarentaise, il fait don d'une épine de la couronne du Christ à l'hospice, auquel il lèguera également sa croix de prélat; toutes deux sont conservées dans le trésor de l'église de l'hospice[25]. Aymon Séchal doit être mort avant le 1. 6. 1404[26].

V. HS, Diocèses, Tarentaise, Administrateurs; Lausanne, Evêques (*HS* I/4, 132).

[1] Variantes: Secalci, Séchaux, Sequarci. – [2] *Gallia christiana in provincias ecclesiasticas distributa* 12, Paris 1770, 711. Maxime Reymond donne à tort à cette famille une origine vaudoise, v. *DHBS* 6, 136. – [3] Quaglia, *Maison,* 77. D'après AEValais, AV 104: Grand Saint-Bernard, n° 67: «Table de l'Inventaire...», p. 14 Littera T, n° 622, la collation de ce bénéfice à Aymon Séchal figure à l'an 1391. – [4] Contrairement à *HS* I/4, 132. V. à ce sujet Hans Anton von Roten, *Zur Zusammensetzung des Domkapitels von Sitten im Mittelalter, (3. Teil)* dans *Vallesia* 3, 1948, 106. – [5] Quaglia, *Maison,* 77. – [6] AHGd-St-Bernard, n° 878. – [7] Gremaud 6, 59–70 n° 2216. – [8] Duc, *Histoire* 4, 84. – [9] Gremaud 6, 237s. n° 2342. – [10] Logoz, n° 1705 (25. 8. 1379). – [11] Ib., n° 2581 (7. 1. 1383), 2589 (30. 1. 1383). – [12] V. supra Histoire, n. 393. – [13] Logoz, n° 647 (Rotulus prepositi Montisiovis: 22. 11. 1378), 1953 (25. 2. 1380). Il s'agit de ses parents Jean de Bertrand et François Séchal. Pour le premier, v. *HS* III/1, 95s. – [14] Logoz, n° 2968. – [15] Ib., n° 2970 à 2972. – [16] V. Noël Valois, *La France et le Grand Schisme d'Occident,* 4 vol., Paris 1896–1902, vol. 2, 221 n. 2, 223 n. 3 et 4, 224 n. 1, et Roger Charles Logoz, *Clément VII (Robert de Genève), sa chancellerie et le clergé romand au début du Grand Schisme (1378–1394),* Lausanne 1974 (MDR, 3[e] sér. 10), 166. Il scelle auparavant à Meillerie des actes ayant trait à des fiefs, v. AHGd-St-Bernard, n° 234, éd. Gremaud 6, 322s. n° 2390. – [17] V. supra Histoire II, chap. Administration et économie: 3) Evolution économique. – [18] Nadia Pollini, *La Mort du Prince. Rituels funéraire de la Maison de Savoie (1343–1451),* Lausanne 1994 (Cahiers lausannois d'histoire médiévale 9), 65, 83, 185/2, 204/43, 247 (carte du trajet). – [19] V. supra Histoire II, chap. Symptômes de déclin à la fin du Moyen age: 3) La commende. – [20] V. infra Hugues d'Arces. C'est probablement pour cette raison qu'il n'obtient une nouvelle commende que le 10. 2. 1393, v. infra n. 22. Le 13. 3. 1393 Aymo Séchal est qualifié de «dominus Aymo, olim prepositus Montisiovis», v. AHGd-St-Bernard, n° 235. – [21] Eubel 1, 473. – [22] Logoz, n° 4964 à 4970 (10. 2. 1393); Eubel 1, 406. – [23] Logoz, n° 5395 à 5400 (24. 6. 1394), n° 5434 (avec note) à 5439 (7. 8. 1394 et 26. 4. 1395); Eubel 1, 131. V. aussi Roger-Charles Logoz, *Quelques carrières d'écclésiastiques à la fin du XIV[e] siècle,* dans *RHV* 79, 1971, 16 n. 5 et 6. – [24] Bernard Truffer, *Die Bischöfe von Sitten zur Zeit des grossen abendländischen Schismas (1378–1417),* dans *Vallesia* 33, 1978, 153 et 155. – [25] Quaglia/Theurillat, *Comptes* 1, 64 n° 1129, 87 n° 1570 et 1575. V. aussi *Inventaire du trésor de la vénérable église prévôtale du Grand St.-Bernard, dressé en 1666,* historié et annoté par

l'abbé Pierre-Etienne Duc, chanoine de la cathédrale d'Aoste avec le concours de Mgr Xavier Barbier de Montault, Turin 1888, 6 n° 4 avec n. 1; Thurre, *L'Hospice,* 26s., 29 et 47. – [26] Logoz, n° 1705 (en note). Testament et codicille datent respectivement du 23. 4 et du 5. 5. 1404, v. Joseph-Antoine Besson (infra).

Besson, Joseph-Antoine, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Aoste et Maurienne et du décanat de Savoye,* 2e éd. Moûtiers 1871, 215. – Logoz, n° 1705 (en note). – Reymond, Maxime, *Les dignitaires de l'église Notre-Dame de Lausanne jusqu'en 1536,* Lausanne 1912 (MDR, 2e sér. 8), 450–451. – Roten, Hans Anton von, *Zur Zusammensetzung des Domkapitels von Sitten im Mittelalter (3. Teil),* dans *Vallesia* 3, 1948, 106. – Truffer, Bernard, *Die Bischöfe von Sitten zur Zeit des grossen abendländischen Schismas (1378–1417),* dans *Vallesia* 33, 1978, 153–155.

Hugues d'Arces[1]**, 1393–1419.** Hugues d'Arces appartient à une famille originaire du village de ce nom, dans la paroisse de Saint-Imier près de Grenoble (Isère)[2]. Il a un fils naturel prénommé Jacquemetus[3]. Hugues d'Arces est prieur de Saint-Martin de Miséré lorsque Clément VII lui réserve la prévôté du Mont-Joux le 1. 4. 1390[4]. Cette réservation est cependant révoquée le 13. 9. 1392[5] afin de pourvoir de cette dignité, après la résignation officielle de la commende par Aymon Séchal le 28. 11. 1392, le prieur de Saint-Jeoire Guy Sauvage, dont la charge serait alors unie à la prévôté[6]. Il semble que c'est sur l'intervention de la maison de Savoie qu'union et nomination furent annulées et que Hugues d'Arces obtint sa charge, le 8. 2. 1393[7]. Le 14. 6. 1393, le prévôt reçoit plusieurs privilèges personnels du pape[8]. Le 19. 10. 1396, de Genève, il met momentanément fin au conflit relatif au bois de Ferret, qui avait repris en 1395, restituant aux gens d'Orsières repentis des fiefs qui leur avaient été retirés[9]. Hugues d'Arces entretient de bonnes relations avec la maison de Savoie: ami et conseiller d'Amédée VIII[10], il exerce une influence prépondérante sur la fondation du prieuré augustinien de Ripaille (23. 2. 1410)[11]. Grâce à la faveur comtale, le prévôt augmente la seigneurie de Meillerie en achetant le 23. 5. 1402 des droits féodaux appartenant à la Savoie dans le mandement d'Evian; plus tard, en 1411, il reçoit en alleu du comte divers biens dans le mandement de Thonon et Allinges[12]. Avec le chapitre général assemblé à Meillerie, Hugues d'Arces renouvelle le 10. 5. 1409 divers points des constitutions de la prévôté et édicte de nouveaux préceptes[13]. Le prévôt est auprès d'Amédée VIII à Thonon, lorsque le comte constitue le 19. 6. 1410 ses procureurs pour conclure le traité du 2. 7. 1410 avec l'évêque de Sion; l'alliance ratifiée le 1. 8. 1410 en la présence du prévôt assure à la Savoie le soutien de l'évêque et de ses sujets dans le conflit avec Berne, en échange de l'obéissance des diocésains de la partie

savoyarde du diocèse à l'ordinaire, fidèle à Rome[14]. Partisan de la curie d'Avignon, le prévôt accomplit avec la Savoie le passage à l'obédience pisane, posant ainsi les jalons qui mèneront à la concession de la bulle d'exemption par Jean XXIII le 15. 3. 1411: ce privilège occasionnera de longues disputes avec les évêques[15]. Hugues d'Arces résigne sa charge avant le 11. 5. 1419 en faveur de son neveu Jean; il garde cependant tout ce qui lui a été réservé par le pape soit les prieurés d'Etoy et de Villard-Benoît, la maison forte de Thonon ainsi que les revenus des quêtes en Italie et dans le diocèse de Besançon[16]. Vicaire général de son successeur[17], Hugues d'Arces qui a fait bénéficier de ses dons la chapelle de la Vierge dans l'église de l'hospice[18], meurt en 1425 (avant le 26 février)[19].

[1] Variantes: de Arcii, de Arciis. – [2] *Armorial valaisan,* 12. – [3] Gremaud 6, 446 n° 2457, 584 n° 2550: «Jaquemetus de Arciis (Archiis), naturalis». Un Emeric d'Arces est attesté le 18. 3. 1334 déjà comme prieur de St-Bénin d'Aoste, v. Costa, *Le più antiche carte,* 62 n° 29. Il doit faire partie de la famille du prévôt, v. Quaglia, *Maison,* 79. – [4] Logoz, n° 4341, 4342. – [5] Ib., n° 4863. – [6] Ib., n° 4894 à 4896. Guy Sauvage y est appelé «prep. Hospitalis SS. Nicolai et Bernardi Montisiovis o.s.A. ...» (ib., n° 4894). – [7] Ib., n° 4957 (avec note), 4958. – [8] Ib., n° 5072 à 5076: permission de disposer d'un confesseur particulier, privilège d'absolution, usage d'un autel portatif, privilège de célébrer la messe avant le lever du jour ou en des lieux soumis à l'interdit. – [9] Gremaud 6, 445s. n° 2457, 569–584 n° 2550. – [10] Ib., 460 n° 2472: «amicus et consiliarius noster charissimus» (15. 4. 1398). – [11] Max Bruchet, *Le château de Ripaille,* Paris 1907, 73ss. – [12] ASTorino, Sezione prima (Corte), Abbazie, Gran San Bernardo, mazzo 1, n° 47: Inventaire de plusieurs titres, sub dato, et ib., Inventaire Clairvaux, t. 2: «Prepositi Montisiovis», f. 414r–414v, n° 5 (23. 5. 1402); Duc, *Maison,* 67 (17. 2. 1411). – [13] AHGd-St-Bernard, n° 825, éd. Quaglia/Giroud, *Constitutions,* 18–22. – [14] Gremaud 7, 84 n° 2600. – [15] V. supra Histoire II, chap. Relations avec le Saint-Siège et l'épiscopat. – [16] V. infra, Appendice: Les prieurés en Suisse, Etoy; AHGd-St-Bernard, n° 880 (11. 5. 1419). Villard-Benoît, com. Pontcharra-sur-Bréda, arr. Grenoble, ct. Goncelin, dép. Isère F. Selon Duc, *Maison,* 68 (sans références), Hugues d'Arces serait censé avoir résigné en 1417 déjà; il est au contraire encore attesté comme prévôt à Thonon le 23. 2. 1418 (ACom Vouvry, P 6). – [17] AHGd-St-Bernard, n° 881 (11. 5. 1419). – [18] AHGd-St-Bernard, n° 2576 a–c (fondation: 27. 8. 1404; confirmation par le chapitre général: 9. 5. 1408; vidimée par l'officialité d'Aoste: 13. 8. 1408), n° 258, f. 18–25 (dotation), n° 936 (registre de reconnaissances en faveur de la chapelle). – [19] V. infra Jean d'Arces, 1419–1438, n. 22.

Jean d'Arces, 1419–1438. Neveu de son prédécesseur. Il bénéficie d'une formation en droit canon[1]. Avant d'obtenir la prévôté, il apparaît comme prieur de Bissy en 1415[2]. Hugues d'Arces, qui résigne la prévôté en faveur de son neveu, l'installe dans sa charge le 11. 5. 1419 à Thonon en lui transmettant le symbole de l'investiture, l'anneau de saint Bernard[3]. Jean d'Arces entretient comme son oncle les

meilleures relations avec Amédée VIII. Le 31. 7. 1419, le prévôt est à Thonon dans l'entourage du duc de Savoie lorsque les parties qui s'affrontent dans la guerre de Rarogne choisissent l'archevêque de Tarentaise comme arbitre[4]. A Thonon toujours, le prévôt confère ensuite des pouvoirs étendus au cellérier et procureur de la prévôté, Aymon Rossan (le 15. 11. 1419 puis le 18. 12. 1422)[5], de manière à être encore plus disponible au service d'Amédée VIII[6]. Le prévôt est présent, lorsque le duc octroie à Thonon le 16. 2. 1431 aux bourgeois et aux habitants de Conthey le droit de tenir un marché hebdomadaire et deux foires par an, puis lorsqu'il confirme, le 23. 3. 1431, la charte de franchises d'Orsières[7]. En octobre 1435, le prévôt préside aux obsèques du maréchal de Savoie, Manfred de Saluces, à Ripaille[8]. C'est également là qu'il est témoin, le 8. 9. 1436, de l'aval donné par le duc à la partition du mandement de Châtel-Argent (Val d'Aoste)[9]. Un des actes les plus importants du prévôt est l'élaboration de nouveaux statuts qu'il soumet au chapitre général à Etoy en 1437; témoin de l'ancienne discipline, ce texte législatif servira de base au cardinal Jean Cervantès pour rédiger les constitutions définitives en 1438[10]. C'est après le 14. 5. 1438 que Jean d'Arces résigne la prévôté[11], dont la commende est déjà conférée à Jean de Grolée le 28. 2. 1438[12], pour devenir archevêque de Tarentaise[13]. Représenté depuis le 21. 11. 1432 au concile de Bâle par l'abbé de Sixt, procureur de la prévôté, mais obligé à la présence personnelle par les pères conciliaires le 10. 12. 1432[14], l'archevêque de Tarentaise est incorporé au concile le 26. 10. 1439[15]. Il en assiste le président, le cardinal Louis Aleman, lors de différentes sessions[16] et fait partie des électeurs qui, après la déposition d'Eugène IV, élisent le duc de Savoie comme antipape au conclave du 30. 10. au 5. 11. 1439[17]. Jean d'Arces prend la présidence du concile pendant qu'une délégation, conduite par le cardinal Louis Aleman, se rend à Ripaille et notifie, le 17. 12. 1439, son élection à Amédée VIII[18]. Devenu Félix V, celui-ci accorde le 6. 4. 1444 à Jean d'Arces le titre de cardinal de Saint-Etienne au Mont Caelius, titre auquel le pape Nicolas V substituera le 9. 12. 1449 celui des Saints-Nérée-et-Achille[19]. Jean d'Arces meurt le 12. 12. 1454 à Moûtiers, où se trouve sa sépulture[20]. Il avait fait don à l'hospice de divers livres liturgiques, d'argenterie et d'un ciboire dit «de saint Maurice»[21]; à Etoy, dans ou près de l'église du prieuré, Jean avait fondé pour le salut de son âme et celui de son oncle Hugues une chapelle dédiée à la sainte Vierge et à saint Antoine[22].

V. HS, Diocèses, Tarentaise, Archévêques.

[1] Eubel 2, 245. – [2] *Armorial valaisan,* 13. Bissy, prieuré St-Valentin, CRSA de St-Martin de Miséré, arr. et com. Chambéry, ct. La Motte-Servolex, dép. Savoie F. – [3] AHGd-St-Bernard, n° 880. Au sujet de l'anneau dit «de saint Bernard», v. Thurre, *L'Hospice,* 24. – [4] Gremaud 7, 290 n° 2699. V. aussi Edwin Hauser, *Geschichte der Freiherren von Raron,* Zürich-Selnau 1916 (Schweizer Studien zur Geschichtswissenschaft 8/2), passim. – [5] AHGd-St-Bernard, n° 1157, 1158. – [6] *Parlamento Sabaudo* 11, *Parte seconda, Patria oltramontana* 4, *Appendici alle assemblee della Savoia e della Bresse 1537–1569; 1388–1546,* per cura di Armando Tallone, Bologna 1940, 281 n° 5846 (7. 5. 1421); *Parlamento Sabaudo* 12, *Parte seconda, Patria oltramontana* 5, *Assemblee del Paese di Vaud 1260–1480,* per cura di Armando Tallone, Bologna 1941, 113 n° 6200 (22. 10. 1429), 128 n° 6239 (27. 5. 1432), 143 n° 6272 (18. 3. 1433). – [7] Gremaud 7, 592 n° 2814; 6, 34 n° 2213. – [8] Max Bruchet, *Le château de Ripaille,* Paris 1907, 169 et 503 n° 69. Sur Manfred de Saluces, v. Clément Gardet, *Le maréchal de Savoie Manfred de Saluces, chef militaire et ambassadeur, fidèle ami du duc Amédée VIII de Savoie,* dans *Amédée VIII – Félix V premier duc de Savoie et pape (1383–1451),* Lausanne 1992 (BHV 103), 259–261. – [9] Duc, *Histoire* 4, 392. – [10] V. supra Histoire, n. 360. – [11] C'est à cette date que le concile de Bâle accède à la demande du prévôt de pouvoir installer les religieux dans les maisons dépendantes de la prévôté et d'ériger des chapelles et des autels etc., v. *Concilium Basiliense* 6, 228. – [12] V. infra Jean de Grolée, n. 5. – [13] Eubel 2, 245 (28. 2. 1438). Selon Joseph-Antoine Besson, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Aoste et Maurienne et du décanat de Savoye,* 2[e] éd. Moûtiers 1871, 216 (sans références) sa désignation comme archevêque de Tarentaise doit avoir eu lieu le 2. 5. 1438, vraisemblablement par le concile. Pour les difficultés liées à cette promotion et le suspens maintenu par Eugène IV, v. *Concilium Basiliense* 6, 235 (23. 5. 1438), 270 (3. 7. 1438), et Bruchet (supra n. 8), 118 n. 2. – [14] *Concilium Basiliense* 2, 274 et 289. – [15] *Consilium Basiliense* 6, 663. – [16] Ib., 669 (29. 10. 1439), 708 (13. 11. 1439), 718 (20. 11. 1439), 725 (27. 11. 1439). Le 8. 11. 1439, il prend part à la procession de 40 prélats à Bâle, il est célébrant principial et prédicateur (ib., 707). – [17] Ib., 676, 681, 689. V. aussi Bruchet (supra n. 8), 120 n. 1. – [18] *Concilium Basiliense* 6, 737 (11. 12. 1439), 739 et 740 (18. 12. 1439), 742 (23. 12. 1439). Jean d'Arces célèbre la messe de Noël à Bâle (ib., 743). Pour l'ambassade d'Aleman, v. ib., 717 (19. 11. 1439), 732 (2. 12. 1439) et Bruchet (supra n. 8), 109–112, 122–125. – [19] Besson (supra n. 13), 216; Eubel 2, 64. – [20] Besson (supra n. 13), 216, et Eubel 2, 11. Selon l'inscription tombale à la cathédrale de Moûtiers il serait mort le 22. 1. 1453, v. Donald Lindsay Galbreath, *Un calice armorié au Grand Saint-Bernard,* dans *AHS* 45, 1931, 47 (d'après copie). – [21] Quaglia/Theurillat, *Comptes* 1, 69 n° 1268–1269, 70 n° 1278 et 82 n° 1424. V. aussi Donald Lindsay Galbreath, *Un calice armorié au Grand Saint-Bernard,* dans *AHS* 36, 1922, 140; 45, 1931, 46–47; Thurre *L'Hospice,* 36–37. – [22] AHGd-St-Bernard, n° 4615 (dotation: 26. 2. 1425), et AOMaurizianoTorino, Inv. 7, Territorio e priorato d'Estues (Etoy), n° 37 (9. 3. 1425, n. s.); AHGd-St-Bernard, n° 4616 (bulle d'approbation de Martin V du 14. 8. 1426). Francey, *Etoy,* 108s. attribue la fondation de cette chapelle à Hugues d'Arces, dont la dépouille y aurait été transférée dès l'achèvement de la construction.

Jean de Grolée[1], 1438–1459. Né en 1401[2], fils de Guy de Grolée, seigneur de Saint-André de Briord et de Bonne de Chalant[3]. Voué de bonne heure à une carrière ecclésiastique, il cumule plusieurs bénéfices:

canonicats à Cambrai et Lyon, canonicat et archidiaconat à Reims, canonicats encore à Lausanne et à Genève; il agit comme collecteur dans de nombreuses provinces ecclésiastiques; de 1428 à 1433 il est à Rome, dans l'entourage de son parent, le cardinal Louis Aleman; délégué en 1434 par le chapitre de Lyon au concile de Bâle, il est incorporé à celui-ci le 16. 11. 1436[4]. Le 28. 2. 1438 (n. s.), de Ferrare, Eugène IV désigne comme prévôt commendataire du Grand-Saint-Bernard le protonotaire apostolique Jean de Grolée, qui fait encore partie de la minorité des pères conciliaires favorables au pape[5]. Eu égard au droit d'élection du chapitre conventuel, le concile de Bâle renonce, le 27. 5. 1438, à repourvoir la prévôté, vacante du fait de la promotion de Jean d'Arces à l'archiépiscopat de Tarentaise[6]. Vicaire général de ce même archevêché[7], Jean de Grolée est finalement désigné comme prévôt commendataire par le concile de Bâle le 31. 1. 1439, en réponse à une supplique des chanoines de l'hospice[8]. Il se décharge rapidement des devoirs liés à sa charge, repris par son vicaire général Guillaume Morard[9]. Ayant obtenu d'Eugène IV des expectatives pour un bénéfice vacant, Jean de Grolée est mis en possession de l'église paroissiale de Tossiat le 10. 6. 1439[10]. Après la déposition d'Eugène IV en juin 1439 par le concile, il authentifia le 20. 7. 1439 la déclaration de neutralité d'Amédée VIII dans la querelle conciliaire[11]. Peu après, le 24 août, l'influent prévôt est témoin à Ripaille d'un acte de Louis de Savoie en faveur du châtelain de Conthey[12]. Jean de Grolée se trouve de nouveau à Bâle le 9. 9. 1439 lorsque le cardinal Aleman confirme à Guillaume de Rarogne sa qualité d'évêque de Sion[13]. C'est dans la même ville que nous le retrouvons, vice-camérier et familier de Félix V, le 12. 10. 1440[14]. Durant le pontificat du pape conciliaire, Jean de Grolée mène une politique active qui se traduit notamment par la concrétisation du projet de mariage de Louis IV de Wittelsbach, comte-électeur palatin du Rhin, avec la fille d'Amédée VIII – Félix V, Marguerite[15]; s'y ajoutent une négociation de quatre princes-électeurs avec le roi de France en février 1445[16] et la participation aux conférences de Genève et de Lyon d'août à novembre 1447[17]. Auparavant, comme camérier pontifical et procureur d'Amédée VIII – Félix V, Jean de Grolée avait pris possession du diocèse de Genève au nom du pontife le 9. 3. 1444[18]. Il est vicaire général de ce diocèse de 1444 à 1445[19] et dirige en outre, de 1445 à sa mort en 1459, le prieuré Saint-Victor de Genève[20]. La renonciation au pontificat de Félix V, datée du 7. 4. 1449, aurait été transmise au pape légitime, Nicolas V, par Jean de Grolée[21]. Durant le pontificat de Nicolas V, il est qualifié de «thesaurarius generalis» le 28. 2. 1451[22] et,

par bulle de la même date, ce pape le constitue administrateur du diocèse de Genève ainsi que des couvents de Payerne, San Benigno de Fruttuaria, Romainmôtier et Nantua pour les fils du duc Louis de Savoie[23]. Il apparaît encore en 1456 dans le Dauphiné commme commissaire royal[24]. Le prévôt, qui occupe sa charge jusqu'en 1459[25], est témoin de divers actes de grande importance pour la prévôté du Grand-Saint-Bernard: Nicolas V accorde le 10. 1. 1451 au duc de Savoie le droit de ratifier la nomination aux bénéfices majeurs, notamment à la prévôté[26]; le 17. 4. 1453, à la requête du prévôt, le pape confirme plusieurs privilèges de ses prédécesseurs en faveur de la maison du Grand-Saint-Bernard, y compris l'exemption totale accordée par Jean XXIII[27]. Jean de Grolée teste le 9. 1. 1459 et meurt le 14. 1. 1459; il est enseveli le lendemain dans la chapelle Saint-Michel qu'il a fondée dans la cathédrale de Lyon[28].

V. HS, Diocèses, Genève, Administrateurs *(HS* I/3, 132s.), Vicaires généraux *(HS*I/3, 156); Clunisiens, Saint-Victor de Genève, Prieurs *(HS* III/2, 305s., 326, 338).

[1]Variantes: Johannes de Grolea, de Grolia. – [2]Il a onze ans lorsqu'il reçoit de Jean XXIII, le 21. 4. 1412 un canonicat et une prébende à Cambrai, v. *HS* I/3, 132 avec n. 3. – [3]*HS* III/2, 305. – [4]*HS* I/3, 132 (avec les références). – [5]AHGd-St-Bernard, n° 882. – [6]*Concilium Basiliense* 6, 239. – [7]Frédéric Richermoz et Joseph-Marie Emprin, *Le diocèse de Tarentaise des origines au concordat de 1802,* Moûtiers 1928, (mentionné le 27. 3. 1438). – [8]*Concilium Basiliense* 6, 313s. – [9]Guillaume Morard apparaît souvent dans les sources en sa qualité de vicaire général, v. par exemple AOMaurizianoTorino, Inv. 7, Valley [4], Parrochia d'Aprile (Avry-devant-Pont), n° 1 (1441); Inv. 7, Ospedale di Viviaco (Vevey), n° 32 (1441); Inv. 7, Chiesa di Septem Salis (Semsales), n° 9 (1441); Inv. 7, Territorio e priorato d'Estues (Etoy), n° 64 (1441). Pour Guillaume Morard et son inventaire de 1447, v. Quaglia/Theurillat, *Comptes* 1, 78s. – [10]AHGd-St-Bernard, n° 883. Tossiat, ct. Pont-d'Ain, arr. Bourg-en-Bresse, dép. Ain F. – [11]Max Bruchet, *Le château de Ripaille,* Paris 1907, 119. – [12]Gremaud 8, 176 n° 2909. – [13]Ib., 194 n° 2916, 131 n° 2886 en note. – [14]*Concilium Basiliense* 7, 261 et 267. Pour d'autres références comme participant au concile, v. ib., 292, 404, 405 n. 7. – [15]Ernest Cornaz, *Le mariage palatin de Marguerite de Savoie (1445–1449),* Lausanne 1932 (MDR, 2[e] sér. 15), 19s. et 97 n° 6, 104 n° 7, 107 n° 8, 110 n° 9, 156 n° 21, 192s. n° 23. – [16]V. Johannes Helmrath, *Das Basler Konzil 1431–1449. Forschungsstand und Probleme,* Köln/Wien 1987 (Kölner historische Abhandlungen 32), 235. – [17]*Concilium Basiliense* 8, 271. – [18]*SDSGenève* 1, 354 n° 186. Cependant, il est qualifié d'«apostolicus vicecamerarius», le 31. 3. 1444, cf. *SDSFribourg* 1, 217 n° 217. – [19]*HS* I/3, 156. – [20]*HS* III/2, 305s. – [21]Dubois, *Armoiries,* dans *AHS* 53, 1939, 50. – [22]Wirz, *Bullen,* 6 n° 6 (note). – [23]Wirz, *Bullen,* 6s. n° 7. Néanmoins il paraît qu'il n'a jamais administré les prieurés clunisiens de Payerne et de Romainmôtier, cf. *HS* III/2, 438–460 (art. Payerne, Prieurs); ib., 544–565 (art. Romainmôtier, Prieurs). San Benigno di Fruttuaria OSB, com. de San Benigno Canavese, prov. de Torino I; Nantua OClun, dép. Ain F. – [24]*HS* I/3, 133. – [25]Selon Duc, *Maison,* 76, la prévôté est vacante pour cause de résignation (1458) et d'après Wirz, *Bullen,* 75 n° 78,

pour cause de décès (1459). – [26]Wirz, *Bullen*, 12s. n° 13 (10. 1. 1451). – [27]AHGd-St-Bernard, n° 254 (vidimus du 1. 10. 1485) et 255 (copies). – [28]*HS* I/3, 133. Selon les actes du chapitre, il est mort le 20. 1. 1459, v. AHGd-St-Bernard, n° 828, p. 17.

François de Savoie, 1459–1490. Fils du duc Louis de Savoie et d'Anne de Lusignan, princesse de Chypre[1]. Né vers 1454[2]. Malgré l'élection de Jean de Solace comme prévôt le 5. 2. 1459 par 36 participants au chapitre[3], la prévôté est conférée en commende au protonotaire apostolique François de Savoie avant le 27. 2. 1459; vu la jeunesse du commendataire, Pie II désigne le même jour Louis de Romagnon, évêque de Turin, comme administrateur de la prévôté[4] auquel succéderont momentanément Thomas de Sur et Barthélemy Chuet[5]. Après un long procès devant la curie contre Jean de Solace qui renonce, contre dédommagement, à ses prétentions sur la prévôté le 13. 2. 1465[6], François de Savoie sollicite du pape le droit à l'administration personnelle le 14. 9. 1471[7]. Le même acte le qualifie d'étudiant à Turin. Le prévôt commendataire passe sa jeunesse à la cour de France[8]. Il a un fils naturel nommé Jean, qui deviendra évêque de Genève[9]. Après les vaines tentatives savoyardes d'obtenir le siège épiscopal de Lausanne pour François en 1461, 1466 et 1468, celui-ci entre en compétition avec Jean de Compey pour l'évêché de Genève qu'il obtiendra en 1483/1484[10]. A ce moment-là, François de Savoie cumule la charge d'archevêque d'Auch et la jouissance de revenus dans les diocèses de Tarentaise, Lausanne et Genève; en plus de la prévôté du Grand-Saint-Bernard, il tient en commende les abbayes de Staffarda, Saint-Etienne de Verceil, Sainte-Marie d'Abondance et ainsi que les prieurés de Payerne (avec Bassins, Baulmes et Prévessin), de Romainmôtier et de Saint-Sulpice[11]. L'hospice, où il fait une seule apparition en 1484[12], est dirigé par une succession de vicaires généraux[13]. Ceux-ci le représentent également au chapitre[14]. La prévôté prospère sous le régime commendataire de François de Savoie, tant au spirituel qu'au temporel; ainsi l'union avec le prieuré du Petit-Saint-Bernard se réalise-t-elle à ce moment[15]. Un sauf-conduit d'Amédée IX, son frère, le qualifie de prieur commendataire le 10. 8. 1466[16]; il est cependant probable que le prévôt a obtenu ce prieuré en 1461 déjà, après la mort du prieur Antoine de Longuecombe et l'éviction d'Albert de Zuidelberg, régulièrement élu et installé le 4. 10. 1461[17]. Il reconnaît devoir l'annate du prieuré de Châtel-Argent, dépendant du Petit-Saint-Bernard, le 9. 10. 1461[18]. C'est également durant la commende de François de Savoie que d'importants travaux d'agrandissement ont été exécutés à l'hospice. Mais, plus que tout, les conflits entre le Valais et la Savoie en 1475/1476 ont des conséquences capitales

pour la prévôté; à la suite des guerres de Bourgogne, l'hospice se retrouve dans la zone d'influence des sept dizains et fait dès lors partie des territoires qui leur sont soumis[19]. François de Savoie, gouverneur général du duché depuis la mort de Charles Ier, le 14. 3. 1490[20], meurt le 3 octobre de la même année à Turin; il est enseveli dans la cathédrale de cette ville[21].

V. HS, Diocèses, Genève, Evêques (*HS* I/3, 107s.); Bénédictins, Saint-Sulpice, Prieurs (*HS* III/1, 1484); Clunisiens, Payerne, Romainmôtier, Prieurs (*HS* III/2, 456s., 468, 485, 506, 561s.).

[1] Samuel Guichenon, *Histoire généalogique de la royale maison de Savoye,* 2 vol., Lyon 1660, vol. 1, 529; Foras 5, 437. – [2] Selon Wirz, *Regesten* 2, n° 34, 170. – [3] AHGd-St-Bernard, n° 828, p. 9–53, en particulier 45. Sur Jean de Solace, v. Maurice Ribordy, *La paroisse de Bourg-Saint-Pierre et ses prieurs,* dans *AV,* 2e sér. 8, 1952–1953, 322–323; Dubois, *Armoiries,* dans *AHS* 53, 1939, 50s. – [4] Wirz, *Bullen,* 75 n° 78; Wirz, *Regesten* 2, 12 n° 34 (19. 3. 1459). – [5] Thomas de Sur (1460, *HS* I/3, 134s.); Barthélemy Chuet (1459–1461, *HS* I/3, 121s.; I/4, 143). – [6] Wirz, *Regesten* 2, 60 n° 170 (31. 3. 1461); Wirz, *Bullen,* 91s. n° 92 (18. 7. 1461), 102–104 n° 107 (27. 10. 1463); AHGd-St-Bernard, n° 884 (13. 2. 1465); Wirz, *Regesten* 3, 34s. n° 84 (24. 3. 1466). – [7] Wirz, *Regesten* 4, 3 n° 6. – [8] Ferdinando Gabotto, *Lo stato sabaudo da Amedeo VIII ad Emmanuele Filiberto 1451–1504,* 3 vol., Torino-Roma 1893–1895, vol. 3, 239–240. – [9] *HS* I/3, 58 n° A 79, 111. – [10] *HS* I/4 (Index); *HS* I/3, 107s. – [11] *HS* I/3, 108; *HS* III/1, 1484; *HS* III/2, 456–457, 468, 485, 506, 561–562 (avec les références). V. aussi Jean-François Gonthier, *Liste des abbés des monastères de chanoines réguliers de Saint-Augustin du diocèse de Genève,* dans *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne* 23, 1900, 208; Dubois, *Armoiries,* dans *AHS* 53, 1939, 50s. Staffarda SOCist, prov. Cuneo, Piémont I; St-Etienne OSB, prov. Verceil, Piémont, I; Ste-Marie d'Abondance CRSA, com. et ct. d'Abondance, arr. Thonon-les-Bains, dép. Haute-Savoie F. V. infra, art. Les prieurés valaisans d'Abondance. – [12] ASTorino, Sezione prima (Corte), Abbazie, Gran San Bernardo, mazzo 1, n° 47: Inventaire de plusieurs titres ..., sub dato (15. 9. 1484). – [13] Quaglia, *Maison,* 154. – [14] AHGd-St-Bernard, n° 828, p. 55–145 (actes des chapitres de 1461 à 1490); v. aussi Duc, *Maison,* 82–88. – [15] V. supra Histoire II, chap. Symptômes de déclin à la fin du Moyen Age: 3) La commende. – [16] AHGd-St-Bernard, n° 257: «prepositure et hospitalis Sanctorum Nicolai et Bernardi Montisiovis et Columpneiovis perpetui comendatarii...». – [17] Quaglia, *Maison,* 203 avec n. 42. – [18] Duc, *Maison,* 80. – [19] V. supra Histoire III, chap. Réforme et Contre-Réforme. – [20] Gabotto (supra n. 8), vol. 2, 450. – [21] *Registres du conseil de Genève,* 13 vol., Genève 1900–1940, vol. 4, 294, 305; *HS* I/3, 57 n° B 68. Selon Dubois, *Armoiries,* dans *AHS* 53, 1939, 50s., il jouissait en outre d'un canonicat à Turin.

Louis de Savoie, 1491–1494. Fils du duc Philippe de Savoie, dit sans Terre, et de Claude de Bretagne, fille de Jean de Brosse-Penthièvre[1]. Né vers 1488[2]. Bien que le chapitre ait élu prévôt le prieur de Martigny Philibert de Chaffardon le 6. 10. 1490[3], Innocent VIII confirme le 24. 4. 1491 Jean de Loriol comme administrateur de la prévôté au nom de Louis de Savoie, âgé de trois ans[4]. Le prévôt commendataire, protonotaire apostolique[5], conserve sa commende après un procès avec

l'évêque de Sion, Josse de Silenen; moyennant une pension prise sur les revenus de la prévôté, ce dernier se désiste le 26. 6. 1492[6]. Louis de Savoie n'est commendataire que trois ans et meurt, encore enfant, en 1494[7].

[1]Samuel Guichenon, *Histoire généalogique de la royale maison de Savoye,* 2 vol., Lyon 1660, vol. 1, 605. – [2]Il avait environs trois ans en 1491, cf. Wirz, *Regesten* 5, 180s. n° 428. – [3]Sur Philibert de Chaffardon, v. Duc, *Maison,* 88; Dubois, *Armoiries,* dans *AHS* 53, 1939, 51; *Armorial valaisan,* 53. – [4]Wirz, *Regesten* 5, 180s. n° 428. Au sujet de Jean de Loriol, v. *HS* I/3, 135s.; *HS* III/2, 213. – [5]Rudolf Henggeler, *Die katholische Kirche der Schweiz. Die Apostolischen Protonotare,* dans *Einsiedler Kalender* 84, 1924, 78. – [6]Wirz, *Regesten* 5, 228 n° 544. – [7]L'indication de l'année de son décès se déduit de la bulle de nomination de son successeur Philippe de Savoie (Wirz, *Regesten* 6, 65 n° 165). Selon Foras 5, 438 il meurt dans un attentat à Genève en 1502 et est enterré à Hautecombe.

Philippe de Savoie, 1494–1509. Fils du duc Philippe de Savoie, dit sans Terre, et de Claude de Bretagne, fille de Jean de Brosse-Penthièvre. Né en 1490 au château de Bourg-en-Bresse[1]. Philippe de Savoie succède à son frère défunt Louis comme prévôt commendataire le 2. 5. 1494[2]. Jean de Loriol continue à administrer la prévôté avec l'aide des vicaires généraux Claude de Ordompne et François Chabod[3]. Après la mort de Loriol en 1506[4], les administrateurs Nicolas Ferjot, abbé de Saint-Loup de Troyes, et Jean de La Forest se succèdent jusqu'à la résignation de Philippe en 1509[5]. Celui-ci résigne également la même année le diocèse de Genève, qu'il dirigeait depuis 1495[6]. Son frère, le duc Charles II de Savoie, lui cède le comté de Genevois en apanage[7]. Philippe de Savoie se met finalement au service de Charles V et de François Ier [8]. Devenu duc de Nemours, il épouse en 1528 Charlotte d'Orléans, fille du duc Louis de Longueville[9]. Il meurt à Marseille le 25. 11. 1533 et est enseveli le 19. 3. 1534 dans l'église collégiale Notre-Dame-de-Liesse à Annecy[10].

V. HS, Diocèses, Genève, Evêques (*HS* I/3, 109–110).

[1]Samuel Guichenon, *Histoire généalogique de la royale maison de Savoye,* 2 vol., Lyon 1660, vol. 1, 605 et vol. 2, 1051; Olga Majolo Molinari, *Filippo di Savoya, duca di Nemours (1490–1533),* Torino 1938 (Collana storica Sabauda 9), 2. – [2]Wirz, *Regesten* 6, 65 n° 165. – [3]Ib.; Quaglia, *Maison,* 155, 156. – [4]Eubel 2, 202. – [5]La date de la résignation tombe probablement avant le mois de juin 1509, cf. Albert Büchi, *Korrespondenzen und Akten zur Geschichte des Kardinals Matth. Schiner,* 2 vol., Basel 1920 et 1925 (QSG NF III/5 et 6), vol. 2, 525 n° 112a. – [6]*HS* I/3, 110 avec n. 7. – [7]Greyfié de Bellecombe, *Philippe de Savoie, comte de Genevois 1511,* Chambéry 1930, 8; Majolo Molinari (supra n. 1), 19s. – [8]Majolo Molinari (supra n. 1), 30–42 et 54–65. – [9]Ib., 62–65, 69s. – [10]Guichenon (supra n. 1), 1051; Majolo Molinari (supra n. 1), 79, 81s.

Greyfié de Bellecombe, *Philippe de Savoie, comte de Genevois 1511,* Chambéry 1930. – Majolo Molinari, Olga, *Filippo di Savoya, duca di Nemours (1490–1533),* Torino 1938 (Collana storica Sabauda 9).

Jean de La Forest[1], **1510–1524.** D'une famille noble de Savoie originaire de La Forest en Petit-Bugey, fils d'Hugues, seigneur du Cuchet, maître d'hôtel du duc de Savoie, et de Geline de Césarges[2]. Né vers 1467[3]. Le 17. 11. 1481, Sixte IV lui confère un canonicat à Genève et à Mâcon avec expectative d'un bénéfice avec ou sans cure d'âmes dans les deux églises[4]. Le 9. 6. 1483, il obtient la paroisse St-Gervais, faubourg de Genève[5], et le 1er juillet de la même année un canonicat à la cathédrale[6]. Jean de La Forest étudie à Paris[7]; le 3. 1. 1493, lorsqu'il reçoit l'admission aux ordres, y compris la prêtrise en raison de son bénéfice paroissial de Genève, il porte les titres de clerc du diocèse de Belley, docteur ès décrets, prévôt de Verceil et protonotaire apostolique[8]. Entre 1496 et 1498, il est nommé doyen de la Sainte-Chapelle de Chambéry[9]. Commendataire du prieuré clunisien de Nantua de 1502 à 1538[10], administrateur de la prévôté du Grand-Saint-Bernard vers 1508[11], il succède à Philippe de Savoie le 29. 12. 1509[12]. Il délègue le 8. 2. 1510 le cellérier Louis Forré pour la prise de possession[13], effectuée par le chanoine Michel Cugniardi le 5. 4. 1510[14]. Jean de La Forest ne jouira de ses droits, contestés devant la Rota par Matthieu Schiner et les neuveux de cet évêque, qu'après la décision prise par Léon X le 16. 4. 1513 en sa faveur et la renonciation définitive du cardinal en 1519[15]. Représentant en Suisse du duc de Savoie, auprès duquel il séjourne souvent par la suite[16], il intervient le 26. 3. 1515 à la Diète de Berne en faveur d'un rapprochement entre François Ier et les Confédérés[17]. Résidant occasionnellement à Bibian (Aoste), mais le plus souvent à Nantua[18], le prévôt commendataire remet la gestion de la prévôté aux vicaires généraux Janus de Arbiaco (1509–1520) et Louis Forré (1512–1524)[19]. Bien que Jean de La Forest ait résigné la prévôté en 1524 en faveur de son neveu Philibert[20], il reste jusqu'à sa mort administrateur pour son successeur[21]. Il est également commendataire du prieuré de Payerne, 1514–1536 (avec les prieurés dépendants de Bassins, Baulmes et Prévessin)[22], abbé de Saint-Juste de Suse, chantre de la cathédrale de Vienne, conseiller et aumônier du duc Charles III de Savoie[23]. Il accompagne ce dernier à Bologne pour le couronnement de l'empereur Charles V en 1530[24]. Par son testament du 22. 5. 1537, Jean de La Forest fait de son neveu Philibert son héritier universel et choisit pour sépulture le prieuré clunisien de Nantua[25], où il a fondé en 1536 la chapelle Notre-Dame-de-Piété (aujourd'hui chapelle Sainte-Anne)[26].

V. HS, Clunisiens, Payerne, Prieurs (*HS* III/2, 460, 468, 486, 506).

[1] Variantes: Johannes a Foresta, de Foresta, Jean de La Foré. Description du sceau par Dubois, *Armoiries,* dans *AHS* 53, 1939, 52; Donald Lindsay Galbreath, *Inventaire des sceaux vaudois,* Lausanne-Genève 1937 (MDR), 281/1; Quaglia/Galbreath, *Sigillographie,* dans *AHS* 58, 1944, 74. – [2] Foras 2, 428 et 429. – [3] Il a seize ans le 2. 6. 1483, v. Wirz, *Regesten* 4, 253s. n° 644 (note). – [4] Ib., 204 n° 513. – [5] Ib., 253s. n° 644. – [6] Ib., 256 n° 649. Il est représenté par un procureur devant la Rota à Rome le 4. 11. 1485 au sujet d'une prébende de chanoine de Genève, v. ib. 5, 20 n° 50. – [7] *HS* III/2, 460. – [8] Wirz, *Regesten* 6, 20 n° 48. – [9] Joseph-Antoine Besson, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Aoste et Maurienne et du décanat de Savoye,* 2e éd. Moutiers 1871, 317. V. aussi Alexis de Jussieu, *La Sainte-Chapelle du château de Chambéry,* Chambéry 1868, 90 (où il est donné à tort pour fils de Jean de La Forest et de Pernette du Molard). – [10] Georges Debombourg, *Histoire de l'abbaye de la ville de Nantua,* Bourg 1858, 150–154. – [11] AHGd-St-Bernard, n° 3425 (mention le 30. 5. 1508). – [12] Quaglia, *Maison,* 156. – [13] AHGd-St-Bernard, n° 894 (copie). – [14] Quaglia, *Maison,* 157. D'après Albert Büchi, *Korrespondenzen und Akten zur Geschichte des Kardinals Matth. Schiner,* 2 vol., Basel 1920 et 1925 (QSG NF III/5 et 6) vol 1, 340 n° 414 n. 5, Jean de La Forest était prévôt depuis le 27. 2. 1510. – [15] Büchi, *Urkunden und Akten,* 81–100 n° 1–7, en particulier 98–100 n° 7 (16. 4. 1513); Büchi, *Korrespondenzen und Akten* (supra n. 14), vol. 2, 315s. n° 698 (4. 5. 1519); *WLA* 1, 480 n° 134/5 (10. 12. 1518), 482 n° 135/4 (5. 1. 1519), 500–503 n° 139/1–4 (29. 4–10. 6. 1519). – [16] *SDSFribourg* 2, 131 n° 86 (Thonon: 20. 5. 1513); *Parlamento Sabaudo* 11, *Parte seconda, Patria oltramontana 4, Appendici alle assemblee della Savoia e della Bresse 1537–1569; 1388–1546,* per cura di Armando Tallone, Bologna 1940, 366 n° 5933 (Turin: 15. 11. 1529), *Parlamento Sabaudo* 13, *Parte seconda, Patria oltramontana 6, Assemblee del Paese di Vaud 1480–1536,* per cura di Armando Tallone, Bologna 1946, 292 n° 7668 (Romont: 12. 11. 1517), 298 n° 7678 (Lausanne: 5. 12. 1517); *Parlamento Sabaudo* 7, *Parte prima, Patria cismontana 7, (1525–1560),* per cura di Armando Tallone, Bologna 1933, 145 n° 3354 (Turin: 13. 12. 1533); *Registres du Conseil de Genève,* 13 vol., Genève 1900–1940, vol. 8, 317 n. 2, 318 n. 3; 10, 125, 158–160, 539. – [17] *EA* III/2, 863 n° 596 o. – [18] Il est à Bibian le 30. 8. 1516 et fonde une messe votive hebdomadaire, à dire chaque mercredi à l'hospice en l'honneur de Dieu et de la Conception de la Vierge Marie, v. AHGd-St-Bernard, n° 891. – [19] Janus de Arbiaco, chanoine infirmier de Nantua, prieur de Chindrieu O Clun, Savoie F, préside les chapitres de 1509 à 1520, v. Quaglia, *Maison,* 165. Nomination de Louis Forré comme vicaire général le 14. 9. 1512, v. AHGd-St-Bernard, n° 889, éd. Büchi, *Urkunden und Akten,* 94s. n° 5. Au sujet de ce dernier, v. Quaglia, *Comptes 1502–1503,* 162. – [20] V. infra Philibert de La Forest, n. 3. – [21] V. par exemple AHGd-St-Bernard, n° 270 (5. 4. 1531), n° 4166 (16. 10. 1532), n° 952 (28. 8. 1534). – [22] *HS* III/2, 460, 468, 486, 506. – [23] *Armorial valaisan,* 97. – [24] Quaglia, *Maison,* 160. – [25] Ib. – [26] Debombourg (supra n. 10), 150s.

Debombourg, Georges, *Histoire de l'abbaye de la ville de Nantua,* Bourg 1858, 150–154. – Jussieu, Alexis de, *La Sainte-Chapelle du château de Chambéry,* Chambéry 1868, 90 (fautif).

Philibert de La Forest, 1524–1552. Né vers 1504[1]. Fils de Guillaume et d'Huguette, fille de Pierre, seigneur de Rougemont; neveu du commendataire Jean de La Forest[2]. Il a à peine vingt ans lorsque

Clément VII lui confère en commende la prévôté vacante par la résignation de Jean de La Forest, le 4. 4. 1524[3]. Protonotaire apostolique[4], il fait administrer la prévôté par son oncle[5], qui désigne comme vicaire général le bénédictin Louis Duplâtre, sacristain du prieuré de St-Pierre de Lémenc à Chambéry, le 11. 8. 1527[6]. Après la mort de Jean de La Forest en 1537, c'est d'abord le cardinal Boniface Ferrerio, jusqu'en 1543, puis Philibert de La Forest lui-même, épaulé par ses vicaires généraux Christinus Ferrati et Claude de Arbiaco, qui dirigent la prévôté[7]. En 1536, après la conquête du Pays de Vaud par les Bernois et l'introduction de la Réforme, le prévôt doit se résigner à la perte de presque tous les bénéfices de la prévôté dans le diocèse de Lausanne[8]. Des conflits avec l'évêque de Sion, mais plus encore avec l'ordinaire d'Aoste dominent ses dernières années comme commendataire: dès 1546, il est en procès à Rome au sujet de la visite épiscopale des prieurés d'Aoste; les prétentions de l'évêque se voient porter un coup décisif en 1551 par Jules III, qui unit la même année le prieuré Saint-Jacquême avec l'église annexe de Pollein à la prévôté[9]. Philibert de La Forest résigne la prévôté en 1552[10]. Il épouse en 1553 Madeleine Flehard, fait son testament le 26. 5. 1568 et meurt avant l'an 1579[11].

[1] V. infra n. 3. – [2] Foras 2, 428 et 429, le mentionne sans pouvoir indiquer de lien de parenté et distingue donc deux personnages de ce nom; cependant, selon la teneur de la bulle de nomination de son successeur Benoît de La Forest (AHGd-St-Bernard, n° 895) il s'agit probablement d'une seule et même personne. – [3] AHGd-St-Bernard, n° 893. – [4] Foras 2, 428. – [5] V. supra Jean de La Forest, n. 21. – [6] AOMaurizianoTorino, Inv. 8, Prevostura, Diverse, n° 205; AHGd-St-Bernard, n° 894 (copie). – [7] Quaglia, *Maison,* 160. Sur Boniface Ferrerio, v. Eubel 3, 17. – [8] V. supra Histoire III, chap. Réforme et Contre-Réforme. – [9] Quaglia, *Maison,* 211s. – [10] V. infra Benoît de La Forest, n. 3. – [11] Foras 2, 429.

Benoît de La Forest, 1552–1563. Né vers 1533/1534[1], fils illégitime de Jean de La Forest, qui en fait un de ses légataires[2]. Jules III lui confère la prévôté le 11. 8. 1552 avec dispense pour l'irrégularité de sa naissance[3]. Le 31. 8. 1552, Benoît de La Forest prend possession du prieuré Saint-Jacquême d'Aoste et de la paroisse unie de Pollein[4], puis, le 26. 1. 1553, de la prévôté[5]. Comme prieur de Saint-Jacquême, il est en même temps bénéficiaire de la prébende de Saint-Bernard à la cathédrale d'Aoste[6]. Il prête le serment d'obédience à l'évêque de Sion le 24. 2. 1553[7]. Benoît de La Forest est dans sa vingtième année lorsque l'hospice est la proie des flammes le 30. 9. 1554[8]. Contrairement à l'habitude de ses prédécesseurs, le prévôt commendataire préside en personne le chapitre du 8. 3. 1556 qui décide de l'aliénation de biens-fonds au profit de la restauration de l'hospice[9]. Avant son départ pour

les études (à Pavie?), le 11. 10. 1557, les chanoines claustraux le prient de prendre en compte leurs propres besoins et ceux des passants en leur fournissant le nécessaire et en désignant un surveillant des travaux de construction de l'hospice[10]. Le prévôt, remplacé à la conduite des affaires par le vicaire général et prieur claustral Antoine Duplâtre[11], résigne la prévôté avant le 17. 3. 1563, l'année de sa mort[12].

[1] V. infra n. 3 et 8. – [2] Quaglia, *Maison,* 160; Duc, *Maison,* 93 fait à tort de Jean et Philibert de La Forest ses frères. – [3] AHGd-St-Bernard, n° 895: «... in decimonono tue etatis constitutus». – [4] Duc, *Histoire* 5, 377s. – [5] AOMaurizianoTorino, Inv. 8, Prevostura, Diverse, n° 232. – [6] Quaglia, *Maison,* 161. – [7] AEvSion, Religieux Nv. 373, n° 6. – [8] *Catalogus reverendissimorum presulum civitatis Auguste Pretoree,* du can. Giovanni Lodovico Vaudan (XVI[e] s.), éd. Frutaz, *Le fonti,* 266s. n° 85: «... etatis sue XX annorum ...». – [9] Quaglia, *Maison,* 165 et 176. – [10] AHGd-St-Bernard, n° 957. – [11] AOMaurizianoTorino, Inv. 8, Prevostura, Diverse, n° 243 (25. 8. 1562), n° 245 (3. 2. 1563). – [12] V. infra René de Tollen, n. 2; Dubois, *Armoiries,* dans *AHS* 53, 1939, 53.

René de Tollen, 1563–1586. Né dans la paroisse de Saint-Laurent d'Aoste au sein d'une famille noble originaire de Biella (Piémont) et installée à Aoste au début du XVI[e] s. Fils de Guyon[1]. Pie IV confirme la résignation de Benoît de La Forest en faveur de René de Tollen[2], qui prend possession de la prévôté le 29. 3. 1563 et du canonicat de Saint-Bernard à Aoste le 3. 4. 1563[3]; il prête le serment d'obédience à l'évêque de Sion le 6. 5. 1563[4]. A l'occasion de la prise de possession, les chanoines exigent, en vain, dans une capitulation que le commendataire, un clerc séculier, prenne l'habit[5]. Commende et Réforme pèsent lourdement sur la prévôté, dont l'état se détériore durant les années de Tollen. La séparation du prieuré Saint-Jacquême et de la prévôté, en 1565, et sa transformation en séminaire diocésain par l'évêque d'Aoste Marc-Antoine Bobba est, pour sa part, une conséquence immédiate du concile de Trente[6]. Des dissensions concernant les droits de collation et de dépouille assombrissent les relations avec l'évêque de Sion Hildebrand de Riedmatten[7]; le climat s'alourdit lorsque de Tollen refuse de reconnaître la souveraineté du Valais sur la prévôté[8]. Quand le chapitre général se réunit à nouveau le 28. 8. 1573, après des années d'interruption, il blâme l'administration du commendataire et exige qu'il soit remédié à ses défauts[9]. De nombreuses plaintes émanant d'autorités laïques aussi bien qu'ecclésiastiques sont dirigées contre le prévôt et son administration intéressée et entachée de népotisme[10]; la contestation atteint son comble lorsque les chanoines claustraux et l'évêque de Sion réclament la suspension de de Tollen au nonce de Turin le 8. 8. 1583[11]. Le chapitre désigne ensuite, le 10. 9. 1585,

Alexandre Tercinod comme procureur général de la prévôté[12]. Le Saint-Siège nomme l'évêque de Sion Hildebrand de Riedmatten visiteur apostolique; présidant le chapitre en 1586, il demande des comptes au prévôt[13]. Le dernier prévôt commendataire, qui possédait aussi un canonicat avec prébende à l'église Saint-Eusèbe de Verceil depuis 1566[14], meurt avant le 13. 10. 1586[15]. Sa mort évite la ruine totale à la congrégation: «Tollenus omnia tollens»[16].

[1] V. Dubois, *Armoiries,* dans *AHS* 53, 1939, 72; Duc, *Maison,* 95; Quaglia, *Maison,* 161s. n. 69. – [2] AOMaurizianoTorino, Inv. 8, Prevostura, Diverse, senza data, n° 120 (dossier; 17. 3. 1563): lettre de de Tollen au prieur claustral et aux capitulants. – [3] Quaglia, *Maison,* 161. – [4] AOMaurizianoTorino, Inv. 8, Prevostura, Diverse, n° 247. – [5] AOMaurizianoTorino, Inv. 8, Prevostura, Diverse, senza data, n° 120 (dossier; 1563), et AHGd-St-Bernard, n° 907, p. 7–22. – [6] Frutaz, *Le Fonti,* 280 n. 4; Quaglia, *Maison,* 212, 213s. et 292s. – [7] Quaglia, *Maison,* 212. – [8] AEValais, Fonds de Torrenté – de Riedmatten, Collectanea 2, n° 139 (15. 9. 1576): plainte du Valais contre de Tollen devant le duc de Savoie. – [9] AHGd-St-Bernard, n° 830 (17. 8. 1573: convocation du chapitre) et 862/1 (sub dato). – [10] AEValais, Fonds de Rivaz, Opera hist. t. 17, p. 501s. – [11] AOMaurizianoTorino, Inv. 8, Prevostura, Diverse, n° 295: lettre des religieux; Prevostura, Diverse, senza data, n° 120 (dossier): lettre de Hildebrand de Riedmatten (copie). – [12] AHGd-St-Bernard, n° 831. – [13] Luquet, *Études historiques,* 119. – [14] AOMaurizianoTorino, Inv. 8, Prevostura, Diverse, senza data, n° 120 (dossier; sub dato 8. 5. 1566) et ib. (sub dato 1577): mandat d'excommunication pour avoir omis de payer la pension (copie). – [15] V. infra André de Tillier, 1587–1611, n. 5. – [16] AEValais, Fonds de Rivaz, Opera hist. t. 17, p. 501.

André de Tillier, 1587–1611. D'une famille noble de Fénis (Val d'Aoste) établie à Aoste. André est le troisième fils de Maurice de Tillier et de Marie Patience de la Crête[1]. Pie IV lui réserve le 11. 3. 1564 le bénéfice de Notre-Dame de Freyer dans l'église de Verrayes (Val d'Aoste), dont de Tillier aura la charge comme vicaire perpétuel jusqu'en 1601[2]. Chanoine de la collégiale Saint-Ours d'Aoste, il devient prieur en 1579, sans toutefois pouvoir entrer en fonctions[3]. C'est comme protégé de son oncle Jean-François de la Crête, secrétaire du duc de Savoie, qu'il obtient la prévôté en 1587, bien que soupçonné de simonie et en opposition avec les plans de l'évêque de Sion, qui souhaiterait y installer l'abbé de Saint-Maurice, Martin Duplâtre[4]. Confirmé dans sa charge le 27. 8. 1587 par Sixte V, de Tillier reçoit le 31. 8. 1587 de l'archidiacre d'Aoste, Antoine d'Albard, l'investiture de la prévôté, du bénéfice paroissial de Pollein et du canonicat de la cathédrale d'Aoste[5]. La capitulation des chanoines claustraux, que le prévôt jure d'observer lors de sa prise de possession le 31. 8. 1587, s'élève contre les inconvénients de la commende et l'oblige à respecter les constitutions; de Tillier énonce de son côté, le 14 septembre, de Bibian, des prescriptions touchant la discipline claustrale[6].

L'énergique administrateur et cellérier de la prévôté est confronté à de nombreux procès, intentés devant le Sénat de Chambéry, devant la nonciature de Turin, la curie de Tarentaise ou le Saint-Siège; ces litiges portent, entre autres, sur la liquidation des bénéfices du diocèse de Lausanne (Fribourg), la réduction de l'activité hospitalière due à l'endettement et à l'insuffisance des revenus de la prévôté, ou des querelles avec les évêques de Sion et d'Aoste à propos de l'exemption[7]. En 1596, de Tillier obtient du Saint-Siège la restitution du prieuré Saint-Jacquême, qui servait auparavant de séminaire diocésain et qui remplace alors Bibian comme lieu de résidence des prévôts valdôtains. Le prévôt ne parvient cependant pas à empêcher la suppression du prieuré Saint-Bénin d'Aoste et sa transformation en collège, par bulle de Clément VIII du 1. 2. 1597[8]. De même, l'union de l'hôpital de Fonteinte à la prévôté, pour laquelle de Tillier est en procès devant diverses instances ecclésiastiques de 1601 à 1606, ne se réalise-t-elle pas[9]. André de Tillier ne fait sa profession qu'en 1604[10]. Le 1. 7. 1605, il obtient de Paul V un coadjuteur avec droit de succession en la personne de Roland Viot, pour des raisons de santé, mais au moins autant parce que cela correspond aux intérêts de la Savoie[11]. André de Tillier meurt le 10. 9. 1611 au prieuré Saint-Jacquême; il est enseveli dans le caveau de famille à la cathédrale d'Aoste[12].

[1]Duc, *Histoire* 7, 251s.; Duc, *Maison,* 100. – [2]AHGd-St-Bernard, n° 4485 (bulle de confirmation); Quaglia, *Maison,* 219 n. 2. – [3]Pierre-Etienne Duc, *Le prieuré de Saint-Pierre et de Saint-Ours,* Aoste 1899, 193s. – [4]AHGd-St-Bernard, n° 907, p. 91s. (lettre du 29. 12. 1586 de [Jean-François] de la Crête à son neveu Tillier; copie); acte de candidature de Martin Duplâtre concernant la prévôté vacante, adressé au grand bailli Jean In Albon le 14. 10. 1586 et aux chanoines du Grand-St-Bernard le 13. 10. 1586, v. AEValais, Archives de la Bourgeoisie de Sion, tir. 53 n° 17, et AOMaurizianoTorino, Inv. 8, Prevostura, Diverse, n° 300. L'admission de Tillier par l'évêque de Sion ressort de AHGd-St-Bernard, n° 896 (23. 1. 1587). – [5]AHGd-St-Bernard, n° 907, p. 95–100. – [6]AHGd-St-Bernard, n° 907, p. 101–110 (confirmation), 111–117 (capitulation). – [7]V. supra Histoire III, chap. Réforme et Contre-Réforme. – [8]Ib. – [9]Quaglia, *Maison,* 323. – [10]Ib., 222. – [11]V. infra Roland Viot, 1611–1644, n. 6. – [12]APrévMartigny, sans cote: Obituarium 1603–1869, p. 7; Pierre-Etienne Duc, *Notes sur les prévôts du Grand-St-Bernard et leur tumule à la Cathédrale d'Aoste,* dans *Bulletin de l'Académie de Saint-Anselme* 20, 1913, 36.

Roland Viot, 1611–1644. Né vers 1587 dans la paroisse de Saint-Laurent d'Aoste[1]. Fils d'Orgelin Viot, membre d'une famille originaire de Brusson (Val d'Aoste), et de noble Philiberte Roncas, fille du «protomédecin» Pierre[2]. Roland Viot a vraisemblablement été élevé à Aoste, où il a dû fréquenter les cours des écoles moyennes; les données sûres

font défaut[3]. Il est clerc et étudiant à Turin[4] lorsqu'il est constitué coadjuteur du prévôt André de Tillier à Saint-Oyen le 8. 11. 1604[5]. La bulle de nomination de Paul V, du 1. 7. 1605, assure à Viot le droit de succession à la prévôté[6]. Prêtre séculier tenu à la profession religieuse, Viot ne prononce que les vœux simples, en 1608[7]. Il entre en fonction de plein droit le 26. 9. 1611, comme successeur du défunt prévôt André de Tillier et prête le serment d'obédience devant l'évêque Adrien II de Riedmatten le 19. 10. 1611 à Sion[8]. Il conclut à cette occasion un concordat qui renforce l'influence de l'évêque et du Valais sur la prévôté et qui sera ratifié par la Diète le 14. 12. 1612[9]. La capitulation arrachée à ses prédécesseurs par les chanoines de l'hospice, que Viot fait le serment d'observer lors de sa prise de possession de la prévôté, le 1. 11. 1611[10], visait des buts semblables. Cependant, ces articles seront suivis d'aussi peu d'effet que les statuts de réforme promulgués au chapitre tenu à Saint-Oyen en 1613 et prévoyant une adaptation des constitutions aux ordonnances du concile de Trente[11]. Les années qui suivent comptent parmi les plus orageuses de l'administration de Viot. L'aliénation de biens de la prévôté en Valais et le transfert de titres d'archives à Aoste irritent l'évêque de Sion, la Diète valaisanne et les chanoines de l'hospice délaissés par le prévôt[12]. Viot ne donne pas suite à une citation de l'évêque de Sion sur plainte des chanoines, ce qui entraîne sa suspension par l'évêque Hildebrand Jost, délégué apostolique, le 23. 2. 1635; le prieur de Martigny, Louis Liabel, administre la prévôté par interim[13]. L'évêque Barthélemy Supersaxo renouvelle les ordonnances de son prédécesseur, prescrit la réforme de la prévôté et le retour des archives transférées à Aoste; il désigne Ours Arnod comme vicaire général et administrateur[14]. Eu égard aux griefs émis à l'occasion de sa visite de l'hospice, le nonce de Lucerne, Jérôme Farnèse, suspend Roland Viot le 9. 9. 1642 jusqu'à ce qu'il ait rendu compte de sa gestion des dix dernières années; dans le décret de réforme du 12. 9. 1642, Farnèse dévoile sans ménagements les négligences du prévôt suspendu et menacé d'excommunication, charge Ours Arnod de l'administration avec toutes les prérogatives d'un prévôt et délègue l'exécution des décisions à l'évêque de Sion et à l'abbé de Saint-Maurice, en tant que visiteurs apostoliques[15]. Malgré une prolongation du délai, Roland Viot ne parvint jamais à rendre les comptes exigés[16]. Le prévôt – également chanoine titulaire de Sion depuis 1642[17] – est un piètre administrateur, mais a la réputation d'un savant et d'un humaniste, qui se distingue comme écrivain et cultive ses relations épistolaires avec saint François de Sales[18]. Roland Viot établit en 1628

un inventaire de tous les droits de la prévôté et élabore le rite de profession de la congrégation; il transcrit par ailleurs en 1638, comme aumônier des chanoinesses régulières de Sainte-Catherine d'Aoste, les constitutions et la règle de saint Augustin à leur usage[19]. L'église de l'hospice doit entre autres à ce mécène et bibliophile au goût sûr des pièces de valeur[20] et la bibliothèque du prieuré Saint-Jacquême (aujourd'hui Grand Séminaire), des collections privées et d'importants manuscrits[21]. Roland Viot, qui se fait représenter par le prieur claustral pour la prestation du serment d'obédience à l'évêque nouvellement élu Adrien III de Riedmatten[22] et demande au pape de lui accorder un co-adjuteur[23], meurt le 16. 8. 1644; il est enseveli dans la cathédrale d'Aoste, devant l'autel de Saint-Bernard et Saint-Jean l'Evangéliste[24].

[1] V. Pierre Fournier, *Un écrivain valdôtain du XVIIe siècle: Roland Viot,* dans *Bulletin de l'Académie de Saint-Anselme* 38, 1961, 151s. et 145 (introduction par Lin Colliard). La date donnée par Fournier (1580) est contredite par AHGd-St-Bernard, n° 899 (12.1.1644), où il est dit âgé de 57 ans. – [2] Fournier (supra n. 1), 150. – [3] Ib., 152 avec n. 5. – [4] Ib. 153s. – [5] Duc, *Maison,* 112; Quaglia, *Maison,* 223. – [6] AHGd-St-Bernard, n° 897. Les procurateurs du prévôt de Tillier s'y étaient employés à Rome depuis le 22. 9. 1603, v. AOMauriziano, Prevostura, Diverse, n° 365. – [7] Quaglia, *Maison,* 225. – [8] AOMauriziano, Prevostura, Diverse, n° 385 (26. 9. 1611); Fournier (supra n. 1), 155s. – [9] AHGd-St-Bernard, n° 295 p. 16–24 (10. 10. 1611, vieux style), 25–32 (14. 12. 1612). – [10] AHGd-St-Bernard, n° 296; Quaglia, *Maison,* 220s., 223, 324. – [11] Quaglia, *Maison,* 324s. – [12] Ib., 279s., 286. – [13] AOMauriziano, Prevostura, Diverse, n° 450 (23. 2. 1635); Emil Tscherrig, *(Bischof) Bartholomäus Supersaxo 1638–1640 und Adrian III. von Riedmatten 1640–1646,* dans *BWG* 12, a. 2, 1955, 116, et Quaglia, *Maison,* 224. – [14] Tscherrig (supra n. 13), 117; Quaglia, *Maison,* 225. – [15] Ed. Fournier (supra n. 1), 180–184 n° 1 et 2. V. aussi Tscherrig (supra n. 13), 117s. – [16] V. Quaglia, *Maison,* 226. – [17] Désignation en juin 1642 par le nonce Farnèse, v. Pierre Bourban, *Chronique de Gaspard Bérody,* Fribourg 1894 (extrait de la *Revue de la Suisse catholique),* 188. – [18] Fournier (supra n. 1), 170–179. Une lettre de saint François de Sales à Roland Viot (AHGd-St-Bernard, n° 2606) est publiée dans *Œuvres de saint François de Sales* ..., éd. complète, publ. ... par les soins de religieuses de la Visitation du Ier monastère d'Annecy, 27 vol., Annecy 1892–1964, vol. 17, 265s., n° 1227 (23. 7. 1616). Les autres lettres sont conservées aux AOMaurizianoTorino, v. Lauro-Aimé Colliard, *Sur les pas de saint François de Sales: nouvelles recherches d'autographes et d'inédits,* dans *Histoire et culture en Vallée d'Aoste. Mélanges offerts à Lin Colliard,* Quart (Vallée d'Aoste) 1993, 103–123, en particulier 116–118. – [19] Quaglia, *Maison,* 227s. et 267 avec n. 151; Frutaz, *Le fonti,* 51. – [20] AHGd-St-Bernard, n° 311, p. 3–5 (liste); Thurre, *L'Hospice,* 17, 23. – [21] V. supra Histoire, n. 509. – [22] AHGd-St-Bernard, n° 900 (14. 3. 1643). – [23] V. infra Michel Perrinod, 1644–1646, n. 3. – [24] APrévMartigny, sans cote: Obituarium 1603–1869, p. 15; Pierre-Etienne Duc, *Notes sur les prévôts du Grand-St-Bernard et leur tumule à la Cathédrale d'Aoste,* dans *Bulletin de l'Académie de Saint-Anselme* 20, 1913, 36 (30. 8. 1644).

Œuvres : Histoire ou Chronologie du Duché d'Aouste, éd. Odon-Evald Obert, dans *Archivum Augustanum* 4, 1970, 181–229. – *Miroir de Toute Saincteté en la vie du sainct merveilleux Bernard de Menthon,* Lyon 1627.

Travaux: Bréan, Joseph, *Anthologie littéraire valdôtaine,* Aoste 1948, 44. – Fournier, Pierre, *Un écrivain valdôtain du XVIIe siècle: Roland Viot,* dans *Bulletin de l'Académie de Saint-Anselme* 38, 1961, 141–184.

Michel Perrinod, 1644–1646. Michel Perrinod, bourgeois d'Aoste, est originaire de la paroisse d'Introd (Val d'Aoste). Fils de Barthélemy et Barthélemie[1]. Il reçoit la tonsure le 28. 3. 1628 à Aoste[2]. On n'a pas de données plus précises concernant sa formation et son cursus ecclésiastique. Perrinod est clerc d'Aoste, recteur de la chapelle dédiée à saint Michel et sainte Catherine à Introd, bachelier en théologie et notaire apostolique lorsqu'Urbain VIII le désigne coadjuteur avec droit de succession le 12. 1. 1644 et l'oblige à prendre l'habit religieux et à faire profession[3]. Michel Perrinod accède à la prévôté par suite de la mort du prévôt Viot, avec l'appui de l'évêque de Sion Adrien III de Riedmatten, qui désamorce l'opposition de la Diète[4]. Il prend possession de la prévôté le 23. 8. 1645 et, comme ses prédécesseurs, cumule sa charge avec celle de cellérier[5]. Durant la courte période où il est prévôt, Perrinod intervient auprès du Conseil général du duché d'Aoste, pour éviter que le collège de Saint-Bénin, auparavant prieuré du Grand-Saint-Bernard, soit remis à la congrégation des chanoines de Notre-Sauveur de Lorraine (1645)[6]. Homme de compromis également apprécié par le Valais et la Savoie, Perrinod se défend, le 13. 4. 1646, d'interpréter le serment d'obédience prêté à l'évêque de Sion en 1644 comme portant préjudice aux droits de la Savoie sur la prévôté[7]. Le 28. 4. 1646, la régente Christine de Savoie lui établit un sauf-conduit pour la Savoie et la France[8]. Le prévôt Perrinod ne peut manifestement pas accomplir le voyage prévu, car il meurt le 25. 5. 1646 déjà; il est enseveli dans la cathédrale d'Aoste[9].

[1] Duc, *Maison,* 121. – [2] Ib. – [3] AHGd-St-Bernard, n° 899. Fulmination de la bulle le 21. 4. 1644, v. AHGd-St-Bernard, n° 901. Pour cette candidature agréée par tous les chanoines, v. AHGd-St-Bernard, n° 907, p. 251–254 (lettre du 19. 8. 1643, attestée par le prévôt Viot le 11. 11. 1643). – [4] AHGd-St-Bernard, n° 907, p. 255–257 (lettre de l'évêque à Perrinod du 14 et 24. 6. 1644), 259s. (lettre des capitulants aux Patriotes, probablement du 17. 9. 1644; copie). V. aussi Emil Tscherrig, *(Bischof) Bartholomäus Supersaxo 1638–1640 und Adrian III. von Riedmatten 1640–1646,* dans *BWG* 12, a. 2, 1955, 119; Quaglia, *Maison,* 228. – [5] Duc, *Maison,* 121; Dubois, *Armoiries,* dans *AHS* 53, 1939, 74s.; Quaglia, *Maison,* 228. Cette date est cependant contredite par AHGd-St-Bernard, n° 907, p. 261ss., où il est dit lors de la prise de possession de Meillerie le 25. 5. 1645: «iam pridem in veram et realem possessionem Hospitalis S. Bernardi praepositurae capitis indutus». – [6] Quaglia, *Maison,* 302. – [7] ASTorino, Sezione prima (Corte), Abbazie, Gran San Bernardo, mazzo 1, n° 37, 38. – [8] Ib., mazzo 1, n° 47: Inventaire de plusieurs titres (sub dato). – [9] AHGd-St-Bernard, n° 862/17, et APrévMartigny, sans cote: Obituarium 1603–1869, p. 17; Pierre-Etienne Duc,

Notes sur les prévôts du Grand-St-Bernard et leur tumule à la Cathédrale d'Aoste, dans *Bulletin de l'Académie de Saint-Anselme* 20, 1913, 36.

Ours Arnod, 1646–1649. Fils de Panthaléon et de Mathie, né le 13. 2. 1600 à Chevrot près de Gressan (Val d'Aoste)[1]. Il reçoit les ordres mineurs le 23. 12. 1623 et il est ordonné prêtre en 1625[2]. Devenu chanoine du Grand-Saint-Bernard, il dessert la paroisse d'Orsières de 1626 à 1630[3]. Arnod succède à Melchior André comme prieur de Lens le 27. 4. 1630 mais, face à l'opposition des paroissiens, il résigne déjà ce bénéfice en juin 1631[4]. Revenu à Orsières, il est recteur de l'autel Saint-Jacques en 1631 et le chapitre lui amodie les quêtes d'Aoste le 26. 7. 1631[5]. Prieur et clavendier de l'hospice du Grand-Saint-Bernard vers 1632[6], il administre peu après le bénéfice de l'Ile, en Tarentaise, ainsi que le prieuré du Petit-Saint-Bernard, où il reçoit, le 22. 7. 1634, l'archevêque de Tarentaise pour la visite de l'hospice[7]. Arnod prend possession du prieuré Saint-Jacquême de Châtel-Argent le 29. 11. 1635 et cumulera cet office avec celui de prieur de l'hospice du Petit-Saint-Bernard de 1640 à 1646[8]. Le nonce Farnèse suspend le prévôt Viot le 12. 9. 1642, à l'instigation de l'évêque de Sion et du gouvernement du Valais, et nomme Ours Arnod administrateur de la prévôté[9]. Comme aucun coadjuteur avec droit de succession n'a été désigné sous le successeur de Viot, Michel Perrinod, le chapitre, au mépris du droit de nomination de la Savoie, influencé par l'évêque de Sion et sous la protection d'un détachement de troupes commandé par le gouverneur de Saint-Maurice, Gaspard-Jodoc de Stockalper, élit prévôt, le 6. 6. 1646, Ours Arnod, empêché par la Savoie d'être présent[10]. Cette élection soulève la protestation de la régente de Savoie, Christine de France, et entraîne de longues querelles entre la Savoie et le Valais sur la légitimité du prévôt, qui se démet finalement de ses fonctions le 4. 9. 1649[11] et signifie à la cour de Turin sa renonciation à la prévôté le 12. 6. 1650[12]. Ours Arnod conserve jusqu'à sa mort le 22. 2. 1672 le prieuré Saint-Jacquême de Châtel-Argent; il est enseveli dans le chœur de l'église[13].

[1] Pierre-Etienne Duc, *Notice sur le Rév. Arnod, prévôt du Grand-Saint-Bernard,* dans *Bulletin de l'Académie de Saint-Anselme* 15, 1891, 35; Duc, *Maison,* 123. – [2] Duc, *Maison,* 123; Quaglia, *Maison,* 230 n. 40. – [3] Tamini/Délèze, 203, 480. – [4] AHGd-St-Bernard, n° 4173, 4174; Quaglia, *Le Mont de Lens,* 355s; v. infra, Appendice: Les prieurés en Suisse, Lens. – [5] Tamini/Délèze, 204; Duc, *Maison,* 124. – [6] AHGd-St-Bernard, 670 (Catalogue P. Gard), p. 13, 19. – [7] Duc, *Maison,* 124; Quaglia, *Maison,* 230 n. 40. – [8] Duc, *Maison,* 124. – [9] V. supra Roland Viot, 1611–1644, n. 15. – [10] AHGd-St-Bernard, n° 902 et surtout n° 862/17 et n° 907, p. 263–278, ainsi que AOMaurizianoTorino, Inv. 8, Prevostura, Diverse, n° 473: «... Ursum Arnodum, tum temporis absentem, per febrem ac per status temporalis

prohibitionem in Augusta detentum ...». – [11]AHGd-St-Bernard, n° 862/18 (sub dato); n° 907, p. 281–294. V. aussi Quaglia, *Maison,* 229–232; Emil Tscherrig, *(Bischof) Bartholomäus Supersaxo 1638–1640 und Adrian III. von Riedmatten 1640–1646,* dans *BWG* 12, a. 2, 1955, 119–121. – [12]ASTorino, Sezione prima (Corte), Abbazie, Gran San Bernardo, mazzo 2, n° 7. – [13]APrévMartigny, sans cote: Obituarium 1603–1869, p. 24.

Jean-Antoine Buthod, 1649–1671. Né dans la paroisse de Saint-Jean d'Aoste vers 1605[1], fils de noble Maurice Buthod alias Cerdon et de Françoise[2]. Il devient chanoine d'Aoste le 16. 4. 1626 et reçoit la tonsure le 19. 9. 1626[3]. Prêtre séculier, il est assistant à Etroubles depuis 1631, puis curé dès le 21. 4. 1632[4]. Il dessert cette paroisse jusqu'en 1649, année où il remplace Ours Arnod comme vicaire général dès le 4 septembre, puis comme prévôt depuis le 6 octobre, date de sa profession[5]. Son élection, apparemment effectuée par le chapitre d'entente avec Ours Arnod et confirmée par Rome, mais sans que la cour de Turin soit au courant, se heurte à l'opposition du duc[6]. Cependant, vu la garantie expresse du droit de nomination ducal par les capitulants, réunis à Saint-Oyen le 7. 7. 1650, après la renonciation officielle d'Arnod à la prévôté (12. 6. 1650)[7], Charles-Emmanuel II nomme Buthod prévôt le 27. 7. 1650[8]. Le chapitre accepte cette nomination le 18. 8. 1650; Buthod prend possession de la prévôté le jour même[9]. Après sa confirmation par Innocent X le 27. 2. 1651[10] et son installation au canonicat de Saint-Bernard à Aoste le 19. 4. 1651[11], le prévôt prête le serment d'obédience à l'évêque de Sion le 13 mai[12]. Son administration est marquée par un achat important: il acquiert en 1654 de l'ordre de Saint-Jean l'hôpital de Rumeyran (Aoste) ainsi que les hospices de Plout (Montjovet) et de La Pierre (entre Bard et Donnaz)[13]. En 1656, il reçoit somptueusement à l'hospice Christine de France, son fils le duc Charles-Emmanuel II et Marie-Louise, duchesse de Bade; un précieux lampadaire d'argent, cadeau de Son Altesse Royale en 1657, rappelle cette visite[14]. Buthod, qui se préoccupe à plusieures reprises de l'observance régulière, suggère une réforme des constitutions lors du chapitre réuni le 20. 8. 1653 et les remplace par dix-neuf articles[15]. De nouvelles constitutions se heurtent à un accueil défavorable des chanoines au chapitre du 28. 8. 1668, parce qu'elles renforcent unilatéralement la position du prévôt et tendent à la mise en marge de l'hospice, tout en accentuant les tensions existantes entre prévôt et chanoines claustraux[16]. Buthod, épaulé par ses coadjuteurs Jean-François Perron (1661–1669) puis Antoine Norat (1669–1671)[17], est en outre examinateur synodal du diocèse d'Aoste depuis 1664[18]. Le protonotaire apostolique Buthod meurt

le 26. 4. 1671 à Aoste et il est enseveli dans le tombeau de ses prédécesseurs devant la chapelle Saint-Jean l'Evangéliste de la cathédrale d'Aoste[19]. Il fit don de la crosse prévôtale à ses armes et de deux bâtons de choristes à l'hospice[20].

[1] Le 30. 7. 1669, il est dit âgé de 64 ans, cf. AOMaurizianoTorino, Inv. 8, Prevostura, Diverse, n° 537. – [2] Duc, *Maison,* 126. Maurice est le fils de Jacques Buthod de Bosses (St-Rhémy), anobli en 1520. – [3] Ib. – [4] Ib. – [5] AHGd-St-Bernard, n° 907, p. 291–294; Duc, *Maison,* 125. – [6] Quaglia, *Maison,* 232, et infra n. 12. – [7] V. supra Ours Arnod, 1646–1649, n. 12; ASTorino, Sezione prima (Corte), Abbazie, Gran San Bernardo, mazzo 2, n° 8. – [8] Ib., mazzo 2, n° 9. – [9] Ib., mazzo 2, n° 10. – [10] V. infra n. 12. – [11] Duc, *Maison,* 125s.; Quaglia, *Maison,* 232 – [12] AHGd-St-Bernard, n° 904, où la date de sa confirmation par Innocent X est aussi donnée. Les auteurs divergent sur ce point: outre la date du 3. 3. 1650 (supra n. 6), certains penchent pour le 27. 2. 1650, d'autres pour le 27. 2. 1651, selon le style employé. D'après Quaglia, *Maison,* 232 (sans référence), Buthod aurait reçu une nouvelle confirmation de Rome en 1653, ce qui pourrait concorder avec la datation de la bulle d'Innocent X de l'année 1650/1651. – [13] Quaglia, *Maison,* 281. – [14] ASTorino, Sezione prima (Corte), Abbazie, Gran San Bernardo, mazzo 2, n° 13 (3. 5. 1657). V. aussi *Inventaire de trésor de la vénérable église prévôtale du Grand St-Bernard, dressé en 1666,* historié et annoté par l'abbé Pierre-Etienne Duc ... avec le concours de Mgr Xavier Barbier de Montault, Turin 1888, 14 n° 9; Thurre, *L'Hospice,* 14s. – [15] AHGd-St-Bernard, n° 703, p. 1–29, n° 907, p. 295–304 et 311–321 (copie). – [16] Ib., n° 862/24, v. à ce sujet les expositions des chanoines auprès du nonce et d'autres (ib., n° 907, p. 335–376). Une version imprimée est parue en 1670 sous le titre de *Constitutions et statuts des vénérables chanoines réguliers des SS Nicolas et Bernard du Mont et Colonne Jou observés en vertu d'une coutume immémoriale.* – [17] V. infra Antoine Norat, 1671–1693, n. 5 à 7. – [18] Duc, *Maison,* 126. – [19] AHGd-St-Bernad, n° 2660: Necrologium Montis Jovis, p. 32; Pierre-Etienne Duc, *Notes sur les prévôts du Grand-St-Bernard et leur tumule à la Cathédrale d'Aoste,* dans *Bulletin de l'Académie Saint-Anselme* 20, 1913, 35s. – [21] Thurre, *L'Hospice,* 23, 33s. V. aussi Louis Carlen, *Rechtsstäbe im Wallis,* dans *Forschungen zur Rechtsarchäologie und Rechtlichen Volkskunde,* vol. 1, Zürich 1978, 36–54, en particulier 45.

Antoine Norat, 1671–1693. Né en 1633 à Allein (Val d'Aoste)[1]. Antoine Norat fait sa profession en 1654 ou 1656[2]. En 1658, il est recteur de l'hôpital du quartier de Marchévaudan à Aoste et, de 1668 à 1669, confesseur des visitandines de cette ville[3]. Il accomplit ses études de droit canon à Turin et obtient en 1670 le grade de doctor in utroque[4]. A la mort de Jean-François Perron, le prévôt Buthod prie le Saint-Siège de lui accorder un coadjuteur avec droit de succession en la personne de Norat, candidat de la Savoie[5]; Norat obtient la confirmation pontificale le 9. 7. 1669[6] et celle du chapitre le 13. 8. 1669[7]. Immédiatement après le décès du prévôt Buthod, Charles-Emmanuel II donne l'ordre de mettre Norat en possession de la prévôté[8]. Reconnu comme prévôt légitime par l'évêque de Sion le 4. 5. 1671, Norat prend possession de la prévôté le 7. 5. 1671[9]. Son installation comme chanoine de la cathédrale

d'Aoste au bénéfice de Saint-Bernard a lieu le 6. 7. 1672[10]. Deux coadjuteurs se succéderont pour l'assister dans ses tâches administratives: Jean Duclos depuis 1672[11], puis Jean-Pierre Persod dès 1680[12]. Le prévôt, protonotaire apostolique, aumônier et conseiller du duc de Savoie[13], est un excellent administrateur: Il restaure les bâtiments de l'hospice, entreprend la reconstruction de l'église (1681–1689), dotée entre autres de magnifiques stalles sculptées (1681) et d'un maître-autel, aux armes du prévôt, dédié à l'Assomption[14]; il remet partiellement en état le prieuré Saint-Jacquême de Châtel-Argent, détruit par le feu en 1676[15]. Norat établit en 1687 dans le prieuré Saint-Jacquême d'Aoste, qui vient d'être restauré en 1680, un collège destiné à la formation des religieux[16]. Les innovations dues au prévôt Norat dans les domaines liturgiques et religieux comprennent le nouvel habit des chanoines, introduit en 1674[17], l'insertion du patron de la congrégation au martyrologe romain à la date du 15 juin par décret de la congrégation des rites du 9. 8. 1681[18] et enfin l'affiliation de la prévôté à la congrégation des chanoines du Saint-Sauveur de Latran le 1. 10. 1681[19]. Les préceptes adressés en 1682 aux chanoines claustraux ne représentent en revanche qu'une réalisation partielle de l'adaptation des constitutions décidée par le chapitre en 1675[20]. Le prévôt avance une part considérable de la contribution de guerre imposée aux valdôtains lors de l'invasion française de 1691, qui affecte également l'hospice du Petit-Saint-Bernard[21]. Antoine Norat meurt après une longue maladie le 24. 9. 1693 au prieuré Saint-Jacquême d'Aoste; il est enseveli dans le tombeau de ses prédécesseurs à la cathédrale d'Aoste[22].

[1] Duc, *Maison,* 134. – [2] Dubois, *Armoiries,* dans *AHS* 53, 1939, 76s.; Quaglia, *Maison,* 235 n. 59. Le 20. 8. 1653, il ne figure pas encore parmi les participants au chapitre, mais il est chanoine claustral le 6. 7. 1656, v. AHGd-St-Bernard, n° 862/19 et 20. – [3] Duc, *Maison,* 134; Dubois, *Armoiries,* dans *AHS* 53, 1939, 76s. Selon Dubois il est à la tête de l'hôpital de 1658–1675 et selon Duc de 1665–1670 (aucun ne donne ses sources). – [4] Le 3 et 4. 9. 1670, il est dit «seign. Anthoine, docteur ès droits», v. AHGd-St-Bernard, n° 862/27. – [5] Pour le contexte, v. Quaglia, *Maison,* 233s. – [6] AHGd-St-Bernard, n° 906/1. – [7] ASTorino, Sezione prima (Corte), Abbazie, Gran San Bernardo, mazzo 2, n° 20. – [8] Ib., mazzo 1, n° 47: Inventaire de plusieurs titres (sub dato). – [9] AHGd-St-Bernard, n° 906/3; AOMaurizianoTorino, Inv. 8, Prevostura, Diverse, n° 544. – [10] Duc, *Maison,* 134. – [11] ASTorino, Sezione prima (Corte), Abbazie, Gran San Bernardo, mazzo 2, n° 21 (12. 10. 1672). Pour la désignation comme vicaire général par le prévôt Norat le 31. 10. 1673 et l'élection par le chapitre le 18. 6. 1674, v. AOMaurizianoTorino, Inv. 8, Prevostura, Diverse n° 560, 580. – [12] V. infra Jean-Pierre Persod, 1693–1724, n. 8 et 9. – [13] APrévMartigny, sans cote: Obituarium 1603–1869, p. 32. – [14] Thurre, *L'Hospice,* 12–15. – [15] Quaglia, *Maison,* 292, 303. – [16] Duc, *Maison,* 140, 146s.; Quaglia, *Maison,* 293. – [17] V. supra Histoire III, chap. La prévôté aux XVII[e] et XVIII[e] s.: 3) Liturgie et piété populaire. –

[18] Ib. – [19] Ib. – [20] AHGd-St-Bernard, n° 862/32 (17. 7. 1675); Quaglia, *Maison,* 327. – [21] Duc, *Maison,* 144; Quaglia, *Maison,* 282, 304. – [22] APrévMartigny, sans cote: Obituarium 1603–1869, p. 32; Quaglia, *Maison,* 235 et 249.

Jean-Pierre Persod, 1693–1724. De Saint-Nicolas (Val d'Aoste), où il est né vers 1645/1646[1]. Profès du Grand-Saint-Bernard en 1669[2], il est envoyé un an plus tard par le chapitre étudier la philosophie[3]. Persod poursuit ses études à Annecy[4]. Il fait son examen pour la pastorale le 23. 5. 1675[5]. Devenu docteur en théologie, il est nommé prieur claustral par le chapitre le 17. 7. 1675[6] puis, le 28. 7. 1677, quêteur à Fribourg pour trois ans[7]. Jean-Pierre Persod est désigné par le chapitre comme successeur du coadjuteur Jean Duclos le 19. 7. 1679, sous réserve de l'approbation ducale, et le prévôt Norat en fait la demande à Rome[8]. Sa désignation comme coadjuteur avec droit de succession est proclamée par bulle d'Innocent XI du 26. 6. 1680[9]. Le coadjuteur intercède à Rome en 1680 pour que le patron de la congrégation soit inséré au martyrologe romain[10]; il procède à la dédicace provisoire de l'église reconstruite de l'hospice le 9. 7. 1687, comme délégué de l'évêque de Sion[11]. A Sion fin novembre 1690, mandaté par le Conseil des commis, il tente de négocier par l'entremise du Valais un traité de neutralité avec la France, qui tienne aussi compte des intérêts de la prévôté; cela n'empêchera pas l'invasion française de la vallée d'Aoste en 1691, au cours de la guerre entre la France et la Ligue d'Augsbourg (1690–1693)[12]. Jean-Pierre Persod succède sans opposition au défunt Antoine Norat comme prévôt, le 18. 10. 1693[13]. Aumônier de la duchesse Jeanne-Baptiste et du duc Victor-Amédée II de Savoie par patente du 16. 4. 1694 et du 18. 3. 1695[14], il poursuit l'œuvre de Norat et, grâce à une dotation de l'official, chanoine et archidiacre d'Aoste René Rebitel, inaugure en 1695 une chaire de théologie destinée à l'enseignement gratuit du clergé au prieuré Saint-Jacquême[15]. Les talents administratif de Persod, qui cumule également l'office de cellérier jusqu'en 1714[16], valent à la prévôté la prospérité économique. Le prévôt achève la reconstruction du prieuré et de l'église de Châtel-Argent (1698–1702)[17], négocie en 1699 avec le Conseil des commis d'Aoste au sujet de la réédification de l'hospice du Petit-Saint-Bernard[18] et achète de nombreux biens-fonds dans le Val d'Aoste, dont une partie de la seigneurie de Courmayeur en 1696/1697[19]. Son état de santé nécessite la nomination d'un coadjuteur en la personne de Louis Boniface en 1699[20]. Le zèle réformateur du coadjuteur, qui s'oppose au prévôt sur les questions d'observance, aggrave le conflit entre le Valais et la Savoie

à propos de leurs prérogatives sur la prévôté, divise la congrégation et entraîne un procès dont l'issue, en 1718, est favorable à Boniface; le conflit se poursuit avec le procès concernant le droit de nomination des prévôts réclamé par la Savoie, qui vaut au prévôt sa suspension en 1723[21]. Jean-Pierre Persod meurt le 1. 3. 1724, après avoir continué à s'occuper de l'administration des possessions de la prévôté dans les Etats sardes; il est enseveli le 3. 3. 1724 dans le chœur de l'église du prieuré Saint-Jacquême d'Aoste[22].

[1]Duc, *Maison,* 151; Quaglia, *Maison,* 236 n. 64. Selon AHGd-St-Bernard, n° 909/2 (26. 9. 1699), Persod est âgé de 53 ans. – [2]AHGd-St-Bernard, n° 862/25 (13. 8. 1669). – [3]Ib., n° 862/27bis (3 et 4. 9. 1670) sans précision de lieu. – [4]Ib., n° 862/29 (19. 7. 1673): Le chapitre lui accorde une prolongation d'une année. – [5]AEvSion, 359 n° 171 A, Ordinationes (1672–1757), p. 5. – [6]AHGd-St-Bernard, n° 862/32. – [7]Ib., n° 862/34. – [8]AOMaurizianoTorino, Inv. 8, Prevostura, Diverse, n° 591; ASTorino, Sezione prima (Corte), Abbazie, Gran San Bernardo, mazzo 2, n° 23. – [9]AHGd-St-Bernard, n° 908/1 (26. 6. 1680); n° 908/2 (3 et 4. 10. 1680): fulmination de la bulle et mise en possession par René Rebitel, vicaire général et official du diocèse d'Aoste. – [10]AHGd-St-Bernard, n° 59. – [11]AOMaurizianoTorino, Inv. 8, Prevostura, Diverse, n° 650. – [12]Quaglia, *Maison,* 321s. – [13]AHGd-St-Bernard, n° 908/2; ASTorino, Sezione prima (Corte), Abbazie, Gran San Bernardo, mazzo 2, n° 29. – [14]AHGd-St-Bernard, n° 908/3. – [15]Ib., n° 862/43; AOMaurizianoTorino, Inv. 6, Territorio d'Aosta, priorato S. Giacomo, senza data, n° 60; Duc, *Maison,* 159s., 167. – [16]AHGd-St-Bernard, n° 862/65 (30. 8. 1714). – [17]Quaglia, *Maison,* 303. – [18]AHGd-St-Bernard, n° 862/47 (contrat du 10. 7. 1699 ratifié au chapitre du 19. 8. 1699); Duc, *Maison,* 162–165; Quaglia, *Maison,* 304. – [19]Duc, *Maison,* 161s.; Quaglia, *Maison,* 283. – [20]V. infra Louis Boniface, 1724–1728, n. 8. – [21]V. supra Histoire III, chap. La Bulle de séparation de Benoît XIV; Quaglia, *Maison,* 238. Pour les sources s'y rapportant, v. ASTorino, Sezione prima (Corte), Abbazie, Gran San Bernardo, mazzo 2, 4 et 5. – [22]AHGd-St-Bernard, n° 908/6, et APrévMartigny, sans cote: Obituarium 1603–1869, p. 73s.

Louis Boniface, 1724–1728. Fils de Barthélemy et de Catherine Ingalium, baptisé le 16. 3. 1664 à Saint-Denis (Val d'Aoste)[1]. Après ses études de théologie chez les frères prêcheurs à Grenoble de 1688 à 1692, effectuées grâce au prévôt Antoine Norat, Boniface reçoit la tonsure en 1692. Sous-diacre, il accompagne l'évêque d'Aoste Alexandre Lambert de Soirier lors de sa visite pastorale de 1693[2]. Devenu diacre et docteur en théologie, Boniface est appelé la même année à enseigner la philosophie dans la nouvelle école de la congrégation au prieuré Saint-Jacquême[3]. Prêtre en 1694[4], il fait partie de l'entourage de l'évêque d'Aoste comme secrétaire et aumônier[5]. Le 13. 7. 1695, le chapitre du Grand-Saint-Bernard décide d'autoriser l'entrée au noviciat du prêtre séculier Boniface, qui conserve cependant son enseignement à Saint-

Jacquême[6]. Après sa profession le 24. 8. 1696, Boniface continue à enseigner la philosophie; de 1697 à 1700, il est aussi titulaire de la chaire de théologie[7]. Le 19. 8. 1699, le chapitre l'élit coadjuteur du prévôt Jean-Pierre Persod[8]. Boniface prête serment de fidélité à Sion le 26. 4. 1700 devant l'évêque Adrien V de Riedmatten et il est installé à l'hospice comme coadjuteur le 2. 5. 1700[9]. On est bien renseigné par Boniface lui-même, dans ses itinéraires, sur ses voyages de 1695 à 1724 occasionés par divers procès et questions administratives touchant la prévôté[10]. En automne 1702, il assiste avec le prévôt Persod à la consécration de François-Joseph Supersaxo, évêque de Sion[11]. Homme de confiance du nonce de Lucerne, Boniface sera bientôt chargé de la visite canonique de l'abbaye de Saint-Maurice, qu'il effectue du 5 au 27 novembre 1721[12]. Son zèle réformateur visant à imposer aux chanoines du Grand-Saint-Bernard le respect de la règle de saint Augustin et des constitutions de 1438 suscite une violente opposition; bien qu'il offre à plusieurs reprises sa démission, Boniface conserve son office en raison de ses qualités[13]. Défenseur acharné de la libre élection du prévôt, en accord avec les constitutions de 1438 dont il assure l'impression, en 1711, avec le soutien du nonce de Lucerne, Boniface met en danger le droit de nomination de la cour de Turin et s'aliène le prévôt et le roi; des conflits prolongés divisent le couvent entre adversaires et partisans des constitutions[14]. Aussi le roi de Sardaigne Victor-Amédée II projette-il en 1724 de conférer à Boniface la prévôté de Saint-Laurent d'Oulx (Piémont)[15]; mais cette tentative de déplacement échoue à la mort prématurée du prévôt Persod (1. 3. 1724). Sur l'intervention du pape Benoît XIII, et malgré l'opposition de la cour de Turin, Boniface succède légitimement au prévôt et prête serment de fidélité au roi le 9. 9. 1724 à Chambéry[16]; il est le premier prévôt à recevoir, le 22. 9. 1724 à Sion, la consécration abbatiale avec crosse et anneau, des mains de l'évêque François-Joseph Supersaxo[17]. Durant les quatre ans qui suivent, Boniface réside tout d'abord à l'hospice, puis au prieuré Saint-Jacquême à Aoste, centre des anticonstitutionnels, où il impose de façon rigoureuse l'observance régulière[18]. Le prévôt abandonne à son sort, vu les difficultés internes, la requête des chanoines de Verrès qui demandent leur union à la congrégation du Grand-Saint-Bernard le 3. 5. 1726[19]. Son œuvre réformatrice, sans cesse présente dans les actes du chapitre, s'attire à nouveau l'antagonisme de Victor-Amédée II sur la question du droit d'élection. Sous la pression du roi, Boniface se voit finalement obligé d'admettre en 1728 un coadjuteur ayant droit de succession en la personne de Léonard Jorioz, un adversaire des constitutions[20]. Boniface

meurt le 4. 8. 1728; il est enseveli le 6 août au prieuré Saint-Jacquême d'Aoste[21].

[1] AHGd-St-Bernard, n° 5314. – [2] Duc, *Maison,* 211; Quaglia, *Maison,* 239 n. 74. – [3] Pierre-Etienne Duc, *Notice sur le Rév. Louis Boniface, prévôt du Grand-St-Bernard,* dans *Bulletin de l'Académie Saint Anselme* 16, 1894, 3. Sa thèse de doctorat est dédiée à son mécène Antoine Norat (AHGd-St-Bernard, n° 906/5). – [4] AHGd-St-Bernard, n° 328, f. 85v, où, prêtre et professeur de philosophie, il apparaît comme témoin de la profession d'Ambroise Dayné au prieuré St-Jacquême d'Aoste. V. aussi Duc, *Maison,* 211s. – [5] Duc, *Histoire* 7, 450; Quaglia, *Maison,* 239 n. 74. – [6] AHGd-St-Bernard, n° 862/42; Duc, *Maison,* 212. – [7] AHGd-St-Bernard, n° 328, f. 120v; n° 862/44. V. aussi Duc, *Maison,* 157, 212. – [8] AHGd-St-Bernard, n° 842, n° 862/47. Le 26. 9. 1699, Innocent XII le désigne comme coadjuteur avec droit de succession et lui accorde la faculté de se faire bénir abbé par l'évêque de son choix, v. AHGd-St-Bernard, n° 909/2 (bulle originale). – [9] Ib., n° 909/5 (dossier). – [10] Lucien Quaglia, *Les voyages de Louis Boniface, coadjuteur du Grand Saint-Bernard, autour du Mont-Blanc (1695–1724),* dans *Vallesia* 14, 1959, 65–98. – [11] Ib., 87. – [12] AHGd-St-Bernard, n° 4337 (dossier: 20. 3–21. 12. 1721); Léo Müller, *Les édifices sacrés de l'abbaye de Saint-Maurice selon un témoinage autorisé de 1721,* dans *AV,* 2[e] sér. 11, 1961–1962, 427–446. – [13] ASTorino, Sezione prima (Corte), Abbazie, Gran San Bernardo, mazzo 2, n° 35 (19. 7. 1706 et 19. 8. 1710); Quaglia, *Maison,* 237s., qui donne pour dates 19. 7. 1702, 19. 8. 1708 et 1710. – [14] V. supra Histoire III, chap. La bulle de séparation de Benoît XIV. – [15] ASTorino, Sezione prima (Corte), Abbazie, Gran San Bernardo, mazzo 5, n° 3 (22. 2. 1724: lettre de Boniface au roi signalant sa soumission à ce projet). – [16] AHGd-St-Bernard, n° 858 (5. 8. 1724: confirmation du droit de succession par Benoît XIII), et n° 909/7 (vidimus du 31. 8. 1724); Quaglia, *Maison,* 243s. – [17] AHGd-St-Bernard, n° 909/8. V. aussi *Die Chronik des Johann Jakob von Riedmatten,* übersetzt und geordnet von Hans Anton von Roten, dans *Walliser Jahrbuch* 31, 1962, 47s. – [18] Quaglia (supra n. 10), 66. – [19] AHGd-St-Bernard, n° 341. – [20] V. infra Léonard Jorioz. Un projet de démission du prévôt de janvier 1728 ne fut manifestement pas mis à exécution, v. ASTorino, Sezione prima (Corte), Abbazie, Gran San Bernardo, mazzo 5, n° 40. – [21] AHGd-St-Bernard, n° 862/sub dato; APrévMartigny, sans cote: Obituarium 1603–1869, p. 82s.

Léonard Jorioz, 1728–1734. Né le 14. 3. 1683 à Pallex (com. Etroubles, Val d'Aoste), fils de Jacques Jorioz[1]. Novice au Grand-Saint-Bernard le 22. 8. 1703, Jorioz fait sa profession le 26. 9. 1704[2]. Prêtre le 23. 9. 1707[3], il devient maître des novices en 1710[4]. Jorioz enseigne dès 1712 la philosophie au prieuré Saint-Jacquême d'Aoste et remplit la charge de vicaire à Etroubles depuis 1716[5]. Il est sous-prieur claustral en 1717[6]; puis, de 1719 à 1728, il gère comme prieur de Meillerie les biens de la prévôté situés en Savoie[7]. Dans la querelle de l'observance, Léonard Jorioz représente les intérêts du roi Victor-Amédée II en opposition déclarée avec le prévôt Louis Boniface, devenant ainsi le candidat le mieux placé pour l'office de coadjuteur, qu'il obtient du pape Benoît XIII le 28. 1. 1728 à l'instigation de la cour de Turin[8]. Le chapitre

réuni le 4. 8. 1728 à Saint-Jacquême le reconnaît comme coadjuteur et, à la suite du décès de Louis Boniface, le jour même, l'accepte à l'unanimité comme prévôt[9]. La république du Valais s'oppose à sa prise de possession, soutenant ainsi les partisans des constitutions et les tenants du libre droit d'élection résidant à l'hospice[10]. Elle refuse de reconnaître le prévôt et lui retire l'administration des biens de la prévôté sur le territoire du Valais. Durant les six ans où Jorioz occupe sa charge, la république du Valais, avec les chanoines demeurés à l'hospice, combat avec énergie le droit de patronat de la cour de Turin et la politique du prévôt, soutenue par cette même cour. La tentative de Jorioz de modifier les constitutions dans un sens favorable au patronat se heurte à l'opposition du nonce de Lucerne. Il faudra la suspension du chapitre annuel ordonnée par Clément XII le 22. 5. 1733 pour faire finalment échouer diverses manœuvres électorales du prévôt en vue de se donner un coadjuteur en la personne de son neveu et partisan Jean-Léonard Vésendaz[11]. Léonard Jorioz, dont l'administration vise à la marginalisation de l'hospice au profit de la résidence à Saint-Jacquême et des propriétés de la prévôté dans les Etats sardes[12], meurt le 18. 12. 1734; il est enseveli le 20 décembre au prieuré de Saint-Jacquême[13]. Le prévôt Jorioz laisse une congrégation divisée pour laquelle l'idée de séparation représente l'unique solution à ses contradictions.

[1]Duc, *Maison,* 224. – [2]AHGd-St-Bernard, n° 328, f. 218r (admission), 222v–224r (contrat d'entrée 15. 9. 1703) et 229v (profession). – [3]Duc, *Maison,* 224. – [4]AHGd-St-Bernard, n° 862/59 (17. 7. 1710). – [5]Ib., n° 189/1, p. 279 (Catalogue Maret). – [6]Ib.; APrévMartigny, sans cote: Obituarium 1603–1869, p. 111. – [7]Quaglia, *Meillerie,* 36 et 39. – [8]ASTorino, Sezione prima (Corte), Abbazie, Gran San Bernardo, mazzo 5, n° 41 (sans date: supplique du prévôt Boniface au pape, d'avoir Jorioz comme coadjuteur); n° 42 (sans date: mémoire sur la demande du prévôt Boniface d'avoir un coadjuteur); AHGd-St-Bernard, n° 910/1 (bulle de nomination). – [9]ASTorino, Sezione prima (Corte), Abbazie, Gran San Bernardo, mazzo 5, n° 43; AHGd-St-Bernard, n° 862/sub dato. – [10]AHGd-St-Bernard, n° 862/sub dato (12. 8. 1728: mise en possession), n° 910/3 (18. 8. 1728). – [11]Pour les sources à ce sujet, v. entre autres ASTorino, Sezione prima (Corte), Abbazie, Gran San Bernardo, mazzo 5, n° 44–46, surtout mazzo 6; AHGd-St-Bernard, n° 863 (bref de Clément XII). V. aussi Quaglia, *Maison,* 248 et 347–349. – [12]Quaglia, *Maison,* 285. – [13]APrévMartigny, sans cote: Obituarium 1603–1869, p. 112.

Jean-Léonard Avoyer, 1749–1752. Né le 6. 5. 1715 à Bosses (com. Saint-Rhémy, Val d'Aoste); fils du notaire maître Barthélemy[1]. Il est reçu le 6. 8. 1732 au sein de la congrégation du Grand-Saint-Bernard, prend l'habit le 10. 9. 1732 et prononce ses vœux le 23. 9. 1733[2]. Au terme d'excellentes études en philosophie et en théologie, il est admis aux

ordres inférieurs en septembre 1733[3]. Prêtre en 1739, il enseigne la philosophie au prieuré Saint-Jacquême d'Aoste, dont il est également l'économe[4]. Avoyer y ajoute dès 1746 l'administration du prieuré Saint-Jacquême de Châtel-Argent[5]. Sa nomination comme prévôt par la cour de Turin avec l'approbation de Rome (1749)[6] n'est pas reconnue par les chanoines valaisans dont le refus est soutenu par le gouvernement du Valais et les cantons catholiques, empêchant ainsi sa prise de possession[7]. Jean-Léonard Avoyer administre les biens sardes de la prévôté depuis le prieuré Saint-Jacquême de Châtel-Argent, où il meurt le 15. 3. 1751[8].

[1]AHGd-St-Bernard, n° 189/2, p. 18 (Catalogue Maret). – [2]Ib., n° 862/sub dato, n° 1042, p. 69, et n° 5285. – [3]AEvSion, 359 n° 171 A, Ordinationes (1672–1757), p. 205. – [4]AHGd-St-Bernard, n° 670 (Catalogue P. Gard); Quaglia, *Maison,* 368 n. 21. – [5]AHGd-St-Bernard, n° 189/2, p. 18 (Catalogue Maret). – [6]Ib., n° 912 (12. 9. 1749: annonce de la nomination par la nonciature de Lucerne à Jean-François Michellod). – [7]Quaglia, *Maison,* 368–371. – [8]APrévMartigny, sans cote: Obituarium 1603–1869, p. 139.

Jean-François Michellod, administrateur, 1735–1753. Né à Verbier (com. Bagnes VS), baptisé le 19. 1. 1686, fils de Christophe et Maria Michellod[1]. Il est postulant au noviciat le 16. 7. 1705 et à la profession le 15. 7. 1706[2]. Sacristain de l'hospice depuis le 18. 7. 1709[3], Michellod reçoit la prêtrise à Sion le 5. 4. 1710[4]. Le 30. 8. 1714, le chapitre lui confie l'office de prieur claustral qu'il conserve jusqu'en 1717; il est ensuite vicaire à Lens de 1717 à 1725[5]. Jean-François Michellod est à nouveau prieur claustral de 1725 à 1735; il est cellérier de 1738 à 1744, ainsi que prieur de Martigny de 1735 à 1759[6]. Après la mort du prévôt Léonard Jorioz (18. 12. 1734), le roi de Sardaigne nomme le chanoine et administrateur de Saint-Jacquême d'Aoste, Jean-Nicolas Vacher, prévôt; celui-ci n'obtient pas la confirmation du Saint-Siège vu l'opposition du Valais et des partisans des constitutions au sein des chanoines claustraux[7]. Pour remédier à la vacance de la prévôté, Clément XII, par brefs du 12 et du 16.4.1735, confère à Jean-François Michellod l'administration avec tous les pouvoirs d'un prévôt, excepté le droit de procéder à l'élection[8]. Dès son entrée en fonction, Michellod est absorbé par le procès de séparation contre le roi de Sardaigne devant la curie romaine, qui entraine finalment la séparation de la prévôté et des Etats sardes le 19. 8. 1752[9]. En ces temps troublés, Jean-François Michellod se préoccupe de la formation des religieux, qui achèvent leurs études non plus à Aoste, mais chez les jésuites de Sion ou à l'abbaye de Saint-Maurice et reçoivent également à Martigny un enseignement en théologie par un chanoine

de la congrégation de Notre-Sauveur[10]. C'est durant son administration que Bovernier est séparée de la paroisse de Sembrancher et érigée en paroisse régulière du Grand-Saint-Bernard le 8. 11. 1747[11]. Jean-François Michellod administre la prévôté jusqu'à l'élection de François-Joseph Bodmer (5. 2. 1753) et meurt prieur de Martigny le 24. 2. 1759[12].

[1]AParBagnes, Reg. des baptêmes, p. 739. – [2]AHGd-St-Bernard, n° 862/53 et 54. – [3]Ib., n° 862/57. – [4]AEvSion, 359 n° 171 A, Ordinationes (1672–1757), p. 165. – [5]AHGd-St-Bernard, n° 862/65 et 68; Tamini/Délèze, 301. – [6]AHGd-St-Bernard, n° 862/76 (29. 8. 1725), n° 1042 et 1089; Quaglia, *Maison,* 353 n. 2; v. infra Appendice: Les prieurés en Suisse, Martigny. – [7]Quaglia, *Maison,* 353s. – [8]AHGd-St-Bernard, n° 371. – [9]V. supra Histoire III, chap. La Bulle de séparation de Benoît XIV. – [10]Ib., chap. La prévôté aux XVII[e] et XVIII[e] s.: 2) Enseignement et formation. – [11]AHGd-St-Bernard, n° 3847 (20. 7. 1749–20. 6. 1750, dotation du bénéfice, où la date de la séparation est indiquée). – [12]APrévMartigny, sans cote: Obituarium 1603–1869, p. 149.

François-Joseph Bodmer, 1753–1758. Né à Brigue VS, baptisé le 8. 10. 1711 à Glis. Fils du charpentier et aubergiste Peter Bodmer de Mühlebach et de Christina Holtzer[1]. On n'a pas d'autre renseignements sur son enfance et sa jeunesse; il a probablement fait ses classes à Brigue avant d'être reçu comme postulant au noviciat des chanoines du Grand-Saint-Bernard le 6. 8. 1732 et de prendre l'habit la même année, le 10 septembre[2]. Profession le 23. 9. 1733[3]. Il commence ses études au prieuré Saint-Jacquême d'Aoste, et les poursuit après 1734 à Brigue, où il suit le cours de théologie morale des jésuites[4]. Il reçoit les ordres mineurs en septembre 1733, est sous-diacre le 17. 3. 1736, diacre le 31. 3. 1736 et prêtre le 26. 5. 1736[5]. Le chapitre désigne Bodmer comme maître des novices le 24. 8. 1736; depuis 1737, secrétaire du chapitre, il rédige les procès-verbaux[6]. Après s'être vu conférer le modeste et absorbant rectorat Saint-Jacques d'Orsières le 25. 7. 1740[7], il devient curé de l'endroit en 1747 et a la charge de cette paroisse jusqu'en 1753[8]. Lorsque Benoît XIV sépare, le 19. 8. 1752, la prévôté de ses possessions en Piémont-Sardaigne, la longue querelle opposant le roi et la république du Valais à propos du droit de nomination du prévôt prend fin, garantissant ainsi au chapitre, conformément aux constitutions, le droit d'élection sans restrictions[9]. En la personne de François-Joseph Bodmer, le chapitre réuni à Martigny sous la présidence du prieur Michellod le 5. 2. 1753 élit, pour la première fois, un Valaisan prévôt et, en attendant la confirmation pontificale, le désigne comme vicaire général[10]. Le choix d'un Valaisan, qui plus est le seul supérieur de langue allemande, reflète probablement les désirs de représentants influents des dizains au gouvernement[11]. Confirmé par Benoît XIV le

9. 4. 1753[12], François-Joseph Bodmer prête le serment de fidélité à l'évêque Jean-Hildebrand Roten le 23. 5. 1753, à l'occasion de sa bénédiction abbatiale[13], et prend possession de la prévôté le 4 juillet[14]. Il réside à la rectorie de Martigny qui, après les transformations en 1746, devient dès 1753 le siège permanent des prévôts[15]. Les confrères ne lui laissent à vrai dire que peu de latitude dans l'administration de la prévôté. Au vu des difficultés internes, le prévôt songe donc à résigner en 1756: une requête de Bodmer visant à cumuler la desservance d'une cure avec sa charge se heurte cependant au refus de la nonciature[16]. Durant sa prélature, en 1755, le Grand-Saint-Bernard parvient à empêcher le détachement de Montana de la paroisse de Lens, dont la congrégation est responsable[17]. Fortement limités par la séparation de 1752 en nombre et dans leurs ressources, les chanoines se voient dans l'impossiblité d'assurer la prise en charge de leurs dépendances en France, notamment de l'hôpital de Troyes; ils donnent donc, le 31. 8. 1757, leur accord à son union avec les hôpitaux de la ville[18]. Après de longues souffrances, le prévôt meurt le 23. 7. 1758. Sa mort, dont les circonstances donnent lieu à des rumeurs, met fin à une prélature malheureuse[19]. François-Joseph Bodmer est enseveli dans le caveau des prieurs, à l'église paroissiale de Martigny[20].

[1]Hans Anton von Roten, *Ein Oberwalliser Prälat auf dem Grossen St. Bernhard. Propst Franz Josef Bodmer,* dans *BWG* 13, a. 1, 1961, 67–76, 69s. – [2]AHGd-St-Bernard, n° 862/sub dato, où il est nommé «Jean Pierre Bautner de Conche Haut Valley», et n° 1042, p. 68 et 69. – [3]Ib., n° 1042, p. 77, et n° 5313. – [4]Ib., n° 398; Roten (supra n. 1), 70. Pour ce cours, v. *HS* VII, 386s. – [5]AEvSion, 359 n° 171 A, Ordinationes (1672–1757), p. 209s. – [6]AHGd-St-Bernard, n° 1042, p. 105s. – [7]Ib., n° 3676/26. – [8]Ib., n° 3667/1 (collation: 22. 1. 1747), n° 3367/3 (installation: 11. 2. 1747). – [9]V. supra Histoire III, chap. La Bulle de séparation de Benoît XIV. – [10]AHGd-St-Bernard, n° 1089, p. 25s., et n° 914/3. – [11]Ib., n° 189/2, p. 12 (Catalogue Maret); Roten (supra n. 1), 72. – [12]AHGd-St-Bernard, n° 914/4. – [13]Ib., n° 914/9. V. aussi Philippe Farquet, *Martigny. Chroniques, Sites et Histoire,* Martigny 1953, 377. – [14]V. Quaglia, *Maison,* 393. – [15]AHGd-St-Bernard, n° 1545; Duc, *Maison,* 255; Quaglia, *Maison,* 393. – [16]AHGd-St-Bernard, n° 914/8; Quaglia, *Maison,* 393. Sur ce contexte défavorable, v. aussi Roten (supra n. 1), 73, et Paul de Rivaz, *L'Hospice du Grand St-Bernard au XVIIIe siècle,* dans *AV,* 2e sér. 4, 1940–1942, 317–331, en particulier 327s. – [17]V. Quaglia, *Le Mont de Lens,* 52. – [18]AHGd-St-Bernard, n° 4729 (dossier: à la date). – [19]Roten (supra n. 1), 73–76. – [20]APrévMartigny, sans cote: Obituarium 1603–1869, p. 147, et AHGd-St-Bernard, n° 916/2.

Claude-Philibert Thévenot, 1758–1775. Né le 12. 1. 1715 à Fresnes-sur-Apance (Haute-Marne F)[1]. Admis au noviciat le 30. 8. 1731, il reçoit l'habit le 14. 10. 1731 et fait sa profession le 16. 10. 1732[2]. Il accomplit ses études au prieuré Saint-Jacquême d'Aoste[3]. Il reçoit les ordres mineurs

en septembre 1733, devient sous-diacre le 7. 9. 1736, diacre le 15. 6. 1737 et prêtre le 2.(?)3. 1738[4]. Après sa formation théologique, il est quêteur dans le diocèse de Toul en 1738[5]. Avant sa désignation comme curé de Sembrancher le 2. 9. 1740, il est durant un an vicaire à Lens VS[6]. Partisan du prieur claustral Jean-François Michellod, le chanoine Thévenot consacre, dès le 2. 3. 1741 comme procureur du chapitre, son énergie à obtenir la libre élection du prévôt et la séparation d'avec les Etats sardes dans le procès engagé contre la cour de Turin devant la curie romaine[7]. Durant son séjour à Rome, Benoît XIV lui a accordé le prieuré Notre-Dame de Salins, dont il ne pourra manifestement jamais prendre possession[8]. Les bonnes relations de Thévenot avec la France assurent à la prévôté le soutien du souverain français une fois la séparation effective: en 1755, il obtient à Versailles de Louis XV le versement d'une pension annuelle en faveur de l'hospice[9]. Claude-Philibert Thévenot est élu successeur de François-Joseph Bodmer le 26. 9. 1758[10] et en reçoit confirmation de Clément XIII le 9. 2. 1759[11]. Consacré le 19. 4. 1759 par l'évêque Jean-Hildebrand Roten, Thévenot prête le serment de fidélité à Sion le 26. 4. 1759 et prend possession de la prévôté le 26. 7. 1759[12]. Pour sa part, Clément XIII lui accorde, pour lui et ses successeurs, l'usage des insignes pontificaux en 1762[13]. Pour remédier aux dissensions internes du couvent, le prévôt limite, le 15. 8. 1763, l'admission de novices à trois par paroisse; ce décret, soutenu par la nonciature à Lucerne, n'a que peu d'effet sur les tensions internes et nécessite par la suite à diverses reprises l'intervention du nonce; au vu de la scission qui menace le couvent, le gouvernement valaisan va même jusqu'à envisager la suppression de la prévôté[14]. Le 25. 7. 1766, le prévôt résiste avec succès aux projets de visite de l'évêque François-Frédéric Ambuel[15]. Jusqu'à la fin des transformations de la maison de la prévôté à Martigny en 1769, le prévôt réside à Sembrancher, où – au grand mécontentement des chanoines – il cumule dès 1758 avec sa charge la cure du lieu, desservant en personne la paroisse ou recourant à des prêtres séculiers[16]. Les difficultés internes croissantes poussent Thévenot à se retirer dans sa propriété de Lamarche (Vosges F) en confiant l'administration de la prévôté à un coadjuteur; mais ce dessein se heurte au refus du nonce[17]. Le prévôt meurt le 30. 8. 1775 à Martigny, où il est enseveli[18].

[1]Alfred Pellouchoud, *Essai d'histoire de Sembrancher,* dans *AV,* 2e sér. 15, 1967–1969, 125; Quaglia, *Maison,* 394 n. 4. – [2]AHGd-St-Bernard, n° 862/sub dato et n° 1042, p. 52, 71. – [3]APrévMartigny, sans cote: Obituarium 1603–1869, p. 163. – [4]AEvSion, 359 n° 171 A, Ordinationes (1672–1757), p. 205, 211, 215, 217. – [5]AHGd-St-Bernard, n° 1042, p. 125

(26. 8. 1738). – [6]Ib., n° 1042, p. 144; Pellouchoud (supra n. 1), 125; Quaglia, *Le Mont de Lens,* 371. – [7]AHGd-St-Bernard, n° 438 et n° 442 (dossiers); Quaglia, *Maison,* 365s. – [8]AHGd-St-Bernard, n° 4728 b/c, n° 510 (lettre du 20. 3. 1753). Salins (com. et ct. Salins-les-Bains, arr. Lons-le-Saunier, dép. Jura F). – [9]Quaglia, *Maison,* 396, 424s. – [10]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 4, n° 916/2. Pour les circonstances entourant cette élection, v. Quaglia, *Maison,* 393s. – [11]AHGd-St-Bernard, n° 916/3. – [12]Quaglia, *Maison,* 394 (date donnée par divers auteurs). Cependant, une lettre de l'évêque de Sion du 21. 6. 1759 annonce que la prise de possession aura lieu «die Lune proxime ...», soit le 25. 6. 1759, v. AHGd-St-Bernard, n° 916/5 (dossier). – [13]Ib., n° 916/6 (2.8.1762). Le privilège ne comprenait pas encore le droit de concéder la tonsure et les ordres mineurs, v. n° 916/10 (7. 6. 1773), et infra Pierre-Joseph Rausis, 1803–1814, n. 6. V. aussi Paul de Rivaz, *L'Hospice du Grand St-Bernard au XVIIIe siècle,* dans *AV,* 2e sér. 4, 1940–1942, 329–331, en particulier 331 avec n. 17; Quaglia, *Maison,* 395, 405. – [14]AHGd-St-Bernard, n° 523 (dossier). V. aussi Duc, *Maison,* 260; Quaglia, *Maison,* 394s. – [15]AHGd-St-Bernard, n° 524. – [16]Pellouchoud (supra n. 1), 125s. – [17]Selon AHGd-St-Bernard, n° 916/12, le prévôt possédait une maison à Lamarche (arr. Neufchâteau, dép. Vosges F). V. Quaglia, *Maison,* 395. – [18]APrévMartigny, sans cote: Obituarium 1603–1869, p. 166.

Louis-Antoine Luder, 1775–1803. Baptisé le 27. 2. 1743 à Sembrancher VS. Fils de François-Etienne Luder de Sembrancher et de Marie-Ursule, née Addy, d'Orsières[1]. Après le cours élémentaire dans l'Entremont, il commence ses études chez les barnabites à Aoste, puis poursuit sa formation au collège des jésuites à Sion[2]. Luder se présente le 26. 8. 1760 au chapitre du Grand-Saint-Bernard, prend l'habit le 14. 9. 1760 et fait sa profession le 20. 9. 1761[3]. Il termine les cours obligatoires de philosophie et de théologie à l'hospice et devient en 1764 responsable des quêtes dans le Haut-Valais[4]. Ordres mineurs à Sion le 22. 9. 1764, sous-diacre le 1. 6. 1765, diacre le 21. 9. 1765[5]. Selon le désir du chapitre, il séjourne depuis 1766 à Fribourg (Suisse) où il fréquente l'école de droit ouverte en 1763 et se perfectionne en théologie au collège Saint-Michel[6]. Luder reçoit la prêtrise à Fribourg le 14. 3. 1767[7]. Le chapitre le nomme la même année maître des novices, puis, en 1768, procureur; il lui confie en 1769 les quêtes de Fribourg[8]. Prieur claustral dès le 29. 8. 1770[9], il est chargé de l'office du vestiaire et de l'enseignement aux profès[10]. Après la mort de Claude-Philibert Thévenot, Luder est élu prévôt au seizième tour de scrutin par le chapitre extraordinaire réuni du 26 au 28. 9. 1775[11]. Pie VI confirme son élection le 15. 12. 1775[12] et il est consacré abbé le 14. 4. 1776 par l'évêque François-Frédéric Ambuel dans la chapelle de la résidence épiscopale de Sion; Luder prend possession de la prévôté le 26 juillet suivant[13]. Le prévôt, véhément partisan des constitutions, édicte de nombreuses prescriptions concernant la discipline claustrale[14]. Après l'incendie du

30. 3. 1775, il restaure l'hospice dans un esprit parfaitement conforme aux constitutions, instaurant la séparation du cloître et de l'hospice des pèlerins; il mène à bien en 1786 la construction du nouvel édifice à la Faverge, appelé «hôpital Saint Louis»[15]. De nombreuses troupes franchissent le Grand-Saint-Bernard pendant la deuxième guerre de coalition; Bonaparte lui-même passe le col avec une armée en mai 1800[16]. Le Premier Consul, convaincu de l'importance stratégique des passages dans les Alpes et bien disposé envers l'œuvre des chanoines du Grand-Saint-Bernard, impose par décret du 21. 2. 1801, l'établissement d'hospices au Simplon et au Mont-Cenis et leur gestion par les chanoines[17]. Après des discussions préparatoires avec le gouvernement français au sujet de l'emplacement et de la dotation du nouvel hospice, le prévôt Luder et le chapitre acceptent, le 31. 8. 1802, une activité hospitalière au Simplon[18]. L'attitude hostile de la République helvétique et de la République cisalpine aux couvents pousse en 1801 l'abbaye de Saint-Maurice[19], suivie en 1802 par la prévôté de Verrès[20], à envisager une union avec la congrégation du Grand-Saint-Bernard, protégée par Napoléon; ces projets n'aboutiront pas. Le prévôt Luder meurt le 11. 8. 1803 et il est enseveli dans le caveau des religieux au Saint-Bernard[21].

[1]AParSembrancher, Reg. des baptêmes, p. 17; AHGd-St-Bernard, n° 5540f, éd. André Donnet, *La «Vie de Louis-Antoine Luder, prévôt du Grand Saint-Bernard (1775–1803)», écrite par son contemporain le chanoine Jean-Joseph Ballet,* dans *Vallesia* 17, 1962, 153–170, 157. – [2]Ib. – [3]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 8, n° 1089, p. 63 et 65, n° 5540a. – [4]Ib., n° 875, p. 10 (22. 8. 1761), 13 (29. 8. 1764), 15 (26. 8. 1766). – [5]AEvSion, 359 n° 171 B, Ordinationes (1762–1875), p. 4, 6s. – [6]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 15 (26. 8. 1766); BCUFribourg, L 295, f. 174v: «dd. theologi anno 1765 et 66: d. Luder, canonic. regul. S. Aug. ex Monte Jovis...». – [7]AEvLausanne, Liber ordinationum 3 (1746–1794), p. 144. – [8]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 16 (26. 8. 1767), 17 (20. 8. 1768), 19 (29. 8. 1769). – [9]Ib., n° 875, p. 21. – [10]Ib., n° 875, p. 23 (29. 8. 1771), 25 (25. 8. 1772), 27 (31. 8. 1773); Donnet (supra n. 1), 158. – [11]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 34, n° 917/1; Quaglia, *Maison,* 396. – [12]AHGd-St-Bernard, n° 917/2. – [13]Ib., n° 917/4 et 5; Donnet (supra n. 1), 160s. – [14]AHGd-St-Bernard, n° 875, passim. V. Duc, *Maison,* 274–276; Quaglia, *Maison,* 413, 440s. – [15]Pour l'incendie, v. Blondel, *L'hospice du Grand St-Bernhard,* 415s. – [16]V. de Rivaz, *Mémoires historiques* 1, 65s., 109s., Luquet, *Etudes historiques,* 153–166, et supra Histoire, n. 563. – [17]AHGd-St-Bernard, n° 4398/1a, n° 4399 (21. 2. 1801–18. 7. 1803, copies); Quaglia, *Maison,* 485. – [18]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 68. – [19]Ib., n° 540; Quaglia, *Maison,* 481. – [20]AHGd-St-Bernard, n° 542 (dossier); Quaglia, *Maison,* 483. – [21]APrévMartigny, sans cote: Obituarium 1603–1869, p. 180; Donnet (supra n. 1), 164.

Pierre-Joseph Rausis, 1803–1814. De La Rosière (com. Orsières VS). Fils de Jean-François et d'Anne-Marie, née Addy. Baptisé le 29. 12. 1752[1].

Novice chez les chanoines du Grand-Saint-Bernard depuis le 29. 8. 1770, il reçoit l'habit le 26. 9. 1770 et fait sa profession le 28. 9. 1771[2]. Après avoir reçu les ordres mineurs le 5. 6. 1773, il est sous-diacre le 28. 5. 1774, diacre le 10. 6. 1775 et prêtre le 2. 3. 1776[3]. Le chapitre lui confie divers offices importants: il est sacristain de 1774 à 1777, aumônier de 1775 à 1776, secrétaire du chapitre de 1776 à 1778, puis de 1802 à 1803, quêteur à Berne en 1777, maître des novices de 1778 à 1779, prieur claustral enfin, du 26. 8. 1778 au 9. 4. 1791, date à laquelle il est nommé curé de Liddes[4]. Il demeure à ce poste jusqu'à son élection comme successeur du prévôt Luder le 30. 8. 1803[5]. Pie VII confirme l'élection de Pierre-Joseph Rausis le 23. 11. 1803 et l'autorise, le 13. 12. 1803, à conférer la tonsure et les ordres mineurs[6]. Après sa bénédiction abbatiale le 22. 4. 1804, il prend possession de la prévôté le 24 juillet de la même année[7]. Dès le 5. 3. 1771, il porte le titre de notaire apostolique[8]. Pendant les années où il est en fonction, de profonds changements politiques ont lieu. Après sa séparation d'avec la République helvétique, le Valais constitue tout d'abord une République «indépendante» (1802–1810), puis est réuni à la France en tant que «département du Simplon» (1810–1813)[9]. Lors de l'occupation du Valais en novembre 1810, le prévôt héberge successivement à Martigny les généraux Fito, Berthier et Gamsfreg et leur suite[10]. Par décret du 26. 12. 1810, Napoléon décide de l'union de l'abbaye de Saint-Maurice avec la congrégation du Grand-Saint-Bernard[11]; le 16. 5. 1811, sous la présidence du prévôt Rausis, le chapitre se met d'accord sur les modalités de cette union, dans le sens voulu par le Premier Consul[12]. Derville-Maléchard, préfet du nouveau département, décrète, le 7. 8. 1811, la conservation provisoire du collège de Saint-Maurice[13]. Le prévôt Rausis prend possession de l'abbaye le 17. 9. 1811 et y installe des chanoines de sa propre congrégation, qui y demeureront de 1812 à 1814[14]. L'un des projets de constitutions soumis par le prévôt au ministre du culte subit, dans le décret du 17. 3. 1812, des changements qui menacent d'atteindre en profondeur l'institution, sur le plan spirituel comme sur le plan temporel[15]. La pose de la première pierre de l'hospice du Simplon, doté de biens sécularisés, a lieu sous le prévôt Rausis, en août 1813[16]. Le prévôt meurt le 15. 1. 1814 et repose à Martigny, dans le caveau des prieurs[17].

[1]AParOrsières, Reg. des baptêmes (août 1749–décembre 1769), p. 31. – [2]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 21, n° 1089, p. 78–79, n° 5629a. – [3]AEvSion, 359 n° 171 B, Ordinationes (1762–1875), p. 16–18, 20. – [4]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 28 et 37 (sacristain), 32 et 36 (aumônier), 36, 38 et 67 (secrétaire du chapitre), 37 (quêteur à Berne), 38 et 50 (chantre/maître des novices), 38 (prieur claustral); pour la cure de Liddes, v. ib., n° 3547b. – [5]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 74, n° 918/1; Quaglia, *Maison*, 398. – [6]AHGd-St-Bernard,

n° 918/2 et copie. – [7] Ib., n° 918/3 (dossier). – [8] Ib., n° 5629c. – [9] V. supra Histoire III, chap. De la séparation au Kulturkampf: 1) Le climat politique. – [10] AHGd-St-Bernard, n° 189/2, p. 56s. (Catalogue Maret). – [11] De Rivaz, *Mémoires historiques* 1, 324s. – [12] AHGd-St-Bernard, n° 4344 (15. 7. 1810–4. 8. 1815, dossiers) et n° 875, p. 85s. – [13] Ib. – [14] Ib. – [15] AHGd-St-Bernard, n° 786. – [16] V. supra Histoire III, chap. De la séparation au Kulturkampf: 5) L'hospice du Simplon. – [17] APrévMartigny, sans cote: Obituarium 1603–1869, p. 195.

Jean-Pierre Genoud, 1814–1830. De Bourg-Saint-Pierre VS, fils de François-Balthasar Genoud et d'Euphrasia, née Max; baptisé le 17. 10. 1773[1]. Après avoir fréquenté le collège des barnabites à Aoste[2], il commence son noviciat chez les chanoines du Grand-Saint-Bernard le 19. 8. 1795, prend l'habit le 7. 9. 1795 et prononce ses vœux solennels le 9. 9. 1796[3]. Ordres mineurs le 10. 6. 1797, sous-diaconat le 23. 9. 1797, diaconat le 24. 3. 1798; ordonné prêtre le 7. 4. 1798[4]. Jean-Pierre Genoud remplit successivement les offices d'infirmier (1800–1802), de responsable du vestiaire (1802–1805) et de secrétaire du chapitre (1803–1811); notaire apostolique, il est prieur claustral de 1804 à 1811[5]. Curé de Sembrancher depuis le 1. 8. 1813[6], il est élu prévôt par le chapitre le 25. 1. 1814 à Martigny[7]. Consacré par l'évêque Joseph-François-Xavier de Preux le 22. 5. 1814 il prend possession de la prévôté le 6. 8. 1814[8]. Avec l'assentiment du Saint-Siège, il reste curé de Sembrancher jusqu'en 1818[9]. En 1814, le prévôt Genoud dissout l'union entre l'abbaye de Saint-Maurice et la congrégation du Grand-Saint-Bernard effectuée sous son prédécesseur[10]. C'est sous le prévôt Genoud que débutent, en 1817, les observations météorologiques régulières à l'hospice[11]. En 1818, le prévôt s'engage en faveur des sinistrés de l'inondation causée par la débâcle du Giétro (16 juin) et préside de 1818 à 1821 le comité de secours mis sur pied, à la demande du gouvernement valaisan[12]. Durant son administration divers achats immobiliers sont effectués dans le Piémont[13]. La congrégation prend également part à des travaux d'entretien et d'amélioration de différents tronçons de la route franchissant le col[14]. Sur le plan religieux, le prévôt et le chapitre accèdent le 15. 7. 1827 à la demande des habitants de Trient et des Jeurs, dépendants de la paroisse de Martigny, et constituent le rectorat de Trient[15]. En 1829, la translation des reliques de sainte Faustine – don de Léon XII à l'hospice – rend nécessaire le déplacement du mausolée du général Desaix, à l'emplacement duquel un autel dédié à la martyre est élevé dans l'église de l'hospice[16]. Prévôt et chapitre décident le 26. 8. 1828 d'introduire la récitation annuelle de l'office du Sacré-Cœur, et de fonder une confrérie de ce nom, pour en favoriser la vénération[17]. Diverses constructions sont en projet ou en voie de réalisation sous l'égide du prévôt Genoud:

une décision capitulaire du 29. 8. 1821 prévoit d'ajouter un troisième étage à l'hospice et approuve la reconstruction du prieuré de Lens[18]. Le chapitre décide par ailleurs le 29. 8. 1826, après de longues transactions avec l'Etat du Valais, de mener à bien la construction de l'hospice du Simplon qui piétine depuis la chute de Napoléon[19]. Le prévôt Genoud n'en verra pas la réalisation; il meurt le 16. 5. 1830 à Martigny, où il est enseveli dans le caveau des prieurs[20].

[1]AParBourg-St-Pierre, Reg. des baptêmes, p. 83. – [2]APrévMartigny, sans cote: Obituarium 1603–1869, p. 205. – [3]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 58, n° 1089, p. 128s., n° 5479a; Alfred Pellouchoud, *Essai d'histoire de Sembrancher,* dans *AV,* 2e sér. 15, 1967–1969, 128. – [4]AEvSion, 359 n° 171 B, Ordinationes (1762–1875), sub dato. – [5]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 64, 69, 74, 77, 88 et passim, n° 5479b (21. 8 et 1. 10. 1804: notaire apostolique); Pellouchoud (supra n. 3), 128. – [6]AHGd-St-Bernard, n° 3823a. – [7]Ib., n° 875, p. 91. – [8]Ib., n° 919/1 (dossier). – [9]Ib., n° 3823e, 3824a. – [10]Quaglia, *Maison,* 482. – [11]V. supra Histoire, n. 576 – [12]AHGd-St-Bernard, n° 919/4 et n° 5006 à 5017. – [13]Quaglia, *Maison,* 426. – [14]Ib., 445. – [15]AHGd-St-Bernard, n° 4143a (19. 3. 1828: supplique de l'évêque au pape); Quaglia, *Maison,* 473; Tamini/Délèze, 198. – [16]AHGd-St-Bernard, n° 2667 (Ste-Faustine: dossier), n° 2657 (Desaix: dossier); Duc, *Maison,* 293–297. V. aussi Thurre, *L'Hospice,* 18–20. – [17]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 130, n° 2662 (dossier). – [18]Duc, *Maison,* 291s. – [19]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 123 et n° 4417: Correspondance et convention entre l'Etat du Valais et la maison du Saint Bernard au sujet de la construction du nouvel hospice du Simplon 1801–1829, p. 156–161. – [20]APrévMartigny, sans cote: Obituarium 1603–1869, p. 207.

François-Benjamin Filliez, 1830–1865. De Bruson (com. Bagnes VS), baptisé le 30. 8. 1790, fils de Jean-André Filliez et d'Anne-Marie, née Deslarzes[1]. Il est reçu au noviciat des chanoines du Grand-Saint-Bernard le 30. 8. 1808, prend l'habit le 21. 9. 1810 et fait sa profession le 22. 9. 1811[2]. Sous-diacre le 12. 6. 1813, diacre le 22. 8. 1813, il est ordonné prêtre le 18. 9. 1813 en l'église de Valère à Sion par l'évêque Joseph-François-Xavier de Preux[3]. Il célèbre sa première messe à l'hospice le 26. 9. 1813[4]. Assistant à Sembrancher du 24. 4. 1814[5] à sa désignation comme prieur claustral le 25. 10. 1816[6], Filliez s'occupe ensuite, de 1817 à 1825 de l'économat à Martigny; il est visiteur de la prévôté de 1823 à 1826, procureur de 1826 à 1830, y ajoutant de 1817 à 1830 la charge de secrétaire du chapitre[7]. Il est élu prévôt à Martigny le 2. 6. 1830[8]. Des vices de forme de la bulle de confirmation de Pie VIII, du 23. 8. 1830[9] retardent sa bénédiction abbatiale (2. 2. 1831) et son installation[10]. Notaire apostolique en 1831, il est protonotaire depuis 1836[11]. François-Benjamin Filliez est prévôt lors de l'installation des chanoines le 21. 11. 1831 dans le nouvel hospice du Simplon, alors dans sa phase de réalisation finale (terminé en 1835); l'évêque Maurice-Fabien Roten consacre l'église et le maître-autel le 20. 6. 1832[12]. Avec l'assentiment du chapitre réuni le 23. 8. 1831, le

prévôt agrandit le prieuré de Martigny, y ajoutant une chapelle et une cave[13]; quant à la reconstruction du prieuré de Lens, elle a lieu entre 1834 et 1837[14]. En revanche, les projets élaborés à l'instigation du roi Charles-Albert de Sardaigne en 1833 et 1836 et prévoyant la reprise des hospices du Mont-Cenis et du Petit-Saint-Bernard par les chanoines du Grand-Saint-Bernard ne se réalisent pas[15]. La question de l'union de l'abbaye de Saint-Maurice à la prévôté est à nouveau posée en 1840; un projet dans ce sens, soumis au prévôt par le nonce Giuseppe Maria Bovieri en 1857, n'aboutit pas[16]. Le prévôt Filliez joue un rôle actif dans les luttes politiques du Valais entre 1839 et 1849[17]. Il s'engage, en tant que président du comité ecclésiastique central, dans la controverse sur la Constitution de 1839 et, comme délégué du clergé et partisan de la révision, il représente le Bas-Valais au Grand Conseil dans sa lutte pour l'égalité de droits[18]. La radicalisation croissante de la «Jeune Suisse» et l'anticléricalisme appuyé de son organe, «L'Echo des Alpes», poussent Filliez à prendre ses distances avec le mouvement radical en 1841, en particulier sur la question des couvents argoviens, à l'occasion d'un discours très remarqué devant le Grand Conseil[19]. Dès 1842, il se sent obligé de soutenir avec le clergé la cause de la «Vieille Suisse» conservatrice et favorise en 1843 la renaissance de l'organe du parti, la «Gazette du Simplon»[20]. Les bouleversements politiques conduisent le prévôt et le chapitre à renoncer, le 20.8.1844, aux quêtes en Suisse[21]. Après les événements sanglants de mai 1844, dont les conservateurs sortent renforcés[22], le prévôt Filliez, l'évêque et le chapitre cathédral de Sion accordent un prêt à l'Etat du Valais pour financer les préparatifs de la guerre du Sonderbund. La défaite de l'alliance catholique et la capitulation du Valais en novembre 1847 poussent le prévôt à fuir. De Charvensod (Val d'Aoste), il proteste en décembre 1847 contre le prélèvement d'une taxe de 80'000 francs sur les biens du couvent par le nouveau gouvernement provisoire, destinée à acquitter les frais de guerre. En conséquence du décret de sécularisation du 11. 1. 1848, qui garantit cependant la survie des hospices du Grand-Saint-Bernard et du Simplon, le prévôt doit se résigner à la nationalisation des biens de la prévôté et à la perte du droit de collation à ses paroisses et prébendes. Après les négociations de l'envoyé extraordinaire du Saint-Siège, Jean-Félix Luquet, la persistance de la prévôté dans une attitude de résistance passive à l'égard de la convention du 19. 11. 1848 passée entre le clergé et l'Etat du Valais aboutit à sa mise sous le contrôle administratif de l'Etat le 6. 12. 1848. Les relations avec l'Etat du Valais ne se normalisent qu'avec la chute du régime radical en 1857. Filliez, qui réside par moments à la ferme de

Saint-Oyen et, de 1852 à 1856, au château épiscopal de Charvensod, acquiert le 30. 5. 1857 la ferme de Moncenis près d'Aoste et y fait construire une chapelle en l'honneur des saints Nicolas et Bernard, qu'il consacre en 1858[23]. C'est là qu'il passe ses dernières années et qu'il meurt, le 25. 3. 1865; il est enseveli le 28. 3. 1865 à l'hospice[24].

[1]AParBagnes, Reg. des baptêmes, p. 99. – [2]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 81, n° 1089, p. 151s., n° 5444. – [3]AEvSion, 359 n° 171 B, Ordinationes (1762–1875), sub dato. – [4]AHGd-St-Bernard, n° 5444. – [5]Quaglia, *Maison,* 399 n. 16; Tamini/Délèze, 202, 448. – [6]AHGd-St-Bernard, n° 1089, p. 173. – [7]Ib., n° 875, passim; Pierre Gard, *Clergé de la paroisse de Bagnes,* St-Maurice 1932, 49. – [8]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 135; de Rivaz, *Mémoires historiques* 3, 102. – [9]AHGd-St-Bernard, n° 921/2. – [10]Ib., n° 921/3 et 6 (dossiers); de Rivaz, *Mémoires historiques* 3, 112. – [11]AHGd-St-Bernard, n° 921/5 (30. 3. 1831); Duc, *Maison,* 298. – [12]V. supra Histoire III, chap. De la séparation au Kulturkampf: 5) L'hospice du Simplon. – [13]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 138; Duc, *Maison,* 299. – [14]AHGd-St-Bernard, n° 4232; Quaglia, *Maison,* 470; Quaglia, *Le Mont de Lens,* 380. – [15]AHGd-St-Bernard, n° 593, 4573 (20. 5–15. 9. 1836). – [16]Quaglia, *Maison,* 482s. – [17]Pour les détails à ce sujet, Leopold Borter, *Kirche, Klerus und Staat des Wallis von 1839 bis 1849,* Diss. Freiburg, Brig 1962, (BWG 13, a. 2, 1962), 103–265. – [18]AHGd-St-Bernard, n° 613 (dossier); Borter (supra n. 17), 22s. – [19]AHGd-St-Bernard, n° 921/9; Borter (supra n. 17), 41s., 45. – [20]Borter (supra n. 17), 42-44. – [21]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 169. – [22]Pour le suivant v. supra Histoire III, chap. De la séparation au Kulturkampf: 1) Le climat politique; pour Jean-Félix Luquet v. *HS* I/1, 58. – [23]Quaglia, *Maison,* 399. – [24]APrévMartigny, sans cote: Obituarium 1603–1869, p. 241.

Pierre-Joseph Deléglise, 1865–1888. Né à Prarreyer (com. Bagnes VS), fils de François-Athanase Deléglise et de Marie-Josette, née Perron; baptisé le 27. 5. 1814[1]. Il est écolier au collège des jésuites de Sion et fréquente, au terme de ses études classiques, l'école de droit de Sion pendant une année[2]. Il entre au noviciat du Grand-Saint-Bernard le 27. 8. 1833, prend l'habit le 10. 9. 1833 et prononce ses vœux le 11. 9. 1834[3]. Il est promu au sous-diaconat en septembre 1836, diacre le 20. 5. 1837 et est ordonné prêtre le 22. 9. 1838[4]. Le chanoine Deléglise devient bibliothécaire en 1838, infirmier en 1839 et enseigne de 1840 à 1848 la théologie, y ajoutant la philosophie dès 1844[5]. Il est élu prieur claustral le 27. 8. 1850 et s'acquitte de cet office jusqu'à 1856[6]. Après avoir passé 23 ans à l'hospice, il est durant 14 mois assistant à Lens, dès 1856[7]. En janvier 1858, il devient chancelier du diocèse de Sion[8], mais le chapitre le désigne déjà le 18. 8. 1858 comme prieur de l'hospice du Simplon, qu'il dirige jusqu'en 1861[9]. Il dessert alors, depuis novembre 1861, la paroisse de Sembrancher[10], jusqu'à son élection à la tête du Grand-Saint-Bernard le 26. 4. 1865[11]. Après la confirmation du Saint-Siège le 22. 6. 1865[12], le prévôt Deléglise reçoit la bénédiction abbatiale à

l'hospice le 10. 9. 1865, des mains de l'évêque Pierre-Joseph de Preux, assisté de Mgr Etienne Bagnoud, abbé de Saint-Maurice, et du vicaire général Pierre-Antoine de Preux[13]. La situation politique du Valais s'est apaisée depuis l'accession au pouvoir des conservateurs en 1857 et le prévôt sera principalement aux prises avec des problèmes paroissiaux. Le rectorat de Trient, créé en 1827, reçoit le statut de rectorat permanent par décision du chapitre annuel tenu le 27. 8. 1867[14] et il est érigé en paroisse régulière du Grand-Saint-Bernard le 28. 11. 1868[15]. Des demandes semblables soumises au chapitre par les habitants de Praz-de-Fort et Les Arlaches (1865), qui dépendent de la paroisse d'Orsières, ainsi que par ceux de Charrat (1879), rattachés à la paroisse de Martigny, n'aboutissent pas[16]. Le prévôt assiste, en 1867 et en 1872, à la consécration des évêques d'Aoste Jacques-Joseph Jans et Joseph-Auguste Duc[17]. Après la convention, passée entre l'Etat du Valais et le clergé du canton le 7. 11. 1879, l'évêque de Sion mène les négociations avec l'Etat concernant les modalités du dédommagement des biens de la prévôté sécularisés en 1848[18]. La Société Helvétique de Saint-Maurice décerne en 1880 au prévôt Deléglise le titre de «chevalier électeur» et la Société valaisanne des sciences naturelles «La Murithienne» le fait membre d'honneur en 1887, en reconnaissance de ses efforts pour promouvoir l'étude de la botanique au sein de la congrégation[19]. Il meurt le 14. 3. 1888 et il est enseveli le 18 mars dans le chœur de l'église de Martigny[20].

V. HS, Diocèses, Sion, Chanceliers.

[1]AParBagnes, Reg. des baptêmes (janvier 1805–décembre 1832), p. 101, où le nom de son père est indiqué comme Athanase-Joseph, contrairement aux données de Pierre Gard, *Clergé de la paroisse de Bagnes,* St-Maurice 1932, 34, et Alfred Pellouchoud, *Une famille de Bagnes en Amérique: Les Deléglise,* dans *AV,* 2e sér. 9, 1954–1955, 313–355, en particulier 336–337 (généalogie). – [2]Gard (supra n. 1), 34s. – [3]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 143, n° 1089, p. 209, 212, n° 5393. – [4]Ib., n° 189/2, p. 130 (Catalogue Maret); AEvSion, 359 n° 171 B, Ordinationes (1762–1875), sub dato. – [5]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 157, 159, 161, 168, 177. – [6]Ib., n° 875, p. 182. – [7]Ib., n° 189/2, p. 131; Tamini/Délèze, 301. – [8]AHGd-St-Bernard, n° 189/2, p. 131; Duc, *Maison,* 310; Tamini/Délèze, 85 (liste). – [9]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 198, n° 189/2, p. 131; Quaglia, *Maison,* 465 n. 50 (liste); V. infra, Appendice: Les prieurés en Suisse, Simplon. – [10]Alfred Pellouchoud, *Essai d'histoire de Sembrancher,* dans *AV,* 2e sér. 15, 1967–1969, 131s. – [11]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 209s. – [12]Ib., n° 922/2. – [13]Ib., n° 922/3; Gard (supra n. 1), 35. – [14]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 220s. – [15]Ib., n° 4145/5 (copie); Quaglia, *Maison,* 473. – [16]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 215 (29. 8. 1865), 253 (23. 7. 1879); Duc, *Maison,* 310s. – [17]Duc, *Maison,* 311. – [18]V. supra Histoire, n. 555. – [19]AHGd-St-Bernard, n° 5393 (15. 9. 1880, 10. 8. 1887). – [20]AHGd-St-Bernard, n° 2721: Nos Morts, f. 36v; Gard (supra n. 1), 36s.; Quaglia, *Maison,* 401.

Théophile Bourgeois, 1888–1939. Né à Bovernier VS, fils de Pierre-Joseph Bourgeois et de Josette, née Aubert; baptisé le 7. 7. 1855[1]. Après l'école primaire à Bovernier, il suit des cours de latin chez le chapelain de Sembrancher pour se préparer à la carrière ecclésiastique[2]. Il est reçu au noviciat des chanoines du Grand-Saint-Bernard le 23. 8. 1871 et prend l'habit le 7. 9. 1871[3]. Il prononce ses vœux simples le 10. 9. 1872 et fait sa profession solennelle le 11. 9. 1875[4]. Il est consacré sous-diacre le 23. 12. 1876, diacre le 19. 9. 1877 et prêtre le 24. 8. 1879; il célèbre sa première messe à l'hospice le 28. 8. 1879[5]. Le chapitre le nomme sacristain de l'hospice en 1877. Dès 1880, il enseigne aux religieux de la congrégation la théologie dogmatique et la philosophie et il est maître des novices de 1884 jusqu'à sa désignation comme prieur claustral en 1887[6]. Le 11. 4. 1888, à Martigny, le chapitre l'élit pour succéder au prévôt Pierre-Joseph Deléglise[7]. Confirmé par Léon XIII le 14. 6. 1888[8], il est consacré abbé par l'évêque Adrien Jardinier, assisté d'Etienne Bagnoud, abbé de Saint-Maurice, et de Joseph-Auguste Duc, évêque d'Aoste, dans l'église de l'hospice le 2. 9. 1888[9]. Sous le prévôt Bourgeois, la congrégation du Grand-Saint-Bernard réalise diverses innovations. Le prévôt se met entièrement au service du public en ouvrant en janvier 1892, après négociation avec l'Etat du Valais, la première école d'agriculture du canton dans la propriété de la prévôté à Ecône[10]. La congrégation prend part à la construction d'une route carrossable menant à l'hospice (1889–1893) et à l'ouverture du col aux diligences. Un segment de route rend possible, depuis 1905, la liaison avec Aoste[11]. L'une des premières liaisons téléphoniques de la région, qui relie la Cantine de Proz et l'hospice, est réalisée dès 1886 à l'initiative du prévôt; avec la ligne rattachant l'hospice à Fonteinte et Saint-Rhémy, qui date de 1887, elle contribue à la sécurité des pèlerins et des voyageurs[12]. Le prévôt Bourgeois fait face à l'afflux grandissant de visiteurs à l'hospice par une série de mesures: entre 1894 et 1899, il réalise la «Maison neuve», exploitée par un gérant dès 1925 en tant qu'«Hôtel de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard»[13]. En 1911, il améliore l'infrastructure de l'hospice (installation de l'électricité et du chauffage central, mise à disposition de nouveaux espaces) et y ajoute, en 1914 et en 1920, deux refuges sur le versant nord du col[14]. L'observance de la règle reçoit, sous le prévôt Bourgeois, une importante impulsion grâce aux décrets du chapitre du 2. 9. 1906[15]. Le recrutement et la formation des religieux préoccupent constamment le prévôt: des plans remontant à 1898 et prévoyant un collège propre à la congrégation à Martigny ne se réaliseront cependant pas plus que le «juvenat» réclamé à de

nombreuses reprises par le chapitre. Le prévôt envoie par conséquent les jeunes chanoines faire leurs études aux universités de Fribourg (Suisse) et de Louvain[16]. Il préside l'ouverture des cours de l'université de Fribourg en novembre 1899 et prononce un discours très remarqué[17]. Le prévôt Bourgeois travaille également à promouvoir le culte de saint Bernard[18]. Son œuvre la plus importante sera l'action missionnaire de la congrégation en Chine dès 1933, en collaboration avec les Missions Etrangères de Paris, et la construction – inachevée – d'un hospice au col de Latsa (Tibet) en 1935[19]. Théophile Bourgeois a fait partie de la congrégation pendant plus de 65 ans et l'a dirigée durant un demi-siècle; ce prélat populaire meurt le 22. 3. 1939 à Martigny, où il est enseveli le 25 mars au cimetière, dans la tombe des prieurs[20].

[1]AParBovernier, Reg. des baptêmes (juin 1845-février 1908), f. 15v; Alpinus [= Philippe Farquet], *Au Grand St-Bernard. D'un prévôt à l'autre ... Mgr Th. Bourgeois,* dans *Almanach du Valais,* 1940, 58. – [2]Ib., 58; Josef Werlen, *Auf dem Grossen St. Bernhard. Seine Gnaden, Propst Theophil Bourgeois,* dans *Walliser Jahrbuch,* 1940, 84. – [3]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 231, n° 1089, p. 293. – [4]Ib., n° 1089, p. 301, 328, n° 5325. – [5]AEvSion, 359 n° 172, Ordinationes (1875–1968), p. 3; Werlen (supra n. 2), 84. – [6]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 248 (24. 7. 1877), 257 (27. 7. 1880), 273 (23. 7. 1884), 285 (26. 7. 1887). – [7]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 290. Convocation du chapitre le 23 mars (n° 923/1). – [8]Ib., n° 923/3. – [9]Ib., n° 923/4. – [10]V. supra Histoire III, chap. La congrégation depuis 1878: 3) Education et formation. – [11]AHGd-St-Bernard, n° 153, 158, 160, 163. V. aussi Quaglia, *Maison,* 446s. – [12]AHGd-St-Bernard, n° 148; Quaglia, *Maison,* 433, 447. – [13]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 452s. V. aussi Quaglia, *Maison,* 416, 449s. – [14]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 435; Quaglia, *Maison,* 417s. – [15]AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 364–389; Quaglia, *Maison,* 443. – [16]Werlen (supra n. 2), 84; Quaglia, *Maison,* 430s. – [17]Werlen (supra n. 2), 84. – [18]Désignation du saint patron de la congrégation comme patron des habitants des Alpes et des alpinistes par Pie XI en 1923 et insertion d'une formule de bénédiction dans le rituel romain (AHGd-St-Bernard, n° 86, 92, 95, 98). V. aussi Lucien Quaglia, *Saint Bernard de Montjou. Patron des alpinistes,* Aoste s. d. (1985), 111–129. – [19]V. supra Histoire III, chap. La congrégation depuis 1878: 4) Paroisses et activité missionnaire. – [20]Quaglia, *Maison,* 402.

Œuvre: Un éclaircissement sur la date de la mort de Saint Bernard de Menthon, dans *AV,* 2[e] sér. 1, 1926–1930, 46–50.

Travaux: Alpinus [= Farquet, Philippe], *Au Grand St-Bernard. D'un prévôt à l'autre ... Mgr Th. Bourgeois,* dans *Almanach du Valais,* 1940, 57–62. – Bussard, François-Marie, *Sa Rév. Mgr Théophile Bourgeois, prévôt du Grand St-Bernard,* dans *ESM* 38, 1939, 129–144. – *SKZ* 107, 1939, 104s. – Werlen, Josef, *Auf dem Grossen St. Bernhard. Seine Gnaden, Propst Theophil Bourgeois,* dans *Walliser Jahrbuch,* 1940, 83–85.

François-Nestor Adam, 1939–1952. La famille Adam, originaire des Vosges, est venue s'installer dans le Val d'Aoste au XVIII[e] siècle[1]. François-Nestor, né le 7. 2. 1903 à Etroubles, est le deuxième des six enfants d'Augustin-Séverin Adam, secrétaire des Conseils, chargé des

registres fonciers et percepteur des impôts, et de Joséphine Marcoz[2]. Il suit l'école primaire à Etroubles et poursuit sa formation de 1912 à 1916 au collège Saint-Anselme, puis, jusqu'en 1919, au lycée Prince-de-Naples d'Aoste. Après avoir entrepris des études de droit à l'université de Turin en automne 1919, il entre au noviciat des chanoines du Grand-Saint-Bernard en octobre 1920, mais ne le termine pas pour des raisons de santé[3]. Il poursuit ses études à Turin, recommence le noviciat le 27. 7. 1922, prononce ses vœux simples le 10. 4. 1923 et fait sa profession solennelle le 10. 4. 1926[4]. De 1926 à 1927, il approfondit à l'université d'Innsbruck les connaissances théologiques et philosophiques acquises à l'hospice[5]. Après avoir reçu le sous-diaconat le 12. 9. 1926 et le diaconat le 19. 9. 1926, il est consacré à la prêtrise le 28. 8. 1927 à Sion par l'évêque Victor Bieler: le 7/8 octobre de la même année, Nestor Adam célèbre sa première messe à Etroubles[6]. De l'automne 1927 à 1934, il occupe la chaire de théologie et de philosophie de l'hospice et remplit également, jusqu'en 1934, la charge de maître des novices[7]. Atteint dans sa santé, il est nommé en 1934 par le prévôt Théophile Bourgeois recteur de Ravoire, au-dessus de Martigny, non sans avoir auparavant obtenu la bourgeoisie de Mex VS (1932) et, par là-même, la citoyenneté suisse[8]. Les chanoines réunis à Martigny élisent le 18. 4. 1939 le recteur de Ravoire prévôt du Grand-Saint-Bernard[9]. L'élu est confirmé le 10. 5. 1939 par Pie XII et l'évêque Victor Bieler lui confère la bénédiction abbatiale à l'église de Martigny le 11. 6. 1939; l'installation est célébrée à l'hospice le 17. 6. 1939 par le prieur claustral délégué[10]. La Seconde Guerre mondiale éclate alors, entraînant l'occupation de la frontière et la rupture des liaisons avec le Val d'Aoste, où la prévôté a des possessions, et rendant également plus difficile l'activité hospitalière des chanoines[11]. La guerre soulève à nouveau la question de la formation des religieux, puisqu'il n'est plus possible de se rendre à l'étranger pour étudier; c'est pourquoi le château de Pérolles à Fribourg héberge depuis 1940 les membres de la congrégation qui étudient au collège Saint-Michel[12]. En 1940, le prévôt établit à l'hospice du Simplon un scolasticat, également ouvert aux laïques comme collège alpin dès 1946; l'enseignement est repris depuis 1951 au collège de Champittet à Pully, que la congrégation vient alors d'acquérir[13]. Le prévôt Adam favorise également l'ouverture d'une école d'agriculture près d'Aoste où des chanoines du Grand-Saint-Bernard assurent l'enseignement dès 1951[14]. Sa prélature n'est pas épargnée par les revers: l'activité missionnaire de la congrégation aux frontières du Tibet, à laquelle une revue est consacrée depuis 1946[15], ne survit pas à l'assas-

sinat du chanoine Maurice Tornay en 1949, suivi de l'expulsion des chanoines par le gouvernement communiste chinois en 1952[16]. Durant sa prélature, François-Nestor Adam prend position dans divers «Monita» sur les questions liées à l'observance et s'applique à un projet de constitutions[17]. Il reste à la tête de la congrégation du Grand-Saint-Bernard jusqu'à sa désignation comme évêque de Sion par Pie XII le 8. 8. 1952[18]. Il exercera cette charge durant 25 ans, et recevra le titre de docteur honoris causa de l'université de Fribourg[19]. François-Nestor Adam est responsable de la paroisse de Bourg-Saint-Pierre du 18. 8. 1977 à 1984[20], année où il se retire à la maison de retraite «La Résidence» à Sion. Il meurt le 8. 2. 1990 et il est enseveli le 12. 2. 1990 dans la crypte de la cathédrale[21].

V. HS, Diocèses, Sion, Evêques.

[1] *Nouvel Armorial valaisan* 1, 13s.; Léon Dupont Lachenal, *Les Armoiries de S. Exc. Mgr François-Nestor Adam, Evêque de Sion,* dans *AV,* 2e sér. 8, 1952–1953, 273–283, en particulier 273. – [2] Maurice Zermatten, *Son Excellence Monseigneur Nestor Adam. Pour un Jubilé,* Brigue 1977, 27–29. – [3] AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 436s. (27. 9. 1920); Zermatten (supra n. 2), 38–54. – [4] AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 441 et n° 5277; Alpinus [= Philippe Farquet], *Au Grand St-Bernard. D'un prévôt à l'autre ... Mgr Nestor Adam,* dans *Almanach du Valais,* 1940, 63; Josef Werlen, *Auf dem Grossen St. Bernhard. Seine Gnaden, Propst Nestor Adam,* dans *Walliser Jahrbuch,* 1940, 85; Zermatten (supra n. 2), 54–57. – [5] Zermatten (supra n. 2), 57. – [6] AEvSion, 359 n° 172, Ordinationes (1875–1968), sub dato; Zermatten (supra n. 2), 59; Farquet (supra n. 4), 64; Werlen (supra n. 4), 86. – [7] Zermatten (supra n. 2), 59–61. – [8] Ib., 63s. – [9] AHGd-St-Bernard, n° 875, p. 507–510; *SKZ* 107, 1939, 131. – [10] AHGd-St-Bernard, n° 924/3 et 4; François-Marie Bussard, *La bénédiction abbatiale de S.R. Mgr Adam, Prévôt du Grand St-Bernard,* dans *ESM* 38, 1939, 177–182; Quaglia, *Maison,* 403s. – [11] Zermatten (supra n. 2), 69. – [12] AHGd-St-Bernard, n° 4689 (1940 et 12. 10. 1942); Quaglia, *Maison,* 431 n. 1. – [13] Quaglia, *Maison,* 431, 468. – [14] Joseph Vaudan, *De l'Ecole pratique d'Agriculture à l'Institut Agricole Régional,* dans *Société académique, religieuse et scientifique de l'Ancien Duché d'Aoste,* nouv. sér. 2, 1987, 129–143. – [15] V. supra Bibliographie: *Grand-St-Bernard – Thibet.* – [16] V. supra Histoire III, chap. La congrégation depuis 1878: 4) Paroisses et activité missionnaire. – [17] AHGd-St-Bernard, n° 811, 812. – [18] Bernard Truffer, *Portraits des évêques de Sion,* Sion 1977 (Sedunum nostrum 7), 108. – [19] Ib., 108–110; Emil Tscherrig, *Bischof Nestor Adam und das Oberwallis,* dans *Walliser Jahrbuch* 60, 1991, 31–35; Zermatten (supra n. 2), 73–131. – [20] V. infra, Appendice: Les prieurés en Suisse, Bourg-St-Pierre. – [21] Leopold Borter, *Bischof Nestor Adam von Sitten,* dans *Gruss aus St. Ursula,* Brig 1990 n° 2, 8–14; *SKZ* 158, 1990, 100–101.

Careggio, Albert-Marie, *Le clergé valdôtain de 1900 à 1984. Notices biographiques,* Aoste 1985, 1. – *Pour le 10e anniversaire de la consécration épiscopale de Monseigneur Nestor Adam, Evêque de Sion. Quelques aspects de la vie diocésaine à la veille du 2e Concile du Vatican,* publ. par Emil Tscherrig, dans *Bulletin du diocèse* 9, 1962, numéro spécial (divers auteurs). – *SKZ* 158, 1990, 100s.

Angelin-Maurice Lovey, 1952–1991. Fils de Casimir, agriculteur, et de Julie, née Udry, il est né le 16. 11. 1911 à Chez-les-Reuse (com. Orsières VS)[1]. Après l'école primaire à Chez-les-Reuse et Orsières de 1917 à 1925, il étudie au collège de Saint-Maurice jusqu'en 1931[2]. Il prend l'habit des chanoines du Grand-Saint-Bernard le 25. 8. 1931, prononce ses vœux simples le 8. 9. 1932 et ses vœux solennels le 8. 9. 1935[3]. Il poursuit ses études de philosophie et de théologie à l'hospice entre 1932 et 1934 et de 1934 à 1938[4]. Sous-diacre le 3. 10. 1937, diacre le 2. 1. 1938, il est ordonné prêtre à Sion par l'évêque Victor Bieler le 26. 6. 1938[5]. Après avoir effectué un stage médical à Fribourg durant l'été 1938, il se met dès novembre de la même année à disposition de l'œuvre missionnaire de la congrégation en Chine. Il se voue à l'étude des langues locales et exerce son activité missionnaire à Weisi, Tsechung, Lomelo et Patong[6]. Le décret du régime communiste chinois du 4. 1. 1952 met un terme à son activité et force les frères missionnaires à renoncer à leur action[7]. En conséquence, à l'invitation de l'évêque de Taipeh, les missionnaires du Grand-Saint-Bernard transfèrent leurs activités à Formose, l'actuelle Taiwan, dès le 22. 8. 1952[8]. C'est là que le chanoine Lovey apprend qu'il a été élu le 15. 10. 1952 par le chapitre général pour succéder à François-Nestor Adam comme abbé-prévôt[9]. Il quitte la mission après la confirmation de son élection par le Saint-Siège du 17. 11. 1952[10] et il est de retour à Martigny le 13. 1. 1953; là, il reçoit, le 1. 2. 1953, la bénédiction abbatiale de son prédécesseur Nestor Adam dans l'église paroissiale, suivie de son installation à l'hospice le 5. 2. 1953[11]. Le prévôt Lovey garde des liens avec la mission; il se rend au Sikkim en 1958 à propos de Maurice Tornay et rend visite à la mission à Formose[12]. Il y crée le prieuré de Hsincheng et construit de nombreuses églises et chapelles[13]. Dans son propre pays, le prévôt Lovey élargit l'éventail des formations offertes par le collège de la congrégation, Champittet, en y ajoutant une division de sciences naturelles et une division commerciale[14]. En 1958, il transfère le noviciat à Martigny et institue un séminaire des novices destiné à la formation des religieux[15]. Pendant sa prélature, les fonctions pastorales de la congrégation sont étendues à la paroisse de Saint-Martin de Corléans d'Aoste[16]. C'est aussi durant cette période qu'aboutissent plusieurs projets de constitutions: le prévôt Lovey promulgue les nouvelles constitutions de la Congrégation des chanoines réguliers du Grand-Saint-Bernard à Rome le 25. 5. 1959[17]; elles seront remplacées d'abord par une législation provisoire en 1974

puis par les Constitutions actuelles et le Directoire général, entrés en vigueur le 15. 6. 1991[18]. Il collabore également en 1959 à la création de la Confédération des chanoines réguliers et prend part aux séances du deuxième concile du Vatican (1962–1965). Le 30. 6. 1980, le prévôt Lovey est élu à Rome abbé primat de la Confédération des chanoines réguliers de Saint-Augustin, pour une période de six ans; depuis janvier 1980, il est encore vice-postulateur «ad tempus illimitatum» dans le procès en béatification du chanoine Maurice Tornay, qui sera béatifié à Rome, le 16. 5. 1993. Angelin-Maurice Lovey résigne la prévôté le 29.12 .1991[19].

[1]AHGd-St-Bernard, n° 5533b; Léon Dupont Lachenal, *Monseigneur Angelin Lovey. Prévôt du Grand Saint-Bernard,* dans *ESM* 50, 1952, 218; André Donnet, *Sa Révérence Monseigneur Angelin Lovey. Prévôt du Grand Saint-Bernard,* dans *Almanach du Valais,* 1953, 71 (11. 10. 1911). – [2]Dupont Lachenal (supra n. 1), 218; Donnet (supra n. 1), 71. – [3]AHGd-St-Bernard, n° 5533c et d. – [4]Quaglia, *Maison,* 404. – [5]AEvSion, 359 n° 172, Ordinationes (1875–1968), sub dato. – [6]Dupont Lachenal (supra n. 1), 219s.; Donnet (supra n. 1), 71. – [7]Frédéric Giroud, *La mission des chanoines du Grand Saint-Bernard au Tibet (1933–1952),* mém. de licence, dactyl., Fribourg/Suisse 1986, 213–216. – [8]Ib., 216. – [9]AHGd-St-Bernard, n° 925/2 et 3. – [10]Ib., n° 925/5. – [11]Ib., n° 925/6 (dossier); Donnet (supra n. 1), 71s. – [12]AHGd-St-Bernard, n° 925/8. – [13]V. *Diocèse de Hualien. Statistique de la Mission des chanoines du St-Bernard. Districts de Hsincheng et Hsiulin,* dans *Mission du Grand-St-Bernard* 30, 1975, 37–41. – [14]V. *Collège Champittet – Pully, 1951–76. Collège Champittet, 25e anniversaire,* par Angelin Lovey et autres, Martigny 1976. – [15]V. infra, Appendice, Liste des dépendances, n° 137. – [16]AHGd-St-Bernard, n° 4526 (28. 8. 1957: convention avec l'évêque d'Aoste); A(lfred) P(ellouchoud), *La paroisse de St-Martin de Corléans, en Ville d'Aoste,* dans *Grand-St-Bernard – Thibet* 14, 1959, 67–68. – [17]*Regula et constitutiones ordinis canonicorum regularium sancti Augustini Congregationis sanctorum Nicolai et Bernardi Montis Iovis,* Martigny (St-Maurice) 1959. – [18]*Congrégation des chanoines réguliers du Grand-Saint-Bernard. Constitutions,* Martigny (St-Maurice) 1991; *Congrégation des chanoines réguliers du Grand-Saint-Bernard. Directoire général,* Martigny (St-Maurice) 1991. – [19]Aimable communication de Mgr Angelin-Maurice Lovey.

Œuvres (sélection): Art. *Bernardo di Mentone (o di Aosta),* dans *DIP* 1, 1974, 1396–1398. – Art. *Bernhard von Aosta, hl.,* dans *Lexikon des Mittelalters* 1, 1980, 1990. – Art. *Canonici regolari della Congregazione Ospitaliera del Gran S. Bernardo,* dans *DIP* 2, 1975, 89–97 (en collaboration avec Lucien Quaglia). – *Collège Champittet – Pully, 1951–76. Collège Champittet, 25e anniversaire,* Martigny 1976. – *Le Grand-Saint-Bernard,* dans *Périodix* 1991, n° 1, 10–13. – *Le Jubilé d'argent de la Mission du Grand-St-Bernard au Thibet,* dans *Grand-St-Bernard – Thibet* 1955, 33–40. – Publications regulières dans *Mission du Grand-St-Bernard. – La vie exemplaire d'un missionnaire [Maurice Tornay],* dans *Civitas* 3/4, 1993, 69–72.

Travaux: Donnet, André, *Sa Révérence Monseigneur Angelin Lovey. Prévôt du Grand Saint-Bernard,* dans *Almanach du Valais,* 1953, 71–72. – Dupont Lachenal, Léon, *Monseigneur Angelin Lovey. Prévôt du Grand Saint-Bernard,* dans *ESM* 50, 1952, 217–221.

Benoît-Barthélemy Vouilloz, 1992–. Né le 16. 12. 1938 à Martigny VS, fils de l'avocat Alfred Vouilloz et de Simone, née Sauthier. Les années d'école primaire à Martigny (1944 à 1948) sont suivies d'une formation classique au collège de Saint-Maurice de 1948 à 1956, puis de l'étude du droit à l'université de Fribourg de 1956 à 1960. Docteur en droit, Benoît-Barthélemy Vouilloz exerce comme avocat à Martigny de 1962 à 1964 avant d'entrer au noviciat des chanoines du Grand-Saint-Bernard le 22. 11. 1964. Profession le 8. 12. 1968. Il accomplit ses études de théologie, couronnées par une licence, tout d'abord à Martigny, puis, de 1969 à 1971, à l'Alfonsianum de Rome[1]. Sous-diacre le 15. 12. 1968, diacre le 21. 12. 1968, prêtre le 22. 6. 1969[2], il célèbre sa première messe à Martigny le 29. 6. 1969 et à Trient (6. 7. 1969). De 1971 à 1974, il est maître d'études de la congrégation, puis prieur du Simplon de 1974 à 1983; il est aumônier du service psycho-social de Sion de 1982 à 1992 tout en dirigeant depuis 1983 la paroisse d'Orsières. Elu prévôt du Grand-Saint-Bernard, et installé le 29. 1. 1992 à Martigny, il y est consacré abbé par l'évêque de Sion, le cardinal Henri Schwery, le 22. 8. 1992. Dès juin 1996 il préside l'union des supérieurs majeurs des réligieux en Suisse[3].

[1]Aimable communication de Mgr Benoît-Barthélemy Vouilloz. – [2]AEvSion, 359 n° 173, Ordinationes (1969–), sub dato. – [3]V. supra n. 1 et infra, Appendice, Les prieurés en Suisse, Simplon.

Œuvre: Le rôle du juge civil à l'égard du droit étranger, Diss. Fribourg (Suisse) 1964 (Arbeiten aus dem juristischen Seminar der Universität Freiburg/Schweiz 29).

APPENDICE: LES DÉPENDANCES DU GRAND-SAINT-BERNARD

PAR PHILIPP KALBERMATTER ET GREGOR ZENHÄUSERN

TRADUCTION: FRANÇOISE VANNOTTI

Introduction. Dès le XII[e] siècle les chanoines du Mont-Joux ont acquis un grand nombre de dépendances dans plusieurs diocèses. On trouve dans les sources des termes divers pour désigner ces établissements aux fonctions très variées, juridiquement liés à l'hospice du col, maisons pour lesquelles le prévôt et son chapitre avaient le droit de visiter, de nommer et de déposer les supérieurs, de contrôler et de diriger leur gestion et de corriger les religieux – en général profès du Mont-Joux. Des incertitudes dans la terminologie, qui varie selon l'époque envisagée, demeurent et sont dues à la documentation parfois lacunaire, à la diversité des situations et évolutions; cela vaut pour le titre que prennent les supérieurs (administrator, curatus, magister, minister, prior ou rector) comme pour la désignation des maisons dont ils sont responsables (administratio, capella, cella, domus, ecclesia, grangia, hospitale, locus, manerium, villa ou – à partir du XIII[e] s. – prioratus). En conséquence, leur statut canonique reste souvent difficile à cerner.

Ne nous laissons cependant pas abuser par quelques termes d'origine monastique en supposant l'existence, dans chacune de ces maisons, d'une communauté de douze religieux à l'instar des saints apôtres. Toutefois, d'après les textes (confirmations pontificales, constitutions, pouillés, visites des églises etc.), les désignations telles que «cella» ou «locus» sous-entendent une destination religieuse, l'assurance d'une vie sprituelle sans doute communautaire, mais probablement fort restreinte. D'autres appellations comme «administratio», «domus», «grangia», «villa», ou «manerium», suggèrent une fonction plutôt temporelle, un centre de gestion administré par un ou plusieurs chanoines, parfois par des convers. En revanche, «domus (Dei)» est également utilisé dans les sources comme équivalent d'«hospitale», au sens de simple relais routier ou d'établissement charitable affecté à la fois à l'assistance aux voyageurs et au soin des pauvres.

Si l'activité hospitalière destine les chanoines du Mont-Joux au service du prochain le long des routes ainsi que dans les bourgades et faubourgs de villes, leur vocation pastorale les invite à résider au sein des paroisses rurales, non seulement dans les environs de l'hospice

mais aussi dans des régions lointaines. Preuve en soient leurs nombreuses églises, petites fondations aux origines souvent inconnues et aux qualificatifs variables, appelées tantôt «cella», tantôt «capella», «ecclesia», plus rarement «domus» – termes auxquels s'ajoute «prioratus (cum parrochia)» ou simplement «cura» (prieuré-cure). On ne sait pas toujours si ces variations de la terminologie désignant un seul et même établissement correspondent chaque fois à une différenciation institutionnelle – entre statut conventuel et non conventuel par exemple – à une transformation ou à une évolution vers une tâche nouvelle (peut-être pastorale?), voire même – au cours des siècles – à une réduction à l'état de simple bénéfice par suite de la disparition de la communauté en raison de l'insuffisance des revenus, de la convoitise des commendataires ou simplement de la fluctuation des effectifs de la congrégation.

Aussi vagues soient-ils, les textes normatifs de la maison du Mont-Joux concernant ses dépendances («membra») s'en tiennent sans doute à la législation du III[e] concile de Latran (1179) qui avait imposé la présence de deux religieux auprès des églises relevant d'un monastère: le supérieur, souvent appelé prieur, et son compagnon (socius). Il en ressort également la volonté d'y maintenir – toutes les fois que les ressources le permettaient – des communautés conventuelles, un minimum de vie religieuse, voire une certaine discipline monastique et les pratiques liturgiques de la célébration de la messe et des heures. A la lecture des sources on gagne l'impression que nombre de ces «prieurés» – terme qui a souvent fini par prévaloir pour désigner ces établissements quelqu'ait été leur destination première – étaient réduits à l'état de dépendances mineures, dans lesquelles ne résidaient qu'un ou deux chanoines, sinon leur représentant – vicaire régulier ou séculier. Le nombre de chanoines vivant dans ces petites communautés est donc resté des plus faibles. Pourtant, quelques dépendances semblent avoir dépassé le nombre de deux religieux, regroupant dans un prieuré, pour éviter leur dispersion dans les cures, les chanoines rattachés à la desservance des églises environnantes; on peut conclure à un nombre élevé de chanoines si l'on constate la présence d'un hebdomadier, voire d'autres officiers, ou si l'on trouve – c'est rare – des livres liturgiques destinés à une récitation simplifiée de l'office des heures.

En tenant compte de tous ces éléments incertains, les listes suivantes ont, quant au choix et aux résultats concernant les maisons énumérées, une portée indicative plutôt que définitive. Nous tenons à préciser que

notre approche ne peut se fonder sur les distinctions rigoureuses du droit canonique, dont la terminologie ne correspond souvent pas à la réalité vécue dans ces établissements; de ce fait, le classement que nous proposons ci-dessous est peut-être parfois arbitraire. D'autres recherches, sur un sujet qui reste encore en friche, apporteraient sans doute d'utiles précisions.

GREGOR ZENHÄUSERN

LISTE DES DÉPENDANCES

Remarques préliminaires. La liste comprend les dépendances du Grand-Saint-Bernard – à l'exeption de celles situées en Asie (v. supra Histoire III, chap. La congrégation depuis 1878: 4) Paroisses et activité missionnaire) –, les bénéfices ecclésiastiques et, dans certains cas justifiés, quelques possessions temporelles (par exemple n° 1); elle couvre diverses époques, depuis les débuts jusqu'à nos jours. Les bénéfices sont cités par diocèse et munis d'un numéro d'ordre. Une liste récapitulative alphabétique facilite les recherches.

La première ligne donne le nom du lieu où se trouve le bénéfice, avec l'orthographe moderne. Plusieurs bénéfices situés dans un seul et même lieu sont différenciés par des précisions supplémentaires (par exemple Aoste, Bibian; Aoste, prébende). S'y ajoutent, entre parenthèses, des éléments de localisation politico-géographique: la commune, si nécessaire, et toujours le département, le comté, le canton ou la province ainsi que le pays. Ce premier paragraphe se termine par les dates de la première et de la dernière mention du bénéfice en possession du Grand-Saint-Bernard.

La section suivante commence avec l'indication de la qualité du bénéfice (par exemple prieuré, église, hôpital, chapelle etc.) et, après le point-virgule, par celle du patron ou vocable. Puis figurent les précisions relatives aux dates extrêmes. Des données complémentaires éventuelles concernent la situation et l'évolution des bénéfices avant et après ces deux dates, voire des changements importants de statut durant cette période.

Pour ce qui est de la bibliographie, on a donné la préférence aux ouvrages généraux documentant autant que possible plusieurs bénéfices à la fois. Les monographies – de valeur inégale, d'ailleurs – ne sont que rarement entrées en ligne de compte. Souvent on a dû recourir à la liste contenue dans Quaglia, *Maison,* ouvrage fondamental que nous suivons – mais pas aveuglément – et qui, sommes toutes, constitue le point de départ de la liste ci-dessous.

Plusieurs dates y figurant sans indication de la source se réfèrent en général aux confirmations pontificales de 1177, 1204, 1231 et 1286; à la Réforme de 1536 – date approximative de la suppression de certains bénéfices; à l'incorporation, en 1466, du Petit-Saint-Bernard avec ses bénéfices; à la séparation de 1752 (v. supra Histoire).

Liste alphabétique des bénéfices:

Aigle	125	Aoste, Montfleury	3
Aoste, Bibian	1	Aoste, prébende	4
Aoste, Marchévaudan	2	Aoste, prieuré St-Bénin	5

Aoste, prieuré St-Jacquême	6	Etoy	86
Aoste, Rumeyran	7	Etroubles	12
Aoste, St-Martin-de-Corléans	8	Evian-les-Bains	39
Appoigny	122	«Excepte»	87
Arvier	9	Farvagny-le-Grand	88
Avry-devant-Pont	80	Favrià	65
Avully	37	Féchy	40
? Bairo	58	? Feletto	66
Bâle	25	Ferrette	26
Bar-sur-Seine	76	Foglizzo	67
Bellaigue	28	Fribourg	89
Bellentre	151	Genève	41
Belmont-sur-Bex	126	Germagny	42
Besançon	29	Grammont	32
Bettens	81	Grand-St-Bernard, hospice	132
Bière	82	Grimaldengo	68
Borgarello	59	Havering-atte-Bower	112
Borgomasino	60	Hornchurch-Havering	113
Bornu	83	Ivrée, église	69
Bourg-St-Pierre	127	Ivrée, hôpital	70
Bovernier	128	Jougne, église	90
Branches	123	Jougne, hôpital	91
Brenthonne	38	La Pierre	13
Caluso	61	La Thuile	14
Candia Canavese	62	Lausanne	92
Capizzi	117	Lavans-les-Orchamps	33
Castiglione	36	Lavigny	93
Cendrey	30	Lens	133
Champittet	111	Les Allinges	43
Chapelle-sur-Moudon	84	Les Chapelles	152
Charrat	129	Les Hôpitaux	94
Châtillon	10	Les Longevilles-Mont-d'Or	95
Chivasso, église	63	Liddes	134
Chivasso, prieuré	64	Lilliskirch	27
Cimena	158	Londres	114
Ciriè	159	Lully	96
Collegno	160	Lussy-sur-Morges	97
Corb	130	Marin	44
«Corona»	118	Martigny-Bourg	135
Denens	85	Martigny-Croix	136
Donnaz	11	Martigny-Ville, prévôté	137
Eclans	31	Martigny-Ville, prieuré	138
Ecône	131	Meillerie	45
Epoisses, hôpital	22	Mésinges	46
Epoisses, prébende	23	Miséré	56

Mongiove	71	Sâles	103
Montjovet	15	Salins, chapelle	34
Montpreveyres	98	Salins, hôpital	35
Montréal	124	Santhià	165
Montvalezan-sur-Séez	153	Séez	155
Morano	72	Sembrancher	144
Morgex	16	Semsales	104
Moudon	99	Sermuz	105
Novel	47	Sévaz	106
Noville	139	Sexfontaines	77
Orsières	140	Sézanne	156
Petit-St-Bernard	154	Simplon, hospice	145
? Piverone	73	Sion, maison	146
Pizy	48	Sion, Majorie	147
Pollein	17	Sion, «rectorie»	148
Pont-de-la-Dranse	49	Sottens	107
Pont-en-Ogoz	100	«Stow»	116
Pont-St-Vincent	119	«Tassairi»?	161
Prémeaux	24	Thollon	51
Ravoire	141	Thonon-les-Bains, château de Rives	52
Reims	121	Thonon-les-Bains, hôpital	53
Reverolle	101	Trient	149
Rione	120	Troyes	157
Roche, église	142	Turin	162
Roche, hôpital	143	? Ugliacco	75
Romford	115	Val-Suzon	78
Rumilly	50	«Vargiaco»	79
S. Germano Vercellese	163	Verceil	166
St-Livres	102	Versoix	54
S. Martino Canavese	74	Vevey	108
St-Oyen, Château-Verdun	18	Vigny	55
St-Oyen, église	19	Villard-Benoît	57
St-Pierre	20	Villars-sous-Yens	109
St-Rhémy-Bosses	21	Vouvry	150
S. Secondo près Salussola	164	Vuisternens-en-Ogoz	110

AOSTE

1 Aoste, Bibian (Aosta I), 1177–1752.
Ferme. – 1177 contamina; donation par le vicomte Boson d'Aoste au Grand-St-Bernard. Résidence des prévôts au cours du XVI[e] s. 1752 transfert à l'ordre des Sts-Maurice-et-Lazare.

Quaglia, *Maison*, 17 n. 16, 160 n. 58.

2 Aoste, Marchévaudan (Aosta I), 1466–1752.
Hôpital; saint Nicolas et saint Bernard. – Dépendance du Petit-St-Bernard (n° 154). Rattachée en 1466 au Grand-St-Bernard. 1752 transfert à l'ordre des Sts-Maurice-et-Lazare.

Anselme Marguerettaz, *Mémoire sur les anciens hôpitaux de la Vallée d'Aoste,* dans *Société académique religieuse et scientifique du duché d'Aoste* 9, 1876, 19–33.

3 Aoste, Montfleury (Aosta I), depuis 1950.
Prieuré conventuel puis régional; Notre-Dame. – 1950 achat de la ferme, 1951 Ecole pratique d'agriculture, depuis 1982 Institut agricole régional. Au prieuré appartiennent les fermes de St-Oyen (n° 18) et de Moncenis, anciennes possessions du Grand-St-Bernard 1137–1752 respectivement depuis 1859 et depuis 1857.

Joseph Vaudan, *De l'Ecole pratique d'agriculture à l'Institut agricole régional,* dans *Société académique religieuse et scientifique de l'ancien duché d'Aoste,* nouv. sér. 2, 1987, 129–143.

4 Aoste, prébende (Aosta I), 1272–1734.
Prébende canoniale à la cathédrale; saint Bernard. – 1272 prebenda Montis Iovis (depuis 1285 prebenda Sancti Bernardi); fondée par le chanoine de la cathédrale Jacques des Cours († 1285), elle est mentionnée pour la première fois en 1272 dans le testament du chanoine d'Aoste Aymon du Palais. 1384 incorporation contestée au prieuré de St-Jacquême (n° 6) par l'évêque d'Aoste Jacques Ferrandin. En 1734 l'ordre des Sts-Maurice-et-Lazare s'arrogea la prébende.

Quaglia, *Maison,* 15 n. 10, 122, 390.

5 Aoste, prieuré St-Bénin (Aosta I), 1177–1597/1604.
Prieuré; saint Bénin. – Monastère bénédictin dépendant de Fruttuaria. 1177 ecclesia; confirmation par Alexandre III. Important centre administratif du Mont-Joux en vallée d'Aoste. 1597 suppression du prieuré sans charge d'âme et érection en collège par décret de Clément VIII; 1604 entrée en vigeur.

Louis-J. Laurent, *Mémoire historique sur le Collège royal de Saint Bénigne d'Aoste,* dans *Bulletin de l'Académie Saint-Anselme* 3, 1859, 1–126; Maria Costa, *Le più antiche carte del priorato aostano di Saint-Bénin (1239–1376). Edizione critica e commento,* Aoste 1988 (Bibliothèque de l'Archivum augustanum 23), IX–XIII (introduction).

6 Aoste, prieuré St-Jacquême (Aosta I), 1177–1752.
Prieuré; saint Jacquême. – 1177 ecclesia cum decimis; confirmation

par Alexandre III. 1551 attribution à la personne du prévôt du Grand-St-Bernard par Jules III. 1565 séminaire diocésain d'Aoste. 1596 retour au Grand-St-Bernard, siège du prévôt. Depuis 1687 séminaire de la congrégation et centre de formation du clergé. 1752 transfert à l'ordre des Sts-Maurice-et-Lazare. 1773 dévolu à l'évêché, 1780 Grand Séminaire.

Amato Pietro Frutaz, *Le fonti per la storia della Valle d'Aosta,* Roma 1966 (Thesaurus ecclesiarum Italiae, 1ère sér. 1), 280s. n. 4.

7 Aoste, Rumeyran (Aosta I), 1654–1752.
Hôpital; saint Jean. – 1654 achat aux chevaliers de St-Jean. 1752 transfert à l'ordre des Sts-Maurice-et-Lazare.

Marguerettaz (supra n° 2), 57–67.

8 Aoste, St-Martin-de-Corléans (Aosta I), 1958–1980.
Eglise; saint Martin, depuis 1976 Sacré-Cœur. – 1958 confiée au Grand-St-Bernard par l'évêque d'Aoste. 1976 nouvelle église. En 1980, la paroisse fut rendue à l'évêque.

Paroisse de St-Martin-de-Corléans 1958–1988. Trent' anni di storia, Aosta 1988.

9 Arvier (Aosta I), 1466–avant 1576.
Eglise; saint Sulpice. – Dépendance du Petit-St-Bernard (n° 154). Rattachée en 1466 au Grand-St-Bernard. Il semble que déjà en 1576 le bénéfice n'appartenait plus au Grand-St-Bernard.

Giuseppe Ferraris et Amato Pietro Frutaz, *La visita apostolica di mons. Giovanni Francesco Bonomi alla diocesi di Aosta nel 1576,* dans *Rivista di storia della chiesa in Italia* 12, 1958, 55 n° 6.

10 Châtillon (Aosta I), 1165–1752.
Hôpital; saint Théodule. – En 1165 le Grand-St-Bernard reçut du vicomte Boson d'Aoste la dotation nécessaire à l'établissement d'un hôpital. 1177 hospitale; confirmation par Alexandre III. 1752 transfert de l'«économat de St-Théodule» à l'ordre des Sts-Maurice-et-Lazare.

Anselme Marguerettaz, *Mémoire sur les anciens hôpitaux de la Vallée d'Aoste,* dans *Société académique religieuse et scientifique de l'ancien duché d'Aoste* 10, 1879, 131–151.

11 Donnaz (Aosta I), 1177–avant 1576.
Eglise; saint Pierre. – 1177 ecclesia; confirmation par Alexandre III.

1529 ou 1562 selon Quaglia. N'est plus mentionné comme bénéfice du Grand-St-Bernard en 1576 lors de la visite de Mgr Bonomi.

Ferraris/Frutaz (supra n° 9), 79s. n° 26.

12 Etroubles (Aosta I), 1177–1752.
Eglise; sainte Marie. – 1177 ecclesia; confirmation par Alexandre III. 1752 détachée du Grand-St-Bernard.

13 La Pierre (com. de Bard, Aosta I), 1654–1752.
Hôpital; saint Jean. – 1654 achat aux chevaliers de St-Jean. 1752 transfert à l'ordre des Sts-Maurice-et-Lazare.

Marguerettaz (supra n° 10), 201–209.

14 La Thuile (Aosta I), 1466–1752.
Eglise; saint Nicolas. – Dépendance du Petit-St-Bernard (n° 154). Rattachée en 1466 au Grand-St-Bernard. 1752 séparation; ne figure pas nommément dans la bulle de séparation.

15 Montjovet (Aosta I), 1654–1752.
Hôpital; saint Jean. – 1654 achat aux chevaliers de St-Jean. 1752 transfert à l'ordre des Sts-Maurice-et-Lazare.

Marguerettaz (supra n° 10), 163–180.

16 Morgex (Aosta I), 1466–1752.
Hôpital; patron? – Dépendance du Petit-St-Bernard (n° 154). Rattachée en 1466 au Grand-St-Bernard. 1752 transfert à l'ordre des Sts-Maurice-et-Lazare.

Anselme Marguerettaz, *Mémoire sur les anciens hôpitaux de la Vallée d'Aoste,* dans *Société académique religieuse et scientifique de l'ancien duché d'Aoste* 8, 1873, 48–55.

17 Pollein (Aosta I), 1206?–1752.
Eglise; saint Georges. – 1206 objet d'un litige entre le Grand-St-Bernard et l'évêque d'Aoste. En 1226 l'église figure parmi les biens de l'archevêque de Tarentaise. 1286 ecclesia sancti Georgii; confirmation par Honorius IV. En 1549, et probablement déjà avant, rattachée au prieuré St-Jacquème d'Aoste (n° 6). 1752 détachée du Grand-St-Bernard.

Frutaz (supra n° 6), 236; Quaglia, *Maison,* 13 n. 1, 52 n. 8, 205.

18 St-Oyen, Château-Verdun (Aosta I), 1137–1752 et depuis 1859.
Ferme (hôpital?); patron? – 1137 donation par le comte de Savoie Amédée III. Selon Marguerettaz il existait un hôpital du Mont-Joux à St-Oyen, dont les recteurs étaient parfois des chanoines. Il l'assimile à la ferme du Mont-Joux. 1752 transfert à l'ordre des Sts-Maurice-et-Lazare. 1859 rachat.

Anselme Marguerettaz, *Mémoire sur les anciens hôpitaux de la Vallée d'Aoste,* dans *Société académique religieuse et scientifique de l'ancien duché d'Aoste* 7, 1871, 36–41; Quaglia, *Maison,* 428s.

19 St-Oyen, église (Aosta I), 1177–1752.
Eglise; saint Oyen. – 1177 ecclesia; confirmation par Alexandre III. 1752 détachée du Grand-St-Bernard.

20 St-Pierre (Aosta I), 1466–1752.
Prieuré; saint Jacquême de Châtel-Argent. – Dépendance du Petit-St-Bernard (n° 154). Rattaché en 1466 au Grand-St-Bernard. Prieuré avec église et cimetière. Incendié en 1676, reconstruit 1698–1702. 1752 transfert à l'ordre des Sts-Maurice-et-Lazare.

Quaglia, *Maison,* 303.

21 St-Rhémy-Bosses (Aosta I), 1177–1752.
Eglise; saint Rhémy. – 1177 ecclesia; confirmation par Alexandre III. 1752 détachée du Grand-St-Bernard.

AUTUN

22 Epoisses, hôpital (Côte-d'Or F), 1204–1649.
Hôpital; patron? – 1204 hospitale; confirmation par Innocent III. 1649 selon Quaglia.

23 Epoisses, prébende (Côte-d'Or F), 1204–1323.
Prébende canoniale à l'église St-Symphorien; patron? – 1204 prebenda; confirmation par Innocent III. 1323 selon Quaglia.

24 Prémeaux (Côte-d'Or F), 1177–1461.
Maison; patron? – 1177 domus; confirmation par Alexandre III. 1323 hospitale. 1461 selon Quaglia.

BÂLE

25 Bâle (BS), 1250–1253/1255.
Maison, église; patron? – Achat de la maison et de l'église «vor Spalentor» aux frères mineurs qui, en 1250, s'installent ailleurs dans la ville. 1253 vente aux «sœurs de Tänikon» par le chanoine Albert, approuvée par le chapitre du Grand-St-Bernard en 1255. Ce même chanoine possédait à Bâle une partie d'une maison appelée «Montjop» dans le quartier de St-Léonard.
MAHBâle 3, 1941, 293; *HS* III/3, 575s.

26 Ferrette (Haut-Rhin F), vers 1253–après 1537.
Eglise prévôtale; saint Nicolas et saint Bernard. – Vers 1253 incorporation dont les dépenses sont couvertes par la vente de la maison «vor Spalentor» à Bâle. Le prieuré – plus tard prévôté – consistait en l'église et une maison soit un hospice dont la fondation est attribuée aux comtes du lieu. Le dernier prévôt est cité en 1530 et la prévôté est censée avoir passé sous l'administration des cisterciens de Lucelle après 1537.
Lucien Quaglia, *Le Grand St-Bernard et Ferrette,* Mulhouse 1957 (Annuaire de la Société d'histoire sundgovienne), 116–118.

27 Lilliskirch (loc. disparue, Haut-Rhin F), 1253?–1314.
Eglise; saint Blaise. – Probablement acquise en 1253 à l'occasion de l'incorporation de l'église de Ferrette. 1314 cession du droit de patronage à la collégiale de St-Ursanne en échange de biens et revenus en Alsace (à Koestlach, Liebsdorf et Ligsdorf, en faveur de l'église de Ferrette).
Quaglia (supra n° 26), 117.

BESANÇON

28 Bellaigue (loc. disparue, com. d'Arc-sous-Montenot, Doubs F), vers 1135–1621.
Prieuré; sainte Marie. – Le prieur et la maison de Bellaigue près de Salins sont cités vers 1135 lors d'une vente en faveur de l'abbaye d'Acey. 1177 cella; confirmation par Alexandre III. 1621 selon Quaglia.
Jules de Trévillers, *Sequania monastica. Dictionnaire des abbayes, prieurés, couvents, collèges et hôpitaux conventuels, ermitages de Franche-Comté et du diocèse de Besançon antérieurs à 1790,* Vesoul (1950), 194; René Locatelli, *Sur les chemins de la perfection.*

Moines et chanoines dans le diocèse de Besançon vers 1060–1220, St-Etienne 1992 (Centre européen de recherches sur les congrégations et ordres religieux. Travaux et recherches 2), 453s.; *Dictionnaire des communes du département du Doubs* 1, Besançon 1982, 143–146 (mentionne un prieuré St-Louis).

29 Besançon (Doubs F), 1246?–avant 1680.
Hospice; patron? – En 1246 des biens-fonds du Grand-St-Bernard sont signalés à Brégille (Besançon); à part l'indice toponymique «Montjoux», les sources ne nous révèlent presque rien sur la maison du Mont-Joux dans le faubourg de Besançon. 1286 cella; confirmation par Honorius IV. 1323 domus. 1680 selon Quaglia.

Robert Fiétier, *La cité de Besançon de la fin du XIIe siècle au milieu du XIVe siècle,* thèse Paris/Lille 1978, 1242.

30 Cendrey (Doubs F), avant 1182.
Eglise; saint Etienne. – Cédée en 1182 par le prévôt Pierre à la collégiale St-Paul de Besançon.

Dictionnaire (supra n° 28) 2, Besançon 1983, 595–601.

31 Eclans (Jura F), 1177–1568.
Maison, chapelle; sainte Marie. – 1177 cella; confirmation par Alexandre III. Peut-être fondée avec l'aide des comtes de Bourgogne Renaud III (1126–1148) et Guillaume (1148–1159). 1568 selon Quaglia dernière mention d'un recteur. Vu l'historique et la proximité des lieux, il pourrait bien s'agir du prieuré de Lavans-les-Orchamps (n° 33).

Locatelli (supra n° 28), 454.

32 Grammont (Haute-Saône F), 1698.
Prieuré; saint Bernard de Montjoux. – Signalé en 1698 comme dépendance du Grand-St-Bernard.

Trévillers (supra n° 28), 118.

33 Lavans-les-Orchamps (Jura F), XIIe s.–XVIe s.
Prieuré; Notre-Dame des Anges. – Donation d'un comte de Bourgogne au Grand-St-Bernard au XIIe s.; selon la tradition, des frères convers y furent envoyés pour fonder un prieuré. Au XVIe s. le Grand-St-Bernard céda la jouissance de ces biens à l'abbaye de Goailles, dont un chanoine prit le titre de «prieur de Monjeux». V. Eclans (n° 31).

Alphonse Rousset et Frédéric Moreau, *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté ... Département du Jura* 3, Lons-le-Saunier 1853 (2e éd. Paris 1969), 410–411; Trévillers (supra n° 28), 135.

34 Salins, chapelle (Jura F), 1177–1591.
Chapelle, domaine rural; saint Ferréol. – 1177 grangia; confirmation par Alexandre III. Près de la grange existait la chapelle St-Ferréol avec cimetière destiné à l'inhumation des pestiférés. Le parlement de Dôle autorisa en 1591 l'abbaye de Goailles à acquérir ces biens.

Rousset/Moreau (supra n° 33), 505–506; Trévillers (supra n° 28), 194.

35 Salins, hôpital (Jura F), 1177–1753.
Hôpital; Notre-Dame et saint Bernard. – Fondé au Bourg-Dessus de Salins, peut-être par le comte Renaud III de Bourgogne (1126–1148). 1177 hospitale; confirmation par Alexandre III. Desservi jusqu'au début du XVIe s. par des chanoines; puis les papes considérèrent l'hôpital comme leur bénéfice et nommèrent les recteurs. 1753 suppression par l'archevêque de Besançon; les biens furent attribués à l'Hôpital général de Salins.

Rousset/Moreau (supra n° 33), 530–531; Trévillers (supra n° 28), 192, et ib., *Supplément,* 79; Locatelli (supra n° 28), 454.

CONZA DELLA CAMPANIA

36 Castiglione (Pouilles I), 1149–1231.
Eglise; sainte Marie (des Saints). – 1149 ecclesia sancte Marie in territorio Castellionis; donation au Grand-St-Bernard par la comtesse B. de Loritelli. 1177 ecclesia de Sanctis; confirmation par Alexandre III. 1231 domus sancte Marie de Sanctis in Apulia; confirmation par Grégoire IX.

GENÈVE

37 Avully (com. de Brenthonne, Haute-Savoie F), après 1602–1752.
Chapelle; patron? – Paroisse au Moyen-Age; incorporée à Brenthonne par l'évêque saint François de Sales après 1602. 1752 détachée du Grand-St-Bernard.

Histoire des communes savoyardes, Haute-Savoie, sous la direction de Jean-Yves Mariotte, vol. 1, *Le Chablais,* Roanne 1980, 305 (Brenthonne).

38 Brenthonne (Haute-Savoie F), 1191–1752.
Eglise; saint Maurice. – 1191 ecclesia; litige entre le Grand-St-Bernard et l'évêque de Genève au sujet de cette église dont le patronage est attribué aux chanoines. Depuis 1536 sous la domination des Bernois protestants; retour à la foi catholique sous l'évêque saint François de Sales. 1752 détachée du Grand-St-Bernard.

Histoire des communes savoyardes (supra n° 37), 304–307.

39 Evian-les-Bains (Haute-Savoie F), 1402–après 1570.
Maison (hôpital?); patron? – 1402 et 1570 selon Quaglia.

40 Féchy (VD), 1177–1536.
Eglise; saint Sulpice. – 1177 ecclesia; confirmation par Alexandre III. 1536 suppression par la Réforme.

Mottaz 1, 723.

41 Genève (GE), 1376–1536.
V. infra, Les prieurés en Suisse.

42 Germagny (com. de Viry, Haute-Savoie F), 1286–1360.
Eglise; patron? – 1286 ecclesia de Germaniaco; confirmation par Honorius IV. L'église a dû être réunie très tôt à Viry. 1360 selon Quaglia.

Histoire des communes savoyardes, Haute-Savoie, sous la direction de Jean-Yves Mariotte, vol. 3, *Le Genevois et Lac d'Annecy,* Roanne 1981, 525 (Viry).

43 Les Allinges (Haute-Savoie F), 1392–1752.
Eglise; Notre-Dame. – 1392 incorporation au Mont-Joux. Entre 1597–1618 et 1705–1715, le droit de collation est revendiqué par les évêques de Genève, sans succès. 1752 transfert à l'ordre des Sts-Maurice-et-Lazare.

Histoire des communes savoyardes (supra n° 37), 125–133.

44 Marin (com. d'Evian-les-Bains, Haute-Savoie F), 1191–1615.
Eglise; saint Jean-Baptiste. – 1191 litige entre le Grand-St-Bernard et l'évêque de Genève au sujet de cette église dont le patronage est attribué aux chanoines. Depuis 1536 sous la domination des Bernois protestants; retour à la foi catholique sous l'évêque saint François de Sales. 1615 selon Quaglia.

Histoire des communes savoyardes (supra n° 37), 160–164.

45 Meillerie (Haute-Savoie F), avant 1153/1154–1752.
Prieuré; sainte Marie. – Attesté au plus tard en 1133 comme prieuré de chanoines réguliers, il est lié à l'hospice par une union spirituelle de prières déjà avant 1153/1154. 1177 cella; confirmation par Alexandre III. Important centre administratif (lieu des archives) du Grand-St-Bernard, 1294–1409 souvent lieu des réunions du chapitre. Le prieur possédait la seigneurie du lieu. 1752 transfert à l'ordre des Sts-Maurice-et-Lazare.

Histoire des communes savoyardes (supra n° 37), 385–387; Lucien Quaglia, *Meillerie et la prévôté du Grand-Saint-Bernard,* dans *AV,* 2e sér. 36, 1961, 10–39.

46 Mésinges (Haute-Savoie F), 1392?–1752.
Eglise; patron? – Paroisse en 1248, avant 1413 filiale d'Allinges (n° 43). L'église fut peut-être rattachée au Grand-St-Bernard en 1392 avec Allinges; 1610–1715 elle était objet de litiges entre le Grand-St-Bernard et les évêques de Genève. 1752 transfert à l'ordre des Sts-Maurice-et-Lazare.

Histoire des communes savoyardes (supra n° 37), 125–133 (Les Allinges).

47 Novel (Haute-Savoie F), 1286–1673.
Eglise; sainte Marie. – 1286 ecclesia; confirmation par Honorius IV. 1673 selon Quaglia.

Histoire des communes savoyardes (supra n° 37), 391.

48 Pizy (VD), 1374–1536
V. infra, Les prieurés en Suisse.

49 Pont-de-la-Dranse (com. d'Evian-les-Bains, Haute-Savoie F), 1323–vers 1414.
Chapelle; Notre-Dame. – Depuis 1323 mentionnée comme possession du Grand-St-Bernard. En 1377 le curé était aussi recteur de la maladrerie du lieu. Vers 1414 anéantissement du village par une crue de la Dranse (ou un effondrement de la montagne).

Max Bruchet, *Le château de Ripaille,* Paris 1907, 18 n. 1, 191; *Histoire des communes savoyardes* (supra n° 37), 164 (Marin).

50 Rumilly (Haute-Savoie F), 1177–1752.
Prieuré; Notre-Dame de l'Aumône. – Au XIIe s. petit hospice «maison du Chéran» (desservi par le Grand-St-Bernard?). 1177 domus; confirmation par Alexandre III. 1240 fondation d'un

prieuré non conventuel et d'une chapelle, par Aymon de Conzié selon la tradition; 1286 cella; confirmation par Honorius IV. 1752 transfert à l'ordre des Sts-Maurice-et-Lazare.

P. Martin, *Notre-Dame de l'Aumône à Rumilly,* Rumilly 1943; *Histoire des communes savoyardes, Haute-Savoie,* sous la direction de Jean-Yves Mariotte, vol. 3, *Le Genevois et Lac d'Annecy,* Roanne 1981, 408–410.

51 Thollon (Haute-Savoie F), 1191–1615/1673.
Eglise; saint Michel. – 1191 litige entre le Grand-St-Bernard et l'évêque de Genève au sujet de cette église dont le patronage est attribué aux chanoines. 1615 ou 1673 selon Quaglia.

Histoire des communes savoyardes (supra n° 37), 401.

52 Thonon-les-Bains, château de Rives (Haute-Savoie F), vers 1405–1752.
Prieuré, maison; patron? – Vers 1405 le «château de Montjoux» appartenait à la famille de Greysier; par alliance il devint propriété de Jean de Rovérée; peu après il fut cédé au Mont-Joux qui, depuis le XIV[e] s., possédait plusieurs maisons dans la région. On ignore leurs rapports avec cette maison qui servit par la suite de résidence aux prévôts. 1573–1586 usurpation temporaire par l'ordre des Sts-Maurice-et-Lazare, puis incorporation en 1752.

Histoire des communes savoyardes (supra n° 37), 115; Quaglia, *Maison,* 79, 202, 310.

53 Thonon-les-Bains, hôpital (Haute-Savoie F), 1437–vers 1624.
Hôpital; d'abord saints Pierre et Paul puis saints Nicolas et Bernard. – 1437 mention d'un chanoine du Grand-St-Bernard comme recteur. En 1443 le droit de présentation appartenait aux syndics de Thonon, les fondateurs, et au Grand-St-Bernard. En 1624 la chapelle de l'hôpital était placée sous le vocable de saint Nicolas et saint Bernard. Au XVIII[e] s. l'hôpital était administré par la ville de Thonon.

(Louis-Etienne) Piccard, *Histoire de Thonon et du Chablais depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution Française,* Annecy 1882, 64–66, 307–309.

54 Versoix (GE), 1177–1265/1286.
Eglise; saint Loup. – 1177 ecclesia; confirmation par Alexandre III. 1265 échange du droit de patronage avec le comte de Savoie Pierre II contre celui de St-Livres (n° 102). 1286 mention d'une église St-Loup à Versoix dans la bulle de Honorius IV. Est-ce l'église du château

de St-Loup près de Versoix, ou la nouvelle église St-Loup à Versoix fondée par le testament d'Agnès, femme de Pierre II, en 1268?

Claudius Fontaine, *Notice sur les châteaux de Versoix, Fort de St-Maurice et St-Loup,* Genève 1872, 6–8.

55 Vigny (com. de Brenthonne, Haute-Savoie F), 1191–1752.
Eglise; patron? – 1191 ecclesia; litige entre le Grand-St-Bernard et l'évêque de Genève au sujet de cette église dont le patronage est attribué aux chanoines. Elle devint bientôt filiale de Brenthonne (n° 38). 1752 détachée du Grand-St-Bernard.

Histoire des communes savoyardes (supra n° 37), 304–307 (Brenthonne).

GRENOBLE

56 Miséré (com. de Montbonnot-St-Martin, Isère F), 1393–1507.
Prieuré; saint Martin. – Fondé vers 1083 comme prieuré augustin par l'évêque Hugues de Grenoble. 1393 rattaché au Grand-St-Bernard. 1507 séparation du Grand-St-Bernard sur intervention de l'évêque de Grenoble.

Cottineau 2, 1863.

57 Villard-Benoît (com. de Pontcharra, Isère F), 1393?/1419–1437.
Prieuré; saint Blaise? – Le prieuré, peut-être acquis en 1393, lors de l'incorporation du prieuré de St-Martin de Miséré (n° 56) dont il dépendait, fit partie de la mense du prévôt de 1419 à 1437.

Cottineau 2, 3381.

IVRÉE

58 ? Bairo (Torino I), époque?
Hôpital; patron? – Attribué au Grand-St-Bernard par Serra.

Giandomenico Serra, *Contributo toponomastico alla descrizione delle vie romane e romee nel Canavese,* dans *Lineamenti di una storia linguistica dell' Italia medioevale* 1, Napoli 1954, 184.

59 Borgarello (Torino I), 1170?–1529?
Eglise; sainte Marie. – Filiale de Borgomasino (n° 60).

Ilo Vignono et Giuseppe Ravera, *Il «Liber decimarum» della diocesi di Ivrea (1368–1370),* Roma 1970 (Thesaurus ecclesiarum Italiae 1/2), 73 n° 212.

60 Borgomasino (Torino I), 1170–1529.
Eglise; saint Sauveur. – 1170 donation des comtes de Canavese au Grand-St-Bernard. 1177 ecclesia de Bulgres cum decimis; confirmation par Alexandre III. 1529 selon Quaglia.
Vignono/Ravera (supra n° 59), 73 n° 213.

61 Caluso (Torino I), 1177–1235.
Eglise; saint André et saint Calocer. – D'abord deux églises, qui plus tard seront réunies. 1177 ecclesia; confirmation par Alexandre III. 1235 remise à la prévôté de Verrès CRSA moyennant une redevance annuelle. L'appartenance au Grand-St-Bernard jusqu'en 1731 se trouve uniquement chez Quaglia.
Vignono/Ravera (supra n° 59), 62 n° 163.

62 Candia Canavese (Torino I), 1177–1529.
Eglise; saint Etienne du Mont. – 1177 ecclesia cum decimis; confirmation par Alexandre III. 1529 selon Quaglia.
Vignono/Ravera (supra n° 59), 68 n° 185.

63 Chivasso, église (Torino I), avant 1286–1459.
Eglise; sainte Marie-Madeleine. – 1286 mention d'une redevance annuelle due au Mont-Joux par l'ordre des humiliés pour l'«ecclesia de Clivasio»; confirmation par Honorius IV. Cette église, qui s'identifie à l'«ecclesia humiliatorum de Clauaxio» (1368–1370) et peut-être aussi à l'«ecclesia beate Marie Magdallene prope Clavacum» (1459), faut-il l'assimiler – en raison du vocable – à l'église de Foglizzo (n° 67) à quelque dix kilomètres de Chivasso?
Vignono/Ravera (supra n° 59), 65 n° 176.

64 Chivasso, prieuré (Torino I), 1177–1482.
Prieuré; patron? – 1177 cella de Clivaz; confirmation par Alexandre III. On ne saisit pas bien la relation de la «domus in Clavaxio», mentionnée par des sources postérieures, avec l'église de Chivasso (n° 63) soit de Foglizzo (n° 67) ou le «prieuré» de Mongiove près de Chivasso (n° 71). 1482 selon Quaglia.

65 Favrià (Torino I), 1177–1286.
Eglise; saint Pierre. – 1177 ecclesia; confirmation par Alexandre III. 1286 confirmation par Honorius IV; dernière mention. Les bulles pontificales placent l'église de Favrià, dont elles n'indiquent pas le

saint patron, dans le diocèse d'Ivrée. Parmi les diverses églises de Favrià (diocèse de Turin!) l'«ecclesia S. Petri de Peza» de Favrià citée en 1329 pourrait entrer en ligne de compte en raison de son appartenance au diocèse d'Ivrée; s'agit-il de celle du Grand-St-Bernard?

Vignono/Ravera (supra n° 59), 54 n° 122, 97 n. 1; Giampetro Casiraghi, *Il problema della diocesi di Torino nel medioevo,* dans *Bollettino storico-bibliografico subalpino* 75, 1977, 442 n. 167.

66 ? Feletto (Torino I), avant 1176.
Prieuré; saint Eusèbe. – Le prieuré alla en 1176 à la prévôté de Verrès CRSA. Avant, il aurait appartenu, selon Cuniberti, au Grand-St-Bernard.

Nicolao Martino Cuniberti, *I monasteri del Piemonte. Notizie storiche di circa 1300 monasteri,* Chieri 1970, 64.

67 Foglizzo (Torino I), époque?
Eglise; sainte Marie (Madeleine). – Dépendait de la prévôté de Verrès CRSA, puis du Mont-Joux, puis de l'évêque d'Ivrée. V. Chivasso (n° 63).

Vignono/Ravera (supra n° 59), 74 n° 214.

68 Grimaldengo (com. de Vialfrè Canavese, Torino I), 1177–1323.
Eglise; saint Nicolas. – 1177 cella de Grimaldes; confirmation par Alexandre III. 1286 ecclesia; confirmation par Honorius IV. 1323 selon Quaglia.

Vignono/Ravera (supra n° 59), 69 n° 192.

69 Ivrée, église (Torino I), 1177–1615.
Eglise; saint Michel «de Curseria». – 1177 capella; confirmation par Alexandre III. 1615 selon Quaglia.

Vignono/Ravera (supra n° 59), 70 n° 197.

70 Ivrée, hôpital (Torino I), avant 1310.
Hôpital; patron? – En 1310, l'ospedale «dei Ventuno» (21 lits) dont ni la bulle d'Alexandre III ni celle d'Honorius IV ne font mention, passa du Grand-St-Bernard aux chanoines de St-Ours à Aoste.

Ilo Vignono, *I dieci ospedali d'Ivrea,* Ivrea 1964, 32; Vignono/Ravera (supra n° 59), 71 n° 200.

71 Mongiove près de Chivasso (Torino I), époque?
Prieuré; patron? – Il faut probablement distinguer ce prieuré, signalé par Serra, de celui de Chivasso (n° 64).
Serra (supra n° 58), 206 avec n. 152.

72 Morano (com. de Perosa Canavese, Torino I), 1177–1680.
Eglise; sainte Marie. – 1177 ecclesia de Morano; confirmation par Alexandre III. 1459 curatus de Moriano sive Perosa. 1680 selon Quaglia.
Vignono/Ravera (supra n° 59), 69 n° 191.

73 ? Piverone (Torino I), époque?
Prieuré; patron? – Attribué au Grand-St-Bernard par divers auteurs.
Anna Maria Nada Patrone, *I centri monastici nell'Italia occidentale (Repertorio per i secoli VII–XIII),* dans *Monasteri in Alta Italia dopo le invasioni saracene e magiare (sec. X–XII). Relazioni e comunicazioni al XXXII Congresso storico subalpino. III Convegno di storia della chiesa in Italia, Pinerolo 6–9 settembre 1964,* Torino 1966, 728.

74 S. Martino Canavese (Torino I), 1177–1286.
Eglise; saint Martin. – 1177 ecclesia S. Martini de Campo cum decimis; confirmation par Alexandre III. 1286 ecclesia S. Martini de Plano; confirmation par Honorius IV.
Vignono/Ravera (supra n° 59), 57 n° 140.

75 ? Ugliacco (Torino I), depuis 1177.
Selon Serra, le Grand-St-Bernard est censé avoir possédé un hospice à Ugliacco.
Serra (supra n° 58), 195s.

LANGRES

76 Bar-sur-Seine (Aube F), 1177–1709.
Maison, chapelle; saint Bernard. – 1177 domus; confirmation par Alexandre III. 1286 cella; confirmation par Honorius IV. 1709 selon Quaglia. 1767 chapelle dépendant du Petit-St-Bernard.
Alphonse Roserot, *Dictionnaire historique de la Champagne méridionale (Aube) des origines à 1730,* vol.1, 1942, 130, et vol 3, 1948, 1343.

77 Sexfontaines (Haute-Marne F), 1177–1231.
Maison; patron? – 1177 locus de Saxi Fontanis cum appendiciis suis; confirmation par Alexandre III. 1231 confirmation par Grégoire IX.

78 Val-Suzon (Côte-d'Or F), 1177–avant 1680.
Hôpital, prieuré; sainte Marie-Madelaine. – 1177 locus; confirmation par Alexandre III. 1286 hospitale; confirmation par Honorius IV. 1323 domus. 1680 selon Quaglia.

79 «Vargiaco» (F), 1204–1434.
Hôpital; patron? – 1204 hospitale de Vargiaco; confirmation par Innocent III. 1434 («maison-Dieu») selon Quaglia, qui identifie Vargiaco à Voisey (Haute-Marne). Mais faut-il plutôt penser à Varzy (diocèse d'Auxerre?), dans le nord-ouest d'Appoigny (n° 122)?

LAUSANNE

80 Avry-devant-Pont (FR), 1145/1159(?)–1602.
V. infra, Les prieurés en Suisse.

81 Bettens (VD), 1145/1159–1536.
V. infra, Les prieurés en Suisse.

82 Bière (VD), 1172–1536.
V. infra, Les prieurés en Suisse.

83 Bornu (com. de Pompaples VD), 1228–1536.
V. infra, Les prieurés en Suisse.

84 Chapelle-sur-Moudon (VD), 1177–1536.
Chapelle; saint Martin et saint Blaise. – 1177 ecclesia cum decimis; confirmation par Alexandre III. Autre nom: Chapelle-Vaudanne. Chapelle filiale dont le prieur de Montpreveyres (v. infra, Les prieurés en Suisse) avait le droit de présentation. 1536 suppression par la Réforme.
Mottaz 1, 356.

85 Denens (VD), 1177–1536.
Eglise; saint Lazare. – 1177 ecclesia; confirmation par Alexandre III. 1536 suppression par la Réforme.
Mottaz 1, 605.

86 Etoy (VD), 1145/1159(?)–1536.
V. infra, Les prieurés en Suisse.

87 «Excepte» (VD?), 1177.
Maison; patron? – 1177 cella; confirmation par Alexandre III. Il n'est pas possible de localiser cette maison. Le fait qu'elle est insérée dans la bulle de confirmation entre Semsales et Montpreveyres, permet de supposer une appartenance au diocèse de Lausanne.

88 Farvagny-le-Grand (FR), 1177–1602.
V. infra, Les prieurés en Suisse.

89 Fribourg (FR), 1228–1602.
V. infra, Les prieurés en Suisse.

90 Jougne, église (Doubs F), 1177–1801?
Eglise; saint Maurice. – 1177 ecclesia cum decimis; confirmation par Alexandre III. 1453 filiale des Hôpitaux (n° 94), 1663 paroisse. La collation du Grand-St-Bernard est attestée encore en 1784. Depuis 1801 Jougne fait partie du diocèse de Besançon.
Dictionnaire des communes du département du Doubs 4, Besançon 1985, 1703–1713; *HS* I/4, 324–327.

91 Jougne, hôpital (Doubs F), 1282–1762.
Hôpital; patron? – 1282 fondé par Jean de Chalon-Arlay suite à une donation du comte Othon IV de Bourgogne et desservi par le Grand-St-Bernard. 1286 hospitale de Lator iuxta castrum de Jogni; confirmation par Honorius IV. L'hôpital se trouvait au lieu qui s'appelle depuis le XIVe s. Les Hôpitaux-Vieux (n° 94). 1762 selon Quaglia.
Locatelli (supra n° 28), 454 n. 5.

92 Lausanne (VD), 1177–1536.
V. infra, Les prieurés en Suisse.

93 Lavigny (VD), 1269–1536.
Chapelle; saint Maurice. – Lavigny, filiale de St-Livres (n° 102), fut incorporée en 1269 au prieuré d'Etoy. 1536 suppression par la Réforme.
Mottaz 2, 131.

94 Les Hôpitaux (Doubs F), 1453–1801?
Eglise; sainte Catherine. – 1295 union de l'église de Jougne et de la «capella hospitalis nostri» (c'est-à-dire de Jougne). Cet hôpital (n° 91) a donné leur nom aux Hôpitaux-Vieux. Au cours du XIVe siècle l'église voisine des Hôpitaux-Neufs devint paroissiale pour la région de Jougne; en 1453 le Grand-St-Bernard apparaît comme collateur. Depuis 1801 Les Hôpitaux font partie du diocèse de Besançon.

Dictionnaire (supra n° 90), 1651–1659; *HS* I/4, 324–327.

95 Les Longevilles-Mont-d'Or (Doubs F), 1453–avant 1667.
Chapelle; saint Sylvestre. – 1453 capella; filiale de l'église Ste-Catherine aux Hôpitaux (n° 94). En 1667 la présentation du recteur appartient au curé des Hôpitaux, et depuis 1723 à la commune des Longevilles.

Dictionnaire (supra n° 90), 1851–1855.

96 Lully (VD), 1177–1536.
Chapelle; saint Martin. – 1177 ecclesia; confirmation par Alexandre III. Devint filiale de Lussy (n° 97) avant 1285. 1536 suppression par la Réforme.

Mottaz 2, 64.

97 Lussy-sur-Morges (VD), 1177–1536.
Eglise; saint Pierre. – 1177 ecclesia; confirmation par Alexandre III. 1536 suppression par la Réforme.

Mottaz 2, 166.

98 Montpreveyres (VD), 1167–1536.
V. infra, Les prieurés en Suisse.

99 Moudon (VD), 1234–1536.
V. infra, Les prieurés en Suisse.

100 Pont-en-Ogoz (com. du Bry FR), 1453–1602.
Chapelle; saint Théodule. – En 1453 filiale d'Avry-devant-Pont (v. infra, Les prieurés en Suisse). 1602 incorporation au chapitre de St-Nicolas à Fribourg.

Dellion 1, 313–316, 343 (Avry-devant-Pont).

101 Reverolle (VD), 1177–1536.
Eglise; patron? – 1177 ecclesia; confirmation par Alexandre III. 1536 suppression par la Réforme.
Mottaz 2, 781.

102 St-Livres (VD), 1265–1536.
Eglise; saint Libère. – 1265 ecclesia; acquisition du patronage en échange de celui de St-Loup près de Versoix (n° 54). En 1269 l'église de St-Livres, avec sa chapelle filiale de Lavigny (n° 93), fut incorporée au prieuré d'Etoy (v. infra, Les prieurés en Suisse). 1536 suppression par la Réforme.
Mottaz 2, 601s.

103 Sâles (FR), 1177–1602.
V. infra, Les prieurés en Suisse.

104 Semsales (FR), 1177–1602.
V. infra, Les prieurés en Suisse.

105 Sermuz (com. de Gressy VD), 1177–1453.
Chapelle; saint Nicolas. – 1177 cella; confirmation par Alexandre III. En 1453 le recteur est un chanoine non résident.
Mottaz 2, 655s.; Olivier Dessemontet, *La seigneurie de Belmont au Pays de Vaud 1154–1553*, Lausanne 1955 (BHV 17), 216, 305.

106 Sévaz (FR), 1167–1602.
V. infra, Les prieurés en Suisse.

107 Sottens (VD), 1453–1536.
Chapelle; patron? – 1453 filiale de Chapelle-sur-Moudon (n° 84). 1536 suppression par la Réforme.
Mottaz 2, 667.

108 Vevey (VD), 1177–1536.
V. infra, Les prieurés en Suisse.

109 Villars-sous-Yens (VD), 1177–1536.
Chapelle; patron? – 1177 ecclesia; confirmation par Alexandre III. 1453 chapelle, filiale de Denens (n° 85). 1536 suppression par la Réforme.
Mottaz 2, 781.

110 Vuisternens-en-Ogoz (FR), 1453–1602.
Chapelle; saint Jean l'Evangéliste. – 1453 chapelle, filiale de Farvagny (v. infra, Les prieurés en Suisse). 1602 incorporation au chapitre St-Nicolas de Fribourg.

Dellion 12, 195–237.

LAUSANNE, GENÈVE ET FRIBOURG

111 Champittet (com. de Pully VD), depuis 1951.
Ecole, prieuré conventuel; Notre-Dame du Rosaire. – 1903 ouverture d'une école par le Tiers-Ordre enseignant de St-Dominique de la province de Lyon. En 1951 le Grand-St-Bernard prend la direction de l'école et la continue sous forme de collège privé; il y érige un prieuré.

Collège Champittet-Pully 1951–1976, Collège Champittet, 25e anniversaire, Martigny 1976.

LONDRES

112 Havering-atte-Bower (Greater London GB), 1274–1391.
Chapelle royale; sainte Marie. – Chapelle publique du manoir royal à Havering, attestée depuis 1201 sous le nom de «king's chapel» et distincte de l'autre, dédiée à saint Edouard, de caractère privé. En 1274 la reine Eléonore confie la desservance à un chapelain résident, rattaché au prieuré de Hornchurch (n° 113). 1286 capella; confirmation par Honorius IV. En 1391 les droits passent au New College d'Oxford.

The Victoria History of the Counties of England, Essex, vol. 7, Oxford 1978, 22–24.

113 Hornchurch-Havering (Greater London GB), 1158/1163–1391.
Eglise et prieuré; saint André. – 1163 donation de «l'église de Havering», soit Hornchurch, au prieuré du lieu fondé vers 1158 par le roi Henri II Plantagenêt et confié au Mont-Joux. 1177 ecclesia cum decimis; confirmation par Alexandre III. 1391 vente à l'évêque de Winchester, Guillaume de Wykeham, et affectation des biens au New College d'Oxford.

Jean-Pierre Chapuisat, *Les deux faces anglaises du Grand-Saint-Bernard au moyen âge,* dans *Vallesia* 26, 1971, 9–14; *The Victoria History of the Counties of England, Essex,* vol. 2, London 1907, 195s., et vol. 7, Oxford 1978, 46–49.

114 Londres (capitale GB), 1195–1391.
Maison, hospice, auberge. – Monte Jovis Inn, Prior's Inn. Vers 1195 en possession du prieuré de Hornchurch (n° 113); la maison servait de résidence au prieur lorsqu'il se trouvait en ville. 1391 vente à l'évêque de Winchester, Guillaume de Wykeham, et affectation des biens au New College d'Oxford.

Mary D. Lobel (éd.), *The British Atlas of Historic Towns*, vol. 3: *The City of London. From Prehistoric Times to c. 1520*, Oxford 1989, 8os.; J. Horace Round, *Hornchurch Priory*, Colchester 1896 (Transactions of the Essex Archaeological Society 6, part 1, New Series), 10.

115 Romford (Greater London GB), 1177–1391.
Chapelle; saint André. – 1177 capella; confirmation par Alexandre III. La chapelle dépendait du prieuré de Hornchurch (n° 113). En 1391 les droits passent au New College d'Oxford.

The Victoria History of the Counties of England, Essex, vol. 7, Oxford 1978, 82–85.

116 «Stow» (GB), vers 1182/1191.
Eglise; patron? – Vers 1182/1191 donation au Mont-Joux par Henri de Arniteriis. Nous n'avons pas pu identifier «Stow» de manière précise. Il est peu probable que Stow dans le Lincolnshire (est de l'Angleterre) ou Stow-on-the-Wold dans le Gloucestershire (ouest du pays) entrent en considération, vu que la plupart des bénéfices anglais du Mont-Joux se trouvaient dans l'Essex (comté situé à l'est de Londres).

Westlake, n° 454.

MESSINE

117 Capizzi (Sicilia I), 1177–1286.
Eglise; saint Pierre. – 1177 domus; confirmation par Alexandre III. 1286 ecclesia cum capellis dependentibus; confirmation par Honorius IV.

Pietro Sella, *«Rationes Decimarum Italiae» nei secoli XIII e XIV. Sicilia*, Rome 1944 (Studi e testi 112), Index (ne cite aucune église sous le vocable de saint Pierre).

118 «Corona» (Sicilia I), 1231.
Eglise; saint Pierre. – 1231 ecclesia Sancti Petri de Corona; confirmation par Grégoire IX. Quaglia l'assimile à St-Pierre de Capizzi. En tout cas, Sella ne donne pour le diocèse de Messine aucun lieu

qui s'appelle Corona. Il y a eu probablement au XIIe s. une chapelle San Pietro della Corona à Capizzi; cette chapelle a disparu, laissant seulement son nom à un lieu-dit. Il s'agit probablement d'un seul et même bénéfice. V. Capizzi (n° 117).

METZ

119 Pont-St-Vincent (Meurthe-et-Moselle F), 1286–1649.
Hôpital; saint Bernard. – 1286 cella; confirmation par Honorius IV. 1649 selon Quaglia.

NOVARE

120 Rione (loc. disparue, com. de Novara, Novara I), 1170–1640.
Eglise; Douze apôtres (1286 saint Philippe et saint Jacques). – 1170 ecclesia; donation au Grand-St-Bernard par les fondateurs et avoués, Obizzo et Bernard da Briona. 1177 cella; confirmation par Alexandre III. Contestée par les cisterciens de S. Salvatore à Casalvolone, et attribuée, à l'issue d'un procès en 1181, au Grand-St-Bernard. 1640 selon Quaglia.

Giancarlo Andenna, *Documenti intorno al culto di san Bernardo d'Aosta nel Novarese (secoli XII–XVI) con alcune riflessioni sull'uso etico e politico di una agiografia,* dans *Novarien* 10, 1980, 86–108, en particulier 91–96.

REIMS

121 Reims (Marne F), 1286–avant 1647.
Hôpital; patron? – 1286 hospitale quod dicitur Dei Meritum («Dieu-le-Mire») iuxta Remis; confirmation par Honorius IV. 1323 domus. 1483 cella seu rectoria. Avant 1647 rattaché au collège des jésuites.

Pierre Desportes, *Reims et les Rémois aux XIIIe et XIVe siècles,* Paris 1979, 72, 232 (plan), 306; Quaglia, *Maison,* 313.

SENS

122 Appoigny (Yonne F), 1204–1647.
Hôpital; saint Bernard. – Avant 1204 construction d'une maison-Dieu par l'évêque d'Auxerre, Hugues de Noyers († 1206), donation au Grand-St-Bernard. 1204 hospitale; confirmation par Innocent III. 1323 domus Dei. 1647 abandon de l'hôpital aux jésuites. V. Branches (n° 123).

Quaglia, *Maison,* 56, 313.

123 Branches (Yonne F), 1220–1647.
Prieuré; saint Martin. – 1220 donation du domaine de Branches au Mont-Joux (c'est à dire à l'hôpital d'Appoigny) par l'évêque d'Auxerre, Guillaume de Seignelay († 1223). 1286 ecclesia, villa, jurisdictio temporalis; confirmation par Honorius IV. 1323 domus. Au XVII[e] s., et peut-être déjà avant, le prieur-curé de Branches était en même temps recteur de l'hôpital d'Appoigny. 1647 abandon aux jésuites.
Cottineau 1, 476; AHGd-St-Bernard, n° 4720 (d'après ADépYonne).

124 Montréal (Yonne F), 1204–1708.
Prieuré; saint Bernard. – 1204 ecclesia; confirmation par Innocent III. 1286 cella; confirmation par Honorius IV. 1323 domus. 1708 selon Quaglia; nomination par le prévôt du Grand-St-Bernard d'un chanoine régulier de la congrégation Ste-Geneviève de Paris comme prieur.

SION

125 Aigle (VD), 1177–1528.
Chapelle; saint Pierre. – 1177 capella; confirmation par Alexandre III. 1286 ecclesia; confirmation par Honorius IV. 1528 suppression par la Réforme.
Mottaz 1, 41; Dubuis/Lugon 3, dans *Vallesia* 50, 1995, 3, 8s.

126 Belmont-sur-Bex (loc. disparue, VD), 1286–1528.
Eglise; sainte Marie. – Au XIII[e] s. le Grand-St-Bernard acquit un domaine rural et y ajouta une chapelle. 1286 ecclesia; confirmation par Honorius IV. 1499 incorporation à la cure de Bex par décret d'Alexandre VI. 1528 suppression par la Réforme.
Mottaz 1, 194s.; Léon Dupont Lachenal, *Une dépendance vaudoise de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard, Sainte-Marie de Belmont,* dans *AV,* 2[e] sér. 54, 1979, 45–61; Dubuis/Lugon 3, dans *Vallesia* 50, 1995, 18s.

127 Bourg-St-Pierre (VS), depuis le début du Mont-Joux.
V. infra, Les prieurés en Suisse.

128 Bovernier (VS), depuis 1747.
Eglise; saint Théodule. – 1747 paroisse, détachée de Sembrancher (n° 144).

129 Charrat (VS), depuis 1936.
Eglise; saint Pierre et saint Paul. – 1936 rectorat de Martigny (v. infra, Les prieurés en Suisse).

130 Corb (loc. disparue, com. de Noville VD), 1177–1324/1364.
Eglise; sainte Marie-Madeleine. – 1177 ecclesia; confirmation par Alexandre III. L'église disparaît des textes entre 1324 et 1364; sa paroisse pourrait avoir été fusionnée avec celle de Noville (n° 139).
Mottaz 1, 512; Dubuis/Lugon 3, dans *Vallesia* 50, 1995, 43s.

131 Ecône (com. de Riddes VS), 1302–1968.
Ferme. – 1302 achat, à noble Pierre de La Tour. 1891–1922 Ecole valaisanne d'agriculture. 1895 construction d'un nouveau bâtiment avec chapelle. 1947–1954 séminaire (cours de théologie) du Grand-St-Bernard. 1968 vente; aujourd'hui séminaire de la Confraternité Pie X de Mgr Lefebvre.
Georges Crettol, *Ecône, première école valaisanne d'agriculture,* Sion 1967; Quaglia, *Maison,* 435–437.

132 Grand-St-Bernard, hospice (VS), depuis avant 1081/1086.
V. infra, Les prieurés en Suisse.

133 Lens (VS), depuis 1177.
V. infra, Les prieurés en Suisse.

134 Liddes (VS), depuis 1150/1162 (1159–1162?).
Eglise; saint Etienne, depuis environ 1286 saint Georges. – 1150/1162 (1159–1162?) donation au Grand-St-Bernard par l'évêque de Sion, Louis, contestée par le chapitre de Sion. 1177 ecclesia; confirmation par Alexandre III.
Théo Lattion et Lucien Quaglia, *Liddes à travers les âges,* Liddes 1984, 189–240; Dubuis/Lugon 3, dans *Vallesia* 50, 1995, 69s.

135 Martigny-Bourg (com. de Martigny-Ville VS), depuis 1962.
Eglise; saint Michel. – 1962 rectorat de Martigny (v. infra, Les prieurés en Suisse). 1964 consécration de l'église.

136 Martigny-Croix (com. de Martigny-Combe VS), depuis 1970.
Eglise; saint Joseph. – 1970 rectorat de Martigny; consécration de l'église (v. infra, Les prieurés en Suisse).

137 Martigny-Ville, prévôté (VS), depuis 1456.
Maison prévôtale. – 1456 échange d'une propriété foncière contre une maison. Depuis 1753 elle est la maison attitrée du prévôt. 1958–1971 lieu du séminaire, 1961 église du séminaire Marie-Reine.

138 Martigny-Ville, prieuré (VS), depuis 1150/1160.
V. infra, Les prieurés en Suisse.

139 Noville (VD), 1177–1528.
Eglise; saint Maurice. – 1177 ecclesia; confirmation par Alexandre III. La paroisse a enclobé très tôt le village de Roche (n° 142). 1528 suppression par la Réforme.
Mottaz 2, 316–318; Dubuis/Lugon 3, dans *Vallesia* 50, 1995, 102s.

140 Orsières (VS), depuis 1150/1162 (1159–1162?).
Eglise; saint Pantaléon, depuis environ 1286 saint Nicolas. – 1150/1162 (1159–1162?) donation au Grand-St-Bernard par l'évêque de Sion, Louis, contestée par le chapitre de Sion. 1177 ecclesia; confirmation par Alexandre III.
Jean-Emile Tamini et Antoine Mudry, *Essai d'histoire d'Orsières,* St-Maurice 1930, 116–134; René Berthod, *Orsières, ma commune,* Orsières 1983, 113–159; Dubuis/Lugon 3, dans *Vallesia* 50, 1995, 107–109.

141 Ravoire (com. de Martigny-Combe VS), depuis 1926.
Eglise; Notre-Dame de Lourdes. – 1926 rectorat de Martigny (v. infra, Les prieurés en Suisse).

142 Roche, église (VD), 1177–1528.
Eglise; saint Jacques. – 1177 ecclesia; confirmation par Alexandre III. Roche appartint déjà très tôt à la paroisse de Noville (n° 139) qui, en 1528, fut supprimée par la Réforme.
Mottaz 2, 527s.; Dubuis/Lugon 3, dans *Vallesia* 50, 1995, 103 (Noville).

143 Roche, hôpital (VD), 1177–1528/1848.
Grange, hôpital?; patron? – Outre l'église St-Jacques, le Mont-Joux possédait une importante ferme à Roche. Les sources parlent aussi d'un hôpital dont on ne sait presque rien. 1177 ecclesia cum hospitali; confirmation par Alexandre III. 1286 grangia cum terris; confirmation par Honorius IV. S'agit-il d'un seul et même bâtiment qui servait également à loger des pauvres passants? Entre 1290 et

1310, les chapitres du Mont-Joux furent tenus à Roche. Après la Réforme dans le mandement d'Aigle, le Mont-Joux conserva sa ferme. Suite au décret de sécularisation attribuant les biens ecclésiastiques à l'Etat, le régime radical du Valais confisqua, entre autres, la propriété de Roche.

Quaglia, *Maison,* Index sub voce.

144 Sembrancher (VS), depuis 1150/1162 (1159–1162?).
Eglise; saint Pancrace, depuis environ 1286 saint Etienne. – 1150/1162 (1159–1162?) donation au Grand-St-Bernard par l'évêque de Sion, Louis, contestée par le chapitre de Sion. 1177 ecclesia; confirmation par Alexandre III. En 1747 Bovernier (n° 128) se sépara de l'église-mère.

Alfred Pellouchoud, *Essai d'histoire de Sembrancher,* dans *AV,* 2e sér. 42, 1967, 5–134; Dubuis/Lugon 3, dans *Vallesia* 50, 1995, 147s.

145 Simplon, hospice (com. de Simplon-Village VS), depuis 1801/1831.
V. infra, Les prieurés en Suisse.

146 Sion, maison (VS), 1323–vers 1528.
Maison. – 1323 domus. Maison contiguë à la «rectorie» (n° 148); démolie peu avant 1528 lors de la construction de l'église St-Théodule.

WLA 2, 277 h (1528); 3, 18 p (1530).

147 Sion, Majorie (VS), 1221–avant 1373.
Chapelle; saint Michel. – 1221 donation de Aymon, Guillaume et Rodolphe de La Tour au Grand-St-Bernard. En 1373 Bertholet de Greysier vend la majorie de Sion à l'évêque Guichard Tavel.

Victor van Berchem, *Guichard Tavel, évêque de Sion 1342–1375. Etude sur le Vallais au XIVe s.,* dans *Jahrbuch für schweizerische Geschichte* 24, 1899, 310; Tamini/Délèze, 254s.

148 Sion, «rectorie» (VS), 1229–1848.
Maison. – 1229 domus; mentionnée dans un contrat avec le chantre du chapitre de Sion. Peut-être un centre administratif du Grand-St-Bernard déjà avant 1300. Saisie en 1848 par l'Etat du Valais. Actuel économat de l'Etat du Valais.

François-Olivier Dubuis et Antoine Lugon, *Inventaire topographique des maisons de Sion aux XVIIe et XVIIIe siècles,* dans *Vallesia* 35, 1980, 302, 405.

149 Trient (VS), depuis 1827.
Eglise; saint Bernard. – 1827 rectorat de Martigny (v. infra, Les prieurés en Suisse), 1868 paroisse.

Tamini/Délèze, 198s.

150 Vouvry (VS), 1204–1996.
Eglise; saint Hippolyte. – On abandonne l'ancienne hypothèse d'une filiale de Corb (n° 130) au profit d'une donation du chapitre de Sion au Grand-St-Bernard, peu avant 1204. 1204 ecclesia; confirmation par Innocent III. En 1996 le Grand-St-Bernard remet la paroisse à l'évêque.

Gaëtan Cassina, Charles Giroud et autres, *L'église Saint-Hippolyte de Vouvry,* Vouvry 1980; Dubuis/Lugon 3, dans *Vallesia* 50, 1995, 188s.

TARENTAISE

151 Bellentre (Savoie F), 1466–1486; 1518–1598.
Prieuré; saint André. – Dépendance du Petit-St-Bernard (n° 154), de 1466–1486 du Grand-St-Bernard, de 1486–1518 de la prévôté de Verrès CRSA, de 1518–1598 du Grand-St-Bernard et depuis 1598 de la Sainte-Maison de Thonon.

Histoire des communes savoyardes, Savoie, vol. 4, sous la direction de François-Marius Hudry, Roanne 1982, 116–118.

152 Les Chapelles (Savoie F), 1466–1752.
Eglise; saint Martin. – Dépendance du Petit-St-Bernard (n° 154). Rattachée en 1466 au Grand-St-Bernard. En 1618 l'église est censée dépendre uniquement de la mense archiépiscopale. Les curés sont, en général, des séculiers. 1752 transfert à l'ordre des Sts-Maurice-et-Lazare.

Frédéric Richermoz et Joseph-Marie Emprin, *Le diocèse de Tarentaise des origines au concordat de 1802* 1, Moûtiers 1928, 418–431; *Histoire des communes savoyardes* (supra n° 151), 189–191.

153 Montvalezan-sur-Séez (Savoie F), 1466–1752.
Eglise; saint Jean-Baptiste. – Dépendance du Petit-St-Bernard (n° 154). Rattachée en 1466 au Grand-St-Bernard. Les curés sont des chanoines, sauf au XVe s. 1752 transfert à l'ordre des Sts-Maurice-et-Lazare.

Richermoz/Emprin (supra n° 152), 357–368; *Histoire des communes savoyardes* (supra n° 151), 194–197.

154 Petit-St-Bernard (Savoie F), 1466–1752.
Hospice; saint Nicolas et saint Bernard. – A cette maison sont rattachées plusieurs églises et maisons. Dépendance – avec une grande autonomie – de la prévôté de Verrès CRSA. 1466 union avec le Grand-St-Bernard dont le prévôt apparaît aussi comme prieur du Petit-St-Bernard. 1752 transfert, avec ses dépendances, à l'ordre des Sts-Maurice-et-Lazare.

Marguerettaz (supra n° 16), 1–38; Richermoz (supra n° 152), 107–111; *Histoire des communes savoyardes* (supra n° 151), 205s.

155 Séez (Savoie F), 1466–1752.
Eglise; saint Pierre et saint Paul. – Dépendance du Petit-St-Bernard (n° 154). Rattachée en 1466 au Grand-St-Bernard. 1752 transfert à l'ordre des Sts-Maurice-et-Lazare.

Richermoz/Emprin (supra n° 152), 336–357; *Histoire des communes savoyardes* (supra n° 151), 201–208.

TROYES

156 Sézanne (Marne F), 1204–1649.
Hôpital; saint Julien. – 1204 hospitale; confirmation par Innocent III. 1286 Domus Dei; confirmation par Honorius IV. 1649 selon Quaglia.

157 Troyes (Aube F), avant 1154/1159–1757/1760.
Hôtel-Dieu, prieuré; saint Bernard. – Vers 1154/1159 Adrien IV confirma la donation de l'Hôtel-Dieu (hospitale quod Domus Dei vocatur) au Mont-Joux, faite par l'évêque de Troyes et le comte de Champagne, Henri Ier (le Libéral). 1222 Sanctus Bernardus ad Molas. Au XIVe siècle dirigé par des chanoines de St-Martin-ès-Aires, depuis 1393 par des administrateurs laïques. 1757/1760 suppression par décret épiscopal.

Alphonse Roserot, *Dictionnaire historique de la Champagne méridionale (Aube) des origines à 1730*, vol. 3, 1948, 1567s.

TURIN

158 Cimena (Torino I), 1177–1374.
Maison; patron? – 1177 cella; confirmation par Alexandre III. 1374 selon Quaglia.

159 Ciriè (Torino I), 1158–1529.
Eglise; saint Martin. – 1158 donation au Grand-St-Bernard par Charles, évêque de Turin. 1177 ecclesia; confirmation par Alexandre III. 1529 selon Quaglia.

Angelo Sismonda, *Notizie storiche di Ciriè. Con note e aggiunte del Teol. Enrico Giachetti,* Ciriè 1924, 158s.; Casiraghi (supra n° 65), 482 n. 313, 483 n. 316.

160 Collegno (Torino I), 1323–1529.
Prieuré; saint Bernard. – Il s'agit vraisemblablement du prieuré (maison et chapelle) St-Bernard-hors-les-murs à Turin signalé par Quaglia avec les dates 1323 et 1529.

Cuniberti (supra n° 66), 582; Nada Patrone (supra n° 73), 682.

161 «Tassairi»? (Torino? I), 1177–1231.
Maison, hôpital; patron? – 1177 cella cum decimis; confirmation par Alexandre III. 1231 cella; confirmation par Grégoire IX.

162 Turin (Torino I), 1176–1443.
Maison; saint Bernard. – 1176 première mention. 1177 domus; confirmation par Alexandre III. 1443 selon Quaglia.

VERCEIL

163 S. Germano Vercellese (Vercelli I), 1177–1484.
Chapelle; saint Georges. – 1177 capella; confirmation par Alexandre III. 1484 selon Quaglia.

164 S. Secondo près Salussola (Vercelli I), 1177–1640.
Eglise; saint Second? – 1177 cella de Sauzeon (Sanzeon? pour San Secondo?) cum decimis; confirmation par Alexandre III. 1231 cella de Sainfecdos (Sainsecdos? pour San Secondo?); confirmation par Grégoire IX. 1286 ecclesia; confirmation par Honorius IV. 1640 selon Quaglia.

165 Santhià (Vercelli I), 1177–1231.
Hôpital; patron? – 1177 hospitale Sancte Agathe cum decimis; confirmation par Alexandre III. 1231 hospitale sancte Agathe; confirmation par Grégoire IX.

166 Verceil (Vercelli I), 1152?/1164–1522/1640.
Eglise; saint Bernard. – 1164 ecclesia; mentionnée dans une vente de l'évêque Ugguccione en faveur du Grand-St-Bernard. Selon Quaglia l'église aurait été donnée aux chanoines en 1152 déjà. Vers 1522, cession aux augustins de la congrégation de Lombardie par l'évêque Iblet. 1522 ou 1640 selon Quaglia.
Quaglia, *Maison,* 18s.; Cuniberti (supra n° 66), 616.

PHILIPP KALBERMATTER ET GREGOR ZENHÄUSERN

LES PRIEURÉS EN SUISSE

Remarques préliminaires. La liste regroupe, dans l'ordre alphabétique, les prieurés que le Grand-Saint-Bernard possédait (et possède) sur le territoire de la Suisse actuelle. Chaque «prieuré» – terme que nous utilisons dans le sens le plus large (v. supra Introduction) – fait l'objet d'un petit article comportant les rubriques suivantes: Situation, Diocèse, Patron (ou Vocable), Qualité, Epoque.

La rubrique «Situation» donne des informations relatives à la situation géographique dans les divisions politico-administratives actuelles: la commune, si necessaire, et le canton. «Diocèse» indique l'appartenance ecclésiastique de l'institution considérée, «Patron» son patron soit son vocable. «Qualité» fait connaître, dans la mesure où des éléments le permettent, la position canonique et «Epoque» précise la période pendant laquelle le prieuré a été (est) tenu par le Grand-Saint-Bernard.

Le paragraphe suivant, intitulé «Histoire», contient un bref aperçu de l'histoire de l'institution, soit jusqu'à sa suppression, soit jusqu'à nos jours; il signale également le nom exact de l'institution à diverses époques, tiré des confirmations pontificales, pouillés, visites pastorales et autres sources. A quoi s'ajoute une courte bibliographie donnant les ouvrages de référence, voire les monographies.

L'article se termine par la liste des supérieurs (noms et dates de fonction), dans l'ordre chronologique, et la référence aux sources qui ont servi à la dresser.

AVRY-DEVANT-PONT

Situation: com. d'Avry-devant-Pont FR. – *Diocèse:* Lausanne. – *Patron:* saint Martin. – *Qualité:* prieuré-cure. – *Epoque:* 1145/1159(?)–1602.

Histoire: Entre 1145 et 1159 mention d'un Jean d'Avry, témoin du prévôt du Mont-Joux; s'agit-il du prieur? 1177 ecclesia; confirmation au Mont-Joux par Alexandre III; 1228 prioratus cum parrochia; 1416/1417 et 1453 ecclesia parrochialis; 1476 cura. Un à deux religieux habitaient le prieuré, y assumaient les fonctions pastorales quand les curés-religieux

n'y plaçaient pas des vicaires-amodiataires. La paroisse comprenait les villages d'Avry, Gumefens et Pont-en-Ogoz. En 1522 le Mont-Joux, malgré son opposition, fut dépouillé du droit de collation par le chapitre St-Nicolas de Fribourg (v. Liste des curés). Si le Mont-Joux jouissait de nouveau des revenus dès 1560, la nomination des curés restait au chapitre de Fribourg. En 1602 eut lieu la cession définitive. L'église du Moyen-Age fut remplacée en 1829–1833.

Dellion 1, 310–355. – *HS* I/4, 443.

Liste des curés:

Sources: APrévMartigny, Fichier des chanoines. – Dellion 1, 348–350. – Wirz, *Regesten.*

Jean d'Avry, prieur?	1145/1159
Rodolphe, prieur	1234
Jean de Pont, recteur	1287-1309
Pierre de Lully	1346
François Rey	jusqu'en 1392
Nicod Souvey (Sovez)	1409–1431
Guy Emodruz (Emedructi)	1431–1434
Jean Passequen (Pasquy)[1]	1434–1438
François Mugnier[2]	1441
François de Clausello	1455–1457
Antoine Blanc (Albi)	1457–1461
Jean Rivet	1496–1502
Martin Rafferii	1502–1505
André	1508
Michel Falcon (Farconis)	1518–1522
Claude de La Tour[3], recteur	1522–1536
Pierre Neyplier[4], recteur	1536–1538
André Morell[5], vicaire	1565
Jacques Emaulaz[6], vicaire perpétuel	1575–1597

[1] Autre charge v. Bière, 1424. – [2] Autre charge v. Bettens, 1437–1438. – [3] Il semble que Claude de La Tour et Pierre Neyplier ne purent pas s'imposer face aux candidats du chapitre de Fribourg, Guillaume Carmentran (en 1522) et Nicolas Guichard (en 1536). – [4] V. n. 3. – [5] Nommé par le chapitre de Fribourg. – [6] V. n. 5.

BETTENS

Situation: com. de Bettens VD. – *Diocèse:* Lausanne. – *Patron:* saint Nicolas. – *Qualité:* prieuré rural. – *Epoque:* entre 1145 et 1159–1536.

Histoire: Le Mont-Joux possédait depuis 1145/1159 à Bettens un prieuré rural (ou ferme), exploité par des religieux. Une chapelle en dépendait. 1177 cella cum decimis et aliis pertinenciis; confirmation par Alexandre III. 1228 ecclesia, prioratus; 1286 cella; 1323 domus. En 1523, le moulin de Bettens fut confisqué en faveur du prieuré, à la suite du non paiement des redevances par le meunier. Le prieuré fut supprimé en 1536 par la Réforme.

HS I/4, 443. – Mottaz 1, 208s.

Liste des prieurs:

Sources: APrévMartigny, Fichier des chanoines. – Mottaz 1, 209. – Wirz, *Regesten.*

Conon de Bettens, prieur?	1145/1159
Humbert	1215
Jacques de Bosses	1359
François Mugnier[1]	1437–1438
Guillaume Verzati[2]	1447–1454
Etienne-François Paripinger	1461–1467
Guillaume Barbier[3]	1469
Etienne Bergier[4]	1474, 1499
Angelin Humbert[5]	1520–1531

[1]Autre charge v. Avry-devant-Pont, 1441. – [2]Autre charge v. Etoy, 1437–1438. – [3]Autre charge ib., 1470, 1477–1489. – [4]Autre charge v. Vevey, 1474–1477, 1499. – [5]Autres charges v. Lausanne, 1524–1527; Vevey, 1525.

BIÈRE

Situation: com. de Bière VD. – *Diocèse:* Lausanne. – *Patron:* sainte Marie. – *Qualité:* prieuré-cure. – *Epoque:* 1172–1536.

Histoire: En 1172, on cite pour la première fois un prieur de Bière. 1177 ecclesia cum decimis; confirmation par Alexandre III. 1228 prioratus cum parrochia, 1241 domus, 1286 ecclesia, 1416/1417 et 1453 ecclesia parrochialis. Parce que la maison était mal administrée vers 1330/1334, les procureurs du Mont-Joux eurent à s'en occuper. Le prieuré fut supprimé en 1536 par la Réforme, et ses biens sécularisés.

HS I/4, 444. – Mottaz 1, 228.

Liste des prieurs:

Sources: APrévMartigny, Fichier des chanoines. – Mottaz 1, 228. – Mülinen 1, 153s. – Wirz, *Regesten.*

Girold	1172
Dalmace, prieur?	1210
Guy	1215
Humbert (de Bière?)	1222
Guerric (d'Aubonne?)[1]	1245, 1266
Guillaume (de Bière?)	1275–1280
Guillaume (Villencus, Willermus)	1290
Aymon de Bière (Byeri)	1308, 1310?
Etienne (ou Jean) de Burdigny	1321–1323
Guillaume de Composta	1330
Hugues de Tournon	1333
Hugues de Duyn[2], prieur nommé	1334
Girard de Bettens	1377
Guigonet de Dompierre	1381
Nicod de Lavigny	1389
Hugues de Lavigny	1403–1409
Guichard de Monbucion	1413
Morard Costani[3]	1417, 1421 (1)
Jean Passequen[4]	1424
Morard Costani	1426–1438 (2). V. 1417, 1421
Antoine Challet	1456–1479[5]
Léger Rolaz	1482–1503
Claude Rolaz	1503
Jacques Rolaz	jusqu'en 1536

[1]Peut-être le même personnage, designé seulement par son prénom, Guerric, qui dirige Etoy, 1265–1267. – [2]Autre charge v. Etoy, 1341, 1357–1359. – [3]Autre charge v. Vevey, 1409. – [4]Autre charge v. Avry-devant-Pont, 1434–1438. – [5]1458: Etienne de Pampigny d'après APrévMartigny, Fichier des chanoines.

BORNU

Situation: com. de Pompaples VD. – *Diocèse:* Lausanne. – *Patron:* saint Nicolas. – *Qualité:* hôpital. – *Epoque:* 1228–1536.

Histoire: L'hôpital avec sa chapelle est mentionné dès 1149. 1228 hospitale; Conon d'Estavayer l'indique comme prieuré du Mont-Joux. 1286 cella. L'hôpital fut supprimé par la Réforme et sécularisé en 1536.

HS I/4, 444. – Mottaz 1, 258.

Liste des recteurs:

Source: APrévMartigny, Fichier des chanoines.

Guillaume Dardi[1]	1437
Jean Clément	1488
Pierre Parisii	1489–1490

[1] Autre charge v. Genève, 1437–1438.

BOURG-SAINT-PIERRE

Situation: com. de Bourg-St-Pierre VS. – *Diocèse:* Sion. – *Patron:* saint Pierre. – *Qualité:* prieuré-cure. – *Epoque:* depuis le début du Mont-Joux.

Histoire: La paroisse, une des plus anciennes de la zone alpine, succède à un monastère-hospice dont on peut relever les traces de la fin du VIIIe s. au début du XIe s. 1177 ecclesia; confirmation par Alexandre III. Depuis le XIIe s. l'église abbatiale qui avait été détruite par les Sarrasins puis reconstruite par Hugues, évêque de Genève, n'est plus qu'une dépendance du Mont-Joux. Elle sert d'église paroissiale; les origines de ce service pastoral ne sont pas connues. Pendant plusieurs siècles le prieur claustral de l'hospice du col assume également la fonction de prieur, soit curé de Bourg-St-Pierre. La collation appartient au prévôt du Mont-Joux. L'église du XIe s. fut remplacée par le bâtiment actuel en 1739. L'ancien prieuré possède des fondations des XIe et XIIe siècles, ou même autérieures, le prieur y habitait jusque vers 1796. La maison actuelle du prieur date de 1895–1897.

Louis Blondel, *L'église et le prieuré de Bourg-St-Pierre,* dans *Vallesia* 1, 1946, 21–41. – Dubuis/Lugon 3, dans *Vallesia* 50, 1995, 22–24. – *HS* III/1, 248–252 (François Huot). – Maurice Ribordy, *La paroisse de Bourg-Saint-Pierre et ses prieurs,* dans *AV,* 2e sér. 28, 1953, 313–345.

Liste des prieurs:

Source: Ribordy (supra), 319–344.

Guigue	1167
Falco[1]	1229
Jean Sabini	1280–1311
Guillaume	1315
Nicolas	1327–1332
Jean de Venthône	1337
Pierre de Pollein	1341–1349

Pierre de Châtillon	1358
Jean de Versonay	1363–1368
Jean de Compeys[2]	1380–1397
Humbert d'Etoy ou Forestier	1397–1427
Jean de Solace	1433–1473
Barthélemy Charroti	1473–1474
Pierre de Carière	1474–1497
Guillaume Darbellay	1498–1524
Alexandre Termodi	1525
Jean Darbellay	1529–1546
Jean Guilleti	1546–1581
Alexandre Tercinod	1581–1588
Marcel Decré	1588–1596
Jean Granier	1602–1603
Guillaume Jaye	1604
Jacques Casalet	1604–1638
Jean-Jacques Jacodi	jusqu'en 1644
Jean-Pierre Provenche	1645–1648
Jean-Léonard Cabraz	1648–1670
Jean-Jacques Jacquemettaz	1671–1697
Jean-Marie Farquet	1697–1700
François-Joseph Bovard	1700–1724
Jean-Claude Verraz	1726–1733
François-Humbert Pinguin	1735–1745
Joseph Crettet alias Lovey	1745–1747
Jean-Nicolas Cavelli[3]	1747–1760
Jean-Antoine Mabillard[4]	1760–1764
Jean-Joseph Joris	1767–1778
Jean-Jérôme Darbellay	1778–1809
Jean-Joseph Ballifard	1809–1814
Jean-Baptiste Darbellay[5]	1814–1820
Jean-Nicolas Favre	1820–1828
François-Xavier Bärenfaller	1828–1869
Jean-Joseph Lugon	1869–1882
Eugène-Benjamin Bruchez	1882–1901
Jules-Antoine Tavernier[6]	1901–1904
Pierre-Antoine Studer	1904–1927
Joseph Nanchen	1927–1939
Maurice Ribordy	1939–1968
Lucien Quaglia[7]	1968–1977

François-Nestor Adam[8]	1977–1984
Alphonse Berthousoz	depuis 1984

[1]V. Prévôts, 1240–1259; le même personnage dirige vraisemblablement Lens, 1219. – [2]Selon AHGd-St-Bernard; selon Ribordy jusqu'en 1400. Autre charge v. Vevey, 1404. – [3]Autre charge v. Lens, 1744–1746. – [4]Autre charge v. Lens, 1746–1753. – [5]Autre charge v. Simplon, 1835. – [6]Autre charge v. Lens, 1887–1901. – [7]Autres charges v. Grand-St-Bernard, hospice, 1952–1959; Simplon, 1950–1952. – [8]V. Prévôts, 1939–1952.

ETOY

Situation: com. d'Etoy VD. – *Diocèse:* Lausanne. – *Patrons:* saint Nicolas et saint Bernard. – *Qualité:* prieuré. – *Epoque:* entre 1145 et 1159–1536.

Histoire: Entre 1145 et 1159 le Mont-Joux fit une donation à l'abbaye de Humilimont; parmi les témoins du prévôt on trouve Ulricus de Stuie qui s'identifie peut-être à son homonyme, appelé prieur en 1161. Comme fondateurs du prieuré, entrent en ligne de compte les seigneurs d'Aubonne ou les chevaliers de Hauteville. 1177 cella; confirmation par Alexandre III. 1206 domus; 1228 prioratus cum parrochia; 1234 ecclesia; 1286 villa; 1447 ecclesia et domus; 1453 ecclesia parrochialis. Au prieuré résidaient en général 4 à 5 chanoines, et parfois un novice. La paroisse ainsi que plusieurs cures du Mont-Joux dans la région, auxquelles le prieur avait le droit de présentation, était desservie par les chanoines. L'union de 1374 avec l'hôpital de Pizy n'a jamais été pleinement accomplie. A la fin du XIVe et au début du XVe s. Etoy servit de résidence aux prévôts. En vue d'une réforme de la congrégation, le chapitre général y rédigea en 1437 les «constitutions d'Etoy». Au XVe s. les supérieurs étaient des religieux appelés administrateurs, recteurs ou gouverneurs, institués par le prévôt. En 1536 le prieuré fut supprimé par la Réforme. Le Mont-Joux entreprit jusqu'en 1625 de vaines tentatives pour récupérer Etoy.

Germain-Marie Francey, *Le prieuré d'Etoy,* dans *RHES* 4, 1910, 98–115. – *HS* I/4, 444. – Mottaz 1, 1914, 709s. – Wirz, *Regesten.*

Liste des prieurs:

Sources: APrévMartigny, Fichier des chanoines. – Francey (supra), 114s. – Wirz, *Regesten.*

Ulric	(1145/1159?) 1161–1167
Girard	1188–1191
Gaucher	1197–1204

Rodolphe	1215–1235
Guillaume d'Aillon	1243–1246
Guerric[1]	1265–1267
Girard	1275–1291
Jacques	1294–1299
Jean de Duyn[2]	1301–1302
Jean du Folliet	1302–1309
Guillaume	1313
Girard de la Sarra (d'Eclépens)	1315–1337
Hugues de Duyn[3]	1341 (1)
Humbert Francey	1343–1346
Jean de Charvensod	1357
Hugues de Duyn	1357–1359 (2). V. 1341
? Guillaume de Pizy[4]	1359/1360
Hugues d'Arces[5]	1419–1425
Guillaume Verzati[6]	1437–1438
Jacques Vuillermet	1440–1443
Guidet de Ferrariis	1462–1466
Guillaume Barberin[7]	1470 (1)
Rodolphe Deferney (de Ferneto)	1473–1475
Guillaume Barberin	1477–1489 (2)[8]. V. 1470
Pierre Tillier	1520–1521

[1]Peut-être le même personnage, nommé Guerric (d'Aubonne?), qui dirige Bière, 1245, 1266. – [2]V. Prévôts, 1302–1316/1317. – [3]Autre charge v. Bière, 1334. – [4]V. Prévôts, 1360–1374. – [5]V. Prévôts, 1393-1419. – [6]Autre charge v. Bettens, 1447–1454. – [7]Autre charge v. Bettens, 1469. – [8]Pour 1482 on trouve Michel d'Estavayer comme prieur commendataire; v. aussi Montpreveyres, 1458–1464; Sévaz, 1455–1482.

FARVAGNY-LE-GRAND

Situation: com. de Farvagny-le-Grand FR. – *Diocèse:* Lausanne. – *Patron:* saint Vincent. – *Qualité:* prieuré-cure. – *Epoque:* 1177–1602.

Histoire: L'église est mentionnée depuis la fin du XI[e] s. 1177 ecclesia; confirmation par Alexandre III. 1228 prioratus cum parrochia; 1323 domus; 1416/1417 et 1453 ecclesia parrochialis. La paroisse comprenait les territoires de Farvagny-le-Grand, Farvagny-le-Petit, Grenilles, Posat, Vuisternens, Rossens et Illens. Au prieuré vivaient 2 à 3 chanoines dont un était curé. Les curés n'y résidaient pas toujours, et ils engageaient des vicaires-amodiataires, surtout au XV[e] s. Au XVI[e] s. le chapitre de

St-Nicolas à Fribourg s'arrogea le bénéfice. Après de longs débats et procès, le Mont-Joux céda Farvagny au chapitre de St-Nicolas en 1602.

Dellion 5, 239–271. – *HS* I/4, 444.

Liste des curés:

Sources: APrévMartigny, Fichier des chanoines. – Dellion 5, 268–270. – Wirz, *Regesten.*

Guillaume, prieur	1234–1258
Pierre des Pruniers[1]	1330–1342
Henri Russin	1388–1417
Rodolphe	jusqu'en 1431
Guillaume de Lavignac[2]	1431–1438
Thomas[3] Villiquin, commendataire	1441–1471
Humbert Baiuli, commendataire	1475–1495
Humbert Béla	1506
Hugues Belli	1540–1541
Georges de Prez	1566–1569?
Jacques Gottrau	1569–1575
Jean Thomy[4]	1580–1590
Etienne Reynaud	1593–1612

[1] Peut-être le même personnage qui dirige Vevey, 1368. – [2] Autres charges v. Fribourg, 1437; Sâles, 1453; Semsales, 1441–1462/1463; Vevey, 1441. – [3] Ansgar Wildermann, *La visite des églises du diocèse de Lausanne en 1453,* vol. 2, Lausanne 1993 (MDR, 3e sér. 20), 349 s.: Barthélemy. – [4] V. HS, Chapitres collégiaux, Fribourg (St-Nicolas), Pröpste (*HS* II/2, 287).

FRIBOURG

Situation: Fribourg FR. – *Diocèse:* Lausanne. – *Patron:* saint Pierre. – *Qualité:* hôpital. – *Epoque:* 1228–1602.

Histoire: L'hôpital St-Pierre-aux-Places est attesté à partir de 1228. Il comprenait un hôpital, chapelle avec cimetière et maison. Les chanoines du Mont-Joux, sous la direction d'un prieur ou recteur, cessèrent d'y résider vers 1500 et le gouvernement fribourgeois dut se charger des réparations nécessaires. De 1299 à 1421/1422 les sources parlent aussi de sœurs de St-Pierre qui habitaient près de l'hospice – des recluses ou des béguines. A partir de 1409 on connait plusieurs recteurs de l'hôpital ou de la chapelle. En 1602 le Mont-Joux céda son droit de collation au chapitre de St-Nicolas à Fribourg.

Dellion 5, 446–452. – *HS* I/4, 444; IX/2, 330s. – *MAHFribourg* 3, 1959, 371s.

Liste des recteurs:

Sources: APrévMartigny, Fichier des chanoines. – Dellion 5, 450.

Jacques Cornete	1409
Guillaume de Lavignac[1]	1437
Claude Parrochi	1437
Jean Charroton (Chavanton)	1441
Jean Chappotat alias Balsinger	1444–1456
Pierre de Clausello	1455–1459
Guillaume Cavelli	1466–1483
Jean Marguerettaz	1477–1489
Pierre de Campo Villario	1499–1503
Jean Avocat[2]	1524–1530
Michel Cugniardi	à partir de 1530

[1]Autres charges v. Farvagny-le-Grand, 1431–1438; Sâles, 1453; Semsales, 1441–1462/1463; Vevey, 1441. – [2]Autre charge v. Sâles, 1526–1530.

GENÈVE

Situation: Genève GE. – *Diocèse:* Genève. – *Patrons:* saint Bernard; sainte Marie et saint Bernard; saint Nicolas et saint Bernard. – *Qualité:* hôpital. – *Epoque:* 1376–1536.

Histoire: La fondation de l'hôpital (second quart du XIV[e] s.?) près de la porte de St-Antoine est due à André de Thonnay et à sa femme Dognette, comme l'indique un acte de 1376. Dédié à saint Bernard, aussi «ad honorem Dei beateque gloriose Virginis Marie et Sancti Bernardi» (1427) et à saint Nicolas et saint Bernard (1502 et 1525), cet établissement, dirigé par un recteur (ou chapelain), était le plus pauvre des petits hôpitaux de Genève. En 1429, le conseil de la ville ordonna la visite de l'hôpital pour cause de profanation; à partir de 1500 environ, le conseil nomma aussi les hospitaliers. En 1536 l'hôpital fut supprimé lors de la Réforme et vendu.

Jean-Jacques Chaponnière et Louis Sordet, *Des hôpitaux de Genève avant la Réformation,* dans *MDG* 3, 1844, 239–247.

Liste des recteurs:

Sources: APrévMartigny, Fichier des chanoines. – Chaponnière/Sordet (supra), 247.

Nicod Morselli	1427
Guillaume Dardi[1]	1437–1438

Guillaume Morard[2]	1446
Nicolas Morard[3]	jusqu'en 1465
Jacques Perelli, hospitalier	1468–1472
Martin Morel	1478
Pierre Oddinet (Oddivet)	1502–1509
Charles de Châtillon, chapelain	1525–1528

[1]Autre charge v. Bornu, 1437. – [2]Autre charge v. Martigny, 1447–1465. – [3]Autre charge ib., 1465–1488.

GRAND-SAINT-BERNARD, HOSPICE

Situation: com. de Bourg-St-Pierre VS. – *Diocèse:* Sion. – *Patrons:* saint Nicolas et saint Bernard. – *Qualité:* hospice. – *Epoque:* depuis avant 1081/1086.

Histoire: Au cours du XX[e] s., l'importance de la «maison-mère» sur le col a diminué du fait d'une réorganisation de la congrégation (v. supra Histoire III, chap. La congrégation depuis 1878. 5) Réorganisation). Aujourd'hui c'est une maison comme celle du Simplon, où on pratique l'hospitalité et l'accueil. La communauté de 4 à 5 chanoines est sous la direction d'un prieur.

Liste des prieurs (depuis 1950):

Source: APrévMartigny, Fichier des chanoines.

Jules Clivaz[1]	1950–1952
Lucien Quaglia[2]	1952–1959
Marcel Giroud[3]	1959–1965
Bernard Rausis	1965–1977
Bernard Cretton	1977–1980
Jean-Michel Girard[4]	1980–1992
Bernard Gabioud	depuis 1992

[1]Autre charge v. Martigny, 1956–1965. – [2]Autres charges v. Bourg-St-Pierre, 1968–1977; Simplon, 1950–1952. – [3]Autre charge v. Martigny, 1965–1980. – [4]Autre charge ib., depuis 1992.

LAUSANNE

Situation: Lausanne VD. – *Diocèse:* Lausanne. – *Patron:* saint Jean. – *Qualité:* hôpital. – *Epoque:* 1177–1536.

Histoire: L'hôpital St-Jean dont les origines ne sont pas connues, fut sans doute fondé par le chapitre de Lausanne et passa ensuite aux chanoines du Mont-Joux. 1177 hospitale; confirmation par Alexandre III. 1228 hospitale, prioratus Montis Iovis. Il comprenait deux bâtiments distincts: un hôpital et une chapelle. Le recteur était un chanoine nommé par le prévôt du Mont-Joux; en 1426 l'hôpital fut amodié à un citoyen de Lausanne. En 1533 l'«Abbaye des Nobles Enfants» empêcha le recteur Claude de Prez de continuer à remplir ses fonctions. En 1536, lors de la Réforme, la ville s'empara des biens de l'hôpital. Mais le Grand-St-Bernard n'abandonna tous ses droits qu'en 1602.

MAHVaud 1, 297s. – *HS* I/4, 444. – Ilaria Taddei, *Fête, jeunesse et pouvoirs. L'Abbaye des Nobles Enfants de Lausanne,* Lausanne 1991 (Cahiers lausannois d'histoire médiévale 5), 63, 91–93, 187–190.

Liste des recteurs:

Source: APrévMartigny, Fichier des chanoines.

Nicolas, hospitalier	1234
Nicolas (de Liddes?), prieur	1245
Jean d'Etoy	1279
Jacques	1299 et 1330?
Henri de Giez	1333–1343
Pierre Bourgeois	1345–1359
Guillaume de St-Prex[1]	1388–1409
Amédée de Alto Villario	1417, 1428, 1437–1438
François Burdini[2], prieur	1438
Jean Berguen	1441
Jean Bonivard	1459–1461
Louis de Monthey[3]	1462–1463
Pierre de St-Michel	1465
Jean de Lavione	jusqu'en 1471
André Rolandi	1471
Antoine Mermier	1477–1482
Claude Mermier	1492–1503
Amédée Mistral	1503
Angelin Humbert[4]	1524–1527
Claude de Prez	1533

[1]En 1391 il apparaît avec le prénom d'Amédée. – [2]Autre charge v. Montpreveyres, 1437–1458. – [3]V. St-Maurice, Appendice, Villeneuve, 1463–1471. – [4]Autres charges v. Bettens, 1520–1531; Vevey, 1525.

LENS

Situation: com. de Lens VS. – *Diocèse:* Sion. – *Patron:* saint Pierre. – *Qualité:* prieuré-cure. – *Epoque:* depuis 1177.

Histoire: 1177 ecclesia; confirmation par Alexandre III. Peu avant, l'église a dû passer des mains du chapitre de Sion à celles du Mont-Joux. Suite à cet événement contesté, le prévôt rendit l'église de Lens à l'évêque de Sion qui la conféra, en accord avec le chapitre, en 1199, au Mont-Joux en échange d'un cens annuel. Dans la maison de Lens (prieuré) logeaient le prieur, des chanoines ou frères convers, et, de 1484 à 1951, avec des interruptions occasionelles, un recteur; la maison prieurale actuelle date de 1834–1837. L'église fut agrandie plusieurs fois: au XVI[e] s. (vers 1537?), vers 1734/1737 et vers 1842 (consacrée en 1852). De 1524 à 1666 les paroissiens s'arrogèrent la nomination des prieurs. Responsable du service pastoral dans la région, le prieuré a subi le détachement des paroisses de Montana-Village (en 1863), Montana-Station (en 1928) et Chermignon (en 1948) tandis que l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs à Flanthey (rectorat pendant quelque temps) et l'église St-Grégoire-de-Naziance à Icogne continuent à faire partie du prieuré. En 1935 fut érigée une statue monumentale du Christ-Roi au sommet de la colline du Châtelard.

Dubuis/Lugon 3, dans *Vallesia* 50, 1995, 66–68. – Lucien Quaglia, *Le Mont de Lens,* Lens 1988, 323–441.

Liste des prieurs:

Source: Quaglia (supra), 327–428.

? Falco[1]	1219
Odon	1233–1234
Villencus	1290–1323
Jean de Quart[2]	1323–1350
Jean Faron	1354–1366
Thomas de Lully	1368–1375
Jacques Pavyoti	1394–1400
Pierre de Duyn	1408–1415
Pierre Bavili	jusqu'en 1417

Jacques de Platea	1417–1423
Jean Crossar	1423–1451
Nicolas Pasquier (Pasqueti)	1451–1460
Jean Favre	1460
François de Montheys	1461–1474
Guillaume Ours[3]	1476–1496
François Fabri	1501–1524
Jean de Platea[4]	1524–1532
Etienne de Vico	1532
Jean Haymon[5]	1532
Claude Coudray	1540–1580
Pierre Cardinal	1584–1629
Melchior André[6]	1629–1630
Ours Arnod[7]	1630–1631
Claude Quiriodus	1631–1640
Léonard Bigay	1641–1642
Pierre Molliet	1642–1646
Jacques Vuillermolaz	1646–1660
Michel Publius	1660–1664
Jacques Marguerettaz[8]	1666–1669
Pierre Gaillard	1669–1677
Nicolas Paulet	1677–1699
Nicolas Schäffer	1699–1700
Pierre Bastian	1700–1702
Barthélemy Favrat[9]	1702–1706
Jean-Claude Verraz[10]	1706–1727
Louis-André Chenevier	1727–1739
Pierre-François Kuntschen	1739–1742
Nicolas Champlot	1742–1744
Jean-Nicolas Cavelli[11]	1744–1746
Jean-Antoine Mabillard[12]	1746–1753
Nicolas Magnin	1753–1790
Jean-Baptiste Lovey	1790–1813
Théodore Genoud	1813–1859
Stanislas Darbellay	1859–1887
Jules-Antoine Tavernier[13]	1887–1901
Pierre Gard	1901–1939
Aristide Müller	1939–1940
Hermann Bonvin	1940–1950
François Rey	1950–1960

René Berthod	1960–1971
François Roserens	1971–1973
Michel Bourgeois	1973–1988
Jean-Claude Rossier	1988–1992
René-Meinrad Kaelin	depuis 1992

[1]V. Prévôts, 1240–1259, et Bourg-St-Pierre, 1229. – [2]Il réussit à éliminer son compétiteur Othon de Gigenstein. – [3]V. St-Maurice, Appendice, St-Jacques de St-Maurice, 1463–1493. – [4]Le Mont-Joux avait nommé, sans succès, Claude de La Tour, en 1524 et en 1532. – [5]V. n. 4. – [6]Autre charge v. Martigny, 1614–1618. – [7]V. Prévôts, 1646–1649. – [8]Pierre Gaillard en 1664 et Claude Formaz en 1666, nommés par le prévôt du Grand-St-Bernard, ne purent pas se maintenir. – [9]Autre charge v. Martigny, 1706–1735. – [10]Autre charge v. Bourg-St-Pierre, 1726–1733. – [11]Autre charge v. Bourg-St-Pierre, 1747–1760. – [12]Autre charge ib., 1760–1764. – [13]Autre charge ib., 1901–1904.

MARTIGNY

Situation: com. de Martigny VS. – *Diocèse:* Sion. – *Patron:* Notre-Dame des Champs. – *Qualité:* prieuré-cure. – *Epoque:* depuis 1150/1160.

Histoire: Au cours du XII[e] s., l'église de Martigny passa de l'évêque de Sion au Mont-Joux qui en posséda ainsi le droit de patronage. Cette donation fut l'objet de contestations entre 1163 et 1168. 1177 ecclesia; confirmation par Alexandre III. Depuis cette époque, des religieux desservent la paroisse. L'ancien prieuré s'élevait du côté de l'hôtel-de-ville, avec un cloître habité par les religieux chargés de l'office. Il occupe aujourd'hui le bâtiment voisin, construit en 1563. L'église actuelle date de 1687, le clocher de 1714–1723. Aux XIX[e] et XX[e] siècles se formèrent plusieurs rectorats (1926 Ravoire, 1936 Charrat, 1962 Martigny-Bourg, 1970 Martigny-Croix) et une paroisse (1868 Trient) sur le territoire de la paroisse de Martigny.

Dubuis/Lugon 3, dans *Vallesia* 50, 1995, 75–77. – Philippe Farquet, *Martigny. Chroniques, sites et histoire,* Martigny 1953, 224–254. – Tamini/Délèze, 192–198.

Liste des prieurs:

Sources: AHGd-St-Bernard, n° 1448–1597 et 3875–4141. – AEValais, AMartigny-Mixte. – APrévMartigny, Fichier des chanoines. – Tamini/Délèze, 196s. – Wirz, *Regesten.*

Bernard	1210
Rodolphe	1221, 1229
Guillaume	1240
Rodolphe	1251
Jean	1253

Guillaume de Romainmôtier	1280, 1288
Guillaume (de St-Germain?)	1291
Aymon de Lens	1310
Rodolphe Robelini[1]	1329
Martin Fabri	1331
Rodolphe Pollatenus	1334
Guillaume Curbaudi	1350–1361
Pierre de Villette	1366
Jacques de Parlaret	1373–1381
Pierre de Villario	1387–1399
Guigue Exchampéry	1409
Jean-Jacques de Campo Laurenzali	1416–1443
Guillaume Morard[2]	1447–1465
Nicod Morard[3]	1465–1488
Philibert de Chaffardon	1490
Pierre de Hertenstein	1492–1496
François Supersaxo	à partir de 1496
Pierre Grand	1511
Adrien (André?) Tornery	1522
Jean-Pierre Layet	1524
Jean Jordan[4]	1524–1548
Adrien Werra	1556
Antoine Pouleti	1565–1566
Antoine Vineroz	1566–1575
Jean-Pierre Cornillon	1575–1601
Pierre Du Nant de Grilly[5]	1601–1606
Antoine Waldin	1606–1609
Pierre-Michel Moccand	1609–1611
Humbert Mariette	1611–1613
Melchior André[6]	1614–1618
Georges Quartéry[7]	1618
Grat ou Jean-Pierre Decré	1618–1624
Jean-Louis Liabel	1624–1641
Louis-Guillaume Fabri	1641–1655
Jean-Jodoc Quartéry[8]	1655–1657
Gaspard-Nicolas Cornut	1657–1661 (1)
Claude Germain	1661–1664
Gaspard-Nicolas Cornut	1664–1667 (2) V. 1657–1661
Antoine Marcoz	1667–1689
Jean-Baptiste Derriard	1689–1706

Barthélemy Favrat[9]	1706–1735
Jean-François Michellod[10]	1735–1759
Pierre-Maurice Guisolan	1759–1792
Laurent-Joseph Murith	1792–1816
Joseph Darbellay	1816–1857
Joseph-Antoine Dallèves	1858–1874
Joseph-Emmanuel Meilland	1874–1899
Jules Frossard	1899–1911
Cyrille Massard	1911–1927
Bruno Cornut	1927–1943
Jean Besson	1943–1951
César Pignat	1951–1956
Jules Clivaz[11]	1956–1965
Marcel Giroud[12]	1965–1980
Jean Emonet[13]	1980–1992
Jean-Michel Girard[14]	depuis 1992

[1]Autres charges v. Montpreveyres, 1325/1326, et peut-être Semsales, 1329 (v. notes). – [2]Autre charge v. Genève, 1446. – [3]Autre charge v. Genève, jusqu'en 1465. – [4]V. HS, Diocèses, Sion, Evêques (en préparation). – [5]V. St-Maurice, Abbés, 1604–1618. – [6]Autre charge v. Lens, 1629–1630. – [7]V. St-Maurice, Abbés, 1618–1640. – [8]V. ib., 1657–1669. – [9]Autre charge v. Lens, 1702–1706. – [10]V. Prévôts, 1735–1753. – [11]Autre charge v. Grand-St-Bernard, hospice, 1950–1952. – [12]Autre charge v. ib., 1959–1965. – [13]Autre charge v. Simplon, 1968–1972. – [14]Autre charge v. Grand-St-Bernard, hospice, 1980–1992.

MONTPREVEYRES

Situation: com. de Montpreveyres VD. – *Diocèse:* Lausanne. – *Patron:* saint Laurent. – *Qualité:* prieuré-cure. – *Epoque:* 1167–1536.

Histoire: Les origines du prieuré remontent peut-être à une donation du chapitre de Lausanne auquel, en 1233, il doit payer un cens. En 1167 on cite pour la première fois un prieur. 1177 cella cum decimis et pertinenciis; confirmation par Alexandre III. 1228 prioratus; 1286 cella; 1323 domus; 1416/1417 et 1453 ecclesia parrochialis et prioratus. A la fin du XV[e] s., le Mont-Joux attribua les revenus à un chanoine du chapitre de Lausanne. En 1536 le prieuré fut supprimé par la Réforme; la maison du prieur («château») devint cure protestante.

HS I/4, 445. – Mottaz 2, 246–247. – Ch(arles) Pasche, *La contrée d'Oron soit le district de ce nom dans les temps anciens, au moyen âge et sous la domination bernoise,* Lausanne 1894, 279–296.

Liste des prieurs:

Sources: APrévMartigny, Fichier des chanoines. – Mottaz 2, 246s. – Wirz, *Regesten.*

Girard	1167
Jacques	1215–1234
Jacques d'Etoy	1279–1281
Thomas de Solerio	1323
Rodolphe Robelini[1]	1325/1326
Pierre, curé	1340
Pierre	1352
Nicod de Mézières	1363
Aymon de Font-Molière	1409–1417
François Bordin (Burdini)[2]	1437–1458
Pierre Chevalerii[3]	1458
Michel d'Estavayer[4]	1458–1464 ou 1482/1483
Jean du Pas	1482–1492
Louis du Pas[5]	1492–1501
Humbert Bertier	1501–1513
Nicolas de Watteville[6]	1513–1521
François de Lutry (Mayor)[7]	1521–1536

[1]Autres charges v. Martigny, 1329, et peut-être Semsales, 1329 (v. notes). – [2]Autre charge v. Lausanne, 1438. – [3]Pierre Chevalerii, qui avait échangé son bénéfice à Lyon avec François Bordin en 1458, n'apparait plus ensuite comme prieur, contrairement aux informations de APrévMartigny, Fichier des chanoines, qui le cite comme tel en 1458, 1462, 1474, 1480–1481. – [4]Autres charges v. Sévaz, 1455–1482; v. aussi Etoy, n. 8. – [5]En juillet 1492 Louis du Pas reçoit de Rome la permission de succéder à Jean du Pas. – [6]Selon *HS* I/4, 392 n. 2, on lui attribuerait, à tort, certains bénéfices, dont celui de Montpreveyres. V. HS, Diocèses, Lausanne, Chapitre cathédral, Prévôts (*HS* I/4, 391–393); Chapitres collégiaux, Berne, Prévôts (*HS* II/2, 159s.). – [7]V. HS, Diocèses, Lausanne, Vicaires généraux (*HS* I/4, 245s.).

MOUDON

Situation: com. de Moudon VD. – *Diocèse:* Lausanne. – *Patron:* saint Bernard. – *Qualité:* hôpital. – *Epoque:* 1234–1536.

Histoire: La première trace de cette maison remonte à l'an 1234, date à laquelle l'hospitalier Amédée est cité au nombre des participants du chapitre général du Mont-Joux. 1286 hospitale; confirmation par Honorius IV. L'hôpital se trouvait au quartier de la Bastie, vers la porte de St-Bernard. Il était, comme les deux autres établissements hospitaliers de Moudon, un asile pour les pauvres passants et les

malades. En 1531 les revenus ne dépassaient pas 40 fl. A cette date, et depuis longtemps probablement, la maison ne recevait plus ni malades ni passants; aussi était-elle louée à des fermiers, tel Humbert Nicati 1522–1528. L'hôpital fut supprimé par la Réforme en 1536.

Bernard de Cérenville et Charles Gilliard, *Moudon sous le régime savoyard,* dans *MDR,* 2e sér. 14, 1929. – *HS* I/4, 445. – Mottaz 2, 295.

Liste des recteurs:

Sources: APrévMartigny, Fichier des chanoines. – Cérenville/Gilliard (supra), 251, 555.

Amédée, hospitalier	1234
Christin (d'Autigny?)	1272, 1286–1302
Rodolphe de Cussey	1307
Pierre de Commugny[1]	1312, 1332
Aymon d'Aubonne	1351
Pierre Montauz	1367
Jean Cardi de Chauvent	1400
Barthélemy de Bolza	1440
Pierre Sellet alias Moschet	1455–1459
Jean Pittet	1463–1479
Pierre Loup	1482
Jean Gendre[2]	1514–1516
Guillaume de Foras	1531

[1]Autre charge v. Vevey, 1334, 1343. – [2]Autre charge v. Sâles, 1513–1526.

PIZY

Situation: com. de Pizy VD. – *Diocèse:* Genève. – *Patron:* saint Sylvestre. – *Qualité:* hôpital. – *Epoque:* 1374–1536.

Histoire: Dans son testament, rédigé en 1374, Guillaume de Pizy, devenu prévôt du Mont-Joux en 1360, fonda et dota sur ses biens patrimoniaux un hôpital pour les pauvres avec une maison forte et une chapelle. Cet établissement devait suffire à l'entretien de douze religieux. Guillaume demanda au pape Grégoire XI d'approuver cette fondation et d'unir le prieuré d'Etoy à la nouvelle maison. L'union ne fut jamais pleinement réalisée et 2 ou 3 chanoines seulement continuèrent de résider à Pizy. Au XVe s. la maison devint une simple dépendance d'Etoy; elle fut supprimée en 1536 par la Réforme. Le domaine de l'hôpital, partie de la commune de Montherod, en fut détaché à l'époque bernoise.

Germain-Marie Francey, *Le prieuré d'Etoy,* dans *RHES* 4, 1910, 98–115, en particulier 105–107. – *HS* I/4, 458 (classé par erreur au nombre des chapitres collégiaux). – Mottaz 2, 456.

Liste des recteurs:

Jacques de Colombier	1374
Jacquemet de Colombier (le même ?)	1376
Mermet Mostez	1381
Pierre de Boysseria, administrateur	1437

SÂLES

Situation: com. de Sâles FR. – *Diocèse:* Lausanne. – *Patron:* saint Etienne. – *Qualité:* prieuré-cure. – *Epoque:* 1177–1602.

Histoire: 1177 cella; confirmation par Alexandre III. La cella se nomme en 1228 ecclesia, en 1416/1417 et 1453 ecclesia parrochialis, en 1560 cure. Le dernier chanoine qualifié de curé apparaît en 1526. Par la suite, le bénéfice est l'objet de contestations; au plus tard en 1588, l'Etat de Fribourg s'est approprié le droit de patronage. En 1602 le Mont-Joux cède Sâles définitivement au chapitre de St-Nicolas à Fribourg. L'église du Moyen-Age a fait place à plusieurs constructions successives, d'abord entre 1453 et 1550, puis entre 1635 et 1642.

Dellion 11, 73–100. – *HS* I/4, 445.

Liste des curés:

Sources: APrévMartigny, Fichier des chanoines. – Dellion 11, 97s.

Guillaume	1210
François de St-Martin	1300
Guillaume	1310
Jean Christin	1321–1322
Jean de Font	1327?, 1347
Rodolphe d'Oron	1369, 1373
Henri	1381
Jean Porterii	1409–1417
Nicolas (Clameti?)	1432
Guillaume Pouyat (Posalis)	1441–1450
Guillaume de Lavignac[1]	1453
Barthélemy Rosseti alias Charroton	1459–1469[2]

Jean Brithonis (ou Clavaxii?)	1472–1473
Pierre Cavelli	1480–1494
Mayor d'Avenches	1508
Jean Gendre (Grueri)[3]	1513–1526
Jean Avocat[4]	1526–1530
Guy Dupasquier	1530
Girard Duding	1532
Antoine Fracheboud	1565
François Marguet	1574
Antoine Ramel	1578
Nicolas Dupasquier[5]	1602

[1]Autres charges v. Farvagny-le-Grand, 1431–1438; Fribourg, 1437; Semsales 1441–1462/1463; Vevey, 1441. – [2]1466: Pierre Fornerii alias Dureti, d'après APrévMartigny, Fichier des chanoines. – [3]Autre charge v. Moudon, 1514–1516. – [4]Autre charge v. Fribourg, 1524–1530. – [5]V. HS, Chapitres collégiaux, Fribourg (Notre-Dame), Rektoren (*HS* II/2, 267).

SEMSALES

Situation: com. de Semsales FR. – *Diocèse:* Lausanne. – *Patron:* saint Nicolas. – *Qualité:* prieuré-cure. – *Epoque:* 1177–1602.

Histoire: 1177 cella cum decimis; confirmation par Alexandre III. La cella s'appelle en 1228 prioratus, en 1323 domus, en 1416/1417 et 1453 ecclesia parrochialis. Semsales était un prieuré du Mont-Joux où résidaient au plus 3 ou 4 chanoines; l'un d'eux assumait les fonctions de curé ou engageait un vicaire pour ce faire. Au XVI[e] s. le gouvernement de Fribourg contesta les droits du prieur qui était en même temps seigneur du lieu: en 1537 il réunit la juridiction du prieuré à celle de Rue, en 1581 à celle de Châtel-St-Denis, et il usurpa le droit de collation. En 1593, le Mont-Joux gagna un procès en cour de Rome, mais en 1602 il céda Semsales au chapitre de St-Nicolas à Fribourg. Une nouvelle église fut construite vers 1630 et consacrée en 1650. L'ancien prieuré fut vendu vers 1782.

Dellion 11, 104–122. – *HS* I/4, 445.

Liste des prieurs ou curés:

Sources: APrévMartigny, Fichier des chanoines. – Dellion 11, 120s. – Wirz, *Regesten.*

Uldric, prieur	1234
Michel de Chaulin, recteur	1255 ou 1313

Rodolphe de Cressier	1279
Nicolas de Pont, recteur	1303–1344[1]
Rodolphe	1381
Jacques de Compeys	1409–1411
Jacques Clément, curé non-résidant	1417–1419
Guillaume de Lavignac[2], prieur-curé	1441–1462/1463
Jacques Bonivard, recteur	1462/1463–1480
Guillaume de Montdragon[3], prieur commendataire	1489–1499 (ou 1516/1529?)
Anselme Carrati, curé	1506
Claude de Montdragon[4]	1529–1541
Claude de Pettignier	1559
François Genilloud	1578
Louis Gremaud	1579–1602
Pierre Python	1602

[1]Quaglia, *Maison,* 102: Rodolphe Robelini (Robin): 1329; v. aussi Martigny, 1329; Montpreveyres, 1325/1326. – [2]Autres charges v. Farvagny-le-Grand, 1431–1438; Fribourg, 1437; Sâles, 1453; Vevey, 1441. – [3]Il mourut en 1529 et aurait eu comme successeur Claude de Montdragon. – [4]Investi vers 1540, après son ordination sacerdotale.

SÉVAZ

Situation: com. de Sévaz FR. – *Diocèse:* Lausanne. – *Patron:* saint Nicolas. – *Qualité:* chapelle, prieuré. – *Epoque:* 1167–1602.

Histoire: A Sévaz, hameau de la paroisse d'Estavayer, existait depuis le XII[e] s. un prieuré du Mont-Joux. La chapelle fut peut-être fondée par une puissante famille du voisinage. Jean, cité en 1167, est le premier prieur connu. 1177 cella cum decimis; confirmation par Alexandre III. 1228 prioratus, 1323 domus. La maison était habitée par le prieur seulement, vu la modicité des revenus. En 1524 le prieuré était vacant; en 1528 il fut incorporé au chapitre de St-Nicolas à Fribourg. Le Mont-Joux fit opposition, mais en 1602 il céda définitivement le bénéfice.

Dellion 5, 163–166 (Estavayer). – *HS* I/4, 445.

Liste des prieurs:

Source: Dellion 5, 165.

Jean	1167
Amédée, prieur?	1230
Turumbert	1234

Guillaume de Fribourg	1323
Jacques de Cervent	1342–1348
Guillaume de Marlie (Mallier)	1375–1391
Guy de Dompierre	1405–1421
Aymon Fornerii	jusqu'en 1426
Aymon Rossan	1426–1442
Louis Veteris	1444–1450
Michel d'Estavayer[1]	1455–1482
Jacques d'Estavayer, curé	1484–1486
Humbert(?) Bucherie (Busserii)	1527–1528

[1]Autres charges v. Montpreveyres, 1458–1464 ou 1482/1483; v. aussi Etoy, n. 8.

SIMPLON

Situation: com. de Simplon-Village. – *Diocèse:* Sion. – *Patron:* saint Bernard. – *Qualité:* hospice. – *Epoque:* depuis 1801/1831.

Histoire: En 1801 Napoléon décréta la création d'un hospice au col du Simplon. Il le dota de possessions sécularisées provenant des monastères de la chartreuse et du Senatore à Pavie. En 1813 on posa la première pierre; après une interruption des travaux, on construisit le bâtiment actuel de 1826 à 1831. Jusqu'en 1831 les chanoines, sous la direction d'un recteur (depuis 1812 prieur), habitaient l'ancien hospice de la famille Stockalper. La tâche principale, l'hospitalité, perdit son importance lors du percement du tunnel du Simplon en 1906. Pourtant l'activité s'étendait peu à peu: à partir de 1933 colonies et cours de vacances, 1940 scolasticat du Grand-St-Bernard mué en collège alpin en 1946, retraites alpines sous l'impulsion du prieur Gratien Volluz dès 1960.

Quaglia, *Maison,* 460–469. – Id., *Présence et activité des chanoines du Grand-St-Bernard au col du Simplon,* dans *Novarien* 11, 1981, 30–38.

Liste des prieurs:

Source: Quaglia, *Maison,* 465s.

Gabriel d'Allèves	1802 (1)
Laurent-Hyppolite Ballet	1802–1807
Gabriel d'Allèves	1807–1821 (2). V. 1802
Etienne-Sébastien Pellaux	1821–1835
Jean-Baptiste Darbellay[1]	1835
Pierre-Joseph Barras	1836–1858
Pierre-Joseph Deléglise[2]	1858–1861

Basile Frossard	1862–1875
Camille Rosset	1876–1877
François-Angelin Carron	1877–1898
Maurice Borter	1898–1910
André Favre	1910–1930
Candide Borgeat	1930–1934
Etienne Coquoz	1934–1940
Clément Moulin	1940–1943
Fabien Melly	1943–1946
Antoine Mudry	1946–1950
Lucien Quaglia[3]	1950–1952
René Giroud	1952–1959
Gratien Volluz	1959–1966
Paul Bruchez	1966–1968
Jean Emonet[4]	1968–1972
Jean-Claude Ducrey	1972–1974
Benoît-Barthélemy Vouilloz[5]	1974–1983
Klaus Sarbach	1983–1995
Michel Praplan	depuis 1995

[1]Autre charge v. Bourg-St-Pierre, 1814–1820. – [2]V. Prévôts, 1865–1888. – [3]Autres charges v. Bourg-St-Pierre, 1968–1977; Grand-St-Bernard, hospice, 1952–1959. – [4]Autre charge v. Martigny, 1980–1992. – [5]V. Prévôts, depuis 1992.

VEVEY

Situation: com. de Vevey VD. – *Diocèse:* Lausanne. – *Patron:* sainte Marie-Madeleine. – *Qualité:* hôpital. – *Epoque:* 1177–1536.

Histoire: Mentionné en 1147 sous le nom de «hospitale de ponte Vivesiae». 1177 hospitale; confirmation par Alexandre III. Il comprenait une chapelle avec cimetière, un grand et un petit bâtiment, où vivaient 2 à 3 chanoines dont un portait le titre de recteur de l'hôpital ou de la chapelle. Les chanoines firent des efforts pour coloniser le voisinage et contribuèrent à la naissance du nouveau bourg du marché. Suite à la suppression de l'hôpital par la Réforme en 1536, les biens furent confisqués par la ville et remis à l'hôpital du Vieux-Mazel. Après des contestations de la part du Mont-Joux, l'affaire fut définitivement réglée en 1616.

HS I/4, 445. – Albert de Montet, *Vevey à travers les siècles,* Vevey 1978, 52s.

Liste des recteurs:

Sources: APrévMartigny, Fichier des chanoines. – Wirz, *Regesten.*

Thomas	1231, 1234
Richard	1292
Pierre de Crissier	1299
Pierre	1333
Pierre de Commugny[1]	1334, 1343
Jean de St-Oyen	1344
Pierre des Pruniers[2]	1368
Jean de Compeys[3]	1404
Morard Costani[4]	1409
Guillaume Chablasii	1421
François de Mallis	1422, 1428, 1436–1438
Guillaume de Lavignac[5]	1441
Colin Prepositi	1461? (1)
Pierre de Campo	1464
Colin Prepositi	1469–1471 (2). V. 1461?
Silmetius de Lauraxio	jusqu'en 1474
Etienne Bergier (Bergerii)[6]	1474–1477, 1499
Angelin Humbert[7]	1525

[1]Autre charge v. Moudon, 1312, 1332. – [2]Peut-être le même personnage qui dirige Farvagny-le-Grand, 1330–1342. – [3]Autre charge v. Bourg-St-Pierre, 1380–1397. – [4]Autre charge v. Bière, 1417, 1421. – [5]Autres charges v. Farvagny-le-Grand, 1431–1438; Fribourg, 1437; Sâles, 1453; Semsales, 1441–1462/1463. – [6]Autre charge v. Bettens, 1474, 1499. – [7]Autres charges v. Bettens, 1520–1531; Lausanne, 1524–1527.

Philipp Kalbermatter et Gregor Zenhäusern

SAINT-MAURICE D'AGAUNE

SAINT-MAURICE D'AGAUNE

PAR GILBERT COUTAZ, ELSANNE GILOMEN-SCHENKEL,
GERMAIN HAUSMANN ET PHILIPP KALBERMATTER
TRADUCTION: ISABELLE BISSEGGER-GARIN ET ALAIN NADEAU

Situation: com. et distr. St-Maurice, ct. Valais.

Diocèse: Sion.

Nom: monasterium sanctorum Acaunensium (515)[1]; Acaunense coenobium (vers 520)[2]; ecclesia pretiosorum martyrum Christi Mauricii ac sociorum eius (543)[3]; monasterium sanctorum Agaunensium (654/657)[4]; monasterium sancti Maurici (762)[5]; sacrosancte ecclesie sancti Mauritii Agauni monasterium (765)[6]; monasterium sanctorum Agaunensium in regno Burgundie situm super flumen Rodanum (824–827)[7]; monasterium sancti Mauricii Agaunensis (878)[8]; monasterium Agaunense videlicet martyrum Thebeorum Mauritii sociorumque (888–912)/(912–937?)[9]; fratres coenobii sancti Mauricii [910 (911?)][10]; congregacio sancti Mauricii Agaunensis monasterii (930)[11]; sacrosanctae ecclesie Agauni sancti Mauricii monasterium (Xe s.)[12]; abbacia sancti Mauricii (983)[13]; Agauni ecclesia (993–1001)[14]; abbacia almi Mauricii (1000)[15]; monasterium sancti Mauricii in loco Agauno (1009)[16]; abbatia loci Agaunensis (1025–1031)[17]; ecclesia Sancti Mauricii de Agauno (1108)[18]; ecclesiae sancti Mauritii et martyrum sociorum loci Agaunensis (1128)[19]; le couvent de Sainct-Mauris Agan. (1282)[20]; couvent ... de Saint-Moris de Chamblay (1432)[21]; capitulum et religiosi monasterii sancti Mauricii Agaunensis, Sedunensis diocesis, ad Romanam ecclesiam nullo medio pertinentis (1459)[22]; abbas ... monasterii S. Mauritii Agaunensis Ordinis Canonicorum Regularium S. Augustini (1657)[23]; regalis exempta ac nullius dioecesis abbatia Sancti Mauritii Agaunensis ordinis canonicorum regularium sancti Augustini congregatio Lateranensis (1814/20)[24]; abbaye territoriale de Saint-Maurice d'Agaune de l'ordre des chanoines réguliers (1988/1990)[25].

[1] Besson, *Monasterium Acaunense,* 123s. (homélie d'Avitus de Vienne pour l'inauguration du monastère). – [2] *Vie des Pères du Jura* (cap. 179), 432. – [3] Gremaud 1, 8 n° 11. – [4] Anton, *Klosterprivilegien,* 12s., 22. – [5] *MGH LL Conc.* 2/1, 73. – [6] Besson, *La donation d'Ayroenus,* 294. – [7] Anton, *Klosterprivilegien,* 13 . – [8] *MGH DD Reg. Burg.,* 93 n° 1. – [9] Ib., 115 n° 12. – [10] Ib., 110 n° 11. – [11] Ib., 130 n° 26. – [12] *HPM Chartarum* 2, 64 n° 46. – [13] *MGH DD Reg. Burg.,* 177 n° 49. – [14] Ib., 241 n° 90. – [15] Ib., 327 n° 147. – [16] Ib., 337 n° 156. – [17] Ib., 351 n° 171. – [18] Mariotte, *Seigneurie monastique en Savoie,* 94. – [19] AAbSt-Maurice, 1/2/1, 30. 3. 1128. –

[20]ACVaud, Ah 10, 4.6.1282. – [21]AAbSt-Maurice, 57/1/6[2], 6. 2. 1432. – [22]Ib., 4/1/6E, 10. 2. 1459. – [23]Ib., Charléty, Liber actorum 2, p. 641. – [24]*Constitutiones regalis exemptae ac nullius dioecesis abbatiae sancti Mauritii Agaunensis ordinis canonicorum regularium sancti Augustini congregationis Laternensis,* Genève 1831. – [25]*Abbaye territoriale de Saint-Maurice d'Agaune de l'ordre des chanoines réguliers. Règle et Constitutions 1988.*

Patron: Maurice et ses compagnons[1].

[1]Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 77 (acte de fondation); Anton, *Klosterprivilegien,* 12s., 22 (privilège du pape Eugène I); *APH,* 162s. n° 247 (privilège du pape Innocent IV, 1245); souvent n'est mentionné que Maurice, v. supra les références pour Nom.

Position canonique: abbaye territoriale, exempte.
Fondation: en 515 ou peu avant.

HISTOIRE

I. L'ABBAYE DE SAINT-MAURICE AVANT 830[1]

La fondation du monastère en 515. En l'an 515, l'abbaye de Saint-Maurice fut solennellement inaugurée à Agaune en Valais, lieu de pèlerinage déjà célèbre. Le monastère avait été fondé et richement doté par Sigismond, fils du roi Gondebaud, à l'occasion de sa conversion de l'arianisme au catholicisme[2]. Consulté par les évêques Maximus de Genève et Avitus de Vienne, le prince burgonde avait organisé cette nouvelle fondation[3], qui devait prendre une grande importance de par sa particularité liturgique, la «laus perennis»: la psalmodie de l'office divin nuit et jour sans interruption[4].

Les renseignements concernant les débuts du couvent de Saint-Maurice proviennent de sources étonnamment nombreuses; comme elles donnent périodiquement lieu à des recherches critiques, il est nécessaire de préciser rapidement l'état actuel de la question.

L'«acte de fondation» nous a été transmis dans des versions du XII[e] et du XIV[e] siècles; il contient, outre un récit ayant trait au synode d'Agaune, la donation de Sigismond. Cet acte, selon Jean-Marie Theurillat, est un faux carolingien qui comporte en outre des falsifications plus récentes dans la liste des possessions[5]. Cependant, pour autant qu'on puisse les contrôler, les parties de récit présentent les détails de façon exacte. D'autre part, les sources hagiographiques, tenues depuis l'édition de Bruno Krusch dans les Monumenta Germaniae historica pour des faux du IX[e] siècle[6], ont fait l'objet d'une nouvelle appréciation. François Martine a établi que la Vita patrum Jurensium[7] avait bien été composée au VI[e] siècle, ce qu'ont également montré Marius Besson et Jean-Marie Theurillat pour la Vita abbatum Acaunensium[8]. Cela oblige à juger différemment le témoignage qu'elles apportent sur les débuts du

couvent. Une source de premier ordre, transmise par un papyrus du VIe siècle, est l'homélie prononcée par l'archevêque Avitus de Vienne lors de la consécration de l'église de Saint-Maurice[9]. A citer encore une courte notice dans la Chronique de Marius d'Avenches[10] et un récit, d'ailleurs inexact, chez Grégoire de Tours[11]. Voici le déroulement des faits qu'on peut tirer de ces diverses sources.

Dans la deuxième moitié du IVe siècle, l'évêque Théodore (Théodule) d'Octodurus avait découvert à Agaune les reliques de Maurice et de la légion thébaine, et avait fait ériger une chapelle sur leurs tombes[12]. Il s'y développa au Ve siècle l'un des lieux de culte chrétiens les plus importants de la Gaule, comme l'atteste la Passio Acaunensium Martyrum rédigée par l'évêque Eucher de Lyon (434–450)[13]. Les fouilles archéologiques ont montré qu'au Ve siècle une nouvelle église, plus grande, s'élevait à l'emplacement de la chapelle de Théodore[14]. On ignore comment et par qui elle était desservie. Lors de l'établissement du couvent en 515, selon le récit de la Vita abbatum Acaunensium, toutes les femmes, mais également les «familiae saeculares» qui avaient jusqu'alors travaillé à cet endroit, furent éloignées des environs de la basilique[15]. Il est certain que celle-ci n'appartenait pas auparavant à un ensemble conventuel; néanmoins, il est admis aujourd'hui qu'une communauté monastique s'était déjà formée plus tôt dans son voisinage[16]. C'est pour elle qu'un certain Johannes ainsi qu'un Armentarius avaient demandé sa règle au couvent de Condat (Saint-Claude), comme le signale l'auteur de la Vita patrum Jurensium[17]. Ce «coenobium» déjà existant put être englobé dans la fondation de Sigismond.

Ce dernier avait intéressé à son œuvre les plus importants centres monastiques du royaume burgonde. Il avait appelé à Agaune des religieux de Grigny et Ile-Barbe, probablement aussi de Condat (Saint-Claude) et de Romainmôtier; on connaît nommément les abbés Hymnemodus de Grigny, Ambrosius d'Ile-Barbe, Achivus, supérieur d'une cellule de Grigny, Arcadius et Dabristo. C'est sous leur direction que s'organisa la vie conventuelle à Saint-Maurice[18]. Pour pratiquer la «laus perennis», les moines furent divisés en différents chœurs, appelés «normae» ou «turmae», qui se succédaient pour le chant des psaumes, entre les heures canoniales qui étaient passées en commun[19]. Le nombre des «turmae» n'est pas établi avec certitude et l'on avance les chiffres de 5, 9 et 7[20].

Les noms qui nous en sont parvenus, «turma Granensis, Islana, Iurensis, Melvensis ou Valdensis», donnent à penser qu'au début chacune était formée des moines venant d'un même monastère[21]. On présume

aussi que chacun de ces groupes vivait selon les habitudes de son lieu d'origine, et que, par conséquent, aucune règle d'ensemble n'existait, sauf pour les offices. On ne sait pas exactement combien de temps les particularismes des «turmae» se maintinrent, mais elles gardèrent à coup sûr une certaine autonomie administrative jusqu'au Xe siècle, comme il ressort de donations stipulées exclusivement en faveur de l'une ou l'autre d'entre elles[22]. Chaque chœur avait son propre supérieur, le doyen ou «turmarius»[23], et, toutes ensembles, elles étaient subordonnées à la direction de l'abbé. Le premier à être chargé de cette fonction par Sigismond et les évêques fut l'abbé Hymnemodus de Grigny[24].

Pour que les moines puissent se conformer à leur programme liturgique exigeant, l'abbaye avait été richement dotée par son fondateur. Cette dotation, constituée de biens dans les diocèses de Lyon, Vienne, Grenoble, Genève, Besançon, Lausanne, Sion, ainsi que dans le val d'Aoste, ne peut être indiquée dans le détail, puisque les sources ne livrent qu'une liste de possessions falsifiée à plusieurs reprises[25]. En 515, le 22 septembre, fête de saint Maurice, la basilique d'Agaune achevée fut solennellement consacrée en présence du roi Sigismond. A cette occasion, l'archevêque Avitus de Vienne prononça ses «dicta in basilica Sanctorum Acaunensium in innovatione monasterii ipsius vel passione martyrum», conservés par un papyrus du VIe siècle et par conséquent la seule, parmi les sources se rapportant à la fondation de l'abbaye de Saint-Maurice, dont nous soit parvenu un document contemporain[26].

Développements au VI^e^s. Les vies de saints relatives aux abbés Hymnemodus, Ambrosius, Achivus et Tranquillus, de même que leurs épitaphes, nous apprennent que le monastère prospéra rapidement et que, après la mort précoce du premier abbé, il connut sous son successeur un essor si considérable que celui-ci en fut tenu pour le véritable fondateur[27]. L'abbaye ne subit aucun préjudice du fait du changement de pouvoir au royaume burgonde, au cours duquel le roi Sigismond et sa famille furent mis à mort[28]. Peu après déjà, le couvent recueillit la faveur des nouveaux souverains, les rois francs, car l'abbé Venerandus (526–539) obtint la permission de faire transporter les corps de Sigismond et des siens à Saint-Maurice et de les y ensevelir[29].

Il existe peu de données supplémentaires touchant l'histoire du monastère au VIe siècle. Outre les dates de décès et les années d'abbatiat des douze premiers supérieurs, fournies par le catalogue des abbés[30], on dispose de trois passages de chronique. A propos de la célèbre chute du Tauredunum en 563, Grégoire de Tours rapporte que

trente moines, qui cherchaient des épaves à l'endroit de la catastrophe, auraient été tués par un deuxième éboulement; on suppose qu'il s'agissait de religieux de Saint-Maurice[31]. Marius d'Avenches raconte un autre événement, survenu en 565: les moines de Saint-Maurice en colère auraient attaqué l'évêque Agricola et sa suite et les auraient gravement blessés; le chroniqueur passe sous silence les raisons de ce conflit entre le monastère et l'évêque[32]. On peut seulement supposer qu'il était en rapport avec les efforts du premier pour se libérer de l'autorité épiscopale. Selon la même source, les Lombards qui firent irruption en Valais en 574 occupèrent quelque temps l'abbaye, avant d'être pratiquement anéantis par les Francs à Bex VD et de repasser les Alpes[33]. La reconstruction de l'église de Saint-Maurice à la fin du siècle, prouvée par l'archéologie, a-t-elle un rapport avec cette incursion? Cela n'est pas éclairci[34]. La simultanéité des faits a conduit à regarder cette construction comme l'œuvre du roi franc Gontran (561–592), le vainqueur des Lombards, bien que seul soit établi son comportement généralement bienveillant à l'égard de Saint-Maurice[35].

Privilèges royaux et pontificaux. Une chronique du IXe siècle, aux données très laconiques, constitue la source principale pour l'histoire du monastère au VIIe et au VIIIe siècles. Outre la liste des abbés, qui ne comporte que des noms, sans donner la durée de la charge ni la date de la mort, elle ne fournit que quelques indications touchant les privilèges royaux ou pontificaux qui furent obtenus au cours de l'un ou l'autre des abbatiats[36]. C'est ainsi que sont mentionnés deux diplômes de Lothaire II (entre 616 et 629), «ut non immutetur consuetudo monachorum», et l'important privilège du pape Eugène I (654–657) que l'abbé Siagrius dut à l'intervention du roi Clovis II. D'autres privilèges furent accordés par Thierry III (673–690), Dagobert III (711–715) et Chilpéric II (715–721)[37].

Si les actes royaux sont cités sans plus de détails, le privilège du pape est inséré dans l'une des versions de la chronique, et l'autre le mentionne en donnant le contenu détaillé. Le pape Eugène confirme à l'abbaye de Saint-Maurice les privilèges que le roi Sigismond et ses successeurs avaient accordés, à savoir le libre choix de l'abbé par les moines, une règle propre, et l'indépendance de l'abbé à l'égard de la ditio de l'évêque diocésain: celui-ci n'a pas le droit de célébrer ou de faire célébrer une messe au monastère sans l'accord de l'abbé, ni celui d'exercer un pouvoir ou de prétendre à un revenu quelconques[38]. Il y a peu de temps encore, ce document était tenu pour un faux du IXe ou

du Xe siècle, de même que le privilège d'exemption inséré dans l'acte de fondation, qui y fut ajouté à peu près en même temps[39]. Dans ce dernier cas, la falsification postérieure est indubitable, car il y est postulé l'unique soumission au Saint-Siège. Or une exemption aussi complète est pour ainsi dire impossible aux alentours de 515, puisque les premières décisions synodales tendant à exclure les couvents de la juridiction et du droit d'ordination des évêques diocésains ne datent que du milieu du VIe siècle, et que les privilèges épiscopaux correspondants ne se rencontrent qu'au VIIe siècle[40]. H. H. Anton a prouvé par un examen diplomatique et une critique des textes approfondie que le privilège du pape d'Eugène I (654–657) pour Saint-Maurice doit être considéré comme authentique[41]. Le statut privilégié accordé à Saint-Maurice au milieu du VIIe siècle met l'abbaye valaisanne sur le même plan que l'importante fondation de Colomban, Bobbio, qui la première avait reçu un privilège pontifical du même genre quelques années plus tôt, en 628[42]. On voit ainsi s'affirmer l'ancien centre monastique du royaume des Burgondes, parallèlement au nouveau monachisme venu d'Irlande et fortement encouragé par les rois mérovingiens.

Le rayonnement de sa particularité liturgique, la «laus perennis», en constitue une preuve supplémentaire. On le perçoit dans les fondations de couvents ou dans diverses donations particulières, lorsque, parmi les prescriptions concernant l'office divin, figure l'exigence qu'il se déroule «ad instar institutionis monasterii sanctorum Agaunensium». C'est par exemple le cas lors des fondations de Saint-Marcel à Chalon en 585 et de Saint-Bénigne à Dijon, puis, dans la première moitié du VIIe siècle, au couvent de Remiremont, dont le premier abbé, Amatus, avait été moine à Saint-Maurice. C'est de là que cette forme de liturgie fut reprise par le couvent de Salaberge à Laon. Par ordre du roi Dagobert (623–639), elle fut introduite à Saint-Denis et après 650 à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons, ainsi qu'à Fécamp; Saint-Martin de Tours et Saint-Riquier au VIIIe siècle furent les derniers monastères à l'adopter[43]. Encore plus que la particularité liturgique de Saint-Maurice, c'est son statut privilégié qui a joué un rôle exemplaire. Il est très souvent cité sur le même plan que celui de Lérins, Luxeuil et Saint-Marcel, comme on peut le voir dans les actes de dotations épiscopaux et royaux pour les couvents de Grosseau, Rebais-en-Brie, Corbie, Soissons, Montierender, Flavigny, Murbach et Arnulfsau[44].

L'abbaye carolingienne. Seules de rares données concernant l'histoire même de l'abbaye de Saint-Maurice au VIIIe siècle nous sont par-

venues. La mention par le catalogue de Norbertus dux comme XXVe abbé a été mise en rapport avec le règne de Charles Martel, qui doit l'avoir établi comme abbé laïque[45]. On ne sait de ses trois successeurs que le nom, alors que le quatrième, Willicarius, auparavant archevêque de Vienne, est un personnage bien attesté[46]. En qualité de supérieur du couvent, «Wilcarius episcopus» reçut la donation d'Ayroenus, le 8 octobre 765. Celle-ci permet de conclure qu'à ce moment, l'organisation en différents chœurs de moines était encore en usage, car c'est la turma Valdensis, dirigée par le turmarius Matulphus, qui obtint le don d'une terre à Torny FR[47].

«Uilliharius episcopus de monasterio sancti Maurici» souscrivit au concile d'Attigny en 762[48]. Il est le premier abbé attesté comme évêque, et l'on suppose que, comme ses trois successeurs Alteus, Adalongus et Heyminus, il fut en même temps à la tête de l'évêché de Sion[49]. Ce dernier et l'abbaye de Saint-Maurice connurent donc le régime de l'union personnelle, probablement dès le milieu du VIIIe siècle et, à coup sûr, de la fin de ce siècle au milieu du suivant[50]. Il se pourrait que l'ancienne règle monastique ait encore été valable sous Willicarius, selon l'acte de 765 cité plus haut, mais il ne faut pas perdre de vue le fait que l'ancien mode d'organisation ne se maintenait peut-être plus qu'extérieurement.

Sous ses successeurs s'accomplit le passage du monastère au statut de chapitre collégial, probablement à l'occasion de la réforme monastique et canoniale qui eut lieu au temps de Louis le Pieux. Il est possible que l'union des institutions épiscopales et conventuelles en soit aussi responsable, mais les sources ne permettent pas une interprétation plus précise[51].

Pour compléter les trop rares données des textes, il existe de nombreux témoignages épigraphiques, qui ont été mis au jour par l'archéologie, et récemment réédités[52]. Quelques-unes des pièces les plus célèbres du trésor de l'abbaye de Saint-Maurice proviennent de ses débuts, tel le vase antique tardif en onyx, avec des éléments d'orfèvrerie postérieurs, le reliquaire de Teuderigus, de l'époque mérovingienne, l'aiguière «de Charlemagne» et le reliquaire d'Altheus[53]. Si les détails concernant leur acquisition ou leur donation manquent, la qualité et la valeur de ces pièces permettent de conclure au rang important des donateurs et du bénéficiaire. Avec le passage du couvent au rang de chapitre collégial prend fin une des époques les plus importantes de l'abbaye valaisanne.

Elsanne Gilomen-Schenkel

II. L'ABBAYE DE SAINT-MAURICE 830–1128.

Les sources principales. Quatre textes majeurs jalonnent l'histoire de l'abbaye de Saint-Maurice de 830 à 1128. Ils se recoupent par leurs formules emphatiques pour dénoncer une situation désolante, si ce n'est de crise de l'abbaye.

Le premier a trait à la réforme canoniale à Saint-Maurice. Selon les termes de la bulle du pape Eugène II (824–827), le roi Louis le Pieux a demandé au pape d'accorder un privilège à l'abbaye de Saint-Maurice, pour confirmer aux chanoines nouvellement installés par lui, à la place des moines qui avaient sombré dans la dégénérescence, les privilèges que l'abbaye avait reçus les siècles précédents[1].

Le deuxième est une lettre du pape Benoît III, écrite en 857, aux évêques du royaume de Charles le Chauve pour dénoncer la direction dépravée et ruineuse de Hucbertus à la tête de l'abbaye de Saint-Maurice[2].

Le 15. 2. 1018, pressé par divers évêques et ses proches, le roi Rodolphe III restitue de nombreuses possessions pour venir au secours de l'abbaye de Saint-Maurice qui est «près de faire naufrage dans la mer de la plus misérable désolation»[3].

Le pape Léon IX, de retour de France, octroie, le 22. 9. 1050, une bulle à l'abbaye pour la rétablir dans ses droits[4].

Il est évident que l'histoire de ces trois siècles de l'abbaye de Saint-Maurice ne peut pas être réduite à ces quatre documents. Mais leur répétition dans le temps traduit la permanence des années difficiles traversées par l'abbaye. Elle a frappé tous les historiographes de l'abbaye et les a conduits à poser des constats sévères sur la période qui va de 830 à 1128.

En effet, celle-ci, comparée aux siècles qui précèdent ou qui suivent, est jugée comme décadente, une longue transition entre une époque prestigieuse et d'union personnelle avec l'évêché de Sion et une autre qui coïncide avec le renouveau de la vie religieuse et l'augmentation de l'aire d'influence. Il est d'ailleurs symptomatique que le trésor de l'abbaye, si riche de dons aux époques mérovingienne et carolingienne, ne s'accrut que d'un reliquaire, en forme de bourse, daté de la fin du IXe siècle[5]. Parmi les historiens les plus prolifiques de l'abbaye, Jean-Jodoc de Quartéry en tête (1608–1669)[6], Anne-Joseph de Rivaz (1751–1836)[7], François Boccard (1808–1865)[8] et Léon Dupont Lachenal (1900–1990)[9] l'ont abordée en la limitant au règne des abbés commendataires, tout en faisant de Rodolphe III le second fondateur de l'abbaye de Saint-Maurice. Pour en souligner les aspects négatifs, à

l'exemple de la première liste imprimée en 1656[10], certains d'entre eux et d'autres[11] ont expurgé la chronologie des abbés de tous les princes laïques et les ont remplacés par les dignitaires d'origine religieuse, fussent-ils seulement prévôts. Maurice Zufferey, le dernier historien à avoir traité de cette période, tout en prenant ses distances avec l'historiographie traditionnelle, a opposé, sans choisir une date judicieuse de séparation, la période de déclin et d'appropriation des biens de l'abbaye, qui caractérise les années 830 à 1032, à celle de 1032 à 1258, qui marque la restauration de la vie commune des chanoines de l'abbaye et l'expansion de celle-ci[12].

Il nous paraît qu'il faut relativiser ces jugements. L'implantation de l'abbaye sur une des routes les plus passantes du Haut Moyen Age (seul le col du Mont-Joux ou du Grand-Saint-Bernard offrait un passage à travers les Alpes), sa vocation militaire et douanière l'ont toujours condamnée à être l'objet de convoitise des princes. Il n'est dès lors pas étonnant de constater que Charles Martel plaça à la tête de l'abbaye, aux environs de 730–740, un abbé commendataire du nom de Norbertus dux et que l'arrivée au pouvoir des Carolingiens coïncida avec l'occupation simultanée par la même personne de la direction de l'abbaye et de l'évêché de Sion entre 762 et 857. Or, en l'absence d'un pouvoir fort, incontesté, à l'image de celui de Charlemagne, l'abbaye de Saint-Maurice ne pouvait pas échapper aux coups de force des usurpateurs, soucieux de contrôler l'axe nord-sud. C'est ainsi qu'elle fut livrée aux abbés laïques et ballottée entre divers pouvoirs, les royautés rodolphienne et savoyarde réussissant à imposer leur domination pendant les siècles qui nous intéressent. Sa position l'associa inévitablement aux grands événements politiques de l'époque, et la plaça nécessairement dans l'orbite des empereurs allemands qui entendaient se ménager un accès en tout temps en direction de l'Italie et de Rome.

La décadence des institutions religieuses est réelle aux IXe, X^{e} et XIe siècles[13]. L'abbaye de Saint-Maurice n'y fait pas exception. Sa situation, avant l'an mil, rejoint généralement celle des autres églises, notamment en Suisse romande: les couvents de Romainmôtier, de Payerne et de Moutier-Grandval sont à cette date aux mains des rois de Bourgogne, qui favoriseront l'essor des deux premiers en les confiant à l'ordre de Cluny et leur faisant de nombreuses libéralités. L'abbaye de Moutier-Grandval, qu'ils offrirent en 999 à l'évêque de Bâle, sera transformée en chapitre collégial entre 1049 et 1120[14].

Tout en gardant ces éléments négatifs à l'esprit, il faut néanmoins constater que l'abbaye de Saint-Maurice connut une renaissance

certaine dès la seconde moité du Xe s.; plusieurs faits que nous retrouvons dans l'étude de l'évêque et du chapitre de Lausanne[15] plaident dans ce sens: la stabilité politique due aux rois de Bourgogne, puis aux comtes de Savoie, l'importance de la tradition diplomatique, la restitution de terres, l'abandon par Rodolphe III dès l'an 1001 de la charge d'abbé en faveur de Burchardus, le culte croissant de saint Maurice et de ses compagnons, la reconstruction de l'abbaye dans le premier quart du XIe s., en fait le plus grand édifice suisse de l'époque, et l'activité continue de l'atelier monétaire de Saint-Maurice, de la fin de l'époque mérovingienne au milieu du XIe siècle[16]. Des signes probants d'un essor économique et démographique aux XIe/XIIe siècles sont d'ailleurs constatés à Sion comme dans beaucoup d'autres régions[17].

Des sources atypiques[18]. Jusqu'en 950, l'histoire de l'abbaye de Saint-Maurice ne peut être fondée que sur une dizaine de documents et sur quelques données historiographiques et archéologiques. Les raids dévastateurs des Sarrasins qui atteignirent l'abbaye vers 940 expliquent la pauvreté documentaire. Par la suite, la production diplomatique de l'abbaye, combinée avec celle du couvent de Romainmôtier, dépasse jusque dans les années 1120 le total de documents conservés pour le reste du territoire suisse. La richesse de ces fonds ne se dément pas jusqu'en 1050, moment qui correspond à la disparition en Suisse romande des chancelleries et, par voie de conséquence, à l'abandon de l'écrit. Ce mouvement persista jusque dans les années 1150–1180. Ainsi pour l'abbaye de Saint-Maurice, nous ne disposons que de huit documents entre 1051 et 1128. Par comparaison avec les autres fonds documentaires disponibles pour l'histoire de la Suisse romande avant 1128, les archives de l'abbaye de Saint-Maurice succèdent à celles du Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne, qui couvrent la période allant de 852 à 975. Elles permettent surtout l'étude de l'abbaye sous le règne de Rodolphe III (993–1032); leur existence est d'autant plus importante pour l'histoire régionale que le diocèse de Sion n'a conservé pour ainsi dire aucun document écrit avant la fin du premier millénaire[19]. La très grande majorité des documents de l'abbaye de Saint-Maurice nous sont parvenus au travers du Cartulaire de l'abbaye de Saint-Maurice, copié à la fin du XIVe s., et de plusieurs chartes recopiées avant l'an mil. En dehors des sources diplomatiques, il n'existe pas de source narrative locale; des furtives allusions peuvent être puisées dans les chroniqueurs étrangers; l'archéologie et l'épigraphie complètent les données textuelles[20].

Autre constat important, seule la catégorie des ecclésiastiques est réellement présente dans les sources de l'abbaye de Saint-Maurice; l'ampleur du personnel ecclésiastique est en effet justifiée par le fait que la quasi-totalité des documents est rédigée par les membres de l'institution religieuse que celle-ci soit le destinataire ou l'expéditrice du document, ou que celle-ci soit étrangère aux dispositions du document. Ainsi pour notre période, nous ne rencontrons qu'un seul document concernant deux particuliers, les autres étant rédigés en faveur de l'abbaye de Saint-Maurice[21].

Enfin, dernier constat, la nature des documents relatifs à l'abbaye de Saint-Maurice est singulière. Exception faite de huit donations dont quatre remontent avant 983, il faut attendre le milieu du XIIe s. pour enfin trouver la trace d'aumônes destinées à l'abbaye. Il s'avère que le régime de l'abbatiat laïque ou, à tout le moins, celui de la mainmise aristocratique sur Saint-Maurice a exercé un effet profondément négatif sur la libéralité des donateurs envers la maison religieuse agaunoise. A la différence des archives du chapitre de Lausanne et de celles du couvent de Romainmôtier, riches en donations (sur 84 documents, 50 concernent des donations faites en faveur de Romainmôtier au XIe s.), les archives de l'abbaye de Saint-Maurice contiennent presque exclusivement des précaires, rares dans les relations de l'évêque de Lausanne et de son chapitre, sporadiques dans le cadre des transactions du couvent de Romainmôtier[22].

Histoire politique. Les événements qui firent de l'abbaye monastique un collège de chanoines sont mal connus; quelques renseignements sont contenus dans la bulle d'Eugène II (824–827), en fait un document interpolé et rédigé à la fin du Xe siècle[23].

Le contexte général est utile pour comprendre dans quelles conditions l'abbaye de Saint-Maurice n'a pas été soumise à la réforme monastique entreprise par Benoît d'Aniane et encouragée par le roi Louis le Pieux.

Le dessein primitif de Benoît d'Aniane était de procéder à la réforme de tous les couvents du royaume carolingien en leur imposant la règle de saint Benoît de Nursie. Parallèlement à ce mouvement, entamé déjà du temps de Charlemagne, une réforme du clergé fut préparée vers 750 à l'instigation de l'évêque de Metz, Chrodegang; elle fut admise au concile d'Aix-la-Chapelle, en 816, qui décida son application à tous les chapitres séculiers; elle exigeait entre autres une discipline claustrale comportant la fréquentation d'un réfectoire et d'un dortoir communs,

et garantissait des revenus suffisants et un statut juridique aux chanoines de façon à leur permettre de remplir leur tâche essentielle, le chant de l'office[24].

Si l'abbaye de Saint-Maurice avait été comprise dans la réforme de la règle de saint Benoît, elle aurait échappé au contrôle royal; en effet, l'obligation de laisser l'élection de l'abbé au libre choix des membres de la communauté aurait supprimé l'union personnelle de l'abbaye avec l'évêché de Sion, sur laquelle le roi se fondait pour intervenir dans les affaires de l'abbaye, et l'aurait privé de ressources financières et militaires indéniables[25]. Louis le Pieux dut se résoudre à un compromis pour l'abbaye de Saint-Maurice tant pour des raisons stratégiques que politiques.

Le coup de force avant 857 de Hucbertus sur l'abbé élu de l'abbaye, à la suite de la bulle d'Eugène II, allait non seulement détacher du contrôle direct de l'évêque de Sion[26], mais faire tomber l'abbaye sous l'emprise des abbés séculiers.

D'abord, les successeurs de Louis le Pieux (Lothaire Ier, Lothaire II), puis ceux de la dynastie rodolphienne de Bourgogne, enfin ceux de la Maison de Maurienne (dès le début du XIIe s., de Savoie) traitèrent l'abbaye de Saint-Maurice en commende, soit comme un bien de famille, la dépouillèrent pour enrichir leurs proches et leurs protégés. Ils constituèrent de vastes réseaux familiaux dont plusieurs membres seront placés à la tête de l'abbaye.

Hucbertus ne réussit pas à former un état indépendant dans les terres cédées par le roi Lothaire II, dont le centre était l'abbaye de Saint-Maurice. Par contre, avec l'aide de Louis II, la famille des Welfs allait imposer son autorité dès 888 jusqu'en 1032, plus que dans les autres régions de leur royaume, sur un territoire comprenant l'actuelle Suisse romande, à savoir la civitas Vallensium avec le centre religieux de Saint-Maurice et le passage du Grand-Saint-Bernard, le diocèse de Lausanne dans son expression médiévale et celui de Bâle dans sa partie suisse. Avec la réunion des royaumes de Provence et du Lyonnais, en 933 et en 942, la Bourgogne des rois rodolphiens allait de Bâle à Marseille, avec les bourgs importants de Besançon, Aoste et Vienne. L'abbaye de Saint-Maurice fut la résidence préférée des rois de Bourgogne, surtout sous les règnes de Conrad le Pacifique et de Rodolphe III; Rodolphe Ier et Rodolphe II y furent enterrés. Placée entièrement sous le contrôle des membres de la famille des rois de Bourgogne au tournant du premier millénaire, elle occupa alors une position centrale dans le développement de la politique menée depuis la seconde moitié du

Xe s. par Conrad et Rodolphe III de confier à leurs enfants ou à des proches parents la direction des évêchés et des archevêchés de leur royaume[27].

Le rattachement du royaume de Bourgogne à l'Empire germanique se fit en 1034. Le pouvoir de l'empire fut dans la réalité plus nominal qu'effectif sur l'abbaye – Henri III (1039–1056) fut le dernier empereur jusqu'en 1178 à venir en Bourgogne. Ce vide politique profita aux seigneurs locaux: en 1079, Rodolphe de Rheinfelden, recteur de Bourgogne, occupait les possessions de l'abbaye de Saint-Maurice dans la vallée du Rhône, en se proclamant abbé de Saint-Maurice et en ne reconnaissant pas à l'empereur Henri IV le droit de disposer de l'abbaye.

Mais en fait par le jeu des alliances familiales et grâce à divers concours de circonstances, ce sont les comtes de Maurienne qui firent main basse sur l'abbaye de Saint-Maurice.

Avant d'atteindre l'abbaye, ils avaient réussi à faire occuper par leurs fidèles les principaux sièges de la région Rhône-Alpes (Aoste, Vienne, Belley, Sion). L'extinction des rois de Bourgogne et le pouvoir lointain des empereurs sur la Bourgogne facilitèrent leur emprise sur l'abbaye où ils s'érigèrent dès le second quart du XIe s. en souverains. Un soutien opportun à la cause impériale rendit possible et rapide leur intervention dans les affaires de l'abbaye de Saint-Maurice. L'empereur Conrad II récupéra en 1033–1034 le royaume du dernier roi de Bourgogne, avec l'aide du comte Humbert qui fonda en fait les possessions de la Maison de Savoie dans les Alpes. Il faut le souligner, à l'instar de ce qui avait été déjà tenté par Hucbertus, puis réussi par les rois de Bourgogne, c'est par l'abbaye de Saint-Maurice et la vallée du Rhône que la famille comtale de Savoie gagnera très tôt les rives du lac Léman. Deux faits confirment de façon éclatante ce constat. Entre 1049 et 1052, Aimo, fils de Humbert Ier, réunit à la fois sur sa personne les dignités d'évêque de Sion et d'abbé de Saint-Maurice. En 1108, le chapitre de Saint-Maurice, pour valider la donation de la vallée d'Abondance à la communauté naissante des chanoines d'Abondance, dut obtenir le consentement du comte Amédée III, qui introduira en 1128 la réforme de l'abbaye, sans pour autant perdre son rôle de protecteur sur celle-ci[28].

L'influence des rois de Bourgogne sur l'abbaye de Saint-Maurice, placés vraisemblablement dès 937 dans la mouvance des rois ou empereurs allemands[29], puis celle des comtes de Savoie, reléguèrent l'action des papes au second plan. Ce fait est d'autant plus patent que, tout au long du XIIe s., les papes ne cessèrent de seconder les efforts

des chanoines de Saint-Maurice pour se libérer des entraves de la féodalité laïque: ils n'émirent pas moins de douze bulles durant cette période[30].

Deux privilèges pontificaux furent accordés à l'abbaye de Saint-Maurice entre 827 et 855, l'un par Eugène II (824–827), l'autre par Léon IV (847–855); un troisième le fut par Léon IX en 1050. Ceux du IXe s. proviennent de rédactions de la fin du Xe s. et du début du XIe s. et dérivent d'une bulle d'Eugène Ier (654–657), également réécrite à la fin du Xe s. Ils contiennent des passages interpolés, mais également des parties authentiques. Les droits consentis par les papes portaient sur la libre élection de l'abbé, diverses libertés octroyées aux chanoines (droit exclusif de dire la messe, interdiction à un prélat qui n'était pas membre de l'abbaye de percevoir les dîmes ou les aumônes ou d'organiser des conciliabules), la limitation du pouvoir diocésain et la confirmation de diverses possessions[31]. Toutes ces clauses sont confirmées dans la bulle de Léon IX, dans laquelle il est en plus accordé aux chanoines de tester librement et de prendre part aux décisions concernant la vie religieuse de la communauté. L'affirmation de ces droits à la fin du Xe s. – les documents originaux avaient été sans doute perdus lors de la dévastation du monastère vers 940 par les Sarrasins – ne pesa guère face à l'assujettissement de l'abbaye au pouvoir des rois de Bourgogne; elle ne put en aucune mesure contrebalancer le pouvoir des princes. Ce n'est qu'au plus fort des luttes entre l'Empire et la Papauté que le Saint-Siège réussit, en multipliant les privilèges, à gagner et à conserver l'appui de l'abbaye, placée à la fois sur le grand axe nord-sud, mais également située en terre d'Empire. Il trouva auprès des comtes de Savoie un appui à sa politique, alors que, du temps des rois de Bourgogne, le contrôle de l'abbaye lui échappa complètement.

Vie interne de l'abbaye. Tout en évitant de porter ouvertement le titre, les rois de Bourgogne, puis les comtes de Savoie n'en étaient pas moins les véritables abbés de Saint-Maurice, à savoir les détenteurs de la puissance spirituelle et temporelle de l'abbaye – en dehors des bulles pontificales, aucun document ne rend compte d'une décision d'ordre religieux. Ils agirent dès 878 jusqu'à la fin du Xe s. à travers des prévôts (en fait toujours des ecclésiastiques, hormis Aymon de Briançon) à qui ils confièrent prioritairement les fonctions de la direction spirituelle, les affaires temporelles de l'abbaye étant placées directement sous leur contrôle. Dès le règne de Rodolphe III, la dignité d'abbé fut assumée par un proche de la famille royale. Ce qui avait prévalu pendant un

siècle, entre 760 et 856 par l'union personnelle de l'abbaye de Saint-Maurice et du diocèse de Sion, se retrouva entre 1046 et 1051 avec l'abbatiat d'Aimo. A la veille de la Réforme de 1128, le comte Amédée III porta momentanément et exceptionnellement le titre d'abbé. Il est intéressant de relever qu'aucun prévôt ne semble avoir eu de liens familiaux avec les rois de Bourgogne jusqu'à la nomination en 983 de Burchardus[32].

Aucun nom de prieur ne figure parmi les dignitaires de l'abbaye entre 830 et 1128, alors que la fonction est bien représentée dans la période qui suit[33]. Les dignités de doyen et de chantre sont citées pour la première fois respectivement en 915[34] et en 967–983[35], la première se retrouvant isolément en 999[36], la seconde en 1108[37]. Exceptionnellement, en 985, on rencontre deux proviseurs de l'hospice de Saint-Maurice[38].

Les sources à notre disposition ne sont que des sources juridiques qui ne nous apprennent guère de choses sur les chanoines. Nous ne connaissons ainsi ni leur identité, ni leur origine, ni quels étaient leurs revenus propres et les propriétés communes. La pauvreté du matériau anthroponymique et les cas nombreux d'homonymie ne facilitent pas les constats. Seules les souscriptions des chartes donnent des indications sur leur nombre et leur représentation. Ainsi, le premier document original de l'abbaye de Saint-Maurice, le 25. 3. 878[39], atteste la présence de 23 ecclésiastiques parmi lesquels figurent un prévôt, douze prêtres, huit diacres, un lévite et un clerc. Il est à relever qu'aucun religieux ne porte une fonction canoniale spécifique du type de camerarius, de custos et de cellerarius. Le chiffre de treize chanoines se retrouve dans trois documents, datés respectivement le 26. 5. 1000[40], le 10. 3. 1026[41] et le 13. 10. 1043[42]. Dans le premier, six portent le titre de prêtre, cinq celui de diacre; il y a un sous-diacre, un lévite et un sacerdos. Ces documents donnent les chiffres extrêmes du nombre de membres de la communauté de l'abbaye de Saint-Maurice pour la période entre 830 et 1128[43].

Nous rencontrons des chanoines mariés avec des enfants à trois reprises, en 996/1017, en 1003 et en 1025/1031[44].

En 942, il est fait allusion à la «turma Jurensis» qui rappelle l'organisation originelle de l'abbaye en turmae de provenances diverses. Il faut croire, à la lecture du diplôme, que cette turma avait gardé une autonomie administrative certaine[45]. En 915/916, il est écrit que la règle du silence régit jour et nuit la vie des chanoines[46] à propos de qui il est précisé en 1000-1031, qu'ils servent jour et nuit[47].

La basilique carolingienne de Saint-Maurice fut partiellement détruite au cours des incursions sarrasines vers 940. Les reliques avaient été mises en lieu sûr, dans une caverne pratiquée dans le rocher, que saint Ulric, évêque d'Augsbourg, vit peu de temps après la dévastation du monastère. Des travaux de fortune furent exécutés: le chœur oriental fut transformé et la crypte supprimée. La reconstruction complète de l'église abbatiale eut lieu sous l'abbatiat de Burchardus; elle amena la modification fondamentale du plan carolingien et l'élévation d'un clocher-porche, à l'est, relié au parvis par quelques marches et donnant accès au narthex. Peu après, au XIe s. et surtout au XIIe s., le monastère fut reconstruit, selon un axe parallèle à celui de la basilique. Le baptistère du VIe s. fut alors démoli[48].

L'abbaye resta en dehors des empires clunisien, cistercien et prémontré. Elle demeura un établissement périphérique et tissa son propre réseau de relations intermonastiques, limité aux quelques maisons religieuses des vallées directement voisines (Sixt, Entremont), avec qui elle forma une sorte de fédération monastique sans en prendre réellement la tête. C'est ainsi qu'elle favorisa la fondation de l'abbaye d'Abondance, à une époque inconnue, certainement antérieure à 1108[49].

La chancellerie[50]. Le premier document original de la chancellerie de Saint-Maurice date du 25. 3. 878. Il émane du comte Rodolphe. Son contenu a été dicté par le prêtre Baltherius au scribe Bertoldus. La production diplomatique de l'abbaye de Saint-Maurice avant et après cette date jusqu'au milieu du Xe s. est trop sporadique pour tirer des conclusions. Nous savons que plusieurs écrits importants ont été produits à la fin du VIIIe s. et au début du siècle suivant: ainsi l'acte de fondation de l'abbaye, comprenant la relation du concile d'Agaune, la charte de dotation de l'abbaye et la chronique du IXe s. dans laquelle se trouve le catalogue des abbés de l'abbaye des origines aux années 820; le Cartulaire de Saint-Maurice rapporte un document de 765, qui est le plus ancien acte privé de l'abbaye et de Suisse romande. Tout cela tend à accréditer l'existence d'une activité diplomatique, à l'abbaye de Saint-Maurice, avant l'arrivée des rois de Bourgogne à la tête de l'abbaye. Ceux-ci lui redonnèrent vigueur et ampleur.

L'abbaye de Saint-Maurice disposa de sa propre chancellerie, qui fonctionna simultanément avec celle des rois de Bourgogne et qui

sporadiquement fut utilisée directement par lesdits rois[51]. Le roi Conrad nomma même comme chef de sa chancellerie le chanoine Henri, qui agit dans les années 943 à 950, et 961 et 963.

Entre 942/943 et 983, le terme de cancellarius est seulement réservé aux chartes royales, alors que celui de notarius se lit dans les chartes en propre de l'abbaye. Un vice-cancellarius est attesté dès la fin du Xe s. et régulièrement jusqu'au début du XIIe s. dans les chartes émises par la chancellerie de l'abbaye[52]. Le personnel ecclésiastique intervenant pour la chancellerie de l'abbaye démontre que l'exercice du droit de chancellerie n'a pas été dévolu à un office capitulaire, mais bien à des membres de la communauté canoniale. C'est ainsi qu'un peu moins de vingt noms de religieux de l'abbaye sont recensés comme liés à la rédaction des chartes privées et peut-être à la fabrication de bulles pontificales accordées à l'abbaye depuis le VIIe s.

Le nombre exceptionnel de diplômes rédigés autour de l'an mil à Saint-Maurice fait de cette abbaye un lieu qui n'a pas son pareil en Suisse dans le recours à l'écrit; ce constat s'applique d'ailleurs de manière générale aux diverses régions rhodaniennes (Saint-Victor de Marseille, Savigny, Saint-André-le-Bas, à Vienne, et Lausanne), à laquelle appartient l'abbaye de Saint-Maurice et avec laquelle elle a entretenu des rapports durant la période des rois de Bourgogne.

Si, en 1032, la chancellerie royale de Bourgogne disparut, celle de l'abbaye se maintint avec une forte baisse de la production des documents à partir de 1050; ce phénomène caractérise toutes les chancelleries de Suisse romande et se poursuivit jusqu'aux environs de 1180. Aucun sceau d'abbé n'est attesté durant la période 830 à 1128.

Culte de saint Maurice[53]. En 926, Rodolphe II remit à Worms, au roi de Germanie, Henri de Germanie (919–936), la lance qui sera appelée par la suite la Sainte-Lance ou Lance de Saint-Maurice. Rodolphe l'avait reçue des seigneurs italiens, en 922. Contenant un clou de la vraie croix et assimilée à celle de Longin, le soldat qui avait transpercé le flanc du Christ, elle compta dès la fin du Xe s. au nombre des insignes de l'Empire remis au roi lors de son investiture. Les sympathies d'Otton Ier le Grand (936–973) pour la figure de saint Maurice se marquent dans la construction en 937 de l'abbaye bénédictine de Magdebourg, qui reçut alors les reliques de saint Innocent, compagnon de saint Maurice, et, en 960, celles de saint Maurice. En 962, le pape Jean XII confirma saint Maurice comme patron de l'archevêché de Magdebourg nouvellement érigé. Dès cette

époque, saint Maurice devint le saint protecteur des souverains issus de la Maison de Saxe, recevant le titre de patronus regni à la fin du XIe s.

Saint local, saint des Carolingiens, des rois de Bourgogne et des Ottoniens, enfin saint des comtes de Savoie, il fut à la fois un intercesseur, un combattant courageux ayant sauvé sa foi jusqu'à la mort, un soldat défenseur de la liberté. Le récit de son martyre et de celui de ses compagnons suscita dès 820 diverses représentations dans les textes, les œuvres d'art, les enluminures, les vêtements liturgiques, les sceaux et les monnaies. Plusieurs copies écrites avec fidélité aux Xe et XIe siècles diffusèrent son culte dont les signes les plus vérifiables furent le patronage d'églises et le trafic de reliques – l'abbaye de Saint-Maurice, il faut le souligner, était une des rares abbayes au nord des Alpes à posséder de nombreuses reliques.

C'est ainsi que l'expansion du culte de saint Maurice, constatée jusqu'à l'époque carolingienne entre le Massif central et la Meuse, s'accrut dès le Xe s. et atteignit surtout les régions du nord-est de l'Europe. La Suisse et la Savoie furent également touchées par le nouvel essor du culte du patron de l'abbaye de Saint-Maurice, qui fut dès le Xe s. à la fois un centre religieux (les rois de Bourgogne, puis les comtes de Savoie ont renforcé ce rôle) et un centre de culte.

A propos du premier terme, il est intéressant de relever que l'historiographie de l'abbaye de Saint-Maurice ne porte aucune trace écrite particulière de la nouvelle vigueur du culte de saint Maurice à la fin du premier millénaire: tout au plus peut-on lire dans deux actes de 878[54] et de 930[55] des versements en nature faits pour l'entretien du luminaire devant le tombeau de saint Maurice, et constater le recours systématique dès le 14. 2. 915, à une exception près, dans les documents royaux et privés de l'abbaye, à l'échéance de la fête de saint Maurice et de ses compagnons (22 septembre)[56]. Fait intéressant, le nom de saint Maurice, associé à celui d'Agaune, tend à le supplanter dès la fin du Xe s.

Quant aux pèlerinages, aucun témoignage ne nous est parvenu avant le XIIe s. Seuls quelques noms de rois, de papes et de personnalités ecclésiastiques sont attestés à Saint-Maurice: Charles le Chauve dans les années 870, saint Ulric, évêque d'Augsbourg, et Odon, abbé de Cluny, vers 940, l'impératrice Adélaïde en 999, lors de son dernier voyage dans ses états, les papes Léon IX, en mai-juin 1049 et en septembre 1050, et peut-être Pascal II, en 1106, l'archevêque de Cologne, Anno, en 1070, qui n'hésita pas à tromper la

confiance des chanoines de l'abbaye pour leur voler de nuit des reliques des saints martyrs Innocent et Vital et les ramener dans sa ville[57].

Patrimoine temporel. L'abbaye de Saint-Maurice s'inscrit dans un bourg aux allures de ville sainte. Deux églises funéraires, l'une au sud du monastère, connue à la fin du VIIe s. et au début du VIIIe s. sous le vocable de Saint-Jean, abritait depuis 535–540 le corps du roi Sigismond, fondateur en 515 de l'abbaye de Saint-Maurice; l'autre, à l'est, sur les bords du Rhône, a servi du VIe s. jusqu'à sa désaffectation après le premier millénaire. L'ermitage ou le sanctuaire de Notre-Dame du Scex (qui fut entre 611 et 614 environ l'ermitage de saint Amé), dont les premières traces archéologiques datent de l'époque carolingienne, et la chapelle de Vérolliez, détruite au milieu du XIe s., complètent le réseau d'églises de Saint-Maurice, entourant l'abbaye[58]. Les premiers contours de la ville sont donnés dans un document de 1003 et semblent confirmer que la ville, à cause du site même, a toujours été construite selon le même plan urbain. A un ensemble, groupé autour de l'Abbaye, s'opposent les maisons édifiées de part et d'autre de la rue principale; le noyau primitif de la localité était confiné autour de la cour du Martolet, soit l'emplacement des abbayes successives, et la place du Parvis. Il est probable qu'après les incursions des Sarrasins l'abbaye fut entourée de murs. Les rois de Bourgogne, puis les comtes de Savoie gardèrent le contrôle direct d'une partie de la ville[59].

Quatre grandes zones définissent les dépendances de l'abbaye: le Chablais, les terres situées entre la Broye et la Sarine, les rives du Léman et enfin la région de Salins en Franche-Comté. Quelques rares possessions se trouvaient au-delà du Grand-Saint-Bernard. En considérant la position exceptionnelle de l'abbaye dans le royaume de Bourgogne, il n'est pas étonnant de constater qu'elle ait possédé des terres le long du grand axe routier nord-sud; les rois de Bourgogne, soucieux de garantir la sécurité des routes de leur royaume, ne pouvaient que se rendre maîtres de ces possessions, ou du moins éviter qu'elles leur échappent[60]. Le 15. 2. 1018, Rodolphe III restitua à l'abbaye de Saint-Maurice plongée dans la misère les nombreuses terres dont l'abbaye avait été dépouillée. Ainsi, il rendit les fiefs de Signy, près de Nyon, de Lully, et de Commugny, la moitié de Pully, Oron, la propriété de Vuadens et de Bouloz, Vevey, Lutry, Vouvry, Ollon, Villy, Naters avec toutes leurs dépendances et toutes les

offrandes de l'autel de l'église, la moitié du bourg de Saint-Maurice, avec le four et les moulins, «les montagnes de Saint-Maurice de toute la vallée de la tête du lac»[61].

La mainmise durable des rois de Bourgogne sur l'abbaye de Saint-Maurice se marqua à la fois par la confusion de leurs biens avec ceux de l'abbaye et par leur volonté affirmée et vérifiée dans tout le royaume de s'appuyer sur les ecclésiastiques (les élites étaient très souvent des proches parents des rois de Bourgogne) – pour contrebalancer l'influence des princes séculiers et par la disposition du patrimoine de l'abbaye à des fins politiques.

A ce sujet, il est essentiel de relever le cadre juridique original dans lequel les transactions foncières ont été traitées à l'abbaye de Saint-Maurice. Ce sont toutes des concessions de terre en précaire, qui du point de vue de la forme présentent la plus grande variété[62]. Autrement dit, les terres de l'abbaye ont été rarement données à des tiers (en fait toujours un groupe familial, jamais un individu isolé) sans contrepartie territoriale et en espèces[63]. L'examen scrupuleux de tous les confins des terres désignés dans les précaires montrent que les terres que le précariste cède à l'église de Saint-Maurice et celles qu'il reçoit en échange ne sont pas situées au même endroit, ce qui tendrait à faire penser que le précariste n'est pas un alleutier qui agrandit son domaine en sacrifiant son droit. La durée des précaires n'excède pas trois générations; dans la très majorité des cas, le précaire s'arrête à la deuxième génération et n'est reconnu que pour un héritier[64]. Si de nombreux diplômes engageant l'abbaye mentionnent le consentement du roi, tous pour ainsi dire sont établis avec l'accord de la communauté des chanoines; dès l'abbatiat de Burcardus, l'assentiment de l'abbé et du prévôt est nécessaire[65]. Ce fait mérite d'être souligné, car il ne relève pas de la formule diplomatique. En effet, si l'engagement de la communauté ou des membres de la communauté religieuse est consigné dans les diplômes de l'abbaye de Saint-Maurice, par contre, dans les actes concernant des particuliers, la laudatio parentum manque le plus souvent: elle apparaît en Suisse romande dans le dernier quart du IXe s., n'est à nouveau mentionnée qu'à la fin du Xe s.; son emploi reste épisodique jusque dans les années 1050, même s'il tend à se généraliser dès 1040[66].

Dans ces conditions, il nous paraît excessif de parler de dilapidation des biens de l'abbaye de Saint-Maurice par les rois de Bourgogne. Il est vrai qu'ils ont mené à Saint-Maurice une politique particulière d'aliénations de terres, qu'ils n'ont pas eue avec l'évêque et le chapitre de

Lausanne ou le couvent de Romainmôtier (nous ne savons pas comment furent payés les frais de reconstruction de l'abbaye, ruinée vers 940); la preuve en est que, conscient des difficultés traversées par l'abbaye, Rodolphe III restituera en 994[67], et surtout en 1018[68], une grande partie du patrimoine de l'abbaye de Saint-Maurice, comme il le fit avec l'église de Saint-André-le-Bas, à Vienne, l'évêque de Lausanne et le couvent de Romainmôtier[69]. Mais, il nous semble que c'est davantage au non-respect des termes des précaires qu'il faut voir le grignotement progressif, voire la perte des terres de l'abbaye. Deux exemples vont dans ce sens.

En 942 et 943, Aubri, comte de Mâcon et de Besançon, avait obtenu, pour la durée de deux générations, de l'abbaye de Saint-Maurice la concession en précaire d'importants domaines, situés dans les comtés d'Escuens et de Varais. On constate qu'en fait ces biens demeurèrent la propriété des héritiers d'Humbert, second fils d'Aubri, sans que l'on sache si les chanoines de l'abbaye de Saint-Maurice avaient renouvelé les termes de la première transaction. Il faudra attendre le troisième quart du XII[e] s. pour que Gaucher reconnaisse détenir ces terres de l'abbaye de Saint-Maurice et fasse hommage à l'abbé Burcardus, qui s'était spécialement déplacé à Salins pour l'écouter[70].

Le 15. 2. 1018, Rodolphe III rend à l'abbaye de Saint-Maurice le domaine rural d'Oron. Or, dans la bulle du 22. 9. 1050, le pape Léon IX commande la restitution aux religieux de l'abbaye du domaine d'Oron, des églises et des biens en dépendant, que de hauts ecclésiastiques avaient enlevés par violence. Nous ne savons pas si l'injonction du pape fut suivie immédiatement d'effet[71].

Le patrimoine temporel de l'abbaye fut victime de l'attitude des rois de Bourgogne, principalement des trois premiers, et de l'impossibilité du pouvoir royal et des religieux de l'abbaye de Saint-Maurice à combattre les abus des bénéficiaires de précaires. Faut-il voir dans les mentions épisodiques d'avoués de l'abbaye de Saint-Maurice depuis les premières années du XI[e] s. la marque des efforts entrepris par l'abbaye de Saint-Maurice pour garantir ses droits et exercer un meilleur contrôle sur ses terres[72]? La question reste malheureusement sans réponse en raison de l'état des sources et de leur caractère uniforme.

Ce qui est sûr par contre, c'est que l'abbaye perdit d'autres biens après la mort de Rodolphe III. Il faudra attendre la réforme de 1128 pour que cette tendance soit interrompue: avec l'aide des comtes de Savoie et des papes, l'abbaye recouvrera aux XII[e] et XIII[e] siècles ses domaines perdus et même en accroîtra le nombre.

GILBERT COUTAZ

III. L'ABBAYE DE SAINT-MAURICE 1128–1500

Réforme de l'abbaye. Au début du XIIe s., la réorganisation du corps des chanoines tient une place importante dans le mouvement général de réforme du clergé[1]. Elle touche aussi l'abbaye de Saint-Maurice, qui, semble-t-il, connaît alors une grande décadence[2]. Amédée III, de la famille des futurs comtes de Savoie, à l'instance de son frère, Raynaud, prévôt de l'abbaye, et sur les conseils de l'évêque de Grenoble, Hugues, décide le 30 mars 1128 d'y remplacer les chanoines séculiers qui y vivent par des chanoines réguliers, astreints à une vie communautaire. En outre, pour assurer la pérennité de l'institution, il demande qu'on lui restitue tous les biens qui avaient été autrefois aliénés mal à propos[3]. Cette réforme est approuvée quelques mois plus tard par le pape Honorius II[4]. Elle ne s'applique que progressivement et n'est adoptée que par ceux qui le désirent. En effet, les anciens chanoines séculiers s'y maintiennent à côté des réguliers jusqu'en 1142 au moins[5]. Le comte de Savoie, qualifié d'abbé en 1116[6], n'abandonne pas tous ses droits antérieurs; il reste l'avoué du monastère[7]. Son frère, Raynaud, quant à lui, continue d'être prévôt, situation qui perpétue d'anciens abus. Aussi, en 1143, Amédée III, sa femme et son fils, ayant repris cette charge[8], la restituent[9] à l'abbaye, avec les revenus y afférents[10], sans abandonner au demeurant leurs droits comtaux dans la région. Cet acte est confirmé l'année suivante par le pape Lucius II[11]. Petit à petit, la communauté s'agrandit et le nombre des chanoines réguliers devient suffisant peu avant 1147[12] pour procéder à l'élection d'un nouvel abbé, Hugues, qui, sous le titre de prieur, dirigeait déjà le monastère depuis 1137[13]. Le couvent de Saint-Maurice recouvre ainsi peu à peu son indépendance.

Vie monastique. En 1128, la communauté est formée, nous dit le texte de réforme, de chanoines réguliers[14], soit, selon la terminologie de l'époque[15], de personnes qui suivent la règle de saint Augustin[16], qui renoncent à la propriété privée et qui vivent en commun selon le canon IV du Concile de Latran de 1059. Il faut attendre l'abbatiat de Rodolphe (1153–1168), homme austère, pour en appréhender les premières règles précises. Les chanoines accomplissent un travail manuel[17], sont soumis à la règle du silence; la consommation de viande est supprimée[18]. Mais, peu à peu, l'ascèse diminue: en 1228, on voit que les religieux mangent des produits carnés au moins quatre fois l'an[19] et, en 1245[20], deux fois par semaine. Ils semblent alors avoir abandonné les travaux manuels, au profit d'une activité essentiellement liturgique. En 1287, un nouveau statut exclut les maisons de l'abbaye de toute présence séculière; elles

sont désormais uniquement administrées par des membres de la communauté d'Agaune[21]. Cette tendance à se créer des prébendes trouve son aboutissement lorsqu'est promulgué le statut de 1312. Désormais, les chanoines ou les convers de Saint-Maurice peuvent acquérir comme des personnes privées, garder leurs biens et en user leur vie durant. Ils ont même la possibilité d'en disposer à leur décès en faveur de l'office de leur choix et de déterminer l'usage de leurs legs[22]. Ainsi, l'antique sanctuaire s'oriente de plus en plus vers le statut de collégiale dont il prend même le titre à certaines occasions[23].

Avant 1128, la communauté des chanoines séculiers est dirigée par des prévôts[24]. Après la réforme monastique, cette charge subsiste provisoirement, aux mains du frère d'Amédée III, Raynaud, sanctionnant ainsi une présence séculière à Agaune. Il faut attendre 1143 pour que ce personnage cède sa charge et ses revenus[25]. Cet office est désormais occupé par un certain Hugues qu'il faut sans doute confondre avec le prieur du même nom. La prévôté disparaît peu de temps après; en 1147, la bulle d'Eugène III défend à quiconque de la reprendre[26]. Cependant, en 1148, Raynaud de Savoie, profitant de la vacance du pouvoir, s'en empare, jusqu'à ce que les injonctions de l'évêque Amédée de Lausanne le fasse céder[27].

Dès 1128, la communauté réformée est dirigée quant à elle par un prieur, aussi longtemps que les chanoines réguliers sont peu nombreux[28], puis par un abbé choisi par le chapitre[29]. Le nouvel élu doit, nous dit une bulle d'Honorius II de 1128, être sage, pieux et savoir par sa science et ses mœurs diriger dignement ce collège[30]. En 1147, Eugène III précise les conditions de l'élection qui ne peut s'effectuer que par la communauté[31]. Il dénonce par avance toute tentative de prendre la direction du monastère par la violence ou par l'astuce. Plus tardivement, les textes, plus précis, permettent de mieux décrire la cérémonie: une fois l'ancien abbé inhumé, l'assemblée électorale des chanoines se rassemble, présidée par le plus ancien des confrères. L'élection ayant été faite par la voie du Saint-Esprit, on demande à l'élu s'il l'accepte. Si la réponse est oui, on la publie, puis on sonne les cloches, les chanoines chantent un «Te Deum» et accompagnent le nouvel abbé à la maison abbatiale[32]. Certaines fois, des clans divisent le chapitre et rendent impossible toute élection consensuelle. On procède alors à ce qu'on appelle un compromis, dont le premier exemple date de 1286. Trois personnes dignes de confiance doivent choisir un nouvel abbé, avant qu'une chandelle ne se consume entièrement; ce choix est ensuite avalisé par l'assemblée[33]. Aux XIIe et XIIIe s., les

abbés semblent avoir été ainsi élus librement par le couvent[34]. Ensuite, la situation change: l'abbé Girold étant mort en cour papale en 1275, il revient au pape de nommer son successeur, Pierre de Saint-Sigismond[35]. Dès lors, les abbés de Saint-Maurice demandent à Rome la confirmation de leur élection[36], malgré la tentative de Jacques d'Ayent qui cherche en 1292 à se soustraire à cette formalité[37]. Au XVe s., des pressions de plus en plus fortes semblent s'exercer lors du renouvellement de chaque abbé. Pierre Fournier résigne sa charge en cour de Rome en 1438[38] prématurément, car il continue de résider au couvent pendant plus de dix ans[39]. Guillaume Bouvier, élu rapidement en 1458, doit contrer les prétentions du pape Calixte III[40] et celles d'un candidat savoyard[41]. Son successeur, Guillaume Bernardi d'Allinges, se heurte à celles du pape Pie II[42]. Cependant, l'abbaye échappera toujours à la commende, grâce à une décision de l'antipape Félix V en 1445[43].

L'abbé obtient peu à peu divers privilèges: en 1196, une bulle de Célestin III lui permet l'usage de la mitre et de l'anneau et d'autres insignes pontificaux, les jours de fêtes, lors de la célébration de la messe à l'intérieur de l'église[44], puis, en 1245, en toutes occasions[45]. Une mense abbatiale, à l'administration séparée, apparaît en filigrane dans le statut de 1228[46]. L'abbé est entouré d'une familia, composée de cinq personnes en 1271[47] et de sept en 1345[48]. En 1271, son écurie contient quatre chevaux et il mange dans sa propre vaisselle[49].

Comme dans tout couvent, l'administration interne du monastère est confiée à un certain nombre de dignitaires[50]. Ainsi, le prieur dirige l'assemblée des chanoines réguliers. Il est même le chef en titre de l'abbaye pendant les vingt premières années qui suivent la réforme du monastère[51]. Au XIIe s., ce personnage reste important au sein de l'abbaye; il reçoit avec le sacristain en 1228 les comptes mensuels du procureur et contrôle ainsi sa gestion[52]. Il partage certaines fois ses lourdes tâches avec un sous-prieur[53]. Au XIVe s., cette charge disparaît, sans doute à la suite du statut de 1312 qui permet aux chanoines de posséder des biens[54].

Autre charge extrêmement importante, celle de sacristain[55]. C'est lui qui est chargé de prendre soin du Trésor[56], qui assure le luminaire devant divers autels, au dortoir, au réfectoire, à la cuisine, au chapitre[57]; il fournit les vêtements, liturgiques ou non[58], maintient en bon état les toits de l'église, ceux du cloître peint[59] et s'occupe des cordes du clocher; lors de la célébration d'anniversaires, il distribue les revenus qui reviennent aux célébrants[60]. Il présente et choisit le marguillier qui l'aide dans ses multiples fonctions[61]. Lorsqu'un chanoine reçoit de

l'abbaye une cure ou une maison, le sacristain les lui remet[62]. Il contrôle enfin les comptes mensuels du procureur et surveille ainsi l'administration du couvent. Aussi, pour remplir sa tâche, le sacristain jouit dès 1228, de nombreux biens propres[63]: une maison à Saint-Maurice[64], des fiefs et des revenus à Bagnes VS[65], à Ottan (com. Martigny VS), à Miéville (com. Vernayaz VS)[66], au Mont de Van (com. Salvan VS), au bois du Rosel (com. Dorénaz VS), avec droit de juridiction[67], à Salvan VS[68], à Vérossaz VS[69], à Lavey VD[70], à Bex VD, avec droit de juridiction sur les gens de la paroisse[71], à Sala (com. Ollon VD)[72], à Gryon VD[73], à Chessel VD[74], à Miex (com. Vouvry VS)[75], à Vouvry VS[76], aux hameaux de Martenoy et de Buchelieule (com. Val-d'Illiez VS), avec droit de juridiction[77], à Oron VD[78], etc.

L'aumônier[79] a, lui aussi, des revenus propres[80]: une maison en ville[81], des biens à Bagnes VS[82], rière Bex VD[83], à Gryon VD[84], au Val d'Illiez VS[85], etc. En contrepartie, il distribue aux pauvres aux portes de l'abbaye l'équivalent d'une prébende de chanoine, les décimes des fruits, du pain, du vin[86], des vêtements[87]. Les jours de fêtes, lors de l'Avent, en période de carnaval[88], le lundi avant la sexagésime[89], les dons se font encore plus abondants.

On rencontre à l'abbaye un chantre[90], chargé des livres liturgiques[91] et qui remplit le plus souvent la fonction de chancelier[92]. Dans sa maison, l'infirmier[93] s'occupe avec un domestique[94] des chanoines malades[95]; il reçoit pour ce faire quelques rentes à Saint-Maurice[96] et à Salvan VS[97]. Le procureur[98] gère le temporel, sous la surveillance du couvent, et en particulier du prieur et du sacristain. Le choix de ce personnage appartient conjointement à l'abbé et au couvent[99]. Le pitancier garnit la table. Il dirige pour ce faire le jardinier[100]. Il retire des cens à Saint-Triphon VD[101] et prélève les langues des bœufs tués à Saint-Maurice[102]. Pour remplir son office, le cellérier détient des vignes[103]. Le correarius s'occupe en particulier des plats de l'abbé[104].

Pour devenir chanoine, il faut être clerc[105]. Certains se signalent par leur érudition[106], d'autres moins. Aussi, un statut de 1332 ou de 1342 prévoit que pour prendre l'habit monastique, l'on doit être au moins sous-diacre, savoir bien lire et chanter au chœur[107]. La cérémonie de réception est connue dès le XIVe s.: après le chant des psaumes, des litanies et d'autres oraisons, le nouveau venu, entouré de l'abbé et du couvent, fait profession devant le grand autel, s'engage à la stabilité, à la correction de sa vie et de ses mœurs, à l'obéissance et promet sa conversion selon la règle de saint Augustin. Il reçoit alors la tonsure cléricale et l'habit canonial[108]. Au XIIIe s., l'usage veut que le nouveau

chanoine donne au couvent soit de l'argent, du blé, du vin, un cheval, une jument, une bête de charge, un bœuf, une vache ou des brebis[109]. En 1356, la coutume d'offrir un cheval a disparu et est remplacée par la cession d'un vase à boire d'un marc d'argent, d'une cuillère d'argent d'un poids de 6 gros vieux et d'une somme d'argent pour augmenter la panoplie des vêtements liturgiques et des ornements d'autel[110]. Au XVe s., ce don est ramené à 12 ducats d'or pour l'achat d'une chasuble ou d'un drap d'or qui servira à l'ornementation de l'église[111].

Seules quelques bribes de renseignements nous sont parvenues sur l'habillement des chanoines au Moyen Age: nous savons que, dès 1210, les camails étaient de couleur rouge, en souvenir du sang versé par les martyrs thébains[112]. En 1525, un acte concernant Senlis nous décrit les habits portés à Agaune: robe noire avec une bande blanche[113] et un «chaperon» rouge[114]. Le port du rochet ou du froc n'y a pas cours, on y emploie la «cotta» sous le manteau[115]. Les surplis et les tuniques sont faits de drap gris du Valais[116] et donnés après usage aux pauvres[117]. Pour éviter tout abus, les chanoines qui sont envoyés dans un autre monastère reçoivent dès 1322 leur vestiaire à Saint-Maurice[118].

Le recrutement des religieux est essentiellement local: ainsi, Stelling-Michaud, en parcourant la liste des chanoines aux XIIe, XIIIe et XIVe s., rencontre à l'abbaye 46% de Vaudois, 34% de Valaisans, 9% de Genevois, 6% de Savoyards, 3% de Piémontais et seulement deux Valdotains[119]. La communauté canoniale compte environ 20 membres au début du XIVe s.[120], mais, dès le début du XVe s., n'est plus composée que de 7 à 10 personnes[121].

Les chanoines de chœur font le service divin[122], vivent en commun dans un dortoir et un réfectoire. Cette règle connaît quelques assouplissement, surtout après le statut de 1312 leur permettant de posséder des biens[123], comme par exemple au XVe s. des maisons particulières[124]. D'autres chanoines desservent les paroisses qui dépendent de l'abbaye, cela, semble-t-il, dès la réforme canoniale[125]. En 1288, pour éviter toute influence extérieure, ceux-ci, soit ceux qui ont reçu charge d'âme de l'évêque de Sion, n'ont plus voix délibérative au chapitre[126].

Au Moyen Age, il existe un noviciat à l'abbaye; cependant, les textes sont pratiquement muets à ce sujet. Nous apprenons simplement qu'au début du XIVe s. beaucoup de novices retournent à la vie laïque avant leur probation[127]. Nous avons aussi quelques indices qu'au XIIe s. les futurs chanoines entrent fort jeunes au monastère[128].

Quant aux laïcs, ils peuvent s'agréger à la communauté comme convers[129]. A leur réception, ils donnent soit de l'argent, soit des

victuailles ou des bêtes[130]. Dès 1312, ils peuvent acquérir des biens particuliers[131]. Ils sont nourris comme les chanoines, mais ne mangent pas à leur table[132]. Leur nombre est sans doute au XIIe s. assez important. Cependant, ils apparaissent rarement dans nos sources[133]; aussi, leurs fonctions et leurs tâches sont difficiles à cerner[134].

Le «livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice montre l'existence à Agaune d'une assez forte communauté de converses, dont nous ne savons presque rien par ailleurs[135]. La chanoinesse, dont Quartéry signale la tombe à Saint-Laurent[136], Agnès de Granges qui prend l'habit de religion vers 1189[137] ou Jeanne, femme d'Ulrich, métral de Villeneuve qui est reçue comme sœur avec portion de chanoine en 1232[138], font peut-être partie de cette catégorie.

D'autres s'associent au monastère à titre de rendus ou de rendues[139]. Il s'agit soit de nobles[140] soit de prêtres séculiers proches de l'abbaye[141].

Certaines tâches sont remplies par des membres extérieurs à la communauté. Le marguillier de l'église abbatiale[142], prêtre soumis au sacristain[143], a la garde de l'église. Avec son domestique, il sonne les cloches, veille à ce que l'eau bénite ne manque pas, à ce que les lampes restent allumées, etc.[144]. Des chapelains desservent les nombreuses chapelles de l'abbaye[145]. Un clerc, à la fonction non définie, reçoit une prébende[146]. Le jardinier dépend du pitancier, est nourri et vêtu par le sacristain et le cellérier[147]. Citons encore un cuisinier[148], une blanchisseuse, celui qui s'occupe de l'horloge[149], un secrétaire de l'abbé (?)[150]. A ces personnes, nous pouvons encore inclure les recluses des chapelles de Saint-Laurent ou de Notre-Dame du Sex, qui semblent avoir eu des relations étroites avec le couvent[151].

Pour donner une vision de l'importance de ces divers groupes, il faut recourir au «livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice; il contient les noms de 247 chanoines (43,48%), de 29 chanoines d'Agaune membres aussi d'un autre monastère (5,10%), de 21 chanoines «ad succurrendum» (3,70%), d'un chanoine «cordialis» (il s'agit du curé de Bex) et d'un autre «honorarius» (0,18% chacun) (soit 52,64% de chanoines), de 110 convers (19,37%), de 54 converses (9,50%) (soit 28,87% de convers), de 65 rendus (11,44%), de 2 rendus «ad succurrendum» (0,35%), de 8 rendues (1,41%) (soit 13,20% de rendus) et de 30 familiers (5,28%)[152].

Culte de saint Maurice. La réforme de 1128 donne une nouvelle vitalité au culte des martyrs[153]. Saint-Maurice tisse en priorité au nord et au nord-est des liens que l'on peut répartir en cinq zones principales: la Suisse alémanique[154] et l'Alsace; en Allemagne, le culte se diffuse à partir de

deux centres, Cologne et Magdebourg; en Gaule, saint Louis, qui voit les martyrs comme patrons de ses chevaliers, étend sur l'ensemble de la France ce qui touchait traditionnellement la vallée du Rhône[155]; les Etats savoyards, dont saint Maurice devient le patron, comptent un nombre particulièrement important d'églises qui lui sont dédiées[156].

L'abbaye est le théâtre de quelques miracles et devient un lieu de pèlerinage[157]. Quelques personnages prestigieux s'y rendent: le pape Eugène III en 1148[158], les empereurs Charles IV en 1365[159] et Sigismond en 1414[160]. Cependant, la plupart des visiteurs sont des hôtes de passages, s'arrêtant à Agaune en attendant de poursuivre leur route vers l'Italie ou les Lieux Saints. Quelques-uns, parmi lesquels nous citerons Georges Lengherand, mayeur de Mons en Hainaut[161], laisseront un récit de leur visite[162].

Dès le début du XIII[e] s., de nombreux legs pieux viennent enrichir le monastère[163]. A l'aide de l'inventaire Charles, nous avons pu déterminer la provenance de ceux-ci: les habitants du Chablais (région Martigny-Lac) fournissent 68,5% d'entre eux, les autres Valaisans 16%, les autres Suisses (surtout des Vaudois) 2,3%, les Français, provenant surtout des régions où Saint-Maurice possède des biens, 13,1%. 44,9% des testateurs appartiennent à la noblesse (5,7% à la famille de Savoie), 39,6% à la roture (15% sont bourgeois de Saint-Maurice ou d'une autre ville), 15,4% au clergé (2,6% de chanoines). Certains lèguent des biens meubles, des calices, des missels, etc.[164]. Souvent les donateurs demandent à être enterrés dans le cimetière de l'abbaye[165], dans le cloître[166] ou sous le clocher[167].

Le Trésor. L'abbaye de Saint-Maurice est le dépositaire de quelques objets prestigieux déposés là depuis le Haut Moyen Age, parmi lesquels on comptait une table d'or[168]. Celle-ci , prêtée à Amédée III de Savoie pour financer son départ à la Croisade, a disparu. En remboursement, l'abbé Hugues accepte en 1150 cent marcs d'argent et deux d'or, ainsi que le «reçu» de Bagnes VS et d'Etiez (com. Vollèges VS)[169]. Cette somme et ces revenus ont sans doute permis la construction de plusieurs reliquaires que les spécialistes datent de cette époque grâce à leurs caractéristiques stylistiques: la châsse de Saint-Maurice[170], celle des enfants de saint Sigismond[171], le chef reliquaire de saint Candide[172]. La façon dont cette dernière pièce a été construite, semble prouver qu'à l'époque, il existe un atelier d'orfèvrerie à l'abbaye[173]. Une crosse émaillée[174], la coupe ciboire dite de Charlemagne[175] datent de la fin du XII[e] s. En 1225, lors de la rélévation du corps de saint Maurice, l'abbé

Nantelme restaure sans doute les anciennes châsses et fait construire celle qui porte son nom[176]. D'autres pièces viendront enrichir ce dépôt: en février 1262, saint Louis donne le reliquaire contenant la Sainte Épine et une croix renfermant un fragment de la vrai croix[177]. Les comtes et ducs de Savoie montrent leur munificence par le don de nombreux objets[178]. Ils disent ainsi leur attachement à Saint-Maurice, mais rappellent aussi la dépendance de l'abbaye à leur égard. Sûrement dans le même esprit, le cardinal Schiner offre un calice au couvent au XVIe s.[179].

Les reliques. Jusqu'au début du XIIIe s., le tombeau de saint Maurice se trouvait au fond d'une chapelle-crypte à l'intérieur d'un «arcosolium»[180]. En 1225, le nouvel abbé, Nantelme, veut rendre ces vénérables reliques plus accessibles: il les sort de cet endroit obscur, les recueille dans une châsse qu'il fait construire[181] et les met en évidence sur l'autel. La cérémonie de translation ou de «rélévation»[182] est présidée par l'archevêque de Vienne (F), ce qui lui donne un éclat et un retentissement particulier[183]. Dès l'origine, on prévoit que deux lampes seront allumées jour et nuit devant le corps de saint Maurice[184]. Le comte Thomas de Savoie est en 1227 l'un des premiers à assurer ce service par un don[185]. De nombreux legs permettent par la suite d'éclairer encore mieux les lieux[186]: vers 1310, deux cierges et huit lampes y brûlent en permanence[187]. Autre amélioration apportée en 1303 par un donateur: dans ses dernières volontés, Raymond de Monte Vitulo prévoit la construction d'une porte en fer et d'un portail devant le Trésor[188].

L'usage de distribuer des reliques existait depuis fort longtemps à l'abbaye[189]. Ainsi, le monastère de Saint-Jean d'Aulps en reçoit entre 1140 et 1194[190], la collégiale d'Embrach en 1189[191] et Cîteaux en 1224[192]. Mais, la rélévation de saint Maurice par l'abbé Nantelme donne un grand essor à ce phénomène. L'archevêque de Vienne (F), après avoir présidé la cérémonie en 1225, revient dans son diocèse avec le menton du saint[193]. La même année, le chapitre de Saint-Symphorien de Reims[194] et le couvent des Ermites de Saint-Augustin de Fribourg[195] sont l'objet de la générosité agaunoise. Un tel succès amène l'abbé Nantelme à faire le serment de ne plus disperser ainsi les reliques de saint Maurice devenues de plus en plus rares[196]. Aussi, ce sont celles de saint Victor qu'il envoie en 1233 à Jeanne de Flandres[197], celles des saints Candide et Exupère à Engelberg entre 1225 et 1241[198], celles de saint Exupère à Marmoutier en Touraine avant 1254[199]. A d'autres occasions, on procède à un échange, avec Ainay en 1261[200], avec le roi Louis IX pour Senlis

en 1262[201]. Les dons s'espacent par la suite. En 1365, l'empereur Charles IV emporte après sa visite un os du bras de saint Maurice, la hache qui servit à son supplice et un bout du crâne de saint Sigismond[202]. En 1350, l'abbaye de Saint-Evroux bénéficie des largesse du couvent de Saint-Maurice[203], de même que l'église de Gessenay BE en 1484[204], etc.[205].

Les «confraternitates». L'abbaye de Saint-Maurice tisse encore des liens avec d'autres établissements. On y prie chaque année le 13 février[206] pour les frères de Belley[207], de Tarentaise[208], de Châlons-sur-Marne[209], pour les églises de Sixt[210], de Saint-Memmie[211], d'Oulx[212], de Saint-Nicolas-du-Bosc[213], de Saint-Bénigne[214], de Semur[215], de Senlis[216] et d'Abondance[217]. Les églises de Vienne[218], de Sion, de Soleure et d'Aoste lui sont aussi proches[219].

Nous ne connaissons que rarement l'époque de ces confraternités ni les circonstances qui ont présidé à ces rapprochements, sauf en ce qui concerne l'abbaye Notre-Dame d'Abondance. Rodolphe, abbé de Saint-Maurice de 1153 à 1168, qui avait auparavant dirigé Abondance, passe en 1156 un acte d'association entre les deux établissements[220]. La limite de leurs deux territoires est fixée au sommet du col de Morgins. Les chanoines pourront passer d'une maison à l'autre, moyennant quelques conditions. Il n'y aura pas de prééminence entre les abbés et les deux monastères se secourront en cas de malheur. Les relations entre ces deux abbayes restent fort étroites pendant près d'un siècle. Abondance fournit quelques abbés à Saint-Maurice[221], tous d'une grande stature, et son obituaire relève les anniversaires de presque tous ceux qui ont dirigé Agaune entre 1153 et 1259[222].

D'autres liens se nouent avec le couvent de Châtillon en 1204[223], avec celui de Saint-Germain de Brienne en 1269[224] ou avec l'abbaye de Saint-Pierre de Montiéramey en 1287[225]. En 1425, le prévôt d'Interlaken envoie en terre agaunoise l'un de ses chanoines déréglés, en espérant qu'il s'y amende, alléguant qu'un tel usage existe entre les deux maisons[226].

Etablissements créés à l'imitation de Saint-Maurice. Certains souverains créent de leur propre initiative des établissements religieux semblables à celui de Saint-Maurice, rendant ainsi hommage au prestige de cette maison. Cependant, les liens qui les unissent à Agaune sont si lâches qu'on ne peut pas parler d'un ordre de Saint-Maurice[227].

Il s'agit d'abord de Senlis[228]. En 1262, saint Louis, voulant que le martyre de la légion thébaine soit honoré en France, demande des reliques à l'abbaye. L'abbé Girold les lui apporte personnellement à

Senlis où, à côté du palais royal, le roi fonde une chapelle qu'il destine à recueillir ces précieux restes[229]. Deux ans plus tard, un prieuré y est établi; il est dédié à la Vierge et à saint Maurice[230]. La règle, les habits[231] sont semblables à ceux de la maison mère. Le prieur, élu par les chanoines, doit être choisi à Senlis, à Agaune ou dans quelque autre établissement qui suit les mêmes principes. L'abbé de Saint-Maurice y détient quelques pouvoirs; il confirme en particulier les prieurs et peut corriger leur conduite scandaleuse, s'il y a lieu[232]. La communauté de Senlis compte à l'origine treize chanoines. Son prieur, après avoir prêté serment au roi, administre de manière indépendante le temporel. Il doit venir au bord du Rhône tous les deux ans, au chapitre général, mais obtient en 1313 d'espacer ses visites de quatre en quatre ans[233]. Les relations entre les deux maisons subsistent jusqu'au XVIe s.[234].

Le prieuré de Ripaille, quant à lui, est fondé le 23 février 1410 par Amédée VIII de Savoie[235]. Le prieur du lieu, élu par ses confrères, est présenté par le duc de Savoie à l'abbé qui confirme ce choix[236]. Ce même abbé a encore plein pouvoir de visiter la maison et d'en corriger les manquements, si le duc de Savoie se plaint d'un relâchement de la discipline. Ce prieuré ne pourra cependant jamais être uni à Saint-Maurice[237]. En fait, les liens, très lâches, ne dureront que durant le XVe s.

Propriétés de Saint-Maurice. Lors de la réforme de l'abbaye en 1128, Amédée III demande le retour de tous les biens que l'abbaye avait aliénés auparavant[238]. Le monastère s'enrichit sans doute alors de nombreuses restitutions, grandes ou petites, mais nous n'en connaissons que quelques-unes[239]. Puis, dès 1153, il s'agit d'organiser ces domaines. L'abbé Rodolphe s'y emploie, en arrondissant ses possessions, en y plantant de la vigne et en y créant des granges[240]. Zufferey signale que les abbés Guillaume (1179–1181/1184, et 1181/1184–1196), Aimon (1204–1222/1223) et Nantelme (1224–1259) poursuivent une politique d'achats très active[241]. En outre, le dernier d'entre eux, Nantelme, pratique souvent le bail[242]. Parmi ses successeurs, Barthélemy de Bartholomeis (1313–1348) et Jean Garreti (1378–1410) comptent parmi les gestionnaires les plus actifs. Nous ne pouvons malheureusement pas être plus précis, car l'histoire de la gestion économique de l'abbaye reste à faire.

La vallée du Rhône forme évidemment le centre du domaine abbatial administré de deux façons différentes: soit par des recteurs dirigeant de manière indépendante des granges (qui prennent certaines fois le titre d'obédiences ou de prieurés), soit directement, sous la férule

de vidomnes ou de métrals[243]. La plupart de ces possessions sont peuplées de serfs, payant tailles, ménades et plaids[244], représentés par un avancier.

Commençons tout d'abord par le *Valais*, notre description suivant d'amont en aval le cours du Rhône. A Vétroz[245], se trouve une obédience[246] qui est appelée prieuré dès le XIVe s. Cette maison reçoit des revenus au village même de Vétroz, à Conthey[247], à Plan-Conthey, à Sensine, à Daillon, à Premploz, à Erde, à Aven[248], à Chamoson, à Leytron[249], à Nax[250], à Sornax, à Baar, à Brignon, à Beuson, à Fey, à Nendaz, au plaid de Clèbes[251] et à Sembrancher[252]. Un incendie la ravage en 1344, ce qui compromet ses finances[253]. Les églises de Vétroz et de Plan-Conthey, mentionnées dès 1147[254], ne forment dès le XVe s. plus qu'un seul bénéfice. Un hôpital, dont on ne sait rien par ailleurs, y est fondé en 1412[255].

L'abbaye tire quelques revenus de Saxon à la suite d'un don[256], d'Orsières, de Liddes[257], mais regroupe l'essentiel de son domaine dans la vallée de Bagnes dont elle possède la seigneurie. Selon le cartulaire de Saint-Maurice, ce territoire a appartenu à la prévôté et est donné aux chanoines réguliers de Saint-Maurice en 1143[258]. Cette dotation d'origine est complétée en 1150 par la cession à perpétuité du «reçu» de Bagnes et d'Étiez, (soit les paroisses du Châble et de Vollèges)[259]. A la fin du XIIe s., le partage des droits comtaux pesant sur cette vallée oppose les comtes de Savoie à l'abbé, différend qui se termine par l'accord de 1219. Selon celui-ci, le comte ne peut exercer ses prérogatives que lorsqu'il réside entre le passage de Bret et le col du Grand-Saint-Bernard[260]. Aux XIVe et XVe s., le monastère consolide sa position dans la région, en acquérant divers fiefs[261]. Mais, cette omnipotence irrite les Bagnards qui cherchent à s'y soustraire à l'occasion de la conquête du Bas-Valais, en 1476[262]. L'abbé ne peut recouvrer son bien qu'en accordant en 1481 une franchise aux habitants de la contrée[263] et qu'en y reconnaissant la souveraineté de l'évêque de Sion[264].

Certains tenanciers d'Ottan[265], du Mont du Rosel, d'Allesse, de Dorénaz[266] doivent à Saint-Maurice des cens, des dîmes, etc. La région d'Ottanelle (où se trouve brièvement une grange), de Miéville[267], de Salvan et de Finhaut est soumise à la juridiction spirituelle et temporelle de l'abbaye[268]. Elle en dépend dès le XIe s., mais est ensuite usurpée par la famille d'Allinges. Aussi, son retour dans le giron abbatial ne se fait pas sans difficultés en 1138[269].

A Saint-Maurice, le couvent détient des dîmes, des rentes, des terres, des droits de pêche, des usages, des bois et des pâturages[270]. Certains

droits s'étendent sur toute la paroisse, soit à Arbignon[271], à Evionnaz[272], à Epinassey[273] et à Mex[274]. Entre 1162 et 1168, un échange intervient entre l'évêque Amédée et l'abbé: l'église paroissiale de Saint-Sigismond contre celle de Nendaz[275]. Les chapelles de Notre-Dame sous le Bourg[276], de Saint-Laurent[277], de Vérolliey[278] et de Notre-Dame du Sex[279] dépendent aussi du monastère. En 1174, le comte de Genève lui cède le péage qui pèse à Saint-Maurice sur les faux et sur les pierres à aiguiser[280]. Enfin, en 1253, la recette de toutes les langues de bœufs tués en ville d'Agaune lui est donnée par Hartmann de Kibourg l'Aîné[281].

L'hôpital Saint-Jacques à Saint-Maurice forme une recette particulière. Il recueille les pauvres[282] et les passants allant ou venant du Grand-Saint-Bernard. Sa chapelle date de la fin de l'époque romaine ou du début du Haut Moyen Age[283]. Son existence est attestée dès le Xe s., mais il faut attendre 1217 pour que Thomas de Savoie cède tous ses droits sur cet établissement[284]. Des convers et des converses lui sont rattachés[285]. Il possède des revenus à Dorénaz (dont il est seigneur), à Massongex[286], à Saint-Maurice[287], à Bassays[288], etc. La confrérie de Saint-Esprit y a sans doute son siège[289].

A Vérossaz se trouve une grange citée dès 1260[290]. Elle possède des revenus dans la localité[291] et y détient un droit juridictionnel[292]. Choëx possède aussi des recteurs particuliers. Cette paroisse est citée dès 1179[293]. L'abbaye y a omnimode juridiction, temporelle et spirituelle[294]. Par contre, les biens abbatiaux sont dispersés à Daviaz[295], à Massongex[296], à Monthey[297]. Une grange située aux Illettes est brûlée vers 1261[298]. Elle n'est pas reconstruite.

La cure de Collombey, avec ses chapelles de Monthey et de Troistorrents, est donnée en 1263 par le prieuré de Lutry, en échange de l'église de Bioley et de divers biens dans le Lavaux[299]. Au Val d'Illiez, les hameaux de Martenoy et de Buchelieule font partie du domaine du sacristain dès 1308[300]. Avant 1258[301], la famille de Pontverre détient en fief dans la même vallée la seigneurie de Chièze[302] et ne la cède définitivement qu'en 1269[303]. Au début du XVIe s., l'abbé connaît quelques difficultés pour y maintenir un gibet[304], mais son droit de juridiction est reconnu par le traité d'Ivrée de 1507[305].

Saint-Maurice possède encore quelques parcelles à Muraz[306] et à Illarsaz[307]. A Barges, l'abbé Rodolphe (1153–1168) fonde une grange[308] qui existe encore au XIVe s.[309]. Cette maison gère sans doute les nombreux biens abbatiaux de Vouvry[310], où l'abbaye exerce des droits de justice[311].

Passons maintenant de l'autre côté du Rhône, dans l'actuel *Chablais vaudois*. Le village de Morcles est soumis à une dîme payable à Agaune[312]. Lavey dépend en grande partie du sacristain, avec droit de juridiction[313]. En face des bâtiment de l'abbaye, les vignes situées sur le territoire de Bex VD, à L'Arsillier[314], à Couvaloup[315], à Plan Vigny[316]et à Crie[317], produisent une partie du vin consommé au monastère. Toujours à Bex, des tenanciers habitant Frenières, Les Posses, L'Allex ou au moulin doivent aussi quelques cens[318]. Une grange y est signalée en 1260[319].

Le village et la paroisse de Gryon VD appartiennent à l'abbaye[320]. Elle y possède un droit de juridiction[321] que les Bernois lui reconnaissent en 1512[322].

La maison de Sala[323] exerce ce droit de justice, soit à Gryon, sur son territoire propre[324] et, en matière criminelle, à Lavey[325]. Cet établissement, fondé par l'abbé Rodolphe (1153–1168)[326], possède des abergements aux Fontaines, vers les Moulins, aux Rutils[327], détient des droits dispersés à Antagnes, à Forchex, à Huémoz, à Panex[328], aux Ormonts, à Noville et au Val d'Illiez[329].

La maison d'Ollon est créée aussi par l'abbé Rodolphe[330]. Elle détient un droit de juridiction local[331], des dîmes à Panex, à Villy[332], à Sala[333], des biens et des revenus aux Posses[334], à Aigle et à Yvorne[335]. Ses recteurs remplissent dès le XVe s. le rôle de curé de l'endroit. Le bâtiment où ils résidaient a été détruit vers 1555[336].

L'église Saint-Maurice d'Aigle est rendue à l'abbaye par l'évêque de Sion, Guérin, mais le successeur de ce dernier, Louis, la reprend et la donne vers 1150 à l'abbaye d'Ainay[337]. L'abbé Rodolphe[338] se bat pour la reprendre et obtient satisfaction auprès du légat du Saint-Siège, Etienne, évêque de Vienne (F), sans doute vers 1155[339]. Mais, Ainay estime être toujours le légitime propriétaire de ce bien, et ne renonce à ses prérogatives qu'en 1226[340]. L'abbaye d'Agaune acquiert même avant 1228 l'autre église d'Aigle consacrée à saint Jacques[341]. Le droit de patronat sur ces deux églises lui est définitivement confirmé par trois arbitres en 1257[342]. La maison ou grange de ce village porte le titre de prieuré dès le début du XIVe s. Elle possède des biens à Aigle, à Corbeyrier et aux environs[343]. La charge de prieur, sans cure d'âme[344], rapporte 24 livres en 1468[345]. Au XVe s., cet établissement est souvent donné en commende. Aussi, les bâtiments, mal entretenus, tombent en ruine dès 1526[346]. Ce prieuré, détenu d'ailleurs par un Bernois, Pierre de Graffenried, est sécularisé en 1528, l'église priorale devenant le temple protestant[347].

L'abbaye possède encore quelques droits aux Ormonts[348], à Rennaz, à Crebelley, où l'abbé Rodolphe a fondé une grange[349], et à Noville[350].

Saint-Maurice détient certaines prérogatives sur l'ensemble de la basse vallée du Rhône, soit entre Martigny et le lac Léman. Ainsi, les pâturages que le roi Rodolphe III de Bourgogne avait rendus en 1018[351], restent en mains agaunoises jusqu'au XIIIe s. : il s'agit des terres entre les rivières du Trient et de Salanfe[352], des alpages de Barberine sur Salvan[353], d'Auzonnaz, de Jorat et de Cocorié sur Saint-Maurice[354], de Chindonne[355], de Soi, d'Antême, de Barme, de Vaillime, d'En Tey, de Morgins, de Pervez, de Diona, de Barbeleuse autour du Val d'Illiez[356], d'Onne sur Vionnaz[357], de Savalène, de Verne sur Vouvry[358], d'Anzeindaz sur Bex[359], de Taveyanne, de Coufin, de La Chenaux, de Plan de Châtillon[360], d'Ensex, d'Arpille, d'Orgevaux, de Culan[361] autour du val de la Gryonne, des hauts des Diablerets (?), de Meitreile, de la Sciaz de Marnex, de La Lé, de Sazième, de Lavaux et de Lioson entre les vallées des Ormonts et de L'Etivaz[362]. A la fin du XIIIe s., plusieurs d'entre eux sont en train de passer en main privée.

De temps immémorial, l'abbaye de Saint-Maurice dispose de sa propre chancellerie[363]. Celle-ci reste active de 1128 au XIVe s., car ce droit ne semble pas avoir été attaqué par la Savoie. Le rôle de chancelier est souvent rempli par le chantre[364]. Au moment où le notariat public commence à pénétrer en Savoie et où l'on s'attend à ce qu'il pénètre au Valais, l'abbaye de Saint-Maurice prend les devants et essaie de lui barrer la route en organisant d'après d'anciens usages les fonctions que le notariat public exerce ailleurs. C'est dans ce sens que Partsch interprète la charte de 1245 dans laquelle Amédée IV déclare invalide tout acte instrumenté par un notaire non revêtu de l'autorité abbatiale pour le Chablais, le Valais, l'Entremont et le bailliage de Chillon[365]. Ainsi, l'abbaye a non seulement le droit exclusif d'instrumenter des «cartae», droit que l'abbaye a toujours exercé, mais aussi des «instrumenta publica», soit des actes privés. Ceux-ci, passés sous le sceau du chapitre, sont retranscrits dès 1275 dans des registres détenus à l'abbaye, le «Minutarium majus», puis le «Minutarium minus»[366]. Cependant, cette institution originale subit la concurrence du notariat public et des clercs jurés du comte de Savoie, d'abord pour les actes à temps, puis pour tous les autres. Au début du XIVe s., la chancellerie abbatiale n'enregistre plus qu'une petite partie des pièces instrumentées: entre 1300 et 1301, 191 actes ont été passés dans la région, mais le «Minutarium majus» n'en contient que vingt[367].

L'abbé prétend avoir droit de nommer tous ceux qui enseignent entre le Col du Grand-Saint-Bernard et Villeneuve. En 1367, il nomme un professeur à Aigle[368] et, en 1419, un autre à Saint-Maurice[369]. En 1448, enfin, il délègue à Déodat Chenut le gouvernement des écoles du Chablais[370].

Le domaine de l'abbaye s'étend sur divers points de la *côte vaudoise du lac Léman:* tout d'abord sur quelques terres à Villeneuve, à La Tour-de-Peilz et à Vevey[371]. L'antique hôpital de Villeneuve, créé par Aimon de Savoie en 1236[372], est cédé à Agaune le 3 mars 1375 par Amédée VI[373]. Désormais, le recteur de cet établissement sera choisi parmi les chanoines d'Agaune[374]. Il ne doit rendre compte de sa gestion qu'au chapitre abbatial. Quatre prêtres et deux chapelains, portant l'habit de Saint-Maurice, desservent cette institution[375]. Cet hôpital détient divers biens à Villeneuve, à Noville, à Aigle, à Ollon, à Vouvry, à Fully, à Sembrancher, à Bagnes, une partie de Grandchamp, la terre et la forêt de Chambon[376]. Malheureusement, il est souvent dirigé par une personne extérieure à l'abbaye et s'intègre mal dans le domaine abbatial.

Quelques actes nous signalent des biens dépendant de Saint-Maurice à Plays près de Saint-Saphorin[377], à Lutry, à Montagny, à Pully[378]. L'église de Bioley, donnée par l'évêque Landry de Lausanne en 1169[379], avec la majorité des biens du Lavaux, est cédée en 1263 au prieuré de Lutry, qui donne en échange la paroisse de Collombey[380].

A Lully VD, se trouve une grange[381]. De cette recette, dirigée par un recteur, dépendent des revenus répartis à Saint-Prex, à Lully VD, à Lussy, à Villars-sous-Yens, à Denens, à Reverolle, à Vufflens-le-Château et à Bremblens[382]. L'abbaye y détient une juridiction inférieure, alors que la haute justice dépend des sires de Montricher[383].

Après beaucoup de peines et de dépenses, l'abbé Rodolphe réussit entre 1153 et 1168 à acquérir l'église de Commugny et à y édifier une grange[384]. Les comtes de Genève en ont obtenu l'avouerie, mais s'y comportent fort mal. Les divers arrangements souscrits dès 1174, n'empêchent pas les empiétements[385]. Aussi, en 1257, cette terre et ses dépendances sises à Saint-Loup et à Versoix sont cédées à Pierre de Savoie, moyennant d'autres revenus plus proches de l'abbaye[386].

Dans la *haute vallée de la Broye,* en 1018, Oron a été rendu par le roi Rodolphe III de Bourgogne[387]; mais cette cession ne devient effective qu'après 1050[388] si bien que, en 1137, Saint-Maurice peut céder une partie du bois de la localité à l'abbaye d'Hautcrêt[389]. Dès 1164, cette région est administrée par une maison, tenue par un «minister», sans

doute ancêtre des mayors du lieu[390]. Cet établissement y possède un droit de juridiction et un gibet[391], une partie du château[392], des biens à Vuibroye, à Crépillau, à Auboranges[393]; 24 feux en dépendent en 1415[394]. Tous ces droits sont attribués au canton de Berne en 1671[395].

Quelques kilomètres plus à l'est, le territoire de Vuadens FR est l'une des plus anciennes possessions de l'abbaye[396]. la famille de Corbières en tient une partie jusqu'en 1221[397]. En 1317, cette localité est échangée avec le comte de Vaud, Louis de Savoie, contre Auboranges, Eschiens et Ecublens FR[398].

Quelques documents nous apprennent que des terres à Sullens VD[399], à Penthaz VD[400], à Remaufens FR, à Tatroz[401] et à Givisiez FR[402] ont fait partie du domaine abbatial, peut-être pour peu de temps. Les biens de la paroisse de Saint-Aubin NE, donnés en deux temps par l'évêque de Lausanne[403], sont revenus aux mains des paroissiens neuchâtelois le 30. 7. 1566[404].

Saint-Maurice compte aussi de nombreuses dépendances à l'étranger. En *Italie,* elle détient quelques biens le long de la vallée d'Aoste, en particulier à Neran[405]. Dans l'une des vallées latérales valdotaines, celle qui débouche à Verrès, elle possède le château et la seigneurie de Saint-Martin de Graine que la famille de Challant tient en fief. Elle en rend hommage à l'abbaye régulièrement, avec plus ou moins de bonne volonté[406]. En dépend toute la haute vallée de l'Evançon, soit les paroisses de Challant, de Brusson et d'Ayas[407], le village de Vollon, les pâturages et montagnes de Palasina, de Soremont et de Fontessin[408]. Dès le XVe s., les ducs de Savoie cherchent à acquérir cette seigneurie[409], mais cette cession ne se fera définitivement qu'en 1782[410].

Passons maintenant à la *France et dans l'ancien duché de Savoie.* En 1140, l'évêque de Tarentaise, Pierre, donne à l'abbaye les paroisses de Saint-Michel de Moûtiers, de Salins-les-Thermes, de Feissons-sur-Salins et de Montagny[411]. Un petit prieuré se développe à cet endroit, à l'est de la capitale de la Tarentaise. Il est cité dès 1209[412]. Il lève dîmes et revenus à Salins-les-Thermes, à Feissons-sur-Salins, à Aigueblanche dès 1336, sur une partie des pâturages de Hautecour dès 1268[413], à Montagny, aux Fontaines et à Lathuile[414]. Sa propriété, la maison de «Ponte Alvin», citée dès 1179[415], est échangée en 1193[416]. Le prieur de Moûtiers prétend avoir droit de célébrer l'office divin à Salins, ce que nie le curé du lieu; un arbitrage entre les parties limite en 1225 cette prérogative à quelques jours par année[417]. Cet établissement, trop éloigné de la maison mère, est réuni à la mense épiscopale de

Tarentaise par décision de l'autorité apostolique du 10 septembre 1428, mais un accord définitif avec Saint-Maurice n'intervient qu'en 1430[418].

Les églises de Beaufort dès 1513[419], de Nonglard, de Massongy dès 1179[420], viennent compléter la dotation de l'abbaye dans l'évêché de Genève, outre d'autres biens dispersés tels que Meillerie[421], les châteaux de La Roche, de Hauteville, de Chaumont[422], etc.

Les chanoines tirent leur sel de Salins-les-Bains en Franche-Comté[423]. Ils obtiennent dès 1243 l'exemption des péages pour le transport de cette marchandise[424]. Le château voisin de Bracon, siège d'une seigneurie, est tenu en fief de l'abbaye par les sires de Salins[425]. Ce bien féodal s'étend sur les villages de Chamblay, d'Aresches, sur la vallée de Mièges, sur la Chaux d'Arlier, sur le château Saint-Maurice de Cicon, sur la vallée d'Usiers, sur des censiers à Pontarlier et, dès 1258, sur la vallée de Vennes[426]. En 1182, la région de Laval-le-Prieuré est donnée à l'abbaye de Montbenoît[427].

A Bracon même, Jean de Bourgogne, sire de Salins, fonde en 1327 un hôpital chargé, entre autres, de donner une aumône aux pauvres, à la Saint-Michel, par l'intermédiaire des frères mineurs. Cet établissement doit être dirigé par un chanoine de Saint-Maurice; le personnel est composé de trois chapelains, d'un recteur laïc et d'une maîtresse-femme, tous soumis à la nomination des descendants du fondateur[428]. Ces bonnes intentions ne sont pas suivies d'effets. Les recteurs sont choisis le plus souvent parmi le clergé local, n'étant admis comme chanoines que postérieurement. Les liens avec cet hôpital se sont donc assez vite distendus.

A Semur près d'Auxerre, un petit prieuré dépend de Saint-Maurice. L'abbaye d'Agaune y possède depuis longtemps une église dédiée d'abord à saint Maurice[429] qui est paroissiale jusqu'en 1154. Après quelques démêlés, les chanoines doivent abandonner définitivement leur droit par un traité de 1180[430]. En 1198, Eudes III de Bourgogne cède à Agaune tout le bénéfice de sa chapelle castrale de Semur, soit une famille habitant la localité, un four au château, un droit d'usage dans une forêt proche, un moulin et le produit du tabernage en ville[431]. Ce prieuré jouit des mêmes privilèges que Saint-Bénigne de Dijon. Il lève encore quelques revenus à Chevigny[432]. Dès le début du XIIe s., il est dédié à saint Jean l'Évangéliste. Sans doute à cette époque, il regroupe quelques convers ou converses[433]. Quatre chanoines doivent y résider en permanence[434]. Ceux-ci ne peuvent faire profession qu'à Saint-Maurice[435], sauf si les chemins sont dangereux[436]. Ils portent les mêmes vêtements que ceux de la maison mère[437]. Ce prieuré connaît des

difficultés financières à la fin du XIII[e] s., si bien qu'il est administré directement par l'abbé entre 1287 et 1297[438]. Trop éloigné du Valais, il finit par être cédé en 1675 à la Congrégation des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève[439].

Dès 1210, à la suite d'un don du comte Guillaume de Ponthieu et de Montreuil, l'abbaye jouit d'une rente de 13 livres parisis à prendre chaque année à la foire de Troyes sur les halles et de 8 deniers sur les bancs de boucherie d'Abbeville, somme servant à acheter de l'écarlate pour teindre les camails rouges de l'abbaye[440]. Elle sera payée avec plus ou moins de régularité jusqu'à la fin du XV[e] s.[441].

Situation financière. Seule une analyse fine de la gestion abbatiale permettra de connaître de façon plus précise l'évolution de la situation financière de l'abbaye. Nous n'en percevons actuellement que quelques aspects plus ou moins décousus. En 1228, elle est assez délicate; l'abbé et le couvent prennent des mesures pour la rendre plus saine: les menses abbatiale et conventuelle sont spécifiées, le procureur devra rendre compte de la recette deux fois l'an et établira des états intermédiaires chaque premier jour du mois[442]. Ces mesures n'ont pas encore eu en 1237 les effets escomptés[443]. Mais la situation s'est nettement améliorée en 1245, puisqu'alors une nourriture plus riche et plus variée est servie aux chanoines[444]. En 1245, l'abbaye prête même de l'argent à plusieurs nobles des environs[445]. Après l'incendie de 1345, des difficultés financières réapparaissent, temporaires celles-là, liées aux destructions[446]. A la fin du XV[e] et au début du XVI[e] s., le couvent s'est appauvri et l'opulence ne semble plus y régner comme avant.

Construction. Depuis le XI[e] s., la disposition générale de la basilique principale n'a pas été essentiellement modifiée. Ce bâtiment se trouvait, non pas à l'emplacement de l'église actuelle, mais immédiatement au dessous de la barre de rocher qui domine l'abbaye et le bourg de Saint-Maurice. Cette église était constituée d'une nef à sept travées recouverte d'une charpente, d'une abside et de deux bas-côtés sans doute voûtés. Un narthex et un clocher-porche la précédaient[447]. Elle fut consacrée le 25 mai 1148 par le pape Eugène III. Cependant, peu après, un incendie la ravagea et elle fut reconsacrée par l'évêque de Vienne (F) entre 1148 et 1196[448]. En 1237, le pape Grégoire IX demande aux fidèles de contribuer à sa reconstruction, car elle menace ruine[449]. Des chutes de pierres l'ayant endommagée, le pape Alexandre IV émet un appel semblable en 1260[450]. En 1345, l'abbaye et le bourg sont la proie d'un

vaste incendie. On établit alors quatre procureurs pour quatre ans qui sont chargés de gérer les revenus de l'abbaye pour effectuer la reconstruction[451]. Mais, même à cette occasion, le gros œuvre n'est pas modifié, seuls, la couverture de l'édifice et les piliers nord de la nef sont réédifiés, ainsi qu'un contrat passé en 1365 avec l'entrepreneur de la restauration nous le confirme[452]. Entre 1440–1445, Félix V fait construire une chapelle près du clocher pour abriter le Trésor et les reliques. C'est la seule partie de l'ancienne basilique qui subsiste encore aujourd'hui au premier étage du corridor de l'abbaye[453].

Les bases du clocher-porche datent du XIe s. Son rôle défensif a été souligné par l'ingénieur Michel[454]. Il est sans doute exhaussé pendant l'abbatiat de Rodolphe entre 1153 et 1168[455]. La flèche, plus tardive, date peut-être de l'époque d'Amédée IV de Savoie, soit vers 1240–1250[456]. Les bâtiments conventuels rebâtis au XVIIIe s. ne nous permettent pas de connaître l'ancienne disposition des lieux. Nous savons par quelques documents qu'il existait au Moyen Age un cloître inférieur[457], un cloître peint[458] appelé aussi cloître Sainte-Catherine qui devait être contigu à l'ancienne abbatiale[459].

Rapports avec le pouvoir ecclésiastique. Les papes ont soutenu de diverses manières l'abbaye de Saint-Maurice. Une première série d'actes confirme des privilèges acquis par ailleurs par le couvent: la réforme canoniale en 1128 par Honorius II[460], le cession de la prévôté en 1144 par Lucius II[461], la donation de l'écarlate en 1221 par Honorius III[462], les élections des abbés dès le XIVe s., etc. Ils invitent les fidèles à participer financièrement à la reconstruction de l'abbatiale[463]. Ils nomment à plus d'une reprise des prélats chargés de conserver les droits de l'abbaye[464] et même interviennent directement auprès des autorités laïques pour protéger le domaine abbatial[465].

Eux-mêmes accordent des privilèges: Célestin III demande en 1196 la célébration du double anniversaire de la dédicace de 1148 et de celle de l'archevêque de Vienne (F)[466]; la même année, il concède aux abbés le droit de porter les insignes épiscopaux les jours de fête[467], droit étendu en 1245 par Innocent IV[468]. L'antipape Félix V déclare que l'abbaye ne pourra être donnée en commende ni unie à une autre dignité; elle ne devra pas non plus payer une pension à un clerc extérieur[469].

Les papes lui accordent aussi des privilèges généraux: Innocent II en 1135 et en 1136[470], Eugène III en 1147[471], Alexandre III en 1179[472], Clément III en 1189[473], Célestin III en 1196[474] et Alexandre IV en 1260[475]. Dans sa première bulle, Innocent II confirme l'institution de

l'ordre canonial à Saint-Maurice[476] et qualifie de spéciaux les liens qui l'unissent à Agaune[477]. Dans sa seconde bulle, il déclare que cette maison est placée sous le droit et la propriété de Saint-Pierre, ainsi que les «cella» qui en dépendent[478]. Eugène III refuse le paiement des dîmes par Saint-Maurice et donne pour la première fois la liste des églises qu'elle détient[479]. Alexandre III insiste sur sa sujétion au Saint-Siège à l'exclusion de toutes autres[480]. Malgré ce privilège d'exemption, les évêques de Sion restent très présents à Agaune. Eugène III leur permet en 1147 d'intervenir lors d'aliénations de biens[481]. L'ancien abbé de Saint-Maurice, Guillaume, évêque de Sion, se mêle souvent des affaires abbatiales au cours de son épiscopat[482]. La bulle de Célestin III permet en 1196 au diocésain, s'il est catholique, de remettre aux chanoines agaunois les huiles saintes, de procéder à l'ordination des prêtres et de consacrer les autels[483]. En 1215, l'abbé transige avec l'évêque, lui concédant le droit de remettre la cure d'âme aux curés qui détiennent certaines paroisses du domaine abbatial, et recevant de lui en contrepartie la reconnaissance de l'exemption de son couvent[484]. En 1260, Alexandre IV émet une bulle semblable à celles de ses prédécesseurs; il y insiste en particulier sur la sujétion immédiate au Saint-Siège, sur l'exemption absolue et sur la défense faite aux évêques d'en exiger de nouveaux tributs[485]. La même année, il accorde à l'église abbatiale le privilège d'être réconciliée par n'importe quel évêque en cas de violation[486]. En 1272, l'autorité diocésaine renonce à tout tribut dû par les paroisses dépendant de Saint-Maurice[487]. Au siècle suivant, elle donne, le cas échéant, des lettres de revers en faveur de l'abbaye[488]. Ainsi, à la fin du XIIIe s., le privilège d'exemption n'est plus contesté; Jacques d'Ayent peut baser son argumentation sur ce droit et se soustraire ainsi à demander confirmation papale de son élection[489]. Dès lors, si le nom du diocèse est donné, il ne s'agit plus que d'une précision géographique[490].

Dans d'autres domaines, les relations avec le Saint-Siège sont plus pesantes. Ainsi, les papes lèvent la décime dès 1284[491], exigent le «spolium» dès 1378[492]. Les abbés s'estiment trop lourdement taxés et parviennent à réduire la décime de 108 florins en 1365 à 20 florins en 1449[493]. En outre, les abbés doivent faire, en personne ou par leur procureur, les visites que l'on appelle «ad limina apostolorum»[494].

Rapports avec les laïcs. Amédée III, après avoir abandonné les charges d'abbé laïc en 1128, puis celle de prévôt en 1143, garde celle d'avoué[495]. Nous ne savons pas si cette fonction continue à être exercée par ses

descendants. Au XVe s., lors d'un conflit concernant l'élection d'un abbé, le duc Louis prétend avoir la garde du monastère, mais il s'agit évidemment d'un point de vue partial donné lors d'une bataille juridique[496]. De toute façon, certains domaines extérieurs sont protégés par des avoués locaux, les Blonay à Lutry[497], les mêmes, puis les comtes de Genève à Commugny[498], les sires d'Oron à Oron[499], un membre de la famille de Gruyère (?) sur un bien-fonds cédé à l'abbaye d'Humilimont[500], ceux de Corbières à Vuadens[501], ceux d'Estavayer à Givisiez[502], ceux de Vennes dans la région de Laval-le-Prieuré[503], etc.

Bien que très liés à l'abbaye de Saint-Maurice, les comtes, puis ducs de Savoie n'interviennent jamais dans les affaires du monastère, si ce n'est pour réprimander leurs fonctionnaires trop zélés qui se sont permis de molester les droits abbatiaux[504]. On peut dire qu'à teneur des privilèges obtenus par l'abbaye, ils ont toujours envisagé les abbés de Saint-Maurice comme exempts de toute vassalité envers eux[505]. Ils choisissent parmi eux plusieurs conseillers[506] et cherchent à certaines occasions à influencer les élections abbatiales[507]. Voilà ce à quoi se limitent leurs interventions.

Après les conquêtes de 1475–76, la géographie politique change: Bernois et Valaisans prennent une place privilégiée par rapport à l'Abbaye. Celle-ci se met dès lors plutôt sous la protection de ses nouveaux voisins[508], reconnaît leur prééminence sur ses possessions[509] et inaugure avec eux de nouveaux rapports juridiques, plus modernes, qui placent autant que possible les communautés en contact direct avec l'Etat[510].

GERMAIN HAUSMANN

IV. L'ABBAYE DE SAINT-MAURICE À L'ÉPOQUE MODERNE

Au début de l'époque moderne (vers 1520). Au début de l'époque moderne, l'organisation de l'abbaye de Saint-Maurice est encore largement redevable de ses structures médiévales. Depuis longtemps des privilèges pontificaux avaient assuré sa dépendance directe de Rome. Les bulles du XVIe siècle font usage d'expressions telle «Romae ecclesiae immediate subiectum, ordinis sancti Augustini, Sedunensis dioecesis» ce dernier détail n'étant qu'une simple précision d'ordre géographique[1].

Depuis le XIIe siècle, la puissance spirituelle[2], c'est-à-dire la liste des sanctuaires appartenant à l'abbaye s'était considérablement étendue, à telle enseigne que, dans les années 1520, c'est un pouvoir quasi épiscopal que l'abbé exerce sur l'église abbatiale et sur les églises

dépendantes de Saint-Laurent[3], Notre-Dame sous le Bourg (église paroissiale pour Lavey)[4], Notre-Dame-du-Scex[5], Saint-Maurice de Vérolliez[6] ainsi que sur la chapelle de l'hôpital Saint-Jacques[7]. Ce statut était également celui de Choëx et de Salvan (avec Vernayaz et Finhaut)[8], de même que celui de la chapelle Saint-Jean de Gryon[9]. L'abbaye possède par ailleurs le droit de collation de nombreuses églises et chapelles. Les paroisses suivantes, sur lesquelles le droit de patronage relevait de l'abbé et l'institution canonique revenait, en tant qu'ordinaire du lieu, à l'évêque de Sion, constituaient un bénéfice régulier: Collombey (avec Monthey)[10], Troistorrents[11], Ollon[12], Saint-Jacques d'Aigle[13], Saint-Sigismond de Saint-Maurice[14] (avec Collonges, Dorénaz, Vérossaz, Evionnaz et Mex), Bagnes[15], Vollèges[16] ainsi que Vétroz/Plan-Conthey[17]. L'abbaye possède plus loin les droits de présentation et de collation à Nonglard (Haute-Savoie)[18] et Massongy (Haute-Savoie)[19]. Quant à Saint-Maxime de Beaufort (Savoie), elle apparaît comme église incorporée dès 1513[20]. L'abbaye était chargée à Bracon (Jura)[21] de l'hôpital et de sa chapelle; la provision et pleine disposition de l'église paroissiale de Saint-Aubin NE appartenait également à l'abbé[22]. Par ailleurs, l'abbaye de Saint-Maurice possédait depuis le Moyen Age deux prieurés en France: celui de Saint-Jean de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or)[23], dont les chanoines prononçaient leurs vœux à Saint-Maurice, et celui de Senlis (Oise)[24], où l'on portait le même habit qu'à Saint-Maurice; dans les deux cas, l'abbé de Saint-Maurice participait à l'élection du prieur.

La puissance temporelle[25] de Saint-Maurice, composée de beaucoup de dépendances seigneuriales différentes, présente en 1520 une structure plus complexe et variée. L'abbaye est souveraine à l'intérieur de l'espace claustral, alors que les habitants de la ville de Saint-Maurice sont subordonnés au Valais depuis 1476. L'abbaye n'y possède pas moins de nombreux droits: la généralité des dîmes[26], les droits de souste[27], de ban[28], de péage[29], de vanel (de pêche)[30]. Elle perçoit de même les dîmes des villages de Mex, Arbignon (Collonges) et Dorénaz[31]. Le recteur de l'hospice de Saint-Jacques, un chanoine, est seigneur du village de Dorénaz[32]. Hors de Saint-Maurice, l'abbaye est souveraine de la Vallée du Trient[33] et de Chièzes (Troistorrents)[34]. Choëx[35], une partie de Vérossaz[36] ainsi que Bagnes et Vollèges[37] sont placés sous la suzeraineté valaisanne, mais l'abbé y possède néanmoins l'autorité seigneuriale et il y institue un châtelain. En mai et octobre, le vidôme abbatial vient tenir justice à Clèbes (Nendaz); la cour de justice se trouve à Vétroz[38]. La Savoie est propriétaire de Vouvry, où l'abbé

fait tenir la seigneurie par un vidôme[39], et du Val d'Illiez, où le sacristain de Saint-Maurice est suzerain des hameaux de Martenoy et Buchelieule[40]. Le recteur de la chapelle Saint-Jacques, fondée en l'église paroissiale de Plan-Conthey, dirige l'hôpital de ce village[41].

L'abbé possède dans le gouvernement d'Aigle la seigneurie de Gryon[42], alors que le sacristain tient celle de Lavey[43]; ces deux lieux possèdent des cours de justice. Une partie d'Ollon relève de la juridiction de l'abbé[44]; ce dernier est également à la tête du domaine rural de Salaz. On retrouve ici, outre une cour de justice, la prison de Lavey, Gryon et Salaz[45]. L'abbaye possède ailleurs des dîmes et des fiefs. Dans le pays de Vaud, elle entretient l'hôpital de Notre-Dame à Villeneuve[46], et détient la souveraineté sur les villages de Lully et Lussy[47] près de Morges. Le sacristain tient la juridiction sur Oron-la-Ville et sur Vuibroye, à laquelle appartient également Auboranges FR[48]. L'abbaye possède dans le canton de Fribourg les dîmes d'Eschiens et d'Ecublens[49]. Dans le Val d'Aoste, c'est à l'abbaye que revient depuis le XIIIe siècle le droit d'investir les comtes de Challant et Monjovet du château de Graine près de Brusson[50]. Les salines de Salins-les-Bains (Jura) livrent chaque année à l'abbaye 20 charges de gros sel franches de taxes[51]. Les revenus d'une rente perçue à Abbeville (Somme) sont destinés à l'achat d'écarlate pour les camails des chanoines[52].

La vie dans l'abbaye[53]. L'abbaye forme un petit Etat dont les redevances féodales assurent la subsistance de la communauté composée de clercs religieux et séculiers ainsi que de domestiques. L'abbé gouverne l'abbaye et préside l'office divin. Il est responsable de la bonne marche matérielle du couvent et de la discipline dans les prieurés affiliés. Il exerce en plus la fonction de seigneur temporel. Le chapitre est composé de l'ensemble des chanoines; ses compétences comprennent l'élection de l'abbé, la réception des professions et la confirmation des actes importants concernant toute l'abbaye. Les actes capitulaires sont rédigés par un notaire de la ville. L'habit des chanoines consiste en une soutane noire et une bande blanche par-dessus; un surplis et un chaperon rouge sont portés dans l'église[54]. Le costume religieux est porté avant même la profession. Un noviciat canonique d'une année n'est pas obligatoire. En 1561, Maurice Buttini, prêtre à Saint-Maurice, prend l'habit, est admis comme chanoine et devient sacristain, mais ne demande à faire profession qu'en 1564[55]. Les chanoines célèbrent l'office en commun et, selon leurs attributions, les messes fondées aux nombreux autels de l'église. Les documents parvenus jusqu'à nous ne fournissent que peu d'indications précises sur

la liturgie et les activités intellectuelles et pastorales des religieux. Les chanoines, dont le nombre oscille entre 7 et 14, bénéficient d'une prébende versée quotidiennement par l'abbé. Celui-ci confère les offices: le sacristain, tout d'abord, est responsable de l'entretien de l'église abbatiale et possède des juridictions et des fiefs; il est assisté du vicaire séculier; le chantre voit à l'organisation de l'office divin et est maître des novices; les autres offices sont ceux d'aumônier et d'infirmier. On confie à des prêtres séculiers des offices moins importants, tels que ceux de crucifère (qui porte la croix du chapitre lors des cérémonies), ou de marguillier (qui sonne les cloches et garde la porte de l'église). D'autres personnes «habituées» de l'abbaye[56], tels que le cellérier ou le clavendier, ne sont pas toujours des prêtres. Un certain nombre de domestiques sont en outre au service de l'abbaye.

Décadence et pertes (XVIe s.). Depuis 1476, les quatre mandements d'Aigle, de Bex, d'Ollon et des Ormonts sont passés à Berne et sont placés sous l'autorité d'un gouverneur résidant à Aigle. Berne n'en reconnaît pas moins les droits seigneuriaux et la compétence juridique de l'abbé de Saint-Maurice sur Aigle, Lavey et Gryon. Auparavant clandestine, l'activité de la Réforme allait rapidement se mettre en place sous l'impulsion de Guillaume Farel[57]. Le triomphe à Berne du Parti évangélique le 8 mars 1527 allait lui permettre d'obtenir l'autorisation de prêcher en public. Farel dut tout d'abord faire face à une forte résistance, mais l'Édit de Réformation pour les bailliages de la campagne proclamé le 7 février 1528 impliqua, aussi pour Aigle, l'introduction de la nouvelle doctrine, bien que tout au long du XVIe siècle, les gouverneurs dussent régulièrement sévir contre des habitants se livrant à des activités catholiques. La réorganisation du district d'Aigle signifia pour l'abbaye la perte de ses droits spirituels. En tant que seigneur féodal, par contre, l'abbé put y conserver ses droits temporels, bien qu'il dût les recevoir en fief de Leurs Excellences de Berne, ainsi qu'en témoigne la reconnaissance de l'abbé Sostion de 1532[58]. Tout nouvel abbé devait faire la route jusqu'à Berne, y retirer le décret d'investiture et se faire instituer en ses droits par le gouverneur d'Aigle[59].

Le 16 janvier 1536, Berne déclarait la guerre à la Savoie[60]. En moins de quelques semaines, les troupes bernoises occupaient le Pays de Vaud, Genève et le Pays de Gex, et avançaient jusqu'à Thonon. Les Valaisans pour leur part, bien qu'alliés de la Savoie, occupaient la région qui s'étend de Saint-Maurice à Thonon. Fribourg et le roi de France ne furent pas en reste et entrèrent également dans le conflit. En

1536, la souveraineté savoyarde autour du lac Léman est réduite à néant, mais en 1559/69 la rive sud du lac devait retomber sous son autorité[61]. La religion catholique se trouva protégée dans les régions capturées par Fribourg et le Valais, alors qu'en 1536 la Réforme était introduite dans les nouveaux territoires bernois. Fribourg succéda au duc de Savoie dans ses droits de souveraineté à Auboranges, Eschiens et Ecublens. Berne, qui avait hérité de la souveraineté savoyarde, reconnaissait les droits de l'abbé et ceux du chanoine sacristain à Oron-la-Ville. Seul l'hôpital de Villeneuve fut confisqué[62]. On peut donc observer qu'à la fin de 1536 les droits valaisans de l'abbaye ne semblaient avoir subi aucune altération majeure.

Tout au long du XVI[e] siècle, toutefois, Berne, Fribourg et le Valais devaient graduellement resserrer l'emprise sur leurs nouvelles conquêtes[63]. En 1566, Fribourg exigeait de l'abbaye une rente annuelle supplémentaire de six coupes de blé sur Eschiens et Ecublens[64]. La même année, le chanoine sacristain se voyait débouté de ses droits de dîme à Vernayaz au profit de la mense épiscopale[65]. Le châtelain de l'abbé à Chièzes dut, au plus tard à compter de 1571, prêter hommage au gouverneur de Monthey[66]. Le gouvernement valaisan, pour sa part, reconnut dans un premier temps les droits de l'abbaye de Saint-Maurice sur la seigneurie de Vouvry, mais devenait finalement seul maître de la commune en 1638[67].

Les malheurs causés par l'incendie de 1560, le tremblement de terre de 1584 et l'éboulement de 1595 rendaient encore plus précaire la situation financière du monastère. A la suite de l'incendie de 1560, les subventions du chapitre ainsi que les revenus issus de l'affermage de biens et de droits étaient devenus insuffisants[68], ce qui devait contraindre l'abbé Miles à céder la propriété et la collation de Saint-Aubin à cette même paroisse[69]. Grâce à ces efforts, l'église abbatiale restaurée pouvait être consacrée par l'évêque de Sion le 10 mai 1571[70].

Pour ce qui est de l'activité culturelle à l'abbaye, il faut signaler la visite du chroniqueur Johannes Stumpf en 1544[71], celle du grand hébraïste, mathématicien et cosmographe Sebastian Münster en 1546[72], et le passage de l'humaniste Heinrich Pantaleon en 1567[73]. Au cours du XVII[e] siècle, le chanoine Henri de Macognin recueillit sous forme de cartulaire diverses notes, documents et offices liturgiques. Les abbés Miles au XVI[e] siècle et Jean-Jodoc Quartéry au XVII[e] se distinguèrent comme historiographes et amis des beaux-arts[74].

Sous l'autorité des dizains supérieurs du Valais (XVIIe s.). L'abbaye fut progressivement privée au cours du XVIe siècle des pouvoirs jadis accordés par les ducs de Savoie pour se retrouver finalement inféodée à Berne et au Valais. En 1512 et 1532, Berne se déclarait possesseur souverain des droits et possessions de l'abbaye dans le gouvernement d'Aigle[75]. En 1555, la diète du Valais s'arrogeait le titre de protecteur de l'abbaye[76]. Cet état de fait devait devenir un état de droit quand, le 22 mai 1571, l'abbé Miles plaça l'abbaye et toutes ses dépendances, droits et revenus sous la protection de l'évêque de Sion et de la diète du Valais. Désormais, l'élection des abbés ne devait plus se dérouler «sine scitu et interventu consensus» de la diète valaisanne[77]. Le chapitre abbatial devait approuver cette entente le 4 juin 1571; le Saint-Siège, pour sa part, ne l'approuva jamais. La question se pose de savoir si l'abbaye, sévèrement endommagée par l'incendie de 1560, nourrissait en approuvant un traité aussi défavorable l'espoir de recevoir en retour le soutien du Valais contre l'expansionnisme bernois[78].

Le Valais tentait pour sa part d'étendre par tous les moyens son hégémonie sur le monastère, notamment lors des élections abbatiales[79]. Quoi qu'il en soit, le chapitre continua après 1571 à procéder sans attendre à l'élection du successeur d'un abbé décédé; ce successeur se rendait par la suite en délégation à Sion pour se présenter devant la diète réunie. Celle-ci élevait des protestations et rappelait son droit à être consultée; elle exigeait le droit de choisir entre 3 ou 4 candidats (parmi lesquels, à l'occasion, devait se trouver un Haut-Valaisan)[80]. La diète n'en confirmait pas moins l'impétrant, l'investissait dans ses droits temporels en Valais – ce qui ne se faisait souvent qu'une fois remplies un certain nombre de conditions[81] – et l'envoyait à Berne y recevoir son investiture. L'élection de 1698 devait, en ce sens, constituer une exception, quand la diète s'opposa avec véhémence à l'élection d'un étranger, le fribourgeois François-Nicolas Zurtannen[82]. Cet esclandre devait constituer un tournant: après le décès de Zurtannen en 1704 on ne retrouve plus trace de tension entre les deux parties.

Au XVIIe siècle, ainsi que l'illustre le rejet de la candidature de Zurtannen, la politique valaisanne est fortement empreinte d'une crainte profonde de voir des étrangers accéder à tout pouvoir spirituel ou temporel dans le territoire. A compter de 1618, les principaux offices ecclésiastiques ne pouvaient plus être confiés qu'à des autochtones[83]. En 1660, on interdisait l'activité illicite de religieux étrangers[84]. En 1675, le chapitre de l'abbaye était contraint de révoquer l'union nouée en 1672 – mais pas encore confirmée dans les faits – avec la Congrégation des

chanoines de Lorraine[85]. Le gouvernement valaisan, par ailleurs, avait imposé en 1618 que le domaine de Salaz soit gouverné par des commissaires jusqu'à la reconstruction – retardée par l'éboulement de 1611 – de l'église abbatiale[86]. De la même façon, l'abbaye dut contribuer au XVII[e] siècle au soutien financier de l'école de Saint-Maurice ainsi qu'à celui du collège des jésuites ouvert à Brigue en 1662[87]. La seule contrepartie offerte par le gouvernement valaisan fut de prêter son assistance à Saint-Maurice à la suite du grand incendie de 1693 qui éclata dans la boulangerie de l'abbaye et devait emporter toute la ville; cette assistance, toutefois, se porta au net avantage de la ville de Saint-Maurice et aux dépens de l'abbaye[88].

La réforme canoniale du XVII[e] s.[89]. Un premier pas, aux motifs clairement pécuniaires, dans la direction d'un retour à la vie canoniale au sein de l'abbaye de Saint-Maurice fut effectué par l'abbé Martin Duplâtre en 1584. Il appela alors les chanoines à faire table commune et à renoncer aux prébendes. Le chapitre réserva à cette initiative un accueil extrêmement négatif, et ce malgré une lettre de Sixte V l'enjoignant de s'y plier[90]. Pire encore, les abbés suivants, lors de leur élection, durent explicitement promettre au chapitre qu'ils n'introduiraient aucune nouveauté allant dans ce sens[91]. Devant l'urgence de procéder à la reconstruction de l'église abbatiale, l'abbé Georges Quartéry et les chanoines résidents durent accepter, le 2 octobre 1620, de faire dorénavant table commune pendant les repas. L'abbé renonça à la même occasion aux revenus de ses juridictions contre la somme forfaitaire de 1000 florins sur Vétroz; sacristain, chantre, aumônier, curé de Notre-Dame sous le Bourg et porte-croix durent pour leur part accepter de moindres revenus[92].

La visite dans le diocèse de Sion du nonce Alessandro Scappi au cours des années 1622/23 marqua une percée du mouvement de réforme du clergé. Au cours d'une visite à Saint-Maurice, le nonce présenta en effet un plan permettant de jeter les bases d'une réforme canoniale. Le projet fut lu devant le chapitre par l'abbé le 13 avril 1623[93]; ses 18 clauses touchaient la discipline interne (méditation matinale, retraite annuelle, clôture), l'aménagement (archives, réfectoire, dortoir) ainsi que l'administration du monastère (établissement d'un prieur et d'un procureur). L'introduction du vœu de pauvreté[94] et l'abandon des prébendes furent cependant mis entre parenthèses, devant la levée de boucliers des chanoines, dans l'attente d'une décision finale du pape. Mais des animosités personnelles[95], le petit nombre de chanoines[96] ainsi que des points de vue sans cesse divergents entre l'abbé et le chapitre

devaient empêcher l'introduction de cette réforme. Alors que l'abbé souhaitait économiser les sommes nécessaires à la reconstruction de l'église en restreignant le nombre de prébendes, le chapitre insistait pour que celles-ci passent à douze (7 chanoines, 3 prêtres, 2 novices), ce afin de mieux s'acquitter de ses tâches pastorales. Le chapitre offrit même de financer les prébendes sur ses fonds propres[97]. L'évêque de Sion, Hildebrand Jost, était certes parvenu, dans le cadre d'une visite pastorale au monastère, à négocier un accord entre les parties le 19 septembre 1632[98], mais ce ne sera qu'en 1637 que l'abbé Georges Quartéry, par l'entremise du chanoine Wilhelm Gotthard de la collégiale Saint-Ours de Soleure, parviendra à conclure une entente sur la réforme avec le chapitre. L'abbé reçut entre autres en compensation les revenus de la juridiction, et pouvait disposer à son gré des biens héréditaires; quant aux rentes et aux cens, ils échurent au chapitre[99].

C'est cependant à son successeur, l'abbé Pierre-Maurice Odet, qu'il reviendra de faire finalement adopter la réforme dans le monastère, en parvenant en 1640 et 1642 à l'abandon des prébendes et à l'introduction du vœu de pauvreté. Cette réussite lui vaudra d'être décrit dès 1648 comme «vere patrem et huius monasterii reparatorem»[100]. C'est également à Odet qu'il reviendra de poser la dernière pierre de cette œuvre de réforme. Le 6 septembre 1656, il obtint l'approbation du chapitre pour établir que dorénavant les revenus et les biens seront administrés en commun. Cette entente prévoyait de nombreux offices: celui de prieur[101] (représentant de l'abbé), de procureur (administrateur des biens), d'économe (qui voit à l'entretien des chanoines), de secrétaire du chapitre et de maître des cérémonies. Les novices pourront dorénavant être instruits par des chanoines d'autres congrégations, et ils devront fréquenter une école supérieure. Ces modifications furent approuvées par l'évêque Adrien IV de Riedmatten[102]. On doit noter sous les deux abbés suivants, Jean-Jodoc Quartéry et Joseph-Tobie Franc, un certain déclin du zèle réformateur[103]. Quoi qu'il en soit, des contacts avaient été noués par l'abbé Pierre-Maurice Odet avec les chanoines réguliers du Saint-Sauveur de Lorraine, un ordre réformateur fondé par Pierre Fourier en 1623 qui aspirait à se consacrer toujours davantage à la vita activa (notamment à l'enseignement)[104].

Organisation, activités et relations aux XVIIe et XVIIIe siècles. La juridiction spirituelle sur Choëx, Finhaut et Salvan était demeurée entre les mains des abbés de Saint-Maurice, bien que cette autorité leur fût contestée

par les évêques de Sion, Adrien IV et V de Riedmatten, vers la fin du XVII[e] siècle[105]. Avec l'«échange d'Oron» (août 1671) survint une transformation fondamentale des droits temporels de l'abbaye. Par cet échange, le monastère cédait à Berne la seigneurie d'Oron-la-Ville (dont la juridiction était jusqu'alors entre les mains du sacristain), alors que Berne libérait l'abbé de l'hommage pour les domaines de Salaz, Lavey et Gryon, et de la chevauchée jusqu'à Berne que celui-ci impliquait[106]. En 1745, la châtellenie de Bagnes, propriété de l'abbaye, était le théâtre d'un soulèvement populaire sur des questions d'impôts. L'intervention du gouvernement valaisan permit toutefois d'écraser cette rébellion[107]. La vie de l'abbaye fut remise sur des bases solides au cours de la visite qu'y effectua en 1721, à la demande du nonce Domenico Passionei, le coadjuteur du prévôt du Grand-Saint-Bernard Louis Boniface, qui fit introduire une nouvelle constitution en 1722[108]. A partir de 1741, on retrouve régulièrement des bilans comptables annuels dans les procès-verbaux du chapitre[109].

Les paroisses dépendantes vécurent de profondes transformations au cours des XVII[e] et XVIII[e] siècles[110]. En 1649, Finhaut se séparait de Salvan[111]. En 1723, Collombey et Monthey devenaient des paroisses distinctes[112], une opération au cours de laquelle le droit de patronage de Collombey passa à l'Etat du Valais. A partir de 1752, l'abbé ne pouvait nommer à Monthey que des prêtres séculiers, ainsi que ce fut le cas pour Troistorrents à partir de 1760[113]. En 1723, Outre-Rhône se séparait de Saint-Maurice[114]. Les abbés entreprirent de visiter régulièrement les paroisses relevant de leur juridiction[115]. En 1660, le roi de France avait exigé des prieurés situés en territoire français (notamment Semur et Senlis) qu'ils se joignent à une congrégation ou se placent sous l'autorité de l'ordinaire du lieu[116].

La basilique à colonnades que l'on voit aujourd'hui à Saint-Maurice fut consacrée en 1627; l'aménagement intérieur date des travaux de restauration nécessités par l'incendie de 1693. Le sanctuaire s'étire sur près de 60 m de longueur et 25 m de largeur. L'intérieur est riche de nombreux monuments funéraires, et on y dénombre plusieurs chapelles. La tour est d'origine romane. Les nouveaux bâtiments abbatiaux élevés en 1706, attenants au chœur, forment un grand rectangle, lequel, traversé par l'aile de la bibliothèque de 1639, enserre deux cours intérieures[117]. Les activités des chanoines, outre les soins pastoraux et le service liturgique, s'étendent aussi à l'histoire. L'abbé Charléty, par exemple, recopia les plus importants documents relatifs à l'histoire de l'abbaye, alors que le chanoine Hilaire Charles réorganisa les archi-

ves[118]. Le chanoine François-Joseph Veguer (Weger) se rendit célèbre par son rôle de tuteur des enfants de l'impératrice Marie-Thérèse[119].

Quand au XVIe siècle le gouvernement valaisan imposa l'ouverture d'une école à Saint-Maurice, l'abbé et le sacristain de l'abbaye furent tenus de contribuer à l'entretien du maître d'école[120]. C'est à partir de 1610, sous le recteur et futur chanoine Gaspard Bérody, que l'école connut un premier âge d'or; ce dernier y organisa notamment des représentations théâtrales remarquées (le «Mystère de Saint-Maurice et de la Légion Thébéenne» en 1620, paru à Fribourg en 1618)[121]. La fondation des Macchabées fut érigée en 1631 par le chanoine Cattelani pour venir en aide aux écoliers autochtones souhaitant devenir prêtres[122]. Depuis 1656, c'est l'abbé qui nomme le maître d'école[123]. Au XVIIIe siècle, l'école comprenait aussi une section de droit. L'enseignement était en règle générale dispensé par trois ou quatre professeurs[124].

En 1672 (ainsi qu'en 1693 et 1697), le gouvernement valaisan interdit à tout religieux étranger l'exercice d'une quelconque activité dans le canton[125]. Malgré cet interdit, on retrouve trace de l'activité de chanoines réguliers du Saint-Sauveur de Lorraine au sein de l'abbaye et de ses paroisses au cours du XVIIe siècle[126]. Comme on l'a vu, l'abbaye était en effet unie avec cette congrégation de 1672 à 1675, de même que, depuis 1728, avec l'ordre savoyard des Saints-Maurice-et-Lazare[127]. Des confraternités naquirent ou furent renouvelées en 1716 et 1735 avec les chanoines de la congrégation du Latran[128], ainsi qu'en 1597 et 1678 avec l'abbaye bénédictine d'Einsiedeln[129]. Des instructions liturgiques de 1650 signalent que le 11 février de chaque année les membres de la communauté abbatiale devaient unir leurs pensées avec celles de leurs «frères», les chanoines de Belley F, Châlons-sur-Marne F, Saint-Laurent d'Oulx I, Tarentaise, Semur, Senlis, Abondance, ainsi que les bénédictins de Saint-Bénigne de Fructuaire près de Turin[130]. Au début du XVIIe siècle, l'abbaye avait également favorisé l'établissement d'une communauté de capucins à Saint-Maurice[131]. On dut cependant renoncer en 1734 et 1747 à une union avec les chanoines du Grand-Saint-Bernard devant l'opposition de la cour de Turin[132]. Les relations avec la nonciature à Lucerne étaient actives, et nombreuses sont les raisons qui amenèrent les nonces à visiter l'abbaye. Notons les visites effectuées par Alessandro Scappi en 1623 et 1627[133], celle de Girolamo Farnese en 1642[134], d'Odoardo Cibo en 1675[135], et de Domenico Passionei en 1722[136]. Les membres de la maison de Savoie, même devenus souverains du royaume de Sardaigne-Piémont, demeurèrent étroitement liés à l'abbaye. Depuis 1728, les abbés de Saint-Maurice

sont autorisés à porter la croix de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare et ils possèdent la dignité de chevalier[137]. En 1782, l'abbé Schiner remettait le château de Saint-Martin de Graine au roi Victor-Amédée III, en reconnaissance de quoi l'abbé et tous ses successeurs reçurent la dignité de grand-croix et le titre de comte[138].

Les bouleversements politiques 1789–1857. Les répercussions de la Révolution française se firent tôt sentir dans le Valais. Se refusant à prêter serment à la nouvelle constitution, de nombreux religieux français quittèrent leur patrie; plusieurs trouvèrent refuge en Valais, notamment entre 150 et 160 d'entre eux pour la seule ville de Saint-Maurice, et une vingtaine pour l'abbaye. Entre 1792 et 1798, l'abbaye accueillit notamment l'évêque du Puy, Mgr Marie-Joseph de Galard, celui-là même qui, en 1796, consacra l'abbé Joseph-Gaspard Exquis[139].

L'entrée des troupes françaises en 1798 signa l'acte de mort de l'ancienne Confédération helvétique. Le Valais fut incorporé à la nouvelle République helvétique (1798–1803). Comme tous les monastères, Saint-Maurice perdit tous ses droits et possessions temporels et se vit interdire d'accueillir de nouveaux novices[140]. Les bâtiments abbatiaux servirent un moment de caserne, ce qui n'alla pas sans friction[141]. L'abbaye se vit contrainte, par la réouverture de l'école transférée de la ville au cloître en 1798, de faire la preuve de son utilité sociale. Ce n'est qu'à la suite de dures négociations que le nouveau collège ouvrit ses portes en 1806; une convention signée le 22 décembre 1807 entre l'Etat du Valais et la ville et l'abbaye de Saint-Maurice assura la survie de l'institution[142].

En 1801, l'abbé Exquis soutiendra les efforts d'union avec la prévôté du Grand-Saint-Bernard; cette dernière était d'ailleurs l'objet de la bienveillance particulière de Napoléon[143]. Cette union ne sera officialisée que par un décret de l'empereur (Organisation du département du Simplon) du 26 décembre 1810. Le prévôt Rausis, en tant que supérieur des communautés réunies, prit possession de l'abbaye en 1812; l'abbé Pierraz prit le titre de prieur. La gestion fut organisée de telle sorte que le nouvel état de fait n'eut que peu d'impact sur l'une ou l'autre des deux institutions. Elles se séparèrent amicalement au moment où le colonel Simbschen, à la tête des soldats autrichiens, entrait à Saint-Maurice[144].

En 1815, le Valais se joignait à la Confédération, dont la constitution garantissait le maintien des monastères. Les dizains supérieurs du Valais retrouvèrent en partie leur souveraineté sur les dizains inférieurs. Ces

derniers, toutefois, exigèrent l'égalité des droits (par exemple la représentation proportionnelle à la diète), et purent compter sur ce point sur l'appui de l'abbé Bagnoud[145]. A partir de 1839, la lutte politique entre la «Vieille Suisse» (conservatrice) et la «Jeune Suisse» (libérale-radicale) allait commencer à s'envenimer, et devait se conclure par l'arrivée au pouvoir de cette dernière à la suite de la guerre du «Sonderbund» de 1847. Le nouveau Grand Conseil radical démontra son attitude anticléricale par la loi de sécularisation du 29 janvier 1848: les biens des ordres religieux, telles les collations paroissiales, devenaient alors biens de l'Etat. Pas plus de 12 chanoines purent désormais résider à l'abbaye de Saint-Maurice, les autres devant se mettre au service de l'enseignement ou de la pastorale[146]. En novembre 1848, on examina même la possibilité de créer un double évêché de Sion-Agaune[147]. C'est sur la base de la convention signée le 16 décembre 1848 entre l'Etat du Valais et l'abbaye que les choses se déroulèrent jusqu'au renversement conservateur de 1857, à la suite duquel l'église put obtenir en 1859 la levée du décret de 1848 et reprendre possession de ses droits et propriétés[148].

Abbé-évêque et abbaye territoriale. L'abbé de Saint-Maurice exerce depuis des temps reculés une autorité quasi épiscopale sur certaines paroisses[149]. Cet état de fait fut régulièrement contesté par l'évêque de Sion, notamment en 1694 quand Adrien V de Riedmatten essaya de faire valoir des revendications sur les églises et paroisses de l'abbaye. Mais le concile de Trente, auquel l'évêque faisait référence, n'avait fait que restreindre, sans les éliminer, les droits spéciaux des prélats mineurs. Le procureur de l'abbaye put ainsi obtenir, le 26 août 1695, que le nonce se prononçât à Lucerne en faveur de Saint-Maurice[150]. On ne peut donc minimiser l'importance de la décision du 3 juillet 1840 du pape Grégoire XVI – sur les instances du roi de Sardaigne Charles-Albert – d'élever l'abbé Étienne Bagnoud et ses successeurs au titre perpétuel d'évêque de Bethléem in partibus infidelium. Ce même Grégoire concédait, le 4 août 1840, aux abbés de Saint-Maurice la dignité de prélat domestique du Souverain Pontife et élevait les chanoines au rang de chanoines de cathédrale[151].

C'est dans la foulée des croisades que l'évêché de Bethléem fut créé en 1120. En 1413, à la suite de la perte de la Terre Sainte, le roi de France Charles VI avait accueilli l'évêque de Bethléem parmi ses conseillers et lui avait attribué une résidence à Clamecy (comté de Nevers). Dans le cadre du concordat de 1801, Pie VI avait dissous l'évêché de Bethléem, et Clamecy était passé en 1817 à l'évêché de Nevers[152]. En

1909, ce dernier diocèse élevait des prétentions au titre d'évêque de Bethléem. La Congrégation Consistoriale devait cependant trancher en faveur de Saint-Maurice[153]. Le monastère et l'évêché de Sion s'affrontaient par ailleurs sur la question des lignes de démarcations parfois assez floues, séparant leurs juridictions respectives, notamment en ce qui concernait la collation des paroisses et le statut «nullius dioeceseos» de l'abbaye[154]. Les deux parties faisaient valoir leurs droits, particulièrement l'abbé-évêque Joseph Mariétan[155]. Le procès suspendu à Rome en 1870 fut repris en 1928. Après le passage de l'abbaye de la Congrégation de la Propagande à la Congrégation Consistoriale, le 5 février 1932[156], Pie XI devait départager les adversaires avec la bulle «Pastoralis cura omnium» du 11 décembre 1933: le territorium proprium de l'abbatia nullius comprenait le monastère avec la basilique, le collège, la chapelle Notre-Dame-du-Scex, les bâtiments de la congrégation des sœurs de Saint-Maurice à Vérolliez et ses dépendances, de même que les paroisses de Choëx, Lavey-Morcles, Vernayaz, Salvan et Finhaut, ainsi que les paroisses unies «pleno iure» de Saint-Maurice, Vérossaz, Collonges, Evionnaz et Aigle-Leysin[157].

La vieille église abbatiale, que Gaspard Bérody désignait au XVIIe siècle «templum cathedrale», et appelée depuis 1840 abbatiale et cathédrale, fut gravement endommagée par un éboulement le 3 mars 1942. A la suite des travaux de restauration, auxquels furent associés divers travaux de transformation ainsi que des fouilles archéologiques, l'église fut élevée par Pie XII, le 30 novembre 1948, au rang de «basilica minor», et fut consacrée le 26 mai 1949 par le nonce Filippo Bernardini[158]. Le territoire de l'abbaye fut représenté au Synode 72 des évêques suisses par ses propres délégués[159]. Diverses démarches faites à Rome dans le but de limiter les prélatures spéciales[160] eurent comme conséquence que l'abbé Henri Salina, élu en 1970, ne devint pas immédiatement évêque. Le droit canon de 1983 devait clarifier la situation. Plutôt que d'abbayes nullius on parlera d'abbayes territoriales; l'abbé y exercera sa juridiction «ad instar episcopi dioecesani» sur le clergé et les fidèles[161]. Le 21 décembre 1991, l'abbé Henri Salina était élevé au titre d'évêque de Mont de Mauritanie[162]. Le 21 mars 1993, un traité conclu avec le Saint-Siège redéfinissait le territoire de la juridiction abbatiale; il comprend désormais l'abbaye et ses dépendances, la basilique, le collège, les sanctuaires (chapelle Notre-Dame-du-Scex, chapelle des Martyrs à Vérolliez, hospice Saint-Jacques), les paroisses Saint-Sigismond à Saint-Maurice, Finhaut, Salvan, Vernayaz. Les paroisses unies furent abolies[163]. L'abbaye territoriale de Saint-

Maurice est membre de la Congrégation pour les évêques de même que de la Congrégation pour les instituts de vie consacrée.

Organisation de la congrégation des chanoines de Saint-Maurice. Les premières constitutions d'importance depuis les réformes de 1640/1656 furent instaurées en 1722. Elles ont depuis été maintes fois supplantées (1814/1820, 1870, 1931 et 1988)[164]. Selon les nouvelles constitutions[165], l'abbaye et les maisons dépendantes de celle-ci sont placées sous l'autorité du chapitre général ou de l'abbé. Le chapitre général, dont de nos jours aussi les frères avec vœux perpétuels font partie, se réunit annuellement pour l'examen des orientations spirituelles et pastorales et de la situation matérielle de l'abbaye. Sont aussi de sa compétence la fondation ou l'abandon d'une maison ou paroisse et les tractations immobilières importantes. L'abbé gouverne au spirituel et au temporel. En tant qu'abbé territorial, il est l'ordinaire du lieu pour le territoire de la juridiction abbatiale. Il procède, avec voix délibérative du conseil abbatial (prieur et cinq conseillers), aux nominations et aux admissions. Le chapitre claustral examine les problèmes concernant la communauté locale de Saint-Maurice. Le prieur fonctionne comme prieur claustral et vicaire général. A la vacance du siège abbatial, il est établi vicaire capitulaire. L'administration des divers secteurs est confiée à des responsables: le procureur (direction des affaires matérielles), le sacriste (conservation des lieux de culte), l'économe (ménage conventuel, directeur du personnel, accueil des hôtes).

L'abbaye de Saint-Maurice fait partie de la Confédération des chanoines réguliers de Saint-Augustin («foedus caritatis»), fondée en 1959 par les congrégations du Latran, d'Autriche, du Grand-Saint-Bernard et de Saint-Maurice. Ses fondements juridiques furent fixés par un bref de Jean XXIII du 4 mai 1959. L'office pontifical célébré en la basilique de Saint-Jean-du-Latran le 25 mai 1959 fut présidé par Mgr Louis Haller, récemment élevé par Jean XXIII à la dignité d'abbé-primat[166]. L'abbé-primat dirige la congrégation pendant six ans, et doit convoquer un congrès des chanoines tous les trois ans. Chaque congrégation conserve son autonomie au sein de la Confédération des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Se sont entre-temps jointes à celle-ci les congrégations de Windesheim, de l'Immaculée Conception, de Marie Mère du Rédempteur, des Frères de la vie commune et de Saint-Victor. Depuis 1992, c'est à nouveau un abbé de Saint-Maurice, en la personne de Mgr Salina, qui porte le titre d'abbé-primat.

Activités aux XIXe et XXe s. L'abbaye de Saint-Maurice a pour vocation de perpétuer le témoignage de saint Maurice et de ses compagnons martyrs par la louange et le culte liturgique, sources d'activités apostoliques, telles que les ministères des paroisses, des missions et de l'enseignement[167].

Liturgie. La messe conventuelle quotidienne est le cœur de toutes les activités de l'abbaye. La communauté des chanoines célèbre la liturgie des heures et favorise une participation active des fidèles.

Paroisses. Selon la convention du 10 juillet 1993 entre l'abbaye et l'évêque de Sion, les paroisses d'Aigle, Bex, Lavey-Morcles, Leysin, Ollon, Roche, Villars-sur-Ollon, Massongex, Vérossaz, Evionnaz, Outre-Rhône, Le Châble (Bagnes), Verbier et Vollèges sont aujourd'hui desservies par les chanoines de l'abbaye[168].

Enseignement. C'est portés par un zèle tout particulier que les chanoines se sont consacrés à l'instruction. Le collège de Saint-Maurice, fondé en 1806/07, avec son école industrielle (moderne, française), connut rapidement, par le nombre toujours croissant de ses élèves, une intense activité (la société d'étudiants «Agaunia», associations religieuses et sociales, activités sportives et musicales); l'enseignement et le théâtre suivaient au commencement la tradition des écoles des jésuites[169]. On éleva de nouveaux bâtiments pour l'école et l'internat dans les années 1895/96, 1914/16 et 1962. Entre les années 1912 et 1963 furent introduits les differents types de maturité suisses[170]. En 1864, on confia à l'abbaye la direction de la Grande Ecole de Bagnes[171]. En 1925, les chanoines prirent la direction de l'Institut Saint-Charles à Porrentruy JU, qu'ils transformèrent en collège avec classes primaires supérieures[172], et, en 1927, de l'Ecole industrielle de Sierre (appelée après 1929 Ecole de commerce)[173]. De nos jours, les chanoines n'enseignent plus qu'à Saint-Maurice.

Missions. La première mission fut instaurée en 1854 à la suite d'une requête de l'évêque d'Alger. Par un traité conclu avec les autorités françaises en Algérie, l'abbaye prit la direction d'une ferme à Mdjez-Amar avec l'intention d'y ouvrir une école. Le manque de personnel et de ressources financières devaient cependant contraindre le chapitre à mettre un terme à la mission le 13 octobre 1856. Mgr Etienne Bagnoud avait été son premier supérieur[174]. Le chapitre général de 1922, réuni sous les auspices de Mgr Joseph Mariétan, relancera l'activité missionnaire. Le premier objectif fut l'Indochine. A compter de 1929, des chanoines de Saint-Maurice furent actifs au collège Saint-Charles à Bangalore (Inde), avant que Mgr Bernard Burquier choisisse de déplacer l'activité des chanoines en direction du Sikkim[175]. Sous Mgr Aurelio

Gianora, qui fut préfet apostolique au Sikkim entre les années 1937 et 1962 avec son siège à Kalimpong (Inde, prov. du Bengale), les missionnaires de Saint-Maurice fondèrent plusieurs paroisses, églises, écoles et orphelinats. En 1962, le Saint-Siège y créera l'évêché de Darjeeling[176].

Œuvres sociales. On doit à quelques uns des chanoines, soutenus par leurs supérieurs, la création d'œuvres sociales à Saint-Maurice. L'orphelinat fondé à Vérolliez par le chanoine Pierre Gard fut inauguré en 1861. On créera pour en assurer la conduite la communauté des sœurs de Vérolliez (appelées depuis 1953 sœurs de Saint-Maurice)[177]. Depuis 1901, ces religieuses sont également chargées de la clinique Saint-Amé, fondée par le chanoine Pierre Bourban[178]. Une imprimerie est née en 1898 de l'initiative du chanoine Louis Cergneux; celle-ci donnera naissance à l'œuvre Saint-Augustin, avec des filiales à Fribourg (1915) et Lugano (1917). La communauté des sœurs de Saint-Augustin (congrégation depuis 1929) fut créée pour assurer la gestion de cet apostolat de la bonne presse. Leur activité consiste en l'impression de livres, journaux et bulletins paroissiaux, de même qu'en la confection de vêtements et objets liturgiques[179].

Le rayonnement de l'abbaye de Saint-Maurice au XXe siècle dépasse largement le domaine religieux. Elle cultiva notamment des contacts avec Mgr Gaspard Mermillod à l'époque du Kulturkampf[180]; avec le fondateur des chanoines de l'Immaculée-Conception dom Adrien Gréa[181]; avec les missionnaires de Saint-François de Sales, qui, fuyant la France, trouvèrent refuge au monastère entre les années 1903–1907[182]; avec le pape Pie X[183]. On retrouve parmi ses visiteurs séculiers le nom du conseiller fédéral Jean-Marie Musy (1934)[184] et celui du général Guisan (1940)[185]. Les chanoines actifs au collège de Saint-Maurice y animent encore aujourd'hui une vie spirituelle aux multiples facettes, et l'abbaye elle-même est lieu de manifestations et réunions (semaine de musique liturgique, conférence des évêques suisses).

En 1995, l'abbaye de Saint-Maurice forme une congrégation canoniale, affiliée à la Confédération des chanoines réguliers de Saint-Augustin dès 1959. Elle compte 84 membres, dont 74 chanoines-prêtres. 38 prêtres résident à l'abbaye, 9 exercent la charge d'âmes dans le territoire abbatial, 22 dans le diocèse de Sion, 12 sont professeurs au collège (avec environ 1000 élèves), 8 confrères sont en ministère dans d'autres diocèses et un est missionnaire en Inde. Une vingtaine des chanoines résidant à l'abbaye exercent aussi un autre ministère[186].

PHILIPP KALBERMATTER

NOTES

I. *L'abbaye de Saint-Maurice avant 830*

[1] L'historique de la période antérieure à 830, rédigé par Elsanne Gilomen-Schenkel, a été élaboré pour la section «Premiers monastères» et éd. en 1986 dans *HS* III/1, 304–320. Pour la réédition dans le présent volume, cet article a été remanié en tenant compte des travaux récemment parus, en particulier Dubuis/Lugon 1; les interprétations controversées sont discutées en note. – [2] Grégoire de Tours présente la fondation de l'abbaye comme une expiation du meurtre de Ségéric, fils de Sigismond *(MGH SS rer. Mer.* 1/1, 100s.) ce qui n'est pas possible pour des raisons chronologiques, v. Marius d'Avenches (Marii episcopi Aventicensis *Chronica,* 234, éd. Favrod, *Chronique,* 70/71) qui donne concernant Sigismond la chronologie suivante: «515 ... monasterium Acauno a Segismundo constructum est ..., 516 ... levatus est ... Segismundus rex ..., 522 ... Segericus filius Segimundi regis iusso patris sui iniuste occisus est ..., 523 ... Sigismundus rex Burgundionum a Burgundionibus Francis traditus est et in Francia in habito monaechale perductus ibique cum uxore et filiis in puteo est proiectus». La conversion au catholicisme de Sigismond est le motif de la fondation avancé dans la Vita abbatum Acaunensium comme dans l'acte de fondation *(MGH SS rer. Mer.* 7, 331; Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 76, 101). Pour les édifices à l'origine desquels se trouve Sigismond, en particulier la basilique, v. Blondel, *Basiliques d'Agaune,* 1948, 23–26; v. également Dubuis/Lugon 1, 44s. – [3] *MGH SS rer. Mer.* 2, 104, 124 (Fredegarii chronica); Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 37–42, 72s., 76–79 (éd. du texte de l'acte de fondation), 101; *Vita abbatum Acaunensium,* 334. – [4] Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 103s.; Art. *Agaune,* dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* 1, Paris 1907, 858–867 (Henri Leclerq); modèles orientaux, v. art. *Acémètes,* ib., 307–321 (J. Pargoire), dans *DHGE* 1, Paris 1912, 274–282 (S. Vailhé), et dans *Catholicisme* 1, Paris 1954, 75s. (G. Bardy); art. *Acèmeti,* dans *DIP* 1, Roma 1974, 88 (T. Spidlik) et art. *St-Maurice d'Agaune,* dans *DIP* 8, 373–378 (Léon Dupont Lachenal). – [5] Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 57–82; pour l'état de la recherche sur ce point avant lui, cf. le travail de Reymond, *La charte de saint Sigismond;* concernant l'opinion que le formulaire utilisé pour l'«acte de fondation» date de l'époque de Rodolphe III de Bourgogne (933–1032) v. Dubuis/Lugon 3, 128s. – [6] Tous deux éd. dans *MGH SS rer. Mer.* 3, Hannoverae 1896, 125–166 et 171–183. La *Vita abbatum Acaunensium* éd. une nouvelle fois par Krusch dans *MGH SS rer. Mer.* 7, Hannoverae et Lipsiae 1920, 322–336. Pour la critique des sources, v. aussi Bruno Krusch, *La falsification des vies de saints Burgondes,* dans *Mélanges Julien Havet,* Paris 1895, 40–44. – [7] *Vie des Pères du Jura,* 14–57. – [8] Besson, *Monasterium Acaunense,* 141–159; Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 32–43. – [9] Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 30–32. – [10] Marii episcopi Aventicensis *Chronica,* 226–239, surtout 234, et éd. Favrod, *Chronique,* 70. – [11] Ed. *MGH SS rer. Mer.* 1/1, 2[e] éd. par Bruno Krusch et Wilhelm Levison, Hannoverae 1951, 100s. – [12] Pour l'évêque Théodore et sa découverte des reliques, cf. les présentations différentes de van Berchem, *Légion thébaine,* 35–44, et Lathion, *Théodore d'Octodure,* 99–112; Dupraz, *Les Passions,* 118–186, en particulier 147–165, au sujet de la propagation du culte; Henri de Riedmatten, *L'historicité du martyre de la Légion thébaine,* dans *Annales Valaisannes,* 2[e] sér. t. 11, 1961–1962, 331–348, surtout 340–344; Dubuis/Lugon 1, 16–18. Blondel, *Basiliques d'Agaune,* 1948, 18–20, pour la construction de l'église par Théodore. – [13] Au sujet de l'historicité de la Passio, des points de vue opposés sont soutenus par van Berchem, *Légion thébaine,* qui la nie, et Dupraz, *Les*

Passions, surtout 289–298, qui l'affirme; v. également Riedmatten (supra n. 12), Eric Chevalley, *La Passion anonyme de saint Maurice d'Agaune. Edition critique,* dans *Vallesia* 45, 1990, 37–120; résumé chez Dubuis/Lugon 1, 6–10. – [14] Blondel, *Basiliques d'Agaune,* 1948, 20–23, sur les autres constructions du haut Moyen Age jusqu'au IX[e] s. ib., 23–34. Pour le baptistère et les bâtiments conventuels v. Louis Blondel, *Le baptistère et les anciens édifices conventuels de l'abbaye d'Agaune,* dans *Vallesia* 4, 1949, 15–28. – [15] *MGH SS rer. Mer.* 7, 332; Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 39s., 98–100, nie l'existence d'un couvent avant 515. Les détails suivants sont repris de Masai, *La «Vita patrum iurensium».* – [16] Masai, *La «Vita patrum iurensium»,* dont les conclusions sont reprises par Moyse, *Les origines du monachisme dans le diocèse de Besançon (V[e]-X[e] siècles),* dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* 131, 1973, 71. – [17] Chap. 1–3 et 179 de la *Vie des Pères du Jura,* 236–239, 432–434. – [18] *Vita abbatum Acaunensium,* 332–334; Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 34s. – [19] Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 101–108, ainsi que la discussion de la notion turma/norma chez Masai, *La «Vita patrum iurensium»,* 64s. n. 83: il récuse l'explication de Reymond, *La charte de saint Sigismond,* 47s., selon laquelle norma serait la notion employée à l'origine à St-Maurice, peut-être avec la signification de «règle», qui, comme on le sait, variait au début dans chaque groupe de moines. Masai tient turma pour le terme authentique, parce qu'il est régulièrement employé dans les actes de fondation de couvents qui furent, à l'époque mérovingienne, organisés sur le modèle de St-Maurice; norma, qui n'apparaît que dans l'acte de fondation, aurait été employé par le falsificateur carolingien pour des raisons inconnues, éventuellement stylistiques. – [20] Les deux versions de l'acte de fondation et celle de la chronique de l'abbaye portent 5 et 9, v. Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 51, 78, qui ne prend pas lui-même position quant au nombre des chœurs, mais donne à titre de comparaison les sources pour des couvents correspondants, par leur organisation, à St-Maurice, ib., 101s., 104–106. Reymond, *La charte de saint Sigismond,* 48s., explique 9 par une mauvaise lecture et considère 5 comme le nombre original. Masai, *La «Vita patrum iurensium»,* 66 n. 85, tient les deux pour faux et conclut, d'après les données des fondations de St-Jean de Laon et de Remiremont, organisés sur le modèle de St-Maurice, que là aussi il y avait 7 chœurs. – [21] Parmi ces noms, ceux de Granensis et d'Islana n'ont qu'un sens possible: ils désignent la provenance de Grigny et Ile-Barbe. Iurensis, de même que Melvensis ou Valdensis, sont expliqués différemment, v. Reymond, *La charte de saint Sigismond,* 49–51, et Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 101–103; selon tous deux, Iurensis indique la provenance de Condat (St-Claude) et Melvensis/Valdensis (le premier considéré comme une faute de copie, v. Besson, *La donation d'Ayroenus,* 295 n. 1) vraisemblablement celle de Romainmôtier. Masai, *La «Vita patrum iurensium»,* 67–69, relève que l'on pourrait aussi comprendre Iurensis comme le couvent établi à Agaune selon la règle de Condat avant 515, couvent qui était compris dans la fondation de Sigismond, car Iurensis, comme désignation de provenance géographique, signifierait aussi bien Condat que Romainmôtier. – [22] Besson, *La donation d'Ayroenus* (765, turma valdensis); Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 103 n. 11 (941, 942, turma jurensis). – [23] Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 102. – [24] *Vita abbatum Acaunensium,* 327, 331s.; Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 38, 42, 77–79; Besson, *Antiquités du Valais,* 73–75. – [25] Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 73s.; v. également Reymond, *La charte de saint Sigismond,* 1–39. – [26] Besson, *Antiquités du Valais,* 50–53; Besson, *Monasterium Acaunense,* 120-125; Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 30–32. – [27] *Vita abbatum Acaunensium,* 329–336; épitaphes éd. dans

MGH SS rer. Mer. 3, 179–181, v. à ce propos Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 34–39, 42s.; v. infra les biographies. – [28] V. Gregorii episcopi Turonensis, *Liber historiarum* 3 (chap. 6), éd. *MGH SS rer. Mer.* 1/1, 102s.; Marii episcopi Aventicensis *Chronica,* 235, et éd. Favrod, *Chronique,* 70, 96s. – [29] Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 82–84, 108–110; v. également Dubuis/Lugon 1, 51–54. – [30] Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 45–47; Dupont Lachenal, *Abbés,* 1929, 21–32; *MGH SS rer. Mer.* 3, 183. – [31] *MGH SS rer. Mer.* 1/1, 163s.; van Berchem, *Légion thébaine,* 11s. – [32] Marii episcopi Aventicensis *Chronica,* 237, éd. Favrod, *Chronique,* 81 et 103. – [33] Marii episcopi Aventicensis *Chronica,* 239, éd. Favrod, *Chronique,* 84 et 106s. – [34] Blondel, *Les basiliques,* 26–28. – [35] Theurillat, *Textes médiévaux,* 165. – [36] Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 47–56. – [37] Ib., 55s. (édition des deux plus importantes variantes du texte). – [38] Ed. par Anton, *Klosterprivilegien,* 22s. (texte reconstitué); éd. diplomatique des différentes versions conservées, ib., 12–21. – [39] *HP,* 139s. n° 1. Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 65 n. 32, 73, 124s. n. 100. Résumé des faits s'opposant à l'authenticité du privilège v. Anton, *Klosterprivilegien,* 2s. – [40] Willy Szaivert, *Die Entstehung und Entwicklung der Klosterexemtion bis zum Ausgang des 11. Jahrhunderts,* dans *MIÖG* 59, 1951, 267–282. – [41] Anton, *Klosterprivilegien,* 6–48, 95–149. – [42] Pour la définition de l'exemption au haut Moyen Age en général cf. Szaivert, (v. n. 40), 265–298. Pour sa définition, telle qu'elle se dégage des formulaires du Liber Diurnus n° 32 (St-Maurice) et n° 77 (Bobbio), et leur application dans des privilèges parents des VII[e] et VIII[e] s., v. Anton, *Klosterprivilegien,* 51–92. – [43] V. Prinz, *Frühes Mönchtum,* 104–106. – [44] Ib., 73, 85, 86, 106. – [45] Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 112s. – [46] V. infra Abbés, Willicarius, 762–765. – [47] Marius Besson, *La donation d'Ayrœnus à St-Maurice,* dans *RHES* 3, 1909, 294–296. – [48] *MGH LL Conc.* 2/1, 73. A ce propos et pour ce qui suit, v. Gilomen-Schenkel, *Rolle des Walliser Bistums;* Gilomen-Schenkel, *Frühes Mönchtum und benediktinische Klöster,* 42–54; Gilomen-Schenkel, *St-Maurice* dans *HS* III/1, 309 et 318–320; Gilomen-Schenkel, *Schweizer Bischöfe und Äbte;* ces travaux présentent la thèse d'une vacance du siège épiscopal, conséquence d'un délabrement de la structure diocésaine à l'époque du roi Pépin et donc de l'abbé Willicarius de St-Maurice. Pendant cette vacance, l'abbaye de St-Maurice aurait par intérim pris en charge certaines tâches épiscopales. Cette thèse est refusée par Dubuis/Lugon 1, 31–34, 38–42, ces auteurs considérant qu'elle a été formulée pour la période carolingienne dans son ensemble. C'est un malentendu. L'hypothèse d'une vacance du siège épiscopal ne doit pas être comprise comme s'appliquant à l'époque carolingienne tout entière, mais elle est formulée pour caractériser un état transitoire pendant la réorganisation des structures diocésaines et métropolitaines de l'église franque sous le règne de Pépin, v. *HS* III/1, 309, 318–320 et Gilomen-Schenkel, *Schweizer Bischöfe und Äbte,* 28–30, 29 avec n. 15. Le rétablissement du diocèse, peut-être déjà sous Pépin, mais certainement sous Charlemagne, n'y est pas abordé. Dubuis et Lugon n'entrent pas dans la problématique d'un éventuel délabrement de l'organisation diocésaine. Ils invalident cette thèse en contestant la force probatoire des sources citées, qu'ils examinent isolément. Bien entendu, une lacune dans un catalogue d'évêques ne suffit pas, à elle seule, pour conclure à une vacance du siège. Toutefois, en concordance avec d'autres sources, elle peut étayer une telle interprétation. Celle-ci est élaborée par Gilomen-Schenkel à partir des sources contemporaines, mais au lieu de les considérer isolément, elles sont mises en rapport avec leur contexte régional, prenant en compte l'étonnant parallélisme entre St-Maurice et St-Claude concernant la souscription de l'union de prière d'Attigny de 762. De plus, elle intègre ces éléments locaux dans

le développement général de la réorganisation ecclésiastique déjà mentionnée. Dubuis et Lugon ne se confrontent pas à ces questions. Les seules découvertes de Gilomen-Schenkel qu'ils admettent sont celles relatives à la biographie de l'abbé Willicarius, établissant que l'abbé de St-Maurice, cité en 762 et 765, ne fait qu'un avec l'ancien archevêque de Vienne (Dubuis/Lugon 1, 38, 46 avec n. 87). Cette admission signifie d'ailleurs – et n'est-ce pas là une ironie de l'histoire? – reconnaître, précisément en la personne de ce dignitaire, la désorganisation d'un diocèse, celui de Vienne. Vers 725, l'évêque Willicarius a fait transférer en ville de Vienne les ossements des saints Ferréol et Julien, dont la basilique, hors les murs, avait été détruite par les musulmans. Suite aux bouleversements survenus sous Charles Martel († 741), il quitta son diocèse et devint abbé de St-Maurice; le siège épiscopal demeura vacant durant près de trente ans, jusqu'à ce que le roi Pépin installe Bertericus comme métropolitain de Vienne en 767 (v. Louis Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule* 1, Paris 1894, 149s.). Dans quelle mesure cette désorganisation toucha-t-elle non seulement le diocèse de Vienne, mais également les régions voisines? Ado de Vienne écrit à ce sujet: «Vastata et dissipata Viennensi et Lugdunensi provincia (est-ce à dire la province ecclésiastique?) aliquot annis sine episcopis utraque Ecclesia fuit» *(Ex Adonis archiepiscopi viennensis chronico,* éd. Georgius Henricus Pertz dans *MGH SS* 2, Hannover 1829, 319). Il faudrait examiner cette question en relation avec la nouvelle organisation métropolitaine, qui n'eut lieu que sous Charlemagne, et en particulier avec la constitution de la province de Tarentaise, dont Sion releva dès lors. Dubuis/Lugon ne s'expriment pas à ce propos. Pour les détails, v. infra Abbés, Willicarius, 762–765. – [49] Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 113–121; Catherine Santschi, *Le catalogue des évêques de Sion de Pierre Branschen (1576),* dans *Vallesia* 22, 1967, 97–99. – [50] V. à ce sujet Dubuis/Lugon 1, 38–42, 46; leurs développements rendent compte de l'état de la recherche tel qu'il apparaît dans Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 118–121; mais les auteurs se méprennent sur la problématique soulevée par Gilomen-Schenkel (v. n. 48), qui n'évoque une vacance du siège épiscopal que pour Willicarius, soit sous le règne de Pépin; l'union personnelle sous Alteus, Adalongus et Heyminus n'est pas mise en question, comme l'indique Gilomen-Schenkel, *St-Maurice,* 309, ce que Dubuis/Lugon n'ont pas retenu; ils ne s'expriment pas non plus sur la signification historique de cette union personnelle, en rapport avec la politique de Pépin et de Charles Martel vis-à-vis de l'Eglise et notamment des monastères (bibliographie récente sur ce point dans Gilomen-Schenkel, *Schweizer Bischöfe und Äbte,* 30–33, n. 3, 5, 13, 15, 16). La thèse d'une désorganisation à la fin de l'époque mérovingienne ou au tout début de la période carolingienne, est étayée archéologiquement. Si l'on constate une importante activité constructrice, qui se manifeste tant à Sion qu'à St-Maurice vers la fin du VIII[e] ou le début du IX[e] s., c'est-à-dire sous le règne de Charlemagne (v. Blondel, *Basiliques d'Agaune,* 1948, 13, 28, et Dubuis/Lugon 1, 42, 46s., et aussi 32 avec n. 120), cela signifie du même coup, qu'un déclin l'avait précédée, ce qui s'accorde bien avec l'idée d'un effritement des structures diocésaines. C'est à cause de cette chronologie que les publications archéologiques de François-Olivier Dubuis relatives aux constructions religieuses carolingiennes à Sion, mentionnées par Dubuis/Lugon 1, 32 à la n. 120, ne sont pas citées par Gilomen-Schenkel. Ces chantiers carolingiens ne peuvent être datés avec précision et sont attribués, tant à Sion qu'à St-Maurice, au règne de Charlemagne: ils passent donc pour postérieurs aux événements étudiés par Gilomen-Schenkel. – [51] Dubuis/Lugon 1, 41s., 46s.; v. infra Abbés

Alteus, 786/788–803/804?; Adalongus, premier quart du IXe siècle; Heyminus, après 825/827–857. – [52] *CIMAH* 1, cf. aussi les recherches de Christoph Jörg, *L'épitaphe de Rusticus,* dans *Helvetia archaeologica* 6, 1975, 22–32; id., *Vultcherius Episcopus Sedunensis. Ein vergessener Bischof von Sitten,* dans *RHES* 71, 1977, 20–29; id., *Eine Ziegelinschrift von St-Maurice mit wahrscheinlichem Bezug auf Bischof Heliodor von Sitten (um 600),* dans *ZAK* 31, 1974, 73–78. – [53] Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 88–90; Aubert, *Trésor,* 141–160; Besson, *Antiquités du Valais,* 20–31; Paul Schazmann, *Vase en sardonyx monté sur cloisonnés en or à l'Abbaye de St-Maurice d'Agaune,* dans *ZAK* 7, 1945, 1–22; *CIMAH* 1, 89–91 n° 28, reliquaire de Teuderigus; Werder, *Nachleben Karls des Grossen,* 396–401; mais surtout les travaux récents de Daniel Thurre, *L'atelier roman d'orfèvrerie de l'Abbaye de Saint-Maurice,* Sierre 1992, puis *Le reliquaire d'Althée, évêque de Sion et abbé de Saint-Maurice,* dans *Helvetia Archaeologica* 95/96, 1993, 126–177, et *L'aiguière «de Charlemagne» au trésor de l'Abbaye de Saint-Maurice: de l'art à l'idée du pouvoir, dossier critique,* dans *Vallesia* 50, 1995, 197–319.

II. *L'abbaye de Saint-Maurice 830–1128*

[1] Anton, *Klosterprivilegien,* 12–20. – [2] V. infra Abbés, Hucbertus, 856–864, n. 2. – [3] *MGH DD Reg. Burg.,* 275 n° 112. – [4] V. infra Abbés, Aimo, 1016–1052, n. 3. – [5] Bouffard, *Saint-Maurice d'Agaune,* 77s. – [6] AAbSt-Maurice, Armoire n° 20: Nomenclatura abbatum coenobii S. Mauricii Agaunensis, p. 106–159; ib., sans cote, Jean-Jodoc de Quartéry, Coenobii Agaunensis Pantheon annotationum, p. 106, et AEVallais, Coll. Gremaud, n° 8: Caliopè, p. 283s. – [7] AAbSt-Maurice, Armoire n° 36, p. 100–141 (= AEValais, de Rivaz, Opera hist. t. 17, p. 123–172). – [8] AAbSt-Maurice, sans cote, Boccard, François, Histoire de la légion thébéenne et Monumens historiques sur l'antique et royale abbaye de S. Maurice d'Agaune, t. 1, (Saint-Maurice) 1832, p. 58–70, surtout p. 58. – [9] V. infra Bibliographie. – [10] *Gallia christiana* 3, 15–16. – [11] Comprendre ainsi Jean-Jodoc de Quartéry, Maxime Reymond, Léon Dupont Lachenal et Tamini/Délèze, v. infra Bibliographie et Abbés, Listes antérieures. Il est intéressant de noter qu'un Catalogus abbatum monasterii sancti Mauricii Agaunensis (copie, faite au XVIIIe s., d'un catalogue du début du XIIe s.) ne cite aucun nom d'abbé laïque, v. AChSion, tir. 41 n° 1. – [12] V. Zufferey, *Abtei Saint-Maurice,* 316. – [13] V. en particulier Bernard Bligny, *L'Eglise et les ordres religieux dans le royaume de Bourgogne aux XIe et XIIe siècles,* Paris 1960 *(Coll. des Cahiers d'histoire publ. par les Universités de Clermont, Lyon, Grenoble* 4), passim, surtout 9–15, 465. – [14] V. *HS* III/1, 283–288, art. *Moutier-Grandval,* par Ansgar Wildermann, ib., 289–301, art. *Romainmôtier,* par Gilbert Coutaz et *HS* III/2, 391–460, art. *Payerne,* par Germain Hausmann. – [15] Gilbert Coutaz, *Lausanne autour de l'an mil,* dans *Mémoire Vive. Pages d'histoire lausannoise* 1, 1992, 43–53. – [16] Martin, *L'atelier monétaire,* 369–383. – [17] François-Olivier Dubuis et Antoine Lugon, *Sion jusqu'au XVIIIe siècle: état de la recherche et hypothèses de travail,* dans *1788–1988. Sion. La part du feu. Urbanisme et société après le grand incendie,* Sion 1988, 21s., et Coutaz (supra n. 15), 48–50, 52–53. – [18] Zufferey, *Abtei Saint-Maurice,* 16–20, 321–339, fait l'état des sources de l'abbaye de Saint-Maurice, sans établir de comparaisons avec les régions voisines. – [19] V. Hidber 1 et Zufferey, *Abtei Saint-Maurice,* 321–325 (la liste comporte plusieurs erreurs de dates). – [20] V. infra Archives et Historiographie, Bibliographie: les travaux de Blondel, Bourban, Michel et *CIMAH* 1. – [21] *HPM Chartarum* 2, 27s. n° 15 (14. 4. 1043). Pour la date, v. infra Abbés, Burchardus, 1030/1031–1046, n. 6. Par comparaison, sur les 88 actes privés appartenant soit au fonds des parchemins de Romainmôtier soit au Cartulaire dudit

couvent jusqu'en 1050, 58 traitent du couvent en tant qu'expéditeur ou de destinataire, les autres étant l'affaire de particuliers. – [22] V. *HS* III/2, 529, n. 28; v. aussi supra, n. 19, et infra, n. 62. – [23] Anton, *Klosterprivilegien,* 13, et Zufferey, *Abtei Saint-Maurice,* 50s. – [24] Charles Giroud, *L'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin et ses diverses formes de régime interne. Essai de synthèse historico-juridique,* Rome/Martigny 1961, 34–36, et Marcel Dietler, *Histoire des Chanoines réguliers du IVe au XIIe siècle,* dans *Les Echos de St-Maurice* 63/3, 1965, 109–141, surtout 117–124. – [25] Zufferey, *Abtei Saint-Maurice,* 49–52. Nous ne savons précisément pas quand la laus perennis a été abandonnée à l'abbaye de Saint-Maurice, v. Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 103–108 et Marcel Dietler, *Laus perennis ou la psalmodie angélique à Saint-Maurice,* dans *Les Echos de St-Maurice* 63/5, 1965, 9–31. – [26] Dubuis/Lugon 1, 46, suggèrent que c'est peut-être l'abbé de Saint-Maurice qui est devenu évêque de Sion, plutôt que l'inverse. Ainsi à la suite de l'abbé Willicaire, Althée, Adalong et Heyminius auraient reçu la consécration épiscopale après avoir revêtu la dignité d'abbé de Saint-Maurice. Durant la période des rois de Bourgogne, l'évêque de Sion n'est pas absent de la vie de l'abbaye. Ainsi Walterus est archichancelier de Rodolphe Ier entre 895 et 899 *(MGH DD Reg. Burg.,* 41); Hugo figure parmi les dignitaires qui encouragèrent Rodophe III à restituer en 1018 une partie du patrimoine à l'abbaye de Saint-Maurice (ib., 275 n° 112). Amizo, chanoine de Saint-Maurice, proviseur de l'hôpital Saint-Jacques de Saint-Maurice, fut évêque de Sion entre 983 et 984/985 (ib., 178 n° 49 et 179 n° 50). Il en est de même pour Ermenfredus, v. Liebeskind, *Ermanfroid, évêque de Sion,* 161–179; v. aussi infra Abbés, Aimo, 1046–1052. – [27] *MGH DD Reg. Burg.,* 3–35, et Eduard Hlawitschka, *Die Königsherrschaft der Burgundischen Rudolfinger. Zum Erscheinen eines neuen MGH-Diplomata-Bandes,* dans *Hist. Jb.* 100, 1980, 452–454. – [28] V. infra Abbés, Aimo, 1046-1052 et Amédée, 1116–1128/1148. – [29] Jean-Yves Mariotte, *Le royaume de Bourgogne et les souverains allemands du Haut Moyen Age (888–1032),* dans *Mém. de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands* 23, 1962, 163–183. – [30] Pour les dates et les références aux sources, v. Zufferey, *Abtei Saint-Maurice,* 336–338. – [31] Anton, *Klosterprivilegien,* passim. L'auteur a rédigé une étude détaillée et comparative des bulles pontificales accordées à l'abbaye de Saint-Maurice d'Eugène Ier (654–657) à Léon IV (847–855), en faisant diverses allusions à la bulle de Léon IX; il conclut que malgré des passages interpolés et des retouches, ces bulles sont pour l'essentiel authentiques. La bulle de Léon IX n'est pas un simple décalque des modèles précédents. – [32] V. infra Abbés. – [33] Zufferey, *Abtei Saint-Maurice,* 153–156. – [34] *HPM Chartarum* 2, 27 n° 14: Laufredus decanus pourrait rappeler le diacre Lantfredus, cité dans la charte royale du 25. 3. 878, cf. *MGH DD Reg. Burg.,* 93 n° 1. – [35] *HPM Chartarum* 2, 63 n° 45: Anselmus cantor. – [36] *MGH DD Reg. Burg.,* 234 n° 84. – [37] V. infra Abbés, Amédée, 1116–1128/1148, n. 1. – [38] *MGH DD Reg. Burg.,* 179 n° 50. Il n'est pas sûr qu'il s'agisse là de l'hospice Saint-Jacques, qui apparaît dans les sources en 1178, v. Henri Michelet, *A propos de la plus ancienne mention de Nendaz,* dans *Annales valaisannes,* 2e sér., 58, 1983, 105–111, surtout 110s., et Léon Dupont Lachenal, *D'un Hospice à une Commune,* dans *AHS* 70, 1956, 42–48. – [39] *MGH DD Reg. Burg.,* 91–94 n° 1. – [40] Ib., 328 n° 147. – [41] *HPM Chartarum* 1, 449s. n° 263. – [42] Ib. 2, 130s. n° 105. Pour la date du document, v. infra Abbés, Burchardus, 1030/1031–1046, n. 5. – [43] Nous ne savons pas sur quelle source Bligny s'est fondé pour affirmer qu'il n'y avait que six chanoines, à l'abbaye de Saint-Maurice, en 1018, v. Bligny (supra n. 13), 214. – [44] *HPM Chartarum* 2, 75s. n° 64; *MGH DD Reg. Burg.,* 334 n° 152 et 351 n° 171. – [45] *MGH DD Reg. Burg.,* 207 n° 64. –

[46]*HPM Chartarum* 2, 26s. n° 14. – [47]*MGH DD Reg. Burg.*, 349 n° 169. – [48]Sur le passage à Saint-Maurice d'Ulric, v. Jean-Marie Theurillat, *Textes médiévaux relatifs aux monuments archéologiques de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune,* dans *Genava,* nouv. sér., 1963, 165. Pour la reconstruction de l'abbaye, v. infra Bibliographie, les travaux de Louis Blondel. – [49]Mariotte, *Seigneurie monastique en Savoie,* 87–95. – [50]Nous renvoyons, pour les listes de chanceliers, aux références aux travaux de *MGH DD Reg. Burg.*, 38–72, de Rück, *Kanzellariat,* 231–242, et de Zufferey, *Abtei Saint-Maurice,* 83–90, 171–177, à prendre avec certaines précautions, car l'auteur ignore les résultats du travail de Peter Rück. Nous ne mettons en note que des éléments qui nous paraissent manquer dans les études précitées. – [51]V. par exemple, la distinction n'étant pas toujours facile à établir, *MGH DD Reg. Burg.*, 109s. n° 11, 221–223 n° 77, 272–276 n° 112 et 269–271 n° 110. – [52]*HPM Chartarum* 2, 76 n° 65 (X[e] s.); ib. 1, 449s. n° 263 (1026); ib. 2, 27s. n° 15 (1043), 142 n° 112 (1046), 153 n° 119 (1070–1072) et Mariotte, *Seigneurie monastique en Savoie,* 95. – [53]V. infra Bibliographie, les travaux de Devisse, Zufferey, Warner, Thurre (ce dernier, *L'atelier roman d'orfévrerie de l'abbaye de Saint-Maurice,* 44, publie une carte explicite du culte et de l'iconographie de saint Maurice) et Widmer; v. aussi *Lexikon des Mittelalters* 6, 1992, 412: art. *Mauritius* par Karl-Heinrich Krüger. Warner, *The cult of Saint Maurice,* 83, écrit justement ceci: «Although it was not the only political and religious center of the Burgundian realm, the monastery at Agaunum played a prominent role in Rudolfing statecraft. As a result, a similar importance is generally attributed to its patron saint. But to judge from most of the literature, Maurice's importance for the Rudolfing dynasty is less apparent in the political rituals and internal politics of the realm – the evidence here is circumstantial at best than in its foreign relations, especially as they touch on the Ottonian kingdom of Germany». – [54]*MGH DD Reg. Burg.*, 93 n° 1. – [55]Ib., 130 n° 26 (= *HPM Chartarum* 2, 43 n° 26). – [56]Ib., 334 n° 152: «ut singulis annis in omnibus sanctorum festivitate». Pour la première mention, v. *HPM Chartarum* 2, 27 n° 14; pour d'autres citations, v. supra Nom. Signalons l'existence d'un document probablement du XI[e] s. avec les noms de bienfaiteurs (en grande partie burgondes) qui avaient offert des cierges à brûler sur le tombeau de saint Maurice, Charles 2, p. 881 (60/1/5), source analysée par Pierre Bourban, *Les fouilles de Saint-Maurice,* dans *Indicateur d'antiquités suisses,* nouv. sér., 18, 1916, 283 et planche XXVI. – [57]Dupont Lachenal, *Agaune vue par ses hôtes,* 9–20, Poupardin, *Royaume de Provence,* 58, n. 3, Raissa Bloch, *Die Klosterpolitik Leos IX. in Deutschland, Burgund und Italien,* dans *Archiv für Urkundenforschung* 11, 1930, 176–257, surtout 195s., 198s., et Zufferey, *Abtei Saint-Maurice,* 219 n. 246. – [58]Blondel, *L'abbaye de St-Maurice,* 158–164. A rajouter à la bibliographie de Blondel les articles de François-Olivier Dubuis, *La cure de Saint-Sigismond à Saint-Maurice,* dans *Vallesia* 31, 1976, 193–224, surtout 193–203, et Gilbert Coutaz, *La ville de St-Maurice d'Agaune avant la Grande Peste. Etude d'histoire sociale d'après la liste des contribuables de 1303,* dans *Vallesia* 34, 1979, 175–278, surtout 201, n. 136, qui met en doute l'identification par Blondel de l'église au bord du Rhône avec la chapelle Notre-Dame Sous-le-Bourg. – [59]Coutaz (supra n. 58), 196s. – [60]Zufferey, *Abtei Saint-Maurice,* 90–102, 231s., cartes n° 2, 2a, 3 et 3a, et Carl Pfaff, *Le territoire fribourgeois avant la fondation de la ville,* dans *Histoire du Canton de Fribourg,* t. 1, Fribourg 1981, 117–147, surtout 122 et 133s. – [61]*MGH DD Reg. Burg.*, 272–276 n° 112; voir la portée de cette restitution et les parentés de ce document avec l'acte de fondation de l'abbaye, Dubois/Lugon 2, 55, 60. – [62]Zufferey, *Abtei Saint-Maurice,* 90–103, 231s., a dressé les tableaux de documents selon leur nature.

Il est intéressant de constater que sur les 93 royaux conservés des rois de Bourgogne, 71 concernent des donations, 14 sont des précaires; v. aussi supra n. 22. – [63] Entre 830 et 1128, on ne compte que huit actes d'échange, dont deux avant 983, huit donations, dont quatre avant 983. – [64] V. le seul exemple d'un précaire portant la mention de trois générations, *HPM Chartarum* 2, 26s. n° 14 (14. 2. 915). – [65] Dans la première charte concernant l'abbaye de Saint-Maurice, en 878, il est écrit expressément: «consensu omnium fratrum» *(MGH DD Reg. Burg.,* 93 n° 1). La formule la plus complète est donnée dans un diplôme royal de 1016: «laudante et consenciente donno ac venerabili Burcardo archiepiscopo et loci Agauni abbate simulque fratribus sancti Mauricii annuentibus» (ib., 270s. n° 110). Nous avons relevé deux documents concernant l'abbaye de Saint-Maurice dans lesquels aucun chanoine ne figure parmi les témoins, *MGH DD Reg. Burg.,* 109s. n° 11 [910 (911?)] et 275s. n° 112 (1018). Dans 21 documents rédigés entre 930 et 1026, les rois de Bourgogne donnent leur consentement à une transaction concernant l'abbaye de Saint-Maurice. Par contre, de nombreux documents ne mentionnent pas leur présence, v. ainsi depuis 915 *HPM Chartarum* 2, 26s. n° 14, 48 n° 30, 63 n° 45, 65–69 n° 48 à 53, 72 n° 59, 79s. n° 70, 74–77 n° 62, 64, 65, 66; *HPM Chartarum* 1, 449s. n° 263 et Cibrario/Promis, *Documenti di Savoia,* 11s.; *HPM Chartarum* 2, 27 n° 14; *MGH DD Reg. Burg.,* 327s. n° 144 et 330s. n° 149. – [66] *Cartulaire de Lausanne,* 374 n° 433, 132 n° 100, 374 n° 433, 305 n° 341, 307 n° 342; *MGH DD Reg. Burg.,* 345 n° 165; *Cartulaire de Romainmôtier,* éd. Frédéric de Gingins-La-Sarra, Lausanne 1844 *(MDR,* 1re sér., 3), 462–464. Le terme est utilisé en fait pour la première fois dans un acte d'échange relatif à l'abbaye de Saint-Maurice, en 983, *MGH DD Reg. Burg.,* 177 n° 49. – [67] *MGH DD Reg. Burg.,* 221–223 n° 77. – [68] Ib., 272–276 n° 112. – [69] Ib., 219–221 n° 76, 227s. n° 80, 248s. n° 94, 252s. n° 97, 257s. n° 101, 265s. n° 107. – [70] Ib., 206–209 n° 64 et 65; v. infra Abbés, Burchardus, 1070–1072, n. 1. V. Gérard Moyse, *La Franche-Comté entre le Royaume et l'Empire (fin IXe – XIIe siècle),* dans *Francia* 15, 1987, 117–120, et Bernard de Vrégille, *Hugues de Salins. Archevêque de Besançon 1031–1066,* Besançon 1981, 18s. Seuls le diplôme de Rodolphe III du 15. 2. 1018 par lequel l'abbaye de Saint-Maurice retrouve une partie de ses biens (v. supra n. 61) et la bulle de Léon IX du 22. 9. 1050, ordonnant la restitution d'Oron (v. infra n. 71), trahissent la volonté de la communauté des religieux de Saint-Maurice de récupérer ses biens. – [71] Reymond, *Oron et l'abbaye de Saint-Maurice,* 30s. – [72] Zufferey, *Abtei Saint-Maurice,* 113, 163–166, qui corrige à juste titre les conclusions de Reymond, *Les avoués de Saint-Maurice,* 129–138. Reymond cite un avoué du nom de Guido, selon une charte du 14. 2. 1005; en fait, il faut lire la date du 5. 3. 1006, v. *MGH DD Reg. Burg.,* 357 n° II, éd. in *Fontes Rerum Bernensium. Berns Geschichtsquellen,* vol. 1, Bern 1883, 291s. n° 60.

III. *L'abbaye de Saint-Maurice 1128–1500*

[1] V. l'article *Canonici regolari,* dans *DIP* 2, Roma 1975, 46–63 (Carlo Egger); Zufferey, *Abtei St-Maurice,* 132–137. – [2] Tant la charte de réforme (v. infra n. 3), la «notice» sans doute postérieure éd. par Guichenon, *Savoie, Preuves,* 32, ainsi que le cartulaire de Saint-Maurice, ACVaud, Ad 29, f. 26r, insistent tous, sans doute un peu lourdement, sur le fait que le service divin y a cessé. V. aussi le compte-rendu de la visite de l'abbaye par Annon, archevêque de Cologne, vers 1070, éd. par Gremaud 1, 69s. n° 103, avril–mai 1070. – [3] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 7 (1/2/1), éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 215s. n° 9. Selon van Berchem, *Conflit d'avouerie,* 429s., l'évêque Hugues eut une influence déterminante

pour l'introduction de cette réforme à Saint-Maurice. – [4]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 11 (2/1/4), 7. 11. 1128 ou 1129, éd. par *Gallia Christiana* 12, Instr., 430s. n° 10; Cartulaire de Saint-Maurice, ACVaud, Ad 29, f. 26v; Jaffé 1, n° 7359. Il faut noter que ce texte est adressé à la communauté d'Agaune. – [5]Charrière, *Sires de Cossonay,* 212s. n° 3, 23. 6. 1142. Cette façon de procéder est courante, cf. Dietler, *Histoire,* 127s. Mais seuls des chanoines réguliers peuvent désormais être reçus dans l'abbaye, v. AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 12 (2/1/6), 22. 10. 1136, éd. Pflugk-Harttung, *Acta Pontificum Romanorum* 2, 287s. n° 326. – [6]*Chartes sédunoises,* 355 n° 9, 30. 9. 1116. – [7]ACVaud, Ad 5, f. 16v, éd. Jean-Jacques Hisely, *Cartulaire de l'abbaye de Hautcrêt,* Lausanne 1852 (MDR 12), 3 n° 2, 1137; copie aux AAbSt-Maurice, Lib. Bern. f. 108v. – [8]Cette cession est faite sous l'influence de l'archevêque de Tarentaise, Pierre, voir le texte éd. par Guichenon, *Savoie, Preuves,* 34s. – [9]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 7 (1/2/2), 30. 3. 1143, éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 217 n° 11. – [10]Le Cartulaire de Saint-Maurice, ACVaud, Ad 29, f. 28v, mentionne peut-être les biens qui ont été donnés à cette occasion: «comes Amadeus ... preposituram de Bagnes ecclesie reddidit». – [11]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 12 (2/1/7), 15. 4. 1144, éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 217s. n° 12. – [12]Le nouvel abbé apparaît pour la première fois dans la bulle du pape Eugène III, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 13 (2/1/8), 22. 3. 1147 (n.s.), éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 218s. n° 13. A noter qu'à cette époque, le dernier abbé (laïc) d'Agaune, Amédée III de Maurienne-Savoie, se prépare à partir en croisade. Il a alors de gros besoin d'argent et il accueillera d'autant plus favorablement toute demande de l'abbaye. – [13]V. supra n. 7. – [14]Le texte (v. supra n. 3) s'exprime ainsi: «statuimus de consensu saecularium canonicorum ... ut illi in regulares canonicos de caetero commutentur et Deo devote deserviant». – [15]Dietler, *Histoire,* 110 et 126. – [16]La bulle d'Innocent II signale pour la première fois que l'abbaye de Saint-Maurice suit la règle de saint Augustin, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 12 (2/1/5), 8. 6. 1135 (n.s.), éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 216 n° 10. – [17]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 793 (45/1/2), 1156, éd. *HPM Chartarum* 2, col. 367s. n° 381. – [18]V. Cartulaire de Saint-Maurice, ACVaud, Ad 29, f. 31r. – [19]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 983s. (68/1/3), 15. 2. 1228. Ils reçoivent aussi du pain, du vin, du fromage, des légumes et du poisson le vendredi et à l'occasion de cinq fêtes au cours de l'année. – [20]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 984s. (68/1/4[1]), 17. 2. 1245. Les chanoines mangent de la viande le dimanche et le mardi, puis (1312) le dimanche et le jeudi. – [21]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 985 (68/1/6), 12. 5. 1287; v. Becci, *Journal,* 11, qui cite la remarque de Charles 2, p. 985 : «Au reste, on doute que ce statut ait été fort utile à l'abbaye. Ces rectorats sont peu à peu devenus des espèces de bénéfices perpétuels et ne seroit-ce point cela qui a comencé à introduire le fatal «meum ac tuum» dans le cœur des chanoines de l'abbaye». – [22]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 986 (68/1/8), décembre 1312, copie du Min. maj., 428 n° 1276. Cependant, ce statut ne semble que légaliser une pratique antérieure, v. infra n. 123. – [23]V. Dupont Lachenal, *Prieurs,* 1940, 19 n. 2, qui cite un acte de 1505 : «ecclesia abbatialis, conventualis seu collegiata et parochialis atque mater et baptismalis». En 1379, le chanoine Guillaume de Liddes reconnaît tenir des biens «de suo proprio patrimonio», AAbSt-Maurice, doc. non classé. Charles 2, p. 989, signale qu'aux XV[e] et XVI[e] s., les chanoines étaient propriétaires de biens propres et qu'ils ne vivaient plus en commun dans l'abbaye, ni mangeaient à la même table hors quelques jours de baffre, l'une de ces agapes est mentionnée dans AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 987 (68/1/13), 1464. Pour tempérer ces informations, v. infra n. 124. – [24]V. le texte de la cession de la prévôté,

AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 7 (1/2/2), 30. 3. 1143 : «sicut antea prepositi secularium canonicorum ad partem ecclesie habuerant»; v. Zufferey, *Abtei St-Maurice,* p. 150–153. – [25] V. supra n. 9. – [26] V. supra n. 12. – [27] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 126, copie dans Lib. Bagn. f. 6r, éd. Guichenon, *Savoie, Preuves,* 38s. – [28] Le premier prieur, Emeradus, apparaît en 1135, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 12 (2/1/5), 8.6.1135 (n.s.), éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 216 n° 10; v. Zufferey, *Abtei St-Maurice,* p. 153–156. – [29] Le premier abbé, Hugo, apparaît en 1147, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 13 (2/1/8), 22. 3. 1147 (n.s.), éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 218s. n° 13. – [30] V. supra n. 4. – [31] «Fratrum pars concilii sanioris» fera l'élection, cf. AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 13 (2/1/8), 22. 3. 1147 (n.s.). – [32] Ib., Charles 1, p. 30 (3/1/4), 11. 7. 1463. – [33] Ib., Charles 1, p. 29 (3/1/1), 19. 10. 1286, éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 231s. n° 26. Girard de Goumoens en 1286, Barthélemy de Bartholomeis en 1313 ont été élus grâce à cette procédure. – [34] Cependant, en 1196, le pape Célestin III confirme la libre élection de l'abbé par le couvent, indice à notre sens qu'une difficulté était alors survenue à ce propos. Comme cet acte concerne entre autres les pouvoirs et les prérogatives respectifs de l'abbé et de l'évêque diocésain, on craignait peut-être alors l'ingérence de l'ancien abbé Guillaume, qui fut évêque de Sion de 1181/1184 à 1196, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 14 (2/1/10), 1. 4. 1196, éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 221s. n° 17. – [35] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 50 (4/1/1), 23. 4. 1275. Pierre de Saint-Sigismond en 1275, Barthélemy Giusti en 1348, Michel Bernardi d'Allinges en 1438 et Jean Bernardi d'Allinges en 1496 sont choisis par le pape. – [36] Becci, *Journal,* 24, citant *Regestum Clementis papae V,* Rome 1888, n° 10265. – [37] Il obtient d'ailleurs l'approbation de deux professeurs de Bologne à ce sujet, v. AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 50s. (4/1/2), octobre 1292. – [38] Son successeur est nommé en 1438, v. AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 51 (4/1/5a), 21. 8. 1438. – [39] Ib., Charles 2, p. 990 (68/1/17[1]), 25. 3. 1449. – [40] Ib., Charles 1, p. 52 (4/1/6a), éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 235s. n° 31, photo. par Della Santa, *Florilège Bouvier,* 1990, t. II, chap. XII; Charles 1, p. 52 (4/1/6b, 4/1/6c), 29. 5. 1458, (4/1/6e), 10. 2. 1459. Calixte III estimait avoir alors droit de choisir le nouvel abbé de Saint-Maurice. – [41] V. le procès à ce sujet, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 17 (2/1/22), 8. 1. 1462–6. 2. 1463. – [42] Ib., Charles 1, p. 30 (3/1/4), 11. 7. 1463, p. 52 (4/1/7a, 4/1/7b, 4/1/7c), 13. 9. 1463, (4/1/7d), 18. 9. 1463. – [43] Ib., Charles 1, p. 17 (2/1/22), f. 31v–32v, 20. 5. 1445. Ce privilège est partagé avec les couvents de Hautecombe (cisterciens, com. Saint-Pierre-de-Curtille, ct. Ruffieux, arr. Chambéry, dép. Savoie, F), de Ripaille (CRSA, com. Thonon-les-Bains, dép. Haute-Savoie, F) et du Grand-Saint-Bernard, v. supra Grand-Saint-Bernard, Histoire n. 407. A noter que les actes de Félix V sont approuvés par le pape Nicolas IV, Charles 1, p. 17 (2/1/22), f. 87v, 18. 6. 1450. – [44] Ib., Charles 1, p. 15 (2/1/12), 6.4.1196, éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 223s. n° 18. C'est après cette décision que les abbés émettent des sceaux où ils paraissent mitrés, v. le premier exemple AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 882 (62/2/134), vers 1196, éd. Hidber, *Diplomata helvetica,* 105s. n° 86. V. aussi, Galbreath, *Sigilla Agaunensia,* 1925, 146–151. A noter qu'une des premières crosses abbatiales de Saint-Maurice est conservée au trésor de l'abbaye, v. infra n. 174. – [45] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 15 (2/1/14, 2/1/14bis), 7. 6. 1245, v. *APH,* 162s. n° 247, et Largiadèr, *Papsturkunden Schweiz* 1, 87 n[os] 322 et 323. – [46] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 983s. (68/1/2, 68/1/3), 15. 2. 1228. Pour l'étendue et la richesse de la mense abbatiale, voir Becci, *Journal,* ou AAbSt-Maurice, Reconnaissances de la mense abbatiale, Ollon, f. 24r, 3. 3. 1390 (v. Bautier/Sornay, 823). – [47] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 985 (68/1/5). V. aussi Becci, *Journal,* 22, qui cite un camérier, un chanoine

«aurescalcius» (peut-être pour «auriscalpius», conseiller intime), un serviteur clerc ou laïc et deux pages («marciferos», peut-être pour «garciferos», garçons, pages). – [48]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 987 (68/1/10). V. Becci, *Journal,* 23, qui cite un chanoine, un écuyer («armiger»), un clerc, un camérier (qui est chargé de l'«hospicium» et des chevaux de l'abbé), un cuisinier et deux pages. Jean Pugin, écuyer de l'abbé, est témoin de l'acte aux AAbSt-Maurice, tir. 68/1/17[3], 6. 5. 1318. – [49]v. supra n. 47. – [50]Dans la liste qui suit, nous ne citerons ni le doyen mentionné par Zufferey, *Abtei St-Maurice,* 158 (AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 25 (2/2/9), éd. *HPM Chartarum* 2, col. 379–381 n° 400), ni le trésorier cité par Charléty, Nomina canonicorum, charges qui n'ont sans doute jamais existé à Saint-Maurice. – [51]Soit Emeradus (1128 (?) – 1136) et Hugues (1137 – avant 1147), cf. la liste des abbés ci-dessous. A noter que le prieur Hugues devient le premier abbé élu après la réforme canoniale; AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 127s. (8/1/4[1]), 11. 9. 1198, un témoin affirme: «a temporibus Hugonis, prioris Sancti-Mauricii, qui postea eiusdem loci factus est abbas». – [52]V. supra n. 19. – [53]Dupont Lachenal, *Dignités abbatiales,* 233s. Le premier sous-prieur, un certain H., est mentionné en 1232, v. AAbSt-Maurice, Charléty, Nomina canonicorum. – [54]Le dernier prieur médiéval est Jean d'Erde en 1345 (cf. *Gallia Christiana* 12, Instr., col. 550s. n° 50, 25. 1. 1345). Rémy de Platea, alias Cafasse, cité comme prieur de Saint-Maurice en 1355 par Dupont Lachenal, *Prieurs,* 1940, 18, est en fait un prieur de Senlis, choisi à ce poste en 1342 à la suite d'un arbitrage et mort en 1373, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 869 (59/1/9A), 7. 7. 1342, (59/1/10), 1373. – [55]Anselme est le premier sacristain mentionné après la réforme canoniale, en 1142, v. Charrière, *Sires de Cossonay,* 212 n° 3, 23. 6. 1142. A de rares occasions, le sacristain est aidé par un sous-sacristain, dont le premier est Anselme, cité en 1233, v. AAbSt-Maurice, Charléty, Liber actorum 1, 163. A noter que selon l'usage local, on appelle sacriste (de «sacrista» en latin) celui qui occupe cette fonction, nous en resterons pour notre part au terme de sacristain, plus conforme au français courant. – [56]V. aussi AAbSt-Maurice, tir. 68/1/8, copie partielle non datée d'un acte émis par l'abbé Jacques. – [57]De nombreux censiers, habitant dans la région de Frasne et de Pontarlier (v. infra n. 426 pour localiser ses noms de lieu), assuraient à la fin du XII[e] s. le luminaire de l'église, ib., tir. 60/1/5. – [58]Il vêt les chanoines ou d'autres, par exemple le jardinier: ib., Charles 2, p. 984 (68/1/4), 17. 2. 1245. – [59]Il est question de décharger le sacristain de cette tâche en 1504, v. ib., Charles 2, p. 974 (67/1/S5). – [60]Les devoirs du sacristain sont décrits dans un statut émis par l'abbé Pierre Fournier, ib., Charles 2, p. 973 (67/1/S2), 7. 5. 1434. – [61]Ib., Charles 2, p. 978 (67/2/M1) 23. 1. 1430. – [62]Le 8. 9. 1357, l'abbé lui ordonne d'investir Guillaume de Liddes de la maison d'Ollon, ib., Charles 2, p. 630 (43/1/37). En 1404, il met le nouveau curé de Bagnes en possession de la chapelle Notre-Dame, ib., Charles 2, p. 1069 (73/1/5). – [63]V. supra n. 19. – [64]Un acte du 28. 11. 1480, AAbSt-Maurice, tir. 26/3/16, a été passé «in stupha domus sacristanie». – [65]V. ib., Charles 1, p. 213 (12/1/23), 1462. V. aux AAbSt-Maurice la série 12/3: ses biens sont surtout situés à Montagnier et à Versegères, com. Bagnes VS. – [66]Ib., Charles 2, p. 896 (60/3/56), 1383. – [67]Ib., Charles 1, p. 389 (21/7/1), 1281, (21/7/2), 1317, (21/7/4), 1338. – [68]Ib., Charles 1, p. 255 (15/1/1), plaid général de Salvan, 1324. – [69]Ib., Charles 2, p. 905 (61/2/97), 1451 et 1470, v. aussi Charles 2, p. 973. – [70]Ib., Charles 1, p. 587 (34/1/7), 1268; p. 598 (34/2/3), 1381. – [71]Ib., Charles 1, p. 561 (32/1/17), 1315, p. 577 (33/2/11), 1337; les droits de juridiction du sacristain à Bex sont reconnus dans Charles 1, p. 561 (32/1/4), 1319. – [72]Ib., Charles 2, p. 641 (44/1/11), 1308; Charles 1, p. 247 (14/4/3), 1361. A noter que la liste infra, Appendice,

Sala montre que la plupart des recteurs de Sala étaient en même temps sacristains de l'abbaye. – [73] V. aux AAbSt-Maurice la série 36/2. – [74] Ib., Charles 2, p. 888 (60/2/37), 1326. – [75] Ib., Charles 1, p. 501 (20/2/10), 1368. – [76] Ib., Charles 1, p. 7A (1/2/6), 25. 6. 1236, p. 500 (27/2/7), 1330, (27/2/9), 1343. – [77] Ib., Charles 1, p. 445 (25/1/1), 1307, (25/1/2), 1308. – [78] Ib., Charles 1, p. 247 (14/4/3), 1361. – [79] Le premier aumônier à être cité après la réforme canoniale est Nicolas en 1238, ib., Charles 1, p. 399 (22/3/1). – [80] V. supra n. 19. – [81] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 362 (19/3/17), 1346, p. 355 (19/2/1), 1247. Un acte a été passé le 24. 12. 1404 «infra domum viri religiosi, domini Guillelmi de Vuylliens, canonici et helemosiniarii dicti monasterii», ib., tir. 12/3/10. – [82] V. ib. la série 12/3: ces biens sont surtout situés à Montagnier et à Versegères, com. Bagnes VS. – [83] V. ib. la série 33/3; Charles 2, p. 570 (33/1/4), 1263. Ces biens sont surtout situés à Couvaloup et à Crie, com. Bex VD. – [84] Ib., Charles 1, p. 659 (36/1/18[2]), 1408. – [85] Ib., Charles 2, p. 888 (60/2/31), 1308. – [86] Ib., Charles 2, p. 977 et 983, v. aussi tir. 62/1/127[11], liste des fondations de Saint-Maurice. – [87] Ainsi le veulent quelques testateurs. Les vieilles tuniques des chanoines sont aussi distribuées, ib., Charles 2, p. 885 (60/1/23), 1297. – [88] V. supra n. 19 et aussi, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 471 (26/3/2), 1317. – [89] Ib., Charles 2, p. 888 (60/2/31), 1308. – [90] Le premier chantre mentionné après la réforme canoniale est Anselme en 1138, ib., Charles 1, p. 264 (15/2/29), 11. 3. 1138, éd. Cibrario/Promis, *Documenti di Savoia,* doc. 48–56. – [91] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 976 (67/1/C1), 31. 1. 1428. Le chantre reçoit à cette occasion une maison, un pré, une vigne et un jardin. – [92] Le premier chancelier connu après la réforme canoniale est Richard, cité en 1150, ib., Charles 1, p. 126 (8/1/1), éd. Thurre, *Atelier roman d'orfèvrerie,* 365 n° 1. Pour les problèmes de chancellerie, v. supra partie II, 830–1128, chap. La chancellerie, et infra n. 363–367. – [93] Le premier infirmier connu après la réforme canoniale est Girard en 1306, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 361 (19/3/3). – [94] Ib., Charles 2, p. 986 (Min. maj., p. 428 n° 1277), 1289: statut concernant l'infirmerie; à noter que l'infirmier doit rendre des comptes chaque année. – [95] Ib., Charles 2, p. 977 (67/1/I2), 20. 7. 1503, autre statut concernant l'infirmerie. Blondel, *Basiliques d'Agaune,* 1948, 41 fig. 9, croit reconnaître les fondations de l'infirmerie sous l'église actuelle. – [96] Il tient un fief de Maurice Quartéry en 1306 (v. supra n. 93). En 1456, il tire des revenus de l'église Saint-Sigismond de Saint-Maurice, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 1040 (71/2/5). – [97] Ib., Charles 1, p. 255 (15/1/1), 1324. – [98] Le premier procureur connu après la réforme canoniale est Jacques en 1209, ib., Charléty, Nomina canonicorum. – [99] Les tâches du procureur sont définies de manière très précise dans AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 983s. (68/1/2, 68/1/3), 15. 2. 1228. – [100] Sa tâche est définie de manière précise dans le statut AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 984s. (68/1/4), 1245. – [101] Ib., Charles 2, p. 985 (68/1/5), 1271. Saint-Triphon, com. Ollon VD. – [102] Ce revenu a été donné par Hartmann de Kibourg en 1253, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 10 (1/3/3). – [103] Il fournit la nourriture du jardinier, ib., Charles 2, p. 984s. (68/1/4), 1245. – [104] Ib., Charles 2, p. 985 (68/1/5), 1271, p. 885s. (60/1/23), 1297, il reçoit une dîme à Saint-Maurice. – [105] Cette évidence se trouve dans le statut de 1228, v. supra n. 99. – [106] Stelling-Michaud, *Etudiants valaisans,* nomme les chanoines de Saint-Maurice qui ont fait des études à Bologne. Selon Wirz, *Regesten* 4, n° 456, 24. 10. 1480, le chanoine Raymond Danielis étudie alors la théologie à Paris. – [107] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 986 (68/1/9), 1. 1. 1342, à noter que le même statut est daté dans Min. maj., p. 429s. n° 1279, du 4. 11. 1332. – [108] Ib., Charles 2, p. 858 (58/1/28), 26. 10. 1510, p. 990 (68/1/17[1]), 25. 3. 1449, donne la formule employée: «In nomine Patris et Filii et

Spiritus Sancti, amen, ego, ..., promitto stabilitatem in hoc loco qui Aganensis dicitur in honore beati Mauritii sociorumque eius consecrato, promittoque ... conversionem et emendationem vite mee et morum meorum secundum instituta sancti patris nostri Agustini de regule canonicorum regularium, promitto insuper obedientiam prelato meo, Michaeli Bernardi [soit l'abbé en place en 1449], et successoribus eius regulariter promovendis». – [109] V. supra n. 19. – [110] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 987 (68/1/12). – [111] Ib., Charles 2, p. 905 (61/2/95), 1465, p. 703 (48/3/7), 1508. – [112] Ib., Charles 2, p. 845 (57/4/1), mars 1210, éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 224 n° 19. – [113] Sans doute la pièce d'habillement appelée aujourd'hui à l'abbaye le rochet. – [114] AAbSt-Maurice, tir. 59/2/4[4], vers 1525. – [115] Wirz, *Regesten* 5, n° 127, 28. 4. 1487, nous suivons ici la terminologie adoptée par Xavier Barbier de Montault, *Le costume et les usages ecclésiastiques selon la tradition romaine,* Paris 1885, 2 vol. – [116] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 886 (62/2/140), 22. 1. 1282, p. 885 (60/1/23), 1297; Charles 1, p. 616 (35/1/12), 28. 11. 1297; Charles 2, p. 899 (61/1/74), 1313. – [117] V. supra n. 87. – [118] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 987 (Min. maj., p. 429 n° 1278), 2. 1. 1322. – [119] Stelling-Michaud, *Les relations,* 503. – [120] AAbSt-Maurice, tir. 3/1/3, 18. 12. 1313. Il y a alors 13 prêtres, 3 diacres, 5 sous-diacres et un clerc à l'abbaye de Saint-Maurice. – [121] Il y a 7 chanoines en 1408: ACVaud, C XIIIb 4, 7. 9. 1408; 6 en 1415: AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 1127 (78/1/2); 6 ou 7 en 1428: Charles 2, p. 976 (67/1/C1), 31. 1. 1428, p. 797 (55/2/4), 26. 2. 1428; 8 en 1431: p. 902 (61/1/88); 10 en 1433: p. 903 (61/1/89); 9 en 1434: p. 973 (67/1/S2); 10 en 1481: p. 979 (67/2/M2), 1. 11. 1481; 7 en 1503: p. 977 (67/1/I2), 20. 7. 1503. – [122] Quelques chanoines âgés en sont dispensés, par exemple Nicolas Ogier qui est chanoine depuis plus de trente ans, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 987 (68/1/13), 1464. – [123] Ib., Charles 2, p. 986 (68/1/8), copie du Min. maj., p. 428 n° 1276, décembre 1312. Charles relève que cette pratique existait déjà depuis plusieurs années, v. Charles 1, p. 98 (7/1/14), 1303, p. 399 (22/3/5), 1307, (22/3/6), 1307, (22/3/7), 1307, (22/3/8), 1309, p. 445 (25/1/1), 1307, (25/1/2), 1308. – [124] Ont des maisons particulières l'abbé (v. supra n. 32), le sacristain (v. supra n. 64), l'aumônier (v. supra n. 95) et le chantre (v. supra n. 91). Cependant, dortoir et réfectoire sont encore signalés vers 1361, AAbSt-Maurice, tir. 5/2/4bis, et en 1434, Charles 2, p. 973 (67/1/S2), 7. 5. 1434. – [125] En 1140, Pierre, évêque de Tarentaise, donne quelques églises de son diocèse à Saint-Maurice, à la condition que l'abbaye d'Agaune reste un établissement canonial, non monastique. Cette condition montre bien en filigrane que les chanoines peuvent à l'époque desservir des paroisses, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 785 (54/1/1). – [126] Ib., Charles 2, p. 985 (68/1/7). Une exception est faite en faveur d'Aimon Albi, recteur de Vétroz, en 1387, Charles 2, p. 987 (68/1/11). – [127] V. supra n. 107. – [128] L'abbé Guillaume (1181/1184–1196) est entré jeune au couvent, v. sa notice biographique dans le Cartulaire de Saint-Maurice, ACVaud, Ad 29, f. 33r. – [129] V. supra n. 19. La présence de convers est signalée une première fois en 1156, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 793 (45/1/2), éd. *HPM Chartarum* 2, col. 367s. n° 381. – [130] V. supra n. 19. – [131] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 986 (68/1/8), octobre 1312, copie du Min. maj., p. 428 n° 1276, décembre 1312. – [132] Ib., Charles 2, p. 984s. (68/1/4), 1245. – [133] Un des rares convers mentionnés est Jean Montonis; il reçoit un cens en 1367 et en 1370, ib., Charles 2, p. 622 (42/5/10 et 42/5/49). – [134] Le «livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice, AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133, p. 13, signale que l'on fête le 16 février un certain Pierre Gacher, familier, convers et cuisinier de l'abbaye. – [135] Ib., tir. 62/1/133. – [136] Ib., Quartéry, Lib. Val. Illia., p. 32, signale cette inscription : «Hic jacet soror N». – [137] Ib., Charles 2,

p. 881 (60/1/2), éd. *Chartes sédunoises,* 372s. n° 21. – [138]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 96 (Min. maj., p. 98 n° 93). Le «livre des bienfaiteurs», tir. 62/1/133, p. 47, signale encore, Elemintia, mère de Pierre Quartéry, vivant peut-être à une époque plus récente. – [139]Le prêtre Lambert qui se donne à l'abbaye en 1198 fait peut-être partie de cette catégorie, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 627 (43/1/1). D'autres laïcs reçoivent une prébende de chanoine leur vie durant, contre la cession de leurs biens, v. Charles 1, p. 615 (35/1/14), 1289; Charles 2, p. 629 (43/1/33), 1353. – [140]Les mayors de Commugny, les familles d'Aigle, de Saint-Gingolph, de Collombey, les vidomnes de Conthey, par exemple. – [141]Le curé de Naters, un prêtre à Bex, un à Vevey, le doyen de Genève, etc. – [142]Ont rempli cette tâche, Antoine Lambert en 1318, AAbSt-Maurice, tir. 68/1/17[3]; Jean Pignotti, remplacé par Martin Peronerii en 1430, Charles 2, p. 978 (67/2/M1), 23. 1. 1430; succédant à Pierre de Costa alias Borardi, le futur abbé Jean Bernardi d'Allinges (1496–1521) le fut du 1. 11 au 27. 12. 1481, Charles 2, p. 979 (67/2/M2, 67/2/M3); Antoine d'Allinges prend sa suite, puis Antoine Lambert, enfin, Jean Charpillion alias Guillermin, Charles 2, p. 979 (67/1/M4), 30. 3. 1515. – [143]Ib., Charles 2, p. 973 (67/1/S2), 7. 5. 1434. – [144]Il célèbre aussi une messe matinière devant l'autel de la Croix, ib., Charles 2, p. 896 (60/3/56) 1383. – [145]Un texte du XVII[e] s., ib., tir. 62/1/127[13], donne la liste des autels qui se trouvent alors dans l'église abbatiale, soit: 1. l'autel de la Vierge Marie, cité entre autres en 1363, Charles 2, p. 894 (60/3/50), dédicace le 19 mai. 2. L'autel de sainte Marie-Madeleine, cité entre autres en 1419, Charles 2, p. 901 (61/1/83); cette chapelle contient les tombeaux de la famille d'Arbignon; au XVII[e] s., les revenus de cet autel étaient rattachés à la sacristie, dédicace le 23 septembre. 3. L'autel de l'abbé saint Séverin, de saint Jean l'Évangéliste et saint Jean Baptiste, cité entre autres en 1472, Charles 2, p. 906 (61/2/98) et saint Michel, dédicace le 7 juillet, situé dans un oratoire sous le grand autel. 4. L'autel de la Sainte-Croix, cité entre autres en 1430, Charles 2, p. 978 (67/2/M1), 23. 1. 1430, de saint Langin, de saint Augustin et de saint Grégoire, situé au cloître inférieur sous la nef de la chapelle Sainte-Catherine, près de l'ossuaire antique, dédicace le 29 mars. 5. L'autel de saint Barthélemy Apôtre, v. AAbSt-Maurice, série 67/2, dans laquelle on nomme les chapelains de cet autel. 6. L'autel de sainte Catherine vierge et martyr, chapelle fondée en 1382 par Etienne de Savoie, évêque de Sion, Charles 2, p. 897 (60/3/58); elle est située sur le cloître inférieur, sur la chapelle de la Sainte-Croix. 7. L'autel de saint Fabien, de saint Sébastien, cité entre autres en 1513, Charles 2, p. 908 (62/1/109), de saint Claude et de sainte Barbara; la confrérie des SS. Fabien, Sébastien, Claude et Barbe qui y est attachée est citée dès 1488, Charles 2, p. 958 (65/1/1). 8. L'autel de saint Vincent et saint Théodule, son émanation date du 29 septembre. 9. L'autel de saint Maurice martyr, dédicace le 21 avril. 10. L'autel de la «compassio» de la Vierge Marie. Par ailleurs, d'autres autels sont mentionnés: 11. L'autel de Saint-Antoine cité lors du remplacement de l'un de ses recteurs en 1427, Charles 2, p. 980 (67/2/1), 15. 11. 1427. 12. L'autel de saint André et saint Nicolas apparaissant lors du remplacement de l'un de ses recteur en 1435, Charles 2, p. 980 (67/2/2). 13. L'autel de saint Gilius (?), Wirz, *Regesten* 6, n° 274, 7. 1. 1496. 14. L'autel de la Trinité, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 887 (60/2/27), 1303; p. 894s. (60/3/51), 1371. 15. L'autel de l'Immaculée Conception, des 10.000 martyrs et de sainte Elisabeth, fondé en 1453, Charles 2, p. 904 (61/2/92). V. aussi aux AEValais, Jean Jodoc Quartéry, Caliopè. Libri secundi Vallesiae sacrae et profanae seu pantheon annotationum a Christo passo usque ad tempora Adriani III de Riedmatten, p. 258, visite de 1444, et Blondel, *Basiliques*

d'Agaune, 1948, 39. – [146]Treize sont signalés dans le «Livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice, AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133. – [147]Ib., Charles 2, p. 984s. (68/1/4), 1245. – [148]Quatre sont cités dans le «Livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice, ib., tir. 62/1/133. Si Pierre Gacher est un convers (v. supra n. 134), Perrod dit Rossier est un homme marié, Charles 1, p. 363 (19/3/20), 1355. – [149]Ib., Charles 2, p. 973 (67/1/S2), 7. 5. 1434. La blanchisseuse est appelée «bilotrici» et l'horloger «gubernatori orologii». – [150]V. AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 977 (67/1/I2), 20. 7. 1503, acte passé par Jean de Fago, «secretarii nostri». Il remplit peut-être la même fonction que les clercs cités plus haut, v. supra n. 146. – [151]Sur ce sujet, voir Catherine Santschi, *Les ermites du Valais,* dans *Vallesia* 43, 1988, 1–103. A noter que le «Livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice, AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133, fête l'anniversaire de 4 recluses ou de leurs servantes. Pour Saint-Laurent, v. infra n. 277 et pour Notre-Dame du Sex, v. n. 279. – [152]Ces chiffres sont donnés par Müller, *Recherches,* 81. – [153]Le protocole initial de la première charte relatant le don de Saint-Aubin NE à Saint-Maurice est intéressant de ce point de vue, v. AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 749 (51/6/2), 12. 11. 1176, éd. Matile 1, 19s. n° 26. – [154]V. par exemple la liste des églises suisses consacrées à saint Maurice, liste donnée par Thurre, *Atelier roman d'orfèvrerie,* 322 n. 178, qui reprend Zufferey, *Abtei St-Maurice,* 197. Pour la répartition de ces cinq zones, v. Thurre, *Atelier roman d'orfèvrerie,* 44, carte 24; Devisse, *Un noir sanctifié: Maurice,* 152–160. Concernant la Suisse et les régions avoisinantes, v. l'article de Berthe Widmer, *Sankt Mauritius und seine Verehrer in der grossen Welt und in der Schweiz,* dans *Der Geschichtsfreund* 148, 1995, 51–57. – [155]Thurre, *Atelier roman d'orfèvrerie,* 45, cite plusieurs églises fondées en France aux XI–XII[e] s., soit Saint-Maurice-de-Goudans, ct. Méximeux, arr. Bourg-en-Bresse, dép. Ain; Saint-Maurice-des-Lions, ct. et arr. Confolens, dép. Charente; Saint-Maurice-la-Fourgereuse, ct. Argenton-château, arr. Bressuire, dép. Deux-Sèvres; Saint-Maurice-sur-Dargoire, ct. Mornant, arr. Lyon, dép. Rhône; Saint-Maurice-des-Champs, ct. Buxy, arr. Chalon-sur-Saône, dép. Saône-et-Loire. – [156]Thurre, *Atelier roman d'orfèvrerie,* 47; Devisse, *Un noir sanctifié: Maurice,* 176. – [157]C'est du moins ce que dit Innocent IV lorsqu'il accorde à l'abbé le privilège de porter la mitre et l'anneau, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 15 (2/1/14, 2/1/14bis), 7. 6. 1245, éd. *APH,* 162s. n° 247, et Largiadèr, *Papsturkunden Schweiz* 1, 87 n[os] 322 et 323. – [158]Le 25. 5. 1148, il y consacre la nouvelle abbatiale. Le pape Célestin III, qui suivait alors la cour pontificale, fait allusion à cette cérémonie, v. AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 14 (2/1/11), 1. 4. 1196, éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 223 n° 17. L'itinéraire du pape Eugène III est donné par Jaffé 2, p. 57s. et 58 n° 9269. – [159]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 932, & 5, qui se base sur Jean-Jodoc Quartéry, Vita SS. Mauritii et Sociorum, p. 242 (v. infra Abbés, 1657–1669, Œuvres). – [160]AAbSt-Maurice, Macognin, 33r–35r, 29–30. 6. 1414. – [161]V. Léon Dupont Lachenal, *Un magistrat et pèlerin belge en Suisse romande au XV[e] siècle,* dans *AV* 2[e] sér. 12, 1963–1964, 14–29. – [162]V. Dupont Lachenal, *Agaune vue par ses hôtes;* v. aussi Dupont Lachenal, *Nantelme,* 420–423. – [163]V. les tiroirs 60, 61 et 62 aux AAbSt-Maurice, analyses dans Charles 2, p. 880 et suivantes. – [164]Legs d'un calice d'argent en 1371, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 894s. (60/3/51), d'un calice et d'un missel par l'aumônier Guillaume de Liddes en 1383, Charles 2, p. 896 (60/3/56), d'un tapis et d'un calice par Matthieu Schiner, Charles 2, p. 908 (Lib. Val. Illia., p. 182), 1522, etc. – [165]Le pape Alexandre IV donne un droit de sépulture dans l'église abbatiale à quiconque, à l'exception des excommuniés, v. Charles 1, p. 16 (2/1/16), 6. 3. 1260 (n.s.); pour des inhumations au cimetière abbatial, v. par exemple Charles 2,

p. 893 (60/3/48), 1361, p. 894 (60/3/51), 1371, p. 897 (60/3/60), 1385, p. 899 (61/1/66), 1401, (61/1/68), 1403, (61/1/69), 1407, p. 900 (61/1/85), 1421, p. 905 (61/2/93), 1432, (61/2/96), 1466. – [166] Ib., Charles 2, p. 895 (60/3/52), 1372, (60/3/53), 1374, p. 899 (61/1/67), 1401, p. 902 (61/1/87), 1427. – [167] Ib., Charles 2, p. 904 (61/1/90), 1445. – [168] Pièce offerte selon la tradition par Charlemagne, ib., Charles 2, p. 932 & 2. – [169] Ib., Charles 1, p. 126 (8/1/1), éd. Thurre, *Atelier roman d'orfèvrerie,* 365 n° 1. – [170] V. Bouffard, *Saint-Maurice,* 85–102; Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 122–128. – [171] V. Bouffard, *Saint-Maurice,* 117–128; Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 128–135. – [172] V. Bouffard, *Saint-Maurice,* 107–112; Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 160–163. – [173] Le livre de Thurre, *Atelier roman d'orfèvrerie,* est consacré à cette question. Les reliques furent enfermées dans la tête en bois évidée représentant saint Candide, avant qu'elle ne soit recouverte de plaques d'argent. Il est peu probable que l'on ait confié à un atelier étranger une pièce contenant des témoignages aussi vénérables. – [174] Bouffard, *Saint-Maurice,* 141s.; Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 182s. – [175] Bouffard, *Saint-Maurice,* 159–164; Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 172–174. – [176] Bouffard, *Saint-Maurice,* 131–138; Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 135–141. Le texte que porte cette châsse permet de la dater très précisément, du 25. 10. 1225. V. aussi Antoine Salina, *La théologie de l'iconographie de la châsse de l'abbé Nantelme – 1225 (Trésor de l'Abbaye de Saint-Maurice),* dans *ESM,* nouv. sér. 20, 1990, 221–236. – [177] Bouffard, *Saint-Maurice,* 153–157; Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 170s. et 176s. V. le texte de ce don, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 6 (1/1/7), février 1262 (n.s.), éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 228 n° 24. – [178] Citons par exemple la monstrance de sainte Apollonie, Bouffard, *Saint-Maurice,* 166, et Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 171s.; la mitre, l'encensoir et le chandelier de Félix V, Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 186–189. – [179] Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 190s.; AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 908 (Lib. Val. Illia., p. 182), 1522. – [180] Sur cet édifice, v. Peissard, *Découverte du tombeau de saint Maurice,* et Blondel, *Basiliques d'Agaune,* 1948, 30. – [181] V. supra n. 176; v. aussi Dupont Lachenal, *Nantelme,* 398–404. – [182] Ib., 403, signale que, selon Ducange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis,* Bâle 1762, t. 3, col. 780–781, les mots «relevatio» et «revelatio» ont été employés indistinctement et signifient la mise en un lieu plus élevé d'un corps saint qu'on retire d'un tombeau. – [183] Dupont Lachenal, *Nantelme,* 404–408. – [184] C'est ce que l'on peut déduire de l'acte de l'évêque Boniface de Sion, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 949 (64/1/20), 1303; Dupont Lachenal, *Nantelme,* 442. – [185] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 7A (1/2/5), 10.10.1227, éd. par Dupont Lachenal, *Nantelme,* 416s. et 419 (photographie). Le comte Thomas a fait cette libéralité à la condition que le corps de saint Maurice ne soit pas remis dans la crypte, preuve que ce retour était encore possible, voire souhaité par quelques-uns. – [186] V. par exemple AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 886 (60/2/24), 1300, p. 641 (44/1/11), 1308, (44/1/14), 1312; Charles 1, p. 577 (33/2/11), 1337; Charles 2, p. 892 (60/2/44), 1349. – [187] AAbSt-Maurice, 68/1/8, sans date, vers 1310. – [188] Ib., Charles 2, 887, (60/2/27). – [189] Ib., Charles 2, p. 932 et suivantes, donne la liste des reliques qui ont été emportées au Moyen Age, liste faite d'après les chap. 30 et 31 de l'ouvrage de Jean-Jodoc Quartéry, Vita SS. Mauritii et Sociorum (v. infra Abbés, 1657–1669, Œuvres): l'étendard de la légion est à Magdebourg (Saxe-Anhalt, D), le bouclier et le chef de saint Maurice à Vienne (Isère, F), la lance à Cracovie (Pologne), la coupe au Grand-Saint-Bernard, la hache à Prague (République tchèque, suite d'un don fait lors de la visite de Charles IV en 1365), ses trois anneaux, un premier au trésor de Saint-Maurice (pour sa datation, v. Bouffard, *Saint-Maurice,* 187), un second à Saint-Jean de Maurienne (Savoie, F), un

troisième aux mains de la famille de Savoie (v. à ce sujet la très récente étude de Ripart, *Anneau),* sa langue (?) au monastère franciscain de la Consolation près de Castelréal, au diocèse de Toulon (non localisé), sa mâchoire et son nez à Ourscamps (com. Chiry-Ourscamps, ct. Ribescourt-Dreslincourt, arr. Compiègne, dép. Oise, F), des parcelles de son bras à Turin, à Senlis (AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 633 (64/1/1), vers 1440), à Angers (Maine-et-Loire, F), aux cordeliers de Fribourg (Suisse), en Allemagne, à Einsiedeln, des parcelles de tibia à Valère (sur Sion), à Naters VS, d'autres reliques non spécifiées à Reims (Marne, F), à Mirepoix (Ariège, F) et dans plusieurs églises de Paris. Des reliques de saint Exupère à Naters VS et à Gembloux en Brabant (prov. Namur, Belgique); de saint Candide à Naters et à Loèche VS; de saint Victor à Valenciennes (Nord, F); de saint Innocent à Auxerre (Yonne, F), à Angers, à Cologne (Rhénanie du Nord-Westphalie, D); de saint Vital au monastère de Siegburg OSB près de Cologne, à Naters VS et peut-être à Cîteaux (v. infra n. 192); des martyrs thébains à Angers, en Bourgogne, à Cologne, à Saint-Gall, à Vienne (F), à Augsbourg (Bavière, D), à Niederalteich (Bavière, D), à Rottenburg am Neckar (Bade-Wurtemberg, D), à Hallau SH, à Valère (sur Sion), à Aoste, à Genève, à Auxerre, aux ermites de Saint-Augustin de Fribourg (v. infra n. 195), à Saint-Jean d'Aulps (v. infra n. 190), à Embrach (v. infra n. 191), à Engelberg OW (v. infra n. 198), à Senlis, à Saint-Evroux en Normandie (v. infra n. 203), à Gessenay BE (v. infra n. 204), à Nax VS et à Savièse VS (v. infra n. 205). – [190]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 938, d'après Jean-Jodoc Quartéry, Vita SS. Mauritii et Sociorum (v. infra Abbés, 1657–1669, Œuvres), p. 227. Saint-Jean-d'Aulps OSB, ct. Le Biot, arr. Thonon-les-Bains, dép. Haute-Savoie, F. – [191]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 938. V. *UBZürich* 1, 233 n° 352, mai 1189–25. 3. 1190, et *HS* II/2, 249. Embrach, com. Unterembrach ZH. – [192]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 961 (65/2/1). Cîteaux OCist., com. Saint-Nicolas-lès-Cîteaux, ct. Nuits-Saint-Georges, arr. Beaune, dép. Côte-d'Or, F. – [193]Dupont Lachenal, *Nantelme,* 407. – [194]Ib., 409s. Saint-Maurice obtient alors que les reliques soient disposées avec saint Symphorien ou sur un autel particulier. Cette attention au mode d'exposition est nouvelle. – [195]Dupont Lachenal, *Nantelme,* 425s. et 427 (photographie); Léon Dupont Lachenal, *Fribourg et Saint-Maurice, les raisons d'un vitrail,* dans *ESM* 53, 1955, 219–226, 221. – [196]Dupont Lachenal, *Nantelme,* 412 et le texte qu'il publie à la même p. dont une photo se trouve en p. 413. – [197]Dupont Lachenal, *Nantelme,* 415. – [198]Ib., 411–414, avec texte p. 412 et 413 (photographie); Engelberg OSB, v. également *HS* III/1, 613. – [199]Dupont Lachenal, *Nantelme* 420–423. Marmoutier OClun., com. Tours, dép. Indre-et-Loire, F. – [200]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 961 (65/2/5). V. aussi *HS* III/1, 1143. Ainay OSB, com. Lyon, dép. Rhône, F. – [201]V. infra n. 229. – [202]Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 65. Léon Dupont Lachenal, *Einsiedeln et Agaune,* dans *ESM* 32, 1933, 44, n'est pas d'accord avec cette assertion et croit que ces reliques furent emportées du couvent d'Einsiedeln par l'empereur. – [203]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 962 (65/2/7). Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois OSB, ct. La Ferté-Frênel, arr. Argentan, dép. Orne, F. – [204]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 938 (64/1/5), 16. 7. 1484. – [205]La liste des reliques qui sont conservées hors de Saint-Maurice (v. supra n. 189), mentionne que deux paroisses les ont reçues en vertu d'un don du chapitre de Sion, Nax en 1432 et Savièse en 1495. – [206]AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133, «Livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice, collecté par Jean Jodoc Quartéry en 1667; tir. 62/1/127[10], copie faite par J. de Preux, chanoine de Sion des f. 49 à 56 de l'ancien martyrologe d'Agaune, copie faite le 12. 8. 1713. Sur ce sujet, v. Dupont Lachenal, *Confraternités.* – [207]Belley, dép. Ain, F, siège

d'un évêché. – [208] Tarentaise, évêché de Savoie. – [209] Châlons-sur-Marne, dép. Marne, F, siège d'un évêché. – [210] Sixt CRSA, ct. Samoëns, arr. Bonneville, dép. Haute-Savoie, F. – [211] Saint-Memmie CRSA, arr. Châlons-sur-Marne, dép. Marne, F. – [212] Oulx CRSA, prov. Torino, I. – [213] Saint-Nicolas-du-Bosc OSB («de Bosco» comme dans le «livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice, AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133, p. 12), com. Neaufles-Auvergny, ct. Rugles, arr. Evreux, dép. Eure, F, plutôt que Saint-Nicolas-du-Bois («de Nemore») OSB?, com. Narmouillé, ct. Mortrée, arr. Argentan, dép. Orne, F. – [214] Saint-Bénigne de Dijon OSB, dép. Côte-d'Or, F. «Monachorum Sancti-Begnini Divio.» dit AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133, p. 12, Dupont Lachenal, *Confraternités,* 51, se trompe en parlant de Saint-Bénigne de Fruttuaria OSB, San Benigno Canavese, prov. Torino, I. – [215] Semur-en-Auxois, arr. Montbard, dép. Côte d'Or, F. – [216] Senlis, dép. Oise, F. – [217] Abondance CRSA, arr. Thonon-les-Bains, dép. Haute-Savoie, F. – [218] Vienne, dép. Isère, F. – [219] Dupont Lachenal, *Confraternités,* 52. – [220] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 793 (55/1/2), éd. *HPM Chartarum* 2, col. 367s. n° 381. – [221] Cela est sûr pour deux d'entre eux, Rodolphe (1153–1168) et Nantelme (1224–1259). – [222] V. le cartulaire d'Abondance, *HPM Scriptores* 3, col. 325–434. – [223] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 961 (65/2/4), 10. 7. 1204. Châtillon-sur-Seine CRSA, arr. Montbard, dép. Côte-d'Or, F. – [224] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 961 (65/2/2). Saint-Germain-en-Brionnais CRSA, ct. La Clayette, arr. Charolles, dép. Saône-et-Loire, F. – [225] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 961 (65/2/3). Montiéramey OSB, ct. Lusigny-sur-Barse, arr. Troyes, dép. Aube, F. – [226] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 962 (65/2/19). – [227] Comme le fait le rédacteur d'un document fait vers 1525, AAbSt-Maurice, tir. 59/2/4[4]. L'«ordre» de Saint-Maurice comprenait alors les prieurés et abbaye de Saint-Maurice, de Senlis (pour ce prieuré, v. infra n. 228), de Ripaille (v. infra n. 235), de Villeneuve (v. infra n. 371) et de Semur (v. infra n. 429). – [228] Senlis, dép. Oise, F. – [229] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 867 (59/1/1), 5. 2. 1262 (n.s.), éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 226–228 n° 23. En échange des reliques de saint Maurice, saint Louis offre à Agaune la Sainte Épine, v. Charles 1, p. 6 (1/1/7), février 1262 (n.s.), éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 228 n° 24, et une partie de la vraie croix. – [230] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 867s. (59/1/2), mars 1264, éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 228–231 n° 25. Cette fondation est confirmée par le pape, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 868 (59/1/3), 4. 5. 1264. – [231] Ce privilège est confirmé par un arrêt du Parlement de Paris, AAbSt-Maurice, tir. 59/2/4[1], 12. 2. 1525. – [232] V. l'intervention de l'abbé de Saint-Maurice en 1427, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 851 (58/1/22). – [233] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 868 (59/1/5B), privilège accordé alors pour huit ans, mais cela est vite devenu une habitude, v. AAbSt-Maurice, Lib. Burg. f. 110r–v, sans date. – [234] L'abbé exerce son droit de confirmation des prieurs de Senlis jusqu'à cette date, v. aux AAbSt-Maurice, la série 59/1. – [235] Pour cet établissement, v. Max Bruchet, *Le château de Ripaille,* Paris 1907. Ripaille CRSA, com. Thonon-les-Bains, dép. Haute-Savoie, F. – [236] L'abbé confirme des élections de prieurs en 1428, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 797 (55/2/4), 26. 2. 1428, et en 1460, p. 796 (55/2/5). – [237] Ib., Charles 2, p. 796 (55/2/1), 23. 2. 1410. Le pape confirme cette fondation en 1417, ib. (55/2/2). – [238] V. supra n. 3. – [239] La vallée du Trient VS (Vernayaz, Salvan, Finhaut) revient difficilement à l'abbaye en 1138, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 264 (15/2/29), 11. 3. 1138, éd. Cibrario/Promis, *Documenti di Savoia,* doc. 48–56. V. aussi dans cet acte les considérants du Conseil du comte Amédée décrivant quels sont les biens qui doivent être restitués. Quatre paroisses de Tarentaise sont données en 1140 par Pierre, archevêque du

lieu, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 785 (54/1/1). La vallée de Bagnes VS est sans doute rattachée à Saint-Maurice dès 1143, v. infra n. 258. La bulle d'Eugène III (v. infra n. 471) datée de 1147 donne la liste suivante des biens (des églises) dépendant de Saint-Maurice vingt ans après la réforme du monastère: Saint-Michel avec ses appartenances, Salins en Tarentaise, Montagny, Feissons, l'église de Semur consacrée à saint Maurice avec ses appartenances, Plan-Conthey avec la chapelle de Vétroz, Salvan et Ottanelle avec la chapelle qui y est située, les biens dépendant de la prévôté. – [240] V. la notice biographique consacrée à l'abbé Rodolphe dans le cartulaire de Saint-Maurice, ACVaud, Ad 29, f. 31r. – [241] Zufferey, *Abtei St-Maurice,* 243. – [242] Ib., 232. – [243] Il y a par exemple une métralie à Clèbes, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 115 (7/6/3), 1381; à Bagnes, p. 146 (9/3/1), 1228, p. 135s. (8/2/9), 12. 9. 1481; à Salvan, p. 255–257 (15/1/1), 1324; à Lavey, Charles 2, p. 603 (34/4/8), 1482; à Chièze, Charles 1, p. 465 (26/1/8), 1509; à Ollon, Charles 2, p. 614 (Lib. Oll., f. 59r); à Vouvry, Charles 1, p. 494 (27/1/23), 1482. Il y a des vidomnes à Vollèges, Charles 1, p. 142 (9/1/4), 1341; à Bagnes, p. 141 (9/1/1), 26. 2. 1206, p. 224 (13/1/5), 1345; p. 138 (8/2/14), 19.2.1501; à Montagnier v. ib. la série 9/2; à Ollon, Charles 2, p. 603 (41/1/2, 41/1/3), 1279, Charles 1, p. 246 (14/4/1), 12. 1. 1332; à Vouvry, Charles 2, p. 490s. (27/1/13), 1449. – [244] Paient la taille par exemple les tenanciers de Vollèges et de Bagnes, ib., Charles 1, p. 215 (12/1/31), 1359; de Choëx, p. 423 (23/4/1), 1281, p. 413 (23/1/1), 1473; de Chièze, p. 469 (26/2/1), XIV[e] s., p. 473 (26/3/11), 1367; de Gryon, p. 672 (37/1/1), 1294, p. 674 (37/1/11), 15. 11. 1425; d'Ollon, p. 634 (43/1/75), 1269, p. 614 (42/4/4), 1349; de Vouvry, p. 490s. (27/1/13), 9. 5. 1339. – [245] Une liste des prieurs de Vétroz est donnée infra Appendice, Vétroz – [246] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 96 (7/1/5), 1230. Obédience, bénéfice amovible séparé du couvent, mais exploité par quelques religieux sur ordre de leur supérieur, v. *Dictionnaire du droit canonique* 6, Paris 1957, 1044, 9°. – [247] Le nom de Conthey apparaît dans la version la plus ancienne (fin VIII[e]–début IX[e] s.) de l'acte de fondation de Saint-Maurice. – [248] Plan-Conthey, Sensine, Daillon, Premploz, Erde, Aven, com. Conthey VS. – [249] Leytron, distr. Martigny; Chamoson, distr. Conthey, VS. – [250] Nax, distr. Hérens, VS. – [251] Nendaz est déjà aux mains de l'abbaye en 985, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 108 (7/4/1), éd. *MGH DD Reg. Burg.,* 178s. n° 50, 19. 3. 985. Pour la description du plaid de Clèbes, v. aux AAbSt-Maurice la reconnaissance de Vétroz de 1483, f. 35r–36v, ou Charles 1, p. 115 (7/6/6), 1483. Sornax, peut-être Sornard, Baar, Brignon, Beuson, Fey, Clèbes, com. Nendaz VS. – [252] Cette liste est tirée de la reconnaissance de 1483 en faveur du prieuré de Vétroz conservée aux AAbSt-Maurice. – [253] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 104 (7/3/1), 1344. – [254] Ces deux églises sont déjà citées dans la bulle d'Eugène III, v. infra n. 471. – [255] Citant Quartéry, Caliopè (supra n. 145), p. 253, et une visite du diocèse de Sion non datée, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 1109, signale cette union. Le Saint Sacrement repose à Vétroz, non à Plan-Conthey. L'hôpital, selon Charles 2, p. 1111 (f. 81r d'un cahier se trouvant dans le tiroir 76), est régi par le recteur de la chapelle Saint-Jacques Apôtre sise en l'église Saint-Théobald de Plan-Conthey. Il est à la collation de l'abbé de Saint-Maurice et rapporte 20 fl. de revenus annuels. – [256] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 249 (14/5/S2), 1290. – [257] Ib., p. 246 (14/4/O1), 30. 10. 1257, (14/4/L2), 30. 12. 1332. – [258] Le Cartulaire de Saint-Maurice, ACVaud, Ad 29, f. 28v, écrit un s. après l'événement, introduit ainsi le texte de la cession de 1143: «comes Amadeus ... preposituram de Bagnes ecclesie reddidit». En outre, dans une enquête menée en 1198, on voit que la vallée a été dirigée au XII[e] s. soit directement par le prieur Hugues (donc avant 1147) ou, ensuite, par

les abbés de Saint-Maurice, soit par l'intermédiaire du prévôt (il convient de noter ce nom) Renaldus Godi, v. AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 127s. (8/1/4[1]), 11. 9. 1198: «Wibertus, capellanus de Leddes, ... dixit se vidisse quod Renaldus Godi, canonicus Sancti-Mauritii, cum esset prepositus illius vallis ...». Pour la cession de 1143, v. supra n. 9. – [259]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 126 (8/1/1), éd. Thurre, *Atelier roman d'orfèvrerie,* 365 n° 1. Châble, com. Bagnes VS; Étiez, com. Vollèges, VS. – [260]Description des droits des parties selon une enquête, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 127s. (8/1/4[1]), 11. 9. 1198, éd. Cibrario/Promis, *Documenti di Savoia,* doc. 110–113. Accord entre le comte et Saint-Maurice, Charles 1, p. 128 (8/1/5), 4. 7. 1219, éd. *HPM Chartarum* 1, 1258s. n° 847. Ces droits sont rappelés dans Charles 1, p. 131 (8/1/13), 1398, et dans la reconnaissance des Bagnards, Charles 1, p. 151 (9/4/1), 1399, car ils sont toujours soumis aux empiétements du châtelain de Sembrancher, v. par exemple Charles 1, p. 129 (8/1/7), 24. 5. 1287, (8/1/10), 1375. Le passage de Bret est un endroit resserré sur la rive Sud du Lac Léman, com. Saint-Gingolph, dép. Haute-Savoie, F. – [261]V. AAbSt-Maurice, tir. 9 et 12, et la note de Charles 1, p. 237, citant les fiefs de la vallée dépendant de Saint-Maurice, soit les vidomnats, les métralies de Bagnes, de Vollèges, les fiefs de Saxon, des Porta de Bex, des Morestel, des de La Tour de Montagnier, des Lortans, des Rollini, des d'Ayent, des familles de Bagnes, des mayors de Monthey. – [262]Attaque à mains armées de la maison de l'abbé, v. AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 134 (8/2/1), 4. 3. 1476. La série 8/2 est en grande partie consacrée à cette affaire. V. aussi Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 76s., pour une description «romantique» de ces troubles. – [263]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 135s. (8/2/9), 12. 9. 1481. – [264]Ib., Charles 1, p. 137s. (8/2/12), 15. 1. 1501. – [265]V. ib., la série 16/8. Ottan fait partie du domaine abbatial dès 1011, v. *MGH DD Reg. Burg.,* 260s. n° 103; indication reprise postérieurement dans deux copies interpolées (du XII[e] s. au moins) de l'acte de fondation de Saint-Maurice. Ottan (com. Martigny VS) est sans doute confondu avec Ottanelle (v. infra n. 267) dans les bulles d'Alexandre III en 1179 (v. infra n. 472) et de Célestin III en 1196 (v. infra n. 474). – [266]Dîme des naissants rière Allesse, AAbSt-Maurice, Min. min., p. 30, 16. 3. 1318; dîme à Dorénaz, v. ib., reconnaissance de Saint-Maurice, 9. 5. 1502, f. 444v–447v, et infra n. 286. Sur ce village, v. Léon Dupont Lachenal, *Glanes sur Dorénaz et Collonges,* dans *AV* 11, 1936, 117–134, et id., *D'un hospice à une commune,* dans *AV* 2[e] sér. 10, 1957–1960, 131–141. Mont du Rosel et Allesse, com. Dorénaz VS. – [267]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 259 (15/2/2), 1301. La grange d'Ottanelle a été fondée par l'abbé Rodolphe (1153–1168), v. ACVaud, Ad 29, f. 31r. Ottanelle et Miéville, com. Vernayaz VS. – [268]AAbSt-Maurice, Charles 1, note p. 25, p. 255–257 (15/1/1), 1324, p. 260 (15/2/7), 1393, (15/2/11), 1429, (15/2/9), 1435. Saint-Maurice a des possessions dans la vallée du Trient VS (Vernayaz, Salvan, Finhaut) dès 1025–1031, v. *MGH DD Reg. Burg.,* 350s. n° 171; le nom de ces localités est repris postérieurement dans deux copies interpolées (du XII[e] s. au moins) de l'acte de fondation de Saint-Maurice. – [269]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 264 (15/2/29), 11. 3. 1138, éd. Cibrario/Promis, *Documenti di Savoia,* doc. 48-56. – [270]C'est ainsi que sont décrits les droits de l'abbaye à Saint-Maurice dans la bulle d'Alexandre IV en 1260 (v. infra n. 475). – [271]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 386 (Min. maj., p. 36 n° 149), 1256. Les limites de la paroisse de Saint-Maurice sont définies en 1505, Charles 1, p. 309s. (17/1/5), p. 17. Arbignon, com. Collonges VS. – [272]Evionnaz, distr. Saint-Maurice VS. – [273]V. AAbSt-Maurice, série 21/2. Ce hameau est déjà cité en 1260 dans la bulle d'Alexandre IV (v. infra n. 475). Epinassey, com. Saint-Maurice VS. – [274]On y perçoit la dîme, v. AAbSt-

Maurice, reconnaissance de Saint-Maurice, f. 427v–429v, 5. 12. 1500. – [275]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 1039 (71/2/1), éd. *Chartes sédunoises,* 363–365 n° 15. V. aussi, François Olivier Dubuis, *La cure de Saint-Sigismond à Saint-Maurice,* dans *Vallesia* 31, 1976, 193–224. – [276]Déjà citée dans une bulle d'Alexandre III en 1179 (v. infra n. 472). Cet édifice religieux servait d'église paroissiale à Lavey. Son curé doit assister aux offices de l'abbaye dès 1312, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 986 (68/1/8), octobre 1312. A ce sujet, v. Blondel, *Notre-Dame Sous-le-Bourg,* dont certaines assertions sont corrigées par Coutaz, *Ville de St-Maurice,* 201 n. 136. – [277]Déjà citée dans une bulle d'Alexandre III en 1179 (v. infra n. 472). A ce sujet, v. Paul Fleury, *Une ancienne chapelle disparaît: Saint-Laurent hors-les-murs,* dans *ESM* 57, 1959, 42–66. – [278]Indulgences accordées aux participants de la fête de la dédicace, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 978 (63/4/1), 1290. L'abbé y a des droits de juridiction attaqués en 1468, Charles 1, p. 63 (5/1/11), 23. 4. 1468. Sur cet édifice, v. Jean-Marie Theurillat, *La chapelle des Martyrs à Vérolliez, notes en cours de restauration,* dans *ESM,* nouv. sér. 12, 1982, 227–234. – [279]Pour cet édifice, v. Louis Blondel, *La chapelle Notre-Dame du Scex à Saint-Maurice,* dans *Vallesia* 15, 1960, 145–153, et Léon Dupont Lachenal, *Notre-Dame du Sex,* dans *ESM* 50, 1952, 89–98. – [280]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 352 (19/1/2). A la suite d'une erreur de traduction, le *Régeste genevois,* 109 n° 394, parle d'un péage à Arzier et à Bassins. Cette mauvaise interprétation est reprise dans *HS* III/2, 462. – [281]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 8 (1/3/3), 1253. – [282]V. l'achat de drap pour les lits des pauvres ib., Charles 2, p. 891s. (60/2/43), 1349. Une liste des recteurs de cet hôpital est donnée infra, Appendice, St-Jacques de St-Maurice. – [283]V. Martin Schmidhalter, *Saint-Maurice, Chapelle de l'Hospice Saint-Jacques,* dans *Vallesia* 46, 1991, 226s. – [284]Se fondant sans doute sur l'acte éd. dans *MGH DD Reg. Burg.,* 178s. n° 50, 19. 3. 985, Dupont Lachenal, *Abbaye de St-Maurice,* 1946, 79, parle de son existence au X[e] s. Cet hôpital dépend déjà de Saint-Maurice dans la bulle d'Alexandre III en 1179, v. infra n. 472. Le don de Thomas est éd. dans Guichenon, *Savoie, Preuves,* 52s., 8. 11. 1217. – [285]Le «Livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice, AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133, fête les anniversaires d'un convers et de trois converses voués à l'hôpital. – [286]Zufferey, *Abtei St-Maurice,* 193. A ce sujet, v. Dupont Lachenal, *D'un Hospice* (supra n. 266). – [287]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 323 (17/4/1), 1238, éd. *Gallia christiana* 12, Instr., col. 503s. n° 18; AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 323 (17/4/8), 1303, p. 374 (20/3/2), 1318, p. 309 (17/1/4), 1449. – [288]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 393 (22/1/3), 1321. Bassays, com. Vérossaz VS. – [289]Confrérie mentionnée dès 1304, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 957 (65/1/1). – [290]La grange est citée dans la bulle d'Alexandre IV en 1260, v. infra n. 475, mais l'abbaye y a des biens dès 1190, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 7 (1/2/3). Une liste des recteurs de cette maison est donnée infra, Appendice, Vérossaz. – [291]Ib., Charles 1, p. 393 (22/1/1), 1296, définit les droits du recteur et donne les limites de ce territoire. – [292]Droits de juridiction à Aussays et à Bassays, v. ib., Charles 1, p. 259 (15/2/32), 1346, p. 394 (22/1/6), 1346 et note de Charles 1, p. 25. Aussays, com. Vérossaz VS. – [293]L'église est citée en 1179 dans la bulle d'Alexandre III, v. infra n. 472. Une liste des recteurs de cette maison est donnée infra, Appendice, Choëx (com. Monthey VS). – [294]Une légende veut que la juridiction sur Choëx ait été donnée par Aimon de Savoie, au début du XIII[e] s., v. AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 419 (23/3/3), 1488; v. aussi p. 26 (2/2/10), 1384. – [295]V. la série 24/5 aux AAbSt-Maurice. Daviaz, com. Massongex VS. – [296]V. la série 24/4 aux AAbSt-Maurice. – [297]V. la série 26/5 aux AAbSt-Maurice, en particulier Charles 1, p. 479 (26/5/1), 1221, dans lequel Thomas, comte de Maurienne,

donne en aumône une île sur le Rhône, près de Monthey. – [298] Ib., Charles 1, p. 435 (24/3/1), 1261. Cette grange est citée en 1260 dans la bulle d'Alexandre IV (v. infra n. 475). – [299] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 97 (7/1/11); Charles 2, p. 1143 (79/1/2), août 1263, éd. Gremaud 2, 82–85 n° 693. V. aussi les séries 26/4 et 26/5 aux AAbSt-Maurice. Collombey, com. Collombey-Muraz VS. V. aussi n. 380. – [300] V. supra n. 77. – [301] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 463 (26/1/1), 29. 9. 1258, éd. *Gallia Christiana* 12, Instr., col. 506s. n° 23; AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 463 (26/1/2), 1262. – [302] Les biens de cette seigneurie (Zufferey, *Abtei St-Maurice,* 279) étaient situés dans le val d'Illiez; Chiéze ou Chièses, soit Tschiésey soit Thiésaz, com. Troistorrents VS. – [303] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 463 (26/1/3), 1269. En 1271, les rentes de Chièze sont partagées par moitié entre l'abbé et le couvent, Charles 2, p. 985 (68/1/5). – [304] Ib., Charles 1, p. 464s. (26/1/6), 8. 3. 1507, (26/1/7), 5. 11. 1507. – [305] Ib., Charles 1, p. 77 (6/1/1), mars 1507. – [306] V. par exemple ib., Charles 1, p. 481 (26/6/4), 1330. Muraz, com. Collombey-Muraz VS. – [307] V. la série 26/6 aux AAbSt-Maurice. Illarsaz, com. Collombey-Muraz VS. – [308] Cartulaire de Saint-Maurice, ACVaud, Ad 29, f. 31r. Barges, com. Vouvry VS. – [309] Becci, *Journal,* 50s. – [310] Vouvry fait partie du domaine abbatial dès 1018, v. *MGH DD Reg. Burg.,* 272–276 n° 112, 15. 2. 1018, indication reprise postérieurement dans deux copies interpolées (du XII[e] s. au moins) de l'acte de fondation de Saint-Maurice. L'abbé et le comte de Savoie partagent leurs biens à Vouvry en 1280, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 488 (27/1/2). – [311] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 602 (41/1/1), 1157; Charles 1, p. 24 (2/2/4), 10. 12. 1455. – [312] AAbSt-Maurice, Reconnaissance de Saint-Maurice, f. 439r–440v, 16. 12. 1501. Morcles, com. Lavey-Morcles VD. – [313] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 598 (34/2/3), 1381; v. aussi Jacques Cart, *L'abbaye de St-Maurice et ses droits de justice à Lavey et à Salaz,* dans *RHV* 21, 1913, 111–120, 180–187. – [314] AAbSt-Maurice, série 33/4. – [315] Ib., série 33/3. – [316] Ib., série 33/2. – [317] Ib., série 33/1. – [318] Ib., Charles 1, p. 563 (32/1/20), 1174; Min. maj., p. 38 n° 156, septembre 1266; Charles 1, p. 630 (35/6/1), 1312, p. 568 (32/3/7), 1488. – [319] Citée dans la bulle d'Alexandre IV en 1260, v. infra n. 475. – [320] Ce village apparaît dès 1189, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 656 (36/1/1). – [321] Ib., série 38/1. – [322] Ib., Charles 1, p. 684s. (38/1/10), 27. 4. 1512, p. 685 (Lib. Ollo., f. 104v–105r), 12. 10. 1512. – [323] Une liste des recteurs de cette maison est donnée infra Appendice, Sala (com. Ollon VD). – [324] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 638 (44/1/3), 1332. V. aussi Paul Fleury, *Une ancienne possession abbatiale, l'Abbaye de Salaz,* dans *ESM* 61, 1963, 54–64, 60, et François Isabel, *Notice sur l'abbaye rurale de Salaz (sous Antagne),* dans *RHV* 38, 1930, 359–379, 362. – [325] V. Cart (supra n. 313), 119. – [326] Cartulaire de Saint-Maurice, ACVaud, Ad 29, f. 31r. – [327] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 638 (44/1/3), 1332. – [328] Les Fontaines, vers les Moulins, Antagnes, Forchex, Huémoz, Panex, com. Ollon VD; Les Rutils, non localisé. – [329] V. Fleury et Isabel (supra n. 324). – [330] Cartulaire de Saint-Maurice, ACVaud, Ad 29, f. 31r. Ollon fait partie du domaine abbatial dès 1018, v. *MGH DD Reg. Burg.,* 272–276 n° 112, 15. 2. 1018, indication reprise postérieurement dans deux copies interpolées (du XII[e] s. au moins) de l'acte de fondation de Saint-Maurice. Une liste des recteurs de cette maison est donnée infra, Appendice, Ollon. – [331] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 602 (41/1/1), 1157. – [332] Villy fait partie du domaine abbatial dès 1018, v. *MGH DD Reg. Burg.,* 272–276 n° 112, 15. 2. 1018, indication reprise postérieurement dans deux copies interpolées (du XII[e] s. au moins) de l'acte de fondation de Saint-Maurice. Villy, com. Ollon VD. – [333] V. les actes cotés tir. 42/4/17–21 aux AAbSt-Maurice. – [334] Ib., série 32/3. – [335] Ib., série 47/1. – [336] Isabel (supra n. 324), 361, et

Olivier Roduit, *Entre Bernois réformés et Valaisans catholiques, l'Abbaye de Saint-Maurice de 1520 à 1572*, dans *AV* 2e sér. 62, 1987, 131 n. 109. – [337]Hidber 2, n° 1975; AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 688 (47/3/5). Ainay OSB, com. Lyon, dép. Rhône, F. – [338] Cartulaire de Saint-Maurice, ACVaud, Ad 29, f. 31r. – [339]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 687 (47/3/1), vers 1155, éd. *Chartes sédunoises*, 357s. n° 11. La date de cet acte se déduit du fait qu'en 1209 l'abbé de Saint-Maurice disait détenir Aigle depuis 55 ans, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 687 (47/3/2). – [340]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 687 (47/3/4). Cette cession de droit est faite moyennant le paiement à Saint-Pierre-de-Clages d'un cens annuel de 50 sous. Saint-Pierre-de-Clages OSB, com. Chamoson VS. – [341] Si cette église est donnée définitivement en 1234, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 689 (47/3/6), le statut de 1228 fait déjà allusion à cette cession, Charles 2, p. 983s. (68/1/3). A noter qu'à Aigle, l'église Saint-Jacques avait la prééminence sur celle de Saint-Maurice, v. Charles 2, p. 687 (47/3/3), 1214. – [342] Ib., p. 688 (47/3/8), 1257. Cet arbitrage est confirmé par l'abbaye d'Ainay et le prieur de Saint-Pierre de Clages, ib., 47/3/9, 1257. – [343]AAbSt-Maurice, les reconnaissances de 1357, de 1403, de 1420 et de 1475; ACVaud, Fc 54 (1606–1631). Une liste des prieurs est donnée infra Appendice, Aigle. – [344]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 690 (47/3/24), 1401. Charles note qu'il s'agit plus d'une ferme que d'un prieuré. – [345] Wirz, *Regesten* 3, n° 226, 21. 3. 1468. – [346]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 692 (47/3/36). – [347] Ib., Charles 2, p. 689 (47/3/16), 1526. Mottaz 1, 40s. – [348]AAbSt-Maurice, séries 46/3 et 46/4. Les Ormonts, com. Ormont-Dessus et Ormont-Dessous VD. – [349] Cartulaire de Saint-Maurice, ACVaud, Ad 29, f. 31r. V. aussi AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 683 (47/2/1), 1313. Crebelley, com. Noville VD. – [350] V. par exemple AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 683 (47/2/4), 1325, avec un moulin à Roche VD et des pâturages au Mont d'Arvel, com. Villeneuve VD. – [351] Ces pâturages font partie du domaine abbatial dès 1018, v. *MGH DD Reg. Burg.*, 272–276 n° 112, 15. 2. 1018, indication reprise postérieurement dans deux copies interpolées (du XIIe s. au moins) de l'acte de fondation de Saint-Maurice. – [352] Inféodé au métral de Salvan, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 285 (Min. maj., p. 111 n° 462), 29. 11. 1255; v. aussi Charles 1, p. 359 (21/4/1), 1306. Trient, rivière de la rive gauche du Rhône longeant les villages de Finhaut, Salvan et Vernayaz, Salanfe, com. Evionnaz, toutes ces localités du distr. Saint-Maurice VS. – [353]Abergement au métral de Salvan, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 289 (Min. maj., p. 47 n° 229, p. 111 n° 461), août 1242. Barberine, com. Salvan VS. – [354]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 309 (17/1/4), 1449. Auzonnaz, non localisé, Jorat, Cocorié, alpages de la com. Evionnaz VS. – [355] Ib., Charles 1, p. 398 (22/3/2), 1288. Pour cette montagne, v. aussi la série 22/6 aux AAbSt-Maurice. Chindonne, com. Monthey VS. – [356] Ib., Charles 1, p. 450 (25/2/1), 1291, (25/2/2), 1296, (25/2/4), 1315, p. 455 (25/3/1), 1410. En Tey, enclave de la com. Monthey VS; Morgins, com. Troistorrents VS; Soi, Vaillime, com. Val-d'Illiez VS; Antême, Barme, com. Champéry VS; Pervez, Diona, Barbeleuse, non localisés. – [357] Ib., Charles 1, p. 455 (25/3/1), 1301. Onne, com. Collombey-Muraz VS. – [358] Ib., Charles 1, p. 499 (27/2/3), 1301, p. 490s. (27/1/13), 9. 5. 1389. Savalène, com. Vouvry VS. – [359] Marcel Rey, *Gryon et son église*, Bex 1933, 13. Anzeindaz, com. Bex VD. – [360]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 657 (36/1/13), 1274. Les habitants de Gryon y ont un droit de pâturage, Charles 2, p. 663 (36/1/17), 1439. Taveyanne, com. Gryon VD; Coufin, La Chenaux, Plan de Châtillon, com. Ollon VD. – [361] Cédés à Pierre de La Tour-Châtillon, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 665 (46/1/2), 9. 3. 1292 (n.s.), éd. *Gallia Christiana* 12, Instr., col. 524–526 n° 38; revenus partiellement aux mains de l'abbaye en 1304, Charles 2, p. 665 (46/1/3).

Ensex, Arpille, Orgevaux, Culan, com. Ollon VD. – [362]Tenus en fief par la famille Pontverre, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 673 (46/3/1), 2. 2. 1288 (n.s.), éd. Eugène Corthésy, *Étude historique sur la vallée des Ormonts, les seigneurs et la communauté, avec quelques observations sur le Chablais,* Lausanne 1903, 149s. n° 3. Meitreile, Marnex, La Lé, com. Ormont-Dessus VD; Sazième, Lavaux, Lioson, com. Château d'Œx VD. – [363]V. supra partie II, 830–1128, chap. La chancellerie, n. 50–52. – [364]Les listes des chantres et des chanceliers correspondent dès 1199, v. l'acte aux AAbSt-Maurice, Lib. Ollo., f. 32v : «Ego, Aymo, sancte Agaunensis ecclesie cantor, scripsi hoc cyrographum». – [365]Il s'agit donc du Valais savoyard, ib., Charles 1, p. 7A (1/2/7), 20. 9. 1245, éd. Cibrario/Promis, *Documenti di Savoia,* doc. 146s. Sur ce sujet, v. Partsch/Theurillat, *Registre,* et Zufferey, *Abtei St-Maurice,* 174–177. – [366]AAbSt-Maurice, Minutarium majus, 1383 actes transcrits entre 1260 et 1300. Minutarium minus, 100 actes de 1300 à 1330. Pour le sceau du chapitre, v. Galbreath, *Sigilla Agaunensia,* dans *AHS* 39, 1925, 146. – [367]Partsch/Theurillat, *Registre,* 9s. – [368]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 681 (47/1/4), 23. 7. 1367, éd. Bourban, *L'enseignement à St-Maurice,* 335s. – [369]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 325 (17/4/1). – [370]Bourban, *L'enseignement à St-Maurice,* 336–338. – [371]V. série 48/3 aux AAbSt-Maurice. – [372]Ib., Charles 2, p. 697 (48/1/1), 25. 6. 1236. – [373]Ib., Charles 2, p. 697 (48/1/2). Cette cession est confirmée par le pape le 27. 9. 1466, Wirz, *Regesten* 3, n° 119. – [374]La liste des recteurs, v. infra Appendice, Villeneuve, montre que peu de chanoines de Saint-Maurice furent pourvus de cette charge. Selon l'acte tir. 48/1/6 de 1382 aux AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 697, le recteur en place avant 1375 le reste, même s'il réside à Belley, les chanoines de Saint-Maurice ne remplissant que la charge d'administrateur. – [375]AAbSt-Maurice, tir. 59/2/4[4], vers 1525. Pour les problèmes de gestion, v. Charles 2, p. 693 (48/1/8), non daté. – [376]Mottaz 2, 788. Pour localiser Grandchamp, hameaux sur les com. Villeneuve et Veytaux VD; Chambon, com. Roche VD. – [377]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 705 (48/4/5), 1247. Plays, non localisé. – [378]Lutry fait partie du domaine abbatial dès 993–1000, v. *MGH DD Reg. Burg.,* 241s. n° 90, indication reprise postérieurement dans deux copies interpolées (du XII[e] s. au moins) de l'acte de fondation de Saint-Maurice. Pour Montagny (com. Lutry VD), v. AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 882 (62/2/134), vers 1196, éd. Hidber, *Diplomata helvetica,* 105s. n° 86. V. aussi, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 705 (48/4/1), 1214. Pully, localité appartenant à Saint-Maurice dès 994, v. *MGH DD Reg. Burg.,* 221–223 n° 77. Pour ces localités v. aussi la série 48/4 aux AAbSt-Maurice. – [379]ACVaud, C IV 10, 18. 2. 1169 (n.s.), éd. Hidber, *Diplomata helvetica,* 61s. n° 50. Bioley, aujourd'hui Bioley-Magnoux VD. – [380]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 97 (7/1/11); Charles 2, p. 1143 (79/1/2), août 1263, éd. Gremaud 2, 82–85 n° 693. V. aussi supra n. 299. – [381]Lully fait partie du domaine abbatial dès 1018, v. *MGH DD Reg. Burg.,* 272–276 n° 112, 15. 2. 1018, indication reprise postérieurement dans deux copies interpolées (du XII[e] s. au moins) de l'acte de fondation de Saint-Maurice. Une liste des recteurs de cette maison est donnée infra, Appendice, Lully. – [382]AAbSt-Maurice, Reconnaissance de Lully, 1665; Charles 2, p. 707 (49/1/1, 49/1/2), 1261, p. 708 (49/1/5), 1367. – [383]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 707 (49/1/4), 1332. – [384]Le nom de Commugny apparaît dans la version la plus ancienne (fin VIII[e] – début IX[e] s.) de l'acte de fondation de Saint-Maurice. La grange de cette localité est mentionnée dans le Cartulaire de Saint-Maurice, ACVaud, Ad 29, f. 31r. Pour l'histoire de cette paroisse, v. van Berchem, *Conflit d'avouerie.* – [385]*HPM Chartarum* 2, col. 1044 n° 1550, 23. 8. 1174. Ses démêlés sont décrits en détails dans van Berchem, *Conflit d'avouerie.* –

[386]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 247 (14/4/O1, 14/4/O2a, 14/2/O2b, 14/1/O2c), p. 564 (32/2/1), 30. 10. 1257, éd. Cibrario/Promis, *Documenti di Savoia,* doc. 198s.; cession confirmée par le pape le 18. 1. 1258, v. Wirz, *Bullen,* 545 n° 4*. Saint-Loup, com. Versoix GE. – [387]Ed. *MGH DD Reg. Burg.*, 272–276 n° 112, 15. 2. 1018, le nom de cette localité est repris postérieurement dans deux copies interpolées (du XII[e] s. au moins) de l'acte de fondation de Saint-Maurice. Oron, com. Oron-la-Ville et Oron-le-Châtel VD. – [388]Le pape Léon IX demande alors la restitution à Saint-Maurice de cette localité, v. Reymond, *Oron et St-Maurice,* 30s., et AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 11 (2/2/3). – [389]ACVaud, Ad 5, f. 16v, éd. Jean-Jacques Hisely, *Cartulaire de l'abbaye de Hautcrêt,* Lausanne 1852 (MDR 12), 3 n° 2, copie aux AAbSt-Maurice, Lib. Bern., f. 108v. Hautcrêt OCist., com. Palézieux VD. – [390]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 711 (49/3/1), éd. Hidber, *Diplomata helvetica,* 52–54 n° 43, fac-similé dans Bruckner, 13, planche LI. Une liste des recteurs de cette maison est donnée infra, Appendice, Oron. – [391]Reymond, *Oron et St-Maurice,* 37, v. aussi AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 712 (49/3/11), 1330. – [392]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 712 (Lib. Bern., f. 111v–112r), 1330. V. aussi Reymond, *Les avoués de St-Maurice,* 131. – [393]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 713 (49/3/13), 1442. Crépillau, com. Vuibroye VD; Auboranges FR. – [394]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 724 (50/1/14), 15. 5. 1415; (50/1/16), 26. 6. 1436, il y a alors 22 feux. – [395]Mottaz 2, 376. – [396]Vuadens FR fait partie des possessions abbatiales dès 930, v. *MGH DD Reg. Burg.*, 129s. n° 26, 18. 4. 930, indication reprise postérieurement dans deux copies interpolées (du XII[e] s. au moins) de l'acte de fondation de Saint-Maurice. – [397]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 721 (50/1/1). – [398]Ib., Charles 2, p. 722s. (50/1/7), 21–30. 7. 1317. Eschiens, com. Ecublens FR. – [399]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 8 (1/3/2), 1180, mauvaise éd. Charrière, *Sires de Cossonay,* 216–218 n° 6. – [400]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 8 (1/3/1), 1179, éd. Hidber, *Diplomata helvetica,* 68s. n° 57, fac-similé dans Bruckner, 13, planche LI. – [401]Échangé contre un pré à Barges (com. Vouvry VS), AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 509 (28/2/1), 1267. Tatroz, com. Attalens FR. – [402]Ib., Charles 2, p. 749 (51/6/1), 1322. – [403]Un premier acte de cession ib., Charles 2, p. 749 (51/6/2), 12. 11. 1176, éd. Matile 1, 19s. n° 26, sans doute pas appliqué, est confirmé en 1180, original aux AParSt-Aubin NE, éd. Matile 1, 22s. n° 30, fac-similé dans Georges-Auguste Matile, *Musée historique de Neuchâtel et Valangin* 1, Neuchâtel 1841–1849, 135. Charles situe cette localité à Saint-Aubin FR, erreur souvent reprise par la suite, par exemple dans Zufferey, *Abtei St-Maurice,* fin du vol., carte 3. Le fait que ces documents sont édités par Matile et que le second est conservé à Saint-Aubin NE prouve le contraire. Saint-Aubin, paroisse contenant les com. de Gorgier, de Saint-Aubin, de Fresens, de Montalchez, distr. Boudry NE, et la com. de Provence VD. – [404]Paul Grandjean, *La paroisse temporelle Saint-Aubin,* dans Paul Martin, *Si la Béroche nous était contée,* Lausanne 1980, p. 113–140, 125. – [405]*HPM Chartarum* 2, col. 1066 n° 1568, 3. 4. 1178. Neran, com. Châtillon, prov. Aoste, I. – [406]Concernant l'hommage rendu pour ce fief par les membres de la famille de Challant, v. AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 754 (52/1/3), 1263, (52/1/5), 1338, (52/1/7), 1360, (52/1/8), 1390, p. 755 (52/1/9, 52/1/10), 1429, etc. – [407]V. la description des limites de cette seigneurie, ib., Charles 2, p. 755 (52/1/11), 1437. Challant, Brusson, Ayas, prov. Aoste, I. – [408]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 754 (52/1/3), 1263. Vollon, hameau de Brusson, prov. Aoste, I. – [409]L'échange de cette seigneurie contre certains droits savoyards dans le val de Bagnes et au Chablais, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 132 (8/1/16), 26. 2. 1455, 15. 10. 1456; Charles 2, p. 756 (52/1/12), 23. 9. 1455, n'a pas eu lieu. – [410]V. Joseph Bréan, *La vallée d'Aoste et l'abbaye*

d'Agaune, dans *ESM* 50, 1952, 49–53, 52s. – [411]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 785 (54/1/1). Salins-les-Thermes, Feissons-sur-Salins, Montagny, arr. Albertville, dép. Savoie, F. Les églises de Moutiers, de Salins, de Montagny et de Feissons sont citées dans la bulle d'Eugène III (v. infra n. 471), mais dans celles d'Alexandre III (v. infra n. 472), de Célestin III (v. infra n. 474) et d'Alexandre IV (v. infra n. 475), le nom de Montagny est remplacé par celui de Lathuile; nous pensons qu'il s'agit d'un des hameaux de Montagny, et non d'une autre commune savoyarde, ct. Faverges, arr. Annecy, dép. Haute-Savoie, F, comme le voudrait par exemple Zufferey, *Abtei St-Maurice,* fin du vol., carte 3. – [412]Le premier prieur de Saint-Michel de Tarentaise, Pierre, est cité en 1209, Besson, *Mémoires,* 235; une liste des prieurs est donnée infra Appendice, St-Michel de Tarentaise. – [413](L'abbé) Million, *Chronique du Mont-Saint-Michel, dit des Cordeliers, à Moûtiers,* dans *Mémoires et documents de l'Académie de la Val d'Isère,* sér. Mémoires 1, 1876, 213–289, 217s. Aigueblanche et Hautecour, arr. Albertville, dép. Savoie, F. – [414]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 785 (54/1/3), 1373. Montagny et Lathuile (v. supra n. 411), Les Fontaines, com. Brides-les-Bains, arr. Albertville, dép. Savoie, F. – [415]V. infra n. 475. Ponte Alvin, non localisé, sans doute en Tarentaise. – [416]Million (supra n. 413), 216. – [417]Ib., 216s. – [418]Besson, *Mémoires,* 235. AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 786 (54/1/6), avec approbation du pape et ratification du Saint-Siège en 1489, Charles 2, p. 786 (54/1/7), 17. 8. 1489. On y établit en 1470 un couvent de cordeliers de l'observance, v. Million (supra n. 413), 218, 225 et suivantes. – [419]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 769 (53/1/2), 10. 2. 1513; la prise de possession date de 1514, Charles 2, p. 770 (53/1/3). Cette église a sans doute été donnée par les ducs de Savoie, en compensation d'une pension qu'ils ne pouvaient plus payer à l'abbaye à la suite de la conquête du Bas-Valais. Beaufort, arr. Albertville, dép. Savoie, F. – [420]Ces deux églises sont citées pour la première fois dans la bulle d'Alexandre III en 1179, v. infra n. 472. Massongy semble avoir été acquis sous l'abbatiat de Rodolphe (1153–1168), v. Cartulaire de Saint-Maurice, ACVaud, Ad 29, f. 31r. Nonglard, arr. Annecy, Massongy, arr. Thonon-les-Bains, dép. Haute-Savoie, F. – [421]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 799 (55/3/5), 5. 4. 1166, éd. Hidber, *Diplomata helvetica,* 54s. n° 44. Le bien de «Meleria», donné à cette occasion, est traditionnellement localisé à Meillerie, arr. Thonon-les-Bains, dép. Haute-Savoie, F. – [422]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 352 (19/1/2), 23. 8. 1174; Charles 2, p. 799 (55/3/6), 1318. La Roche-sur-Foron, arr. Bonneville; Hauteville-sur-Fier, arr. Annecy, et Chaumont, arr. Saint-Julien-en-Genevois, dép. Haute-Savoie, F. – [423]L'abbaye reçut une première fois la possibilité de tirer son sel de Salins en 1219, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 809 (56/1/1), éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 224s. n° 20. V. aussi dans la série 56/2, les procurations données à ceux qui sont chargés de transporter le sel. Salins-les-Bains, arr. Lons-le-Saunier, dép. Jura, F. – [424]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 809 (56/1/2), janvier 1243, p. 828 (56/6/1), août 1245. – [425]Cette seigneurie fait partie du domaine abbatial dès 942, v. *MGH DD Reg. Burg.,* 206s. n° 64, 3. 7. 942, et 208s. n° 65, 28. 3. 943, le nom des localités de Salins, de Bracon et de Mièges est repris postérieurement dans deux copies interpolées (du XII[e] s. au moins) de l'acte de fondation de Saint-Maurice. Bracon et Mièges, arr. Lons-le-Saunier, dép. Jura, F. – [426]Pour les hommages rendus AAbSt-Maurice, v. Charles 2, p. 835 (57/2/2), vers 1175, p. 836 (57/2/4), 1199, (Lib. Burg., f. 16r), 1224, (57/2/5), 1247, p. 837 (57/2/6), 2. 5. 1260, (57/2/8), 15. 3. 1271 etc. Don de la vallée de Vennes en 1258, v. Charles 2, p. 837 (Lib. Burg., 59v–60r), mars 1258. Chamblay, ct. Villers-Farlay, et Aresche, ct. Salins-les-Bains, arr. Lons-le-Saunier, dép. Jura, F; Mièges

v. supra n. 425; Chaux d'Arlier région de Frasne et la vallée d'Usiers, arr. Pontarlier, le château de Cicon, com. de Vanclans, et Vennes, arr. Besançon, dép. Doubs, F. – [427] *Dictionnaire des communes du département du Doubs* 4, Besançon 1985, 1756s. Laval-le-Prieuré, arr. Montbéliard; Montbenoît, CRSA, arr. Pontarlier, dép. Doubs, F. – [428] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 841 (57/3/1), 16. 8. 1327, (57/3/2), 23. 10. 1327, (57/3/3), 2. 11. 1327. Pour une liste des recteurs de cet hôpital, v. infra, Appendice, Bracon. – [429] L'église Saint-Maurice est citée dans la bulle d'Eugène III, v. infra n. 471. Une liste des prieurs de Semur est donnée infra, Appendice, Semur-en-Auxois (Côte-d'Or, F). – [430] J. Ledeuil, *Notice sur Semur-en-Auxois,* Semur 1884, 10 et 32s. – [431] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 848 (58/1/2), 1198. Le droit de tabernage sera cédé à la Ville de Semur en 1331, Charles 2, p. 849 (58/1/8), 23. 11. 1331. – [432] Chevigny, com. Millery, ct. Semur-en-Auxois, arr. Montbard, dép. Côte-d'Or, F. – [433] Dans le «livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice, AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133, on fête l'anniversaire de huit convers et de six converses de Semur. – [434] Ib., Charles 2, p. 851 (58/1/23), 1437. – [435] Ib., Charles 2, p. 850 (58/1/18), 1397, p. 854 (58/1/38), sans date. – [436] C'est la raison invoquée en 1418, ib., Charles 2, p. 851 (58/1/20). En 1437, une autorisation spéciale est accordée au prieur de Semur de recevoir de nouveaux chanoines, ib., (58/1/23). – [437] Ib., tir. 59/2/4[4], vers 1525. – [438] Ib., Charles 2, p. 848 (58/1/3), 1287. – [439] Ledeuil (supra n. 430), 35. – [440] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 845 (57/4/1), mars 1210, éd. Guichenon, *Bibliotheca Sebustiana,* 37s. n° 6. Don confirmé par le pape Honorius III, Charles 2, p. 845 (57/4/2), 5. 5. 1221, éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 226 n° 21. – [441] Ainsi, vers 1475, l'abbaye envoie une supplique au roi de France demandant de pouvoir recevoir cette rente qui n'a plus été payée depuis le début des guerres qui se déroulent dans la région d'Abbeville (dép. Somme, F), AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 846 (57/4/8). Cette rente sera changée en une pension de 50 livres en 1604, ib., (57/4/10). – [442] V. supra n. 19. – [443] Le pape Grégoire IX exhorte alors les fidèles de soutenir l'abbaye par leurs aumônes, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 17 (2/1/13), 3. 12. 1236. – [444] V. supra n. 20. – [445] V. les actes éd. par *Gallia Christiana* 12, Instr., col. 505s. n° 22, 2. 6. 1249, col. 513s. n° 28, 28. 11. 1269. – [446] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 987 (68/1/10). Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 64, fixe cet incendie au 25. 3. 1345. – [447] C'est ainsi qu'est décrit ce bâtiment par Blondel, *Basiliques d'Agaune,* 1948, 32 et 35. – [448] Le pape Célestin III, qui suivait alors la cour pontificale, fait allusion à ces deux consécrations et à cet incendie, v. AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 14 (2/1/11), 1. 4. 1196, éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 223 n° 17. L'itinéraire du pape Eugène III est donné par Jaffé 2, p. 57s. et 58 n° 9269. – [449] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 17 (2/1/13), 3.12.1236. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 54, Dupont Lachenal, *Nantelme,* 398, et Zufferey, *Abtei St-Maurice,* 149 et 222, reprennent la date de 1237, alors que Largiadèr, *Papsturkunden Schweiz* 1, 61 n° 273 la rétablit à 1236 (10[e] année du pontificat), suivi par Theurillat, *Textes médiévaux,* 167. D'autre part, selon ce dernier, les travaux ont déjà débuté en 1236 en se basant sur la formule «nec inceperint», Zufferey, qui a lu «nec inceperunt», est dans l'erreur. – [450] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 15 (2/1/15), 13. 2. 1260 (n.s.). – [451] V. supra n. 446. – [452] V. Jules Michel, *Le Traité de 1365 pour la réparation de l'église de l'abbaye de Saint-Maurice,* Fribourg 1896. – [453] Blondel, *Basiliques d'Agaune,* 1948, 39. – [454] Bourban, *Clocher de St-Maurice,* 252, qui cite un article de Jules Michel, *Le clocher de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune,* dans *Revue de la Suisse catholique* 31, 1900, 42, 113. – [455] ACVaud, Ad 29, f. 28v. – [456] Selon Blondel, *Basiliques d'Agaune,* 1948, 38. – [457] Cité par exemple dans *Gallia Christiana* 12, Instr., col. 522 n° 35, 14. 3. 1289 (n.s.) : «in claustro

inferiori monasterii S. Mauritii Agaunensis, ante cameram bassam dicti domini abbatis». V. aussi AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 891 (60/2/43), 1349, p. 902 (61/1/87), 1427, et tir. 62/1/127[13], XVII[e] s. – [458] V. par exemple aux ACVaud, C XIIIb 3, 20. 4. 1354 : «in claustro pincto infra capitulum dicti claustri». – [459] Blondel, *Baptistère,* 25. – [460] V. supra n. 4. – [461] V. supra n. 11. – [462] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 845 (57/4/2), 5. 5. 1221, éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 225 n° 21. – [463] V. supra n. 449 et 450. – [464] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 19 (2/1/20), 1406, (2/1/21), 10. 3. 1442, p. 60 (5/1/4), 1389, p. 61 (5/1/6), 1465, (5/1/7), 1407, (5/1/8), 1426, (5/1/9), 1452. Le pape émet aussi de nombreuses lettres monitoires, v. la série 5/1 aux AAbSt-Maurice. – [465] V. par exemple Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 236s. n° 32, 17. 9. 1476; Wirz, *Bullen,* 137s. n° 142, 26. 10. 1480. – [466] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 14 (2/1/11), 1. 4. 1196, éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 223 n° 17. – [467] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 15 (2/1/12), 1. 4. 1196, éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 223s. n° 18. – [468] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 15 (2/1/14, 2/1/14bis), 7. 6. 1245, v. aussi *APH,* 162s. n° 247, et Largiadèr, *Papsturkunden Schweiz* 1, 87 n[os] 322 et 323. – [469] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 19 (2/1/22, f. 31v–32v), 20. 7. 1445. – [470] Deux bulles, soit AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 12 (2/1/5), 8. 6. 1135 (n.s.), éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 216 n° 10, et Charles 1, p. 12 (2/1/6), 22. 10. 1136, éd. Pflugk-Harttung, *Acta Pontificum Romanorum* 2, 287 n° 326. – [471] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 13 (2/1/8), 22. 3. 1147 (n.s.), éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 218s. n° 13. – [472] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 13 (2/1/9), 14. 3. 1179 (n.s.), éd. *HPM Chartarum* 2, col. 1064–1066 n° 1567. – [473] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 14, 6. 6. 1189 qui cite des copies dans Charléty, Liber actorum 1, 127–129, Quartéry, Nomenclatura abbatum, 193–197 et Macognin, f. 65r–66r, 127r–128v. V. aussi *HP,* 146 n° 20. – [474] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 14 (2/1/10), 1. 4. 1196, éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 221s. n° 16. – [475] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 16 (2/1/16), 6. 3. 1260 (n.s.). – [476] Ib., Charles 1, p. 12 (2/1/5), 8. 6. 1135 (n.s.): «statuentes ut ordo canonicus, qui in eodem loco secundum beati Augustini regulam est (Deo gratias) institutus et a predecessore nostro ... papa Honorio confirmatus, perpetuis futuris temporibus ibidem inviolabiliter observetur». – [477] Ib.: «beati Mauricii Agaunensem ecclesiam, in qua divino vacatis servitio, que etiam ad defensionem et tutelam Romane ecclesie specialiter pertinere dinoscitur». – [478] Ib., Charles 1, p. 12 (2/1/6), 22. 10. 1136 : «beati Mauritii ecclesiam que juris et proprietatis beati Petri esse cognoscitur»; et plus loin: «confirmamus ut videlicet ecclesia ipsa cum cellis ad eam pertinentibus solummodo Romano pontifici sit subjecta». – [479] V. supra n. 471. – [480] V. supra n. 472 : «videlicet ecclesia ipsa cum cellis ad eam pertinentibus, solummodo Romano pontifici sit subjecta nec alicui omnino quamlibet dominationem aut exactionem in eisdem locis liceat exercere». – [481] Dans son inventaire, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 15, remarque que cette clause est contraire à l'exemption à l'ordinaire et qu'ainsi il est dangereux de produire cette bulle. Les mots «salva sedis apostolice auctoritate et diocesanorum episcoporum canonica justicia», soulignés en rouge dans l'original, n'ont pas tous été retenus dans l'éd. d'Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 218s. n° 13. – [482] V. par exemple aux AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 243 (14/2/1), vers 1185, p. 586 (34/1/2), 1189, éd. Hidber, *Diplomata helvetica,* 94s. n° 77; Charles 2, p. 881 (60/1/3), vers 1189, éd. Hidber, *Diplomata helvetica,* 106s. n° 87; Charles 2, p. 881 (60/1/2), vers 1189, éd. *Chartes sédunoises,* 373s. n° 22; *UBZürich* 1, 233 n° 352, mai 1189/25. 3. 1190; AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 295 (16/5/2), 28. 12. 1192, éd. Hidber, *Diplomata helvetica,* 103s. n° 84. A noter que les chanoines de Saint-Maurice prient pour tous les évêques de Sion de cette période, soit pour Conon (1178–1181), pour Guillaume (1184–1196) (ancien abbé

de Saint-Maurice), pour Nantelme d'Ecublens (1196–1203) et pour Guillaume de Saillon (1203–1205) (tous deux chanoines de Saint-Maurice), indice que des liens existent alors entre les deux institutions. – [483] V. supra n. 474. – [484] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 21 (2/2/1bis), 11. 9. 1215: «Hiis etiam addicimus quod privilegium exemptionis felicis memoriae Alexandri papae, quod ratione eiusdem controversiae ab ecclesia sancti Mauricii exhibitum fuit in medium, ab episcopo et capitulo Sedun. fuit in omnibus approbatum». – [485] V. supra n. 475. – [486] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 16 (2/1/17), 13. 2. 1260, v. aussi Largiadèr, *Papsturkunden Schweiz* 1, 228 n° 584. – [487] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 1034 (71/1/2), 1272; renoncement renouvelé dans (71/1/3), 1291. Ce tribut aurait dû peser sur les églises de Plan-Conthey (v. supra n. 248), de Vollèges (v. supra n. 259), de Bagnes (v. supra n. 258), de Salvan (v. supra n. 268), de Saint-Sigismond à Saint-Maurice (v. supra n. 275), de Choëx (v. supra n. 293), d'Ollon (v. supra n. 330) et d'Aigle (v. supra n. 337). – [488] Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 233 n° 27, 12. 5. 1320, et 234s. n° 29, 21. 2. 1342. – [489] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 50s. (4/1/2), octobre 1292. – [490] Selon l'expression : «sunt in diocesi, sed non de diocesi». – [491] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 64 (5/2/1), 1285. Il s'agit de la seconde année de paiement. – [492] Ib., Charles 1, p. 65 (5/2/10), 12. 12. 1378. Le «spolium» pèse sur les biens meubles des abbés décédés. – [493] Ib., Charles 1, p. 66 (5/2/17), 1365, p. 70 (5/2/24), p. 17 (2/1/22, f. 77r–78r), 3. 4. 1449. – [494] Ib., Charles 1, p. 75, dit qu'il a classé dans un paquet à part, au tiroir 5, les sept ou huit pièces relatives à ce fait. – [495] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 264 (15/2/29), 11. 3. 1138, éd. Cibrario/Promis, *Documenti di Savoia,* doc. 48–56. – [496] AAbSt-Maurice, tir. 2/1/22, f. 78r–v, 7. 8. 1455. – [497] Charrière, *Sires de Cossonay,* 212s. n° 3, 23. 6. 1142. – [498] Mallet, *Chartes inédites,* 473s. n° 401, 1180. – [499] Reymond, *Oron,* 38s. – [500] *Mémorial de Fribourg* 2, 239 n° 2, 30. 1. 1137. Humilimont, Prémontrés, com. Marsens FR. – [501] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 721 (50/1/1), 1221, p. 722 (50/1/6), 2. 7. 1317. – [502] V. supra n. 402. – [503] V. supra n. 427. – [504] V. AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 7A (1/2/8), 25. 9. 1347, p. 7B (1/2/10), 1393, (1/2/11), 6. 5. 1399, (1/2/13), 9. 9. 1411, 9. 2. 1412, (1/2/12), 24. 3. 1425; etc. – [505] Nous paraphrasons Charles 2, p. 801. – [506] Barthélemy de Bartholomeis, 1313–1348, v. par exemple AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 604 (41/1/13), 1328; Pierre Fournier, 1434–1438, v. Charles 1, p. 7B (1/2/15), 23. 10. 1436, éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 235 n° 30; Michel Bernardi d'Allinges, 1438–1458, v. Charles 1, p. 132 (8/1/16), 26. 2. 1455; Guillaume Bernardi d'Allinges, 1463–1496, v. Charléty, Liber actorum 2, p. 521, sont tous des conseillers des comtes, puis des ducs de Savoie. – [507] Cette influence est sans doute la cause de quelques élections d'abbés par compromis, v. supra n. 33. V. aussi les difficultés que Barthélemy Bouvier rencontre pour se faire reconnaître vis-à-vis du candidat de Louis de Savoie, v. AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 17 (2/1/22), procédure du 8. 1. 1462–6. 2. 1463. – [508] Ainsi l'abbé Jean Bernardi d'Allinges recoure aux autorités valaisanes pour se défendre face aux prétentions savoyardes à Chièze, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 76s. (6/1/1), mars 1507. Le fait que Philippe de Savoie ait été nommé protecteur de l'abbaye le 12. 10. 1496, v. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 238 n° 34, n'a guère d'influence à Agaune. – [509] V. les accords concernant la seigneurie de Bagnes, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 135 (8/2/9), p. 136 (8/2/10), 12–13. 9. 1481, p. 137s. (8/2/12, 8/2/13), 15. 1. 1507; ou concernant Gryon, Charles 1, p. 684s. (38/1/10), 27. 4. 1512. – [510] V. R.-A. Houriet, *Bex du régime bernois à la révolution vaudoise,* Bex 1957, 56.

IV. *L'abbaye de Saint-Maurice à l'époque moderne*

[1] Olivier Roduit, *Entre Bernois réformés et Valaisans catholiques: L'Abbaye de Saint-Maurice de 1520 à 1572. Première partie. La situation de l'Abbaye au début du XVIe siècle,* dans *AV* 2e sér. 62, 1987, 119. – [2] Ib., 118–125; Mariétan, *Juridiction;* Tamini/Délèze, 180–191. – [3] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 920 (63/3). – [4] Ib., Charles 2, p. 915s. (63/1). – [5] Ib., Charles 2, p. 917–919 (63/2). – [6] Ib., Charles 2, p. 921s. (63/4). – [7] Ib., tir. 83 (non inventorié); Léon Dupont Lachenal, *D'un hospice à une commune,* dans *AV* 2e sér. 32, 1957, 134. – [8] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 1114–1119 (77/1–2). – [9] Ib., Charles 2, p. 666s. (36/4). – [10] Dupont Lachenal, *Paroisses,* 416–419. – [11] Tamini/Délèze, 151–154. – [12] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 613 (42/3). – [13] Ib., Charles 2, p. 687–692 (47/3). – [14] Ib., Charles 2, p. 1039–1041 (71/2) et 1055–1060. – [15] Ib., Charles 2, p. 1067–1093 (73 et 74). – [16] Ib., Charles 2, p. 1095–1102 (75/1–2). – [17] Ib., Charles 2, p. 1103–1110 (76/1–2). – [18] Ib., Charles 2, p. 791s. (54/3). – [19] Ib., Charles 2, p. 787–790 (54/2). – [20] Ib., Charles 2, p. 769s. (53/1/1–3). – [21] Ib., Charles 2, p. 841–844 (57/3). – [22] Ib., Charles 2, p. 749 (51/1–6). – [23] Ib., Charles 2, p. 853s. (58/1/29–36). – [24] Ib., Charles 2, p. 867–871 (59/1). – [25] Roduit (supra n. 1), 126–134. – [26] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 307–324 (17/1–3). – [27] Ib., Charles 1, p. 333 (18/1/1). – [28] Ib., Charles 1, p. 335 (18/1/3). – [29] Ib., Charles 1, p. 352 (19/1/2). – [30] Ib., Charles 1, p. 355 (19/2); vanel: filet fixe pour capturer les truites du Rhône. – [31] Ib., Charles 1, p. 385–388 (21/3–6). – [32] Léon Dupont Lachenal (supra n. 7), 140. – [33] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 253–298 (15 et 16). – [34] Ib., Charles 1, p. 463–476 (26/1–3). – [35] Ib., Charles 1, p. 413–434 (23, 24/1–2); *WLA* 3, 168 u. – [36] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 393–396 (22/1). – [37] Ib., Charles 1, p. 134–139 (8/2). – [38] Ib., Charles 1, p. 104–107 (7/3), 114–116 (7/6). – [39] Ib., Charles 1, p. 487–497 (27/1); Clovis Levet, *Vouvry à travers les âges,* dans *AV* 2e sér. 5, n° 2, 1930, 31–33. – [40] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 445–449 (25/1). – [41] Ib., Charles 2, p. 1111s. (76/3). – [42] Olivier Roduit, *Note sur Gryon à l'époque de la conquête bernoise,* dans *Revue historique du mandement de Bex* 20, 1987, 52–56; Mottaz 1, 822–824. – [43] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 602–604 (34/4); Mottaz 2, 127. – [44] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 620–627 (42/5); Mottaz 2, 340–343. – [45] François Isabel, *Notice sur l'Abbaye rurale de Salaz,* dans *RHV* 38, 1930, 359–379; Paul Fleury, *Une ancienne possession abbatiale: l'Abbaye de Salaz,* dans *ESM* 61, 1963, 54–64. – [46] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 697–701 (48/1); Mottaz 2, 788. – [47] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 707–710 (49/1–2). – [48] Ib., Charles 2, p. 711–715 (49/3); Charles Pasche, *Châtelains d'Oron-la-Ville pour l'Abbaye de Saint-Maurice,* dans *RHV* 8, 1900, 186–191; Mottaz 2, 375–378. – [49] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 731–734 (51/1). – [50] Ib., Charles 2, p. 753–767 (52); Joseph Bréan, *La Vallée d'Aoste et l'Abbaye d'Agaune,* dans *ESM* 50, 1952, 49–54. – [51] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 809–829 (56/1–6). – [52] Ib., Charles 2, p. 845s. (57/4). – [53] Roduit (supra n. 1), 134–142. – [54] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 873 (59/2/4). – [55] Ib., Charles 2, p. 974 (67/1/6 et 9). – [56] Ib., Charles 2, p. 1042 (71/3/1): en 1640, le curé Bruni de Saint-Maurice, un «habitué», prend part à l'élection de l'abbé. – [57] Olivier Roduit, *Entre Bernois réformés et Valaisans catholiques: L'Abbaye de Saint-Maurice de 1520 à 1572. Deuxième partie. L'abbatiat de Barthélemy Sostion, 1520-1550,* dans *AV* 2e sér. 63, 1988, 94–106. – [58] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 534 (29/2/5). – [59] Ib., Charles 1, p. 545–553 (30 et 31). – [60] Roduit (supra n. 57), 106–113; Charles Gilliard, *La Conquête du Pays de Vaud par les Bernois,* Lausanne 1935. – [61] Traités de Cateau-Cambrésis 1559, de Lausanne 1564 et de Thonon 1569. – [62] Gilliard (supra n. 60), 198, 265. – [63] Les abbayes d'Aulps et d'Abondance furent également victimes des attaques du gouvernement

valaisan, v. André Donnet, *L'occupation du Chablais oriental par les Valaisans (1536–1569): l'organisation et l'administration du territoire par les gouverneurs,* dans *Vallesia* 15, 1960, 167 n. 86. – [64]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 732 (51/1/4 et 5). – [65]Ib., Charles 1, p. 297s. (16/5/13 et 14). – [66] *WLA* 5, 200 e. – [67]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 496s. (27/1/31–34). – [68]Ib., Charles 2, p. 708 (49/2/1): en 1564, Benoît Tornery prend à bail toutes les possessions de l'abbaye à Lully et Lussy. – [69]Ib., Charles 2, p. 749 (51/6/5). – [70]Ib., Charléty, Liber Actorum 2, p. 592. – [71]Hermann Escher (éd.), *Ein Reisebericht des Chronisten Johannes Stumpf aus dem Jahre 1544,* dans *QSG* 6, Basel 1884, 261 et 274. – [72]Anton Gattlen, *Die Beschreibung des Landes Wallis in der Kosmographie Sebastian Münsters,* dans *Vallesia* 10, 1955, 105s. – [73]Cathérine Santschi, *Pantaléon et l'historiographie valaisanne,* dans *AV* 2[e] sér. 15, 1968, 171–196. – [74]V. Archives et historiographie. – [75]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 534 (29/2/3 et 5). – [76] *WLA* 4, 250 n. – [77]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 79 (6/1/4) et Charlety, Liber actorum 2, p. 592–594. – [78]Olivier Roduit, *Entre Bernois réformés et Valaisans catholiques: L'Abbaye de Saint-Maurice de 1520 à 1572. Troisième partie. L'abbatiat de Jean Miles, 1550–1572,* dans *AV* 2[e] sér. 64, 1989, 134–139; Grenat, *Histoire moderne du Valais,* 80–82. – [79]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 42–49 (3/2/1–9). – [80]ABSion 204/18, p. 369s.: diète du 14 au 17. 8. 1657. La diète proposera la candidature du chanoine de Sion Georg Summermatter, mais celui-ci se désistera. – [81]Ib., 204/19, p. 274, diète du 14. 8. 1669: l'abbé fera obstacle à l'aliénation des prieurés de Semur et Senlis. – [82]V. infra Abbés, 1698–1704. – [83]ABSion 204/13, p. 534–536: diète du 30. 6 au 4. 7. 1618. – [84]Ib., 204/19, p. 9: diète du 2 au 14. 6. 1660. – [85]Ib., 204/19, p. 447s.: diète du 4 au 14. 12. 1675. – [86]Ib., 204/13, p. 442s.: diète du 18 au 19. 3. 1618. – [87]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 325–328 (17/4); Bourban, *Enseignement,* 22–24. – [88]ABSion, 204/21, p. 119–125 et 127–132: diètes du 28. 2 et du 31. 3 au 1. 4. 1693; Jules-B. Bertrand, *L'incendie de St-Maurice du 23 février 1693,* dans *AV* 8, 1933, 125–137. – [89]AEValais, de Rivaz, Op. hist. 17, p. 1–61.; AEvSion, 367/71: Réformes de 1623, 1637, 1640, 1642. – [90]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 988s. (68/1/15 et 16). – [91]Ib., Charles 1, p. 32s. (3/1/7–9); AEValais, de Rivaz, Op. hist. 17, p. 4. – [92]AEValais, de Rivaz, Op. hist. 17, p. 8s. – [93]AEvSion, 367/28–29; AEValais, de Rivaz, Op. hist. 17, p. 9–13. – [94]Ce qui était jusqu'alors plutôt rare; en 1518, Angelinus Mollateri jurait «stabilitatem, conversionem morum et obedientiam», cf. AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 990 (68/1/17). – [95]AEValais, de Rivaz, Op. hist. 17, p. 22s., 101s. – [96]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 992 (68/2/2) ne recense en 1628 que 4 chanoines et 3 prêtres séculiers à l'abbaye. – [97]Ib., Charles 2, p. 992s. (68/2/2–3). – [98]Ib., Charles 2, p. 993 (68/2/4). – [99]Ib., Charles 2, p. 994s. (68/2/7); AEValais, de Rivaz, Op. hist. 17, 36–38. – [100]AEValais, de Rivaz, Op. hist. 17, p. 38–40 – [101]Dupont Lachenal, *Prieurs,* 19–23, 60–74. – [102]AEValais, de Rivaz, Op. hist. 17, p., 42–49. – [103]Ib., p. 51–57. – [104]Ib., p. 62–96; Henri Chérot, *Saint Pierre Fourier de Mattaincourt (1565–1640) d'après sa correspondance,* Lille-Paris 1897, 100–110; Hélène Derréal et Madeleine Cord'homme (éd.), *Saint Pierre Fourier. Sa correspondance 1598–1640,* t. 4., Nancy 1989, 276, 420. – [105]Mariétan, *Juridiction,* 42–47. – [106]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 537s. (29/2/12). – [107]Ib., Charles 1, p. 188s., 200 (11/1/18–21). – [108]Lucien Quaglia, *La maison du Grand-Saint-Bernard des origines aux temps actuels,* Martigny [2]1972, 242; Dupont Lachenal, *Congrégation,* 91. – [109]AAbSt-Maurice, Liber Capituli (ab 1718), p. 63–68. – [110]Peut-être sous l'influence de la constitution «Quod inscrutabili» (1745) de Benoît XIV, qui s'attaquait aux bénéfices réguliers, éd. *Bullarii Romani Continuatio* 1, 1845, 538–547. – [111]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 1139 (78/5). – [112]Mariétan,

Juridiction, 55–65. – [113]ABSion 204/22, p. 1912; Mariétan, *Juridiction,* 65–72; Tamini/Délèze, 140–154. – [114]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 1061–1063 (72/2). – [115]Ib., Charles 2, p. 1121 (77/3) et 1131–1133 (78/2). – [116]AEValais, de Rivaz, Op. hist. 17, p. 85. – [117]André Donnet, *Guide artistique du Valais,* Sion 1954, 1–15; Léon Dupont Lachenal, *L'abbatiale depuis le XVIIe siècle,* dans *ESM* 49, 1951, 33–55; Anton Gattlen, *L'estampe topographique du Valais 1548–1850,* Martigny 1988, 21, 44: illustration de Thomas Baeck 1730/35; Léo Müller, *Les édifices sacrés de l'Abbaye de Saint-Maurice selon un témoignage autorisé de 1721,* dans *AV* 2e sér. 37, 1962, 427–446. – [118]V. infra Archives et historiographie; François-Marie Boccard, *Un archiviste d'autrefois: le chanoine J. H. Charles,* dans *AV* 2e sér. 30, 1955, 356s. – [119]Pierre Bourban, *Biographie de François-Joseph Veguer, Précepteur de Joseph II,* Fribourg 1899. – [120]Bourban, *Enseignement,* 22–24. – [121]Jules-B. Bertrand, *Notes sur le théatre du collège de St-Maurice,* dans *ESM* 34, 1935, 197–204; *Chronique Bérody,* 43–53. – [122]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 354 (19/1/5A). – [123]Ib., Charles 1, p. 326 (17/4/6). – [124]Bourban, *Enseignement,* 22–33. – [125]ABSion 204/21, p. 149s. et 280: diètes du 9 au 19. 12. 1693 et du 8 au 21. 5. 1697. – [126]*Chronique Bérody,* 160, 187: Jean Guinet célèbre sa première messe en 1638, à Saint-Maurice, et deviendra curé de Vollèges. AEValais, de Rivaz, Op. hist. 17, p. 73s.: des chanoines lorrains sont actifs à l'abbaye en 1675 (secrétaire, professeur de philosophie). AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 1119 (77/2/9): P. Imbruell remet sa démission comme curé de Choëx en 1698. – [127]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 883s. (55/4). – [128]Ib., Charléty, Liber actorum 2, p. 722s. – [129]Sigismond de Courten, *St-Maurice et Einsiedeln,* dans *ESM* 32, 1933, 3–7; Léon Dupont Lachenal, *Einsiedlen et Agaune,* dans *ESM* 32, 1933, 42–44. – [130]Léon Dupont Lachenal, *Confraternités canoniales,* dans *ESM* 1959, n° spécial, 50–56; id., *Congrégation,* 90. – [131]*HS* V/2, 517. – [132]Quaglia (supra n. 108). – [133]V. supra, chap. La réforme canoniale du XVIIe s. et infra, Abbés, Georges Quartéry, 1618–1640. – [134]V. infra Abbés, Pierre-Maurice Odet, 1640–1657. – [135]AEValais, de Rivaz, Op. hist. 17, p. 86; Hans Anton von Roten, *Der Nuntius Cibo im Wallis (1675)* dans *BWG* 8/1, 1935, 73–87. – [136]V. supra n. 108. – [137]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 803s. (55/4/E). – [138]AEValais, de Rivaz, Op. hist. 16, p. 624–626; Bertrand, *Ordre des SS. Maurice et Lazare,* 5. – [139]Aléxis Abbet, *Les prêtres français émigrés à Saint-Maurice en Valais pendant la Grande Révolution,* dans *Revue de la Suisse catholique* 25, 1894, 257–272; Michèle Dupont, *Les ecclésiastiques français et savoyards refugiés en Valais pendant la Révolution 1792–1798,* Nantes et Angers 1984. – [140]*ASHR* 2, 1141–1148 n° 300: loi sur le maintien des corporations religieuses. – [141]André Donnet, *La Révolution valaisanne de 1798,* Lausanne 1984, t. 2, 325–328 (Bibliotheca Vallesiana 18). – [142]Bourban, *Enseignement,* 35–57. – [143]AEvSion 373/12–21. – [144]Quaglia (supra n. 108), 581–583; Grenat, *Histoire moderne du Valais,* 590–595; de Rivaz, *Mémoires historiques sur le Valais* 1, 324–330; v. supra Grand-Saint-Bernard, Histoire et Prévôts, 1803–1814. – [145]Leopold Borter, *Kirche, Klerus und Staat des Wallis von 1839 bis 1849,* dans *BWG* 13/2, 1962, 122–124. – [146]*Recueil des lois du Canton du Valais* 8 (1847–1852), 51–62; Borter (supra n. 145), 207–226. – [147]Borter (supra n. 145), 235–237. – [148]*Recueil des lois du Canton du Valais* 10 (1857–1865), 139–141; Victor Bieler, *Notice sur les Rapports entre l'Eglise et l'Etat en Valais depuis 1847,* St-Maurice 1930, 38–54. – [149]C'est ainsi que Pierre-Maurice Odet avait pu entreprendre en 1649 la séparation des paroisses de Salvan et Finhaut; AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 1139 (78/5). Nous sommes redevables au chanoine Gabriel Stucky, chancelier de l'Abbaye, d'un grand nombre des détails offerts ici sur la juridiction de l'abbaye au XXe siècle. – [150]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 1116 (77/1/3–4);

Mariétan, *Juridiction,* 44–46. – [151]Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 251–254 n° 48 et 49; Frédéric Th. Dubois, *Les armoiries des abbés de Saint-Maurice, évêques de Bethléem,* dans *RHES* 2, 1908, 1–8. – [152]Louis Chevalier Lagenissière, *Histoire de l'évêché de Bethléem,* Paris et Nevers 1872. – [153]AEvSion, 367/286–292; Pierre Bourban, *Defensio juris Abbatiae Episcopalis Sti Mauritii in Helvetia in episcopatum de Bethleem perpetuo possidendum,* St-Maurice 1909. – [154]AEvSion, 367/274–278. – [155]Joseph Mariétan, *Quaestio juridica et historica: De jurisidictione spirituali sive de qualitate Nullius Abbatiae Sancti Mauritii Agaunensis,* St-Maurice s.a. (vers 1925). – [156]*ESM* 31, 1932, 279s. – [157]*AAS* 26, 1934, 50s.; Ulrich Lampert, *Kirche und Staat in der Schweiz* 2, 359s., et 3, 196s. n° 62. – [158]*AAS* 41, 1949, 352–354; Georges Revaz, *Rang et privilèges,* dans *ESM* 49, 1951, 149–163; Claude Jaccottet, *La Basilique restaurée,* dans *ESM* 49, 1951, 61–109. – [159]*Abbaye de Saint-Maurice. Territoire de la juridiction abbatiale. Synode 72, 23 septembre 1972 – 30 novembre 1975,* St-Maurice 1976. – [160]Cf. Motu proprio «De Abbatiarum nullius dioeceseos innovatione» (23. 10. 1976) de Paul VI dans *AAS* 68, 1976, 694–696. – [161]*Codex Iuris Canonici* 1983, can. 368 et 370. – [162]*AAS* 84, 1992, 179. Pour des motifs d'ordre politico-diplomatiques le titre d'évêque de Bethléem n'est plus employé. – [163]Abbaye de St-Maurice, Chancellerie. – [164]Charles Giroud, *L'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin et ses diverses formes de régime interne,* Diss. iur. can. Rome 1961, 125–128. – [165]*Abbaye territoriale de Saint-Maurice d'Agaune de l'Ordre des Chanoines Réguliers. Règle et Constitutions 1988,* c. VIII–IX. – [166]Georges Revaz, *Les Chanoines Réguliers de S. Augustin réunis en Confédération,* dans *ESM* 57, 1959, n° spécial, 2–10, 11–36 *(Documents).* – [167]*Règle et Constitutions 1988* (supra n. 165), c. III–VI. – [168]Abbaye de St-Maurice, Chancellerie; *Abbaye territoriale de Saint-Maurice d'Agaune, Annuaire 1996,* 32s. – [169]Benjamin Roduit, *Les collèges en Valais de 1870 à 1925,* Lausanne 1993 (MDR sér. 4, t. 1), 21–35; Jules-B. Bertrand, *Notes sur le théâtre du Collège de St-Maurice,* dans *ESM* 34, 1935, 197–236; François-Marie Bussard, *Un chapitre de l'histoire du collège. Les Sociétés d'Etudiants aux XIXe et XXe siècles,* dans *ESM* 31, 1932, 150–188. – [170]Isaac Dayer, *Le Collège-Lycée de l'Abbaye de Saint-Maurice,* St-Maurice 1964. – [171]Maurice Charvoz, *Notes et documents sur l'histoire du Collège de Bagnes,* dans *AV* 2e sér., 21, 1947, 169–258. – [172]*Histoire d'un collège. Le Cinquantenaire du Collège St-Charles 1897–1947.* De nombreux écoliers deviendront chanoines de l'abbaye. – [173]*Cinquantième anniversaire de l'Ecole de commerce des jeunes gens de Sierre 1927–1977,* Sierre 1977. – [174]François-Marie Bussard, *La coopération de l'Abbaye de St-Maurice à l'œuvre missionnaire,* dans *ESM* 34, 1935, 25–140, 7–59. – [175]Ib., 60–93. – [176]*Histoire de l'évangélisation du diocèse de Darjeeling,* dans *L'Echo du Sikkim* 26, 1963, n° 3, 8–16; *50 ans...* dans *L'Echo du Sikkim et des Andes* 50, 1985, 3–6. – [177]V. *HS* VIII/2, article Sœurs de Saint-Maurice; Marcelle Dalloni, *Au cœur du Valais chrétien. Les sœurs de Saint-Maurice en Valais,* Fribourg 1952. – [178]Berta Lütolf, *La clinique Saint-Amé,* dans *ESM* 86, 1990, 77–91. – [179]Léon Dupont Lachenal, *Cinquantenaire de l'Œuvre Saint-Augustin,* dans *ESM* 55, 1957, 1–21; Pierre-Elise Gafah, *Le chanoine Louis Cergneux et la fondation de l'Œuvre Saint-Augustin,* St-Maurice 1991. – [180]Louis Jeantet, *Le Cardinal Mermillod (1824–1892),* Paris 1906, 719. – [181]Léon Dupont Lachenal, *Dom Adrien Gréa et l'Abbaye de St-Maurice,* dans *ESM* 35, 1936, 181–190, 219–226. – [182]Léon Buffet, *Les Missionnaires de Saint-François de Sales et l'Abbaye de St-Maurice,* dans *ESM* 32, 1933, 137–139. – [183]Paul Fleury, *Saint Pie X et l'Abbaye,* dans *ESM* 52, 1954, 88–94. – [184]François-Marie Bussard, *La visite de M. le Conséiller fédéral Musy à l'Abbaye de St-Maurice,* dans *ESM* 33, 1934, 36–40. – [185]François-Marie Bussard, *Le général Guisan à l'Abbaye de St-Maurice,* dans *ESM* 39, 1940, 229–237. – [186]*Annuaire 1996* (supra n. 168), 5.

ARCHIVES ET HISTORIOGRAPHIE

Voici en quels termes le chanoine François Boccard (1808–1865) décrivait en 1832 le local des archives de l'abbaye de Saint-Maurice: «C'est ici le Sancta Sanctorum de l'abbaye, un lieu fermé avec trois clefs qui ne s'ouvre pas sans difficulté. (...) Jusqu'après le milieu du siècle passé, nos archives n'étoient qu'un amas informe de parchemins, de papiers et de cahiers sans aucun ordre et ne présentant que la plus affreuse confusion»[1]. En fait, le local actuellement utilisé pour recevoir les archives de l'abbaye a été épargné par l'incendie dévastateur du 23.2.1693, à la différence des autres parties de l'abbaye, notamment la bibliothèque dont seuls quelques témoins du XIIIe et du XVe siècles nous sont parvenus[2]; aucune description ancienne n'en est donnée dans les textes; il est voûté, aux murs épais, percés de petites fenêtres protégées par des volets métalliques; son sol est formé de petits boulets du Rhône, noircis par le temps; une seule porte communique avec l'extérieur. Meubles à tiroirs, armoire, rayonnages et coffre, le tout en bois, contiennent les fonds d'archives dont seule une partie est classée.

Présentation générale des fonds d'archives. En fait, seuls les parchemins et les papiers rédigés avant la seconde moitié du XVIIIe siècle ont fait l'objet d'un inventaire en deux volumes, celui du chanoine Hilaire Charles (1717–1782)[3], annoté sporadiquement par les chanoines Anne-Joseph de Rivaz (1750–1836) et François Boccard – ce dernier, archiviste de l'abbaye, le dotera dans le courant de la première moitié du XIXe siècle d'un modeste index onomastique et thématique, alors que le chanoine Pierre Bourban (1854–1920), également archiviste de l'abbaye, dressera la table générale des matières de chaque cahier. A l'exception de divers registres de copies, analysés sommairement par Pierre Bourban, à la fin du XIXe siècle, les volumes de reconnaissances, les comptes, les plans, les minutaires et tous les fonds postérieurs à 1782 sont sans classement particulier; tout au plus, certaines parties sont rangées dans des tiroirs, d'autres sont disposées sur les rayons ou à même le sol. La première vue d'ensemble des sources médiévales a été donnée en 1971 par Robert-Henri Bautier et Janine Sornay[4].

A l'évidence, des documents importants ont disparu, sans qu'il soit possible d'en mesurer l'ampleur et d'en situer les circonstances exactes; divers événements ont marqué gravement l'histoire de l'abbaye[5]; ainsi les invasions des Lombards en 574 ont ravagé la basilique, reconstruite vers 580 et à nouveau d'après la tradition vers 787 à la suite d'événements inconnus; les raids des Sarrasins vers 940 désolèrent

l'abbaye et les bâtiments conventuels; des incendies violents entre 1148 et 1196, en 1344–1345, vers 1560 et en 1693 amenèrent en tout ou en partie la reconstruction de l'église et de ses dépendances; des chutes de pierres de la paroi rocheuse voisine endommagèrent sérieusement l'abbaye en 1584, 1595, 1611 et 1942.

Le Cartulaire du XIVe siècle et les livres de copie du XVIIe siècle attestent de nombreuses copies de documents dont les originaux manquent depuis; les sources avant les incursions des Sarrasins au Xe siècle ne nous sont connues que par des copies dont une partie a été rédigée autour de l'an mil. Aucun catalogue de la bibliothèque n'a subsisté avant 1696; nous ne pouvons pas vérifier la probable production enluminée du scriptorium de l'abbaye; nous ne disposons d'aucun renseignement sur la vie intellectuelle des chanoines et sur l'organisation de la vie quotidienne des religieux; par contre, l'étude des dignités est relativement aisée. Nous savons précisément que plusieurs livres liturgiques déposés dans la sacristie et cités dans un inventaire de 1645 brûlèrent en 1693[6]; des registres, parchemins et papiers furent confisqués[7], égarés ou perdus à la suite d'emprunts ou de mauvais rangements[8]; par la négligence des abbés, des sources n'ont pas été réunies et font défaut aujourd'hui[9]; sans lui attacher une importance excessive, Boccard rapporte la rumeur que «quelques quintaux de parchemin à 3 batz la livre» auraient été vendus en 1627[10].

L'examen des mentions dorsales démontre que des regroupements de documents avaient été faits au moins dès le XIIIe siècle, au moyen de regestes ou d'indications avec des lettres. Néanmoins, il faut attendre la seconde moitié du XVIIe siècle pour trouver un premier essai d'inventaire systématique des archives de l'abbaye. Samuel Boillet a laissé dans les années 1680 deux volumes: le premier contient 1379 analyses de documents dont le mode de classement à l'aide d'une lettre et d'un numéro d'ordre fut abandonné très tôt et s'apparente à l'inventaire du chanoine Christian Schroeter († 1690) des archives du Chapitre de Sion mises en ordre dans les années 1674–1689[11]; le second regroupe divers extraits de documents auquel Hilaire Charles renvoie à plusieurs reprises dans son inventaire[12]. Dès le début du XVIIIe siècle, si ce n'est pas déjà à la fin du XVIIe siècle, les documents étaient rangés dans des tiroirs désignés par leur contenu[13]; «une garderobbe» complétait au moins depuis l'inventaire Charles le mobilier des archives[14]; plusieurs documents étaient déposés au-dessus des tiroirs ou sur les colonnes de tiroirs[15]. On dispose même au moment de l'inventaire de Charles d'une «Liste des

titres concernants l'abbaye de S.M. qui se trouvent dans les archives du souverain Etat du Vallais à Sion, écrite de la main de M. Philippe de Torrenté»[16].

L'inventaire d'Hilaire Charles a moins imposé un mode de rangement qu'une systématique d'analyse et de classement.

L'implantation dès la fin du IXe siècle d'une chancellerie à l'abbaye de Saint-Maurice (elle fut même double à l'époque des rois de Bourgogne, l'une royale pour répondre aux exigences des rois, l'autre de caractère privé pour l'instrumentation des documents qui relevaient de la compétence de l'abbaye) favorisa le recours à l'écrit; elle donna naissance à l'élaboration de deux minutaires entre la seconde moitié du XIIIe siècle et le premier quart du XIVe siècle[17]. Les premiers documents originaux conservés à l'abbaye remontent à la seconde moitié du Xe siècle; les sources se rapportant aux origines de l'abbaye sont gardées en dehors de Saint-Maurice; parmi celles-ci, le plus ancien original, en fait un papyrus de l'homélie de saint Avit prononcée lors de la fondation de l'abbaye de Saint-Maurice en 515. Le premier document mentionnant un lieu de culte dédié à saint Maurice est la «Passio Acaunensium martyrum» de l'évêque de Lyon Eucher, rédigée dans le second quart du Ve siècle. Les premières listes d'abbés furent composées entre 523 et 526. Un premier cartulaire fut, semble-t-il, rédigé à la fin du XIIe siècle ou au début du XIIIe siècle; il fut recopié à la fin du XIVe siècle pour les besoins des comtes de Savoie; il alterne des textes narratifs et diplomatiques entre 765 et 1196 et rassemble les témoignages fondateurs de l'abbaye dont la chronique du IXe siècle[18]. Un premier obituaire fut ouvert au moins depuis le XIIe siècle et un ou plusieurs martyrologes-obituaires, en usage à l'abbaye jusqu'au milieu du XVe siècle, subsistèrent à l'état fragmentaire jusqu'à la fin du XVIIe siècle[19]. Différents comptes généraux ou particuliers furent établis au nom des principaux dignitaires de l'abbaye ou selon les natures de revenus dès le XIVe siècle[20]. Tenant à l'exercice même de l'administration, les sources n'existent quasiment pas pour traduire la fonction spirituelle de l'abbaye.

Les inventaires d'archives. Ce foisonnement de sources ne paraît pas avoir amené la rédaction au Moyen Age d'un inventaire général, alors que l'on constate un peu partout la production d'inventaires à la faveur de campagnes de rénovations des biens; les premiers censiers et volumes de reconnaissances sont rédigés en faveur de l'abbaye de Saint-Maurice au XIIIe siècle.

Aujourd'hui, le chartrier est rangé dans 78 tiroirs inventoriés par Hilaire Charles, auxquels s'ajoutent avec une simple dénomination les tiroirs 79 à 84, couvrant en partie la période médiévale, et A à Z, AA à DD, pour les archives du XVIIIe siècle à nos jours. Un très gros fonds de registres et de rouleaux allant du XIIIe siècle au XXe siècle, quelques cartes éparses dès le XVIIIe siècle et les archives de divers chanoines et abbés, non traitées et dont le nombre croît régulièrement. Parmi les archives du Moyen Age, signalons l'existence de 72 rouleaux, 85 registres et cahiers de reconnaissances antérieurs à 1500. Les archives de l'abbaye comprennent également de très nombreux documents provenant d'archives seigneuriales et familiales (entre autres de la Tour) «dont certains remontent à la fin du XIIIe siècle (notamment 25 rouleaux et 15 registres de reconnaissances, un censier de l'hôpital de Villeneuve-Chillon (XIVe siècle), un compte municipal de Saint-Maurice»[21] de 1307–1308.

L'historiographie de l'abbaye. C'est au moment où l'abbaye de Saint-Maurice est placée par le traité du 22. 5. 1571 sous le protectorat des VII Dizains du Valais et face à la menace directe des possessions de Leurs Excellences de Berne dans l'actuel territoire du Chablais vaudois que nous voyons apparaître les premiers témoins d'une conscience historiographique et de la prise en compte des documents d'archives comme éléments de défense des droits de l'abbaye[22]. Certes, avant cette date, plusieurs témoins d'une tradition historiographique existent à l'abbaye de Saint-Maurice: il suffit pour s'en convaincre de mentionner les listes d'abbés, la chronique du IXe siècle ou le Cartulaire. Mais ces textes mentionnent le Valais et l'évêché de Sion comme des domaines extérieurs; les comtes, puis ducs de Savoie garantissaient alors la sécurité des terres de l'abbaye et en respectaient les droits.

Or, il est intéressant de constater la concomitance du mouvement de recours aux archives entre l'abbaye de Saint-Maurice et l'évêché de Sion. Contesté dans son autorité temporelle par les patriotes, l'évêque de Sion, Hildebrand II Jost (1613–1638), a fait copier en 19 volumes tous les textes à l'appui de l'origine et de l'ancienneté de ses droits[23]. Avant d'être placés à la tête de l'abbaye, Jean Miles (1550–1572) et Jean-Jodoc de Quartéry (1657–1669) ont été au service de l'Eglise de Sion, le second étant le protégé de l'évêque Hildebrand II Jost; ils ont participé à ce mouvement et ont rapproché les productions historiographiques de deux principaux centres religieux du Valais, les ouvrant même à des travaux composés en dehors de l'actuel territoire du canton du Valais.

Renouant avec le genre du cartulaire, Gaspard Bérody (1580?–1640) se chargea le premier de copier personnellement ou avec l'aide de divers notaires (Pierre Bataillard, Pierre Charleti, Antoine Greyloz, Georges de Macognin et Angelin Odet) les chartes et les documents en relation avec les diverses possessions de l'abbaye: ainsi il rédigea 9 volumes de copies, encore conservés dans les Archives de l'abbaye[24]; son œuvre fut poursuivie par Henri Macognin de La Pierre (1574–1649), Jean-Jodoc de Quartéry (1608–1669), Louis-Nicolas Charléty (1673–1736), Hilaire Charles et Joseph de l'Isle[25]. En compilant les documents, tous ces auteurs entendaient regrouper les preuves des droits de l'abbaye et, partant, permettre leur consultation rapide et aisée en cas de conflits.

C'est dans ce contexte qu'Hilaire Charles composa son inventaire, en y consacrant 18 ans de sa vie[26]. Selon le principe de pertinence et en tenant compte de l'aire géographique comprise dans les possessions de l'abbaye, il rédige 3694 notices d'analyse, place plus de 10 000 documents dans 78 tiroirs pour 282 paquets. Son inventaire occupe 19 cahiers différents (le cahier X a été copié par Arnold Notz en 1769) qui ont été paginés individuellement, certains paquets et numéros de documents étant cités dans un ordre illogique ou comme de simples ajouts[27]. L'auteur intègre dans chaque paquet 2 à 86 documents et dans chaque tiroir 2 à 7 paquets; il numérote exceptionnellement de manière suivie les documents de plusieurs paquets[28]. Il considère aussi bien les documents qui assoient l'autorité de l'abbaye que ceux qui lui sont défavorables; au nom de sa conception de feudiste, il délaisse à de nombreuses reprises des documents en raison de leur faible intérêt, se contentant d'une courte mention ou d'un renvoi[29]. Selon leur importance, il transcrit inextenso des documents[30] ou dresse l'inventaire des sources disponibles en plus des papiers et des parchemins[31]. Même s'il est profondément marqué par une démarche juridique utilitaire[32], Hilaire Charles fait néanmoins œuvre d'historien en allant rechercher l'origine des droits de l'abbaye, en rapprochant les documents qui se font écho et en reprenant en référence les recueils de textes et tous les travaux historiques faits antérieurement[33]. A l'instar de Jean-Jodoc de Quartéry au XVIIe siècle, il est à la charnière des recherches menées avant lui et celles qui seront développées dès la seconde moitié du XVIIIe siècle, en grande partie à l'aide de son inventaire: ainsi Anne-Joseph de Rivaz[34] et François Boccard[35] se réclamèrent directement de lui.

Nous savons que durant le XVIe siècle plusieurs humanistes protestants suisses visitèrent les archives de l'abbaye ou plutôt purent utiliser

les documents qu'ils souhaitaient voir. Ainsi Johannes Stumpf (1500–1578) en 1544, Sébastien Münster (1489–1552) en 1546, Heinrich Pantaléon (1522–1595) en 1567; pendant son abbatiat (1572–1587), Martin Duplâtre accueillit Josias Simler (1530–1576)[36]. Le chanoine du chapitre de Valère, Pierre Branschen († 1616), établit son catalogue des évêques de Sion en consultant les archives de l'abbaye de Saint-Maurice. L'action de ces érudits fut déterminante dans la connaissance de la production historiographique de l'abbaye de Saint-Maurice en dehors de l'abbaye; avant eux, elle était pratiquement ignorée.

Les listes d'abbés. En fait, c'est surtout autour de catalogues d'abbés que l'histoire de l'abbaye va s'écrire et s'épanouir dès le XVIe siècle. Il y a d'ailleurs une relation de dates entre l'époque du retour sous l'abbatiat de Pierre-Maurice Odet (1640–1657) à une plus grande régularité de vie des chanoines (l'abbé Martin Duplâtre avait déjà amorcé la tendance) et l'apparition des recueils de notes sur les chanoines et les confraternités.

Les premières listes d'abbés remontent au VIe siècle et furent constamment complétées depuis lors. Elles doivent être associées à celles des évêques de Sion qui, en raison de l'union des charges du VIIIe au milieu du IXe siècle et en 1587–1604, comprennent également les noms de plusieurs abbés de Saint-Maurice; ce n'est pas un hasard si la plus ancienne liste conservée des évêques de Sion, celle composée par Pierre Branschen en 1576, est connue entre autres par une copie du chanoine de Saint-Maurice, Henri Macognin de La Pierre, écrite en 1634–1635[37], et qu'aux Archives du Chapitre de Sion nous trouvons une copie du XVIIIe siècle du catalogue des abbés de l'abbaye de Saint-Maurice, du début du XIIe siècle[38]. La première liste imprimée des abbés de Saint-Maurice fut publiée en 1656; elle sera suivie d'autres au XVIIIe siècle qui la renouvelleront en partie, sans pour autant la dépouiller de grossières erreurs[39].

Autres écrits historiques. Dans le prolongement des humanistes du XVIe siècle, l'impulsion fut donnée à la rédaction d'ouvrages historiques par les abbés eux-mêmes: Jean Miles rassembla des notes imposantes, aujourd'hui disparues, sur l'abbaye (il avait déjà dressé le premier catalogue des évêques de Sion), qu'exploita largement septante années plus tard son successeur Jean-Jodoc de Quartéry, à l'œuvre prolifique et éminemment précieuse; Adrien de Riedmatten (1587–1604) laissa un ouvrage sur les droits de la maison abbatiale; Louis-Nicolas Charléty fut l'auteur d'une vaste liste des chanoines de l'abbaye et de gros recueils de textes, faciles d'accès et qui suppléent désormais à la

disparition de certains originaux; à la fin du XVIII[e] siècle, Georges Schiner (1764–1794) poursuivit le catalogue des chanoines de Charléty et rédigea l'index du «Liber Vallis Illiacae» qu'avait établi Jean-Jodoc de Quartéry dans la première moitié du XVII[e] siècle[40]. Au IX[e] siècle, une chronique-catalogue donne un résumé de la fondation de l'abbaye par le roi Sigismond, un catalogue des abbés depuis Hymnénode, premier abbé, jusqu'à Heyminus, «élu récemment par les frères», et la transcription de privilèges pontificaux[41]. Elle représente une source exceptionnelle dans l'historiographie de l'abbaye. Deux autres chroniques, purement événementielles, racontent de nombreux faits en relation avec l'abbaye, la première due à Gaspard Bérody pour les années 1610 à 1642[42], l'autre d'Hilaire Charles couvre les années 1740 à 1765, avec des incursions en 1693 à propos de l'incendie de la ville de Saint-Maurice[43]. Pour être complet, il faut mentionner la chronique universelle de Jean-Jodoc de Quartéry, Caliopè, qui dresse en quatre colonnes parallèles les événements arrivés depuis la naissance du Christ jusqu'à l'épiscopat d'Adrien III de Riedmatten (1640–1646), et, du même auteur, l'inventaire des autels de l'église abbatiale du Martolet, détruite par un éboulement le 3. 1. 1611[44].

En 1618, la *Vie de Saint-Maurice,* composée en vers français par Gaspard Bérody, fut imprimée à Fribourg. Guillaume Bérody publia en 1666 un édifiant ouvrage sur le roi Sigismond, le fondateur de l'abbaye de Saint-Maurice. Jean-Jodoc de Quartéry a consacré tout un volume à saint Maurice et à ses compagnons, aux reliques et au culte des martyrs[45]. De très nombreuses sources dont plusieurs contemporaines des événements ont relaté l'histoire de Saint-Maurice d'Agaune avant et après la fondation de l'abbaye par Sigismond en 515. Elles ont accaparé l'attention des chercheurs, en alimentant de façon tout à fait exceptionnelle et sans qu'une interprétation définitive s'impose la controverse engagée dès la première moitié du XVIII[e] siècle sur l'authenticité du martyre de la légion thébaine par de nombreux érudits protestants. Tour à tour, Pierre de Rivaz et Joseph de L'Isle en seront les meilleurs défenseurs au XVIII[e] siècle. D'avis opposés, leur succéderont aux XIX[e] et XX[e] siècles J.-Bernard de Montmélian, Marius Besson, Léon Dupont Lachenal, Jean-Marie Theurillat, Denis van Berchem, Louis Dupraz, Henri de Riedmatten, Maurice Zufferey et Eric Chevalley[46].

En 1872, la publication de l'ouvrage d'Edouard Aubert, *Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune,* fait apparaître plusieurs éléments forts. Elle est la première histoire imprimée et rédigée par un laïque de

l'abbaye en dehors des textes de dictionnaires. De ce fait, elle fait sortir de leur ghetto, en empruntant de larges pages à leurs auteurs, en particulier à François Boccard, toutes les recherches historiques menées à l'abbaye même dont Gaspard Bérody et Jean-Jodoc de Quartéry au XVIIe siècle, Bartholomeus Michelet († 1759), Pierre Joseph Bourban (1743–?) au XVIIIe siècle avaient été les représentants les plus notoires avec le plus important des historiens locaux du XVIIIe siècle, Anne-Joseph de Rivaz[47]. Elle confirme le découpage de l'histoire de l'abbaye de Saint-Maurice en quatre périodes selon le schéma admis depuis Jean-Jodoc de Quartéry: fondation par saint Théodore (vers 360–515); restauration par Sigismond, roi de Bourgogne (515–814); substitution des chanoines séculiers aux moines (824–1128) et établissement des chanoines réguliers en remplacement des chanoines séculiers (1128 à 1872)[48]. Enfin, l'étude d'Aubert met en évidence la richesse du trésor de l'abbaye; c'est en cela sans doute qu'elle est la plus originale; elle ouvre la voie à de nombreuses études de détail et générales qui vont caractériser l'historiographie de l'abbaye au XXe siècle[49].

Les éditions de sources. La situation éditoriale des archives de l'abbaye de Saint-Maurice est à plus d'un titre paradoxale; d'une part, l'institution a suscité la rédaction dès le Ve siècle de textes, dont un des tout premiers est conservé sous forme d'un original du VIe siècle, l'homélie de saint Avit, évêque de Vienne, prononcée, le 22. 9. 515, lors de la fondation de l'abbaye de Saint-Maurice; son chartrier est avec celui du chapitre de Sion le plus important du Valais et un des plus imposants de Suisse pour des archives ecclésiastiques. En fait, seuls les textes fondateurs de l'abbaye et les chartes en relation avec les rois de Bourgogne ont été pour l'heure correctement éditées[50]. Le «Minutarium majus» qui a fait l'objet d'une transcription dactylographiée et d'un index attend toujours son édition. L'accès réservé, l'ampleur des travaux restés manuscrits et le manque d'inventaires expliquent la faiblesse des éditions, d'autant plus grave que Jean Gremaud (1823–1897) n'a pas pu insérer dans ses *Documents sur le Vallais* les documents de l'abbaye[51].

L'écrit ne constitue pas la seule source d'information sur l'abbaye de Saint-Maurice: les fouilles entreprises sous la direction de Pierre Bourban et de Jules Michel († 1902), dès 1893, ont permis d'enrichir singulièrement les connaissances sur l'abbaye; les résultats livrés par Louis Blondel (1885–1967) devraient être confirmés par de nouvelles campagnes de fouilles; l'apport des éléments du trésor recensés pour la première fois par l'abbé Miles en 1550, de l'épigraphie, des authen-

tiques de reliques et de la numismatique est appréciable, en particulier pour les périodes mérovingienne et carolingienne, bien moins fournies en données textuelles que pour les autres époques. C'est sans doute dans cette diversité de sources d'informations qu'il faut caractériser les archives de l'abbaye de Saint-Maurice dont la richesse attend toujours d'être exploitée.

[1] AAbSt-Maurice, sans cote, François Boccard, Histoire de la légion thébéenne et monumens historiques sur l'antique et royale Abbaye de S. Maurice d'Agaune, t. 2, 1832, p. 87. – [2] Bruckner 13, 122s.; Josef Leisibach und François Huot, *Die liturgischen Handschriften des Kantons Wallis (ohne Kapitelsarchiv Sitten),* Freiburg 1984 (Iter Helveticum 4), 111–129; *Katalog der datierten Handschriften in der Schweiz in lateinischer Schrift vom Anfang des Mittelalters bis 1550,* Bd. 3, bearb. von Beat Matthias von Scarpatetti, Rudolf Gamper und Marlis Stähli, Dietikon-Zürich 1991, 103 (Text) et 38 (Abbildungen). Un bréviaire du XIII[e] siècle, provenant vraisemblablement du scriptorium de Saint-Maurice, est conservé à Londres, British Museum, Ms. Add. 15 413. Signalons qu'aujourd'hui une bibliothèque en cours d'informatisation a été aménagée dans les combles du monastère. Elle comprend plus de 50 000 volumes. – [3] En réalité, plusieurs rouleaux et cahiers ont été également intégrés dans les tiroirs, v. p. ex. AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 288 (16/3/16), p. 563 (32/1/14), p. 604 (34/4/11); Charles 2, p. 757 (52/1/après le n° 14), p. 912 (62/5/127 et 132), p. 980 (67/2/4), etc. – [4] Pour toutes les références, v. infra Inventaires imprimés et Sources manuscrites, 1. AAbSt-Maurice, a) Armoires n° 5–39, Inventaires manuscrits. Anne-Joseph de Rivaz a laissé, le 30. 5. 1800, une description très précise du contenu des archives de l'abbaye, en particulier des manuscrits rangés dans l'armoire, v. AAbSt-Maurice, Charles 2, début du registre, sans pagination. – [5] Jean-Marie Theurillat, *Textes médiévaux relatifs aux monuments archéologiques de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune,* dans *Genava,* nouv. sér. 11, 1963, 163–173. – [6] AAbSt-Maurice, Armoire n° 14, f. 10, cité par Bruckner 13, 134. Selon Sigismond Bérody, les blocs de pierre qui s'abattirent le 3. 1. 1611 sur la basilique de Saint-Maurice eurent pour résultat de «rompre et gaster les formes (stalles) et tout le reste, et cacher les livres soubs les ruines, ainsi que je l'ay veu, étant Choriste en ce temps-là», cité par Léon Dupont Lachenal, *Notes sur la fête de saints martyrs thébains et l'histoire liturgique de l'abbaye d'Agaune,* dans *ESM* 1933, 227. – [7] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 751–768: documents relatifs à Saint-Martin de Graîne, p. 1145: liber Montheoli. – [8] Ib., Charles 1, p. 45 (3/2/5), p. 46 (3/2/7), p. 74 (5/3/11), p. 257 (15/1/1), p. 563 (32/1/14), p. 664 (36/2, après n° 2), p. 684 (38/1/7); Charles 2, p. 863 (58/3/3), p. 865 (58/3/11), p. 1015 (69/1/après n° 21), etc. De nombreux documents manquaient dans le local des archives, en particulier dans l'armoire, selon le témoignage du 30. 5. 1800 de Anne-Joseph de Rivaz (v. Charles 2, début du registre, sans pagination); en prévision du microfilmage par les Archives d'Etat du Valais du fonds d'archives classé par Hilaire Charles, le récolement sur inventaire a fait constater qu'il manquait 130 documents, en 1994 (communication bienveillante de M. Remo Becci que nous remercions). – [9] Ib., Charles 1, p. 523: «Le plus grand est, qu'il nous en manque la plus grande partie (des ordonnances et réglements émanés par LL.EE. de Berne) par la faute des abbés, qui n'ont pas eu soin de s'en procurer des copies et d'en faire un recueil exact, qui leur auroit épargné bien des embarras et des difficultés, et les aurait mis en état de mieux regler leurs

juridictions et de veiller plus efficacement sur leurs officiants». – [10]Ib., Boccard, Histoire de la légion... (v. supra n. 1), p. 57: «Supposant même que la Maison ait vendu quelques parchemins n'est il pas certain qu'il pouvoit se rencontrer bien des articles de nulle valeur dont on se seroit débarrassé». – [11]Ib., Armoire n° 25, Acta regiminis Tobiae Franc, p. 91–93. Les documents sont répartis entre 84 entrées, regroupées en 12 familles principales. Le plan de classement mêle les entrées thématiques et géographiques dont de nombreuses seront reprises par Hilaire Charles. Pour les archives du chapitre de Sion, v. Peter Rück, *Das Archiv des Domkapitels von Sitten,* dans *RHES* 65, 1971, 117. Par comparaison, le premier inventaire conservé pour les archives épiscopales de Sion date de 1428, pour les archives des Dizains de 1541, alors que les archives de la commune de Sion disposent d'un inventaire déjà en 1404, v. Bernard Truffer, *Das Walliser Archivwesen im 16. Jahrhundert,* dans *Vallesia* 28, 1973, 213–244. – [12]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 563 (32/1/14), p. 664 (36/3/après n° 2); Charles 2, p. 743 (51/3, avant le n° 1). – [13]Cela ressort des références marginales des livres de copies de Louis-Nicolas Charléty, ib., Armoire n° 15–17, Liber actorum monasterii Agaunensis... – [14]Ib., Charles 2, p. 981 (68/1/avant le n° 1). – [15]Ib., Charles 1, p. 26 (2/2/après n° 10); Charles 2, p. 1015 (69/1/après n° 21), p. 1019 (69/2/après n° 10). – [16]Ib., Charles 1, p. 81 (6/1/7). Le Cartulaire du Chapitre de Notre Dame de Lausanne est également cité par Charles 2, p. 835 (35/2/1). – [17]Gottfried Partsch et Jean-Marie Theurillat, *Du registre de chancellerie à l'acte notarié. A propos du Minutarium Majus de la chancellerie de Saint-Maurice,* dans *Vallesia* 27, 1992, 1–10. – [18]Sur les sources avant l'an mil v. supra Histoire partie II, avec les notes 1, 2, 4–10, 26, 29–32, 35–38, 40, 41, 45–52; v. également Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* et Theodor Schieffer, *Historisch-diplomatische Einleitung,* dans *MGH DD. Reg. Burg,* 1–87. – [19]Léo Müller, *Recherches sur le matyrologe-obituaire de l'église d'Agaune,* dans *Vallesia* 33, 1978, 79–85. Les notes préparatoires de l'article et diverses transcriptions de documents sont conservées aux AAbSt-Maurice, Archives Léo Müller. – [20]V. pour le détail Bautier/Sornay, 820–826. Il est à noter que plusieurs comptes, dénombrés par Bautier/Sornay, sont classés dans l'inventaire Charles. – [21]Bautier/Sornay, 819. – [22]V. supra Histoire. Il est intéressant de relever les contacts entre l'abbaye de Saint-Maurice et le duc de Savoie, Emmanuel Philibert, en 1569, à propos de l'anneau de saint Maurice; Jean Miles confectionna un faux à partie d'une donation de 1150, pour répondre à l'attente du duc, v. Laurent Ripart, *L'anneau de saint Maurice,* dans *Héraldique et emblématique de la Maison de Savoie (XIe–XVIe s.),* Lausanne 1994, 59s., 84s. – [23]Grégoire Ghika, *Luttes politiques pour la conquête du pouvoir temporel sous l'épiscopat de Hildebrand Jost (1613–1634),* dans *Vallesia* 2, 1947, 71–158. – [24]V. infra, Sources manuscrites, 1. AAbSt-Maurice, Armoire n° 6–14. L'étude la plus complète sur Gaspard Bérody est encore celle livrée par Pierre Bourban, *Gaspard Bérody et sa chronique,* dans *Revue de la Suisse catholique* 20, 1889, 29–39, 89–99, v. en particulier 96s. – [25]Pour le détail, v. infra Sources manuscrites, 1. AAbSt-Maurice, Armoire n° 15–17, 19, 20, 22–24. V. également Liste des abbés. Sur Henri de Macognin de La Pierre et Jean-Jodoc de Quartéry, mentionnons les articles de Léon Dupont Lachenal, respectivement *Notes sur la fête* (supra n. 6), 225s., et *Jean-Jodoc de Quartéry 1608–1669. Chanoine de Sion et abbé de Saint-Maurice. Recherches sur sa vie et ses œuvres,* dans *Vallesia* 26, 1971, 131–186. Il est à remarquer que le «Liber Vallis Illiacae» (AAbSt-Maurice, Armoire n° 21), dû à Jean-Jodoc de Quartéry, permet de connaître de nombreux textes dont les originaux ont disparu dans l'incendie du 24. 5. 1788 des archives de l'évêché de Sion. – [26]François Boccard, *Le*

chanoine J.-H. Charles, prieur et archiviste à l'abbaye de Saint-Maurice, dans *Mémorial de Fribourg* 4, 1857, 360s., repris sous le titre *Un archiviste d'autrefois: le chanoine J(oseph)-H(ilaire) Charles,* dans *AV,* 2e sér. 11, 1955, 356s. De Rivaz (AAbSt-Maurice, Charles 2, début du registre, sans pagination) parle de «douze à quinze ans de travail». Hilaire Charles a daté une partie des cahiers de son inventaire; seules les dates de 1766, 1767, 1768, 1769 et 1770 y ont été relevées. – [27] V. ainsi AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 110–114 (14/4 et 14/5), p. 359–361 (21/4 avant 19/3), p. 403 (22/4/26 placé entre 22/4/10 et 11), p. 493 (27/1/28 placé entre 27/1/17 et 18), etc. – [28] Ib., Charles 1, p. 614–638 (35/1 à 4 et 35/5 et 35/6). – [29] Ib., Charles 1, p. 69 (5/2/après n° 27), p. 85 (6/1 après n° 8, Litt. D), p. 281 (16/2/18); Charles 2, p. 709 (49/2/ après n° 10), etc. – [30] Ib., Charles 1, p. 633–647. – [31] Ib., Charles 2, p. 503 (27/2/après n° 19), p. 506 (27/3, après n° 10), p. 692 (47/3/ après n° 36). – [32] Hilaire Charles a laissé un long jugement sur son travail, dans l'inventaire même, v. ib., Charles 2, p. 1031s.: «Ce n'est que malgré moi, et avec une extrême répugnance, que j'entreprens de travailler à arranger dans nos archives et à noter ici les documents qui concernent les bénéfices dépendants de notre abbaye et lon n'en doit pas etre surpris (...). L'idée, dont je ne puis me défaire, tout bien considéré que la possession ou conservation de nos bénéfices est très peu avantageux au bien commun de notre maison qui est le seul qui doit me toucher, la connoissance que j'ai de l'inutilité de la plupart des titres et documents, à indiquer dans ces notes pour prouver l'union subjective et la régularité des dits bénéfices (...). toutes mes notes qui dans le fond ne sont que des premières ébauches». – [33] V. de manière générale tous les débuts de tiroirs et en particulier ib., Charles 1, p. 154: «Observations sur les prétendus droits temporels des Evêques de Sion riere la Vallée de Bagnes»; p. 227: «Fiefs des Seigneurs de la Tour riere Bagnes et surtout riere Montagnié réunis à l'Abbaye»; Charles 2, p. 1055–1058: Droits de l'abbaye sur l'église Saint-Sigsmond, à Saint-Maurice. – [34] Ib., Charles 2, début du registre, sans pagination: «Analyse faite avec la plus exacte critique et le sain jugement; Analyse qui a couté douze à quinze ans de travail à son infatigable auteur; analyse sans laquelle l'ample archives de l'Abbaye n'est qu'un corps sans ame, puisque au moyen de cette analyse l'Abbaye pouvoit d'un seul coup d'œil connoitre ses droits et juger du fort ou du foible des procès qu'on pouvoit lui intenter». – [35] Ib., Boccard, Histoire de la légion (v. supra n. 1), préface: «On doit donc s'y (= Hilaire Charles) rapporter comme à un auteur de première authenticité». – [36] V. supra Histoire, partie IV, chap. Sous le signe de la décadence et des pertes (XVIe s.). – [37] Catherine Santschi, *Le catalogue des évêques de Sion de Pierre Branschen (1576). Edition critique,* dans *Vallesia* 22, 1967, 90s. – [38] Archives du Chapitre de Sion, tir. 41, Abbaye de Saint-Maurice, n° 1. – [39] *Gallia christiana* 3, Paris 1656, 10–17; Hans Jakob Leu, *Allgemeines Helvetisches, Eydgenössisches oder schweizerisches Lexikon* 12, Zürich 1767, 587s.; *Gallia christiana* 12, Paris 1770, 789–803. En plus de celles qui sont intégrées dans les présentations historiques de l'abbaye (v. infra n. 46), de nombreuses listes séparées d'abbés, inédites et la plupart anonymes, existent encore, v. AAbSt-Maurice, sans cote, Commentaires sur les abbés dès le Xe siècle jusqu'à Adrien de Riedmatten, 12 p.; AEValais, Jean-Jodoc de Quartéry, Caliopè. Libri secundi Vallesiae Sacrae et Profane sue Coenobii pantheon annotationum (...), milieu du XVIIe s. p. 283s.; id., AAbSt-Maurice, Armoire n° 20, Nomenclatura Abbatum Coenobii S. Mauritii Agaunensis, vers 1660, 304 p.; ib., sans cote, Extraict des privilèges de l'abbaye et une mémoire succincte des abbés de St-Maurice, dès 877 à 1687, 34 p.; ib., sans cote, Monumenta antiquitatis abbatiae

Agaunensis, avec la liste des abbés jusqu'à Louis-Nicolas Charléty (1729), 1 cahier; ib., sans cote, Catalogus abbatum Agaunensium a fundatione S. Sigismundi regis ac martyris, 515–1764; ib., sans cote, François Boccard, Catalogue des abbés de Saint-Maurice de Théodule à François II de Rivaz de Saint-Gingolph, numérotés de I à XCIX, juin 1832; ib., sans cote, Carnets du chanoine Eugène Gross. A côté des listes d'abbés, il importe de citer l'existence de listes nominatives de chanoines, rédigées par Louis-Nicolas Charléty en 1728: ib., sans cote, Nomina (catalogus) canonicorum regularium regalis abbatiae S. Mauritii Agaunensis ex antiquo tabulario excerptus, 942–1728, et complétées jusqu'à 1928 entre autres par Hilaire Charles, Grégoire Schiner et François Boccard; ib., sans cote, François Boccard, Catalogus canonicorum regularium regalis abbatiae, 915–1861. Au début de la Chronique d'Hilaire Charles, ib., sans cote, Chronique du XVIII[e] siècle, 128 p., on trouve un Album rectorum Xenodochii S. Mauricii Agaunensis depromptum ex collectis cancellarii monasterii S. Mauritii, 1219–1748/1838. – [40] V. supra n. 38 et infra Sources manuscrites, 1. AAbSt-Maurice, a) Armoires n° 5–39, Inventaires et recueils des sources, en particulier sans cote, Adrien de Riedmatten, Annotationes jurium domus abbatialis..., et Armoire n° 20, Jean-Jodoc de Quartéry, Nomenclatura abbatum. – [41] V. supra Histoire partie I, et infra Abbés, et Theurillat, *L'Abbaye de St-Maurice,* 47–56. – [42] AAbSt-Maurice, sans cote, Berodi Chronica. Memorabilium rerum quaedam monumenta ab anno 1610 ad 1642, 2[e] quart du XVI[e] siècle, 2 vol., éd. par Pierre Bourban, dans *Revue de la Suisse catholique* 1889, 204–217, 377–392, 436–447, 519–529, 616–625, 686–696, 758–768, 865–874, 940–949, 1890, 146–152, 352–362, 467–476, 532–539, 1891, 111–120, 527–543. – [43] AAbSt-Maurice, sans cote, Hilaire Charles, Chronique du XVIII[e] siècle, 128 p., après p. 128: «Ayant commencé vers le milieu de cette année 1765 de me voir heureusement dispensé de me mêler d'aucunes affaires soit intérieures soit extérieures de la maison, j'ai aussi envisagé ce tems la comme l'époque, ou je devois necessairement cesser d'écrire ces petites remarques pour ne pas m'exposer à tomber dans des erreurs presque inévitables lorsqu'on ne parle quaprès des ouidire ainsi punctum satis». – [44] AEValais, Collection Gremaud, Caliopè. Libri secundi Vallesiae sacrae et profanae sue pantheon annotationum a Christo passa usq. ad tempora Adriani III de Riedmatten..., 409 p. et AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 912 (62/5/127). – [45] V. sur l'état des publications sur le martyre de la légion thébaine, à la fin du XVIII[e] s., Gottlieb-Emanuel von Haller, *Bibliographie der Schweizer-Geschichte und aller Theile, so dahin Bezug haben,* t. 3, Bern 1785, 511–533. Relevons parmi les travaux dont plusieurs sont demeurés inédits: Bibliothèque municipale Sainte-Geneviève, Paris, 561 (H.l. in fol. 13): Jodoc de Quartéry, Vita et gesta S. Sigismondi regis et martyris fundatoris nostri regii monasterii S. Mauricii Agaunensis, 1660, 237 p.; Joseph de l'Isle, *Défense de la vérité du martyre de la légion thébéenne, autrement de S. Maurice et de ses compagnons pour servir de réponse à la dissertation critique du ministre Dubordieu, avec l'histoire détaillé de la même légion,* Nancy 1737, 309 p.; AEValais, Rz 48, Pierre de Rivaz, Histoire du martyre de saint Maurice et ses compagnons soit de la Légion thébéenne avec de nouveaux fastes des empereurs Dioclétien et Maximien conciliés avec tous les anciens monuments, 16. 10. 1758 et 10. 12. 1759, 2 cahiers de 45 feuilles chacun; AEValais, Rz 48, Pierre de Rivaz, Eclaircissements sur la Légion thébéenne, 10. 11. 1759, 266 p., publié sous le titre *Eclaircissements sur le martyre de la Légion thébéenne et sur l'époque de la persécution des Gaules, sous Dioclétien et Maximien,* Paris 1779, 368 p. – [46] Pour les références, v. infra Bibliographie et Eric Chevalley, *La Passion anonyme de saint Maurice. Edition*

critique, dans *Vallesia* 45, 1990, 119. – [47]AAbSt-Maurice, sans cote, Gaspard Bérody, Historia Ecclesia S. Mauricii; ib., sans cote, Bartholomeus Michelet (mort en 1759), Histoire de l'ancienne et royale abbaye de saint-Maurice d'Agaune ou Agone, annoté par François Boccard, 260 p.; ib., sans cote, Pierre Jos. Bourban, Appendix seu verius sinopsis fundationum, mutationum et plerorumque jurium, donationum et memorabilium almae et regiae Domus Abbatialis Agaunensis fundatae seduni in Vallesia. Quae Sinopsis desumpta est ex vera copia ex ipsis originalibus extracta cancellariae dictae Regiae Abbatiae Agaunenis per capitalia et relationes fideles redacta, 1781, 180 p.; ib., sans cote, Joseph de l'Isle, Histoire de l'ancienne et royale abbaye de S. Maurice d'Agaune, va jusqu'à Charléty, 267 p. suivi des textes fondamentaux de l'abbaye, soit XLIII preuves, 90 p. (copie faite sur l'original manuscrit déposé à la bibliothèque de Besançon, en 1860). AEValais, Rz 16, 886 p., et Rz 17, p. 1–328: Anne-Joseph de Rivaz, Historia Abbatiae Agaunensis (autre version aux AAbSt-Maurice, Armoire n° 36, 555 p.). A cette nomenclature, il faut ajouter les travaux restés manuscrits de Jérôme Wolf, Histoire de la légion thébéenne et monuments historiques sur l'antique et royale abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, 253 p., et d'Eugène Gross, Histoire de l'abbaye de Saint-Maurice (de Sigismond à François de Rivaz, 1822–1834), 400 p. Parmi les manuscrits à caractère historique, mentionnons en un au contenu particulier: Précis historique de la Révolution connue sous le nom de Bagarre à Monthey à l'expulsion du gouverneur Hildebrand Schiner. A côté des études d'ensemble sur l'historiographie valaisanne avant 1850, et, partant sur l'historiographie de l'abbaye de Saint-Maurice: Jules-Bertrand Bertrand, *Le Valais. Etude sur son développement intellectuel à travers les âges,* Sion 1909, 70–120, et Louis Carlen, *Kultur des Wallis 1500–1800,* t. 1, Brig 1984, 133–149, 263s., consulter les articles de Catherine Santschi, en particulier *Pantaléon et l'historiographie valaisanne,* dans *AV,* 2[e] sér. 15, 1968, 171–196, et *Johannes Stumpf et l'historiographie valaisanne,* dans *Vallesia* 24, 1969, 153–210. – [48]Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 2, a proposé en 1954 une division en cinq périodes de l'histoire de l'abbaye de Saint-Maurice en suivant sa vie intérieure et l'ordre de ses réformes: les moines (fondation monastique jusqu'au début du IX[e] s.); les canonici (vers 830–1128); les chanoines réguliers (1128 – fin du XIII[e] s.); la collégiale (fin du XIII[e] s. – XVII[e] s.); et le retour à la régularité, régime encore en vigueur aujourd'hui (dès le XVII[e] s.). – [49]V. dans une perspective historiographique en particulier les répertoires bibliographiques des publications d'auteurs dont le nom est lié à la recherche historique sur l'abbaye de Saint-Maurice, aux XIX[e] et XX[e] s.: André Donnet, *Notes historiques du chanoine Anne-Joseph de Rivaz sur les évêques de Sion au XVIII[e] siècle,* dans *Vallesia* 42, 1987, 3 n. 1; *Le chanoine et curé Boccard lu par Charles-Louis de Bons à la Société d'utilité publique suisse réunie à Sion en 1867,* Sion 1869, 12 p.; P(ierre) B(ioley), *Le chanoine Pierre Bourban. Très révérend Prieur de l'Abbaye de Saint-Maurice, 1854–1920,* dans *AV* 5, 1921, 115–118; Marcel Michelet et Isaac Dayer, *Un prêtre du Vieux Pays: le prieur Bourban,* Saint-Maurice 1937, 147–152, 185–194; J(ules)-B(ertrand) Bertrand, *Le chanoine Eugène Gross et son œuvre historique,* dans *AV,* 2[e] sér. 1, 1929, 34–37; Léon Dupont Lachenal, *Eugène Gross (1852–1929),* dans *ESM* 1929; id., *†Monseigneur Marius Besson. Historien et ami du Valais,* dans *AV,* 2[e] sér. 5, 1945, 375–395; *Bibliographie des diverses publications du chanoine Léon Dupont Lachenal,* par Léon Imhoff, puis par Jean-Claude Morend, dans *AV,* 2[e] sér. 13, 1962, 479–502, et 2[e] sér. 65, 1990, 9–15; André Donnet, *Hommage à Louis Blondel: 24 novembre 1885 – 17 janvier 1967,* dans *Vallesia* 23, 1968, 1–22. – [50]Un état des publications des sources jusqu'en 1258 est

fourni avec quelques erreurs par Zufferey, *Abtei Saint-Maurice,* 321–334. Remo Becci prépare dans le cadre de l'Ecole des Chartes de Paris l'édition complète des sources du chartrier de Saint-Maurice, 1128–1292. Il est le premier à avoir publié intégralement un compte de l'abbaye de Saint-Maurice, *Le journal des recettes et dépenses de l'abbé Barthélémy de Saint-Maurice ou la gestion familiale d'une mense abbatiale (1334–1348),* Lausanne 1994, 61–180 et index (Mém. de licence en histoire médiévale, Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne). – [51] *Documents relatifs à l'histoire du Vallais,* dans *MDR* 29, 1875, p. VI.

SOURCES MANUSCRITES

Remarques générales: Puissance temporelle et spirituelle, l'Abbaye de Saint-Maurice exerça une forte influence sur de nombreuses régions plus ou moins éloignées, en Suisse, en France, en Allemagne et en Italie. Le nom de son saint fondateur fut repris par de nombreuses églises, prieurés et paroisses. De nombreuses églises ou chapelles relèvent à un certain degré de la juridiction abbatiale. Il n'est pas possible de répertorier toutes les institutions qui ont conservé des documents en relation avec l'action de l'abbaye. Notre choix est volontairement limité et centré sur les archives d'institutions religieuses qui ont été placées dans l'influence de Saint-Maurice ou qui, momentanément, lui ont été rattachées.

Inventaires imprimés:

Anton, Hans Hubert, *Studien zu den Klosterprivilegien der Päpste im frühen Mittelalter; unter besonderer Berücksichtigung der Privilegierung von St. Maurice d'Agaune,* Berlin 1975 (Beiträge zur Geschichte und Quellenkunde des Mittelalters, Bd. 4), 7–21.

Bautier, Robert-Henri et Sornay, Janine, *Les sources de l'histoire économique et sociale du Moyen Age, vol. 2: Archives ecclésiastiques, communales et notariales. Archives des marchands et des particuliers,* Paris 1971, 819–827, 1357–1358.

Bruckner 13, 121–134.

HP, 135–147.

L'Isle, Joseph de, *Inventaire du trésor de l'abbaye de Saint-Maurice, 1730,* dans *Acta sanctorum,* sept. VI, 3[e] éd., Paris 1867, 355–356.

Martin, Paul-Edmond, *Catalogue des manuscrits de la collection Gremaud conservés aux Archives d'Etat de Fribourg,* Fribourg 1911, 9.

Michelet, Henri, *Bullaires de l'Abbaye de Saint-Maurice,* dans *Pierre de Rivaz, inventeur et historien 1711–1772. Sa vie et ses occupations professionnelles. Ses recherches techniques. Ses travaux historiques,* dans *Vallesia* 42, 1987, 300–302.

Roduit, Benjamin, *Les collèges en Valais de 1870 à 1925. Tradition ou modernisation,* dans *MDR* 4[e] sér. 1, 1993, 373–376.

Schieffer, Theodor, *Die Urkunden der burgundischen Rudolfinger. Historisch-diplomatische Einleitung,* dans *MGH DD Reg. Burg.,* 371–373.

Theurillat, Jean-Marie, *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune. Des origines à la réforme canoniale, 515–830,* dans *Vallesia* 1954, 4–5.

Thurre, Daniel, *L'atelier roman d'orfèvrerie de l'abbaye de Saint-Maurice,* Sierre 1992, 13–14, 395.

Zufferey, Maurice, *Die Abtei Saint-Maurice d'Agaune im Hochmittelalter (830–1258),* Göttingen 1988 (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 88), 16–20, 312–339.

1. Archives de l'Abbaye de Saint-Maurice:

Remarques préliminaires: Dans les travaux historiques, on cite traditionellement certains inventaires manuscrits, recueils des sources, registres, etc. par nom d'auteur ou par titre et jamais par cote d'archives. On a gardé cet usage dans les notes. On retrouve ces indications parmi les sources énumérées selon leur cote d'archives par la concordance suivante:

Charles 1 et 2 v. a) Armoires n° 22–24.
Charléty, Liber actorum 1–3 v. a) Armoires n° 15–17.
Charléty, Nomina canonicorum v. infra a) Armoires sans cote.
Lib. Bagn. v. a) Armoire n° 9.
Lib. Bern. v. a) Armoire n° 10.
Lib. Illi. (Val. Illia.) v. a) Armoire n° 21.
Lib. Ollo. v. a) Armoire n° 5.
Lib. Sab. v. a) Armoire n° 12.
Lib. sti. Jac. v. a) Armoire n° 7.
Macognin v. a) Armoire n° 19.
Min. maj. v. c) Registres et rouleaux avant 1500, Minutarium majus.
Min. min. v. c) Registres et rouleaux avant 1500, Minutarium minus.
Quartéry, Nomenclatura abbatum v. Armoire n° 20.

a) Armoire n° 5–39, Inventaires manuscrits et Recueils des sources:

Concernant les inventaires d'archives v. Armoire n° 22–25 et 34–35; les recueils des sources v. Armoire n° 5, 6, 8–17, 19–21, 25–27, 36–39.

Sans cote, Archives de l'abbaye de Saint-Maurice, soit inventaire des documents de l'Abbaye, sans cotation, groupés chronologiquement selon diverses années, rédigé avant l'inventaire Charles.

Sans cote, Index rerum contentarum in libris manuscriptis foris intitulatis Sabaudia, Senlis, Burgundia, Berne, St-Maurice, Bagnes, Salvan. Inventaria, 11. 4. 1765–1766, dû à Hilaire Charles.

Sans cote, Jean-Jodoc de Quartéry, Coenobii Agaunensis Pantheon annotationum, 1650, 406 p.

Sans cote, Adrien Riedmatten, Annotationes jurium domus abbatialis sancti Mauricii, 1588.

Sans cote, Louis-Nicolas Charléty, Nomina (catalogus) canonicorum regularium regalis abbatiae S. Mauritii Agaunensis ex antiquo tabulario excerptus, 942–1728, complété jusqu'à 1928 entre autres par Hilaire Charles, Grégoire Schiner et François Boccard.

Armoire n° 5, Liber Olloni, 1157–1803, 133 f.
Armoire n° 6, Liber Agaunensis, 515–1660, 188 f.
Armoire n° 7, Liber Xenodochii Sancti Jacobi Agauni, 1214–1779, 178 f.
Armoire n° 8, Liber Salvany et Choexii, contient des documents de 515 à 1651, 179 f., index.
Armoire n° 9, Liber vallis de Bagnes, 1150–1650, 175 f., index.
Armoire n° 10, Liber Bernae, Friburgi et Valdensis pagi, 1137–1671, 184 f., index.
Armoire n° 11, Liber Galliae et Burgundiae, contient des documents de 943 à 1636/1745, avec un index.
Armoire n° 12, Liber Sabaudiae, 1108–1782, 135 f.

Armoire n° 13, Liber vallis Abundantiae et prioratus Silvanecti (Senlis) in Gallia, 1108–1668, 182 f.

Armoire n° 14, Inventarium tam sacrae quam domesticae supellectilis ac rerum omnium ad ecclesiam et monasterium Agaunensium spectantium/Abbaye, anciennes redevances, et inventaires des tableaux, ustensiles, mobilier, de la literie, de la coutellerie, des ustensiles et meubles relatifs à l'abbaye, aux chapelles du Scex, de Saint-Laurent, de Vérolliez, de Notre-Dame du Bourg, de la cure de Saint-Sigismond, de la chapelle de Saint-Sigismond, des cures de Choëx, Bagnes, de Vollèges, de Vétroz et de Plan-Conthey, dans les maisons à Cries, à Barges, et dans la maison abbatiale de Bagnes, 1645/1773, 138 f. (v. autre inventaire de la maison abbatiale de 1567, révisé en 1600, publié par Alfred Millioud, dans AV 2, 1918, 107–113).

Armoire n° 15–17, Louis-Nicolas Charléty, Liber actorum monasterii Agaunensis t. I: Ab anno 360 usque ad annum 1357; t. II: Ab anno 1357 usque ad annum 1764; t. III: Supplementum (1204–1672), rédigés vers 1728 et reliés en 1766.

Armoire n° 19, Chartes, Abbaye de Saint-Maurice. Copiae Henrici de Macognino de Petra canonici Agaunenis, 1634–1635, 700 p.

Armoire n° 20, Jean-Jodoc de Quartéry, Nomenclatura abbatum coenobii S. Mauritii Agaunensis, vers 1660, 304 p.

Armoire n° 21, Jean-Jodoc de Quartéry, Liber Vallis Illiacae, milieu du XVIIe s., 269 p.

Armoire n° 22–24, Hilaire Charles, Inventaire des archives de l'abbaye de Saint-Maurice, 2 vol. accompagné d'un supplément, 1761–1782, paginés ultérieurement de 1 à 720 pour le premier, 600 à 1147 pour le second. Ils relatent plus de dix mille actes analysés, classés et cotés (copie, faite vers 1872, en un volume à la Bibliothèque nationale, Paris, «Extrait des archives de Saint-Maurice, FR. Nouvel. acq. No 1251. Bibliothèque nation. Manuscrits»).

Armoire n° 23, Catalogue des ouvrages manuscrits et imprimés contenus dans la grande armoire des archives de l'abbaye, n° 1–41, par Pierre Bourban, inséré dans l'Inventaire Charles, fin XIXe s.

Armoire n° 25, Acta regiminis Tobiae Fran. abbatis, XVIIe s. (après 1686): p. 92–93 contient un inventaire.

Armoire n° 25 bis, Abbaye, Miscellanea. Acta saeculorum. Administratio spiritualis, XVIIIe s., non paginé.

Armoire n° 26, Liber franchesiarum et libertatum S. Brancherii, Martigniaci et banderiae Intermonti, non paginé.

Armoire n° 27: Jodocus Quarterius, Miscellanea, XVIIe s.–XIXe s., non paginé (v. également ci-dessous Registres et rouleaux ... après 1500: Livre des comptes de Jean-Jodoc de Quartéry).

Armoire n° 34, Extrait sommaire des titres de l'abbaye de Saint-Maurice par Samuel de Bolliet, 1686, 605 p.

Armoire n° 35, Ordo antiquus archivi Abbatiae Sti Mauritii Agaun. Bolliet, XVIIe s., 1379, analysés et cotés.

Armoire n° 36, Histoire de l'abbaye de Saint-Maurice par Anne-Joseph de Rivaz, fin XVIIIe/début XIXe s., 555 p.

Armoire n° 37, Cartulaire de l'abbé de Rivaz: procès de Vérolliez avec les bourgeois de Saint-Maurice, le théâtre et le collège, 1817–1823, 349 p.

Armoire n° 38, Copie des actes signés par l'abbaye soit registre des titres rière le Valais, XVIII[e] et XIX[e] s., non paginé.

Armoire n° 39, Registre des titres rière le canton de Berne, de Fribourg, de la France et de la Savoie, XVIII[e] s., non paginé.

b) Tiroirs 1–84, A–Z, AA–DD, Fonds des parchemins et des papiers:

Remarques: Les documents des tiroirs sont cités avec une cote tripartite, p. ex. 62/1/133, dont le premier élément (chiffre[s] ou lettre[s]) indique le tiroir, le deuxième le paquet dans ce tiroir et le troisième la pièce dans ce paquet. Le fonds classé par Hilaire Charles a fait l'objet d'un microfilm de sécurité de la part des Archives d'Etat du Valais (45 microfilms de 35 mm). Les documents originaux avant 1250 sont conservés sous forme photographique au Lichtbildarchiv älterer Originalurkunden bis 1250, Philipps-Universität Marburg/Lahn, v. Frank Michael Bischoff, *Die Datenbank des Marburger «Lichtbildarchivs älterer Originalurkunden bis 1250». Systembeschreibung und Versuch einer vorläufigen statischen Auswertung, in Fotografische Sammlungen mittelaterlicher Urkunden in Europa (...),* hg. von Peter Rück, Sigmaringen 1989 (Historische Hilfswissenschaften 1), 66.

Tiroirs 1–78, selon l'inventaire Charles, comprenant selon leur ordre d'apparition les thèmes suivants: privilèges de l'abbaye, droits rière Vétroz; Bagnes, Entremont, Martigny, Saxon et Fully; Salvan; Saint-Maurice; Choëx et Massongex; Monthey, Val d'Illiez; Vouvry et Barges; LL.EE. de Berne, Gryon et Lavey; Gryon; Ollon, Aigle, les Ormonts, Yvorne, Noville, Villeneuve, Vevey, La Tour de Peilz, Pully, Lutry, Saint-Saphorin, Lully et Lussy, Oron; Rue; Etats du roi de Sardaigne; royaume de France; legs, fondations et donations; chapelles sur le territoire de Saint-Maurice; prérogatives, offices, constitutions de l'église et abbaye de Saint-Maurice; et bénéfices encore actuellement dépendants de l'abbaye.

tir. 62/1/133, «Catalogue des bienfaiteurs de l'Abbaye» copié par Jean-Jodoc Quartéry sur un ancien «Martyrologue», 1667, 64 p. (cité aussi Albus Benefactorum SS. Ecclesiae Agaunensis).

Tiroirs 79–84, sans inventaire, aux titres suivants: cure de Collombey; cures de Collombey, de Monthey et de Troistorrents; cure de Troistorrents; hôpital de Saint-Jacques, paroisse de Saint-Maurice (tiroirs 82–84).

Tiroirs A–Z, AA–DD, sans inventaire, comprenant les objets suivants: titres concernant le château de Saint-Martin de Graîne dans la vallée d'Aoste jusqu'en 1715 (ces documents ont été en fait restitués, v. aussi tiroir 52 de l'inventaire de Charles); correspondance des abbés au XVIII[e] s.; lettres du chanoine Hilaire Charles au sujet du procès de Monthey; hôpital Saint-Jacques, alpages 1793; théâtres, collèges et programmes; collèges, scientifiques; fouilles sur l'emplacement des anciennes basiliques (Martolet); administration spirituelle et temporelle au XVIII[e] s.; France, quittances ou lettres pour le sel de Salins et pour la rente de l'abbaye; alpages, montagnes et forêts; vieux rentiers; procès à propos de la délimitation des alpages de Salanfe au XVIII[e] s.; copies de reconnaissances; fouilles 2; supplément Aoste, Challant, Graîne; bulles ou confirmations des abbés, XVIII[e] s.; bénéfices; histoire de l'abbaye; histoire de l'abbaye et du Valais, XIX[e] s.; procès: expropriations pour le passage du chemin de fer; inventaires de biens, de mobiliers; comptes; Berne; vota

religionis: dispositions par testament; procès avec Berne; titres de l'église de Collonges; brochures sur le Valais et la Suisse; documents à classer; questions au sujet des propriétés rière Lavey.

c) Registres et rouleaux avant 1500:

Remarques: Pour le détail, v. Bautier/Sornay, 820–826. Plusieurs rouleaux se trouvent dans les tiroirs analysés par Hilaire Charles.

Minutarium majus, 1383 actes transcrits, datant entre 1260 et 1300, 239 f.

Minutarium minus, environ 100 actes transcrits, datant entre 1300 et 1330.

Comptes généraux de l'abbaye, soit comptes des recettes et des dépenses, 1285–1286 et 1457, de la courrerie, 1309, et XVe s.; comptes particuliers, 1360–1361, 1395, comptes de la taille, 1420, 1438, 1489–1494, comptes de recouvrement des arriérages de service et usages dus à l'abbaye, 1458–1466; carnets de recouvrement des recettes en «blés», 1320–1321 à 1466 avec des lacunes.

Revenus tirés des divers domaines de l'abbaye, Bagnes et Vollèges; Ollon, Sales et Gryon: comptes des tailles, rôle des habitants astreints au plaid général à Bagnes, comptes de la maison d'Ollon, 1325–1468.

Censiers, terriers et reconnaissances, documents généraux et relatifs à de nombreux domaines en Valais et dans le Chablais vaudois, XIIIe s. – 1496.

Registres judiciaires, soit registres des décisions de justice du lieutenant du juge de la terre de l'abbé, 1449, 1493–1500, soit registres des mistralies abbatiales de Bagnes, 1328/1329, 1344, 1448, 1460, de Vouvry, 1425–1428, 1430–1440, 1473–1480, et de la cour de l'abbé à Choëx et à Vérossaz, 1455–1465.

Registre et procédures de l'Inquisition concernant l'hérésie en Val de Bagnes, 1453–1458.

Registres de minutes d'actes passés sous le sceau de l'abbé et portant ratification des transferts de possession, en conséquence du droit de lods et ventes: Bagnes, 1486–1514, Ollon, 1486–1497 et Saint-Maurice, 1499–1501.

Journaux de recettes ou/et dépenses de l'abbé, 1334–1339, 1346–1347, 1458–1459, 1476–1478; recettes des tailles, services et usages de l'abbé, pour diverses régions autour de Saint-Maurice, à Bagnes et dans l'Entremont, 1440–1499.

Reconnaissances en faveur de l'aumônerie, à Bagnes, Saint-Maurice, Vérossaz et Cries, 1348–1479.

Compte des rentes, plaids, cens, aumônes, etc., de la sacristie, 1350–1351.

Reconnaissances en faveur de la sacristie pour divers lieux, 1340–1487.

Liber chori, 2 feuillets, 1150–1345 et 1345–1614.

d) Registres, rouleaux, plans et des documents non classés par Hilaire Charles, après 1500:

Inventaire de l'abbé Pierre IV Maurice Odet: abbaye, anciennes redevances et inventaire de 1654 des tableaux et des meubles, 138 f.

Livre des comptes de Jean-Jodoc de Quartéry, 1657–1662 (en complément de l'Armoire n° 27).

Comptes de l'abbé Jean Joseph Claret, 1737–1745.

Liber capituli (ab 1718).

Statuta capituli (ab 1718).

Séances du chapitre, 1841–1873.

Acta capituli, 1874–1922.

Carnet de fouilles entreprises sous la direction de Pierre Bourban, fin XIXe s. – XXe s.
Mission d'Algérie (Orphelinat de Nadjez Amar), 1855–1860.
Constitutions et règles de l'abbaye, XXe s.
Collection Vallesiana (regroupement d'ouvrages, d'articles et de documents sur le Valais et l'abbaye de Saint-Maurice par le chanoine Henri Michelet): carton «archives du collège» (programmes et affichettes du théâtre, prospectus et programmes, papiers officiels de la fondation de l'abbaye, correspondances, fin 1800–1942); documents et études de Pierre Bourban, cahiers de la Société littéraire de collégiens du Collège de Saint-Maurice (2e moitié du XIXe s.), protocoles de la Société académique de Saint-Maurice et de la Conférence Saint-Vincent de Paul, correspondance (témoignages), lettres reçues, gestion annuelle de l'abbaye, construction du nouveau collège, visite canonique, 2e moitié du XIXe s. – 1957.
Archives de l'Agaunia: carnets de quittances, listes des membres, sujets exposés lors des séances et consignés dans des cahiers d'honneur, photographies, procès-verbaux des assemblées générales et des séances de comité, factures et correspondances, 1912–1970.
Documents relatifs au collège: Nomina Litteratorum, 1807–1808, 1817–1821; Catalogus Studiosorum, 1838–1843; Tableau des notes de mérite et des prix, 1901–1914, 1916, 1932–1937. Fichiers des élèves, depuis 1940 (pour la période antérieure, v. *Palmarès, programme des cours... Collège de Saint-Maurice,* Saint-Maurice, dès 1807). V. en raison de la richesse de leur contenu, *Les Echos de Saint-Maurice,* Saint-Maurice, dès 1902, et *Annuaire de l'Abbaye,* Chancellerie, Saint-Maurice, dès 1972).
Plans et cartes: Territoire de Choëx, vers 1713; Condémine en haute Seigneurie, 1715; domaines des Barges, 1722; montagnes d'Emosson et Barberine, possédées par l'abbaye de Saint-Maurice et ses hommes de Salvan et Fignaux, 28. 8. 1733; vignes et des terres en Cries, Caillettes, région de Bex, XVIIIe s.; montagne de Salanfe, 4. 8. 1772; «Carte topographique des environs et de la ville de Saint-Maurice jusqu'au cours du torrent de Bonvoisin», 1775; propriétés de Maurice Odet à Saint-Maurice, Bex, Aigle, Massongex, Val d'Illiez, 1885–1886; Grand Vérolliez, 1843; clocher de l'abbaye, 1942; fouilles, au Martolet, 1945.
Fonds des abbés ou chanoines: Joseph Paccolat, Pierre Bourban, Eugène Gross, Edmond Humeau, Joseph-Tobie Mariétan, Bernard-Alexis Burquier, Georges Rageth, Léo Müller, Norbert Viatte, Paul Saudan, Léon Dupont Lachenal, etc.

2. Archives de la Commune de Saint-Maurice:

Fonds des parchemins, rouleaux de parchemins et registres, selon inventaire de Bernard Truffer et Grégoire Ghika, rédigé en 1969–1971: Pg 1 – Pg 944 (1265–18171), Pg R 1 (1316–1539) – Pg R 15 (1407–1408); R 1 (1400–1437) – R 167 (1925–1940), documents principalement du XVe s. (reconnaissances, testaments et carnet de recettes) concernant en particulier la cure de Saint-Maurice, les chapelles de Sous-Bourg et de Vérolliez relevant des possessions de l'abbaye.
Fonds des papiers, en cours d'analyse aux AEValais; il est important dès la seconde moitié du XIVe s. et se poursuit jusqu'au XIXe s.

3. Archives cantonales vaudoises, à Chavannes-près-Renens:

Ad 29, Cartulaire de l'abbaye de Saint-Maurice, reproduction photographique de l'exemplaire conservé à l'Archivio di Stato di Torino.

Ah 3, Procès du curé de Saint-Sigismond à Saint-Maurice, Rodolphe Bouvier, contre l'abbaye de Saint-Maurice pour une affaire de sépulture, 1540.

Ah 10, Copies d'actes concernant des conflits entre l'abbaye de Saint-Maurice et les bourgeois de ce lieu, 1282 et 1306.

Bb 12, Registres d'actes pour le bailliage d'Aigle et accords avec l'abbaye de Saint-Maurice, début du XVIII[e] s.

C XIII b 1–7, Chartes relatives à l'abbaye de Saint-Maurice, 1245–1585/1588.

4. Archives d'Etat de Fribourg:

Remarque: Un certain nombre des volumes de la série Valais sont mis en dépôt aux AEValais; sur cette série, v. Paul-Edmond Martin, *Catalogue des manuscrits de la collection Gremaud conservés aux Archives d'Etat de Fribourg,* Fribourg 1911, 1–36.

Série Valais, Jean Gremaud, n° 21, Abbaye de Saint-Maurice, p. 1–26: origines de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, notice et documents; p. 27–103: notes et extraits historiques pour l'histoire de l'Abbaye de Saint-Maurice, des origines au XII[e] s.; p. 105–250: recueil de documents relatifs à l'abbaye de Saint-Maurice, IX[e] s. – 1642; p. 252–261: Hubert, abbé de Saint-Maurice, duc entre le Jura et le Mont Joux, 859–866/867; p. 263–268: nécrologes de l'abbaye de Saint-Maurice; p. 312–318: catalogue des églises sous le vocable de Saint-Maurice dans les diocèses de Lausanne, Constance, Bâle, Coire et Besançon.

5. Archives d'Etat du Valais à Sion:

AVL 143: nouveau catalogue des évêques de Sion et des abbés de l'abbaye de Saint-Maurice, continué jusqu'en 1848 par Aloïs de Riedmatten, inséré dans un vol. manuscrit.

Fonds de Rivaz:

Rz 16, 886 p., et 17, p. 1–328: Anne-Joseph de Rivaz, Opera historica 16 et 17: Historia Abbatiae Agaunensis, fin XVIII[e] s.–début XIX[e] s.

Rz 30: bullaires de l'abbaye de Saint-Maurice (515–1631), Rz carton 70, fasc. 23.

Fonds du Département de l'Instruction publique:

1DIP 4, Collège-lycée de Saint-Maurice, 1803–1898.

2DIP 10, Abbaye et Collège de Saint-Maurice: correspondance, conventions, etc., 1897–1914.

DIP rayon 9, Protocoles des séances de l'Instruction publique.

DIP rayon 10, Collèges, généralités, 1919–1971.

6. Archives de la Bourgeoisie de Sion:

Fonds en dépot aux AEValais.

Collection principale des Walliser Landratsabschiede (cité ABSion, 204/vol.); d'autres séries existent ailleurs, notamment dans les fonds des Archives d'Etat du Valais, pour un survol historique et une première approche, v. Bernard Truffer, *Das Walliser*

Archivwesen im 16. Jahrhundert, dans *Vallesia* 28, 1973, 219, et id., *Les Recès de la Diète valaisanne, source primordiale de l'histoire de notre pays du 16e au 18e s. (...),* dans *AV* 57, 1982, 145–155, et 58, 1983, 197.

Tiroir 1: abbaye de Saint-Maurice, n° 1–57, 1150–1705.

7. Archives de l'évêché de Sion:

N° 367: abbatia Agaunensis, comprenant 348 documents, de 1146 à 1980.

N° 373/12–21.

Liber ordinationum, 1757–1875.

8. Archives du Chapitre de Sion:

Tiroir 41: Abbaye de Saint-Maurice.

Thèque 53, 52 h: inventaire du trésor dressé par Pierre de Rivaz, XVIIIe s.

9. Bibliothèque des capucins à Sion:

R 215/1, 335–354: Mémoire sur les titres de l'abbaye de St-Maurice d'Agaune, par Isidore Rudaz, 1848 [cité par André Donnet et Jean-Paul Hayoz, *Catalogue des manuscrits historiques du P. Isidore Rudaz, capucin (1800–1868),* dans *Vallesia* 11, 1956, 161].

10. Archives de l'Hospice du Grand Saint-Bernard:

N° 17, 17 bis et 33: «reliques/Abbaye de Saint-Maurice».

Dépôts à l'étranger

Selon les renseignements aimablement communiqués par l'archiviste départementale de la Côte d'Or, Mme Françoise Vignier, par le directeur des Archives départementales de la Haute-Savoie, Mme Hélène Viallet, par le directeur des Archives départementales de l'Oise, Mme Geneviève Etienne, et par Mme L. Guilleme, présidente de l'Académie de la Val d'Isère, et M. Jean-Paul Bergerie, responsable des archives diocésaines de Tarentaise, que nous remercions.

11. Archives départementales de la Côte-d'Or, Dijon:

Série 41 H, Prieuré de Saint-Jean de Semur, 1240–1790, comprenant: liasses H 764 à H 771: titres généraux (donations, privilèges, préséances, sécularisations, prieurs et religieux, bâtiments, droits seigneuriaux et justice, bois, etc.); cartulaires n° 233 (1557) et 234 (XVIe s.); et terriers n° 1695 (XVe s.), 1698 (1507) et 1968 (1554).

V. en comparaison AAbSt-Maurice, Charles 2, 847–865 (58/1–3).

12. Archives départementales de la Haute-Savoie, Annecy:

Consulter pour la description précise des séries H et SA, ainsi que de la sous-série 43 J: Avezou, Robert, *Archives départementales de la Haute-Savoie. Répertoire numérique de la série H (clergé régulier),* Annecy 1932. – Devos, Roger, *Archives de la Haute-Savoie. Inventaire du fonds de l'Académie chablaisienne, 43 J.,* 1989, rapport dactylographié. – Perret, André/Oursel, Raymond/Mariotte, Jean-Yves/Roubert, Jacqueline, *Archives de l'ancien duché de Savoie, série SA. Inventaire, t. I: Archives de Cour, SA 1 à SA 259,* Annecy 1966.

Série H (clergé régulier) comprenant: 1 H 1–5, abbaye d'Abondance (1360 – début du XIXe s.); 2 H 1–8, abbaye d'Entremont (1508 – XVIIIe s.) et 4 H 1, abbaye de Sixt (1366–1791).

Série SA, archives rétrocédées de Turin, Archivio di Stato, Sezione di Corte, soit SA 178–179, fonds des abbayes, Abondance; SA 182–200, fonds des abbayes, Entremont; SA 203, fonds des abbayes, Sixt et SA 215, fonds des bénéfices, Abondance.

Sous-série 1 J, pièces isolées, à savoir 1 J 870: comptes rendus au fermier de l'abbaye d'Entremont pour les années 1568–1571 et 1 J 1983 et 1984, bulle d'Innocent III (1198–1216) et d'Adrien IV de 1155 en faveur de l'abbaye de Sixt.

Sous-série 43 J, fonds de l'Académie chablaisienne, soit 43 J 1443–1448, abbaye d'Abondance.

V. en comparaison AAbSt-Maurice, Charles 2, 793–795 (55/1).

13. Archives départementales de l'Oise, Beauvais:

Consulter pour la description de la série H: Gut, Marie-Josèphe, *Guide des Archives de l'Oise,* Beauvais 1990, 225–226 (avec bibliographie). – *Inventaire sommaire de la Série H,* par Armand Rondu et Couar-Luys, t. 1, Beauvais 1888, 220–246. – *Répertoire numérique de la Série H (clergé régulier),* par E. Estienne et L. Carolus-Barac, Beauvais 1942, 376.

Série H (clergé régulier), comprenant H 836-929 et H 11889–11893, Prieuré de Saint-Maurice de Senlis (1041 – XVIIIe s.).

Un cartulaire du XIVe s. (1141–1337) est conservé à la Bibliothèque nationale à Paris, nouv. acq. ms. latins n° 1933, v. *Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la bibliothèque nationale pendant les années 1907–1908,* in *Bibliothèque de l'école des chartes* 70, 1909, 23.

V. en comparaison AAbSt-Maurice, Charles 2, 867–876 (59/1–2).

14. Archives départementales de Savoie, Chambéry:

Série SA, archives rétrocédées de Turin, Archivio di Stato, Sezione di Camera, soit SA 3221–3517, abbayes d'Abondance et d'Entremont.

15. Archives diocésaines de Tarentaise, Moûtiers:

Pour les archives du prieuré Saint-Michel de Moûtiers, v. en particulier: Milllion, F.-M., *Chronique du Mont Saint-Michel, dit des Cordeliers, à Moûtiers,* dans *Recueil des Mémoires et Documents de la Val d'Isère. Série des Mémoires* 1, 1867, 213–221 avec renvois aux sources écrites et éditées. – Million, F.-M., Gros, V. Miedan, *Inventaire des titres essentiels de l'archevêché de Tarentaise,* dans *Recueil des Mémoires et Documents de la Val d'Isère. Série des Documents* 1, 1866, (1881), 1–720, l'inventaire original date de 1665 et comprend quelques documents, aujourd'hui disparus, de la période où le prieuré était uni à l'abbaye de Saint-Maurice, en particulier n° 54 (1140) et n° 57 (1225) (v. leur publication par Joseph Antoine Besson, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Aoste et Maurienne et du décanat de Savoie,* Nancy (= Annecy) 1759, 2e éd., Moutiers 1872, 204–205, 342).

Pour les abbés pendant la période de l'union au monastère de Saint-Maurice, v. Richermoz, Frédéric, *Le diocèse de Tarentaise des origines au Concordat de 1802,* Moûtiers 1928, 240–242 (Tarentaisa christiana).

V. en comparaison AAbSt-Maurice, Charles 2, 785–786 (53/4/1).

16. Archivio di Stato, Turin:

Sezione Corte, Bénéfices de là des Monts, Inventaire des écritures des Bénéfices delà des Monts, mazzo 5 (antérieurement 10), p. 287–294, documents de 820 à 1733, avec corrections apportées à la suite de la cession de documents à la France en 1949.

Sezione Corte, mazzo 5, 2: Cartulaire de St-Maurice, copié à la fin du XIVe s., à l'intention probablement de la chancellerie des comtes de Savoie, et comprenant, écrite d'un trait et de la même main, la copie des plus anciens actes de l'abbaye. Ecrit sur papier, porte sur la couverture, de même matière, la mention contemporaine: «Copie privilegiorum sancti Mauricii Agaunensis, 3 cahiers, 38 f.».

17. Archives et Bibliothèque du Vatican:

Fonds de l'Archivio della Nunziature di Lucerna, liasse 38, Saint-Maurice II (publié par Léo Müller, *Les édifices sacrés de l'Abbaye de Saint-Maurice selon un témoignage autorisé de 1721*, dans *AV*, 2e sér. 13, 1962, 427–448).

Bibliothèque vaticane, Ms. Ottoboni 3172, f. 306 ss., Recueil de privilèges relatifs à l'abbaye de Saint-Maurice.

18. Bibliothèque municipale de Besançon:

Ms. 1112, copie certifiée de l'acte de fondation de l'abbaye de Saint-Maurice, d'après une copie plus ancienne aujourd'hui disparue et citée dans le volume de Joseph de l'Isle, Histoire de l'ancienne et royalle abbaye de Saint-Maurice d'Agaune.

Inventaire du trésor de l'abbaye, par Joseph de l'Isle, 1730.

19. Bibliothèque royale de Bruxelles:

Ms. 3278, fol. 142–169, Recueil de titres à l'abbaye d'Agaune par Joseph de l'Isle, XVIIIe s.

20. Bibliothèque Sainte-Geneviève de Paris:

Nous remercions M. Remo Becci de nous avoir signalé l'existence de ces sources.

Ms. 516 (H.l. in-fol. 13), Registre de 237 pages comprenant la messe de Saint-Sigismond, copiée d'un missel de Bâle, l'étude de Jean-Jodoc de Quartéry, Vita et gesta S. Sigismundi regis et martyris, fundatoris nostri regii monasterii S. Mauricii Agaunensis, ... auctore Domino Joanne Jodoco Quarterio ejusdem coenobii Abbate, 1660; une copie de l'acte de fondation de l'abbaye de Saint-Maurice, un lectionnaire en usage à Saint-Maurice, une gravure de saint Sigismond.

Ms. 608 (H.f. in-fol. 20), Recueil du XVIIIe s. de pièces concernant la fondation de l'histoire de plusieurs maisons de l'ordre de Saint-Augustin, fol. 268 (Saint-Jean de Semur), fol. 313, 325, 916 (Saint-Maurice d'Agaune), v. également fol. 272, 281 (Saint-Maurice de Senlis).

Ms. 711 (Suppl. H in-fol. 115), Recueil de pièces concernant les maisons du Grand-Saint-Bernard, de Saint-Maurice d'Agaune, etc.: liste de dignitaires, copies ou extraits, XIIe–XVIIIe s.

Ms. 1911 (Suppl. H in-4° 566), Lettre de Louis, duc de Savoie, à l'abbé et aux religieux de Saint-Maurice, leur notifiant l'élection de Jean Barre, comme prieur de Ripaille, 5. 10. 1440: copie faite au XVIIe s.

GILBERT COUTAZ

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES IMPRIMÉES

Abbaye territoriale de Saint-Maurice d'Agaune de l'Ordre des Chanoines Réguliers. Règle et Constitutions 1988.

Andenmatten, Bernard et Kathrin Utz Tremp, *De l'hérésie à la sorcellerie: l'inquisiteur Ulric de Torrenté OP (vers 1420–1445) et l'affermissement de l'inquisition en Suisse romande,* dans *RHES* 86, 1992, 107–110 n° 2.

APH.

ASHR.

Aubert, Edouard, *Le Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune,* Paris 1872.

Bautier/Sornay, 819–827, 1357–1358.

Becci, Remo, *Le chartrier de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune (1128-1292): édition et présentation,* 5 vol., thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, Ecole nationale des Chartes, Paris 1997 (résumé des chapitres de l'introduction dans *Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1997 pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe,* Paris 1997).

– *Le journal des recettes et dépenses de l'abbé Barthélemy de Saint-Maurice ou la gestion familiale d'une mense abbatiale (1334–1348),* Mém. lic. Lausanne 1994.

Berchem, Victor van, *Un conflit d'avouerie au XIIe siècle, Commugny et l'abbaye de Saint-Maurice,* dans *RHS* 1, 1921, 446–447.

Besson, Joseph Antoine, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarantaise, Aoste et Maurienne et du décanat de Savoye,* Nancy (= Annecy) 1759.

Bruckner 13, 121–134.

Bruckner, Albert et Robert Marichal, *Chartae latinae antiquiores. Facsimile-Edition of the latin charters prior to the ninth century* 1/1, *Switzerland: Basle-St. Gall,* Olten/Lausanne 1954, 30–38 n° 14–39.

Büchi, Albert, *Urkunden und Akten zur Walliser Geschichte des 15./16. Jahrhunderts,* dans *BWG* 5, 1914–1919, 249–281.

Catalogus abbatum Acaunensium, éd. Bruno Krusch, dans *MGH SS rer. Mer.* 3, Hannoverae 1896, 183.

– éd. Léon Dupont Lachenal, *Abbés,* 1929 (v. Travaux), 38–40.

Charrière, Louis de, *Recherches sur les sires de Cossonay et sur ceux de Prangins issus de leur famille,* Lausanne 1845 (MDR 5/1), 212–213, 216–218.

Chartes sédunoises.

Chevalley, Eric, *La Passion anonyme de saint Maurice d'Agaune. Edition critique,* dans *Vallesia* 45, 1990, 37–119.

Chronique de Gaspard Bérody, éd. Pierre Bourban, Fribourg 1894.

Cibrario, Luigi et Domenico Casimiro Promis, *Documenti, sigilli e monete appartenenti alla storia della monarchia di Savoia raccolti in Savoia, in Isvizzera ed in Francia,* Torino 1833 (cité Cibrario/Promis, *Documenti di Savoia).*

CIMAH 1.

Concilium Basiliense 1, 6, 7.

Diplomatique de Bourgogne par Pierre-Joseph de Rivaz. Analyse et pièces inédites publ. par Cyr-Ulysse-Joseph Chevalier, Romans 1875 (Collection de cartulaires dauphinois 6/2).

Coutaz, Gilbert, *Le cartulaire de Saint-Maurice d'Agaune. Contribution à une diplomatique de l'acte privé en Bourgogne transjurane des origines à 1050* (thèse en préparation).

Dufour, Théophile, *Etude sur la diplomatique royale de Bourgogne-Jurane (888–1032), suivie d'un régeste des actes rodolphiens,* s. l. 1873 (Thèse restée manuscrite, présentée à l'Ecole des Chartes); condensé publ. dans *Ecole nationale des Chartes. Positions des thèses ... 1872–1873,* Paris 1873, 17–22.

Dupraz, Louis, *Le capitulaire de Lothaire I, empereur, De expeditione contra Sarracenos facienda, et la Suisse romande (847),* dans *RHS* 16, 1936, 241–293.

– *Les Passions de S. Maurice d'Agaune,* Fribourg 1961 (Studia Friburgensia, nouv. sér. 27).

Favrod, Justin, *La Chronique de Marius d'Avenches (455–581). Texte, traduction et commentaire,* Lausanne 1991 (Cahiers lausannois d'histoire médiévale 4).

Forel, François, *Régeste soit répertoire chronologique de documents relatifs à l'histoire de la Suisse romande. Première série. Dès les premiers temps jusqu'à l'an 1316,* Lausanne 1862 (MDR 19).

Furrer, Sigismund, *Geschichte, Statistik und Urkunden-Sammlung über Wallis,* Sitten 1850–1852.

Gallia Christiana 12.

Gregorii episcopi Turonensis *Libri historiarum X,* éd. Bruno Krusch et Wilhelm Levison, *MGH SS rer. Mer.* 1/1, Hannoverae 1951.

Gremaud 1–8.

Gremaud, Jean, *Chartae Agaunenses,* dans *Mémorial de Fribourg* 4, 1857, 336–359.

– *Origines de l'abbaye de St-Maurice d'Agaune,* dans *Mémorial de Fribourg* 4, 1857, 321–359.

– *Nécrologes de l'église cathédrale de Sion et de l'église paroissiale de Granges,* Lausanne 1852 (MDR 18).

Guichenon, Samuel, *Bibliotheca Sebustiana seu variarum chartarum, diplomatum, fundationum, privilegiorum, donationum et imunitatum a summis pontificibus, imperatoribus, regibus, etc., concessarum ecclesiis, monasteriis et aliis locis et personis miscellae conturiae duae, ex archivis regiis tabulariis et codicibus manuscriptis collectae notisque illustratae,* Lyon 1660, ed. nova.

– *Histoire généalogique de la royale maison de Savoye,* 2 vol. Lyon 1660 (t. 2: Preuves; cité Guichenon, *Savoie, Preuves).*

Hidber.

Hidber, Basilius, *Diplomata Helvetica varia. Vermischte schweizerische Urkunden. Beilage zum Schweizerischen Urkundenregister,* Bern 1873.

Homilia sancti Aviti, éd. dans Marius Besson, *Monasterium Acaunense,* Fribourg 1913, 123–125.

HP, 135–147.

HPM, Chartarum 1, 2.

HPM 5, *Scriptores* 3.

Jaffé.

Largiadèr, *Papsturkunden Schweiz* 1.

Mallet, Edouard, *Chartes inédites relatives à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève et antérieures à l'année 1312,* dans *MDG* 14, 473–474 n° 401.

Mariétan, Joseph, *La Juridiction Spirituelle de l'Abbaye de St-Maurice. Etude présentée à Rome en 1925,* St-Maurice 1925, 18–25.

– *De juridictione Spirituali sive de qualitate Nullius Abbatiae Sancti Mauritii Agaunensis,* 2 vol., s.l. [St-Maurice] s.a. [1925].

Marii episcopi Aventicensis *Chronica,* dans *MGH Auctores antiquissimi* 11, éd. Theodor Mommsen, Berolini 1894, 225–239.

Mariotte, Jean-Yves, *Note sur la seigneurie monastique en Savoie. Le problème de l'avouerie,* dans *Mém. de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands* 34, 1977, 87–95.

Matile 1.

MGH DD Reg. Burg. (v. compte rendu riche de compléments et de précisions d'Eduard Hlawitschka, *Die Königsherrschaft der Burgundischen Rudolfinger. Zum Erscheinen eines neuen MGH-Diplomata-Bandes,* dans *Hist. Jb.* 100, 1980, 444–456, repris avec quelques corrections dans Eduard Hlawitschka, *Stirps regia. Forschungen zu Königtum und Führungsschichten im frühen Mittelalter. Ausgewählte Aufsätze. Festgabe zu seinem 60. Geburtstag,* hg. von Gertrud Thoma und Wolfgang Giese, Frankfurt am Main/Bern/New York/Paris 1988, 299–311, 564).

Michel, Jules, *Contributions à l'histoire de l'abbaye de Saint-Maurice. Les pierres de taille employées à Saint-Maurice d'Agaune depuis le temps des Romains jusqu'à nos jours. Documents concernant la construction de l'église et des bâtiments de l'abbaye de Saint-Maurice,* Fribourg 1899, repris dans *Société helvétique de St-Maurice. Mélanges d'histoire et d'archéologie* 2, 1901, 153–243, avec un complément: *Le clocher de l'abbaye de St-Maurice.*

– *Le Traité de 1365 pour la réparation de l'église de l'abbaye de Saint-Maurice,* Fribourg 1896.

Millioud, Alfred, *Histoire de Bex, documents publiés sous les auspices de l'Association du vieux Bex,* Bex 1910.

Pflugk-Harttung, Julius von, *Acta Pontificum Romanorum inedita. Urkunden der Päpste vom Jahre 748 bis zum Jahre 1198,* 3 Bde., Tübingen 1881–1888.

Recueil des lois, décrets & arrêtés du Canton du Valais 8 (1847–1852), Sion ²1884, 10 (1857–1865), Sion 1865.

Régeste genevois.

Rivaz, Anne-Joseph de, *Mémoires historiques sur le Valais (1798–1834),* publiés par André Donnet, 3 vol., Lausanne 1961 (MDR 3ᵉ sér. 5–7).

Santschi, Catherine, *Le catalogue des évêques de Sion de Pierre Branschen (1576). Edition critique,* dans *Vallesia* 22, 1967, 87–134.

SDS Genève.

Tobler, G., *St Moritzer Urkunden Gryon betreffend,* dans *RHS* 9, 1902–1905, 41–52.

UBZürich 1.

Vie des Pères du Jura, éd. François Martine, Paris 1968 (Sources chrétiennes 142).

Vita abbatum Acaunensium, éd. Bruno Krusch, dans *MGH SS rer. Mer.* 3, Hannoverae 1896, 171–183, et dans *MGH SS rer. Mer.* 7, Hannoverae 1920, 322–336 (sauf autre indication, c'est cette édition qui est citée).

WLA.

Wirz, *Bullen.*

Wirz, *Regesten.*

Wurstemberger, Ludwig, *Peter der Zweite, Graf von Savoyen, Markgraf in Italien, sein Haus und seine Lande. Ein Charakterbild des dreizehnten Jahrhunderts,* 4 vol., Bern/Zürich 1856–1858 (t. 4: Urkundenbuch).

TRAVAUX

Abbaye de Saint-Maurice. Territoire de la juridiction abbatiale. Synode 72, 23 septembre 1972 – 30 novembre 1975, St-Maurice 1976.

Amman-Doubliez, Chantal, *Les débuts du notariat en Valais au XIIIe siècle*, dans *Vallesia* 44, 1989, 223–237.

Andenmatten, Bernard et Kathrin Utz Tremp, *De l'hérésie à la sorcellerie: l'inquisiteur Ulric de Torrenté OP (vers 1420–1445) et l'affermissement de l'inquisition en Suisse romande*, dans *RHES* 86, 1992, 69–110.

Anton, Hans Hubert, *Studien zu den Klosterprivilegien der Päpste im frühen Mittelalter unter besonderer Berücksichtigung der Privilegierung von St-Maurice d'Agaune*, Berlin/New York 1975 (Beiträge zur Geschichte und Quellenkunde des Mittelalters 4).

Armorial valaisan.

Atlas historique français. Le territoire de la France et de quelques pays voisins. Savoie. Savoie propre, Maurienne, Tarentaise. Provinces et pays ayant constitué les actuels départements de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie et le canton de Genève, éd. Jean-Yves Mariotte et André Perret, Paris 1979 (Monumenta historiae Galliarum), planches 9/3, 11/2 et 14/1.

Aubert, Edouard, *Le Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune*, Paris 1872.

Becci, Remo, *Le journal des recettes et dépenses de l'abbé Barthélemy de Saint-Maurice ou la gestion familiale d'une mense abbatiale (1334–1348)*, Mém. lic. Lausanne 1994.

Berchem, Denis van, *Le martyre de la légion thébaine. Essai sur la formation d'une légende*, Bâle 1956 (Schweizer Beiträge zur Altertumswissenschaft, H. 8).

Berchem, Victor van, *Un conflit d'avouerie au XIIe siècle. Commugny et l'abbaye de Saint-Maurice*, dans *RHS* 1, 1921, 425–447.

– *La réforme canoniale à l'Abbaye de Saint-Maurice au XIIe siècle*, dans *ESM* 57, 1959 (n° spécial), 42–49.

Bertrand, Jules-B., *Flâneries à travers le Vieux St-Maurice*, dans *ESM* 38, 1939, 289–297.

– *Notes sur le théâtre du collège de St-Maurice*, dans *ESM* 34, 1935, 197–236.

– *Notes sur les procès d'hérésie et de sorcelleries en Valais*, dans *AV* 3, 1920, 151–194.

– *L'Ordre des SS. Maurice et Lazare*, dans *Petites AV*, 2e sér. 1, année 3, 1928, n° 1, 1–9.

Besson, Joseph Antoine, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarantaise, Aoste et Maurienne et du décanat de Savoye*, Nancy (= Annecy) 1759.

Besson, Marius, *Antiquités du Valais (V^e–Xe siècle)*, Fribourg 1910.

– *La donation d'Ayrœnus à Saint-Maurice*, dans *RHES* 3, 1909, 294–296.

– *Monasterium Acaunense*, Fribourg 1913.

– *Nos origines chrétiennes*, Fribourg 1921.

– *Recherches sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne, Sion et leurs premiers titulaires jusqu'au déclin du VIe siècle*, Fribourg/Paris 1906.

Bibliotheca Sanctorum 9, 1967, 193–205, art. *Maurizio e compagni, santi, martiri ad Agauno*, par Maria Chiara Celletti.

Die Bischöfe der deutschsprachigen Länder 1785/1803–1945, éd. Erwin Gatz, Berlin 1983.

Bitsch, Horst, *Das Erzstift zwischen Frankreich und dem Reich im hohen Mittelalter*, Göttingen/Frankfurt/Zürich 1971 (Göttinger Bausteine zur Geschichtswissenschaft 42).

Blondel, Louis, *L'abbaye de St-Maurice d'Agaune et ses sanctuaires. Une ville sainte*, dans *Revue suisse d'art et d'archéologie* 22, 1962, 158–164.

– *Les anciennes basiliques*, dans *ESM* 49, 1951, 15–32.

- *Les anciennes basiliques d'Agaune. Etude archéologique,* dans *Vallesia* 3, 1948, 9–57 (cité Blondel, *Basiliques d'Agaune,* 1948).
- *Anciennes basiliques d'Agaune. Quelques détails de construction et fragments de décor,* dans *Vallesia* 18, 1963, 279–287 (cité Blondel, *Basiliques d'Agaune,* 1963).
- *Les anciennes basiliques de Saint-Maurice d'Agaune,* dans *Congrès archéologique de France* 110, 1953, 239–257.
- *Le baptistère et les anciens édifices conventuels de l'Abbaye d'Agaune,* dans *Vallesia* 4, 1949, 15–28.
- *Le caveau funéraire du cimetière d'Agaune et la basilique du XIe siècle,* dans *Vallesia* 6, 1951, 1–17.
- *La chapelle Notre-Dame du Scex à Saint-Maurice,* dans *Vallesia* 15, 1960, 145–153.
- *La chapelle Notre-Dame Sous-le-Bourg à St-Maurice d'Agaune,* dans *Vallesia* 8, 1953, 5–18.
- *Le cimetière d'Agaune,* dans *ESM* 45, 1947, 130–135.
- *Le martyrium de St-Maurice d'Agaune,* dans *Vallesia* 12, 1957, 283–292.
- *Les nouvelles fouilles dans la cour du Martolet,* dans *ESM* 43, 1945, 69–72.
- *Plan et inventaires des tombes des basiliques d'Agaune,* dans *Vallesia* 21, 1966, 29–34.
- *La rampe d'accès à la basilique d'Agaune. Une rectification,* dans *Vallesia* 22, 1967, 1–3.
- *La reconstruction du chœur oriental de la basilique d'Agaune au Xe siècle,* dans *Vallesia* 5, 1950, 167–184.
- *Saint-Maurice, nouvelles fouilles sur l'emplacement des basiliques,* dans *La Suisse primitive* 8, 1944, 75–79.

Boccard, François Marie, *Un archiviste d'autrefois, le chanoine J.-H. Charles,* dans *Mémorial de Fribourg* 4, 360–361.

Borter Leopold, *Kirche, Klerus und Staat des Wallis von 1839 bis 1849,* dans *BWG* 13/2, 1962, 103–265.

Bouchardy, François, *L'abbaye de St-Maurice,* Neuchâtel 1952.

Bouffard, Pierre, *Saint-Maurice d'Agaune. Trésor de l'abbaye.* Introduction de Jean-Marie Theurillat, Genève 1974 (cité Bouffard, *St-Maurice*).

Bourban, Pierre, *Le clocher de l'Abbaye de Saint-Maurice,* dans *Indicateur d'antiquités suisses,* nouv. sér. 16, 1914, 252–254.

- *Defensio juris Abbatiae Episcopalis Sti Mauritii in Helvetia in episcopatum de Bethleem perpetuo possidendum,* St-Maurice 1909.
- *L'enseignement à St-Maurice du Ve au XIXe siècle,* dans *Revue de la Suisse catholique* 27, 1896, 321–340, 417–430, 490–505, 549–567, 611–632, 665–694, 719–726, repris dans *Société helvétique de St-Maurice. Mélanges d'histoire et d'archéologie* 1, Fribourg 1896, 1–129.
- *Les fouilles de Saint-Maurice,* dans *RHV* 13, 1905, 59–62.
- *Les fouilles de Saint-Maurice d'Agaune. – L'archévêque saint Vulchaire et son inscription funéraire. – Le tombeau de Nitiona Avitiana,* dans *Société helvétique de St-Maurice. Mélanges d'histoire et d'archéologie* 2, 1901, 247–289 et dans *Indicateur d'antiquités suisses,* nouv. sér. 14, 1912, 194–213; 18, 1916, 269–285; 19, 1917, 252–263; 20, 1918, 23–25 et 21, 1919, 97–108 (sous le titre: *Les Basiliques et les Fouilles de Saint-Maurice).*
- *Le Martyrium ou tombeau de S. Maurice,* dans *ESM* 15, 1916, 137–141; 16, 1917, 6–9.
- *La Tour de Saint-Maurice en Suisse et ses antiques basiliques des martyrs,* dans *Nuovo Bollettino di archeologia cristiana* 22, 1916, 105–157.

Brackmann, Albert, *Die politische Bedeutung der Mauritius-Verehrung im frühen Mittelalter,* Berlin 1937 *(Sitzungsberichte der Preussischen Akademie der Wissenschaften Philosophisch hist. Klasse* 30), 279–305 (réimpr. dans *Gesammelte Aufsätze,* Darmstadt 2e éd. 1967, 211–241).

Bühler, Albert, *Die Heilige Lanze. Ein ikonographischer Beitrag zur Geschichte der deutschen Reichskleinodien,* dans *Das Münster* 3/4, 1963, 85–116.

Bussard François, *La coopération de l'Abbaye de St-Maurice à l'œuvre missionaire,* dans *ESM* 34, 1935, 25–140.

Büttner, Heinrich, *Zur frühen Geschichte des Bistums Octodurum und des Bistums Avenches-Lausanne,* dans *RHES* 53, 1959, 241–266.

Carlen, Louis, *Kultur des Wallis im Mittelalter. Teil I: Vom Untergang des Römerreiches bis zur Jahrtausendwende,* Brig 1981.

Les Chanoines Réguliers réunis en Confédération, dans *ESM* 57, 1959, numéro spécial.

Collège de Saint-Maurice (Annuaires), *Nomina literatorum* 1807–1826, *Catalogus Studiosorum* 1827–1848, *Ordo doctrinae* 1849–1860, *Tableau des notes de mérite* 1861–1874 et 1882–1928, *Catalogue du personnel enseignant* 1875–1881, *Gymnase et Lycée* 1929–1944, *Palmarès* 1945–.

Coloni, Marie-Jeanne, *Le trésor des cathédrales,* CD-ROM ed. Mgr. H. Salina, Abbaye de St-Maurice (1996).

Coquoz, L., *Démographie du vieux Sylvanum-Salvan,* dans *AV* 5, 1924, 1–45.

Cottineau 2, 1937, 2805s.

Courthion, Louis, *Esquisse historique de la vallée et commune de Bagnes en Valais,* dans *RHV* 2, 1893, 206–215, 274–287, 306–317, 335–350.

Coutaz, Gilbert, *Le cartulaire de Saint-Maurice d'Agaune. Contribution à une diplomatique de l'acte privé en Bourgogne transjurane des origines à 1050* (thèse en préparation).

– *Saint-Maurice d'Agaune,* dans *Lexikon des Mittelalters* 7, 1182s.

– *La ville de St-Maurice d'Agaune avant la Grande Peste. Etude d'histoire sociale d'après la liste des contribuables de 1303,* dans *Vallesia* 34, 1979, 175–255.

Decollogny, Adolphe, *Sculptures médiévales vaudoises vénérées chez nos voisins,* dans *RHV* 68, 1960, 127–131.

Delaporte, Yves, *Une statue de saint Maurice à la cathédrale de Chartres,* dans *ESM* 52, 1954, 209–218.

Dereine, Charles, *Vie commune, règle de Saint-Augustin et chanoines réguliers au XIe siècle,* dans *RHE* 41, 1946, 365–406; v. *DHGE* 12.

Devisse, Jean, *Un noir sanctifié: Maurice,* dans *L'image du noir dans l'art occidental,* t. 2, Fribourg 1979, 149–204 et 241–254.

DHBS 5, 1930, 679–682, art. *Saint-Maurice (Ville et abbaye),* par Léon Dupont Lachenal.

DHGE 12, 1953, 353–405, art. *Chanoines (des origines au XIIIe s.),* par Charles Dereine.

Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie 1/1, Paris 1907, 850–871, art. *Agaune,* par Henri Leclercq.

– 10/2, Paris 1932, 2699–2729, art. *Saint-Maurice d'Agaune* (comprenant un imposant appareil bibliographique), par Henri Leclercq.

Dietler, Marcel, *Histoire des Chanoines réguliers du IVe au XIIe siècle,* dans *ESM* 63, 1965, 109–141.

Dubuis, François-Olivier, *La cure de Saint-Sigismond à Saint-Maurice,* dans *Vallesia* 31, 1976, 193–224.

– et Antoine Lugon, *Les premiers siècles d'un diocèse alpin: Recherches, acquis et questions sur l'évêche de Sion. Première partie: Les débuts du christianisme en Valais et les centres de rayonnement,* dans *Vallesia* 47, 1992, 1–61; *Deuxième partie: Les cadres de la vie chrétienne locale jusqu'à la fin du XIIIe siècle,* dans *Vallesia* 48, 1993, 1–74; *Troisième partie: Notes et documents pour servir à l'histoire des origines paroissiales,* dans *Vallesia* 50, 1995, 1–196.

Dubuis, Pierre, *Raymond de Montevitulo, Lombard et bourgeois de Saint-Maurice à la fin du XIIIe siècle,* dans *AV,* 2e sér. 51, 1976, 131–139.
– *Les petites villes du diocèse de Sion au Moyen Age (IXe–XVe siècles): structures et conjonctures, une esquisse,* dans *RSH* 38, 1988, 107–126.
Duparc, Pierre, *Le comté de Genève, IXe–XVe siècles,* Genève 1955 (MDG 39).
Dupont Lachenal, Léon, *L'abbatiale depuis le XVIIe siècle,* dans *ESM* 49, 1951, 33–55.
– *L'Abbaye de St-Maurice et le rayonnement chrétien,* dans *ESM* 44, 1946, 76–80 (cité Dupont Lachenal, *L'Abbaye de St-Maurice,* 1946).
– *L'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune. Aperçu historique,* dans *ESM,* nouv. sér. 3, 1973, 60–72.
– *Abbayes. Les abbés de St-Maurice d'Agaune,* dans *Annuaire pontifical catholique* 37, 1934, 505–515.
– *Les Abbés de St-Maurice d'Agaune,* dans *ESM* 31, 1932, 239–277 (cité Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932).
– *Les Abbés de Saint-Maurice d'Agaune,* dans *ESM* 42, 1944, 84–96 (cité Dupont Lachenal, *Abbés,* 1944).
– *Les Abbés de Saint-Maurice d'Agaune. Les Origines de l'Eglise d'Agaune,* Saint-Maurice 1929 (ESM n° spécial; cité Dupont Lachenal, *Abbés,* 1929).
– *Agaune vue par ses hôtes au cours des siècles,* dans *Palmarès du Collège de St-Maurice,* 1933/1934, 9–20 (article repris partiellement et sans les notes dans *Fêtes et VIIIe Congrès du Rhône,* Lausanne 27 juin–1er juillet 1934, Lausanne 1935, 72–79).
– *Catalogue des Abbés de Saint-Maurice d'Agaune,* dans *ESM* 31, 1932, 242–305 (cité Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932).
– *La chapelle de la Vierge à l'église abbatiale de Saint-Maurice,* dans *ESM* 52, 1954, 121–133.
– *Confraternités canoniales,* dans *ESM,* n° spécial juillet 57, 1959, 50–56.
– *La congrégation des Chanoines réguliers de Saint-Maurice d'Agaune,* dans *ESM,* nouv. sér. 3, 1973, 86–95.
– *Une élévation abbatiale à St-Maurice il y a trois siècles,* dans *ESM* 41, 1943, 150–160.
– *Fribourg et Saint-Maurice, les raisons d'un vitrail,* dans *ESM* 53, 1955, 219–226.
– *D'un hospice à une commune,* dans *AV* 10, 1957–1960, 131–141.
– *Jean-Jodoc de Quartéry 1608–1669. Chanoine de Sion et abbé de Saint-Maurice. Recherches sur sa vie et ses œuvres,* dans *Vallesia* 26, 1971, 131–186.
– *Pour le millénaire d'Einsiedeln, une amitié de plusieurs siècles entre deux abbayes,* dans *ESM* 33, 1934, 135–140.
– *Notes historiques sur la Tour abbatiale de St-Maurice,* dans *ESM* 41, 1942, 333–340.
– *Notes sur la fête des saints martyrs thébains et l'histoire liturgique de l'abbaye d'Agaune,* dans *ESM* 32, 1933, 221–227.
– *Des papes en Valais, simples notes «pro memoria»,* dans *AV,* 2e sér. 48, 1973, 77–83.
– *Paroisses et clergé en Bas-Valais aux environs de 1600,* dans *AV* 34, 1959, 413–476.
– *Les Prieurs de l'Abbaye de St-Maurice,* dans *ESM* 39, 1940, 9–23, 60–74; 42, 1944, 94–96.
– *Promenades mauriciennes en terres genevoise et savoyarde,* dans *ESM* 33, 1934, 99–105, 143–152.
– *De quelques dignités abbatiales,* dans *ESM* 47, 1949, 233–235.
– *Quelques notes sur d'anciens établissements bénédictins en Valais,* dans *Genava,* nouv. sér. 11, 1963, 209–235.

– *A Saint-Maurice au XIIIe siècle, l'Abbé Nantelme (1223–1258) et la «rélévation» des Martyrs de 1225,* dans *AV,* 2e sér. 31, 1956, 393–444 (cité Dupont Lachenal, *Nantelme).*
– *Saint-Maurice d'Agaune. L'abbaye – La cité,* Neuchâtel 1983 (Trésors de mon pays 158).
– *Saint-Maurice d'Agaune. Cité antique et vivante,* Neuchâtel 1960 (Trésors de mon pays 93).
Dupraz, Louis, *L'avènement de Rodolphe Ier et la naissance du royaume de Bourgogne transjurane (6 janvier 888),* dans *RSH* 13, 1963, 177–195.
– *Les Passions de S. Maurice d'Agaune,* Fribourg 1961 (Studia Friburgensia, nouv. sér. 27).
L'Echo du Sikkim, 1937–.
Egger, Léo, *Les chanoines réguliers et le Synode du Latran de 1059,* dans *ESM* 57, n° spécial, juillet 1959, 37–41.
ESM, 1900–.
L'Eveil (Titre des *ESM* 1908–1912).
Favre, Henri, *Une ancienne seigneurie abbatiale, Finhaut,* dans *AV,* 2e sér. 7, 1949–1951, 383–399.
Galbreath, D[onald]-Lindsay, *Sigilla Agaunensia,* dans *AHS* 39, 1925, 1–16, 57–63, 136–151; 40, 1926, 8–17, 57-69, 98–109.
– *Sigilla Agaunensia, les sceaux des archives de l'abbaye de St-Maurice en Valais antérieurs à 1500,* Lausanne 1927 (Tiré à part des *AHS).*
Gerner, Hubert, *Lyon im Frühmittelalter. Studien zur Geschichte der Stadt, des Erzbistums und der Grafschaft im 9. und 10. Jahrhundert,* Köln 1968.
Ghika, Grégoire, *Le glaive des évêques de Sion et les glaives de justice valaisans,* dans *AV* 10, 1957–1960, 619–622.
Gilomen-Schenkel, Elsanne, *Frühes Mönchtum und benediktinische Klöster des Mittelalters in der Schweiz,* dans *HS* III/1, 33–93, surtout 42–54.
– *Die Rolle des Walliser Bistums im karolingischen Reich. Eine Erfindung der Historiographie?,* dans *Vallesia* 40, 1985, 233–245.
– *St-Maurice,* dans *HS* III/1, 304–320.
– *Schweizer Bischöfe und Äbte im frühen Karolingerreich. Der Gebetsbund von Attigny 762,* dans *Kirchengeschichte und allgemeine Geschichte in der Schweiz. Die Aufgabe der Helvetia Sacra,* Basel 1986 (Itinera Fasc. 4), 24–33.
Gingins-La-Sarra, Frédéric de, *Note sur un nouveau comté de la Bourgogne-Allémanie mentionné dans une charte de St-Maurice en Valais de l'an 1009,* dans *MDR,* 1re sér. 20, 1865, 384–390.
Girgis, Samir Fawz, *The Theban Legion in Switzerland,* Zurich-Vienna 1985 (St. Pachom's Publications).
Giroud, Charles, *L'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin et ses diverses formes de régime interne. Essai de synthèse historico-juridique,* Diss. can. iur. Rom 1961.
Gremaud, Jean, *Origines de l'abbaye de St-Maurice d'Agaune,* dans *Mémorial de Fribourg* 4, 1857, 321–359.
Grenat, Pierre-Antoine, *Histoire moderne du Valais de 1536 à 1815,* Genève 1904.
Hertzberg, Adalbert-Joseph, *Der heilige Mauritius. Ein Beitrag zur Geschichte der deutschen Mauritiusverehrung,* Düsseldorf 1936 (Forschungen zur Volkskunde 25/26).
Hofmeister, Adolf, *Die heilige Lanze, ein Abzeichen des alten Reiches,* dans *Untersuchungen zur deutschen Mauritiusverehrung,* Breslau 1908 (Untersuchungen zur deutschen Staats- und Rechtgeschichte H. 96), Nachdruck Aalen 1973.
Hoppeler, R., *Zur Geschichte des Ringes des heiligen Mauritius,* dans *Indicateur des antiquités suisses* 27, 1894, 397–400.

Hunkeler, Leodegar, *Le Culte de la Légion Thébéenne à Engelberg,* dans *ESM* 26, 1927, 152–158; 26, 1928, 171–175.

Köhler, Christian, *Mauritiuskirchen in deutschen Landen,* Hannover 1986.

Kraege, C., *Histoire ecclésiastique de la ville et paroisse d'Aigle,* dans *Revue historique du Chablais vaudois* 1, 1978, 5–22.

Lambot, Cyrille, *La règle de saint Augustin,* dans *ESM* 29, 1930, 129–137.

Lathion, Lucien, *Au temps de St-Ambroise: Théodore d'Octodure et les origines chrétiennes du Valais,* Lausanne 1961.

Leu 12, 1757, 578–588, 593s.

Lexikon des Mittelalters 7, 1182s. art. *Saint-Maurice d'Agaune (St. Moritz),* par Gilbert Coutaz.

Lexikon für Theologie und Kirche, éd. Michael Buchberger, 10 vol., Freiburg i.Br. 1930–1938; 2e éd. par Josef Höfer et Karl Rahner, 10 vol. et un vol. d'Index, Freiburg i.Br. 1957–1967, vol. 9, 1964, 163s., art. *Sankt Moritz,* par Jean-Marie Theurillat.

Locatelli, René, *Réseau monastique et canonial de part et d'autre du Jura au XIIe siècle,* dans *RHES* 82, 1988, 89–114.

La Maison de Savoie en Pays de Vaud, publié sous la direction de Bernard Andenmatten et Daniel de Raemy, Lausanne 1990, art. *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune,* 93–96, par Daniel de Raemy, et art. *Les ordres chevaleresques (ordre de Saint-Maurice),* 111s., par Jean-Pierre Cottier.

Manteyer, Georges de, *Les origines de la Maison de Savoie en Bourgogne (910–1060),* dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire* 19, 1899, 363–539.

– *Les origines de la Maison de Savoie en Bourgogne (910–1060). Notes additionnelles,* dans *Le Moyen Age,* 2e sér. 5, 1901, 257–314, 437–505.

– *Les origines de la Maison de Savoie (910–1060). La paix en Viennois (Anse [17 juin?] 1025) et les additions à la bible de Vienne,* dans *Bulletin de la Société de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère,* sér. 4, t. 7 (= 33, 1904), 87–189.

– Réimpr. des trois art. en un vol. Genève 1978.

Mariétan, Joseph, *La Juridiction Spirituelle de l'Abbaye de St-Maurice. Etude présentée à Rome en 1925,* St-Maurice 1925.

– *De juridictione Spirituali sive de qualitate Nullius Abbatiae Sancti Mauritii Agaunensis,* 2 vol., s.l. (St-Maurice) s.a. (1925).

Martin, Colin, *L'atelier monétaire de Saint-Maurice-d'Agaune,* dans *Vallesia* 42, 1987, 369–383.

Masai, François, *La «Vita patrum iurensium» et les débuts du monachisme à Saint-Maurice d'Agaune,* dans *Festschrift Bernhard Bischoff,* Stuttgart 1971, 43–69.

Mayer, Hans Eberhard, *Die Alpen und das Königreich Burgund,* dans *Die Alpen in der europäischen Geschichte des Mittelalters,* Konstanz-Stuttgart 1965, 57–76 (Vorträge und Forschungen 10).

Meyer von Knonau, Gerold, *Zur Geschichte von St. Maurice: Historia Abbatum Agaunensium,* dans *Indicateur d'histoire suisse,* nouv. sér. 2, 1874–1877, 37–39.

Michel, Jules, *L'abbaye de Saint-Maurice en Valais. Premiers résultats des fouilles entreprises sur l'emplacement des anciennes basiliques de St-Maurice d'Agaune,* dans *Indicateur d'antiquités suisses* 29, 1896, 103–112.

– *Contributions à l'histoire de l'abbaye de Saint-Maurice. Les pierres de taille employées à Saint-Maurice d'Agaune depuis le temps des Romains jusqu'à nos jours. Documents concernant la*

construction de l'église et des bâtiments de l'abbaye de Saint-Maurice, Fribourg 1899, repris dans *Société helvétique de St-Maurice. Mélanges d'histoire et d'archéologie* 2, 1901, 153–243, avec un complément: *Le clocher de l'abbaye de St-Maurice.*

– *Les fouilles sur l'emplacement des anciennes basiliques de Saint-Maurice 1897,* dans *Revue de la Suisse catholique* 28, 1897, 174–185, 236–248 et dans *Société helvétique de St-Maurice. Mélanges d'histoire et d'archéologie* 1, 1897, 1–27.

Michelet, Henri, *Saint-Maurice. Aperçu sur le site archéologique du Martolet,* dans *ESM,* nouv. sér. 18, 1988, 221–245.

Le [mille quatre cent cinquantième] 1450e anniversaire de la fondation de l'Abbaye, Echos de Saint-Maurice 63, 1965, n° spécial 5.

Mitteilungen aus dem Verbande der Schweizerischen Altertumsdmmlung, dans *Indicateur d'antiquités suisse,* nouv. sér. 3, 1901–1902, 320–329 (deux articles de Pierre Bourban aux p. 327s.).

Montmélian, J. Bernard de, *Saint-Maurice et la légion thébéenne,* Paris 1888, 2 vol.

Morenzoni, Franco, *Le mouvement commercial au péage de Saint-Maurice d'Agaune à la fin du Moyen Age (1281–1450),* dans *Revue historique* 289, 1993, 1–63.

– *Contribution à l'histoire des prix des céréales et des fèves en Valais à la fin du Moyen Age d'après les comptes de châtellenie (vers 1270–1450),* dans *RSH* 45, 1995, 175–204.

Mottaz 2, 1921, 607–609, art. *St-Maurice d'Agaune,* par Maxime Reymond.

Mülinen.

Müller, Léo, *Découvertes archéologiques récentes à Saint-Maurice,* dans *ESM,* nouv. sér. 6, 1976, 67–73.

– *Les édifices sacrés de l'Abbaye de Saint-Maurice selon un témoignage autorisé de 1721,* dans *AV* 37, 1962, 427–446.

– *Inventaires archéologiques,* dans *ESM,* nouv. sér. 9, 1979, 95–102.

– *La notion canonique d'abbaye nullius,* dans *Revue de droit canonique* 6, 1956, 115–144.

– *Recherches sur le martyrologe-obituaire de l'église d'Agaune,* dans *Vallesia* 33, 1978, 79–85.

Müller, Paul, *Une lance pour l'Allemagne. Relique de saint Maurice ou relique du Christ,* dans *ESM,* nouv. sér. 86, 1990, 181–191.

Muyden, Berthold van, *Abbaye de Saint-Maurice en Agaune et son trésor,* dans *RHV* 5, 1897, 203–212, 225–238.

Ordo canonicus: commentarium Ordinis Canonicorum Regularium S. Augustini, Roma 1946ss.

Ordo divini officii recitandi... (1900–1931), devenu *Ordo Agaunensis* (1932–1971), devenu *Abbaye Nullius de Saint-Maurice d'Agaune, Annuaire* (1973–).

Partsch, Gottfried et Jean-Marie Theurillat, *Du registre de chancellerie à l'acte notarié. A propos du Minutarium Majus de la chancellerie de Saint-Maurice,* dans *Vallesia* 27, 1972, 1–10.

Peissard, Nicolas, *La découverte du tombeau de Saint Maurice martyr d'Agaune à St-Maurice en Valais,* Saint-Maurice 1922.

– *Fouilles à l'Abbaye de Saint-Maurice,* dans *Indicateur d'antiquités suisses,* nouv. sér. 26, 1924, 92–94.

Perret, André, *La Maison de Savoie et ses résidences au bord du lac Léman au XVe siècle,* dans *Publ. du Centre Européen d'études burgondo-médianes* 14, 1972, 29–42.

– *Les origines de l'expansion monastique en Savoie,* dans *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie,* Chambéry, sér. 6, 1, 1953, 29–59.

Poupardin, René, *Le royaume de Bourgogne (888-1038). Etude sur les origines du royaume d'Arles,* Paris 1907 (Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes, Sciences historiques et philologiques 163), réimpr. Genève 1974.
– *Le royaume de Provence sous les Carolingiens (855–933?),* Paris 1901 (Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes, Sciences philologiques et historiques 131). Réimpr. Genève/Marseille 1974.
Prinz, Friedrich, *Frühes Mönchtum im Frankenreich,* München 1965.
Quaglia Lucien, *La maison du Grand-Saint-Bernard des origines aux temps actuels,* Martigny ²1972.
Reymond, Maxime, *Les avoués de Saint-Maurice aux XIe et XIIe siècles,* dans *RHV* 32, 1924, 129–138.
– *La charte de Saint-Sigismond pour Saint-Maurice d'Agaune 515,* dans *RHS* 6, 1926, 1–60.
– *Les dignitaires de l'église Notre-Dame de Lausanne jusqu'en 1536,* Lausanne 1912 (MDR, 2e sér. 8).
– *Oron et l'abbaye de Saint-Maurice,* dans *RHV* 40, 1932, 29–40.
Riedmatten, Henri de, *L'historicité du martyre de la Légion thébaine,* dans *AV,* 2e sér., t. 11, 1961–1962, 331–348.
Ripart, Laurent, *L'anneau de saint Maurice,* dans *Héraldique et emblématique de la Maison de Savoie (XIe–XVIe s.),* études publ. par Bernard Andenmatten, Agostino Paravicini Bagliani et Annick Vadon, Lausanne 1994 (Cahiers lausannois d'histoire médiévale 10), 45–91.
Roduit, Olivier, *L'Abbaye de Saint-Maurice en 1291: ora et labora,* dans *ESM,* nouv. sér. 21, 1991, 148–150.
– *Barthélemy Sostion (1520–1550) et Jean Miles (1550–1572), deux Abbés de Saint-Maurice au temps de la Réforme,* dans *ESM,* nouv. sér. 16, 1986, 183–197.
– *Les collèges en Valais de 1870 à 1925. Tradition ou modernisation,* Lausanne 1993 (MDR sér. 4, t. 1).
– *Entre Bernois réformés et Valaisans catholiques, l'Abbaye de Saint-Maurice de 1520 à 1572,* dans *AV,* 2e sér. 62, 1987, 111–159; 63, 1988, 85–117; 64, 1989, 99–145.
Rück, Peter, *Das öffentliche Kanzellariat in der Westschweiz (8.–14. Jahrhundert),* dans *Landesherrliche Kanzleien im Spätmittelalter. Referate zum VI. Internationalen Kongress für Diplomatik, München 1983,* 2 Teilbde., München 1984 (Münchener Beiträge zur Mediävistik und Renaissance-Forschung 35), Teilbd. 1, 203–271.
Sager, Walter de, *Treasure of the Abbey of Saint-Maurice d'Agaune,* dans *The Connoisseur* 175, 1970, 77–87.
Saint-Maurice d'Agaune, n° spécial d'*EMS* 49, 1951, n° 1–2.
Salina, Antoine, *La théologie de l'iconographie de la châsse de l'abbé Nantelme – 1225 (Trésor de l'Abbaye de Saint-Maurice),* dans *ESM,* nouv. sér. 20, 1990, 221–236.
Schramm, Percy Ernst, *Die «Heilige Lanze», Reliquie und Herrschaftszeichen des Reiches und ihre Replik in Krakau. Ein Überblick über die Geschichte der Königslanze,* dans *Herrschaftszeichen und Staatssymbolik,* 3 vol., Stuttgart 1954–1956 (Schriften der MGH 13, 1–3), vol. 2, 1955, 492–537.
Schubert, Hans von, *Die Anfänge des Christentums bei den Burgundern,* dans *Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften, phil.-hist. Klasse* 2, 1911, 3. Abh.
Stelling-Michaud, Sven, *Les étudiants valaisans à Bologne et la réception du droit romain au XIIIe siècle dans le diocèse de Sion,* dans *Vallesia* 6, 1951, 59–85.

– *Les relations entre le Val d'Aoste et le Valais avant 1350,* Aoste 1956 (Relazioni e commucazioni al XXXI congresso storico subalpino), 487–507.
Stierlin, Henri, *Pour honorer les martyrs de la Légion hébaine, les reliquaires romans du Trésor de l'Abbaye de Saint-Maurice,* dans *ESM* 58, 1960, 2–12.
Suckale-Redlefsen, Gude, *Mauritius. Der heilige Mohr (The Black Saint Maurice),* München–Zürich 1987.
Tamini, Jean Emile et Pierre Délèze, *Essai d'histoire de la Vallée d'Illiez,* Saint-Maurice 1932.
– *La famille d'Humbert Blanches-Manis et le Valais,* dans *Société de l'Académie religieuse et scientifique du duché d'Aoste* 1934, 125–154.
– *Nouvel essai de Vallesia Christiana,* St-Maurice 1940 (cité Tamini/Délèze).
Theurillat, Jean-Marie, *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune des origines à la réforme canoniale, 515–830 environ,* dans *Vallesia* 9, 1954, 1–128.
– *L'acte de fondation de l'abbaye de St-Maurice d'Agaune,* dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* 110, Paris 1952, 57–88.
– *Notes d'iconographie mariale au Trésor de l'Abbaye de Saint-Maurice,* dans *ESM* 52, 1954, 135–139.
– *Textes médiévaux relatifs aux monuments archéologiques de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune,* dans *Genava,* nouv. sér. 11, 1963, 163–173.
Theurillat, Jean-Marie et Norbert Viatte, *Saint-Maurice,* dans *La Suisse romane,* 2e éd., La Pierre-qui-Vire 1958 (Zodiaque. La nuit des temps 8), 93–125.
Thurre, Daniel, *L'aiguière «de Charlemagne» au trésor de l'Abbaye de Saint-Maurice: de l'art à l'idée du pouvoir, dossier critique,* dans *Vallesia* 50, 1995, 197–319 et planches I–XIV (avec un essai bibliographique de 158 mentions sur l'aiguière; résumé de l'art. sous le titre *L'aiguière de «Charles le Chauve», au trésor de l'Abbaye de Saint-Maurice,* dans *Helvetia Archaeologica* 100, 1995, 121–152).
– *L'atelier roman d'orfèvrerie de l'abbaye de Saint-Maurice,* Sierre 1992 (avec bibliographie exhaustive sur les pièces du trésor de l'abbaye de Saint-Maurice).
– *Culte et iconographie de saint Maurice d'Agaune: bilan jusqu'au XIIIe siècle,* dans *Revue suisse d'art et d'archéologie* 49, 1992, 7–18.
– *Richesses des «parents pauvres». – Remarques bibliographiques à propos du Trésor de Saint-Maurice,* dans *Nos monuments d'art et d'histoire* 3, 1987, 414–430.
Truffer Bernard, *Portraits des évêques de Sion de 1418 à 1977* (Sedunum Nostrum n° 7).
Walpen, Robert, *Studien zur Geschichte des Wallis im Mittelalter (9. bis 15. Jahrhundert),* Bern, Frankfurt am Main, New York 1983 (Geist und Werk der Zeiten 63).
Warner, David Allen, *The cult of Saint Maurice: Ritual, politics and political symbolism in Ottonian Germany,* Thèse University of California, Los Angeles 1989.
Werder, Margrit, *Das Nachleben Karls des Grossen im Wallis,* Diss. Bern, Brig 1977 (Blätter aus der Walliser Geschichte 16, Jg. 3 u. 4, 1976/77).
Widmer, Berthe, *Sankt Mauritius und seine Verehrer in der grossen Welt und in der Schweiz,* in *Der Geschichtsfreund* 148, 1995, 5–66.
Zufferey, Maurice, *Die Abtei Saint-Maurice d'Agaune im Hochmittelalter (830–1258),* Göttingen 1988 (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte 88) (avec une importante bibliographie); v. les comptes rendus de E[rnst] T[remp], dans *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters* 45, 1989, 731s., de Jean-Yves Mariotte, dans *Francia* 17/1, 1990, 265–267 et de Hans Hubert Anton, dans *Cahiers de la civilisation médiévale* 35, 1992, 191–192.

- *Aspekte der Verehrung der Heiligen Mauritus und Sigismund im Früh- und Hochmittelalter,* mém. de licence Zürich 1982 (dactyl.).
- *Le dossier hagiographique de Saint Maurice,* dans *RHES* 77, 1983, 3–46.
- *Der Mauritiuskult im Früh- und Hochmittelalter,* dans *Historisches Jahrbuch,* hg. im Auftrag der Görres-Gesellschaft 106, 1986, 23–58.

ABBÉS

Remarques préliminaires: Description de l'état des sources et de l'historiographie relative au catalogue médiéval, v. Dupont Lachenal, *Abbés,* 1929, 5–42, et Theurillat, *L'abbaye de Saint-Maurice,* 32–56; v. également supra Archives et Historiographie, chap. Les listes des abbés.

Le plus ancien catalogue des abbés de St-Maurice indique pour les 12 premiers abbés le jour de décès et la durée de l'abbatiat par ans et mois; partant de la date de mort complète donnée par l'épitaphe du premier abbé Hymnemodus, on calcule avec une forte probabilité les dates de ses 11 successeurs (516–616), éd. de ce catalogue Dupont Lachenal, *Abbés,* 1929, 38s., et *MGH SS rer. Mer.* 3, 183. La chronique de l'abbaye, rédigée au IXe s., donne la liste des noms des abbés en les énumérant, éd. critique Theurillat, *L'abbaye de Saint-Maurice,* 54–56, sur la qualité de cette source et les données sur les règnes des abbés v. ib., 47–53, en particulier 52; v. également supra Histoire, partie I., chap. Privilèges royaux et pontificaux.

Les biographies des abbés des XIIe et XIIIe s., soit de Rodolphe à Nantelme (1153–1259) et celle de Jacques d'Ayent (1292–1313) sont basées sur des recherches de Mme Isabelle Bissegger-Garin, Cugy VD (v. supra Avant-propos).

Listes antérieures: AAbSt-Maurice, Quartéry, Nomenclatura abbatum. – *Gallia christiana* 12, 1770, col. 789–803. – Mülinen 1, 1858, 166–170. – Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 1872, 33–119. – Mottaz 2, 1921, 609. – *DHBS* 5, 1930, 682. – Dupont Lachenal, Léon, *Abbayes «nullius», les abbés de St-Maurice d'Agaune,* dans *Annuaire pontifical catholique,* 1934, 507–515. – Id., *Les abbés de St-Maurice d'Agaune,* dans *ESM* 31, 1932, 242–267. – Id., *Les abbés de Saint-Maurice d'Agaune,* dans *ESM* 42, 1944, 84–88. – Tamini/Délèze, 1946, 339s. – Zufferey, *Abtei St-Maurice,* 1988, 139–150.

Hymnemodus, 515–516. Les renseignements concernant Hymnemodus[1], premier abbé de St-Maurice, sont connus par sa Vita et son épitaphe[2]. Il est d'origine burgonde, vit quelque temps à la cour royale, se retire ensuite au couvent de Grigny (d. Vienne) où il entre finalement comme moine; bientôt élu abbé, il dirige longtemps le monastère avec succès[3]. En 515, appelé comme premier abbé à la tête de l'abbaye nouvellement construite et dotée par le roi à St-Maurice, il est chargé d'y organiser la vie monastique, en particulier la «laus perennis»[4]. Après un court abbatiat de sept mois, il meurt le 3 janvier 516 dans sa soixantième année[5].

[1] Variantes du nom: Ymnemodus, Imnemodus, Ysnemodus. Pour le nom lui-même, v. *CIMAH* 1, 42. – [2] *Vita abbatum Acaunensium,* 329–334. Pour la problématique de la critique des sources, v. Theurillat, *L'abbaye de Saint-Maurice,* 32–43, et Besson, *Monasterium Acaunense,* 151–154. – [3] *Vita abbatum Acaunensium,* 330–332. – [4] Ib., 332–334. – [5] *CIMAH* 1, 41 n° 4; Dupont Lachenal, *Abbés,* 1929, 38.

Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 243.

Ambrosius, 516–520. Ambrosius, abbé d'Ile-Barbe près de Lyon, est appelé à la demande d'Hymnemodus en 515 pour l'aider à organiser la vie conventuelle à St-Maurice[1]. Après la mort de ce dernier, le 3 janvier 516, il est élu abbé[2]. Il parfait l'organisation du monastère et consolide en particulier la «laus perennis», ce qui lui vaut, comme le remarque son épitaphe, d'être tenu pour le fondateur de St-Maurice: «nam meruit primam abbatis nomine palmam»[3]. Il meurt, après un abbatiat de cinq ans, le 2 novembre 520[4].

[1] *Vita abbatum Acaunensium,* 332. – [2] Ib., 334s. – [3] *CIMAH* 1, 44 n° 5. – [4] Catalogue des abbés de St-Maurice éd. Dupont Lachenal, *Abbés,* 1929, 38s., et *MGH SS rer. Mer.* 3, 183; analyse de cette source, v. Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 45–47.

Dupont Lachenal, Abbés, 1932, 243.

Achivus, 520–523. Achivus, chef d'une cellule durant l'abbatiat d'Hymnemodus à Grigny, l'accompagne en 515 à St-Maurice[1]. Avant son entrée au monastère, il était, comme son père, soldat dans la région de Grenoble[2]. A la mort d'Ambrosius, il est élu abbé de St-Maurice en 520 encore. Après un abbatiat de deux ans et quatre mois, il meurt le 29 mars 523[3].

[1] *Vita abbatum Acaunensium,* 332. – [2] Ib., 335. – [3] Catalogue des abbés de St-Maurice éd. Dupont Lachenal, *Abbés,* 1929, 38s., et *MGH SS rer. Mer.* 3, 183; analyse de cette source, v. Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 45–47. Pour son épitaphe métrique, v. *CIMAH* 1, 46s. n° 6.

Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 243.

Tranquillinus, 523–526. Tranquillinus est le dernier abbé mentionné dans la Vita abbatum Acaunensium, qui se termine par l'annonce de sa récente élection à cette charge[1]. Il l'obtient en 523, après la mort d'Achivus, gouverne le monastère durant trois ans et six mois, et meurt le 12 décembre 526[2] dans sa quatre-vingt-sixième année[3].

[1] *Vita abbatum Acaunensium,* 336. – [2] Catalogue des abbés de St-Maurice éd. Dupont Lachenal, *Abbés,* 1929, 38s., et *MGH SS rer. Mer.* 3, 183; analyse de cette source, v. Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 45–47. – [3] *CIMAH* 1, 48–50 n° 7, le jour de son décès est aussi indiqué.

Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 243.

Venerandus, 526–539. Selon le catalogue des abbés, il succède à Tranquillinus et occupe sa charge durant treize ans; le jour de sa mort est le 7 octobre, probablement de l'an 539[1].

[1]Catalogue des abbés de St-Maurice éd. Dupont Lachenal, *Abbés,* 1929, 38s., et *MGH SS rer. Mer.* 3, 183; analyse de cette source, v. Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 45–47.

Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 244.

Paulus, 539–557. Selon le catalogue des abbés, il succède à Venerandus et occupe sa charge durant dix-huit ans; le jour de sa mort est le 8 novembre, probablement de l'an 557[1].

[1]Catalogue des abbés de St-Maurice éd. Dupont Lachenal, *Abbés,* 1929, 38s., et *MGH SS rer. Mer.* 3, 183; analyse de cette source, v. Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 45–47.

Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 244.

Placidianus[1]**, 557–568.** Selon le catalogue des abbés, il succède à Paulus et occupe sa charge durant dix ans et cinq mois; le jour de sa mort est le 5 mars, probablement de l'an 568[2]. C'est pendant son abbatiat qu'eut lieu l'attaque de leur évêque Agricola par les moines de St-Maurice que cite la chronique de Marius d'Avenches[3].

[1]Variantes du nom: Placidus, Placidius, v. Dupont Lachenal, *Abbés,* 1929, 37 et 38; Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 55. – [2]Catalogue des abbés de St-Maurice éd. Dupont Lachenal, *Abbés,* 1929, 38s., et *MGH SS rer. Mer.* 3, 183; analyse de cette source, v. Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 45–47. – [3]Marii episcopi Aventicensis *Chronica,* 237, éd. Favrod, *Chronique,* 81 et 103.

Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 244.

Eutropius, 568. Selon le catalogue des abbés, il succède à Placidianus et occupe sa charge durant trois mois et dix-huit jours; le jour de sa mort est le 19 septembre, probablement de l'an 568[1].

[1]Catalogue des abbés de St-Maurice éd. Dupont Lachenal, *Abbés,* 1929, 38s., et *MGH SS rer. Mer.* 3, 183; analyse de cette source, v. Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 45–47.

Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 244.

Paulus, 568–577. Selon le catalogue des abbés, il succède à Eutropius et occupe sa charge durant huit ans, quatre mois et vingt-trois jours; le jour de sa mort est le 15 mai, probablement de l'an 577[1]. Durant son abbatiat eut lieu en 574 une incursion des Lombards en Valais, à la suite de laquelle ils occupèrent le couvent de St-Maurice pendant plusieurs mois; ils furent finalement battus de façon décisive près de Bex VD par les Francs, comme le rapporte la chronique de Marius d'Avenches[2].

[1] Catalogue des abbés de St-Maurice éd. Dupont Lachenal, *Abbés,* 1929, 38s., et *MGH SS rer. Mer.* 3, 183; analyse de cette source, v. Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 45–47. – [2] Marii episcopi Aventicensis *Chronica,* 239, éd. Favrod, *Chronique,* 84 et 106–107.

Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 244.

Martinus, 577–580. Selon le catalogue des abbés, il succède à Paulus et occupe sa charge durant deux ans et onze mois; le jour de sa mort est le 13 mars, probablement de l'an 580[1].

[1] Catalogue des abbés de St-Maurice éd. Dupont Lachenal, *Abbés,* 1929, 38s., et *MGH SS rer. Mer.* 3, 183; analyse de cette source, v. Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 45–47.

Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 244.

Ambrosius, 580–610. Selon le catalogue des abbés, il succède à Martinus et occupe sa charge durant trente ans, six mois et deux jours: le jour de sa mort est le 15 octobre, probablement de l'an 610[1].

[1] Catalogue des abbés de St-Maurice éd. Dupont Lachenal, *Abbés,* 1929, 38s., et *MGH SS rer. Mer.* 3, 183; analyse de cette source, v. Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 45–47.

Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 244.

Leontius, 610–616. Selon le catalogue des abbés, il succède à Ambrosius et occupe sa charge durant cinq ans, cinq mois et huit jours; le jour de sa mort est le 27 mars, probablement de l'an 616[1].

[1] Catalogue des abbés de St-Maurice éd. Dupont Lachenal, *Abbés,* 1929, 38s., et *MGH SS rer. Mer.* 3, 183; analyse de cette source, v. Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 45–47.

Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 244.

Jocundinus, après 616. Il est désigné comme treizième abbé par la chronique de l'abbaye[1]. Le fragment d'une inscription tombale de St-Maurice «VNDINUS» pourrait le concerner[2].

[1] Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 52 et 55. – [2] *CIMAH* 1, 84 n° 25.

Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 244.

Secundinus, après 616/629. Il est désigné comme quatorzième abbé par la chronique de l'abbaye; il doit avoir reçu de Clotaire II (roi en Bourgogne de 613 à 629) un privilège «ut non immutetur consuetudo monachorum»[1].

[1] Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 52 et 55.

Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 244.

Florentius, après 616/629. Il est désigné comme quinzième abbé par la chronique de l'abbaye; comme son prédécesseur, il doit avoir obtenu un privilège de Clotaire II (roi en Bourgogne de 613 à 629)[1].

[1] Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 52 et 55.
Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 244.

Siagrius, après 654/657. Il est désigné comme seizième abbé par la chronique de l'abbaye[1]. Il obtient du pape Eugène I (654–657), à la demande de Clovis II (639–657), le privilège d'exemption très discuté dont l'authenticité a été prouvée par Anton[2].

[1] Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 52 et 56. – [2] Edition par Anton, *Klosterprivilegien,* 12–23; commentaire critique ib., 24–48; conclusion concernant l'authenticité ib., 146–149. Liste des éditions antérieures dans *HP,* 139 n° 1. V. Histoire I, chap. Privilèges royaux et pontificaux.
Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 244.

Rocolenus, 673/691. Il est désigné comme dix-septième abbé par la chronique de l'abbaye; il doit avoir obtenu une charte de privilèges de Thierry III (roi en Bourgogne de 673 à 690/91)[1].

[1] Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 52 et 56.
Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 245.

Raggo, après 676. Il est désigné comme dix-huitième abbé par la chronique de l'abbaye[1]. On l'identifie avec le moine Raggo, que l'abbé Godo, un compagnon du saint évêque Praejectus de Clermont assassiné près de Volvic en Auvergne le 23. 1. 676, rencontra à St-Maurice durant sa fuite[2].

[1] Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 56. – [2] Ib., 52.
Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 245.

Aygulfus, fin VIIe/début VIIIe s. Il est désigné comme dix-neuvième abbé par la chronique de l'abbaye[1].

[1] Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 56.
Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 245.

Ermenbertus, fin VIIe/début VIIIe s. Il est désigné comme vingtième abbé par la chronique de l'abbaye[1].

[1] Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 56.
Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 245.

Agobertus, avant 715/716. Il est désigné comme vingt-et-unième abbé par la chronique de l'abbaye; il doit avoir obtenu une charte de privilèges de Dagobert III (avant 711–715/716)[1].

[1]Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 52 et 56.
Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 245.

Ludulfus, entre 715/716 et 721. Il est désigné comme vingt-deuxième abbé par la chronique de l'abbaye; il doit avoir obtenu une charte de privilèges de Chilpéric II (715/716–721)[1].

[1]Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 52 et 56.

Ayronadus, première moitié du VIIIe s. Il est désigné comme vingt-troisième abbé par la chronique de l'abbaye[1].

[1]Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 56 (variante de son nom: Ayroindus).
Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 245.

Protadius, première moitié du VIIIe s. Il est désigné comme vingt-quatrième abbé par la chronique de l'abbaye[1].

[1]Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 56.
Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 245.

Norbertus dux, première moitié du VIIIe s. Il est mentionné comme vingt-cinquième abbé dans la chronique de l'abbaye[1]. Comme il porte le titre de duc, on suppose qu'il fut imposé comme abbé laïque au monastère sous Charles Martel[2].

[1]Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 56. – [2]Ib., 52; Dubuis/Lugon 1, 46.
Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 245.

Laifinus, milieu du VIIIe s. Il est désigné comme vingt-sixième abbé par la chronique de l'abbaye[1].

[1]Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 56.
Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 245.

Berthelaius, milieu du VIIIe s. Il est désigné comme vingt-septième abbé par la chronique de l'abbaye[1].

[1]Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 56.
Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 245.

Ayrastus, milieu du VIIIe s. Il est désigné comme vingt-huitième abbé par la chronique de l'abbaye[1].

[1]Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 56.
Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 245.

Willicarius, 762–765. La chronique de l'abbaye le cite comme vingt-neuvième abbé. Elle omet de lui donner le titre d'évêque, à la différence de ses successeurs Altheus et Adalongus[1], bien qu'il ait à

coup sûr possédé la dignité épiscopale, car il était archevêque de Vienne au temps de Charles Martel († 741). Il résigne cette charge, vraisemblablement au début des années 740, et se retire à Agaune[2], où il est attesté comme abbé dans les années 760. Il figure parmi les signataires du concile d'Attigny en 762 comme «Uuilliharius episcopus de monasterio sancti Maurici»[3]. De même, il apparaît dans la donation d'Ayroenus pour St-Maurice, du 8 octobre 765, «ubi Wilcarius episcopus preesse videtur pontifex»[4]. De ces témoignages, il découle qu'un évêque Willicarius était à la tête de l'abbaye de St-Maurice. Ces deux preuves sont aussi avancées pour montrer qu'il avait dirigé en même temps le diocèse de Sion, bien que cela ne soit déduit que de son titre épiscopal. C'est ainsi que Willicarius figure dans le catalogue des évêques de Sion de Johannes Stumpf et de Pierre Branschen; le dernier cite comme source la donation d'Ayroenus mais en ajoutant «Sedunensis» à «episcopus»[5]. L'identification par Theurillat de l'abbé de St-Maurice avec l'évêque de Sens du même nom, attesté comme le plus important homme d'église dans le royaume franc sous Charlemagne de 769 à 777, est douteuse[6]. Si c'étaient des personnages différents, deux témoignages sont à tort rapportés à l'abbé de St-Maurice, tous deux citant le titre d'episcopus sedunensis, non attesté par les textes contemporains. Il s'agit d'une mention dans le Chronicon Laureshamense à propos d'un transfert de reliques à Gorze et Lorsch en 765[7] et d'une autre dans les Annales dites Einhardi concernant la prise de pouvoir par Charlemagne dans les territoires de son frère Carloman en 771[8]. Elles se rapportent, compte tenu des autres sources, à l'évêque Willicarius de Sens[9]. La dalle funéraire d'un «Vultcherius Sedunensis episcopus» découverte à St-Maurice a été mise en rapport avec l'abbé-évêque Willicarius[10]. Selon les recherches de Jörg, ceci est à rejeter pour des raisons tant philologiques qu'épigraphiques, et la dalle est plutôt à rapporter à un évêque oublié du Xe, éventuellement du XIe siècle[11].

V. HS, Archidiocèses, Vienne en Dauphiné, Evêques et Archevêques (*HS* I/3, 350); Diocèses, Sion, Evêques.

[1]Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 56. – [2]D'après le récit d'Ado de Vienne, *MGH SS* 2, 319. V. *HS* I/3, 351. – [3]*MGH LL Conc.* 2/1, 73. – [4]Marius Besson, *La donation d'Ayroenus à St-Maurice,* dans *RHES* 3, 1909, 294. Dubuis/Lugon 1, 32, 38–42, 46, jugent que les sources citées jusqu'ici ne permettent pas de répondre à la question: Willicarius était-il ou non évêque de Sion? Gilomen-Schenkel, *Rolle des Walliser Bistums,* 236–243, y répond par la négative, après avoir démontré que, dans les sources contemporaines, Willicarius n'est jamais attesté comme évêque de Sion; par contre Dubuis/Lugon supposent une entrée en fonctions postérieure à 765, ou alors considèrent comme non significatif le silence des

documents contemporains sur le titre d'évêque de Sion. V. encore à ce propos supra, Histoire partie I, chap. L'abbaye carolingienne n. 48 et 50. – [5]V. les éd. par Catherine Santschi, *Le catalogue des évêques de Sion de Pierre Branschen (1576),* dans *Vallesia* 22, 1967, 97 avec n. 1, et id., *Stumpf et l'historiographie valaisanne. Quelques documents,* dans *Vallesia* 24, 1969, 173 et 197. – [6]Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 115–118. Le principal témoignage s'y opposant est le silence d'Ado de Vienne dans sa chronique. Il est fort improbable que le chroniqueur, successeur de Willicarius au siège de Vienne et écrivant dans la deuxième moitié du IX[e] siècle, ait oublié de mentionner, à côté de la dignité comparativement modeste d'abbé de St-Maurice, celle du puissant archevêque de Sens et primat de Gaule, si les deux Willicarius avaient été une seule et même personne; v. aussi la discussion de tous les autres passages des sources chez Gilomen-Schenkel, *Rolle des Walliser Bistums,* 236–243; Dubuis/Lugon 1, 46 avec n. 187, reprennent les conclusions biographiques, soit que deux dignitaires ecclésiastiques homonymes étaient en fonction environ à la même période. – [7]La chronique de Lorsch du XII[e] s., cf. *Codex Laureshamensis* 1, éd. Karl Glöckner, Darmstadt 1929, 271, indique que «Wilharius Sedunensis episcopus» aurait mené à bien le transfert des reliques des saints Gorgonius, Narbor et Nazarius de Rome à Gorze et à Lorsch, alors que les *Annales Laureshamenses,* contemporaines de l'événement, ne rapportent pour 765 que «venerunt corpora sanctorum Gorgoni Narboris et Nazarii in Gorcia...», ed. emendata de Eberhardo Katz, dans *Jahresbericht des öffentlichen Stifts-Untergymnasiums der Benediktiner zu St. Paul 1889,* 30. Dubuis/Lugon 1, 32 avec n. 119 et 42 avec n. 170, s'appuient sur la chronique pour affirmer que Willicarius a précisément été nommé évêque de Sion peu après 762. Ils ne se fondent pas sur la récente édition critique mentionnée ci-dessus, mais citent cette source d'après d'anciennes publications, précisant: «si ce texte est digne de foi». Cependant, ils ne s'efforcent pas à une analyse critique du texte et omettent également de tirer parti du passage contemporain des annales dont il est fait mention plus haut. – [8]*Annales Einhardi,* éd. dans *MGH SS* 1, éd. Georgius Heinricus Pertz, Hannoverae 1826, 149. Au contraire, les plus anciennes versions des Annales regni Francorum ne parlent que d'un «Wilcharius archiepiscopus», ce qui est la forme fréquemment utilisée dans ces années pour mentionner Willicaire de Sens, v. l'édition de Friedrich Kurze, *Annales regni Francorum 741-892 qui dicuntur Annales Laurissenses maiores et Einhardi,* Hannoverae 1895 *(MGH Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum),* 32 n. 3, 33 n. 2; v. à ce propos la critique détaillée des sources par Gilomen-Schenkel, *Rolle des Walliser Bistums,* 241–242. Dubuis/Lugon 1, 38 avec n. 155, ne souscrivent pas à cette argumentation et la présentent comme une opinion personnelle de l'auteur: «Enfin, pour Mme Gilomen-Schenkel, la qualification d'episcopus sedunensis du Wilcharius présent à Corbény en 771 ne résulte que d'une correction tardive». Cela ne correspond pas aux faits, car les éditeurs des Annales regni Francorum ayant trait à ces questions ne laissent pas le moindre doute quant à la teneur du texte original, qui est bien «Wilcharius archiepiscopus», v. *Quellen zur karolingischen Reichsgeschichte* 1, nouvelle édition par Reinhold Rau, Darmstadt 1974, 26 pour l'année 771: «Dominus rex Carolus venit ad Carbonacum villam, ibique venientes Wilcharius archiepiscopus et Folradus capellanus cum aliis primatibus qui fuerunt Carlomanni». Ce ne sont que des copies tardives, du IX[e] siècle, qui lui substituent «Ibi Wilharium episcopum Sedunensem et Folradum presbyterum et alios plures ... ad se venientes suscepit (Carolus)». Voir l'édition de Kurze, citée ci-dessus, p. 32 et 33; le commentaire suppose que Sedunensis est une

erreur de copiste pour Senonensis, car il est hors de doute qu'il s'agit ici de Willicaire de Sens; cette interprétation est également admise par les recherches consacrées aux annales carolingiennes de Bernhard von Simson, *Annales Mettenses priores,* Hannover und Leipzig 1905 *(MGH Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum),* 57 avec n. 12, et, plus anciennement, Sigurd Abel und Bernhard von Simson, *Jahrbücher des fränkischen Reiches unter Karl dem Grossen* 1, 2e édition, Leipzig 1888, 100 n. 3. – [9] V. la discussion dans Gilomen-Schenkel, *Rolle des Walliser Bistums,* 240, ainsi que 236–237 pour les sources pontificales. Si l'on accepte le résultat de l'argumentation présentée par Gilomen-Schenkel, concluant à deux dignitaires ecclésiastiques homonymes et à peu près contemporains, il s'ensuit que chaque référence des sources ne doit être attribuée qu'à l'un d'entre eux: par conséquent, le passage des annales de 771 ne peut se rapporter qu'à Willicaire de Sens. Par ailleurs, si l'un des deux a participé à la translation des saints Gorgon, Narbor et Nazarius en 765, il doit s'agir à nouveau de Willicaire de Sens, qui partageait son activité, dans les années 760, entre la Curie de Rome et le roi Pépin. Ainsi, le qualificatif de «sedunensis» provient sans doute d'une version falsifiée des Annales regni Francorum (v. supra n. 7 et 8). Sur Willicaire de Sens v. Louis Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule* 2, Paris 1900, 414–415, et id., *Wilchaire de Sens, archevêque des Gaules,* dans *Bulletin de la Société archéologique de Sens* 17, 1895, 15–25. – [10] Probablement déjà par Pierre Branschen v. Santschi, (supra n. 5), 97 n. 2; depuis la redécouverte de la dalle en 1896 également par Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 246, et Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 118. – [11] Christoph Jörg, *Vultcherius Episcopus Sedunensis. Ein vergessener Bischof von Sitten?,* dans *RHES* 71, 1977, 20–29; id. dans *CIMAH* 1, 115–118 n° 41; Dubuis/Lugnon 1, 33 et n. 134.

Duchesne, Louis, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule* 1, 239–240. – Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 245s. – Gilomen-Schenkel, *Rolle des Walliser Bistums,* 233–245. – *HS* I/3, 351. – Michel, Jules, *Deux grands personnages ecclésiastiques au VIIIe siècle, Fulradus et Vulcharius,* dans *Bulletin de la Société archéologique de Sens* 19, 1900, 89–139. – Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 113–119.

Altheus, 786/788?–803/804? Il apparaît dans la chronique de l'abbaye à la trentième place, comme Altheus ou Abteus episcopus et abba ayant reçu un privilège au temps de Charlemagne[1]. Dans l'une des plus récentes versions sont ajoutés le récit d'une visite de ce dernier à St-Maurice, et le fait que l'abbé Altheus l'aurait accompagné à Rome, où il aurait reçu du pape Adrien Ier (772–795) une confirmation de privilège[2]. Ce voyage doit vraisemblablement avoir eu lieu en 786[3] ou 788[4], mais la version conservée du document d'Adrien est sans aucun doute un faux[5]. Selon la tradition, Altheus devait être parent de Charlemagne, qui lui aurait conféré l'abbaye de St-Maurice et le diocèse de Sion à cause de leur importance stratégique[6]. Dans le trésor de la cathédrale de Sion est conservé un reliquaire commandé, selon l'inscription qu'il porte, par l'évêque Altheus en l'honneur de Marie[7]. Altheus est probablement l'évêque de ce nom qui prit part au concile de Tegernsee le 14 juin 803[8] ou 804[9].

V. HS, Diocèses, Sion, Evêques.

[1]Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 56. – [2]Ib., 56s. note e; v. l'éd. par Anton, *Klosterprivilegien,* 44s. – [3]Sigurd Abel et Bernhard Simson, *Jahrbücher des fränkischen Reiches unter Karl dem Grossen,* 1, Leipzig 1888, 552s. – [4]Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 119. – [5]Ib., 49s. – [6]Ib., 118s.; Catherine Santschi, *Le catalogue des évêques de Sion de Pierre Branschen (1576),* dans *Vallesia* 22, 1967, 97. V. aussi Gilomen-Schenkel, *Rolle des Walliser Bistums,* 233–238, et supra Histoire partie I, chap. L'abbaye carolingienne, n. 48 et 50; Dubuis/Lugon 1, 41s., 46s., et François Olivier Dubuis, *Archéologie, Tradition et Légendes, Saint Théodore, évêque d'Octodure: son souvenir et son culte en Valais, jusqu'au XVIe siècle,* dans *Helvetia Antiqua. Festschrift Emil Vogt,* Zürich 1966, 317–326, en particulier 321, où il est dit que la collation à l'évêque de Sion, en 999, du «comitatus Vallensis» par le roi Rodolphe III de Bourgogne, pourrait être en rapport avec un privilège reçu anciennement par l'évêque Alteus de Charlemagne. Formulée de cette manière, cette mise en relation est erronée, car le privilège qu'a pu recevoir Alteus concernait le couvent de Saint-Maurice et non le diocèse: on ne peut interpréter que de cette manière le texte de la chronique de St-Maurice dont est tirée cette indication, v. Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 56s. – [7]*CIMAH* 1, 96–99 n° 31; Daniel Thurre, *Le reliquaire d'Altheus, évêque de Sion et abbé de Saint-Maurice,* dans *Helvetia archaeologica* 95/96, 1993, 126–177. – [8]Karl Josef von Hefele et Henri Leclerq, *Histoire des Conciles* 3, 1123. – [9]*MGH LL Conc.* 2/1, 231.

Adalongus, premier quart du IXe siècle. Selon la chronique de l'abbaye, Adalongus est le trente-et-unième abbé; les deux plus anciennes versions ne comportent, outre son nom, que la désignation du titre d'episcopus et abba, mais la plus récente, dans le cartulaire du XIVe siècle, ajoute qu'il aurait obtenu, comme évêque de Sion et abbé de St-Maurice, un privilège du pape Alexandre au temps de Louis le Pieux[1]. Le texte du document est falsifié et il n'y a pas eu de pape Alexandre au IXe siècle. On suppose que le privilège authentique provenait vraisemblablement du pape Eugène II (824–827)[2]. On ne sait si le passage «monasterium Sanctorum Agaunensium..., in quo Adalongus Sedunensis Episcopus sub nomine Abbatis Canonicorum regulam regere videtur...» est authentique ou s'il s'agit d'une interpolation postérieure, mais on l'utilise pour prouver que le passage du couvent de moines à un chapitre de chanoines se fit durant le règne d'Adalongus[3].

V. HS, Diocèses, Sion, Evêques.

[1]Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 49s., 56. D'après la même source, il figure dans *Le catalogue des évêques de Sion de Pierre Branschen (1567),* éd. Catherine Santschi, dans *Vallesia* 22, 1967, 98. – [2]Ed. par Anton, *Klosterprivilegien,* 13. – [3]Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice.* 120s.; v. également Histoire partie I, chap. L'abbaye carolingienne, et Dubuis/Lugon 1, 41s., 46s..

Elsanne Gilomen-Schenkel

Heyminus[1]**, avant 857.** Selon la copie de la fin du Xe s. de la chronique de l'abbaye de Saint-Maurice, un certain Heiminus est cité comme «novissime a fratribus electus» à la tête de l'abbaye de Saint-Maurice[2]. Il paraît certain que celui-ci était à la fois abbé de Saint-Maurice et évêque de Sion et que c'est lui qui fut victime en 857 de l'usurpation d'Hucbertus[3]. Il est probablement à identifier avec l'évêque Heyminus, envoyé comme «missus dominicus» dans la province de Besançon par le roi Louis le Pieux[4], et avec «Haiminus episcopus» qui participe en 840 au concile d'Ingelheim[5]. Il est mentionné dans le capitulaire de 847 de Lothaire Ier [6]. Son abbatiat se situe à la transition entre l'époque de la réforme de l'abbaye de Saint-Maurice et la mainmise laïque sur ladite abbaye[7].

V. HS, Diocèses, Sion, Evêques.

[1]Variantes: Aimonius, Erminius, Haiminus, Heiminus. – [2]Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 56. La version la plus ancienne de la liste des abbés de Saint-Maurice, conservée dans le Cartulaire de Saint-Maurice, s'arrête à l'abbé Adalongus, v. pour la date de composition, Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 51. Il faut probablement comprendre «fratres» par chanoines, v. par exemple, *MGH DD Reg. Burg.*, 110 n° 11 [910 (911?)], 130 n° 26 (930), 213 n° 72 (937–993) etc. – [3]V. infra notice Hucbertus, n. 2. – [4]Gremaud 1, 23 n° 37. Selon la bulle d'Eugène II (824–827), c'est sous l'abbatiat d'Adalongus que l'abbaye de Saint-Maurice passa d'un couvent de moines à un chapitre de chanoines, sans que nous sachions si ce passage est authentique, ou une interpolation postérieure, v. supra. – [5]*MGH LL. Conc.* 2/2, 793, 804, 805 et 808. Les évêques de Genève et de Lausanne assistèrent à ce concile, ce qui tend à accréditer la présence de l'évêque de Sion. – [6]Louis Dupraz, *Le capitulaire de Lothaire I, empereur, de expéditione contra Sarracenos facienda, et la Suisse romande (847),* dans *RHS* 16, 1936, 281s. – [7]V. supra Histoire, partie II.

Gelpke, Ernst Friedrich, *Kirchengeschichte der Schweiz,* t. 2, Bern 1861, 107–109. – Gisi, W[ilhelm], *Anepos episcopus. Heiminus episcopus,* dans *Indicateur d'histoire suisse,* nouv. sér. 4, 1882–1885, 186–190, surtout 189s. – Tamini, Jean Emile, et Délèze, Pierre, *Nouvel essai de Vallesia christiana,* St-Maurice 1940, 49. – Theurillat, *L'abbaye de St-Maurice,* 52–56.

Hucbertus[1]**, avant 857–864.** C'est par la force que Hucbertus, frère de Theutberge, femme du roi Lothaire II, s'empara de l'abbaye de Saint-Maurice[2] qui se trouvait dans les possessions du duché de Transjurane dont Lothaire II lui avait donné le gouvernement. Selon une lettre du pape Benoît III, de 857, il est décrit comme un personnage turbulent, aux mœurs dissolues et dilapidant les biens de l'abbaye de Saint-Maurice[3]. Il était clerc et avait la tonsure[4]. Au centre d'enjeux politiques, Hucbertus entraîna l'abbaye contre le roi Lothaire II qui avait trouvé, en 859, alliance, auprès de l'empereur, son frère, Louis II, en lui cédant les diocèses de Genève, de Lausanne et de Sion[5]. Il

fut contraint de se réfugier avant la fin de l'année 860 auprès de l'empereur Charles le Chauve et ne reprit la direction de l'abbaye qu'en 862, probablement après avoir conclu une trêve avec Louis II[6]. Cinq évêques, semble-t-il, italiens avaient lancé à son encontre une excommunication; cette sanction l'avait peut-être incité à regagner les terres de Transjurane. Il fut tué, à la fin de l'année 864, à Orbe, par le comte d'Auxerre, Conrad, que l'empereur Louis II avait choisi comme comte de Rhétie et du Jura[7]. Il laissa un fils du nom de Thibaut[8].

[1]Variante: Hubertus. Pour des renseignements d'ordre généalogique, v. Laetitia Boehm, *Rechtsformen und Reichstitel der Burgundischen Königserhebungen im 9. Jahrhundert. Zur Krise der Karolingischen Dynastie,* dans *Historisches Jahrbuch* 80, 1961, 59. – [2]L'exaction d'Hucbertus est connue par la lettre du pape Benoît III, de 857, écrite aux évêques du royaume de Charles le Chauve, *HP* 141 n° 5, éd. in *MGH Epp.* 5/3, 613 [n° 49]: «Non solum haec, sed plurimis etiam adfirmantibus didicerunt, quod monasterium sancti gloriosique Mauricii martyris, apostolicis privilegiis munitum tanta ferocitate pervasit(...). Idque monasterium ab ecclesia findens, Aimonius cui presidere videbatur antistes, sacrorum canonum patrumque violans sanctiones, indecenter possidere non dubitet». – [3]Ib., 613. D'autres sources convergentes existent, v. Poupardin, *Royaume de Provence,* 49 et n. 2. – [4]Poupardin, *Royaume de Provence,* 49. – [5]Ib., 22 et 51. – [6]Ib., 51s. Cette année-là, il remit des reliques des martyrs de Saint-Maurice aux membres de l'escorte du transport du corps du pape Urbain I[er] (220–230), contre la volonté des moines «pensant trop aux affaires de ce monde pour être vraiment regardant à distribuer les reliques de saints», v. *Acta sanctorum , Maii 6,* Bruxelles, 1688, 16. – [7]Poupardin, *Royaume de Provence,* 53s. et n. 7, et *MGH DD Reg. Burg.,* 5; v. également Giuseppe Sergi, *Genesi di un regno effimero: la Borgogna di Rodolfo I,* dans *Bolletino storico-bibliografico subalpino,* 87, 1989, 13 et n. 29. – [8]Poupardin, *Royaume de Provence,* 53.

Poupardin, *Royaume de Provence,* 22, 47–54.

Conradus, 864–avant 878. En devenant abbé de Saint-Maurice à la suite de la victoire de ses troupes sur celles de Hucbertus, Conradus acheva le processus de laïcisation de la direction. Tout en n'étant pas d'extraction locale, il pouvait compter sur l'appui de la noblesse impériale carolingienne, depuis le mariage de Louis le Pieux avec la Welf Judith, sa soeur[1]. C'est d'ailleurs avec l'aide de Louis II qu'il fut porté à la tête de l'abbaye et prit possession des diocèses de Genève, Lausanne et Sion[2]. Charles II le Chauve, qui avait disgracié Conradus en 864–865[3], tenta en vain en 869 de lui opposer Boson, frère de la reine Richilde et futur roi de Provence[4]. Conradus transmit la charge d'abbé de Saint-Maurice à son fils, Rodolphe, à une date que nous ignorons[5]. Sa date de mort est inconnue.

[1]*MGH DD Reg. Burg.*, 5 n. 3 et Laetitia Boehm, *Geschichte Burgunds. Politik – Staatsbildungen – Kultur*, 2[e] éd., Stuttgart/Berlin/Köln/Mainz 1979, 100s. – [2]Boehm (supra n. 1), 101. – [3]Ib., 61. – [4]*Hincmari Remensis Annales, Annalium Bertinianorum pars tertii*, éd. Georgius Heinricus Pertz, dans *MGH SS* 1, Hannoverae 1826, 486. – [5]Nous savons que l'impératrice Engilberge, femme de Louis II, choisit à deux reprises en 872, l'abbaye de Saint-Maurice comme lieu de rendez-vous avec Charles le Chauve, v. Poupardin, *Royaume de Provence*, 58. Cette décision ne se comprendrait pas si l'abbaye de Saint-Maurice n'était pas dirigée par Conradus ou par son fils, Rodolphe. V. également *MGH DD Reg. Burg.*, 117–118 n° 18 et *Cartulaire de Lausanne*, 87 n° 41 (13. 1. 896): «pro remedio (...) anime senioris bone memorie Chonradis».

Poupardin, *Royaume de Provence*, 53, 58, 61, 148s., 387.

Rodolphe I[er] [1], avant 878–912. C'est avec le titre d'abbé, que le futur roi de Bourgogne, Rodolphe Ier, apparaît le 25. 3. 878 dans une donation en précaire[2]. Ce document est d'autant plus important qu'il est le plus ancien conservé sous forme originale de la chancellerie de Saint-Maurice et qu'il révèle parmi les témoins le nom de 22 diacres et prêtres de l'abbaye, parmi lesquels le prévôt Erifredus. Rodolphe avait, à la lecture de cet acte, recueilli le pouvoir sur l'abbaye de Saint-Maurice avant cette date, de son père, Conrad. C'est, en janvier 888, à Saint-Maurice qu'il se fit proclamer roi de Bourgogne par une assemblée de princes et d'évêques[3]. Une seule mention de Rodolphe I[er] à la tête de l'abbaye, après 888, est donnée par une confirmation de précaire, passée le 14. 4. 910 (911?)[4]. C'est vraisembablement le 25. 10. 912 qu'il mourut et qu'il fut inhumé à Saint-Maurice[5].

[1]Variantes: Rhodulfus, Rodulfus. – [2]*MGH DD Reg. Burg.*, 93 n° 1. Le titre d'abbé de Saint-Maurice ne sera pas porté par les successeurs de Rodolphe I[er]. – [3]V. supra Histoire, partie II. Il est à remarquer que, dans un diplôme du 13. 8. 885 en faveur de l'évêque de Lausanne, Rodolphe ne porte pas le titre d'abbé de Saint- Maurice qu'il ne semble prendre que lorsqu'il représente directement l'abbaye, v. *MGH DD Reg. Burg.*, 95 n° 2; v. également *Cartulaire de Lausanne*, 87 n° 41 (13. 1. 896). – [4]*MGH DD Reg. Burg.*, 109s. n° 11. – [5]Ib., 8.

GHS 1, 74s. – *Lexikon des Mittelalters* 7, 1994, 1075s., art. *Rudolf I.* par Jean Richard. – *MGH DD Reg. Burg.*, 5–8 (avec bibliographie récente). – Poupardin, *Royaume de Bourgogne*, passim, surtout 350–370. – Sergi, Giuseppe, *Genesi di un regno effimero: la Borgogna di Rodolfo I*, dans *Bollettino storico-bibliografico subalpino* 87, 1989, 5–44.

Rodolphe II [1], 912–937. C'est sur l'ordre et avec l'assentiment de Rodolphe II que le prévôt Herluynus et les religieux de Saint-Maurice font, le 18(?). 4. 930, diverses concessions en précaire à Turimbert et à sa femme Emma ainsi qu'à leur fille, Adélaïde[2]. Un autre document, daté du 14. 2. 916, concerne l'abbaye de Saint-Maurice durant le règne de Rodolphe II, sans que celui-ci intervienne directement dans la

transaction entre un dénommé Siennanus et l'abbaye de Saint-Maurice[3]. Il y est fait mention du prévôt, Franco. Rodolphe II, mort le 12 ou 13. 7. 937, fut enterré à Saint-Maurice[4].

[1] Variantes: Rodulfus, Ruodulfus. – [2] *MGH DD Reg. Burg.*, 129s. n° 26. Variante du nom du prévôt: Thietuynus. – [3] *HPM Chartarum* 2, 26s. n° 14. – [4] *MGH DD Reg. Burg.*, 12.

GHS 1, 75–76. – *Lexikon des Mittelalters* 7, 1994, 1076s., art. *Rudolf II.* par Eduard Hlawitschka. – *MGH DD Reg. Burg.*, 8–12. – Poupardin, *Royaume de Bourgogne*, passim, surtout 371–383.

Conrad[1], **937–993.** Le roi Conrad apparaît dans les actes relatifs à l'abbaye de Saint-Maurice à partir de 942. Le 3 juillet de cette année-là, il donne son accord à une donation en précaire au comte Alberich de Mâcon, en présence du prévôt Meynerius, et des religieux de l'abbaye[2]. Il intervient à nouveau en faveur du même destinataire, le 28. 3. 943, également en compagnie du prévôt Mainnerius[3]. Entre 979 et 983, il figure dans trois échanges de terres opérés par son fils bâtard, l'archevêque en titre de Lyon depuis 978, Burchardus, qui occupe, si ce n'est simultanément, du moins dès 983 la dignité de prévôt de l'abbaye de Saint-Maurice[4]. A une date indéterminée, probablement entre 937 et avant 979, le roi Conrad est désigné «rector» dans une précaire à côté du prévôt Magnerius[5]; dans un échange antérieur au 1. 3. 979 et dans une précaire du 19. 3. 985 (984?), il ne porte pas de titre particulier[6]; vers 979, le nom de l'abbé n'est pas désigné; il agit «alia parte dumni Chunradi»[7], alors qu'entre 976 et 983, une concession en précaire est faite au nom de l'abbaye de Saint-Maurice par Auverardus «abbacie sancti Mauricii humilis minister»[8]. Le roi Conrad n'est plus mentionné dans les diplômes concernant l'abbaye de Saint-Maurice, entre 985 et 993, la véritable direction de l'abbaye étant confiée au prévôt Burchardus, son fils[9]. Le 23. 9. 983, il avait encore procédé à un échange de terres pour l'abbaye de Saint-Maurice, avec l'assentiment du prévôt et des chanoines de l'abbaye[10]. Il meurt le 19. 10. 993 et fut inhumé dans l'église de Saint-André-le-Bas, à Vienne[11]. Son règne fut marqué par les invasions des Sarrasins jusqu'à l'intérieur du royaume de Bourgogne et dont les épisodes les plus connus sont la dévastation de l'abbaye et du bourg de Saint-Maurice en 940 et la prise de l'abbé de Cluny, Maieul (Majolus), sur la route du Grand-Saint-Bernard, en 972[12].

[1] Variantes: Chuonradus, Chundradus, Chunradus. – [2] *MGH DD Reg. Burg.*, 206–208 n° 64. – [3] Ib., 208s. n° 65. – [4] Ib., 214s. n° 74 et 75, 176–178 n° 49. Burchardus succéda à Amblard à la tête de l'archevêché de Lyon. Burchardus était le fils du roi Conrad et de sa concubine Aldiud; il est né aux environs de 960/965, v. Gerner, *Lyon im Frühmittelalter*, 153–164, surtout 155, n. 200. – [5] *HPM Chartarum* 2, 64 n° 46. – [6] *MGH DD*

Reg. Burg., 211s. n° 68 et 178s. n° 50. Pour tous les actes concernant l'abbaye de Saint-Maurice dans lesquels intervient le roi Conrad, v. Poupardin, *Royaume de Bourgogne,* 328s. – [7]*MGH DD Reg. Burg.*, 176 n° 48. L'initiale R attribuée au nom de l'abbé découle d'une mauvaise lecture du document, v. Hidber 1, 224 n° 1015 et Poupardin, *Royaume de Bourgogne,* 329 n. 6. – [8]*HPM Chartarum* 2, 63 n° 45. – [9]Ib., 65–68 n° 48–53, 72 n° 59. – [10]*MGH DD Reg. Burg.*, 177s. n° 49. C'est la première mention en qualité de prévôt de l'abbaye de Saint-Maurice de Burchardus. En fait, il pourrait avoir rempli cette dignité dès 978/979, au moment où il revêt la charge d'archevêque de Lyon, v. ib., 25. – [11]Ib., 19. – [12]Pour les références aux sources narratives, v. Zufferey, *Abtei Saint-Maurice,* 39 et 66.

GHS 1, 76s. – Gerner, *Lyon im Frühmittelalter,* 154–167. – Manteyer, *Les origines de la Maison de Savoie en Bourgogne,* 1899, 465–470. – *MGH DD Reg. Burg.*, 12–19 (avec bibliographie récente). – Poupardin, *Royaume de Bourgogne,* passim, surtout 384–391 (avec bibliographie ancienne).

Rodolphe III, 993–1000, et Burchardus, 1000–1030/1031[1]**.** Le roi Rodolphe III fut aidé dans la direction de l'abbaye de Saint-Maurice par deux membres de sa famille, soit, d'une part, par son demi-frère, Burchard, déjà prévôt sous le règne de son père, Conrad, et qui le reste entre 994 et 1000[2], avant de prendre, du 26. 10. 1001 à 1030, la dignité d'abbé qui avait été jusqu'alors toujours réservée au roi lui-même[3]; il apparaît une seule fois en 998 avec le titre d'archichancelier de la chancellerie royale[4]. D'autre part, par Anselme, évêque d'Aoste (il était le fils du comte Anselme et d'Aldiud qui avait été concubine du roi Conrad)[5], qui partagea, non sans rivalité à l'origine les hautes fonctions de l'abbaye, avec son demi-frère, Burchardus; ainsi Anselme remplit les fonctions de chancelier, puis d'archichancelier de la chancellerie de Rodolphe, entre 983 et 1018[6], celles de prévôt sporadiquement avant l'année 1000[7], puis de manière constante entre 1001[8] jusqu'à sa mort, le 16. 1. 1026[9]. Burchardus et Anselmus sont ainsi cités régulièrement ensemble dans les diplômes de l'abbaye de Saint-Maurice[10]. Personnage puissant de son époque, très agissant dans son archevêché de Lyon, Burchardus fut mêlé à de nombreux événements de son époque et à toutes les décisions de Rodolphe III[11]: pour ce qui regarde l'abbaye de Saint-Maurice, il accueillit en automne 999, à l'abbaye de Saint-Maurice, sa tante, l'impératrice Adélaïde, qui devait mourir l'année suivante[12]; il fit reconstruire, semble-t-il, après l'année 1018 la basilique de Saint-Maurice dont les dimensions (65 mètres de longueur) faisaient d'elle avec celle de Payerne la plus vaste église conventuelle de Suisse; le plan de l'église carolingienne en fut complètement modifié et Burchardus édifia le clocher monumental qui domine encore

aujourd'hui la place du Parvis[13]; il fut, en 1018, un des instigateurs de la restitution d'une partie des biens par le roi Rodolphe III à l'abbaye de Saint-Maurice[14]. En 1021, il présida le concile de Verdun-sur-le-Doubs, au comté de Chalon, pour la paix de Dieu[15]. Durant tout son abbatiat, le roi Rodolphe III garda néanmoins un contrôle effectif sur la direction de l'abbaye, en étant ou l'expéditeur du document ou en accordant directement son assentiment aux décisions, quand il ne le fait avec la reine Irmingard[16]. Burchardus mourut le 22. 6. 1030 ou 1031[17].

[1]Variantes: Rodolfus, Rodolfus et Rodulphus; Burcardus et Purcardus, pour les références, v. *MGH DD Reg. Burg.*, 442 et 423. – [2]V. supra Abbés, Conrad, 937–993, n. 8 et 9, et *MGH DD Reg. Burg.*, 222 n° 77, 234 n° 84, 242 n° 90 et 327 n° 147; v. également un acte non publié dans ASTorino, Sezione prima (Corte), Materie ecclesiastiche, Bénéfices delà les Monts, mazzo 5, n° 2, Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Maurice, f. 23v. – [3]*MGH DD Reg. Burg.*, 330 n° 149, 246 n° 92, 343 n° 163, 348 n° 169, 349 n° 170, 331 n° 150, 334 n° 152, 337 n° 156, 341 n° 161, 342 n° 162, 344 n° 164, 347 n° 168, 270 n° 110, 351 n° 171, et 352 n° 172. Il est cité une dernière fois dans les chartes de Saint-Maurice, le 21. 5. 1030, v. ib., 297 n° 123. – [4]Ib., 231 n° 82. – [5]Ib., 25s. – [6]Ib., 178 n° 49 (Anselmus porte en 993 le titre de diaconus et de chancelier de l'abbaye de Saint-Maurice); ib., 223 n° 77, 228 n° 80, 229 n° 81, 261 n° 103 et 276 n° 112. – [7]Ib., 225s. n° 79. Dans une précaire du 26. 5. 1000, Anselme est mentionné parmi les témoins avec le titre «patronus et rector» de l'abbaye de Saint-Maurice (ib., 328 n° 147). – [8]Ib., 330s. n° 149, 246 n° 92, 341 n° 161, 286 n° 117 etc. – [9]Ib., 26 n. 19. – [10]Ib., 68. – [11]Gerner, *Lyon im Frühmittelalter*, 154–157, et Robert Walpen, *Studien zur Geschichte des Wallis im Mittelalter (9. bis 15. Jahrhundert)*, Bern, Frankfurt am Main, New York 1983, 49 (Geist und Werk der Zeiten, 63). Ce fait mérite d'être signalé. Le roi Rodolphe III agit seul dans une précaire de 1011; ni Burchardus ni Anselmus ne sont cités, v. *MGH DD Reg. Burg.*, 261 n° 103. – [12]Karl Benz, *A propos du dernier voyage de l'impératrice Adélaïde en 999*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique* 67, 1972, 86 n. 2. – [13]Aucun texte ne vient confirmer cette affirmation, mais les résultats des fouilles sont formelles, v. Blondel, *Le caveau funéraire*, 1–17. – [14]*MGH DD Reg. Burg.*, 275 n° 112. – [15]Bernard de Vrégille, *Hugues de Salins, archevêque de Besançon 1031–1066*, Besançon 1981, 29. – [16]Liste des documents avec désignation et qualité des intervenants, dans Zufferey, *Abtei Saint-Maurice*, 71s.; v. des expressions significatives comme «Rodulphus … rex, sub cuius regimine Agauni abbacia dinoscitur esse» dans les documents de 996/997, *MGH DD Reg. Burg.*, 226 n° 79; de 1001, ib., 330 n° 149; de 1002, ib., 333 n° 151; de 1030, ib., 297 n° 123. A noter l'existence d'un document isolé dans lequel le roi Rodolphe III n'intervient pas, alors même qu'il concerne l'abbaye de Saint-Maurice; le document peut être daté du 25. 10. 996, 1002, 1013, 1019 ou 1024, AAbSaint-Maurice, Charles 2, p. 753 (52/1/2), publ. dans Cibrario/Promis, *Documenti di Savoia*, 11s.; pour les dates, v. *MGH DD Reg. Burg.*, 69 n. 33. Burchardus apparaît avec le titre unique d'archevêque, alors qu'Anselme est désigné à la fois comme évêque d'Aoste et prévôt de Saint-Maurice. – [17]*MGH DD Reg. Burg.*, 25s. n. 18.

Bitsch, *Erzstift*, 26–32. – Gerner, *Lyon im Frühmittelalter*, 154–167. – *GHS* 1, 79–81. – Gingins-La-Sarra, Frédéric de, *Les trois Burchard, archevêques de Lyon au Xe et XIe siècle*, dans *MDR*, 1re sér., 20, 1865, 317–351. – Gisi, Wilhelm, *Die Mutter von Burchard II.*, dans *Indicateur*

d'histoire suisse, nouv. sér., 4, 1882–1885, 375–381. – Joly, Henry, *Essai de chronologie des archevêques de Lyon au Xe siècle,* dans *Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1715) du comité des travaux historiques et scientifiques,* années 1934 et 1935, Paris 1936, 83–98, surtout 95–98. – Manteyer, *Les origines de la Maison de Savoie en Bourgogne,* 1899, 465–475. – Manteyer, *Notes additionnelles,* 1901, 437–439. – *MGH DD Reg. Burg.,* 20–35, surtout 25s., n. 18 (avec bibliographie récente). – Poupardin, *Royaume de Bourgogne,* passim (avec bibliographie ancienne). – Reymond, Maxime, *Les origines de la maison de Savoie,* dans *Indicateur d'histoire suisse,* nouv. sér., 17, 1919, 87–111.

Burchardus[1]**, après 1030/1031–1046.** Vraisemblablement fils du comte Humbert Ier (appelé par les chroniqueurs Humbert aux Blanches-Mains) de Belley-Maurienne[2], Burchardus reprit dès 1026 la fonction de prévôt de l'abbaye de Saint-Maurice d'Anselme (mort le 16. 1. 1026), à qui il succéda également à la tête de l'évêché d'Aoste, probablement dès l'année 1025[3]. Par le jeu des alliances familiales, il fut investi de la charge d'abbé de Saint-Maurice après le décès de son oncle Burchardus, survenu le 22. 6. 1030 ou 1031, dans des circonstances que nous ignorons. Il se fit attribuer dès 1032 l'administration de l'archevêché de Lyon, peu avant le décès du roi Rodolphe III (5 ou 6. 9. 1032); l'empereur Conrad II le fit emprisonner; Burchardus retrouva la liberté en 1039 lors de l'arrivée au pouvoir de l'empereur Henri III[4]. Il faut en effet attendre la date du 13. 10. 1043[5] pour retrouver une mention certaine: cette année-là, Burchardus est nommé comme expéditeur d'une précaire de l'abbaye de Saint-Maurice avec le double titre d'abbé de Saint-Maurice et d'archevêque de Lyon. C'est au règne de Burchardus que doit être rattachée une donation de Reinfredus à Turumbertus dans laquelle apparaissent le chancelier et le vice-chancelier de l'abbaye de Saint-Maurice, Turumbertus et Arnoldus, mais aucun nom d'abbé[6]. Il renonça définitivement à sa dignité d'archevêque de Lyon en 1044[7], qui avait été transférée en 1041 déjà à Odolricus; il mourut le 10. 6. 1046[8]. Il eut un fils du nom d'Aymon, évêque de Belley entre 1037 et 1047[9].

[1] Variantes: Brochardus, Burcardus, Burghardus, Purchardus, v. références infra n. 3 à 5. – [2] *MGH DD Reg. Burg.,* 26s., n. 19. – [3] Ib., 295s. n° 123, 350–352 n° 171 et 172; le premier document porte la mention expresse: «Burghardus Augustanae civitatis episcopus et prepositus» que l'on retrouve dans une charte privée du 10. 3. 1026, *HPM Chartarum* 1, 449s. n° 263. Dans deux actes de 1025 et de 1026, sans relation directe avec l'abbaye de Saint-Maurice, Burchardus est dit seulement «episcopus Augustensis sedis ecclesie», v. ASTorino, Sezione prima (Corte), Materie ecclesiastiche, Bénéfices delà les Monts, mazzo 5, n° 2, Cartulaire de Saint-Maurice, f. 21r, et *HPM Chartarum* 2, 115 n° 96. V. également d'autres mentions de 1022 et 1025, dans *MGH DD Reg. Burg.,* 27, n. 19. – [4] Ces faits ressortent des témoignages de chroniqueurs contemporains, qui portent un jugement

sévère sur Burchardus en raison de leur appartenance au camp impérial, Raoul Glaber et Hermann de Reichenau; pour les sources et la bibliographie, v. Hans-Dietrich Kahl, *Die Angliederung Burgunds an das mittelalterliche Imperium. Zum geschichtlichen Hintergrund des Schatzfundes von Corcelles-près-Payerne,* dans *Schweizerische Numismatische Rundschau* 48, 1969, 13–105, surtout 93, n. 1. Il est à remarquer que les catalogues épiscopaux lyonnais ne mentionnent pas l'existence de Burchardus, v. Henry Joly, *Essai de chronologie des archevêques de Lyon au Xe siècle,* dans *Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1715) du comité des travaux historiques et scientifiques,* années 1934 et 1935, Paris 1936, 97s. – [5] *HPM Chartarum* 2, 130s. n° 105. Sur la date de ce document, v. Rück, *Kanzellariat,* 233, n. 153. Le 21. 1. 1042, il souscrit comme archevêque de Lyon à une donation d'Humbert Ier de Savoie à Saint-Laurent de Grenoble, v. Bernard de Vrégille, *Hugues de Salins, archevêque de Besançon 1031–1066,* vol. 2, Lille-Besançon 1976, (Thèse de l'Université de Besançon), 760, n. 45. – [6] *HPM Chartarum* 2, 27s. n° 15, et Bruckner 13, planche 46 et p. 123. Le document a été daté à tort du 14. 4. 921, alors qu'il faut lire plutôt la date de 14. 4. 1043, v. Rück, *Kanzellariat,* 233, n. 153. – [7] Manteyer, *Les origines de la Maison de Savoie en Bourgogne,* 1899, 524, et Bitsch, *Erzstift,* 33. Selon *Le diocèse de Lyon,* sous la direction de Jacques Gadille, Paris 1983 *(Histoire des diocèses de France* 16), 316, Burchardus (III) fut archevêque de Lyon entre 1033–1034 (le terme exact n'étant pas connu) et Odolricus de 1041 à 1046. – [8] Gingins-La-Sarra, *Les trois Burchard,* 350, et Rück, *Kanzellariat,* 233, n. 153. – [9] Secrétan, *Observations,* 320–322, 340 et Gisi, *Die Gemahlin von Burchard III.,* 399–402.

Bitsch, *Erzstift,* 33. – Gingins-La-Sarra, Frédéric de, *Les trois Burchard, archevêques de Lyon au Xe et XIe siècle,* dans *MDR,* 1re sér., 20, 1865, 317–351. – Gisi, Wilhelm, *Die Mutter von Burchard II., Erzbischof von Lyon. Die Familie Anselm's des Stifters von Lutry,* dans *Indicateur d'histoire suisse,* nouv. sér., 4, 1882–1885, 375–381. – Gisi, Wilhelm, *Die Gemahlin von Burchard III., Erzbischof von Lyon. Eine Schwester Humbert Weisshand's,* dans *Indicateur d'histoire suisse,* nouv. sér., 4, 1882–1885, 399–402. – Manteyer, *Les origines de la Maison de Savoie en Bourgogne,* 1899, 522–527. – Manteyer, *Notes additionnelles,* 1901, 437–440. – Meyer von Knonau, Gerold, *Notices concernant l'histoire de la Suisse romande du XIme siècle. a) Le comte Udalric, oncle maternel de l'évêque Aymon de Sion. b) Burchard (II), fils naturel du roi Conrad, et Burchard (III), son neveu, archevêques de Lyon. c) Sur la parenté entre Burchard III, archevêque de Lyon, Aymon, évêque de Sion, et Aymon, évêque de Belley,* dans *Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses* 3, 1867–1868, 95–97, 141s. – *MGH DD Reg. Burg.,* 26s. et n. 19 et 20. – Reymond, Maxime, *Hypothèses concernant l'origine de la maison de Blonay,* dans *AHS* 24, 1910, 131–137. – Reymond, Maxime, *Les origines de la maison de Savoie,* dans *Indicateur d'histoire suisse,* nouv. sér., 17, 1919, 87–111. – Secrétan, Edouard, *Observations sur les chartes relatives à la famille du comte Humbert aux Blanches mains,* dans *MDG* 16, 1867, 304–346.

Aimo, 1049/1050–1053. Cité depuis le 25. 10. 1034 en qualité d'évêque de Sion[1], Aimo apparaît avec le titre de «abbatie sancti Mauricii prepositus» dans une source du 22. 2. 1046. A cette date, il concède en précaire des biens aux frères Emaboldus et Doloardus[2]. Il est abbé de l'abbaye de Saint-Maurice en 1049/1050; cela ressort de la confirmation des privilèges de l'abbaye par le pape Léon IX, qu'il rencontre, lors de son retour de France, le 22. 9. 1050, soit le jour de la fête des martyrs

thébains[3]. Il est mentionné pour la dernière fois le 13. 3. 1053[4]; il meurt le 13 juillet, peut-être de l'année suivante[5]. Aymon était probablement le fils du comte Humbert Ier de Belley-Maurienne et d'Ancilie, comtesse de Lenzbourg, sœur d'Odalricus, surnommé le Riche; il était ainsi le frère de Burchardus, son prédécesseur à la tête de l'abbaye de Saint-Maurice[6]. Il tenait de son oncle, et beau-frère de son père, le comte Ulric, des biens considérables en Valais, qu'il donna en 1052 aux chanoines de l'église cathédrale de Sion[7].

V. HS, Diocèses, Sion, Evêques.

[1]Hans-Jörg Lehner, Alessandra Antonini et Antoine Lugon, *Résultats importants d'une fouille d'urgence: «préhistoire» et évolution de l'église paroissiale de Nax,* dans *Vallesia* 46, 1991, 240–243. – [2]*HPM Chartarum* 2, 142 n° 112, et correction apportée à l'édition par Santschi, *Catalogue des évêques de Sion,* 102 n° 14, n. 2, et Rück, *Kanzellariat,* 233, n. 153. – [3]Bernard de Vrégille, *Hugues de Salins. Archevêque de Besançon 1031–1066,* Besançon 1981, 133s. et n. 18, et id., *Hugues de Salins. Archevêque de Besançon 1031–1066,* 3 vol., Lille-Besançon 1976 (Thèse Université de Besançon), vol. 2, 807–814. – [4]Gremaud 1, 64s. n° 93; v. aussi, 65 n° 94. – [5]Jean Gremaud, *Nécrologe de l'église cathédrale de Sion,* dans *MDR,* 1re sér. 18, 1863, 276. – [6]Secrétan, *Observations,* 323–329. V. l'opinion divergente de Meyer von Knonau, *Notices,* 70s., 142 et Gisi, *Die Gemahlin von Burchard III.,* 399–402. – [7]AChSion, tir. 20 n° 1, document original publ. par Jean Gremaud, *Chartes sédunoises,* dans *MDR,* 1re sér., 18, 1863, 340–345 n° 4. Sur les liens familiaux de l'évêque Aymon, v. Bernard Truffer, *Das Wallis zur Zeit Bischof Eduards von Savoyen-Achaia (1375–1386),* Freiburg/Schweiz 1971 (RHES 65, 1971), 56s.

Boccard, [François], *Histoire du Vallais avant et sous l'ère chrétienne jusqu'à nos jours,* Genève 1844, 405s. – Gelpke, Ernst Friedrich, *Kirchengeschichte der Schweiz,* t. 2, Bern, 1861. 120–123. – Gremaud 1, 61–66. – Manteyer, *Les origines de la Maison de Savoie en Bourgogne,* 1899, 526s. – Meyer von Knonau, Gerold, *Notices concernant l'histoire de la Suisse romande du XIme siècle. a) Le comte Udalric, oncle maternel de l'évêque Aymon de Sion. b) Burchard (II), fils naturel du roi Conrad, et Burchard (III), son neveu, archevêques de Lyon. c) Sur la parenté entre Burchard III, archevêque de Lyon, Aymon, évêque de Sion, et Aymon, évêque de Belley,* dans *Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses* 3, 1867–1868, 95–97, 141s. – Reymond, Maxime, *Les origines de la maison de Savoie,* dans *Indicateur d'histoire suisse,* nouv. sér., 17, 1919, 87–111. – Santschi, Catherine, *Le catalogue des évêques de Sion de Pierre Branschen (1576). Edition critique,* dans *Vallesia* 22, 1967, 87–134. – Secrétan, Edouard, *Observations sur les chartes relatives à la famille du comte Humbert aux Blanches mains,* dans *MDG* 16, 1867, 304–346.

Burchardus, vers 1070–1072[1]**.** La concession en précaire de biens dans le pagus du Chablais est faite vers 1070 par l'abbé Burcardus «sub cuius regimine sancti Mauricii ecclesia dignoscitur esse»[2]. On retrouve Burcardus portant le même titre dans une charte de 1072, dans laquelle sont également mentionnés le prévôt Anselme et le chanoine de Saint-

Maurice et évêque de Sion de 1055 à 1087, Ermenfredus[3]. Après lui, le titre d'abbé disparaît jusqu'en 1116; les comtes régnants de Maurienne, et plus tard de Savoie, se manifestèrent leur influence sur l'abbaye en confiant à des prévôts l'administration directe[4]. Ainsi, le comte Humbert II nomma à cette fonction Aymon de Briançon, entre 1092 et 1103[5]; on rencontre le nom du prévôt Wido, en 1108[6].

[1]Selon Rück (infra n. 2) qui s'appuie sur François Forel, *Régeste soit répertoire chronologique de documents relatifs à l'histoire de la Suisse romande. Première série. Dès les premiers temps jusqu'à l'an 1316,* dans *MDR,* 1ère sér. 19, 1862, 106 n° 402, Burchardus aurait été abbé de Saint-Maurice jusqu'en 1087. Nous ne pouvons suivre cette affirmation, dans la mesure où le document paraît tant par les personnes citées que par le formulaire appartenir à l'abbatiat de Burchardus, 1169–1178, v. sous cet abbé. Sur ce document, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 835s. (57/2/2), v. pour l'analyse Hidber 2, 217s. n° 2240, et pour l'édition Jean-Baptiste Guillaume, *Histoire généalogique des sires de Salins au comté de Bourgogne (...),* t. 1, Besançon 1757, 24–25, et preuve 25–26, et Basilius Hidber, *Diplomata helvetica varia. Vermischte schweizerische Urkunden. Beilage zum Schweizerischen Urkundenregister,* Bern 1873, 58s. n° 47. – [2]*HPM Chartarum* 2, 153 n° 119. Les dates de 1016 (1051) et 1068 proposées pour ce document sont erronées, v. Rück, *Kanzellariat,* 234, n. 154. Il faut corriger Ripart (infra n. 4), 64 n. 87, et 66 n. 101, qui confond diverses dates pour les abbés Aimo et Burchardus. – [3]ACVaud, C XVII a, n° 1, éd. Jean Gremaud, *Origines fribourgeoises. Essai historique et archéologique,* dans *Mémorial de Fribourg* 2, 1855, 343s. Pour la date, v. Rück, *Kanzellariat,* 234, n. 154. V. également Liebeskind, Wolfgang Amédée, *Un prélat médiéval: Ermanfroid, évêque de Sion,* dans *Mélanges offerts à Paul-E[dmond] Martin,* Genève 1961 (MDG 40), 161–179 (Repris dans *Institutions politiques et traditions nationales,* Genève 1973, 132–152. – [4]Laurent Ripart, *L'anneau de saint Maurice,* dans *Héraldique et emblématique de la Maison de Savoie (XIe–XVIe s.),* Lausanne 1994, 64s., 67. – [5]Léon Dupont Lachenal, *Les Abbés de Saint-Maurice d'Agaune,* dans *Les Echos de St-Maurice* 42, 1944, 86. – [6]Wido est cité en qualité de prévôt, dans l'acte du 2. 5. 1108, par lequel l'abbaye de Saint-Maurice concède aux chanoines d'Abondance l'église et la vallée du même nom, éd. Mariotte, *Seigneurie monastique en Savoie,* 93–95. Selon le chanoine Jean-Jodoc de Quartéry en 1660, AAbSt-Maurice, Armoire n° 20, Nomenclatura abbatum coenobii S. Mauritii Agaunensis, p. 158, repris notamment par Louis-Nicolas Charléty en 1728, ib., Armoire n° 15, Liber actorum monasterii Agaunensis ab anno 360 usque ad annum 1357, n° 86, par Anne-Joseph de Rivaz à la fin du XVIIIe s., ib., Armoire n° 36, p. 126, et AEValais, de Rivaz, Opera hist. t. 17, p. 151: Histoire de l'Abbaye de Saint-Maurice, et par Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 40, la chapelle des martyrs thébains, à Vérolliez (lieudit à Saint-Maurice), aurait été restaurée à la fin du XIe s. par un prévôt du nom de Guido seu Wido, nommé par le chapitre conformément aux dispositions de la bulle pontificale de Léon IX de 1050 et reconnu immédiatement par le Saint-Siège; celui-ci aurait versé de l'argent pour libérer l'église de Saint-Maurice d'Aymon de Briançon. Ces deux faits ne sont pas confirmés par des documents, v. Jean-Marie Theurillat, *La chapelle des Martyrs à Vérolliez. Notes en cours de restauration,* dans *Les Echos de St-Maurice,* nouv. sér., 12, 1982, 231 et Zufferey, *Abtei Saint-Maurice,* 144s., n. 28.

Gremaud, J[ean], *Origines fribourgeoises. Essai historique et archéologique,* dans *Mémorial de Fribourg* 2, 1855, 328–344, surtout 341s. – Rück, *Kanzellariat,* 234, n. 154. – Secrétan, Edouard, *Observations sur les chartes relatives à la famille du comte Humbert aux Blanches mains,* dans *MDG* 16, 1867, 317–346.

Amédée, 1116–1128/1148. Né en 1094, Amédée succède à son père Humbert II, en 1103, à vrai dire sous la tutelle de sa mère et d'Aimon, comte de Genève. En 1108, il approuve la donation par les chanoines de Saint-Maurice de l'église et de la vallée d'Abondance à l'abbaye du même nom, sans que l'on connaisse sa titulature: le prévôt Wido représentait alors l'abbaye de Saint-Maurice[1]. En 1116, portant le titre exceptionnel d'abbé de Saint-Maurice, il donne à l'évêque de Sion, Villencus, les terres de Loèche et de Naters dont la possession était contestée depuis 1079[2]. En qualité d'avoué de l'abbaye, il approuve un acte de cession en 1137[3] et règle un différend opposant l'abbaye aux seigneurs d'Allinges[4]. Il résigne sa charge de prévôt de l'abbaye, le 30. 3. 1143, quinze ans après l'introduction de la réforme de Saint-Maurice[5]. Il part en 1147 pour la croisade – il avait reçu de l'abbaye de Saint-Maurice un table en or pour financer sa participation – et meurt de la peste, en mars 1148. Une des châsses du trésor de Saint-Maurice conserve une image emblématique de saint Maurice à cheval qui rappelle sans doute Amédée III[6].

[1] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 793 (55/1/1), copie ou double du XII[e] s., éd. Mariotte, *Seigneurie monastique en Savoie,* 93–95. – [2] Jean Gremaud, *Chartes sédunoises,* dans *MDR,* 1[re] sér., 18, 1863, 355 n° 9. La charte originale (AChSion, G 123) est aujourd'hui perdue, v. Santschi, *Le Catalogue des évêques de Sion,* 100 n° 13, n. 1. Sur les conditions de cette donation, v. Hans-Robert Ammann, *Der Hof Leuk im Früh- und Hochmittelalter 515 (?) – ca. 1150,* dans *BWG* 18/2, 1983, 117–132, et Dubuis/Lugon 2, 1993, 56s. – [3] *Cartulaire de l'abbaye de Hautcrêt,* éd. Jean-Joseph Hisely, dans *MDR,* 1[re] sér., 12/2, 1854, 3 n° 2. – [4] Cibrario/Promis, *Documenti di Savoia,* 48–56. – [5] V. supra Histoire, partie III. – [6] Daniel Thurre, *Culte et iconographie de saint Maurice d'Agaune: bilan jusqu'au XIII[e] siècle,* dans *Revue suisse d'art et d'archéologie* 49, 1992, 7–18, surtout 12 et 13 fig. 5.

Gilbert Coutaz

Emeradus[1], 1128(?)–1136 prieur. Peut-être est-il déjà à la tête du couvent de Saint-Maurice en 1128 lorsque Amédée III de Savoie réforme le monastère[2] à moins qu'il ne soit élu prieur par ses confrères à la suite de cette réorganisation[3]. En 1136[4], il reçoit deux bulles du pape Innocent II qui confirme la réforme de l'abbaye et place celle-ci sous la protection du Saint-Siège. Il meurt peu après[5].

[1] Variantes: Emerardus, Emerrardus, Amerardus, Ameraldus, Aimerard. – [2] L'acte de réforme de l'abbaye (une récente copie simple) est signé entre autres par un certain

«Hermenicardi», cf. AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 7 (1/2/1), 30. 3. 1128, éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 215s. n° 9. – [3]Selon le cartulaire de Saint-Maurice, ACVaud, Ad 29, f. 26v; AAbSt-Maurice, Charléty, Nomina canonicorum, date cette élection de 1130; v. Zufferey, *Abtei St-Maurice,* 153–156. L'hypothèse selon laquelle ce personnage a été prieur d'Abondance entre 1124 et 1128 (v. Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 250) ne semble pas devoir être retenue, car l'obituaire d'Abondance ne mentionne pas, contrairement à l'usage, le passage d'Emeradus à Saint-Maurice *(HPM Scriptores* 3, col. 400), car aussi, l'obiit du prieur d'Abondance (5. 9.) n'apparaît pas dans la copie du «livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice (AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133). – [4]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 12 (2/1/5), 8. 6. 1136 (éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 216 n° 10), et ib. (2/1/6), 22. 10. 1136 (éd. tous les deux Pflugk-Harttung, *Acta Pontificum Romanorum* 2, 281s. n° 320, 287s. n° 326). – [5]Son successeur apparaît dès 1137.

Hugo[1]**, 1137–1147 prieur, 1147–1150 abbé.** Ayant été élu prieur, il cède en 1137 une partie du bois d'Oron à l'abbaye d'Hautcrêt[2]. Au début de son priorat, ses efforts permettent d'augmenter et de consolider les possessions de l'abbaye, en particulier à Salvan VS, à Ottanelle (1138)[3] et en Tarentaise (1140)[4]. En 1143, il reçoit du comte Amédée III de Savoie la prévôté du monastère[5]. Entre-temps la communauté réformée a grandi et, le nombre de chanoines réguliers étant suffisant, Hugo est élu abbé[6]. Il apparaît pourvu de cette charge dans une bulle d'Eugène III qui confirme en 1147 les privilèges et les possessions de Saint-Maurice[7]. Une année plus tard, le même pape, de passage à Agaune, consacre la nouvelle abbatiale (25. 5. 1148)[8]. Ayant prêté une «table d'or» à Amédée III de Savoie lors du départ de ce dernier en croisade, l'abbé Hugo accepte en remboursement en 1150 cent marcs d'argent et deux d'or, ainsi que les reçus de Bagnes VS et d'Etier (com. Vollèges VS)[9]. Les années pendant lesquelles il dirige le monastère marquent la renaissance de l'institution grâce au soutien des papes et de plusieurs évêques proches de la réforme[10]. Hugo est mort au plus tard en 1153[11].

[1]Variantes: Ugo, Hugues. – [2]ACVaud, Ad 5, f. 16v, éd. Jean-Jacques Hisely, *Cartulaire de l'abbaye de Hautcrêt,* Lausanne 1852 (MDR 12), 3 n° 2, copie aux AAbSt-Maurice, Lib. Bern., f. 108v; v. *HS* III/3, 143. Selon le cartulaire de Saint-Maurice, ACVaud, Ad 29, f. 28v, il fut élu prieur après le décès de son prédécesseur; v. aussi Zufferey, *Abtei St-Maurice,* 153–156. – [3]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 264 (15/2/29), 11. 3. 1138, éd. Cibrario/Promis, *Documenti di Savoia,* doc., 48–56. Ottanelle, localité disparue près de Vernayaz VS. – [4]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 785 (54/1/1), 1140. L'évêque Pierre de Tarentaise donne à l'abbaye quatre paroisses en Tarentaise, prémices du petit prieuré de Saint-Michel (com. Moûtiers-Tarentaise, arr. Albertville, dép. Savoie, F), v. infra Appendice, Saint-Michel de Tarentaise. – [5]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 7 (1/2/2), 30. 3. 1143, éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 217 n° 11. Selon le cartulaire de Saint-Maurice (ACVaud, Ad 29, f. 28v) le prévôt Hugo, rédacteur de cet acte, est le même personnage

que le prieur Hugo, objet de cette notice. Cette cession est confirmée par le pape Lucius II, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 12 (2/1/7), 15. 4. 1144, éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 217s. n° 12. *HPM Chartarum* 2, col. 1094 n° 1591, attribue par erreur cette confirmation à Lucius III (alors que la bulle en plomb qui pend à l'original porte le nom de Lucius II). – [6] C'est bien le prieur Hugo qui devient abbé, v. aux AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 127s. (8/1/4[1]), 11. 9. 1198, où un témoin affirme: «a temporibus Hugonis prioris Sancti-Mauricii qui postea eiusdem loci factus est abbas». A noter que Hugo est élu abbé, alors que le comte Amédée III de Savoie, son prédécesseur à la charge abbatiale, se prépare à partir en croisade. – [7] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 13 (2/1/8), 22. 3. 1147 (n.s.), éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 218s. n° 13. – [8] V. l'itinéraire du pape dans Jaffé 1, 57s. et 58 n° 9264. Le pape Célestin III fait allusion au voyage de son prédécesseur dans AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 14 (2/1/11), 1. 4. 1196, éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 223 n° 17. – [9] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 126 (8/1/1), 1150, éd. Cibrario/Promis, *Documenti di Savoia,* doc., 64–66, 67–71. Bouffard, *Saint-Maurice,* 102, pense que cet argent a servi à la confection de quelques reliquaires. – [10] Parmi lesquels, Pierre de Tarentaise (v. supra n. 4), Guérin de Sion, qui restitue l'église Saint-Maurice d'Aigle, v. AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 687 (47/3/1), vers 1160, éd. *Chartes sédunoises,* 357s. n° 11, Amédée de Lausanne, etc. – [11] Date à laquelle son successeur est déjà abbé de Saint-Maurice.

Zufferey, *Abtei St-Maurice,* 145s.

Rodulphus[1]**, 1153–1168.** D'origine noble[2], peut-être d'abord chanoine à Saint-Maurice[3]; dès 1144[4], il devient le premier abbé d'Abondance[5]. En 1153[6], il passe à la tête du couvent de Saint-Maurice, mais il n'y est mentionné que depuis 1156, date du traité de confraternité entre Agaune et Abondance[7]. Rodulphus restera dans la mémoire de ses successeurs comme un abbé réformateur qui chasse de Saint-Maurice les chanoines séculiers, impose aux religieux la pratique du silence et du travail manuel, supprime totalement la consommation de viande au réfectoire et fait observer avec exactitude les constitutions régulières[8]. Il acquiert des terres et des vignes à Lutry VD, à Lully VD, fait édifier des granges à Barges («Balges» com. Vouvry VS), Crebelley («Crebere» com. Noville VD), Ollon VD, Sala (com. Ollon VD), Ottanelle[9], Oron VD[10], Commugny VD. Il recouvre des églises à Saint-Maurice[11], à Aigle[12] et à Massongy[13]. Au cours de l'hiver 1159–1160, il accompagne un chanoine d'Arrouaise[14] dans un périlleux voyage en Italie au cours duquel il est incarcéré près de Rome[15] et y rencontre le pape alors contesté, Alexandre III[16]. Il est probable que sous son abbatiat furent créées certaines pièces du trésor abbatial, peut-être dans un atelier établi à l'abbaye même[17]. En 1155, il fixe avec d'autres dignitaires les droits de l'évêque de Genève[18]. Le 30. 12. 1168, il assiste au règlement d'un différend entre la chartreuse du Reposoir et des privés[19]. C'est la dernière mention de cet abbé. Il est décédé un 12. 11. entre 1169 et 1173[20].

[1]Variantes: Radulphus, Rodolphe. – [2]Joseph Antoine Besson, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Aoste et Maurienne et du décanat de Savoye,* Nancy 1759, 102, signale que Rodulphus est appelé de Vozerier dans un accord avec l'abbé Guillaume d'Aulps. Vozerier, château sur la com. Amancy, ct. La Roche-sur-Foron, arr. Bonneville, Haute-Savoie, F. – [3]AAbSt-Maurice Quartéry, Nomenclatura abbatum, p. 183s. – [4]Besson (supra n. 2), 102, 354 n° 21, fondation de l'abbaye de Sixt (ct. Samoëns, arr. Bonneville, dép. Haute-Savoie, F); dans cet acte, Rodulphus n'est pas cité expressément, mais un document de 1161, ib., 361 n° 29, mentionne la participation de «Rodulphus, tunc temporis abbas Abundantiae nunc autem Agaunensis ... in quorum presentia abbatia de Six fundata est». V. aussi Jacques Mercier, *L'abbaye et la vallée d'Abondance,* dans *Mémoires et documents publ. par l'Académie salésienne* 8, Annecy 1885, 56 et 110s. – [5]V. infra Abondance, Histoire. – [6]Un acte publ. par Guichenon, *Bibliotheca Sebustiana,* 270s. n° 52, 1153, prouve que Rodulphus a désormais un successeur à Abondance, Borcard. – [7]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 793 (45/1/2), 1156, éd. *HPM Chartarum* 2, col. 367s. n° 381. – [8]Ce personnage important fait l'objet d'une brève notice biographique dans le cartulaire de Saint-Maurice, ACVaud, Ad 29, f. 31r, dans AAbSt-Maurice, Quartéry, Nomenclatura abbatum, 183s., Charléty, Liber actorum 1, p. 109, et Charles 2, p. 983. – [9]Ottanelle, localité disparue près de Vernayaz VS. – [10]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 711 (49/3/1), 1164, éd. Hidber, *Diplomata helvetica,* 52–54 n° 43, facsimilé dans Bruckner 13, pl. LI. – [11]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 1039 (71/2/1), éd. dans *Chartes sédunoises,* 363–365 n° 15, entre 1161/62 et 1168/73, échange non daté de l'église de Nendaz VS contre celle consacrée à saint Sigismond à Saint-Maurice entre Amédée, évêque de Sion, et un abbé non nommé d'Agaune; le cartulaire de Saint-Maurice, ACVaud, Ad 29, f. 31r, attribue cette action à Rodulphus. Pour la datation, v. François-Olivier Dubuis, *La cure de Saint-Sigismond à Saint-Maurice,* dans *Vallesia* 31, 1976, 194 n. 3. – [12]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 687 (47/3/1), vers 1160, éd. *Chartes sédunoises,* 357s. n° 11. – [13]Massongy, ct. Douvaine, arr. Thonon-les-Bains, dép. Haute-Savoie, F. – [14]Arrouaise CRSA, com. Transloy, ct. Bapaume, arr. Arras, dép. Pas-de-Calais, F. – [15]Sans doute à Civitas Castellana, prov. Viterbo, Latium, I. – [16]*Acta Sanctorum* 14, Maii, t. 1, 486–493 («Historia translationis reliquiarum Aroasiam, auctore Waltero, canonico regulari Aroasiensi»). – [17]Jean-Marie Theurillat, *Le Trésor de Saint-Maurice d'Agaune,* dans *Congrès archéologique de France* 110, 1952, 265–267; Bouffard, *Saint-Maurice,* 64. – [18]Cette déclaration prépare l'accord dit de Saint-Simon (ou de Saint-Sigismond) entre le comte et l'évêque de Genève, v. Duparc, *Comté de Genève,* 117s. n. 2, avec éd. du texte p. 118–121 n. 2, 22. 2. 1156. – [19]*Régeste genevois,* 432 n° 384bis, éd. Paul Lullin, *Une charte inédite,* dans *Revue savoisienne* 7, 15. 2. 1866, 19. Le Reposoir, ct. Cluses, arr. Bonneville, dép. Haute-Savoie, F. – [20]La date du 12. 11. est donnée par le «livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice (AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133, p. 55) et par l'obituaire d'Abondance *(HPM Scriptores* 3, col. 419). La première apparition de son successeur date du 23. 4. 1174.

Borcardus[1], 1174–avant 1179. Ce personnage[2] apparaît une première fois à la tête de l'abbaye de Saint-Maurice en 1174[3]. Cette même année au plus tard, il passe un accord important avec Humbert III de Savoie au sujet de leurs droits respectifs au val de Bagnes[4]. Cet homme suit en

tout les traces de son prédécesseur[5], veillant au strict respect de la discipline régulière. Il fait construire une chapelle pour les malades[6] et décide que la dîme des fruits sera désormais donnée en aumône aux pauvres[7]. Il libère son couvent d'Aimon de Briançon[8] et obtient l'hommage d'Amédée de Genève pour des châteaux en Genevois[9]. Il est cité une dernière fois en 1176, lorsqu'il reçoit l'église de Saint-Aubin NE[10]. Peut-être remplit-il encore la charge d'abbé en 1178 lors du don d'un alleu à Neran[11]. Pour cause de cécité, il résigne son abbatiat[12] avant le 14. 3. 1179, date à laquelle son successeur reçoit une bulle de confirmation d'Alexandre III. Simple chanoine, il participe en 1184 à Aix-les-Bains à un arbitrage entre l'évêque et le comte de Genève[13]. La date de son décès est inconnue[14].

[1]Variantes: Borchardus, Brocardus, Bourcard. – [2]Un certain Bourcard, abbé d'Abondance de 1153 à 1170, pourrait avoir passé à la tête de Saint-Maurice (v. Jacques Mercier, *L'abbaye et la vallée d'Abondance,* dans *Mémoires et documents publ. par l'Académie salésienne* 8, Annecy 1885, 111s.). Cependant aucune source ne vient confirmer cette hypothèse, qui est plutôt infirmée par le fait que Borcard d'Abondance n'est mentionné que dans l'obituaire d'Abondance *(HPM Scriptores* 3, col. 339, 25.2.), mais non dans le «livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice (AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133). – [3]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 563 (32/1/20), 23. 4. 1174, fac-similé dans Bruckner 13, pl. LI. – [4]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 126s. (8/1/3), vers 1174; pour la datation, v. infra n. 9. – [5]Notice biographique dans le cartulaire de Saint-Maurice, ACVaud, Ad 29, f. 31r–v, reprise par AAbSt-Maurice, Quartéry, Nomenclatura abbatum, p. 186, Charléty, Liber actorum 1, p. 116, et Charles 2, p. 983. – [6]Selon Theurillat, *Textes médiévaux,* 171, il s'agit probablement de la chapelle de Vérolliez. V. aussi Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 49. – [7]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 977 et 983, v. aussi ib., tir. 62/1/127[11], liste des fondations à Saint-Maurice. – [8]ACVaud, Ad 29, f. 31v. AAbSt-Maurice, Quartéry, Nomenclatura abbatum, p. 156s., et Charléty, Liber actorum 1, p. 86, placent cet épisode en 1062. – [9]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 127 (document écrit au dos de 8/1/3), daté par erreur du 23. 8. 1178; les données chronologiques, lune, épacte, férie, jour, correspondent à l'an 1174; elles sont d'ailleurs les mêmes que dans l'acte coté ib., Charles 1, p. 352 (19/1/2), 23. 8. 1174; les deux documents sont passés à Annecy devant les mêmes témoins. – [10]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 749 (51/6/2), 12. 11. 1176, éd. Matile 1, 19s. n° 26. Ce don doit être renouvelé en 1180. – [11]*HPM Chartarum* 2, col. 1066 n° 1568, 3. 4. 1178. Neran, com. Châtillon, prov. Aoste, I. – [12]Selon le cartulaire de Saint-Maurice, ACVaud, Ad 29, f. 31v. – [13]AEGenève, Pièces historiques, n° 23, 1184, éd. *SDSGenève,* 19–22 n° 14. – [14]Cette date n'est pas mentionnée dans le «livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice, incomplet pour le mois de décembre (AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133). C'est le seul abbé de Saint-Maurice en charge de 1160 à 1250 à être oublié par l'obituaire d'Abondance *(HPM Scriptores* 3, col. 325–434).

Zufferey, *Abtei St-Maurice,* 147.

Guillelmus[1], 1179–1181/1184. Chanoine d'Abondance et de Saint-Maurice[2], il est choisi, semble-t-il, par Borcardus pour lui succéder[3]. Il

apparaît une première fois le 14. 3. 1179 dans une bulle de confirmation d'Alexandre III[4]. Son court abbatiat n'est marqué que par des restitutions et des dons en faveur du couvent, en particulier à Penthaz VD (1179)[5], à Saint-Aubin NE (1180)[6]. A Commugny, un premier accord conclu en 1179[7] est consolidé par l'achat de l'avouerie du lieu en 1180[8]. Entre 1181 et 1184[9], Guillelmus devient évêque de Sion mais participe encore souvent à des actes concernant l'abbaye de Saint-Maurice[10]. Mort le 9 ou le 10. 7. 1196[11].

V. HS, Diocèses, Sion, Evêques.

[1] Variantes: Vuillelmus, Willermus, Willelmus. Ce personnage apparaît traditionnellement sous le patronyme de Guillaume d'Ecublens, sans qu'à notre connaissance aucune preuve n'étaye cette attribution, v. par exemple Tamini/Delèze, 53, Gremaud 1, 114–134, *DHBS* 2, 742 (art. Ecublens), et 6, 206 (art. Sion), etc. – [2] *DHBS* 2, 742 (art. Ecublens) signale qu'il a été chanoine de Lausanne en 1154, alors qu'aucun chanoine de ce nom n'apparaît dans Maxime Reymond, *Les dignitaires de l'église Notre-Dame de Lausanne jusqu'en 1536*, Lausanne 1912 (MDR, 2e sér. 8). L'obituaire d'Abondance *(HPM Scriptores* 3, col. 384) déclare qu'il est aussi chanoine de cette abbaye. – [3] Le cartulaire de Saint-Maurice, ACVaud, Ad 29, 31v, le qualifie de «juvenem bone indolis canonicum». – [4] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 13 (2/1/9), 14. 3. 1179 (n.s.), éd. *HPM Chartarum* 2, col. 1064–1066 n° 1567. – [5] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 8 (1/3/1), éd. Hidber, *Diplomata helvetica,* 68s. n° 57, fac-similé dans Bruckner 13, pl. LI. – [6] L'original se trouve aux AParSt-Aubin NE, éd. Matile 1, 22s. n° 30, fac-similé dans Georges-Auguste Matile, *Musée historique de Neuchâtel et Valangin* 3, Neuchâtel 1845, 135. – [7] Cette transaction n'est connue que par d'anciens inventaires, v. van Berchem, *Conflit d'avouerie,* 442s. et Duparc, *Comté de Genève,* 134 n. 1. – [8] Edouard Mallet, *Chartes inédites relatives à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève et antérieurs à l'année 1312,* Genève 1862 (MDG 14), 473s. n° 401, v. aussi van Berchem, *Conflit d'avouerie,* 442s. et Duparc, *Comté de Genève,* 134 n. 2. – [9] Selon Tamini/Delèze, 53, Conon, évêque de Sion, est cité jusqu'en 1181, alors que Guillelmus n'est mentionné à cette charge que dès 1184. – [10] V. par exemple aux AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 243 (14/2/1), vers 1185, p. 586 (34/1/2), 1189 (éd. Hidber, *Diplomata helvetica,* 94s. n° 77); Charles 2, p. 881 (60/1/3), vers 1189 (éd. Hidber, *Diplomata helvetica,* 106s. n° 87); Charles 2, p. 881 (60/1/2), vers 1189 (éd. *Chartes sédunoises,* 373s. n° 22); Charles 1, p. 295 (16/5/2), 28. 12. 1192 (éd. Hidber, *Diplomata helvetica,* 103s. n° 84); *UBZürich* 1, 233 n° 352, mai 1189/25. 3. 1190. – [11] Le «livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice (AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133, p. 36) enregistre son décès le 9. 7., alors que les obituaires de Sion (Gremaud 1, 134) et d'Abondance *(HPM Scriptores* 3, col. 384) le 10. 7.

Guillelmus[1]**, 1181/1184–1196.** D'origine noble, entré jeune au monastère de Saint-Maurice[2], cet abbé qui porte le même nom que son prédécesseur est quelquefois confondu avec lui[3]. Il lui succède entre 1181 et 1184[4]. Le pape Clément III lui confirme en 1189 les possessions de l'abbaye[5]. Cet abbé acquiert divers biens et met fin à la contestation des droits appartenant à son monastère à Auboranges FR (1190)[6], à

Gryon VD (1194)[7], etc. Célestin III lui adresse une nouvelle bulle de confirmation le 1. 4. 1196[8]. Le même jour, par un autre document, le pape ordonne que l'on fête la dédicace de l'église abbatiale le 25. 5.[9] Enfin, en raison de ses mérites, Guillelmus reçoit le 6. 4. 1196 l'autorisation d'user de la mitre et de l'anneau pour célébrer la messe aux jours de fêtes[10]. Quelques jours après avoir reçu ces privilèges, il part pour Semur. Il y est mort un 6. 7.[11] et a été enseveli près du grand autel[12].

[1]Variantes: Vuillelmus, Willelmus, Wuillielmus, Guillaume. – [2]Cartulaire de Saint-Maurice, ACVaud, Ad 29, f. 33r. – [3]Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 51s., Zufferey, *Abtei St-Maurice,* 147s., n'en mentionnent qu'un. Maxime Reymond (Mottaz 2, 609, art. Saint-Maurice), le cartulaire de Saint-Maurice (ACVaud, Ad 29, f. 33r) et le «livre des bienfaiteurs» du lieu (AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133, p. 35 et 36) prouvent l'existence de deux abbés, ce que suggèrent d'ailleurs la plupart des actes contemporains. – [4]V. l'art. consacré à son prédécesseur. – [5]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 14, 6. 6. 1189, qui cite des copies dans Charléty, Liber actorum 1, p. 127–129, Quartéry, Nomenclatura abbatum, p. 193–197, et Macognin, f. 77r/65r–78r/66r, 22r/127r–128v. V. aussi *HP,* 146 n° 20. – [6]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 724 (50/1/23), éd. Hidber, *Diplomata helvetica,* 95s. n° 78. – [7]Cartulaire de Saint-Maurice, ACVaud, Ad 29, f. 37r. – [8]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 14 (2/1/10), éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 221s. n° 16. – [9]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 14 (2/1/11), 1. 4. 1196, éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 222s. n° 17. – [10]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 15 (2/1/12), éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 223s. n° 18. C'est sans doute peu après que Guillelmus appose son sceau où il figure mitré (AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 882 (60/2/134), vers 1196, éd. Hidber, *Diplomata helvetica,* 105s. n° 86), v. Galbreath, *Sigilla Agaunensia,* dans *AHS* 39, 1925, 146, 147 n° 95. – [11]AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133, p. 35. – [12]Selon le cartulaire de Saint-Maurice, ACVaud, Ad 29, f. 35r, et AAbSt-Maurice, Macognin, f. 9v/14v. Concernant le prieuré de Semur, v. supra Histoire, partie III, chap. Propriétés de Saint-Maurice, n. 429–439, et infra Appendice, Semur-en-Auxois.

Gunterus[1], 1198–1203. Chanoine d'Abondance[2] et de Saint-Pierre-et-Saint-Ours d'Aoste[3], de famille noble[4], il est mentionné une première fois abbé de Saint-Maurice en 1198, lorsque plusieurs témoins définissent les droits respectifs de l'abbaye et du comte de Savoie au val de Bagnes[5]. Il reçoit un important don à Semur, en particulier la chapelle castrale (1198)[6]. En 1199, Gaucher, seigneur de Salins, lui prête hommage à Jougne pour le fief de Bracon[7]. Fin 1199, il essaie de trouver un arrangement définitif pour Commugny[8]. Il apparaît une dernière fois vers 1202, lorsque Guillaume et Amédée d'Evian viennent confirmer un don fait par leur famille à Lavey VD[9]. Il est sans doute mort le 1 ou plutôt le 3. 9. 1203[10].

[1]Variantes: Guntherus, Gonterus, Gunterius, Gontier. – [2]Obituaire d'Abondance, *HPM Scriptores* 3, col. 400. AAbSt-Maurice, Charléty, Liber actorum 1, p. 136, déclare que

cet abbé est venu du monastère d'Abondance. – [3]Obituaire de Saint-Pierre-et-Saint-Ours, ed. *HPM Scriptores* 3, col. 533. – [4]Cartulaire de Saint-Maurice, ACVaud, Ad 29, f. 35r: «G., vir nobilis genere et moribus noblior». – [5]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 127s. (8/1/4[1]), 11. 9. 1198, éd. Cibrario/Promis, *Documenti di Savoia,* doc., 110–113. – [6]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 848 (58/1/2). – [7]Ib., Charles 2, p. 836 (57/2/4), 1199, éd. Hidber, *Diplomata helvetica,* 125–127 n° 96. Bracon, ct. Salin-les-Bains, arr. Lons-le-Saunier, dép. Jura, F. – [8]Ed. par van Berchem, *Conflit,* 446s., avec discussion de la date de ce document. – [9]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 586 (34/1/3), acte non daté (éd. Hidber, *Diplomata helvetica,* 121 n° 91), sans doute légèrement antérieur au document coté aux AAbSt-Maurice, tir. 34/1/4, 29. 12. 1202 si l'on en croit la liste des témoins. – [10]Le «livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice (AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133, p. 45) et l'obituaire d'Abondance *(HPM Scriptores* 3, col. 400) fixent son décès au 3. 9., celui de Saint-Pierre-et-Saint-Ours d'Aoste au 1. 9. *(HPM Scriptores* 3, col. 533).

Zufferey, *Abtei St-Maurice,* 148.

Aimo[1], 1204–1222/1223. Il apparaît pour la première fois dans l'acte de renouvellement de l'union entre Saint-Maurice et l'abbaye de Notre-Dame de Châtillon, le 10. 7. 1204[2]. Cet abbé semble avoir entretenu d'excellents rapports avec des notables laïcs: en 1210, Guillaume, comte de Ponthieu et de Montreuil, lui accorde une rente destinée à l'achat d'écarlate pour la teinture des camails des chanoines[3]. Le comte de Maurienne, Thomas, lui fait diverses concessions et donations concernant en particulier l'hôpital Saint-Jacques de Saint-Maurice (1217)[4] et l'exemption de la taxe du droit de sceau (1221)[5]. D'autre part, Aimo doit défendre les droits de l'abbaye à Aigle en 1209[6] et en 1214[7]. En 1215, un accord avec l'évêque de Sion, Landry, définit quels subsides les chapelains des églises appartenant à Saint-Maurice doivent au diocèse et leurs obligations diverses face à l'Ordinaire[8]. Quelques-uns des actes administratifs conservés montrent que l'abbé ou le couvent agissent seuls, mais il en existe plusieurs où tous deux figurent ensemble[9]. En 1221, l'abbé Aimo est lui-même accusé par une partie de ses chanoines de simonie et de dilapidation de biens conventuels[10]. Il est mort sur ces entrefaites le 23. 8. 1222 ou 1223[11].

[1]Variantes: Aymo, Aimon. Sans citer leurs sources, *Gallia christiana* 12, col. 796, Leu 12, 584 et Mülinen 1, 169 mentionnent un abbé Hugues ayant vécu entre les abbatiats de Gunterus et d'Aimo et qui n'a laissé aucune trace documentaire. Selon AAbSt-Maurice, Quartéry, Nomenclatura abbatum, p. 208, un certain abbé Hugues passe un accord le 11. 9. 1215 avec l'évêque de Sion, Landry; cet auteur se rapporte sans doute au document mentionné ci-dessous n. 8, passé indubitablement par Aimo. – [2]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 961 (65/2/4). Châtillon-sur-Seine, arr. Montbard, dép. Côte-d'Or, F. Avant 1204, plusieurs chanoines de Saint-Maurice portaient le prénom d'Aimon: 1. le chancelier et chantre (1199–1202): AAbSt-Maurice, Lib. Olloni, f. 32v (éd. Hidber, *Diplomata helvetica,* 128 n° 97),

Charles 1, p. 586 (34/1/4); 2. le sacristain (1202–1204): AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 586 (34/1/4), Charléty, Liber actorum 1, p. 131; 3. un certain Aimon de Saillon (1189–1203): *Chartes sédunoises,* 373s. n° 22, AAbSt-Maurice, Charléty, Liber actorum 1, p. 143s. Aucune source ne permet de savoir si l'abbé Aimo est issu de l'abbaye, ni, le cas échéant, de déterminer lequel de ces trois chanoines a pris la tête du monastère; Charléty, Nomina canonicorum, hésite entre le chancelier et le sacristain. – [3]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 845 (57/4/1), mars 1210 (éd. Guichenon, *Bibliotheca Sebustiana,* 37s. n° 6) et p. 845 (57/4/2), 5. 5. 1221, confirmation du pape Honorius III. Rappelons que le camail est une courte pèlerine comportant un capuchon et couvrant les épaules. – [4]AAbSt-Maurice, Lib. sti Jac., f. 38r, 8. 11. 1217, éd. Cibrario/Promis, *Documenti di Savoia,* doc., 118s. – [5]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 7A (1/2/4), 10. 4. 1221, éd. *HPM Chartarum* 1, col. 1264 n° 850; v. aussi Zufferey, *Abtei St-Maurice,* 176. – [6]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 687 (47/3/2), v. Hidber 3, 25 n° 2988. – [7]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 687 (47/3/3), 29. 8. 1214, v. Hidber 3, 58 n° 3154. – [8]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 1033 (71/1/1), 11. 9. 1215, éd. *Chartes sédunoises,* 402–404 n° 36. Le nom d'Aimo ne figure pas dans le texte, mais l'original conservé aux AChSion porte son sceau, v. Galbreath, *Sigilla Agaunensia,* dans *AHS* 39, 1925, 146, 147 n° 96. – [9]Par exemple aux AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 141 (9/1/1), 18. 3. 1207 (n.s.), prêt sur le vidomnat de Bagnes (éd. *Gallia christiana* 12, Instr., col. 496 n° 8), p. 576 (33/2/19), 1217, don d'un fief à Pierre de Hospitali (fac-similé dans Bruckner 13, planche LII); Charles 2, p. 721 (50/1/1), 1221, rachat de terres à Vuadens. – [10]*APH,* 84s. n° 114, 20. 12. 1221. – [11]AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133, p. 44.

Zufferey, *Abtei St-Maurice,* 148s.

Nantelmus[1]**, 1224–1259.** Cousin de l'évêque de Sion, Henri I de Rarogne[2], chanoine tout d'abord d'Abondance, il dirige le prieuré de Vions[3]. Il passe ensuite à la direction de Saint-Maurice. En 1224, les abbés cisterciens réunis en chapitre général lui accordent, ainsi qu'au couvent, les faveurs spirituelles de l'ordre cistercien, en raison de l'envoi l'année précédente de reliques de saint Vital[4]. Le 26. 10. 1225, une cérémonie marque la sortie du corps de saint Maurice de sa crypte pour le mettre en évidence sur l'autel dans une riche châsse[5]. Cette translation permet le renouveau du culte voué aux membres de la légion thébaine et la multiplication de demandes de reliques[6]. En 1227, Thomas, comte de Maurienne, pourvoit à l'entretien d'un cierge qui éclairera jour et nuit la châsse de saint Maurice, soutenant ainsi le transfert de ses reliques[7]. Au début de l'abbatiat de Nantelmus, la situation financière de l'abbaye est obérée. En 1228, un statut détermine une juste économie du couvent[8]. En 1236, les soucis financiers se poursuivent, car l'argent manque pour reconstruire l'église abbatiale très abîmée[9]. Cependant, la situation s'améliore de telle sorte qu'en 1245 un autre statut modère la rigueur de l'abstinence de la viande et la dureté des jours de jeûne[10]. La même année, en raison de l'observance régulière pratiquée par l'abbaye, Innocent IV confère à

l'abbé et à ses successeurs le droit de porter la mitre, l'anneau et les autres ornements pontificaux sans aucune restriction[11]. Les archives conservent de nombreux actes administratifs passés par Nantelmus; achats, reconnaissances de fiefs, échanges, arbitrages montrent la grande activité de cet abbé. En 1245 par exemple, le comte Amédée accorde à l'abbaye le droit d'instrumenter des actes publics[12]. En 1257, Nantelmus se défait en faveur de Pierre de Savoie du domaine de Commugny VD, source de nombreux conflits pour ses prédécesseurs[13]. Cet abbé apparaît une dernière fois en juillet 1259[14] et meurt le 30. 10. suivant[15].

[1] Variantes: Nanthelmus, Nannetelmus, Nantelme. – [2] Gremaud 1, 539 n° 620, 7. 7. 1248, v. Dupont Lachenal, *Nantelme,* 399. – [3] L'obituaire d'Abondance, *HPM Scriptores* 3, col. 415, 30. 10., n'indique pas l'époque où il a possédé cette charge. Vions, ct. Ruffieux, arr. Chambéry, dép. Savoie, F. – [4] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 961 (65/2/1), 1224. Il faut noter que le rédacteur de cet acte a laissé en blanc le nom de l'abbé d'Agaune; une main postérieure a comblé ce vide en inscrivant la lettre «N.» (pour Nantelmus). – [5] Le trésor de l'abbaye conserve toujours cette châsse, sur laquelle la date de cet événement est inscrite; éd. de cette inscription par Dupont Lachenal, *Nantelme,* 402, et dernièrement avec commentaire historique et critique *CIMAH* 1, 145–148 Nr. 53. – [6] V. Dupont Lachenal, *Nantelme,* 409s., 413, 415 n. 64, 416 n. 66, 422, 425s. et 427. – [7] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 7A (1/2/5), 10. 10. 1227, éd. par Dupont Lachenal, *Nantelme,* 416s. et 419 (photographie). Le comte Thomas a fait cette libéralité à la condition que le corps de saint Maurice ne soit pas remis dans la crypte, preuve que ce retour était encore possible voire souhaité par quelques-uns. – [8] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 983s. (68/1/2 et 68/1/3), 26. 2. 1228. Ces statuts signalent pour la première fois la présence d'une mense abbatiale et d'une conventuelle. – [9] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 15 (2/1/13), 3. 12. 1236 (1237); Charles 1, p. 15, Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 54, Dupont Lachenal, *Nantelme,* 398, Zufferey, *Abtei St-Maurice,* 149s. et 222, datent cet acte de 1237, alors que Largiadèr, *Papsturkunden Schweiz* 1, 61 n° 273, fixe fort justement ce document en 1236 (dixième année du pontificat). – [10] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 984s. (68/1/4[1]), 17. 2. 1245. – [11] Ib., Charles 1, p. 15 (2/1/14, 2/1/14bis), 7. 6. 1245. *APH,* 162s. n° 247, et Largiadèr, *Papsturkunden Schweiz* 1, 87 n° 322 et n° 323 datent cet acte du 7. 6., alors que Dupont Lachenal, *Nantelme,* 433 n. 120 la fixe au 26. 5. (à cause d'une erreur de lecture, il lit «septimo kal. junii» au lieu de «septimo id. junii»). – [12] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 7A (1/2/7), 20. 9. 1245; v. supra Histoire partie III, chap. Propriétés de Saint-Maurice, n. 363–367. – [13] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 247 (14/4/O1, 14/4/O2a, 14/2/O2b, 14/2/O2c), p. 564 (32/2/1), 30. 10. 1257, éd. Cibrario/Promis, *Documenti di Savoia,* doc., 198s. – [14] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 640 (44/1/6). – [15] Ib., tir. 62/1/133, p. 53; Charles 1, p. 285, cite par erreur l'abbé Nantelmus en 1265, cet acte ayant été passé par son successeur, Giroldus, cf. Min. maj., 111 n° 460, octobre 1265.

Dupont Lachenal, Léon, *A Saint-Maurice au XIIIe siècle, l'Abbé Nantelme (1223–1258) et la «Rélévation» des Martyrs de 1225,* dans *Annales valaisannes* 31, 1956, 393–444. – Zufferey, *Abtei St-Maurice,* 149s.

Giroldus[1]**, 1260–1275.** Chanoine de Saint-Maurice[2], Giroldus est sans doute élu au début de l'année 1260. Sa prééminence peut être supposée dès le 13. 2, lorsqu'on projette de reconstruire l'abbatiale dans un lieu moins exposé aux chutes de rochers[3], ainsi que le 6. 3, lorsqu'Alexandre IV confirme par une bulle les droits et les biens du couvent[4]. Cependant, le nom de cet abbé n'apparaît que le 2. 5 à propos de l'hommage du fief de Bracon[5]. Le début de son administration n'est pas exempt de désordres, car il doit soutenir en 1261 une guerre privée contre un bourgeois de Saint-Maurice, Flamencus Psalterii[6]. En échange d'une épine du Christ cédée par Louis IX (saint Louis)[7], il apporte à Senlis en 1262 des reliques de saint Maurice[8] qui sont déposées en 1264 dans un prieuré placé tout exprès par le roi sous la dépendance d'Agaune[9]. Giroldus montre aussi une grande activité administrative. En 1269 par exemple, il acquiert de Pierre de Pontverre toute la seigneurie de Chièses[10]. Accusé par les chanoines de détenir les biens du couvent et d'user à sa guise des obédiences, l'abbé accepte en 1271 un arbitrage définissant les droits de chacun[11]. Il participe au Deuxième Concile de Lyon et meurt en cour pontificale le 6. 3. 1275[12].

[1]Variantes: Girodus, Giraud, Gérold. – [2]Selon AAbSt-Maurice, Charléty, Liber actorum 1, p. 191. – [3]Ib., Charles 1, p. 15 (2/1/15), p. 16 (2/1/17), 13. 2. 1260, v. aussi Largiadèr, *Papsturkunden Schweiz* 1, 228 n° 583 et n° 584. Le nom de Giroldus n'y apparaît pas, mais ce projet ambitieux de reconstruction d'église ne peut être le fait que d'un nouvel abbé qui est cité quelques mois plus tard. – [4]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 16 (2/1/16), 6. 3. 1260 (n.s.), le nom de l'abbé n'est pas mentionné dans ce document. – [5]Ib., Charles 2, p. 837 (57/2/6), 2. 5. 1260. – [6]Ib., Charles 1, p. 435 (24/3/1), 16. 8. 1261. – [7]Ib., Charles 1, p. 6 (1/1/7), février 1262 (n.s.), éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 228 n° 24. – [8]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 867 (59/1/1), 5. 2. 1262 (n.s.), éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 226–228 n° 23. Senlis, dép. Oise, F. – [9]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 867s. (59/1/2), mars 1264, éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 228–231 n° 25. – [10]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 463 (26/1/3), décembre 1269; sur Chièze, distr. Monthey VS, v. supra Histoire, partie III, chap. Propriétés de Saint-Maurice, n. 301–303 – [11]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 985 (68/1/5), 7. 5. 1271. Obédience: bénéfice amovible séparé du couvent, mais exploité par quelques religieux sur ordre de leur supérieur, v. *Dictionnaire du droit canonique* 6, Paris 1957, 1044, 9°. – [12]AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133, p. 16. L'année est connue grâce à l'acte d'élection de son successeur.

Pierre de Saint-Sigismond[1]**, 1275–1286.** Membre d'une famille originaire d'une maison proche de l'église Saint-Sigismond d'Agaune, sans doute branche des vidomnes de Saint-Maurice[2], moine à l'abbaye dès 1232[3], prieur de Saint-Michel en Tarentaise de 1266 à 1268[4]. Prieur claustral de Saint-Maurice, il suit Giroldus au Concile de Lyon. A la

mort de ce dernier, il est choisi par le pape Grégoire X pour lui succéder[5]. Son abbatiat n'est marqué par aucune action d'envergure, mais par une gestion peu spectaculaire au jour le jour. Il s'occupe en particulier des possessions de l'abbaye à Gryon en 1276–1278[6]. En 1279, il défend avec succès les droits du couvent au plaid de Clèbes[7]. En 1282, il entre en conflit avec la ville de Saint-Maurice à propos d'un pâturage aux Iles de Miéville[8]. Il est décédé le 29. 9. 1286[9].

[1]Variantes: Petrus de Sancto-Sigismundo, Pierre de Trois-Saint-Sigismond. – [2]*Armorial valaisan,* 228. D'autres membres de cette famille apparaissent aux AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 368 (19/4/14), 1268. – [3]Il est cité en 1232, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 674 (46/4/2), Charléty, Liber actorum 1, p. 162; en 1237, Min. maj., p. 30 n° 105; en 1240, *Gallia christiana* 12, Instr., col. 504s. n° 19, août 1240; en 1246, Guichenon, *Bibliotheca Sebustiana,* 38–40 n° 7, 5. 10. 1246. – [4]Joseph Antoine Besson, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Aoste et Maurienne et du décanat de Savoye,* Nancy 1759, 235; v. aussi aux AAbSt-Maurice, Min. maj., p. 183 n° 646, 7. 2. 1286 (n.s.). – [5]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 50 (4/1/1), 23. 4. 1275. – [6]Ib., Charles 1, p. 657 (36/1/11), 28. 4., 19. 5., 16. 10. 1276 (éd. *Gallia christiana* 12, Instr., col. 518s. n° 32), p. 657 (36/1/5), 24. 1. 1277 (éd. *Gallia christiana* 12, Instr., col. 519s. n° 33), p. 657 (36/1/6), 2. 11. 1278. – [7]Ib., Charles 1, p. 114 (7/6/1), 14. 2. 1279; v. supra Histoire, partie III, chap. Propriétés de Saint-Maurice, n. 251. – [8]ACVaud, Ah 10, 4. 6. 1282. Miéville, com. Vernayaz, distr. Saint-Maurice, VS. – [9]AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133, p. 50. L'année est donnée par l'acte d'élection de son successeur.

Girard de Goumoens[1], 1286–1292. Ne pouvant se mettre d'accord entre eux, les chanoines élisent le 19. 10. 1286 un étranger à l'abbaye, Girard, chanoine régulier et prieur de Saint-Bernard de Troyes[2]. Fils du chevalier Henri de Goumoens, il est cité dès 1228[3]. En 1287, il reçoit l'administration pendant dix ans du prieuré de Semur, afin de le délivrer de ses dettes[4]. Il édicte deux statuts, le premier réservant l'administration des prieurés et maisons dépendant de l'abbaye aux seuls chanoines (1287)[5], le second privant de droit de vote au chapitre les religieux qui reçoivent cure d'âme de l'évêque de Sion (1288/1289)[6]. En 1292, il inféode des pâturages à Pierre de la Tour, afin qu'il y construise un château, mais cette tentative aboutit à un échec[7]. Il est mort le 13. 6. 1292[8].

[1]Variantes: Girardus, Gérard. – [2]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 29 (3/1/1), éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 231s. n° 26. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 59, donne par erreur la date du 18. 10 à cet acte du «14 kal. novembri». Hôtel-Dieu Saint-Bernard du marché au blé à Troyes, CRSA Grand-Saint-Bernard, v. supra Grand-St-Bernard, Histoire n. 100. – [3]Jean Louis d'Estavayer, Généalogie historique de la maison de Gumoëns établie sur titres pour Charles de Gumoëns, de Lausanne, copie ms. de 1832 aux ACVaud, p. 27; cet auteur a vu au début du XIX[e] s. aux AFamGoumoens, preuves 37, 9. 10. 1291, le testament de

Conon de Goumoens (pièce aujourd'hui perdue) dans lequel ce dernier fait un legs à son frère, Girard, abbé de Saint-Maurice. Estavayer déclare que Girard est le fils d'Henri et le petit-fils d'Henri et de Perrégrine, Maxime Reymond, *De l'origine de la famille de Goumoëns,* Lausanne 1935 (Recueil de généalogies vaudoises 2), 312, le croit fils d'Henri et de Perrégrine, supprimant la génération intermédiaire, ce qui est moins vraisemblable. – [4]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 848 (58/1/3); v. Appendice, Semur-en-Auxois. – [5]Ib., Charles 2, p. 985 (68/1/6), 12. 5. 1287. – [6]Ib., Charles 2, p. 985 (68/1/7), 10. 1. 1288/8. 1. 1289. – [7]Ib., Charles 2, p. 665 (46/1/2), 9. 3. 1292 (n.s.), éd. *Gallia christiana* 12, Instr., col. 524–526 n° 38. Girard cède les pâturages d'Ensex, d'Arpille, d'Orgevaux et de Culan, com. Ollon VD. – [8]AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133, p. 32, «id. junii 1292». Inexplicablement, Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 60, fixe son décès au 6. 6.

Jacques d'Ayent[1]**, 1292–1313.** Issu d'une famille de la noblesse valaisanne, sans doute frère du chevalier Guillaume II et fils d'Amédée II[2]. Chanoine à Saint-Maurice dès 1261[3], chantre et chancelier de 1262 à 1277[4], il est élu abbé le 13. 6. 1292. Il demande alors un avis de droit à deux professeurs de Bologne pour s'assurer que le privilège d'exemption de Saint-Maurice lui permet de se faire bénir sans la confirmation du Saint-Siège, ce qui lui est certifié en octobre 1292[5]. La plupart des textes conservés concernent l'activité administrative de l'abbé. Il rachète en particulier la moitié du droit de métralie au val de Bagnes (1294)[6]. De 1302 à 1306, un conflit l'oppose à la ville de Saint-Maurice à propos de droits d'usage sur certains bois et les amendes[7]. D'autre part, un mouvement se dessine en faveur du luminaire de l'autel de Saint-Maurice. En 1312, six lampes au total brûlent en permanence devant les Martyrs thébains[8]. En décembre 1312, Jacques et le couvent décident de permettre à tout chanoine ou convers d'acheter et de gérer librement des biens qui seront cependant légués à leur mort à l'un des offices de l'abbaye[9]. Ce nouveau règlement comporte aussi quelques adoucissements aux règles d'abstinence à la table commune. Ainsi, les religieux de Saint-Maurice reçoivent un statut qui ne diffère guère de celui des chanoines séculiers. L'abbé est décédé le 30. 10. 1313[10].

[1]Variantes: Jacobus de Ayent, Jacques de Aent. – [2]Cette hypothèse, figurant dans *Armorial valaisan,* 17, se fonde sur un acte de 1312 dans lequel un certain Willelmod d'Ayent est appelé le neveu de l'abbé, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 606 (41/2/1), 16. 12. 1312, éd. *Gallia christiana* 12, Instr., col. 530s. n° 41. A noter que l'*Armorial valaisan,* 17, le dit, à la suite d'une faute de frappe, fils de Nantelme II. – [3]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 435 (24/3/1), 16. 8. 1261, «Jacobus de Aent». A noter qu'il nous est impossible de différencier les deux Jacques d'Ayent qui ont vécu à l'abbaye, l'obit du premier dit «Magnus» étant célébré le 28. 4., celui de l'abbé le 30. 10. (tir. 62/1/133, p. 39 et 53). – [4]AAbSt-Maurice, document non coté, 1262, Min. maj., p. 111 n° 464, novembre 1277. Le

plus souvent, seul son prénom est cité. – [5]Ib., Charles 1, p. 50s. (4/1/2), octobre 1292. – [6]Ib., Charles 1, p. 147 (9/3/3), 29. 5. 1294, p. 235 (13/3/4), 1. 6. 1294, p. 236 (13/3/5), 2. 6. 1294. Selon un arbitrage du 4. 2. 1296, Charles 1, p. 147 (9/3/5), il exerce cette charge une année sur deux en alternance avec les mayors de Monthey. – [7]Ib., Charles 1, p. 601 (34/3/2), 1306, v. aussi Gremaud 3, 46–52 n° 1181, 15. 8. 1302–8. 9. 1303, et Gilbert Coutaz, *La Ville de Saint-Maurice avant la Grande Peste,* dans *Vallesia* 34, 1979, 231s. – [8]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 640 (44/1/9), 1305, p. 641 (44/1/11), 1308, (44/1/14), 28. 10. 1312. – [9]Ib., Charles 2, p. 986 (68/1/8), copie du Min. maj., p. 428 n° 1276. Charles relève que cette pratique existait depuis plusieurs années, v. les actes aux AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 98 (7/1/14), 1303, p. 399 (22/3/5), 1307, (22/3/6), 1307, (22/3/7), 1307, p. 445 (25/1/1), 1307, (25/1/2), 1308, p. 399 (22/3/8), 1309. – [10]Ib., tir. 62/1/133, p. 53. Nous connaissons l'année grâce à la date d'élection de son successeur.

Barthélemy de Bartholomeis[1]**, 1313–1348.** Sans doute membre de la famille Bartholomei, la plus importante de Suse[2], cousin de l'archevêque de Tarentaise, Bertrand de Bertrandis[3]. Docteur en droit canon, chanoine de l'abbaye d'Oulx, nommé dès 1299 prieur de Sainte-Marie de Suse[4]. A la suite d'un compromis, il est élu abbé de Saint-Maurice le 18. 12. 1313[5]. Il devient conseiller des comtes de Savoie dès 1328[6] et sait s'attirer leur amitié[7]. En 1338, il sert de vicaire général à l'évêque de Sion[8]. Dans un statut, il règle le payement du vestiaire des chanoines qui vont dans un autre monastère (1322)[9] et fixe les conditions que les novices doivent remplir pour être reçus à l'abbaye (1332 et 1342)[10]. Au cours de son abbatiat, il voue une attention toute particulière à la gestion du temporel[11]. Cependant, deux malheurs viennent frapper l'abbaye: l'incendie en 1342–1344 de la maison de Vétroz[12] et celui de l'abbaye de Saint-Maurice en 1345[13]. En automne 1347, il résigne sa charge en cour d'Avignon. Son successeur est nommé le 9. 1. 1348[14], mais Barthélemy reste en charge jusqu'au 5. 7. 1348[15]. Son obit est célébré le 24. 4[16].

V. HS, Diocèses, Sion, Vicaires généraux.

[1]Variantes: Bartholomoeus Bartholomoei, Bartholomaeus, Bartolomeo, Bartholomeus de Suse. – [2]Sous son abbatiat, seul son prénom apparaît, sauf dans le document coté aux AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 481 (26/6/2), 1322, où se trouvent ses prénom et nom. Cette double dénomination se retrouve dans des actes postérieurs, Charles 1, p. 246 (14/4/3L), 30. 4. 1357 (cet acte se rapporte à un document antérieur coté Charles 2, p. 605 (41/1/20), 1. 12. 1332); Charléty, Liber actorum 2, p. 461–463, 10., 11., 12. 9. 1368; Charles 2, p. 717 (40/2/2[1]), 1. 7. 1379, éd. par G. Tobler, *St. Moritzer Urkunden, Gryon betreffend,* dans *ASG* 9, 1902–1905, 47–49 n° 3. A noter cependant que les armoiries qui se trouvent sur les sceaux de l'abbé Barthélemy ne correspondent pas à celles des Bartholomei de Suse, v. Galbreath, *Sigilla Agaunensia,* dans *AHS* 39, 1925, 147, 150 n° 106, et *Armorial valaisan,* 23. – [3]AAbSt-Maurice, Lib. Sab., f. 69r, éd. par Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 233 n° 27,

12. 5. 1320. – [4] *HPM Scriptores* 4, col. 1622. Oulx, CRSA, distr. Suse, prov. Turin, I; Sainte-Marie de Suse, principale église paroissiale de cette ville, dépendance d'Oulx. – [5]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 29s. (3/1/3). Cette élection est confirmée le 14. 3. 1314 par le pape Clément V, v. *Regestum Clementis papae V*, Rome 1888, t. 8, 80s. n° 10265. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 62s., fait sans doute l'amalgame avec le successeur de Barthélemy en citant une bulle de confirmation papale datant du 1. 2. 1314 et une bénédiction en l'église Saint-Just de Suse. – [6] V. par exemple AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 604 (41/1/13), 1328, (41/1/14), 18. 1. 1328: «dilectum consiliarum». – [7]Ib., Charles 2, p. 604 (41/1/18), 8. 9. 1330: «consiliarii et amici nostri carissimi»; Lib. Bagn., f. 134r, 27. 1. 1348: «consiliarii nostri specialis». – [8]*Armorial valaisan,* 23. – [9]AAbSt-Maurice, Min. maj., p. 429 n° 1278, 2. 1. 1322. – [10]Ib., Min. maj., p. 429s. n° 1279, et Charles 2, p. 986 (68/1/9), 4. 11. 1332, sans doute renouvelé le 1. 1. 1342. – [11] C'est l'un des abbés de Saint-Maurice qui a émis le plus d'actes domaniaux (114 environ répertoriés par Charles). – [12]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 104 (7/3/1), 1344. Cet incendie fait suite à une guerre. – [13]Ib., Charles 2, p. 987 (68/1/10), 25. 3. 1345. – [14]Ib., Charles 1, p. 51 (4/1/3). – [15] V. Becci, *Journal,* 26 et 174 Item 2064. – [16]AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133, p. 24.

Becci, Remo, *Le journal des recettes et dépenses de l'abbé Barthélemy de Saint-Maurice ou la gestion familiale d'une mense abbatiale (1334–1348),* Mém. lic. Lausanne 1994.

Barthélemy Giusti[1]**, 1348–1355.** Après la résignation de Barthélemy de Bartholomeis en cour de Rome, le pape Clément VI décide le 9. 1. 1348 de le pourvoir de cette charge, lui qui était chanoine régulier d'Oulx[2]. Jean, évêque de Forlì, lui confère la bénédiction le 8 juin suivant dans l'église de Saint-Juste de Suse[3]. Son action à la tête de l'abbaye consiste surtout à gérer l'acquis et les actes émis par lui ont peu d'importance. A la fin de l'année 1356 par exemple, il donne une procuration au prieur de Senlis et au sacristain d'Agaune pour recouvrer le cens dû pour les camails des chanoines[4]. C'est sa dernière apparition; il meurt sans doute peu après au cours de l'année 1356[5].

[1]Variantes: Bartolomeo, Bartholemeus Justi. – [2]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 51 (4/1/5). Oulx, CRSA, distr. Suse, prov. Turin, I. La famille Giusti, d'origine toscane, s'est installée à Suse vers 1200, v. *Armorial valaisan,* 138. – [3]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 52 (4/1/3B). – [4]Ib., Charles 2, p. 845 (57/4/4), 2. 12. 1355. – [5]AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133, ne recense pas son obit; seule, une note confuse en p. 51 (au 6. 11.) pourrait en tenir lieu. La date du 8. 5 donnée par Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 65, semble provenir d'une confusion avec son prédécesseur, Barthélemy de Bartholomeis, ce dernier étant décédé un «8 kal. maii».

Jean Bartholomei[1]**, 1356–1376.** De Suse[2], chanoine de l'abbaye et recteur du prieuré d'Aigle de 1327 à 1354[3], recteur de la maison d'Ollon de 1331 à 1357[4], sacristain de 1346 à 1348[5], recteur de la maison de Sala 1347[6], procureur de l'abbaye en 1351[7]. Il est élu abbé en 1356[8]. Sitôt après son élection, il définit par un statut le trousseau que les chanoines

doivent amener avant de recevoir l'habit[9]. En septembre 1357, il abandonne son rectorat d'Ollon en faveur de Guillaume de Liddes[10]. Lorsqu'en 1365, l'empereur Charles IV passe à Agaune, il lui donne quelques reliques[11]. Sous son abbatiat, le 9. 3. 1375, le comte Amédée VI de Savoie cède à l'abbaye l'hôpital de Villeneuve VD, avec toutes ses dépendances[12]. Le 28. 6, Jean Bartholomei reçoit une quittance pour le payement de 80 florins à titre de décimes[13]. Il meurt le 16. 3. 1376[14].

[1]Variantes: Giovanni, Johannes Bartholomei. – [2]V. par exemple AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 589 (34/1/22), 1347. Sans doute parent de son prédécesseur, Barthélemy de Bartholomeis. – [3]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 689 (47/3/13), 1327, (47/3/14), 1354; v. infra Appendice Aigle. – [4]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 634 (43/1/77[1]), novembre 1331, p. 630 (43/1/37), 8. 9. 1357, (43/1/38), 13. 9. 1357; v. infra Appendice Ollon. – [5]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 577 (33/2/12), 1346; Becci, *Journal,* 29 et 173 Item 2049, 9. 2. 1348. – [6]V. Appendice, Sala. – [7]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 629 (43/1/27). – [8]V. quittance du camérier du Collège des cardinaux, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 64 (5/2/3), 6. 4. 1358 et texte de Charles 1, p. 65 (5/2/4), 9. 4. 1361. – [9]Ib., Charles 2, p. 987 (68/1/12), 26. 3. 1356. – [10]Ib., Charles 2, p. 630 (43/1/37), 8. 9. 1357, (43/1/38), 13. 9. 1357. – [11]Ib., Charles 2, p. 932, § 5, qui se base sur Quartéry, Vita SS. Mauritii, p. 242. L'empereur a reçu la hache de saint Maurice et des ossements de saint Sigismond. – [12]Ib., Charles 2, p. 697 (48/1/2). – [13]Ib., Charles 1, p. 65 (5/2/9), 28. 6. 1375. – [14]Ib., tir. 62/1/133, p. 17.

Girard Bernardi[1]**, 1376–1378.** D'une famille originaire de Vevey[2], chanoine et sacristain de Saint-Maurice de 1341 à 1377[3]; en 1361, il échange avec l'abbé Jean Bartholomei la maison de Sala (com. Ollon VD) contre celle d'Oron VD[4]. Il garde ce bien jusqu'en 1375 au moins[5]. Il paraît une première fois pourvu de la charge d'abbé de Saint-Maurice le 3. 7. 1376 à propos d'une dîme[6]. Son abbatiat est court, car il meurt peu avant le 12. 12. 1378[7].

[1]Variante: Girard Bernard. – [2]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 590 (34/1/25), 1361. Sa famille est peut-être d'origine italienne, v. *Armorial valaisan,* 28. – [3]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 562 (32/1/7), 1341, p. 447 (25/1/16), 1377; Charléty, Liber actorum 1, p. 319, le signale par erreur comme chanoine dès 1315, en réalité 1355, cf. Charles 2, p. 845 (57/4/4). – [4]Ib., Charles 1, p. 247 (14/4/O3). – [5]Ib., Charles 2, p. 724 (50/1/13), 7. 5. 1375. – [6]Ib., Charles 1, p. 318 (17/3/4). – [7]Un collecteur demande alors de recevoir au nom du pape les meubles de l'abbé décédé, ib., Charles 1, p. 65 (5/2/10). Le «livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice, tir. 62/1/133, dans lequel il manque la période allant du 11 au 31 décembre, ne mentionne pas l'anniversaire de Girard Bernardi. En mettant en rapport toutes ces sources, on en déduit que cet abbé est mort le 11 ou le 12. 12. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 67, lui donne la date du décès de Girard de Goumoens.

Jean Garreti[1]**, 1378–1410.** D'une famille originaire d'Asti, installée en Valais dès 1320[2]; chanoine à Saint-Maurice dès 1360[3]; prieur d'Aigle de

1364 à 1376[4]; dès 1376, il remplit en plus la charge de recteur de l'hôpital de Villeneuve. Il est alors pourvu du grade de bachelier[5]. Elu abbé avant le 12. 12. 1378[6], il abandonne de ce fait toutes ses autres charges[7]. Comme tout le Bas Valais, le nouvel abbé ne reconnaît que l'autorité du pape d'Avignon[8]. Son abbatiat est surtout marqué par une gestion domaniale minutieuse. Il construit par exemple le château de Bagnes, où, suivant la tradition, il meurt le 22. 11. 1410[9].

[1]Variantes: Johannes Garreti, Jean Garret, Garetti. L'abbaye de Saint-Maurice possède un portrait de ce dernier; ce tableau a été manifestement exécuté bien après son décès. – [2]*Armorial valaisan,* 105. – [3]AAbSt-Maurice, Charléty, Nomina canonicorum. – [4]Ib., Charles 2, p. 689 (47/3/15), 1364, p. 697 (48/1/4), 1376; v. Appendice, Aigle. – [5]Ib., Charles 2, p. 697 (48/1/4), 1376; v. Appendice, Villeneuve. Il ne remplit pas personnellement cette charge, car, contre une rente annuelle, il amodie cet hôpital à celui qui le détenait jusqu'alors, v. Charles 2, p. 697 (48/1/6), 1382. – [6]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 65 (5/2/10). – [7]Il cède par exemple Villeneuve en 1379, ib., Charles 2, p. 697 (48/1/5). – [8]Ainsi, l'abbaye est soumise aux diverses décimes payables en cour d'Avignon, v. Charles 1, p. 66 (5/2/11), 17. 1. 1380, (5/2/12), 29. 10. 1381, (5/2/14), 1389, (5/2/15), 1388–1390, p. 67s. (5/2/17), 22. 11. 1400, (5/2/18), 9. 8. 1408. – [9]Ib., tir. 62/1/133, p. 56. On ne sait pourquoi, ib., Charléty, Nomina canonicorum, fixe son décès au 26. 5. Son successeur, Jean Sostion, doit payer le spolium dû à la suite de son décès le 11. 8. 1411, Charles 1, p. 68 (5/2/20).

Jean Sostion[1]**, 1410/1411–1427.** D'une famille noble du Chablais, fils de Jacques Sostion[2]. Peut-être chanoine à Saint-Maurice dès 1396; devenu sacristain[3], il est choisi abbé de Saint-Maurice à la fin de 1410 ou au début de 1411. Contrairement à Jean Garreti, il quitte l'obédience de Benoît XIII et reconnaît le pape de Pise, Jean XXIII[4]. Pour contrer les exactions de la chambre apostolique, il demande et obtient dès 1411 la protection du comte de Savoie[5]. En 1412–1413, il part faire ses études à Turin[6]. Les 29.–30. 6. 1414, il reçoit à Agaune l'empereur Sigismond[7]. De 1416 à 1418 au moins, Jean Sostion se fait assister par un vicaire dans le spirituel, Guillaume de Vuillens[8]. Il décède le 11. 10. 1427 alors qu'une épidémie décime le couvent[9].

[1]Variante: Johannes Sostionis. L'abbaye de Saint-Maurice possède un portrait de ce dernier; ce tableau a été manifestement exécuté bien après son décès. – [2]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 623 (42/5/16), 31. 5. 1425, «domini Jacobo Sostionis, genitori nostro condam». Ses frères et sœur se nomment François, Antoine, Martin et Marguerite. L'*Armorial valaisan,* 248, le dit fils d'Antoine. A noter que Jacques Sostion était vidomne et sautier de Vouvry, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 493 (27/1/19), 6. 4. 1433. – [3]AAbSt-Maurice, Charléty, Nomina canonicorum, suivi par *Armorial valaisan,* 248. – [4]Il reçoit une quittance du camérier de ce pape, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 68 (5/2/19), 31. 3. 1411. – [5]Ib., Charles 1, p. 7B (1/2/13), 9. 9. 1411, 9. 2. 1412, p. 68 (5/2/20), 11. 8. 1411, (5/2/21), 15. 9. 1411,

(5/2/22), 13. 10. 1412. – [6]Ib., Charles 1, p. 7B (1/2/14), 3. 12. 1412, p. 104 (7/3/9), 1413. – [7]Plus précisément le roi des Romains, v. AAbSt-Maurice, Macognin, f. 36r/33r–38r/35r, 30. 6. 1414. L'abbé refuse cependant la levée sur ses terres d'un subside destiné au financement de cette visite, Charles 1, p. 131 (8/1/14), 7. 6. 1415. – [8]Ib., Charles 2, p. 851 (58/1/19), 1416, (58/1/20), 15. 4. 1418. – [9]Ib., tir. 62/1/133, p. 51. Après la mort de Jean Sostion, le siège abbatial est vacant pendant quelques mois, v. Charles 2, p. 980 (67/2/1C), 15. 11. 1427, p. 976 (67/1/1), 31. 1. 1428, (55/2/4), 26. 2. 1428.

Guillaume Villien[1]**, 1428–1434.** D'une famille originaire de Tarentaise[2], chanoine au prieuré de Ripaille, il en est procureur (autrement dit sacristain) en 1415[3]. En 1417, sur proposition du duc de Savoie, il est reçu chanoine de Saint-Maurice et recteur de l'hôpital de Villeneuve malgré les réticences de l'abbé Jean Sostion et du couvent[4]. Elu abbé d'Agaune au début de l'année 1428, il obtient du pape le 20. 3. l'autorisation de se faire bénir par n'importe quel évêque[5]. En 1430, l'abbé abandonne au profit de l'archevêque de Tarentaise tous les droits que le couvent pouvait avoir au prieuré de Saint-Michel de Tarentaise[6]. Subissant des pressions pour participer au Concile de Bâle, il s'y fait constamment représenter[7]. A la fin de sa vie, il fonde plusieurs messes sur l'autel de Sainte-Catherine[8] et meurt le 8. 2. 1434[9].

[1]Variantes: Guillelmus, Guilliermus Villieni, Vullien, Villiens, Villiem. – [2]Les armes que porte le sceau de ce personnage, Galbreath, *Sigilla Agaunensia,* dans *AHS* 39, 1925, 149, et 40, 1926, 8 n° 118, ne permettent pas de le rattacher aux familles de Billens (comme Mottaz 2, 609) ou de Vuillens; l'*Armorial valaisan,* 282, propose de le faire appartenir aux Villien, originaires entre autres de Bourg-Saint-Maurice en Tarentaise; pour cette famille, v. André, baron Villien de Gabiole, *Les Villiencii, la seigneurie de Saint-Maurice-en-Tarentaise (suite), les barons de Saint-Maurice,* [s.l.] [s.d.]. L'abbé a été longtemps confondu avec Guillaume de Vuillens, desservant de la chapelle Notre-Dame en l'église abbatiale dès 1388, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 894 (60/3/50), 31. 12. 1388, 30. 6. 1390, 26. 4 et 30. 12. 1391; aumônier 1404–1418, Charles 1, p. 219 (12/3/10), 24. 12. 1404, Charles 2, p. 613 (41/3/3), 6. 7. 1418; recteur du prieuré de Vétroz 1413–1415, Charles 1, p. 102 (7/2/15), 3. 2. 1413, p. 105 (7/3/3), 1415; vicaire au spirituel de Jean Sostion 1416–1418, Charles 2, p. 851 (58/1/19), 15. 4. 1416, (58/1/20), 15. 4. 1418; mort avant 1426, Charles 1, p. 61 (5/1/8), 1426. – [3]Max Bruchet, *Le château de Ripaille,* Paris 1907, 78 n. 1, 80 n. 3, qui tire ces renseignements de comptes conservés aux AStTorino. – [4]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 797 (55/2/3), 5. 3. 1417, p. 699 (48/1/16), 1417. Lors de cette réception, les deux personnages, Guillaume Villien et Guillaume de Vuillens, apparaissent côte à côte. V. Appendice, Villeneuve. – [5]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 51 (4/1/4A). A noter que la place d'abbé est encore vacante le 26. 2. 1428, Charles 2, p. 797 (55/2/4). – [6]Ib., Charles 2, p. 786 (54/1/6), 21. 1. 1430, la procédure dure jusqu'au 9. 4. 1436; v. supra Histoire partie III, chap. Propriétés de Saint-Maurice, n. 411–418, et infra Appendice Saint-Michel de Tarentaise. – [7]*Concilium Basiliense* 1, 258, 27. 10. 1432; 326, 26. 1. 1433; 332, 30. 1. 1433. – [8]AAbSt-Maurice, Charles 2, 903, 61/1/89, 16. 10. 1433, 9. 1. 1434. – [9]Ib., tir. 62/1/133, p. 11.

Pierre Fournier[1], **1434–1438.** D'une famille noble de Cluses ayant la seigneurie de Marcossey (Haute-Savoie)[2]; chanoine régulier en 1393, curé de Collombey en 1400[3], curé de Choëx (com. Monthey VS) depuis 1402 environ[4]; chantre à l'abbaye de 1408 à 1420[5], procureur en 1410[6]; official de Sion en 1418[7]; sacristain de Saint-Maurice de 1420 à 1433[8]; recteur de la maison d'Oron dès 1426[9]. Sitôt élu abbé de Saint-Maurice, il promulgue un statut fixant en détail les charges et les devoirs du sacristain[10]. Conseiller du duc de Savoie[11]. En 1438, il résigne en cour de Rome sa charge d'abbé, mais se réserve une pension de 100 florins d'or[12]. Il continue à résider à Saint-Maurice, comme simple chanoine, où il est encore cité en 1449[13]. Il y meurt un 26. 11.[14].

V. HS, Diocèses, Sion, Officiaux.

[1] Variante: Petrus Fornerii. AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 388 (21/6/8), 1438, l'appelle par erreur Jean Fornerii. – [2] *Armorial valaisan,* 98; AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133, p. 57; les armes inscrites au bas de son sceau correspondent à celles de cette famille, v. Galbreath, *Sigilla Agaunensia,* dans *AHS* 39, 1925, 149 n° 120, et 40, 1926, 10 n° 120 et n° 121. – [3] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 1145. – [4] Ib., Charles 2, p. 1117 (77/2/1), vers 1402; v. Appendice, Choëx. – [5] ACVaud, C XIIIb 4, 7. 9. 1408; AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 830 (57/1/5), 1420, Charléty, Nomina canonicorum, dit qu'il était chantre dès 1398. – [6] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 702 (48/2/2), 1410. – [7] Ib., Charles 2, p. 613 (42/3/3). – [8] Ib., Charles 2, p. 973 (67/1/S1), 5. 11. 1420, il est alors nommé sacristain; p. 903 (61/1/89), 16. 10. 1433. – [9] Ib., Charles 2, p. 712 (49/3/12); v. Appendice Oron. – [10] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 973 (67/1/S2), 7. 5. 1434. – [11] Il est convoqué à une assemblée des Trois Etats à Thonon, ib., Charles 1, p. 7B (1/2/15), 23. 10. 1436, éd. par Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 235 n° 30. V. aussi AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 691 (47/3/27), 1436. – [12] Son successeur est nommé par le pape, AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 51 (4/1/5a), 21. 8. 1438; pour la pension, v. (4/1/5b), 2. 9. 1438. – [13] Ib., Charles 2, p. 990 (68/1/17[1]), 25. 3. 1449. – [14] Ib., tir. 62/1/133, p. 57.

Michel Bernardi d'Allinges, 1438–1458. Il appartient à la famille Bernardi, de Vevey, dont des membres sont vidomnes de Vouvry[1]; docteur en droit canon[2], chanoine régulier de l'église d'Orange (Vaucluse), prêtre; nommé abbé par le pape Eugène IV le 21. 8. 1438[3]. Conseiller secret du duc de Savoie[4]. Reçu dès 1439 au Concile de Bâle, il participe régulièrement aux séances conciliaires et y remplit des emplois en vue[5]. Il obtient en 1445 de Félix V une déclaration selon laquelle l'abbaye ne pourra ni être donnée en commende ni être unie à quelque autre dignité[6]. En 1450, avec l'abbé d'Entremont, il est chargé par le pape de seconder Jean de Grolea, administrateur de Pierre et de Jean-Louis de Savoie, enfants mineurs commendataires de plusieurs charges ecclésiastiques[7]. Pendant son abbatiat, on fonde une chapelle à Vérossaz, lieu où le roi Sigismond s'était retiré en pénitence[8]. Il meurt le 25. 4. 1458[9].

[1]*Armorial valaisan,* 27s. C'est donc un parent de Gérard Bernardi, l'un de ses prédécesseurs. – [2]AAbSt-Maurice, tir. 62/1/127[10], copie d'un martyrologe de Saint-Maurice. – [3]Ib., Charles 1, p. 51 (4/1/5a), 21. 8. 1438, (4/1/5b), 2. 9. 1438. – [4]Ib., Charles 1, p. 133 (8/1/19), 1444, p. 684 (38/1/5), 12. 9. 1447; tir. 62/1/127[10], p. 1, copie d'un martyrologe de Saint-Maurice. – [5]*Concilium Basiliense* 6, 668, 28. 10. 1439, ib. 7, p. 4, 2. 1. 1440 où il est «collator», agissant «pro reformatorio», p. 12, 8. 1. 1440, et p. 174, 10. 6. 1440, «major penitenciarius»; p. 361, 5. 5. 1441, «assessor auditori camere». Il remplit aussi la charge de secrétaire de Félix V, v. Samuel Guichenon, *Histoire de Bresse et Bugey,* Lyon 1650, preuves, 180, 1. 12. 1450. – [6]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 17 (2/1/22), f. 31v, 20. 7. 1445. A noter que Nicolas V confirme tous les actes de Félix V, Charles 1, p. 17 (2/1/22), f. 87v; 18, 2/1/23, 18. 6. 1450. – [7]Wirz, *Bullen,* 6s. n° 7, 28. 2. 1450. V. *HS* I/3, 103–105 (évêque de Genève), *HS* III/2, 454s. (prieur de Payerne), 560s. (prieur de Romainmôtier). – [8]Ib., Charles 2, p. 923 (63/5/1), 1490. – [9]Ib., tir. 62/1/133, p. 24, le «livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice donne la date de 1459, mais son successeur passe déjà des actes en 1458.

Barthélemy Bouvier[1]**, 1458–1463.** D'une famille noble de Villeneuve, originaire de Lompnes en Bugey (Ain), fils de François et de Jeannette Cordier; chanoine au Grand-Saint-Bernard[2], curé de Noville VD[3] et détenteur de l'hôpital Saint-Jacques de Saint-Maurice[4]. Dès la mort de son prédécesseur, il est élu par le chapitre. Cette élection se heurte à l'opposition du pape Calixte III qui, cependant, la confirme le 29. 5. 1458[5], et, surtout, du duc Louis de Savoie[6]. Barthélemy parvient à éliminer le candidat proposé par la Savoie, Louis de Seyssel, grâce à une pension, mais le couvent rechigne à la payer[7]. Cet abbé est décédé le 23. 7. 1463[8].

[1]Variantes: Bartholomaeus Boverii, Bovier. – [2]*Armorial valaisan,* 42. Sur cette famille, v. aussi un cartulaire familial du XV[e] s., ACVaud, Af 6. – [3]Wirz, *Regesten* 1, 109 n° 315, 29. 5. 1458. – [4]Ib., 109 n° 316, n. 1, 29. 5. 1458; v. Appendice, Saint-Jacques de Saint-Maurice. – [5]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 52 (4/1/6a), éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 235s. n° 31, et photographie éd. par Della Santa, *Florilège de la famille Bouvier,* [s.l.] 1990, t. II, chap. XII, avec mauvaise édition attribuée cavalièrement à Jean-Marie Theurillat; Charles 1, p. 52 (4/1/6b, 4/1/6c), 29. 5. 1458, (4/1/6e), 10. 2. 1459. Le pape prétendait avoir obtenu de Michel Bernardi le droit de choisir son successeur. – [6]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 17 (2/1/22), f. 78r–v, 7.8.1458, 78v–79r, 19. 12. 1458, 79r–v, 18. 3. 1459, lettre dans laquelle Louis, excédé, s'exclame: «videmus quis nostrum valentior atque potentior fuerit». – [7]Pour cette raison, les chanoines ne reconnaissent Barthélemy que dans un acte coté aux AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 52 (14/1/6e), 10. 2. 1459; un procès s'ensuivra, Charles 1, p. 17 (2/1/22), 8. 1. 1462–6. 2. 1463. Pendant cette période trouble, quelques actes précisent que le siège abbatial est vacant, v. par exemple Charles 1, p. 355 (19/2/4[1]) 14. 3., 21. 3. 1459. – [8]Ib., tir. 62/1/133, p. 38.

Della Santa, Elisabeth, *Florilège de la famille Bouvier,* [s.l.] 1987–1990, t. I, chap. XII, p. 1–7; t. II, chap. XII, 1–2.

Guillaume Bernardi d'Allinges[1], **1463–1496.** D'une famille ayant fourni des métrals de Vouvry, probablement fils de Jacques[2]; chanoine de Saint-Maurice, curé d'Ollon de 1455 à 1463[3], recteur de l'hôpital Saint-Jacques à Saint-Maurice depuis 1460[4], desservant de la chapelle Notre-Dame du Sex et de l'autel Saint-Nicolas de l'église abbatiale[5], recteur d'Oron[6]. Il est choisi le 11. 7. 1463 par le chapitre pour devenir abbé[7] et est béni à Rome le 18. 9.[8] Accusé de commettre des excès par un dominicain de Lausanne, il obtient en 1468 prompte justice[9]. Il est conseiller du duc de Savoie[10]. En 1475, les Valaisans conquièrent le Bas Valais jusqu'à Saint-Maurice et mettent l'abbaye sous une tutelle plus lourde que celle des Savoyards. Pendant plusieurs années, la vallée de Bagnes échappe au contrôle de l'abbé qui, après bien des démarches, réussit à la faire rentrer dans le giron abbatial[11]. Avec l'évêque de Pesaro et le prévôt de Berne, il est chargé par le pape pour suspendre l'évêque de Sion, Jodoc de Silenen, et d'élever au titre de vicaire général de ce diocèse, Nicolas Schinner; cette cérémonie se déroule à Sion le 25. 8. 1496[12]. Cette même année, il résigne son abbaye en cour de Rome en faveur de son neveu, Jean Bernardi d'Allinges, moyennant une pension annuelle de 600 florins[13]. Il reste dans l'abbaye où il est cité en début de l'année 1497[14] et où il est décédé un 7. 8.[15]

[1] Variantes: Gulliermus, Guillielmus, Guilliermus, Guillermus Bernardi, Guillermus Bernardi alias Alingii. – [2] *Armorial valaisan,* 27. Parent de deux de ses prédécesseurs, Girard et Michel Bernardi; frère de Jean, curé de Bagnes, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 1070 (73/1/11), 1468; son cousin, Michel Garuz, est curial de la métralie de Vouvry, Charles 1, p. 494 (27/1/23), 1482. – [3] Wirz, *Regesten* 1, n° 167, 1. 2. 1455 (n.s.); AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 613 (42/3/6, 42/3/7, 42/3/8), 1455–1456; Wirz, *Bullen,* 104–106 n° 108, 10. 11. 1463; v. Appendice, Ollon. – [4] Wirz, *Regesten* 2, n° 144, 11. 12. 1460; v. Appendice, Saint-Jacques de Saint-Maurice. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 75, signale qu'il a été sacristain; il confond en fait avec un homonyme, sacristain de Saint-Maurice de 1377 à 1390, AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 642 (44/1/41), Charles 1, p. 617 (35/1/16). – [5] Wirz, *Bullen,* 105 n° 108 n. 2. – [6] AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133, p. 41; v. Appendice, Oron. – [7] Ib., Charles 1, p. 30 (3/1/4). Cette élection est confirmée par le pape Pie II, bien que ce pape se soit réservé le choix du successeur de Barthélemy Bouvier, Charles 1, p. 52 (4/1/7a, 4/1/7b, 4/1/7c), 13. 9. 1463. – [8] Ib., Charles 1, p. 52 (4/1/7d). – [9] Ib., Charles 1, p. 52 (4/1/7e), 14. 5. 1468. – [10] Ib., Charléty, Liber actorum 2, p. 521. – [11] Ib., Charles 1, p. 134 (8/2/4), 24. 1. 1478, p. 135s. (8/2/9), 12. 9. 1481, p. 136 (8/2/10), 13. 9. 1481, accord avec l'évêque de Sion pour leurs droits respectifs, p. 182s. (11/1/1), 8.12.1481, franchises accordées aux Bagnards. – [12] Ib., Charles 1, p. 19, Lib. Illi., 166; Charléty, Liber actorum 2, p. 543. Wirz, *Regesten* 6, n° 317, 1. 7. 1496. – [13] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 54 (4/1/9a, 4/1/9h), 1. 9. 1496. – [14] Ib., Charles 1, p. 53 (4/1/9k), 2. 2. 1497, (4/1/9l), 7. 2. et 26. 6. 1497. – [15] Ib., tir. 62/1/133, p. 41.

Jean Bernardi d'Allinges[1]**, 1496–1521.** Neveu du précédent, né d'un ecclésiastique[2], il obtient les dispenses nécessaires en 1474, étudiant au diocèse de Sion[3]; titulaire de l'office de la Croix au grand autel de l'abbatiale en 1480[4], marguillier du 1. 11 au 27. 12. 1481[5], en 1486, il quitte la cure de Salvan[6] pour devenir curé de l'église Saint-Sigismond à Saint-Maurice[7]. En 1487, il échange sa place de chapelain de l'autel Saint-Jean-Baptiste en l'église Sainte-Marie-Madeleine de Genève contre celle de desservant de l'autel Saint-Pierre en l'église paroissiale de Cluses (Haute-Savoie)[8]. Son oncle, Guillaume Bernardi, résigne en sa faveur l'abbaye de Saint-Maurice. Le 12. 10. 1496, le pape Alexandre VI le pourvoit de la charge d'abbé, mais, étant prêtre séculier, il devra recevoir dans les quatre mois l'habit monastique[9]. Cette clause est exécutée le 2. 2. 1497[10]. Il conserve ses anciens bénéfices[11]. Les guerres de Bourgogne ayant changé l'environnement politique de l'abbaye, Jean doit s'entendre avec l'évêque de Sion, Matthieu Schiner, à propos de Bagnes (1501)[12], avec la Savoie au sujet du fief de Chièses (1507)[13] et avec les Bernois à propos de son droit de juridiction à Gryon VD (1512)[14]. A cela, il ajoute une très grande activité administrative. Il décède le 27. 12. 1521, en laissant un enfant naturel, Jean[15].

[1] Variantes: Jean d'Allinges, Johannes Allingii, Alingii, Bernardi alias Alingii. L'abbaye possède un portrait de ce dernier; ce tableau a été manifestement exécuté bien après son décès. – [2] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 53 (4/1/9b), 12. 10. 1496, Jean reçu abbé, «de presbitero genitus et conjugata». Par contre, Charles 1, p. 53 (4/1/8a), 1. 9. 1474, le dit fils d'un prêtre et d'une célibataire. – [3] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 53 (4/1/8a), 1. 9. 1474, (4/1/8b), 7. 4. 1475, (4/1/8c), 6. 11. 1477, (4/1/8d), 25. 5. 1500; Wirz, *Regesten* 4, n° 300, 6. 11. 1477. *Armorial valaisan,* 27, le dit fils de Pierre, en contradiction avec les actes cotés aux AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 1041 (71/2/10), 14. 12. 1486, (71/2/11), 19. 12. 1486, où Pierre est son oncle. – [4] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 978 (67/2/1), 1480. – [5] Ib., Charles 2, p. 979 (67/2/M2), 1. 11. 1481, (67/2/M3), 27. 12. 1481. Antoine d'Allinges, son frère, le remplace. – [6] Ib., Charles 2, p. 1128 (78/1/4). Il est appelé alors Jean d'Allinges de Bagnes, un certain Jean d'Allinges de Cluses le remplace à Salvan. – [7] Ib., Charles 2, p. 1041 (71/2/10), 14. 12. 1486, (71/2/11), 19. 12. 1486. Il succède à son oncle, Pierre Bernardi d'Allinges. – [8] Wirz, *Regesten* 5, n° 118, 16. 3. 1487, n° 335, 6. 2. 1490. – [9] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 53 (4/1/9a), 1. 9. 1496, (4/1/9b, 4/1/9c, 4/1/9d, 4/1/9e, 4/1/9f, 4/1/9h); Wirz, *Regesten* 6, n° 330, 12. 10. 1496. – [10] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 54 (4/1/9k). – [11] Ib., Charles 1, p. 53 (4/1/9g), 12. 10. 1496. – [12] Ib., Charles 1, p. 137s. (8/2/12, 8/2/13), 15. 1. 1501. Il reçoit 100 florins en compensation de ses concessions. – [13] Ib., Charles 1, p. 464 (26/1/5), 1506, p. 465 (26/1/6), 8. 3. 1507, (26/1/7), 5. 11. 1507. Tschiésey ou Thiesaz, deux lieux-dits de la com. Troistorrents VS. – [14] Ib., Charles 1, p. 684s. (38/1/10), 27. 4. 1512; Lib. Ollo., f. 103v, 12. 10. 1517. – [15] Ib., Charles 1, p. 30 (3/1/5a, 3/1/5c), 29. 12. 1521. Roduit, *Entre Bernois,* dans *AV,* 2e sér. 63, 1988, 86.

Germain Hausmann

Barthélemy Sostion, 1520–1550. D'une vieille famille de St-Maurice[1], fils de Barthélemy Sostion, qui fut châtelain (1489), puis premier syndic (1492) de St-Maurice, et de Bastienne Fabri[2]. Leur fils devient chanoine à l'abbaye en 1504, puis chantre en 1510[3]. De 1510 à 1514, il occupe les fonctions de curé-recteur de Choëx[4]. Il est élu abbé par le chapitre le 29. 12. 1520[5]. Le pape Léon X, toutefois, avait dès avant le 10. 6. 1521 promis par grâce expectative la commende de l'abbaye au cardinal Augustin Trivulzio[6]; en conséquence, le pontife exigeait désormais l'élévation de ce dernier[7]. Barthélemy Sostion se met alors à la recherche d'alliés dans sa lutte contre cet adversaire; il reçoit des appuis non seulement du Valais, mais également de Berne[8] et de la Confédération[9]. Il se trouve à Rome en juillet 1521, mais aucun accord ne vient mettre fin au différend qui l'oppose au cardinal Trivulzio. Il est à nouveau cité à comparaître à Rome en 1525, mais n'entreprend pas le voyage, et ce malgré les appuis renouvelés du Valais et de Berne[10]. Ce ne sera qu'à la mort de Trivulzio, en mars 1548, que Paul III le confirmera à son poste (27. 7. 1548)[11]. L'abbé Sostion fera preuve d'habileté dans la direction de la vie spirituelle, autant à l'abbaye que dans ses dépendances. Il ordonnera en 1526/27 et en 1533 de procéder à des réformes dans les prieurés de Semur et de Senlis[12]. On ne lui reconnaît par contre que peu de succès dans la lutte contre les influences de la Réforme. Depuis l'Edit de Berne de 1528, tous les droits ecclésiastiques (collations, bénéfices) détenus dans le mandement d'Aigle ont été usurpés par les autorités bernoises[13], bien que l'abbaye y conserve ses droits temporels[14]. Saint-Maurice doit subir des pertes supplémentaires en 1536 du fait de l'occupation des régions savoyardes entourant le lac Léman par Berne, Fribourg et le Valais[15]. A la suite de la dispute de Lausanne en 1536, Berne devait définitivement introduire la Réforme dans les régions occupées du pays de Vaud, alors qu'en Valais les droits temporels de l'abbaye (par exemple le vidomnat de Vouvry) passaient peu à peu entre les mains de l'État[16]. Barthélemy Sostion meurt le 10. 5. 1550[17].

[1] *Armorial valaisan,* 248. – [2] On ne peut préciser davantage l'année de sa naissance, v. Olivier Roduit, *Entre Bernois réformés et Valaisans catholiques: L'Abbaye de Saint-Maurice de 1520 à 1572. Deuxième partie. L'abbatiat de Barthélemy Sostion, 1520–1550,* dans *AV,* 2e sér. 63, 1988, 86. Sur son père, v. *Armorial valaisan,* 248. – [3] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 1118 (77/2/3B), 1123 (77/4/4). – [4] Ib., Charles 2, p. 1123 (77/4/4); dans Tamini/Délèze, 185s., il est nommé par erreur Barth. de Plastro; v. Appendice, Choëx. – [5] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 30 (3/1/5ABC). L'élection eut lieu en 1520, et non pas en 1521, cf. Roduit (supra n. 2), 86 n. 4. – [6] *Armorial valaisan,* 263; Eubel 3, 19. – [7] *WLA* 2, 69 f n° 17; Albert Büchi, *Kardinal Matthäus Schiner als Staatsmann und Kirchenfürst. Ein Beitrag zur allgemeinen*

und schweizerischen Geschichte von der Wende des XV.–XVI. Jahrhunderts 1, Zürich 1923 (Collectanea Friburgensia, nouv. sér. 18), 395s. – [8] *WLA* 2, 117 n° 26/2: lettre à Adrien VI datée du 9. 10. 1522. – [9] *EA* 4/1a, 481, 484 n° 205k: lettre à Clément VII datée du 28. 8. 1524. – [10] L'appui du Valais survient en décembre 1525, v. *WLA* 2, 205 n n° 43; celui de Berne le 8.1.1526, v. *WLA* 2, 207 s n° 43/7. – [11] AAbSt-Maurice, Quartéry, Nomenclatura abbatum, p. 266. – [12] Roduit (supra n. 2), 92s. – [13] Ib., 94–106. – [14] Notamment la dîme sur le vin à Aigle, et la gestion du domaine de Salaz; v. AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 692s. (47/3/1–3) et 645 (44/2/1–5). – [15] Roduit (supra n. 2), 106–109; Grenat, *Histoire moderne du Valais,* 1–17; Dionys Imesch, *Die Erwerbung von Evian und Monthey 1536,* dans *BWG* 2, 1896, 1–34; Charles Gilliard, *La Conquête du Pays de Vaud par les Bernois,* Lausanne 1935, reprint 1985. – [16] Roduit (supra n. 2), 110–113. – [17] AAbSt-Maurice, Quartéry, Nomenclatura abbatum, p. 266; Charléty, Liber actorum 2, p. 578, et Nomina canonicorum, ad 1504: 9 mai. Pour un bilan de son abbatiat, v. Roduit (supra n. 2), 113–115.

Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 80–82. – Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 257 n° 67. – Roduit, Olivier, *Entre Bernois réformés et Valaisans catholiques: L'Abbaye de Saint-Maurice de 1520 à 1572. Deuxième partie. L'abbatiat de Barthélemy Sostion, 1520–1550,* dans *AV,* 2[e] sér. 63, 1988, 85–117.

Jean Miles, 1550–1572. Né à Loèche-les-Bains en 1510[1], fils de Jean Ritter alias Miles de Mörel, qui fut curé de Loèche-les-Bains de 1504 à 1517, et de Saint-Léonard de 1520 à 1534[2]. Jean Miles poursuivit des études à Bâle (1522–1524)[3] et à Paris (1529–1530)[4]. Il étudia également à la faculté de théologie, et, à compter de 1530/1534, porta le titre de «artium liberalium magister»[5]. Il devient économe et grand-châtelain de l'évêque de Sion en 1534[6], puis son vicaire général en 1545[7]. Il est reçu bourgeois de Sion le 9. 1. 1548[8]. Jean Miles fut tout d'abord recteur de la chapelle Sainte-Barbe de Loèche-les-Bains, puis succéda à son père à la cure de Saint-Léonard en 1534, un poste qu'il occupait toujours lors de la visite pastorale du 21. 5. 1550[9]. Jean était entretemps également devenu curé de Leytron et d'Ardon (1548)[10]. Il aurait reçu la prêtrise vers 1547[11]. C'est le 11. 5. 1550 que les chanoines de Saint-Maurice – sur la recommandation de son prédécesseur et sur les instances de l'évêque de Sion – élisent Jean Miles comme nouvel abbé[12]; c'est en vain que le chanoine de Lausanne Rodolphe Bovéry tentera par la suite de faire casser cette élection[13]. Le 2. 6. 1550, Berne investit le nouvel abbé des droits temporels de l'abbaye situés en territoire bernois[14]. Le pape Jules III confirmera l'élection le 27. 8. 1550, mais à la condition expresse que le candidat prononce tout d'abord les vœux monastiques[15]. Miles sut tisser au cours de son abbatiat de nombreux liens avec les gouvernants du Valais et de la Confédération. Il participa en 1553/54 aux discussions relatives à la suppression du comté de Gruyère[16]. Il aurait joué un certain rôle dans l'organisation du bûcher des Bibles protestantes de

1555[17]. Il occupe le devant de la scène au moment du renouvellement de l'alliance entre le Valais et les cantons catholiques, mais ne parvient pas à incorporer l'abbaye à l'alliance[18]. Tout au long de son abbatiat planera la menace de déchoir Saint-Maurice de certaines rentes et de certains cens[19], des rentes de sel de la saunerie de Salins-les-Bains, par exemple[20], ainsi que des dîmes d'Eschiens et d'Ecublens[21]. Les pertes financières engendrées par la Réforme en Vaud auront comme conséquence que les fonds nécessaires à la reconstruction de l'abbaye, à la suite de l'incendie de 1560, feront cruellement défaut[22]. Le 4. 2. 1552, la diète du Valais demande à l'évêque de Sion, Jean Jordan, de désigner un délégué pour se rendre à sa place au Concile de Trente[23]. Cette mission sera confiée à l'abbé Miles, mais il n'aura toujours pas entrepris le voyage au moment de la levée du concile le 28. 4. 1552[24]. A la reconvocation du concile, c'est à nouveau l'abbé que la diète charge d'aller représenter le diocèse de Sion (le 10. 3. 1562)[25]. Jean Miles arrive à Trente le 27. 6. 1562[26]. On retrouve mention de sa participation dans le cadre des discussions qui ont lieu en juillet sur l'eucharistie[27] et les visites des abbayes[28]. Son nom disparaît alors des procès-verbaux, et tout indique qu'il rentra au pays avant la levée des débats[29]. C'est peut-être en écho à cette présence au concile qu'à partir de 1555 Miles est désigné promotor fidei[30]. Le 22. 5. 1571, dans une entente qui se révélera lourde de conséquences, il place l'abbaye sous la protection de l'évêque, du chapitre et des dizains supérieurs du Valais, et accorde à ces derniers le droit d'avoir part aux élections abbatiales[31]. Jean Miles s'éteint à Bagnes le 19. 2. 1572[32]. Il fut un homme de grande érudition, auteur de travaux historiographiques (notamment d'un inventaire du trésor de l'abbaye et d'un catalogue des évêques de Sion)[33], défenseur de la cause catholique[34] et administrateur prudent des biens de l'abbaye; c'est alors qu'il tenait les rênes de l'abbaye que la souveraineté de celle-ci eut le plus à souffrir des décisions politiques bernoises et valaisannes[35].

V. HS, Diocèses, Sion, Vicaires généraux.

[1] Olivier Roduit, Entre *Bernois réformés et Valaisans catholiques: L'Abbaye de Saint-Maurice de 1520 à 1572. Troisième partie. L'abbatiat de Jean Miles, 1550–1572,* dans *AV,* 2e sér. 64, 1989, 100. Selon le Heldenbuch de Pantaléon, il entra à l'université à l'âge de 12 ans [en 1522], v. Catherine Santschi, *Pantaléon et l'historiographie valaisanne,* dans *AV,* 2e sér. 43, 1968, 187. – [2] Josef Lauber, *Verzeichnis von Priestern aus dem deutschen Wallis,* dans *BWG* 3, 1907, 408s. n° 1399s.; une certaine incertitude plane sur ces dates. Selon Lauber, le fils devint notamment chanoine de Sion et curé de Naters en 1534, puis inquisiteur général pour la Suisse en 1552. – [3] Hans Georg Wackernagel (éd.), *Die Matrikel der Universität Basel 1460–1665/66* 1, Basel 1951, 352 n° 18. – [4] Catherine Santschi, *Johannes Stumpf et l'historio-*

graphie valaisanne. Quelques documents, dans *Vallesia* 24, 1969, 159 n. 20 et 21. – [5]Ib.; Johann Siegen, *Domherr Peter Hertin und Kardinal Schiner,* dans *RHES* 17, 1923, 150 n° 4. – [6]Hans Anton von Roten, *Adrien Ier de Riedmatten. Prince-Evêque de Sion 1529–1548,* dans *AV,* 2e sér. 23, 1948, 474. – [7]Santschi (supra n. 4), 179: «Sedunorum praesulis vicarius». – [8]Von Roten (supra n. 6), 487. – [9]Mario Possa, *Die Reformation im Wallis bis zum Tode Bischof Johann Jordans 1565,* dans *BWG* 9/1–2, 1940, 131. Le passage de la cure du père au fils est daté de 1529 par Tamini/Délèze, 294. – [10]*Armorial valaisan,* 170; Tamini/Délèze, 226 (Leytron) et 231 (Ardon). – [11]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 31 (3/1/6B): en 1547, pour permettre son ordination, Paul III le libère de la tare d'être né hors mariage. – [12]Ib., Charles 1, p. 31 (3/1/6), où il est désigné «frater nostri ordinis». – [13]Roduit (supra n. 1), 105; *Armorial valaisan,* 42. C'est pour cette raison que le chapitre confirme l'élection de Miles le 29. 8. 1550, v. AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 31 (3/1/6E). – [14]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 545 (30/1/1). – [15]Ib., Charles 1, p. 54 (4/2/10ABCD). – [16]*EA* 4/1e, 446 n° 149, 844 n° 281; Roduit (supra n. 1), 111. – [17]Roduit (supra n. 1), 113–117. – [18]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 78 (6/1/2); *EA* 4/1e, 1133s. n° 362; *WLA* 4, 248–250; Roduit (supra n. 1), 112s. – [19]Roduit (supra n. 1), 109. – [20]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 812, 824. – [21]Ib., Charles 2, p. 732. – [22]Roduit (supra n. 1), 123s.; Grenat, *Histoire moderne du Valais,* 81s. – [23]Roduit (supra n. 1), 124–134; *WLA* 4, 187–188 c. – [24]Joseph Lecler et al., *Trente,* Paris 1981 (Histoire des conciles œcuméniques 11), 173–179. – [25]*WLA* 4, 357. – [26]*Concilium Tridentinum* 8, 391 n. 1. – [27]Ib., 648, 677. – [28]Ib., 685, 717. – [29]Roduit (supra n. 1), 131s. – [30]Tamini/Délèze, 83. – [31]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 32 (3/1/7C) et 79 (6/1/4); Roduit (supra n. 1), 134–139. – [32]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 31 (3/1/7). – [33]V. infra Œuvres. – [34]Roduit (supra n. 1), 117–121. – [35]Roduit (supra n. 1), 139s.

Œuvres (de Jean Miles): AAbSt-Maurice, Inventaire du trésor, éd. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 238–240 n° 35. – ZBZürich, Ms. A 129, f. 257r–261r: Cathalogus episcoporum Sedunensium, ed. Catherine Santschi, *Johannes Stumpf et l'historiographie valaisanne. Quelques documents,* dans *Vallesia* 24, 1969, 196–200 n° 4.

Travaux: Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 82s. – Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 258 n° 68. – Lauber, Josef, *Verzeichnis von Priestern aus dem deutschen Wallis,* dans *BWG* 3, 1907, 408s. n° 1400. – Roduit, Olivier, *Entre Bernois réformés et Valaisans catholiques: L'Abbaye de Saint-Maurice de 1520 à 1572. Troisième partie. L'abbatiat de Jean Miles, 1550–1572,* dans *AV,* 2e sér. 64, 1989, 99–145.

Martin de Plastro, Duplâtre, 1572–1587. La famille de Plastro est originaire de Bugey-en-Bresse (Ain)[1]. Martin est le fils d'Alexandre du Plastre, seigneur d'Ambléon, écuyer à la cour du roi de France, et de Clara de Gérin, originaire de Mallins dans le Dauphiné[2]. Martin vit à l'abbaye de Saint-Maurice dès l'adolescence[3] et y prononce ses vœux en 1564[4]. En 1566, Martin Duplâtre est hospitalier de Marché-Vaudan (ville d'Aoste)[5]; en 1567–1572, chapelain de Saint-Laurent à Saint-Maurice[6]; en 1570–1573, curé de Saint-Jean à Marin (Haute-Savoie, près de Thonon)[7]; et, en 1566 puis en 1569, procureur de l'abbé[8]. Il est élu abbé par le chapitre le 1. 3. 1572[9]. Cette élection est approuvée par la

diète du Valais dans le courant du mois de mars[10] et confirmée par Grégoire XIII le 1. 5. 1573[11]. Le 21. 3. 1572, les autorités de Berne investissent l'abbé dans ses droits temporels en territoire bernois[12]. En 1576, celui-ci est nommé official pour le Bas-Valais et vicaire général par l'évêque de Sion[13]. En 1575, il est vicaire général et procureur de l'abbaye d'Ainay (près de Lyon) pour les prieurés de Saint-Pierre de Clages, Ayent et Granges[14]. En 1577, il reçoit du duc de Savoie un reliquaire orné d'une représentation équestre de saint Maurice[15]. Vers la fin du XVI[e] siècle, l'abbaye est frappée par plusieurs catastrophes: par la peste en 1582, puis peu après par un tremblement de terre qui détruira l'église abbatiale, de telle sorte qu'en 1585 l'évêque de Sion, en tant que commissaire papal, doit s'employer à assister matériellement la reconstruction; à la requête de l'abbé, le prélat s'impliquera également dans la réforme interne de l'abbaye[16]. A la mort de René de Tollen, prévôt du Grand-Saint-Bernard (1586), Martin Duplâtre tentera en vain de lui succéder[17]. Il succombe à la peste le 8. 3. 1587[18].

V. HS, Sion, Diocèse, Vicaires généraux et officiaux.

[1]*Armorial valaisan,* 197. – [2]AAbSt-Maurice, Quartéry, Nomenclatura abbatum, p. 277. – [3]Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 84. – [4]AAbSt-Maurice, Charléty, Nomina canonicorum, ad 1564. – [5]Ib., Charléty, Liber actorum 2, p. 591. – [6]Ib., Charles 2, p. 920 (63/3/3): institution 1567. – [7]Le 3. 2. 1570, il est désigné curé de Marin, v. Charles-Marie Rebord, Adrien Gavard, *Dictionnaire du clergé séculier et régulier du diocèse de Genève-Annecy dès 1535 à nos jours* 1, Bourg/Ain 1920, 250; dans AAbSt-Maurice, Quartéry, Nomenclatura abbatum, p. 277, il est par ailleurs désigné «canonicus Gebenensis». – [8]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 684 (47/2/7) et 812 (56/1/12). – [9]Ib., Charles 1, p. 31 (3/1/7A). – [10]Ib., Charles 1, p. 31 (3/1/7B); *WLA* 5, 218 a – 219 c à la date du 5 mars. – [11]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 55 (4/2/11A). – [12]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 546 (30/1/2). – [13]Ib., Charles 1, p. 55 (4/2/11B). Ces deux postes étaient souvent cumulés; v. Tamini/Délèze, 80–82. – [14]*HS* III/1, 372s. – [15]Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 180–182, 240 n° 36. – [16]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 989 (68/1/16), et AEvSion, 367/18: lettre de Sixte V du 30. 7. 1585. – [17]V. Grand-St-Bernard, Prévôts, André de Tillier, 1563–1586. – [18]AAbSt-Maurice, Charléty, Nomina canonicorum, ad 1564.

Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 84s. – Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 1932, 258 n° 69.

Adrien de Riedmatten, 1587–1604. Au cours des XVI[e] et XVII[e] siècles, la famille Riedmatten compte parmi les plus importantes lignées du Valais[1]. Adrien naît à Münster vers 1550[2], fils de Pierre de Riedmatten am Feld[3] et de Marguerite Lagger[4]. Il est inscrit à l'Université de Fribourg-en-Brisgau en 1573/74[5]. Il célèbre sa première messe le 14. 2. 1585 en la cathédrale de Sion[6], et ce bien qu'il fût curé de Saint-Léonard déjà en 1566/67[7], chanoine titulaire le 25. 8. 1573, et doyen de Sion le 6. 1. 1578 (jusqu'au 27. 12. 1604)[8]. Il fut également

vicaire général de son oncle l'évêque Hildebrand de Riedmatten, pour le compte duquel il préside la diète du Valais en 1603/04[9]. En juillet 1578, il prend part au renouvellement de l'alliance entre le Valais et les cantons catholiques[10]. En 1582, aux côtés du grand-bailli Mayenzet, il est légat du Valais à la Diète d'Augsburg[11]. Depuis mars 1587, Adrien de Riedmatten est abbé commendataire de Saint-Maurice[12]; il ne sera pourtant ni confirmé ni consacré. L'investiture de ses droits temporels en territoire bernois se déroule le 10. 6. 1587[13]. Il occupera également à l'abbaye les charges de chantre et d'aumônier[14]. En 1590, le duc de Savoie fait appel au gouvernement valaisan pour exiger de l'abbé qu'il lui remette d'importantes reliques conservées à Saint-Maurice; Adrien devra céder à ces pressions conjuguées, mais les protestations de la population feront que le corps de saint Maurice n'en conservera pas moins son intégralité[15]. Le 27. 12. 1604, Adrien s'assoit sur le siège épiscopal de Sion, et se démet de son titre d'abbé de Saint-Maurice[16]. La bulle de confirmation papale est datée du 14. 1. 1606[17]. Le 28. 5. 1606, c'est Vespasien Gribaldi, ancien archevêque de Vienne F, qui préside au sacre du prélat en la cathédrale de Sion[18]. L'évêque Adrien II entreprit de nombreuses visites pastorales, et introduisit dans son diocèse la liturgie romaine et le bréviaire de Rome; il joua un grand rôle de pédagogue auprès du clergé et de la jeunesse[19]. Il soutint également la promotion de la foi catholique entreprise en Valais par le clergé séculier lucernois[20] et par les capucins[21] après l'imposition par la diète de Viège (1604) du catholicisme comme religion unique du canton[22]. Adrien de Riedmatten meurt le 7. 10. 1613[23].

V. HS, Diocèses, Sion, Evêques, Vicaires généraux; Chapitre cathédral, Doyens.

[1]*Armorial valaisan,* 211s.; Henry de Riedmatten, *Herkunft und Schicksal einer St. Niklauser Familie: die Riedmatten,* dans *BWG* 13/4, 1964, 531–561. – [2]Truffer, *Portraits,* 54–56. AELucerne, Wallis-Akten III, rapport sur le Valais daté d'août 1605: l'évêque Adrien a alors atteint la cinquantaine. – [3]Pierre de Riedmatten (1527–1580), major de Conches, 1577/78 gouverneur de Monthey, v. Jean-Marc Biner, *Etat des gouverneurs du Bas-Valais 1488–1798,* dans *Vallesia* 18, 1963, 189, 208. Truffer, *Portraits,* 54, donne 1588 comme année de son décès. – [4]Josef Lauber, *Verzeichnis von Priestern aus dem deutschen Wallis,* dans *BWG* 6/3, 1923, 270s., avance qu'elle était sa mère, et Anna Hallenbarter sa belle-mère. – [5]Hermann Mayer (éd.), *Die Matrikel der Universität Freiburg i. Br., 1460–1656,* vol. 1, Freiburg i. Br. 1907, 537 n° 10: «Adrianus a Riedtmatten Valesiani dioc. Sedun. laic.» Il est immatriculé le 29. 5. 1573. – [6]Dionys Imesch, *Verschiedene Notizen. IV. Eine Primiz im Jahre 1585,* dans *BWG* 3, 1907, 289s. – [7]Il gardera ce bénéfice du chapitre de Sion de 1567 jusqu'à son décès en 1613; AAbSt-Maurice, Boccard, Documents historiques pour servir à l'Histoire du Vallais (1840), p. 155; Tamini/Délèze, 294. – [8]Dionys Imesch, *Die Würden*

und Würdenträger des Domkapitels von Sitten, dans *BWG* 8, 1938, 385. – [9] *WLA* 8, 343: diète du 30. 8. 1603. – [10] *EA* 4/2, 655s. n° 540, appendice 1551–1553 n° 19. – [11] *WLA* 6, 214 c. – [12] Nous ne possédons pas le décret relatif à cette élection, mais Adrien est dit élu par le chapitre, v. AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 80 (6/1/6); *WLA* 7, 38–40 d: diète du 8/9. 3. 1587. Il ne souhaite pas devenir chanoine régulier, et s'en tient au titre d'abbé commendataire. – [13] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 546 (30/1/3). – [14] Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 258s. n° 70. – [15] *WLA* 7, 237 w; Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 37–42, 241–244 n° 37–41. – [16] AAbSt-Maurice, Quartéry, Nomenclatura abbatum, p. 297–300; *WLA* 8, 415 d – 416 e. – [17] Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 258 n° 70; Eubel 4, 309, qui date la bulle du 19. 12. 1605; selon Sebastian Grüter, *Der Anteil der katholischen und protestantischen Orte der Eidgenossenschaft an den religiösen und politischen Kämpfen im Wallis während der Jahre 1600–1613,* dans *Geschichtsfreund* 52, 1897, 143s., la bulle parvient à Sion le 20. 1. 1606. – [18] Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 258s. n° 70. – [19] Grüter (supra n. 17), 136–180. – [20] Ib., 131–136. – [21] Ib., 70, 130; Beda Mayer, *Kloster St-Maurice,* dans *HS* V/2, 517. – [22] *WLA* 8, 376–383. – [23] Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 259 n° 70.

Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 85–89. – Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 258s. n° 70. – Grüter, Sebastian, *Der Anteil der katholischen und protestantischen Orte der Eidgenossenschaft an den religiösen und politischen Kämpfen im Wallis während der Jahre 1600–1613,* dans *Geschichtsfreund* 52, 1897, 1–186. – Truffer, *Portraits,* 54–56.

Pierre Du Nant de Grilly, 1604–1618. La famille Du Nant (Dunand) est originaire de Vacheresse (Haute-Savoie); de 1563 à 1646, elle détient la seigneurie de Saint-Gingolph[1]. Pierre-Aimé est le fils de Jacques du Nant dit de Russin, seigneur de Grilly[2]. Il est reçu au sacerdoce en 1587[3], devient chanoine de Sion en 1589, puis prieur de Martigny en 1601 (où il est nommé par Clément VIII)[4]. Le 27. 12. 1604, suite à l'élévation d'Adrien de Riedmatten au siège épiscopal de Sion, deux chanoines représentant le chapitre proposent à la diète du Valais le nom de Pierre de Grilly comme nouvel abbé; cette proposition sera approuvée[5]. C'est le 26. 1. 1605 que les autorités de Berne investissent l'abbé dans ses droits temporels en territoire bernois[6]. Paul V confirme l'élection le 1. 6. 1608, imposant la condition que l'abbé renonce dans les six mois à son canonicat à Sion, et qu'il prononce ses vœux à Saint-Maurice[7]. Le 30. 11. 1608, il est consacré abbé par son prédécesseur[8]. En 1612, il remet les bâtiments et la chapelle de Saint-Laurent à Saint-Maurice à des capucins savoyards pour les assister dans leur mission[9]. Initialement prévue pour 1604, la reconstruction de l'église abbatiale fut à nouveau repoussée quand, en 1611, le chœur fut endommagé par un éboulement; ce n'est finalement qu'en juin 1614 que l'abbé pourra procéder à la pose de la première pierre[10]. Il concélébrera en cette même année la cérémonie du sacre d'Hildebrand Jost comme nouvel

évêque de Sion[11]. Pierre de Grilly sera le premier abbé à combiner les armoiries de sa famille avec celles de l'abbaye[12]. Il meurt à Sion le 13. 3. 1618; sa dépouille fut acheminée à Saint-Maurice pour y être ensevelie[13].

[1]*Armorial valaisan,* 84; Aléxis Chaperon, *Monographie de Saint-Gingolph,* Annecy 1913, 208–212. – [2]Son père était entre autres capitaine et châtelain d'Evian, et mourra avant le 22.1.1593; il avait un frère abbé d'Abondance, et une sœur abbesse des clarisses d'Evian, v. *Armorial valaisan,* 84 et Foras, *Armorial et Nobiliaire* 4, 1900, 239. – [3]Il obtient un dimissoire pour tous les ordres le 25. 9. 1587, v. Charles-Marie Rebord, Adrien Gavard, *Dictionnaire du clergé séculier et régulier du diocèse de Genève-Annecy dès 1535 à nos jours* 1, Bourg/Ain 1920, 298. – [4]Tamini/Délèze, 197; AAbSt-Maurice, Charléty, Liber actorum 2, p. 614; v. Grand-Saint-Bernard, Appendice, Les prieurés en Suisse: Martigny. – [5]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 32 (3/1/8); Quartéry, Nomenclatura abbatum, p. 301–304; *WLA* 8, 416 h – 417 i. – [6]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 546 (30/1/4). – [7]Ib., Charles 1, p. 55 (4/2/12). – [8]Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 259 n° 71. – [9]Beda Mayer, *Kloster St-Maurice,* dans *HS* V/2, 517. – [10]Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 259 n° 71; idem, *Abbatiale,* 33–35; *Chronique Bérody,* 31. – [11]André Donnet, Grégoire Ghika, *Saint François de Sales et le Valais,* dans *RHES* 43, 1949, 83. – [12]Léon Dupont Lachenal, *Les Armoiries de Mgr Burquier,* dans *ESM* 32, 1933, 32. – [13]AAbSt-Maurice, Quartéry, Nomenclatura abbatum, p. 304; *Chronique Bérody,* 36.

Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 89s. – Bourban, Pierre, *Lettre inédite de Saint François de Sales à Pierre de Grilly, abbé de Saint-Maurice (1604–1618),* dans *Revue de la Suisse catholique* 21, 1890, 42–45. – Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 259 n° 71.

Georges Quartéry, 1618–1640. D'une famille de la noblesse de Saint-Maurice[1]. Il est le fils de Gaspard Quartéry et de Perreta Blanc (Albi)[2], dont on sait qu'elle mourut le 28. 2. 1636[3]. Après des études au séminaire de Milan, Georges devient chanoine de Sion en 1606. En 1615, il devient également chanoine de Saint-Maurice, mais sans devoir renoncer à son canonicat à Sion[4]; il est nommé sacristain la même année[5]. Vers 1615, Quartéry est de même prieur du domaine rural de Salaz[6]. On le retrouve en 1618 comme prieur de Martigny[7], et c'est en cette même année que le chapitre l'élit comme abbé[8]. La diète valaisanne, en mars 1618, approuve l'élection de Georges Quartéry[9], et lui fait l'obligation de verser les revenus des domaines de Salaz au profit de la réparation de l'église abbatiale[10]. L'investiture de l'abbé en ses biens temporels survient pour le Valais le 8 avril[11], et pour Berne le 18. 4. 1618[12]. Le sacre abbatial est célébré par l'évêque de Sion, Hildebrand Jost, en l'église Saint-Sigismond à Saint-Maurice le 11. 2. 1620[13]. En 1619/20, la situation financière de l'abbaye sera devenue tellement précaire que, à l'incitation du gouvernement valaisan[14], le nouvel abbé doit réintroduire (tout d'abord pour une

période de trois ans) la vita communis[15]. Le 13. 4. 1623, l'abbaye accepte le projet de réforme proposé par le nonce Alessandro Scappi; des difficultés internes et des ennuis financiers font cependant obstacles à la mise en place de la réforme[16]. En 1624, Quartéry fait parvenir des reliques thébaines à Abondance[17]. Le 20. 6. 1627, la nouvelle église abbatiale, élevée au cours des années 1620–1627, est consacrée par le nonce Scappi[18]. Ce ne sera qu'après avoir vu sa timide volonté de réforme mise en cause à plusieurs reprises devant l'évêque Hildebrand Jost et devant le nonce apostolique que l'abbé Quartéry accepte finalement de signer, le 14. 6. 1637, une entente visant à introduire un affermissement de la discipline et une amélioration de la gestion de l'abbaye[19]. Peu avant son décès, il bénit la croix de fondation du nouveau couvent des capucins à Saint-Maurice[20]. Il s'éteint le 16. 2. 1640[21].

[1] *Armorial valaisan,* 203. – [2] *Almanach généalogique suisse* 7, 1943, 883. – [3] *Chronique Bérody,* 145. – [4] AAbSt-Maurice, Charléty, Nomina canonicorum, ad 1615; Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 259s. n° 72. – [5] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 975 (67/1/16); *Chronique Bérody,* 32. – [6] François Isabel, *Notice sur l'Abbaye rurale de Salaz (sous Antagne),* dans *RHV* 38, 1930, 369; v. Appendice, Sala. – [7] Tamini/Délèze, 197; v. Grand-Saint-Bernard, Appendice, Les prieurés en Suisse: Martigny. – [8] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 33 (3/1/9); le document relatif à l'élection fait défaut. *Chronique Bérody,* 36: anno quo supra et mense Aprili. Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 91: le 21 mars. L'élection s'était sans doute déroulée auparavant, cf. n. 9. – [9] ABSion, 204/13, p. 438–442, 445: diète des 18 et 19. 3. 1618 (a.s.). – [10] Ib., p. 442s. – [11] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 33 (3/1/9). – [12] Ib., Charles 1, p. 546 (30/1/5). – [13] *Chronique Bérody,* 41. – [14] ABSion 204/13, p. 443. – [15] *Chronique Bérody,* 41, 53. – [16] AEValais, de Rivaz, Op. hist. 17, p. 9–13; Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 93; – [17] Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 245s. n° 43. – [18] *Chronique Bérody,* 91. – [19] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 994s. (68/2/7); Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 94s. – [20] *Chronique Bérody,* 170. – [21] ABSion, 204/17, p. 210: «den 16ten jetz lauffenden Monats» (16. 2. 1640, a.s.). *Chronique Bérody,* 173: «Die Dominica, XXVI[a], et I[a] Quadragesima» (26. 2. 1640, n.s.). La diète qui confirmera Odet se déroule du 26 au 28. 2. 1640 (a.s.).

Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 91–94. – Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 259s. n° 72.

Pierre-Maurice Odet, 1640–1657. Né en 1589 au sein d'une éminente famille de Saint-Maurice[1], il est le fils de Claude, notaire, syndic et banneret de Saint-Maurice, et de Jeanne Franc[2]. Il aurait étudié au collège des jésuites de Fribourg[3]. Au cours des années 1626–1633, Pierre-Maurice occupe le poste de secrétaire du gouverneur de Saint-Maurice, où il est nommé syndic en 1632/33[4]. Il épouse Jacqueline Cattelani le 10. 1. 1621[5]. A la mort de celle-ci, le 5. 12. 1632[6], il décide de rejoindre la vie régulière. Ayant obtenu l'assentiment d'Urbain VIII, il reçoit la tonsure et les ordres mineurs à Sion le 6 juillet, est promu sous-

diacre le 23 septembre, diacre le 8 décembre, puis est reçu à la prêtrise le 10. 12. 1634[7]. Il célèbre sa première messe le 1. 1. 1635 à Saint-Maurice[8]; il y revêt l'habit monastique en juillet de la même année[9]. En mai 1637, il porte le titre de notaire apostolique[10]. Au cours des années 1638–1640, il exerce les fonctions de sacristain[11], et tient la juridiction de la seigneurie de Lavey[12]. Il est élu abbé par le chapitre en février 1640[13]. La diète valaisanne confirme cette élection[14]. Il est investi des droits temporels de l'abbaye pour le Valais[15], Berne[16] et Fribourg[17] au cours des mois de mars et avril 1640. La confirmation de son élection par Urbain VIII est datée du 10. 5. 1642[18]. En juin 1642, Odet est nommé chanoine titulaire de Sion[19]; c'est le nonce Girolamo Farnese, qui le 20 juillet, officie au sacre du nouvel abbé de Saint-Maurice[20]. Le 21. 12. 1642, l'abbé concélèbre le sacre de l'évêque de Sion Adrien III de Riedmatten[21]. Pierre-Maurice Odet est par la suite nommé protonotaire apostolique[22]. Son principal souci sera de pourvoir à l'application de la réforme canoniale qu'il avait introduite au cours des années 1640/42. Celle-ci prescrit notamment l'obligation de garder la clôture, l'adoption des vœux de pauvreté et l'abolition des prébendes. Dès 1648, Odet apparaît sous le qualificatif de «vere patrem et huius monasterii reparatorem»[23]. Il couronnera son œuvre réformatrice d'un nouveau traité signé avec le chapitre en 1656[24]. Il dota l'église abbatiale d'un nouvel orgue, fit réaménager le maître-autel et la sacristie, et ajouta beaucoup au Trésor[25]. Pierre-Maurice Odet meurt le 9. 8. 1657[26].

[1] *Armorial valaisan,* 186; *Almanach généalogique suisse* 6, 1936, 925–927. – [2] AEValais, de Rivaz, Op. hist. 16, p. 733; Léon Dupont Lachenal, *Une élévation abbatiale à St-Maurice il y a trois siècles,* dans *ESM* 41, 1943, 151: en 1621, année de son mariage, il a 32 ans. – [3] Ib.; l'annuaire des étudiants, BCUFribourg, L 294, ne fait pas mention de lui. – [4] *Chronique Bérody,* 125; Dupont Lachenal (supra n. 2), 151. – [5] AParSt-Maurice, Reg. des mariages 1619–1627, p. 77 n° 42. Au sujet de ses enfants, Christian et Marie, v. *Almanach généalogique suisse* 6, 1936, 926. – [6] AParSt-Maurice, Reg. des décès 1632–1633, p. 757; *Chronique Bérody,* 126. – [7] AEValais, de Rivaz, Op. hist. 16, p. 734. – [8] *Chronique Bérody,* 137. – [9] AAbSt-Maurice, Charléty, Nomina canonicorum, ad 1635; *Chronique Bérody,* 141. – [10] *Chronique Bérody,* 153. – [11] AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 975 (67/1/16); *Chronique Bérody,* 163: il est élu le 16. 11. 1638. – [12] *Chronique Bérody,* 164. – [13] L'original fait défaut. AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 33 (3/1/10): 7. 2. 1640; Charléty, Liber actorum 2, p. 633s., et Dupont Lachenal (supra n. 2), 151: 27. 2. 1640. L'élection s'est sans doute déroulée entre le 16 (date de la mort de Quartéry) et le 28 février. – [14] ABSion, 204/17, p. 209–216: diète du 26 au 28. 2. 1640. Dupont Lachenal (supra n. 2), 152s. – [15] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 34 (3/1/10B). – [16] Ib., Charles 1, p. 546 (30/1/6). – [17] Ib., Charles 2, p. 728 (50/2/3); Dupont Lachenal (supra n. 2), 154. – [18] AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 56 (4/2/13). – [19] *Chronique Bérody,* 188. – [20] Ib., 186–188; Dupont Lachenal (supra n. 2). – [21] *Chronique Bérody,* 192. – [22] Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 260 n° 73. – [23] AEValais, de Rivaz, Op. hist. 17, p. 38–40. – [24] AAbSt-Maurice, Charles 2,

p. 996s. (68/2/9); Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 95. – [25]Dupont Lachenal (supra n. 2), 160. – [26]AAbSt-Maurice, Charléty, Nomina canonicorum, ad 1635; ABSion, 204/18, p. 364.

Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 94–96. – Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 260 n° 73. – Id., *Une élévation abbatiale à St-Maurice il y a trois siècles,* dans *ESM* 41, 1943, 150–160.

Jean-Jodoc Quartéry, 1657–1669. D'une famille de notables du Chablais[1], fils de Jodoc Quartéry et de Barbe Rossier. Né à Saint-Maurice le 1. 2. 1608 et baptisé le lendemain[2]. Neveu de l'abbé Georges Quartéry, il entre à Saint-Maurice comme novice le 15. 10. 1628, mais ne prononcera pas de vœux[3]. Il est étudiant chez les jésuites de Lucerne en mai 1629[4]. C'est en l'église des frères mineurs de cette ville que, le 2. 6. 1629, il reçoit les ordres mineurs des mains du nonce Ciriaco Rocci[5]. Revenu à Sion, il est reçu au sous-diaconat le 20. 12. 1631, au diaconat le 7. 3. 1632, et au sacerdoce le 28. 3. 1632. Il célèbre sa première messe le 18.4.1632 en l'église abbatiale de Saint-Maurice. Du 28. 4. 1632 au 20. 11. 1633, Jean-Jodoc Quartéry est curé de Saint-Sigismond à Saint-Maurice[6]. Il poursuit par la suite une brillante carrière au service du diocèse de Sion. Il devient chanoine de Sion le 20. 9. 1633[7], et supérieur du décanat de Sion en 1636[8]; il est nommé protonotaire apostolique par un acte d'Urbain VIII daté du 31. 7. 1638[9]. Il accède la même année aux fonctions de chancelier[10] et chapelain[11] de l'évêque de Sion, puis, le 23. 10. 1640, à celle de grand chantre du chapitre cathédral[12]. C'est lui qui sera maître de cérémonie lors du sacre abbatial de Pierre-Maurice Odet en 1642[13]. Avec l'autorisation du nonce Girolamo Farnese, il sera en outre curé de Conthey de 1642 à 1652[14]. L'évêque Adrien III de Riedmatten le nomme en 1643 grand pénitencier et en 1645 offical[15], mais ce sera pourtant en vain qu'il s'appliquera à convaincre les chanoines du Grand-Saint-Bernard d'élire Quartéry comme successeur du prévôt Michel Perrinod (1646)[16]. Le 26. 2. 1652, Jean-Jodoc Quartéry se démet de ses fonctions de chantre du chapitre de Sion[17], et entre à l'abbaye de Saint-Maurice, où il prononce ses vœux le 31. 3. 1652[18]. Il devient prieur de Martigny le 2. 9. 1655[19], puis est élu abbé de Saint-Maurice le 11. 8. 1657[20]. Avant l'élection, les membres du chapitre avaient mis en place une nouvelle constitution pour l'abbaye[21]. Ce n'est qu'après avoir soulevé quelques protestations que la diète valaisanne confirmera le nouvel abbé[22]. L'investiture des droits temporels se déroule pour Fribourg le 29. 8. 1657, et pour Berne les 2. 9 et 25. 12. 1657[23]. Le 22. 9. 1657, Jean-Jodoc Quartéry reçoit l'autorisation du nonce Federico Borromeo de prendre en charge la direction de l'abbaye (autorisation confirmée les

18. 3 et 24. 6. 1658). Bien qu'Alexandre VII annule l'élection pour diverses raisons formelles, il n'en autorisera pas moins, les 30. 5 et 11. 8. 1659, l'installation de Quartéry en son office[24]. Le nouvel abbé est consacré le 8. 9. 1659 par l'évêque de Sion Adrien IV de Riedmatten[25], l'installation survient le 22. 9. 1659 à Saint-Maurice[26]. A la demande du duc de Savoie, il est question, en 1661, que Quartéry succède à Jost Knab comme évêque de Lausanne[27]. On peut noter sous l'abbatiat de Quartéry un fléchissement de l'observation de la réforme qu'avait instaurée son prédécesseur[28]. Il financera plusieurs reliquaires[29]. Son activité d'historiographe lui confère une place de valeur dans l'histoire de l'abbaye[30]. Ses œuvres les plus importantes sont le «Pantheon», le «Caliope» et, avant tout, sa «Nomenclatura abbatum Agaunensium»[31]. Jean-Jodoc Quartéry s'éteint le 4. 8. 1669[32].

V. HS, Diocèses, Sion, Officiaux; Chapitre cathédral, Chantres.

[1]*Armorial valaisan,* 203; *Almanach généalogique suisse* 7, 1943, 879–888. – [2]Léon Dupont Lachenal, *Jean-Jodoc de Quartéry 1608–1669. Chanoine de Sion et abbé de Saint-Maurice. Recherches sur sa vie et ses œuvres,* dans *Vallesia* 26, 1971, 131–186; v. spécialement 178–185 (curriculum vitae). – [3]Dupont Lachenal (supra n. 2), 136 n. 11. – [4]Fritz Glauser, *Das Schülerverzeichnis des Luzerner Jesuitenkollegiums 1574–1669,* Luzern 1976 (Luzerner hist. Veröff. 6), 164 n° 4025. – [5]Dupont Lachenal (supra n. 2), 180. – [6]Ib., 136; *Chronique Bérody,* 119. – [7]*Chronique Bérody,* 130. – [8]Dupont Lachenal (supra n. 2), 137 n. 18. – [9]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 56 (4/2/14B). – [10]Tamini/Délèze, 85. – [11]Sacellanus aulicus; cf. Dupont Lachenal (supra n. 2), 181. – [12]Dionys Imesch, *Die Würden und Würdenträger des Domkapitels von Sitten,* dans *BWG* 8, 1938, 393. – [13]*Chronique Bérody,* 187; Léon Dupont Lachenal, *Une élévation abbatiale à St-Maurice il y a trois siècles,* dans *ESM* 41, 1943, 157. – [14]Dupont Lachenal (v. supra n. 2), 181; selon Tamini/Délèze, 197 et 258, il fut en plus curé de Sion en 1647. – [15]Tamini/Délèze, 82. – [16]Quaglia, *Maison du Grand-Saint-Bernard,* 285. – [17]Imesch (supra n. 12), 393. – [18]Dupont Lachenal (supra n. 2), 140 n. 35. – [19]Tamini/Délèze, 487; v. Grand-Saint-Bernard, Appendice, Les prieurés en Suisse: Martigny. – [20]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 34 (3/1/11), l'original fait défaut; Charléty, Liber actorum 2, p. 641-643. – [21]Dupont Lachenal (supra n. 2), 141s. – [22]ABSion, 204/18, p. 365–370: diète du 14 au 17. 8. 1657. – [23]Ib., Charlety, Liber actorum 2, p. 644; Charles 1, p. 546 (30/1/7). – [24]Ib., Charles 1, p. 56 (4/1/14). – [25]Dupont Lachenal (supra n. 2), 146. – [26]Ib., 183. – [27]Ib., 149. On ne retrouve pas son nom parmi les documents fribourgeois. – [28]AEValais, de Rivaz, Op. hist. 17, p. 51s. – [29]Dupont Lachenal (supra n. 2), 163–177. – [30]Ib., 149–163. – [31]V. infra Œuvres. – [32]AAbSt-Maurice, Charléty, Liber actorum 2, p. 645.

Œuvres (de Jean-Jodoc Quartéry): AAbSt-Maurice, Coenobii Agaunensis Pantheon annotationum ... (1650); Nomenclatura Abbatum Coenobii S. Mauricii Agaunensis; Vita SS. Mauritii et Sociorum MM. Thaeb. (s.a.). – Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève 561 (H. 1 in–fol. 13): Vita et gesta S. Sigismundi regis et martyris ... (1660). – AEFribourg, Papiers Gremaud, Valais 8: Caliope. Libri secundi Vallesiae Sacrae et Profanae seu pantheon Annotationum ... (vers 1650).

Travaux: Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 261 n° 74. – Dupont Lachenal, Léon, *Jean-Jodoc de Quartéry 1608–1669. Chanoine de Sion et abbé de Saint-Maurice. Recherches sur sa vie et ses œuvres,* dans *Vallesia* 26, 1971, 131–186.

Joseph-Tobie Franc, 1669–1686. La famille Franc, originaire de Beaufort-en-Tarentaise (Savoie), s'établit à Saint-Maurice dans le courant du XVIe siècle[1]. C'est là que Joseph-Tobie est baptisé le 8. 12. 1630, fils de Christandus Franc et Annilia Kuntschen[2]. Il entre à l'abbaye comme novice le 1. 1. 1649, et prononce ses vœux le 9. 4. 1651[3]. Il poursuit ses études à Paris, demeurant chez les chanoines de Sainte-Geneviève[4]. Il est curé de Saint-Maurice dès 1659[5]. Il devient prieur claustral de l'abbaye de Saint-Maurice le 10. 11. 1668[6], puis est élu abbé le 6. 8. 1669[7]. La diète valaisanne ne confirmera cette élection qu'à certaines conditions[8], et l'envoie recevoir l'investiture de ses droits temporels à Berne et Fribourg[9]. L'élection est confirmée par Clément IX le 21. 11. 1669, mais la bulle à cet effet n'est dépêchée qu'en mai 1670[10]. C'est le nonce Odoardo Cibo qui officiera au cours du sacre[11]. En 1671, l'évêque de Sion tentera de s'approprier certains droits de l'abbé, ce qui nécessitera l'intervention du nonce[12]. Le 22. 8. 1672, dans le cadre de la réforme de la vie claustrale, l'abbé Franc décidera avec l'accord du nonce l'union de l'abbaye de Saint-Maurice avec la congrégation des chanoines du Saint-Sauveur de Lorraine. Sous la pression du gouvernement valaisan, cette décision fut toutefois annulée[13]. L'abbé s'enfuit alors à Fribourg, mais le 30. 1. 1676 le nonce rétablira la situation antérieure. Il nommera l'abbé, lors de cette occasion, visiteur des chapitres de chanoines réguliers de Besançon et de Bourgogne[14]. Victor Amédée II de Savoie nommera Joseph-Tobie Franc commandeur de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare[15], ainsi que, en septembre 1680, conseiller et aumônier ducal[16]. Vers la fin de sa vie l'abbé devra à nouveau quitter temporairement l'abbaye à la suite de diverses intrigues des chanoines[17]. On vit sous cet abbatiat, comme cela avait été le cas sous le précédent, un nouvel affaiblissement de la démarche réformatrice mise en branle par Pierre-Maurice Odet[18]. Joseph-Tobie Franc s'éteint le 11. 2. 1686[19].

[1]*Armorial valaisan,* 98. – [2]AParSt-Maurice, Reg. des baptêmes 1627–1632, p. 956. – [3]AAbSt-Maurice, Charléty, Nomina canonicorum: 1649/1651; Catalogus canonicorum: 1650/1652. – [4]Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 97. – [5]Tamini/Délèze, 172. – [6]Dupont Lachenal, *Prieurs,* 69. – [7]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 35s. (3/1/13ABCD); Charléty, Nomina canonicorum: 11 août. – [8]ABSion, 204/19, p. 271–278: diète du 14. 8. 1669. – [9]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 547 (30/1/8). – [10]Ib., Charles 1, p. 56 (4/2/15). – [11]Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 261 n° 75. – [12]Mariétan, *Juridiction,* 42–47. – [13]AEValais, de Rivaz, Op. hist. 17,

62–96; ABSion, 204/19, p. 447s.: diète du 4 au 14. 12. 1675. – [14]Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 99. – [15]Bertrand, *Ordre,* 7. – [16]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 802 (55/4/1); Charléty, Liber actorum 2, p. 653s. – [17]Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 99. – [18]AEValais, de Rivaz, Op. hist. 17, p. 53–57. – [19]AAbSt-Maurice, Charléty, Nomina canonicorum, ad 1649.

Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 97–99. – Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 261 n° 75.

Pierre-François Odet, 1686–1698. Originaire de Saint-Maurice, où il est baptisé le 2. 11. 1654, fils de Maurice Odet et de Claude Gambonod[1]. Pierre-François fréquente l'école des jésuites à Lyon[2]. Il reçoit la tonsure et les ordres mineurs le 23. 9. 1678, devient sous-diacre le 24. 2. 1679, diacre le 17. 3. 1679, prêtre le 27. 3. 1679[3]. Il est actif de 1682 à 1685 comme vicaire d'Illiez[4]. Il revêt l'habit des chanoines de Saint-Maurice le 4. 10. 1684, et prononce ses vœux le 1. 1. 1686[5]. Quelques semaines plus tard, le 15. 2. 1686, le chapitre choisit son secrétaire[6] comme nouvel abbé. Le nonce, toutefois, devant le fait que le nouvel abbé n'avait pas recueilli la majorité absolue des voix, devait annuler l'élection; Odet fut donc à nouveau élu le 2 mars[7]. Après un premier renvoi, la diète du Valais approuva cette élection le 8 mars[8]. L'investiture de ses droits temporels en territoire bernois se déroule en février 1687[9]. Innocent XI confirmera l'élection le 12. 6. 1686[10], à la suite de quoi le nonce Giacomo Cantelmi célébrera la consécration abbatiale à Lucerne le 8. 12. 1686[11]. Les rapports entre le nouvel abbé et l'évêque de Sion sont tendus; ce dernier dispute à l'abbaye la juridiction sur quelques églises, mais devra céder aux instances du nonce[12]. Suite au terrible incendie de 1693, qui causera de lourds dégâts à la ville et à l'abbaye de Saint-Maurice, on verra le gouvernement valaisan intervenir rapidement pour venir en aide aux sinistrés[13]. Au cours des dernières années de sa charge, l'abbé eut à subir l'antagonisme de quelques-uns de ses chanoines qui souhaitaient revenir au temps des prébendes[14]. Pierre-François Odet meurt le 1. 5. 1698[15].

[1]AParSt-Maurice, Reg. des baptêmes 1649-1659, p. 47. – [2]Dans le cadre de son admission au sous-diaconat, il présente des «testimonia studiorum et morum competentia a patribus Societatis Jesu Lugduno», cf. infra n. 3. – [3]AEvSion, Liber ordinationum 1672–1757, p. 27, 30, 31 et 34. – [4]Jean-Emile Tamini, Pierre Délèze, *Essai d'histoire de la Vallée d'Illiez,* St-Maurice 1924, 323. – [5]AAbSt-Maurice, Charléty, Nomina canonicorum, ad 1684. – [6]Dans le procès-verbal de la diète, on le désigne «secretarius», cf. infra n. 8. – [7]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 35s. (3/1/13). – [8]ABSion, 205/4, p. 1251–1256: diète du 27. 2 au 1. 3. 1686, reprise de séance du 8. 3. 1686. – [9]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 547 (30/1/9); l'original fait défaut. – [10]Ib., Charles 1, p. 57 (4/2/16AB). – [11]Ib., Charles 1, p. 57 (4/2/16C). – [12]Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 101s.; Marlétan, *Juridiction,* 42–46. – [13]ABSion, 204/21, p. 119–125 et 127–129: diètes du 28. 2. 1693 et du 1. 4. 1693; Dupont Lachenal, *Abbatiale,*

35s. – [14]Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 102; AEValais, de Rivaz, Op. hist. 16, p. 803s. – [15]AAbSt-Maurice, Charléty, Nomina canonicorum, ad 1684.

Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 100–102. – Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 261 n° 76.

François-Nicolas Zurtannen, 1698–1704. D'une famille du patriciat fribourgeois[1]. Fils de Jacques Zurtannen[2] et de Marguerite Rey, baptisé le 30. 12. 1653[3]. François-Nicolas étudie chez les jésuites à Fribourg de la Syntaxe à la Logique, de 1666 à 1671[4], après quoi il entre à l'abbaye de Saint-Maurice, où il prononce ses vœux le 1. 11. 1672[5]. C'est à Sion qu'il est reçu sous-diacre le 28. 5. 1676[6], puis à Fribourg qu'il devient diacre en décembre 1676 et prêtre le 3. 3. 1678[7]. Zurtannen devient curé de Saint-Maurice en décembre 1682[8], mais un différend survient avec la ville de Saint-Maurice et l'évêque de Sion repoussera la prise en charge de son office jusqu'en juillet 1683[9]. Il ne renoncera à cette charge qu'en 1703[10], et ce bien que le chapitre l'ait élu abbé dès le 3. 5. 1698[11]. Comme le nouvel élu n'est pas d'origine valaisanne, son élection est combattue avec acharnement par le gouvernement de ce canton. La décision valaisanne de séquestrer les droits temporels de l'abbaye sur Bagnes, et d'apposer des scellés sur la chancellerie du monastère[12], lui vaudra une note de protestation lors de la diète des Confédérés en 1699 à Baden[13]. Berne et Fribourg, à la différence du Valais, procédèrent à l'investiture du nouvel abbé en ses droits temporels les 17/25. 6. 1698[14]. Le nonce Giulio Piazza s'impliquera personnellement comme médiateur entre les parties; il ne pourra toutefois empêcher le gouvernement valaisan d'expulser François-Nicolas Zurtannen en décembre 1699[15]. Ce dernier se retira alors à Salaz en compagnie du prieur Pittet, puis se rendit plus tard à Fribourg. Il parviendra de là à faire saisir tous les revenus bernois de l'abbaye afin de les soutirer à la confiscation des autorités valaisannes[16]. Le nonce nommera le chanoine Longeat comme administrateur intérimaire de l'abbaye[17]. Rien d'essentiel ne devait se régler dans ce conflit au cours des années suivantes, et ce malgré de nombreuses protestations, projets d'accords et discussions[18]. En 1701, la Congrégation Consistoriale à Rome annulait l'élection abbatiale de 1698 sur la base de motifs tout à fait formels, mais autorisait néanmoins Zurtannen à occuper son office[19]. C'est le nonce Piazza en personne qui, à Lucerne, célébrera la consécration abbatiale[20]. François-Nicolas Zurtannen devait par la suite rester essentiellement à Fribourg, où il devait d'ailleurs mourir, et où il fut inhumé le 14. 3. 1704[21].

[1]Hubert de Vevey-L'Hardy, *Armorial du canton de Fribourg* 1, reprint 1978, 122–124. – [2]Notaire (depuis 1652), bailli de Gruyères et membre du Conseil de la ville de Fribourg, v. AEFribourg, fichier familles, Zurthannen I–IV. – [3]Ib., St-Nicolas, Reg. des baptêmes 5 (1621–1657), p. 409. C'est par erreur que sa mère est prénommée ici Catharina. – [4]BCUFribourg, L 295, Catalogus discipulorum Collegii Friburgensis 1661–1784, f. 14r, 21r, 25r, 29r, 31v. – [5]AAbSt-Maurice, Charléty, Nomina canonicorum, ad 1672. – [6]AEvSion, Liber ordinationum 1672–1757, p. 13. – [7]AEvFribourg, Liber ordinationum 1 (1664–1754), p. 60 et 68. – [8]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 1043 (71/3/5). – [9]Ib., Charles 2, p. 1044 (71/3/8). – [10]Ib., Charles 2, p. 1044 (71/3/10). – [11]Ib., Charles 1, p. 36 (3/1/14ABCD). – [12]ABSion, 204/21, p. 311s.: diète du 7 au 17. 5. 1698. – [13]*EA* 6/2, 802 n° 417uuuu (juillet 1699). – [14]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 45 (3/2/5D) et 547 (30/1/10). – [15]ABSion, 204/21, p. 358: diète du 9 au 19. 12. 1699. – [16]Ib., 204/22, p. 2–4: diète du 5 au 14. 5. 1700. – [17]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 47 (3/2/5N). – [18]Ib., Charles 1, p. 45–47: survol des événements de 1698–1704. – [19]Ib., Charles 1, p. 36 (3/1/14B), 57 (4/2/17). – [20]Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 262 n° 77. – [21]AEFribourg, St-Nicolas, Reg. des décès (1684–1708), p. 112.

Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 102–104. – Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 261s. n° 77.

Nicolas-François Camanis, 1704–1715. Originaire d'une famille italienne venue s'établir à Saint-Maurice au cours du XVe siècle[1]. C'est là que Nicolas fut baptisé le 30. 3. 1673, fils de Charles Camanis et d'Anne-Catherine Franc[2]. Il prononce ses vœux à l'abbaye le 19. 5. 1697[3]; c'est par dispense qu'il est reçu au sous-diaconat, au diaconat, puis à la prêtrise les 22, 25 et 29. 11. 1699[4]. De 1701 à 1704, il a la charge de procureur de l'abbaye[5]. Il est élu abbé par le chapitre le 21. 4. 1704[6]. La diète valaisanne approuvera l'élection en mai[7], et Clément XI la confirmera le 2. 12. 1704[8]. L'investiture des droits temporels en territoire bernois se déroule le 1. 9. 1707[9]. L'abbé Camanis se signala par la qualité de sa gestion; il fit remettre en état les parties de l'abbaye endommagées par l'incendie de 1693, et fit élever les bâtiments conventuels que l'on voit de nos jours[10]. Nicolas-François Camanis meurt le 13. 2. 1715[11].

[1]*Armorial valaisan,* 49. – [2]AParSt-Maurice, Reg. des baptêmes 1664–1741, f. 65v. Il y est nommé Nicolaus Maria. – [3]AAbSt-Maurice, Catalogus canonicorum, ad 1697. – [4]Ib. – [5]Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 104. – [6]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 37 (3/1/15). – [7]ABSion 204/22, p. 189s.: diète du 14 au 21. 5. 1704. – [8]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 57 (4/2/18). – [9]Ib., Charles 1, p. 547 (30/1/11). – [10]Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 104. – [11]AEvFribourg, VI n° 4, Religieux (Chanoines), L'Histoire de l'Abbaye de St-Maurice. Concernant l'élection de Mr l'Abbé de Fago. V. aussi supra n. 3 et 6.

Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 104s. – Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 262 n° 78.

François Defago, 1715–1719. La famille Defago (De Fago), déjà présente dans le Val d'Illiez au XIVe s., reçoit le droit de bourgeoisie

de Saint-Maurice en 1492[1]. C'est ici que François, fils de Nicolas Defago et de Petronille du Fay, est baptisé le 18. 4. 1665[2]. Il prononce ses vœux à l'abbaye le 9. 4. 1684[3]. Il est reçu à la prêtrise à Fribourg le 22. 9. 1690[4], et devient peu après chapelain[5], puis, en 1691, curé de Bagnes[6]. On déposa plus tard une plainte sur la tenue de son office auprès du nonce Giacomo Caraccioli[7], à la suite de quoi François Defago devait se démettre de cette charge le 18. 1. 1713[8]. Il est élu abbé de Saint-Maurice deux ans plus tard, le 22. 2. 1715[9]. L'élection sera cependant annulée par le nonce, et c'est Louis-Nicolas Charléty que le chapitre élira à sa tête le 29. 3. 1715, en l'absence de Defago[10]. La diète valaisanne confirmera cette dernière élection[11]. Defago éleva des protestations, et fit ouvrir un procès à Rome, dont l'issue lui fut entièrement favorable. Le 14. 7. 1716, Clément XI cassait l'élection de Charléty et reconfirmait Defago comme abbé[12]. Le 6. 9. 1716, ce dernier se fit alors consacrer en l'église Santa Pudenziana de Rome[13]. Le nouvel abbé est investi des droits de l'abbaye en territoire bernois le 30. 10. 1716[14]. La diète valaisanne fera de même pour les droits abbatiaux du Valais en décembre 1716[15]. Au cours de son bref abbatiat, l'abbé Defago nouera un pacte de fraternité avec les chanoines réguliers du Latran[16]; il consacrera vers 1717 l'église de Salvan[17]. François Defago meurt le 20. 9. 1719[18].

[1] *Armorial valaisan,* 75s.; Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 262 n° 79. – [2]AParSt-Maurice, Reg. des baptêmes 1664–1671, f. 7r. – [3]AAbSt-Maurice, Charléty, Nomina canonicorum, ad 1684. – [4]AEvFribourg, Liber ordinationum 1 (1664–1754), p. 82. – [5]Tamini/Délèze, 214–216, où il est mentionné comme chapelain et curé entre les années 1690–1712; quoi qu'il en soit, la séparation des responsabilités entre les trois chanoines de Bagnes n'était pas toujours très claire. – [6]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 1076 (73/2/15). – [7]Ib., Charles 2, p. 1004 (68/2/24). – [8]Ib., Charles 2, p. 1077 (73/2/16). – [9]Ib., Charléty, Liber actorum 2, p. 722; AEvFribourg, VI n° 4, Religieux (Chanoines), L'Histoire de l'Abbaye de St-Maurice. Concernant l'élection de Mr l'Abbé de Fago; Affaire Defago 1712–1720. – [10]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 37 (3/1/16). – [11]ABSion 204/22, p. 606: diète du 22. 5 au 3. 6. 1715. – [12]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 58 (4/2/19A). – [13]Ib., Charles 1, p. 58 (4/2/19B). – [14]Ib., Charles 1, p. 548 (30/1/12). – [15]ABSion 204/22, p. 642: diète du 9 au 22. 12. 1716. – [16]AAbSt-Maurice, Charléty, Liber actorum 2, p. 722s.; Dupont Lachenal, *Congrégation,* 90s. – [17]Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 105. – [18]AAbSt-Maurice, Charléty, Nomina canonicorum, ad 1684.

Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 105s. – Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 262 n° 79.

Louis-Nicolas Charléty, 1719–1736. Originaire de Chamonix, la famille Charléty s'était établie à Saint-Maurice au cours du XVe s., où elle avait obtenu le droit de bourgeoisie dès 1444[1]. Louis-Nicolas est baptisé le 1. 1. 1673, fils de François Charléty, notaire et syndic de Saint-

Maurice, et de Claude Rossier[2]. Il prononce ses vœux à l'abbaye le 20. 1. 1699[3], et est élevé par dispense au sous-diaconat, au diaconat puis à la prêtrise les 22, 25 et 29. 11. 1699[4]. Louis-Nicolas Charléty occupera son premier office à la cure de Choëx, un poste dont il démissionnera en 1703[5]. Il remplira plus tard les charges de prieur[6], de sacristain, puis, à partir de 1711, d'hospitalier de Saint-Jacques à Saint-Maurice[7]. Il est élu abbé en 1715, après que le nonce n'eut pas reconnu l'élection qui un mois plus tôt avait porté François Defago à la tête de l'abbaye. Ce dernier, pourtant, parviendra à faire imposer son élection[8]. A la mort de Defago, Charléty sera à nouveau élu abbé (le 27. 9. 1719)[9]. Son élection sera confirmée par le nonce le 25. 10. 1719[10], par le gouvernement valaisan en décembre 1719[11], et par Innocent XIII le 30. 5. 1721[12]. L'investiture de l'abbé de ses droits en territoire bernois se déroulera avant même la consécration abbatiale[13]. C'est l'évêque Claude-Antoine Duding qui célébrera cette dernière le 16. 11. 1721, à Fribourg[14]. En mars 1728, le roi Victor-Amédée II de Sardaigne conférera aux abbés de Saint-Maurice la croix et le titre de chevaliers de l'ordre royal et militaire des Saints-Maurice-et-Lazare; l'abbaye nouera par la même occasion une union avec cet ordre[15]. En 1722, de nouveaux statuts établis par le nonce Domenico Passionei réglaient sur des bases solides la vie quotidienne de l'abbaye. En 1735, le pacte de fraternité de 1716 avec la congrégation des chanoines du Latran était renouvelé[16]. Louis-Nicolas Charléty se distingua également comme historiographe (catalogues des chanoines, recueil des actes relatifs à l'histoire de l'abbaye)[17]. Il meurt le 9. 12. 1736[18].

[1]*Armorial valaisan,* 57s. – [2]AParSt-Maurice, Reg. des baptêmes 1664–1741, f. 62v. – [3]AAbSt-Maurice, Charléty, Nomina canonicorum, ad 1699. – [4]Ib.; le mois est indiqué ici en fonction des dates fournies par la biographie de l'abbé Camanis. – [5]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 1119 (77/2/10). – [6]Vers 1710; cf. Dupont Lachenal, *Prieurs,* 70. Les procès-verbaux des chapitres de cette époque font défaut. – [7]Tamini/Délèze, 175. – [8]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 37 (3/1/16). – [9]Ib., Charles 1, p. 37 (3/1/17A). – [10]Ib., Charles 1, p. 37 (3/1/17B). – [11]ABSion 204/22, p. 709: diète du 6 au 16. 12. 1719. – [12]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 58 (4/3/20A). – [13]Ib., Charles 1, p. 548 (30/1/13): peut-être en mars 1720. L'original fait défaut. – [14]Ib., Charles 1, p. 58 (4/3/20B). – [15]Ib., Charles 2, p. 804 (55/4/D-E). – [16]Dupont Lachenal, *Congrégation,* 81. – [17]V. infra Œuvres. – [18]AAbSt-Maurice, Liber capituli (ab 1718), p. 31.

Œuvres (de Louis-Nicolas Charléty): AAbSt-Maurice: Nomina canonicorum regularium abbatiae S. Mauritii Agaunensis ex eius Tabulario collecta per R. D. Abbatem anno 1728. – Liber actorum monasterii Agaunensis 1 (360–1357), 2 (1357–1719), 3 (supplementum).

Travaux: Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 106s. – Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 262 n° 80.

Jean-Joseph Claret, 1737–1764. Une des branches de la famille Claret est originaire de Troistorrents[1], et c'est là que Jean-Joseph fut baptisé le 27. 7. 1689, fils du notaire Jean Claret et de Marie Julliard[2]. Il prononce ses vœux à Saint-Maurice le 28. 8. 1710[3]. Devenu diacre à la Pentecôte 1713 et prêtre en septembre 1713[4], Claret obtiendra également le titre de docteur en droit[5]. Il exercera de multiples fonctions au sein de l'abbaye, tout d'abord économe, puis successivement prieur (1729–1732)[6], procureur (1721–1733/35)[7] et recteur de l'hôpital Saint-Jacques de Saint-Maurice (à partir de 1732)[8]. Le chapitre l'élit abbé le 24. 1. 1737[9]. L'élection sera approuvée par le nonce le 18. 2. 1737[10], puis par la diète du Valais en mai de la même année[11]. L'investiture des droits temporels en territoire bernois se déroule le 21. 2. 1737[12]; la bulle de Clément XII confirmant l'élection est datée du 12. 6. 1737[13]. La consécration de l'abbé advient à Saint-Maurice le 15. 9. 1737; l'évêque de Sion est l'officiant, assisté des abbés d'Abondance et d'Hauterive[14]. Son abbatiat se déroula sans faits particulièrement marquants, si ce n'est un soulèvement des vassaux de la châtellenie de Bagnes, laquelle dépendait de l'abbaye, et qui en 1745 marquèrent leur mécontentement devant les impôts en s'attaquant à la maison de l'abbaye et en contraignant l'abbé à signer un nouvel accord. Claret se tourna alors vers le gouvernement valaisan, lequel réprima durement cette rébellion[15]. Pour ce qui est de la contribution de Claret à l'aménagement des domaines abbatiaux, signalons qu'il fit procéder à l'assèchement d'une parcelle située à l'ouest de l'abbaye («la grande allée»)[16], et qu'il est à l'origine de la reconstruction de la chapelle de Vérolliez[17]. Jean-Joseph Claret, qui était porteur de la croix de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare[18], meurt le 16. 5. 1764[19].

[1]*Armorial valaisan,* 62. – [2]AParTroistorrents, Reg. des baptêmes 1688–1732, p. 4. – [3]AAbSt-Maurice, Charléty, Nomina canonicorum, ad 1710. – [4]AEvSion, Liber ordinationum 1672–1757, p. 175s. – [5]Bourban, *Enseignement,* 31. – [6]Dupont Lachenal, *Prieurs,* 70; AAbSt-Maurice, Liber capituli (ab 1718), p. 9 et 15. – [7]AAbSt-Maurice, Comptes de Mr l'abbé Jean-Joseph Claret (1737–1745): il devient procureur le 26. 11. 1721; son successeur est choisi en 1735. – [8]Ib., Liber capituli (ab 1718), p. 16: élu le 26. 8. 1732; v. Appendice, Saint-Jacques de Saint-Maurice. – [9]Ib., Charles 1, p. 38 (3/1/18A); Liber capituli (ab 1718), p. 31s. – [10]Ib., Charles 1, p. 38 (3/1/18B). – [11]ABSion 204/23, p. 554s.: diète du 8 au 18. 5. 1737. – [12]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 548 (30/1/14). – [13]Ib., Charles 1, p. 58 (4/3/21A). – [14]Ib., Charles 1, p. 58 (4/3/21B). – [15]Ib., Charles 1, p. 188, 189, 200 (11/1/18–21). – [16]Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 108. – [17]Jean-Marie Theurillat, *La chapelle des Martyrs à Vérolliez,* dans *ESM* 78, 1982, 226–234. – [18]AAbSt-Maurice, Charles 2, p. 804; Bertrand, *Ordre,* 7. – [19]AAbSt-Maurice, Liber capituli (ab 1718), p. 136.

Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 107–109. – Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 262s. n° 71.

Jean-Georges Schiner, 1764–1794. Baptisé à Ernen le 25. 4. 1714, il est de la lignée d'un des frères du cardinal Matthieu Schiner[1]. Son père, Maurice-Fabien Schiner, sera plus tard grand-bailli[2]. Comme ce fut le cas pour ce dernier[3], il est possible que Jean-Georges fréquenta le collège de Brigue. Il entreprit tout d'abord une carrière séculière en qualité de secrétaire. De 1736 à 1738, il représentera le dizain de Conches à la diète valaisanne[4]. C'est peu après qu'il décide de se tourner vers la vie religieuse. Après un séjour à la Grande Chartreuse, dont le dur régime affectera grandement sa santé[5], il entre à l'abbaye de Saint-Maurice et y prononce ses vœux le 29. 5. 1740[6]. C'est à Sion, au cours de l'année 1740, qu'il est reçu aux ordres: sous-diacre le 11 juin, diacre le 24 septembre, prêtre le 17 décembre[7]. Il occupera successivement les charges d'administrateur de l'église de Saint-Sigismond[8], puis, de 1748 à 1764, de recteur de l'hôpital Saint-Jacques à Saint-Maurice[9]. Il est élu abbé par le chapitre le 23. 5. 1764. Le nonce approuva cette élection le 15. 6. 1764[10], et Clément XIII la confirma en avril 1765[11]. C'est l'évêque François-Frédéric Ambühl qui, le 13. 10. 1765, procédera à Sion à la consécration du nouvel abbé[12]. Jean-Georges Schiner avait peu avant, le 9. 8. 1764, été investi des droits de l'abbaye en territoire bernois[13]. En 1778, il rédige un texte sur les relations tendues entre l'Eglise et l'Etat en pays valaisan, texte que l'on intitulera plus tard «Libertas Vallesiae». Se plaçant dans la lignée du memorandum de François-Joseph Burgener (1760) et celle du «catéchisme civil» (1768), l'abbé prend parti dans son ouvrage en faveur de la suprématie de la République des sept dizains valaisans sur le clergé[14]. Le 29. 12. 1782, le roi Victor Amédée III de Sardaigne élève l'abbé Schiner à la dignité de chevalier grand-croix de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare; à la même occasion, le roi accorde le titre de comte à l'abbé de Saint-Maurice et à tous ses successeurs[15]. Jean-Georges Schiner meurt le 13. 10. 1794[16]. Un contemporain résumera sa carrière en parlant de «la faible administration de l'abbé Schiner, au vrai bon religieux, mais médiocre prélat»[17].

[1] Josef Lauber, *Verzeichnis von Priestern aus dem deutschen Wallis,* dans *BWG* 6/4, 1924, 365 n° 2023. Sa naissance n'est pas signalée dans AParErnen, Reg. des baptêmes 1663–1761. – [2] Sur sa famille: *Armorial valaisan,* 234 et Hans Anton von Roten, *Zur Geschichte der Familie Schiner,* dans *BWG* 14/2, 1967/1968, 184, tableau généalogique 7–8. Sur son père: id., *Die Landeshauptmänner von Wallis 1388–1798,* dans *BWG* 23, 1991, 471–479. – [3] Dionys Imesch, *Das Waffentragen der Studenten am Kollegium Brig,* Brig 1967 (Schriften des Stockalper-Archivs in Brig 10), 2. – [4] ABSion, 204/23, p. 538: diète de décembre 1736 (en tant que vice-major); p. 550 et 561: diètes de mai et décembre 1737 (en tant que major); p. 574:

diète de mai 1738 (en tant qu'ancien major). – [5]AEValais, de Rivaz, Op. hist. 16, p. 606. – [6]AAbSt-Maurice, Catalogus canonicorum, ad 1740. – [7]AEvSion, Liber ordinationum 1672–1757, p. 223–225. – [8]Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 109. – [9]Tamini/Délèze, 175. – [10]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 38 (3/1/19ABC). – [11]Ib., Charles 1, p. 59 (4/2/22A). – [12]Ib., Charles 1, p. 59 (4/2/22B). – [13]Ib., Charles 1, p. 548 (30/1/15). – [14]AEValais, fonds de Rivaz, carton 70, fasc. 23 (autographe); Grégoire Ghika, *Contestations du clergé et des patriotes du Valais au sujet du pouvoir temporel après l'épiscopat de Hildebrand Jost, 6e partie. La dissertation de l'abbé de Saint-Maurice Jean-Georges Schiner 1778,* dans *Vallesia* 16, 1961, 283–314. – [15]AEValais, de Rivaz, Op. hist. 16, p. 624–626; Bertrand, *Ordre,* 5. – [16]AAbSt-Maurice, Liber capituli (ab 1718), p. 252. – [17]De Rivaz, *Mémoires historiques* 1, 259.

Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 109s. – Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 263 n° 82. – Ghika Grégoire, *Contestations du clergé et des patriotes du Valais au sujet du pouvoir temporel après l'épiscopat de Hildebrand Jost, 6e partie. La dissertation de l'abbé de Saint-Maurice Jean-Georges Schiner 1778,* dans *Vallesia* 16, 1961, 283–314. – Lauber, Josef, *Verzeichnis von Priestern aus dem deutschen Wallis,* dans *BWG* 6/4, 1924, 365 n° 2023.

Joseph-Antoine Cocatrix, 1794–1795. Sa famille, originaire de la Savoie, avait obtenu le droit de bourgeoisie de Saint-Maurice en 1690[1]. C'est ici que Joseph-Antoine sera baptisé le 9. 8. 1730, fils de Joseph-Marie Cocatrix et d'Anne-Marie Langenberg[2]. Il prononce ses vœux à l'abbaye le 1. 11. 1748[3]. De 1762 à 1785, il sera prieur de Vétroz et de Plan-Conthey[4]. Il est rappelé à Saint-Maurice le 17. 4. 1785 pour prendre la direction de la cure de Saint-Sigismond[5]. Le chapitre l'élira abbé le 12. 11. 1794[6]. Le 16 décembre, il est investi des droits temporels de l'abbaye en Valais[7], puis en mai 1795 de ceux situés à Berne et à Fribourg[8]. Le nouvel abbé sera également récipiendaire de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare[9]. La confirmation de Pie VI arrive à Saint-Maurice en juin 1795[10]. Le malheur devait cependant s'abattre sur Joseph-Antoine Cocatrix avant sa consécration: le 13. 7. 1795, alors qu'il rentrait de Bagnes, il périt des suites d'une chute dans la Dranse[11].

[1]*Armorial valaisan,* 64. – [2]AParSt-Maurice, Reg. des baptêmes 1664–1741, f. 281r. – [3]AAbSt-Maurice, Catalogus canonicorum, ad 1748. – [4]Ib., Charles 2, p. 1107 (76/1/24); Liber capituli (ab 1718), p. 122; Tamini/Délèze, 238; v. Appendice, Vétroz. – [5]AAbSt-Maurice, Liber capituli (ab 1718), p. 226; Tamini/Délèze, 173. – [6]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 39 (3/1/19 annexe); Liber capituli (ab 1718), p. 255s. – [7]ABSion, 205/7, 2e partie, p. 168s.: diète du 9 au 20. 12. 1794. – [8]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 39 (3/1/19 annexe); Liber capituli (ab 1718), p. 257s. – [9]Bertrand, *Ordre,* 8. – [10]Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 263 n° 83. – [11]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 39 (3/1/19 annexe); Liber capituli (ab 1718), p. 258.

Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 110s. – Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 263 n° 83.

Joseph-Gaspard Exquis, 1795–1808. Sa famille était originaire de Liddes[1], où il fut baptisé le 24. 12. 1747, fils d'Etienne et de Marie-Madeleine Exquis[2]. Il prononce ses vœux à Saint-Maurice le 1. 11. 1768[3]. Il est reçu à Sion sous-diacre le 22. 9. 1770, diacre le 21. 9. 1771, et prêtre le 19. 9. 1772[4]. Il accepte le poste d'économe de l'abbaye en 1774[5]; en 1783, il est curé d'Outre-Rhône[6] et, en août 1786, il devient procureur de l'abbaye[7]. Il occupe cette dernière fonction jusqu'à son élection au poste d'abbé le 28. 7. 1795[8]. Le gouvernement valaisan ne s'y opposera pas[9], et Pie VI confirmera le nouvel abbé le 18. 11. 1795[10]. L'évêque de Sion, Joseph-Antoine Blatter, le consacrera à Saint-Maurice le 29. 3. 1796[11]. Le ministère de Joseph-Gaspard Exquis survient à une époque mouvementée. La révolution de 1798 aura de lourdes conséquences: l'abbaye doit servir de quartier pour les troupes, ses biens sont inventoriés, ses droits temporels lui sont retirés, et il lui est interdit d'accueillir de nouveaux novices. Il lui aura été au moins possible de conserver dans un endroit sûr le trésor et les objets précieux de la sacristie[12]. Alors que la menace de l'union forcée avec la prévôté du Grand-Saint-Bernard se fait imminente, l'abbé doit faire la démonstration de l'utilité sociale de l'abbaye, et, en 1806/07, il accueille dans les murs de l'abbaye le collège qu'avait tenu la ville de Saint-Maurice jusqu'en 1798[13]. Depuis novembre 1807, un vicaire général, élu par le chapitre à la demande du nonce, dirige au nom de l'abbé, alors fort souffrant, les affaires du monastère[14]. C'est peu après, le 9. 1. 1808, que s'éteint Joseph-Gaspard Exquis[15].

[1]*Armorial valaisan,* 90. – [2]AParLiddes, Reg. des baptêmes 1691–1764, f. 152v. – [3]AAbSt-Maurice, Catalogus canonicorum, ad 1768. – [4]AEvSion, Liber ordinationum 1757–1875, p. 13 et 15. – [5]AAbSt-Maurice, Liber capituli (ab 1718), p. 192. – [6]Tamini/Délèze, 179. – [7]AAbSt-Maurice, Liber capituli (ab 1718), p. 230. – [8]Ib., Charles 1, p. 39 (3/1/19 annexe). – [9]ABSion, 205/7, 2[e] partie, p. 195: diète du 7 au 19. 12. 1795. – [10]AAbSt-Maurice, Charles 1, p. 39 (3/1/19 annexe); Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 112. – [11]AAbSt-Maurice, Nomina canonicorum, ad 1768: 27 martis feria 3[a] pasche 1796; cette année-là, le mardi de Pâques est pourtant le 29 mars. – [12]V. Histoire. – [13]Bourban, *Enseignement,* 52–57. – [14]De Rivaz, *Mémoires historiques* 1, 246–248. – [15]AAbSt-Maurice, Nomina canonicorum, ad 1768.

Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 111–113. – Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 263s. n° 84.

Etienne-Germain Pierraz, 1808–1822. Originaire de Liddes[1], où il est baptisé le 2. 9. 1772, fils de Nicolas Pierraz et de Marie-Madeleine Darblay-Genoud[2]. Etienne-Germain prononce ses vœux à Saint-Maurice le 11. 11. 1792[3]. Il est reçu sous-diacre en 1794, diacre en 1795, prêtre en septembre 1796; c'est Mgr Marie-Joseph de Galard, évêque

du Puy alors réfugié à Saint-Maurice, qui lui confère ces ordinations; Etienne-Germain célèbre sa première messe le 7. 10. 1796 à Liddes[4]. De 1798 à 1809, il est successivement vicaire puis curé de Saint-Maurice[5]. Le chapitre l'élit abbé le 27. 1. 1808[6]. Son élection sera confirmée par Pie VII le 11. 7. 1808[7], après quoi il sera consacré abbé le 23. 10. 1808 par le nonce Fabrizio Testaferrata[8]. Il ne se démettra de la charge de curé de Saint-Maurice que le 17. 3. 1809[9]. La mutation du Valais en département du Simplon impliquera au cours des années 1810–1813 l'union de l'abbaye de Saint-Maurice avec la prévôté du Grand-Saint-Bernard. C'est le prévôt Rausis qui se retrouve à la tête des deux institutions réunies, alors que l'abbé Pierraz poursuit en tant que prieur la gestion des affaires de Saint-Maurice[10]. L'abbaye se donnera une nouvelle constitution en 1814; celle-ci est ratifiée par Pie VII le 14. 4. 1820[11]. Etienne-Germain Pierraz meurt le 4. 9. 1822[12].

[1]*Armorial valaisan,* 195. – [2]AParLiddes, Reg. des baptêmes 1764-1870, p. 23 n° 282. – [3]AAbSt-Maurice, Catalogus canonicorum, ad 1792. – [4]Ib. – [5]Tamini/Délèze, 173. – [6]AAbSt-Maurice, Liber capituli (ab 1718), annexe, p. I–III; de Rivaz, *Mémoires historiques* 1, 255s. – [7]Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 114. – [8]AAbSt-Maurice, Nomina canonicorum, ad 1792; de Rivaz, *Mémoires historiques* 1, 259s. – [9]AAbSt-Maurice, Catalogus canonicorum, ad 1792; de Rivaz, *Mémoires historiques* 1, 257s. – [10]Quaglia, *Maison du Grand-Saint-Bernard,* 581–583; Grenat, *Histoire moderne du Valais,* 590–595; de Rivaz, *Mémoires historiques* 1, 324–330; v. supra Grand-Saint-Bernard, Histoire et Prérôts, 1803–1814. – [11]*Constitutiones regalis, exemptae ac nullius dioecesis abbatiae Sancti Mauritii Agaunensis ordinis canonicorum regularium sancti Augustini congregationis Lateranensis,* Genève 1831. – [12]AAbSt-Maurice, Catalogus canonicorum, annexe: «Notice sur M. l'Abbé François de Rivaz».

Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 114s. – Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 264s. n° 85.

François de Rivaz, 1822–1834. Originaire d'une vieille famille de Saint-Gingolph[1], où il est baptisé le 3. 2. 1787[2]. Il termine sa formation au collège de Saint-Maurice en 1807/08[3]. Il entre au noviciat de l'abbaye et prononce ses vœux le 17. 4. 1808[4]. Ses ordinations se déroulent à Fribourg en 1811: sous-diacre le 17, diacre le 22, prêtre le 24 février[5]. Il est chargé à partir de 1809 de l'inspection du collège, et y occupe depuis 1813 un poste de professeur de Rhétorique[6]. En 1814, des ennuis de santé l'obligeront à décliner la nomination au poste de procureur[7]. Il poursuit son activité d'enseignant au collège, et assume la direction de la construction du théâtre, lequel sera inauguré en 1820/21[8]. Le chapitre l'élit abbé le 20. 11. 1822[9]. Le 30. 1. 1823, le nonce accorde l'administration omnimode à l'abbé de Rivaz; Pie VII confirme l'élection le 10. 3. 1823[10]. C'est l'évêque de Sion, Augustin-Sulpice Zen Ruffinen, qui, le 27. 4. 1823, célèbre à Saint-Maurice la

cérémonie de consécration du nouvel abbé[11]. En 1824, celui-ci sera fait chevalier grand-croix de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare[12]; en 1834, peu avant sa mort, il recevra par le roi de Sardaigne-Piémont le grand-cordon[13]. Il prendra une part importante aux consultations précédant la rédaction de la loi scolaire valaisanne de 1828[14]. De Rivaz sera profondément affecté par les troubles des années 1830, par la lutte contre le libéralisme[15] et par un attentat perpétré contre le monastère le 10. 2. 1834[16]. Tous ces événements auront prématurément raison d'une santé déjà fragile: François de Rivaz s'éteint le 29. 8. 1834[17].

[1]*Armorial valaisan,* 214s. – [2]AAbSt-Maurice, Catalogus canonicorum, annexe «Notice sur M. l'Abbé François de Rivaz»; Nomina canonicorum, ad 1808. – [3]*Collège de St-Maurice. Nomina literatorum* 1807–1808; Bourban, *Enseignement,* 58. – [4]Notice (supra n. 2). – [5]AEvFribourg, Liber ordinationum 4 (1794–1903), sub dato. – [6]Notice (supra n. 2); AAbSt-Maurice, Nomina canonicorum, ad 1808. – [7]Notice (supra n. 2). – [8]Ib.; Bourban, *Enseignement,* 70–79. – [9]AAbSt-Maurice, L'abbé de Rivaz, p. 258–261; de Rivaz, *Mémoires historiques* 2, 257s. – [10]Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 265 n° 86. – [11]Notice (supra n. 2); de Rivaz, *Mémoires historiques* 2, 259s. – [12]Bertrand, *Ordre,* 8. – [13]Notice (supra n. 2). – [14]De Rivaz, *Mémoires historiques* 3, 24–29. – [15]Lutte qui en 1827 amènera l'abbé à congédier de nombreux professeurs du collège; v. de Rivaz, *Mémoires historiques* 2, 320–324. – [16]Avec une cartouche-pétard de forte dimension, v. Notice (supra n. 2); de Rivaz, *Mémoires historiques* 3, 251. – [17]Notice (supra n. 2); de Rivaz, *Mémoires historiques* 3, 257s.

Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 116s. – Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 265 n° 86.

Etienne-Barthélemy Bagnoud, 1834–1858; 1870–1888. Fils d'Etienne-Barthélemy Bagnoud et de Madeleine Badin, baptisé à Lens le 2. 1. 1803[1]. Il est étudiant au collège de Saint-Maurice de la Grammaire à la Rhétorique (1817–1821)[2]. Il prononce ses vœux à l'abbaye le 1. 1. 1823[3]. Il reçoit, chaque fois à Sion, la tonsure et les ordres mineurs le 30. 3. 1823, le sous-diaconat le 24. 9. 1825, le diaconat le 23. 9. 1826, et la prêtrise le 23. 12. 1826[4]. Il enseignera par la suite au collège: trois ans les Eléments, puis la Syntaxe à partir de 1831[5]. Il est élu abbé le 3. 9. 1834[6]. Grégoire XVI confirmera l'élection le 19. 12. 1834[7]; l'évêque de Sion, Maurice-Fabien Roten, procédera à la consécration le 21. 4. 1835 à Saint-Maurice[8]. Le 3. 7. 1840, Grégoire XVI accorde à l'abbé Bagnoud le titre d'évêque de Bethléem[9], titre pour lequel l'évêque Roten le consacrera à nouveau à Sion le 26. 7. 1840[10]. Le pape devait peu après, le 4. 8. 1840, élever Bagnoud au titre de prélat domestique du Souverain Pontife[11]. L'abbaye eut à vivre de pénibles moments au cours de la guerre du Sonderbund, parvenant pourtant à échapper à une attaque imminente en 1848. La contribution de guerre imposée à l'abbaye

nécessitera en 1851 la vente du domaine de Salaz VD[12]. L'abbé Bagnoud sera la cheville ouvrière de la première – et inféconde – mission de 1854–1857 à Mdjez-Amar (Algérie)[13]. En avril 1858, à la surprise générale, l'abbé, abattu et souffrant, décide de renoncer à ses fonctions[14]. Une commission le relèvera effectivement de sa charge en juillet[15], après quoi il sera actif comme curé de Choëx de 1859 à 1870[16]. Le 15. 9. 1859, la Congrégation de la Propagande de la Foi confie la direction de l'abbaye au prieur Richon qui s'acquittera de cette tâche de 1858 à 1870[17]. En 1869/70, Etienne Bagnoud participe au concile du Vatican[18]. Sous la direction de Mgr Giovanni Battista Agnozzi, visiteur apostolique, le chapitre général qui se réunit du 29. 11 au 1. 12. 1870 conférera sur de nouveaux statuts pour l'abbaye[19], et élira une nouvelle fois Etienne Bagnoud au poste d'abbé[20]. De nombreuses distinctions[21] seront remises à l'abbé-évêque au cours de ses longues années à la tête de Saint-Maurice: chanoine d'honneur d'Angers, comte et chevalier grand-croix de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare (le 31. 5. 1835), et commandeur de l'ordre pontifical du Saint-Sépulcre. Etienne-Barthélemy Bagnoud meurt le 2. 11. 1888[22].

[1]AParLens, Reg. des baptêmes 1788–1839, p. 53. – [2] *Collège de St-Maurice. Nomina literatorum* 1817–1821. – [3]AAbSt-Maurice, Nomina canonicorum, ad 1823. – [4]AEvSion, Liber ordinationum 1757–1875, sub dato. – [5]AAbSt-Maurice, Catalogus canonicorum, ad 1823. – [6]Ib., Catalogus canonicorum, annexe: «Election de M. Bagnoud». – [7]Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 250 n° 47. – [8]Cf. supra n. 6. – [9]Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 251s. n° 48. – [10]Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 265 n° 87. – [11]Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 252–254 n° 49. – [12]Paul Fleury, *Une ancienne possession abbatiale. L'Abbaye de Salaz,* dans *ESM* 61, 1963, 63. – [13]François-Marie Bussard, *Coopération,* 7–59. – [14]AAbSt-Maurice, Séances du chapitre (1841–1873), p. 205s. – [15]Ib., p. 207s. – [16]Tamini/Délèze, 185. – [17]AAbSt-Maurice, Nomina canonicorum, ad 1823. – [18]Louis Chevalier Lagenissière, *Histoire de l'évêché de Bethléem,* Paris et Nevers 1872, 302. – [19]AAbSt-Maurice, Séances du chapitre (1841–1873), p. 256–258. – [20]Ib., p. 258–260. – [21] *Le cinquantième anniversaire de la mort de Mgr Bagnoud,* dans *ESM* 37, 1938, 324s.; Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 265s. n° 87.; Bertrand, *Ordre,* 8. – [22]AAbSt-Maurice, Acta capituli (1874–1922), p. 141.

Aubert, *Trésor de St-Maurice,* 117–119. – *Bischöfe 1785/1803–1945,* 22. – Chevalier Lagenissière, Louis, *Histoire de l'évêché de Bethléem,* Paris et Nevers 1872, 298–309. – *Le cinquantième anniversaire de la mort de Mgr Bagnoud,* dans *ESM* 37, 1938, 324s. – Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 265s. n° 87.

François Richon, administrateur, 1858–1870. Né à Saint-Gingolph le 28. 9. 1820, profès en 1840, prêtre à Rome le 18. 12. 1847, prieur claustral de 1854 à 1858 et de 1870 à 1880. En 1858, François Richon succède à Mgr Bagnoud comme administrateur. Le 15. 9. 1859, il est nommé par

la Congrégation de la Propagande de la Foi administrateur de l'abbaye «cum facultatibus abbatis generalis». Recteur de l'hôpital Saint-Jacques à Saint-Maurice de 1880 à 1893. Il meurt le 28. 3. 1894[1].

[1]AAbSt-Maurice, Catalogus canonicorum et Nomina canonicorum, ad 1840; v. Abbés, Etienne-Barthélemy Bagnoud, 1834–1858; v. Appendice, Saint-Jacques de Saint-Maurice.

Etienne-Barthélemy Bagnoud, 1870–1888 (2). V. 1834–1858.

Joseph Paccolat, 1888–1909. Fils de Jean-Isidore Paccolat et de Catherine Pochon, né le 29. 3. 1823 et baptisé le jour suivant à Outre-Rhône[1]. Joseph suit les cours du collège de Saint-Maurice, des Eléments jusqu'à la Philosophie[2], après quoi il entre au noviciat de l'abbaye et prononce ses vœux le 15. 8. 1843[3]. Il est reçu sous-diacre le 29. 6. 1849, diacre le 1. 7. 1849, et prêtre le 19. 4. 1851[4]. Joseph Paccolat sera tout d'abord actif dans l'enseignement, comme professeur de la Syntaxe de 1850 à 1856, puis de la Rhétorique de 1857 à 1858[5]. Il est alors également actif à l'École normale cantonale et comme inspecteur des écoles dans les districts d'Entremont et de Conthey[6]. Joseph Paccolat est secrétaire du chapitre de 1854 à 1858[7]. Il se consacre depuis 1860 à la pastorale dans les cures dépendantes de l'abbaye: à Bagnes de 1860 à 1862[8], à Vollèges de 1862 à 1874[9], à Vétroz de 1874 à 1888[10]. Le 1. 12. 1870, il refusera sa nomination comme prieur[11]. Il est élu abbé le 4. 12. 1888[12]. Léon XIII confirme son élection comme abbé de Saint-Maurice et évêque de Bethléem le 5. 2. 1889; Paccolat présente cette autorisation au chapitre le 28. 3. 1889[13]. L'abbé-évêque est consacré à Saint-Maurice le 5. 5. 1889 par Mgr Gaspard Mermillod[14]. Divers travaux seront entrepris sous son gouvernement: le collège sera agrandi dans les années 1893/94, et un nouveau corps de logis sera érigé pour le noviciat en 1908. Il inaugurera l'église de Trient en 1893, et de Muraz en 1898[15]; il fondera également un vicariat à Vollèges[16]. Au cours de ses voyages à Rome il sera reçu par Léon XIII, puis par Pie X. C'est lui qui, le 2. 2. 1896, consacrera l'évêque coadjuteur Jules-Maurice Abbet (évêque de Sion de 1901 à 1918)[17]. Joseph Paccolat sera le récipiendaire de nombreux titres honorifiques: comte, chevalier de l'ordre royal des Saints-Maurice-et-Lazare, chanoine d'honneur de Saint-Claude, président d'honneur du Militär-Verein St. Mauritius, dont le siège est à Berlin. Il présidera les célébrations du seizième centenaire du martyre de la légion thébaine le 22. 9. 1902. Durant tout son abbatiat, il ne quittera que rarement l'abbaye[18]. Joseph Paccolat meurt le 5. 4. 1909[19].

[1]AParOutre-Rhône, Reg. des baptêmes 1796–1823, p. 81, avec une notice biographique rédigée par le chanoine Paul Fleury; B. M., *S. G. Mgr Paccolat, Evêque de Bethléem et Abbé de St-Maurice,* dans *L'Eveil* 11, 1909, 97–101 et 129–136. – [2] *Collège de St-Maurice. Catalogus Studiosorum* 1838–1843. – [3]AAbSt-Maurice, Nomina canonicorum, ad 1843. – [4]Ib. – [5]Ib. – [6] *S. G. Mgr Paccolat* (supra n. 1), 100. – [7]AAbSt-Maurice, Séances du chapitre (1841–1873). – [8]Tamini/Délèze, 216. – [9]Ib., 212. – [10]Ib., 238. – [11]AAbSt-Maurice, Séances du chapitre (1841–1873), p. 260s.; Dupont Lachenal, *Prieurs,* 73. – [12]AAbSt-Maurice, Acta capituli (1874–1922), p. 145–149. – [13]Ib., p. 152; Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 266 n° 88. – [14]Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 266 n° 88. – [15] *S. G. Mgr Paccolat* (supra n. 1), 133. – [16]Tamini/Délèze, 212: vers 1890. – [17]Truffer, *Portraits,* 102. – [18] *Bischöfe 1785/1803–1945,* 552; *S. G. Mgr Paccolat* (supra n. 1), 130s. – [19] *S. G. Mgr Paccolat* (supra n. 1), 135; AAbSt-Maurice, Nomina canonicorum, ad 1843, donne le 6 avril.

B. M., *S. G. Mgr Paccolat, Evêque de Bethléem et Abbé de St-Maurice,* dans *L'Eveil* 11, 1909, 97–101 et 129–136. – *Bischöfe 1785/1803–1945,* 552. – Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 266 n° 88. – Fleury, Paul, *A la mémoire de Mgr Joseph Paccolat pour le cinquantenaire de sa mort,* dans *ESM* 57, 1959, 106–116.

Joseph Abbet, 1909–1914. Né à Vollèges le 23. 10. 1847, fils de François-Florentin Abbet et de Marie-Angèle Terrettaz, et baptisé le jour suivant[1]. Il est berger et suit des leçons privées de latin chez un chanoine à Sembrancher et plus tard chez le futur abbé Joseph Paccolat[2]. En 1867, c'est ce dernier qui le fait entrer au noviciat de l'abbaye de Saint-Maurice. Joseph prononce les vœux simples en 1868, puis les vœux perpétuels le 8. 10. 1871[3]. Il étudie la philosophie et la théologie au monastère[4], et est ordonné prêtre le 28. 10. 1871[5]. De 1872 à 1873, il est vicaire de Bagnes[6]. Il enseignera pendant de nombreuses années au collège: les Eléments de 1874 à 1875, la Grammaire et la Syntaxe de 1875 à 1884, la Rhétorique de 1884 à 1904[7]. Il sera secrétaire du chapitre de 1880 à 1904[8]. Il devient prieur[9] et maître des novices en 1904. Son élection à l'abbatiat se déroule le 21. 4. 1909[10]. C'est le 24. 7. 1909 que Pie X confirmera l'élection de Joseph Abbet comme abbé de Saint-Maurice et évêque de Bethléem[11]. La consécration a lieu à Saint-Maurice le 19 septembre; c'est l'évêque de Sion Jules-Maurice Abbet qui officie[12]. Au cours de deux voyages à Rome, en 1910 et en 1913, Joseph Abbet est reçu par Pie X. Du 29. 9. 1911 au 13. 1. 1912, il est administrateur apostolique du diocèse de Lausanne et Genève[13]. Il meurt à Choëx le 3. 8. 1914[14].

[1]AParVollèges, Reg. des baptêmes 1821–1872, p. 62. – [2]Pierre Bourban, *Mgr Joseph Abbet, Abbé de St-Maurice et Evêque de Bethléem, 1847–1914,* St-Maurice 1916, 7s. – [3]AAbSt-Maurice, Nomina canonicorum, ad 1871. – [4] *Collège de St-Maurice. Tableau des notes de mérite et des prix* 1869; il n'a pas concouru aux examens. – [5] *Bischöfe 1785/1803–1945,* 1. – [6]Il n'est pas mentionné dans Tamini/Délèze, 214-217. – [7] *Collège de St-Maurice. Catalogue du personnel*

enseignant et des élèves 1874–1881; *Tableau des notes de mérite et des prix* 1881–1904. – [8]AAbSt-Maurice, Acta capituli (1874–1922), p. 58 (nomination) et 233 (démission). – [9]Ib., p. 232. – [10]Ib., p. 268–272. – [11]Ib., p. 273s.: la bulle est lue devant le chapitre le 31 août. – [12]Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 266 n° 89. – [13]*HS* I/4, 308; Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 266 n° 89. – [14]AAbSt-Maurice, Acta capituli (1874–1922), p. 323.

Bischöfe 1785/1803–1945, 1. – Bourban, Pierre, *Mgr Joseph Abbet, Abbé de St-Maurice et Evêque de Bethléem, 1847–1914,* St-Maurice 1916. – Dubois, Frédéric-Théodore, *Armoiries de Mgr Abbet, comte-abbé de St-Maurice et évêque de Bethléem,* dans *AHS* 26, 1912, 61–67. – Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 266 n° 89.

Joseph-Tobie Mariétan, 1914–1931. D'une vieille famille du Val-d'Illiez[1], né le 2. 2. 1874, fils de Tobie et de Marie-Catherine Mariétan, et baptisé à Illiez le lendemain[2]. Il suit les cours du collège de Saint-Maurice, des Eléments jusqu'à la Philosophie (1888–1894)[3]; il préside en 1893/94 la société d'étudiants «Agaunia»[4]. Il entre au noviciat de l'abbaye le 28. 8. 1894, prononce les vœux simples le 28. 8. 1895, puis les vœux perpétuels le 4. 9. 1898[5]. Joseph-Tobie étudie alors la théologie à l'abbaye. Il reçoit la tonsure et les ordres mineurs le 26. 12. 1898, puis les ordres majeurs l'année suivante: le sous-diaconat le 10. 8, le diaconat le 27. 8, puis le sacerdoce le 3. 9. 1899[6]. Il célèbre sa première messe à Illiez le 10. 9. 1899. Il obtient le doctorat en philosophie à l'université de Fribourg en 1901[7]. Joseph Mariétan enseignera par la suite au collège de l'abbaye comme professeur de Philosophie et Physique de 1901 à 1904, et de 1912 à 1914, puis de Rhétorique de 1904 à 1912[8]. Le chapitre l'élit abbé le 13. 8. 1914[9]. Le Saint-Siège le confirme comme abbé de Saint-Maurice et évêque de Bethléem le 15. 10. 1914; c'est le cardinal Basile Pompili qui officiera au cours de la consécration abbatiale, laquelle se déroule en l'église des Sœurs de la Charité à Rome le 6. 12. 1914[10]. Le nouvel abbé sera l'un des promoteurs les plus dynamiques du catholicisme social en Valais. Il fondera et animera le «Cercle social de Saint-Maurice», et, au collège, le «Cercle d'études sociales». Il renommera les «Echos de Saint-Maurice» en «L'Eveil, revue sociale et religieuse» (1908–1912) et en fait un messager de l'action catholique. Son succès sera mitigé[11]. Des travaux d'agrandissement du collège seront entrepris sous sa direction en 1916. On verra également au cours du mandat de l'abbé-évêque Mariétan une participation accrue des chanoines à des activités de direction et d'enseignement dans plusieurs écoles (Porrentruy, Pollegio, Sierre)[12]. Il soutiendra avec force la réforme du chant liturgique préconisée par Pie X (Motu proprio du 22. 11. 1903), et mettra sur pied une chorale grégorienne au collège en 1907[13]. Il consacrera les églises paroissiales de Vernayaz (1923) et de Finhaut (1929)[14]. Plusieurs

questions litigieuses relatives à la juridiction de l'abbaye[15] seront tranchées par bulle papale le 11. 10. 1933[16]. L'abbé Mariétan réanimera les efforts missionnaires jadis entrepris par Mgr Bagnoud; les premiers chanoines arrivent à Bangalore (Inde) en 1930[17]. C'est cette même année que Mgr Mariétan est fait chanoine d'honneur d'Annecy en 1930, puis de Chambéry en 1932[18]. Des difficultés d'ordre administratif entre la communauté des chanoines et leur supérieur eurent comme conséquence que, le 18. 1. 1931, l'abbé remet sa démission. Le pape le nommera évêque titulaire d'Agathopolis le 18. 2. 1931[19]. Jusqu'à l'élection d'un successeur, l'abbaye fut administrée par un délégué du Saint-Siège, Mgr Hubert Noots, prémontré[20]. Joseph-Tobie Mariétan résidera par la suite à Annecy, et s'occupera à des tâches pastorales. C'est là qu'il meurt le 10. 1. 1943[21].

[1]*Armorial valaisan,* 160; François-Marie Bussard, *S. Ex. Mgr Joseph Mariétan, évêque titulaire d'Agathopolis,* dans *ESM* 41, 1943, 35s. – [2]AParVal-d'Illiez, Reg. des baptêmes 1853–1875, formules imprimées, p. 104 n° 114. – [3]*Collège de St-Maurice. Tableau des notes de mérite et des prix* 1888–1894. – [4]François-Marie Bussard, *Les Sociétés d'Etudiants au XIXe et XXe siècles. Un chapitre de l'histoire du collège,* dans *ESM* 31, 1932, 98. – [5]AAbSt-Maurice, Nomina canonicorum, ad 1898. – [6]Ib., Nomina Canonicorum, ad 1898 et Liber canonicorum 1932–1960, sub nomine. – [7]Thèse v. infra Œuvres. – [8]*Collège de St-Maurice. Tableau des notes de mérite et des prix* 1901–1914. – [9]AAbSt-Maurice, Acta capituli (1874–1922), p. 324–327. – [10]Bussard (supra n. 1), 38. – [11]Ib., 42–46. V. aussi ses nombreux articles dans *L'Eveil.* – [12]Bussard (supra n. 1), 49-51. – [13]Ib., 47s. – [14]Ib., 60. – [15]V. infra Œuvres, pour la déposition de Mariétan. – [16]«Pastoralis cura omnium», dans *AAS* 26, 1934, 54s. – [17]Bussard, *Coopération,* 60–93. – [18]Bussard (supra n. 1), 62. – [19]*AAS* 25, 1933, 129; le titre d'évêque de Bethléem est inhérent à celui de l'abbé résident. – [20]*Armorial valaisan,* 184s. – [21]Bussard (supra n. 1), 61–69.

Œuvres (de Joseph-Tobie Mariétan): Problème de la classification des sciences d'Aristote à saint Thomas, thèse Fribourg, St-Maurice/Paris 1901. – La Juridiction Spirituelle de l'Abbaye de St-Maurice. Etude présentée à Rome en 1925, St-Maurice 1925. – S. Congregatio Consistorialis. Quaestio juridica et historica. De jurisdictione Spirituali sive de qualitate Nullius Abbatiae Sancti Mauritii Agaunensis. Thesis probatio, s.a. [1925].

Travaux: Bischöfe 1785/1803–1945, 475. – Bussard, Francois-Marie, *S. Ex. Mgr Joseph Mariétan, évêque titulaire d'Agathopolis,* dans *ESM* 41, 1943, 35–69. – Dupont Lachenal, *Abbés,* 1932, 266s. n° 90.

Bernard-Aléxis Burquier, 1932–1943. Il naît à Saint-Paul-en-Chablais (Haute-Savoie), le 25.5.1871, fils de Bernard Burquier et de Marie-Eléonore Ducret[1]. Il entre au collège d'Evian en 1884. Après l'obtention de ses grades, il entre chez les missionnaires de Saint-François de Sales, habitant dans la maison mère «La Feuillette», et suit les cours du séminaire diocésain d'Annecy. Il est reçu à la prêtrise le 3.4.1897, avant la

fin de ses études, par Mgr Ernest Isoard. Il enseignera brièvement au collège d'Evian, puis à Mélan (Basses-Alpes), jusqu'à ce que le décret de 1903 interdise toute activité d'enseignement aux religieux en France[2]. Bernard Burquier déclinera l'offre d'une mission de son ordre en Inde, et entre à l'abbaye de Saint-Maurice. Il y prononce les vœux simples le 28.9.1907, puis les vœux perpétuels le 5 décembre de la même année[3]. Il enseigne les Eléments (1903-1907), puis la Grammaire (1907-1910), et à l'Ecole de commerce (1910-1911)[4]. Il sera maître des novices et professeur de théologie de 1909 à 1914. Il rentre alors en France et se met au service de sa patrie pendant la guerre; il sera tout d'abord infirmier à l'ambulance des Minimes de Lyon (1914-1916), puis aumônier des soldats français internés et recteur à Leysin[5]. De retour au monastère, il devient procureur (1921-1930), puis à nouveau maître des novices (1930-1932)[6]. Bernard Burquier est élu abbé le 8.8.1932; il est confirmé par Rome comme abbé de Saint-Maurice et évêque de Bethléem le 18 du même mois[7]. C'est l'évêque de Sion, Victor Bieler, qui célèbre la consécration, laquelle a lieu en l'église abbatiale le 21.9.1932[8]. Le nouvel abbé-évêque est fait citoyen d'honneur de Saint-Maurice le 18.9.1932, et reçoit la nationalité suisse les 16/29.11.1932[9]. Pie XI le nomme président de «Pro Pontifice et Ecclesia» en 1934; en 1938, il devient vice-président de «Catholica Unio»[10]. Bernard Burquier est fondateur de la Mission du Sikkim, où les premiers chanoines arrivent en 1934[11]. Il cultivera des contacts étroits avec le Saint-Siège, avec les autorités suisses et étrangères, avec sa patrie, ainsi qu'avec les autorités militaires[12]. Au cours de la seconde guerre mondiale il recevra le général Guisan (29.10.1940)[13]. L'Italie et la France lui conféreront respectivement les titres de commandeur de l'ordre royal des Saints-Maurice-et-Lazare (1935)[14], et de chevalier de la Légion d'honneur (1939)[15]. Bernard Burquier meurt à Saint-Maurice le 30.3.1943[16].

[1] *Armorial valaisan,* 48; François-Marie Bussard, *S. Ex. Mgr Bernard-Aléxis Burquier, évêque de Bethléem et Abbé de St-Maurice,* dans *ESM* 41, 1943, 72. – [2] Bussard (supra n. 1), 72s. – [3] AAbSt-Maurice, Nomina canonicorum, ad 1907. – [4] *Collège de St-Maurice. Tableau des notes de mérite et des prix* 1903–1911. – [5] Bussard (supra n. 1), 75s. – [6] Ib., 76. – [7] François-Marie Bussard, *Documents et Ephémérides,* dans *ESM* 31, 1932, 278–289. – [8] Ib., 290–302. – [9] *Prestation de serment de S. Ex. Mgr Bernard Burquier,* dans *ESM* 31, 1932, 335s. – [10] Bussard (supra n. 1), 81–83. – [11] Bussard, *Coopération,* 94–105. – [12] Bussard (supra n. 1), 83–87. – [13] François-Marie Bussard, *Le général Guisan à l'Abbaye de St-Maurice,* dans *ESM* 39, 1940, 229–237. – [14] Léon Dupont Lachenal, *L'Ordre des SS. Maurice et Lazare et l'Abbaye de St-Maurice d'Agaune,* dans *ESM* 34, 1935, 173–176. – [15] *S. Ex. Mgr Burquier chevalier de la Légion d'honneur,* dans *ESM* 38, 1939, 81. – [16] Bussard (supra n. 1), 96–98.

Bischöfe 1785/1803–1945, 87. – Bussard, François-Marie, *S. Ex. Mgr Bernard Burquier, Abbé de St-Maurice et évêque titulaire de Bethléem*, dans *ESM* 31, 1932, 217–232. – Id., *S. Ex. Mgr Bernard-Aléxis Burquier, évêque de Bethléem et Abbé de St-Maurice*, dans *ESM* 41, 1943, 71–115. – Dupont Lachenal, *Abbés*, 1932, 267 n° 91. – Dupont Lachenal, Léon, *Glanes sur la famille de Mgr Burquier*, dans *ESM* 31, 1932, 233–238. – Id., *Les Armoiries de Mgr Burquier*, dans *ESM* 32, 1933, 28–41.

Louis-Séverin Haller, 1943–1970. Il naquit à La Tour-de-Peilz VD le 11. 2. 1895, et fut baptisé le 3 mars. Son père, François-Antoine Haller, était venu de Belfort F en 1872; sa mère, Marie-Patience Chevalley, était originaire de Monthey[1]. Louis-Séverin suit les cours du collège de Saint-Maurice de 1908 à 1913, des Eléments jusqu'à la Rhétorique[2]. Il entre au noviciat en 1913; il prononce les vœux simples le 28. 8. 1914, et les vœux perpétuels le 28. 8. 1917[3]. En 1916, il obtient le diplôme de maturité[4], devient citoyen de Monthey[5], et entreprend des études à la Gregoriana à Rome, études bientôt interrompues par la guerre. Il reçoit la tonsure et les ordres mineurs le 16. 3. 1918; c'est Mgr Joseph Mariétan qui par la suite le recevra successivement sous-diacre (7. 4. 1918), diacre (6. 1. 1920), et prêtre (25. 2. 1920)[6]. Il célèbre sa première messe à Vevey le 7. 3. 1920[7]. Louis-Séverin Haller est subséquemment vicaire à Salvan (1920–1924)[8], professeur et inspecteur au collège Santa Maria de Pollegio TI (1924–1927)[9], directeur et enseignant à l'Ecole de commerce de Sierre (1927–1932)[10]. Il rentre ensuite à Saint-Maurice pour y devenir maître des novices (1932–1942), professeur à l'Ecole de commerce du collège (1932–1937)[11], secrétaire du chapitre (dès 1934), puis, finalement, procureur (1942–1943)[12]. Il est élu abbé le 14. 6. 1943[13]. Pie XII confirme l'élection du nouvel abbé de Saint-Maurice et évêque de Bethléem le 26. 6. 1943[14]. C'est le nonce Filippo Bernardini qui célèbre la consécration, laquelle a lieu à Saint-Maurice le 10. 8. 1943[15]. Au cours de son mandat, Mgr Haller fera réparer les dommages causés à l'église abbatiale par une chute de pierres en 1942; il aura la joie de la voir, en 1948, élevée au rang de basilique mineure[16]. En 1944, l'abbé-évêque devient président de la ligue «Pro Pontifice et Ecclesia»[17]; de 1959 à 1968, il est abbé-primat de la Confédération des chanoines réguliers de Saint-Augustin[18]. C'est à ses soins que l'on doit les nouveaux bâtiments du gymnase en 1961; il poursuivra les missions en Inde et s'occupera de façon particulière des paroisses incorporées. Il prend part au concile Vatican II en tant que membre de la Commission préparatoire pour les religieux[19]. Il sut cultiver de nombreuses amitiés et fut couvert de nombreux honneurs[20]: chanoine honoraire d'Angers, d'Annecy, de

Châlons-sur-Marne, de Saint-Claude et de Saint-Dié, il reçut également une distinction de l'ordre du Saint-Sépulchre de Jérusalem, fut fait commandeur de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare[21], chevalier de la Légion d'honneur[22] (le 8. 12. 1953), et commandeur du mérite de la République italienne[23] (le 22. 3. 1971). Louis-Séverin Haller, en raison de son âge, présenta sa démission en juillet 1970. Il se retira à la clinique Santa Croce d'Orselina, où il fut aumônier des sœurs et où il mourut le 17. 7. 1987[24].

[1] François-Marie Bussard, *Un nouveau prélat,* dans *ESM* 42, 1944, 5–7. – [2] *Collège de St-Maurice. Tableau des notes de mérite et des prix* 1908–1913. – [3] AAbSt-Maurice, Nomina canonicorum, ad 1913. – [4] *Collège de St-Maurice. Tableau des notes de mérite et des prix* 1916. – [5] Les documents sont publiés dans Bussard (supra n. 1), 9s. – [6] AAbSt-Maurice, Nomina canonicorum, ad 1913; Liber canonicorum 1932–1960, sub nomine. – [7] Bussard (supra n. 1), 11. – [8] Ib., 11s. – [9] Ib., 12s. – [10] *Cinquantième anniversaire de l'Ecole de commerce des jeunes gens de Sierre 1927–1977,* 25. – [11] *Collège de St-Maurice. Tableau des notes de mérite et des prix* 1932–1937. – [12] Bussard (supra n. 1), 14s. – [13] Ib., 3. – [14] *AAS* 35, 1943, 281; documents dans *ESM* 42, 1944, 68–73. – [15] *De l'élection au sacre,* dans *ESM* 42, 1944, 16–21; Charles Haegler, *Le sacre,* ib., 31–36. – [16] Bref de S.S. Pie XII, publié dans *ESM* 49, 1951, 172–178. – [17] *Armorial valaisan,* 122. – [18] *ESM* 57, 1959, n° spécial, 19. – [19] *Caritatis Unitas* 1, 1960, fasc. 1, 10. – [20] V. la liste chez Gabriel Stucky, *Abt-Bischof Louis-Séverin Haller (1895–1987),* dans *SKZ* 155, 1987, 548. – [21] *Armorial valaisan,* 122. – [22] *Mgr Haller, Chevalier de la Légion d'honneur,* dans *ESM* 51, 1953, 275s. – [23] *A l'Abbaye. Distinction,* dans *ESM* 67, nouv. sér. 1, 1971, 17*. – [24] Henri Salina, *Mgr Louis-Séverin Haller, Abbé de Saint-Maurice et év. tit. de Bethléem 1895–1987,* dans *ESM* nouv. sér. 17, 1987, 4, 217–222.

Bischöfe 1785/1803–1945, 281. – Bussard, François-Marie, *Un nouveau prélat,* dans *ESM* 42, 1944, 3–15. – Dupont Lachenal, Léon, *Les armoiries de Mgr Haller,* dans *ESM* 42, 1944, 74–83. – Salina, Henri, *Mgr Louis-Séverin Haller, Abbé de Saint-Maurice et év. tit. de Bethléem 1895–1987,* dans *ESM* nouv. sér. 17, 1987, 217–222. – Stucky, Gabriel, *Abt-Bischof Louis-Séverin Haller (1895–1987),* dans *SKZ* 155, 1987, 547f.

Henri Salina[1]**, 1970–.** Né à Morges VD le 13. 12. 1926, fils de Jacques Salina et de Marie Amoudruz. Il fréquenta les collèges de Zoug et de Saint-Maurice; c'est ici qu'il obtient le diplôme de maturité en 1947. Il travaillera par la suite dans l'entreprise familiale jusqu'à son entrée à Saint-Maurice le 5. 9. 1953. Il prononce les vœux simples le 11. 9. 1954, puis les vœux perpétuels le 28. 8. 1957. Il étudie la théologie à Saint-Maurice et au Collegium Angelicum à Rome[2]. Il est reçu aux ordres majeurs à Saint-Maurice en 1957 par Mgr Louis Haller: sous-diacre le 1er septembre, diacre le 8, prêtre le 15. Henri Salina devient alors préfet de l'internat du collège; de 1964 à 1970, il est procureur de l'abbaye. Le chapitre l'élit abbé le 15. 7. 1970. La confirmation du Saint-Siège survient le 25. 8. 1970 et le 25. 4. 1977. Le nouvel abbé sera consacré le 30. 7. 1977

par Mgr Louis Haller. En tant qu'abbé territorial, Henri Salina préside le synode 72 pour le territoire pastoral de l'abbaye. Il est fait grand officier de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare le 30. 9. 1973. Il est nommé évêque, au titre de Mont-en-Mauritanie, le 21. 12. 1991; c'est Jean-Paul II qui procédera au sacre épiscopal le 6. 1. 1992 en la basilique Saint-Pierre de Rome[3]. Depuis le 14. 7. 1992, il est abbé-primat de la Confédération des chanoines réguliers de Saint-Augustin, et depuis le 1. 1. 1995, il est président de la Conférence des évêques suisses.

[1] Gabriel Stucky, *Mgr Henri Salina, neuer Abt von St-Maurice,* dans *SKZ* 138, 1970, 429; Abbaye de St-Maurice, Chancellerie, Curriculum Vitae, établi par le chanoine Gabriel Stucky. – [2] Louis Carlen, *Walliser in Rom,* Brig 1992, 74. – [3] *AAS* 84, 1992, 179; *Pourquoi un Abbé-Evêque à St-Maurice,* dans *ESM* nouv. sér. 22, 1992, 7–12.

Philipp Kalbermatter

APPENDICE: LES DÉPENDANCES MÉDIÉVALES DE SAINT-MAURICE

PAR GERMAIN HAUSMANN

Remarques préliminaires: La liste suivante comprend les prieurés, les hôpitaux et quelques «maisons», qui sont attestés au Moyen Age qui dépendaient de l'abbaye de Saint-Maurice (v. Histoire, partie III, chap. Propriétés de Saint-Maurice).

Ces dépendances sont regroupées par l'ordre alphabétique, chaque article comportant les rubriques suivantes: Situation, Diocèse, Patron, Qualité, Epoque.

La rubrique «Situation» donne des informations relatives à la situation géographique dans les divisions politico-administratives actuelles; «Diocèse» indique l'appartenance ecclésiastique de l'institution considérée; «Patron» son patron, s'il est attesté; «Qualité» fait connaître, dans la mesure où des éléments le permettent, la position canonique; «Epoque» précise la durée du lien de dépendance vis-à-vis Saint-Maurice.

Dans le paragraphe suivant on renvoie à l'»Histoire» de l'abbaye de Saint-Maurice à l'endroit où l'historique et l'étendue des possessions de cette institution sont abordés; on donne en outre la bibliographie qui la concerne, si elle existe.

L'article se termine par la liste des supérieurs (avec uniquement noms et dates de fonction), dans l'ordre chronologique, et la référence aux sources qui ont servi à la dresser.

AIGLE

Situation: com. et distr. d'Aigle VD. – *Diocèse:* Sion. – *Patron:* saint Maurice. – *Qualité:* prieuré, maison. – *Epoque:* XIII[e] s.–1528.

V. Histoire, partie III, chap. Propriétés de Saint-Maurice, n. 337–347.

Liste des tenanciers:

Sources: AAbSt-Maurice, Charles 1 et 2; Charléty, Nomina canonicorum; tir. 62/1/133: «livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice. – Mottaz 1, 40s. – Mülinen 1, 147. – Tamini/Délèze, 163. – Wirz, *Regesten.*

Guillaume	1234
Rodolphe de Chastonay, prieur	1294–1327
Jean Bartholomei[1], recteur	1327–1354

Emeric Gorgerii, recteur	1354–1364
Jean Garreti[2]	1364–1376
Guillaume Albi[3], prieur	1378–1381
Guillaume de Liddes[4]	1381–1385
Guillaume André, prieur	1392–1401
Pierre Patini, prieur	1401–1416
Nicolas de Cuppelin	1436
Jean de Bellegarde, coadjuteur	1436–1441
Antoine Challeti, chanoine à Ripaille	dès 1441
Hugues de Albinziano	1455
Guillaume de Albinziano, prieur commendataire	1457
Guillaume d'Arbignon, commendataire	jusqu'en 1466
Balthazar de Blandrate, prieur commendataire	1466–1468
Jean Tavel, commendataire	1468–1484
Marc Balbus, cardinal de Palestrina	1484
Jean Mailletti	1485–1488
Wilfrid de Castellario[5]	1488–1505; 1505–1521
Antoine d'Allinges	1505
Wilfrid de Castellario	1505–1521 (2), v. 1488–1505
Pierre d'Illens	1521–1526
Pierre de Graffenried	1526–1528

[1]Autres charges v. Abbés, 1356–1376, Ollon, 1351–1357, et Sala, 1347. – [2]Autres charges v. Abbés, 1378–1410, et Villeneuve, 1376–1378. – [3]Autres charges v. Saint-Michel de Tarentaise, 1390, et Villeneuve, 1382–1389. – [4]Autres charges v. Ollon, 1357–1379, Sala, 1357, et Saint-Michel de Tarentaise, 1368–1381. – [5]Autre charge v. Saint-Jacques de Saint-Maurice, 1498–1504.

BRACON

Situation: com. Bracon, ct. Salins-les-Bains, arr. Lons-le-Saunier, dép. Jura, F. – *Diocèse:* Besançon. – *Qualité:* hôpital. – *Epoque:* 1327–fin du XV[e] s.

V. Histoire, partie III, chap. Propriétés de Saint-Maurice, n. 428.

Liste des tenanciers:

Sources: AAbSt-Maurice, Charles 1 et 2; Charléty, Nomina canonicorum; tir. 62/1/133: «livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice.

Jean de Fonteromano	1327
Jean Cromari	1330

Jean Guiloti	jusqu'en 1379
Pierre Porterii	1379–1383
Hugues Borriaux	dès 1383
Jean Cromari	vers 1390
Baudouin de Charnost	1420–1450
Martin Roland	jusqu'en 1477
Jean Oudette[1]	dès 1477

[1]A cette liste, il faut ajouter Philibert Turion, cité dans un acte non daté AAbSt-Maurice, Lib. Burg., f. 66v.

CHOËX

Situation: com. et distr. Monthey, VS. – *Diocèse:* Sion. – *Qualité:* maison. – *Epoque:* depuis 1179.

V. Histoire, partie III, chap. Propriétés de Saint-Maurice, n. 293–298.

Liste des tenanciers:

Sources: AAbSt-Maurice, Charles 1 et 2; Charléty, Nomina canonicorum; tir. 62/1/133: «livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice. – Tamini/Délèze, 185.

Girold, chapelain	1244
Nicolas, recteur	1264
Jean, curé	1281
Jean de Collombey, recteur	1280–1327
Girard Donnilie, vicaire	1329
Jean de Fribourg, curé	1339
Jean de Noville	1352
Jean Albi, curé	1359–1361
Raymond Reymondini, curé	1366
Thomas Guersat[1]	vers 1390–1402
Pierre Fournier[2]	vers 1402
Nicolas Ogier	1430–1436
Jean de Lullin[3]	1436–1446
Jean de Chastonay	1446
Pierre Matelli	1492
Barthélemy Sostion[4], curé	1510–1518
François Cornuti, administrateur	dès 1518

[1]Autres charges v. Ollon, 1382–1407, et Saint-Michel de Tarentaise, 1402–1407. – [2]Autres charges v. Abbés, 1434–1438, et Oron, 1426–1434. – [3]Autre charge v. Saint-Jacques de Saint-Maurice, 1447; une personne du même nom dirige Vétroz, 1470–1498. – [4]Dans Tamini/Délèze, 185, nommé Barthélemy de Plastro; autre charge v. Abbés, 1520–1550.

LULLY

Situation: com. Lully, distr. Morges, VD. – *Diocèse:* Lausanne. – *Qualité:* maison. – *Epoque:* XIV[e] s.

V. Histoire, partie III, chap. Propriétés de Saint-Maurice, n. 381–383.

Liste des tenanciers:

Sources: AAbSt-Maurice, Charles 1 et 2; Charléty, Nomina canonicorum; tir. 62/1/133: «livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice.

Rodolphe de Chastonay	1320
Girard de Lutry[1]	1345

[1]A cette liste, il faut ajouter François de Villare dont on célèbre l'anniversaire le 21 mars, AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133, p. 18.

OLLON

Situation: com. Ollon, distr. Aigle, VD. – *Diocèse:* Sion. – *Qualité:* maison. – *Epoque:* 1153/1168–XVI[e] s.

V. Histoire, partie III, chap. Propriétés de Saint-Maurice, n. 330–336.

Liste des tenanciers:

Sources: AAbSt-Maurice, Charles 1 et 2; Charléty, Nomina canonicorum; tir. 62/1/133: «livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice. – Wirz, *Regesten.*

Lambert	1199
Anselme, chapelain	1235
Girold de La Roche	1251–1256
Louis	1265
Guillaume	1269
Jacques de Villeneuve, chanoine de Sion	1285
Pierre de Collombey[1]	1308
Raymond de Saint-Germain	1308–1341
Louis Borgesi	1344–1348
Jean Bartholomei[2]	1351–1357
Guillaume de Liddes[3]	1357–1379
Thomas Guersat[4]	1382–1407
Guillaume Maillardi	1412
Guillaume Bochu, curé	1412–1418
Aimé Rosset, curé	dès 1418
Mermet Rose[5], curé	1427–1432

Pierre Grancerii	1447–1455
Guillaume Bernardi d'Allinges[6], curé	1455–1463
Raymond Danielis	dès 1480
Jean Bouvier	avant 1493
Jean de Messa[7]	1494–1495
Louis de Chastonay, curé	1495–1511

[1]Autre charge v. Sala, 1259–1308. – [2]Autres charges v. Abbés, 1356–1376, Aigle, 1327–1354, et Sala, 1347. – [3]Autres charges v. Aigle, 1381–1385, Sala, 1357, et Saint-Michel de Tarentaise, 1368–1381. – [4]Autres charges v. Choëx, vers 1390–1402, et Saint-Michel de Tarentaise, 1402–1407. – [5]Autre charge v. Vétroz, 1427–1432. – [6]Autres charges v. Abbés, 1463–1496, Oron, entre 1458 et 1461, et Saint-Jacques de Saint-Maurice, 1460–1463. – [7]Autre charge v. Saint-Jacques de Saint-Maurice, 1493.

ORON

Situation: com. Oron-la-Ville, distr. d'Oron, VD. – *Diocèse:* Lausanne. – *Qualité:* maison. – *Epoque:* 1050–1671.

V. Histoire, partie III, chap. Propriétés de Saint-Maurice, n. 387–395.

Liste des tenanciers:

Sources: AAbSt-Maurice, Charles 1 et 2; Charléty, Nomina canonicorum; tir. 62/1/133: «livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice. – Mottaz 2, 376.

Lambert, obédiencier	1260
Guillaume	1283
Pierre de Villarzel	1292–1330
Guillaume de Chastonnay	1335–1345
Girard de Lutry	1345–1357
Girard Bernardi[1]	1361–1376
Antoine Medici	dès 1393
Pierre Fournier[2]	1426–1434
Nicolas Ogier	1436–1458
Guillaume Bernardi d'Allinges[3]	peut-être entre 1458 et 1462
Anselme Ogier	1462-1470
Amédée de Collombey[4]	XVI[e] s.
Maurice Buttoni[5]	1569
Pierre Carmentran	1604

[1]Autres charges v. Sala, jusqu'en 1361, et Villeneuve, 1375–1376. – [2]Autres charges v. Abbés, 1434–1438, et Choëx, vers 1402. – [3]Selon le «livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice, AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133, p. 41, l'abbé Guillaume Bernardi d'Allinges aurait détenu cette maison, à une date indéterminée, v. Abbés, 1463–1496, Ollon, 1455–1463, et Saint-Jacques de Saint-Maurice, 1460–1463. – [4]Autre charge v. Sala, 1534. – [5]Peut-être le même personnage, nommé Maurice Buttin, qui dirige Sala, 1559–1574.

SAINT-JACQUES DE SAINT-MAURICE

Situation: com. et distr. Saint-Maurice, VS. – *Diocèse:* Sion. – *Patron:* saint Jacques. – *Qualité:* hôpital. – *Epoque:* Xe s./avant 1179–XXe s.

V. Histoire, partie III, chap. Propriétés de Saint-Maurice, n. 282–289.

Liste des tenanciers:

Sources: AAbSt-Maurice, Charles 1 et 2; Charléty, Nomina canonicorum; tir. 62/1/133: «livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice. – Tamini/Délèze, 174s. – Wirz, *Regesten.*

Pierre	1217
Jean	1246
Nantelme	1246
Jacques Bochi	1250
Girold de Choëx[1]	1256–1266
Claude Franquetti	1303
Pierre d'Ayent	1318–1320
Hugues Taveli	1336
Nantelme Reynardi	1348
Antoine Bartholomei[2]	1381
Antoine de Cossonay	1413
Guillaume de Billens	1423
Candide Fabri	1431
Jean de Lullin[3]	1447
Barthélemy Bouvier[4]	jusqu'en 1458
Pierre Quiri	1458–1460
Guillaume Bernardi d'Allinges[5]	1460–1463
Guillaume Ursi[6]	1463–1493
Jean de Messa[7]	1493
Humbert de Carro	1497
Wilfrid de Castellario[8]	1498–1504
Jean de Castellario	1519–1526
Aimon de Boquis	1526–1535
Claude de Boquis	1535–1554
David de Boquis	1554–1557
Antoine Planchy	1557–1566
Pierre de Pratis	1566–1576
Pierre Pochon	1576–1586
Antoine Poralis	1586–1604
Maurice Barman	1604–1606
Claude Laurati (oncle)	1606–1618

Pierre Rey	1618–1628
Gaspard Bérody	1628–1646
Antoine Macognin	1646–1650
Claude Laurati (neveu)	1650–1657
Jean Exupère Greyloz	1657–1670
Chrétien Franc	1670–1675
Nicolas Bérody	1675–1686
Maurice Barman[9]	1686–1704
Louis Charléty senior	1704–1708
François Pittet	1708–1711
Louis Charléty junior	1711–1719
Gaspard de Bon	1719–1723
Gaspard Antoine Pinguin[10]	1723–1725
Jean Jos. Berrut	1725–1731
Jean Jos. Claret[11]	1732–1738
Charles Odet	1738–1748
Nicolas Jos. Bruchez	1748
Jean Georges Schiner	1748–1764
Charles de Camagnis	1761–1773
Georges Maurice Rey	1773–1782
Pierre Jos. Salzmann	1782–1818
Pierre Louis Barman	1818–1836
Dominique Avanthay[12]	1836–1858
Louis Luder	1858–1880
François Richon[13]	1880–1893
Louis Felley	1896–1900
Pierre Besse	1900–1918
Hyacinthe Rouiller	1918
Victor Blanc	1918–1924
Henri de Stockalper[14]	dès 1924

[1]Tamini/Délèze, 174, cite un certain Guillaume en 1262. – [2]Autre charge v. Villeneuve, 1378-1382. – [3]Autre charge v. Choëx, 1436–1446; une personne du même nom dirige Vétroz, 1470–1498. – [4]V. Abbés, 1458–1463. – [5]Autres charges v. Abbés, 1463–1496, Ollon, 1455–1463, et Oron, entre 1458 et 1462? – [6]Aussi prieur de Ripaille, devenu prieur de Lens, v. Grand-Saint-Bernard, Appendice, Prieurés, Lens, 1476–1496. – [7]Autre charge v. Ollon, 1494–1495. – [8]Autre charge v. Aigle, 1488–1505; 1505–1521. – [9]Autre charge v. Vétroz, 1684–1693. – [10]Un Gaspard Pinguin dirige Vétroz, 1728–1729; c'est peut-être le même. – [11]Autre charge v. Abbés, 1737–1764. – [12]Autre charge v. Vétroz, 1818–1836. – [13]Autre charge v. Abbés, Administrateur, 1858–1870. – [14]A cette liste il faut ajouter Melchior Capellani dont on célèbre l'anniversaire le 27 novembre, AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133, p. 57.

SALA

Situation: com. Ollon, distr. Aigle, VD. – *Diocèse:* Sion. – *Qualité:* maison. – *Epoque:* 1153/1168–1615.

V. Histoire, partie III, chap. Propriétés de Saint-Maurice, n. 323–329.

Fleury, Paul, *Une ancienne possession abbatiale, l'Abbaye de Salaz,* dans *ESM* 61, 1963, 54–64. – Isabel, François, *Notice sur l'abbaye rurale de Salaz (sous Autagne)*, dans *RHV* 38, 1930, 359–379.

Liste des tenanciers:

Sources: AAbSt-Maurice, Charles 1 et 2; Charléty, Nomina canonicorum; tir. 62/1/133: «livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice. – Isabel, *Notice*, 367–369.

Guillaume	1211
Jean	vers 1240
Pierre de Collombey[1]	1259–1308
Thomas de Bersatoribus[2]	1309–1319
Jean Bartholomei[3]	1347
Guillaume Vischardi	1353.
Girard Bernardi[4]	(entre 1353 et 1357); jusqu'en 1361
Guillaume de Liddes[5]	1357
Girard Bernardi[4]	jusqu'en 1361 (2), v. (entre 1353 et 1357)
Jean Dupont	1402–1413
Martin de La Tour de Saint-Maurice	1424
Nicod Ogier	1445–1471
Humbert de Carroz	1485
Rodolphe d'Illens	1503
Amédée de Collombey[6]	1534
Maurice Buttin[7]	1559–1574
Gagnaux	1569
Julius Am Biel	1577
Jean François Duplâtre	1579–1582
Antoine Bérodi	1597–1605
Jean Paris, notaire à Bex	1605–1607
Pierre Deladoey	1609
Jean Brian	1610
Jean Franc	vers 1611
Gabriel Molles	1613–1614
Georges Quartéry[8]	1615

[1]Autre charge v. Ollon, 1308. – [2]Autre charge v. Saint-Michel de Tarentaise, 1302–1345. – [3]Autres charges v. Abbés, 1356–1376, Aigle, 1327–1354, et Ollon, 1351–1357. – [4]Autres charges v. Oron, 1361–1376, et Villeneuve, 1375–1376. – [5]Autres charges v. Aigle, 1381–1385, Ollon, 1357–1379, et Saint-Michel de Tarentaise, 1368–1381. – [6]Autre charge v. Oron, XVI[e] s. – [7]Probablement le même personnage, nommé Maurice Buttoni, qui dirige Oron, 1569. – [8]Autre charge v. Abbés, 1618–1640; v. également Grand-Saint-Bernard, Appendice, Prieurés, Martigny, 1618. Dès 1615, ce domaine est amodié à des particuliers (Isabel, *Notice*, 371).

SEMUR-EN-AUXOIS

Situation: com. Semur-en-Auxois, arr. Montbard, dép. Côte-d'Or, F. – *Diocèse:* Autun. – *Patron:* saint Jean l'Évangéliste. – *Qualité:* prieuré. – *Epoque:* 1198–1675.

V. Histoire, partie III, chap. Propriétés de Saint-Maurice, n. 429–439.

Ledeuil, J., *Notice sur Semur-en-Auxois*, Semur 1884.

Liste des prieurs:

Sources: AAbSt-Maurice, Charles 1 et 2; Charléty, Nomina canonicorum; tir. 62/1/133: «livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice. – Ledeuil, *Notice sur Semur-en-Auxois*, 35.

Jacques	1219
Pierre Claverius	1220–1228
Pierre	1271
Raymond	jusqu'en 1287
Administré par l'abbé[1]	1287–1296
François	1296–1316
Jacques d'Illens	1325–1349
Amédée de Saint-Paul	1349–1365
Philippe de Salins	dès 1365
Guillaume Emard	1416–1419
Hugues Noyse	1423–1437
Guy Pertuiseti	jusqu'en 1457
Guy Rouillon	1457–1480
Sigismond Grauley	1501–1519
Jean Chardonnet	1519–1561
Jean-Pierre Maric	1561–1592
Jean Jossey	1592–1620
Jean Bouchard	1621–1628
André de Fontaine	1628–1657
Roger Brulard de Mussey	1657–1664
Simon Dorey[2]	1664–1675

[1]V. AbbSt-Maurice, Charles 2, p. 848 (58/1/3), 1287; v. Abbés, 1286–1292 n. 4. – [2]A cette liste, il faut ajouter un certain Ulrich dont on fête l'anniversaire le 3 mai, v. AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133, p. 25.

SAINT-MICHEL DE TARENTAISE

Situation: com. de Moûtiers ou de Moûtiers-Tarentaise, arr. Albertville, dép. Savoie, F. – *Diocèse:* Tarentaise. – *Patron:* saint Michel. – *Qualité:* prieuré. – *Epoque:* 1209–1428/1430.

V. Histoire, partie III, chap. Propriétés de Saint-Maurice, n. 411–418.

Million, (l'abbé), *Chronique du Mont-Saint-Michel, dit des Cordeliers, à Moutiers*, dans *Mémoires et documents de l'Académie de la Val d'Isère*, sér. Mémoires 1, 1876, 213–289.

Liste des prieurs:

Sources: AAbSt-Maurice, Charles 1 et 2; Charléty, Nomina canonicorum; tir. 62/1/133: «livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice. – Besson, *Mémoires*, 235. – Million, *Chronique du Mont-Saint-Michel*, 214–219.

Pierre	1209
Pierre Vicinus[1]	1211
Jacques	1220
Guillaume	1225
Jacques	vers 1240
P.	1245
Henri de Chillonay	1248
Pierre de Saint-Sigismond[2]	1266–1268
Nicolas de Bersatoribus[3]	1268–1282
Pierre	1285
Thomas de Bersatoribus[4]	1302–1345
Aimon Errardi de Mascot	1350
Othon de Monthey	vers 1355
Guillaume de Liddes[5]	1368–1381
Guillaume Albi[6]	1390
Thomas Guersat[7]	1402–1407

[1]Sans doute le même que le précédent. – [2]Autre charge v. Abbés, 1275–1286. – [3]Évêque d'Aoste (1283), v. Eubel 1, 117. – [4]Autre charge v. Sala, 1309–1319. – [5]Autres charges v. Aigle, 1381–1385, Ollon, 1357–1379, et Sala, 1357. – [6]Autres charges v. Aigle, 1378–1381, et Villeneuve 1382–1389. – [7]Autres charges v. Chöex, vers 1390–1402, et Ollon, 1382-1407. Il faut ajouter à cette liste un certain Amédée dont l'anniversaire se fête le 24 juin, un certain Jordan, fêté le 29 octobre, et Ulrich de Chastonay dont on rappelle le souvenir le 20 mai, v. AAbSt-Maurice, tir. 62/1/133, «livres des bienfaiteurs» de Saint-Maurice, p. 33, 53 et 28.

VÉROSSAZ

Situation: com. Vérossaz, distr. Saint-Maurice, VS. – *Diocèse:* Sion. – *Qualité:* maison. – *Epoque:* 1260–fin du XV[e] s.

V. Histoire, partie III, chap. Propriétés de Saint-Maurice, n. 290–292.

Liste des tenanciers:

Sources: AAbSt-Maurice, Charles 1 et 2; Charléty, Nomina canonicorum; tir. 62/1/133: «livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice.

Girard de Chastonay	1296–1309
Pierre de Frasciis[1]	1296–1305
Hugues Tavelli	1321–1343
Pierre Bernardi	1413–1435
Georges de Monthey	dès 1490

[1]Entre 1296 et 1305, il semble qu'il y ait eu simultanément deux recteurs de Vérossaz.

VÉTROZ

Situation: com. Vétroz, distr. Conthey, VS. – *Diocèse:* Sion. – *Patron:* sainte Marie-Madeleine (?). – *Qualité:* obédience (1210–1299), maison ou prieuré (1303–1515). - *Epoque:* 1210–1933.

V. Histoire, partie III, chap. Propriétés de Saint-Maurice, n. 245–255.

Liste des tenanciers:

Sources: AAbSt-Maurice, Charles 1 et 2; Charléty, Nomina canonicorum; tir. 62/1/133: «livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice. – Tamini/Délèze, 237s.

Amédée, obédiencier	1210–1240
Pierre, chapelain	1252
Rodolphe, curé	1261
Guillaume, curé	1277
Jean d'Erde, recteur[1]	1303–1341
Jacques de Compingio, prieur[2]	1341–1368
Jean de Lullin	1370
Nicolas d'Elvina, recteur	1375–1376
Aimon Albi, recteur	1387–1401
Guillaume de Vulliens, recteur	1413–1415
François Gerondi, amodiateur	1416–1417
Guillaume Gorardi	1417
Mermet Rose[3], recteur	1427–1432
Georges Multoris	1430–1433
Belinus Bauterey ou Pangereti	1430

Aimon Remondi, prêtre, amodiateur	1443
Jean de Lullin[4]	1470–1498
Philippe de Platea	1499
Jean Fabri, amodiateur	1515
Georges Theobaldi	1532
Michel Cavelli	1550
Jean Guiger	vers 1551
Pierre Delaloye	1558
Marc Rey	1590
Nicolas Burdin	1610–1615
Guillaume Quintin	1615–1617
Pierre Fornay	1617–1625
Jean Charvet	1625–1628
Jean-Baptiste Granges	1628–1629
François Quintet	1629–1634
François Rossetti	1634–1647
Jean des Combis	1647–1650
Balth. Majoris ou Vergères	1650–1660
Louis Byanquin	1660–1662
Jacques Cavise ou Cousin	1662–1663
U. Jost	1663–1665
Michel Ecoffier	1665–1667
Jean-Jacques Mutter	1667–1684
Maurice Barman[5]	1684–1693
Jean-Jacques Maradan	1693–1695
Pierre Blassin	1695–1696
Jean Georges Roth	1696–1712
Pierre Scipion Grept	1712–1714
Jean-Pierre Jos. Dufour	1714–1718
Germain Héritier	1718–1728
Gaspard Pinguin[6]	1728–1729
François Gasp. de Gady	1729–1730
Gaspard Pierre Germanier	1730–1737
Pierre Alexandre Ribordy	1737–1750
Joseph Maurice Gasser	1750–1755; 1756–1762
Jean Joseph Aubert	1755–1756
Joseph Maurice Gasser	1756–1762 (2), v. 1750–1755
Jos. Antoine Cocatrix[7]	1762–1785
Charles Cotter	1785–1786
Pierre François Jos. de Preux	1786–1795

Jean Baptiste Brautigam	1795–1806
François Grillet	1806–1808
Joseph Vannay	1808–1811
Eugène Gros	1811–1812
Jean-Pierre Riondet	1812–1813
Jean Nicolas Addy	1813–1818
Dominique Avanthay[8]	1818–1836
Jos. Ambroise Barman	1836–1849
Jos. François Paccolat	1849–1852
Pierre Didier Chervaz	1852–1874
Joseph Paccolat	1874–1889
François Deléglise	1889–1913
François Felley	1913–1919
Eugène Fournier	1919–1931
Alphonse Gay-Crosier[9]	1931–1933

[1]Tamini/Délèze, 237, signale un Pierre d'Erde, recteur de Vétroz en 1309. – [2]Ib., Jacques de Compingio est prieur dès 1330. – [3]Autre charge v. Ollon, 1427–1432. – [4]Une personne du même nom dirige Saint-Jaques de Saint-Maurice, 1447, et Choëx, 1436–1446. – [5]Autre charge v. Saint-Jacques de Saint-Maurice, 1686–1704. – [6]Un Gaspard Antoine Pinguin dirige Saint-Jacques de Saint-Maurice, 1723–1725; c'est peut-être le même. – [7]Autre charge v. Abbés, 1794–1795. – [8]Autre charge v. Saint-Jacques de Saint-Maurice, 1836–1858. – [9]Tamini/Délèze, 236, signale que le prieuré de Vétroz et la cure de Conthey ne forment dès la fin du Moyen Age qu'un seul bénéfice. Au Moyen Age, le saint Sacrement reposait à Vétroz, non à Plan-Conthey, v. aux ACValais, Jean Jodoc Quartéry, Caliopè. Libri secundi Vallesiae sacrae et profanae seu pantheon annotationum a Christo passo usque ad tempora Adriani III de Riedmatten, p. 253. En 1933, les deux cures sont complètement soumises au diocèse.

VILLENEUVE

Situation: com. Villeneuve, distr. Aigle, VD. – *Diocèse:* Lausanne. – *Patron:* Notre-Dame. – *Qualité:* hôpital. – *Epoque:* 1375–1528/1535.

V. Histoire, partie III, chap. Propriétés de Saint-Maurice, n. 372–376.

Liste des tenanciers:

Sources: AAbSt-Maurice, Charles 1 et 2; Charléty, Nomina canonicorum; tir. 62/1/133: «livre des bienfaiteurs» de Saint-Maurice. – ACVaud, Fonds Fd. – Wirz, *Regesten.*

Jean Gerbais, recteur	jusqu'en 1375
idem, recteur en titre	1375–1393
Girard Bernardi[1], administrateur	1375–1376

Jean Garreti[2], administrateur	1376–1378
Antoine Bartholomei[3], administrateur	1378–1382
Guillaume Albi[4], administrateur	1382–1389
Antoine Medici, administrateur	1389–1393
idem, recteur	1393–1402
Jean Reinodi[5], recteur	1402–1417
Guillaume Villien[6], recteur	1417–1428
Pierre Borgesi[7], recteur	dès 1428
Guillaume de Châtillon, recteur	1433
Jean de Bellegarde, recteur	1441–1463
Louis de Monthey[8], recteur	1463–1471
Pierre de Greyres, recteur	1471–1481
Charles de Seyssel[9],	
recteur commendataire	1481–1501
Jean de Albiaco, recteur commendataire	1515–1535

[1]Autres charges v. Oron, 1361–1376, et Sala, jusqu'en 1361. Après la cession de l'hôpital de Villeneuve à Saint-Maurice (en 1375), l'ancien recteur de cet établissement conserve sa charge sa vie durant jusqu'en 1393; les chanoines d'Agaune n'y sont qu'administrateurs. – [2]Autres charges v. Abbés, 1378–1410, et Aigle, 1364–1376. – [3]Autre charge v. Saint-Jacques de Saint-Maurice, 1381–. – [4]Autres charges v. Aigle, 1378–1381, et Saint-Michel de Tarentaise, 1390. – [5]Chanoine de Ripaille. – [6]V. Abbés, 1428-1434. – [7]Chanoine de Ripaille. – [8]V. Grand-Saint-Bernard, Appendice, Prieurés, Lausanne, 1462–1463. – [9]V. HS, Diocèses, Genève, Evêques (*HS* I/3, 110s.); Chanoines réguliers de St-Antoine-en-Viennois, Chambéry, Précepteurs généraux (*HS* IV/4, 55).

LES PRIEURÉS VALAISANS D'ABONDANCE (FRANCE)

LES PRIEURÉS VALAISANS D'ABONDANCE (FRANCE)

PAR PHILIPP KALBERMATTER
TRADUCTION: FRANÇOISE VANNOTTI

L'abbaye d'Abondance. La haute vallée d'Abondance[1] au sud-est d'Evian, tire son nom de l'abbaye qui en fut le centre durant plus de six siècles[1]. L'abbaye d'Abondance[2], fondée vers la fin du XIe s., a pour origine celle de Saint-Maurice d'Agaune qui possédait à l'époque toute la vallée. Les seigneurs de Féternes, d'Allinges, de Blonay et de Neuvecelle ont encouragé l'établissement d'un monastère autonome. En 1108, le prévôt Guy et les chanoines d'Agaune donnèrent l'église et la vallée au prieur Arluin d'Abondance. La filiale restait cependant unie à la maison-mère par les liens de «charité» (prières aux intentions réciproques) et une redevance symbolique d'une livre de cire[3].

Le «monasterium Beatae Mariae de Habundantia» fut élevé vers 1130–1140 au rang d'abbaye. Le premier abbé, Rodolphe[4], fit consigner par écrit, à l'intention des chanoines, la règle de saint Augustin; il en fit aussi rédiger un «résumé» plus accessible, que l'on attribue généralement au chanoine Ponce de Faucigny. Les abbés suivants étaient issus le plus souvent de la petite noblesse savoyarde. L'abbaye ne tarda pas à essaimer: Sixt 1144, fondé par le bienheureux Ponce, Entremont vers 1154, Les Grandvaux 1172 et Goailles 1202[5]. Ces dépendances se détacheront peu à peu de la maison-mère qui, par ailleurs, administra la plupart des paroisses du sommet de la vallée aux rives du lac Léman. Abondance possédait dans le diocèse de Genève bon nombre de bénéfices-cures (17 en 1443)[6], et l'abbé occupait, lors des synodes, le premier rang parmi les abbés réguliers. Aussi dans le diocèse de Sion quelques paroisses ou prieurés, dont nous donnerons un aperçu historique plus bas, dépendaient d'Abondance: Géronde avant 1233 déjà, la vallée de Lötschen (Kippel) dès 1233, Niedergesteln à partir de 1248 environ, Val d'Illiez dès 1331.

Aussi loin que nous puissions remonter dans le temps, nous trouvons l'abbaye en possession des principaux droits seigneuriaux, sous le contrôle (ou avouerie) des seigneurs de Féternes auxquels succédèrent bientôt les comtes de Savoie. Le métral de l'abbaye exerçait la police. Pourtant, les hommes de la vallée bénéficiaient de franchises étendues, ce qui devait engendrer plusieurs procès. En 1536, lors de l'occupation du Chablais par les Valaisans, tant l'abbaye que les habitants de la vallée se firent confirmer leurs anciens droits par les nouveaux seigneurs.

L'abbaye détenait nombre de biens et de droits dans le Chablais, à Vacheresse, Evian, Monthey, Saint-Gingolph, entre autres. Jusqu'à une époque récente, l'activité de la vallée était tournée vers l'élevage mais restait assez diversifiée (culture de l'orge et de l'avoine). La vente du bétail et des produits laitiers se faisait dans une large mesure sur les marchés de Monthey et de Saint-Maurice en Valais. L'abbaye elle-même possédait son propre troupeau qui – d'après le «Code de la table» de 1458 – comptait 130 animaux.

Guillaume de Lugrin est le dernier des abbés conventuels[7]. En 1433, François de Crest inaugure la liste des abbés commendataires, très mondains, de plus en plus éloignés des affaires de la vallée d'Abondance. Plus grave encore était l'assoupissement spirituel et le relâchement des mœurs monacales. A la suite d'un bref pontifical de Paul V du 28. 9. 1606, saint François de Sales, soutenu par l'abbé Vespasien Aïazza, fit déloger les huit chanoines augustins. Il installa à leur place des moines de la congrégation des feuillants[8] auxquels leur règle interdisait, en principe, la charge d'âmes. Ainsi, en décembre 1607, l'abbé Aïazza, représenté par le chanoine Jean Moccand, céda à l'évêque de Sion tous les droits qu'il possédait sur des paroisses en Valais (Val d'Illiez, vallée de Lötschen, Niedergesteln), moyennant la somme de 1200 florins. La cession fut confirmée en 1608 par l'évêque de Genève. La réforme n'eut pas de succès durable: les abbés paraissaient de moins en moins dans la vallée d'Abondance et les moines s'y faisaient une réputation de laisser-aller. En 1760, l'évêque de Genève, Joseph Nicolas Deschamps, voulut faire place nette et l'année suivante, par bulle de Clément XIII, le 9. 5. 1761, l'abbaye fut supprimée. La plupart de ses biens furent dévolus à la sainte Maison de Thonon. Les bâtiments vacants, vendus en 1795 comme bien national, aboutirent en 1836 entre des mains privées et servirent de logement familial. Vers 1880 on y installa encore la maison d'école et la justice de paix. L'église d'Abondance, église conventuelle et paroissiale à la fois, date du XIIIe s.; elle n'a jamais cessé d'être transformée. On remarque une disproportion entre le vaste chœur hémicirculaire et la nef étriquée. Les fresques (du XVe s.?), restaurées au début du XXe s. et à partir de 1959, sont justement célèbres; un tiers des quelque 25 tableaux a disparu, un autre tiers est assez bien conservé. Le cloître a été construit entre 1331 et 1354 par l'abbé Jean III. Les bâtiments conventuels conservent dans leurs structures l'essentiel du plan de l'ancienne abbaye. Le monastère a été plusieurs fois victime d'incendies (en 1447, 1636, 1728); il est classé monument national et l'Etat a acheté le cloître.

[1]Com. et ct. d'Abondance, arr. Thonon-les-Bains, dép. Haute-Savoie F. – [2]On trouve un aperçu historique sur Abondance dans Mariotte, *Le canton d'Abondance*, 185–200. – [3]AAbSt-Maurice, Inventaire Charles 2, p. 793 (55/1/1): relations entre St-Maurice et Abondance. – [4]V. supra, art. St-Maurice, Abbés, Rodulphus, 1153–1168. – [5]Sixt: ct. Samoëns, arr. Bonneville, dép. Haute-Savoie F; Entremont: ct. Bonneville, arr. Bonneville, dép. Haute-Savoie F; Les Grandvaux: ct. St-Laurent, arr. St-Claude, dép. Jura F; Goailles: ct. et com. Salins, arr. Lons-le-Saunier, dép. Jura F. – [6]V. HS, Chanoines réguliers de St-Augustin (Valais excepté), articles Nyon, Presinge. – [7]Piccard, *L'abbaye d'Abondance*, 40–65 donne une liste exhaustive des abbés avec des biographies. – [8]*HS* III/3, 49; *DIP* 4, 1977, 93s; *Lexikon für Theologie und Kirche* 3, Freiburg i.B. 1995, 1268.

Bibliographie:

Charvet, Léon, *Recherches sur l'abbaye d'Abondance*, Lyon 1863.

Deonna, Waldemar et Ernest Renard, *L'abbaye d'Abondance en Haute-Savoie*, Genève 1912.

DHGE 1, 1912, col. 144-153, art. *Abondance (abbaye d')*, par J. Garin.

Gardet, Clément, *Notes sur les fresques d'Abondance et de Vulmix*, dans *Revue savoisienne* 116, 1976, 107–124.

Mariotte, Jean-Yves, *Le canton d'Abondance*, dans *Histoire des communes savoyardes, Haute-Savoie* 1, éd. par Henri Baud et Jean-Yves Mariotte, Roanne 1980, 185–210.

Mercier, Jacques, *L'abbaye et la vallée d'Abondance*, Annecy 1885 (Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne 8).

Necrologium monasterii beatae Mariae de Abundantia..., dans *HPM Scriptores* 3, 1848, 321–434; cité *Necrologium d'Abondance.*

Oursel, Raymond, *L'abbatiale d'Abondance en Chablais. Notes archéologiques (avec 6 plans)*, dans *Vallesia* 9, 1954, 183–194.

Piccard, Louis-Etienne, *L'abbaye d'Abondance et la vallée du même nom*, dans *Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne* 18, 1904, 1–184 (texte), et 19, 1905, 1–146 (documents).

GÉRONDE

Situation: com. de Sierre VS. – *Diocèse:* Sion. – *Patron:* saint Martin jusque vers 1430, puis la Vierge Marie. – *Qualité:* prieuré-cure. – *Epoque:* avant 1233–1331.

Histoire: L'église de Géronde avec un bâtiment dit «le prieuré» date peut-être du XI[e] s. et fut construite sur les ruines de l'ancienne église du V/VI[e] s. Géronde était alors le centre paroissial de Sierre[1]. Un prieur de Géronde ainsi que l'église Saint-Martin sont mentionnés en 1233[2]; il est question d'un cimetière en 1330[3]. Un document de 1331 nous en apprend davantage sur le prieuré: le 15 janvier, l'abbé Jean d'Abondance, représenté par le chanoine Nicolas Albi, son procureur, abandonne à l'évêque de Sion, Aymon de la Tour, «ecclesiam parrochialem seu

prioratum de Gerunda» avec tous ses droits. En échange, il reçoit «ecclesiam et jura ecclesiae de Yllies» qui sera «regularis» comme celle de Géronde précédemment. Et comme auparavant à Géronde, l'abbé nomme à Illiez un prieur qui y réside, avec un confrère, «sub regulari habitu»[4]. Le nécrologe de l'abbaye d'Abondance nous livre, outre les noms de plusieurs prieurs, également des noms de chanoines, convers et même converses[5]. A Géronde, l'évêque de Sion fonda une chartreuse (1331–1349)[6].

[1]Dubuis/Lugon 3, dans *Vallesia* 50, 1995, 49–52. – [2]Gremaud 1, 307 n° 390. – [3]Gremaud 3, 575 n° 1591. – [4]Gremaud 4, 2–8 n° 1622. – [5]*Necrologium d'Abondance*, passim. – [6]Sur l'histoire de Géronde v. *HS* VI, 1137–1169.

Liste des prieurs:

Source: Archives de la Bourgeoisie de Sierre, Pg 17, 20, 22 (G. de Vetes). – Tamini/Délèze, 312.

Rodolphe	1233
Etienne	1271
Guillaume d'Ollon	1286
Raymond de Cervent	1310
Guillaume de Vetes[1]	1317, 1326, 1329

Le *Necrologium d'Abondance* cite comme prieurs de Géronde: Thomas (16. 1.), Iohannes (26. 3.), Petrus (10. 4.), Stephanus (17. 6.), Iohannes (19. 8.), Heimarius (29. 8.).

[1]Autre charge v. Val d'Illiez, 1345, 1347, 1349.

KIPPEL

Situation: com de Kippel VS. – *Diocèse:* Sion. – *Patron:* saint Martin. – *Qualité:* prieuré-cure. – *Epoque:* 1233–1607.

Histoire: Aux XIIIe et XIVe siècles, la vallée de Lötschen avec Niedergesteln (Bas-Châtillon) appartenait aux barons de la Tour et devint, à partir de 1426/1430, une région soumise aux cinq dizains du Haut-Valais jusqu'en 1790, date de son rachat. De la paroisse de la vallée, dont l'église se trouvait à Kippel, se détachèrent: la paroisse de Blatten en 1898, ainsi que les rectorats paroissiaux de Wiler et de Ferden en 1956[1]. La fondation du prieuré se fit à Géronde en 1233 lorsque le seigneur de Lötschen, alors Gérold de la Tour, «dedit et concessit ... Deo et beate Marie et ecclesie Habundantine et servitoribus eius ecclesiam de Lyehc»[2]. Les prieurs de l'époque firent à plusieurs reprises reconnaissance de leur statut de dépendance vis-à-vis d'Abondance[3]. Selon un accord conclu avec l'évêque Jean Jordan en 1563, les gens de la vallée

étaient autorisés, en cas de vacance du siège, à choisir eux-mêmes un prieur et à le présenter à l'abbé pour confirmation et à l'évêque pour investiture[4]. Jusqu'au XVe s., les prieurs étaient souvent des chanoines d'Abondance; par la suite, ils furent pour partie originaires du pays, pour partie originaires de Suisse centrale. L'église remonte au XIIe s.[5]; elle fut remplacée par une nouvelle construction en 1555/1556 et encore en 1739/1740. L'évêque Adrien II de Riedmatten racheta les droits du monastère sur la paroisse en 1607[6].

[1]Pour l'histoire, v. Hans Bloetzer, *Lötschen und sein Prior,* Winterthur s. d. [1964], 17–44 (vallée) et 45–107 (prieuré). – [2]Gremaud 1, 306s. n° 390. Le patron est indiqué pour la première fois en 1434, v. Eugen Gruber, *Die Stiftungsheiligen der Diözese Sitten im Mittelalter,* Diss. Freiburg i. Ue. 1932, 32. – [3]Par Nicolas Brugii en 1377 et par Jean Geisser en 1484, ainsi qu'il ressort des actes d'un procès au XVIIIe s.; v. AParKippel, D 63. – [4]Ib., D 21. – [5]Dubuis/Lugon 3, dans *Vallesia* 50, 1995, 61s. – [6]AParKippel, D 28.

Liste des prieurs:

Sources: Ferdinand Schmid et Josef Lauber, *Verzeichnis von Priestern aus dem deutschen Wallis,* dans *BWG* 1, a. 4, 1892 – 7, a. 4, 1934. – Bloetzer (supra n. 1), 1964, 46–61.

Nikolaus	1254
Johannes de Walleren	1355
Nikolaus Brugii	1377
Jakob Molitor	1434
Peter Schwick[1]	1438–1453
Peter Hilari	1479
Johann Geisser (Kaiser)	1484–1526
Peter Hertin[2]	1492–1503
N. Zinkenberger	1526–1538
Johann Faber	1555
Anton Matthias	1561
Johann Imthossen	1562–1563
Leo Jodocus	1569–1570
Urs Reinhart	1572–1592
Oswald Benteli	1592–1602
Werner Huwiler	1604–1605
Matthias Barmettler	1605–1607

Le *Necrologium d'Abondance* cite comme prieurs de Lötschen (Licht, Liec, Lieze, Lyhec): frater Iohannes (2. 5.), Petrus (3. 6.), Ludovicus (9. 8.), Iohannes (8. 9.), Cono (25. 9.).

[1]Autre charge v. Niedergesteln, 1461–1470. – [2]Figure dans les livres de paroisse comme prieur et bénéficier; en fait, il était uniquement bénéficier.

NIEDERGESTELN (BAS-CHÂTILLON)

Situation: com. de Niedergesteln VS. – *Diocèse:* Sion. – *Patron:* Notre-Dame (du Mont-Carmel). – *Qualité:* prieuré-cure. – *Epoque:* avant 1248–1607.

Histoire: Niedergesteln était, aux XIIIe et XIVe siècles, siège et châtellenie des barons de la Tour. Après leur bannissement en 1375 et la destruction du château fortifié en 1384, la commune constitua, à partir de 1426/1430 et jusqu'en 1790, une partie de la châtellenie de Lötschen-Niedergesteln sous la domination des cinq dizains du Haut-Valais. La paroisse comprenait aussi Eischoll (jusqu'en 1766), Steg et Hohtenn (jusqu'en 1913)[1]. Les circonstances de la fondation du prieuré ne sont pas connues; il est vraisemblablement dû, comme Lötschen, à Gérold de la Tour. Un bref d'Innocent IV daté du 19. 10. 1248 à Lyon, mentionne un prieur de Niedergesteln[2]. En 1282, il est question de la «parrochia de Castellione» lorsqu'une dîme est donnée en gage au chapitre de Sion[3]. Une église existait peut-être dès le XIIe s.[4], mais elle n'est pas attestée avant 1342, lorsque Marquard de Thora prête hommage au baron Pierre de la Tour «in cimiterio ecclesie beate Marie Virginis»[5]. On peut se faire une idée de l'église d'après l'acte de visite de l'évêque Mathieu Schiner (1509); elle fut complètement remaniée en 1834/1835. La première cure est mentionnée dès 1384[6], la construction du bâtiment actuel remontant à 1571/1735. Jusqu'au XVe s. les prieurs sont plutôt des chanoines, par la suite des prêtres séculiers, que l'abbé d'Abondance nommait. De même, en 1446, c'est l'abbé qui confirme la fondation de l'autel Saint-Nicolas dans l'église paroissiale, l'année précédente[7]. Depuis la première moitié du XIVe s. et jusqu'en 1798, le prieur possédait la petite châtellenie de Giesch où il nommait, le cas échéant, un châtelain[8]. La séparation d'avec Abondance intervint en 1607, lorsque l'abbé Vespasien Aïazza abandonna à l'évêque de Sion, Adrien II de Riedmatten, ses droits sur Niedergesteln. L'évêque de Genève-Annecy, François de Sales, approuva la vente en 1608[9].

[1]Johann Siegen, *Gemeinde und Priorat Niedergesteln,* dans *BWG* 13, 1964, 439–493. – [2] *Urkundenbuch der Stadt und Landschaft Zürich* 2, Zürich 1890, 222: «priorem de Castellione Sedunensis diocesis». – [3]Gremaud 2, 304 n° 904. – [4]Dubuis/Lugon 3, dans *Vallesia* 50, 1995, 101s. – [5]Gremaud 4, 330s. n° 1836. – [6]AParNiedergesteln, D 1. – [7]Ib., D 2. – [8]Siegen (supra n. 1), 477. – [9]AParNiedergesteln, D II 58.

Liste des prieurs:

Sources: Ferdinand Schmid et Josef Lauber, *Verzeichnis von Priestern aus dem deutschen Wallis,* dans *BWG* 1, a. 4, 1892 – 7, a. 4, 1934. – Siegen (supra n. 1), 1964, 480s.

P.	1250
Jacobus	1307–1309
Johannes de Montheys	1340–1347
Johannes de Sempach	1365
Nikolaus	1379–1399 (ou 1419?)
Johannes Gertschen[1]	1419–1434
Georg Ambort	1437–1460
Peter Schwick[2]	1461–1470
Peter de Sella (Vomsattel)	1476–1480
Petrus (le même?)	1481
Heinrich Tuffezer	1501
Johann Schram	1507
Peter Witschard	1509–1517
Johann Sinfrey (Schinfrid)	1546–1556
Rudolf Kalbermatter	1566–1568
Nikolaus Uff der Stegen (super gradibus)	1569–1578
Johann Syber	1582–1583 (1)
Johann Gruber	1587
Johann Syber	1590 (2); v. 1582–1583

Le *Necrologium d'Abondance* cite comme prieurs de Niedergesteln: Iohannes de Montheys (18. 5.), Martinus (26. 5.), Petrus Sinch [Schwick?] (1. 6.), Iohannes Brola (6. 6.), Amedeus (8. 8.), Thiebaldus (14. 8.), Uldricus (18. 10.), Willelmus (10. 12.), Franciscus Bavosi (12. 12.).

[1] *Armorial valaisan,* 301, cite Johann zer Zuben comme prieur en 1428. – [2] Autre charge v. Kippel, 1438–1453.

VAL-D'ILLIEZ

Situation: com. de Val d'Illiez VS. – *Diocèse:* Sion. – *Patron:* saint Maurice. – *Qualité:* prieuré-cure. – *Epoque:* 1331–1607.

Histoire: L'abbaye de St-Maurice reçut en 1017, du comte Rodolphe III de Bourgogne, les territoires entre Martigny et le Léman comprenant la vallée d'Illiez. Celle-ci forma d'abord une métralie que les ducs de Savoie élevèrent au rang de châtellenie. En 1536 Illiez fut compris dans le gouvernement – puis, à partir de 1798, dans le district de Monthey. Val d'Illiez est une paroisse depuis le XIII[e] s[1]. L'église (du XII[e] s.?) dédiée à saint Maurice[2] fut remplacée par une nouvelle construction en 1434 et en 1686/1687. Un vicariat existe de façon continue depuis 1681. Champéry se détacha de la paroisse-mère et devint rectorat en 1725, et paroisse en 1854. Comme l'évêque de Sion, Aymon de la Tour, désirait introduire les chartreux en Valais, il obtint en 1331 de l'abbaye

d'Abondance la cession du prieuré de Géronde; en échange il donna la paroisse d'Illiez[3]. L'abbé obtint le droit de nommer un religieux comme prieur, un autre comme vicaire ou chapelain; mais la juridiction devait appartenir, comme avant, à l'ordinaire du lieu. Vu que le bénéfice de Géronde rapportait 20 écus de plus que celui d'Illiez, un accord intervint en 1396: l'évêque de Sion accorda au prieur diverses rentes dans le dizain de Sierre. En 1538, le nouvel abbé d'Abondance, Claude de Blonay, vendit à l'évêque de Sion tous les droits de son prieuré sur Sierre[4]. La plupart des prieurs étaient des chanoines d'Abondance. En 1607, l'évêque de Sion, Adrien de Riedmatten, racheta le prieuré d'Illiez à l'abbé Vespasien Aïazza.

[1]Jean-Emile Tamini et Pierre Délèze, *Essai d'histoire de la Vallée d'Illiez,* St-Maurice 1924, 297–365; Dubuis/Lugon 3, dans *Vallesia* 50, 1995, 170–172. – [2]Le patron n'est pas mentionné avant 1445; v. Eugen Gruber, *Die Stiftungsheiligen der Diözese Sitten im Mittelalter,* Diss. Freiburg i. Ue. 1932, 47. – [3]Gremaud 4, 2–8, n° 1622. – [4]Actes de 1396 et 1538; v. Tamini/Délèze, *Essai* (supra n. 1), 303s.

Liste des prieurs:

Sources: Archives de la Bourgeoisie de Sierre, Pg 61, 69, 74 (G. de Vetes). – Tamini/Délèze, *Essai* (supra n. 1), 1924, 311–313. – *Armorial valaisan,* 1946.

Guillaume de Vetes[1]	1345, 1347, 1349
Guillaume de Cervent	1364
Guillaume de Trient	1365
Guillaume du Pas	1380
Pierre du Vernet	1389–1390
Pierre de Fillinges	1392
Jacques de Leysire	1421–1426
François de Jutigninges	1426–1460
Pierre de Jutigninges[2]	1460–1485
Nicod de St-Jeoire[3]	1498–1525(?)
Jean Leydier	1525–1527
Claude de Blonay	1528–1538
Pierre de Fillinges	1550
Claude Luysodi	1563–1581
Claude de Nant	1581
Antoine Mariétan	1589
Louis Sylvestri	1601–1612

Le *Necrologium d'Abondance* donne comme prieurs d'Illiez: Willelmus de Passu (20. 2.), Franciscus de Iutigningio (24. 4.), Nicodus de S. Iorio (9. 5 et 6. 12.), frater Aymo (26. 8.), Iacobus Leysier (5. 10 et 8. 11.).

[1]Autre charge v. Géronde, 1317, 1326, 1329. – [2]*L'Armorial valaisan,* 138 donne ici Benoît de Jutigninges, prieur d'Illiez et curé de Vouvry 1482–1508. – [3]Mort en 1521 selon *Revue savoisienne* 72, 1931, 223.

INDEX

PAR VERONIKA FELLER-VEST ET GREGOR ZENHÄUSERN

Cet index contient les noms de personnes et de lieux. Les papes, les empereurs et les rois sont cités sous leur nom pontifical, impérial ou royal. Les personnages ayant vécu avant 1450 figurent également sous leur prénom. Les femmes apparaissent aussi sous leur nom de jeune fille.

Les noms de lieux suisses sont suivis de l'abréviation du canton; les noms de lieux étrangers, des initiales du pays; pour ce qui est de la France et de l'Italie, le département, respectivement la province, sont en outre précisés. Les noms de lieux commençant par Saint/San/Sankt sont classés au début de la lettre S.

Il est fait usage des initiales CRSA pour désigner les Chanoines réguliers de Saint-Augustin, GSB pour le Grand-Saint-Bernard, et SM pour Saint-Maurice.

A. (1152) 155[2]
A., Armod, Armand (1237), prévôt GSB *161*
Abbet, Joseph, abbé SM, évêque de Béthléem *474s.*
– Jules-Maurice, évêque de Sion 473s.
Abbeville (Somme F) 319, 324
Abondance (Haute-Savoie F)
– abbaye Notre-Dame CRSA 9–12, 64, 69, 181, 293, 296, 310, 331, 367[63], 425[6], 426, 427[3], 428, 429[20], 430[2, 14], 430, 431[2, 11], 432, 434, 455[2], 456, 466, *497–499*, 500–502, 504
– – abbés v. Blonay, Bourcard, Rodulphus
– congrégation des feuillants 498
– vallée 293, 426, 497
Abteus v. Altheus
Acey (Jura F), abbaye cistercienne 38, 230
Achivus (520), abbé SM 283s., *407*
Adalongus (premier quart du IX[e] s.), abbé SM, évêque de Sion 287, 341[50], 343[26], 411, *415*, 416[2, 4]
Adam, famille 215
– François-Nestor, prieur, prévôt GSB, évêque de Sion *215–217*, 218, *260*
Addy, Anne-Marie 208
– Jean Nicolas, tenancier 493
– Marie-Ursule 206
Adélaïde (999), impératrice 298, 420
Adélaïde (930) 418
Adélize v. Louvain
Ado († 875), archevêque de Vienne 341[48], 412[2], 413[6]
Adrien I[er], pape 414
Adrien IV, pape 108[100], 252
Adrien VI, pape 449[8]
Aent v. Ayent
Agathopolis (Macédonie), évêque titulaire 476
Agaune/Agaunum v. St-Maurice d'Agaune
– synode/concile 282, 296
Agnès v. Granges
Agnès (de Faucigny), épouse de Pierre II, comte de Savoie 236

Agnozzi, Giovanni Battista, visiteur apostolique 472
Agobertus (avant 715/716), abbé SM *410*
Agricola (565), évêque d'Octodurus/Sion 285, 408
Aïazza, Vespasien, abbé d'Abondance 498, 502, 504
Aigle VD 166, 170, 314, 316, 323, 325, 334, 336, 360[339], 366[487], 428[10], 428, 433, 449[14]
– CRSA, prieuré SM 314, 440s., *481s.*
– mandement (gouvernement, gouverneur) 71, 250, 324s., 327, 448
– Saint-Pierre, bénéfice GSB 34, 71, 223, *247*
Aigle, famille d' 158, 351[140]
– v. aussi Guy (d'Aigle)
Aigueblanche (Savoie F) 317
Aillon, Guillaume d', prieur *261*
Ailwin, Jean 159
Aimé v. Rosseti
Aimo, Aimon v. Albi, Blonay, Errardi, Remondi, Saillon, Savoie; v. aussi Aymo
Aimo (1049/1050), abbé SM, évêque de Sion 293, 295, *423s.*
Aimon (1202), sacristain SM 434[2]
Aimo (Aymo) (1204), abbé SM 311, *433s.*
Aimonius v. Heyminus
Ainay (com. Lyon, Rhône F), bénédictins 309, 314, 360[342], 452
Aix-la-Chapelle (Rhénanie-du-Nord-Westphalie D) 291
– concile 816
– règle 31
Aix-les-Bains (Savoie F) 430
Albard, Antoine d', archidiacre d'Aoste 188
Alberich v. Mâcon
Albert v. Blessens, Zuidelberg
Albert (1255), procureur, chanoine GSB 109[111], 162
Albi, Aimon, tenancier 350[126], *491*
– Guillaume, prieur, recteur *482, 490, 494*
– Jean tenancier *483*
– Nicolas, chanoine 499
– v. aussi Blanc
Albiaco, Jean de, recteur *494*
Albinziano, Guillaume de, prieur 482
– Hugues de, prieur 482
Alciati, Ardizzone 41
Aldgate v. Londres
Aldiud (X[e] s.), concubine du roi Conrad 419[4], 420
Aleman, Louis, cardinal 177, 179
Alexandre III, pape 31, 33, 36, 44, 110[117, 124], 111[134], 112[149], 157, 226–235, 237–250, 252–254, 256, 258, 260s., 265s., 268, 270, 273–275, 277, 320s., 357[265], 358[276, 277, 293], 363[411, 420], 366[484], 428, 430s.
Alexandre IV, pape 51, 112[151], 319–321, 352[165], 357[270, 273], 358[284, 290], 359[298, 319], 436
Alexandre VI, pape 247, 447
Alexandre VII, pape 459
Alexia v. Montricher
Alger, diocèse 336
Algérie 336
Allaman (Haute-Savoie F), seigneurie 80
Allein (Valle d'Aosta I) 195
Allemagne (Allemands) 55, 80, 90, 109[111], 162, 307, 344[53], 354[189], 384
– v. aussi Empire allemand
Allesse (Dorénaz VS) 312
Allèves, Gabriel d', prieur *276*
Allinges, seigneurs d' 312, 426, 497
– Antoine d', marguillier, 351[142], 447[5]
– Antoine d', prieur *482*
– Henri, d', 160
– Jacquemet d', donzel 167
– Louis d', chanoine de Lausanne, Lyon et Sion 123[430]
– v. aussi Bernardi d'Allinges
Alpes 27, 29, 36, 78, 83, 91, 94, 112[141], 207, 215[18], 289
Alsace F 32, 230, 307
Alta Villario, Amédée de, recteur *265*
Altheus (Abteus) (786/788), abbé SM, évêque de Sion 287, 341[50], 343[26], 411, *414–415*
Amatus (VII[e] s.), abbé de Remiremont 286
Am Biel, Julius, tenancier 488
Amblard (978), archevêque de Lyon 419[4]

Ambléon, seigneur de v. Duplâtre, Alexandre
Ambort, Georg, prieur *503*
Ambrosius (516), abbé SM 283s., *407*
Ambrosius (580), abbé SM *409*
Ambühl (Ambuel), François-Frédéric, évêque de Sion 205s., 467
Amé, saint 299
Amédée, Amedeus v. Alta Villario, Ayent, Evian, Genève, Saint-Paul, Saint-Prex, Savoie
Amédée (1145), évêque de Lausanne 32, 106[51], 303, 312, 428[10]
Amédée (1161/2), évêque de Sion 44, 156, 313, 429[11]
Amédée (1210–40), tenancier *491*
Amédée (1230), prieur *275*
Amédée, Amedeus (1234), recteur 107[74], 271, *272*
Amédée (24.6.), prieur *490*[6]
Amedeus (8.8.), prieur *503*
Ameraldus, Amerardus, Aimerard v. Emeradus
Amiens (Somme F), évêque v. Grange
Amizo (983), chanoine SM, évêque de Sion 343[26]
Amoudruz, Marie 479
Ancilie v. Lenzbourg
Andernach (Rhénanie-Palatinat D) 39
André v. Thonnay
André (1508), (prieur-)curé *255*
André, saint 37, 40, 50, 160, 237, 244s., 251, 351[145]
André, Guillaume, prieur *482*
– Melchior, prieur 193, *267, 269*
Angers (Maine-et-Loire F) 354[189]
– chanoine honoraire 472, 478
Angleterre (Anglais) 11, 37, 43, 47, 57, 60, 90, 108[95], 159s., 167
– cour, couronne, souverain 37, 61, 167, 173
– – échiquier 51
– reine v. Eléonore (de Provence)
– rois v. Edouard, Henri, Jean, Richard
Aniane v. Benoît
Annaghdown (Irlande), évêque v. Brunaud
Anne v. Lusignan
Anne, sainte 184
Annecy (Haute-Savoie F) 79, 164, 197, 430[9], 476
– chanoine honoraire 476, 478
– Notre-Dame-de-Liesse, collégiale 183
Anno (1070), archevêque de Cologne 298, 345[1]
Anselme (983), évêque d'Aoste, prévôt SM 420, 421[11, 16], 422
Anselme (X[e] s.), comte 420
Anselme (1072), prévôt SM 424
Anselme (1138), chantre SM 515[90]
Anselme (1142), sacristain SM 348[55]
Anselme (1233), sous-sacristain SM 348[55]
Anselme (1235), tenancier *484*
Anselme (1250) (dit Tacol) 161
Anselmus (967–983), chantre SM 343[35]
Antagnes (Ollon VD) 314
Antême (Champéry VS) 315
Antoine v. Bartholomei, Challant, Challeti, Cossonay, Lambert, La Tour, Longuecombe, Medici
Antoine, saint 52, 177, 351[145]
Anzeindaz (Bex VD) 315
Aoste, duché 79
– Conseil 192, 197
Aoste, Val d', (Valdôtains) 27, 39s., 42, 52, 55, 58, 73s., 76, 80, 193, 196s., 215s., 226, 284, 306, 317, 324
Aoste (Valle d'Aosta I), ville 39s., 42, 48, 58, 62, 83, 86, 94, 132, 134, 156, 160, 167, 168[2], 187–190, 192, 195, 214, 292, 354[189]
– Barnabites, collège 206, 209
– Bibian, ferme GSB 55, 58, 72, 184, 185[18], 188s., 223, *225*
– cathédrale 156, 167s., 189, 191s., 195s.
– – canonicat et prébende GSB 51, 67, 168, 186–188, 194, 196, 223, *226*
– chapitre cathédral (chanoine[s]) 30, 51, 104[34], 156s., 167, 194, 226
– diocèse (église, évêché, évêque, juridiction) 39, 43, 46, 57, 75s., 85, 110[117], 113[181, 182], 134, 156s., 167, 186, 189, 194, 199, *225–229*, 293, 310

– – archidiacres v. Albard, Bernard, Rebitel
– – évêques v. Anselme, Bersatoribus, Bobba, Boniface, Burchardus, Duc, Ferrandin, Jans, Lambert de Soirier, Prez, Walbert
– – official, officialité 176[18], 197; v. aussi Rebitel
– – vicaire général v. Rebitel
– Institut agricole régional v. infra Montfleury
– Marchévaudan, Marché-Vaudan, CRSA, hôpital GSB 42, 85, 195, 223, *226*, 451
– Moncenis, ferme GSB 97, 212, 226
– Montfleury, CRSA, prieuré conventuel, ferme, puis Institut agricole régional soit école pratique d'agriculture GSB 97, 100, 216, 223, *226*
– ordre mauricien (hôpital/léproserie, commanderie) 85, 133
– Prince-de-Naples, lycée 216
– Rumeyran, CRSA, hôpital GSB 80, 194, 224, *227*
– Saint-Anselme, collège 216
– Saint-Bénin, monastère bénédictin puis CRSA, prieuré GSB, puis collège ducal 39, 57s., 69, 76, 122[390], 134, 159, 164, 167, 176[3], 189, 192, 223, *226*
– Sainte-Catherine, chanoinesses régulières 191
– Saint-Jacquême, CRSA, prieuré puis séminaire/collège GSB, puis séminaire diocésain (Grand Séminaire) 39, 57, 67, 76, 78–80, 83, 85, 105[49], 122[390], 125[483], 132, 134, 186s., 189, 191, 196–200, 200[4], 201–204, 224, *226–227*, 228
– Saint-Jean, paroisse 194
– Saint-Laurent, paroisse 187
– Saint-Martin-de-Corléans, bénéfice GSB 97s., 218, 224, *227*
– Saint-Pierre-et-Saint-Ours, collégiale (chanoine[s]) 30, 40, 104[33, 34], 120[337], 155, 162, 188, 238, 432
– visitandines 195
Aoste, vicomtes, famille des 106[52]
– Boso 39, 156, 225
Apôtres, douze, saints, 246
Appenzell IR 125[473]
Appoigny (Yonne F), CRSA, maison-Dieu/hôpital GSB 38, 109[103], 159, 161, 224, 240, *246*, 247
Aquabella v. Bellaigue
«Aquae», (non localisé, diocèse de Grenoble) 123[430]
Aquin, Thomas d', saint 78
Arbiaco, Claude de, vicaire général GSB 186
– Janus de, vicaire général GSB, prieur de Chindrieu 184
Arbignon (Collonges VS) 313, 323
Arbignon, famille d' 351[145]
– Guillaume de, prieur *482*
Arcadius (515), abbé 283
Arces, Archiis, Arcii, Arciis, famille d' 175
– Emeric d', prieur 176[3]
– Hugues d', prieur, prévôt GSB 68, 116[233], 174, *175s.*, 176s., 178[22], *261*
– Jacquemet, Jacquemetus d' 175, 176[3]
– Jean d', prévôt GSB, archevêque de Tarentaise, cardinal de Saint-Etienne au Mont Caelius, puis des Saints-Nérée et Achille 52, 64s., 68, 120[324], 176, *176–178*, 179
Arconciel FR, seigneurie 107[69]
Ardizzone v. Alciati
Ardon VS 449
Arducius (1213), prévôt GSB *158*
Aresches (Jura F) 318
Argovie, affaire des couvents 86, 211
Arluin (1108), prieur d'Abondance 497
Arman, A.(rmannus) (1127), prévôt GSB 155
Armentarius (515) 283
Arniteriis, Henri de 37, 157, 245
Arnod, Mathie 193
– Ours, prieur, administrateur, vicaire général, prévôt GSB 84, 190, *193s.*, 194, *267*
Arnoldus (1043), vice-chancelier SM 422
Arnulfsau D, couvent 286
Arpille (Ollon VD) 165, 315, 438[7]

Arrouaise (com. Transloy, Pas-de-Calais F), abbaye et congrégation CRSA 31, 428
Arvier (Valle d'Aosta I), bénéfice GSB 42, 224, *227*
Arvier, Aymo d', donzel 163
Arzier VD 358[280]
Asti I 172, 441
Attigny (Ardennes F), concile (762) 287, 412
Atuntze (actuellement Tékin, Yunnan Chine), bénéfice GSB 98
Aubert, Jean Joseph, tenancier *492*
– Josette 214
Aubonne VD 165
– seigneurie 171
Aubonne, seigneurs d' 36, 260
– Aymon d', recteur *272*
– Jean (1303) d' 165
– Jean (1369) d' 171
Auboranges FR 317, 324, 326, 431
Aubri v. Mâcon
Auch (Gers F), archevêque/archidiocèse 181
Augsbourg (Bavière D), 354[189]
– diète d' (1582) 453
– évêques v. Ulric (d'Augsbourg)
– Ligue d' 197
Augustin, saint, docteur de l'église 31, 54, 351[145]
– règle 30–32, 42, 62, 65, 78, 106[49], 163, 191, 199, 281, 302, 305, 322, 350[108], 365[476], 497
Augustin, saint, missionnaire 79
Augustiniens v. Chanoines réguliers de Saint-Augustin
Augustins, ermites v. Bâle, Fribourg, Lombardie
Aulps v. Saint-Jean-d'Aulps
Aurillac, Gérald, saint 104[32]
Aussays (Vérossaz VS) 358[292]
Autriche 332, 335
Autriche et Bourgogne, ducs de
– Marie d', duchesse 116[227]
– Maximilien d', duc 116[227]
Autun (Saône-et-Loire F), diocèse 37, 39, 229, 489
Auverardus (entre 976 et 983) 419
Auxerre (Yonne F) 38, 354[189]
– évêques v. Noyers, Seignelay
– Saint-Jean, 109[103]
Auxerre, Conrad, comte d' 417
Auzonnaz (non localisé VS) 315
Avallon (Yonne F) 38
Avanthay, Dominique, recteur *487, 493*
Aven (Conthey VS) 312
Avenches VD 35
Avenches v. Marius
Avenches, Mayor d', (prieur-)curé *274*
Avignon (Vaucluse F)
– paupauté (cour pontificale, obédience) 45, 63, 67s., 173, 176, 439, 442
– Saint-Ruf, abbaye CRSA 31s., 105[49]
Avise (Valle d'Aosta I) 82
Avitus, Avit (490), saint, archevêque de Vienne 281[1], 282–284, 373, 378
Avocat, Jean, recteur, (prieur-)curé *263, 274*
Avoyer, Jean-Léonard, prévôt GSB 78, 84, *201s.*
Avry-devant-Pont FR 255
– CRSA, prieuré-cure GSB 34, 51–53, 61, 72, 118[292], 224, 240, 242, *254s.*
Avry, Jean d', (prieur-)curé 254, *255*
Avully (com. Brenthonne, Haute-Savoie F), bénéfice GSB 85, 224, *232*
Ayas (Valle d'Aosta I) 317
Ayent VS, bénédictins 452
Ayent, famille d' 357[261]
– Amédée II d' 438
– Guillaume II d', chevalier 438
– Jacques d', abbé SM 304, 321, 348[56], 406, *438s.*
– Jacques d', chanoine SM 438[3]
– Nantelme II d' 438[2]
– Pierre d', recteur *486*
– Willelmod d' 438[2]
Aygulfus (fin VII[e]/ début VIII[e] s.), abbé SM *410*

Aymo, Aymon v. Arvier, Aubonne, Bière, Briançon, Châtillon, Conzié, Font-Molière, Fornerii, La Tour, Lens, Pontverre, Quart, Rossan, Savoie, Séchal; v. aussi Aimo
Aymon (1037), évêque de Belley 422
Aymo (1199), chancelier, chantre SM 361[364], 434[2]
Aymo (26.8.), frater, prieur *504*
Ayrastus (VIII[e] s.), abbé SM *411*
Ayroenus (765) 287, 412
Ayronadus (VIII[e] s.), abbé SM *411*
Azolin (frère de saint Bernard d'Aoste) 102[9]

B. v. Loritelli
Baar (Nendaz VS) 312
Bade, Marie-Louise de, duchesse 194
Baden AG 462
Badin, Madeleine 471
Bärenfaller, François-Xavier, prieur *259*
Bärnetscha (Simplon-Village VS), 92
Bagé-le-Châtel (Ain F) 59
Bagnes VS 58, 82, 305, 308, 312, 316, 323, 330, 346[10], 348[62], 356[239, 243, 244], 357[261], 362[409, 487, 509], 381[32], 427, 429, 432, 434[9], 438, 442, 446s., 446[2], 450, 462, 464, 466, 468, 473s.
– Grande Ecole 336
Bagnoud, Etienne-Barthélemy, abbé SM, évêque de Bethléem 213s., 333, 336, *471s.*, *473*, 476
Bairo (Torino I), CRSA, hôpital GSB? 40, 224, *236*
Baiuli, Humbert, (prieur-)curé 69, *262*
Balbus, Marc, prieur, cardinal de Palestrina *482*
Bâle BS 38, 134, 230, 292
– archives 134
– Augustins (ermites), couvent 109[111]
– cathédrale (doyen de la) 166
– cisterciennes v. Tänikon
– concile 64s., 67, 121[360], 177, 178[11, 13, 16, 18], 179, 443s.
– diocèse 39, 72, *230*, 289, 292
– frères mineurs 230
– Grand-St-Bernard, maison du (au Spalen) 39, 162, 224, *230*
– Montjop, maison 38, 230
– Saint-Léonard, CRSA 38s., 64, 121[360]
– université 449
Bâle (Küchelin), Henri de 38
Ballaigues VD 38
Ballalu, Pierre-François, chanoine GSB 79
Ballet, Laurent-Hyppolite, prieur *276*
Ballifard, Jean-Joseph, prieur *259*
Balthérius (878), prêtre 296
Bangalore (Inde) 336, 476
Barbara, sainte 351[145]
Barbeleuse (non localisé, région Val d'Illiez VS) 315
Barberine (Salvan VS) 315
Barberousse v. Frédéric
Barbier (Barberin), Guillaume, prieur *256*, *261*
Bard (Valle d'Aosta I) 40, 81, 194
Barges (Vouvry VS) 313, 362[401], 428
Barking (Greater London GB) 161
Bari (Pouilles I) 29
Barman, Jos. Ambroise, tenancier *493*
– Maurice (1604), recteur *486*
– Maurice (1686), recteur *487*, *492*
– Pierre Louis, recteur *487*
Barme (Champéry VS) 315
Barmettler, Matthias, prieur *501*
Barras, Pierre-Joseph, prieur *276*
Bar-sur-Seine (Aube F), CRSA, maison GSB 37, 171, 224, *239*
Barthélemy v. Bartholomei, Bolza, Bouvier, Chuet, Giusti, Villiquin
Barthélemy, Apôtre, saint 351[145]
Bartholomei (de Bartholomeis), famille 439
– Antoine, recteur *486*, *494*
– Barthélemy de, abbé SM, vicaire général de Sion 311, 347[33], 366[506], *439s.*, 440, 441[1]
– Jean, abbé SM *440s.*, 441, *481*, *484*, *488*
Bas-Châtillon v. Niedergesteln
Bassays (Vérossaz VS) 313, 358[292]

Bassens (Savoie F), prieuré CRSA 68
Bassins VD 358[280]
– clunisiens 181
Bastian, Pierre, prieur *267*
Bas-Valais v. Valais
Bataillard, Pierre, notaire 375
Baudoin v. Charnost
Baugé, Sybille de, épouse d'Amédée V, comte de Savoie 116[234]
Baulmes VD, clunisiens 181, 184
Bauterey (Pangereti), Belinus, tenancier *491*
Baux, Cécile de, épouse d'Amédée IV, comte de Savoie 114[191]
Bavili, Pierre, prieur *266*
Bavosi, Franciscus, prieur *503*
Beaufort (arr. Albertville, Savoie F) 318, 323
Beaufort-en-Tarentaise (Savoie F) 460
Begnins, Nicolas de, prévôt du chapitre de Genève 171
Béla, Humbert, (prieur-)curé *262*
Belfort F 478
Belinus v. Bauterey
Bellaigue (Aquabella) (localité disparue, com. Arc-sous-Montenot, Doubs F), CRSA, prieuré GSB 38, 59, 224, *230s.*
Bellegarde, Jean de, prieur, recteur *482, 494*
Bellentre (Savoie F), CRSA, prieuré GSB 42, 126[487], 224, *251*
Belley (Ain F) 361[374]
– chanoines 310, 331
– chapitre provincial des chanoines réguliers 172
– diocèse (évêché) 174, 184, 293, 422
Belley-Maurienne, comte de v. Savoie
Belli, Hugues, (prieur-)curé *262*
Belmont-sur-Bex (localité disparue) VD, bénéfice GSB 34, 69, 71, 224, *247*
Bénédictins/Bénédictines (OSB) 69
– Allemagne v. Arnulfsau (Schwarzach), Magdeburg, Siegburg
– Angleterre v. Canterbury (Christ-Church, Saint-Augustin), Reading
– France v. Ainay, Corbie, Dijon (Saint-Bénigne), Fécamp, Flavigny, Lémenc, Luxueil, Montiéramey, Montierender, Murbach, Rebais-en-Brie, Remiremont, Saint-Claude, Saint-Denis, Saint-Evroux, Saint-Jean d'Aulps, Saint-Nicolas-du-Bois, Saint-Nicolas-du-Bosc, Saint-Riquier, Savigny (en-Lyonnais), Soissons, Tours
– Italie v. Aoste (Saint-Bénin), Bobbio, Fructuaire, Suse (Saint-Juste), Verceil (Saint-Etienne)
– Suisse v. Ayent, Einsiedeln, Engelberg, Granges, Lutry, Saint-Pierre-de-Clages, Saint-Sulpice
Bénin, saint, passim et 39, 57, 58, 86, 226
Benoît III, pape 288, 416, 417[2]
Benoît XII, pape 54, 65s., 121[360, 361]
Benoît XIII, pape 84, 112[151], 174, 199s., 442
Benoît XIV, pape 82, 85, 203, 205, 368[87]
Benoît XV, pape 98
Benoît d'Aniane 291
Benoît de Nursie, saint, règle de 291s.
Benteli, Oswald, prieur *501*
Bergier, Bergerii, Etienne, prieur, recteur *256, 278*
Berguen, Jean, recteur 265
Berlin D 473
Bernard v. Briona
Bernard (de Mont-Joux, soi-disant de Menthon), saint, archidiacre d'Aoste 27–30, 79, 102[9, 11], 104[33], 106[52]
– culte 27, 56, 80, 100, 102[11], 127[515], 196s., 215
– iconographie 102[11], 147[111], 176
– patron 29, 35, 37s., 41, 80, 112[143], 116[233], 159, 168, 191, 196s., 212, 226, 230–232, 235, 239, 246s., 251–253, 260, 263s., 271, 276
Bernard (1210), prieur *268*
Bernardi, famille 444
– Girard, abbé SM *441*, 445[1], 446[2], *485, 488, 493*
– Pierre, tenancier *491*
Bernardi d'Allinges, Guillaume, abbé SM 304, 366[506], *446*, 447, *485, 486*

- Jacques 446
- Jean, abbé SM 69, 347[35], 351[142], 366[508], 446, *447*
- Jean, curé 446[2]
- Michel, abbé SM 347[35], 350[108], 366[506], *444s.*, 445[5], 446[2]
- Pierre 447[3, 7]

Bernardini, Filippo, nonce 334, 478
Berne (Bernois) BE 71s., 96, 132, 175, 184, 186, 208, 233, 314, 325, 327, 330, 462
- bailliages 76
- canton 317
- édit de 1528 448
- Etat/gouvernement 314, 322, 325–327, 330, 446–450, 452–455, 457s., 460–468
- Leurs Excellences 71s., 325, 374, 379[9]

Bernex (Haute-Savoie F) 167
Bérodi, Antoine, tenancier *488*
Bérody, Gaspard, chanoine SM, recteur 331, 334, 375, 377s., *487*
- Guillaume 377
- Nicolas, recteur *487*
- Sigismond 379[6]

Berrut, Jean Jos., recteur *487*
Bersatoribus, Nicolas de, prieur, évêque d'Aoste *490*
- Thomas de, tenancier, prieur *488, 490*

Bertericus (767), archevêque de Vienne 341[48]
Berthelaius (milieu du VIII[e] s.), abbé SM *411*
Berthier, Louis-Alexandre, maréchal de France, major général 208
Berthod, René, prieur *268*
Berthold v. Neuchâtel
Bertholet v. Greysier
Berthousoz, Alphonse, prieur *260*
Bertier, Humbert, prieur *271*
Bertoldus (878), scribe 296
Bertrand v. Bertrandis
Bertrand, Jean de 174[13]
Bertrandis, Bertrand de, archevêque de Tarentaise 439
Besançon (Doubs F) 35, 38, 78, 231, 292
- comte de v. Mâcon
- diocèse 37, 74, 176, *230–232*, 241s., 284, 482
- Grand-St-Bernard, hospice du 38, 224, *231*
- province 416
- Saint-Paul, collégiale 38, 157, 231

Besançon et Bourgogne, (province) CRSA 460
Besse, Maurice, chanoine GSB 93
- Pierre, recteur *487*

Besson, Jean, prieur *270*
Bethléem, évêque titulaire 334, 370[162], 471, 473–475, 476[19], 477s.
Bettens VD, CRSA, pieuré rural GSB 35, 224, 240, *256*
Bettens, Conon de, prieur *256*
- Girard, prieur *257*

Beuson (Nendaz VS) 312
Bex VD 71, 247, 285, 305, 307, 314s., 325, 336, 351[141], 357[261], 408, 488
Bex, seigneurs de 165
- v. aussi Duyn

Bibian v. Aoste
Bieler, Victor, évêque de Sion 216, 218, 477
Biella (Vercelli I) 187
Bière VD 117[243]
- CRSA, prieuré-cure GSB 35, 52, 62, 63, 118[292], 124[453], 161, 167s., 224, 240, *256s.*

Bière (Byeri), Aymon de, prieur *257*
Bigay, Léonard, prieur *267*
Billens FR 169
Billens, famille de 169, 443[2]
- Guillaume de, chanoine de Châlons, administrateur de Saint-Maire 169
- Guillaume de, recteur *486*
- Jean I de, chevalier, seigneur de 169
- Petrus de, miles 170[15]
- Rodolphe (Rodulphus, Roletus de), administrateur du diocèse de Lausanne, prévôt GSB 68, *169–171*

Bioley (Bioley-Magnoux VD) 313, 316
Biselx, François-Joseph, chanoine GSB 92s.
Bissy (com. Chambéry, Savoie F), prieuré CRSA 176
Blaise, saint 230, 236, 240

Blanc (Albi), Antoine, (prieur-)curé *255*
– Perreta 455
– Victor, recteur *487*
Blandrate, Balthazar de, prieur *482*
Blassin, Pierre, tenancier *492*
Blatten VS 500
Blatter, Joseph-Antoine, évêque de Sion 469
Blessens, Albert de 161
Blonay, famille, seigneurs de 322, 497
– Aimon de 160
– Claude de, abbé d'Abondance 504, *504*
Blondel, Louis 378
Bobba, Marc-Antoine, évêque d'Aoste 76, 187
Bobbio (Piacenza) I, monastère 286
Boccard, François, chanoine SM 288, 371s., 375, 378, 382[38]
Bochi, Jacques, recteur *486*
Bochu, Guillaume, tenancier *484*
Bodmer, François-Joseph, vicaire général, prévôt GSB 203, *203s.*, 205
Boillet, Samuel 372
Bologne I 184
– université 53, 117[261], 347[37], 349[106], 438
Bolza, Barthélemy de, recteur *272*
Bon, Gaspard de, recteur *487*
Bonhomini (Bonomi), Jean-François, nonce 75, 228
Boniface v. Challant et Montjovet
Boniface VIII, pape 47
Boniface IX, pape 68, 120[331]
Boniface (1229), évêque d'Aoste 160
Boniface (1303), évêque de Sion 353[184]
Boniface, Louis, coadjuteur puis prévôt GSB 77, 79, 84, 118[279], 127[508], 133, 197s., *198–200*, 200s., 201[8], 330
Bonivard, Jacques, (prieur-)curé *275*
– Jean, recteur *265*
Bonne v. Chalant
Bonnus, frater conversus 119[312]
Bonomi v. Bonhomini
Bonvin, Hermann, prieur *267*
Boquis, Aimon de, recteur *486*
– Claude de, recteur *486*
– David de, recteur *486*
Borardi v. Costa
Borcard v. Warin
Borcard, Bourcard (1153), abbé d'Abondance 429[6], 430[2]
Borcardus, Bourcard (1174), abbé SM 301, *429s.*, 430
Bordin (Burdini), François, recteur, prieur *265*, *271*, 271[3]
Borgarello (Torino I), CRSA, bénéfice GSB 111[129], 224, *236*
Borgeat, Candide, prieur *277*
Borgesi, Louis, tenancier *484*
– Pierre, recteur *494*
Borgomanero (Novara I) 91
Borgomasino (Torino I), bénéfice GSB 40, 111[129], 224, 236, *237*
Bornu (Pompaples VD), CRSA, hôpital GSB 35, 224, 240, *257*
Borriaux, Hugues, tenancier *483*
Borromeo, Frederico, nonce 458
Borter, Maurice, prieur *277*
Boso v. Aoste, vicomtes
Boson (869), roi de Provence 417
Bosses, Falco de, chevalier 158
– Jacques de, prieur *256*
Bouchard, Jean, prieur *731*
Bouloz FR 299
Bourban, Pierre Joseph, prieur SM 337, 371, 378
Bourbon-Condé, Louise-Adélaïde, princesse, trappistine 90
Bourg-Dessus v. Salins-les-Bains
Bourg-en-Bresse (Ain F), château 183
Bourgeois, Michel, prieur *268*
– Pierre, recteur *265*
– Théophile, prévôt GSB *214s.*, 216
Bourgogne 39, 44, 57, 74, 344[56], 354[189], 406, 409s.
– guerres de 49, 61, 70s., 83, 182
– recteur 293
– v. Besançon et Bourgogne
Bourgogne, famille, comtes de 231
– Eudes III de, duc 318
– Guillaume de, comte 109[104], 231

- Jean de, sire de Salins (1327) 318
- Othon IV de, comte palatin, seigneur de Salins 38, 241
- Renaud III de, comte 38, 109[104], 231s.

Bourgogne, 1[er] royaume (443–532) 281–284, 286, 378
- famille royale (443–532) v. Gondebaud, Ségéric, Sigismond

Bourgogne, 2[e] royaume (879/888–1032)
- rois/royaume 289s., 292–301, 343[26], 344[53], 345[62, 65], 373, 378, 418s.
- famille royale (879/888–1032) v. Aldiud, Boson, Burchardus (1000), Conrad le Pacifique, Conradus (864), Ermengarde, Richilde, Rodolphe

Bourg-Saint-Maurice-en-Tarentaise (Savoie F) 443[2]

Bourg-Saint-Pierre VS 33, 48s., 82, 93s., 209
- abbaye/monastère-hospice, puis CRSA, prieuré-cure GSB 27, 30, 32, 34s., 56s., 89, 100, 106[52], 161, 170, 217, 224, 247, *258–260*
- école supérieure 89

Bourrit, Marc-Théodore 92

Bouvier, Barthélemy, abbé SM 69, 304, 366[507], *445*, 446[7], *486*
- Jean, tenancier *485*

Bovard, François-Joseph, prieur *259*

Bovernier VS, 214
- Saint-Théodule, bénéfice GSB 89, 203, 224, *247*, 250

Bovéry, Rodolphe, chanoine 449

Bovieri, Giuseppe Maria, nonce 211

Boysseria, Pierre de, recteur *273*

Bracon (Jura F) 318, 432, 436
- hôpital SM 318, 323, *482s.*

Branches (Yonne F), CRSA, prieuré GSB 38, 109[103], 224, *247*

Branschen, Pierre, chanoine Sion 376, 412

Brautigam, Jean Baptiste, tenancier *493*

Brégille (com. Besançon, Doubs F) 231

Bremble, Jean de, moine 114[195]

Bremblens VD 316

Brenthonne (Haute-Savoie F), bénéfice GSB 36, 72, 76, 85, 224, 232, *233*, 236

Bresse F 59

Bretagne, Claude de 182s.

Bretoun, Wygan 120[327]

Brian, Jean, tenancier *488*

Briançon, Aymon de, prévôt SM 294, 425, 425[6], 430

Bridel, Philippe-Sirice 90

Brignon (Nendaz VS) 312

Brigue VS 203, 467
- collège des jésuites 79, 203, 328
- dizain 123[439]

Briona, famille da 41
- Bernard da 156, 246
- Obizo (Obizzo) da 156, 246

Brissogne (Valle d'Aosta I) 81

Brithonis (ou Clavaxii?), Jean, (prieur-) curé *274*

Broc FR 172

Brola, Iohannes, prieur *503*

Brosse-Penthièvre, Jean de 182s.

Bruchez, Eugène-Benjamin, prieur *259*
- Nicolas Jos., recteur *487*
- Paul, prieur *277*

Brugii, Nikolaus, prieur 501[3], *501*

Brulard de Mussey, Roger, prieur *489*

Brunaud, François, évêque d'Annaghdown 113[187]

Bruni, curé 367[56]

Bruson (Bagnes VS) 210

Brusson (Valle d'Aosta I) 189, 317, 324

Buchelieule (Val d'Illiez VS) 305, 313, 324

Bucherie (Busserii), Humbert (?), prieur *276*

Bugey-en-Bresse (Ain F) 451

Bulle FR 34, 107[67]

Burcardus (Burchardus) (1070), abbé SM *424–426*

Burchardus (1000), prévôt et abbé SM, archevêque de Lyon 290, 295s., 300, 419, 420[10], *420–422*, 422

Burchardus (Brochardus, Purchardus) (après 1030/1031), prévôt et abbé SM, évêque d'Aoste, archevêque de Lyon *422s.*, 424

Burdigny, Etienne (ou Jean), prieur *257*
Burdin, Nicolas, tenancier *492*
Burdini v. Bordin
Burgener, François-Joseph 467
Burquier, Bernard-Aléxis, abbé SM, évêque de Bethléem 336, *476–478*
Bussang (Vosges F), col 39
Busserii v. Bucherie
Buthod, Françoise 194
– Jean-Antoine, vicaire général, prévôt GSB *194s.*, 195
Buttini, Maurice, prêtre, tenancier 324, *485*, *488*
Byanquin, Louis, tenancier *492*
Byeri v. Bière

Cabanis, Etienne de, doyen de Sion 69
Cabraz, Jean-Léonard, prieur *259*
Cafasse v. Platea
Calixte III, pape 112[151], 304, 445
Calocer, saint 40, 237
Calvin, Jean 72
Caluso (Torino I), bénéfice GSB 40, 50, 224, *237*
Camagnis, Charles de, recteur *487*
Camanis, Nicolas-François, abbé SM *463*
Cambrai (Nord F), 179
Campo, Pierre de, recteur *278*
Campo Laurenzali, Jean-Jacques de, prieur *269*
Campo Villario, Pierre de, recteur *263*
Canavese, comtes de 40, 237
Candia Canavese (Torino I), bénéfice GSB 40, 224, *237*
Candide v. Fabri
Candide, saint 308s., 353[173], 354[189]
Cantelmi, Giacomo, nonce 461
Canterbury (Kent GB)
– archevêque v. Sigeric
– Christ-Church, bénédictins 114[195]
– Saint-Augustin, bénédictins 64
Cantine de Proz (localité disparue, Bourg-St-Pierre VS), 95, 214
Capellani, Melchior, recteur *487*[12]
Capizzi (Sicilia I), bénéfice GSB 41, 224, *245*, 246
Capucins 81, 453s.
– v. St-Maurice d'Agaune (Saint-Laurent)
Caraccioli, Giacomo, nonce 464
Carafa, Oliviero, cardinal 69
Cardi de Chauvent, Jean, recteur *272*
Cardinal, Pierre, prieur *267*
Cardinaux, titres
– Saint-Etienne au Mont Caelius 177
– Saint-Marcel 68, 122[403]
– Sts-Nérée et Achille 177
– Tusculum 122[403]
Carière, Pierre de, prieur *259*
Carloman (771), roi 412
Carmentran, Guillaume, (prieur-)curé *255*[3]
– Pierre, tenancier *485*
Carolingien 27, 282, 286, 288s., 292, 296, 298s., 339[19], 340[48], 341[50], 379, 417, 420
Carpignano (Pavie I) 91
Carrati, Anselme, (prieur-)curé *275*
Carro, Humbert de, recteur *486*
Carron, François-Angelin, prieur *277*
Carroz, Humbert de, tenancier *488*
Casalet, Jacques, prieur *259*
Casalvolone (Novara I), San Salvatore, cisterciens 157, 246
Castellario, Jean de, recteur *486*
– Wilfried de, prieur *482*, *486*
Castelréal (non localisé, diocèse de Toulon), Monastère de la Consolation, franciscains 354[189]
Castiglione (Pouilles I), bénéfice GSB 41, 43, 224, *232*
Cateau-Cambrésis (Nord F), Traité de (1559) 71, 367[61]
Catherine, sainte 47, 192, 242, 320, 351[145], 443
Cattelani, chanoine SM 331
– Jacqueline 456
Cavelli, Guillaume, recteur *263*
– Jean-Nicolas, prieur *259*, *267*
– Michel, tenancier *492*
– Pierre, (prieur-)curé *274*
Cavise (ou Cousin), Jacques, tenancier *492*

Céard, Nicolas 91
Cécile v. Baux
Célestin III, pape 304, 320s., 347[34], 352[158], 357[265], 363[411], 364[448], 428[8], 432
Cendrey (Doubs F), bénéfice GSB 38, 157, 224, *231*
Cergneux, Louis, chanoine SM 337
Cerutti, Nestor, chanoine GSB 93
Cervantès, Jean, cardinal 52, 64s., 121[360], 177
Cervent, Guillaume de, prieur *504*
– Jacques de, prieur *276*
– Raymond de, prieur *500*
Césarges, Geline de 184
Cesarini, Giuliano, cardinal 64, 121[360]
Chablais (Haute-Savoie F) 49, 58, 71s., 75, 80, 126[487], 165, 170, 299, 308, 314s., 362[409], 374, 424, 442, 458, 497s.
– bailli 165, 170
– bernois 124[450]
– ordre mauricien (commanderie) 85
Chablasii, Guillaume, recteur *278*
Chablis (Yonne F) 38
Chabod (com. Avise, Valle d'Aosta I) 82
Chabod, François, vicaire général GSB 183
Chaffardon, Philibert de, chanoine GSB, prévôt élu GSB, prieur 68, 182, *269*
Chalant, Bonne de 178
Challant (Valle d'Aosta I) 317
Challant et Montjovet, famille, comtes de de 115[213], 317, 324
– Antoine de, archevêque de Tarentaise, cardinal 45
– Boniface de, évêque de Sion 165
– Guillaume de (1326), chanoine d'Aoste 167
– Guillaume de, évêque de Lausanne 113[181]
Challet, Antoine, prieur *257*
Challeti, Antoine, prieur *482*
Chalon, comté 421
Chalon-Arlay, Jean de 38, 241
Chalon-sur-Saône, (Saône-et-Loire F), Saint-Marcel 38, 286
Châlons-sur-Marne (Marne F), chanoines 169, 310, 331
– chanoine honoraire 479
«Chamarettaz» (non localisé, diocèse de Genève) 36
Chambéry (Savoie F) 36, 39, 73, 79, 186, 199
– chanoine honoraire 476
– commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem 82
– Sainte-Chapelle 184
– Sénat 189
Chamblay (Jura F) 318
Chambon (Roche VD) 316
Chamoille (Sembrancher VS) 80
Chamonix-Mont-Blanc (Haute-Savoie F) 60, 464
Chamoson VS 312
Champagne F 37, 39, 49, 109[102]
Champagne, Henri I (le Libéral) de, comte 37, 109[100], 252
– Hugues de, comte 37
Champéry VS 503
Champex (Orsières VS) 97
Champittet (Pully VD), CRSA, prieuré conventuel, collège GSB 97, 100, 216, 218, 224, *244*
Champlot, Nicolas, prieur *267*
Champ-Rottard (com. Villeneuve, Valle d'Aosta I), ferme GSB 82
Champsec (Bagnes VS) 80
Champ-Tornay (Valle d'Aosta I) 39
Chang mei iuen (Taiwan), bénéfice GSB 99
Chanoines réguliers de Saint-Augustin (CRSA) passim et 31s., 41, 54, 64s., 69, 108[86], 234
– chapitres provinciaux 54, 118[267], 172s.
– confédération des (depuis 1959) 101, 219, 335, 337, 478, 480
– – abbé-primat 101, 219, 335, 478, 480
– congrégation d'Autriche 335
– congrégation des Frères de la vie commune 335
– congrégation du Grand-Saint-Bernard 335
– – v. aussi Grand-Saint-Bernard CRSA

- congrégation de l'Immaculée Conception 335, 337
- congrégation du Saint-Sauveur du Latran 80, 196, 281, 331, 335, 464s.
- congrégation de Marie Mère du Rédempteur 335
- congrégation de Sainte-Geneviève 247, 319
- congrégation de Saint-Maurice 335
- – v. aussi Saint-Maurice CRSA
- congrégation de Saint-Victor 50, 335
- congrégation de Windesheim 335
- constitution («Ad decorem ecclesiae») 54, 65s., 121[360, 361]

Chanoines réguliers de Saint-Augustin
- Angleterre v. Newstead-in-Sherwood, Waltham
- France v. Abondance, Arrouaise, Avignon (Saint-Ruf), Châtillon-sur-Seine, Entremont, Goailles, Les Grandvaux, Lorraine (Notre-Sauveur), Marbach, Montbenoît, Paris (Sainte-Geneviève, Saint-Victor), Ripaille, Saint-Germain de Brienne, Saint-Memmie, Senlis, Sixt, Vions
- Italie v. Oulx
- Suisse passim et Bâle (Saint-Léonard), Interlaken, Lausanne (Saint-Maire)

Chanoinesses régulières v. Aoste (Sainte-Catherine)
Chantes (com. Gressan, Valle d'Aosta I), ferme GSB 82
Chapelle-sur-Moudon (Chapelle-Vaudanne) VD, bénéfice GSB 35, 51, 224, *240*, 243
Chappotat (alias Balsinger), Jean, recteur *263*
Chardonnet, Jean, prieur *489*
Charlemagne 287, 289, 291, 308, 340[48], 341[50], 353[168], 412, 414
Charles v. Savoie
Charles le Chauve, empereur 288, 298, 417, 417[2], 418[4]
Charles Martel 287, 289, 341[48], 411s.
Charles IV, empereur 308, 310, 353[189], 441
Charles V, empereur 184
Charles V, roi de France 183
Charles VI, roi de France 333
Charles-Albert, roi de Sardaigne 92, 211, 333
Charles (1158), évêque de Turin 40, 155, 253
Charles, Hilaire, chanoine SM 330, 371–375, 377, 379[8], 380[11], 382[38]
Charleti, Pierre, notaire 375
Charléty, Louis, senior, recteur *487*
- Louis-Nicolas, abbé SM 330, 375–377, 382[38], 425[6], *464s.*, *487*

Charlotte v. Chypre, Orléans
Charnost, Baudouin de, tenancier *483*
Charpillion alias Guillermin, Jean, marguillier 351[142]
Charrat VS, bénéfice/rectorat GSB 97, 213, 224, *248*, 268
Charroti, Barthélemy, prieur *259*
Charroton (Chavanton), Jean, recteur *263*
- v. aussi Rosseti

Chartreux 504
- v. Géronde, Grenoble, Le Reposoir

Charvensod (Valle d'Aosta I), 211s.
Charvensod, Jean de, prieur *261*
Charvet, Jean, tenancier *492*
Chastonay, Girard de, tenancier *491*
- Jean de, tenancier *483*
- Louis de, tenancier *485*
- Rodolphe de (1294), prieur *481*
- Rodolphe de (1320), tenancier *484*
- Ulrich de, prieur *490[6]*

Chastonnay, Guillaume de, tenancier *485*
Château-d'Oex VD 172
Châteauneuf (Sion VS), école cantonale d'agriculture 96
Château-Verdun v. Saint-Oyen
Châtel-Argent (Villeneuve, Valle d'Aosta I)
- mandement 177
- v. aussi Saint-Pierre

Châtel-Saint-Denis FR 274
Châtillon (Valle d'Aosta I) 58
- CRSA, hôpital/économat GSB 39, 85, 156, 224, *227*

– Villa Panorama (pensionnat «Gervasone») 97
Châtillon, Aymon de, évêque de Sion 165
– Charles de, recteur *264*
– Guillaume de, recteur *494*
– Pierre de, prieur *259*
Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or F), abbaye CRSA 310, 433
Chaulin, Michel de, (prieur-)curé *274*
Chaumont (Haute-Savoie F) 318
Chaux d'Arlier (Doubs F) 318
Chavanton v. Charroton
Chenevier, Louis-André, prieur *267*
Chenut, Déodat 316
Chermignon VS 98, 266
Chervaz, Pierre Didier, tenancier *493*
Chessel VD 305
Chevalerii, Pierre, prieur *271*
Chevalley, Marie-Patience 478
Chevigny (com. Millery, Côte-d'Or F) 318
Chevrot (com. Gressan, Valle d'Aosta I) 193
Chez-les-Reuse (Orsières VS) 218 (2)
Chièze(s) (Chièses) (Troistorrents VS) 313, 323, 326, 356[243, 244], 359[303], 366[508], 436, 447
Chillon (Veytaux VD) 315
– châtelain 165
Chillonay, Henri de, prieur *490*
Chilpéric II (715), roi 285, 411
Chindonne (Monthey VS) 315
Chindrieu (Savoie F), clunisiens 185[19]
Chine 98, 215
– République populaire 99, 218
Chislehurst (Greater London GB) 36, 120[327]
– manoir de Kemnal (alias Keminghall ou Keminghole) GSB 37, 108[88]
Chivasso, Clavacum, Clavaxio, Clivasio, Clivaz (Torino I) 40, 237
– CRSA, prieuré GSB 224, *237*, 239
– Ste-Marie-Madeleine, bénéfice GSB 40, 50, 111[133], 224, *237*
Choëx (Monthey VS) 323, 329, 334, 356[244], 366[487], 369[126], 444, 465, 472, 474
– CRSA, maison SM 313, 448, *483*
Choëx, Girold de, recteur *486*
Christin (d'Autigny?) (1272), recteur *272*
Christin, Jean, (prieur-)curé *273*
Christine v. Elms
Chrodegang († 766), évêque de Metz 291
Chuet, Barthélemy, administrateur GSB 181
Chypre 123[430], 181
– Charlotte, reine de 123[430]
Cibo, Cybo, Laurentius, cardinal 69
– Odoardo, nonce 331, 460
Cicon (com. Vanclans, Doubs F) 318
Cimena (Torino I), CRSA, maison GSB 40, 111[133], 224, *252*
Ciriè (Torino I) 110[123]
– Saint-Martin, bénéfice GSB 40, 43, 110[123], 155, 160, 172, 224, *253*
Cisterciens 31, 296, 434, 498
– v. Acey, Casalvolone (San Salvatore), Cîteaux, Hautcrêt, Hautecombe, Hauterive, Lucelle, Tänikon, Tamié, Wettingen
Cîteaux (com. St-Nicolas-lès-Cîteaux, Côte-d'Or F), cisterciens 309, 354[189]
Citren (com. St-Rhémy-Bosses, Valle d'Aosta I) 58
Civitas Castellana (prov. Viterbo, Latium I) 429[15]
Clamecy (Nièvre F) 333
Clare, famille de, comtes de Hertford et Gloucester 116[241]
– Gilbert de, comte 52
– Richard de, comte 52
– Roger de, comte 52
Claret, Jean-Joseph, abbé SM *466, 487*
Clarisses v. Evian
Claude v. Bretagne, Franquetti, Parrochi
Claude, saint 59, 121[378], 351[145]
Clausello, François de, (prieur-)curé *255*
– Pierre de, recteur *263*
Clavacum, Clavaxio v. Chivasso
Clavaxii v. Brithonis
Claverius, Pierre, prieur *489*
Clèbes (Nendaz VS) 312, 323, 356[243], 437
Clément III, pape 33, 43, 320, 431

Clément IV, pape 112[150], 163
Clément V, pape 51, 112[150, 151], 165, 440[5]
Clément VI, pape 64, 112[152], 440
Clément VII, antipape 61, 68, 112[151, 152], 121[349], 122[391], 173, 175
Clément VII, pape 82, 186, 449[9]
Clément VIII, pape 73, 82, 189, 226, 454
Clément IX, pape 460
Clément XI, pape 463s.
Clément XII, pape 85, 201s., 466
Clément XIII, pape 205, 467, 498
Clément, Jacques, (prieur-)curé *275*
– Jean, recteur *258*
Clermont(-Ferrand) (Puy-de-Dôme F), diocèse 410
Clivasio v. Chivasso
Clivaz, Jules, prieur *264, 270*
Clotaire II (613), roi 409s.
Clovis II (639), roi 285, 410
Clunisiens 296
– v. Bassins, Baulmes, Chindrieu, Cluny, Genève (Saint-Victor), La Charité-sur-Loire, Marmoutier, Nantua, Payerne, Prévessin, Romainmôtier
Cluny (Saône-et-Loire F), abbaye 298, 419
– ordre 289
Cluses (Haute-Savoie F) 447
Cluses, famille de 444
Cocatrix, Joseph-Antoine, abbé SM *468, 492*
Cocorié (Evionnaz VS) 315
Cœur de Lion v. Richard I
Colchester (Essex GB) 61
Collegno (Torino I), CRSA, prieuré GSB 110[122], 224, *253*
Collombey (Collombey-Muraz VS) 313, 316, 323, 330, 444
Collombey, famille de 351[140]
– Amédée de, tenancier *485, 488*
– Jean de, tenancier *483*
– Pierre de, tenancier *484, 488*
Collonges VS 323, 334
Cologne D 308, 354[189]
– archidiocèse 298, 345[1]
Cologny GE 171
Colomban, saint 286
Colombier, Humbert de 64
– Jacques, Jacquemet de, recteur 64, *273*
Combes, (Emile, homme politique français), lois 97
Combis, Jean des, tenancier *492*
Commeire (Orsières VS) 80
Commugny VD 299, 316, 322, 428, 431s., 435
– mayors de 351[140]
Commugny, Pierre de, recteur *272, 278*
Compey, Jean de, évêque de Genève 181
Compeys, Jacques de, (prieur-)curé *275*
– Jean de, prieur, recteur *259, 278*
Compingio, Jacques de, tenancier *491*
Composta, Guillaume de, prieur 63, 120[347], 168, *257*
Compostelle v. Saint-Jacques-de-Compostelle
Conches VS 453[3]
– dizain 123[439], 467
Concise (Haute-Savoie F) 36
Condat v. Saint-Claude
Confédération (Etat fédéral 1815) 86, 332; v. aussi Suisse
Confédération helvétique (avant 1798) 184, 332, 448s.; v. aussi Suisse
Confédération des chanoines réguliers de Saint-Augustin v. Chanoines réguliers de Saint-Augustin
Conférence des évêques suisses 480
Confienza (Pavia I) 41
Congrégation v. Chanoines réguliers de Saint-Augustin; Rome
Cono (25. 9), prieur *501*
Conon v. Bettens, Estavayer, Goumoens
Conon (1178), évêque de Sion 365[482], 431[9]
Conon (d'Oltingen), comte 107[69]
Conrad II, empereur 293, 422
Conrad le Pacifique (937), roi de Bourgogne, abbé SM 292, 293, 297, *419s.*, 420
Conradus (864), abbé SM *417s.*, 418
Constance (Bade-Wurtemberg D) 7, 38
– concile 45

Conte Manuel di Frinco, Ludovico, chanoine GSB 172
Conthey VS 71, 166, 177, 179, 312, 458, 473, 493[8]
– châtelain 179
– vidomnes de 351[140]
Conza (région Campagna I), basilique 43
– diocèse 41, *232*
Conzié, Aymon de 235
Coppet VD
– seigneurie 171
Coquoz, Etienne, prieur *277*
Corb (localité disparue près Noville VD), bénéfice GSB 34, 224, *248*, 251
Corbény (Aisne F) 413[8]
Corbesate (Pavia I) 91
Corbeyrier VD 314
Corbie (Somme F), couvent 286
Corbières, famille de 317, 322
Cordeliers v. franciscains
Cordier, François et Jeannette 445
Cornete, Jacques, recteur *263*
Cornillon, Jean-Pierre, prieur *269*
Cornut, Bruno, prieur *270*
– Gaspard-Nicolas, prieur *269*
Cornuti, François, tenancier *483*
«Corona» (Sicilia I), bénéfice GSB 224, *245s.*
Cossonay, Antoine de, recteur *486*
– Jean de, évêque Lausanne 162
Costa alias Borardi, Pierre de, marguillier 351[142]
Cotter, Charles, tenancier *492*
Coudray, Claude, prieur *267*
Coufin (Ollon VD) 315
Courmayeur (Valle d'Aosta I), seigneurie 82, 197
Cours, Jacques des, chanoine d'Aoste 226
Cousin v. Cavise
Couvaloup (Bex VD) 314, 515[83]
Cracovie (Pologne) 353[189]
Crebelley (Noville VD) 315, 428
Crépillau (Vuibroye VD) 317
Cressier, Rodolphe de, (prieur-)curé *275*
Crest, François de, abbé d'Abondance 498
Crête, Jean-François de la, 188, 189[4]
– Marie Patience de la 188
Crettala (com. St-Pierre, Valle d'Aosta I) 82
Crettet (alias Lovey), Joseph, prieur *259*
Cretton, Bernard, prieur *264*
Crie (Bex VD) 314, 515[83]
Crissier, Pierre de, recteur *278*
Cromari, Jean, tenancier *482, 483*
Crossar, Jean, prieur *267*
Cugniardi, Michel, chanoine GSB, recteur 184, *263*
Cuiveron (non localisé F) 109[103]
Culan (Ollon VD) 165, 315, 438[7]
Cully, Perrod de, clerc 171
Cuppelin, Nicolas de, prieur *482*
Curbaudi, Guillaume, prieur *269*
«Curseria» v. Ivrea
Cussey, Rodolphe de, recteur *272*
Cybo v. Cibo

Dabristo (515) 283
Dagobert III (711), roi 285s., 410
Daillon (Conthey VS) 312
Dallèves, Joseph-Antoine, prieur *270*
Dalmace (1210), prieur *257*
Damiani, Petrus 104[32]
Danielis, Raymond, chanoine SM, tenancier 349[106], *485*
Darbellay, Guillaume, prieur *259*
– Jean, prieur *259*
– Jean-Baptiste, prieur *259, 276*
– Jean-Jérôme, chanoine GSB, prieur 92, *259*
– Joseph, prieur *270*
– Stanislas, prieur *267*
Darblay-Genoud, Marie-Madeleine 469
Dardi, Guillaume, recteur *258, 263*
Darjeeling (Inde), diocèse 337
Dauphiné F 180
Daviaz (Massongex VS) 313
Dayné, Ambroise 200[4]
Decré, Marcel, prieur *259*
– v. Grat, Jean-Pierre
Defago (De Fago), François, abbé SM *463s.*, 465

– Jean, secretaire 352[150]
Deferney (de Ferneto), Rodolphe, prieur *261*
Deladoey, Pierre, tenancier *488*
Delaloye, Pierre, tenancier *492*
Delasoie, Gaspard-Abdon, chanoine GSB 93
Deléglise, François, tenancier *493*
– Pierre-Joseph, chancelier épiscopal, prieur, prévôt GSB *212s.*, 214, *276*
Della Rovere, Domenico, cardinal, archevêque de Tarentaise et de Turin 69
– Giuliano, cardinal 69
– – v. aussi Jules II
Delle (Territoire de Belfort F) 38
Denens VD 316
– Saint-Lazare, bénéfice GSB 36, 51s., 224, *240*, 243
Denis v. Thora
Denis, saint 56
Déodat v. Chenut
De Plastro v. Duplâtre
Derriard, Jean-Baptiste, prieur *269*
Derville-Maléchard, Claude, résident français, préfet du département du Simplon 208
Desaix, Louis Charles Antoine, général français 90, 209
Deschamps, Joseph Nicolas, évêque de Genève 498
Deslarzes, Anne-Marie 210
Dieu-le-Mire v. Reims
Dignico v. Duyn
Dijon (Côte-d'Or F) 37–39
– Saint-Bénigne, bénédictins 286, 310, 318
Diona (non localisé, Val d'Illiez, VS) 315
Dognette v. Thonnay
Dôle (Jura F) 38
– parlement 232
Doloardus (1046) 423
Dominicains 79, 97, 446
– v. aussi Tiers-Ordre-enseignant
Domodossola (Novara? I) 92
Dompierre, Guigonet de, prieur *257*
– Guy de, prieur *276*
Donia, Jacques de, prieur claustral, procureur général GSB 169
Donnaz (Valle d'Aosta I) 82, 194
– Saint-Pierre, bénéfice GSB 40, 224, *227s.*
Donnilie, Girard, tenancier *483*
Dorénaz VS 312s., 323
Dorey, Simon, prieur *489*
Doubs, vallée du 38
Dover, Jean 121[351]
Droste-Hülshoff, Annette von, femme de lettres 96
Duc, Joseph-Auguste, évêque d'Aoste 213s.
Duclos, Jean, coadjuteur GSB 196s.
Ducret, Marie-Eléonore 476
Ducrey, Jean-Claude, prieur *277*
Duding, Claude-Antoine, évêque de Lausanne 465
– Girard, (prieur-)curé *274*
Dufour, Jean-Pierre Jos., tenancier *492*
Dugnie, Dugnyer v. Duyn
Duingt (Haute-Savoie F) 164
Dumoulin, Robert, visiteur 52, 121[359]
Dun, Willermus 161
Du Nant (Dunand) de Grilly, Pierre, abbé SM, prieur *269, 454s.*
Duns Scot 78
Dunye v. Duyn
Dupasquier, Guy, (prieur-)curé *274*
– Nicolas, (prieur-)curé *274*
Duplâtre (Du Plastre), Alexandre, seigneur d'Ambléon 451
– Antoine, prieur claustral, vicaire général GSB 187
– Barthélemy, tenancier *483*[4]
– Jean François, tenancier *488*
– Louis, vicaire général GSB, sacristain du prieuré Saint-Pierre de Lémenc 186
– Martin, abbé SM, vicaire général de Sion 188, 189[4], 328, 376, *451s.*
Dupont, Jean, tenancier *488*
Dureti v. Fornerii
Duyn (Dignico, Dugnie, Dugnyer, Dunye), famille de 164
– Guillaume de, prieur de Lutry 165

– Hugues de, prieur 168, *257, 261*
– Jean, chanoine, official 166[4]
– Jean de, prévôt GSB, prieur *164–167, 261*
– Pierre de, prieur *266*
– v. aussi Bex, seigneurs

Eclans (Jura F), CRSA, maison GSB 38, 59, 109[104], 224, *231*
Eclépens VD 116[224]
Eclépens v. Sarra
Ecoffier, Michel, tenancier *492*
Ecône (Riddes VS), ferme, puis école cantonale d'agriculture, puis séminaire GSB 55, 73, 96s., 165, 167, 214, 224, *248*
Ecublens FR 317, 324, 326, 450
– Nantelme d', évêque de Sion 44, 366[482]
Edouard v. Savoie
Edouard («the Confessor»), saint, roi d'Angleterre 244
Edouard I, roi d'Angleterre 37, 108[94], 116[238], 163
Edouard II, roi d'Angleterre 75
Edouard III, roi d'Angleterre 169[18]
Eifel D 39
Einhard († 840) 412
Einsiedeln SZ, bénédictins 331, 354[189], 354[202]
Eischoll VS 502
Elemintia v. Quartéry
Eléonore (de Provence), épouse d'Henri III, roi d'Angleterre 51, 163, 244
Elisabeth, sainte 351[145]
Elms (de Ulmis), Christine 163
– Jean, junior 165
– Richard 37, 163
Elvina, Nicolas d', tenancier *491*
Emaboldus (1046) 423
Emanuel Philibert v. Savoie
Emard, Guillaume, prieur *489*
Emaulaz, Jacque, (prieur-)curé *255*
Embrach (Unterembrach ZH), collégiale 309, 354[189]
Emedructi v. Emodruz
Emeradus (1128?), prieur SM 347[28], 348[51], *426*
Emeric v. Gorgerii
Emma (930) 418
Emmanuel-Philibert v. Savoie
Emodruz, Emedructi, Guy, (prieur-)curé *255*
Emonet, Jean, prieur *270, 277*
Empire allemand 27, 32, 44, 54, 74, 289, 293s., 297
– v. aussi Allemagne
Empire angevin 36
Engelberg OW, bénédictins 309, 354[189]
Engilberge (872), impératrice, épouse de Louis II 418[4]
Ensex (Ollon VD) 315, 438[7]
En Tey (enclave de la com. Monthey VS) 315
Entremont (Haute-Savoie F), abbaye CRSA 444, 497
– vallée 296
Entremont VS, val d' 58–60, 73, 78, 93, 206, 315, 473
Entrèves (Valle d'Aosta I), seigneurie 82; v. aussi Courmayeur
Epinal (Vosges F) 39
Epinassey (St-Maurice VS) 313
Epoisses (Côte-d'Or F)
– CRSA, hôpital GSB 38, 224, *229*
– Saint-Symphorien, église
– – prébende GSB 38, 224, *229*
Erde (Conthey VS) 312
Erde, Jean d', prieur SM, tenancier 348[54], *491*
Erifredus (878), prévôt SM 418
Ermenbertus (VII[e]/VIII[e] s.), abbé SM *410*
Ermenfredus (1055), évêque de Sion 343[26], 425
Ermengarde (Irmingard) (1011), reine de Bourgogne, épouse de Rololphe III 27, 32, 103[16], 421
Erminius v. Heyminus
Ernen VS 467
Errardi, Aimon, prieur *490*
Eschiens (Ecublens FR) 317, 324, 326, 450
Escuens, comté d' 301
Espagne 32, 71, 76

– guerre de succession 96
Essex, comté 36, 108[86], 245
Estavayer-le-Lac FR 275
Estavayer, sires d' 322
Estavayer, Conon d', 257
– Jacques d', prieur *276*
– Michel d', prieur *261[7], 271, 276*
Etienne v. Burdigny, Cabanis, Savoie
Etienne (vers 915), archevêque de Vienne, légat 314
Etienne (1271), prieur *500*
Etienne, saint 40, 157, 181, 231, 237, 248, 250, 273
Etiez (Vollèges VS) 308, 312, 427
Etoy VD 107[80], 117[243]
– CRSA, prieuré GSB 35s., 50–53, 55–57, 63–68, 72, 115[200], 118[292], 121[360], 124[453, 456], 132, 158, 162, 165, 171s., 176s., 224, 240s., 243, *260s.*, 272
Etoy, Humbert d' (ou Forestier), prieur *259*
– Jacques d', prieur *271*
– Jean d', recteur *265*
Etroubles (Valle d'Aosta I) 33, 49, 58, 215s.
– Ste-Marie, bénéfice GSB 39, 85, 125[483], 127[510], 158, 194, 200, 224, *228*
Eucher (434), archevêque de Lyon 283, 373
Eudes v. Bourgogne
Eugène I[er], pape 282[1], 285s., 294, 410
Eugène II, pape 288, 291, 294, 415, 416[4]
Eugène III, pape 33, 112[149], 157, 303, 308, 319–321, 346[12], 356[239, 254], 363[411], 364[429], 427
Eugène IV, pape 52, 64, 121[349], 177, 178[13], 179, 444
Eusèbe, saint 40, 238
Eutropius (568), abbé SM *408*
Evian-les-Bains (Haute-Savoie F) 49, 71, 168, 171, 455[2], 476s., 497s.
– CRSA, maison (hôpital?) GSB 224, *233*
– clarisses 454[2]
– mandement 175
Evian, Amédée et Guillaume d' 432
Evionnaz VS 313, 323, 334, 336
«Excepte» (non localisé, VD?), CRSA, maison GSB 35, 224, *241*
Exchampéry, Guigue, prieur *269*
Exquis, Joseph-Gaspard, abbé SM 332, *469*
Exupère, saint 309, 354[189]

F. (sic), évêque de Troyes 109[100]
Faber, Johann, prieur *501*
Fabien, saint 351[145]
Fabri, Bastienne 448
– Candide, recteur *486*
– François) Jean, chanoine de SM, prieur 69, *267*
– Jean, tenancier *492*
– Louis-Guillaume, prieur *269*
– Martin, prieur *269*
Fago v. Defago
Falco v. Bosses
Falco (1240), prieur, prévôt GSB 62, *161s., 258, 266*
Falcon, Farconis, Michel, (prieur-)curé *255*
Farel, Guillaume 71, 325
Farnèse (Farnese), Jérôme (Girolamo), nonce 81, 83s., 190, 298[17], 193, 331, 457s.
Farnex, Nicolas 79
Faron, Jean, prieur *266*
Farquet, Jean-Marie, prieur *259*
– Philippe, chanoine GSB 93
Farvagny-le-Grand FR 107[69], 261
– CRSA, prieuré-cure GSB 34s., 51, 53, 61, 69, 72, 75, 122[411], 224, 241, 244, *261s.*
Farvagny-le-Petit FR 261
Faucigny (Haute-Savoie F) 80, 162
Faucigny, Ponce de, chanoine 497
Faustine, sainte 209
Favrat, Barthélemy, prieur *267, 270*
Favre, André, prieur *277*
– Emile, chanoine GSB 93
– Jean, prieur *267*
– Jean-Nicolas, prieur *259*
Favrià (Torino I), bénéfice GSB 40, 110s.[124], 224, *237s.*
Fay, famille du 82
– Petronille du 464
Fécamp (Seine-Maritime F), bénédictins 286

Féchy VD, bénéfice GSB 36, 69, 224, *233*
Feissons-sur-Salins (Savoie F) 317, 356[239]
Feletto (Torino I), CRSA, prieuré GSB? 40, 224, *238*
Félix V, antipape 69, 82, 177, 179, 304, 320, 353[178], 444, 445[5]
– v. aussi Savoie, Amédée VIII
Felley, Louis, recteur *487, 493*
Fénis (Valle d'Aosta I) 188
Ferden VS 500
Ferjot, Nicolas, abbé, administrateur GSB 183
Ferneto, de v. Deferney
Ferrandin, Jacques, évêque d'Aoste 122[391], 226
Ferrare I 179
Ferrariis, Guidet de, prieur *261*
Ferrati, Christinus, vicaire général GSB 186
Ferréol, saint 38, 232, 341[48]
Ferrerio, Boniface, cardinal, administrateur GSB 186
Ferret, Val de 33, 82, 106[56], 175
Ferrette (Haut-Rhin F) 38, 47
– CRSA, prieuré GSB 39, 72, 224, *230*
Ferrette, comtes de 230
Féternes, seigneurs de 497
– Guillaume de, chanoine GSB 164[7]
Fey (Nendaz VS) 312
Filliez, François-Benjamin, prévôt GSB 86, *210–212*
Filly (Haute-Savoie F), abbaye CRSA 36
– abbé 120[324]
Finhaut VS 312, 323, 329s., 334, 355[239], 369[149], 475
Fito, général 208
Flamencus v. Psalterii
Flandres, Jeanne de 309
Flanthey (Lens VS), rectorat GSB 98, 266
Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or F), bénédictins 286
Flehard, Madeleine 186
Florentius (après 409/629), abbé SM *410*
Foglizzo (Torino I), bénéfice GSB 111[133], 224, 237, *238*
Foliot, Gilbert, évêque de Londres 112[159]
Folliet, Jean du, prieur *261*
Font, Jean de, (prieur-)curé *273*
Fontaine, André de, prieur *489*
Fonteinte (com. Saint-Rhémy-Bosses, Valle d'Aosta I) 95
– hôpital/hospice 48, 189, 214
Fonteleney (Haute-Saône F) 38
Fonteromano, Jean de, tenancier *482*
Fontessin (Valle d'Aosta I) 317
Font-Molière, Aymon de, prieur *271*
Foras, Guillaume de, recteur *272*
Forchex (Ollon VD) 314
Foresta v. La Forest
Forestier v. Etoy
Forlì, diocèse 440
Formaz, Claude, prieur nommé 268[8]
Formose v. Taiwan
Fornay, Pierre, tenancier *492*
Fornerii, Aymon, prieur *276*
– Pierre (alias Dureti), (prieur-)curé *274*[2]
– – v. Fournier, Pierre
Forré, Louis, cellérier et vicaire général GSB 184
Fouche (Taiwan), bénéfice GSB 99
Fourier, Pierre 329
Fournier, Eugène, tenancier *493*
– (Fornerii), Pierre, abbé SM 304, 348[60], 366[506], *444, 483, 485*
Fracheboud, Antoine, (prieur-)curé *274*
Franc, Anne-Catherine 463
– Chrétien, recteur *487*
– Jean, tenancier *488*
– Jeanne 456
– Joseph-Tobie, abbé SM 329, *460s.*
France (Français) 11, 31s., 37, 39, 57, 71, 74, 76, 85, 87, 90, 97, 106[49], 108[99], 192, 197, 204s., 208, 308, 310, 317, 323, 330, 332s., 336s., 364[441], 384, 451, 477
– gouvernement 207
– provinces ecclésiastiques 134
– roi(s) de (cour, souverain) 90, 125[461], 179, 181, 205, 325
France, Christine de, duchesse de Savoie, régente 192–194

Francey, Humbert, prieur *261*
Franche-Comté F 109[105]
Franciscains 318
– v. Castelréal, Fribourg, Lucerne, Tarentaise (Saint-Michel)
Franco (916), prévôt SM 419
François v. Bordin (Burdini), Crest, Gerondi, Justigninges, Mallis, Mugnier, Rey, Saint-Martin, Savoie, Séchal
François I, roi de France 183s.
François (1296), prieur *489*
Francs 47, 285, 338[2], 340[48], 408, 412
Franquetti, Claude, recteur *486*
Frasciis, Pierre de, tenancier *491*
Frasne (Doubs F) 348[57]
Fraternité sacerdotale de saint Pie X 97, 248
Frédéric I Barberousse, empereur 40, 44, 158[13]
Frenières (Bex VD) 314
Frères mineurs 79, 318
– v. franciscains
Fresnes-sur-Apance (Haute-Marne F) 204
Fribourg FR (geogr./région/contrée/Anciennes Terres) 34, 55, 61, 71s., 75, 78, 80, 120[333], 189, 197
– archives 134
– canton 324
– Etat, gouvernement 262, 273s., 325s., 448, 457s., 460, 462, 468
– Leurs Excellences 75
Fribourg FR, ville 35, 59, 75, 79, 107[67], 206, 218, 327, 331, 337, 460, 462, 463[2], 464s., 470
– CRSA, hospice (aux Places) GSB 35, 72, 224, 241, *262s.*
– CRSA, maison de formation GSB 100
– cordeliers 354[189]
– école de droit 206
– ermites de Saint-Augustin 309, 354[189]
– jésuites 456, 462
– Pérolles, château de 216
– Saint-Michel, collège 206, 216
– Saint-Nicolas (collégiale) et chapitre 72, 75, 242, 244, 255, 255[3, 5], 262, 273–275
– Saint-Pierre-aux-Places, sœurs (recluses ou béguines) 262
– université 215, 217, 220, 475
Fribourg en Brisgau D 452
Fribourg, Guillaume de, prieur *276*
– Jean de, tenancier *483*
Frossard, Basile, prieur *277*
– Jules, prieur *270*
Fructuaire/Fruttuaria (com. San Benigno Canavese, Ṭorino I), Saint-Bénigne, bénédictins 39, 180, 226, 331, 355[214]
Fully VS 316
Fulradus (771), capellanus 413[8]

Gabioud, Bernard, prieur *264*
Gacher, Pierre, convers 350[134], 352[148]
Gady, François Gasp. de, tenancier *492*
Gagnaux (1569), tenancier *488*
Gaillard, Pierre, prieur *267*, 268[8]
Galard, Marie-Joseph de, évêque du Puy 332, 469
Gambonod, Claude 461
Gamsfreg, général 208
Gard, Pierre, chanoine SM 336
– Pierre, prieur *267*
Garreti, Jean, abbé SM 311, *441s.*, 442, *482*, *494*
Garriliat, Nicolas 122[411]
Garuz, Michel 446[2]
Gasser, Joseph Maurice, tenancier *492*
Gaucher (XII[e] s.) 301
Gaucher (1197), prieur *260*
Gaudens, saint 28, 50
Gaule 27, 283, 308, 413[6]
Gay-Crosier, Alphonse, tenancier *493*
Geisser (Kaiser), Johann, prieur 501[3], *501*
Geline v. Césarges
Gelnhausen (Hesse D) 157
Gembloux (en Brabant) (Namur, Belgique) 354[189]
Gendre (Grueri), Jean, recteur, (prieur-) curé *272*, *274*
Genève GE 35s., 49, 59, 73, 112[143], 166, 175, 179, 183[7], 263, 325, 354[189]

- archives 134
- chapitre cathédral (canonicat, chanoine) 171, 179, 184, 351[141], 452[7]
- – prévôt v. Begnins
- château 165
- conseil 263
- diocèse (évêché, évêque, juridiction) 36, 43, 57, 62, 69, 71s., 76, 85, 113[181, 182], 119[323], 122[411], 124[445], 126[488], 134, 158, 165–167, 179–181, 183, *232–236*, 263, 272, 284, 318, 416[5], 416s., 428, 430, 445[7], 474, 497s.
- – administrateur v. Grolée
- – évêques v. Compey, Deschamps, Henri, Hugues, Maximus, Nantelme, Quart, Sales, Savoie
- – official 64
- – vicaire général v. Grolée
- – visiteur 165
- guerre de 73, 132
- hôpitaux 263
- Saint-Bernard, CRSA, hôpital GSB 41, 72, 112[143], 224, 233, *263s.*
- Saint-Gervais 184
- Sainte-Marie-Madeleine 447
- Saint-Victor, clunisiens 7, 179
- vidomnat 165

Genève, comtes de 313, 316, 322, 429[18], 430
- Aimon de (1103), comte 426
- Amédée de (1174), comte 430
- Amédée III de, comte 171

Genève-Annecy, diocèse 502
Genevois, comté 183, 306, 430
Genilloud, François, (prieur-)curé *275*
Genoud, Jean-Pierre, prévôt GSB *209s.*
- Théodore, prieur *267*

Georg v. Ambort
Georges v. Lengherand, Multoris
Georges, saint 39, 41, 50, 160, 228, 248, 253
Gérald v. Aurillac
Gérard v. Ponte
Gerbais, Jean, recteur *493*
Gérin, Clara de 451
Germain, Claude *269*
Germagny (com. Viry, Haute-Savoie F), bénéfice GSB 36, 224, *233*
Germanie v. Empire allemand
Germanier, Gaspard Pierre, tenancier *492*
Gérold v. Giroldus, La Tour
Géronde (Sierre VS) 499, 504
- CRSA, prieuré-cure d'Abondance 11, 497, *499s.*, 500, 504
- chartreuse 500

Gerondi, François, tenancier *491*
Gertschen, Johannes, prieur *503*
Gervais, saint 184
Gessenay BE 310, 354[189]
Gex, Pays de 71, 325
Gianora, Aurelio, Mgr, préfet apostolique 337
Gibloux FR, région 34
Giesch (Hohtenn VS) 502
Giez, Henri de, recteur *265*
Gigenstein, Othon 399[9]
Gilbert v. Clare, Foliot, Segrave
«Gincheford» (non localisé, GB) 37
Girard v. Bernardi, Bettens, Chastonay, Donnilie, Goumoens, Lutry, Sarra
Girard (1167), prieur *271*
Girard (1188), prieur *260*
Girard (1275), prieur *261*
Girard (1306), infirmier SM 515[93]
Girard, Jean-Michel, prieur *264, 270*
Giraud v. Giroldus
Girod (de la Sala, Sale, Salle) (1253), prévôt GSB *162*
Girold v. Choëx, La Roche
Girold (1172), prieur *257*
Girold (1244), tenancier *483*
Giroldus (1260), abbé SM 304, 310, 435[15], *436*
Giroud, Marcel, prieur *264, 270*
- René, prieur *277*

Giuletta, archictecte 81
Giuliano v. Cesarini, Della Rovere
Giusti, famille 440[2]
- Barthélemy, abbé SM 347[35], *440*

Givisiez FR 317, 322
- séminaire diocésain valaisan 100

Glaber, Raoul 423[4]
Gloucester, comté (earldom) 116[241]
– comtes de v. Clare
Goailles (com. Salins, Jura F), abbaye CRSA 64, 231s., 497
Godi, Renaldus, prévôt SM 357[258]
Godo (676), abbé 410
Gondebaud (vers 326), roi de Bourgogne 282
Gontier v. Gunterus
Gontran (561), roi 285
Gorardi, Guillaume, tenancier *491*
Gorgerii, Emeric, prieur *482*
Gorgon, saint 413[7], 414[9]
Gorze (Moselle F) 412
Gotthard, Wilhelm, chanoine (St-Ours, Soleure) 329
Gottrau, Jacques, (prieur-)curé *262*
Goumoens, Conon de 438[3]
– Girard de, abbé SM 347[33], *437s.*, 441[7]
– Henri de, chevalier 437
– Henri et Perrégrine de 438[3]
– Pierre de 171
Graffenried, Pierre de, prieur 314, *482*
Grammont (Haute-Saône F), CRSA, prieuré GSB 109[104], 224, *231*
Grancerii, Pierre, tenancier *485*
Grand, Pierre, chanoine (de Sion), procureur GSB, prieur 70, *269*
Grandchamp (com. Villeneuve/Veytaux VD) 316
Grand-Saint-Bernard (Mons Iovis, Mont-Joux, Summus Poeninus) VS, col du 27, 29, 33, 35, 37, 39s., 44, 47–49, 70s., 73, 85, 90, 93s., 114[195], 131s., 214, 264, 289, 292, 299, 312s., 316, 419
– guides/marroniers 30, 59, 104[32]
– Plan-de-Jupiter 93
– route 209, 214
– tunnel 94
– val du 47

Grand-Saint-Bernard, (Mont-Joux, Montjuef, Saint-Bernard) VS, hospice et congrégation CRSA 7–12, *25–278*, 330–332, 347[43], 353[189], 445, 452, 458, 469s.
– administrateur(s) 54; v. Arnod, Chuet, Ferjot, Ferrerio, La Forest, Loriol, Manco, Michellod, Romagnon, Sur
– archiviste / archives 65, 81, 83, 101, *131–147*, 190, 234
– aumônier / aumônerie 48, 77, 101, 208
– bâtiments (hospice avec bâtiments annexes) *81*
– – charnier / morgue 48s., 51, 95, 163
– – chenil (chiens «saints-bernards») *95s.*; v. aussi infra hôpital Saint-Louis
– – clôture / cloître 66, 88, 132, 207
– – église 29, 51, 53, 62, 74, 81, 95, 132, 163, 174, 176s., 191, 196s., 209, 214
– – hôpital Saint-Louis à la Faverge (musée) 90, 93, 96, 134, 207
– – Maison Neuve puis Hôtel de l'Hospice du Grand-St-Bernard 94, 214
– bibliothécaire / bibliothèque 67, 80, 93, 101, 132, 134, 191, 212
– buffetier 77
– cellérier 47s., 55s., 58, 60s., 66, 70, 74, 77, 119[299], 177, 184, 189, 192, 197, 202
– – secrétaire du cellérier 55
– chantre (maître des novices) / chantrerie 54, 77, 100, 203, 206, 208, 214, 216, 220
– chapitre 25–278 passim et 55–57, 65, 67, 68, 83, 101, 179, 213
– – chapitre général (ou universel) 54, 56s., 59–61, 63–65, 67s., 70, 74, 77, 83, 99–101, 107[74], 109[103], 114s.[200], 120[341, 344, 348], 132, 164, 168, 173, 175, 176[18], 177, 187, 218, 271
– – secrétaire du chapitre 101, 203, 208–210
– clavendier (économe) 48, 74, 77, 193, 202
– claves (quatre) 55
– conseil (XX[e] s.) 100s.
– constitutions 48–50, 54–57, 60, 62, *64–67*, 70, 74, 77, 79, 83s., 88s., 91, 95, *99–101*, 105s.[49], 121[360], 132s., 175, 177, 190, 194, 196, 199, 201–203, 206–208, 217–219, 260
– cordonnier 48
– couvent (de chanoines) 54–56, 66, 74, 77, 83s., 121[378], 125[474], 132, 187s., 190, 194, 196, 201s., 205

- – mense de l'hospice 55, 58, 77
- définiteurs avec conseillers 57; v. aussi procureur
- économe (XXe s.) 100s.
- frères et sœurs convers, oblats et auxiliaires (familia) 48, 59, 77, 101
- guides (marroniers) 48; v. aussi Grand-Saint-Bernard, col
- hebdomadier 77, 101
- hospitalier(s) 30, 48, 77
- infirmier / infirmerie 48, 77, 209, 212
- maître de fabrique 125[475]
- mission *97–99*, 131, 215s., 218
- muletiers 48, 170
- prébendiers (prébendes, serviteurs) 52, 59, 65s., 70
- prévôt (abbé général) passim et 46, 50s., 54–56, 62s., 65, 67s., 70, 74, 77s., 82s., 87, 100s., 120[342], 121[378], 125[474], 131s., *154–220*, 225, 227, 235
- – mense du prévôt 54s., 236
- – trésorier du prévôt 55
- prieur claustral (soit de l'hospice) 48, 56s., 63, 66s., 77, 120[342], 133, 187, 188[2], 191, 193, 197, 202, 206, 208–210, 212, 214, 216
- prieur local, régional du Valais (XXe s.) 100s.
- – secrétaire du prieuré (XXe s.) 101
- prieurés et maisons (XXe s.) 100s.
- procureur 55–57, 92, 109[111], 131, 159, 168s., 177, 188, 191[5], 205s., 210; v. aussi définiteurs
- quêteurs / quêtes 51, 55, 73, 81, 90, 116[227], 176, 193, 197, 205s., 208, 211
- recteur de l'horloge 77
- sacristain 202, 208
- sous-prieur 56, 63, 77, 101, 120[342]
- supérieur général v. prévôt
- vestiaire 48, 77, 206, 209
- vicaire capitulaire (premier conseiller du prévôt) (XXe s.) 100; v. aussi prieur régional du Valais
- vicaires généraux 54, 56, 70, 109[103], 179, 181, 183s., 186s., 190, 194, 203; v. aussi administrateurs
- visiteurs 57, 67, 101, 210

Grand Schisme 45, 49, 61, 173
Grandson, Othon de 37, 108[95]
- Guillaume de 171, 173
- Marguerite de, comtesse de Gruyère 173[22]
- Pierre de 168

Granensis turma 283
Grange, Jean de la, évêque d'Amiens, cardinal de Saint-Marcel, puis de Tusculum, cardinal-protecteur GSB 68, 85, 122[403]
Granges VS, bénédictins 452
Granges, Agnès de, converse 307
- Jean-Baptiste, tenancier *492*

Granier, Jean, prieur *259*
Grat (ou Decré), Jean-Pierre, prieur *269*
Grauley, Sigismond, prieur *489*
Gravesend, Richard de, évêque de Londres 112[159]
- Stephen de, évêque de Londres 112[159]

Gray (Haute-Saône F) 38
Gréa, Adrien 337
Grégoire VII, pape 28
Grégoire IX, pape 33, 111[134], 112[149], 160, 232, 239, 245, 253, 319, 364[443]
Grégoire X, pape 437
Grégoire XI, pape 64, 120[342], 121[353], 172, 272
Grégoire XIII, pape 76, 82, 452
Grégoire XV, pape 74
Grégoire XVI, pape 333, 471
Grégoire, saint 351[145]
- de Naziance 266
- de Tours († 594), évêque 283s., 338[2]

Gremaud, Louis, (prieur-)curé *275*
Grenilles FR 261
Grenoble (Isère F) 79, 175, 407
- Augustins 69
- diocèse 113[181], 120[337], 123[430], *236*, 284, 302
- – doyen 120[337]
- – évêque v. Hugues
- Frères prêcheurs 198
- La Grande Chartreuse 467
- sacristain 120[337]

– Saint-Laurent 423[5]
Grept, Pierre Scipion, tenancier *492*
Gressan (Valle d'Aosta I) 82, 193
Gressoney (Valle d'Aosta I) 60
Greyloz, Antoine, notaire 375
– Jean Exupère, recteur *487*
Greyres, Pierre de, recteur *494*
Greysier, famille de 235
– Bertholet de 250
Gribaldi, Vespasien, archevêque de Vienne 453
Grigny, monastère 283s., 339[21], 406s.
Grillet, François, tenancier *493*
Grilly v. Du Nant
Grimaldengo, Grimaldes (com. Vialfrè Canavese, Torino I), bénéfice GSB 40, 224, *238*
Grimisuat, Nicolas de, chanoine [de Sion] 161
Grolée (Grolea, Grolia), Guy de, seigneur de Saint-André de Briord 178
– Jean de, prévôt GSB, vicaire général et administrateur du diocèse de Genève 46, 68, 177, *178–181*, 444
Gross (Gros), Eugène, chanoine SM, tenancier 382[38], 383[46], *493*
Grosseau F, couvent 286
Grosso (Torino I) 110[123]
Gruber, Johann, prieur *503*
Grueri v. Gendre
Gruyère, comté 71, 449
Gruyère, comtes de/famille de 322
– Jean I de, seigneur de Montsalvens 172
– Jean II de, seigneur de Montsalvens 171
– Marguerite de v. Grandson
– Rodolphe III de, comte 162
– Rodolphe IV de, comte 171
Gruyères FR 463[2]
Gryon VD 305, 314, 323–325, 330, 356[244], 360[360], 366[509], 432, 437, 447
Guardabiate (com. San Alessio, Pavia I) 91
Guérin, évêque de Sion 314, 428[10]
Guerreti, Roland, 167
Guerric (d'Aubonne) (1246), prieur 62, 161, 162[6], *257*, 257[1], *261*, 261[1]
Guerricus v. Marcleys
Guersat, Thomas, tenancier *483*, *484*, *490*
Guichard v. Monbucion, Tavel
Guichard, Nicolas, (prieur-)curé *255*[3]
Guido v. Guy, Wido (1108)
Guido (1006), avoué 345[72]
Guiger, Jean, tenancier *492*
Guigo (1174), prévôt GSB *156*, 157[1]
Guigonet v. Dompierre
Guigue v. Exchampéry
Guigue (1167), prieur *258*
Guilielmus v. Guillaume
Guillaume, Guillelmus, Guilliermus, Gulliermus, Willelmus, Willermus v. Aillon, Albi, André, Ayent, Billens, Bochu, Cervent, Chablasii, Challant, Chastonnay, Châtillon, Composta, Curbaudi, Dardi, Dun, Duyn, Emard, Evian, Féterne, Fribourg, Gorardi, Grandson, Lavignac, Liddes, Lugrin, Maillardi, Marlie, Morard, Ollon, Pas, Pizy, Ponthieu, Pouyat, Rarogne, Romainmôtier, Roussin, Saint-Prex, Saillon, Seignelay, Thora, Trient, Verzati, Vetter, Villien, Vischardi, Vuillens, Wykeham
Guillaume (Guilielmus, Willelmus) (1177), prévôt GSB *157*
Guillaume (Guillelmus) (1179), abbé SM, évêque de Sion 157, 311, 321, 347[34], 366[482], *430s.*
Guillelmus (1181/1184), abbé SM 312, 350[128], *431s.*
Guillaume (XII[e] s.), abbé de Saint-Jean-d'Aulps 429[2]
Guillaume (1210), (prieur-)curé *273*
Guillaume (1211), tenancier *488*
Guillaume (1225), prieur *490*
Guillaume (1234), prieur *481*
Guillaume (1234), (prieur-)curé *262*
Guillaume (1240), prieur *268*
Guillaume (1262), recteur *487*[1]
Guillaume (1269), tenancier *484*
Guillaume (de Bière?) (1275), prieur *257*
Guillaume (1277), tenancier *491*
Guillaume (1283), tenancier *485*

Guillaume (Villencus, Willermus) (1290), prieur *257*
Guillaume (de St-Germain?) (1291), prieur *269*
Guillaume (1295), évêque de Lausanne 163s.
Guillaume (1310), (prieur-)curé *273*
Guillaume (1313), prieur *261*
Guillaume (1315), prieur *258*
Guillelmus, frater conversus 119[312]
Guillermin v. Charpillion
Guilleti, Jean, prieur *259*
Guiloti, Jean, tenancier *483*
Guinet, Jean, curé 369[126]
Guisan, Henri, général 337, 477
Guisolan, Pierre-Maurice, prieur *270*
Gulliermus, Guillelmus, Guilliermus v. Guillaume
Gumefens FR 255
Gunterus (Gontier) (1198), abbé SM *432s.*, 433[1]
Guy v. Dompierre, Emodruz, Grolée, Prangins, Sauvage
Guy (1108), prévôt SM 497
Guy (1215), prieur *257*
Guy (Guido, Wido; d'Aigle) (1219), prévôt GSB *158s.*, 160

H. (1232), sous-prieur SM 348[53]
Haiminus v. Heyminus
Hallau SH 354[189]
Hallenbarter, Anna 453[4]
Haller, Louis-Séverin, abbé SM, évêque de Béthléem 335, *478s.*, 479s.
Hartmann v. Kibourg
Hautcrêt (Les Tavernes VD), cisterciens 156, 159, 316, 427
Hautecœur (Savoie F) 317
Hautecombe (com. Saint-Pierre-de-Curtille, Savoie F), cisterciens, monastère 69, 173, 183[7], 347[43]
Hauterive (Posieux FR), cisterciens 162, 466
Hauteville-sur-Fier (Haute-Savoie F) 318
Hauteville, chevaliers de 36, 260
– Pierre de, chevalier 107[80]
Haut-Valais v. Valais
Havering-atte-Bower (Greater London GB) 36s., 163, 165
– chapelle du manoir royal, bénéfice GSB 51, 224, *244*
– v. aussi Hornchurch
Haymon, Jean, prieur *267*
Heimarius (29.8), prieur *500*
Heiminus v. Heyminus
Henri v. Arniteriis, Bâle, Champagne, Chilloney, Giez, Goumoens, Rarogne, Russin, Sévery
Henri III, empereur 293, 422
Henri IV, roi puis empereur 28s., 107[69], 293
Henri V, empereur 103[22]
Henri VI, roi puis empereur 44, 157
Henri I, roi d'Angleterre 37
Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre 30, 36s., 107s.[86], 108[94], 244
Henri III, roi d'Angleterre 37, 108[94]
Henri (919), roi de Germanie 297
Henri (943), chancelier, chanoine SM 296
Henri (XIII[e] s.), procureur GSB 109[111]
Henri (1267), évêque de Genève 162
Henri (1381), (prieur-)curé *273*
Hérens, Val d' VS 82, 159
Heriers, Jean, prieur 168
Héritier, Germain, tenancier *492*
Herluynus (930), prévôt SM 418
Hermann de Reichenau 423[4]
Hermer, Jean 52
Hertenstein, Pierre de, doyen (de Valère), prieur 69, *269*
Hertford, comté (earldom) 116[241]
– comtes de v. Clare
Hertin, Peter, prieur *501*
Heyminus (après 825/827), abbé SM, évêque de Sion 287, 341[50], 343[26], 377, *416*, 417[2]
Hilari, Peter, prieur *501*
Hippolyte, saint 34, 251
Hohenstaufen 53
Hohtenn VS 502

Holtzer, Christina 203
Honorius II, pape 103[22], 302s., 320, 365[476]
Honorius III, pape 31, 112[150, 151], 120[337], 159, 320, 364[440], 434[3]
Honorius IV, pape 31, 33, 42, 111[133], 163, 228, 231, 233–235, 237–241, 244–247, 249, 252s., 271
Hoping (Taiwan), bénéfice GSB 99
Hornchurch-Havering (Greater London GB) 36, 224
– CRSA, église et prieuré GSB 36s., 41, 43, 50–53, 57, 59s., 108[86], 112[159], 117[259], 119[299, 314], 120[327], 121[351], 122[388], 134, 160s., 163, 165, 167, 170s., 244, *244*, 245
– v. aussi Havering
Hornchurch Hall (Havering-atte-Bower, Greater London GB), manoir GSB 37, 108[88]
Hospitali, Pierre de 434[9]
Hospitaliers (chevaliers) de Saint-Jean de Jérusalem 82, 91, 194, 227s.
– v. aussi Aoste (Rumeyran), Chambéry, La Pierre, Montjovet (Plout), Simplon
Houa-Lo-Pa (Yunnan, Chine), bénéfice GSB 98
Hsincheng (Taiwan), CRSA, prieuré régional GSB 99s., 218
Hucbertus, Hubertus (856), abbé SM 288, 292, *416s.*, 417
Huémoz (Ollon VD) 314
Hugues, Hugo v. Arces, Borriaux, Champagne, Duyn, Lavigny, Noyers, Noyse, Taveli, Tournon
Hugues (993), évêque de Genève 27, 258
Hugo (1018), évêque de Sion 343[26]
Hugues (1083), évêque de Grenoble 236
Hugues (1128), évêque de Grenoble 302
Hugo, Hugues (1137), abbé SM 302s., 308, 347[29], 348[51], 356[258], *427s.*
Hugues (1215), abbé SM 433[1]
Huldricus v. Uldry
Humbert v. Baiuli, Colombier, Etoy, Francey, Mâcon, Savoie
Humbert I, roi d'Italie 131
Humbert (1215), prieur *256*
Humbert (de Bière?) (1222), prieur *257*
Humbert, Angelin, prieur, recteur *256, 265, 278*
Humiliés 7, 50, 111[133], 237
Humilimont (Marsens FR), prémontrés 260, 322
Huwiler, Werner, prieur *501*
Hwalien (Taiwan), préfecture apostolique 99
Hymnemodus (515), abbé SM 283s., 377, 406, *406s.*, 407

Iblet (1522), évêque de Verceil 254
Icogne VS 266
Ile-Barbe (près Lyon F), monastère 283, 339[21], 407
Illarsaz (Collombey-Muraz VS) 313
Illens FR 261
Illens, Jacques d', prieur *489*
– Pierre d', prieur *482*
– Rodolphe d', tenancier *488*
Illiez v. Val d'Illiez
Imbruell, P., curé 369[126]
Imnemodus v. Hymnemodus
Imthossen, Johann, prieur *501*
In Albon, Jean, grand bailli 189[4]
Inde 337, 477s.
Indochine 336
Ingalium, Catherine 198
Ingelheim (Rhénanie-Palatinat D) 416
– concile 840
Innocent II, pape 320, 346[16], 426
Innocent III, pape 33, 62, 158, 159[5], 229, 240, 246s., 251
Innocent IV, pape 45, 51, 67, 112[150, 151], 114[191], 162, 282[1], 320, 352[157], 434, 502
Innocent VI, pape 112[152], 169
Innocent VIII, pape 182
Innocent X, pape 194, 195[12]
Innocent XI, pape 461
Innocent XII, pape 200[8]
Innocent XIII, pape 465
Innocent, saint 297, 299, 354[189]
Innsbruck (Tyrol A) 216
Interlaken BE, prévôté CRSA 310

Intra (Verbania I) 27
Introd (Valle d'Aosta I) 192
Iohannes v. aussi Jean, Johannes
  Iohannes (26.3), prieur *500*
  Iohannes (2.5), frater, prieur *501*
  Iohannes (19.8), prieur *500*
  Iohannes (8.9), prieur *501*
Irlande 286
Irmingard v. Ermengarde
Isérables VS 82
Isère, vallée de l' 39
Islana turma 283
Isoard, Ernest, Mgr 477
Italie (Italiens) 7, 31s., 37, 41, 44, 55, 57, 76, 90, 95, 104[33], 108[99], 176, 289, 297, 308, 317, 384, 417, 428, 441[2], 463, 477, 479
– imperiale 156
– provinces ecclésiastiques 134
– roi v. Humbert
Iurensis turma 283, 295
Ivrée (Torino I) 40, 59, 62
– CRSA, hôpital (dei Ventuno) GSB 40, 224, *238*
– diocèse (évêque) 40, 43, 110s.[124], *236–239*
– Saint-Michel («-de Curseria»), bénéfice GSB 40, 224, *238*
– traité d' 313

Jacobus (1307), prieur *503*
Jacki, Jean, frère, quêteur GSB 81
Jacodi, Jacques, prieur *259*
Jacquême, saint, passim et 39, 42, 57, 67, 78, 226, 229
Jacquemet v. Allinges, Arces, Colombier
Jacquemettaz, Jean-Jacques, prieur *259*
Jacques v. Ayent, Bochi, Bosses, Cervent, Clément, Compeys, Compingio, Cornete, Cours, Donia, Etoy, Ferrandin, Illens, Leysire, Parlaret, Pavyoti, Pizy, Platea, Sostion, Villeneuve, Vuillermet
Jacques (vers 980), prieur *489*
Jacques (1209), procureur SM 349[98]
Jacques (1215), prieur *271*
Jacques (1219), prieur *489*
Jacques (1220), prieur *490*
Jacques (1294), prieur *261*
Jacques (1299), prieur *265*
Jacques, saint 41, 193, 203, 246, 249, 314, 486
Jakob v. Molitor
Jans, Jacques-Joseph, évêque d'Aoste 213
Jardinier, Adrien, évêque de Sion 214
Jaye, Guillaume, prieur *259*
Jean v. Ailwin, Albi, Arces, Avry, Bartholomei, Bellegarde, Berguen, Bernardi, Bertrand, Billens, Bourgogne, Bremble, Burdigny, Calvin, Cardi de Chauvent, Cervantès, Chalon-Arlay, Chappotat, Charroton, Charvensod, Chastoney, Christin, Collombey, Compey, Cromari, Crossar, Dover, Dupont, Duyn, Elms, Etoy, Erde, Fabri, Faron, Folliet, Font, Fonteromano, Fribourg, Garreti, Gerbais, Grange, Grolée, Guiloti, Heriers, Hermer, Lullin, Manco, Montonis, Noville, Passequen, Pignotti, Pittet, Pont, Porterii, Pugin, Quart, Reinodi, Rovérée, Saint-Oyen, Sabini, Savoie, Sostion, Thora, Venthône, Versonay, Vigner, Zer Zuben
v. aussi Iohannes, Johannes
Jean XXII, pape 51, 64, 112[151], 120[327], 121[349]
Jean XXIII (1410), antipape 45, 46, 112[151], 176, 180, 180[2], 442
Jean XXIII, pape 101, 335
Jean (sans Terre), roi d'Angleterre 37, 108[94]
Jean (vers 980), tenancier *488*
Jean (1167), prieur *275*
Jean (1246), recteur *486*
Jean (1253), prieur *268*
Jean (1281), tenancier *483*
Jean III (1331–1354), abbé d'Abondance 498, 500
Jean (1348), évêque de Forlì 440
Jean Baptiste, saint 227s., 233, 251, 351[145], 447
Jean l'Evangéliste, saint 35, 57, 69, 72, 170, 191, 195, 244, 265, 318, 351[145], 489

Jean-Jacques v. Campo Laurenzali
Jean-Louis v. Savoie
Jean-Paul II, pape 480
Jeanne v. Flandres
Jeanne (1232), converse 307
Jeannette v. Pittet
Jérusalem, hôpital 47
– patriarche v. Séchal
– Saint-Sépulcre 66
Jésuites 336
– v. aussi Brigue, Fribourg, Lucerne, Lyon, Sion
Jocelin v. Louvain
Jocundinus (après 409), abbé SM *409*
Jodocus, Leo, prieur *501*
Jogni v. Jougne
Johannes v. Gertschen, Montheys, Sempach, Walleren
v. aussi Iohannes, Jean
Johannes (515) 283
Johannes, frater conversus 119[312]
Jorat (Evionnaz VS) 315
Jordan (29. 10), prieur *490*[6]
Jordan, Jean, prieur, évêque de Sion 75, *269*, 450, 500
Jorioz, Léonard, prieur, coadjuteur puis prévôt GSB 199, *200s.*, 202
Joris, Jean-Joseph, prieur *259*
Joseph, saint 248
Jossey, Jean, prieur *489*
Jost, Hildebrand II, évêque de Sion 77, 190, 329, 374, 454–456
– U., tenancier *492*
Jougne (Doubs F), col 35, 37s., 242
Jougne, Jogni (Doubs F) 432
– CRSA, hôpital (de Lator) GSB 164, *241;* v. aussi Les Hôpitaux-Vieux
– Saint-Maurice, bénéfice GSB 38, 50, 53, 57, 69, 72, 89, 163, 224, *241*, 242; v. aussi Les Hôpitaux-Neufs
Jules II, pape 69
– v. aussi Della Rovere, Giuliano
Jules III, pape 82, 186, 227, 449
Julien, saint 252, 341[48]
Julliard, Marie 466
Junod, François, chanoine GSB 125[475]
Jupiter Optimus Maximus, dieu 27
– sanctuaire de 27
– v. aussi Poeninus
Jura 35
Justi v. Giusti
Jutigninges, Benoît, prieur 504[1]
– François de, prieur *504*
– Pierre de, prieur *504*

Kaelin, René-Meinrad, prieur *268*
Kaiser v. Geisser
Kalbermatter, Barthélemy, grand-sacristain (de Sion) 69
– Rudolf, prieur *503*
Kalimpong (Inde, Prov. du Bengale) 337
Kalaiwan (Taiwan), bénéfice GSB 99
Kent, comté 36, 108[86]
Kiaming (Taiwan), bénéfice GSB 99
Kiawan (Taiwan), bénéfice GSB 99
Kibourg, Hartmann l'Aîné de 313, 349[102]
Kinébo (Taiwan), bénéfice GSB 99
Kippel VS 500
– CRSA, prieuré-cure d'Abondance, 11, 497, *500s.*, 502
Kitchra (Weisi, Yunnan Chine), CRSA, bénéfice GSB 98
Knab, Jost, évêque de Lausanne 459
Koestlach (Haut-Rhin F) 39, 230
Kretz, André 70
Krusch, Bruno 282
Küchelin v. Bâle, Henri de
Kuntschen, Annilia 460
– Pierre-François, prieur *267*

La Charité-sur-Loire (Nièvre F), clunisiens 109[103]
La Chenaux (Ollon VD) 315
Lacordaire, Jean-Baptiste-Henri, dominicain 97
«La Folia» (non localisé, diocèse de Reims) 39
La Foré v. La Forest
La Forest (en Petit-Bugey, Ain F) 184
La Forest (Foresta, La Foré), famille 184

- Benoît de, prévôt GSB 68, 74, 186[2], *186s.*, 187
- Guillaume de 185
- Hugues de, seigneur du Cuchet 184
- Huguette v. Rougemont
- Jean de 185[9]
- Jean de, prévôt GSB, administrateur GSB 68, 70, 74, 183, *184s.*, 185s., 187[2]
- Philibert de, prévôt GSB 68, 74, 184, *185s.*, 187[2]

Lagger, Marguerite 452
Laifinus (milieu du VIII[e] s.), abbé SM *411*
La Lé (Ormont-Dessus VD) 315
L'Allex (Bex VD) 314
Lamarche (Vosges F) 205
Lambert (1198), prêtre 351[139]
Lambert (1199), tenancier *484*
Lambert (1260), tenancier *485*
Lambert, Antoine, marguillier 351[142]
Lambert de Soirier, Alexandre, évêque d'Aoste 198
Lamon, Jean-François Benoît, chanoine GSB 92s.
Landry (1169), évêque de Lausanne 316
Landry (Landri) (1215), évêque de Sion 159, 433, 433[1]
Lanfredus (Lantfredus) (915), decanus SM 343[34]
Langenberg, Anne-Marie 468
Langin, saint 351[145]
Langres (Haute-Marne F) 38
- diocèse 37, *239s.*

Lanvy (com. Charvensod, Valle d'Aosta I) 160
Laon (Aisne F), Saint-Jean, couvent 286, 339[20]
La Pierre (com. Bard, Valle d'Aosta I)
- Saint-Jean, hospice/hôpital GSB 82, 194, 224, *228*

La Pierre (Bourg-St-Pierre VS) 58
La Roche, Girold de, tenancier *484*
La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie F) 318
La Rosière (Orsières VS) 207
L'Arp de Gilliet (com. St-Rhémy-Bosses, Valle d'Aosta I) 82
Larringes (Haute-Savoie F) 107[84]
L'Arsillier (Bex VD) 314
La Soie (Savièse VS), château 161
La Thuile (Valle d'Aosta I), bénéfice GSB 42, 125[483], 224, *228*
Lathuile (com. Montagny, Savoie F) 317, 363[411]
Lathuile (ct. Faverges, arr. Annecy, Haute-Savoie F) 363[411]
La Tour, famille/seigneurs de 160, 357[261], 374, 381[32]
- Aymon de (1221) 159, 250
- Aymon de, évêque de Sion 45, 499, 503
- Claude de la, (prieur-)curé, prieur *255*, 255[3], 268[4]
- Guillaume de (1221) 159, 250
- Martin de, tenancier *488*
- Pierre de (1292) 437
- Pierre de (1302) 165, 248
- Pierre de (1342), baron 502
- Rodolphe de (1221) 159, 250

La Tour-Châtillon, barons de 500, 502
- Antoine de (1365) 171
- Gérold de 500, 502
- Pierre de 360[361]

La Tour-de-Peilz VD 316, 478
Latsa (Yunnan, Chine), col 98, 215
- CRSA, hospice GSB 98, 215

Laucel v. Pierre
Laurati, Claude (oncle) (1606), recteur *486*
- Claude (neveu)(1650), recteur *487*

Lauraxio, Silmetius de, recteur *278*
Laurent, saint 28, 52, 270
Lausanne (Lausonensis) VD 35, 59, 159, 165, 171s., 185[16], 265, 446
- Abbaye des Nobles Enfants 265
- chapitre cathédral (canonicat, chanoine[s]) 35, 107[79], 123[430], 158s., 169, 172, 179, 265, 270, 290s., 300, 380[16], 431[2], 449
- - prévôt v. Guy
- diocèse (église, évêque, juridiction) 34s., 38, 42s., 50, 52, 57, 62, 69, 71s., 74s., 113[182], 119[323], 124[445], 134, 162, 165s., 169, 171s., 174, 181, 186, 189, *240–244*, 254, 256s., 260–262, 265, 270s., 273–275, 277,

284, 290–292, 297, 300s., 317, 416[5], 416s., 418[3], 474, 484s., 493; v. Lausanne, Genève et Fribourg
– – évêques v. Amédée, Challant, Cossonay, Guillaume, Knab, Landry, Marius, Neuchâtel, Roger
– – official v. Duyn
– Saint-Jean, hôpital GSB 35, 57, 69, 72, 170, 224, 241, *265s.*
– Saint-Maire, CRSA 32, 169s.
– – chapitre 170
– Dispute (1536) 72, 448
– Traité (1564) 71, 367[61]
Lausanne, Genève et Fribourg, diocèse *244*
Laval-le-Prieuré (Doubs F) 318, 322
Lavans-les-Orchamps (Jura F), CRSA, prieuré GSB 109[104], 224, *231s.*
Lavaux (Château-d'Œx VD) 315
Lavey VD 305, 314, 323–325, 330, 334, 336, 356[243], 358[276], 432, 457
Lavignac, Guillaume de, (prieur-)curé, recteur *262, 263, 273, 275, 278*
Lavigny VD 165
– Saint-Maurice, bénéfice GSB 36, 50, 52, 162, 224, *241,* 243
Lavigny, Hugues de, prieur *257*
– Nicod de, prieur *257*
Lavione, Jean de, recteur *265*
Layet, Jean-Pierre, prieur *269*
Lazare, saint 240
Le Bois (Savoie F) 173
Le Châble (Bagnes VS) 312, 336
Lefebvre, Marcel, Mgr 97, 248
Le Grand Bornand (Magno Bernardo) (Haute-Savoie F) 122[411]
Le Grand, Jean-Claude, chanoine GSB 79
Le Lavaux VD 313, 316
Léman, lac 34–36, 56, 63, 71s., 169, 299, 315s., 326, 448, 497
Lémenc (com. Chambéry, Savoie F), prieuré OSB 186
Lengherand, Georges, mayeur 308
Lens VS 127[515], 471
– CRSA, prieuré-cure GSB 34, 44s., 49, 57, 69, 89, 98, 100, 125[478], 157, 161, 193, 202, 204s., 210–212, 224, 248, *266–268,* 487[6]
Lens, Aymon de, prieur *269*
Lenzbourg, Ancilie de (XI[e] s.), comtesse 424
– Odalricus (Ulric) le Riche de (1045), comte 424
Léon IV, pape 294
Léon IX, pape 29, 103[24], 288, 294, 298, 301, 345[70], 362[388], 423, 425[6]
Léon X, pape 82, 184, 448
Léon XII, pape 209
Léon XIII, pape 214, 473
Léonard, saint 38, 80
Leontius (610), abbé SM *409*
Le Puy (Haute-Loire F)
– diocèse 332, 470
– Notre-Dame, cathédrale 121[378]
Le Reposoir (Haute-Savoie F), chartreuse 428
Lérins (Alpes-Maritimes F), monastère 286
Les Allinges (Haute-Savoie F), bénéfice GSB 42, 55, 69, 72, 76, 85, 175, 224, *233,* 234
– mandement 175
Les Arlaches (Orsières VS) 213
Les Chapelles (Savoie F), bénéfice GSB 42, 224, *251*
Les Diablerets VD 315
Lesel v. Pierre
Les Fontaines (Ollon VD) 314
Les Fontaines (com. Brides-les-Bains, Savoie F) 317
Les Grandvaux (Jura F), CRSA 497
Les Hôpitaux-Neufs (Doubs F), bénéfice GSB 51, 72, 89, 224, 241, *242,* 242
Les Hôpitaux-Vieux (Doubs F), CRSA, hôpital GSB 38, 50, 164, 224, 241, *242*
– v. aussi Jougne (hôpital)
Les Jeurs (Trient VS) 209
Les Longevilles-Mont-d'Or (Doubs F), bénéfice GSB 72, 224, *242*
Les Ormonts (Ormont-Dessus et Ormont-Dessous VD) 314s.

– mandement 325
Les Posses (Bex VD) 314
Les Rives v. Thonon-les-Bains
Les Tronchets (Bourg-St-Pierre VS), refuge 95
Leydier, Jean, prieur *504*
Leysin VD 336, 477
Leysire (Leysier), Jacques de, prieur *504*
Leytron VS 82, 312, 449
Lezel v. Pierre
L'Hospitalet (Bourg-Saint-Pierre VS), refuge 48, 95
Liabel, Jean-Louis, prieur 190, *269*
Libère, saint 243
Licht, Liec, Lieze v. Lötschen, Kippel
Liddes VS 94, 312, 469s.
– Saint-Etienne, bénéfice GSB 33, 44, 63, 89, 100, 117[259], 121[378], 125[478], 157, 208, 224, *248*
Liddes, Guillaume de, prieur, chanoine SM 346[23], 348[62], 352[164], 441, *482, 484, 488, 490*
Liebsdorf (Haut-Rhin F) 39, 230
Ligsdorf (Haut-Rhin F) 39, 230
L'Ile (près Bourg-St-Maurice-en-Tarentaise, Savoie F) 193
Lilliskirch (localité disparue aujourd'hui Saint-Blaise?, Haut-Rhin F), bénéfice GSB 39, 166, 224, *230*
Lioson (Château-d'Œx VD) 315
Liramo (localité disparue, entre Ciriè, Nole et Grosso, Torino I) 110[123]
L'Isle, Joseph de 375, 377, 382[44], 383[46]
Loèche VS 354[189], 426
– dizain 123[439]
Loèche-les-Bains VS 449
Lötschen VS, vallée de 497s., 500, 502
– v. aussi Kippel
Lötschen-Niedergesteln, châtellenie 502
Lombardie I 55, 57, 74, 160
– Congrégation des augustins de la Lombardie 254
Lombards 285, 371, 408
Lomellina I, région 41
Lomelo (Yunnan, Chine) 218
Lompnes en Bugey (Ain F) 445
Londres GB 61
– British Museum 379[2]
– diocèse (évêque, juridiction) 36, 43, 50, 61, 64, 163, *244s.*
– – évêques v. Foliot, Gravesend, Segrave, Stratford
– quartier Aldgate, -street 37, 161
– – auberge/maison (Monte Jovis Inn) GSB 37, 224, *245*
– quartier Strand, maison GSB 37
Longeat, chanoine SM 462
Longeborgne (Bramois VS)
– ermite 81
Longuecombe, Antoine de, prieur 181
Longueville, Louis de, duc 183
Loriol, Jean de, administrateur GSB 182s.
Loritelli, B. de, comtesse 41, 43, 232
– Rodolphe de, comte 41
Lorraine F 47
– Notre-Sauveur, congrégation CRSA 79, 192, 203, 328, 329, 331, 460
Lorsch (Hesse D) 412
Lortans, famille de 357[261]
Lothaire I[er] (840), roi, empereur 292, 416
Lothaire II (entre 616 et 629), roi 285
Lothaire II (855), roi 292, 416
Louis v. Aleman, Borgesi, Neuchâtel, Savoie, Veteris, Wittelsbach
Louis le Pieux, empereur 287s., 291s., 415–417
Louis II (850), empereur 416s., 418[4]
Louis II (888), roi 292
Louis IX, saint, roi de France 308–310, 436
Louis XV, roi de France 205
Louis (1150), évêque de Sion 44, 248–250, 314
Louis (1265), tenancier *484*
Loup, saint 36, 162, 183, 235s., 243
Loup, Pierre, recteur *272*
Lousel v. Pierre
Louvain (Belgique) 215
Louvain, Adélize de, épouse d'Henri I, roi d'Angleterre 37

– Jocelin de 37
Lovey, Angelin-Maurice, prévôt GSB, abbé primat CCRSA *218s.*
– Jean-Baptiste, prieur *267*
Lovey v. aussi Crettet
Luc, saint 56
Lucelle (Haut-Rhin F), cisterciens 72, 230
Lucens VD 173
Lucerne LU 453, 461s.
– archives 134
– frères mineurs 458
– jésuites 458
– nonce apostolique/nonciature, 83s., 88, 95s., 99, 132, 134, 190, 199, 201, 202[6], 204s., 331, 333
– – v. aussi Farnèse, Bovieri
Lucius II, pape 302, 320, 428[5]
Lucius III, pape 33, 112[149], 428[5]
Luder, Louis, recteur *487*
– Louis-Antoine, prévôt GSB 88, 124[440], *206s.*, 208
Ludovico v. Conte
Ludovicus (9. 8), prieur 501
Ludulfus (715/716), abbé SM *411*
Lugano TI 337
Lugon, Jean-Joseph, prieur *259*
Lugrin (Haute-Savoie F) 36, 167
Lugrin, Guillaume de, abbé d'Abondance 498
Lullin, Jean de (1370), tenancier *491*
– Jean de (1436), tenancier *483, 486*
– Jean de (1470), tenancier *492*
Lully VD 299, 316, 324, 368[68], 428
– CRSA, maison SM 316, *484*
– Saint-Martin, bénéfice GSB 36, 224, *242*
Lully, Pierre de, (prieur-)curé *255*
– Thomas de, prieur *266*
Luquet, Jean-Félix-Onésime, délégué apostolique 87, 211
Lusignan, Anne de, princesse de Chypre 181
Lussy FR 35
Lussy-sur-Morges VD 316, 324, 368[68]
– Saint-Pierre, bénéfice GSB 36, 51s., 69, 124[453], 224, 242, *242*
Lutry VD 299, 316, 322, 428
– bénédictins 165, 313, 316
– prieur v. Duyn
Lutry, François (Mayor) de, prieur *271*
– Girard de, tenancier *484, 485*
Luxeuil (Haute-Saône F), bénédictins 286
Luysodi, Claude, prieur *504*
Lyehc, Lyhec v. Lötschen, Kippel
Lyon (Rhône F) 39, 97, 165, 172, 179, 502
– (archi-)diocèse 69, 284, 341[48], 420, 422, 423[4]
– – archevêques v. Amblard, Burchardus, Eucher, Odolricus
– cathédrale 180
– chapitre (canonicat, chanoine) 123[430], 172, 179, 271[3]
– concile 436
– jésuites 461
– Minimes 477
– Tiers-Ordre-enseignant de St-Dominique 97, 244
Lyonnais, royaume du, 292

Mabillard, Jean-Antoine, prieur *259, 267*
Macognin, Antoine, recteur *487*
– Georges, notaire 375
Macognin de la Pierre, Henri de, chanoine SM 326, 375s.
Mâcon (Saône-et-Loire F), 184
– chapitre provincial des chanoines réguliers 173
Mâcon, Alberich (Aubri) de (942), comte de Mâcon et de Besançon 301, 419
– Humbert de (X[e] s.) 301
Magdebourg (Saxe-Anhalt D) 308
– abbaye bénédictine 297, 353[189]
– archidiocèse 297
Magnerius (937/979), prévôt SM 419
Magnin, Nicolas, prieur *267*
Magno Bernardo v. Le Grand Bornand
Maieul (Majolus) (972), abbé de Cluny 419
Maillardi, Guillaume, tenancier *484*
Mailletti, Jean, prieur *482*
Mainnerius v. Magnerius
Maistre, Joseph de 90

Majoris ou Vergères, Balth., tenancier *492*
Mallier v. Marlie
Mallins (dans le Dauphiné F) 451
Mallis, François de, recteur *278*
Manco, Jean, chanoine (de Naples), clerc de la chambre, administrateur (de la prévôté) 68
Manfred v. Saluces
Maradan, Jean-Jacques, tenancier *492*
Marbach (com. Voegtlinshofen, Haut-Rhin F), abbaye CRSA 32
Marchévaudan v. Aoste
Marcleys, Guerricus de, prieur 171
Marcossey (Haute-Savoie F) 444
Marcoz, Antoine, prieur *269*
– Jean-Antoine, maître-maçon 81
– Joséphine 216
Marengo (Alessandria I) 90s.
Marguerettaz, Jacques, prieur *267*
– Jean, recteur *263*
Marguerite v. Grandson
Marguet, François, (prieur-)curé *274*
Maric, Jean-Pierre, prieur *489*
Marie (-Reine, -des-Saints), Notre-Dame (-des-Anges, -de-l'Aumône, -de-Lourdes, -du Mont Carmel, -du Rosaire, -des-Champs, -des-Sept-Douleurs), Vierge, sainte 28, 34–36, 41, 43, 51s., 61, 111[129, 133], 112[143], 116[233], 121[378], 177, 181, 184, 226, 228, 230–234, 236, 239, 244, 247, 249, 256, 263, 266, 268, 311, 351[145], 493, 499, 500, 502
Marie-Madeleine, sainte 237s., 240, 248, 277, 351[145], 491
Marie-Thérèse, impératrice 331
Mariétan, Antoine, prieur *504*
– Joseph-Tobie, abbé SM, évêque de Bethléem 334, 336, *475s.*, 478
Mariette, Humbert, prieur *269*
Marin (com. Evian-les-Bains, Haute-Savoie F) 36, 451
– Saint-Jean-Baptiste, bénéfice GSB 36, 57, 76, 224, *233*
Marius d'Avenches, évêque d'Avenches (Lausanne) 283, 285, 338[2], 408
Marlie, Mallier, Guillaume de, prieur *276*
Marmoutier (com. Tours, Indre-et-Loire F), clunisiens 309
Marnex (Ormont-Dessus VD) 315
Marquard v. Thora
Marseille (Bouches-du-Rhône F) 183, 292
– Saint-Victor 297
Martenoy (Val d'Illiez VS) 305, 313, 324
Martigny VS 48s., 55, 73, 210, 214–216, 218, 220, 315, 503
Martigny-Bourg (Martigny-Ville VS), bénéfice GSB 98, 224, *248*, 268
Martigny-Croix (Martigny-Combe VS), bénéfice GSB 224, *248*, 268
Martigny-Ville VS, CRSA, rectorie, puis maison prévôtale, puis séminaire GSB 86, 88, 100, 131, 204s., 208, 218, 224, *249*
– CRSA, prieuré-cure GSB 33, 44s., 57, 69, 75, 79, 89, 100, 116[225], 156s., 182, 190, 202–205, 209, 211, 213, 216, 224, 248s., 251, *268–270*, 454s., 458
Martin v. Fabri, Peronerii, La Tour, Rafferii
Martin V, pape 45, 113[181], 178[22]
Martin (Martinus) (1274), prieur, prévôt GSB, 60, 62, *163–165*
Martin, «frater» (économe?) 163
Martin, saint 34, 40, 42s., 48, 155, 160, 227, 236, 239s., 242, 247, 251, 253s., 499s.
Martine, François 282
Martinus (577), abbé SM *409*
Martinus (26. 5), prieur *503*
Maryland (non localisé, GB) 52
Mascot 490
Massard, Cyrille, prieur *270*
Massongex VS 71, 313, 336
Massongy (Haute-Savoie F) 318, 323, 428
Matelli, Pierre, tenancier *483*
Matthias, Anton, prieur *501*
Matulphus (765), turmarius 287
Maudunum v. Moudon
Maurice v. Quartéry
Maurice, saint, culte 177, 233, 241, 249, 283s., 290, 297–299, *307s.*, 308, *309s.*, 330, 336, 373, 377, 380[22], 434, 436, 441[11], 452s.

– patron 281s., 308, 311, 318, 351[145], 481, 503
Maurienne, Chérubin de, capucin 126[487]
Maurienne, comtes de 292s., 425
– v. aussi Savoie
Max, Euphrasia 209
Maximus (513), évêque de Genève 282
Mayenzet, (Antoine), grand-bailli 453
Mayor v. Lutry
Mazenga (strada) 40
Mdjez-Amar (Algérie) 336, 472
Medici, Antoine, tenancier, recteur *485, 494*
Meilland, Joseph-Emmanuel, prieur *270*
Meillerie (Haute-Savoie F) 49, 318
– ferme, seigneurie GSB 55, 163, 167, 175, 234
– CRSA, prieuré GSB 36, 53, 55–57, 62s., 65, 67, 72s., 81, 85, 117[259], 132, 162[6], 162–164, 167s., 173, 174[16], 175, 192[5], 200, 224, *234*
Meitreile (Ormont-Dessus VD) 315
Mékong, vallée du 98
Mélan (Basses-Alpes F) 477
Melly, Fabien, prieur *277*
Melvensis turma 283
Menouve (Bourg-St-Pierre VS), col 94
– tunnel 94
Menthon, famille baroniale de 28
– v. aussi Bernard, saint
Mermet v. Mostez, Rose
Mermier, Antoine, recteur *265*
– Claude, recteur *265*
Mermillod, Gaspard, évêque de Lausanne et Genève 337, 473
Mérovingiens 286–288, 290, 339[19], 341[50], 379
Mésinges (Haute-Savoie F), bénéfice GSB 69, 85, 126[488], 224, *234*
Messa, Jean de, tenancier, recteur *485, 486*
Messine (Sicilia I), diocèse 41, 163, *245*
Metz (Moselle F), diocèse *246*, 291
Mex VS 313, 323
Meynerius v. Magnerius
Mézières FR 34
Mézières, Nicod de, prieur *271*
Michel v. Bernardi d'Allinges, Chaulin, Cugniardi
Michel, saint 34, 40, 47, 49, 51, 159, 163, 180, 192, 235, 238, 248, 250, 351[145], 490
Michel, Jules, ingénieur 320, 378
Michelet, Bartholomeus 378
Michellod, Jean-François, prieur, administrateur GSB 84, *202s.*, 205, *270*
– Maria 202
Mièges (Jura F) 318, 363[425]
Miéville (Vernayaz VS) 305, 312, 437
Miex (Vouvry VS), 73, 165, 169, 305
Milan I 455
– campagnes de 49
– duc de v. Sforza
Miles, Jean, abbé SM, vicaire général de Sion 326s., 374, 376, 378, 380[22], *449–451*
– v. Ritter
Minimes v. Lyon
Mirepoix (Ariège F) 354[189]
Miséré (com. Montbonnot-St-Martin, Isère F), CRSA, prieuré GSB 42, 55, 68, 175, 224, *236*
Mistral, Amédée, recteur *265*
Mittubäch (Ried-Brig VS) 92
Moccand, Jean, chanoine 498
– Pierre-Michel, prieur *269*
Mörel VS 449
Molard, Pernette du 185[9]
Molitor, Jakob, prieur *501*
Mollateri, Angelinus, chanoine SM 368[94]
Molles, Gabriel, tenancier *488*
Molliet, Pierre, prieur *267*
Monbucion, Guichard de, prieur *257*
Mongioetto (près San Giorgio de Vergnano, Asti?, I) 111[133]
Mongiove (près Chivasso, Torino I), CRSA, prieuré GSB 111[133], 225, 237, *239*
Mons (en Hainaut) B 308
Mons Iovis v. Grand-Saint-Bernard
Mont, seigneurs de 35
Montagnier (Bagnes VS) 348[65], 349[82], 356[243], 357[261], 381[32]
Montagny (Lutry VD) 316

Montagny (Savoie F) 317, 356[239]
Montagny, seigneurs de 159
Montana-Station (Montana VS) 98, 204, 266
Montana-Village (Montana VS) 98, 204, 266
Montauz, Pierre, recteur *272*
Montbenoît (Doubs F), abbaye CRSA 318
Mont-Cenis (Savoie F), col 39, 40, 73, 76
Mont-Cenis (Savoie F), hospice 92, 207, 211
Mont d'Arvel (Villeneuve VD) 360[350]
Mont de Mauritanie, évêque titulaire 334, 480
Mont de Van (Salvan VS) 305
Mont-Joux v. Grand-Saint-Bernard
Monte Vitulo, Raymond de 309
Montdragon, Claude de, (prieur-)curé *275*, 275[3]
– Guillaume de, (prieur-)curé *275*
Montgenèvre (Hautes-Alpes F), col 40
Montgenèvre (Hautes-Alpes F), hospice 91
Montherod VD 272
Monthey VS 71, 73, 82, 313, 323, 330, 357[261], 439[6], 478, 498
– gouvernement 71, 326, 453[3], 503
Monthey, Georges de, tenancier *491*
– Louis de, recteur *265, 494*
– Othon de, prieur *490*
Montheys, François de, prieur *267*
– Johannes de, prieur *503*
Montiéramey (Aube F), abbaye Saint-Pierre, bénédictins 310
Montierender (Haute-Marne F), couvent 286
Mont-Joux, col du v. Grand-Saint-Bernard, col du
Montjovet (Valle d'Aosta I), CRSA, hospice GSB à Plout 82, 194, 225, *228*
Montmélian (Savoie F) 39
Montonis, Jean, convers 350[133]
Montpreveyres VD, CRSA, prieuré-cure GSB 35, 52, 57, 69, 119[319], 124[453], 225, 240–242, *270s.*
Montréal (Yonne F), CRSA, prieuré GSB 38, 62, 225, *247*
Montreuil, comte de v. Ponthieu
Montricher, sires de 316
– Alexia de 169
Montsalvens (Broc FR) 172
Montsalvens, seigneurs de v. Gruyère, comtes de
Montvalezan-sur-Séez (Savoie F), bénéfice GSB 42, 85, 225, *251*
Morano, Moriano (com. Perosa Canavese, Torino I), bénéfice GSB 40, 168, 225, *239*
Morard, Guillaume, vicaire général GSB, recteur, prieur 179, *264, 269*
– Nicod, Nicolas, recteur, prieur *264, 269*
Morard, Costani, prieur, recteur *257, 278*
Morcles (Lavey-Morcles VD) 314, 334, 336
Morell, André, (prieur-)curé *255*
– Martin, recteur *264*
Morestel, famille de 357[261]
Morges VD 171, 479
Morgex (Valle d'Aosta I) 58
– CRSA, hôpital GSB 42, 225, *228*
Morgins (Troistorrents VS) 315
Moriano v. Morano
Morselli, Nicod, recteur *263*
Moschet v. Sellet
Mosezzo (Novara I) 41
Mostez, Mermet, recteur *273*
Moudon, Maudunum VD 35, 62, 161, 172, 271
– CRSA, hôpital GSB 35, 118[292], 124[453], 225, 242, *271s.*
Moulin, Clément, prieur *277*
Moutier-Grandval BE, abbaye puis collégiale 289
Moûtiers-en-Tarentaise (Savoie F) 317, 363[411]
– cathédrale 177, 178[20]
– chapitre cathédral 120[337]
– v. aussi Tarentaise, St-Michel
Mudry, Antoine, prieur *277*
Mühlebach VS 203
Müller, Aristide, prieur *267*
Münster VS 452
Münster, Sebastian, humaniste 326, 376
Mugnier, François, (prieur-)curé, prieur *255, 256*

Multoris, Georges, tenancier *491*
Munkathvera, Nicolas de, abbé 29, 114[192]
Muraz (Collombey-Muraz VS) 313, 473
Murbach (Haut-Rhin F), bénédictins 286
Murith, Laurent-Joseph, chanoine GSB, prieur 92s., *270*
Mussey v. Brulard
Musy, Jean-Marie, conseiller fédéral 337
Mutinier (non localisé, Haute-Savoie F) 167
Mutter, Jean-Jacques, tenancier *492*
Myre évêque v. Nicolas, saint

Nanchen, Joseph, prieur *259*
Nant, Claude de, prieur *504*
Nantelme v. Ayent, Ecublens, Reynardi
Nantelme (1191), évêque de Genève 157
Nantelme (Nantelmus) (1224), abbé SM 161, 309, 311, 355[221], 406, *434s.*
Nantelme (1246), recteur *486*
Nantua (Ain F), clunisiens 180, 184, 185[19]
Naples I 68
Napoléon Bonaparte, Premier Consul, empereur, 85s., 89–91, 133, 207s., 210, 276, 332
Narbor, saint 413[7], 414[9]
Naters VS 299, 351[141], 354[189], 426, 450[2]
Nax VS 312, 354[189, 205]
Nazarius, saint 413[7], 414[9]
Nemours v. Orléans, Savoie
Nendaz VS 312s., 429[11]
Neran (com. Châtillon, prov. Aoste I) 317, 430
Neuchâtel NE 172, 317
Neuchâtel, comtes
– Berthold de, évêque de Lausanne 159[6]
– Louis de, comte 171
– Rodolphe (IV) de, comte 168
Neuvecelle, seigneurs de 497
Nevers (Nièvre F), diocèse 333s.
Newbury (autrefois Reyns) in Havering (Greater London GB), manoir GSB 37
Newstead-in-Sherwood (Nottinghamshire GB), couvent CRSA 108[86]
Neyplier, Pierre, (prieur-)curé *255*, 255[3]
Nicati, Humbert, fermier 272
Nicholetus v. Roche
Nicod v. Lavigny, Mézières, Morselli, Ogier, Sovez
Nicolas, Nikolaus v. Albi, Begnins, Bersatoribus, Brugii, Cuppelin, Elvina, Grimisuat, Munkathvera, Pasquier, Pont, Porte Saint-Ours, Quarteri, Sersioris
Nicolas IV, pape 347[43]
Nicolas V, pape 46, 69, 82, 177, 179s., 445[6]
Nicolas (1222), prieur, prévôt GSB, 62, *159*
Nicolas (1234), recteur *265*
Nicolas (1238), aumônier SM 515[79]
Nicolas (de Liddes?) (1245), recteur *265*
Nikolaus (1254), prieur *501*
Nicolas (1264), tenancier *483*
Nicolas (1327), prieur *258*
Nikolaus (1379), prieur *503*
Nicolas (Clameti?) (1432), (prieur-)curé *273*
Nicolas, saint, évêque de Myre 29, 35, 56, 72, 212, 226, 228, 230, 235, 238, 243, 249, 252, 256s., 260, 263s., 274s., 351[145], 446, 502
Niederalteich (Bavière D) 354[189]
Niedergesteln/Bas-Châtillon VS 497, 500
– CRSA, prieuré-cure d'Abondance 11, 498, *502s.*
Nocher, Vullierme 163
Nole (Torino I) 110[123]
Nonglard (Haute-Savoie F) 318, 323
Noots, Hubert, Mgr 476
Norat, Antoine, coadjuteur puis prévôt GSB 77, 81, 194, *195–197*, 197s.
Norbertus (VIII[e] s.), dux, abbé SM 287, 289, *411*
Normand (d'Aoste), chantre de Sion 161
Normands 112[141]
Notre-Dame v. Marie, sainte
Notz, Arnold 375
Novare I 28, 41, 104[33]

– diocèse (évêque) 28, 62, 156s., *246*
– – évêque v. Richard
– Sainte-Marie, chapitre 28
– Saint-Gaudens, chapitre 28, 50
– Saint-Laurent, monastère 28, 29
Novel (Haute-Savoie F), bénéfice GSB 36, 225, *234*
Noville VD 170, 314–316, 445
– Saint-Maurice, bénéfice GSB 34, 69, 164, 225, 248, *249*
Noville, Jean de, tenancier *483*
Noyers, Hugues de, évêque d'Auxerre 109[103], 246
Noyse, Hugues, prieur *489*
Nursie v. Benoît
Nus (Valle d'Aosta I) 82

Obizo v. Briona
Octodurus VS, diocèse 283
Odalricus v. Lenzbourg
Oddinet, Oddivet, Pierre, recteur *264*
Oddo v. Viverone
Odet, Angelin, notaire 375
– Charles, recteur *487*
– Pierre-François, abbé SM *461s.*
– Pierre-Maurice, abbé SM 329, 369[149], 376, 456[21], *456–458*, 458, 460
Odolricus (1041), archevêque de Lyon 422, 423[7]
Odon (vers 940), abbé de Cluny 298
Odon (1233), prieur *266*
Ogier, Anselme, tenancier *485*
– Nicolas, chanoine SM, tenancier 350[122], *483, 485*
– Nicod, tenancier *488*
Ognon, vallée de l' 38
Oldericus v. Uldry
Ollon VD 55, 73, 299, 316, 323s., 336, 356[243, 244], 366[487], 428
– CRSA, maison SM 314, 348[62], 440s., 446, *484s.*
– mandement 325
Ollon, Guillaume d', prieur *500*
Olricus v. Uldry
Oltingen, comtes de 35
– v. aussi Conon
Onne (Collombey-Muraz VS) 315
Orange (Vaucluse F) 444
Orbe VD 37, 417
Ordompne, Claude de, vicaire général GSB 183
Orgevaux (Ollon VD) 165, 315, 438[7]
Orléans (Loiret F), université 53
Orléans, Charlotte d', duchesse de Nemours 183
Oron (Oron-la-Ville VD) 299, 301, 305, 322, 324, 326, 345[70], 427
– CRSA, maison SM 316, 330, 428, 441, 444, 446, *485*
Oron, sires d' 322
Oron, Rodolphe d', (prieur-)curé *273*
Orsières VS 33, 163, 167, 175, 177, 206, 218, 312
– Saint-Nicolas, bénéfice GSB 33, 44, 52, 69, 89, 100, 113[187], 157, 160, 193, 203, 213, 220, 225, *249*
Othon v. Bourgogne, Grandson, Monthey
Ottan (Martigny VS) 305, 312
Ottanelle (Vernayaz VS) 312, 356[239], 357[265], 427s.
Otton I[er] le Grand, roi, empereur 297
Ottonien 298, 344[53]
Oudette, Jean, tenancier *483*
Oullins (com. Lyon, Rhône F) 97
Oulx (Suse, Torino I)
– Saint-Laurent, prévôté CRSA 106[49], 199, 310, 331, 439s.
Ours, saint 30, 49
Ours, Guillaume, prieur *267*
Ourscamps (com. Chiry-Ourscamps, Oise F) 354[189]
Outre-Rhône (com. Collonges et Dorénaz VS) 330, 336, 469, 473
Oxford (Oxfordshire GB), New College (collège Sainte-Marie) 61, 134, 244s.
Oyen, saint 229
P. v. Sancto Albino
P. (1245), prieur *490*
P. (1250), prieur *503*

Paccolat, Joseph, abbé SM, évêque de Bethléem *473s.*, 474, *493*
– Jos. François, tenancier *493*
Palais (de Pallatio), nobles du 168[2]
– Aymon du, chanoine d'Aoste 226
– v. aussi Thora (famille)
Palasina (Aoste I) 317
Palestrina 482
Pallatio v. Palais
Pallavicino, Antoniotto, cardinal 69
Pallex (com. Etroubles, Valle d'Aosta I) 200
Pampigny, Etienne de, prieur *257*[5]
Pancrace, saint 250
Panex (Ollon VD) 314
Pangereti v. Bauterey
Pantaléon, saint 249
Pantaleon, Heinrich, humaniste 326, 376
Paripinger, Etienne-François, prieur *256*
Paris F 37, 39, 133, 354[189]
– études/université/Sorbonne 53, 79, 184, 349[106], 449, 460
– parlement 355[231]
– Sainte-Geneviève, abbaye CRSA 460; v. Chanoines réguliers de Saint-Augustin, congrégation de Sainte Geneviève
– Saint-Victor v. Chanoines réguliers de Saint-Augustin, congrégation de Saint-Victor
Paris, Jean, tenancier *488*
Parisii, Louis, sacristain GSB 52, 121[378]
– Pierre, recteur *258*
Parlaret, Jacques de, prieur *269*
Parrochi, Claude, recteur *263*
Partsch, Gottfried 315
Pas, Guillaume du, prieur *504*
– Jean du, prieur *271*, 271[5]
– Louis du, prieur *271*
Pascal II, pape 298
Pasqueti v. Pasquier
Pasquier, Pasqueti, Nicolas, prieur *267*
Pasquy v. Passequen
Passequen, Pasquy, Jean, (prieur-)curé, prieur *255*, *257*
Passionei, Domenico, nonce 330s., 465
Patini, Pierre, prieur *482*
Patong (Yunnan, Chine) 218
Paul III, pape 448, 451[11]
Paul V, pape 189, 190, 454, 498
Paul VI, pape 370[160]
Paul, saint 38, 157, 231, 235, 248, 252
Paulet, Nicolas, prieur *267*
Paulus (539), abbé SM *408*
Paulus (568), abbé SM *408s.*
Pavie I 28s., 41, 50, 187
– chartreuse (Certosa) 91, 276
– Senatore, monastère 91, 276
Pavyoti, Jacques, prieur *266*
Payerne VD 35
– clunisiens 7, 159, 172, 180s., 184, 289, 420, 445[7]
Peceyney (com. Charvensod, Valle d'Aosta I), alpage 160
Peipou (Taiwan), bénéfice GSB 99
Pellaux, Etienne-Sébastien, prieur *276*
Peney (-le-Jorat) VD 156, 159
Penthaz VD 317, 431
Pépin, roi 340[48], 341[50], 414[9]
Perelli, Jacques, recteur *264*
Peronerii, Martin, marguillier 351[142]
Perregaux, Henri, architecte 91
Perrinod, Barthélemie 192
– Michel, coadjuteur puis prévôt GSB *192s.*, 193, 458
Perrod v. Cully, Rossier
Perron, Jean-François, coadjuteur GSB 194s.
– Marie-Josette 212
Persod, Jean-Pierre, coadjuteur puis prévôt GSB 127[509], 196, *197s.*, 199
Pertuis v. Pierre
Pertuiseti, Guy, prieur *489*
Pervez (non localisé, région Val d'Illiez VS) 315
Pesaro I, diocèse 446
Petit-Bugey (région, Ain F) 184
Petit-Saint-Bernard (Savoie F), col 39s., 70, 73, 85
Petit-Saint-Bernard (Savoie F), hospice/prieuré 28, 42, 70, 76, 92, 111[125], 125[483], 126[487], 181, 193, 196s., 211, 225–229, 239, 251, *252*, 252

Petrinus v. Pierre
Petronilla, converse 59
Pettignier, Claude de, (prieur-)curé *275*
Petrus v. Pierre
Peutinger, (Konrad, humaniste allemand) 27
Philippe v. Salins, Savoie
Philippe, saint 41, 48, 246
Piazza, Giulio, nonce 462
Picardie F 39
Pie II, pape 65, 112[151], 181, 304, 446[7]
Pie IV, pape 73, 187s.
Pie VI, pape 206, 333, 468s.
Pie VII, pape 208, 470
Pie VIII, pape 210
Pie X, pape 97, 248, 337, 473–75
Pie XI, pape 98, 215[18], 334, 477
Pie XII, pape 216s., 334, 478
Piémont 49, 58s., 74, 76, 82s., 209, 306
Pierraz, Etienne-Germain, abbé SM 332, *469s.*
Pierre, Petrus v. Ayent, Bavili, Bernardi, Billens, Borgesi, Bourgeois, Boysseria, Châtillon, Chevalerii, Claverius, Collombey, Commugny, Crissier, Duyn, Fillinges, Fournier, Frasciis, Goumoëns, Grandson, Hauteville, Hospitali, La Tour, La Tour-Châtillon, Lully, Montaux, Patini, Pollein, Pontverre, Porterii, Pruniers, Quartéry, Saint-Alban, Saint-Sigismond, Savoie, Saxon, Vernet, Vicinus, Villario, Villarzel, Villette
Pierre (I) (1140), archevêque de Tarentaise 317, 346[8], 350[125], 355[239], 427[4], 428[10]
Pierre (II) (1168), archevêque de Tarentaise 44, 148[117], 156
Pierre (de Laucel, Lesel, Lezel, Lousel) (1182), prévôt GSB *157s.*, 231
Pierre (1217), recteur *486*
Pierre, Petrinus (du Pertuis) (1225), prévôt GSB *160s.*
Pierre (1252), tenancier *491*
Pierre (1265), prieur, prévôt GSB *162s.*, 164[5]
Pierre (1271), prieur *489*
Pierre (1285), prieur *490*
Pierre (1311), sacristain et recteur 165
Pierre (1333), recteur *278*
Pierre (1340), prieur *271*
Pierre (1352), prieur *271*
Petrus (1481), prieur *503*
Petrus (10.4), prieur *500*
Petrus (3.6), prieur *501*
Pierre, Pietro, saint, san 27, 34, 40s., 71s., 111[124], 117[255], 186, 227, 235, 237, 242, 245, 247s., 252, 258, 262, 266, 320, 447
Pierre, de la v. Macognin
Pigniat, César, prieur *270*
Pignotti, Jean, marguillier 351[142]
Pinguin, François-Humbert, prieur *259*
– Gaspard Antoine, recteur *487, 492*
Pioleti v. Thora, famille
Pise I 442
– obédience 45, 176
Pittet, François, prieur SM, recteur 462, *487*
– Jean dit 167
– Jean, recteur *272*
– Jeannette dit 167
Piverone (Torino I), CRSA, prieuré? GSB 111[135], 224, *239*
Pizy VD 171
– CRSA, hôpital GSB 41, 55, 63–65, 68, 72, 117[259], 132, 172s., 225, 234, 260, *272s.*
Pizy (Pisi, Pissy, Pisu, Pysy), famille de 169
– Guillaume de, prieur, prévôt GSB 64, 118[283], 169[27], *171–173*, 173, *261*, 272
Placidianus (Placidus) (557), abbé SM *408*
Plambois (Vouvry VS) 165
Planchy, Antoine, recteur *486*
Plan-Conthey (Conthey VS) 312, 323s., 356[239, 255], 366[487], 468, 493[8]
Plan de Châtillon (Ollon VD) 315
Plan-de-Jupiter v. Grand-St-Bernard, col
Planta (Sion VS) 71
Plan Vigny (Bex VD) 314
Platea, Jacques de, prieur 45, *267*
– Jean de, chanoine de Sion, prieur 69, *267*
– Philippe de *492*

– alias Cafasse, Rémy de, prieur de Senlis 348[54]
Plays (près de St-Saphorin VD) 316
Pléod (com. Sarre, Valle d'Aosta I) 167
Pléod, Pleoleti v. Thora, famille
Plout v. Montjovet
Pochon, Catherine 473
– Pierre *486*
Poeninus, dieu 27
– v. aussi Jupiter Optimus Maximus
Pollatenus, Rodolphe, prieur *269*
Pollegio TI, collège Santa Maria 475, 478
Pollein (Valle d'Aosta I), bénéfice GSB 39, 85, 148[17], 157s., 186, 188, 225, *228*
Pollein, Pierre de, prieur *258*
Pompili, Basile, cardinal 475
Ponce v. Faucigny
Ponce (1144), fondateur de Sixt 497
Ponl(t)iolum (non localisé, Vercelli I) 41
Pont, Jean du, (prieur-)curé *255*
– Nicolas de, (prieur-)curé *275*
Pontarlier (Doubs F) 37s., 318, 348[57]
Pont-de-la-Dranse (com. Evian-les-Bains, Haute-Savoie F), bénéfice GSB 36, 225, *234*
– maladrerie 234
Ponte (Pont), famille de 35
– Gérard de, chanoine GSB 117[261]
Ponte Alvin (non localisé, en Tarentaise F) 317
Pont-en-Ogoz (Le Bry FR) 255
– Saint-Théodule, bénéfice GSB 34, 225, *242*
Ponthieu, Guillaume de, comte de Ponthieu et de Montreuil 319, 433
Pont-Saint-Martin (Valle d'Aosta I) 40
Pont-Saint-Vincent (Meurthe-et-Moselle F), CRSA, hôpital GSB 39, 225, *246*
Pontverre, famille/seigneurs de 165, 313, 361[362]
– Aymon de 171
– Pierre de 436
Poralis, Antoine, recteur *486*
Porrentruy JU 336, 475
Porta, famille de 357[261]
Porterii, Jean, (prieur-)curé *273*
– Pierre, tenancier *483*
Porte Saint-Ours (alias de Quart), famille de la 160
– Nicolas de la, chanoine GSB 168
– v. aussi Pierre (1225), prévôt
Portugal 32
Port-Valais (Monthey VS) 165
Posalis v. Pouyat
Posat FR 261
Possidius 67
Pouleti, Antoine, prieur *269*
Pouyat (Posalis), Guillaume, (prieur-)curé *273*
Praejectus (676), saint, évêque de Clermont 410
Prague (République tchèque) 353[189]
Prangins, Guy de, prévôt 121[353], 172
Praplan, Michel, prieur *277*
Prarreyer (Bagnes VS) 212
Pratis, Pierre de, recteur *486*
Praz-de-Fort (Orsières VS) 97, 213
Prémeaux (Côte-d'Or F), CRSA, maison GSB 39, 225, *229*
Prémontrés 51, 296, 476
– v. aussi Humilimont
Premploz (Conthey VS) 312
Prepositi, Colin, recteur *278*
Presles (Haute-Marne F) 38
Preux, Joseph-François-Xavier de, évêque de Sion 209s.
– Pierre-Antoine, vicaire général
– Pierre François Jos. de, tenancier *492*
– Pierre-Joseph de, évêque de Sion 213
Prévessin (com. Prévessin-Moëns, Ain F), clunisiens 181, 184
Prez, Claude de, recteur 265, *265*
– François de, évêque d'Aoste 113[183]
Prez, Georges des, (prieur-)curé *262*
Preux, Pierre François Jos. de, tenancier *492*
Protadius (VIII[e] s.), abbé SM *411*
Provence, royaume 292, 417
Provenche, Jean-Pierre, prieur *259*
Provins (Seine-et-Marne F) 37

Pruniers, Pierre des, (prieur-)curé, recteur *262, 278*
Psalterii, Flamencus 436
Publius, Michel, prieur *267*
Pugin, Jean, écuyer 348[48]
Pully VD 216, 299, 316
Purchardus v. Burchardus
Pysy v. Pizy
Python, Pierre, (prieur-)curé *275*

Quaglia, Lucien, prieur 8, 133, *259, 264, 277*
Quart, Aymo de, évêque de Genève 165
– Jean de, prieur *266*
– v. aussi Porte Saint-Ours
Quartéry, Quarteri, Elemintia 351[138]
– Georges, abbé SM, prieur *269,* 328s., *455s.,* 458, *488*
– Jean-Jodoc, abbé SM, prieur de Martigny, protonotaire apostolique, official de Sion *269,* 288, 307, 326, 329, 374–378, 425[6], *458–460*
– Maurice 349[96]
– Nicolas 159[1]
– Pierre 163
Quintet, François, tenancier *492*
Qintin, Guillaume, tenancier *492*
Quiri, Pierre, recteur *486*
Quiriodus, Claude, prieur *267*

Rafferii, Martin, (prieur-)curé *255*
Raggo (après 449), abbé SM *410*
Ralph v. Stratford
Ramel, Antoine, (prieur-)curé *274*
Raoul v. Glaber
Rarogne VS, dizain 123[439]
Rarogne, famille de 45
– guerre de 45, 177
– Guillaume III de, évêque de Sion 179
– Henri I de, évêque de Sion 44, 161, 434
Rausis, Bernard, prieur *264*
– Pierre-Joseph, prévôt GSB *207–209,* 332, 470
Ravoire (Martigny-Combe VS), CRSA, bénéfice/rectorat GSB 97, 216, 225, *249,* 268
Raymond v. Cervent, Monte Vitulo, Reymondini, Saint-Germain
Raymond (1287), prieur *489*
Raynaud v. Savoie
Reading (Berkshire GB), bénédictins 64
Réal (près du Grand-St-Bernard) 82
Rebais-en-Brie F, couvent 286
Rebitel, René, official, archidiacre, vicaire général d'Aoste 197, 198[9]
Reichenau v. Hermann
Reims, Remis (Marne F) 354[189]
– CRSA, hôpital (Dieu-le-Mire) GSB 39, 41, 225, *246*
– diocèse 39, 179, *246*
– jésuites, collège 246
– Saint-Symphorien, chapitre 309
Reinfredus (1043) 422
Reinhart, Urs, prieur *501*
Reinodi, Jean, recteur *494*
Remaufens FR 317
Remiremont (Vosges F), couvent 286, 339[20]
Remis v. Reims
Remondi, Aimon, tenancier *492*
Rémy v. Platea
Renaldus v. Godi
Renaud v. Bourgogne
Rennaz VD 170, 315
République cisalpine 207; v. aussi Italie
République helvétique 85, 207s., 332; v. aussi Suisse
République d'Italie 91; v. aussi Italie
Reverolle VD 316
– église, bénéfice GSB 36, 50, 225, *243*
Rey, François (1392), (prieur-)curé *255*
– François (1950), prieur *267*
– Georges Maurice, recteur *487*
– Marc, tenancier *492*
– Marguerite 462
– Pierre, recteur *487*
Reymondini, Raymond, tenancier *483*
Reynam, Richard 119[315], 170
Reynardi, Nantelme, recteur *486*
Reynaud, Etienne, (prieur-)curé *262*
Reyns v. Newbury

Rheinfelden, Rodolphe de, recteur de Bourgogne 293
Rhémy, saint 229
Rhétie, comte de 417
Rhodes (Grèce) 173
Rhône, vallée du 27, 34
Riaz FR 34
Ribordy, Maurice, prieur *259*
– Pierre Alexandre, tenancier *492*
Richard v. Clare, Elms, Gravesend, Reynam, Valdisère
Richard I, Cœur de Lion, roi d'Angleterre 37, 116[227], 157
Richard (1123), évêque de Novare 27
Richard (1150), chancelier SM 515[92]
Richard (1292), recteur *278*
Richilde (IX[e] s.), reine (sœur de Boson) 417
Richon, François, prieur SM, administrateur SM 472, *472s.*, *487*
Riedmatten, Adrien II de, abbé SM, vicaire général puis évêque de Sion 190, 376, *452–454*, 454, 501s., 504
– Adrien III de, évêque de Sion 191s., 377, 457s.
– Adrien IV de, évêque de Sion 330, 459
– Adrien V de, évêque de Sion 199, 330, 333
– Hildebrand de, évêque de Sion 75, 83, 187s., 188[11], 453
Riondet, Jean-Pierre, tenancier *493*
Rione (Rioni) (localité disparue, com. et prov. Novara I), bénéfice GSB 41, 156s., 225, *246*
Ripaille (com. Thonon-les-Bains, Haute-Savoie F) 63, 173, 179
– prieuré CRSA 175, 177, 311, 347[43], 355[227], 443, 482, 487[6], 494[5], 494[7]
Risebrigde in Romford (Greater London GB), manoir GSB 37
Ritter alias Miles, Jean, curé 449
Rivaz, Anne-Joseph de, chanoine SM 288, 371, 375, 378, 379[4, 8], 425[6]
– François de, abbé SM *470s.*
– Pierre de 377
Rivet, Jean, (prieur-)curé *255*
Robbio (Pavia I) 41
Robelini, Rodolphe, prieur 113[169], 119[319], *269, 271, 275*[1]
Robert v. Dumoulin
Rocci, Ciriaco, nonce 458
Roche VD 163, 170, 249, 336, 360[350]
– grange (hôpital?) GSB 34, 55s., 58s., 61, 63, 73, 87, 225, *249s.*
– Saint-Jacques, bénéfice GSB 34, 225, *249*
Roche, Nicholetus de 163
Rocolenus (673), abbé SM *410*
Rodolphe, Rodulphus v. Billens, Chastonay, Cressier, Cussey, Gruyère, Guerreti, Loritelli, Neuchâtel, Oron, Pollatenus, Rarogne, Rheinfelden, Robelini
Rodolphe I[er] (878?), roi de Bourgogne, abbé SM 292, 296, 343[26], 417, *418*
Rodolphe II (912), roi de Bourgogne, abbé SM 292, 297, *418s.*
Rodolphe III (993), roi de Bourgogne, abbé SM 27, 288, 290, 292–294, 299, 301, 315s., 338[5], 343[26], 345[70], 415[6], *420–422*, 422, 503
Rodulphus, Rodolphe (1153), abbé SM, abbé d'Abondance 302, 310s., 313–316, 320, 355[221], 357[267], 363[420], 406, *428s.*, 497
Rodolphe (1215), prieur *261*
Rodolphe (1221), prieur *268*
Rodolphe (1233), prieur *500*
Rodolphe (1234), (prieur-)curé *255*
Rodolphe (1251), prieur *268*
Rodolphe (1261), tenancier *491*
Rodolphe (1381), (prieur-)curé *275*
Rodolphe (1431), (prieur-)curé *262*
Rodriguez, Alonso, jésuite 78
Roger v. Clare
Roger (1178/1190), évêque de Lausanne 107[80], 157
Roland, Martin, tenancier *483*
Rolandi, André, recteur *265*
Rolaz, Claude, prieur *257*
– Jacques, prieur *257*

– Léger, prieur *257*
Roletus v. Billens
Rollini, famille 357[261]
Romagnon, Louis de, évêque de Turin, administrateur GSB 70, 181
Romainmôtier VD, abbaye (V^e–Xe s.), puis prieuré clunisien 7, 180s., 283, 289–291, 301, 339[21], 342[21], 445[7]
Romainmôtier, Guillaume de, prieur *269*
«Romanie» (région chrétienne de l'Egée et du Levant) 173
Rome I (ville) 41, 47, 66, 80, 108[99], 114[192], 134, 289, 413[7], 414, 428, 448, 462, 472–474
– Alfonsianum 220
– Collegium Angelicum 479
– concile, Latran (1059) 302
– – Latran (1179) 50, 222
– – Vatican (1869/1870) 472
– – Vatican II 219, 478
– Congrégation consistoriale 334
– Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires 134
– Congrégation de la Propagande de la Foi 134, 334, 472s.
– Congrégation des évêques et des réguliers 84
– Congrégation des rites 196
– Congrégation du Concile 134
– Congrégation pour les Religieux et Instituts séculiers 99
– Gregoriana 478
– Saint-Jean-du-Latran 335
– Saint-Pierre, basilique 480
– Santa Pudenziana 464
– Saint-Sauveur du Latran v. Chanoines réguliers de Saint-Augustin, congrégation du
– Saint-Siège (curie, obédience, pape, papauté, rota) 31, 33, 42, 51, 61s., 67–69, 82, 84s., 87s., 99s., 160, 176, 179, 181, 184, 185[6], 188s., 191, 191[6], 195[12], 195, 197, 202, 205, 209, 211s., 218s., 232, 271[5], 274, 286, 293s., 301, 304, 318, 320–322, 327s., 334, 336, 365[477,478], 414[9], 425[6], 426s., 438, 440, 444, 446, 448, 453, 471, 475–477, 479
– sœurs de la Charité 475
Romford (Greater London GB) 37, 61
– Saint-André, bénéfice GSB 36, 225, *245*
Romont FR 34, 35, 59, 169, 185[16]
Roncas, Philiberte 189
Rose, Mermet, tenancier *484, 491*
Rosel (Dorénaz VS) 305, 312
Roserens, François, prieur *268*
Rossan, Aymon, cellérier, procureur GSB, prieur 177, *276*
Rossens FR 261
Rosset, Aimé, tenancier *484*
– Camille, prieur *277*
Rosseti (alias Charroton), Barthélemy, (prieur-)curé *273*
Rossetti, François, tenancier *492*
Rossier, Barbe 458
– Claude 465
– Jean-Claude, prieur *268*
– Perrod dit, cuisinier 352[148]
Rotels (Simplon-Village VS) 92
Roten, Jean-Hildebrand, évêque de Sion 204s.
– Maurice-Fabien, évêque de Sion 91, 210, 471
Roth, Jean Georges, tenancier *492*
Rottenburg am Neckar (Bade-Wurtemberg D) 354[189]
Rougemont, Pierre, seigneur de 185
– Huguette de 185
Rouiller, Hyacinthe, recteur *487*
Rouillon, Guy, prieur *489*
Roussin, Guillaume, prieur (de Bassens) 68
Rovere v. Della Rovere
Rovérée, Jean de 235
Rue FR 274
Rueyres (les-Prés) FR 34
Ruf, saint 37
Rumilly (Haute-Savoie F), CRSA, prieuré («maison du Chéran») GSB 36, 57, 85, 119[319], 168, 225, *234*
Ruscimi (non localisé, com. Vouvry? VS) 165
Russin, Henri, (prieur-)curé *262*

Saint-, Sainte-, Saints-, San, Santa
- Agatha v. Santhià
- Alban, Pierre de, prieur de Saint-Ours d'Aoste 120[337]
- Albino v. Sancto Albino
- Amarin (Haut-Rhin F) 39
- André de Briord (Ain F) 178
- Aubin FR 362[403]
- Aubin NE 317, 323, 326, 352[153], 430s.
- Bernard v. Grand-Saint-Bernard
- Blaise v. Lilliskirch
- Christina (com. Borgomanero, Novara I) 91
- Claude (Condat) (Jura F), abbaye bénédictine, puis diocèse 283, 339[21], 340[48]
- – chanoine honoraire 473, 479
- Denis (Seine F), abbaye 286
- Denis (Valle d'Aosta I) 198
- Dié (Vosges F), chanoine honoraire 479
- Evroux (Orne F), bénédictins 310, 354[189]
- Gall SG 7, 354[189]
- Germain, Raymond de, tenancier *484*
- Germain de Brienne (Saône-et-Loire F), CRSA 310
- Germano Vercellese (Vercelli I), bénéfice GSB 41, 50, 160, 225, *253*
- Gingolph VS 71s., 90, 454, 470, 472, 498
- – famille de 351[140]
- Giorgio de Vergnano (Asti? I) 111[133]
- Imier (Isère F) 175
- Jacques-de-Compostelle (Galice E), 29, 47, 66
- Jean-d'Aulps (Haute-Savoie F), 71
- – bénédictins 309, 354[189], 367[63], 428[2]
- Jean-de-Maurienne (Savoie F) 353[189]
- – chapitre 102[10]
- Jeoire-Prieuré (Savoie F), prieuré CRSA 68, 175
- Jeoire, Nicod de, prieur *504*
- Léonard VS 449, 452
- Livres VD, bénéfice GSB 36, 50s., 53, 69, 124[453], 162, 225, 235, 241, *243*
- Loup (Versoix GE) 316
- Marcel v. Cardinaux
- Martin de Graine (prov. Aoste I) 317, 324, 332, 379[7]
- Martin, François de, (prieur-)curé *273*
- Martino Canavese (S. Martinum de Campo/de Plano) (Torino I), bénéfice GSB 40, 225, *239*
- Maurice d'Agaune VS, ville 163, 168, 281, 299, 305, 308, 312s., 315s., 319, 323s., 328, 330–332, 337, 349[104], 374, 377, 419, 428, 436–438, 448, 455s., 460–465, 468–470, 477, 498
- – capucins 331, 454, 456
- – chapelle de Vérolliez 299, 313, 323, 334, 425[6], 430[6], 466
- – clinique St-Amé 337
- – clinique Santa Croce d'Orselina 479
- – congrégation des sœurs de St-Augustin 337
- – congrégation des sœurs à Vérolliez puis sœurs de St-Maurice 334, 337
- – gouvernement (gouverneur) de 71, 83s., 193, 456
- – hospice 295
- – Notre-Dame du Scex, chapelle 299, 307, 313, 323, 334, 446
- – Notre-Dame sous le Bourg 323, 328, 344[58]
- – Saint-Jacques, hôpital SM 313, 323, 334, 343[26, 38], 433, 445s., 465–467, 473, *486s.*
- – Saint-Jean, église 299
- – Saint-Laurent, chapelle 307, 313, 323, 451, 454
- – Saint-Sigismond, église 313, 323, 334, 349[96], 366[487], 381[32], 429[11], 436, 447, 455, 458, 467s.
- Maurice d'Agaune VS, abbaye de moines, puis de chanoines, puis CRSA 7–12, 34, 69, 79, 84, 89, 104[33], 123[421], 157, 199, 202, 207–209, 211, *281–494*, 497, 503
- – abbé 62, 64, 87, 158, 190 et 281–494 passim

- – – aumônier 305, 325, 328, 350[124], 443[2], 453
- – – basilique/église abbatiale 283s., 296, 299, 319, 329s., 334, 338[2], 371, 377, 420, 432, 434, 436, 439, 454–457, 478
- – – céllerier 295, 307, 325
- – – chancellerie *296s.*, 305, 315, 373, 418, 420, 422, 433[2], 438, 462
- – – chantre 295, 305, 315, 325, 328, 350[124], 433[2], 438, 444, 448, 453, 457
- – – chapitre 281–494 passim et 281, 287, 293, 303s., 306, 311, 315s., 324, 326–330, 335s., 415, 416[4], 437, 454, 457s., 472–474
- – – chœur de moines 283s., 286s., 295, 305s., 343[25], 406s.
- – – collège 208, 218, 220, 332, 334, 336s., 469s. 471[15], 471, 473–475, 478s.
- – – congrégation CRSA 281, 335–337
- – – convers 303, 306s., 313, 438
- – – converses 307, 313
- – – infirmier 305, 325
- – – jardinier 305, 307
- – – pitancier 305, 307
- – – prévôt 289, 294s., 300, 302s., 321, 357[258], 418–420, 422, 424–427, 497
- – – prieur 295, 302–305, 328, 329, 332, 335, 426s., 436, 460, 462, 465s., 470–474
- – – procureur 305, 319, 328s., 333, 335, 440, 444, 451, 463, 466, 469s., 477–479
- – – sacristain 304s., 307, 314, 324–326, 328, 330s., 335, 349[72], 350[124], 434[2], 440–442, 444, 446[4], 455, 457, 465
- – Maurice d'Agaune, vidomnes de 436
- – Maurice-des-Champs (Saône-et-Loire F) 352[155]
- – Maurice-sur-Dargoire (Rhône F) 352[155]
- – Maurice-la-Fourgereuse (Deux-Sèvres F) 352[155]
- – Maurice-de-Goudans (Ain F) 352[155]
- – Maurice et Lazare, ordre 75s., 85, 126[487], 131, 133, 225–229, 233–235, 251s., 332, 460, 465–468, 470, 472s., 477, 479s.
- – – v. aussi Aoste, Chablais
- – Maurice-des-Lions (Charente F) 352[155]
- – Maurizio Canavese (Torino I) 40, 110[123]
- – Memmie (Marne F), CRSA 310
- – Michel, Pierre de, recteur *265*
- – Nicolas (Valle d'Aosta I) 197
- – Nicolas-du-Bois (com. Narmouillé, Orne F), bénédictins? 355[213]
- – Nicolas-du-Bosc (com. Neaufles-Auvergny, Eure F), bénédictins 310
- – Oyen (Valle d'Aosta I) 48, 190, 194
- – – bénéfice GSB 39, 85, 125[483], 158, 225, *229*
- – – Château-Verdun, ferme (hôpital?) GSB 33, 55–58, 63, 72, 91, 100, 163, 211, 225s., *229*
- – Oyen, Jean de, recteur *278*
- – Paul, Amédée de *489*
- – Paul-en-Chablais (Haute-Savoie F) 476
- – Pierre (Valle d'Aosta I)
- – – Saint-Jacquême, prieuré (à Châtel-Argent) GSB 42, 78, 85, 181, 193, 196s., 202, 225, *229*
- – Pierre-de-Clages (Chamoson VS) 82, 159
- – – bénédictins 354[340], 360[342], 452
- – Pons-de-Thomières (Hérault F), diocèse 174
- – Prex (VD) 158, 316
- – Prex, Guillaume (ou Amédée) de, recteur *265*, 266[1]
- – Rhémy-Bosses (Valle d'Aosta I) 49, 58, 95, 158, 195[2], 201, 214
- – – bénéfice GSB 39, 85, 125[483], 225, *229*
- – Riquier (Somme F), bénédictins 286
- – Saphorin VD 316
- – Secondo (Sauzeon, Sanzeon?, Sainfecdos, Sainsecdos?) (Vercelli I), bénéfice GSB 41, 111[134], 225, *253*
- – Seine-l'Abbaye (Côte-d'Or F), abbaye 158
- – Sépulcre de Jérusalem, ordre pontifical du 472, 479
- – Sigismond, Pierre de, abbé SM 304, *436s.*, *490*
- – Sulpice VD, bénédictins 181
- – Triphon (Ollon VD) 305

– Triphon, seigneurs de 165
– Ursanne JU, collégiale 39, 166, 230
Sabini, Jean, prieur *258*
Saillon, seigneurs de 165
– Aimon de, chanoine SM 434[2]
– Guillaume de, évêque de Sion 366[482]
Sainfecdos, Sainsecdos v. San Secondo
Sala, Sale v. Girod
Sala (Ollon VD) 305, 428
v. aussi Salaz
– CRSA, maison SM 165, 314, 440s., *488s.*
Salaberge (640) 286
Salanfe (Evionnaz VS) 315
Salaz VD 324, 328, 330, 449[14], 455, 462, 472
v. aussi Sala
Sales FR 107[69]
Sales, François de, évêque de Genève-Annecy, saint 76, 126[487], 190, 232s., 498, 502
– missionnaires de 337, 476
Sâles FR, CRSA, prieuré-cure GSB 34, 50, 52, 72, 164, 225, 243, *273s.*
Salina, Henri, abbé SM, évêque de Mont-en-Mauritanie 334s., *479s.*
Salins, sires de 318
– Gaucher de, seigneur 432
– Philippe de *489*
– v. Bourgogne, Jean de, Othon IV de
Salins-les-Bains (Jura F) 35, 38, 230, 299, 301, 318, 324, 363[425], 450
– CRSA, hôpital (au Bourg-Dessus) GSB 38, 57, 120[324], 205, 225, *232*
– Hôpital général 232
– Saint-Ferréol, bénéfice GSB 38, 225, *232*
Salins-les-Thermes (Savoie F) 317, 356[239]
Salle v. Girod
Salouen, vallée de la 98
Saluces, Manfred de, maréchal de Savoie 177
Salussola (Vercelli I) 41
Salvan VS 305, 312, 315, 323, 329, 330, 334, 355[239], 356[243], 360[352], 366[487], 369[149], 427, 447, 464, 478
Salzmann, Pierre Jos., recteur *487*
Santchan (Taiwan), bénéfice GSB 99
Sancta Agatha v. Santhià
Sancto Albino, P. de 62
Santhià, Sancta Agatha (Vercelli I) 41
– hôpital GSB 41, 59, 225, *253*
Sanzeon v. San Secondo
Saône, vallée de la 39
Sarbach, Klaus, prieur *277*
Sardaigne-Piémont, roi, royaume de 85, 198, 201–203, 205, 331, 333, 471
– v. aussi Charles-Albert, Victor-Amédée
Sarrasins 27, 258, 290, 294, 296, 299, 371s., 419
Sarraz (d'Eclépens), Girard de la, prieur *261*
Sarre, seigneurs de
– Boniface de 168[2]
– v. aussi Palais, Thora (famille)
Saussure, Horace-Bénédict de 92
Sauthier, Simone 220
Sauvage, Guy, prieur de Saint-Jeoire 68, 175
Sauveur, saint 40, 237
Sauzeon v. San Secondo
Savalène (Vouvry VS) 315
Savièse VS 354[189, 205]
Savigny-en-Lyonnais F, bénédictins 297
Savoie (geogr.) 58, 74, 76, 82s., 132, 184, 192, 200, 298, 304, 306, 308, 315, 331, 448, 454, 468, 497
– diocèses 75
– guerre de 61
– nonciature 134
Savoie (Maurienne-Savoie), comtes, ducs, maison de 33, 36, 43–45, 47, 49, 51, 63, 68–71, 73, 78s., 82–84, 115[209], 157, 159, 163, 167, 170[13], 171, 175–177, 180s., 184, 188[8], 188s., 193s., 196, 198, 290, 292–294, 298s., 301, 308s., 311s., 315, 317, 322s., 325–327, 331, 354[189], 359[310], 363[419], 366[506, 508], 373s., 425, 432, 439, 442–447, 452s., 459, 497, 503
– Agnès v. Agnès (de Faucigny)
– Aimon de 316, 358[294]
– Amédée III de, comte, abbé, prévôt SM 30, 33, 229, 293, 295, 302s., 308, 311, 321, 346[10, 12], 355[239], 356[258], *426*, 426s., 428[6]

- Amédée IV de, comte 33, 114[191], 116[234], 160, 315, 320, 435
- – épouse v. Baux
- Amédée V de, comte 114[191], 116[234], 164–167
- – épouse v. Baugé
- Amédée VI de, comte 116[234], 168, 171s., 316, 441
- Amédée VII de, comte 173
- Amédée VIII de, comte puis duc 69, 82, 175, 177, 179, 311
- – v. aussi Félix V
- Amédée IX de, duc 181
- Aymon de, comte 168
- Charles I de, duc 182
- Charles II de, duc 183
- Charles III de, duc 184
- Charles-Emmanuel I de, duc 127[533]
- Charles-Emmanuel II de, duc 194s.
- Christine de v. France
- Edouard de, comte 116[234], 167
- Edouard de, évêque de Sion 45
- Emmanuel-Philibert de, duc 71, 73, 75, 380[22]
- Etienne de, évêque de Sion 351[145]
- François de, prévôt GSB, évêque de Genève, archevêque d'Auch, prieur 68, 70, *181s.*
- Humbert I de, (aux Blanches Mains), comte de Belley-Maurienne, comte de Savoie 104[34], 293, 422, 423[5], 424
- Humbert II de, comte de Maurienne puis de Savoie 106[54], 425s.
- Humbert III de, comte 44, 155, 429
- Jean de, évêque de Genève 181
- Jean-Louis de 444
- Jeanne-Baptiste de, duchesse 197
- Louis (II) de, comte/seigneur de Vaud 166, 317
- Louis de, duc 179–181, 322, 366[507], 445
- Louis de, prévôt GSB 68, 70, *182s.*, 183
- Marguerite de 179
- Philippe de 366[508]
- Philippe de, duc (sans Terre) 182s.
- Philippe de, prévôt GSB, évêque de Genève, duc de Nemours 68, 183[7], *183*, 184
- Pierre de (1257) 316, 435
- Pierre de (1450) 444
- Pierre II de, comte, 37, 44, 108[95], 162, 235s.
- Raynaud de, prévôt SM 302s.
- Thomas I de, comte de Maurienne, comte de Savoie 33, 157, 160, 309, 313, 358[297], 433s.
- Thomas II de, comte 114[191]

Savoie, famille v. aussi Aimo (1046), Burchardus (après 820/1031)
Savoie, duc v. aussi Sardaigne
Saxe, maison de 298
Saxi Fontanae v. Sexfontaines
Saxon VS 312, 357[261]
Saxon, Pierre de 161
Sazième (Château-d'Œx VD) 315
Scappi, Alexandre, nonce 328, 331, 456
Schäffer, Nicolas, prieur *267*
Schiner, Jean-Georges, abbé SM 332, 377, 382[38], *467s.*, *487*
- Martin 70
- Matthieu, cardinal, évêque de Sion 70, 74, 184, 309, 352[164], 447, 467, 502
- Nicolas, vicaire général de Sion 446

Schram, Johann, prieur *503*
Schroeter, Christian, chanoine Sion 372
Schwery, Henri, cardinal, évêque de Sion 220
Schwick, Peter, prieur *501, 503*
Scot v. Duns
Sébastien, saint 351[145]
Séchal (Secalci, Séchaux, Sequarci) famille 173
- Aymon, prévôt GSB, administrateur/évêque de Sion, patriarche 45, 61, 67s., *173–175*, 175
- François 174[13]
- Jean 173

Second, saint 253
Secundinus (après 409/629), abbé SM *409*
Séez (Savoie F), CRSA, bénéfice GSB 42, 85, 225, *252*

Ségéric († 352), fils de Sigismond (de Bourgogne) 338[2]
Segrave, Gilbert, évêque de Londres 53
Seignelay, Guillaume, évêque d'Auxerre 109[103], 158, 247
Seine, vallée de la 37
Sella (Vomsattel), Petrus de, prieur *503*
Sellet (alias Moschet), Pierre, recteur *272*
Sembrancher VS 71, 93, 160, 206, 312, 316, 357[260], 474
– Saint-Pancrace, bénéfice GSB 33, 44, 52, 89, 100, 116[240], 157, 203, 205, 209s., 212, 214, 225, 247, *250*
– trappistine(s) 90
Semmurs v. Sermuz
Sempach, Johannes de, prieur *503*
Semsales FR, CRSA, prieuré-cure GSB 34s., 51, 57, 69, 72, 116[225], 118[292], 165, 168, 225, 241, 243, *274s.*
Semur-en-Auxois (Côte-d'Or F) 310, 356[239]
– CRSA, prieuré SM 318, 323, 330, 331, 355[227], 368[81], 432, 437, 448, *489s.*
Senlis (Oise F), prieuré CRSA 306, 309–311, 323, 330s., 348[54], 354[189], 355[227], 355[234], 368[81], 436, 440, 448
Sens (Yonne F), (archi-)diocèse 37, *246s.*, 412, 413[6, 8]
– archevêque v. Willicarius
Sensine (Conthey VS) 312
Sépulcre, saint 66
Sequarci v. Séchal
Sermuz (Semmurs) (Gréssy VD), bénéfice GSB 35, 50, 116[224], 225, *243*
Sersioris, Nicolas, chanoine GSB 53
Sévaz FR, CRSA, prieuré GSB 35, 61, 72, 225, 243, *275s.*
Séverin, saint 351[145]
Sévery, Henri de, prieur de Payerne 172
Sexfontaines, Saxi Fontanae (Haute-Marne F), CRSA, maison GSB 37, 225, *239*
Seyssel, Charles de, évêque de Genève, précepteur général de Chambéry CRSAnt, recteur *494*
– Louis de 445
Sézanne (Marne F), CRSA, hôpital/-maison-Dieu GSB 37, 57, 225, *252*
Sforza, François, duc de Milan 116[227]
Siagrius (après 434/657), abbé SM 285, *410*
Siao-Weisi (Weisi, Yunnan Chine), bénéfice GSB 98
Siapo (Taiwan), bénéfice GSB 99
Sicile I, état normand 41, 112[141]
Siegburg (près de Cologne D), bénédictins 354[189]
Siennanus (916) 419
Sieoulin (Taiwan), bénéfice GSB 99
Sierre VS 34, 499, 504
– dizain 123[439]
– cole industrielle/de commerce 336, 475, 478
Sigeric, archevêque de Canterbury 111[136]
Sigismond, empereur 308, 442
Sigismond (515), roi de Bourgogne 282–285, 299, 308, 310, 339[21], 377s., 441[11], 444
Signy VD 299
Sikkim (Indes) 99, 218, 337, 477
Silenen, Josse/Jodoc? de, évêque de Sion 70, 183, 446
Simbschen (baron de), colonel autrichien 332
Simler, Josias 376
Simplon VS, col 85, 91s., 276
– tunnel 92, 95, 276
Simplon (Simplon-Village VS)
– CRSA, hospice GSB 87, 90–92, 100, 131, 207s., 210–212, 216, 220, 225, 250, 264, *276s.*
– – collège alpin 97, 216, 276
– – église 91, 210
– hospice des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem 91
– Saint-Jacques, vieil hospice (Alte Spittel) 91
Simplon, dép. helvétique 85, 208, 332, 470; v. aussi Valais
Sinch (Schwick?), Petrus, prieur 503
Sinfrey (Schinfrid), Johann, prieur *503*
Sion VS, ville 34, 75, 82, 159, 190, 197, 199, 202, 205s., 216, 218, 220, 327, 341[50], 446, 449, 455s., 458, 459[14], 462, 467, 469, 471

- archives de l'évêché 380[25]
- archives du Valais 133, 373, 379[8]
- cathédrale 217, 452s.
- chapitre cathédral (chanoine[s]) 34, 44, 51, 53, 123[430], 160, 168[4], 173, 190, 211, 248–251, 266, 310, 354[205], 368[80], 372, 376, 378, 424, 431[11], 450, 450[2], 452, 454s., 457s., 484, 502
- – mense capitulaire 157
- diocèse (église, évêque, juridiction, obédience) 7, 33s., 43–46, 49, 57, 69–71, 74s., 83s., 86–89, 98, 100, 113[169, 181, 182, 187], 124[445], 134, 161, 167, 174s., 186–190, 193–195, 197, 211, 213, *247–251*, 258, 264, 266, 268, 276, 281, 284, 287–290, 292s., 295, 306, 312, 321–323, 326–328, 333s., 336s., 341[48], 356[255], 365[482], 366[484], 374, 376, 380[25], 381[32], 412, 412[4], 414, 416s., 437, 439, 446[11], 447, 449s., 452, 458, 460–462, 466, 481, 483s., 486, 488, 491, 497–500, 502–504
- – administrateur 113[182]; v. Séchal
- – chancelier v. Deléglise
- – chapelle de la résidence épiscopale 206
- – évêques v. Abbet, Adalongus, Adam, Aimo (1046), Altheus, Ambuel/Ambühl, Amédée (1161/1162), Bieler, Blatter, Boniface, Challant, Châtillon, Conon, Ecublens, Ermenfridus, Guérin, Guillaume (1179), Heyminus, Hildebrand, Hugo, Jardinier, Jordan, Jost, Landri, La Tour, Louis, Preux, Rarogne, Riedmatten, Roten, Saillon, Savoie, Schiner, Schwery, Silenen, Supersaxo, Tavel, Villencus, Vultcherius, Walterus (895), Zen Ruffinen
- – mense épiscopale 44, 157
- – official 444
- – vicaire général v. Preux 213
- dizain 123[439]
- école de droit 212
- jésuites (collège des) 79, 202, 206, 212, 216
- Majorie (chapelle de la), bénéfice GSB 34, 159, 225, *250*
- maison GSB 34, 73, 225, *250*
- maison («rectorie») GSB 34, 45, 69, 72s., 160, 163, 225, 250, *250*
- Saint-Théodule 34, 73, 250
- Valère 210, 354[189], 376

Sion-Agaune, diocèse 333
Sissonne (Aisne F) 39
Sixt (Haute-Savoie F), abbaye CRSA 177, 310, 429[4], 497
- vallée 296

Sixte IV, pape 83, 184
Sixte V, pape 188, 328, 452[16]
Smyrne (Turquie) 173
Société des Missions Etrangères de Paris (MEP) 98s., 215
Soi (Val d'Illiez VS) 315
Soissons (Aisne F), Notre-Dame abbaye 286
Solace, Jean de, prieur 68, 181, *259*
Solerio, Thomas de, prieur *271*
Soleure SO 35
- église 310
- collégiale St-Ours 329

Sommet-de-Proz (Bourg-St-Pierre VS) 82
Somport (Pyrénées-Atlantiques F), hôpital 47
Soremont (Aoste I) 317
Sornax (Sornard?) (Nendaz VS) 312
Sostion, Barthélemy, abbé SM 325, *448s.*, *483*
- Jacques, vidomne 442
- Jean, abbé SM 442[9], *442s.*, 443, 443[2]

Sottens VD, bénéfice GSB 35, 225, *243*
Sovez, Souvey Nicod, (prieur-)curé 53, *255*
Spalen v. Bâle
Spittelmatten (Simplon-Village VS) 92
Staffarda (com. Revello, Cuneo I), cisterciens 181
Steg VS 502
Stephanus (17.6), prieur *500*
Stephen v. Gravesend
Stockalper, famille 276
- Gaspard-Jodoc, gouverneur de Saint-Maurice 91, 193
- Henri de, recteur *487*

«Stow» (pour Stow, Lincolnshire ou Stow-on-the Wold, Gloucestershire? GB), bénéfice GSB 37, 157, 225, *245*
Stratford, Ralph de, évêque de Londres 112[159]
Strand v. Londres
Stucky, Gabriel, chanoine SM 369[149]
Studer, Pierre-Antoine, prieur *259*
Stumpf, Johannes 326, 376, 412
Suisse 7–11, 90, 184, 211, 290, 297, 308, 334, 337, 375, 378, 384, 420, 450[2], 477, 480
– alémanique 307
– autorités fédérales 88
– cantons catholiques 202
– centrale 80, 501
– Conseil fédéral 87
– constitution (1815) 86
– couvents 86
– Diète fédérale (avant 1798 et après) 86, 184
– relations entre l'Eglise et l'Etat fédéral 88
– romande/occidentale 7, 52, 55, 132, 171, 289s., 292, 296s., 300
Sullens VD 317
Sulpice, saint 227, 233
Summermatter, Georg 368[80]
Summus Poeninus v. Grand-Saint-Bernard
Sundgau F 110[113]
Super gradibus v. Uff der Stegen
Supersaxo, Barthélemy, évêque de Sion 190
– François, prieur *269*
– François-Joseph, évêque de Sion 199)
Sur, Thomas de, administrateur GSB 181
Suse (Torino I) 40, 439, 440[2], 440
– Saint-Juste, bénédictins 184, 440[5], 440
– Sainte-Marie, église 439
Suse, Bartholomeus de v. Bartholomeis
Susta (Simplon-Village VS) 92
Suttons in Hornchurch (Greater London GB), manoir GSB 37, 108[88]
Syber, Johann, prieur *503*
Sybille v. Baugé
Sylvestre, saint 242, 272
Sylvestri, Louis, prieur *504*
Symphorien, saint 38, 229

Tänikon (Aadorf TG), cisterciennes 39, 162, 230
– v. aussi Bâle
Tagnani (com. Borgomanero, Novara I) 91
Taipeh (Taiwan), diocèse 218
Taiwan, anc. Formose 99, 100, 218
Takiri (Taiwan), bénéfice GSB 99
Tamié (Haute-Savoie F), cisterciens 90
Tanay (Vouvry VS), 82, 165, 170
Tarentaise (Savoie F) 42, 85, 173, 193
– (archi-)diocèse (archevêché, archevêque, cour, juridiction) 39, 46, 62, 75, 148[17], 158, 174, 179, 181, 189, 228, *251s.*, 317s., 341[48], 350[239], 427, 443, 490
– – archevêques (administrateurs) v. Arces, Bertrandis, Challant, Della Rovere, Pierre (I), Pierre (II), Séchal
– – mense archiépiscopale 251
– – vicaire général 179
– chanoines 310, 331
– couvent de cordeliers 363[418]
– Saint-Michel (com. Moûtiers ou Moûtiers-en-Tarentaise, Savoie F), CRSA, prieuré SM 317, 356[239], 363[412], 427[4], 436, 443, *490*
Tashan (Taiwan), bénéfice GSB 99
«Tassairi» (non localisé, Torino? I), CRSA, maison/hôpital GSB 41, 111[134], 225, *253*
Tatroz (Attalens FR) 317
Tauredunum 284, 377
Tavel, Guichard, évêque de Sion 45, 168, 171, 250
– Jean, prieur *482*
Taveli (Tavelli), Hugues, recteur, tenancier *486, 491*
Tavernier, Jules-Antoine, prieur *259, 267*
Taveyanne (Gryon VD) 315
Tchrongteu (Kong-Chan, Yunnan Chine), bénéfice GSB 98
Tegernsee (Bavière D), concile (803/804) 414
Tercinod, Alexandre, procureur général GSB, prieur 188, *259*

Termodi, Alexandre, prieur *259*
Terre Sainte 29, 37, 333
Terrettaz, Marie-Angèle 474
Tessin 7, 74
Testaferrata, Fabrizio, nonce 470
Thébaine légion, thébains martyrs 281–284, 289, 297–299, 306, *307s.*, 310, 331, 335, 351[145], 354[189], 377, 417[6], 423s., 425[6], 434, 438, 456, 473
Theobaldi, Georges, tenancier *492*
Théodore/Théodule, saint, évêque d'Octodurus 283
– patron 34, 85, 227, 242, 247, 351[145], 378
Theutberge (IX[e] s.), épouse de Lothaire II 416
Thévenot, Claude-Philibert, prévôt GSB *204–206*, 206
Thibaut (fin IX[e] s.), fils de Hucbertus 417
Thiebaldus (14. 8), prieur *503*
Thierry III (673), roi 285, 410
Thollon (Haute-Savoie F) 167
– Saint-Michel, bénéfice GSB 36, 225, *235*
Thomas v. Aquin, Bersatoribus, Guersat, Lully, Savoie, Solerio, Sur, Villiquin
Thomas (1231), recteur *278*
Thomas (16. 1), prieur *500*
Thomas, Abraham, botaniste 92
Thomy, Jean, (prieur-)curé *262*
Thonnay, André de 112[143], 263
– Dognette de 112[143], 263
Thonon-les-Bains (Haute-Savoie F) 49, 56, 79, 157, 167, 170, 175, 176[16], 176s., 185[16], 235, 325, 444[11]
– CRSA, hôpital GSB 225, *235*
– CRSA, prieuré/maison (château de Rives/de Montjoux) GSB 41, 55, 63, 76, 85, 126[487], 132, 176, 225, *235*
– ferme GSB 55
– mandement 175
– Sainte-Maison 126[487], 251, 498
– Traité de (1569) 71s., 367[61]
– Vernay (ferme) 55
Thora (localité disparue, près Sarre, Valle d'Aosta I) 167
Thora (Thoura, alias de Pléod, Pioleti, Pleoleti), famille de 167
– Denis de 168, 168[4]
– Guillaume, Guillelmus, Guilliermus, Willelmus de, prévôt GSB 45, *167–169*
– Jean de 168[4]
– Marquard de 502
– Willelmus de 169[29]
– v. aussi Palais, Sarre
Tibet 98, 216, 218
Tienshiang (Taiwan), bénéfice GSB 99
Tillier, famille 188, 189
– André de, prévôt GSB 125[461], 127[533], *188s.*, 190, 191[6]
– Pierre, prieur *261*
Tina (Torino I) 40
Tissières, Pierre Germain, chanoine GSB 93
Toboco (Taiwan), bénéfice GSB 99
Tollen, famille 187
– René de, prévôt GSB 68, 72, 74, 77s., *187s.*, 452
Tornay, Maurice, chanoine GSB 98, 217–219
Tornery, Adrien (André?), prieur *269*
– Benoît 368[68]
Torny FR 287
Torre di Mangano (Pavia I) 91
Torrenté, Philippe de 373
Tossiat (Ain F) 179
Toul (Meurthe-et-Moselle F), diocèse 205
Toules (Bourg-St-Pierre VS), barrage 95
Toulon (Var F), diocèse 354[189]
Tournon, Hugues de, prieur *257*
Tours (Indre-et-Loire F), abbaye St-Martin 286
– v. Grégoire
Tranquillinus (523), abbé SM 284, *407*, 408
Transjurane, duché de 416s.
Trente I, concile 73–76, 80, 125[478], 187, 190, 333, 450
Trévelin VD 64, 72
Trèves (Rheinland-Pfalz D) 39
Trient, vallée du 58, 315, 323, 355[239], 357[268]
Trient VS 220, 473

– CRSA, bénéfice/rectorat GSB 89, 209, 213, 225, *251*, 268
Trient, Guillaume de, prieur *504*
Trivulzio, Augustin, cardinal 448
Troistorrents VS 313, 323, 330, 466
Troyes (Aube F), 161, 204, 319
– CRSA, hôtel-Dieu/hôpital/prieuré GSB 37, 90, 109[100], 168, 204, 225, *252*, 437
– diocèse (évêque) 37, *252*
– – évêque v. F. (sic)
– Saint-Loup, abbaye/abbé CRSA 183
– Saint-Martin-ès-Aires, abbaye CRSA 252
Tsechung (Attendze, Yunnan Chine), bénéfice GSB 98, 218
Tuffezer, Heinrich, prieur *503*
Turimbert (930) 418
Turin I 40, 73, 79, 94, 131, 133s., 181s., 185[16], 190, 195, 216, 331, 354[189], 442
– archevêque v. Della Rovere
– cathédrale 182
– cour (ducale, puis royale) 83s., 193s., 199–202, 205
– CRSA, maison/hôpital GSB 40s., 110[122], 173, 225, *253;* v. aussi Collegno
– diocèse (évêque) 43, 111[124], 160, 172, *252s.*
– – évêques v. Charles, Romagnon
– hôpital Humbert I[er] 131
– nonciature/nonce 134, 187, 189
Turion, Philibert, tenancier *483*[1]
Turumbert (1234), prieur *275*
Turumbertus (1043), chancelier SM 422
Tusculum v. Cardinaux
Tyrol A 74

Udry, Julie 218
Uff der Stegen (super gradibus), Nikolaus, prieur *503*
Ugliacco (près Villareggia, Torino I), CRSA, hospice GSB? 40, 225, *239*
Uguccione (1164), évêque de Verceil 41, 254
Uldric (1234), (prieur-)curé *274*
Uldricus (18.10), prieur *503*
Uldry (Huldricus, Oldericus, Olricus, Uldricus) (1158), prévôt GSB *155s.*
Ulmis, de v. Elms
Ulric, Ulrich v. Chastonay, Lenzbourg
Ulric (d'Augsbourg) (vers 940), saint, évêque 296, 298
Ulric, Ulricus (de Stuie) (1145), prieur *260*
Ulrich (1232), métral 307
Ulrich (3.5), prieur *490*[2]
Ulricus v. Ulric, Uldry
Urbain I[er], pape 417[6]
Urbain V, pape 112[150, 151, 360]
Urbain VIII, pape 192, 456–458
Ursi, Guillaume, recteur, prieur de Ripaille, prieur de Lens *486*
Usiers (Doubs F), vallée d' 318

Vacher, Jean Nicolas, chanoine GSB 202
Vacheresse (Haute-Savoie F) 454, 498
Vaillime (Val d'Illiez VS) 315
Valais (Valaisans) 7–12, 43, 44, 49, 55, 71–73, 75s., 78s., 82–86, 89, 95, 113[187], 115[209, 213], 125[478], 134, 192, 197, 201–203, 211, 213, 285, 292, 306, 308, 312, 315, 319, 332, 363[419], 374, 408, 414[6], 424, 438, 441s., 452–453, 462, 467s., 475, 497, 504
– Bas- 44, 86, 211
– canton 374
– clergé/corporations religieuses du Valais (immunités, juridiction ecclésiastique) 86–88
– comté du (épiscopal) 43s., 58
– Diète (Seigneurs Patriotes) 49, 72–75, 81, 83s., 86, 93, 124[456], 190, 192, 327, 333, 450, 452–455, 457s., 460s., 463s., 466s.
– état, gouvernement 82, 86–88, 91, 96, 134, 181, 187, 190, 192s., 202, 205, 209–211, 214, 250, 322s., 325, *326–328*, 330–333, 374, 378, 446, 448–450, 452s., 455, 457, 460–462, 465s., 469–471, 475, 498, 501
– – conseil communal 87
– – Conseil d'Etat 87
– – constitutions cantonales (1815, 1839/40, 1844, 1848, 1852) 86–88, 211
– – convention entre l'Etat et l'Eglise (1848, 1879) 87s., 211, 213

– – décret de sécularisation 87s., 211
– – Grand-Conseil 87s., 211
– – relations entre l'Eglise et l'Etat 87
– gouvernements v. Evian, Monthey, St-Maurice
– mandement v. Aigle
– guerres civiles 86
– Haut-, 206, 500, 502
– – communes du 45
– république 201, 203
– République «indépendante» 85, 208
– Sept dizains (dizains supérieurs) / dizains inférieurs 71, 73, 83, 85s., 182, 193[4], 203, 327–328, 332, 374, 450, 467
– Sonderbund, adhésion 86, 211
Valcherus v. Vaucher
Valdensis turma 283, 287
Val d'Illiez VS 73, 82, 167, 305, 313–315, 324, 461, 463, 475, 498, 500, 503s.
– CRSA, prieuré-cure d'Abondance 11, 497, 500, *503s.*
Valdisère, Richard de la, auteur 28, 79, 102[11, 13], 103[15]
Valdôtains v. Aoste, Val d'
Valenciennes (Nord F) 354[189]
Valpelline I, région 58
Valsesia I, région 41, 60
Val-Suzon (Côte-d'Or F), CRSA, hôpital/prieuré GSB 38, 158, 225, *240*
Vannay, Joseph, tenancier *493*
Varais, comté de 301
«Vargiaco» (pour Voisey?, Haute-Marne? ou plutôt Varzy?, Nièvre F), CRSA, hôpital/maison-Dieu GSB 38, 53, 57, 225, *240*
Vaucher, Valcherus, Walch(erius) (1206), prévôt GSB *158*
Vaud, Pays de 36, 55, 57s., 71s., 171, 186, 306, 308, 314, 316, 324s., 374, 448, 450
– canton 87, 134
– comte/seigneur v. Savoie, Louis]
Veguer (Weger), François-Joseph, chanoine SM 331
Venerandus (526), abbé SM 284, *408*
Vennes (Doubs F) 318
– sires de 322
Vens (Vollèges VS) 80
Venthône, Jean de, prieur *258*
Verbier (com. Bagnes) VS 55, 336
Verceil I 40s., 62
– diocèse (évêque) 41, 62, *253s.*
– – évêques v. Iblet, Uguccione
– – prévôt de 184
– Saint-André, couvent 50, 160
– Saint-Bernard, bénéfice GSB 41, 159s., 225, *254*
– Saint-Etienne, bénédictins 181
– Saint-Eusèbe 188
Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire F), concile 421
Vergnanum v. San Giorgio de Vergnano
Vergères v. Majoris
Vernay v. Thonon
Vernayaz VS 323, 326, 334, 355[239], 357[268], 475
Verne (sur Vouvry VS) 315
Vernet, Pierre du, prieur *504*
Vérossaz VS 305, 323, 334, 336, 444
– CRSA, maison SM 313, *491*
Verrayes (Valle d'Aosta I) 188
– Notre-Dame de Freyer 188
Verraz, Jean-Claude, prieur *259, 267*
Verrès (Valle d'Aosta I), prévôté CRSA 40, 50, 64, 69s., 89, 148[17], 199, 207, 237s., 251s.
Versailles (Yvelines F) 205
Versegères (Bagnes VS) 348[65], 515[82]
Versoix GE 316
– Saint-Loup, bénéfice GSB 36, 162, 225, *235s.*, 243
Versonay, Jean de, prieur 170, *259*
Verzati, Guillaume, prieur *256, 261*
Vésendaz, Jean Léonard, coadjuteur GSB 201
Vestignè (Torino I) 40, 111[129]
Veteris, Louis, prieur *276*
Vetes, Guillaume de, prieur *500, 504*
Vétroz VS 312, 323, 328, 356[239], 473
– CRSA, maison SM 312, 350[126], 439, 443[2], 468, *491–493*

Vevey, Vivesia VD 35, 56, 59, 107[79], 162, 167, 171, 299, 316, 351[141], 441, 444, 478
– châtelain 171
– CRSA, hôpital GSB 34, 160, 225, 243, *277s.*
– grange GSB 34
– hôpital du Vieux-Mazel 277
– ville (bourg du Marché) 277
Vicinus, Pierre (1209), prieur 363[412], *490*
Victor IV, antipape 44
Victor, saint 50, 179, 309, 354[189]
Victor-Amédée II, duc de Savoie, roi de Sardaigne 197, 199s., 460, 465
Victor-Amédée III, roi de Sardaigne 332, 467
Viège VS
– diète de (1604) 72, 453
– dizain 123[439]
Vioc, Etienne de, prieur *267*
Vienne A
– Congrès de 86
– études 79
Vienne (Isère F) 292, 341[48], 353[189]
– archidiocèse 284, 293, 309, 319s., 341[48]
– archevêques v. Ado, Avitus, Bertericus, Etienne, Gribaldi, Willicarius
– cathédrale/église? 184, 310
– Saint-André-le-Bas, église 297, 301, 419
Vieux-Chablais v. Chablais
Vigner, Jean de, prévôt GSB *171*
Vigny (Viniacum, Vinie) (com. Brenthonne, Haute-Savoie F) 36, 107[84]
– bénéfice GSB 36, 85, 225, *236*
Villard-Benoît (com. Pontcharra, Isère F), CRSA, prieuré GSB 42, 55, 176, 225, *236*
Villare, François de, tenancier *484[1]*
Villario, Pierre de, prieur *269*
Villars-sous-Yens VD, bénéfice GSB 36, 225, *243*, 316
Villars-sur-Ollon VD 336
Villarzel, Pierre de, tenancier *485*
Villencus v. Guillaume
Villencus (1116), évêque de Sion 426
Villencus (1290), prieur *266*
Villeneuve (Valle d'Aosta I) 82
Villeneuve VD 159s., 163, 167, 170, 307, 316, 445
– hôpital SM 316, 324, 326, 355[227], 374, 441s., 442[7], 443, *493s.*
Villeneuve, Jacques de, chanoine de Sion, tenancier *484*
Villette, Pierre de, prieur *269*
Villien, famille de 443[2]
– Guillaume, abbé SM *443, 494*
Villiquin, Thomas (ou Barthélemy), (prieur-)curé *262*, 262[3]
Villy (Ollon VD) 299, 314
Vincent (non localisé, en Picardie F) 39
Vincent, saint 34, 261, 351[145]
Vineroz, Antoine, prieur *269*
Viniacum, Vinie v. Vigny
Vinzier (Haute-Savoie F) 107[84]
Vionnaz VS 315
Vions (Savoie F), prieuré CRSA 434
Viot, famille 189
– Roland, coadjuteur puis prévôt GSB 78–80, 105[49], 189, *189–192*, 192, 192[3], 193
Vischardi, Guillaume, tenancier *488*
Vital, saint 299, 354[189], 434
Viverone, Oddo de 41
Vivesia v. Vevey
Voisey (?) v. «Vargiaco»
Vollèges VS 312, 323, 336, 356[243, 244], 357[261], 366[487], 369[126], 473s.
Vollon (com. Brusson, prov. Aoste I) 317
Volluz, Gratien, chanoine GSB, prieur 94, 276, *277*
Volpiano (Torino I) 40
Volvic (Puy-de-Dôme F) 410
Vomsattel v. Sella
Vosges F 216
Vouilloz, Benoît-Barthélemy, prieur, prévôt GSB *220, 277*
Vouvry VS 165, 299, 305, 313, 315s., 323, 326, 356[243, 244], 442[2], 444, 446, 446[2], 448, 504[1]
– Saint-Hippolyte, bénéfice GSB 34, 52, 69, 89, 100, 116[240], 168, 225, *251*
Voyoux (com. Nus, Valle d'Aosta I) 82

Vozerier (com. Amancy, Haute-Savoie F) 429[2]
Vu. 155[2]
Vuadens FR 299, 317, 322, 434[9]
Vufflens-le-Château VD 316
Vuibroye VD 317, 324
Vuillelmus v. Guillaume
Vuillens, famille de 443[2]
– (Vuylliens), Guillaume de, aumônier SM, tenancier 349[81], 442, 443[2, 4], *491*
Vuillermet, Jacques, prieur *261*
Vuillermolaz, Jacques, prieur *267*
Vuisternens-devant-Romont FR 122[411]
Vuisternens-en-Ogoz FR, bénéfice GSB 34, 72, 75, 122[411], 225, *244*, 261
Vullien v. Villien
Vullierme v. Nocher
Vullierens, seigneurs de v. Colombier
Vully FR/VD, région 35
Vultcherius (X[e]/XI[e] s.), évêque de Sion 412

Walbert (1206), évêque d'Aoste 157s.
Walch(erius) v. Vaucher
Waldin, Antoine, prieur *269*
Walleren, Johannes de, prieur *501*
Walterus (895), évêque de Sion, archichancelier 343[26]
Waltham (Essex GB), couvent CRSA 108[86]
Warin, Borcard 161
Watteville, Nicolas de, prieur *271*
Weger v. Veguer
Weisi (Yunnan, Chine), bénéfice GSB 98, 218
Welf, famille 292, 417
Werra, Adrien, prieur *269*
Wettingen AG, cisterciens 65
Wibertus (1198), capellanus 357[255]
Wido v. Guy
Wido (878), prévôt SM 425s.
Wiler (Lötschen VS) 500
Willelmod v. Ayent
Willelmus, Willermus v. Guillaume
Willelmus (10.12.), prieur *503*
Willicarius (762), archevêque de Vienne, abbé SM 287, 341[50], 343[26], *411–414*
Willicarius (771), archevêque de Sens 412, 413[6, 8]
Winchester (Hampshire GB), évêque v. Wykeham
Witschard, Peter, prieur *503*
Wittelsbach, Louis IV de, comte-électeur palatin du Rhin 179
Wolf, Jérôme 383[46]
Worms D 297
Wygan v. Bretoun
Wykeham, Guillaume de, évêque de Winchester 61, 244s.

Yens VD 165
Yerkalo (Tibet) 98
Ymnemodus, Ysnemodus v. Hymnemodus
Yunnan (prov. de Chine) 98
Yverdon VD 35
Yvorne VD 314

Zen Ruffinen, Augustin-Sulpice, évêque de Sion 470
Zer Zuben, Johann, prieur 503[1]
Zinkenberger N., prieur *501*
Zoug ZG 479
Zuidelberg, Albert de, prieur 181
Zurich 93
Zurtannen, François-Nicolas, abbé SM 327, *462s.*

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos 7
Liste des collaborateurs 13
Liste des sigles et abréviations 15

LE GRAND-SAINT-BERNARD
Par Gregor Zenhäusern

Situation, Diocèse, Nom, Patron, Position canonique, Fondation 25

Histoire 27

I. Les origines de l'hospice 27
Du sanctuaire de Jupiter à l'hôpital du col: 27
La fondation de l'hospice et sa tradition: 27
Les débuts de l'hospice et de sa communauté: 29
La régularisation dans le contexte de la réforme canoniale: 31

II. La maison du Mont-Joux du XIIe au XVIe s. 32
Dotation et consolidation institutionnelle: 32
Relations avec le Saint-Siège et l'épiscopat: 42
Activités des chanoines: 47
1) Activité hospitalière: 47 – 2) Le ministère paroissial: 50 – 3) Vie intellectuelle: 53
Administration et économie: 54
1) Les organes de l'institution: 54 – 2) Economie et exploitation: 57 – 3) Evolution économique: 60
Symptômes de déclin à la fin du Moyen Age: 61
1) Le relâchement de la discipline régulière: 61 – 2) La réforme de la prévôté: les constitutions de 1438: 64 – 3) La commende: 67

III. La maison du Mont-Joux à l'époque moderne 71
Réforme et Contre-Réforme: 71
La prévôté aux XVIIe et XVIIIe siècles (jusqu'à 1752): 76
1) Evolution de la congrégation: 76 – 2) Enseignement et formation: 78 – 3) Liturgie et piété populaire: 80 – 4) Transformations des bâtiments: 81 – 5) Développement économique: 81
La bulle de séparation de Benoît XIV (1752): 82
De la séparation au Kulturkampf (1752–1878): 85
1) Le climat politique: 85 – 2) Vie interne: 88 – 3) Le Grand-Saint-Bernard et ses paroisses: 89 – 4) Activité hospitalière: 90 – 5) L'hospice du Simplon: 90 – 6) Vie intellectuelle: 92
La congrégation depuis 1878: 93
1) Les mutations de l'assistance aux voyageurs: 93 – 2) Chiens et sauvetage: 95 – 3) Education et formation: 96 – 4) Paroisses et activité missionnaire: 97 – 5) Réorganisation de la congrégation: 99

Notes 101

Archives 131

Bibliographie 147

Prévôts 154

Appendice: Les Dépendances du Grand-Saint-Bernard
Par Philipp Kalbermatter et Gregor Zenhäusern 221
Introduction 221
Liste des dépendances 223
Les prieurés en Suisse 254
Avry-devant-Pont: 254 – Bettens: 256 – Bière: 256 – Bornu: 257 – Bourg-Saint-Pierre: 258 – Etoy: 260 – Farvagny-le Grand: 261 – Fribourg: 262 – Genève: 263 – Grand-Saint-Bernard, hospice: 264 – Lausanne: 265 – Lens: 266 – Martigny: 268 – Montpreveyres: 270 – Moudon: 271 – Pizy: 272 – Sâles: 273 – Semsales: 274 – Sévaz: 275 – Simplon: 276 – Vevey: 277

SAINT-MAURICE D'AGAUNE

Par Gilbert Coutaz, Elsanne Gilomen-Schenkel, Germain Hausmann, Philipp Kalbermatter

Situation, Diocèse, Nom, Patron, Position canonique, Fondation 281

Histoire 282

I. L'abbaye de Saint-Maurice avant 830 282
La fondation du monastère en 515: 282 – Développements au VIe s.: 284 – Privilèges royaux et pontificaux: 285 – L'abbaye carolingienne: 286

II. L'abbaye de Saint-Maurice 830–1128 288
Les sources principales: 288 – Des sources atypiques: 290 – Histoire politique: 291 – Vie interne de l'abbaye: 294 – La chancellerie: 296 – Culte de saint Maurice: 297 – Patrimoine temporel: 299

III. L'abbaye de Saint-Maurice 1128–1500 302
Réforme de l'abbaye: 302 – Vie monastique: 302 – Culte de saint Maurice: 307 – Le Trésor: 308 – Les reliques: 309 – Les «confraternitates»: 310 – Etablissements créés à l'imitation de Saint-Maurice: 310 – Propriétés de Saint-Maurice: 311 – Situation financière: 319 – Construction: 319 – Rapports avec le pouvoir ecclésiastique: 320 – Rapports avec les laïcs: 321

IV. L'abbaye de Saint-Maurice à l'époque moderne 322
Au début de l'époque moderne (vers 1520): 322 – Décadence et pertes (XVIe s.): 325 – Sous l'autorité des dizains supérieurs du Valais (XVIIe s.): 327 – La réforme canoniale du XVIIe s.: 328 – Organisation, activités et relations aux XVIIe et XVIIIe siècles: 329 – Les bouleversements politiques 1789–1857: 332 – Abbé-évêque et abbaye territoriale: 333 – Organisation de la congrégation des chanoines de Saint-Maurice: 335 – Activités aux XIXe et XXe s.: 336

Notes 338

Archives et Historiographie 371

Bibliographie 394

Abbés 406

Appendice:

Les Dépendances médiévales de Saint-Maurice
Par Germain Hausmann 481
Aigle: 481 – Bracon: 482 – Choëx: 483 – Lully: 484 – Ollon: 484 – Oron: 485 – Saint-Jacques de Saint-Maurice: 486 – Sala: 488 – Semur-en-Auxois: 489 – Saint-Michel de Tarentaise: 490 – Vérossaz: 491 – Vétroz: 491 – Villeneuve: 493

LES PRIEURÉS VALAISANS D'ABONDANCE (FRANCE)
Par Philipp Kalbermatter

Les prieurés valaisans d'Abondance 497
L'abbaye d'Abondance: 497
Géronde: 499 – Kippel: 500 – Niedergesteln (Bas-Châtillon): 502 – Val d'Illiez: 503

Index. Par Veronika Feller-Vest et Gregor Zenhäusern 505